



**HAL**  
open science

Le “ peuple du livre ” à l’épreuve du “ judaïsme du muscle ” : les communautés juives de France et le sport  
(fin XIXe-1948)

Etienne Pénard

► To cite this version:

Etienne Pénard. Le “ peuple du livre ” à l’épreuve du “ judaïsme du muscle ” : les communautés juives de France et le sport (fin XIXe-1948). Education. Université Rennes 2, 2020. Français. NNT : 2020REN20027 . tel-03212633

**HAL Id: tel-03212633**

**<https://theses.hal.science/tel-03212633v1>**

Submitted on 29 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE RENNES 2

ECOLE DOCTORALE N° 604  
*Sociétés, Temps, Territoires*  
Spécialité : STAPS

Par

**Etienne PÉNARD**

**Le « peuple du livre » à l'épreuve du « judaïsme du muscle » : les communautés juives de France et le sport (fin XIX<sup>e</sup>-1948)**

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 24 novembre 2020  
Unité de recherche : Violences, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports, (EA 4636)

## Tome 1

### Composition du Jury :

Michaël Attali, Professeur des Universités, Université Rennes 2, Directeur de thèse

Daphné Bolz, Maitresse de Conférences HDR, Université de Rouen-Normandie

Olivier Chovaux, Professeur des Universités, Université d'Artois

Julien Fuchs, Professeur des Universités, Université de Bretagne Occidentale, Rapporteur

Doriane Gomet, Maitresse de Conférences, Université Catholique de l'Ouest, Co-Directrice de thèse

Laura Hobson Faure, Professeure des Universités, Université Panthéon-Sorbonne-Paris 1, Rapporteuse



UNIVERSITÉ RENNES 2

**Violences, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports, (EA 4636)**

École Doctorale – Sociétés, Temps, Territoires

***Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire***

**Le « peuple du livre » à l'épreuve du « judaïsme du muscle » : les communautés juives de France et le sport (fin XIX<sup>e</sup>-1948)**

Thèse de Doctorat

Discipline : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

TOME 1

Présentée par **Etienne PÉNARD**

Directeur de thèse : **Michaël Attali**  
Co-directrice de thèse : **Doriane GOMET**

Soutenue le 24 novembre 2020

Membres du jury :

**M. Michaël Attali**, Professeur des Universités, Université Rennes 2, Directeur de thèse

**M<sup>me</sup> Daphné Bolz**, Maitresse de Conférences HDR, Université de Rouen-Normandie

**M. Olivier Chovaux**, Professeur des Universités, Université d'Artois

**M. Julien Fuchs**, Professeur des Universités, Université de Bretagne Occidentale, Rapporteur

**M<sup>me</sup> Doriane Gomet**, Maitresse de Conférences, Université Catholique de l'Ouest, Co-Directrice de thèse

**M<sup>me</sup> Laura Hobson Faure**, Professeure des Universités, Université Panthéon-Sorbonne-Paris 1, Rapporteur

# Remerciements

---

J'adresse mes plus sincères remerciements à Doriane Gomet et Michaël Attali. Leurs conseils, leur soutien, leur disponibilité et leur accompagnement m'ont permis de m'épanouir dans ce travail.

Merci mes parents, à ma sœur et à mon frère, pour leur soutien et leur amour.

Merci à Quentin, Alexandre, Romain, Antoine, Emmanuel, Hugo, Matéo, Thibaut, Pierre-Yves, pour ces moments de joie.

Merci surtout à Marine, pour son amour.



# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>3</b>
<b>INDEX DES SIGLES.....</b>	<b>13</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>15</b>
1. DELIMITATION DES OBJETS DE RECHERCHE .....	16
1.1. Les « Juifs », des communautés aux identités éclatées.....	16
1.2. Activités physiques et sportives : délimitation de l'objet d'étude .....	23
1.3. Sport, identités, socialisation et religion .....	26
2. SPORT, CORPS, RELIGIONS ET COMMUNAUTES JUIVES : UNE HISTOIRE EN FRICHE.....	29
2.1. Une littérature dominée par le sport catholique .....	29
2.2. Un sport communautaire ? .....	39
2.3. Fabrication d'une image stéréotypée .....	41
3. SOURCES ET METHODOLOGIE.....	44
3.1. Cadre d'analyse.....	44
3.2. À la recherche d'archives institutionnelles .....	47
3.3. Les archives municipales, départementales et régionales.....	50
3.4. Archives d'organisations et de mouvements de jeunesse juifs .....	52
3.5. La presse et les images.....	54
4. PROBLEMATISATION .....	56
<b>PARTIE 1 – DES REPRESENTATIONS CORPORELLES NEGATIVES AUX PREMIERES PRATIQUES PHYSIQUES (FIN XIX<sup>E</sup> – 1914).....</b>	<b>61</b>
INTRODUCTION.....	61
<b>CHAPITRE 1 : CORPS, JUDAÏSME ET COMMUNAUTES JUIVES.....</b>	<b>63</b>
INTRODUCTION.....	63
1. CORPS ET JUDAÏSME .....	65
1.1. Le « peuple du livre » : la construction de stéréotypes corporels .....	65
1.1.1. À l'origine du « peuple du livre » .....	65
1.1.2. Construction d'une faiblesse corporelle juive.....	67
1.2. Le corps dans les textes et la tradition juive .....	69
1.2.1. Une pluralité de documents.....	69
1.2.2. Le pur et l'impur .....	71
1.2.3. Marquage du corps et sexualité.....	73
2. LES JUIFS DE FRANCE : ANTECEDENTS ET ETAT DES LIEUX.....	76
2.1. Qui sont les Juifs de France ?.....	76
2.1.1. Les communautés juives de France avant la Révolution .....	76
2.1.2. L'émancipation de 1791.....	78
2.1.3. La capitale comme centre névralgique.....	79
2.2. Antijudaïsme et antisémitisme .....	81
2.2.1. Un lourd héritage corporel .....	81

2.2.2.	Élaboration du stéréotype du Juif faible et dégénéré .....	86
2.2.3.	Antisémitisme racial à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle et stigmatisation du corps juif.....	87
2.2.4.	L'affaire Dreyfus.....	92
CONCLUSION.....		95
<b>CHAPITRE 2 – « JUDAÏSME DU MUSCLE » : PREMICES, BALBUTIEMENTS, REJETS.....</b>		<b>97</b>
INTRODUCTION.....		97
1.	UNE « RENCONTRE MANQUEE » : LES JUIFS DE FRANCE ET LES CLUBS SPORTIFS .....	99
1.1.	L'appel sioniste en faveur des activités physiques .....	99
1.1.1.	Développement du sionisme européen.....	99
1.1.2.	Max Nordau et l'idéologie de la régénération du peuple juif .....	101
1.1.3.	L'impulsion de Max Nordau pour un « judaïsme du muscle ».....	104
1.1.4.	Réception du discours de Max Nordau .....	108
1.1.5.	Naissance du sport juif en Europe.....	111
1.2.	La rencontre manquée .....	113
1.2.1.	Des idées sionistes qui trouvent peu d'échos en France .....	113
1.2.2.	L'hermétisme du franco-judaïsme .....	116
1.2.3.	L'intériorisation d'une infériorité physique .....	118
1.3.	Un frémissement sportif.....	122
1.3.1.	L'intérêt d'une minorité de rabbins.....	122
1.3.2.	Du sport pour occuper et encadrer la jeunesse juive.....	125
1.3.3.	Le sport et la haute bourgeoisie juive .....	129
2.	L'EDUCATION PHYSIQUE DANS LES ECOLES DE L'ALLIANCE ISRAELITE UNIVERSELLE .....	137
2.1.	La mission civilisatrice de l'Alliance israélite universelle .....	138
2.1.1.	Création de l'Alliance israélite universelle .....	138
2.1.2.	Régénérer les Juifs d'Orient.....	143
2.2.	La gymnastique dans les écoles de l'Alliance.....	146
2.2.1.	Un manque de personnel qualifié.....	146
2.2.2.	Régénération et gymnastique féminine.....	153
2.3.	Travaux agricoles et anciens élèves : deux réussites relatives .....	156
2.3.1.	Régénérer les corps par le travail manuel .....	156
2.3.2.	Implication des anciens élèves .....	160
CONCLUSION.....		165
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE .....		167
<b>PARTIE 2 – UN ENGOUEMENT POUR LES SPORTS : HETEROGENEITE, CONCURRENCES ET ENTRE-SOI COMMUNAUTAIRE (1914-1939).....</b>		<b>169</b>
INTRODUCTION.....		169
<b>CHAPITRE 3 – NAISSANCE ET DEVELOPPEMENT DU SPORT DANS LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE JUIFS .....</b>		<b>171</b>
INTRODUCTION.....		171
1.	LES JUIFS DE FRANCE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES .....	172
1.1.	Un bouleversement des communautés juives .....	172
1.1.1.	L'union sacrée.....	172
1.1.2.	Bouleversement des communautés par l'immigration.....	174
1.1.3.	La création de nouveaux lieux de sociabilité .....	178
1.2.	Recrudescence de l'antisémitisme .....	179

1.2.1.	Un contexte propice au développement des thèses antisémites .....	179
1.2.2.	La science de la race .....	181
1.2.3.	La vision stéréotypée du corps Juif.....	183
1.2.4.	Un portrait physique répulsif .....	185
1.3.	La construction d'un nouveau rapport au corps.....	190
1.3.1.	Le volte-face des autorités religieuses .....	190
1.3.2.	L'évolution des conceptions corporelles.....	193
1.3.3.	Une jeunesse juive en voie d'engagement sportif.....	198
2.	LE ROLE DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE DANS LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	200
2.1.	L'Union des œuvres de la jeunesse israélite pour l'éducation physique .....	200
2.1.1.	D'importants moyens humains et financiers.....	200
2.1.2.	Un lieu de rassemblement pour les sportifs juifs : le stade des Joncherolles.....	205
2.1.3.	Recrutement des organisations juives de la capitale .....	209
2.1.4.	La dynamique de développement en faveur du sport et de la judéité .....	212
2.1.5.	Développement des pratiques sportives féminines .....	216
2.2.	Développement du sport dans les mouvements de jeunesse.....	219
2.2.1.	Mise en retrait de l'Union des œuvres .....	219
2.2.2.	Morcellement des mouvements de jeunesse .....	221
2.2.3.	Les championnats de la région parisienne : un révélateur .....	227
2.3.	L'Union des jeunes israélites .....	229
2.3.1.	Le prosélytisme compétitif.....	230
2.3.2.	Entre engagement sportif et recherche d'union (1929-1932) .....	234
2.3.3.	Les causes d'une disparition progressive (1932-1935).....	239
2.4.	Développement du sport dans les mouvements de jeunesse de l'Est.....	246
2.4.1.	Un contexte singulier .....	246
2.4.2.	L'imprégnation du sionisme et des idées politiques .....	249
3.	CORPS, NATURE ET SPORT DANS LE SCOUTISME DES ÉCLAIREURS ISRAELITES DE FRANCE .....	252
3.1.	Naissance d'un scoutisme juif.....	252
3.1.1.	Pluralisme, mixité et franco-judaïsme.....	252
3.1.2.	De nouveaux creusets de judéité.....	257
3.1.3.	Nature, plein-air et judaïsme .....	260
3.2.	Le corps au centre du projet éducatif .....	263
3.2.1.	La nature : un lieu de formation corporelle.....	263
3.2.2.	L'hygiénisme au cœur des préoccupations .....	266
3.2.3.	Les camps de formation EIF .....	269
3.3.	Les pratiques physiques et sportives comme modèle éducatif.....	272
3.3.1.	Le culte de l'action.....	272
3.3.2.	Compétitions sportives.....	276
3.3.3.	L'alternative au sport compétitif.....	278
3.3.4.	Les modèles pédagogiques.....	280
3.3.5.	Les « Routiers » .....	285
3.4.	Se préparer au pire .....	289
3.4.1.	L'apologie du corps fort pour être utile .....	289
3.4.2.	Vers une formation plus martiale.....	291
	CONCLUSION.....	293

<b>CHAPITRE 4 – LE MOUVEMENT MACCABI FRANÇAIS.....</b>	<b>295</b>
INTRODUCTION.....	295
1. LE SPORTING CLUB MACCABI DE PARIS (1927 – 1932) .....	297
1.1. Création et développement d’un mouvement ambitieux .....	297
1.1.1. Un club créé par des Juifs immigrés .....	297
1.1.2. Structuration du club .....	299
1.1.3. L’activisme de Maurice Levinson.....	302
1.1.4. Un club communautaire ashkénaze.....	304
1.2. Un club communautaire dynamique .....	307
1.2.1. Diffusion du sport dans les milieux juifs .....	307
1.2.2. Les premières relations internationales.....	311
1.2.3. La rencontre manquée avec la Maccabiade de 1932.....	314
1.2.4. Vers un sionisme « <i>philanthropique</i> » .....	317
2. LE MACCABI FRANCE .....	320
2.1. Création de clubs Maccabis en province.....	320
2.1.1. Le déploiement dans l’Est de la France .....	320
2.1.2. Le Sud de la France en retrait .....	324
2.2. Le Maccabi France : un organe de centralisation ?.....	325
3. D’UNE MACCABI A UNE AUTRE .....	327
3.1. Développer le sport et le sionisme .....	327
3.1.1. Le décès de Maurice Levinson.....	327
3.1.2. Le dynamisme des relations internationales .....	330
3.1.3. Propagation du sionisme .....	334
3.2. La seconde Maccabiade de 1935 : un tremplin sioniste et sportif .....	335
3.2.1. Préparation à l’événement.....	335
3.2.2. Les performances de la délégation française .....	338
3.2.3. La seconde Maccabiade : un outil de promotion du sionisme .....	342
3.3. L’héritage de la Maccabiade (1935-1938) .....	345
3.3.1. Retombées sportives.....	345
3.3.2. Retombées culturelles .....	348
3.4. Face à la montée des périls (1938-1940).....	352
3.4.1. Des dirigeants encore très actifs.....	352
3.4.2. Préparation de la troisième Maccabiade .....	354
4. LE MACCABI AU FEMININ.....	356
4.1. L’hégémonie masculine (1924-1935) .....	356
4.1.1. Le poids des traditions .....	356
4.1.2. Un statut en redéfinition.....	357
4.2. Les conquêtes des sportives (1935-1939) .....	361
4.2.1. Le rôle décisif du basket-ball .....	361
4.2.2. Une offre sportive élargie.....	363
CONCLUSION.....	364
<b>CHAPITRE 5 – LE MONDE SPORTIF JUIF DANS L’ENTRE-DEUX-GUERRES.....</b>	<b>367</b>
INTRODUCTION.....	367
1. UN TISSU ASSOCIATIF SPORTIF COMPLEXE .....	369
1.1. Une pluralité de petites structures associatives communautaires .....	369
1.1.1. Un espace fidèle à la nébuleuse des communautés juives .....	369
1.1.2. Paris, centre névralgique .....	370

1.2.	Les clubs sportifs de gauche .....	373
1.2.1.	Le YASC.....	373
1.2.2.	Une vision communiste du sport.....	377
1.2.3.	Le CPS 10 <sup>ème</sup> .....	380
1.2.4.	L'Étoile juive .....	384
1.3.	De multiples tentatives d'unions.....	386
1.3.1.	Microcosme et entre-soi.....	386
1.3.2.	Une fédération de jeunesse.....	387
1.3.3.	Former un « nouvel homme juif ».....	390
1.3.4.	L'impossible unité ? .....	393
1.3.5.	Accords et désaccords : l'exemple d'une manifestation sportive .....	397
2.	LES JUIFS FACE A LA MONTEE DU PERIL NAZI .....	400
2.1.	Combattre le nazisme .....	400
2.1.1.	Les Juifs ont-ils été apathiques ?.....	400
2.1.2.	Une faible mobilisation contre les Jeux olympiques de Berlin.....	401
2.1.3.	Création de groupes d'auto-défense à Paris .....	405
2.1.4.	La préparation au combat à l'Est .....	411
2.2.	Les clubs sportifs juifs de gauche contre le nazisme .....	412
2.2.1.	Ancrage politique des mouvements .....	412
2.2.2.	Le sport au service de la lutte.....	414
	CONCLUSION.....	416
	CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE .....	418
	<b>PARTIE 3 – SAUVETAGE, RESISTANCE ET RELEVEMENT : LES CORPS FACE A AUX MECANISMES DE LA PERSECUTION.....</b>	<b>419</b>
	INTRODUCTION.....	419
	<b>CHAPITRE 6 – CLANDESTINITE, SAUVETAGE ET RESISTANCE : PLACE ET FONCTIONS DES ACTIVITES CORPORELLES PENDANT L'OCCUPATION (1940-1944) .....</b>	<b>421</b>
	INTRODUCTION.....	421
1.	VERS L'ANEANTISSEMENT PHYSIQUE DES JUIFS .....	422
1.1.	L'escalade antisémite .....	422
1.1.1.	Mise en place de la législation antijuive .....	422
1.1.2.	Des restrictions à l'enfermement .....	425
1.1.3.	La « solution finale ».....	428
1.2.	L'organisation des communautés juives de France .....	430
1.2.1.	Fuite, restrictions ou enfermement : sur la voie de l'éparpillement.....	430
1.2.2.	Une communauté déjà morcelée qui ne parvient pas à s'unir.....	432
1.2.3.	L'Union générale des Israélites de France .....	434
2.	ANEANTISSEMENT DES CORPS .....	436
2.1.	L'affaiblissement des corps dans les camps français.....	436
2.1.1.	Des conditions de détentions atroces .....	436
2.1.2.	Une souffrance physique entretenue par les gardes .....	439
2.1.3.	Évolution de la perception du corps chez les Juifs .....	440
2.2.	Corporéité juive et supériorité aryenne .....	442
2.2.1.	Des propos antisémites débridés .....	442
2.2.2.	Stigmatiser les Juifs par leur aspect physique.....	445
2.2.3.	Reconnaître physiquement les Juifs .....	448
2.2.4.	Prouver l'inégalité des races par le sport .....	451

2.2.5.	Des Juifs voleurs et profiteurs.....	457
3.	LE SPORT ET LES SPORTIFS JUIFS SOUS VICHY .....	460
3.1.	L'organisation du sport .....	460
3.2.	Clubs sportifs juifs : de la survie à la disparition .....	463
3.2.1.	Les Maccabis cessent leurs activités .....	463
3.2.2.	Le CPS 10 <sup>ème</sup> : entre actions sportives et lutte communiste.....	466
3.3.	Les sportifs juifs sous Vichy : des parcours ambivalents et singuliers .....	469
3.3.1.	Alfred Nakache : de la protection à la déportation .....	469
3.3.2.	Charles Herzowitch : de la fuite à la protection.....	475
3.3.3.	Georges Jaïs : les avantages du sportif.....	480
3.3.4.	Être juif et sportif sous l'Occupation .....	483
4.	RETOUR A LA TERRE, ENDURCISSEMENT DES CORPS ET PREPARATION PHYSIQUE : LES EIF S'ORGANISENT POUR FAIRE FACE AU DANGER .....	486
4.1.	Réorganiser le mouvement.....	486
4.1.1.	La drôle de guerre .....	486
4.1.2.	Réorganisation et reprise du scoutisme.....	488
4.1.3.	Maintenir les activités malgré l'Occupation .....	491
4.2.	Virilité et sociabilités refuges.....	493
4.2.1.	Place du corps dans la formation des cadres .....	493
4.2.2.	Construction de nouvelles sociabilités .....	496
4.2.3.	Préparer de futurs combattants : les Routiers.....	505
4.2.4.	Georges Loinger et la préparation physique des EIF .....	509
4.2.5.	Rôle des femmes juives.....	512
4.3.	Dissolution du mouvement : continuer le scoutisme malgré tout .....	516
5.	SAUVER LES ENFANTS JUIFS.....	518
5.1.	Mise en place d'un réseau de sauvetage .....	518
5.1.1.	Les maisons d'enfants des EIF.....	518
5.1.2.	L'Œuvre de secours aux enfants .....	520
5.2.	Les activités corporelles au service du sauvetage.....	523
5.2.1.	Des activités physiques pour la santé.....	523
5.2.2.	Du sport pour sauvegarder les âmes d'enfants.....	529
5.2.3.	Le sport comme diversion.....	533
6.	PREPARATION PHYSIQUE ET LUTTE SOCIALE : LA RESISTANCE JUIVE.....	537
6.1.	La Résistance juive .....	537
6.1.1.	Cadre d'analyse des réseaux de Résistance .....	537
6.1.2.	Un réseau d'organisations complémentaires.....	539
6.1.3.	Préparation physique et militaire .....	542
6.2.	La lutte physique de la Sixième – EIF .....	547
6.2.1.	L'entrée dans la Résistance.....	547
6.2.2.	Préparation à la lutte armée : création du maquis EIF .....	549
6.2.3.	L'entraînement militaire.....	552
	CONCLUSION.....	557

## CHAPITRE 7 – SE RECONSTRUIRE APRES L’HORREUR : « POUR LE SPORT ET DANS LA JOIE » (1944-1948)..... 559

INTRODUCTION.....	559
1. FIN DE L’OCCUPATION ET RECONSTRUCTION .....	561
1.1. Recommencer à vivre.....	561
1.1.1. Retour de l’ordre républicain et rétablissement de l’état de droit.....	561
1.1.2. Les Juifs de France au moment de la Libération.....	562
1.1.3. Une communauté juive ?.....	566
1.1.4. La pratique religieuse : entre déclin et renouveau .....	569
1.2. La reconstruction matérielle et physique .....	572
1.2.1. Le recours à l’aide extérieure.....	572
1.2.2. Détresse physique.....	574
1.2.3. Évolution de la vision du « corps juif » .....	579
2. LA RENAISSANCE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES JUIVES .....	585
2.1. Les associations sportives communistes.....	585
2.1.1. Le CPS 10 <sup>ème</sup> .....	585
2.1.1. Le YASC.....	588
2.2. Renaissance du mouvement Maccabi .....	592
2.2.1. Sporting Club Maccabi de Paris.....	592
2.2.2. Une modeste reprise des activités sportives.....	596
2.2.3. Le mouvement Maccabi en France .....	600
2.2.4. Sionisme et Maccabiades .....	603
2.3. Naissance de nouvelles petites associations sportives .....	606
3. LA RECONSTRUCTION PHYSIQUE DES ENFANTS JUIFS .....	609
3.1. L’enfance : une priorité.....	609
3.1.1. Une volonté nationale .....	609
3.1.2. La spécificité des enfants juifs .....	611
3.1.3. Les « Enfants de Buchenwald ».....	613
3.1.4. Le rôle prépondérant de l’OSE .....	614
3.2. Normaliser les corps et les attitudes.....	617
3.2.1. La gymnastique corrective .....	617
3.2.2. La spécificité des jeunes de Buchenwald.....	624
3.3. « Sport et Joie » : un sport éducatif, un sport de l’enfant.....	629
3.3.1. Formation de moniteurs et monitrices d’éducation physique .....	629
3.3.2. Éduquer les enfants par le sport .....	633
3.3.3. L’Auberge de Gournay-sur-Marne .....	639
3.4. Sport et Joie : un club communautaire et populaire.....	644
3.4.1. Des activités corporelles pour la santé.....	644
3.4.2. Les compétitions sportives.....	645
4. LES EIF ET L’ORT : DU SPORT POUR SE RELEVER .....	650
4.1. Éducation physique et sport éducatif à l’ORT .....	650
4.1.1. L’ORT après la guerre .....	650
4.1.2. Éducation physique et santé corporelle.....	653
4.1.3. Des clubs sportifs pour le plaisir.....	656
4.2. Reprise des activités physiques chez les EIF .....	658
4.2.1. Compter les morts et se relever.....	658
4.2.2. Des volontés freinées par le manque de moyens .....	663
4.2.3. La bascule de l’été 1945.....	666

5. LES COLONIES DE VACANCES JUIVES.....	671
5.1. Au service du relèvement de la France et des communautés juives .....	671
5.1.1. Un héritage du début du XX <sup>e</sup> siècle .....	671
5.1.2. Les colonies de vacances juives à la Libération.....	674
5.2. Pratiques corporelles, pratiques de plein air .....	679
5.2.1. Régénérer les corps dans une ambiance chaleureuse : les colonies de l’OSE .....	679
5.2.2. Analyse d’une source d’archive rare : les films des colonies de l’ORT .....	683
CONCLUSION.....	687
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE .....	689
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>691</b>
IDENTITES ET SOCIABILITES DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE JUIFS.....	692
LE SPORT, LES ACTIVITES CORPORELLES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES : D’UNE EMULATION EDUCATIVE OPTIMISTE AU SAUVETAGE D’UNE GENERATION SACRIFIEE .....	697
DESTRUCTION DES PREJUGES ET RESISTANCES A LA DESTRUCTION : LES ACTIVITES PHYSIQUES CONTRE L’ANTISEMITISME .....	699
<b>GLOSSAIRE HEBRAÏQUE .....</b>	<b>703</b>
<b>INDEX .....</b>	<b>705</b>
<b>TABLE DES FIGURES.....</b>	<b>709</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX .....</b>	<b>711</b>

## Index des sigles

---

AJ	Armée juive
ASIS	Association sportive israélite de Strasbourg
ASJ	Association sportive juive
ASSP	Association sportive sépharadite de Paris (parfois Association sioniste sépharadite de Paris)
BSN	Brevet sportif national
BSP	Brevet sportif populaire
CAR	Centre d'accueil des réfugiés
CBIP	Comité de bienfaisance israélite de Paris
CCE	Commission centrale de l'enfance
CCSJ	Comité des clubs sportifs contre l'organisation des Jeux olympiques à Berlin
CDV	Centre de documentation et de vigilance
CEJJ	Comité d'entente des associations de jeunesses juives
CEPI	Camp école préparatoire israélite
CFMN	Corps franc de la Montagne noire
CGD	Comité général de défense des Juifs
CGEGS	Commissariat général à l'éducation générale et aux sports
CGQJ	Commissariat général aux Questions juives
CJJJ	Club juif de jiu-jitsu
CNO	Comité national olympique
CNS	Comité national des sports
CP	Chef de patrouille
CPS 10 <sup>ème</sup>	Club populaire sportif du 10 <sup>ème</sup> arrondissement
CRIF	Conseil représentatif des institutions juives de France
CS	Club sportif
DGJS	Direction générale de la jeunesse et des sports
EGS	Éducation générale et sportive
EIF	Éclaireurs israélites de France
ENEP	École normale d'éducation physique
FFA	Fédération française d'athlétisme
FFB	Fédération française de boxe
FFE	Fédération française des éclaireurs

FFFA	Fédération française de football association
FFI	Forces françaises de l'intérieur
FFN	Fédération française de natation
FJJSP	Fédération de la jeunesse juive sioniste et propalestinienne
FSF	Fédération sioniste de France
FSFI	Fédération sportive féminine internationale
FSGT	Fédération sportive et gymnique du travail
FSJF	Fédération des sociétés juives de France
FST	Fédération sportive du travail
FTP-MOI	Francs-tireurs partisans – Main d'œuvre immigrée
KKL	Keren kayemet leIsraël
LFEP	Ligue française d'éducation physique
LICA	Ligue internationale contre l'antisémitisme
MF	Main forte
MJS	Mouvement de jeunesse sioniste
MOI	Main d'œuvre immigrée
MWU	Maccabi world union
OJC	Organisation juive de combat
OPEJ	Œuvre de protection des enfants juifs
ORT	Organisation reconstruction travail
OSE	Œuvre de secours aux enfants
SF	Scoutisme français
SSJ	Service social des jeunes
TSF	Télégraphie sans fils
UGIF	Union générale de Israélites de France
UJI	Union des jeunes filles israélites
UJJ	Union de la jeunesse juive
UJRE	Union des Juifs pour la résistance et l'entraide
URJ	Union de la résistance juive
USSGT	Union des sociétés sportives et gymniques du travail
UST	Union du sport travailliste
UUJJ	Union universelle de la jeunesse juive
YASC	Yiddische arbeiter sporting club
YMCA	Young men's christian association

# Introduction générale

---

Plus que n'importe quel autre peuple, Israël a besoin du sport ; pour lui, l'exercice physique est vital, car deux mille ans de vie dans les ghettos, deux millénaires de privation de tout ce qui s'appelle travail du muscle ont fait des Juifs, dans leur immense majorité, des êtres faibles, maladifs. Le sport devrait être, chez nous, plus à l'honneur que partout ailleurs, mais encore faut-il qu'on comprenne sa vraie signification<sup>1</sup>.

Ces mots que Félix Allouche rédige pour le journal *Le Réveil juif* en 1930, font écho à une double préoccupation de son lectorat : la nécessité sanitaire pour les Juifs de se réapproprier leur santé physique et leur corps, la nécessité pragmatique de s'approprier ce produit de la modernité qu'est le sport. Le premier vingtième siècle marque ainsi l'entrée d'un nouvel objet dans la pensée juive. Le sport s'envisage comme un outil presque révolutionnaire, pouvant être mis au service des communautés juives de France. Ainsi, l'essor des pratiques physique, sportives, de plein air, n'observe pas un développement spontané, purement ludique ou désintéressé, mais bien une structuration pensée, explicitée, institutionnalisée, et dotée de finalités plurielles. En effet, quand Félix Allouche évoque la « vraie signification » du sport, il laisse entrevoir une réflexion profonde, qui dépasse le plan sanitaire et musculaire. La « mise à l'honneur », la quête de vitalité, qu'il appelle de ses vœux, est embrassée par des leaders juifs, et des milliers d'anonymes, qui voient le sport prendre une place dans leur réalité quotidienne et leurs ambitions.

Cette étude porte sur la naissance et le développement du sport juif en France, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la création de l'État d'Israël (1948). Elle entend mettre en lumière les éléments contextuels permettant d'identifier et de comprendre l'émergence d'un mouvement sportif juif, tout en analysant le sens et les fonctions que les communautés juives attribuent aux activités corporelles.

---

<sup>1</sup> Félix Allouche, « Notre opinion, les Juifs et le sport », *Le Réveil juif*, 20 juin 1930, p. 1.

# 1. Délimitation des objets de recherche

## 1.1. Les « Juifs », des communautés aux identités éclatées

Entreprendre un tel projet passe par une réflexion, d'apparence anodine mais fondamentale : qu'est-ce qu'un Juif ? La question, ainsi posée, peut paraître superflue autant que provoquante. Il n'en est rien car, comme toute tentative de définition, elle provoque inclusion et exclusion. Selon André Kaspi, elle « *n'a rien d'incongru. Il est naturel qu'on la pose, ne fût-ce que pour savoir de qui l'on parle dès qu'on aborde l'histoire des Juifs*<sup>2</sup> ». En réalité, il n'existe aujourd'hui aucune unanimité chez les historiens quant à la définition du terme de « Juif », même si des constantes se dégagent. L'utilisation de la majuscule au mot *juif/Juif* est elle-même encore discutée et tous les historiens n'opèrent pas les mêmes choix<sup>3</sup>. Les confusions sont encore plus importantes en dehors du travail historique : « *On parle indifféremment des Juifs, des israélites, voire des Hébreux. C'est une erreur*<sup>4</sup> ». Pour les rabbins orthodoxes, est Juif tout enfant dont la mère est juive ou toute personne qui s'est convertie au judaïsme. Effectivement, au regard de la Loi juive (la *Halakha*), l'identité juive ne peut se transmettre que par la mère ou par conversion<sup>5</sup>. Pour autant, les Juifs réformés admettent que les enfants élevés selon les traditions juives et qui se sentent Juifs le sont, même s'ils ne sont pas nés d'une mère juive<sup>6</sup>. La question « qui est Juif ? » devient alors d'autant plus complexe. Sa réponse porte en réalité les marques du temps ; et la polysémie du mot tient aux événements qui ont marqué l'histoire des Juifs.

Évidemment, l'origine de tous les juifs est commune, mais parler d'identité ethnique, c'est vouloir dire identité résultant des lieux, du climat, de l'atmosphère. Or on ne pourrait trouver cette identité dans les différents groupements juifs épars dans le monde. Je me trouvais, il y a quelque temps, à Tunis : j'y ai observé les juifs de cette

---

<sup>2</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1991], Paris, Seuil, 1997, p. 53.

<sup>3</sup> Les choix d'utiliser la majuscule ou la minuscule au substantif *juif* se défendent. Dominique Schnapper choisit par exemple la minuscule pour son « *absence d'emphase* », tandis que Michel Winock l'adopte « *comme on écrit "catholique", "chrétien" ou "musulman"* ». En revanche, Renée Poznanski préfère la majuscule pour, dit-elle, sa signification idéologique : « *C'est leur conférer le rang de peuple par le jeu d'une règle grammaticale qui prescrit la minuscule aux religions et réserve la majuscule aux nations* ». Voir sur ces points : Dominique SCHNAPPER, *Juifs et israélites*, Paris, Gallimard, 1980, p. 34 ; Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1994], Paris, CNRS, 2018, p. 12-13 ; Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, p. 8-9.

L'appartenance juive ne se réduisant pas strictement à un fait confessionnel, nous faisons le choix d'utiliser la majuscule, afin de conférer au mot Juif une dimension ethnique et culturelle, en conformité avec la convention orthographique en vigueur. Dans les citations, nous avons conservé le choix des auteurs.

<sup>4</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, *op. cit.*, p. 53.

<sup>5</sup> Talmud Kiddoushin, 3 : 12.

<sup>6</sup> Quentin LUDWIG, *Le judaïsme : Histoire, fondements et pratiques de la religion juive*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2004], Paris, Eyrolles, 2017, p. 128.

ville. Il serait déraisonnable de vouloir trouver une ressemblance quelconque entre eux et les israélites d'Angleterre ou d'Amérique. Le seul lien qui nous unit les uns aux autres, en tous pays et sous toutes les latitudes, c'est notre commune croyance religieuse<sup>7</sup>.

Ces mots, écrits en 1913 par Jacob Schiff, un philosophe et philanthrope juif américain, mettent en évidence ses réflexions personnelles sur la judaïcité et sur les liens qui unissent les Juifs du monde entier. Compte tenu des différences culturelles qui peuvent être identifiées dans les communautés juives en fonction de l'implantation géographique, l'auteur rejette l'idée d'une ethnie juive. Pour Jacob Schiff, c'est le rapport à la foi et aux croyances dans la religion qui unit l'ensemble des Juifs. Dès lors, peuvent-ils être définis uniquement par la religion ? À cette question, aujourd'hui, nous ne pouvons répondre que négativement. La Shoah, processus d'extermination systématique des Juifs par l'Allemagne nazie, a profondément modifié les questionnements sur l'identité juive. Nombreux sont ceux qui ont été pourchassés et tués non parce qu'ils avaient une croyance religieuse, mais parce qu'ils étaient désignés comme individus appartenant à la « race juive »<sup>8</sup>. Dès lors, doit-on parler de peuple Juif ? De nation juive ? D'ethnie juive ? De communauté juive ? De culture juive ? Ces questionnements n'ont cessé d'alimenter les débats et discussions parmi les Juifs et les historiens<sup>9</sup>.

L'existentialiste Jean-Paul Sartre s'est intéressé aux éléments qui caractérisent l'identité juive après la Seconde Guerre mondiale. Dans son ouvrage philosophique *Réflexions sur la question juive* publié en 1946, il soutient que ce qui lie les Juifs n'est ni une religion, ni un territoire, mais le regard d'autrui. Considérant que l'homme ne peut se définir qu'en situation, il réfute notamment les thèses raciales : « *faute de déterminer le Juif par sa race, le définirons-nous par sa religion ou par une communauté nationale strictement israélite ? Ici la question se*

---

<sup>7</sup> Jacob Schiff, « Nouvelles diverses », *L'Univers israélite*, 18 juillet 1913, p. 450.

<sup>8</sup> En juillet 2018, l'Assemblée nationale vote à l'unanimité la suppression du terme *race* du 1<sup>er</sup> article de la Constitution. L'utilisation du mot est discutée en France du Moyen-Âge jusqu'aux travaux en « science de la race » du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle ; et son utilisation continue de faire débat dans l'espace public mais aussi sein des communautés scientifiques. Dans notre recherche, nous utilisons les termes de « race » et de « race juive » (même s'ils sont un non-sens biologique) car ils s'inscrivent dans des contextes historiques particuliers. Nous souscrivons à l'idée d'une histoire épistémologique et politique de la race, telle qu'elle est définie par Claude-Olivier Doron, en partant du principe qu'il faut nécessairement replacer la variété des usages de la race dans leur contexte pour pouvoir déterminer les stratégies de son utilisation et le sens qui lui est conféré. Voir : Claude-Olivier DORON, « Histoire épistémologique et histoire politique de la race », *Archives de Philosophie*, vol. 81, n° 3, 2018, p. 477-499 ; sur les réflexions épistémologiques, voir également : Anon., « Sans distinction de... race », *Mots*, n° 33, 1992 ; Jean-Frédéric SCHAUB, « Temps et race », *Archives de Philosophie*, vol. 81, n° 3, 2018, p. 455-475 ; Magali BESSONE, « Les contextes de la race : une question normative », *Archives de Philosophie*, vol. 81, n° 3, 2018, p. 501-521.

<sup>9</sup> De 1957 à 2000, des intellectuels juifs organisent une succession de colloques au sein desquels la question de l'identité juive est au cœur des débats. Voir sur ce point : Perrine SIMON-NAHUM, « “Penser le judaïsme” : retour sur les Colloques des intellectuels juifs de langue française (1957-2000) », *Archives Juives*, vol. 38, n° 1, 2005, p. 79-106.

*compliquée*<sup>10</sup> ». Jean-Paul Sartre estime que la religion n'est qu'un moyen symbolique qui les unit, et que ce lien religieux se renforce lors de la diaspora pour prendre une valeur nationale. De même, il rejette l'idée que les Juifs puissent se définir en tant que communauté historique, car vingt siècles de dispersions ont engendré une désagrégation des traditions communes. Selon lui, c'est finalement le rejet et l'antisémitisme qui unissent les Juifs : « *Le Juif est un homme que les autres hommes tiennent pour Juif : voilà la vérité simple d'où il faut partir*<sup>11</sup> ». Cette idée selon laquelle le Juif n'existe qu'à travers les yeux des autres est, selon Laura Hobson Faure, une « *conception restrictive de l'identité juive*<sup>12</sup> » et elle a été rapidement réfutée<sup>13</sup>. Finalement, sur l'identité juive, « *le débat peut être long, sinon interminable, d'autant plus que les Juifs eux-mêmes ne s'accordent pas sur une seule et même définition*<sup>14</sup> ». En effet, après la création de l'État d'Israël en 1948, de nombreuses discussions pour savoir « qui est Juif » sont menées, sans réellement aboutir à un consensus<sup>15</sup>.

Au vu de cet ensemble d'éléments, et dans l'optique de circonscrire le périmètre de notre recherche, nous nous appuyerons sur une définition non restrictive des Juifs proposée par l'historien Michel Winock en 2004 : « *Ce sont les Français (ou les étrangers, à une certaine époque, vivant en France) qui se désignent eux-mêmes comme juifs (par la religion, ou la culture, ou l'ascendance) ou que les autres ont défini comme juifs quand ils se sont mêlés de les identifier (Vichy, 1940, 1941)*<sup>16</sup> ». Cette définition a pour spécificité de considérer tous les Juifs de France, et ce sans distinction d'âge, de sexe, de culture, d'origine, de nationalité ou de descendance. Elle permet d'intégrer dans notre étude tous ceux qui se définissent comme Juifs sans pour autant pratiquer le culte. Elle ne résout par contre ni la question de « l'identité juive » ni celle de l'existence d'éventuelles « communautés juives ». Concernant l'identité juive, les historiens s'accordent sur sa conception évolutive, inscrite dans une temporalité et dans des contextes singuliers. Comme l'ont récemment affirmé Leora Auslander et Sylvie Steinberg, « *le judaïsme est, bien sûr, une religion, mais il n'est pas qu'une religion. [...] Les juifs ne cessent*

---

<sup>10</sup> Jean-Paul SARTRE, *Réflexions sur la question juive*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1946], Paris, Gallimard, 1954, p. 69.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>12</sup> Laura HOBSON FAURE, « Des enfants comme les autres ? Écrire l'histoire des enfants juifs en France à l'époque contemporaine. Introduction », *Archives Juives*, vol. 52, n° 2, 2019, p. 6.

<sup>13</sup> Ne serait-ce que dans les réflexions menées dans les écoles juives après la guerre ou dans les ouvrages de Hanna Arendt : Hannah ARENDT, *Sur l'antisémitisme : les origines du totalitarisme*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1951], Paris, Points, 2002 ; Johanna LEHR, *La Thora dans la cité. L'émergence d'un nouveau judaïsme religieux après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Le Bord de l'eau, 2013.

<sup>14</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, *op. cit.*, p. 54.

<sup>15</sup> Sébastien TANK-STORPER, « "Qui est Juif ?" : loi du retour, conversions et définitions juridiques de l'identité juive en Israël », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 1, n° 177, 2017, p. 31-50.

<sup>16</sup> Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 8.

depuis des siècles de débattre sur leur identité, et ils ont produit quantité d'ouvrages de fiction, de méditation ou d'humour sur cette question<sup>17</sup> ». Régine Azria soutient que « faute de territoire et de pouvoir central, les juifs ont construit leur identité collective autour de quelques notions simples, véritables piliers d'une culture spécifique issue de la diaspora<sup>18</sup> ». En prenant appui sur ces derniers, il sera possible de repérer les conséquences sur les activités corporelles, d'identifier d'éventuels freins, ou au contraire des accélérateurs, dynamisant à certaines périodes le développement des pratiques.

Pour autant, cela ne saurait suffire. La question de l'identité juive pose en effet de multiples problèmes qu'il s'agit de ne pas occulter. L'historien David Weinberg met en lumière les différents points de vue adoptés par les Juifs sur leur identité :

La question de savoir ce qui, au juste, constitue l'identité juive, a toujours embarrassé les Juifs. Certains ont défini la judéité comme une communauté spirituelle dont les seuls liens seraient les articles de foi du judaïsme. D'autres ont vu dans les Juifs une nation dispersée parmi les autres nations et perpétuellement en quête de sa patrie. D'autres ont évoqué une civilisation fondée sur une histoire et une culture commune. D'autres encore ont nié l'existence d'une identité juive séparée, alléguant que la notion de « Juif » est une construction artificielle imposée à un groupe hétérogène par des circonstances historiques, et perpétuée par une illusion volontaire et la défense contre les attaques antisémites<sup>19</sup>.

Dans ce cadre, notre recherche vise à déterminer la conception qu'ont les Juifs de leur propre identité en fonction de leurs groupes d'appartenance, de leurs idéaux, de leurs cultures, de leurs éducations, etc., de manière à identifier les processus d'investissement et de représentations des sports. Plus concrètement, elle entend saisir les modalités d'appropriation, de diffusion et de pratique du sport par et dans les communautés juives ainsi que la contribution de ce sport au processus identitaire. Le concept de communauté a été beaucoup utilisé (et continue de l'être) en sciences sociales pour étudier l'organisation interne de groupes. Ferdinand Tönnies oppose communauté et société<sup>20</sup>. Dans les recherches portant sur le sport, ce concept nourrit actuellement des travaux variés portant sur des groupes considérés comme

---

<sup>17</sup> Leora AUSLANDER et Sylvie STEINBERG, « Éditorial », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 44, 2016, p. 7.

<sup>18</sup> Régine AZRIA, « L'identité juive au miroir de l'histoire », dans Nicolas Journet, *La culture*, Auxerre, Sciences Humaines, 2002, p. 241.

<sup>19</sup> David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, Micheline Pouteau (trad.), Paris, Calmann-Lévy, 1974, p. 63.

<sup>20</sup> *Gemeinschaft und Gesellschaft* dans sa version originale : Ferdinand TÖNNIES, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1887], Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

apparemment homogènes<sup>21</sup>. La « communauté juive »<sup>22</sup>, au singulier, n'est pas actuellement le terme usité pour s'intéresser à l'histoire des Juifs de France. C'est un « *mot piège*<sup>23</sup> », potentiellement néfaste, car son utilisation « *renvoie, par ailleurs, à des représentations communes très souvent erronées, voire fantasmées, de la réalité sociale*<sup>24</sup> ». Il existe en effet un trop grand nombre de nationalités, de cultures, d'opinions politiques, d'origines ou de modalités de pratiques du culte pour justifier l'emploi du groupe nominal « communauté juive ». Entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Première Guerre mondiale, si Paula Hyman considère que l'ensemble de la population juive est « *relativement homogène tant du point de vue social qu'ethnique et idéologique*<sup>25</sup> », il existe pourtant soixante-quatorze communautés juives régionales différentes en France et en Algérie<sup>26</sup>. Le nombre augmente très sensiblement dans l'entre-deux-guerres, où la diversité s'accroît parmi les Juifs de France. Les historiens s'accordent sur l'existence d'au moins trois grands groupes, eux-mêmes divisibles en une multitude de sous-groupes. Le premier est constitué de « *juifs installés en France depuis des générations*<sup>27</sup> », citoyens par leur naissance et dont l'assimilation à la nation française s'est faite, grâce notamment à leur éducation ; le second comprend les « *jeunes juifs dont les parents avaient immigré en France*<sup>28</sup> », qui tentent de s'assimiler pendant l'entre-deux-guerres en reprenant les codes de leurs aînés ; enfin, le troisième est composé des « *juifs récemment immigrés*<sup>29</sup> », souvent jeunes, venus avec ou sans leurs parents, qui ont fui les persécutions et qui, une fois en France, ne souhaitent pas s'assimiler mais au contraire revendiquer politiquement et culturellement leur(s) particularisme(s). Face à cette hétérogénéité manifeste,

---

<sup>21</sup> Voir par exemple : Sylvain FERREZ et Kirsten BEUKENKAMP, « Le “sport homosexuel” : une pratique communautaire ou contre-communautaire ? », *Movement & Sport Sciences*, vol. 68, n° 3, 2009, p. 39-50 ; William GASPARI, « Le sport entre communauté et communautarisme », *Diversité*, n° 150, 2007, p. 77-83 ; William GASPARI et Pierre WEISS, « La construction du regroupement sportif “communautaire” : l'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 69, 2008, p. 73-99.

<sup>22</sup> D'après Claude Jacquier, « *répondre à cette question “Qu'est-ce qu'une communauté ?”, au singulier de surcroît, est sans doute une tâche impossible tant sont multiples les disciplines qui ont fait référence à cette notion et nombreuses les définitions et surtout les connotations qui lui ont été associées* ». Claude JACQUIER, « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », *Vie sociale*, vol. 2, n° 2, 2011, p. 33.

<sup>23</sup> Rita HERMON-BELOT, « La communauté, mot-piège ? Après les attentats de Montauban et de Toulouse (France, mars 2012) », *Archives de sciences sociales des religions [En ligne]*, 27 avril 2012.

<sup>24</sup> Lucine ENDELSTEIN, « Religion et communautés juives : pour une approche spatiale de la diversité communautaire », *L'Information géographique*, vol. 80, n° 1, 2016, p. 14.

<sup>25</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy : l'évolution de la communauté juive en France 1906-1939*, Sabine Boulongne (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. (en anglais) : 1979], Paris, Fayard, 1985, p. 48.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>27</sup> Danielle DELMAIRE, « Les mouvements de jeunesse juifs en France face aux totalitarismes dans les années Trente », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 73, n° 191, 1987, p. 286.

<sup>28</sup> *Id.*

<sup>29</sup> *Id.*

« la “communauté” juive n’était guère alors qu’une fiction<sup>30</sup> », rappelle Renée Poznanski, qui considère qu’on appelle « *improprement la communauté juive en France dans l’entre-deux-guerres*<sup>31</sup> ». L’auteure évoque une « *mosaïque d’identités sociales, politiques et nationales*<sup>32</sup> », dont les destins individuels sont d’une variété extrême ; et distingue les « *israélites* » des « *Juifs étrangers*<sup>33</sup> ». Ce terme d’« *israélite* » a été choisi par les dirigeants religieux avant-même la Révolution française<sup>34</sup>. Il est censé être plus noble, souligne l’assimilation des Juifs à la France<sup>35</sup> et leur permet de se soustraire du mot « *Juif* », mal connoté et au trop lourd passé<sup>36</sup>. L’utilisation d’« *israélite* » sous-entend leur attachement et leur dévouement à la France ainsi que leur intégration à la nation.

Par cette utilisation différenciée du pluriel et du singulier, nous souhaitons aussi nous soustraire de la notion de « *communautarisme* », aujourd’hui trop souvent associée à celle de *communauté*<sup>37</sup>. La différenciation nous semble donc d’autant plus importante que les controverses sur l’utilisation des termes « *communauté* » et « *communautarisme* » ont imprégné le modèle politique français depuis les années 1980<sup>38</sup>, laissant paraître le « *défi pour la pensée républicaine*<sup>39</sup> » que cela représente ; d’autant que les Juifs français ont été accusés très récemment d’un prétendu *communautarisme*<sup>40</sup>.

Quelques précisions supplémentaires nous semblent utiles pour mieux envisager les différences socio-culturelles entre les membres des communautés juives de France. Dans le judaïsme les distinctions habituellement opérées s’effectuent sur la base des origines géographiques des deux groupes en diaspora<sup>41</sup> : les ashkénazes, originaires d’Europe centrale

---

<sup>30</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>31</sup> Renée POZNANSKI, « Introduction : un journaliste à Paris sous l’Occupation », dans Jacques Biélinky, *Un journaliste juif à Paris sous l’Occupation : journal 1940-1942*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1992], Paris, Cerf, 2011, p. 14.

<sup>32</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 22.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 22-36.

<sup>34</sup> Sur ce sujet, voir : Simon SCHWARZFUCHS, *Du juif à l’israélite : histoire d’une mutation, 1770-1870*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>35</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l’Occupation*, *op. cit.*, p. 53.

<sup>36</sup> Simon SCHWARZFUCHS, *Du juif à l’israélite*, *op. cit.*, p. 261.

<sup>37</sup> Claude JACQUIER, « Qu’est-ce qu’une communauté ? », *op. cit.*

<sup>38</sup> Shmuel TRIGANO, « Les non-dits du débat français sur le communautarisme », *Les Cahier du CEVIPOF*, n° 43, 2005, p. 62-83.

<sup>39</sup> Pierre-André TAGUIEFF, « Communauté et “communautarisme” : un défi pour la pensée républicaine », *Les Cahier du CEVIPOF*, n° 43, 2005, p. 84-145 ; sur ce point, voir également : Pierre-André TAGUIEFF, *La République enlisée : pluralisme, communautarisme et citoyenneté*, Genève, Syrtis, 2005.

<sup>40</sup> Shmuel TRIGANO, « Mythes et réalités du Judaïsme français : communauté juive et communautarisme », *Observatoire du monde juif*, n° 10/11, mai 2004, p. 1-7.

<sup>41</sup> Catherine NICAULT, « Editorial », *Archives Juives*, vol. 42, n° 2, 2009, p. 3-3. Notons que le terme « diaspora » a été utilisé de différentes façons dans notre période d’étude. Pour certains, la diaspora désigne l’ensemble des communautés juives à travers le monde. Pour d’autres, elle désigne l’exil, renvoyant alors à la condition des Juifs en dispersion.

et d'Europe de l'Est, et les séfarades (ou sépharades), originaires pour leur part de la péninsule ibérique<sup>42</sup> et plus largement de l'espace méditerranéen et de l'Orient<sup>43</sup>. Dans l'histoire des migrations juives, ces deux groupes se sont souvent rencontrés sur le sol français. Avant la Révolution, ils n'ont d'ailleurs pas toujours eu les mêmes droits<sup>44</sup>. Dans la période investiguée, des communautés ashkénazes se sont installées à Paris à la Belle Époque suite au processus d'émancipation des Juifs de France et au besoin de main d'œuvre<sup>45</sup>, tandis que les communautés séfarades se sont plutôt installées dans l'empire colonial français au Maghreb ainsi que dans des villes portuaires de l'hexagone. Certaines familles séfarades sont aussi établies à Paris, à Lyon ou dans l'Est de la France, mais elles demeurent minoritaires. Dans l'entre-deux-guerres, nous verrons que les processus migratoires s'intensifient, notamment pour les communautés ashkénazes. Les séfarades s'installent surtout après la Seconde Guerre mondiale dans l'hexagone, dans la lignée de la chute des empires coloniaux et de l'instauration de la cinquième République<sup>46</sup>. Les pratiques religieuses diffèrent entre ces deux groupes et, surtout, leurs dissemblances culturelles les cantonnent souvent à n'avoir des relations sociales et économiques qu'avec ceux issus de leur propre communauté. La barrière de la langue est en outre un frein supplémentaire aux relations, les ashkénazes parlant majoritairement le yiddish, l'hébreu ou les langues germaniques et slaves, tandis que les séfarades maîtrisent davantage l'espagnol ou l'arabe. Les communautés ashkénazes et séfarades ont aussi des pratiques culturelles et des idéaux politiques distincts, majoritairement influencés par leurs origines géographiques<sup>47</sup>. Parmi ces pratiques culturelles, le sport est-il investi différemment selon l'appartenance des individus aux communautés ?

---

<sup>42</sup> Le substantif désigne l'Espagne en hébreu.

<sup>43</sup> Yann SCIOLODO-ZÜRCHER, « Introduction », *Archives Juives*, vol. 42, n° 2, 2009, p. 4-9.

<sup>44</sup> Jean-Marc CHOURAQUI, « Les communautés juives face au processus de l'Émancipation : des stratégies centrifuges (1789) au modèle centralisé (1808) », *Rives méditerranéennes*, n° 14, 2003, p. 39-48.

<sup>45</sup> Nancy GREEN, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque : le « Pletzl » de Paris*, Paris, Fayard, 1985.

<sup>46</sup> Michel ABITBOL, « La cinquième République et l'accueil des Juifs d'Afrique du Nord », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka, *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Lévi, 1998, p. 287-328 ; Doris BENSIMON, « L'immigration juive en France, 1945-1999 », *Yod. Revue des Études hébraïques et juives modernes et contemporaines*, n° 6, 2001, p. 53-66.

<sup>47</sup> Sur les relations et les différences entre ashkénazes et séfarades, voir notamment : Julien BAUER, « Les relations ashkénazes-séfarades : la religion entre démographie et politique », dans Jean-Claude Lasry, Joseph Lévy et Yolande Cohen, *Identités sépharades et modernité*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2007, p. 297-310.

## 1.2. Activités physiques et sportives : délimitation de l'objet d'étude

Dans son analyse sur les rapports entre les historiens et l'histoire du sport en France, Philippe Tétart indique que le sport est une « *expression aussi générique que commode qui recouvre une extrême diversité de sens et de pratiques*<sup>48</sup> ». L'objet sportif est étudié dans des lieux et selon des approches diverses, aussi bien sociologiques, historiques, géographiques que philosophiques. Chaque champ scientifique utilise ses concepts et ses définitions, souvent singulières. Cerner la notion de *sport* est donc une étape indispensable et incontournable pour circonscrire notre étude. Le processus est d'autant plus complexe que la définition du sport correspond aux représentations qu'une société attribue à ses pratiques corporelles. Elle est donc évolutive et porte les marques du temps. Comme l'a démontré Jacques Defrance<sup>49</sup>, les définitions du sport varient « *en fonction des situations pratiques dans lesquelles elles sont formulées*<sup>50</sup> ». Vers 1850-1875, le sport est perçu comme un amusement réservé à l'élite française. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il devient davantage synonyme de dépense énergétique à visée compétitive et se différencie de la gymnastique, pratiquée à l'école et dans l'armée, jugée plus sérieuse car le travail physique est rigoureux. Dans les années 1920 et 1930, grâce notamment à la réussite des événements sportifs, le sport devient plus spécifique et se différencie d'autres pratiques non compétitives, celles-ci étant référencées en tant que « *loisirs dirigés* ». On ne le confond pas non plus avec l'éducation physique scolaire, toujours appelée gymnastique, de laquelle il s'écarte en affirmant des objectifs propres et une dépense énergétique beaucoup plus soutenue. Après la Seconde Guerre mondiale, les définitions se théorisent encore davantage en allant du jeu, de la distraction, à l'activité « *minutieusement codifiée* », dans un souci de rendement extrême et de performance. Toutes ces activités corporelles ne sont pas naturelles. Elles sont socialement construites et les individus leur attribuent un ensemble de significations qui leur assigne des fonctions et des procédures particulières. Elles correspondent à des manières de manipuler le corps et ont donc un sens précis<sup>51</sup>. Pour différencier l'ensemble de ces définitions et dans un souci de synthèse, Thierry Terret admet qu'il est impossible de donner une seule définition du sport. Il distingue donc deux niveaux :

---

<sup>48</sup> Philippe TETART, « Les historiens et l'histoire du sport (1962-2005) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, p. 394.

<sup>49</sup> Le paragraphe suivant est réalisé à partir de l'analyse de Jacques DEFANCE, *Sociologie du sport*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1995], Paris, La Découverte, 2011, p. 97-108.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>51</sup> Georges VIGARELLO, *Le corps redressé : Histoire d'un pouvoir pédagogique*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1978], Paris, Félin, 2018.

Un sens restreint où le sport désigne l'ensemble des pratiques physiques, codifiées, institutionnalisées, réalisées en vue d'une performance ou d'une compétition et organisées pour garantir l'égalité des conditions de réalisation, et un sens plus étendu où il englobe tout type d'activité physique réalisé dans un but récréatif, hygiénique ou compétitif et dans un cadre réglementaire minimal<sup>52</sup>.

Dans notre recherche, il ne saurait être question d'exhaustivité. Toutes les pratiques mettant en jeu de façon prioritaire le corps sont donc analysées. Ainsi, nous nous inscrivons dans la définition du sport au sens étendu. Dès lors, un nombre important d'activités peuvent servir d'analyse : les différentes méthodes de gymnastiques et d'éducation physique, les activités sportives compétitives, la culture physique, la danse, les jeux traditionnels, le ski, etc., toutes ces activités s'intègrent au corpus. En revanche, nous excluons de notre recherche toutes les pratiques corporelles réalisées sous la contrainte d'un système répressif, comme cela a pu être le cas dans les camps de France et d'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>53</sup>. Pour être en phase avec les réalités historiques et dans un souci de clarté sémantique, nous différencions dans notre étude les « activités physiques » qui n'ont pas d'objectifs compétitifs et/ou performatifs (gymnastiques d'entretien et de développement, culture physique, activités de loisir) des « activités sportives » qui, à l'inverse visent la production d'une performance pouvant amener les individus à s'engager dans des compétitions (athlétisme, sports collectifs, natation, etc.). Nous utiliserons les formulations « activités physiques et sportives » ou « sports » pour désigner l'ensemble du corpus mobilisé.

Cet ensemble de pratiques physiques et sportives construites et normées a une grande dimension sociale. De nombreuses recherches universitaires et ouvrages historiques ont mis en évidence les liens très forts entre les pratiques sportives et l'origine sociale ou géographique des individus. Il est communément admis que les sports modernes naissent en Angleterre dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'ère de l'industrialisation. Pratiqué par l'aristocratie puis approprié par les *public schools*, le sport est un marqueur de classe et un moyen d'éduquer l'élite dominante : « *Les sports de l'élite sont des moyens de socialisation par lesquels les dirigeants peuvent développer ces traits de caractère et d'autorité nécessaires à la domination*

---

<sup>52</sup> Thierry TERRET, *Histoire du sport*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2007], Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p. 9-10.

<sup>53</sup> Sur les pratiques corporelles des Juifs dans les camps, voir les travaux de Doriane GOMET : Doriane GOMET, *Sports et pratiques corporelles chez les déportés, prisonniers de guerre et requis français en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale (1940-1945)*, Thèse présentée à l'université de Lyon pour l'obtention du doctorat d'université, 2012 ; Doriane GOMET, « De la punition à la mise à mort : les pratiques corporelles dans les camps nazis », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 283-297.

*ici et ailleurs*<sup>54</sup> ». Les sports britanniques, « *considérés comme l'expression de la modernité*<sup>55</sup> », se diffusent progressivement dans l'hexagone. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France « *s'éveille au sport* » lorsque les élites s'emparent des premières formes de loisirs sportifs<sup>56</sup>, tandis que les gymnastiques sont utilisées comme outil de contrôle des masses ouvrières et de formation militaire des athlètes de la République<sup>57</sup>. Une démocratisation du sport s'effectue ensuite progressivement pendant le XX<sup>e</sup> siècle, mais l'engagement des individus dans un club ou une pratique déterminée reste dépend d'un ensemble de critères, dont la classe sociale est l'un des plus déterminants<sup>58</sup>. L'histoire de chaque discipline sportive au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est d'ailleurs marquée par ces rapports de classes, qu'il s'agisse de la natation<sup>59</sup>, du tennis<sup>60</sup>, du tennis de table<sup>61</sup> ou du football<sup>62</sup>.

Dès les premières formes de pratiques sportives en France, les pratiquants se regroupent, pour une extrême majorité, selon leurs affinités sociales, politiques, régionales, sexuelles ou culturelle<sup>63</sup>. On identifie par exemple l'émergence d'un sport ouvrier<sup>64</sup> et d'un sport catholique, qui naissent « *dans un contexte historique où les idéologies nouvelles (socialo-communiste et laïque) et anciennes (catholique) tentaient de s'affirmer ou de maintenir leur action sur les*

---

<sup>54</sup> Allen GUTTMANN, *Du rituel au record : la nature des sports modernes*, Thierry Terret (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1978], Paris, L'Harmattan, 2006, p. 93.

<sup>55</sup> Richard HOLT, « Le destin des "sports anglais" en France de 1870 à 1914 : imitation, opposition, séparation », *Ethnologie française*, vol. 41, n° 4, 2011, p. 616.

<sup>56</sup> Alex POYER, « La France s'éveille au sport (début du XIX<sup>e</sup> siècle-années 1880) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 5-23.

<sup>57</sup> P. ARNAUD et J. CAMY (éd.), *La naissance du mouvement associatif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1986 ; P. ARNAUD (éd.), *Les athlètes de la République : gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870-1914*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1987], Paris, L'Harmattan, 1997 ; William CHARPIER, « La Société des Gymnastes en Alsace (SGA) du milieu du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours », dans Thierry Terret, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 11-37 ; Jean BREHON, « Les prémisses de la sportivisation de la gymnastique : l'exemple de l'Association régionale des gymnastes du Nord (1879-1914) », *Staps*, vol. 80, n° 2, 2008, p. 73-84 ; Lionel PABION, « "L'Union Chéron" : le sport en uniforme (1906-1939) », *Staps*, vol. 127, n° 1, 2020, p. 29-43.

<sup>58</sup> Paul DIETSCHY et Patrick CLASTRES, *Sport, société et culture en France*, Paris, Hachette, 2006.

<sup>59</sup> Thierry TERRET, *Naissance et diffusion de la natation sportive*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; Thierry TERRET, « Histoire de la natation », dans Thierry Terret, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 51-85.

<sup>60</sup> P. CLASTRES et P. DIETSCHY (éd.), *Paume et tennis en France XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2009.

<sup>61</sup> Kilian MOUSSET, *La mode du ping-pong de 1901 à 1939 : d'un jeu de salon mondain à un sport moderne*, Thèse présentée à l'université de Rennes 2 pour l'obtention du doctorat d'université, 2017.

<sup>62</sup> Alfred WAHL, « Le footballeur français : de l'amateurisme au salariat (1890-1926) », *Le Mouvement social*, n° 135, 1986, p. 7-30.

<sup>63</sup> P.-A. LEBECQ (éd.), *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : Les pratiques affinitaires*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; P.-A. LEBECQ (éd.), *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004.

<sup>64</sup> P. ARNAUD (éd.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994. ; *European Studies in Sports History*, vol. 10, 2017.

masses<sup>65</sup> ». Dans ces associations, l'individu se socialise en intériorisant un ensemble de valeurs, de normes, de manières d'être (de penser, d'agir)<sup>66</sup>. L'association sportive est alors un intense lieu de sociabilité et de structuration des identités<sup>67</sup>. On s'y réunit avec des individus du même milieu, du même âge, de mêmes origines, avec les mêmes besoins et les mêmes idéaux. Par l'intermédiaire des compétitions, ce sont donc autant des individus que des conceptions qui s'affrontent : « *Le sport apparaît comme un lieu particulier, à l'intérieur duquel les hommes et leurs représentations du monde peuvent à la fois s'unir et s'affronter*<sup>68</sup> ». Le sport, en créant ces lieux et ces moments de sociabilité, participe à la construction de l'identité individuelle ou collective. En effet, selon Claude Dubar, « *l'identité n'est autre que le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions*<sup>69</sup> ». Une partie de notre travail consiste donc à mettre en exergue les modes de regroupement des Juifs de France afin d'identifier les processus de sociabilité et d'identité. De cette façon, nous pourrions donner du sens aux pratiques sportives juives.

### 1.3. Sport, identités, socialisation et religion

Entre la judéité et le sport s'exerce une influence réciproque. Les différentes communautés juives organisent des activités sportives afin de promouvoir une forme d'identité, et dans le même temps, le sport renforce leur judéité. Ces rapports entre le sport et les identités ont déjà fait l'objet de plusieurs recherches<sup>70</sup>. Dans le cas du sport français et de la religion, une très large majorité des études portent sur le sport catholique. La multiplicité des approches et des périodes d'analyse met en évidence la complexité des relations entretenues entre la religion et le sport. Laurence Klein a par exemple démontré que les stratégies des promoteurs du sport

---

<sup>65</sup> Pierre-Alban LEBECQ, « Introduction », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : Les pratiques affinitaires, tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 19.

<sup>66</sup> Christian VIVIER, *La sociabilité canotière : la société nautique de Besançon*, Paris, L'Harmattan, 1999.

<sup>67</sup> Jean-Paul CALLEDE, « La sociabilité sportive : intégration sociale et expression identitaire », *Ethnologie française*, vol. 15, n° 4, 1985, p. 327-344.

<sup>68</sup> Jean-Paul CLEMENT, Jacques DEFRANCE et Christian POCIELLO, *Sport et pouvoirs au XX<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994, p. 31.

<sup>69</sup> Claude DUBAR, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1991], Paris, Armand Colin, 2015, p. 105.

<sup>70</sup> Les premières recherches sont réalisées dans les années 1960. D'abord abordé sous l'angle des identités nationales, le spectre s'est ensuite réduit à des régions ou des groupes ethniques particuliers. Voir sur ce point : Mike CRONIN et David MAYALL, « Sport and Ethnicity: Some Introductory Remarks », dans Mike Cronin et David Mayall, *Sporting Nationalisms: Identity, Ethnicity, Immigration and Assimilation*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1998], London, Routledge, 2005, p. 23-43.

catholique au XX<sup>e</sup> siècle oscillent entre un renforcement de l'identité catholique (qui enferme les pratiquants) et une édulcoration du rapport à la religion (qui met en péril la spécificité du mouvement)<sup>71</sup>. Le sens attribué aux pratiques sportives dans les patronages catholiques dépend aussi de l'âge des responsables. À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, les plus âgés rejettent par exemple la pratique vélocipédique parce qu'elle éloigne les fidèles de l'Église, tandis que les plus jeunes succombent bien volontiers au charme de la nouvelle émancipation qu'apporte la bicyclette<sup>72</sup>. À ceci s'ajoute une sécularisation progressive de la société française. Cet ensemble de difficultés rencontrées par les fédérations et patronages catholiques dans les rapports entre le sport et la religion mettent d'ailleurs en péril l'existence même du mouvement après la Seconde Guerre mondiale, celui-ci ne parvenant pas à définir son identité<sup>73</sup>. Il semble ainsi que les pratiquants et les dirigeants ne concèdent pas tous les mêmes finalités à leurs pratiques sportives. L'historien Pierre Arnaud considère en effet que les individus attribuent plusieurs fonctions au sport : l'hygiène, la représentativité (l'affirmation d'une identité), l'assistance, le ludisme, la socialisation, et enfin des fonctions idéologiques ou politiques<sup>74</sup>. Pour un individu, l'adhésion à une structure associative n'est souvent qu'un moyen d'affirmer et de renforcer l'une ou plusieurs de ces fonctions. Finalement, en étudiant les fonctions que les Juifs attribuent aux activités physiques et sportives, nous pouvons identifier si ces activités sont utilisées comme un marqueur d'identité juive.

Dans le domaine des constructions identitaires et des phénomènes de sociabilité par le sport, le mouvement catholique est désormais bien connu. Les premières recherches universitaires sur le sport catholique sont menées par Michel Lagrée, qui publie en 1969 un mémoire de maîtrise sur l'histoire de la *fédération gymnastique et sportive des patronages de France* (FGSPF) avant la Grande Guerre<sup>75</sup>. Il rédige ensuite une série d'articles centrés sur le

---

<sup>71</sup> Laurence KLEIN, « Du patronage catholique au club sportif, un processus de sécularisation ? », dans Serge Fauché, Jean-Paul Callède, Jean-Louis Gay-Lescot et Jean-Paul Laplagne, *Sport et identité*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 41-50.

<sup>72</sup> Philippe ROCHER, « Valeurs du sport catholique, valeurs catholiques du sport : l'Église catholique et le vélo », *Le Mouvement social*, n° 192, 2000, p. 65-97.

<sup>73</sup> Fabien GRÉNINGER, « La FGSPF dans l'après-guerre (1945-1950) : les signes précurseurs d'une crise d'identité ? », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 41-48 ; Laurence MUNOZ, « La fédération des patronages : lien institutionnel entre le sport et le catholicisme en France (1898-2000) », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 49-61.

<sup>74</sup> Pierre ARNAUD, « La sociabilité sportive : jalons pour une histoire du mouvement sportif associatif », dans Pierre Arnaud, *Les athlètes de la République : gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870-1914*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1987], Paris, L'Harmattan, 1997, p. 369.

<sup>75</sup> Michel LAGRÉE, *Les origines de la FGSPF, 1898-1914 : du catholicisme social au mouvement de jeunesse*, Mémoire de Maîtrise présenté à l'université de Nanterre, 1969.

développement des pratiques sportives au sein des patronages catholiques<sup>76</sup>. Depuis ses travaux pionniers, d'autres chercheurs ont entrepris d'analyser les pratiques sportives sous le prisme du catholicisme. Dans son doctorat présenté en 1998, Bernard Dubreuil propose une approche centrée sur les catholiques et les activités physiques<sup>77</sup>. Deux ans plus tard, Laurence Munoz soutient sa thèse, publiée en 2003, sur l'histoire du sport catholique entre 1898-2000. Elle précise que ses travaux sont réalisés à la croisée des champs confessionnels et sportifs<sup>78</sup>. Si ces deux dimensions sont tout à fait pertinentes pour étudier l'émergence, la structuration et le développement du sport catholique en France, elles ne suffisent pas à circonscrire l'étude du sport juif ; le judaïsme ne pouvant être, nous l'avons vu, réduit seulement à une religion. Yveline Bernard a, pour sa part, choisit de centrer ses recherches sur les patronages de la ville de Nantes<sup>79</sup> et Fabien Grøninger sur la fédération des patronages de France dans l'entre-deux-guerres (FGSPF)<sup>80</sup>. Nous pouvons aussi citer les travaux de Sabine Chavinier sur l'appropriation du basket-ball par les catholiques de France<sup>81</sup>, ou encore ceux, non centrés sur le sport mais néanmoins précurseurs, de Gérard Cholvy sur les mouvements de jeunesse chrétiens<sup>82</sup>. Le développement du sport dans les patronages et mouvements de jeunesse protestants est quantitativement moins étudié, mais d'importantes recherches ont déjà été menées par Alfred Wahl et Julien Fuchs – dans le cadre singulier de l'Alsace concordataire – ou encore par Thierry Terret<sup>83</sup>.

---

<sup>76</sup> Dix de ses articles sont centrés sur la Fédération Sportive et Culturelle de France, d'après Laurence MUNOZ et Gilles LECOQ, *Des patronages aux associations : La Fédération Sportive culturelle de France face aux mutations socio-culturelles. Regards croisés*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 11.

<sup>77</sup> Bernard DUBREUIL, *Les catholiques et les activités physiques*, Thèse présentée à l'université de Nice pour l'obtention du doctorat d'université, 1998.

<sup>78</sup> Laurence MUNOZ, *Une histoire du sport catholique : la fédération sportive et culturelle de France 1898-2000*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 11-12.

<sup>79</sup> Yveline BERNARD, *Les patronages catholiques de garçons dans le diocèse de Nantes, de 1844 à 1965*, Thèse présentée à l'université de Nantes pour l'obtention du doctorat d'université, 2001.

<sup>80</sup> Fabien GRØNINGER, *Sport, religion et nation : la Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2004.

<sup>81</sup> Sabine CHAVINIER, « Histoire du basket-ball français catholique (1911-1921) : jeu des patronages ou sport américain ? », *Sciences sociales et sport*, vol. 1, n° 1, 2008, p. 27-48.

<sup>82</sup> Gérard CHOLVY, « Patronages et œuvres de jeunesse dans la France contemporaine », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 68, n° 181, 1982, p. 235-256 ; voir également la synthèse historiographique qu'il propose en 2000 : Gérard CHOLVY, « Les organisations de jeunesse entrent dans l'histoire », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 86, n° 217, 2000, p. 347-361.

<sup>83</sup> Alfred WAHL, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871-1939. Catholiques, Protestants et Juifs : démographique, dynamisme économique et social, relations et attitude politique*, Strasbourg, Coprur, 1980, 2 vol. ; Julien FUCHS, *Toujours prêts ! Scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace, 1918-1970*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007 ; Thierry TERRET, « Le rôle des Young Men's Christian Associations (YMCA) dans la diffusion du sport en France pendant la Première Guerre mondiale », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : Les pratiques affinitaires*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 27-56.

Ces constructions identitaires analysées sous le prisme du sport ont aussi fait l'objet de recherches dans le cadre de la judéité. En étudiant les clubs de water-polo hongrois, Thierry Terret, a démontré que le sport était l'un des moyens utilisés par la communauté juive pour s'affirmer en tant que minorité, mais aussi pour valoriser son identité<sup>84</sup>. Les mêmes constats ont pu être faits en Palestine, en Angleterre ou aux États-Unis<sup>85</sup>. Toutefois, l'aire francophone n'a pas fait l'objet de véritables travaux d'envergure et il apparaît que la place du sport dans le judaïsme demeure un point aveugle de l'historiographie. En France, il n'y a guère que les travaux de Doriane Gomet qui abordent la question de l'utilisation du sport dans la valorisation d'une identité juive<sup>86</sup>. De nombreuses zones d'ombres existent encore, notamment dans les relations qu'entretiennent les associations juives entre elles ou avec les autorités religieuses. On ignore aussi à quel point l'origine géographique, le statut social ou les convictions politiques sont des marqueurs de l'identité d'un club juif. Pour tenter d'élucider ces éléments, nous devons étudier le sens et la fonction que les Juifs accordent aux pratiques sportives.

## 2. Sport, corps, religions et communautés juives : une histoire en friche

### 2.1. Une littérature dominée par le sport catholique

Force est de constater que l'histoire du sport juif a été délaissée. Pourtant, les historiographies des Juifs de France et du sport sont assez avancées. Dès 1994, Perrine Simon-Nahum notait dans une synthèse de l'histoire du judaïsme parue dans les *Annales* de nombreuses recherches et divers champs d'analyses<sup>87</sup> ; et Esther Benbassa de confirmer : « *L'abondance et la diversité d'approche des écrits existants sur les Juifs de France ne sont que les preuves du vif intérêt qu'ils ont suscité à l'ère de l'historicisation*<sup>88</sup> ». Les différentes

---

<sup>84</sup> Thierry TERRET, « Identité nationale ou identité confessionnelle ? Le cas des poloïstes Hongrois (1924-1956) », dans Serge Fauché, Jean-Paul Callède, Jean-Louis Gay-Lescot et Jean-Paul Laplagne, *Sport et identités*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 111-121.

<sup>85</sup> David DEE, « "The Hefty Hebrew": Boxing and British-Jewish Identity, 1890-1960 », *Sport in History*, vol. 32, n° 3, 2012, p. 361-381 ; Gerald R. GEMS, « Jews, Sport and the Construction of an American Identity », dans Raanan Rein et David M.K. Sheinin, *Muscling in on New Worlds: Jews, Sport, and the Making of the Americas*, Leiden-Boston, Brill, 2014, p. 85-100 ; Yotam HOTAM, « "Re-orientation": Sport and the Transformation of the Jewish Body and Identity », *Israel Studies*, vol. 20, n° 2, 2015, p. 53-75.

<sup>86</sup> Doriane GOMET, « Entre assimilation et tentation de l'entre soi : clubs et sportifs juifs en France (fin XIX<sup>e</sup> siècle-1940) », dans Claude Boli, Patrick Clastres et Marianne Lassus, *Le sport en France à l'épreuve du racisme*, Paris, Nouveau Monde, 2015, p. 129-146.

<sup>87</sup> Perrine SIMON-NAHUM, « Dix ans d'historiographie du judaïsme français : bilans et perspectives (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 5, 1994, p. 1171-1182.

<sup>88</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, Paris, Seuil, 1997, p. 10.

historiographies du sport mettent elles aussi en évidence le dynamisme des travaux sur le corps, le sport et l'éducation physique depuis les années 1960<sup>89</sup>. Malgré l'avancée des recherches universitaires dans ces deux champs, il n'existe à ce jour aucune étude majeure sur le sport juif en France. En revanche, à l'étranger, les travaux sont nombreux et offrent des pistes de réflexion sur les relations entre le judaïsme et le sport dès les années 1970. Le *Wingate Institute for Physical Education and Sport*, inauguré en 1957 en Israël, a ainsi organisé plusieurs séminaires internationaux depuis 1973 sur le sport et l'éducation physique chez les Juifs<sup>90</sup>. Certains participants ont étudié la culture physique dans les écrits de Maimonide<sup>91</sup>, le rôle de la force physique dans les enseignements bibliques ou encore l'influence de la gymnastique grecque sur la culture juive ancienne. Les auteurs adoptent un point de vue rabbinique des relations entre les Juifs et le sport, sans mettre en interrelation ces éléments avec les différents contextes historiques, culturels, sociaux, politiques ou économiques dans lesquels ces derniers ont vécu. Surtout, les articles publiés tentent uniquement de contrebalancer les perceptions et stéréotypes qui présentent les Juifs comme inférieurs en prouvant la capacité des Juifs à être performants dans les pratiques sportives. En conséquence, les historiens plus contemporains ont parfois dénoncé les biais des recherches menées par cet institut<sup>92</sup>.

Les premiers travaux universitaires majeurs sur le sport juif ont été réalisés par George Eisen. Sa thèse, soutenue en 1979, étudie l'émergence puis le développement des Maccabiades, Olympiades juives organisées à partir de 1932 à Tel-Aviv. Cette étude pionnière ne permet pas de comprendre directement le développement du sport juif en France, mais apporte en revanche d'importants éléments sur la structuration des pratiques sportives juives en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique mais aussi aux États-Unis ou en Amérique du Sud<sup>93</sup>. En 1998, George Eisen

---

<sup>89</sup> Christian VIVIER et Jean-François LOUDCHER, « Histoire de l'histoire du sport et de l'éducation physique en France », *Sport History Review*, vol. 36, 2005, p. 154-178 ; Philippe TETART, « Les historiens et l'histoire du sport (1962-2005) », *op. cit.* ; Thierry TERRET et Tony FROISSART, « Conclusion : retour sur les origines de l'historiographie du sport en France », dans Thierry Terret et Tony Froissart, *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Épure, 2013, p. 279-303 ; Christian VIVIER et Jean-François LOUDCHER, « "L'histoire de l'histoire du sport et de l'éducation physique en France", dix ans après... », *Sport History Review*, vol. 46, 2015, p. 10-17.

<sup>90</sup> Les recherches présentées lors des séminaires ont été publiées dans : U. SIMRI (éd.), *Physical Education and Sport in the Jewish History and Culture*, Netanya, Wingate Institute for Physical Education and Sport, 1973 ; U. SIMRI (éd.), *Physical Education and Sport in the Jewish History and Culture*, Netanya, Wingate Institute for Physical Education and Sport, 1977 ; U. SIMRI (éd.), *Physical Education and Sport in the Jewish History and Culture*, Netanya, Wingate Institute for Physical Education and Sport, 1981.

<sup>91</sup> Meir BAKSI, « Physical Culture in the writings of Maimonides », dans Uriel Simri, *International Seminar on Physical Education and Sport in the Jewish History and Culture*, Netanya, Wingate Institute for Physical Education and Sport, 1973.

<sup>92</sup> George EISEN, « Jewish History and the Ideology of Modern Sport: Approaches and Interpretations », *Journal of Sport History*, vol. 25, n° 3, 1998, p. 482-531.

<sup>93</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games: A History of the Jewish Olympics*, Ph.D. Dissertation, University of Maryland, 1979.

publie un article dans le *Journal of Sport History* où il met en interrelation le développement du sport moderne et l'histoire juive. Il affirme notamment que l'investissement sportif des Juifs dans plusieurs pays est fortement lié à l'antisémitisme et, de manière concomitante, à une volonté de s'assimiler dans une société spécifique en adoptant ses codes culturels<sup>94</sup>. Un an plus tard, il propose une seconde analyse sous forme de synthèse des avancées sur la thématique<sup>95</sup>. Depuis ses travaux, les ouvrages et thèses se sont multipliés pour comprendre le développement du sport juif aux États-Unis, en Angleterre, en Pologne ou encore Allemagne<sup>96</sup>, mais aucun auteur n'aborde l'espace francophone. L'analyse des revues historiques et des ouvrages collectifs réalisés sur le sport juif est d'ailleurs symptomatique : parmi les nombreux articles et chapitres d'ouvrages désormais disponibles, aucun ne traite spécifiquement de la France<sup>97</sup>. Pourtant, les thématiques, les approches méthodologiques et les pays étudiés y sont très variés<sup>98</sup> ; on ne peut que s'étonner du manque d'intérêt pour l'étude du sport juif dans l'hexagone. Parmi tous ces travaux anglophones, plusieurs sont utiles à notre recherche malgré l'absence d'études sur le cas français. Une majorité des auteurs s'accordent pour affirmer que les relations entre les sports, le corps, le judaïsme, la culture juive ou la judéité sont très complexes et problématiques à étudier tant on peut y trouver de contradictions. Les facteurs géographiques, géopolitiques, culturels, religieux et sociaux entraînent d'importantes variations sur les rapports qu'entretiennent les communautés juives avec les pratiques corporelles. John Hoberman, historien du sport américain, s'est par exemple questionné sur les rapports conflictuels entre les valeurs juïques et le sport. Il a démontré que les pratiques sportives

---

<sup>94</sup> George EISEN, « Jewish History and the Ideology of Modern Sport », *op. cit.*

<sup>95</sup> George EISEN, « Jews and Sport: A Century of Retrospect », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 225-239.

<sup>96</sup> S. A. RIESS (éd.), *Sports and the American Jew*, New York, Syracuse University Press, 1998 ; Paul Yogi MAYER, *Jews and the Olympic Games. Sport: A Springboard for Minorities*, London, Vallentine Mitchell, 2004 ; Jerzy CIASTON, *Les idéologies et les pratiques sportives de la population juive en Pologne dans les années 1918-1939 : exemple de reconfiguration d'une identité collective*, Thèse présentée à l'université de Lyon pour l'obtention du doctorat d'université, 2004 ; Todd Samuel PRESNER, *Muscular Judaism: The Jewish Body and the Politics of Regeneration*, London, Routledge, 2007 ; R. REIN et D. M. K. SHEININ (éd.), *Muscling in on New Worlds: Jews, Sport, and the Making of the Americas*, Leiden-Boston, Brill, 2014 ; David DEE, *Sport and British Jewry: Integration, Ethnicity and Anti-Semitism 1890-1970*, Manchester, Manchester University Press, 2013.

<sup>97</sup> La thématique du sport juif est abordé dans un numéro entier du *Journal of Sport History* publié à l'occasion des cent ans du discours de Max Nordau au second congrès sioniste de Bâle (sur ce point, voir : *infra*, chapitre 1) : « Special Issue: One Hundred Years of "Muscular Judaism": Sport in Jewish History and Culture », *Journal of Sport History*, vol. 26, n°2, 1999. Voir également les trois ouvrages collectifs suivants : M. BRENNER et G. REUVENI (éd.), *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006 ; J. KUGELMASS (éd.), *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007 ; E. MENDELSON (éd.), *Jews and the Sporting Life: Studies in Contemporary Jewry*, Oxford, Oxford University Press, 2008 ; L. J. GREENSPOON (éd.), *Jews in the Gym: Judaism, Sports, and Athletics*, West Lafayette, Purdue University Press, 2012.

<sup>98</sup> Des études ont été réalisées sur au moins quinze pays depuis 1999 : Allemagne, Israël, Pologne, Lybie, Turquie, États-Unis, Autriche, Australie, Angleterre, Italie, Chine, Hongrie, Palestine, Pays-Bas, Canada.

réalisées par les Juifs aux États-Unis vont à l'encontre de certaines valeurs prônées par les textes du judaïsme<sup>99</sup>. Une constante se dégage cependant des différentes productions : peu importe la culture, le lieu, les traditions religieuses ou l'époque étudiée, les rapports entre les sports et les Juifs sont toujours construits autour de puissants stéréotypes corporels.

En France, les premiers travaux à mentionner des pratiques sportives réalisées par les communautés juives sont ceux centrés sur les mouvements de jeunesse. Dès 1985, Danielle Delmaire affirme que le sport est l'une des composantes essentielles des mouvements de jeunesse juifs créés dans l'entre-deux-guerres<sup>100</sup>. Nadia Malinovich confirme cette analyse dans sa thèse et envisage les pratiques sportives comme des éléments de sociabilité pour les jeunes Juifs<sup>101</sup>. L'auteure rejette l'idée que le sionisme ait impacté l'engagement des jeunes dans les exercices du corps, ce que, au contraire, George Bensoussan affirme dans son ouvrage majeur sur le sionisme<sup>102</sup>. Les travaux menés par Alain Michel sur le mouvement scout des Éclaireurs israélites de France (EIF)<sup>103</sup>, depuis son mémoire de maîtrise publié en 1984 jusqu'à sa thèse parue en 2003, démontrent eux-aussi l'importance du corps et du sport pour la jeunesse juive. Ses recherches mettent en avant l'utilisation du plein air, des jeux éducatifs sportifs, des compétitions sportives ou de l'hébertisme pour éduquer les jeunes qui adhèrent au groupe. La thématique sportive reste en revanche secondaire, largement supplantée par les enjeux identitaires et l'analyse globale du développement des EIF<sup>104</sup>. Les travaux de Julien Fuchs sur les mouvements de jeunesse alsaciens accordent en revanche davantage d'importance aux pratiques corporelles. Si les mouvements catholiques et protestants sont au cœur de l'analyse, il souligne que les leaders EIF de l'Est de la France confèrent aux exercices sportifs des objectifs spirituels ambitieux<sup>105</sup>. Si ces différentes recherches apportent des informations capitales sur la

---

<sup>99</sup> John HOBERMAN, « Why Jews Play Sports », *Moment*, avril 1991, p. 34-39.

<sup>100</sup> Danielle DELMAIRE, « Les mouvements de jeunesse juifs en France, 1919-1939 », dans Gérard Cholvy, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985, p. 313-330.

<sup>101</sup> Nadia MALINOVICH, *Heureux comme un Juif en France : intégration, identité, culture*, Pauline Baggio (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 2008], Paris, Honoré Champion, 2010, p. 136-149.

<sup>102</sup> Georges BENSOUSSAN, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme (1860-1940)*, Paris, Fayard, 2002, p. 647-677.

<sup>103</sup> Depuis le milieu des années 1960, l'organisation a pris le nom d'Éclaireuses et éclaireurs israélites de France (EEIF). Compte tenu de notre période d'étude, nous avons choisi d'utiliser l'appellation d'origine.

<sup>104</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Édition des EIF, 1984 ; Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts : l'histoire des E.I. de 1923 aux années 1990*, Jérusalem, Elkana, 2003.

<sup>105</sup> Julien FUCHS, « Les organisations de jeunesse en Alsace concordataire, 1918-1939 : pour une histoire des sociabilités », *Staps*, vol. 60, n° 1, 2003, p. 27-42 ; Julien FUCHS, « Le corps et l'exercice physique au sein des groupements de jeunesse alsaciens des années 1920-1930 : renouvellement des conceptions éducatives », dans Pierre-Alban Lebecqz, *Sports, éducation physiques et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 105-117 ; Julien FUCHS, *Toujours prêts !*, op. cit.

structuration des mouvements de jeunesse, restent que les pratiques corporelles sont en retrait. Celles-ci sont évoquées, mais jamais investiguées en tant que telles. On ignore leur forme, leurs objectifs, les conditions dans lesquelles elles sont réalisées, leur fréquence ou encore leur finalité. Elles sont principalement présentées comme des loisirs ou des moyens éducatifs, utiles pour fédérer les jeunes ou les amener vers le judaïsme. Il nous reste beaucoup d'éléments à étudier, à commencer par une quantification des exercices du corps et une analyse des finalités dans lesquelles ils s'inscrivent.

Aucun travail majeur sur le sport juif en France n'a été réalisé. Pour autant, la thématique interroge. En 2007, l'Alliance israélite universelle consacre l'entièreté d'un numéro des *Cahiers du judaïsme* au sport juif sous le thème « nageurs, coureurs, boxeurs ». Si cela marque une étape dans les études sur le sport juif en France, les articles qui composent ce numéro laissent encore de très nombreuses zones d'ombres. En effet, seuls Katy Hazan et Ariel Danan proposent une analyse des pratiques corporelles mises en place par les Juifs de France ; les autres propositions étant focalisées sur les États-Unis, le Maroc sous Protectorat, l'Autriche ou la Pologne<sup>106</sup>. Katy Hazan nous apprend que l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), une organisation philanthropique d'aide aux plus jeunes et aux plus démunis, utilise le sport pour former une jeunesse juive forte et vigoureuse dans l'entre-deux-guerres mais aussi sous Vichy et après la guerre<sup>107</sup>. De son côté, l'article d'Ariel Danan présente différents documents utiles à l'étude de la mise en place de cours d'éducatifs physiques dans les écoles de l'Alliance israélite universelle, créée à partir de 1860 dans le bassin méditerranéen<sup>108</sup>. Les deux propositions, aussi intéressantes soient-elles, restent succinctes et ne permettent pas de comprendre les éléments sous-jacents au développement du sport dans les deux organisations étudiées. De nombreux points restent en construction : l'encadrement, les activités pratiquées, les pratiques féminines, l'influence du milieu fédéral, etc. Deux ans après ces premières ébauches, le Mémorial de la Shoah organise et accueille du 9 novembre 2011 au 29 avril 2012 une exposition intitulée « *Des J.O de Berlin aux J.O de Londres (1936-1948), Le sport européen à l'épreuve du nazisme* » ayant donné lieu à la publication d'un ouvrage du même

---

<sup>106</sup> Jeffrey S. GUROCK, « Les immigrants juifs et les valeurs sportives américaines », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 4-13 ; Shimon SKIRA, « Notes sur les activités sportives des juifs du Maroc pendant le Protectorat français (1912-1956) », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 24-25 ; Roni GECHTMAN, « La politique socialiste de masse à travers le sport : l'exemple du Morgnshtern, club bundiste polonais, 1926-1939 », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 37-55 ; Anne GRYNBERG, « Les sirènes de l'Hakoah de retour à Vienne », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 56-57.

<sup>107</sup> Katy HAZAN, « Le sport à l'OSE avant, pendant et après la guerre », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 26-36.

<sup>108</sup> Ariel DANAN, « L'éducation physique dans les écoles de l'Alliance israélite universelle : présentation de documents », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 14-23.

nom<sup>109</sup>. Le sport y est dans un premier temps étudié selon son exploitation par les régimes totalitaires et pendant la période de Vichy. Une large partie de l'ouvrage est ensuite consacrée à l'étude biographique de champions juifs comme Alfred Nakache et Young Perez, pour ne citer que les plus connus. Enfin, plusieurs thématiques sont étudiées sur une ou deux pages : l'utilité de la gymnastique dans le processus d'assimilation des Juifs en Allemagne, dans l'Empire austro-hongrois et en Hollande, les rapports entre le sport et le sionisme, les femmes juives dans le sport ou encore la place du football dans les communautés européennes. Là encore, les analyses restent succinctes. Elles font notamment l'impasse sur la structuration et le développement des clubs sportifs juifs en France. Ces questions sont en partie soulevées en 2012 par l'historien Georges Bensoussan. Dans un ouvrage publié à la suite de journées d'études sur le thème « *sport, corps, régimes autoritaires et totalitaires* », organisées en novembre 2011 à Paris par le Mémorial de la Shoah et le Centre d'histoire de Sciences-Po<sup>110</sup>, il rédige un article portant sur le développement des pratiques corporelles chez les Juifs de France avant la Seconde Guerre mondiale. On y apprend que les Juifs sont particulièrement sensibles aux volontés de « régénérer la race » promues à la Belle Époque ou après la Grande Guerre ; que l'impact du sionisme est déterminant et que, de manière concomitante, les pratiques corporelles permettent aux Juifs de combattre les stéréotypes antisémites<sup>111</sup>. Les éléments étudiés, s'ils permettent de situer le développement du sport juif dans des contextes historiques singuliers, sont en revanche assez peu approfondis. Georges Bensoussan note par exemple le développement des clubs Maccabis en Europe, mais aucune précision n'est donnée sur ces associations dans l'hexagone. En outre, l'auteur fait preuve d'importantes approximations quant au développement du mouvement Maccabi<sup>112</sup>.

Il faut finalement attendre une recherche de Doriane Gomet en 2015 pour que la structuration et le développement du sport juif dans l'hexagone soient présentés avec davantage d'acuité et de précisions. Dans un article abordé selon la thématique du sport communautaire, l'auteure met en lumière les multiples structures sportives juives influentes dans l'hexagone entre les deux guerres en mobilisant principalement des articles de presse. Doriane Gomet pose

---

<sup>109</sup> Mémorial de la Shoah (éd.), *Des J.O de Berlin aux J.O de Londres (1936-1948) : le sport européen à l'épreuve du nazisme*, Paris, Mémorial de la Shoah, 2011.

<sup>110</sup> G. BENSOUSSAN, P. DIETSCHY, C. FRANÇOIS et H. STROUK (éd.), *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012.

<sup>111</sup> Georges BENSOUSSAN, « Sionisme et "homme nouveau", les aventures du corps juif », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 29-42.

<sup>112</sup> Georges Bensoussan affirme par exemple que 27 pays possèdent des structures affiliées à l'Union mondiale Maccabi en 1937 alors que le chiffre exact est de 37 (voir : *infra*, chapitre 4).

les bases d'un travail sur le développement du sport dans les communautés juives en compilant des informations essentielles sur les principaux mouvements de jeunesse et clubs sportifs juifs, tout en appuyant ses démonstrations sur un cas précis – en l'occurrence l'international français Alfred Nakache. En revanche, si les idéaux politiques des groupes sont bien présentés, l'impasse est souvent faite sur le type de pratiques sportives réalisées, sur les dirigeants des principaux mouvements, sur les lieux de pratiques ou même sur les dates de création de structures<sup>113</sup>.

L'historiographie du sport juif en France reste donc très parcellaire. Plusieurs travaux abordent la question du développement des pratiques corporelles dans les mouvements de jeunesse et dans les structures associatives communautaires, mais ils restent évasifs, épars, voire parfois imprécis. Il manque une étude d'ensemble, en mesure de préciser la naissance et le développement des différentes structures ainsi que les contextes dans lesquels elles s'insèrent. En outre, tous les travaux présentés abordent principalement la question des sports dans la période de l'entre-deux-guerres. La fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> sont présentés comme des périodes peu enclines à favoriser les pratiques communautaires ; tandis que 1939 paraît sonner le glas des activités mises en place dans les deux décennies précédentes. Les périodes historiques sont ainsi scindées, sans entrevoir les liens et les continuités et sans même imaginer que la période sombre de Vichy puisse servir de cadre d'analyse aux pratiques sportives juives. D'ailleurs, dans les recherches désormais nombreuses menées en histoire du sport sur la Seconde Guerre mondiale, le cas des clubs sportifs et des athlètes juifs est assez peu abordé<sup>114</sup>. La littérature française propose néanmoins quelques biographies de champions. André Nahum s'est ainsi intéressé au boxeur juif français, tunisien de naissance, Young Perez<sup>115</sup>. Champion du monde de boxe en 1931<sup>116</sup>, il est déporté à Auschwitz le 7 octobre 1943 par le convoi n°60 avant de mourir lors des marches de la mort en janvier 1945<sup>117</sup>. La vie du nageur juif français Alfred Nakache a également fait l'objet de plusieurs études. Né à Constantine en 1914, il est

---

<sup>113</sup> Doriane GOMET, « Entre assimilation et tentation de l'entre soi », *op. cit.*

<sup>114</sup> Bernard PRETET, *Sport et sportifs français sous Vichy*, Paris, Nouveau Monde, 2016, p. 267-298 ; Jean-François MURACCIOLE, « Le sport et la Résistance », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 183-193 ; seul Nicolas Kssis évoque la participation active d'athlètes juifs aux mouvements de résistance : Nicolas KSSIS, « Le réseau Sport libre et la persécution des sportifs Juifs sous l'Occupation : la Résistance face à l'antisémitisme d'État dans le sport », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 175-182.

<sup>115</sup> André NAHUM, *Quatre boules de cuir ou l'étrange destin de Young Perez, champion du monde de boxe*, Paris, Bibliophane, 2002 ; André NAHUM, *Young Perez, Champion : De Tunis à Auschwitz, son histoire*, Paris, Télémaque, 2013.

<sup>116</sup> Young Perez est sacré champion du monde des poids mouches en battant Frankie Genaro le 24 octobre 1931.

<sup>117</sup> Serge KLARSFELD, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, Beate et Serge Klarsfeld, 1978.

champion de France pour la première fois en 1935 et intègre l'équipe de France aux Jeux olympiques de Berlin en 1936. Après avoir battu le record du monde du 200m brasse en 1942, il devient un emblème de la « révolution nationale » souhaité par le gouvernement de Vichy<sup>118</sup>. Il est malgré tout arrêté, détenu à Drancy en 1944 avant d'être déporté avec sa femme et sa fille à Auschwitz par le convoi n°66 du 20 janvier 1944<sup>119</sup>. Plusieurs sportifs juifs français sont également étudiés dans l'ouvrage de l'ancien journaliste Philippe Assoulen<sup>120</sup>. L'ouvrage, certes plaisant à lire, est narratif et biographique, et peu rigoureux scientifiquement<sup>121</sup>. N'y sont étudiés que la carrière de certains champions ou des événements sportifs majeurs, tels que les Jeux olympiques de Berlin et ceux de Munich. Le « *petit dictionnaire des champions juifs* » placé en fin d'ouvrage donne malgré tout des indices biographiques intéressants sur les sportifs juifs les plus performants. Mais ces connaissances sont à utiliser avec précautions compte tenu de certaines approximations<sup>122</sup>. Enfin, la littérature française comprend aussi des biographies et autobiographies de personnalités juives influentes dans le domaine des pratiques corporelles dans notre période d'étude. L'étude de la vie de Georges Loinger marque une étape importante dans la compréhension des enjeux sportifs pour les Juifs depuis l'entre-deux-guerres. Né à Strasbourg en 1910, mort à Paris en 2018, son exceptionnelle longévité lui a permis d'être témoin et acteur d'un certain nombre d'événements déterminants dans l'histoire des Juifs de France, mais lui a aussi offert la possibilité de témoigner. Son parcours est d'autant plus intéressant qu'il est un sportif accompli, enseignant d'éducation physique pendant l'entre-deux-guerres dans les écoles juives, engagé par plusieurs mouvements de jeunesse juifs pour développer les pratiques sportives ; mais aussi résistant pendant la guerre et principal acteur du relèvement des corps par le sport aux lendemains de la Libération. Les travaux qu'il réalise en coopération avec l'historienne Katy Hazan sont d'une aide précieuse et inestimable pour notre

---

<sup>118</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy : analyse socio-historique du destin d'un champion (1933-1944) », dans Laurence Munoz, *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 41-70 ; Doriane GOMET et Thierry TERRET, « To be a Jew and Champion in Vichy's France: Alfred Nakache – From the Swimming Pool to the Nazi Camps (1940–1944) », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 26, n° 15, 2009, p. 2182-2200.

<sup>119</sup> Serge KLARSFELD, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, 1978, *op. cit.*

<sup>120</sup> Philippe ASSOULEN, *Les champions juifs dans l'histoire : des sportifs face à l'antisémitisme*, Paris, IMAGO, 2009.

<sup>121</sup> Sur ce point, voir notamment : Thierry TERRET, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 9 ; Michaël ATTALI et Jean SAINT-MARTIN, « Éditorial. À propos de l'histoire culturelle du sport... », *Movement & Sport Sciences*, vol. 86, n° 4, 2014, p. 1-2.

<sup>122</sup> L'auteur affirme par exemple que Mathias Sindelar (athlète autrichien du XX<sup>e</sup> siècle) est Juif. Ce qui ne serait pas exact, à en croire l'analyse de Paul Dietschy dans *Histoire du football*, Tempus Perrin, Paris, 2014.

recherche<sup>123</sup>. Cette dernière est d'ailleurs l'une des rares auteures à avoir consacré quelques points de sa thèse à la place du sport dans les communautés juives – notamment l'enfance – après la Libération<sup>124</sup>.

Finalement, force est de constater que les travaux sur le sport chrétien (majoritairement catholique) sont beaucoup plus avancés que ceux sur le sport juif. En outre, lorsque des ouvrages abordent à la fois les mouvements catholiques et juifs, une nette prédominance est accordée à l'étude des premiers<sup>125</sup>. Plusieurs hypothèses peuvent-être avancées pour tenter de comprendre cette prépondérance. Selon Thierry Terret, ceci n'est « *guère surprenant, compte tenu des traditions religieuses de la France*<sup>126</sup> ». Mais telle n'est probablement pas la seule explication. Le nombre de licenciés dans les diverses fédérations et patronages est une donnée non négligeable. Elle impacte à la fois les possibilités quant aux objets d'études (espaces, lieux, sports pratiqués, périodes d'analyse, acteurs, sportifs, compétitions, relations entre patronages, financements, etc.) et le nombre de sources disponibles pour les historiens. Or, les mouvements sportifs catholiques possèdent beaucoup plus d'adhérents que ceux agissant dans la sphère juive. À elle seule, la FGSPF compte environ 400 000 licenciés au cœur des années 1930<sup>127</sup>, alors qu'au plus fort de son activité en 1937 le mouvement Maccabi mondial comptabilise 200 000 membres<sup>128</sup>. Ainsi, compte tenu de la taille et de la puissance du mouvement catholique, les historiens ont pu bénéficier assez tôt d'une quantité et d'une variété importante de sources, à l'image des travaux pionniers de Michel Lagrée en 1969<sup>129</sup>. Mais c'est aussi l'accessibilité aux sources et l'attention qui leur a été portée qui peut expliquer ce désintérêt pour l'étude du sport juif. Ce n'est réellement qu'à partir de 1962, avec la création de la Commission française des archives juives (CFAJ), que les Juifs de France réalisent les premiers travaux

---

<sup>123</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, Paris, Le Manuscrit, 2006 ; Georges LOINGER, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant : témoignage d'un centenaire, enfant d'Alsace*, Georges Loinger, Nice, Ovadia, 2014.

<sup>124</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah : les maisons de l'espoir (1944-1960)*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

<sup>125</sup> Les deux ouvrages collectifs dirigés par Gérard Cholvy ne présentent par exemple qu'un ou deux chapitres sur des mouvements de jeunesse juifs : G. CHOLVY (éd.), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985 ; G. CHOLVY (éd.), *Le patronage : ghetto ou vivier ?*, Paris, Nouvelle cité, 1988.

<sup>126</sup> Thierry TERRET, « Le rôle des YMCA dans la diffusion du sport en France », *op. cit.*, p. 27.

<sup>127</sup> Fabien GRÖNINGER, *Sport, religion et nation*, *op. cit.*, p. 67.

<sup>128</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 206-207.

<sup>129</sup> Nous pouvons néanmoins nuancer cette approche, en précisant que, si le nombre de sources est important, leur accès et leur dispersion rend les recherches en histoire du sport catholique complexe. Voir sur ce point : Gérard CHOLVY, « Les organisations de jeunesse d'inspiration chrétienne ou juive, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle », dans Gérard Cholvy, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985, p. 30-37.

archivistiques<sup>130</sup>. Malgré une importante activité de classement, de recueil et de mise à disposition des archives juives, l'ensemble du corpus est dispersé dans de multiples centres publics, privés et étrangers<sup>131</sup>. En outre, ce retard est largement accentué par la dispersion et la difficulté d'accès aux archives familiales<sup>132</sup> ; mais aussi par le vol, pillage ou même la destruction de nombreux fonds, pendant et après la guerre<sup>133</sup>. S'ajoutent enfin à ces éléments le poids, évident, du génocide dans l'historiographie du judaïsme. De très nombreux universitaires et historiens ont fait et continuent de faire de l'antisémitisme, de la Seconde Guerre mondiale, du régime de Vichy<sup>134</sup>, de la Shoah et, plus récemment, de ses conséquences sur l'après-guerre<sup>135</sup>, un axe central de leurs travaux<sup>136</sup>. Les dossiers des *Annales* consacrés à l'histoire des Juifs sont assez caractéristiques de cette tendance, puisque deux sur trois (en 1993 et 2014) se focalisent sur Vichy ou l'antisémitisme<sup>137</sup>. À côté de la prépondérance de ces objets d'étude, le sport est donc resté l'un des grands absents des travaux en histoire du judaïsme ; une lacune que nous entendons combler<sup>138</sup>. D'un point de vue historiographique, ceci mériterait d'ailleurs d'être interrogé : fallait-il que l'étude de la Shoah et de Vichy soit suffisamment avancée pour qu'une étude du sport juif soit envisageable ? Le sport juif aurait-il pu être investigué dans les

<sup>130</sup> Sophie CŒURE et Vincent DUCLERT, *Les Archives*, Paris, La Découverte, 2001, p. 8-9 ; Lisa M. LEFF, « Histoires d'archives : introduction », *Archives Juives*, vol. 49, n° 1, 2016, p. 4-9.

<sup>131</sup> Lisa M. LEFF, « Histoires d'archives », *op. cit.*

<sup>132</sup> Georges WEILL, « À la recherche des archives juives », *Archives Juives*, vol. 49, n° 1, 2016, p. 109-111.

<sup>133</sup> Sonia COMBE, *Archives interdites : l'histoire confisquée*, Paris, La Découverte, 2001 ; Sophie CŒURE, *La mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris, Payot & Rivages, 2007 ; Martine POULAIN, *Livres pillés, lectures surveillées : les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 2013 ; Martine POULAIN, « Bibliothèques et archives juives spoliées (1940-1944) et tentatives de restitutions à la Libération : une vue cavalière des sources présentes en France », *Archives Juives*, vol. 49, n° 1, 2016, p. 30-35 ; Patricia KENNEDY GRIMSTED, « La spoliation des bibliothèques françaises par l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg : les sources disponibles », *Archives Juives*, vol. 49, n° 1, 2016, p. 36-53 ; Lisa M. LEFF, « Histoires d'archives », *op. cit.* ; Georges WEILL, « À la recherche des archives juives », *op. cit.*

<sup>134</sup> Renée POZNANSKI, « Vichy et les Juifs : des marges de l'histoire au cœur de son écriture », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 57-68 ; Laurent DOUZOU, « Vichy », dans Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt, *Historiographies, II : concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 1265-1275.

<sup>135</sup> On pense notamment aux deux récentes thèses réalisées par Simon Perego et Laure Fourtage : Simon PEREGO, « *Pleurons-les, bénissons leurs noms* ». *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale dans le monde juif parisien entre 1944 et 1967 : rituels, mémoires et identités*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 2016 ; Laure FOURTAGE, *Et après ? Une histoire du secours et de l'aide à la réinsertion des rescapés juifs des camps nazis (France, 1943-1948)*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 2019.

<sup>136</sup> L'émergence des premiers travaux sur le génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale a d'ailleurs été étudiée récemment : J. LINDENBERG (éd.), *Premiers savoirs de la Shoah*, Paris, CNRS, 2017.

<sup>137</sup> « Présence du passé, lenteur de l'histoire : Vichy, l'Occupation, les Juifs », *Annales*, vol. 48, n°3, 1993, p. 501-809 ; « Histoire juive, histoire des Juifs : d'autres approches », *Annales*, vol. 49, n°5, 1994, p. 1031-1240 ; « Antisémitisme et histoire », *op. cit.*

<sup>138</sup> « *La véritable lacune n'est pas un objet supplémentaire dont l'histoire n'a pas été faite, mais des questions auxquelles les historiens n'ont pas encore de réponses* », Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 85.

années 1960 ou 1970 ? Les historiographies du judaïsme et du sport sont-elles arrivées à une certaine « maturité » qui permet une étude du sport juif en France ?

## 2.2. Un sport communautaire ?

Si cette recherche est en quelque sorte pionnière compte tenu de l'absence de travaux majeurs sur la thématique du sport et des Juifs de France, elle est aussi originale et singulière au regard de la spécificité de l'objet d'étude. L'absence d'une identité juive commune, couplée à l'hétérogénéité des communautés et au fait qu'on ne peut assimiler les Juifs qu'à une religion rend la tâche complexe. Afin d'identifier avec le plus d'acuité possible le sens et les fonctions que les communautés juives attribuent au sport, notre regard ne se focalise pas uniquement sur les associations sportives. Les mouvements de jeunesse, les patronages, les colonies de vacances, les œuvres philanthropiques, les œuvres d'entraide : toutes ces organisations s'intègrent au corpus. Elles proposent, pour une grande majorité, une pratique sportive dans un entre-soi caractéristique du sport communautaire. Cependant, compte tenu de la spécificité des Juifs de France, nous sommes amenés à réinterroger la délimitation de cet objet d'étude. William Gasparini définit les clubs sportifs communautaires comme des « *associations qui regroupent majoritairement des joueurs et des dirigeants issus d'une même région, d'un même pays ou d'un même territoire ethnique et nourrissant une croyance subjective dans cette communauté d'origine* »<sup>139</sup>. En partant de ce postulat, les membres de associations communautaires seraient nécessairement liés par une origine géographique et un attachement à celle-ci. Cependant, nous l'avons vu, les Juifs de France ne possèdent pas ce lien symbolique avec un territoire. Il y a bien la « Terre promise », ancien royaume de Judée, mais dans notre période d'étude peu de Juifs de France aspirent à y retourner. Qui plus est, les Juifs de France sont constitués d'une multitude de nationalités et d'origines géographiques. Dans ces conditions, il est difficile de se satisfaire d'une définition du sport communautaire centré exclusivement sur l'origine des membres d'une association. C'est pourtant celle-ci qui fait foi dans les recherches menées au cours de ces vingt dernières années et les chercheurs n'ont pas manqué de questionner cette définition dans une perspective historique. Dans sa thèse soutenue en 2017 sur la « polonité », Noémie Beltramo a déjà été amenée à interroger l'aspect communautaire des associations polonaises créées en France après la Seconde Guerre

---

<sup>139</sup> William GASPARINI, « Les associations sportives turques d'Alsace. Regroupements communautaires et échanges sportifs », *Migrations Société*, vol. 110, n° 2, 2007, p. 83.

mondiale<sup>140</sup>. Ses travaux mettent en évidence l'utilisation, par les Polonais, d'associations culturelles et sportives dans des objectifs pluriels, allant de la propagande idéologique à la valorisation d'une culture polonaise commune<sup>141</sup>. Comme elle, d'autres historiens se sont principalement focalisés sur la naissance et la structuration d'associations sportives communautaires au sein de populations immigrées. Gérard Noiriel, Karen Bretin-Maffiuletti, Nicolas Palluau, Olivier Chovaux ou encore Jean-Pierre Favero ont mis en évidence que de nombreux clubs communautaires se créent en France au XX<sup>e</sup> siècle par le regroupement d'individus originaires d'un même territoire<sup>142</sup>. Ces travaux, couplés à ceux menés en socio-histoire, ont questionné l'efficacité du mythe de l'intégration des immigrés par le sport. Sur ce point, plusieurs études de William Gasparini et de Pierre Weiss prouvent que les associations sportives communautaires participent souvent davantage à un « *repli identitaire*<sup>143</sup> » et à un entre soi communautaire qu'à une réelle assimilation des populations immigrées<sup>144</sup>. Toutefois, les Juifs de France ne peuvent être restreints à des populations immigrées. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié XX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses familles juives (les « israélites ») vivent en France depuis plusieurs générations. De ce fait, nous touchons les limites de cette première définition du sport communautaire, conçue selon une logique migratoire. Nous devons lui adjoindre une seconde, « *selon une perspective plus restrictive de la communauté, conçue comme le regroupement selon des affinités ethniques, de genre, professionnelles,*

---

<sup>140</sup> Noémie BELTRAMO, *Vivre sa polonité en territoire minier : essai d'histoire culturelle comparée depuis 1945 (Nord-Pas-de-Calais/Saône-et-Loire)*, Thèse présentée à l'université d'Artois pour l'obtention du doctorat d'université, 2017.

<sup>141</sup> Noémie BELTRAMO et Karen BRETIN-MAFFIULETTI, « Itinéraire d'un club communautaire polonais : le Club sportif Orion à Montceau-les-Mines (années trente-années soixante) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, vol. 120, 2013, p. 77-88 ; Noémie BELTRAMO, « Sport, folklore polonais et communisme en pays miniers : deux outils au service d'une idéologie (1945-1959) », *Staps*, vol. 120, n° 2, 2018, p. 15-30.

<sup>142</sup> Noiriel GERARD, « L'immigration dans le football », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 26, 1990, p. 83-96 ; Olivier CHOVAUX, « Football minier et immigration : les limites de l'intégration sportive dans les années trente », *Staps*, vol. 56, n° 3, 2001, p. 9-18 ; Jean-Pierre FAVERO, « Les enjeux du sport fasciste en Lorraine dans les années 1930 : revendication nationaliste ou intégration ? Le cas de la classe émergente italienne dans le bassin de Briey », *Staps*, vol. 77, n° 3, 2007, p. 107-119 ; Jean-Pierre FAVERO, *Immigration et intégration par le sport : le cas des immigrés italiens du bassin de Briey (fin du XIX<sup>e</sup> siècle - début des années 40)*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; Nicolas PALLUAU, « Entre nation et religion : scoutisme et organisation des jeunes immigrés (1920-1950) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, 2009, p. 107-117 ; Karen BRETIN-MAFFIULETTI, « Immigration polonaise et pratique sportive en milieu de grande industrie », *Hommes & migrations*, n° 1289, 2011, p. 38-47.

<sup>143</sup> « *c'est-à-dire la formation de réseaux sportifs réservés à des minorités qui enferment les individus dans leur communauté* », William GASPARIANI, « Le sport entre communauté et communautarisme », *op. cit.*, p. 81.

<sup>144</sup> William GASPARIANI, « Les associations sportives turques d'Alsace », *op. cit.* ; William GASPARIANI, « Le sport entre communauté et communautarisme », *op. cit.* ; William GASPARIANI, « L'intégration par le sport : genèse politique d'une croyance collective », *Sociétés contemporaines*, vol. 69, n° 1, 2008, p. 7 ; William GASPARIANI et Pierre WEISS, « La construction du regroupement sportif "communautaire" : l'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne », *op. cit.* ; Pierre WEISS, « Les clubs de football "communautaires" et l'immigration turque en France et en Allemagne », dans William Gasparini et Clotilde Talleu, *Sport et discriminations en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2010, p. 123-131.

*religieuses*<sup>145</sup> ». Cependant, qu'ils soient fraîchement immigrés ou installés en France depuis de nombreuses générations, les Juifs de France sont, aux yeux de certains, des étrangers à jamais inassimilable dans la société. Il s'avère en effet que l'antisémitisme a une emprise importante sur l'image que l'on se fait du Juif, et sur l'image que les Juifs ont d'eux-mêmes.

### 2.3. Fabrication d'une image stéréotypée

Les événements politiques du XX<sup>e</sup> siècle ont placé les Juifs au centre de la tourmente. La question juive et l'antisémitisme, phénomènes relativement peu importants en termes de politique mondiale, devinrent les agents catalyseurs, d'abord de la montée du mouvement nazi et de l'organisation du III<sup>e</sup> Reich [...], puis d'une guerre mondiale d'une férocité sans équivalent, enfin de l'émergence d'un crime de génocide sans précédent accompli au sein de la civilisation occidentale<sup>146</sup>.

L'histoire des Juifs de France au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle est indissociable de l'antisémitisme. Ce dernier conditionne, en partie, l'attitude sociale et politique des Juifs dans la société et contribue à façonner la perception que les non-Juifs ont des Juifs, mais aussi que les Juifs ont d'eux-mêmes :

La seule conséquence directe et sans mélange des mouvements antisémites du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas le nazisme mais le sionisme qui, au moins sous sa forme idéologique occidentale, fut en quelque sorte une contre-idéologie, la « réponse » à l'antisémitisme. Non pas, bien entendu, que la conscience juive ait jamais été une simple création de l'antisémitisme ; une connaissance même sommaire de l'histoire juive, dont le souci constant, depuis l'exil babylonien, a toujours été la survie du peuple juif, en dépit des dangers énormes résultant de sa dispersion, suffirait à écarter le mythe le plus récent sur ce sujet [...]<sup>147</sup>.

Dès lors, la singularité des recherches en histoire du sport juif tient aussi à la place majeure qu'occupe l'antisémitisme. Il conditionne, en partie, l'attitude des Juifs et les fonctions qu'ils attribuent aux activités corporelles. De très nombreux travaux universitaires sur l'antisémitisme ont été menés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. À l'ère de l'historisation, la thématique est devenue un axe majeur de recherche dans de multiples champs des sciences humaines et sociales. De riches ouvrages et revues lui réservent une place centrale et l'historiographie de l'antisémitisme ne cesse de croître<sup>148</sup>. Pour autant, il est nécessaire

---

<sup>145</sup> William GASPARINI, « Le sport entre communauté et communautarisme », *op. cit.*, p. 80.

<sup>146</sup> Hannah ARENDT, *Sur l'antisémitisme : les origines du totalitarisme*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>148</sup> Sur ce point, voir notamment : Michaël R. MARRUS et Françoise MARIN, « Regard sur l'historiographie de l'Holocauste », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 48, n° 3, 1993, p. 773-778 ; Dina PORAT,

d'approfondir un thème moins abordé que d'autres dans ce champ : celui du regard porté sur le corps dans les théories antisémites afin d'en étudier l'impact sur le comportement des Juifs. Quelques historiens se sont déjà penchés sur la question. Dans son œuvre magistrale sur l'histoire de l'antisémitisme publiée pour la première fois en 1955, Léon Poliakov met en évidence la construction, depuis l'Antiquité, d'une image corporelle déformée du Juif<sup>149</sup>. Les recherches menées par Ralph Schor rejoignent cette analyse. Dans un ouvrage consacré à l'antisémitisme dans l'entre-deux-guerres paru en 1992, il consacre un chapitre entier à l'étude de la construction d'un « *un portrait physique et moral répulsif*<sup>150</sup> » du Juif. Il démontre que toutes les parties du corps, de la couleur de peau à la forme du crâne en passant par la taille des doigts et du nez, font l'objet de déformations et de persécutions. Cette image est par ailleurs largement véhiculée par la presse antisémite, voire parfois par la presse généraliste, preuve de la prégnance des stéréotypes dans l'imaginaire social collectif. Plus récemment, les travaux menés par Carole Reynaud Paligot sur la race, le racisme et l'antisémitisme ont démontré que, tout au long de notre période d'analyse, cette image corporelle négative du Juif s'est construite autour d'une science de la race<sup>151</sup>. Au seuil du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux anthropologues français sont notamment scientifiquement convaincus de la supériorité physique de la race blanche sur la race juive<sup>152</sup>. Les théories perdurent dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à prendre une dimension sans précédents dans les années 1930, où une « *dérive antisémite*<sup>153</sup> » s'installe dans la recherche scientifique.

Dans le cadre de l'antisémitisme et, plus spécifiquement, de la dégradation de l'image corporelle du Juif, il convient de noter la présence d'une recherche réalisée en histoire du sport. Dans une logique d'analyse de la fabrique des imaginaires, Doriane Gomet a étudié la stratégie des journaux antisémites français pendant la période de Vichy pour rendre les Juifs

---

« L'historien et la recherche sur l'antisémitisme », Claire Drevon (trad.), *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 188, n° 1, 2008, p. 363-378 ; Paola BERTIOTTI, « Fascisme, antisémitisme : regard sur une historiographie en devenir (entretien avec Marie-Anne Matard-Bonucci) », *Laboratoire italien [en ligne]*, n° 11, 2011. Voir également le dossier des annales réservées à l'antisémitisme : « Antisémitisme et histoire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 69, n°4, 2014, p. 847-924.

<sup>149</sup> Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme. Tome 1, L'âge de la foi*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1955], Paris, Calmann-Lévy, 1991 ; Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme. Tome 2, L'âge de la science*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1955], Paris, Calmann-Lévy, 1991.

<sup>150</sup> Ralph SCHOR, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres : prélude à Vichy*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1992], Bruxelles, Complexe, 2005, p. 83-100.

<sup>151</sup> Carole REYNAUD-PALIGOT, *La République raciale (1860-1930)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

<sup>152</sup> Carole REYNAUD-PALIGOT, « L'émergence de l'antisémitisme scientifique chez les anthropologues français », *Archives Juives*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 66-76.

<sup>153</sup> Carole REYNAUD-PALIGOT, *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 48-59.

« *vulnérables par le sport*<sup>154</sup> ». Elle démontre que la presse antisémite instrumentalise le sport pour faire une propagande de dévalorisation corporelle des Juifs. Ces derniers sont présentés comme inaptes aux activités physiques par nature. Compte tenu de leurs prétendues incapacités sportives, ils sont dépeints comme des parasites du milieu sportif, se servant des exploits des athlètes non-Juifs pour s'enrichir. De cette manière, les antisémites alimentent d'une part les stéréotypes sur la faiblesse physique des Juifs et d'autre part les théories basées sur un complot international juif visant à dominer le monde. L'idée que, quoi qu'il arrive, le Juif « *reste reconnaissable*<sup>155</sup> » par ses attributs physiques, est un élément primordial pour notre étude. En effet, dans toute la période d'analyse, l'antisémitisme façonne l'imaginaire social collectif en attribuant aux Juifs d'importantes différences physiques et physiologiques par rapport aux non-Juifs. Ainsi, l'appréhension dominante des Juifs est d'abord et avant tout corporelle, ce qui n'est pas le cas des autres religions. Si les recherches sont nombreuses sur ce phénomène, peu d'historiens se sont en revanche intéressés à la réaction des communautés juives face aux propos corporels véhiculés par les antisémites. On distingue cependant quelques travaux universitaires, à l'image de la thèse de Simon Epstein, présentée en 1990, qui étudie l'activité des principales institutions israélites françaises pour contrer l'antisémitisme dans les années 1930. Il investit notamment les archives du Centre de documentation et de vigilance (CDV) afin de mettre en évidence la virilisation du discours et des actions des Juifs avant que n'éclate la Seconde Guerre mondiale<sup>156</sup>. Ralph Schor présente aussi dans la seconde partie de son ouvrage publié en 1992 l'une des rares analyses consacrées à la défense des Juifs contre les attaques antisémites. Il démontre notamment que certains Juifs mettent en œuvre des actions concrètes destinées à contrer les théories stigmatisantes<sup>157</sup>. En revanche, aucun auteur, à notre connaissance, ne s'est intéressé à l'éventuelle utilisation des activités sportives par les communautés juives de France dans le but de contrer la vision antisémite du Juif au corps faible et incapable de performances athlétiques.

---

<sup>154</sup> Doriane GOMET, « Rendre les Juifs vulnérables par le sport : une stratégie des journaux antisémites », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 317-330.

<sup>155</sup> Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme*, t. 2, *op. cit.*, p. 461.

<sup>156</sup> Simon EPSTEIN, *Les institutions israélites françaises de 1929 à 1939 : solidarité juive et lutte contre l'antisémitisme*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 1990.

<sup>157</sup> Ralph SCHOR, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 201-326.

### 3. Sources et méthodologie

#### 3.1. Cadre d'analyse

Cette étude couvre la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1948. Le point de départ du processus étudié est volontairement imprécis. Il coïncide avec l'émergence du sport moderne en France, la naissance des premiers clubs sportifs juifs en Europe mais aussi avec la montée de l'antisémitisme moderne, dont l'affaire Dreyfus constitue l'acmé. Ce contexte de fin de siècle, riche et mouvementé, offre un angle d'analyse pertinent pour questionner les rapports entre le sport, le corps et le judaïsme français. Si la Shoah marque indubitablement une rupture, cette période est l'occasion de questionner le rapport au corps et aux sports selon des logiques variées, allant de la survie au combat contre les nazis et le régime de Vichy. Dans une volonté de cohérence et de continuité, la création de l'État d'Israël constitue le seuil de notre recherche, afin de mettre en avant les processus de réappropriation et de reconstruction des corps au sein des communautés juives en France dans un contexte d'après-guerre. Nous arrêtons notre recherche en 1948 car le contexte dans lequel vivent les Juifs est ensuite profondément bouleversé. Dans les années 1950 et 1960, environ 240 000 Juifs maghrébins arrivent dans l'hexagone<sup>158</sup>, ce qui engendre de profondes mutations culturelles, sociales et identitaires dans les communautés juives<sup>159</sup>. Selon nous, cette période nécessite une analyse d'une autre nature et constitue une piste pour des travaux ultérieurs car elle trouve place dans une approche différente de celle proposée dans notre thèse. Le développement du sport dans les communautés juives d'Afrique du Nord avant la décolonisation doit notamment être mis en lien avec les mutations constatées en France après 1950 à la suite de l'arrivée d'immigrants judéo-maghrébins<sup>160</sup>.

---

<sup>158</sup> La répartition entre les pays d'origine est assez inégale : ils sont 120 000 à venir d'Algérie, contre 65 000 de Tunisie et 55 000 du Maroc. Les chiffres sont donnés avec plus de détails dans : Jacques TAÏEB, « Immigrés d'Afrique du Nord : Combien ? Quand ? Pourquoi ? », dans Colette Zytnicki, *Terre d'exil, terre d'asile*, Paris, L'Éclat, 2010, p. 148-154 ; Doris BENSIMON, *L'intégration des Juifs nord-africains en France*, Paris, Mouton, 1971.

<sup>159</sup> Wladimir RABINOVITCH (RABI), *Anatomie du judaïsme français*, Paris, Minuit, 1962 ; Georges LEVITTE, « Vers une étude des mutations de la population juive en France et du judaïsme français », *Archives de sociologie des religions*, n° 22, 1966, p. 89-102 ; Paula HYMAN, *The Jews of Modern France*, Berkeley, University of California Press, 1998.

<sup>160</sup> La dynamique des clubs Maccabis français à partir des années 1950 mériterait notamment d'être interrogée. Georges Haddad, président depuis 2000 de la Fédération Française Maccabi (sous le nom d'association Maccabi France) naît d'ailleurs en Tunisie et arrive en France en 1962. Informations recueillies lors d'un entretien accordé par Georges Haddad à Paris, le 27 juin 2016.

Dans cette période allant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1948, il s'agit de construire, par l'intermédiaire de l'objet sportif, une nouvelle grille de lecture de la réalité sociale des Juifs de France. Pour ce faire, nous inscrivons nos travaux dans l'histoire culturelle, qui offre de larges possibilités et un « *cadre de recherche très élastique*<sup>161</sup> ». Affirmer l'inscription de nos travaux dans ce domaine ne suffit pas, il nous faut préciser les réflexions nous ayant amenées à nous y situer. D'après la définition désormais bien connue de Pascal Ory, la culture peut être considérée comme un « *ensemble des représentations collectives propres à une société*<sup>162</sup> ». David Biale, en étudiant la culture des Juifs, la définit ainsi :

Comme le dit avec esprit un dicton populaire : « La culture, c'est la façon dont on fait les choses par ici. » Vue sous cet angle, la culture est la pratique de la vie quotidienne. C'est ce que les gens font, ce qu'ils disent de ce qu'ils font et, finalement, comment ils comprennent ces deux activités<sup>163</sup>.

Il s'agit d'étudier le rapport aux activités physiques et sportives au sein des organisations juives de France, ainsi que le sens donné à ces activités par les pratiquants. Pour ce faire, la recherche s'inscrit dans une logique de compréhension et de *représentation*, en référence aux réflexions de Roger Chartier<sup>164</sup>. Car, en histoire culturelle, « *c'est bien autour de ce terme que tout, en dernière analyse, se joue*<sup>165</sup> ». Ce mot possède un double sens : « *il renvoie aux imaginaires (représentations mentales), mais aussi aux pratiques et aux productions (représentations picturales, sportives, théâtrales, etc.) qui les incarnent*<sup>166</sup> ». Dès lors, il nous faut étudier les pratiques au sein des organisations juives en les replaçant dans une perspective diachronique, en tenant compte des mutations démographiques et sociales des communautés juives de France ; mais aussi synchronique, au regard des contextes, souvent hostiles, rencontrés par les membres de celles-ci. Ce faisant, nous tenterons d'interpréter et de traduire les enjeux et représentations attribués aux activités corporelles et la manière dont ces éléments s'incarnent dans la pratique sportive. Nous nous inscrivons bien dans la spécificité de l'histoire culturelle, en cherchant à « *déchiffrer autrement les sociétés* », en « *considérant qu'il n'est pas*

---

<sup>161</sup> Stéphane VAN DAMME, « Comprendre les *Cultural Studies* : une approche d'histoire des savoirs », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 51-4bis, n° 5, 2004, p. 51.

<sup>162</sup> Pascal ORY, *L'histoire culturelle*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2004], Paris, Presses Universitaires de France, 2019, p. 8.

<sup>163</sup> David BIALE, « Préface. Pour une histoire culturelle des Juifs », dans David Biale, *Les cultures des Juifs*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2002], Paris, L'Éclat, 2005, p. 16.

<sup>164</sup> Roger CHARTIER, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 44, n° 6, 1989, p. 1505-1520.

<sup>165</sup> Pascal ORY, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 16, 1987, p. 68.

<sup>166</sup> Olivier COMPAGNON, Anaïs FLECHET et Gabriela PELLEGRINO SOARES, « Écrire une histoire culturelle transatlantique (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) : enjeux, défis et méthodes », *Diogène*, vol. 258-259-260, n° 2-3-4, 2017, p. 243.

*de pratique ni de structure qui ne soit produite par des représentations, contradictoires et affrontées, par lesquelles les individus et les groupes donnent sens au monde qui est le leur*<sup>167</sup> ».

Nous soutenons que le sport, en tant qu'objet culturel<sup>168</sup>, permet donc d'interroger de manière pertinente l'ensemble des représentations qu'ont les communautés juives de leur corps et leur place dans la cité. La tâche est périlleuse au regard du contexte dans lequel les Juifs évoluent. En effet, l'antisémitisme occupe à tel point l'univers social et politique qu'il influence les représentations qu'ont les Juifs d'eux-mêmes, de leurs cultures et de leurs pratiques. Nous devons alors déterminer à quel(s) degré(s) et de quelle(s) manière(s) cet antisémitisme pèse sur les pratiques physiques et sportives des communautés juives, en les encourageant ou en les décourageant. La période de Vichy est singulière. L'étude des pratiques corporelles à ce moment particulier ne peut se concevoir et se comprendre qu'en l'inscrivant dans le contexte du génocide. Selon Robert Paxton, sous Vichy, les dynamiques qui modèlent la vie sportive sont « *la politique de l'État, la vie associative et l'élément ludique, c'est-à-dire le plaisir du public*<sup>169</sup> ». Force est de constater que concernant les Juifs, qui luttent alors pour leur survie, seule la première de ces dynamiques opère, et encore, comme une contrainte et non comme une ressource. Les mesures politiques répressives du gouvernement de Vichy et des nazis exercent sur les Juifs des formes de pouvoir. De plus, si l'on considère que le politique « *renvoie au fait de l'existence d'une "société" qui apparaît aux yeux de ses membres comme formant un tout qui fait sens*<sup>170</sup> », on peut mettre en doute que ce régime particulier fasse « sens » pour les Juifs. Comment étudier une culture qui n'a pas droit de cité ? Comment appréhender des pratiques sportives réduites à l'illégalité et à l'urgence de la survie ? Comment saisir des corps dont la représentation disparaît derrière la propagande antisémite ?

Outre l'antisémitisme et le nazisme, c'est aussi la structure même des communautés juives de France qui complique la tâche de l'historien dans sa quête d'une histoire culturelle du sport juif. En effet, selon David Biale, « *il semblerait que la culture soit du domaine du pluriel : nous pourrions donc renoncer au singulier et parler de cultures juives*<sup>171</sup> ». Afin de s'ancrer dans une histoire culturelle du sport qui «  *vise à pénétrer le réel pour mieux en comprendre les*

---

<sup>167</sup> Roger CHARTIER, « Le monde comme représentation », *op. cit.*, p. 1508.

<sup>168</sup> Georges VIGARELLO, *Techniques d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Revue EPS - Robert Lafont, 1988.

<sup>169</sup> Robert O. PAXTON, « Préface », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 20.

<sup>170</sup> Pierre ROSANVALLON, *Leçon inaugurale au Collège de France*, Paris, Collège de France, 2002, p. 9 ; cité par : Sudhir HAZAREESINGH, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », *Revue historique*, n° 642, 2007, p. 357.

<sup>171</sup> David BIALE, « Préface. Pour une histoire culturelle des Juifs », *op. cit.*, p. 22.

*ressorts qui le constituent*<sup>172</sup> », nous devons nécessairement éviter de tomber dans le piège qui consisterait à considérer les *représentations* des communautés juives de manière univoque. Au contraire, nous partons du postulat que le sport comme objet d'étude permet un questionnement des processus interactionnels de ces communautés et de leurs mutations. Dès lors, le culturel est indissociable du social et notre tâche consiste à mettre en interrelation ces éléments pour mieux les interpréter<sup>173</sup>. Mener l'élaboration d'une histoire culturelle conduit à construire un corpus archivistique adapté à l'objet d'étude.

### 3.2. À la recherche d'archives institutionnelles

Afin de mener à bien ce projet et de comprendre la dynamique évolutive des pratiques corporelles des Juifs mais aussi les représentations et le sens que ces derniers leur confèrent, il était nécessaire de repérer, puis de récolter et enfin d'analyser un ensemble de traces<sup>174</sup> selon les obligations de la méthode historique<sup>175</sup>. Pourtant, force a été de constater combien les écueils ont été nombreux. Concernant les pratiques libres, les archives n'existent pas, ou rarement. Les pratiquants n'ont aucune raison de conserver une trace matérielle d'une pratique sportive libre, si ce n'est en cas de nécessité de classement ou de comparaison avec une performance antérieure ou ultérieure. N'existent alors que des souvenirs – parfois conservés dans des cahiers personnels ou récupérés lors d'entretiens par l'historien – ou des photographies. Dans le cadre d'une pratique sportive associative, l'accès aux sources n'est pas nécessairement plus aisé, car « *en tant que lieu où prédomine l'oral, le document écrit n'y a de l'importance que s'il est fonctionnel : lorsque les responsables se soucient de le conserver, c'est en sélectionnant ce qui, à leurs yeux, pourrait être utile dans le futur*<sup>176</sup> ». Cette difficulté à trouver des archives sportives est renforcée par le manque de sources issues des institutions juives. En effet, nous l'avons évoqué, les archives juives sont un patrimoine fragile et de nombreux documents ont été perdus, détruits, volés, spoliés. Dès lors, constituer un corpus à partir d'archives sportives et juives est un exercice ardu.

---

<sup>172</sup> Michaël ATTALI et Jean SAINT-MARTIN, « Éditorial. À propos de l'histoire culturelle du sport... », *op. cit.*, p. 1.

<sup>173</sup> Antoine PROST, « Sociale et culturelle, indissociablement », dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 131-146.

<sup>174</sup> Charles-Victor LANGLOIS et Charles SEIGNOBOS, *Introductions aux études historiques*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1898], Paris, Kimé, 1992, p. 27-47.

<sup>175</sup> Pascal Ory distingue quatre obligations méthodologiques dans l'analyse et l'interprétation du corpus : la neutralité, la situation, la distinction et la temporalité. Voir : Pascal ORY, *L'histoire culturelle*, *op. cit.*, p. 51-54.

<sup>176</sup> Julien FUCHS, *Toujours prêts !*, *op. cit.*, p. 420.

Dans les années 1980, lorsque l'historienne Danielle Delmaire se confronte à l'étude des patronages et des mouvements de jeunesse juifs, elle rencontre dès ses premières recherches d'importantes difficultés à identifier des archives utiles à ses travaux :

Point d'ouvrages ou d'études anciens ou récents pour entamer ma recherche. Ma première démarche me dirigea donc vers des archives où je me trouvai devant l'horreur du vide : pas de traces de patronages aux archives du Consistoire Central ni aux archives de l'Alliance israélite universelle<sup>177</sup>.

Nos premières tentatives pour trouver des archives sur les clubs sportifs juifs pourraient être résumées de la même manière. Nous avons en premier lieu entrepris de visiter les plus grands centres d'archives juives de France dans l'objectif de trouver des documents sur les principaux clubs juifs de l'hexagone : les clubs Maccabis. Après une première visite aux archives du consistoire, à celles du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC, Mémorial de la Shoah), puis à celles de l'Alliance israélite universelle (AIU), nous avons dû nous rendre à l'évidence : aucun de ces centres n'a recueilli les documents des clubs Maccabis ayant existé en France. En interrogeant les archivistes et les responsables de centre, nous avons toujours la même réponse : ces clubs ont bien existé, il doit y avoir des archives. Mais, personne n'était alors en mesure de nous guider. Ces difficultés rencontrées pour trouver et accéder aux sources ne sont pas uniquement liées aux mouvements juifs. D'après Patrick Clastres, il est nécessaire de visiter un grand nombre de centres d'archives départementales ou régionales, tant les sources peuvent être dispersées dans l'hexagone : « *Qui veut écrire l'histoire des premiers véloce-clubs (Alex Poyer) ou du sport catholique (Fabien Græninger) doit se résoudre à réaliser un véritable Tour de France des archives départementales, municipales, comme diocésaines*<sup>178</sup> ». Cette analyse est confirmée par les co-auteurs de l'ouvrage, qui regrettent le caractère souvent lacunaire des sources<sup>179</sup>, tout en expliquant que ce phénomène est tout à fait logique quand on connaît la manière dont le sport a irrigué l'hexagone depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>180</sup>.

---

<sup>177</sup> Danielle DELMAIRE, « La place du patronage dans la sociabilité juvénile chez les Juifs », dans Gérard Cholvy, *Le patronage : ghetto ou vivier ?*, Paris, Nouvelle cité, 1988, p. 165.

<sup>178</sup> Patrick CLASTRES, « Archives sportives, archives du sport », dans Françoise Bosman, Patrick Clastres et Paul Dietschy, *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 16.

<sup>179</sup> Paul DIETSCHY, « Regards croisés sur les archives et l'histoire du sport », dans Françoise Bosman, Patrick Clastres et Paul Dietschy, *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 349.

<sup>180</sup> Françoise BOSMAN, « Conclusion », dans Françoise Bosman, Patrick Clastres et Paul Dietschy, *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2006, p. 355.

Nous avons donc entrepris un quadrillage de la France, en commençant par les archives associatives. Ce choix a été motivé par les divers contacts pris en amont avec les centres d'archives départementales ou régionales, qui nous ont tous confirmé l'absence de documents sur notre thématique ou la présence de quelques feuillets épars. Nous avons rencontré les dirigeants du Maccabi France, qui fédère actuellement l'ensemble des structures de l'hexagone, mais aussi ceux des principaux clubs qui existaient avant la Seconde Guerre mondiale. Dans chaque structure, nous avons été confrontés à l'absence de documents. Au Maccabi France, à la suite de déménagements successifs depuis les années 1960 et au peu d'intérêt porté aux archives, aucun document antérieur aux années 1980 n'a été conservé<sup>181</sup>. Au Sporting Club Maccabi de Paris, il n'existe que peu d'archives ; le document le plus ancien conservé par les dirigeants étant un bulletin d'information du club de 1962<sup>182</sup>. L'association culturelle juive de Nancy, où siégeait le club de la ville dans l'entre-deux-guerres, a conservé davantage d'archives, mais seule une lettre de 1935, dont le contenu est secondaire, porte le sceau Maccabi<sup>183</sup>. C'est à Marseille que nous avons le plus d'espoir. Le secrétaire général nous avait confié par téléphone que le club conservait fidèlement deux armoires d'archives et que les dirigeants étaient disposés à me laisser y accéder. Pourtant, malgré deux entretiens avec les responsables de la structure en novembre 2017 puis en novembre 2018, nous nous sommes vu refuser l'accès à ces documents. Les dirigeants jugent que les informations contenues dans les archives sont trop personnelles et trop sensibles pour être divulguées. Pourquoi un tel changement de position entre le premier appel téléphonique et notre première rencontre avec les dirigeants ? Il semble que le fait que je<sup>184</sup> ne sois pas Juif ait été un critère déterminant (et discriminant) pour obtenir l'accès aux archives.

Les clubs Maccabis ne sont pas les seules structures associatives sportives dans notre période d'analyse. Le Club populaire sportif du 10<sup>ème</sup> arrondissement de la capitale (CPS 10<sup>ème</sup>) conserve en effet des sources manuscrites, des sources imprimées ainsi que des photographies de ses activités. Ce club à tendance communiste n'a cependant pas conservé ses archives datant d'avant la Seconde Guerre mondiale. Il est très probable qu'au regard de la menace nazie les dirigeants aient décidé de détruire les documents afin d'éviter tout recensement de la part des

---

<sup>181</sup> Informations recueillies lors d'un entretien accordé par Georges Haddad, président actuel du Maccabi France, à Paris, le 27 juin 2016.

<sup>182</sup> Archives du Sporting Club Maccabi de Paris, *Bulletin d'information et de liaison du club*, saison 1962-1963

<sup>183</sup> Archives de l'association culturelle juive de Nancy, lettre du président [nom illisible] du SC Maccabi de Nancy, 55 rue des Ponts, 10 février 1935.

<sup>184</sup> Nous avons choisi d'utiliser le pronom personnel de la première personne du pluriel dans l'ensemble de nos recherches (*nous* de modestie). Ici, l'expérience ne concerne que l'auteur de la thèse. Nous l'utilisons exceptionnellement pour éviter toute confusion.

Allemands ou du régime de Vichy. En revanche, à l'aube des années 2000, les dirigeants du club se sont intéressés à leur histoire. Henri Ségal, secrétaire de la structure entre 1974 et 1996, a notamment réalisé une succession d'entretiens avec d'anciens membres des sections sportives du club. Chaque entretien a été méthodiquement retranscrit de manière manuscrite ou dactylographiée et scrupuleusement conservé dans les archives de l'association auxquelles nous avons pu avoir accès.

### 3.3. Les archives municipales, départementales et régionales

Les recherches d'archives dans les clubs Maccabis ayant été infructueuses, nous avons consulté les documents disponibles dans les centres départementaux et régionaux, en privilégiant les agglomérations ayant accueilli le plus de Juifs avant 1939 et celles où des clubs sportifs juifs ont été fondés. À Strasbourg, le club sportif affilié au Maccabi France a confié ses documents au centre d'archives de la ville et de l'Eurométropole. Ce club, (re)créé dans les mois qui suivent la Libération, a ensuite été dissous, puis refondé en 1963. Malheureusement, entre la dissolution et la reprise d'activité, les archives sont introuvables. Nous n'avons pu accéder qu'à des documents postérieurs à 1963<sup>185</sup>. Les archives de la Moselle ne contiennent pour leur part que des archives administratives, notamment des documents du consistoire et de l'hospice israélite de Metz. Parmi ces sources, seules quelques archives (encore une fois lacunaires puisque disponibles entre 1958 et 1969) sur des colonies de vacances organisées par le consistoire se rapprochent légèrement de notre objet d'étude. Les archives des écoles israélites sont en revanche trop anciennes<sup>186</sup>.

Dans les Bouches du Rhône, les archives départementales possèdent là encore peu de documents sur les rapports entre les Juifs et le sport. Aucune association sportive juive n'est recensée par le Conseil départemental avant le début de la Seconde Guerre mondiale<sup>187</sup>. Dans l'immédiat d'après-guerre (1946-1947), on trouve des demandes de subventions réalisées par

---

<sup>185</sup> Archives départementales de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 168W450, Dossier association sportive Ménora.

<sup>186</sup> Archives départementales de la Moselle, Série V, sous-série 2V, 84-87 ; Archives départementales de la Moselle, 17J96-17J99, Archives du Consistoire israélite de la Moselle, colonie de vacances.

<sup>187</sup> Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 5T4, État des sociétés sportives, 1931-1932 ; Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 5T3, Constitution du conseil départemental des sports, loisirs et éducation physique, 1939-1940.

le mouvement de jeunesse des Éclaireurs israélites de France<sup>188</sup>. Le club Maccabi de Marseille a déposé quelques documents au centre départemental. Mais compte tenu d'une modification du fond en décembre 2015, l'accès aux informations a été bloqué jusqu'en décembre 2065 par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, en raison des règles de communicabilité en vigueur. Une dérogation nous a été tardivement accordée, mais le contexte actuel nous a longtemps empêché de nous y déplacer<sup>189</sup> et, entre temps, la délimitation de notre recherche à la date de la création d'Israël a rendu inutile la consultation de ces documents, le club ayant été fondé en 1949.

À Lyon, où existent des clubs sportifs juifs dans les années 1930, les archives municipales n'en n'ont la trace ni dans les fonds publics, ni dans les fonds privés<sup>190</sup>. Les documents conservés aux archives départementales n'apportent pas plus de précisions. Le même constat peut être fait pour la ville de Nancy, puisque les archives municipales ne contiennent que des dossiers d'associations sportives non-juives<sup>191</sup>. Le conservateur prévient en outre que le fond consacré au culte israélite est très sommaire, contient essentiellement des documents du consistoire et ne permet pas d'apprécier l'évolution du judaïsme à Nancy depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>192</sup>.

Finalement, les archives des municipalités, départements et régions sont peu utiles pour notre recherche. Les documents que ces centres contiennent sont épars ou trop éloignés de notre objet d'étude. Ceci reflète le désintérêt des institutions et administrations locales pour le sport et, plus largement, pour le monde associatif. Le phénomène est d'autant plus vrai dans notre période d'analyse. En effet, ce n'est qu'à partir des années 1950 que les préfectures et municipalités ont accordé plus d'importance au recueil et au classement des documents d'archives associatives. Le mouvement sportif français ne s'y prend pas plus tôt : il faut par exemple attendre les années 1960 pour que le Musée national du sport sauve de nombreux documents<sup>193</sup>. Il n'y a qu'à Paris que les résultats ont été plus fructueux. En effet, les archives des associations de la préfecture de police de la capitale contiennent les dossiers de deux

---

<sup>188</sup> Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 213W57, Demande de subventions, éducation populaire, 1946-1947.

<sup>189</sup> À l'heure où nous rédigeons ces lignes, la France vit une période de confinement déclenchée par la pandémie de la COVID-19.

<sup>190</sup> Archives municipales de Lyon, 1 II, petits fonds privés ; 2 II, grands fonds privés.

<sup>191</sup> Archives municipales de Nancy, 3 R 8-115, Sociétés sportives et associations, 1866-1976.

<sup>192</sup> Voir le fond en question : Archives municipales de Nancy, 352 Z 1-38, Fonds de la communauté juive de Nancy.

<sup>193</sup> Patrick CLASTRES, « Archives sportives, archives du sport », *op. cit.*, p. 14.

associations sportives juives utiles dans notre période d'analyse : ceux du Sporting Club Maccabi de Paris<sup>194</sup> et ceux du Sporting Club Hakoah de Paris<sup>195</sup>.

### 3.4. Archives d'organisations et de mouvements de jeunesse juifs

De plus grands centres d'archives ont également été consultés dans le cadre de notre recherche. Là encore, nous avons dû nous confronter au manque de données. Aux archives nationales on ne trouve que de maigres informations sur des organisations juives, le plus souvent en dehors de notre cadre d'analyse ou de notre période d'étude. Le mouvement de jeunesse *Yechouroun* y dépose notamment ses archives pour une courte période allant de 1945 à 1946<sup>196</sup>. Deux visites aux archives nationales du monde du travail de Roubaix ne nous ont pas permis d'identifier des fonds utiles à nos travaux. Les archives des clubs juifs travaillistes ont été le plus souvent détruites avant la guerre ou non conservées. Nous avons également consulté les archives nationales d'outre-mer situées à Aix en Provence dans l'espoir d'y trouver des informations sur les pratiques sportives juives en Afrique du Nord. Malheureusement, si nous savons grâce aux articles de journaux du XX<sup>e</sup> siècle et aux travaux historiques déjà réalisés<sup>197</sup> que les Juifs séfarades entretiennent d'importantes relations entre la France et l'Afrique du Nord, les archives d'outre-mer ne sont pas d'une grande utilité pour notre recherche. Une fois encore, peu de documents mettent en relation les communautés juives et les pratiques sportives. Quelques archives de la Seconde Guerre mondiale peuvent nous guider sur les activités des Juifs à Constantine, un recensement des associations ayant été réalisé par le *service des questions juives et des sociétés secrètes*<sup>198</sup>, mais elles sont lacunaires en ce qui concerne les sports.

Les fonds les plus prolifiques ne concernent finalement pas directement les associations sportives, mais plutôt des organisations ou des mouvements de jeunesse juifs pour lesquels le sport a été utilisé à diverses fins (éducation, hygiène, rééducation, loisirs, etc.). Les archives

---

<sup>194</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi.

<sup>195</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, 77W3928-393560, Sporting Club Hakoah de Paris.

<sup>196</sup> AN, F/44/107, Mouvement de jeunesse Yechouroun.

<sup>197</sup> Joseph Josy LEVY et Yolande COHEN, *Itinéraires sépharades : 1492-1992 mutations d'une identité*, Paris, J. Grancher, 1992 ; Frances MALINO, « Alégrina Benchimol Lévy, directrice d'école de l'Alliance israélite universelle (Tétouan, 5 mars 1885 – ?) », *Archives Juives*, vol. 34, n° 1, 2001, p. 129-132 ; E. BENBASSA (éd.), *Itinéraires sépharades : complexité et diversité des identités*, Paris, PUPS, 2010 ; Anon., « Rencontres ashkénazes-séfarades », *Archives Juives*, vol. 42, n° 2, 2009.

<sup>198</sup> Archives Nationales d'outre-mer, 93/3G30.

conservées au CDJC ont été d'une aide précieuse. Créé dans la clandestinité en 1943, ce centre conserve plus de 30 millions de documents sur des thématiques axées non seulement sur la Shoah, le troisième Reich, la déportation, mais aussi sur des institutions juives françaises qui ont choisi d'y confier leurs biens. La difficulté, cette fois-ci, est tout autre : il s'agit de trouver, au sein de ces immenses fonds, des documents susceptibles de nous donner des informations sur les pratiques sportives. Aucun fond ne dispose en effet d'une section réservée aux sports ou à l'éducation physique. Ces archives contiennent des documents éclectiques, qui représentent le quotidien de la vie des organisations : programmes annuels, communications, bulletins, assemblées générales, correspondances, directives. Après l'analyse et le recoupement des informations que ces documents contiennent, nous avons pu recueillir de précieux éléments sur le déroulement des mouvements, et notamment la place accordée au corps et au sport. Le fond des Éclaireurs israélites de France est à la fois le plus fourni et le plus intéressant. S'il contient majoritairement des documents concernant la période 1940-1970, de nombreuses informations peuvent être trouvées sur l'entre-deux-guerres. Celui de l'Œuvre de secours aux enfants est également dense, mais la plupart des informations qu'il contient ne concernent que l'organisation et la structuration de l'association. Pour ces deux derniers organismes, des études historiques ont déjà été réalisées. En revanche, à la suite de reclassifications, les côtes ne sont plus identiques, ce qui rend difficile le recoupage d'informations<sup>199</sup>.

Compte tenu de notre période d'étude, une très large partie des acteurs ont disparu. Peu d'entretiens étaient envisageables. Nous avons malgré tout tenu à rencontrer des dirigeants d'associations sportives juives encore existantes pour affiner notre démarche. Parfois, nous avons pu être reçu par un enfant d'ancien responsable. Toutefois, ce travail s'est avéré peu fructueux. Les acteurs actuels du sport juif sont très peu au fait de l'histoire des associations qu'ils dirigent. Lorsque les clubs se sont essayés à dresser des histoires de leur mouvement, on remarque d'importantes imprécisions dans les dates et les événements. Cela tient probablement à la structure et au but même des associations sportives : les dirigeants vivent dans l'instant présent et pour la préparation des événements sportifs futurs. Le regard sur le passé les importe finalement assez peu. En revanche, nous avons pu consulter au CDJC de riches fonds d'archives personnelles, souvent récupérées après la guerre ou déposées au Mémorial de la Shoah par des

---

<sup>199</sup> Martine LEMALET, « Les archives, une mémoire mosaïque », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 35-43 ; Alain MICHEL, « Qu'est-ce qu'un scout juif ? L'éducation juive chez les Éclaireurs israélites de France, de 1923 au début des années 1950 », *Archives Juives*, vol. 35, n° 2, 2002, p. 97.

membres de leur famille. Trois fonds ont particulièrement attiré notre attention : ceux d'Anny Latour<sup>200</sup>, de Félix Chevrier<sup>201</sup> et de Marc Haguenu<sup>202</sup>.

### 3.5. La presse et les images

Au regard du manque d'archives associatives mais aussi départementales, régionales et nationales sur le mouvement sportif juif, l'historien se trouve dans la nécessité de recourir à la presse, formidable source d'informations : « *Il lui revient de constituer un puzzle dont de nombreuses pièces sont manquantes ou seulement accessibles par le biais d'un matériau regardé souvent avec suspicion par la communauté historique : la presse et autres sources secondaires*<sup>203</sup> ». Ce travail n'est pas sans difficultés au regard de l'objet étudié. La presse sportive, aussi riche soit-elle<sup>204</sup>, se focalise principalement sur les clubs les plus dynamiques ou les plus importants ainsi que sur les élites<sup>205</sup>. Or, notre recherche ne vise pas nécessairement les élites sportives, et les associations sportives juives ne font pas partie des clubs les plus remarqués dans la presse. Il revient alors à l'historien de dépouiller les petits articles de presse, souvent placés dans les dernières pages des journaux, et de récolter des informations dans les résultats sportifs locaux. La presse sportive, à elle seule, est assez peu représentative du développement du sport dans les communautés juives. Elle ne permet pas, par exemple, de constater l'appropriation des activités corporelles dans les mouvements de jeunesse ou dans les institutions non spécialisées dans la pratique du sport. Alors que de nombreuses archives ont été détruites, la presse juive est en revanche beaucoup plus accessible. Elle est aussi très dynamique. Dans l'introduction d'un numéro des *Archives Juives* consacré uniquement à la presse juive, l'historienne Catherine Nicault met en évidence sa vitalité : « *Dévoreurs insatiables de journaux, les Juifs se sont aussi montrés à l'époque contemporaine d'infatigables entrepreneurs de presse, bien loin de ne viser que le seul public juif*<sup>206</sup> ». Ainsi, entre 1789 et 1939, plus de 370 titres de presse juifs ont été créés<sup>207</sup>. Le dépouillement auquel nous avons

---

<sup>200</sup> Le fond comprend de nombreux entretiens réalisés par Anny Latour avec des acteurs majeurs de la Résistance juive sous l'Occupation.

<sup>201</sup> Félix Chevrier est responsable d'une maison d'enfants (Chabannes) pendant la guerre. Le fond d'archives comprend un ensemble de documents sur la vie de cette maison.

<sup>202</sup> Les archives de Marc Haguenu comprennent des documents sur les Éclaireurs israélites de France.

<sup>203</sup> Paul DIETSCHY, « Regards croisés sur les archives et l'histoire du sport », *op. cit.*, p. 351.

<sup>204</sup> M. ATTALI (éd.), *Sports et médias : du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Biarritz-Paris, Atlantica, 2010.

<sup>205</sup> Christian POCIELLO, « Nouvelles approches », dans Christian Pociello, *Sport et société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, 1981, p. 15-16.

<sup>206</sup> Catherine NICAULT, « Introduction », *Archives Juives*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 4.

<sup>207</sup> Jean-Claude KUPERMINC, « Éditorial », *Archives Juives*, vol. 36, n° 1, 2003, p. 3.

procédé s'est révélé très large, diversifié, qu'il s'agisse de titres parus dans les limites actuelles de la France hexagonale ou en Afrique du Nord. En effet, plusieurs journaux juifs d'Afrique du Nord possèdent des rubriques d'informations sur les activités des Juifs de l'hexagone.

Si la majeure partie de notre corpus est constituée de documents imprimés et d'archives des autorités publiques, nous prenons également appui sur les images afin de chercher « *dans la mesure du possible, à rompre ce cadre moins contraignant que restrictif*<sup>208</sup> ». Ce choix s'inscrit dans une double démarche. La première tient à la spécificité même de l'objet d'étude. Le sport est avant tout une mise en action et une mise en scène du corps. L'un des moyens de faire « vivre » le sport, par l'intermédiaire des médias notamment, est de représenter le corps en action. La presse sportive l'a bien compris. *L'Auto*, *La vie au grand air* ou le *Miroir des sports*, pour ne citer que les plus connus, utilisent massivement les photographies et les dessins : « *Les hommes de presse s'emparent de l'image pour donner chair aux hauts faits des sportifs*<sup>209</sup> ». Le sport se vit, se pratique et s'observe. Lorsque le scrutateur n'est pas sur place, il faut réussir à transmettre aux journalistes les informations par l'intermédiaire d'une photographie ou d'un dessin<sup>210</sup>. La presse à elle seule ne saurait constituer l'ensemble du corpus des archives iconographiques. En effet, le sport se vit avant tout dans le cadre familial et associatif. Dans ces milieux, où le souci de l'action domine, l'oral et la photographie supplantent souvent l'écrit, qui a peu d'utilité, notamment dans les petites structures. Dès lors, les photographies familiales ou celles réalisées au sein des associations constituent parfois les seules archives utiles. Nous ne pouvons donc faire l'impasse sur les images, ces documents fondamentaux pour écrire l'histoire du sport.

L'analyse des images s'inscrit aussi dans une démarche de compréhension. La mobilisation de sources variées permet en effet à l'historien d'éviter le piège insidieux de l'anachronisme, en réalisant « *une sorte de bricolage, où des ajustements chaque fois différents font tenir ensemble des matériaux de texture variée en respectant plus ou moins bien des exigences contradictoires*<sup>211</sup> ». Le matériel iconographique est rarement utilisé seul par l'historien, sauf lorsque le recoupement des sources est impossible. Il vient en complément des archives imprimées pour tenter de mieux les appréhender, de mieux les comprendre : « *Si l'archive*

---

<sup>208</sup> Pascal ORY, *L'histoire culturelle*, op. cit., p. 44.

<sup>209</sup> Philippe TETART, « De la balle à la plume : la première médiatisation des passions sportives (1854-1939) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 306.

<sup>210</sup> Kilian Mousset a récemment montré comment la presse, grâce aux dessins, tentait de mettre en avant la vitesse de jeu du ping-pong : Kilian MOUSSET, *La mode du ping-pong de 1901 à 1939*, op. cit., p. 196-202.

<sup>211</sup> Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 145.

*existe, il est important de compléter, par exemple, l'analyse de contenu d'un média par ce troisième niveau d'enquête qui explorera, autant que faire se peut, ses soubassements financiers, politiques ou sociaux, parfois totalement insoupçonnés du public*<sup>212</sup> ».

Les images et dessins de presse seront particulièrement investigués, qu'il s'agisse de la presse généraliste, sportive, juive ou antisémite. Mais les associations et sportifs étudiés étant majoritairement des amateurs, peu connus et reconnus, ce n'est pas nécessairement dans la presse que nous avons trouvé le plus d'éléments iconographiques pertinents. Nous avons pu accéder aux nombreuses photographies du CDJC ainsi que celles disponibles à la bibliothèque de l'Alliance israélite universelle. De nombreuses familles ou associations ont en effet confié leurs clichés personnels, parfois pieusement conservés pendant des dizaines d'années. C'est ensuite à l'historien de faire « parler » ces sources par un procédé nécessairement lié à l'imagination : « *Transférer à une situation historique des schèmes explicatifs éprouvés dans le présent, se mettre à la place de ceux que l'on étudie, c'est imaginer les situations et les hommes*<sup>213</sup> ». Dès lors, ce corpus a fait l'objet d'une analyse précise afin de recueillir le plus d'informations possibles : les lieux, les personnes, la posture, les habits (qu'il s'agisse de tenues sportives ou non), le rapport à la masculinité ou la féminité, la présence d'enfants, la présence de terrains de sports, le matériel sportif visible, les coiffures, les couvre-chefs ou encore les expressions du visage. En recoupant ces informations, il est parfois possible d'identifier le choix du photographe ou les volontés de ceux pris en photo. Certains sont sérieux, d'autres rieurs, d'autres sont en plein effort physique. La classe sociale est souvent aisément identifiable par l'habit. Bref, l'image est une source inestimable pour mieux interpréter les éléments et les événements historiques étudiés.

#### **4. Problématisation**

Les différents éléments soulevés par la revue de littérature permettent de considérer que l'étude des pratiques physiques et sportives des Juifs de France questionne plusieurs domaines. Elle offre l'opportunité d'interroger et de mieux comprendre le corps sous l'éclairage religieux. Si les textes sacrés comportent un grand nombre de règles auxquelles les Juifs doivent se plier, les écrits ne sont pas nécessairement représentatifs de la réalité. Dès lors, les rapports des Juifs

---

<sup>212</sup> Pascal ORY, *L'histoire culturelle, op. cit.*, p. 46.

<sup>213</sup> Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire, op. cit.*, p. 169.

à leur corps doivent être examinés : quelles sont les représentations du corps dans les textes religieux ? Quels sont les liens entre le corps et l'esprit ? L'esprit supplante-t-il le corps comme on serait tenté de l'affirmer ? Quelles sont les règles à respecter pour entretenir son corps ? L'effort physique est-il mentionné ? Les écrits sont-ils unanimes, ou existe-t-il différentes interprétations quant à la manière de vivre sa vie physique ? Comment le sport s'inscrit-il dans la culture religieuse juive ? Celle-ci est-elle finalement un frein à son développement ?

L'étude permet également de questionner les logiques d'engagement des Juifs de France dans les activités physiques et sportives. Cet objet s'analyse certes au regard de la création et du développement d'associations sportives juives, mais aussi selon un angle d'analyse plus large, en prenant appui sur l'ensemble des activités physiques et sportives réalisées par les communautés présentes dans l'hexagone. De multiples organisations et espaces s'intègrent alors au champ d'étude. Le sens que ces institutions attribuent aux activités sportives et les raisons qui poussent les Juifs à s'engager volontairement dans celles-ci méritent d'être analysées. Nous devons par conséquent investiguer les pratiques selon plusieurs niveaux : « *institutions, politiques, pratiques, pratiquants, espaces et représentations*<sup>214</sup> ». Quelles sont les principales organisations juives qui proposent à ses membres des activités physiques et sportives ? Quelles sont les associations sportives influentes ? Pourquoi sont-elles fondées et quels sont les objectifs de leurs créateurs ? Quel sens les sportifs juifs accordent-ils au sport ? Quelles sont les particularités des membres de ces organisations ? Les finalités sont-elles différentes de celles poursuivies par les clubs non-juifs ? Quelle est la place des femmes dans le monde sportif juif ?

À travers les sports, il est également possible d'analyser différentes formes de rapports sociaux, à l'intérieur des communautés juives mais aussi entre lesdites communautés et l'extérieur. Nous soutenons que le sport, ainsi placé au cœur de l'étude, permet une nouvelle approche des phénomènes de sociabilité et de construction et/ou de défense identitaire chez les Juifs de France. À travers les débats, les discours, les événements, les tentatives de rapprochement ou, au contraire, les désaccords, le sport est un révélateur des relations sociales. Les influences externes sont aussi déterminantes. Dans notre période d'analyse, l'antisémitisme possède une puissante emprise sociale qui mérite d'être interrogée. Qu'est-ce qui pousse les Juifs de France à se réunir dans des associations sportives ? Les dirigeants religieux

---

<sup>214</sup> Thierry TERRET, « Le sport : une histoire en mouvement », dans Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchy, Claude Gauvard et Bernard Legras, *Les historiens français en mouvement*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 137.

encouragent-ils les pratiques corporelles ? Quelles fonctions les dirigeants d'associations attribuent-ils au sport ? Les Juifs de France créent-ils un organisme représentatif de l'ensemble des sportifs ? Les activités physiques et sportives sont-elles utilisées pour fédérer des Juifs hétérogènes ou, au contraire, sont-elles révélatrices de désaccords ? Dans ce cadre, le sport est-il utilisé à des fins politiques et sociales ? L'antisémitisme influence-t-il l'engagement des Juifs dans les activités sportives ? Est-il un frein, ou au contraire, un catalyseur ?

Cette étude explore donc l'histoire des activités physiques et sportives au sein des communautés juives de France. Il apparaît que sa naissance, son développement, ses modes d'organisation tout comme les valeurs qui l'ordonnent sont intimement corrélés à la façon dont les Juifs de France perçoivent leur identité, leur propre corps et l'éducation de ce dernier. Le premier vingtième siècle est aussi bien celui des caricatures antidreyfusardes que celui des poilus de la Première guerre mondiale, c'est l'époque de l'appropriation des sports modernes venus d'Angleterre, mais aussi l'époque de la ghettoïsation de certains quartier parisiens, où s'entassent les immigrés est-européens. Autant de données qui, cumulées, enclenchent une nouvelle manière de penser le corps et la virilité chez les Juifs. Il s'agit donc de montrer que le sport juif naît et se développe en France sous les effets conjugués d'un ensemble de facteurs au cœur desquels le contexte social et politique d'une part, et l'hétérogénéité des identités juives d'autre part, apparaissent décisifs.

La première partie de notre étude concerne la période s'étalant de la fin du XIXe siècle à 1914. Elle met en évidence que le sport juif tient sa première singularité et ses fondements d'un développement retardé. Ce n'est en effet que dans l'entre-deux-guerres que naissent les premiers clubs sportifs juifs de France, alors que les principaux mouvements affinitaires (catholiques, protestants, ouvriers, féminins) se structurent avant la Première Guerre mondiale. Nous tenterons de mettre en évidence les différents facteurs qui expliquent ce décalage et un apparent immobilisme que nous discuterons. La position sociale des Juifs de France est l'une des causes du manque d'intérêt des Juifs pour les pratiques physiques. À l'heure où les sports modernes se développent dans l'espace hexagonal, les Juifs, émancipés depuis la Révolution française, sont des citoyens intégrés et assimilés dans la société française, au point de rejeter toute forme de particularisme. Ce positionnement les incite à intégrer individuellement les associations sportives non-juives et à ne pas créer un entre-soi juif qui pourrait fragiliser leur position sociale. Les modalités d'appropriation du sport par les Juifs s'expliquent aussi au regard des rapports qu'ils entretiennent avec le corps. Dans la tradition juive, le travail intellectuel, la réflexion et l'étude des Livres occupent une grande partie du temps, en dépit du

statut sacré que la Torah accorde au corps. Ce phénomène est encouragé par les rabbins, qui considèrent les sports comme une perte de temps. Dans l'éthos juif, la prouesse intellectuelle ne semble pas être conciliable avec la performance corporelle. Ce paradigme est amplifié par la condition des Juifs en diaspora. Subissant vexations, privations et interdictions professionnelles multiples jusqu'à leur émancipation, les Juifs ne pouvaient pas posséder de terre et investir certaines professions. Cette situation, couplée aux traditions livresques, a naturellement dirigé les Juifs vers des métiers intellectuels et plus rémunérateurs, entretenant une distance par rapport au corps et à l'effort physique.

Ce n'est que dans l'entre-deux-guerres, objet de notre seconde partie, que ces éléments commencent à être questionnés par les communautés. La Grande Guerre bouleverse la vision du corps et les valeurs qui lui sont attribuées, faisant évoluer le discours des autorités rabbiniques. Ces phénomènes, couplés à d'importantes vagues migratoires, engendrent chez les Juifs une remise en question de leurs pratiques et une volonté de s'approprier une culture du corps. On ne peut négliger l'influence des facteurs externes sur la vision du corps et le développement du sport juif. L'antisémitisme, polarisé dans notre étude autour des deux moments paroxystiques que sont l'affaire Dreyfus et la Shoah, possède une telle emprise sociale qu'il conditionne en partie l'attitude des Juifs vis-à-vis de la pratique sportive. Ils subissent en effet un ensemble de stéréotypes corporels puissants qui les stigmatisent comme des êtres cérébraux, rusés, perfides, mais surtout physiquement faibles, gras ou gros, incapables de performances athlétiques. Ces déficiences sont en partie intériorisées par les Juifs de France, persuadés qu'ils possèdent une forme d'infériorité physique consécutive aux siècles de diaspora que leurs ancêtres ont vécus. En conséquence, ils ont parfois tendance à s'auto-exclure des pratiques sportives. Paradoxalement, c'est aussi pour répondre à ces stéréotypes et aux attaques antisémites que les Juifs modifient leurs rapports au corps dans l'entre-deux-guerres et investissent l'espace sportif. Il serait cependant réducteur de dire que la singularité du sport juif tient uniquement à son retard de développement et à l'influence de l'antisémitisme. En effet, l'hétérogénéité et les spécificités des communautés juives de France dans notre période d'étude rendent notre analyse d'autant plus nécessaire. Il s'agira de comprendre un phénomène de réciprocité : l'hétérogénéité des communautés juives influence les modes d'appropriation et de développement des sports, et dans le même temps, le sport permet à ces communautés d'affirmer une identité. Le sport agit alors comme un révélateur des tensions, des désaccords, ou au contraire des passerelles et des ententes entre ces différentes communautés juives. Le

sens que chaque groupe accorde au sport ne relève pas du discours univoque mais plutôt d'un feuilletage d'engagements idéologiques et politiques, dont la confrontation est parfois sensible.

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, qui marque le début de notre troisième partie, anéantit ces dynamiques et modifie le sens accordé par les Juifs aux pratiques corporelles. Celles-ci prennent des formes de plus en plus variées : elles peuvent servir aussi bien à se préparer à la lutte armée qu'à divertir les enfants et leur faire oublier, le temps d'un jeu, l'Occupation et ses conséquences. Profitant de la législation du régime de Vichy, les antisémites ont désormais toute la latitude juridique pour attaquer verbalement et physiquement le corps des Juifs. Ils souhaitent « épurer le sport », en évinçant les Juifs de toutes les structures sportives, puis de toutes les compétitions. La politique menée par l'État français à l'encontre des Juifs influence pour sa part directement le maintien de la vie associative ; tandis que les conditions de vie pendant l'Occupation imposent aux Juifs de France de réagir, tant individuellement que collectivement, pour faire face aux multiples difficultés. Les organisations juives nouvellement créées, déjà existantes et/ou clandestines, tentent parfois de mettre en place des pratiques physiques et sportives en dépit d'un contexte liberticide et dangereux. Elles leur permettent de maintenir leurs *habitus* créés avant la guerre, de préparer les corps pour la lutte contre l'ennemi, ou encore de maintenir un état de santé. Enfin, de la Libération à la création de l'État d'Israël, les Juifs tentent de reconstruire les bases de leurs communautés tout en participant à la vie sociale, politique et économique du pays. Après le traumatisme de la guerre, l'enfance et l'adolescence deviennent la priorité. Les exercices physiques offrent un moyen de reconstruire les corps meurtris et l'on confère au sport l'objectif de donner de la joie. Malgré le manque de moyens humains et matériels, les membres des communautés se mobilisent en faveur des loisirs sportifs. L'entraide, la solidarité, sont à la fois nécessaires à la mise en place des sports, et perçus comme une finalité éducative de ces derniers.

# Partie 1 – Des représentations corporelles négatives aux premières pratiques physiques (fin XIX<sup>e</sup> – 1914)

---

## Introduction

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Juifs de France sont déjà intégrés dans l'espace républicain et bien assimilés. La France est en effet le premier pays à émanciper totalement les Juifs après la Révolution, mettant fin à des siècles de diaspora, d'interdictions et de régimes spéciaux. Leur « *intégration spectaculaire*<sup>215</sup> » dans la société française leur permet de participer à la vie sociale, culturelle, économique et politique du pays. Si bien que seule la fréquentation de la synagogue les différencie de leurs compatriotes non-Juifs. Malgré cette assimilation, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit l'émergence de l'antisémitisme moderne. De la Russie à la France en passant par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, les Juifs subissent insultes, vexations, privations, régimes spéciaux, mais aussi des pogroms dans certains pays. Dans l'hexagone, l'émancipation et les droits des Juifs ne sont pas remis en cause. En revanche, un antisémitisme populaire se traduisant par des insultes, brimades et rejets divers émerge progressivement dans les quinze dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est à la fois propagé et accru par l'Affaire Dreyfus, qui éclate en 1894 et s'appuie sur une science de la race en plein essor. Rejaillissent alors un ensemble de préjugés et de stéréotypes avilissants, notamment sur la vie corporelle des Juifs et sur leurs capacités physiques. Enfin, cette période marque aussi l'émergence du sionisme politique. Ses leaders militent activement pour une régénération physique, morale, matérielle et politique des Juifs en diaspora dans l'espoir de créer un État juif indépendant. Celui-ci permettrait de résoudre la « question juive » et l'antisémitisme, en offrant aux Juifs une terre où s'établir.

Cette première partie entend mettre en interrelation l'ensemble de ces éléments afin de comprendre les relations qu'entretiennent les communautés juives de France avec les pratiques sportives. La religion, le positionnement des communautés juives dans la société, l'antisémitisme, l'Affaire Dreyfus, le sionisme, la politique : tous ces éléments impactent ces relations avec plus ou moins de force. Dès lors, il est nécessaire de clarifier plusieurs points : la

---

<sup>215</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 152-161.

place du corps dans le judaïsme, le poids des traditions sur la vie corporelle des Juifs, l'impact de l'antisémitisme moderne sur les stéréotypes physiques, la place du sionisme dans la naissance d'un sport juif en Europe, la vision des sports modernes par les cadres du consistoire et les rabbins, mais aussi l'intérêt porté aux sports par les jeunes Juifs.

Le premier chapitre permet d'étudier socialement, culturellement et politiquement les Juifs qui vivent en France à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle afin de mettre en évidence les relations qu'ils entretiennent avec leur corps. Pour cela, nous analyserons la place du corps dans la tradition juive et dans les textes judaïques ; mais aussi l'impact nocif de l'antisémitisme sur la vision stéréotypée du « corps juif ».

Le second chapitre analyse les pratiques physiques et sportives réalisées par les Juifs de France entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début de la Première Guerre mondiale. Il questionne l'émergence des pratiques sportives dans les communautés européennes, afin de mettre en exergue les raisons de la réticence des Juifs français à investir les sports modernes naissants.

# Chapitre 1 : corps, judaïsme et communautés juives

## Introduction

Au XIX<sup>e</sup> siècle, et ce depuis l'émancipation des Juifs de France suite aux lettres patentes de 1790 et 1791, les chefs de communauté et intellectuels juifs appellent leurs coreligionnaires à abandonner leur particularisme pour s'intégrer dans une France universelle et multiculturelle<sup>216</sup>. S'opère une mise à distance avec leur judaïté et une recherche de neutralité politique qui leur permet une assimilation culturelle rapide<sup>217</sup>. Leur statut social se modifie progressivement, puisqu'ils peuvent accéder à des métiers et des fonctions qui leur étaient interdits jusque-là. Mais les quinze dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle viennent perturber la relative tranquillité dans laquelle ils vivent. En effet, l'engouement littéraire et populaire autour des publications antisémites d'Édouard Drumont au début des années 1880, couplé à la condamnation d'Alfred Dreyfus quelques années plus tard, font des Juifs des êtres « à part » dans la société française. Les antisémites prétendent que les Juifs sont infiltrés dans la société, qu'ils tentent de déstabiliser la France afin de s'enrichir. À ces vices moraux, ils attribuent un ensemble de caractéristiques physiques destinées à stigmatiser le corps des Juifs. Ces derniers seraient plus faibles que les autres « races », auraient une odeur particulière et seraient scientifiquement reconnaissables par les traits de leur visage, leur démarche ou encore leur odeur. Les Juifs intègrent d'ailleurs un certain nombre de ces stéréotypes et craignent une dégénérescence généralisée de la race juive. Ils adhèrent notamment à l'idée qu'ils sont musculairement faibles et inaptes à la pratique des activités physiques et sportives.

Confrontées à l'antisémitisme et à la peur de la dégénérescence, les réactions des communautés juives sont multiples : certaines remettent en cause l'assimilation et relancent les traditions judaïques tandis que d'autres, au contraire, souhaitent assumer leur franco-judaïsme et accélérer leur assimilation. De manière concomitante, le corps constitue un enjeu social majeur. Deux phénomènes en sont le révélateur : l'épanouissement des sports modernes façonnant un idéal corporel, et le rejet du corps juif représentant son contre-modèle.

Face à cette situation, plusieurs questions se posent. Quelle est la place du corps dans le judaïsme ? Les sports sont-ils compatibles avec les préceptes religieux ? Les rabbins

---

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 13-24.

<sup>217</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy, op. cit.*, p. 9-19.

encouragent-ils leur pratique ? Quels sont les stéréotypes corporels attribués aux Juifs par les antisémites ? Ont-ils un impact sur la perception des Juifs dans la société ? Comment les Juifs perçoivent-ils ces stéréotypes ? Ont-ils une influence sur les pratiques corporelles ?

# 1. Corps et judaïsme

## 1.1. Le « peuple du livre » : la construction de stéréotypes corporels

### 1.1.1. À l'origine du « peuple du livre »

Un ensemble de croyances et stéréotypes structurent les Juifs depuis des siècles et façonnent leur représentation dans l'imaginaire social. L'incapacité des Juifs à être physiquement performants, que ce soit dans les sports ou dans toute autre activité nécessitant une mise en jeu du corps, est l'une des croyances les plus répandues<sup>218</sup>. Les Juifs seraient des intellectuels, étudiant les livres du judaïsme pour les interpréter et perpétuer la tradition. Ils sont ainsi considérés comme le « peuple du livre »<sup>219</sup>, insensible à la religion du muscle qui émerge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On retrouve cette idée dès les premières lignes de l'ouvrage collectif *Emancipation Through Muscles*, qui analyse la naissance et le développement des pratiques sportives juives en Europe au XX<sup>e</sup> siècle :

LES JUIFS ET LES SPORTS ? On sait tous combien les Juifs ont contribué à l'héritage culturel de l'humanité, depuis Freud dans le champ de la psychologie et Einstein dans les sciences naturelles jusqu'à Marx pour les sciences politiques, Kafka en littérature, et Schönberg pour la musique moderne. Mais les Juifs et les sports ? Les deux vont-ils vraiment ensemble ?<sup>220</sup>

L'auteur, en jouant avec les stéréotypes, résume les préjugés qui persistent sur la prévalence de l'esprit sur le corps chez les Juifs et sur l'incapacité athlétique de ces derniers. Il met en évidence l'impact des Juifs dans des domaines intellectuels et artistiques tout en questionnant celui de leurs performances sportives. Ces stéréotypes et cette dissonance entre corps et esprit chez les Juifs ont été construits historiquement pendant des centaines, voire des milliers d'années. Ils proviennent en majorité de deux éléments. D'une part, la relation fusionnelle que les Juifs entretiennent avec les textes sacrés. Dans la tradition juive, le texte est la seule

---

<sup>218</sup> Michael BRENNER, « Introduction: Why Jews and Sports », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 1-9.

<sup>219</sup> Le « peuple du livre » est une expression désignant les Juifs ou, plus rarement, les chrétiens. Elle n'est d'ailleurs pas tout à fait exacte, le « peuple des livres » étant plus approprié. Certains auteurs, comme Armand Abécassis, considèrent qu'il est encore plus judicieux d'utiliser l'expression « peuple de l'interprétation du livre » compte tenu du travail réalisé par les Juifs sur l'interprétation des textes de la Torah et son évolution dans le temps. Sur ce sujet, voir notamment : Maristella BOTTICINI et Zvi ECKSTEIN, *La Poignée d'élus : comment l'éducation a façonné l'histoire juive. 70-1492*, Pierre-Emmanuel Dauzat (trad.), Paris, Albin Michel, 2016, p. 100-118.

<sup>220</sup> « JEWS AND SPORTS? We all know how Jews contributed to the cultural heritage of humankind, from Freud in the realm of psychology and Einstein in the natural sciences all the way to Marx in politics, Kafka in literature, and Schönberg in modern music. But Jews and sports? Do the two really go together? », Michael BRENNER, « Introduction: Why Jews and Sports », *op. cit.*, p. 1. En majuscule dans le texte.

référence crédible et acceptable. Il agit comme un filtre à tous les moments de la vie du croyant et détermine donc ses rapports au corps. D'autre part, un antijudaïsme puis un antisémitisme opposant constamment l'esprit des Juifs et leur corps a proliféré dans les sociétés occidentales.

Les Juifs entretiennent un rapport actif avec les livres sacrés du judaïsme qu'ils doivent, selon la tradition, étudier sans relâche pour en interpréter la moindre ligne et le moindre verset. Dès lors, l'identification des Juifs comme le « peuple du livre » est un processus façonné par l'histoire. Selon Maria Botticini et Zvi Eckstein, cette identification intervient après la destruction du Second Temple de Jérusalem, l'un des deux piliers du judaïsme, en l'an 70. Les Juifs se focalisent après cette période sur le second pilier, le seul restant : la Torah : « *La fin tragique du siège de Jérusalem et l'incendie du Second Temple [...] permirent à un groupe – celui qui tenait la lecture et l'étude de la Torah pour le devoir suprême de tout homme et garçon juif – de s'imposer comme leader religieux au sein du judaïsme*<sup>221</sup> ». Depuis, dans la tradition juive<sup>222</sup>, l'étude des Tables de la Loi retranscrites dans les Livres sacrés joue un rôle central. Toutes les autres activités sont même considérées comme une perte de temps, puisque « *la Thora écrite exige la totalité de nos disponibilités, ce qui exclut le moindre partage avec tout autre enseignement*<sup>223</sup> ». Les textes conditionnent la vie individuelle et collective des Juifs. Ces derniers doivent respecter un ensemble de préceptes pour vivre en société et maintenir les traditions juïques. Selon Jose Faur, ce rapport entraîne une interdépendance et une interdéfinition entre les Juifs et les Livres : « *Les textes juifs et les Juifs entretiennent une relation symbiotique et se trouvent mutuellement définis les uns par les autres. Un texte juif est un texte qui a été donné au peuple juif, et le peuple juif est le peuple donné au texte juif*<sup>224</sup> ». C'est donc cette relation entre les Juifs et les textes sacrés, transmise de génération en génération par l'éducation, qui caractérise les Juifs comme le « peuple du livre ». « *Les rapports qu'entretient le peuple juif avec ses textes canoniques révèlent certains traits généraux des communautés texto-centriques*<sup>225</sup> », analyse ainsi Moshe Halbertal. Ces rapports participent à ce qu'Howard Eilberg-Schwartz a appelé une « *généalogie de la connaissance*<sup>226</sup> », c'est-à-dire le

---

<sup>221</sup> Maristella BOTTICINI et Zvi ECKSTEIN, *La Poignée d'élus*, op. cit., p. 118.

<sup>222</sup> La tradition juive renvoie aux sources canoniques et à un ensemble de croyances et valeurs communément acceptées et transmis de génération en génération par l'intermédiaire de l'éducation.

<sup>223</sup> Henri INFELD, *Éducation et judaïsme, entre profane et sacré*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 23.

<sup>224</sup> Jose FAUR, « Texte et société : histoire du texte révélé », dans Shmuel Trigano, *La société juive à travers l'histoire, Tome 1*, Paris, Fayard, 1992, p. 49.

<sup>225</sup> Moshe HALBERTAL, *Le peuple du livre : canon, sens et autorité*, Jacqueline Carnaud (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Conférence, 2005, p. 17.

<sup>226</sup> Howard EILBERG-SCHWARTZ, *The Savage in Judaism: An Anthropology of Israelite Religion and Ancient Judaism*, Bloomington, Indiana University Press, 1990, p. 217-240.

façonnement d'un peuple davantage lié par des connaissances séculaires transmises au cours des siècles par l'étude des textes judaïques que par les liens du sang. Les Juifs se définissent et sont définis à ce titre « *comme les personnes qui ont été impliquées dans l'étude et l'interprétation de textes, ou pour le dire autrement, qui ont participé à la reproduction et à la diffusion de la Torah*<sup>227</sup> ». Ce pouvoir conféré aux textes par les Juifs a façonné la construction identitaire des communautés : « *le peuple perpétue le texte en le transmettant de génération en génération et le texte perpétue le peuple en produisant une génération capable de poursuivre l'œuvre de transmission*<sup>228</sup> ». Hannah Arendt interprète de la même manière ces relations des Juifs aux textes, en démontrant que « *l'identité juive est une identité tenant non pas au sang ou aux frontières mais à la parole*<sup>229</sup> ».

### 1.1.2. Construction d'une faiblesse corporelle juive

Si les liens fusionnels qu'entretiennent les Juifs avec les textes du judaïsme ont participé à la « *fabrique du peuple juif*<sup>230</sup> », ils contribuent aussi à la construction d'une image négative, instrumentalisée par les antijuifs et antisémites : celle d'un Juif intellectualisé. La désignation des Juifs comme le « peuple du livre » « *est ainsi l'une des expressions visibles d'une stratégie moderne plus large qui tente de désincarner les juifs et le judaïsme dans l'espoir de les spiritualiser*<sup>231</sup> ». Cette vision du Juif, parfait connaisseur de la Torah et de ses interprétations, capable de l'enseigner à ses enfants, inséré dans une communauté où l'étude du texte est au centre de la vie culturelle, a pourtant évolué dans la période pré-contemporaine. En effet, la diaspora juive couplée à l'évolution des modes de vie et de transmission de l'information au cours des siècles a engendré des modifications importantes dans l'étude et la transmission de la Loi hébraïque. Howard Eilberg-Schwartz considère par exemple qu'au cours des trois derniers siècles les Juifs ne se définissent plus dans leur capacité à étudier et interpréter les livres du judaïsme, mais par leur volonté de marier leurs enfants à d'autres Juifs pour que les liens du

---

<sup>227</sup> « *As those people who have been involved in studying and interpreting texts, or to put it another way, who have participated in the reproduction and dissemination of Torah* », Howard EILBERG-SCHWARTZ, « Introduction: People of the Body », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 2.

<sup>228</sup> Jose FAUR, « Texte et société : histoire du texte révélé », *op. cit.*, p. 49.

<sup>229</sup> Françoise COLLIN, « Peuple du livre ou peuple de papier. Sartre et Arendt : la "question juive" », dans Ingrid Galster, *Sartre et les Juifs*, Paris, La Découverte, 2005, p. 197.

<sup>230</sup> Jose FAUR, « Texte et société : histoire du texte révélé », *op. cit.*

<sup>231</sup> « *is thus one of the visible expressions of a larger modern strategy that attempts to disembodify jews and judaism in hopes of spiritualizing them* », Howard EILBERG-SCHWARTZ, « Introduction: People of the Body », *op. cit.*, p. 3.

peuple puissent se perpétrer<sup>232</sup>. Pourtant, la vision que les Juifs ont d'eux-mêmes et la vision que les non-Juifs ont des Juifs ne se sont pas radicalement transformées. Les Juifs sont toujours considérés comme ce « peuple du livre » passant la majeure partie de son temps à étudier, perpétuant ainsi les stéréotypes sur leurs incapacités athlétiques. Stephen Whitfield considère que ces stéréotypes « *persistent non pas à cause du mal qu'ils causent et non pas parce qu'ils sont faux, mais parce qu'ils ont suffisamment de vérité pour se maintenir*<sup>233</sup> ». Selon l'auteur, les Juifs ont accepté et intériorisé une forme d'infériorité physique et un manque d'intérêt général pour les pratiques sportives, allant même jusqu'à en rire. Plusieurs personnalités juives scientifiques et artistiques, d'Albert Einstein à Woody Allen, se sont ainsi appuyées sur ces stéréotypes à des fins humoristiques<sup>234</sup>. Pourtant, l'analyse de l'histoire des Juifs depuis la diaspora a mis en évidence un intérêt important quant aux soins qu'ils apportent à leur corps. Dans l'Europe médiévale et notamment en France, quelques rabbins organisent par exemple des activités physiques et jeux de ballons : « *De nombreux rabbins d'Espagne, de France, d'Italie, etc. étaient bien conscients de l'importance de la culture physique pour la santé du corps. Ils n'ont donc pas restreint, et parfois même encouragé, dans certains cas, les activités physiques*<sup>235</sup> ». Moïse Maïmonide (Moshe ben Maïmon, 1138-1204), l'une des plus éminentes autorités rabbiniques du Moyen-Âge et grand commentateur de la Torah, préconisait d'ailleurs une relation symbiotique entre le corps et l'esprit grâce à un entretien constant du corps et un respect des préceptes des textes religieux : « *Maïmonide préconisait déjà la gymnastique et était un partisan convaincu des jeux en plein air*!<sup>236</sup> », précise le rabbin Mathieu Wolff en 1912.

Dès lors, plusieurs questions se posent. Les textes du judaïsme encouragent-ils de prendre soin de son corps ? L'esprit supplante-t-il le corps ? Comment ces stéréotypes corporels ont-ils été construits et pourquoi existent-ils encore ?

---

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 1-13.

<sup>233</sup> « *they persist not because of the harm they cause and not because they are false, but because they have enough truth to sustain themselves* », Stephen J. WHITFIELD, « Unathletic Department », dans Jack Kugelmass, *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007, p. 52.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 53-54 ; sur l'humour juif, voir aussi : Sydney COHEN, « Entre le Juif et son Dieu... une histoire d'humour », *Libres cahiers pour la psychanalyse*, vol. 17, n° 1, 2008, p. 41-58.

<sup>235</sup> « *Numerous rabbis from Spain, France, Italy, etc. were well aware of the importance of physical culture to body health. And thus did not resent, and sometimes even encouraged, in certain cases, physical activities* », Yehiam SOREK, « Rabbinic Aspect of Physical Culture and Sport among Medieval and Renaissance Jewry », dans *Proceedings from an International Seminar*, Netanyah, Wingate Institute, 1981, p. 44, cité par : Jack KUGELMASS, « Why Sports? », dans Jack Kugelmass, *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007, p. 4.

<sup>236</sup> Mathieu Wolff, « Maïmonide hygiéniste », *L'Univers Israélite*, 26 juillet 1912, p. 99.

## 1.2. Le corps dans les textes et la tradition juive

### 1.2.1. Une pluralité de documents

L'histoire biblique du judaïsme commence, comme pour les autres religions monothéistes, avec Abraham. Il est le premier des trois patriarches, des nomades originaires de Mésopotamie, qui s'installent en Égypte où leurs descendants sont réduits en esclavage. Moïse, un Juif ayant été élevé par les Égyptiens, libère son peuple et recevra pendant la traversée du désert du Sinaï la parole de Dieu qu'il retranscrit dans les Tables de la Loi. C'est le point de départ de la Bible hébraïque<sup>237</sup>. Cette bible est divisée en trois grands livres qui fondent le judaïsme : la Torah<sup>238</sup>, les Neviim<sup>239</sup> (les Prophètes) et les Ketouvim<sup>240</sup> (les Hagiographes). Ils ont une grande importance car leur étude est au cœur de la vie et de l'éducation juive. La Torah est le livre le plus important et le plus étudié, quels que soient les courants du judaïsme. Mais la signification des textes anciens est loin d'être aisée et chaque verset de la Torah peut se prêter à diverses interprétations. Qui plus est, il faut être en mesure d'adapter les lois qu'elle contient aux circonstances et à l'évolution des modes de vie. Pour cette étude, il faut en outre savoir déchiffrer, comprendre et oraliser l'hébreu liturgique et l'araméen. Ces missions sont confiées aux rabbins. Ils doivent discuter et étudier la Loi afin d'en donner différentes interprétations regroupées dans la Loi orale, ou Torah orale, qui complète la Torah écrite<sup>241</sup>. Cette transmission orale n'était pas destinée à être écrite, afin qu'elle puisse continuer à évoluer. Mais la diaspora juive a rendu difficile la transmission verbale des rabbins, ce qui a engendré la rédaction de la loi orale. Après plusieurs siècles de travail elle prend la forme d'un livre, le Talmud<sup>242</sup> (lui-même composé de plusieurs parties, dont la Michnah<sup>243</sup> et la Guermara<sup>244</sup>). Il existe sous deux formes, représentant deux interprétations différentes de la Torah : le Talmud de Babylone, écrit par Rav Achi vers 400, et celui de Jérusalem, rédigé par Tibériade vers 380. Le premier est plus

---

<sup>237</sup> En hébreu : le Tanakh. Les chrétiens appellent la bible hébraïque *l'Ancien testament*.

<sup>238</sup> La Torah comprend notamment les différentes Lois et commandements. Elle est constituée du *Pentateuque* qui, comme son nom l'indique, est divisé en cinq parties : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome. Ces parties nous racontent le récit de la Création, la vie des ancêtres et descendants d'Abraham, l'histoire des Patriarches, la sortie de l'Égypte, la traversée du désert, la Révélation.

<sup>239</sup> Les Neviim (nom hébreu) sont un ensemble de livres narratifs et historiques. Ils sont composés de multiples parties et sous-ensembles, narrant notamment les périples des prophètes (Isaïe, Jérémie et Ézéchiel).

<sup>240</sup> Les Ketouvim (nom hébreu) sont un ensemble de livres (livre des Psaumes, les Proverbes, le Cantique des Cantiques, etc.).

<sup>241</sup> Sur la tradition orale et écrite de la Torah, voir notamment : Jose FAUR, « Texte et société : histoire du texte révélé », *op. cit.*

<sup>242</sup> Le Talmud complète la loi écrite (Torah) par une loi orale. Il est composé de milliers d'interprétations et commentaires qui s'étendent sur plusieurs siècles.

<sup>243</sup> Signifie « la répétition ».

<sup>244</sup> Signifie « la finition ».

vaste, plus célèbre et plus étudié<sup>245</sup>. D'autres livres sacrés complètent encore la bibliographie du judaïsme car l'étude poussée de la Torah a abouti au cours des siècles à différentes interprétations. Certaines d'entre elles, réalisées par de grands commentateurs juifs, comme Rachi ou Maïmonide au Moyen-Âge, sont ainsi considérées comme des textes bibliques majeurs à intégrer dans l'étude de la religion et dans l'éducation. Enfin, le Midrach comprend de nombreuses histoires, appelées midrachim, sur les personnages du judaïsme tels qu'Abraham ou Moïse.

L'étude du corps dans les textes du judaïsme biblique représente une tâche d'une grande difficulté compte tenu des très nombreux textes des différents livres. Qui plus est, la difficulté est amplifiée par les multiples interprétations de la Torah et du Talmud qui ont eu lieu au cours des siècles<sup>246</sup>. Ces interprétations, couplées au rapport à la religion et aux cultures locales, donnent lieu à des nuances tant géographiques que politiques (Juifs orientaux, Russes, séfarades ou ashkénazes, orthodoxes, libéraux, sionistes, etc.). Pour reprendre les mots de Chantal Bordes-Benayoun : « *Loin d'être manifeste et unique, le monde juif revêt des formes si variées et si changeantes, qu'il ne se laisse guère définir avec certitude*<sup>247</sup> ». Si bien que l'étude du corps dans les textes, son appréciation, sa représentation et l'usage qu'il convient d'en faire doivent être entourées de précautions. Pour cette raison, nous ne saurions distinguer un ensemble de lois précises et unanimes. Au regard de cette situation, le terme *Juif* au singulier n'a que peu de sens. En effet, selon Jean Baumgarten qui a étudié le *Corps humain dans les textes de la tradition juive*<sup>248</sup>, il semble impossible de trouver une véritable continuité dans l'analyse des textes portant sur le corps :

Lorsque nous étudions les textes classiques du judaïsme, nous sommes donc constamment confrontés à d'innombrables descriptions de l'organisme humain, depuis sa matérialité biologique jusqu'à ses significations anthropologiques, son utilisation dans une multitude de situations sociales, de rituels et d'expériences mystiques<sup>249</sup>.

---

<sup>245</sup> Parmi les nombreuses études sur ces textes, voir par exemple : Yehezkel LEVY, « L'exil de Babylone : les sources traditionnelles et la question de l'émancipation », *Labyrinthe*, n° 28, 2007, p. 39-51.

<sup>246</sup> Jose Faur présente les deux registres littéraires de la Torah selon un schéma fort utile pour comprendre les différentes imbrications : Jose FAUR, « Texte et société : histoire du texte révélé », *op. cit.*, p. 48.

<sup>247</sup> Chantal BORDES-BENAYOUN, « Du cœur aux confins de la judéité », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 4, 2013, p. 573.

<sup>248</sup> Jean BAUMGARTEN, *Le petit monde : le corps humain dans les textes de la tradition juive, de la Bible aux Lumières*, Paris, Albin Michel, 2017.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 15.

En conséquence, notre objectif vise à faire ressortir les points pour lesquels les différents courants du judaïsme s'accordent. Nous souhaitons aussi déterminer d'éventuelles différences dans la manière de concevoir la corporéité et de prendre soin de son corps.

### 1.2.2. Le pur et l'impur

« Pour certains, il peut être surprenant que le judaïsme soit une tradition qui se préoccupe du corps<sup>250</sup> », analyse Howard Eilberg-Schwartz dans son étude sur le corps dans la religion juive. Pourtant, il s'avère que les textes du judaïsme, aussi nombreux soient-ils, accordent une grande importance au corps. Si bien que le dualisme du corps et de l'âme, caractéristique des traditions philosophiques grecques, est absent des écritures hébraïques<sup>251</sup>. Le rapport au corps est en effet beaucoup discuté et interprété dans les ouvrages de la tradition rabbinique : « *Du fait de son omniprésence, c'est un sujet d'étonnement, d'effarement et d'embarras ; il ne cesse d'interpeller, d'appeler des commentaires visant à l'ordonner, le discipliner, à mobiliser des stratégies de mise en ordre*<sup>252</sup> ». La corporéité est perçue très différemment dans les religions monothéistes. Florence Braunstein et Jean-François Pépin ont notamment démontré que dans la religion chrétienne le corps est marqué par une ambivalence constante : si l'homme, corps et âme, est à l'image de Dieu, l'anthropologie biblique s'appuie sur un dualisme chair-esprit plutôt que sur un dualisme corps-âme<sup>253</sup>. Le corps est ainsi constamment mis en tension entre l'exaltation de la grâce et son refoulement lié au péché. À ceci s'ajoutent les outrages corporels que l'on s'inflige ou que l'on inflige dans la nécessité d'endurer la souffrance du martyr et de se rapprocher de Dieu. Ces notions différencient la religion chrétienne du judaïsme et de l'islam dont les textes ne dévalorisent pas la chair au profit de l'esprit<sup>254</sup>. Le corps juif n'est ni méprisé, ni refoulé, mais doit être exalté grâce aux purifications. Chez les anciens hébreux, le corps possède une forme de sacralité. Les notions s'y rattachant sont particulièrement discutées et étudiées par les rabbins : la circoncision et ses significations, la sexualité, les menstruations, le fluide corporel sont des thématiques centrales et récurrentes

---

<sup>250</sup> « *To some it may come as a surprise that judaism is a tradition that is preoccupied with the body* », Howard EILBERG-SCHWARTZ, « The Problem of the Body for the People of the Book », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 19.

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>252</sup> Jean BAUMGARTEN, *Le petit monde*, op. cit., p. 29.

<sup>253</sup> Florence BRAUNSTEIN et Jean-François PEPIN, *La place du corps dans la culture occidentale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 82-83.

<sup>254</sup> André TOSEL, « Les corps de la religion (judaïsme et christianisme) sur le complexe mythico-rituel », *Noesis*, n° 12, 2007, p. 63-88.

dans les écritures juives<sup>255</sup>. Celles-ci contiennent aussi d'innombrables maximes, aphorismes ou légendes en rapport avec le corps. Beaucoup sont des superstitions portant sur les soins à apporter aux malades et relèvent d'une « *magie homéopathique*<sup>256</sup> » peu appliquée, mais l'ensemble des prescriptions établissent une « *correspondance entre le corps et le texte*<sup>257</sup> » selon une relation symbiotique.

L'étude des textes nous révèle que le corps humain est constamment présenté comme « *un champ de forces contradictoires dans lequel s'affrontent les énergies désordonnées*<sup>258</sup> ». Il faut donc le discipliner pour s'assurer de sa force et, par ce processus, de son respect envers Dieu le créateur. Les notions présentes dans les textes renvoient ainsi majoritairement au pur et à l'impur. Dans la Torah, les livres du Lévitique et du Deutéronome contiennent un code de pureté<sup>259</sup> et un code de sainteté<sup>260</sup>. Il s'agit d'un ensemble de prescriptions à respecter pour que le corps soit et reste pur. Ces livres présentent notamment les moments où le corps peut devenir impur (menstruation, lèpre, mort, etc.) et les tâches à accomplir pour redevenir pur. Il est par exemple nécessaire de se purifier après avoir touché un cadavre, sous peine de souiller la résidence du seigneur et d'avoir une vie retranchée<sup>261</sup>. Les lépreux, une fois guéris, doivent se raser entièrement le corps, se baigner dans l'eau et laver leurs vêtements pour devenir purs<sup>262</sup>. Lorsqu'une femme a « *le flux*<sup>263</sup> », elle doit rester isolée pendant sept jours et ne toucher aucun objet sous peine de le souiller. Quiconque toucherait une femme indisposée serait souillé également<sup>264</sup>.

Le Talmud, qui interprète ces lois données par la Torah, guide alors les fidèles dans la façon de vivre leur vie physique. L'objectif principal étant de discipliner son corps, car celui-ci, susceptible d'être impur, embarrasse l'homme dans son atteinte de la perfection physique et spirituelle. Au premier rang des devoirs religieux présents dans le Talmud figure aussi la propreté. Il est obligatoire de se laver les mains avant de manger, sous peine d'ingérer de la nourriture impure. Prendre un bain est également une exigence religieuse, puisque « *la propreté*

---

<sup>255</sup> Howard EILBERG-SCHWARTZ, *The Savage in Judaism*, *op. cit.*

<sup>256</sup> Abraham COHEN, *Le Talmud*, Jacques Marty (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1950], Paris, Payot & Rivages, 2002, p. 430 ; Jean BAUMGARTEN, *Le petit monde*, *op. cit.*, p. 172.

<sup>257</sup> Jean BAUMGARTEN, *Le petit monde*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>259</sup> Lévitique 8-15

<sup>260</sup> Lévitique 18-27

<sup>261</sup> Nombres 19, 13

<sup>262</sup> Lévitique 14, 8-9

<sup>263</sup> Lévitique 14, 19-20. Dans le texte, entre parenthèse : « *son flux, c'est le sang qui s'échappe de son corps* »

<sup>264</sup> Lévitique 14, 19-20

*physique mène à la pureté spirituelle*<sup>265</sup> ». L'individu ne doit pas distinguer l'entretien du corps de celui de l'esprit et doit mener une vie physique et spirituelle la plus pure possible pour se rapprocher de Dieu, le respecter : « *Un bon physique est d'ailleurs estimé et peut recevoir l'approbation divine, de la même manière qu'on se représente comme infortunées les personnes avec des imperfections physiques*<sup>266</sup> ». La propreté et la santé sont donc les meilleurs remèdes pour se passer des maladies, des ulcères, des douleurs<sup>267</sup>. L'étude du Talmud révèle à ce titre que le médecin a une place très importante dans la société. Il est indispensable à la vie et il est interdit pour tout Juif de vivre dans une ville où il n'y a pas de médecin. On apprend aussi que la manière de se nourrir amène la pureté physique et l'absence de maladies.

Finalement, le corps n'est pas rejeté ou disgracié dans la religion juive. Au contraire, il est exalté et considéré comme un élément fondamental de la vie sociale et politique. Avoir un corps en bonne santé permet de s'insérer convenablement dans la société, en se respectant, en respectant les autres et en respectant Dieu. À l'instar de Jean Baumgarten : « *Le corps porte donc l'empreinte de la perfection des mondes supérieurs. Le garder dans un état d'intégrité reste fondamental, du fait qu'il est un réceptacle des volontés divines et un espace de confrontation avec l'au-delà*<sup>268</sup> ».

### 1.2.3. Marquage du corps et sexualité

Les Juifs doivent imposer à leur corps une discipline spécifique. Ils doivent être capable de le maîtriser, de le dominer et de le garder pur. Ce qui prouve, en soit, que le corps a un intérêt. L'objectif final étant de respecter Dieu, puisque les corps de l'homme et de la femme ont été créés à la ressemblance du divin. L'ensemble des prescriptions corporelles s'organise autour de ce rapport entre l'humain et l'image de Dieu. Pour cette raison, les écritures dépassent également les notions de pureté et d'impureté pour dicter les rapports corporels à soi et aux autres. Les hommes doivent ainsi être marqués par la Loi grâce à la circoncision. Il s'agit d'ailleurs de la seule atteinte au corps obligatoire et acceptée par la Loi puisqu'il ne faut pas se « *taillader le corps*<sup>269</sup> » sous peine de porter atteinte à Dieu. Toutes les autres inscriptions,

---

<sup>265</sup> A. z. 20b

<sup>266</sup> Abraham COHEN, *Le Talmud, op. cit.*, p. 414.

<sup>267</sup> *Ibid.*, p. 415.

<sup>268</sup> Jean BAUMGARTEN, *Le petit monde, op. cit.*, p. 104.

<sup>269</sup> Deutéronome 14, 1

marques, incisions ou scarifications sont donc interdites<sup>270</sup>. D'un point de vue anthropologique, la circoncision n'est pas liée uniquement au marquage du corps dans la Loi et au respect envers Dieu. Les anciens hébreux établissaient en effet des liens ténus entre la circoncision, la fertilité, la fécondité ou la descendance, mais aussi la masculinité et la pureté du corps. Au-delà de l'acte religieux, elle est alors jugée nécessaire pour assurer la descendance et donc la survie du peuple juif<sup>271</sup>. Elle marque également l'entrée du jeune Juif dans la vie sociale, ce qui fonde son identité et lui permettra de participer aux décisions communautaires<sup>272</sup>. Le corps de la femme est aussi soumis à divers rituels et obligations. Il apparaît comme particulièrement dangereux, susceptible de pervertir la communauté. Les menstruations sont liées à l'impureté, la femme doit donc réaliser un bain spirituel (ou *mikvé*), rite très précis et rigoureux qui permet de se purifier à la fin de la période<sup>273</sup>. Le sang, que les Juifs considèrent être porteur de la vie, est souillé lorsqu'il sort du vagin pendant la période menstruelle, tandis que chez l'homme le sang de la circoncision est considéré comme pur. Cette différence de prise en compte du sang chez l'homme et chez la femme est l'une des différences fondamentales entre les deux sexes dans les textes du judaïsme<sup>274</sup>. Les rapports entre l'homme et la femme sont d'ailleurs fortement contrôlés et tout acte sexuel<sup>275</sup> doit s'effectuer selon des codes spécifiques, de manière à respecter l'ordre divin<sup>276</sup>.

Les textes religieux imposent donc aux Juifs de réaliser une double perfection physique et spirituelle. Les deux entités sont liées et interagissent l'une avec l'autre. Il existe une « *responsabilité égale pour le corps et pour l'âme en ce qui concerne la manière dont un homme se conduit durant sa vie*<sup>277</sup> ». Abîmer ou épuiser son corps est ainsi considéré comme une atteinte à Dieu. L'âme et le corps réagissent l'un envers l'autre : « *Une âme vicieuse corrompra le corps, et un corps malade ne peut pas être l'instrument adapté au fonctionnement d'une âme*

---

<sup>270</sup> Jean BAUMGARTEN, *Le petit monde*, op. cit., p. 47.

<sup>271</sup> Howard EILBERG-SCHWARTZ, *The Savage in Judaism*, op. cit., p. 141-176.

<sup>272</sup> Jean BAUMGARTEN, *Le petit monde*, op. cit., p. 41.

<sup>273</sup> Sophie NIZARD, « Une pratique corporelle "discrète" : le bain rituel », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 4, 2013, p. 601-614.

<sup>274</sup> Howard EILBERG-SCHWARTZ, *The Savage in Judaism*, op. cit., p. 179-182.

<sup>275</sup> La sexualité, la sensualité ou encore le désir dans les textes sacrés ont fait l'objet d'une étude poussée : David BIALE, *Éros juif*, Isabelle Rozenbaum (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1992], Paris, Actes Sud, 1997.

<sup>276</sup> Gary ANDERSON, « The Garden of Eden and Sexuality in Early Judaism », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 47-68 ; Daniel BOYARIN, « The Great Fat Massacre: Sex, Death and the Grotesque Body in the Talmud », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 69-100 ; Jean BAUMGARTEN, *Le petit monde*, op. cit., p. 127-157.

<sup>277</sup> Abraham COHEN, *Le Talmud*, op. cit., p. 412.

*pure*<sup>278</sup> ». Cet ensemble d'obligations vise aussi à réglementer les sociétés juives. En effet, le corps biologique est profondément lié au corps social. En prenant soin de son propre corps, on se met au service de la communauté tout en lui rendant hommage. Dès lors, la relation que chaque homme, chaque femme et chaque enfant entretient avec son corps est bien une marque de respect envers Dieu, mais aussi envers soi et la société qui nous entoure. Compte tenu de ces éléments, on comprend que pour pouvoir vivre en osmose, les Juifs doivent en théorie se soumettre à ces préceptes corporels.

---

<sup>278</sup> *Id.*

## 2. Les Juifs de France : antécédents et état des lieux

### 2.1. Qui sont les Juifs de France ?

#### 2.1.1. Les communautés juives de France avant la Révolution

Sous l'Ancien régime, l'histoire des Juifs est une histoire régionale. Malgré l'édit d'expulsion de 1394 (renouvelé en 1615 par Louis XIII) interdisant le séjour des Juifs dans les terres relevant de l'autorité royale, quelques 40 000 Juifs sont tolérés dans le royaume à la veille de la Révolution<sup>279</sup>. Ils se répartissent dans le territoire selon l'origine de leur communauté. On trouve des Juifs dans l'Est (à Metz, en Alsace et en Lorraine) dans le Sud (à Bordeaux, Biarritz et Bayonne) ainsi qu'à Avignon et dans le Comtat Venaissin, alors État pontifical. Les communautés juives réparties dans ces régions partagent peu de choses, hormis des traditions et rites judaïques divers. Chaque groupe possède ses spécificités et singularités culturelles, sociales, religieuses, et est soucieux de les conserver. Les communautés juives ashkénazes de l'Est sont les plus nombreuses puisque plus de la moitié des Juifs du royaume y habitent. À la veille de la Révolution, on y recense en effet entre 20 000 et 25 000 personnes dit « Juifs allemands »<sup>280</sup>. Une majorité des Juifs de Lorraine résident à Metz, Lunéville et Nancy, où les lois sur l'immigration diffèrent de celles d'autres secteurs du royaume de France. Ils sont souvent tolérés ou acceptés pour des besoins économiques. Pratiquant le prêt et l'usure, les Juifs Lorrains comblent des besoins que les non-Juifs, par interdiction, ne peuvent réaliser. En Alsace, le colportage, le prêt à crédit ou la vente de bestiaux font partie des occupations professionnelles courantes, associées à la friperie ou la brocante. Les communautés juives de l'Est sont essentiellement rurales et très attachées au judaïsme. En effet, leurs pratiques religieuses sont considérées comme plus orthodoxes que celles de leurs coreligionnaires du Sud. La façon de se vêtir et les mœurs sont par exemple dictées par les autorités, les hommes sont obligés de porter la barbe et les femmes doivent cacher leurs cheveux. Le régime alimentaire est lui de stricte observance. En outre, peu d'entre eux maîtrisent ou lisent le français : ils utilisent un idiome judéo-allemand en Lorraine et judéo-alsacien en Alsace<sup>281</sup>.

---

<sup>279</sup> Doris BENSIMON et Sergio DELLA PERGOLA, *La population juive de France : socio-démographie et identité*, Paris, CNRS, 1984, p. 25.

<sup>280</sup> Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>281</sup> Sur les Juifs de l'Est avant la Révolution, voir notamment : Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, *op. cit.*, p. 97-115.

À ces communautés de l'Est s'ajoutent des Juifs du Sud et de l'Ouest, connus sous le nom de « Juif portugais », « Juifs espagnols » et « Juifs avignonnais » (ou « Juifs du pape ») et souvent regroupés sous l'appellation de Juifs séfarades. À Bordeaux, les Espagnols et Portugais représentent au XVIII<sup>e</sup> siècle entre 1 500 et 2 000 individus. À Avignon et dans le Comtat-Venaissin ils sont environ 2 500<sup>282</sup>. A l'exception des Juifs de Bordeaux qui réussissent à s'enrichir, ils subissent les mêmes restrictions professionnelles et difficultés économiques que ceux de l'Est. Enfin, des communautés moins importantes sont repérées avant la Révolution à Paris où entre 500 et 600 Juifs résident. Ils viennent de Bordeaux, d'Avignon ou d'Europe Centrale (principalement d'Allemagne). Jusqu'en 1787, tous subissent des restrictions professionnelles importantes. En conséquence, beaucoup pratiquent le marchandage ambulancier, le colportage ou la vente de petits objets. Enfin, quelques intellectuels vivent à Paris aux côtés de banquiers juifs ou d'industriels<sup>283</sup>.

Finalement, peu de choses unissent l'ensemble de ces Juifs de France à la veille de la Révolution si ce n'est leur judaïcité et les traitements qui leur sont réservés. Ce sont « *des groupes très contrastés, sans organisation commune*<sup>284</sup> ». Leur représentation dans la société est tributaire des restrictions professionnelles, économiques, sociales et politiques auxquelles ils font face. Ces dernières, couplées à des siècles de diaspora et d'expulsions, fondent un ensemble de croyances et de stéréotypes qui font du Juif un membre *à part* de la société française. Ce statut particulier engendre également une vision négative que les Juifs ont d'eux-mêmes. De ces représentations plurielles débouche une période de réflexion sur les pratiques religieuses et la judéité. Naît le mouvement Juif des Lumières, la *Haskalah*, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce mouvement, particulièrement productif en Allemagne, valorise l'idée qu'il faut préparer et mettre en œuvre une réforme politique des Juifs<sup>285</sup>. Cette idée et ces réflexions vont faire leur chemin jusqu'en France, où les leaders des communautés vont s'affirmer en faveur d'une réelle réforme, qui aboutit à l'émancipation totale des Juifs du pays.

---

<sup>282</sup> Doris BENSIMON et Sergio DELLA PERGOLA, *La population juive de France*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>283</sup> Sur les Juifs de Paris avant la Révolution, voir notamment : Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, *op. cit.*, p. 115-120.

<sup>284</sup> Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>285</sup> Valéry RASPLUS, « Les Judaïsmes à l'épreuve des Lumières : les stratégies critiques de la Haskalah », *ContreTemps*, n° 17, 2006, p. 57-66.

### 2.1.2. L'émancipation de 1791

Le 28 janvier 1790, les Juifs portugais, espagnols et avignonnais obtiennent leur émancipation et, par ce processus, leur citoyenneté. Ils sont suivis par les Juifs du Comtat Venaissin et les ashkénazes le 14 septembre 1791, puis par ceux de l'Est et de Paris le 27 du même mois. Ce jour de septembre 1791, « *tous les Juifs de France deviennent citoyens à condition qu'ils renoncent à leur statut communautaire*<sup>286</sup> ». Par cette décision, les Juifs présents sur le sol français à la Révolution sont les premiers d'Occident à connaître une émancipation totale. Le concept nouveau d'État-Nation leur confère les mêmes droits civiques et politiques que pour tout autre citoyen, modifiant radicalement leur rapport à la société ainsi que l'attitude des chrétiens à leur égard. Par ce processus émancipatoire, l'objectif est de mettre un terme aux particularismes pour que les Juifs puissent s'assimiler efficacement dans la société. Il s'inscrit dans une dynamique conforme aux idéaux politiques, religieux et philosophiques des Lumières, dont la Révolution est l'aboutissement.

Cette émancipation entraîne plusieurs phénomènes. Le premier est la volonté de neutralité politique qui devient « *le mot d'ordre de la communauté*<sup>287</sup> ». Prônée par les intellectuels et leaders religieux, cette neutralité vise à promouvoir l'assimilation des Juifs dans la société française sans pour autant devenir suspects aux yeux des non-Juifs et ne pas remettre en doute l'émancipation durement acquise. De fait, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle les communautés juives répondent favorablement à cette demande pour atteindre un consensus leur permettant de jouir d'une paix sociale sans précédent : « *En l'espace de deux générations, les Israélites français satisfirent en réalité à toutes les normes de ce que à la suite d'un sociologue, on appela l'assimilation comportementale (ou acculturation) [...]*<sup>288</sup> ». Se mettent-ils pour autant à distance de leur religion ? Des historiens comme Lazare Landau considèrent que les Juifs de France cherchent rapidement à quitter le judaïsme : « *Devenus citoyens français à part entière, des milliers de juifs n'eurent plus qu'une pensée : fuir le judaïsme, s'évader de la communauté, au plus vite, avec ou sans certificat de baptême*<sup>289</sup> ». Cependant, les études plus récentes remettent en cause ce processus de fuite du judaïsme et d'abandon des particularismes. Au contraire, tout porte à croire que les Juifs ont en réalité, pour une large majorité, cherché à

---

<sup>286</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 132.

<sup>287</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 17.

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>289</sup> Lazare LANDAU, « Aspects et problèmes spécifiques de l'histoire des Juifs en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 59, n° 163, 1973, p. 235.

s'assimiler sans pour autant abandonner leur identité et leur culture<sup>290</sup> : « *L'acception purement confessionnelle du judaïsme tel qu'il a été défini par le Consistoire n'a jamais correspondu à la réalité sociale de la vie des Juifs de France*<sup>291</sup> », précise Nadia Malinovich. Très vite les Juifs de France bénéficient d'un sentiment d'appartenance à la société et de sécurité, phénomènes inégalés dans tous les autres pays occidentaux. Un second phénomène entraîné par l'émancipation est l'enrichissement progressif (et relatif, dépendant notamment de l'appartenance à certaines communautés) des Juifs de France qui, désormais, peuvent accéder à des métiers qui leur étaient interdits jusque-là.

### 2.1.3. La capitale comme centre névralgique

La socio-démographie des Juifs de France évolue rapidement suite au processus d'émancipation. Si seulement 3,9 % d'entre eux vivent à Paris en 1800, la capitale voit le nombre de ses habitants juifs augmenter dans les décennies suivantes, passant à 14 % en 1831, 51 % en 1872 et 59 % vers 1900<sup>292</sup>. Les communautés juives installées à Paris passent ainsi de 2 733 individus en 1808 à environ 42 000 à la veille du XX<sup>e</sup> siècle, pour une communauté réunissant 50 694 personnes dans l'hexagone<sup>293</sup>. Cette centralisation massive des communautés vers la capitale s'inscrit dans le cadre du processus général d'urbanisation que connaît la France, favorisé par le développement de l'industrie du commerce. Mais elle est davantage prononcée chez les Juifs que dans la société globale, notamment du fait de l'arrivée de travailleurs immigrés considérant la France comme une terre d'accueil<sup>294</sup>. Compte tenu de son attractivité économique et du statut de citoyen dont les Juifs bénéficient en France, « *Paris devient un véritable pôle d'attraction, surtout après les années 1840, tant pour les Juifs français que pour les Juifs étrangers*<sup>295</sup> ». Les Juifs de l'Est quittent massivement Metz et sa région pour tenter leur chance dans la capitale, suivis par les réfugiés d'Europe centrale<sup>296</sup>. Le phénomène est

---

<sup>290</sup> Sur ce point, voir notamment : Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 17-19 ; Simon SCHWARZFUCHS, *Du juif à l'israélite*, op. cit. ; Pierre BIRNBAUM, *Les fous de la République : histoire politique des Juifs d'État, de Gambetta à Vichy*, Paris, Fayard, 1992 ; Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 135-137 et 191-196.

<sup>291</sup> Nadia MALINOVICH, *Heureux comme un Juif en France*, op. cit., p. 26.

<sup>292</sup> Doris BENSIMON et Sergio DELLA PERGOLA, *La population juive de France*, op. cit., p. 26-29.

<sup>293</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>294</sup> *Ibid.*, p. 31-32 ; Laurence LEITENBERG, *La population juive des villes d'Europe : croissance et répartition, 1750-1930*, Berne, Peter Lang, 2008, p. 173-174.

<sup>295</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 162.

<sup>296</sup> Christine PIETTE, *Les Juifs de Paris (1808-1940) : la marche vers l'assimilation*, Québec, Les presses de l'université de Laval, 1983, p. 52.

amplifié après 1871 suite à la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Au seuil du XX<sup>e</sup> siècle, ce sont donc les deux tiers des 80 000 Juifs de France qui résident à Paris ou dans sa proche banlieue<sup>297</sup>, faisant de la capitale le centre névralgique de la plupart des activités professionnelles, culturelles, politiques.

Grâce à l'émancipation, une nouvelle bourgeoisie juive se développe progressivement. Elle est certes minoritaire, mais son rayonnement est important dans les cercles parisiens. Elle engendre un certain nombre de fantasmes sur la richesse des Juifs. Pourtant, une nette majorité exerce le petit commerce dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et plus d'un sur cinq vit « *dans un total dénuement*<sup>298</sup> ». Mais l'émancipation leur permet d'investir peu à peu des métiers plus rémunérateurs qui leur étaient interdits jusque-là, comme l'artisanat, le commerce ou, plus tardivement, la fonction publique. Ils peuvent alors accéder à une situation économique et sociale plus avantageuse dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'Est, se développe donc « *une classe moyenne à l'intégration un peu décalée, composée principalement de petits boutiquiers*<sup>299</sup> », tandis qu'à Paris « *beaucoup de pauvres gens atteignent le seuil de la petite bourgeoisie*<sup>300</sup> ». Après l'émancipation, les Juifs abandonnent finalement le colportage et les autres activités « *typiquement juives*<sup>301</sup> » pour s'adonner à des activités urbaines dont ils étaient majoritairement exclus. En quelques générations, une petite et moyenne bourgeoisie juive se développe, notamment dans la capitale. D'ailleurs, l'apparition de riches banquiers juifs dans les principales grandes villes européennes au début du XIX<sup>e</sup> siècle (dont la famille Rothschild est l'un des symboles les plus puissants en France)<sup>302</sup>, couplé à l'investissement des communautés dans les métiers « intellectuels » au dépend de ceux nécessitant un effort physique, alimente les préjugés. Esther Benbassa indique même que, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas d'ouvriers juifs à Paris, mais qu'ils exercent majoritairement dans le petit commerce<sup>303</sup>. Preuve que ces idées persistent encore, un article du Point titrait récemment : « *Pourquoi les Juifs sont-ils plus souvent médecins que paysans ?*<sup>304</sup> », faisant écho à un ouvrage de Maristella Botticini et Zvi Eckstein. Selon les auteurs, si les Juifs sont passés d'un

---

<sup>297</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 49.

<sup>298</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 167.

<sup>299</sup> Jean-Jacques BECKER, « De la Révolution aux années 1880 », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wiewiorka, *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Lévi, 1998, p. 56.

<sup>300</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>301</sup> Michel ABITBOL, *Histoire des Juifs : de la genèse à nos jours*, Paris, Perrin, 2013, p. 399.

<sup>302</sup> Jacques ATTALI, *Les Juifs, le monde et l'argent*, Paris, Fayard, 2002 ; Michel ABITBOL, *Histoire des Juifs*, op. cit., p. 400-405.

<sup>303</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 167.

<sup>304</sup> Catherine Golliou, « Pourquoi les Juifs sont-ils plus souvent médecins que paysans ? », *Le Point [en ligne]*, 5 avril 2016.

peuple qui, à l'époque de la destruction du second Temple de Jérusalem, ne savait ni lire ni écrire mais travaillait la terre, à un peuple citadin dynamique dans l'artisanat, le commerce et la banque, c'est en grande partie parce que les textes saints invitent à l'éducation spirituelle de la jeunesse. Celle-ci doit savoir lire, écrire. Les jeunes Juifs se sont donc dirigés plus aisément vers des professions mobilisant ce capital intellectuel souvent plus rémunératrices<sup>305</sup>.

Mais l'éducation n'est pas être la seule raison de cette préférence pour les métiers intellectuels. L'occupation professionnelle des Juifs de France est également tributaire des interdictions, expulsions, restrictions auxquelles ils ont fait face : « *Les études anciennes ont apporté des précisions sur l'activité des Juifs de Paris : ne pouvant posséder de terres ni acheter un office du fait de leur statut juridique, la plupart des membres des communautés juives se sont investis dans le commerce et l'artisanat*<sup>306</sup> ». Ils se font aussi remarquer au début du XX<sup>e</sup> siècle dans les milieux intellectuels, à l'instar du philosophe Henri Bergson ou du sociologue Émile Durkheim<sup>307</sup>. Par l'émancipation et ces changements socio-économiques et démographiques au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les Juifs deviennent des « israélites », terme qu'ils privilégient pour se soustraire du terme « Juif » qu'ils considèrent trop connoté<sup>308</sup>. Ils perdent un grand nombre de signes distinctifs sans pour autant renoncer à leur judéité et se « *rangent d'eux-mêmes dans la catégorie conforme et acceptable d'une sous culture confessionnelle et non pas ethnique*<sup>309</sup> ». Cette idéologie, qui redéfinit le judaïsme et la place des Juifs dans la France, est communément désignée par les historiens sous le nom de « franco-judaïsme », qui induit une double allégeance des Juifs à la France et à la religion juive.

## 2.2. Antijudaïsme et antisémitisme

### 2.2.1. Un lourd héritage corporel

Dès l'Antiquité, les Juifs subissent vexations, privations, jalousies, huées, et connaissent la construction de mythes les concernant. L'une des premières fables date d'environ 270 av. J.-C.

---

<sup>305</sup> Maristella BOTTICINI et Zvi ECKSTEIN, *La Poignée d'élus*, op. cit.

<sup>306</sup> Isabelle BRETTHAUER et Liliane HILAIRE-PEREZ, « Marchands ashkénazes et commerce international à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : une relecture à l'aune des faillites marchandes », *Archives Juives*, vol. 47, n° 2, 2014, p. 94.

<sup>307</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 77-79.

<sup>308</sup> Simon SCHWARZFUCHS, *Du juif à l'israélite*, op. cit., p. 261.

<sup>309</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 19.

Elle affirme que les Juifs descendraient des lépreux, maladie que l'on croit encore héréditaire<sup>310</sup>. Les premiers écrits antijuifs les plus violents présentent les Juifs comme des « *êtres tarés* », accusés de propager la lèpre mais aussi asociaux, obstinés, rebelles, lâches et méprisables<sup>311</sup>. L'antijudaïsme s'amplifie ensuite dans sa relation conflictuelle avec les autres religions monothéistes. Au cours des premiers siècles chrétiens, des rivalités s'installent durablement entre juifs et catholiques. Cet antagonisme originel naît aussi bien de désaccords théologiques que dans les relations avec les pouvoirs publics. Mais l'ensemble de l'argumentaire antijuif se construit rapidement autour du déicide – les Juifs étant accusés par les chrétiens de la mort de Jésus<sup>312</sup> – élargit ensuite aux crimes rituels. La haine antijuive est croissante en Europe et les maux qu'on attribue aux Juifs ne disparaîtront jamais, traversant les siècles et trouvant son apogée dans le second conflit mondial. L'antijudaïsme puis l'antisémitisme construisent au cours des siècles un imaginaire social puissant autour de mythes et croyances profondément ancrés dans les sociétés<sup>313</sup>. Les critiques sont violentes, multiples, souvent contradictoires et obscures. La rhétorique utilise pourtant, dans la majorité des cas, le même point de départ en opposant le judaïsme, pratiqué par un peuple perverti et déicide, au christianisme, dont les membres subissent les méfaits des Juifs.

Des préjugés, croyances et fables, forts et durables, émergent de ces conflits théologiques, notamment sur la vie physique des Juifs et sur leurs corps. On trouve des écrits chrétiens virulents au IV<sup>e</sup> siècle où des analogies sont faites entre les Juifs et les animaux. Le corps des Juifs fait l'objet de fantasmes : « *ne vivant que pour leur ventre, la bouche toujours béante, les Juifs ne se conduisent pas mieux que les porcs et les boucs [...]. Ils ne savent faire qu'une chose : se gaver et se soûler*<sup>314</sup> » écrit Saint Jean Chrysostome (344-407), l'un des pères du christianisme et l'un des premiers antijuifs virulents. Au début du Moyen Âge, l'antijudaïsme n'est pourtant guère installé dans l'Europe carolingienne. Les Juifs vivent la plupart du temps de façon paisible dans leurs relations avec les chrétiens et jouissent d'une condition favorable. Ils multiplient les colonies et gagnent même des adeptes au sein des chrétiens<sup>315</sup>. Face aux possibles séductions du judaïsme, les membres du clergé et autorités chrétiennes engagent alors contre eux de violentes polémiques et restreignent les chrétiens dans leurs relations avec les

---

<sup>310</sup> Carol IANCU, *Les mythes fondateurs de l'antisémitisme, de l'Antiquité à nos jours*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2003], Toulouse, Privat, 2017, p. 22-23.

<sup>311</sup> Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme, t. 1, op. cit.*, p. 19-21.

<sup>312</sup> Carol IANCU, *Les mythes fondateurs de l'antisémitisme, op. cit.*, p. 28-30.

<sup>313</sup> Steven ENGLUND, « De l'antijudaïsme à l'antisémitisme, et à rebours », Robin Trémol (trad.), *Annales*, vol. 69, n° 4, 2014, p. 901-924.

<sup>314</sup> Saint Jean Chrysostome, cité par : Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme, t. 1, op. cit.*, p. 33.

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 232-239.

Juifs. Face à la « *crise de puberté de la Chrétienté que furent les croisades*<sup>316</sup> », les Juifs voient ensuite leurs statuts et relations avec les chrétiens se ternir, notamment après les massacres de 1096<sup>317</sup>, ouvrant un nouvel âge de l'antisémitisme au cours duquel rejaillit l'ensemble des croyances et stéréotypes sur les Juifs. Se construit peu à peu une « *nouvelle image du Juif*<sup>318</sup> », encore plus déstructurée et déshumanisée. Dans l'art, la littérature et les représentations théâtrales, le Juif est associé à un ensemble de maux moraux et physiques. Il est diabolisé, jugé perfide et comploteur. Quant aux premières descriptions physiques antisémites, Léon Poliakov attribue leur naissance en Allemagne, notamment celle de la « *représentation caricaturale du Juif au nez long et à la taille contrefaite, telle qu'elle fera les délices des antisémites aux siècles suivants*<sup>319</sup> ». Certains les affublent de cornes, qui deviennent aussi l'apparat du Juif diabolisé, représentant le mal dans toute son entièreté. Une partie des chrétiens et non-Juifs éprouve envers le judaïsme des sentiments violents, répulsifs, confus et mélangés.

La condition des Juifs se détériore peu à peu. Ils se voient expulsés d'Angleterre (1290), de France (1394), d'Espagne (1492), du Portugal (1496) ou encore de Provence (1501). Lorsqu'ils sont acceptés, ils sont parqués dans des ghettos et soumis à un ensemble de règles avilissantes afin de « *rendre d'autant plus singulière l'image du Juif dans les mentalités populaires*<sup>320</sup> » grâce, notamment, au serment *more judaico*<sup>321</sup>. Jusqu'à l'époque moderne, l'image du Juif continue de se dégrader et imprègne l'imaginaire social de manière si puissante qu'elle forme un bagage historique dont les communautés ne sont toujours pas débarrassées<sup>322</sup>. La persistance des croyances est particulièrement visible dans un document bien connu des historiens du judaïsme : la thèse de l'Abbé Grégoire. En 1785, la *Société Royale des Sciences et des Arts* de Metz propose comme sujet de son concours de 1787 la question suivante : « *Est-il des moyens de rendre les Juifs plus utiles et plus heureux en France ?* ». La formulation de la question en dit déjà long sur la représentation des Juifs d'Alsace à cette date. Ils sont pauvres, peu intégrés et attachés à la nation française, mais surtout considérés comme peu « utiles ». À cette période, la plupart des métiers leur sont interdits et ils vivent du négoce et de l'usure. C'est donc une

---

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>317</sup> En 1096 pendant la première croisade (1096-1099) les Juifs de Worms, en Allemagne, sont accusés d'avoir empoisonné les puits de la ville. En conséquence, les soldats du comte Emich de Flonheim massacrent environ 800 Juifs.

<sup>318</sup> Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme, t. 1, op. cit.*, p. 302-312.

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 312.

<sup>320</sup> Carol IANCU, *Les mythes fondateurs de l'antisémitisme, op. cit.*, p. 43.

<sup>321</sup> *Serment juif* ; sur ce point, voir notamment : *Ibid.*, p. 39-45 ; Jacqueline LALOUETTE, « La difficile laïcisation du serment judiciaire », *Romantisme*, vol. 162, n° 4, 2013, p. 45-57.

<sup>322</sup> En témoignent par exemple les caricatures antisémites du carnaval d'Alost (Belgique) de 2019, où des Juifs avaient été représentés avec un nez crochu, entourés de rats et assis sur des sacs d'argent.

question utile et humanitaire ici formulée par l'Académie royale dans l'espoir d'aboutir à des propositions intéressantes pour améliorer le sort réservé aux Juifs. Le prix du concours est partagé entre l'Abbé Grégoire (Abbé de Metz), Claude-Antoine Thiéry (avocat à Nancy) et Zalkind Hourwitz (un Juif Polonais). Publié à Metz en 1789, l'ouvrage de l'Abbé Grégoire met en avant les vices que l'on accorde communément aux Juifs et tente de les expliquer et d'apporter des solutions. L'ouvrage est particulièrement révélateur de la vision des Juifs à cette période et des stéréotypes qui perdurent depuis des centaines d'années. En effet, l'ouvrage « *charrie çà et là, malgré les généreuses intentions du bon Abbé, les fantasmes ou représentations des Juifs qui pendant des siècles ont nourri la haine des Chrétiens contre eux*<sup>323</sup> ».

Pourtant, Grégoire rejette l'idée d'une race juive foncièrement vouée à la dégénération physique et recherche les causes de la déchéance corporelle de ces derniers. Il considère que « *la plupart de leurs vices proviennent des vexations qu'ils ont souffertes*<sup>324</sup> » ; mais entretient pour autant les stéréotypes corporels habituels. Selon lui, les maladies n'auraient pas les mêmes effets sur le corps des Juifs : « *il est avoué des physiologistes, dit-il, que l'éléphantiasis et la lèpre, dont les principes sont affaiblis et non éteints chez les Juifs, produisent un effet contraire, et rendent libidineux, en charriant dans la masse des humeurs beaucoup de particules acrimonieuses*<sup>325</sup> ». Outre les maladies, la sexualité et les choix charnels des Juifs sont également analysés. L'Abbé Grégoire véhicule dans son ouvrage l'idée selon laquelle la puberté transformerait le corps des jeunes de façon plus précoce que les non-Juifs, leur donnant des vices sexuels singuliers :

J'ai remarqué que les enfants hébreux sont très précoces sur les notions relatives au développement de la puberté ; des pères m'ont assuré que le libertinage solitaire était extrêmement commun chez eux, et je présume que les Juives seraient fort sujettes à la nymphomanie, si elles éprouvaient les longueurs du célibat<sup>326</sup>.

Il vante en revanche les qualités du couple, fort et dénué de libertinage grâce aux mariages hâtifs qu'organise la communauté. Il défend également les Juifs vis à vis de leur inclusion dans la société : « *au-lieu de combler l'intervalle qui sépare les Juifs de nous, on s'est plu à*

---

<sup>323</sup> Robert BADINTER, « Préface », dans Abbé Grégoire, *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1789], Paris, Stock, 1988, p. 7-20.

<sup>324</sup> Abbé GREGOIRE, *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, Metz, Claude Lamort, 1789, p. 32.

<sup>325</sup> *Ibid.*, p. 34-35.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 35.

*l'agrandir ; loin de leur fournir des motifs pour s'éclairer, s'améliorer, on leur a fermé toutes les avenues du temps de la vertu et de l'honneur<sup>327</sup> ».*

Le septième chapitre de l'ouvrage de l'Abbé Grégoire se centre uniquement sur des « réflexions sur la constitution physique du peuple Juif » et nous donne un aperçu de la vision corporelle des Juifs répandue dans la société française. Reprenant les idées du philosophe Lavarer, il affirme qu'« en général ils ont le visage blafard, le nez crochu, les yeux enfoncés, le menton proéminent, et les muscles constricteurs de la bouche fortement prononcés<sup>328</sup> » ; descriptif que nous retrouverons dans les thèses antisémites d'Édouard Drumont à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs attributs physiques, considérés comme singuliers, sont agrémentés d'une faiblesse organique qui les rend plus sujets aux maladies du sang ainsi qu'aux hémorroïdes<sup>329</sup>. Leur odeur corporelle est également décrite comme particulièrement indélicate : « On prétend aussi que les Juifs exhalent constamment une mauvaise odeur. Cette opinion n'est pas nouvelle<sup>330</sup> ». Cette mauvaise odeur serait liée, entre autres, au « défaut de croisement dans l'espèce qui abâtardit les races, et dégrade la beauté des individus<sup>331</sup> », renvoyant ainsi à la consanguinité dont les Juifs sont souvent accusés<sup>332</sup>. En revanche, l'auteur défend leur capacité à s'astreindre à des ablutions d'eau froide qui fortifie le tempérament et donne plus d'élasticité aux muscles<sup>333</sup>. Il considère pourtant qu'il est dangereux de tolérer les Juifs tels qu'ils sont « à cause de leur commerce et de leur usure<sup>334</sup> » mais qu'il est possible de les former aux arts, à l'agriculture, à l'état militaire. Si l'auteur est en faveur d'une intégration des Juifs dans la communauté française et d'une amélioration de leur sort, aussi bien physique que professionnelle, le discours est malgré tout teinté de stéréotypes. On y perçoit aisément à quel point le « corps Juif » souffre d'une vision délétère et faible dont les maux sont attribués aux expulsions subies, aux métiers pratiqués en conséquence des interdictions auxquelles ils font face.

---

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>329</sup> *Id.*

<sup>330</sup> *Id.*

<sup>331</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>332</sup> Sur les construits sociaux autour de l'odeur des Juifs, voir notamment : Jean-Pierre ALBERT, « L'odeur des autres : à propos de quelques stéréotypes », dans Gilles Boëtsch, Christian Hervé et Jacques J. Rozenberg, *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, Paris, De Boeck Supérieur, 2007, p. 77-86.

<sup>333</sup> Abbé GREGOIRE, *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, op. cit., p. 48.

<sup>334</sup> *Ibid.*, p. 71-80.

## 2.2.2. Élaboration du stéréotype du Juif faible et dégénéré

Après la Révolution française et l'émancipation des Juifs de France, « *les thèmes religieux, sans disparaître, cèdent le pas à des arguments faisant intervenir la notion de race*<sup>335</sup> ». Se développe au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle une science de la race, une science de l'homme visant à identifier des races humaines en fonction de critères somatiques transmissibles. Les travaux d'Arthur de Gobineau (1816-1882) dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*<sup>336</sup>, ceux de Georges Vacher de Lapouge (1854-1936)<sup>337</sup> sur « l'anthroposociologie »<sup>338</sup> ou encore ceux d'Ernst Haeckel sur le Darwinisme social<sup>339</sup> influencent un « racisme à la Française » qui imprègne l'espace social et la pensée politique<sup>340</sup>. Ces travaux scientifiques modifient le sens même attribué au terme « race » : « *Il ne désigne plus seulement les différences sociales et corporelles visibles parmi les hommes mais, grâce à l'assimilation des familles linguistiques à des familles ethniques, le "corps-autre" porte désormais en lui un marquage biologique sanguin indélébile*<sup>341</sup> ». Dès lors, dans le monde médical européen du XIX<sup>e</sup> siècle, les analyses anatomiques et physiologiques pseudo-scientifiques réalisées sur les Juifs conduisent les scientifiques à étiqueter certaines caractéristiques morphologiques censées être propres à la « race juive ». Celle-ci étant la majeure partie du temps considérée comme davantage dégénérée et « débile » que les autres, ces caractéristiques deviennent des critères pathologiques désormais « prouvés » par la science<sup>342</sup>. Des orteils aux cheveux, les Juifs possèdent, d'après certains scientifiques, des attributs spécifiques, plus faibles et reconnaissables.

L'avancée de ces travaux, couplée aux nombreuses idées et stéréotypes que l'on se fait des Juifs depuis les premières formes d'antijudaïsme païen<sup>343</sup>, continuent d'imprégner dans l'imaginaire social une vision déformée du Juif, considéré comme physiquement faible et

---

<sup>335</sup> Georges NATAF, *Les sources païennes de l'antisémitisme*, Paris, Berg, 2001, p. 6.

<sup>336</sup> Arthur de GOBINEAU, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Firmin-Didot, 1855.

<sup>337</sup> Voir par exemple : Georges VACHER DE LAPOUGE, *L'Aryen, son rôle social : cours libre de science politique, professé à l'Université de Montpellier (1889-1890)*, Paris, A. Fontemoing, 1899.

<sup>338</sup> Sur la pensée de Vacher de Lapouge, voir : Pierre-André TAGUIEFF, « Racisme, aryanisme, socialisme et eugénisme chez Georges Vacher de Lapouge (1854-1936) », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 2, n° 183, 2005, p. 69-134.

<sup>339</sup> Sur la pensée de Haeckel, voir : Daniel GASMAN, *The Scientific Origins of National Socialism: Social Darwinism in Ernst Haeckel and the German Monist League*, Londres, Macdonald, 1971.

<sup>340</sup> Pierre-André TAGUIEFF, « Figures de la pensée raciale », *Cités*, vol. 4, n° 36, 2008, p. 173-197.

<sup>341</sup> Jacques J. ROZENBERG, « Introduction », dans Gilles Boëtsch, Christian Hervé et Jacques J. Rozenberg, *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, Paris, De Boeck Supérieur, 2007, p. 22.

<sup>342</sup> Sander L. GILMAN, « The Jewish Body: A foot-note », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 223-241.

<sup>343</sup> Georges NATAF, *Les sources païennes de l'antisémitisme*, op. cit.

dégénéré : « *Les réactions contre les juifs et le judaïsme ont fait naître dans la société non juive un “mode de pensée”, un imaginaire social, une mentalité anti-judaïque diffuse, ancienne, bien souvent semi-consciente, qui a établi ses métaphores, ses topoi et ses dualismes*<sup>344</sup> ». Les Juifs de France, en tant que minorité religieuse et/ou ethnique persécutée depuis la diaspora, deviennent aisément la cible idéale des stéréotypes. Les avancées scientifiques deviennent la « preuve » pour les antisémites d’une difformité, d’une anormalité physique et sociale des Juifs. En manipulant les théories raciales, ils peuvent ensuite perpétrer des stéréotypes, les accumuler, et ainsi fabriquer les mythes<sup>345</sup>.

### 2.2.3. Antisémitisme racial à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et stigmatisation du corps juif

L’emprise sociale de ces représentations corporelles prend une ampleur sans précédent en Europe dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque se développe l’antisémitisme dans sa forme moderne. Le terme « antisémitisme » apparaît à Berlin vers 1879-1880<sup>346</sup> suite à une campagne anti-Juifs menée après le krach boursier de 1873. Quelques années plus tard, c’est la France qui connaît à son tour une montée de l’antisémitisme qui se développe dans les années 1880, elle aussi semble-t-il à la suite d’un krach, celui de la banque de l’Union générale<sup>347</sup>. Les Juifs, associés à la franc-maçonnerie, sont désignés coupables des problèmes financiers rencontrés : la « banque juive » aurait terrassé une banque française et catholique afin qu’ils puissent s’enrichir. Alors que les débats sur cette affaire sont presque terminés, Édouard Drumont, un journaliste encore méconnu de 44 ans, publie en 1886 *La France juive*, un pamphlet antisémite de 1 200 pages qui devient très vite le « *best-seller de l’antisémitisme en France*<sup>348</sup> ». Les ventes de ce livre pour l’époque traduisent l’engouement pour la thématique et l’écho que ses propos ont dans la société française. Elles se nourrissent des récents événements sur le krach de l’Union générale, tirent profit d’une vague anti-juive décomplexée, et engendrent une nette poussée d’antisémitisme dans l’hexagone. Face au succès de son ouvrage, Édouard Drumont devient un héros pour l’extrême droite et se trouve rapidement entouré d’un ensemble de journalistes, publicistes et écrivains ardemment portés par la haine des Juifs. Stimulé par ses succès, Édouard Drumont décide de fonder en 1892 *La Libre Parole*, un journal politique anticapitaliste dont les

---

<sup>344</sup> Steven ENGLUND, « De l’antijudaïsme à l’antisémitisme », *op. cit.*, p. 908.

<sup>345</sup> René GIRARD, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, p. 21-69.

<sup>346</sup> Steven ENGLUND, « De l’antijudaïsme à l’antisémitisme », *op. cit.*, p. 901.

<sup>347</sup> Jeannine VERDES-LEROUX, *Scandale financier et antisémitisme catholique : le krach de l’Union générale*, Paris, Centurion, 1969.

<sup>348</sup> Michel WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 1990, p. 118.

unes sensationnalistes et les articles virulents mettent constamment en scène les liens présumés entre les Juifs et la finance, répandant ainsi un antisémitisme violent. Les conceptions utilisées dans *La Libre Parole* se construisent autour de deux éléments :

- L'idée raciste que les Juifs sont à jamais inassimilables dans la société française en raison de leurs caractéristiques raciales et psycho-culturelles,
- L'obsession construite autour du thème du « complot Juif ».

En l'espace de quelques années, *La France juive* et *La Libre Parole* façonnent un antisémitisme à la française, dont l'impact se mesure jusqu'à la Seconde guerre mondiale<sup>349</sup>, voire jusqu'à nos jours<sup>350</sup>.

Dans *La France Juive*, Édouard Drumont manipule tous les stéréotypes antisémites médiévaux et développe des analyses raciales. Il cherche ensuite à les magnifier par une habile rhétorique, en jouant sur les émotions du lecteur par l'utilisation de faits divers, d'études qu'il prétend scientifiques et d'une victimisation des « vrais » Français, catholiques, qu'il oppose aux usurpateurs et aux voleurs, les Juifs<sup>351</sup>. Les stéréotypes corporels habituellement attribués aux Juifs depuis le Moyen Âge sont monnaie courante et participent à leur ancrage dans l'imaginaire social de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage amplifie ainsi la stigmatisation physique des Juifs en véhiculant de vieux stéréotypes, en inventant de nouvelles manières de construire un antisémitisme racial fondé sur le corps et en établissant « *tout un système d'équivalence*<sup>352</sup> » entre les stéréotypes habituellement attribués aux Juifs, désormais désignés comme responsables de la plupart des maux de la société. Édouard Drumont s'appuie sur des études qu'il prétend scientifiques. Il cite notamment le philosophe Hippolyte Taine, mais aussi Eugène Gellion-Danglar, auteur du livre anthropologique *Les Sémites et le Sémitisme* en 1882, et Ernest Renan, qui publie *Histoire générale et Système comparé des langues sémitiques* en 1865. Ces œuvres influencent Édouard Drumont dans la confection de sa rhétorique, notamment sa conception d'une dualité entre l'aryen et le sémite qui serait « *une des clés majeures de l'histoire universelle*<sup>353</sup> ». Dans l'établissement d'une suprématie de la race aryenne sur le Juif, il rejoint Eugène Gellion-Danglar qui, quelques années plus tôt, avait

---

<sup>349</sup> *Ibid.*, p. 117-121.

<sup>350</sup> La maxime « la France aux Français », encore visible sur des tags ou brandit lors de manifestations ou actes contre les immigrés, n'est autre que le sous-titre de *La Libre Parole*, le journal créé et dirigé par Édouard Drumont.

<sup>351</sup> Pour une analyse de la rhétorique d'Édouard Drumont, voir notamment : Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) : Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007, p. 208-233.

<sup>352</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>353</sup> Michel WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, op. cit., p. 128.

écrit dans son analyse sur le *Sémitisme* que « *la race blanche se montra et demeure, à l'époque géologique où nous vivons, le plus haut perfectionnement de l'être sur notre planète, spécialement dans son rameau aryan ou indo-européen*<sup>354</sup> ». La race « aryane »<sup>355</sup> doit, d'après l'auteur, protéger sa lignée de la race juive :

Tout démontre la dégénération et la décadence croissantes de la race sémitique. Cette race a fait au monde le peu de bien qu'il était en elle de lui faire, et l'on n'a plus rien à espérer d'elle. Mais on a encore tout à craindre de l'infiltration de son sang et de ses doctrines dans les populations et les civilisations d'essence ayane. Il faut donc veiller et combattre [...] <sup>356</sup>.

Pour prouver l'infériorité de la race juive, Édouard Drumont s'appuie ensuite sur de prétendues études scientifiques. Il assure que les récentes études anthropologiques mettent en évidence les traits caractéristiques du Juif. Il prétend d'ailleurs que les Juifs freinent l'avancée de la science de la race en s'infiltrant dans les sociétés d'anthropologie. Les descriptions du corps données par Édouard Drumont reprennent les stéréotypes habituels. Il n'hésite pas cependant à ajouter des éléments personnels, en établissant des équivalences entre des traits physiques négatifs et des tares sociales :

Les principaux signes auxquels on peut reconnaître le Juif restent donc : ce fameux nez recourbé, les yeux clignotants, les dents serrées, les oreilles saillantes, les ongles carrés au lieu d'être arrondis en amande, le torse trop long, le pied plat, les genoux ronds, la cheville extraordinairement en dehors, la main moelleuse et fondante de l'hypocrite et du traître. Ils ont assez souvent un bras plus court que l'autre <sup>357</sup>.

Il reprend aussi les descriptions fournis par Lavarer, que l'Abbé Grégoire avait déjà utilisées dans ses thèses : « *Les Juifs, en général, ont le visage blafard, le nez crochu, les yeux enfoncés, le nez proéminent, les muscles constricteurs de la bouche fortement prononcés, les cheveux crépus, roux ou bruns, la barbe rare, marque ordinaire de tempéraments efféminés*<sup>358</sup> ». Il admet également dans ses recherches différents types de Juif, dont les traits physiques sont singuliers, rendant plus complexe l'identification des infiltrés : le « *Juif du Midi* », « *parfois beau physiquement* », tandis que le « *Juif allemand* » a le teint « *jaunâtre, les cheveux couleur de colle de poisson* » auquel il lie des critères moraux : « *C'est le type de*

---

<sup>354</sup> Eugène GELLION-DANGLAR, *Les Sémites et le Sémitisme aux points de vue ethnographique, religieux et politique*, Paris, Maisonneuve et C<sup>ie</sup>, 1882, p. 9.

<sup>355</sup> Le terme, utilisé par Arthur de Gobineau (1816-1882) dans ses recherches, désigne une hypothétique race nordique disparue.

<sup>356</sup> Eugène GELLION-DANGLAR, *Les Sémites et le Sémitisme*, op. cit., p. 123.

<sup>357</sup> Édouard DRUMONT, *La France juive : essai d'histoire contemporaine, Tome I*, Paris, H. Gautier, 1886, p. 34.

<sup>358</sup> *Id.*

*l'ancien marchand d'hommes, de l'usurier de bas étage, du cabaretier borgne. La fortune, je l'ai dit, ne les change pas en les touchant de sa baguette*<sup>359</sup> ». Il distingue même des « sous-catégories », dont les descriptions sont toujours aussi acerbes : « *Parmi les Juifs allemands, les connaisseurs distinguent encore une variété : le Juif polonais à gros nez et cheveux crépus*<sup>360</sup> ».

Dans *La Libre Parole*, les journalistes antisémites et disciples de Drumont reprennent ces stéréotypes physiques et proposent à leurs lecteurs de prétendus articles scientifiques pour les aider à reconnaître les Juifs. En découlent des colonnes entières sur des descriptions acerbes et violentes des différentes parties du corps censées être reconnaissables aisément chez les Juifs. Les antisémites considèrent qu'il est important de donner aux citoyens les codes nécessaires pour démasquer les embusqués : « *Les événements se précipitent plus que jamais et le chrétien aura besoin de reconnaître son ennemi partout où il se trouve, car le Juif est à la tête de toutes les manifestations antireligieuses organisées par lui*<sup>361</sup> ». Les stéréotypes, martelés quotidiennement, sont alors banalisés dans les discours publics. Les publicistes considèrent par exemple que les yeux des Juifs sont caractéristiques de la race Sémite : « *Les paupières sont toujours très gonflées* » et les tares physiques de l'œil sont liées à des éléments moraux, « *signe de finesse et de ruse, disent les physionomistes, et j'ajouterai de luxure*<sup>362</sup> ». Cette stratégie permet aux antisémites de créer des stigmates visibles chez les Juifs et donc d'asseoir leur domination. Ils marquent une différence, afin de leur assigner une place au ban de la société, comme le feront les nazis quelques décennies plus tard avec l'étoile jaune<sup>363</sup>.

Pour appuyer leurs analyses sur le physique des Juifs, ils vantent la parution de l'ouvrage *Les 19 Tares corporelles visibles pour reconnaître un Juif* publié par le Docteur Celticus en 1903. Dans ce violent pamphlet antisémitique, l'auteur, qui présente Édouard Drumont comme son maître, dépeint un portrait physique et moral acerbe du Juif. Il prétend appuyer ses recherches scientifiques sur un manuscrit latin de 1610. Ce dernier fait état de 12 signes distinctifs propres à la race juive, auxquels Celticus ajoute 7 signes supplémentaires, fruits de ses « *propres observations* ». Son étude vise à donner les codes aux citoyens pour « *reconnaître l'ennemi*<sup>364</sup> ». Les 19 tares décrites dans l'ouvrage sont : le nez crochu, le nez rond, les lèvres,

---

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 36-37.

<sup>360</sup> *Id.*

<sup>361</sup> « Manière de reconnaître les Juifs physiquement », *La Libre Parole*, 29 juin 1903, p. 3.

<sup>362</sup> *Id.*

<sup>363</sup> Erving GOFFMAN, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Alain Kihm (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1963 (en anglais)], Paris, Minit, 1975.

<sup>364</sup> Docteur CELTICUS, *Les 19 tares corporelles visibles pour reconnaître un Juif*, Paris, Librairie antisémitique, 1903, p. 10.

les yeux, les épaules, le front, les oreilles, les cheveux, les pieds et mains, le prépuce, le teint, l'odeur, l'accent, les noms, le serrement de main, l'allure et les gestes, la saleté, les opinions et les professions. Chacune d'elle est accompagnée de dessins antisémites dégradants réalisés par l'auteur (cf. annexe 1). Par ses analyses, le docteur Celticus souhaite permettre l'identification des Juifs embusqués, cachés, profiteurs et sornois. D'après lui, la tâche est relativement simple car l'apparence du Juif se serait « *à peine altérée depuis six mille ans, malgré les pérégrinations les plus étonnantes de ce peuple à travers tous les pays*<sup>365</sup> ». Il véhicule donc dans cet ouvrage un ensemble de poncifs et propos antisémites, en utilisant les procédés rhétoriques classiques : zoomorphisme, descriptions dévalorisantes, exploitation des vieux stéréotypes, complot juif mondial, etc. Ainsi, après d'habituels descriptifs du « nez Juif », l'auteur affirme que « *le Juif a la mâchoire inférieure très saillante à la façon des gorilles et des boucs*<sup>366</sup> », ses épaules sont voutées car il vient d'une « *race inférieure* » qui a « *courbé le dos par nécessité sous les coups*<sup>367</sup> » ; il a une « *tête de bouc*<sup>368</sup> », des pieds plats, des mains crochues, son odeur est proche de « *la chair que l'on frotte, c'est un peu l'odeur du cadavre, la graisse que l'on jette sur le feu, le cochon roussi, la corne que l'on brûle*<sup>369</sup> ». L'auteur considère que ses capacités physiques sont limitées, que son allure est lente et rampante ou encore qu'il marche avec le corps penché en avant<sup>370</sup>.

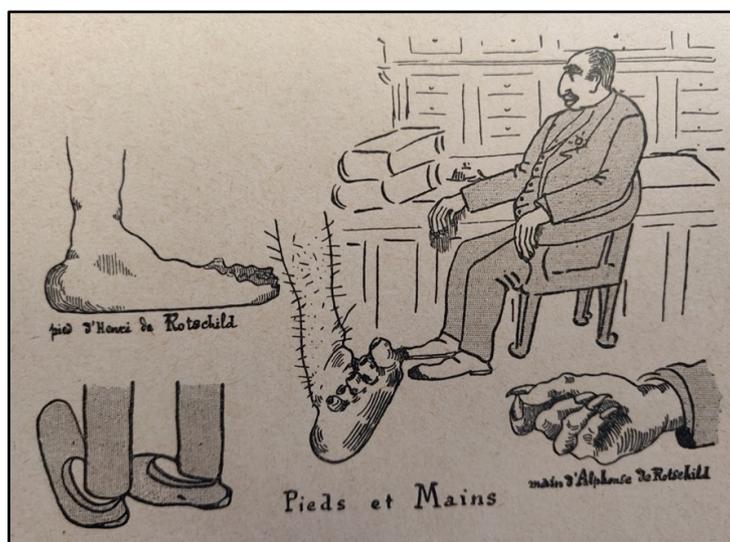


Figure 1 – Dessin antisémite représentant les pieds et mains des Juifs<sup>371</sup>

<sup>365</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>366</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>367</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>368</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>369</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>370</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>371</sup> *Ibid.*, p. 10.

Si le livre du Docteur Celticus ne semble pas faire grand bruit en France, hormis dans les cercles antisémites, les propos qu'il véhicule illustrent parfaitement les descriptions anthropologiques utilisées pour classer les races et les stéréotypes de cette période. André de Boisandré, secrétaire de rédaction de *La Libre Parole*, considère à ce titre que le Docteur Celticus fait preuve dans son livre « *de beaucoup d'esprit, d'érudition et de bon sens* » et qu'« *il faut en lire un à un tous les chapitres, pour apprendre à reconnaître le Juif, non seulement par son nez, qui n'est pas toujours l'indice le plus apparent, mais par les lèvres, l'œil, par les épaules [...]*<sup>372</sup> ».

#### 2.2.4. L'affaire Dreyfus

L'affaire Dreyfus éclate dans ce contexte où les propos antisémites se banalisent dans la société française. Une nette disproportion s'établit entre l'affaire judiciaire proprement dite et l'ampleur que prennent les événements qui l'entourent. Pendant une dizaine d'années, la France vit au rythme des rebondissements de l'Affaire. Elle affecte la vie publique, mais aussi la vie privée. Chaque citoyen semble choisir son camp : dreyfusard ou antidreyfusard. L'Affaire « *polarisa littéralement le pays, ses institutions, sa société, son opinion [...]*<sup>373</sup> ». Lorsque l'opinion publique apprend les faits, qu'un Juif serait un espion au service de l'Allemagne, les antisémites, Édouard Drumont en tête, prétendent que cette affaire est la preuve ultime du complot juif et de toute la rhétorique qu'ils martèlent depuis la sortie de *La France juive* : « *Lorsque Dreyfus a été arrêté, tout le système d'équivalences que Drumont avait construit au cours des dix années précédentes a paru être confirmé par la réalité*<sup>374</sup> ». Les fausses accusations d'espionnage imputées au capitaine Alfred Dreyfus sont immédiatement transposées à l'ensemble des Juifs, accusés d'être infiltrés dans toutes les hautes sphères et de manipuler la société française. L'Affaire provoque un déchaînement antisémite sans précédents dans l'hexagone. Il faut dire qu'elle naît dans une période de montée des extrêmes qui se dressent contre le régime de la troisième République (boulangistes, monarchistes, bonapartistes,

---

<sup>372</sup> André de Boisandré, « La manière de reconnaître un Juif », *La Libre Parole*, 17 mai 1903, p. 2.

<sup>373</sup> Vincent DUCLERT, « Introduction », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L'affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 7.

<sup>374</sup> Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, op. cit.*, p. 240.

antisémites), et qui trouvent dans cette affaire judiciaire un facteur unitaire, un moyen de faire converger leurs luttes au sein du nationalisme<sup>375</sup>.

Avec l’Affaire, c’est donc une vague profonde et virulente d’antisémitisme qui déferle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur la France. Plus largement, ses effets se font ressentir en Europe, aux États-Unis ou en Afrique du Nord. En Algérie, de violentes manifestations antisémites feront même plusieurs morts. Si les choses prennent tant d’ampleur, c’est en grande partie parce qu’Alfred Dreyfus est Juif. C’est en effet « *parce qu’il est juif que Dreyfus se trouve tout de suite soupçonné d’être le traître qui livre les renseignements à l’ambassade allemande*<sup>376</sup> ». C’est aussi ce qui oriente les décisions prises lors de son premier jugement. La judéité de l’accusé influence l’opinion publique et les choix des différents responsables politiques, militaires ou judiciaires : « *l’affaire Dreyfus se trouve de manière consubstantielle orientée dans son déroulement par l’appartenance au judaïsme du supposé coupable*<sup>377</sup> ». Elle agit comme un catalyseur de l’antisémitisme et fonde les bases des positions sociales et corporelles des Juifs pour les années à venir. Elle gangrène aussi les plus hautes sphères politiques françaises. En effet, au printemps 1898, un groupe antisémite d’une trentaine de députés se forme sous la présidence d’Édouard Drumont<sup>378</sup>. Un an plus tard, ils déposent trois propositions de loi sur la nationalité, l’une d’elle visant à abroger le décret Crémieux (1870) qui attribue la citoyenneté française aux Juifs d’Algérie<sup>379</sup>. Si ce groupe de députés antisémites se révèle au final être peu efficace, il montre que l’antisémitisme a pris une dimension politique considérable.

Pendant toute la période de l’Affaire, et plus particulièrement dans les trois dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>380</sup>, les Juifs de France subissent quotidiennement des propos antisémites stigmatisants. La presse antisémite, particulièrement violente (notamment *La Libre Parole*), participe à la diffusion d’images stéréotypées du Juif dans la société française. La rhétorique n’a pas changé<sup>381</sup> : les auteurs fondent leurs diatribes sur la peur de l’étranger, les faits divers,

---

<sup>375</sup> Bertrand JOLY, « Les Antidreyfusards avant Dreyfus », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 39, n° 2, 1992, p. 198-221 ; Bertrand JOLY, « Le nationalisme », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L’affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 52-64.

<sup>376</sup> Pierre BIRNBAUM, « Les Juifs et l’Affaire », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka, *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Lévi, 1998, p. 87.

<sup>377</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>378</sup> Laurent JOLY, « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la III<sup>e</sup> République », *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, vol. 54-3, n° 3, 2007, p. 72-75.

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>380</sup> Pierre BIRNBAUM, *Le moment antisémite : un tour de France en 1898*, Paris, Fayard, 1998.

<sup>381</sup> Agnese SILVESTRI, « La violence rhétorique dans tous ses états : contre Dreyfus et les dreyfusards », *Revue italienne d’études française [En ligne]*, n° 7, 2017.

le complot, les préjugés et les mensonges. Le moindre fait est interprété irrationnellement et transformé selon leurs opinions personnelles. Dans les colonnes des journaux, c'est encore le physique des Juifs qui se trouve stigmatisé. Les femmes, d'habitude moins agressées que les hommes, subissent elle aussi la satire :

Ils sont laids ! et, quoi qu'ils fassent, les stigmates primitifs persistent en dépit de la vie facile, des mariages mixtes et de la propreté. Les femmes juives (juives d'origine, s'entend), qui garnissaient pendant ces quinze jours les bancs de la cour d'assises, étaient en général potelées, grasses même, d'une graisse qui semble réductible un peu trop.

Leurs tailles fines, leurs poitrines et leurs hanches rebondissantes, donnent à leurs petits corps courts, surmontés de têtes énormes, l'aspect d'un oreiller noué par le milieu. Les parfums violents dont elles semblent imbibées comme des éponges, ne parviennent pas à dominer cette odeur spécifique que Schopenhauer appelle le *factor judaïcus*<sup>382</sup>.

Les virulentes attaques de presse participent à la stigmatisation corporelle des Juifs et ressortent les vieux mythes. Léon Daudet, dans le portrait qu'il dresse du prétendu coupable, fait de nombreux parallèles entre le physique d'Alfred Dreyfus, sa culpabilité et sa judéité. Il écrit notamment l'anaphore bien connue : « *Le misérable n'était pas Français. Nous l'avons tous compris par son acte, par son allure, par son visage*<sup>383</sup> ». Les théories raciales développées depuis plusieurs décennies sont martelées par les antisémites afin de séparer le « vrai » Français du Juif étranger. Au tournant du siècle, « *l'antisémitisme scientifique, le nationalisme raciste, la dictature technicienne prennent racine [...]*<sup>384</sup> ».

C'est en effet à cette période que se fondent les bases de l'extrême droite, symbolisées par la création de l'Action française. Dans un « *climat de guerre civile, renforcé par l'antisémitisme*<sup>385</sup> » et face à la hantise de la décadence de la nation, les républicains Maurice Pujo et Henri Vaugeois décident de fonder un comité d'action française en avril 1898, trois mois après la publication de l'article « J'accuse » d'Émile Zola. D'autres républicains se rallient ensuite à eux et créent la revue antisémite et royaliste *L'Action française*. Ce mouvement politique nationaliste « *représente une première forme d'extrême droite, par la synthèse réussie entre les courants nationaliste, antisémites et autoritaires qui formaient le camp antidreyfusard*<sup>386</sup> ». Il renouvelle les dogmes de l'antisémitisme et fait l'apologie du mensonge.

---

<sup>382</sup> Gyp [nom de plume de Sibylle Riquetti de Mirabeau], « Le Juif Naquet sur la sellette », *La Libre Parole*, 3 mars 1898, p. 1.

<sup>383</sup> Léon Daudet, « Le châtimeur », *Le Figaro*, 6 janvier 1895, p. 1.

<sup>384</sup> Vincent DUCLERT, *L'Affaire Dreyfus*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1994], Paris, La Découverte, 2018, p. 95.

<sup>385</sup> Jacques PREVOTAT, *L'Action française*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 10.

<sup>386</sup> Vincent DUCLERT, *L'Affaire Dreyfus*, *op. cit.*, p. 95.

Ses membres prônent la « conscience nationale » et s'opposent fermement aux dreyfusards, qu'ils assimilent au complot juif. Dans leur revue, les membres du mouvement nationaliste manipulent tous les stéréotypes classiques du juif profiteuse, infiltré et manipulateur. C'est aussi au sein de l'Action française que s'épanouit Charles Maurras. Nationaliste, théoricien d'un « nationalisme intégral », il veut restaurer la monarchie et fait de l'antisémitisme une arme politique<sup>387</sup>. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'Action française ne cesse jamais de revenir sur l'Affaire et tente de mobiliser les masses populaires contre les communautés juives de France. Dès lors, si la réhabilitation d'Alfred Dreyfus est perçue par beaucoup de Juifs de France comme une confirmation de leur intégration à la nation, « *l'affaire Dreyfus n'a pas vacciné la France contre l'antisémitisme. L'extrême droite moderne, raciste et xénophobe est née de l'Affaire*<sup>388</sup> ».

## Conclusion

Jusqu'aux années 1870, les Juifs de France vivent en harmonie avec leurs concitoyens non-Juifs. Ils participent à la vie sociale, culturelle, intellectuelle et politique du pays. Ils sont majoritairement installés à Paris et dans les régions de l'Est de la France, même si quelques familles résident à Lyon, à Marseille ou à Bordeaux. L'assimilation, prônée par les élites intellectuelles et religieuses, leur permet de gravir l'échelle sociale depuis la Révolution et de relayer le judaïsme à la sphère privée, s'inscrivant dans une double allégeance que les historiens nomment le « franco-judaïsme ». Cette position leur permet de jouir de leur qualité de citoyen sans pour autant rompre avec les traditions juives et la pratique du culte, en respectant les préceptes de la Torah et du Talmud. Dans ces textes judaïques, corps et esprit sont intimement liés et les Juifs doivent prendre soin des deux entités. Ils doivent respecter un ensemble de préceptes et obligations corporelles pour s'assurer de la bonne santé de leur corps et, de façon réciproque, de leur respect envers Dieu. Avoir un beau corps est même hautement estimé chez les anciens hébreux. Les Juifs doivent donc, selon les textes judaïques, atteindre une double perfection physique et spirituelle. Pourtant, l'étude de l'historiographie des Juifs démontre que l'étude des textes et les modèles éducatifs ont privilégié les choses de l'esprit sur ceux du corps. Si bien que les Juifs sont devenus le « peuple du livre », symbole à la fois de fierté et de

---

<sup>387</sup> Jacques PREVOTAT, *L'Action française, op. cit.*, p. 13-16 ; Laurent JOLY, « Les débuts de l'Action française (1899-1914) ou l'élaboration d'un nationalisme antisémite », *Revue historique*, vol. 639, n° 3, 2006, p. 695-718.

<sup>388</sup> Vincent DUCLERT, *L'Affaire Dreyfus, op. cit.*, p. 109.

préjugés. Cette caractérisation devient primordiale dans les vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Juifs sont en effet confrontés aux thèses d'Édouard Drumont et à l'avènement de la science de la race, qui diffusent un antisémitisme moderne. Ces événements font rejaillir dans l'espace public des stéréotypes forgés dans l'Antiquité. Les Juifs seraient faibles physiquement, gras ou au contraire très maigres, peu musculeux et malodorants. Leur appartenance à la « race juive » rendrait ces caractéristiques physiques et physiologiques héréditaires et immuables, faisant du Juif un être singulier, délétère pour la société. Ces poncifs participent à une nouvelle forme de stigmatisation du corps et de la vie corporelle des Juifs. Lorsque l'affaire Dreyfus éclate, ils subissent une nouvelle vague d'antisémitisme, puissante et virulente, qui façonne durablement l'image sociale que l'on se fait du Juif.

Comment les Juifs perçoivent leur propre vie physique ? Les stéréotypes corporels ont-ils une influence sur l'investissement des Juifs dans les sports modernes naissants ? Comment l'éducation juive conçoit-elle le rapport corps et esprit de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la Première Guerre mondiale ?

## Chapitre 2 – « Judaïsme du muscle » : prémices, balbutiements, rejets

### Introduction

Les Juifs de France doivent faire face aux théories et propos antisémites dans un contexte qui leur est défavorable, du moins jusqu'à la réhabilitation d'Alfred Dreyfus. Leurs réactions sont multiples et complexes. Certains placent une confiance totale dans leur terre d'accueil et ne remettent pas en doute leur appartenance à la nation. Ils continuent à vivre de la même manière et le dénouement de l'Affaire confirme leur volonté de s'épanouir dans le franco-judaïsme. D'autres, moins confiants, remettent progressivement en cause cette double allégeance et tentent de réagir pour faire face aux propos antisémites qui déferlent sur eux. Dans le même temps, les sports modernes se développent progressivement en France et deviennent une nouvelle forme de loisir oisif particulièrement prisée par la haute bourgeoisie. Les premiers championnats, coupes et compétitions se créent, à l'image des Jeux olympiques modernes ou du tour de France. Les pratiques communautaires et affinitaires sont très plébiscitées : les patronages catholiques utilisent le sport comme outil d'éducation et de christianisation, les masses ouvrières s'approprient les pratiques sportives tandis que les femmes tentent de s'émanciper du joug masculin<sup>389</sup>. Cette période est aussi caractérisée par l'émergence et le développement du sionisme politique en Europe. Sous l'influence de Theodor Herzl et de Max Nordau, les sionistes impulsent une nouvelle façon de pratiquer le judaïsme pour faire revivre les traditions, régénérer physiquement et moralement les Juifs et s'installer définitivement en Eretz Israël. Enfin, le développement des sciences humaines et sociales dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, couplé à la défaite contre la Prusse, engendre en France une peur de la dégénérescence du peuple. Ce phénomène amène les intellectuels et les politiques publiques à préconiser le développement d'une gymnastique sanitaire et patriotique, devant permettre de régénérer les corps.

C'est principalement sous cette quadruple influence que les Juifs de France organisent leurs activités corporelles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début de la Première Guerre mondiale. Dès lors, le champ de questionnement est multiple : les Juifs de France développent-ils des pratiques

---

<sup>389</sup> Paul DIETSCHY et Patrick CLASTRES, *Sport, société et culture en France, op. cit.*

sportives communautaires ? Si oui, quelles formes prennent-elles ? Utilisent-ils les activités physiques et sportives pour régénérer les corps et ainsi répondre aux propos antisémites ? Comment les Juifs perçoivent-ils leur corps au regard des poncifs véhiculés dans la société ? Peut-on voir émerger des pratiques sportives communautaires ? Si oui, quelles formes prennent-elles ?

## 1. Une « rencontre manquée » : les Juifs de France et les clubs sportifs

Les études réalisées sur l'appropriation du sport moderne par les communautés juives européennes à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle mettent en évidence l'impact déterminant de deux forces politiques émergentes : le bundisme et le sionisme<sup>390</sup>. Le Bund (Union générale des ouvriers juifs de Russie, de Pologne et de Lituanie) est un mouvement marxiste, social-démocrate, révolutionnaire, antisioniste et clandestin créé en 1897<sup>391</sup>. Il développe, surtout en Europe centrale, une branche sport et jeunesse qui prendra à partir de 1926 le nom de Morgnstern (ou Morgenstern). Ce mouvement se focalise sur la transmission de valeurs marxistes et la lutte des classes dans le sport<sup>392</sup>. Si des bundistes s'établissent en France<sup>393</sup>, leur impact sportif est presque inexistant. En conséquence, nous focaliserons notre attention sur la deuxième force politique majeure qui milite auprès des communautés juives pour une appropriation des pratiques physiques et sportives : le sionisme, qui développe lui aussi sa branche sportive avec la mise en place du mouvement Maccabi.

### 1.1. L'appel sioniste en faveur des activités physiques

#### 1.1.1. Développement du sionisme européen

Le sionisme est l'idée de « *la création d'un État pour les Juifs* », d'après Theodor Herzl, auteur du texte fondateur du sionisme en 1897<sup>394</sup>. Le terme « *désigne à la fois une idéologie et un mouvement politique, nés en Europe dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>395</sup> ». Il émerge avec vigueur dans cette période marquée par un bouleversement des communautés juives orientales, sujettes à des persécutions, massacres et expulsions systématiques. L'idéologie sioniste est alors portée par des intellectuels charismatiques et influents : Theodor Herzl (1860-1904) né à Budapest et éduqué selon l'esprit allemand des Lumières<sup>396</sup>, et Max Nordau (1849-1923), médecin fils de rabbin, lui aussi originaire de Budapest. Les deux hommes mettent sur

---

<sup>390</sup> George EISEN, « Jewish History and the Ideology of Modern Sport », *op. cit.*

<sup>391</sup> Henri MINCZELES, *Histoire général du Bund : un mouvement révolutionnaire juif*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1995], Paris, Denoël, 1999.

<sup>392</sup> Sur le Morgnstern, voir notamment : Roni GECHTMAN, « Socialist Mass Politics through Sport: The Bund's Morgnstern in Poland, 1926-1939 », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 326-352 ; Roni GECHTMAN, « La politique socialiste de masse à travers le sport », *op. cit.* ; Jack JACOBS, « Jewish Worker's Sports Movements in Interwar Poland: Shtern and Morgnstern in Comparative Perspective », dans Jack Kugelmass, *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007, p. 114-128.

<sup>393</sup> Claudie WEILL, « Le Bund russe à Paris, 1898-1940 », *Archives Juives*, vol. 34, n° 2, 2001, p. 30-42.

<sup>394</sup> Theodor HERZL, *L'État des Juifs : contribution à une solution moderne de la question juive*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1896], Paris, La Découverte, 2008.

<sup>395</sup> Ilan GREILSAMMER, *Le sionisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, p. 5.

<sup>396</sup> *Ibid.*, p. 42-49.

piet et diffusent un sionisme politique dont l'objectif est de créer un État juif où pourra se retrouver le peuple en diaspora, résolvant par la même occasion la « question juive »<sup>397</sup>. Le mouvement sioniste se fédère autour de Theodor Herzl à partir du premier congrès sioniste organisé à Bâle en août 1897. Max Nordau s'occupe de rédiger le programme de ce congrès avant de prendre une place majeure dans tous les suivants. Le sionisme est l'une des raisons qui expliquent la naissance et le développement du sport juif à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, l'idéologie sioniste de cette période promeut la création d'un nouvel homme juif, débarrassé de ses chaînes, libre de ses choix, refusant l'assimilation pour assumer sa judéité et conquérir l'État juif. Dans une période marquée par la naissance des sports modernes et la valorisation des activités physiques dans une logique nationaliste, les leaders sionistes mondiaux mettent l'accent sur la régénérescence des Juifs par la pratique du sport et de la gymnastique. Max Nordau devient le principal acteur et promoteur de ces activités corporelles.

Lorsqu'il rencontre Theodor Herzl en 1892 à Paris, Max Nordau, de son vrai nom Simon Südfeld, est déjà un auteur à succès et un intellectuel reconnu. Né à Budapest, il vit une quarantaine d'année dans la capitale française où il rédige ses principaux ouvrages (en Allemand). Il publie notamment *Les mensonges conventionnels de notre civilisation* en 1883 et *Les paradoxes* en 1885, dans lesquels il propose « une critique courageuse des institutions sociales moribondes qui lui valut le respect d'intellectuels progressistes partout en Europe »<sup>398</sup>. Il publie ensuite en 1892 son œuvre majeure, *Dégénérescence*<sup>399</sup>. Salué par la critique, traduit dans plusieurs langues et vendu dans la plupart des pays industrialisés, cet ouvrage lui donne une visibilité et une renommée mondiale. Max Nordau se lie d'amitié avec Theodor Herzl dans les années qui suivent la publication de *Dégénérescence*. Déjà sensible en 1892 à l'idéologie sioniste prônée par ce dernier, son activité et son ambition se décuplent lorsqu'il est confronté à l'affaire Dreyfus et à l'antisémitisme qui l'accompagne : « *L'antisémitisme en général et l'affaire Dreyfus en particulier jouèrent un rôle cristallisateur*<sup>400</sup> ». La montée des périls partout en Europe « *aiguïsa sa conscience du danger existentiel que l'antisémitisme*

---

<sup>397</sup> La « question juive existe », selon Theodor Herzl, et la création de cet État juif doit résoudre l'antisémitisme. Voir sur ce point l'introduction de son livre : Theodor HERZL, *L'État des Juifs*, op. cit., p. 20-32.

<sup>398</sup> Mark M. ANDERSON, « Typologie et caractère : Max Nordau, Cesare Lombroso et l'anthropologie criminelle », dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Éditions du Cerf, 1996, p. 122.

<sup>399</sup> L'ouvrage est publié en Allemand, puis traduit en Français : Max NORDAU, *Dégénérescence*, Auguste Dietrich (trad.), Paris, Germer Baillière et C<sup>ie</sup>, 1894, vol. 1. ; Max NORDAU, *Dégénérescence*, Auguste Dietrich (trad.), Paris, Germer Baillière et C<sup>ie</sup>, 1894, vol. 2.

<sup>400</sup> Robert WISTRICH, « Max Nordau, l'antisémitisme et l'affaire Dreyfus », Michel Dassule et Sarah Juliette Sasson (trad.), dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Cerf, 1996, p. 53.

*représentait concrètement* » et « *éveilla son identité juive assoupie*<sup>401</sup> ». Il accuse les israélites d'immobilisme et développe d'autant plus sa conviction de bâtir un État juif, la France n'étant pas selon lui une terre d'accueil compatible avec le judaïsme :

L'affaire Dreyfus a été la révélation d'un état d'esprit insoupçonné jusqu'ici. Elle se dresse comme un avertissement et une leçon en face de cette catégorie de Juifs qui persistent à croire à leur communauté nationale, tout au moins dans les États les plus avancés de l'Occident<sup>402</sup>.

Pour parvenir à la création de l'État juif et mobiliser davantage de sionistes en France, il développe un argumentaire centré sur la régénérescence physique et morale des Juifs pour former un « nouvel homme hébreu ».

### 1.1.2. Max Nordau et l'idéologie de la régénération du peuple juif

Max Nordau est au cœur de l'idéologie de la régénération du peuple juif qui émerge dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Issue de la Révolution, la pensée régénératrice n'est pas spécifique aux Juifs. D'origine chrétienne, elle naît d'une poussée des sciences, de l'avènement du positivisme et des avancées techniques et scientifiques de cette période. À ce titre, les médecins, qu'ils soient Juifs ou non, associent santé physique et santé sociale, faisant de l'hygiénisme un facteur essentiel du processus régénérateur<sup>403</sup>. La peur de la dégénérescence est le déclencheur de cette idée. Le terme est inventé vers 1857 pour désigner les anomalies physiques, morales et nerveuses que l'on attribue à un mauvais environnement social<sup>404</sup>. Ces deux notions se développent particulièrement dans les trente dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, si le début de la Belle Époque est marqué par une progression massive de la culture populaire, de l'art ou des activités sportives, se développe également une peur généralisée et une obsession pour la dégénérescence de la race française et la décadence du peuple. Avec l'avènement de sciences jusqu'ici peu développées comme la sociologie, la psychologie et l'anthropologie, nombre d'intellectuels français et de chercheurs sont persuadés que les

---

<sup>401</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>402</sup> Max NORDAU, *Écrits sionistes : textes choisis avec introduction, bibliographie et notes par Baruch Hagani*, Paris, Librairie Lipschutz, 1936, p. 76.

<sup>403</sup> Jean-François BACOT, « L'idéologie de la régénération : ce legs délétère de la Révolution », *Le Philosophoire*, vol. 1, n° 45, 2016, p. 143-168 ; Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993.

<sup>404</sup> Jens Malte FISCHER, « Max Nordau, "Dégénérescence" », Sandrine Sorton (trad.), dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Cerf, 1996, p. 107-119.

nouveaux modes de vie, plus sédentarisés, couplés aux saignées des conflits mondiaux, engendrent une dégénérescence progressive de l'humanité.

Max Nordau, en sa qualité de médecin, est au centre de ces réflexions. *Dégénérescence* est publié dans une période où les épidémies de syphilis et la tuberculose font rage en Europe, maux que l'on attribue à l'urbanisation croissante et au développement de l'industrie. L'auteur soutient que la nouvelle société émergente, plus urbaine, plus moderne et plus rapide, menace de briser les nerfs des hommes. Son approche est médicale : il présente aux lecteurs les « *symptômes*<sup>405</sup> » qu'il observe dans la société, puis donne son « *diagnostic*<sup>406</sup> ». Selon lui, les nouveaux modes de vie ont engendré un esprit « *fin de siècle*<sup>407</sup> » tourné autour des loisirs, de la production et de la richesse, ce qui a précipité les Hommes vers une dégénérescence et une décadence globalisée. Max Nordau soutient que ces éléments engendrent des déformations physiques, morales, nerveuses et émotives :

Quand, sous l'influence de nocivités de toutes sortes, un organisme est affaibli, ses descendants ne sont pas semblables au type sain, normal et évolutif de l'espèce, mais forment une nouvelle sous-variété qui possède, comme toutes les autres, la faculté de léguer à ses propres descendants, à un degré qui s'accroît de plus en plus, ses écarts de la norme, en ce cas pathologiques : arrêts de développement, difformités et vices<sup>408</sup>.

Son discours reflète le mode de pensée d'une majorité d'intellectuels et, surtout, de médecins de cette période. Cela s'intègre en effet « *dans un consensus partagé par beaucoup de bourgeois de son époque et par ses collègues médecins*<sup>409</sup> ». Ce fléau de la dégénérescence, Max Nordau est persuadé qu'il touche davantage les Juifs que les non-Juifs. Dans un discours prononcé au cinquième congrès sioniste en 1901, repris par le journal français *L'Écho sioniste* en 1902 sous le titre « *De l'importance de la gymnastique pour les Juifs* »<sup>410</sup> ainsi que dans *Écrits sionistes*<sup>411</sup>, il dresse un portrait acerbe des Juifs de France :

Ainsi, pour nombre de Juifs même très fiers, c'est un fait patent que le Juif est malhabile et lamentablement maladroit physiquement ; qu'il est d'une faiblesse pitoyable ; qu'il

---

<sup>405</sup> Max NORDAU, *Dégénérescence*, 1894, *op. cit.*, p. 15-29.

<sup>406</sup> *Ibid.*, p. 30-61.

<sup>407</sup> *Ibid.*, p. 30-31.

<sup>408</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>409</sup> George L. MOSSE, « Max Nordau, le libéralisme et le "nouveau Juif" », Michel Dassule et Sarah Juliette Sasson (trad.), dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Cerf, 1996, p. 11.

<sup>410</sup> *L'Écho sioniste*, 15 novembre 1902, p. 223-226.

<sup>411</sup> Publié en 1936, cet ouvrage regroupe un ensemble de textes et allocutions qui reflètent les travaux de Max Nordau : Max NORDAU, *Écrits sionistes*, *op. cit.*

a deux mains gauches, qu'il trébuche constamment sur ses jambes, marche plutôt de travers et baissé que droit. Cela, les antisémites le soutiennent, et nous le répétons<sup>412</sup>.

Dans ce discours, il reprend un certain nombre des stéréotypes physiques habituellement utilisés par les antisémites dans leurs publications. Il les a intériorisés au point d'être persuadé de leur véracité. Il n'est d'ailleurs pas le seul dans cette position et il en est parfaitement conscient : « [...] *Nous avons trop l'habitude de nous considérer sans le savoir avec les yeux des antisémites, et de répéter, crédulité aveugle et des plus blâmable, ce qu'ils disent de nous*<sup>413</sup> ». En revanche, contrairement aux antisémites, la faiblesse corporelle dont il accuse ses coreligionnaires n'est pas selon lui un allant de soi inhérent à la prétendue « race juive ». Il soutient en effet qu'« *elle n'est nullement naturelle*<sup>414</sup> » et viendrait de la vie que leurs ancêtres ont subie en diaspora et dans les ghettos. Il accuse donc les antisémites d'avoir « *interprété faussement*<sup>415</sup> » le manque de capacités physiques des Juifs :

Tout au plus, oserons-nous plaider les circonstances atténuantes. Est-il étonnant, dirons-nous, que nous manquions de force musculaire et d'adresse. Durant les milliers d'années passées dans le ghetto, nous avons nécessairement, par manque d'exercice, dû perdre nos capacités physiques, et il nous faudra durement peiner pour arriver à les retrouver<sup>416</sup>.

Pour réussir dans cette tâche de régénérescence et de développement des capacités physiques, Max Nordau préconise le recours à la gymnastique. D'après lui, les Juifs sont particulièrement prédisposés à sa pratique parce qu'ils disposent de capacités intellectuelles supérieures, très utiles pour mobiliser efficacement leurs muscles :

Nous avons reçu de la nature des dons intellectuels nécessaires à des dispositions gymnastiques, athlétiques, sortant de l'ordinaire. Les conditions corporelles, une certaine somme de force musculaire, nous pouvons les acquérir par l'exercice. Ainsi, nous possédons tout ce qui est nécessaire pour nous montrer aussi bons gymnasiarques [sic] que coutumiers de toutes disciplines spirituelles<sup>417</sup>.

Max Nordau invite alors les Juifs à combler le retard physique accumulé par la pratique d'une gymnastique rationnelle inspirée du modèle des *Turnen* allemands<sup>418</sup>. De cette manière, ils pourront combattre les stéréotypes et l'antisémitisme en créant un « homme nouveau »

---

<sup>412</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>413</sup> *Id.*

<sup>414</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>415</sup> *Id.*

<sup>416</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>417</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>418</sup> Sur ce point, voir : *infra*.

pourvu de capacités intellectuelles supérieures et de compétences physiques nécessaires à la conquête d'Israël :

Dans un milieu qui affecte de mépriser les capacités intellectuelles, parce que ne les possédant pas au même degré que les Juifs ; qui, par contre, fait parade de ses qualités physiques, parce que croyant en être mieux pourvu que le Juif, il serait de la plus haute importance pour notre situation, de pouvoir chasser nos calomnieurs hargneux de leurs derniers retranchements et d'arriver à les forcer à reconnaître – même contre leur gré – ce fait, que nous les égalons aussi bien comme gymnasiarques que comme intellectuels<sup>419</sup>.

Ce lien corps, esprit et intelligence transparaît régulièrement dans ses écrits. D'après lui, le recours aux exercices corporels peut non seulement apporter des muscles, mais aussi éduquer à la volonté. Il lie ainsi la morale, la volonté et l'exercice du corps : « *Une intelligence sage, mobile, pénétrante seule, ne produit encore pas un athlète si le système musculaire n'a pas atteint, par des exercices, le développement requis*<sup>420</sup> ». De cette manière, les Juifs pourront échapper aux stéréotypes tout en façonnant les communautés pour conquérir l'État juif, s'inscrivant dans une logique nationaliste. Finalement, Max Nordau associe les théories de dégénérescence du peuple français, celles du peuple Juif et l'idéal sioniste du « nouvel homme juif » débarrassé de ses chaînes et régénéré par l'exercice physique. Dans ses discours et écrits, le « nouveau juif » est « *identique au stéréotype de la masculinité qui avait accompagné l'avènement de la société industrielle moderne, comme expression de la virilité authentique*<sup>421</sup> ». Cette figure est centrale dans la pensée sioniste vitaliste de Max Nordau. Un nouveau genre de Juif doit être créé pour contrer la dégénérescence et remodeler les corps.

### 1.1.3. L'impulsion de Max Nordau pour un « judaïsme du muscle »

Le discours de Max Nordau en faveur d'une régénération des Juifs par la pratique raisonnée des activités physiques se cristallise en premier lieu lors du second congrès sioniste qu'il organise à Bâle avec Theodor Herzl en 1898. Lors de son exposé inaugural, il déclare que le sionisme doit forger une nouvelle génération de Juifs, régénérés physiquement et moralement. En s'inscrivant dans les théories qu'il a développées quelques années auparavant sur la dégénérescence du peuple juif, il considère que la diaspora et les incessantes expulsions et

---

<sup>419</sup> Max NORDAU, *Écrits sionistes*, op. cit., p. 117-118.

<sup>420</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>421</sup> George L. MOSSE, « Max Nordau, le libéralisme et le “nouveau Juif” », op. cit., p. 18.

persécutions ont fortement impacté le développement organique de ses coreligionnaires : « *Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il nous est possible de nous rendre compte des effroyables ravages exercés dans notre sein par les dix-huit siècles de dispersions*<sup>422</sup> ». Il promeut alors une régénération par la pratique systématique et méthodique des activités physiques. Pour désigner la régénération physique des Juifs, Max Nordau utilise le terme *Muskeljudentum*, que l'on peut traduire par « judaïsme du muscle », « judaïsme musculaire » ou « judaïsme musclé » :

Le sionisme réveille le judaïsme à une vie nouvelle, c'est ma conviction. Au moral, il l'y amène en rajeunissant l'idéal national et, au physique, en façonnant les générations nouvelles dont nous attendons la renaissance du « *Muskeljudentum* » (judaïsme du muscle), des âges antiques<sup>423</sup>.

Abondamment repris par les historiens pour décrire l'émergence des pratiques corporelles juives impulsées par les sionistes<sup>424</sup>, « *Muskeljudentum* » est fréquemment utilisé par Max Nordau pour évoquer auprès de son auditoire l'image de jeunes « *virils, musclés* », « *régénérés* », « *désireux et capables de combattre l'antisémitisme et de défendre l'honneur du peuple juif*<sup>425</sup> ».

Par la promotion d'un judaïsme musculaire, les sionistes souhaitent ainsi contrer les affirmations antisémites sur l'infériorité physique des Juifs tout en impulsant une dynamique d'entretien du corps répondant aux préoccupations médicales et hygiéniques de ceux vivant dans des conditions précaires ou dans les ghettos d'Europe de l'Est. Le discours de Max Nordau en faveur d'une régénération du corps s'analyse donc tant d'un point de vue politique que dans un objectif humanitaire<sup>426</sup>. Mais « *plus que toute autre chose, cela a aidé les sionistes à rompre avec les valeurs traditionalistes de l'orthodoxie juive*<sup>427</sup> », en combattant l'assimilation et en modifiant la représentation du judaïsme. En effet les sionistes promeuvent, en partie grâce au « judaïsme musculaire », une vision politique spécifique du judaïsme, où la notion de « peuple juif », de « race juive » ou de « nation juive » supplante l'idée d'un judaïsme uniquement religieux : « *Le juif doit acquérir un estomac solide et des muscles durs, pas uniquement pour infirmer les stéréotypes (bien que ce soit important pour Nordau), mais aussi pour trouver sa*

---

<sup>422</sup> Theodor HERZL et Max NORDAU, *Discours prononcés au II<sup>e</sup> congrès sioniste de Bâle*, Jacques Bahar (trad.), Paris, P.-V. Stock, 1899, p. 36.

<sup>423</sup> « *Muskeljudentum* » dans le texte original, est traduit par « judaïsme à muscle » dans l'édition française du discours : *Ibid.*, p. 35.

<sup>424</sup> George EISEN, « Jews and Sport », *op. cit.*

<sup>425</sup> « *Willing and able to fight against anti-Semitism and defend the honor of the Jewish people* », *Ibid.*, p. 228.

<sup>426</sup> George EISEN, « Jewish History and the Ideology of Modern Sport », *op. cit.*, p. 516-522.

<sup>427</sup> « *More than anything else, it helped Zionists to break away from traditionalist values of the Jewish Orthodoxy* » George EISEN, « Jews and Sport », *op. cit.*, p. 228.

*place dans le monde*<sup>428</sup> ». Dans cette optique, la théorie de l'assimilation est fortement critiquée<sup>429</sup>. Max Nordau et les autres leaders sionistes mondiaux considèrent qu'elle affaiblit les Juifs et qu'elle est incompatible avec l'idée de réunification du peuple en diaspora. Ils rejoignent ainsi une partie des raciologues juifs qui, à cette période, « *attribuent la dégénérescence juive à l'assimilation, plus dangereuse à leurs yeux que l'antisémitisme*<sup>430</sup> ». Dès lors, il devient nécessaire de façonner la jeunesse juive grâce aux exercices corporels et d'« *utiliser la pratique sportive comme un moyen de rejeter complètement l'assimilation*<sup>431</sup> » tout en « *améliorant la race*<sup>432</sup> ». Les sionistes de France, en embrassant l'idée de l'existence d'une « race juive », se placent ainsi en rupture avec les élites israélites françaises.

Du second congrès sioniste de 1898 à la première guerre mondiale, Max Nordau intensifie sa propagande en faveur de la vision sioniste anti-assimilationniste du « judaïsme du muscle ». Il publie plusieurs articles sur ce thème dans le *Jüdische Turnzeitung*<sup>433</sup> et répète ses discours virilisants à chaque congrès sioniste<sup>434</sup>. Il associe toujours l'idéologie sioniste et la pratique corporelle : « *Pour aucune autre race et nation, la gymnastique n'a joué un rôle aussi important qu'elle le fait parmi nous, en tant que juifs. Elle doit élever notre posture aussi bien mentalement que physiquement*<sup>435</sup> ». Pour régénérer les corps, il propose une gymnastique rationnelle, sanitaire, scientifique et médicale, basée sur le contrôle du mouvement. Il est particulièrement sensible au modèle du *Turnen* promu en Allemagne par Friedrich Ludwig Jahn car cette gymnastique valorise un double objectif sanitaire et nationaliste. Max Nordau adhère donc aux conceptions corporelles promues par les scientifiques et pédagogues de son époque. En cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle et de début du XX<sup>e</sup> siècle, la gymnastique hygiénique fait en effet consensus en Europe et aux États-Unis pour régénérer les corps. Dans les sociétés de gymnastique fondées en Angleterre, en Allemagne, en Italie<sup>436</sup> ou en France, l'activité physique

<sup>428</sup> George L. MOSSE, « Max Nordau, le libéralisme et le “nouveau Juif” », *op. cit.*, p. 15.

<sup>429</sup> Alain DIECKHOFF, « Les logiques de l'émancipation et le sionisme », dans Pierre Birnbaum, *Histoire politique des Juifs de France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 163-181.

<sup>430</sup> Vincent VILMAIN, « Les Juifs de France face à l'idée de “race” (1840-1940) : introduction », *Archives Juives*, vol. 50, n° 2, 2017, p. 7.

<sup>431</sup> George EISEN, « Jewish History and the Ideology of Modern Sport », *op. cit.*, p. 516.

<sup>432</sup> Vincent VILMAIN, « Les Juifs de France face à l'idée de “race” », *op. cit.*, p. 7.

<sup>433</sup> Organe officiel du club berlinois Bar Kochba.

<sup>434</sup> Voir notamment le bilan du cinquième congrès sioniste en 1901 publié dans la revue *Archives juives* les 9, 16 et 23 janvier 1902.

<sup>435</sup> Max Nordau, « Muskeljudentum », *Jüdische Turnzeitung*, 1900, cité par : George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>436</sup> L'Italie est néanmoins moins avancée que l'Allemagne, l'Angleterre ou la France dans l'accès au sport et à l'activité physique à cette période. Sur ce point, voir : Rosella FRASCA, « The Role and Place of Gymnastics in United Italy: From the Renaissance to the Beginning of the 20th Century », *Movement & Sport Sciences*, vol. 78, n° 4, 2012, p. 5-9.

rationnelle et méthodique est utilisée pour forger des hommes forts et pour éduquer la jeunesse<sup>437</sup>. En France, la méthode de Francisco Amorós y Ondeano, conçue de manière utilitaire et contrôlée, publiée dans son *Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale* en 1830, sert ainsi de base à l'école militaire française. Dans les écoles publiques, la gymnastique est également utilisée pour former physiquement et moralement la jeunesse française, pour préparer des hommes au service de leur nation et de la société, mais aussi pour les éduquer aux idéaux républicains dans un cadre strict et rigide<sup>438</sup>. Max Nordau est donc un médecin de son temps, préconisant la noble pratique de la gymnastique pour atteindre des objectifs corporels, mais aussi intellectuels : « *légèreté, clarté, acuité d'esprit constituent la condition première de la souplesse, de l'habileté du corps*<sup>439</sup> ». Il ne rejette pas pour autant les sports compétitifs, mais considère qu'ils ne permettent pas un contrôle permanent du corps par l'esprit et qu'en conséquence ils sont moins adaptés au processus de régénération. Il qualifie par exemple le football de sport « *cruel* » et « *dépourvu de finesse*<sup>440</sup> ». Il se rapproche finalement des conceptions du physiologiste Georges Demenÿ (1850-1917), qui considérait que le travail musculaire devait être un outil au service de l'éducation des centres nerveux<sup>441</sup>.

La forme que prend le « judaïsme du muscle » et ses finalités ne sont pas novatrices au regard des pratiques proposées par les autres communautés religieuses. Aux États-Unis<sup>442</sup> ou en Angleterre se développe par exemple à la même période un « christianisme musculaire », porté par les écoles publiques anglaises et les églises protestantes puis exporté dans le monde grâce à l'impérialisme britannique<sup>443</sup>. Le même constat peut être fait en France. Dans les patronages catholiques français, « *(re)créer une race virile et forte est l'ambition la plus répandue des promoteurs d'activités physiques*<sup>444</sup> » et l'utilisation d'une gymnastique hygiénique et patriotique est particulièrement préconisée<sup>445</sup>. De cette manière, l'église souhaite d'une part former des hommes virils, et d'autre part participer à la re-christianisation de la

<sup>437</sup> Laurent TURCOT, *Sports et Loisirs : une histoire des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 2016, p. 448-456.

<sup>438</sup> Pierre ARNAUD, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste : naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991.

<sup>439</sup> Max NORDAU, *Écrits sionistes, op. cit.*, p. 116.

<sup>440</sup> *Id.*

<sup>441</sup> Christian POCIELLO, *La science en mouvements : Etienne Marey et Georges Demenÿ (1870-1920)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999 ; Thierry ARNAL, « Science et séduction du nouveau corps athlétique : à l'origine du sport en France », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. 56, n° 1, 2018, p. 189-206.

<sup>442</sup> Clifford PUTNEY, *Muscular Christianity: Manhood and Sports in Protestant America, 1880-1920*, Cambridge-London, Harvard University Press, 2001.

<sup>443</sup> Andrew PARKER et Nick J. WATSON, « Sport and Religion: Culture, History and Ideology », *Movement & Sport Sciences*, vol. 86, n° 4, 2014, p. 71-79.

<sup>444</sup> Laurence MUNOZ, *Une histoire du sport catholique, op. cit.*, p. 49.

<sup>445</sup> La méthode suédoise est à la base du programme de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF), d'après : *Ibid.*, p. 50.

France en séduisant la jeunesse<sup>446</sup>. La participation des clubs juifs sionistes au déploiement des activités corporelles s'analyse donc en parallèle avec les autres organisations religieuses et/ou nationalistes, tant dans les finalités qu'à travers les méthodes prescrites. Comme le précise Georges Bensoussan : « *Conjugué à la guerre et au sport, ce culte de la nation qui n'a rien de spécifiquement "sioniste" emprunte banalement au discours nationaliste européen du temps, tout comme le propos du clinicien Nordau s'insère dans le discours médical alors dominant*<sup>447</sup> ».

Signalons enfin que dans ce discours en faveur du « judaïsme du muscle », les penseurs sionistes s'intéressent uniquement à la virilisation du corps masculin. En effet, « *à leurs yeux, la pratique de la gymnastique par les femmes est loin d'être une évidence. En cause, la théorique nervosité de la femme, censée empêcher toute pratique athlétique ou, dans un tout autre genre, le risque de masculinisation*<sup>448</sup> ». Max Nordau fait très peu référence à la juive dans ses écrits parce qu'il possède une « *vision conventionnelle du rôle social de la femme et de son potentiel à diriger*<sup>449</sup> ». Tandis que les hommes sont encouragés à exalter leur masculinité et leur idéal sioniste, les femmes doivent se contenter de l'entretien du foyer. Ainsi, comme l'a précisé Vincent Vilmain, « *cette virilisation du judaïsme, qui exalte la camaraderie masculine, n'est pas particulièrement propice au développement d'un féminisme juif et surtout sioniste*<sup>450</sup> ».

#### 1.1.4. Réception du discours de Max Nordau

Le discours de Max Nordau coïncide avec la création des premiers clubs sportifs juifs en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Un premier club juif constantinois, le Israelitischer Turnverein, est ainsi fondé en 1894 en réaction à l'antisémitisme d'État<sup>451</sup>. En Bulgarie, le Club for physical Education-Shimshon se crée en 1897. Le « *plus vieux club sportif*

---

<sup>446</sup> *Ibid.*, p. 58-63.

<sup>447</sup> Georges BENSOUSSAN, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme (1860-1940)*, *op. cit.*, p. 662.

<sup>448</sup> Vincent VILMAIN, « Une mission juive au XX<sup>e</sup> siècle ? L'exemple des politiques de santé sionistes auprès des populations juives autochtones de Palestine à la Belle Époque », *Histoire et missions chrétiennes*, vol. 21, n° 1, 2012, p. 71.

<sup>449</sup> George L. MOSSE, « Max Nordau, le libéralisme et le "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 15.

<sup>450</sup> Vincent VILMAIN, « Le corps et le cœur de la nation : les femmes sionistes et la réappropriation de la maternité nationale », dans Florence Rochefort et Maria Eleonora Sanna, *Normes religieuses et genre*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 250.

<sup>451</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 10-12.

*Juif d'Europe centrale*<sup>452</sup> », le Joodsche Gymnastiek-en Athletiekvereniging Attila Groningen (Club juif de gymnastique et d'athlétisme Attila Groningen, dit « Attila ») est quant à lui créé à Groningen, aux Pays-Bas, le 16 avril 1898<sup>453</sup>, six mois avant le club berlinois Bar Kochba<sup>454</sup>, qui devient rapidement le club juif le plus important numériquement ainsi que le plus actif sportivement et politiquement dans l'espace européen. Les jeunes étudiants juifs Autrichiens et Allemands, confrontés aux insultes, brimades et rejets des clubs universitaires et fraternités, fondent aussi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des cercles intellectuels et des fraternités juives où l'influence de la gymnastique est importante<sup>455</sup>. Les créations de clubs sportifs juifs se multiplient ensuite rapidement en Europe. En Allemagne, les Turnverein juifs prolifèrent après la création du Bar Kochba de Berlin qui, de son côté, assure la promotion du sport dans les écoles juives de la capitale<sup>456</sup> et développe la gymnastique féminine<sup>457</sup>. Ses dirigeants<sup>458</sup> fondent en 1900 le *Jüdische Turnzeitung*, l'organe officiel du club qui organise la propagande du sport dans les communautés juives berlinoises et allemandes. Dans l'espace qui deviendra la Pologne après la Première Guerre mondiale, Diethelm Blecking répertorie aussi quelques 30 clubs sportifs juifs<sup>459</sup>, dont au moins 8 se créent en Autriche et 12 en Russie<sup>460</sup>. En Angleterre, les pratiques sportives se développent au sein des mouvements de jeunesse juifs<sup>461</sup>. Des clubs sionistes Maccabis se structurent enfin dans les communautés d'Afrique du Nord, comme à Tunis<sup>462</sup> ou au Caire<sup>463</sup> ; mais aussi en Grèce, à Salonique<sup>464</sup>.

La France hexagonale est en revanche totalement absente du développement des clubs sportifs juifs européens. Malgré la promotion de Max Nordau, qui réside à Paris à cette période,

---

<sup>452</sup> « *The oldest Jewish sports club in central Europe* », Arnd KRÜGER et Astrid SANDERS, « Jewish Sports in the Netherlands and the Problems of Selective Memory », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 272.

<sup>453</sup> Le club ne dépassera jamais les 200 membres actifs.

<sup>454</sup> Arnd KRÜGER et Astrid SANDERS, « Jewish Sports in the Netherlands and the Problems of Selective Memory », *op. cit.*

<sup>455</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 1-10.

<sup>456</sup> Arnd KRÜGER, « "Once the Olympics are through, we'll beat up the Jew" German Jewish Sport 1898-1938 and the Anti-Semitic Discourse », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 353-375.

<sup>457</sup> Gertrud PFISTER et Toni NIEWERTH, « Jewish Women in Gymnastics and Sport in Germany 1898-1938 », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 287-325.

<sup>458</sup> L'association est fondée par 48 étudiants. Sur l'émergence du *Bar Kochba* de Berlin et le développement du sport juif en Allemagne, voir notamment : Daniel WILDMANN, « Jewish Gymnasts and Their Corporeal Utopias in Imperial Germany », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 27-43.

<sup>459</sup> Diethelm BLECKING, « Jews and Sports in Poland before the Second World War », dans Ezra Mendelsohn, *Jews and the Sporting Life: Studies in Contemporary Jewry*, Oxford, Oxford University Press, 2008, vol. 23, p. 19.

<sup>460</sup> Jerzy CIASTON, *Les idéologies et les pratiques sportives de la population juive en Pologne dans les années 1918-1939 : exemple de reconfiguration d'une identité collective*, *op. cit.*, p. 69-70.

<sup>461</sup> David DEE, *Sport and British Jewry*, *op. cit.*

<sup>462</sup> « Nouvelles diverses », *L'Univers israélite*, 3 février 1919, p. 559.

<sup>463</sup> « Le voyage de la Commission sioniste », *L'Univers israélite*, 26 avril 1918, p. 161.

<sup>464</sup> « Petites nouvelles de l'étranger », *L'Univers israélite*, 29 octobre 1915, p. 202.

aucun mouvement associatif ne se crée. Trois éléments sont malgré tout à noter. Premièrement, une Société israélite de gymnastique est fondée à Strasbourg quelques mois avant la guerre franco-prussienne de 1870 sous l'appellation Jüdische Turnverein<sup>465</sup>. Elle est dissoute lorsque la ville passe sous contrôle allemand compte tenu des rapports difficiles entretenus avec les autorités<sup>466</sup>, avant d'être reconstituée après la Première Guerre mondiale lorsque l'Alsace redevient un département français<sup>467</sup>. Deuxièmement, en 1904, les membres de la fédération sioniste de France (FSF) tentent de constituer une structure sioniste de gymnastique dans la capitale :

Il est question d'organiser à Paris une société sioniste de gymnastique. L'utilité d'une telle société, au point de vue de l'éducation physique malheureusement trop négligée par la jeunesse juive, n'échappe à personne. Des sociétés de ce genre ont été organisées par les sionistes et fonctionnent admirablement en Angleterre, en Allemagne, en Bulgarie, etc. Souhaitons que celle qui sera bientôt créée à Paris obtienne un succès aussi rapide<sup>468</sup>.

Une Société sioniste de sport se crée un an plus tard, au cours du premier trimestre de l'année 1905<sup>469</sup>, mais semble rapidement se dissoudre. Aucune trace concrète de son activité n'est disponible à ce jour dans les sources. Troisièmement, les sionistes français évoquent la possibilité de former en 1913 un groupement de gymnastique Maccabi intégré dans la société des Étudiants sionistes<sup>470</sup>. Cette fois-ci, c'est probablement le déclenchement de la guerre qui met fin à ce projet.

Face à l'inaction des Juifs de France, qui tranche avec le dynamisme des autres pays européens et orientaux, plusieurs questions se posent. Pour quelle raison la France est-elle absente de la dynamique sportive impulsée par les Juifs dans plusieurs pays européens ? Quelles sont les motivations des membres des associations juives en Allemagne, en Autriche en Pologne et en Angleterre, et quelles sont les freins rencontrés en France ? Pour comprendre la spécificité française, nous devons analyser les motivations qui poussent les Juifs des autres pays européens à se fédérer autour d'associations sportives communautaires ou de fraternités étudiantes.

---

<sup>465</sup> « Dans les départements », *La Tribune juive*, 21 décembre 1923, p. 585.

<sup>466</sup> « Société israélite de gymnastique », *L'Univers israélite*, 6 février 1920, p. 473.

<sup>467</sup> « Société israélite de gymnastique », *L'Univers israélite*, 21 mars 1919, p. 49.

<sup>468</sup> « Nouvelles locales », *L'Écho sioniste*, 15 mars 1904, p. 51.

<sup>469</sup> « Nouvelles locales », *L'Écho sioniste*, 15 mars 1905, p. 59.

<sup>470</sup> « La vie locale », *L'Écho sioniste*, décembre 1913, p. 264.

### 1.1.5. Naissance du sport juif en Europe

L'émergence des Turnen juif en Allemagne s'effectue au carrefour de plusieurs dynamiques. D'une part, un parallèle peut être observé entre leur émergence et le développement d'une gymnastique patriotique impulsée par Friedrich Ludwig Jahn (1778-1852) dans le pays après la défaite contre l'armée napoléonienne<sup>471</sup>. D'autre part, la création du Bar Kochba de Berlin est une conséquence directe du discours de Max Nordau en faveur du « judaïsme du muscle » au second congrès sioniste de Bâle en 1898<sup>472</sup>. Le club s'insère ainsi dans une dynamique de promotion du sionisme dans un contexte d'antisémitisme grandissant, remettant directement en cause le statut des Juifs dans la société allemande. Les dirigeants du club ont « *agi avec la conviction qu'une renaissance du peuple juif doit inclure, avec les aspects spirituels, une régénération physique de la nation*<sup>473</sup> ».

Si Max Nordau a clairement influencé l'émergence des clubs sportifs juifs européens par son discours en faveur d'une régénération physique des Juifs, d'autres éléments fournissent des explications pertinentes. Le club Attila est par exemple créé pour répondre à l'antisémitisme des clubs locaux qui limitent le nombre de Juifs dans leurs rangs<sup>474</sup> ; tout comme le fameux club Autrichien de l'Hakoah de Vienne, créé en 1909 par des Juifs bannis de la capitale<sup>475</sup>. Ce même processus s'observe également en Allemagne et en Autriche. En effet, la création de fraternités juives allemandes et autrichiennes est une réaction directe des attaques antisémites que les étudiants subissent. Ils introduisent alors la gymnastique dans leurs activités quelques années avant le développement du sionisme politique de Herzl et Nordau pour répondre aux attaques antisémites<sup>476</sup>. En Angleterre, la dynamique est encore différente. Entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début de la Première Guerre mondiale, la communauté juive britannique établie depuis plusieurs générations est bouleversée par l'arrivée massive d'immigrés d'Europe centrale et orientale (majoritairement de Russie). Pour répondre aux difficultés inhérentes à

---

<sup>471</sup> Moshe ZIMMERMANN, « Muscle Jews versus Nervous Jews », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 13-14.

<sup>472</sup> Max Nordau impulse notamment la création du fameux *Jüdische Turnzeitung* : George L. MOSSE, « Max Nordau, le libéralisme et le “nouveau Juif” », *op. cit.*

<sup>473</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>474</sup> Arnd KRÜGER et Astrid SANDERS, « Jewish Sports in the Netherlands and the Problems of Selective Memory », *op. cit.*, p. 274.

<sup>475</sup> Sur ce point, voir notamment : Coplan SEMA, Bernhard HACHLEITNER et Matthias MARSCHIK, « Jewish Difference in the Context of Class, Profession and Urban Topography: Studies of Jewish Sport Officials in Interwar Vienna », *Austrian Studies*, n° 24, 2016, p. 140-155 ; Matthias MARSCHIK, « Depicting Hakoah: Images of a Zionist Sports Club in Interwar Vienna », *Historical Social Research*, vol. 43, n° 2, 2018, p. 129-147.

<sup>476</sup> Gideon REUVENI, « Sports and the Militarization of Jewish Society », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 46.

l'intégration de ces immigrants et canaliser les nouveaux arrivants, les communautés assimilées décident d'utiliser les vertus qu'ils attribuent au sport dans un processus d'intégration et d'anglicisation<sup>477</sup>. Les athlètes juifs n'ont pas non plus attendu les préconisations de Max Nordau pour investir les pratiques compétitives naissantes dans les pays occidentaux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le nageur juif hongrois Alfred Hajos participe par exemple aux premiers Jeux olympiques modernes de 1896, tout comme les frères Flatow<sup>478</sup> en gymnastique ou l'Autrichien Otto Herschmann en natation<sup>479</sup>. Jean Bloch est le premier Juif français à remporter une médaille olympique (en argent), en football à Paris en 1900. Issu d'un milieu aisé, ce n'est probablement pas sa judéité qui le guide vers le sport, mais plutôt son statut social. Jusqu'en 1908, il reste le seul juif français médaillé des Jeux, ce qui est symptomatique du peu d'engouement des israélites pour le sport<sup>480</sup>.

Finalement, le mouvement sioniste n'est pas le seul à promouvoir la pratique des sports et de la gymnastique auprès des communautés juives, même s'il a sans doute « *joué le rôle le plus décisif dans la fabrication de ce "nouvel homme juif" décidé à rompre avec l'image du Juif chétif, intellectualisé et apeuré de la diaspora*<sup>481</sup> ». George Eisen a ainsi mis en évidence que le sionisme n'était pas la seule manière de régénérer les Juifs et que l'émergence du sport juif s'inscrit dans une dynamique plus large, à une période où « *l'industrialisation, l'autonomisation économique, l'émancipation socio-politique, la montée de l'antisémitisme politique et racial et l'ascension du sionisme politique coïncidèrent avec la montée du sport moderne et les années formatrices du mouvement olympique dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>482</sup> ». Que le sionisme soit ou non en jeu, la propagande en faveur du développement du sport juif s'effectue toujours au regard de la croyance généralisée de dégénérescence des peuples. Les leaders religieux et communautaires ainsi que les principaux acteurs des mouvements sportifs juifs sont persuadés de la faiblesse corporelle et nerveuse des Juifs, véhiculant ainsi des stéréotypes admis et intériorisés<sup>483</sup>.

Comment peut-on expliquer l'absence de représentation des Juifs de France dans ces

---

<sup>477</sup> David DEE, *Sport and British Jewry*, *op. cit.*, p. 17-38.

<sup>478</sup> Gustav Felix Flatow et Alfred Flatow

<sup>479</sup> Paul Yogi MAYER, *Jews and the Olympic Games*, *op. cit.*, p. 35-39.

<sup>480</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>481</sup> Georges BENSOUSSAN, « Sionisme et "homme nouveau" », *op. cit.*, p. 35.

<sup>482</sup> « *when industrialization, economic empowerment, socio-political emancipation, rise of political and racial anti-Semitism, and the ascent of political Zionism coincided with the rise of modern sport and the formative years of the Olympic movement in the last decades of the 19th century* », George EISEN, « Jews and Sport », *op. cit.*, p. 230.

<sup>483</sup> Moshe ZIMMERMANN, « Muscle Jews versus Nervous Jews », *op. cit.*

mouvements sportifs juifs ? Pourquoi les Juifs français sont-ils assez peu représentés aux Jeux olympiques au regard des Juifs allemands, américains ou hongrois<sup>484</sup> ? À une période où l'antisémitisme se développe et se popularise, pourquoi le sport n'est-il pas investi d'une mission particulière, comme c'est le cas en Europe centrale et orientale ? Pourquoi le sport n'est-il pas utilisé pour combattre les stéréotypes physiques ? Pourquoi le sport n'est-il pas un outil d'intégration, comme c'est le cas en Angleterre ?

## 1.2. La rencontre manquée

### 1.2.1. Des idées sionistes qui trouvent peu d'échos en France

La propagande sportive mise en œuvre par Max Nordau est très peu efficace en France. Ce n'est pas tant la pratique physique qui pose problème que l'idéologie sioniste, fortement combattue. Catherine Nicault a en effet mis en évidence l'absence de réception et la récusation du sionisme dans la France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'idée d'une nation juive est rejetée aussi bien par les antisémites que par les Juifs français. Pour les premiers, le sionisme ne suscite « *qu'une curiosité insignifiante*<sup>485</sup> » et pour les seconds, l'idéologie de l'assimilation forgée depuis l'émancipation, dont l'idéal est l'expression d'un particularisme uniquement religieux borné à la sphère privée, rend impossible la perméabilité de l'idée d'un État juif<sup>486</sup>. Le grand-rabbin Zadoc Kahn, le rabbin Maurice Liber ou encore l'intellectuel Théodore Reinach s'opposent ainsi fermement à ce qu'ils considèrent être le fantasme de quelques partisans sionistes minoritaires et marginaux. Ils continuent de faire valoir ce qui est la norme depuis l'émancipation, c'est-à-dire l'assimilation des Juifs dans la société française, tout en s'opposant à l'idée de l'existence d'une « race juive »<sup>487</sup>. Le sionisme est alors considéré comme une proposition dangereuse, susceptible de remettre en cause le processus d'assimilation. Il est fermement condamné par les israélites, notamment dans *L'Univers israélite*, le journal le plus diffusé dans les milieux juifs mais surtout l'organe officieux du

---

<sup>484</sup> Pour une liste des athlètes juifs ayant participé aux Jeux olympiques, voir : Paul Yogi MAYER, *Jews and the Olympic Games*, *op. cit.*, p. 209-226.

<sup>485</sup> Catherine NICAULT, *La France et le sionisme (1897-1948) : une rencontre manquée ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1994, p. 19.

<sup>486</sup> Sur le sionisme en France avant la Première Guerre mondiale, voir notamment : Catherine NICAULT, « La réceptivité au sionisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'aube de la Seconde Guerre mondiale », dans Pierre Birnbaum, *Histoire politique des Juifs de France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 92-111 ; Catherine NICAULT, *La France et le sionisme (1897-1948)*, *op. cit.*, p. 19-24 et 38-50.

<sup>487</sup> Vincent VILMAIN, « Les Juifs de France face à l'idée de "race" », *op. cit.*

consistoire central. On y considère que « *les juifs émancipés, français, anglais, italiens, etc., n'ont pas le droit d'être sionistes, au sens étroit du mot. On se doit tout entier à son pays, sans arrière-pensée*<sup>488</sup> ». Pour être fidèle à la France, premier pays à avoir émancipé les Juifs, il faut âprement condamner l'idéologie sioniste et continuer l'assimilation : « *Soyons juifs avant tout, et fidèles à l'esprit du judaïsme. Or, l'esprit du judaïsme, tel qu'il est reflété par son histoire, est la condamnation du sionisme*<sup>489</sup> ». À cette période, une très large majorité des Juifs de France sont bien assimilés et ont parfaitement confiance dans la politique française pour que leur statut reste identique. Max Nordau ne parvient donc pas à obtenir l'adhésion de ses coreligionnaires : « *La plupart des Juifs français le condamnèrent, le jugeant arriviste, intellectuel dilettante, et pire, l'accusèrent d'être un publiciste allemand servant la cause des antisémites français qui cherchaient à déstabiliser l'unité de la France*<sup>490</sup> ».

Ainsi, le franco-judaïsme prôné par les élites intellectuelles et religieuses « *a incontestablement barré la route au sionisme en France*<sup>491</sup> ». L'idée sioniste est aussi largement combattue par la presse juive française, qui réfute l'existence d'une nation juive disséminée en France et dans le monde. L'idée de reconstituer le peuple juif semble « *absurde* » pour la très large majorité des Juifs de France : « *L'engagement sioniste [...] est antinomique de la loyauté due à la patrie d'accueil*<sup>492</sup> », précise Catherine Nicault. Les sionistes ne parviennent à toucher qu'une maigre partie des Juifs de France, majoritairement des pauvres originaires d'Europe orientale. De petits groupes se développent en France mais restent largement minoritaires. Le journal *The Reform Advocate* décompte seulement 3 organisations sionistes en France en 1898, contre 373 en Russie, 25 en Allemagne ou 12 en Italie<sup>493</sup>. Elles réussissent néanmoins à fonder en 1901 la Fédération sioniste de France (FSF), dirigée par Max Nordau et Alexandre Marmorek (1865-1923). Son influence est presque inexistante puisqu'elle ne compte qu'environ 1 000 membres parisiens à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>494</sup>.

Seuls quelques journaux, dont le confidentiel *Écho sioniste* fondé par Alexandre Marmorek, mettent en place une propagande en faveur des idées sionistes. Le discours de Max

---

<sup>488</sup> S. Seelemann, « Émancipation et sionisme », *L'Univers israélite*, 2 mars 1900, p. 754.

<sup>489</sup> Ben-Ammi, « Le sionisme et l'histoire juive », *L'Univers israélite*, 23 août 1907, p. 714.

<sup>490</sup> David WEINBERG, « Max Nordau et les Juifs de Paris : une relation symbiotique », Michel Dassule et Sarah Juliette Sasson (trad.), dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Cerf, 1996, p. 85.

<sup>491</sup> Catherine NICAULT, « La réceptivité au sionisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'aube de la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 97.

<sup>492</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>493</sup> « The zionist congress », *The Reform Advocate*, 24 septembre 1898, p. 7.

<sup>494</sup> Catherine NICAULT, *La France et le sionisme (1897-1948)*, *op. cit.*, p. 31.

Nordau en faveur de la régénération des Juifs de France est notamment valorisé. Les articles mettent en évidence le manque de réactions des israélites face à l'antisémitisme et à l'affaire Dreyfus et militent pour une réforme nécessaire à la formation du « nouvel homme juif » viril et régénéré : « *Il s'agit aujourd'hui de former des citoyens juifs. Il s'agit de prendre le Juif courbé, humilié, agenouillé, de le redresser, de secouer sa torpeur et de le rendre à lui-même*<sup>495</sup> ». Dans cette rhétorique, la place des exercices physiques est valorisée<sup>496</sup> et la formulation invite les Juifs à se préparer à d'éventuels combats ou luttes :

Le relèvement physique du Juif est une des nécessités qui s'imposent le plus impérieusement à ceux qui sont soucieux du bon renom, de l'avenir et des destinées de notre nation. Le spectacle navrant, qu'offre aujourd'hui le Juif lâche, le Juif humilié, le Juif battu qui offre sa joue droite, le Juif aux membres déliquescents, est fait pour encourager l'ennemi. Celui-ci frappe, parce qu'il trouve en face de lui des ramollis, des fuyards, des êtres sans vigueur. Il ne risque rien. Il n'a qu'à cogner ferme, le Juif battu lui sourira, trop heureux, trop reconnaissant de ne pas en avoir écopé davantage. [...] Mais, comme le dit si excellemment M. Bernard Lazare, les Juifs ont désappris à mordre. Ils n'ont plus de dents que pour les faire claquer de peur. Eh bien, c'est contre cet état de choses qu'il faudra réagir. Ce sera la mission des sociétés de gymnastique sionistes à apprendre à notre peuple comment il devra rencontrer l'ennemi<sup>497</sup>.

Le discours promeut une forme de masculinité hégémonique<sup>498</sup> où l'homme Juif régénéré serait en mesure de répondre physiquement aux accusations et coups qui lui sont portés. La formulation est patriotique et la gymnastique y prend tout son sens. L'auteur invite les sionistes à se préparer physiquement à combattre l'ennemi et critique l'attitude pacifiste des Juifs, qu'il considère être « lâches ». Mais ce discours trouve très peu, voire aucun écho dans les communautés juives de France avant la Première Guerre mondiale. Au regard de la position sociale des Juifs de France et du franco-judaïsme farouchement défendu par les élites intellectuelles et religieuses, l'idéologie sioniste et les valeurs corporelles qu'elle valorise ne rencontrent pas d'écho dans l'hexagone.

---

<sup>495</sup> A. Rokéach, « Le rôle du sionisme », *L'Écho sioniste*, 20 novembre 1920, p. 1.

<sup>496</sup> « *De l'importance de la gymnastique pour les Juifs* », *op. cit.*

<sup>497</sup> A. Rokéach, « Le rôle du sionisme », *L'Écho sioniste*, 20 novembre 1920, p. 1-2.

<sup>498</sup> Sur le concept de masculinité hégémonique, voir notamment : Robert William CONNELL et James W. MESSERSCHMIDT, « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », Élodie Béthoux et Caroline Vincensini (trad.), *Terrains & travaux*, vol. 27, n° 2, 2015, p. 151-192.

### 1.2.2. L'hermétisme du franco-judaïsme

Si le sionisme et le discours virilisant de Max Nordau ne sont pas entendus en France, pourquoi l'antisémitisme et les stéréotypes qui l'accompagnent n'enclenchent-ils pas non plus une volonté de créer des structures sportives chez les Juifs de France ? Il semble que la réponse à cette question puisse être trouvée dans l'analyse de la réaction des communautés juives face à l'affaire Dreyfus qui, nous l'avons vu, exacerbe les propos les plus virulents pendant plusieurs années. Selon Gérard Noiriel, l'affaire Dreyfus n'a pas déclenché de réactions particulières chez une large partie des Juifs de France, si ce n'est de se faire le plus discret possible pour ne pas mettre en péril leur statut : « *La plus grande partie des Juifs ont cherché à échapper à la stigmatisation en affirmant qu'il n'y avait pas de "problème juif" en France*<sup>499</sup> ». Dans les milieux intellectuels ainsi que dans la vie de tous les jours, beaucoup d'israélites préfèrent ne pas évoquer l'Affaire et l'antisémitisme qui règne en France, si bien que certaines personnalités juives comme Hannah Arendt ou Léon Blum ont plus tard accusé les Juifs d'être trop passifs face aux accusations portées sur eux : « *les Juifs préfèrent courber l'échine, protéger leur situation, se faire oublier en attendant que l'orage passe*<sup>500</sup> ». En réalité, la passivité des Juifs de France n'est pas aussi importante que cette formule le laisse croire<sup>501</sup>. Mais il est certain que les élites religieuses et les intellectuels juifs ont, en majorité, préféré la timidité au soutien indéfectible envers leur coreligionnaire faussement accusé.

L'Affaire n'a pas seulement engendré une certaine forme d'embarras chez les Juifs de France. Confrontés à l'antisémitisme et à ce qu'ils pensent être un échec de l'assimilation, certains se dirigent vers le sionisme<sup>502</sup>. C'est le cas de Bernard Lazare, qui défendait fièrement l'assimilation avant de la condamner fermement dès qu'éclate l'affaire. Il promeut ensuite les idées sionistes, avec peu d'effets sur ses coreligionnaires<sup>503</sup>. D'autres, à l'instar d'Émile Durkheim, des frères Reinach, ou de Léon Blum, s'insurgent contre les antidreyfusards et « *s'ingénient à contrer les manœuvres antisémites dans un environnement hostile, en dépit de nombreuses pressions et tentatives d'intimidations*<sup>504</sup> ». Finalement, les réactions des Juifs face à la montée de l'antisémitisme est d'une grande diversité. Comme l'a stipulé Gérard Noiriel,

---

<sup>499</sup> Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, op. cit., p. 243.

<sup>500</sup> Pierre BIRNBAUM, « Les Juifs et l'Affaire », op. cit., p. 83.

<sup>501</sup> Pierre BIRNBAUM, *Le moment antisémite*, op. cit.

<sup>502</sup> Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, op. cit., p. 155-156.

<sup>503</sup> Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, op. cit., p. 247-249.

<sup>504</sup> Anne Hélène HOOG, « Le judaïsme », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L'affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 126.

« *les opinions des uns et des autres varient en fonction de leur milieu social*<sup>505</sup> ». Mais, qu'ils aient ou non réagi, les Juifs gardent globalement confiance en la France, terre d'asile émancipatrice idéalisée. La réhabilitation d'Alfred Dreyfus après des années de combat et de soutien d'une partie de la population apporte dans l'immédiat deux interprétations contradictoires<sup>506</sup>. D'un côté, certains Juifs, face à la montée en puissance de l'antisémitisme entraînée par l'affaire, remettent en question leur intégration à la nation française. Alors qu'ils bénéficiaient de positions sociales confortables et d'une assimilation presque inégalée au regard des nations voisines, ils doutent désormais de leur sécurité dans l'hexagone et questionnent leur réelle assimilation dans une société qui semble les rejeter. D'un autre côté, des Juifs plus optimistes considèrent que la bataille judiciaire menée par les Dreyfusards, couplée à l'aboutissement finalement heureux de l'affaire prouve que la République est moralement noble et que la vérité finit toujours, en France, par triompher. Des milliers de citoyens se sont mobilisés pour défendre le capitaine déchu et exilé, d'illustres écrivains et hommes politiques, d'Émile Zola à Georges Clémenceau, ont lutté avec acharnement contre l'erreur judiciaire et la nécessité de justice. Ces Juifs optimistes sont finalement encore plus attachés à leur pays et continuent de promouvoir le franco-judaïsme. Les articles publiés dans *L'Univers israélite* témoignent de cette tendance. Suite à la réhabilitation du capitaine Dreyfus, les Juifs peuvent se « *réjouir doublement* » car c'est aussi une victoire pour le judaïsme : « *la réhabilitation d'Alfred Dreyfus est donc aussi la réhabilitation des juifs*<sup>507</sup> ». Emmanuel Levinas se souvient ainsi des propos de son père suite à l'Affaire : « *Une nation capable de se diviser en deux et qui est prête à la guerre civile pour réhabiliter un officier juif, c'est une nation où il faut se dépêcher de nous rendre*<sup>508</sup> ». Ce contexte, que les Juifs jugent particulièrement enviable par rapport à leurs coreligionnaires d'Europe centrale et orientale, renforce leur choix de se fondre dans la nation et de continuer l'œuvre d'assimilation, perçue comme la seule manière de vivre le judaïsme en France. « *La France de l'affaire Dreyfus avait infligé une sévère défaite aux antisémites* »<sup>509</sup>, et en conséquence le franco-judaïsme reste la norme.

En analysant ainsi le positionnement des Juifs vis-à-vis de l'Affaire et de son dénouement, on comprend pourquoi la création d'associations sportives communautaires n'est pas en jeu dans l'hexagone. Malgré l'accroissement de l'antisémitisme, le statut des Israélites n'est pas

---

<sup>505</sup> Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, op. cit., p. 252.

<sup>506</sup> Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, op. cit., p. 155-159.

<sup>507</sup> R.T. « L'affaire Dreyfus et le judaïsme », *L'Univers israélite*, 20 juillet 1906, p. 487.

<sup>508</sup> Cité par : Anne Hélène HOOG, « Le judaïsme », op. cit., p. 128.

<sup>509</sup> Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, op. cit., p. 158.

remis en question et leur volonté d'assimilation non plus sauf, nous l'avons vu, pour de rares exceptions qui se tournent vers le sionisme. Les Juifs redoutent donc que la création d'associations sportives juives remette en cause le franco-judaïsme qu'ils affectionnent et promeuvent comme modèle de vie. Ils craignent aussi, surtout pendant le déroulement de l'Affaire, qu'une prise de position en marge de la société française n'apporte du grain à moudre aux antisémites.

### 1.2.3. L'intériorisation d'une infériorité physique

Une troisième hypothèse peut être formulée pour tenter de comprendre ce désintérêt des Juifs de France pour la création d'associations sportives communautaires et, plus généralement, pour les sports, à l'heure où leurs coreligionnaires d'Europe, d'Orient et d'Afrique du Nord s'y investissent avec ferveur. Elle repose en partie sur les travaux de psychologie menés sur le déterminisme social<sup>510</sup> et les représentations stéréotypiques. Selon Georges Schadron : « *Un effet particulièrement pervers des attentes négatives dont font l'objet les personnes appartenant à un groupe stéréotypé, stigmatisé, est qu'elles influencent fréquemment le comportement et l'autoreprésentation de ces personnes dans un sens qui confirme ces attentes*<sup>511</sup> ». Sans qu'ils en soient conscients, il est donc tout à fait probable que les Juifs se conforment aux attentes que les individus non-Juifs projettent sur eux. Parce qu'ils appartiennent à la communauté juive, ils agissent selon des normes sociales et culturelles qu'ils ont intégrées et intériorisées. Parmi ces normes, on retrouve le stéréotype de la faiblesse généralisée du peuple juif en diaspora. Cette intériorisation des stéréotypes physiques engendre alors deux comportements : d'une part les Juifs sont persuadés que les sports sont inaccessibles pour leurs communautés parce qu'ils ne sont pas faits pour eux ; et d'autre part ils intériorisent une forme d'incompétence qui induit la conviction qu'ils ne peuvent pas être performants dans les activités sportives. Ces deux comportements forment un cercle pernicieux qui incite les Juifs de France à rester en dehors d'un espace sportif dans lequel ils sont perçus comme étrangers.

---

<sup>510</sup> Georges SCHADRON, « Déterminabilité sociale et essentialisme psychologique : quand une conception essentialiste renforce la confirmation des attentes stéréotypiques », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, vol. 67-68, n° 3, 2005, p. 78.

<sup>511</sup> « *Selon l'hypothèse de la déterminabilité sociale, dans toute situation sociale, un ensemble de paramètres détermine dans quelle mesure chacune des personnes impliquées va se conformer aux influences qui y opèrent* », *Ibid.*, p. 77.

Cette analyse rejoint celle de George Eisen. L'historien considère que les Juifs de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle sont persuadés d'une forme de supériorité intellectuelle (qui se perçoit notamment dans les discours sionistes) qui les place en rupture avec les performances sportives car les deux entités seraient antinomiques : « *On est presque tenté de prétendre que dans l'éthos juif, il est impossible de parler de prouesse intellectuelle juive sans impliquer d'infériorité physique*<sup>512</sup> ». Selon cette théorie<sup>513</sup>, les Juifs se confortent dans l'idée qu'ils ne peuvent être à la fois un peuple intellectuel et un peuple fort physiquement<sup>514</sup>. Le même processus a d'ailleurs été constaté dans le sens contraire par l'historien John Hoberman avec les athlètes noirs. Il affirme qu'il est impossible d'évoquer la supériorité physique des athlètes noirs sans faire allusion à une infériorité intellectuelle<sup>515</sup>. Ces stéréotypes seraient donc si puissants que les individus s'y conformeraient et les consolideraient, ce qui expliquerait pourquoi les Juifs renforcent leur intérêt pour les disciplines intellectuelles tout en délaissant les activités corporelles. Sander Gilman corrobore également ce point de vue. L'auteur a démontré que si certains scientifiques juifs d'Allemagne du début du XX<sup>e</sup> siècle réfutent les stéréotypes antisémites qui leur sont attribués (notamment les « *flat feet* » [pieds plats]), ils acceptent en revanche l'idée que les Juifs soient plus sensibles à certaines maladies et moins performants physiquement que leurs homologues chrétiens<sup>516</sup>. Cette faiblesse, ils l'attribuent à des facteurs externes. Pour le physicien juif berlinois Moritz Jastrowitz, la vraie maladie des Juifs « *est un déficit neurologique causé par l'impact de la civilisation*<sup>517</sup> ». Il suppose d'ailleurs qu'une trop grande pratique sportive pourrait amplifier ce déficit et que « *la tentative de créer le "nouveau juif musculaire" va à l'encontre des faiblesses neurologiques inhérentes au juif*<sup>518</sup> ». S'oppose ainsi le « peuple du livre » et le « judaïsme musculaire », dans l'idée que les deux ne peuvent cohabiter. Et dans le choix qui se présente entre ces deux éléments, « *la*

---

<sup>512</sup> George EISEN, « Jewish History and the Ideology of Modern Sport », *op. cit.*, p. 486.

<sup>513</sup> Théorie également soumise par Thierry Terret dans le cas des poloïstes juifs hongrois : Thierry TERRET, « Identité nationale ou identité confessionnelle ? », *op. cit.*

<sup>514</sup> Sur la supériorité intellectuelle juive, voir aussi : Sander L. GILMAN, *Smart Jews: the Construction of the Image of Jewish Superior Intelligence*, Lincoln / London, University of Nebraska Press, 1996.

<sup>515</sup> John HOBERMAN, *Darwin's Athletes: How Sport Has Damaged Black America and Preserved the Myth of Race*, New York, Houghton Mifflin Harcourt, 1997.

<sup>516</sup> Sander L. GILMAN, « The Jewish Body: A foot-note », *op. cit.*

<sup>517</sup> « *is a neurological deficit that has been caused by the impact of civilization* », *Ibid.*, p. 231.

<sup>518</sup> « *the attempt to create the "new muscle Jew" works against the inherent neurological weakness of the Jew* », *Id.*

*communauté juive a adopté avec empressement l'image du "peuple du livre" pour contrer son impuissance physique*<sup>519</sup> ».

Ce phénomène est amplifié par la montée de l'antisémitisme et l'Affaire Dreyfus puisque, d'après Georges Schadron, plus le lien entre l'individu et l'attente stéréotypique est fort, plus le sujet est « *soumis aux attentes liées à sa catégorie*<sup>520</sup> ». Autrement dit, plus le stéréotype de la faiblesse corporelle juive est martelée dans la presse et dans l'espace public, plus les Juifs se persuadent de la véracité de ces propos et se conforment aux attentes de la société quant à leur engagement dans les activités sportives. À l'inverse, l'Affaire Dreyfus a d'ailleurs participé à l'émergence d'une littérature juive<sup>521</sup>, ce qui renforce l'image stéréotypée du Juif intellectualisé et confirme cette approche théorique de la déterminabilité sociale. L'antisémitisme a façonné, au cours des siècles, une vision corporelle négative des Juifs dans les sociétés occidentales ; ce qui a contribué à transformer la vision qu'ont les Juifs de leur propre corps et, finalement, engendré une haine de soi des Juifs<sup>522</sup>.

Le modèle éducatif juif contribue aussi à cette situation. En effet, nous avons montré que la culture juive invite les familles à passer beaucoup de temps à l'étude des textes ; ce qui, d'après Moshé Halbertal, est l'une des caractéristiques d'un peuple texto-centré<sup>523</sup>. L'existence même de la communauté dépend de la capacité de ses membres à transmettre et à diffuser la connaissance, ce qui explique pourquoi les Juifs sont autant attachés à l'éducation intellectuelle<sup>524</sup>. Cette éducation existe, selon Katy Hazan, « *depuis qu'il y a des Juifs car l'étude est un impératif intrinsèque au judaïsme*<sup>525</sup> ». La législation exige d'ailleurs « *d'ouvrir une école et d'engager un instituteur avant de construire une synagogue*<sup>526</sup> » ; et l'analyse du Talmud révèle que les écoles étaient probablement nombreuses à l'heure des anciens hébreux. Les enseignants y sont tenus en grande estime et possèdent des qualités morales et religieuses élevées. L'école est un lieu où les valeurs morales et physiques transmises vont fortement

---

<sup>519</sup> « *The Jewish community has eagerly adopted the image of the "People of the Book" to counteract its powerlessness in physical terms* », George EISEN, « Jewish History and the Ideology of Modern Sport », *op. cit.*, p. 486.

<sup>520</sup> Georges SCHADRON, « Déterminabilité sociale et essentialisme psychologique », *op. cit.*, p. 83.

<sup>521</sup> Sur l'émergence d'une littérature juive après l'Affaire Dreyfus, voir notamment : Nadia MALINOVICH, *Heureux comme un Juif en France*, *op. cit.*

<sup>522</sup> Sander L. GILMAN, *Jewish Self-Hatred: Anti-Semitism and the Hidden Language of the Jews*, Baltimore, Johns Hopkins university press, 1986.

<sup>523</sup> Moshe HALBERTAL, *Le peuple du livre*, *op. cit.*, p. 11-21.

<sup>524</sup> Maristella BOTTICINI et Zvi ECKSTEIN, *La Poignée d'élus*, *op. cit.*, p. 135.

<sup>525</sup> Katy HAZAN, « Du heder aux écoles actuelles : l'éducation juive, reflet d'un destin collectif », *Archives Juives*, vol. 35, n° 2, 2002, p. 4.

<sup>526</sup> *Id.*

impacter la communauté juive établie. Le judaïsme rabbinique se fonde alors sur l'étude du livre et l'instruction juive devient un enseignement essentiellement religieux, chargé d'assurer l'avenir des communautés et de la religion<sup>527</sup>. Les textes sacrés étant en hébreu classique, que tous ne maîtrisent pas forcément à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, il est nécessaire pour les jeunes de consacrer une large partie du temps d'étude à la lecture et l'analyse du texte. Cette importance est rappelée dans les textes du judaïsme : « *Le livre de la Thora, tu ne le retireras pas de ta bouche, tu l'étudieras jour et nuit*<sup>528</sup> ». Qui plus est, les communautés juives prennent en charge très tôt l'éducation religieuse des enfants. Avant qu'ils soient en âge d'intégrer les Talmud-Torah, écoles primaires juives, les parents les inscrivent dans des *gan*<sup>529</sup> (jardins d'enfants juif) le mercredi. Dès leur jeune âge, les enfants découvrent alors par des activités ludiques les bases du judaïsme. Ainsi, plutôt que de placer les enfants dans des centres aérés ou des associations sportives, les communautés les occupent selon les traditions juives, en favorisant l'éveil intellectuel et les connaissances<sup>530</sup>.

Dans cette transmission du savoir, le rôle des parents est indiscutable, surtout la figure paternelle : « *Même les religions monothéistes les plus proches du judaïsme, comme le christianisme et le samaritanisme, ne firent pas de l'instruction des enfants une norme religieuse à laquelle tous les pères devaient obéir*<sup>531</sup> ». Les parents ont la charge d'instruire leurs enfants aux préceptes de la Torah, de leur inculquer une vie spirituelle et physique qui respecte la Loi : « *tu l'enseigneras diligemment à tes enfants*<sup>532</sup> », peut-on lire dans le Deutéronome. Ils doivent préparer les jeunes à vivre en membre de la communauté d'Israël en respectant ses codes et ses valeurs<sup>533</sup>. Parmi les enseignements à transmettre à l'école ou par l'intermédiaire des parents, le corps doit en théorie occuper une place essentielle. En effet, « *la cohésion sociale dépend, en grande partie, de la connaissance et de la pratique des usages, des règles, des normes qui régissent l'équilibre corporel*<sup>534</sup> ». Il est par exemple essentiel d'honorer la *casherout*<sup>535</sup> et d'accomplir les principes de propreté prescrits par la Torah. Un passage du Talmud précise aussi que chacun doit apprendre à son fils à nager<sup>536</sup>. Pourtant, il semble que

---

<sup>527</sup> Maristella BOTTICINI et Zvi ECKSTEIN, *La Poignée d'élus*, *op. cit.*, p. 101-118.

<sup>528</sup> Josué I, 8

<sup>529</sup> « Jardin » en hébreu.

<sup>530</sup> Danielle DELMAIRE, « La place du patronage dans la sociabilité juvénile chez les Juifs », *op. cit.*, p. 166-168.

<sup>531</sup> Maristella BOTTICINI et Zvi ECKSTEIN, *La Poignée d'élus*, *op. cit.*, p. 116.

<sup>532</sup> Deutéronome 6-7

<sup>533</sup> Abraham COHEN, *Le Talmud*, *op. cit.*, p. 312-322.

<sup>534</sup> Jean BAUMGARTEN, *Le petit monde*, *op. cit.*, p. 103.

<sup>535</sup> La *casherout* ou *kashrout* est le code alimentaire prescrit par la Loi. Les aliments en conformité avec la Loi sont *casher*, c'est-à-dire convenables à la consommation.

<sup>536</sup> Kiddushin 29a

l'éducation juive soit principalement focalisée sur les apprentissages littéraires, religieux et moraux, participant de cette manière à la construction du « peuple du livre ». Cette caractérisation semble être à la fois une source de fierté – les Juifs sont fidèles aux traditions textuelles et confirment ainsi une forme de supériorité intellectuelle – et une source de stéréotypes car ils sont présentés comme des intellectuels figés dans leur religion et incapables, sauf exceptions<sup>537</sup>, d'être des sportifs émérites ou même d'avoir un physique acceptable et en bonne santé. Comme le précise l'historien Georges Bensoussan : « *L'éducation juive traditionnelle du temps marque en effet un certain désintérêt pour le corps et méprise la force. Cette vision péjorative de l'exercice physique est communément répandue dans toutes les communautés de la diaspora, en Orient comme en Europe où l'on voit en lui une "perte de temps"* »<sup>538</sup> ». Finalement, l'éducation juive confirme et renforce le déterminisme social des jeunes Juifs, en délaissant le corps pour magnifier l'esprit. Elle accentue le déséquilibre et influence le Juif selon le principe : « *devenir ce que je crois que vous croyez de moi* »<sup>539</sup> ».

### 1.3. Un frémissement sportif

#### 1.3.1. L'intérêt d'une minorité de rabbins

Si aucune association sportive juive n'est créée en France avant la Première Guerre mondiale – hormis une société sioniste de gymnastique qui semble se dissoudre très rapidement –, quelques éléments nous confortent cependant dans l'idée que la promotion des exercices physiques se met progressivement en place dans des communautés juives de France. Les Juifs sont conscients du manque d'intérêt qu'ils portent à l'entretien du corps et aux pratiques sportives. Des articles de presse valorisent d'ailleurs l'activité de leurs coreligionnaires étrangers :

Les exercices physiques, très négligés en Israël, prennent de plus en plus faveur chez nos coreligionnaires, qui comprennent à merveille qu'un solide biceps ne fait pas de tort à une intelligence d'élite. Déjà, en Allemagne et en Angleterre, existent des

---

<sup>537</sup> Michael BRENNER, « Introduction: Why Jews and Sports », *op. cit.*, p. 1.

<sup>538</sup> Georges BENSOUSSAN, « Sionisme et "homme nouveau" », *op. cit.*, p. 32.

<sup>539</sup> Pascal MORCHAIN et Georges SCHADRON, « Devenir ce que je crois que vous croyez de moi : un effet de confirmation comportementale de l'image que l'on croit avoir auprès de l'interlocuteur », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 50, 2001, p. 27-41.

Sociétés de gymnastique israélites destinées à développer les forces musculaires de leurs adhérents<sup>540</sup>.

Cet article, paru dans la revue *Archives israélites*, passe presque inaperçu. Il est présenté comme une brève et situé en dernière page du journal. Il ne donne ni conseil, ni avis, ni préconisations, hormis l'idée qu'un corps fort est compatible avec le travail intellectuel. Cette infime place accordée au corps dans l'un des principaux journaux juifs de la période montre bien le peu d'intérêt porté aux activités physiques. D'autres éléments le prouvent : en donnant par exemple les résultats sportifs du Bar Kochba de Berlin dans les colonnes des *Archives israélites*, les journalistes se trompent dans l'orthographe du nom du club<sup>541</sup>.

Nonobstant, les discours des intellectuels et des rabbins mettent peu à peu en avant l'importance de l'entretien des corps et de la gymnastique. Le rabbin Mathieu Wolff réalise par exemple une série d'articles dans *L'Univers israélite* dans lesquels il met en évidence l'importance du corps dans le judaïsme et l'intérêt de respecter les prescriptions de la Torah et du Talmud. Dans « religion physico-morale » publié en 1912, il rappelle ainsi que « *pour la Torah, la vie spirituelle s'épanouit en raison directe de la vie corporelle, la pureté physique mène à la pureté morale, peut-être même se confond avec elle*<sup>542</sup> ». Cet article permet à Mathieu Wolff de répondre aux stéréotypes habituels du Juif intellectuel délaissant les exercices physiques tout en insistant auprès de ses coreligionnaires sur l'intérêt de porter un soin particulier au corps. Il les invite à respecter les prescriptions prophylactiques et ordonnances sanitaires des textes sacrés pour établir un parfait équilibre entre le corps et l'esprit. Dans un second article paru dans *L'Univers israélite*, Mathieu Wolff utilise dans sa démonstration les commentaires et analyses de Maïmonide (1138-1204), un éminent rabbin et médecin du Moyen-âge et grand théoricien. Il commence son discours en mettant en évidence la faiblesse généralisée des Juifs et l'absence d'intérêt de ses coreligionnaires pour les pratiques physiques depuis l'antiquité :

Il nous avait semblé jusqu'à ce jour qu'Israël ne s'était préoccupé que médiocrement de l'assouplissement des muscles, qu'en fait de gymnastique il n'avait guère cultivé que celle de l'intelligence et qu'il était resté à peu près insensible au mérite des sports, tels que ceux auxquels se sont livrés les Grecs et les Romains, encore qu'un peuple qui avait institué le service militaire de 20 à 50 ans ne dût pas négliger entièrement les exercices physiques. Toujours est-il qu'il n'a jamais donné à l'éducation corporelle les mêmes soins qu'à l'éducation proprement dite. Israël n'a eu, à aucun moment, le tempérament

---

<sup>540</sup> « Nouvelles diverses », *Archives israélites*, 11 septembre 1902, p. 287.

<sup>541</sup> Voir par exemple : « Nouvelles diverses », *Archives israélites*, 27 septembre 1900, p. 918.

<sup>542</sup> Mathieu Wolff, « Religion physico-morale », *L'Univers israélite*, 19 avril 1912, p. 172.

athlétique et musculeux [...]. Aujourd'hui encore, ce ne sont généralement pas les nôtres qui remportent les prix de la barre fixe ou mobile. Nous n'avons guère reconnu des noms israélites parmi les lauréats du concours international de gymnastique et de sport organisé récemment par la capitale de la Suède<sup>543</sup>.

On décèle aisément l'idée répandue que les Juifs de France ne seraient pas faits pour les sports, et qu'ils ne seraient pas performants. Mathieu Wolff, après avoir analysé les préconisations de Maïmonide, invite les jeunes à s'initier aux sports, qui permettent de retrouver une silhouette acceptable tout en se soumettant aux préceptes religieux :

Qu'Israël n'oublie pas les recommandations de cet illustre ancêtre, s'il veut acquérir ce libre élargissement de la poitrine, cette sveltesse et cette harmonie extérieure du corps [...]. Que le petit juif malingre, au dos voûté, aux épaules tombantes, aux fausses attitudes, ne dédaigne donc pas trop les systèmes modernes de gymnastique scientifique, fondés sur l'anatomie et la physiologie, en mémoire du médecin et philosophe juif *Moïse ben Maïmoun*<sup>544</sup>.

Par ces mots, Mathieu Wolff incite les « petits juifs » à faire de la gymnastique en reprenant les stéréotypes physiques habituels, preuve là encore qu'ils sont particulièrement ancrés dans l'imaginaire social et intériorisé par les Juifs.

Si le corps n'occupe pas une place centrale dans une large majorité des discours, il n'est donc pas ignoré pour autant. Dans une conférence faite à la Société d'histoire des israélites d'Alsace-Lorraine en 1911, le rabbin et historien Moïse Ginsburger valorise lui aussi l'hygiène. Il met en avant l'œuvre des médecins juifs de la région et l'importance donnée aux questions de santé corporelle dans les textes judaïques : « *Tous nos écrits sont pénétrés de leur préoccupation constante de garder un esprit sain dans un corps sain*<sup>545</sup> ». Le rabbin de Lille, Émile Cahen, considère lui aussi qu'il est important d'entretenir les corps pour que les Juifs puissent conserver un bon état de santé. Confronté à des questions sur la dégénérescence des Juifs français et sur les mariages mixtes, il répond : « *J'estime qu'il n'y a aucun besoin de mélanger le sang juif français pour avoir de solides garçons ; la gymnastique, l'escrime, les sports, la vie au grand air produisent d'excellents résultats à ce point de vue, et cela sans y voir ni une tare ni un acte inhumain*<sup>546</sup> ». Enfin, outre le corps rabbinique, on note une valorisation des sports par quelques intellectuels juifs influents. André Spire, écrivain et poète reconnu, a par exemple « *vivement conseillé aux jeunes israélites de la classe ouvrière de se faire des*

---

<sup>543</sup> Mathieu Wolff, « Maïmonide hygiéniste », *L'Univers israélite*, 26 juillet 1912, p. 98.

<sup>544</sup> *Id.*

<sup>545</sup> Moïse Ginsburger, « Les Médecins israélites en Alsace-Lorraine », *L'Univers israélite*, 6 octobre 1911, p. 111.

<sup>546</sup> Émile Cahen, « Chronique », *Archives israélites*, 23 juillet 1903, p. 238.

*muscles pour leur défense personnelle. La constitution de solides équipes juives de football ou de rameurs est un excellent moyen pour lutter contre l'antisémitisme*<sup>547</sup> ».

Pour autant, ces discours sont minoritaires et peu récurrents. Qui plus est, tous les rabbins ne sont pas d'accord sur l'utilisation des exercices du corps. La plupart sont persuadés qu'ils éloignent les jeunes de la religion et qu'ils sont une perte de temps pour atteindre un haut niveau de spiritualité. Selon eux, la force corporelle et l'intelligence sont des notions antinomiques. À choisir, ils préfèrent que les Juifs soient des intellectuels. En 1902, un rabbin<sup>548</sup> publie par exemple une série d'articles dans les *Archives israélites* dans lesquels il cherche des remèdes à l'abandon de la religion et la déjudaïsation. Il y invite les familles juives à consacrer beaucoup de temps à l'étude de la religion pour leurs enfants, quitte à faire des concessions sur les pratiques corporelles : « *Au besoin s'il fallait diminuer le temps consacré aux arts d'agrément et à la gymnastique, est-ce que la gymnastique de l'esprit n'a pas plus d'importance et d'utilité que la gymnastique du corps* ?<sup>549</sup> ».

### 1.3.2. Du sport pour occuper et encadrer la jeunesse juive

À l'image des patronages catholiques ou protestants, les Juifs développent progressivement des organisations destinées à encadrer la jeunesse et à la judaïser, à une période où les plus jeunes se détournent progressivement de la religion. Se structure ainsi en 1909 le Patronage de la jeunesse israélite. Il est créé pour « *empêcher les enfants dont les parents sont occupés le samedi comme les autres jours de la semaine, de vagabonder à travers les rues* » en vue de « *leur offrir un abri où ils trouveraient, dans une atmosphère familiale, les amusements de leur âge, jeux, chants, lectures*<sup>550</sup> ». Le patronage, situé dans le quatrième arrondissement de Paris, (rue des Francs Bourgeois), est encouragé par les rabbins de la capitale et quelques éducateurs. Une centaine d'enfants y sont accueillis chaque weekend. Il leur est proposé diverses activités pour les occuper et les éduquer dans une ambiance familiale. Les dirigeants souhaitent accueillir majoritairement des enfants de parents défavorisés. Le patronage œuvre alors pour l'éducation morale et civique des jeunes Juifs (garçons comme filles) en ouvrant des sections éducatives où les enfants peuvent notamment pratiquer de la gymnastique<sup>551</sup>. Des sports athlétiques sont aussi

---

<sup>547</sup> Propos repris par : Émile Cahen, « Chronique », *Archives israélites*, 1 mai 19013, p. 141.

<sup>548</sup> Les articles sont signés « un rabbin », sans que le nom soit donné.

<sup>549</sup> Un rabbin, « Remèdes à l'Irreligion », *Archives israélites*, 30 octobre 1902, p. 340-341.

<sup>550</sup> « Le patronage israélite de l'enfance », *L'Univers israélite*, 21 juin 1912, p. 397.

<sup>551</sup> « Le patronage israélite de l'enfance », *L'Univers israélite*, 21 juin 1912, p. 400.

proposés aux volontaires<sup>552</sup>. En 1917, les responsables du patronage – principalement des élites intellectuelles et spirituelles – expriment également leur souhait d’ouvrir une section d’éclaireurs (scoutisme) pour ceux ayant des « *goûts sportifs*<sup>553</sup> ». Quelques activités physiques se développent donc dans le patronage pour éduquer, occuper et divertir les enfants de la capitale.

L’œuvre du Patronage de la jeunesse israélite n’est pas un cas isolé. D’autres associations se structurent en effet autour d’objectifs philanthropiques ou éducatifs en utilisant les activités sportives. De petites œuvres de charité comme l’Asile et l’École proposent par exemple des exercices physiques au grand air pour les jeunes<sup>554</sup>, tout comme L’Association des jeunes Juifs, créée en 1912 à Paris, qui œuvre au développement physique d’une centaine de jeunes immigrés<sup>555</sup>. L’Union scolaire, organisation consistoriale établie à Paris et fondée en 1882<sup>556</sup>, introduit également les activités physiques et sportives dans ses rangs. Elle fonctionne sous la forme d’un mouvement de jeunesse et est, avec le Patronage israélite, l’une des deux plus grandes structures destinées à la jeunesse juive. Son influence s’étend, nous le verrons, jusque dans l’entre-deux-guerres. Elle est présidée par Adolphe Caen, un membre actif du consistoire central qui en deviendra, après la Seconde Guerre mondiale, le vice-président. L’Union scolaire regroupe des jeunes israélites, principalement nés en France, et les éduque selon les principes du judaïsme tout en promouvant chez eux l’assimilation et l’adaptation aux us et coutumes des non-Juifs. Les dirigeants, encouragés par les rabbins, souhaitent faire la promotion du franco-judaïsme en façonnant une jeunesse juive profondément attachée à la France. Son but est la « *confraternité* », et « *elle est à la fois un foyer d’instruction d’éducation physique et morale et de saines distractions*<sup>557</sup> ». Ses membres organisent des conférences, des bals, des soirées caritatives, des sorties culturelles, etc. L’objectif des fondateurs est de faire en sorte que les jeunes renouent plus intensément avec des traditions judaïques qui s’amenuisent afin de promouvoir le réveil de l’énergie juive<sup>558</sup>. Pour cela, on met en avant la « *camaraderie* » et « *l’amitié*<sup>559</sup> ». L’Union scolaire regroupe d’ailleurs des « *jeunes gens israélites de toute*

---

<sup>552</sup> « Assemblée générale du “Patronage de la jeunesse israélite” », *L’Univers israélite*, 19 juin 1914, p. 279.

<sup>553</sup> « Allocution de Mme Léon Lévy. Patronage de la jeunesse israélite », *L’Univers israélite*, 23 mars 1917, p. 621-623.

<sup>554</sup> « La charité de la communauté de Paris », *L’Univers israélite*, 31 janvier 1913, p. 489.

<sup>555</sup> « Notre jeunesse », *L’Univers israélite*, 18 juillet 1913, p. 441.

<sup>556</sup> La date de création de l’Union scolaire diverge selon les sources. Elle se crée entre 1882 et 1885, la première date étant la plus probable en croisant l’ensemble des sources.

<sup>557</sup> « Nouvelles diverses », *Archives israélites*, 10 juillet 1902, p. 215.

<sup>558</sup> Mathieu Wolff, « Abraham et le Livre d’or du Judaïsme », *L’Univers israélite*, 13 octobre 1899, p. 111.

<sup>559</sup> « L’Union scolaire », *L’Univers israélite*, 15 juin 1900, p. 401.

*catégorie : ouvriers, employés de commerce, étudiants*<sup>560</sup> ». Les sports, sans occuper une place centrale, sont utilisés par les dirigeants de l'Union scolaire pour rassembler les jeunes dans un cadre stimulant et pour les éduquer selon un ensemble de valeurs morales fréquemment attribuées aux activités : respect, fair-play, entraide, fraternité. Ils permettent, selon Adolphe Caen, de diriger les jeunes dans des activités corporelles délaissées par les Juifs : « *c'est une vérité bien souvent répétée : il est vrai que nos coreligionnaires ne se livrent pas assez aux exercices physiques*<sup>561</sup> ». L'Union scolaire dispose d'une salle d'escrime où un maître d'arme dispense des cours dans ce sport jugé « *agréable* » et « *indispensable*<sup>562</sup> ». L'utilisation de l'escrime, considérée comme un sport noble qui allie l'exercice corporel et l'art, n'est pas anodin. Elle reflète en effet l'imprégnation de valeurs des classes sociales favorisées et la volonté d'éduquer les jeunes selon des codes issus de la bourgeoisie<sup>563</sup>. Elle s'inscrit aussi dans les normes des pratiques de combat de cette période, l'escrime étant notamment enseignée dans les écoles publiques et à l'école de Joinville<sup>564</sup>. Outre cette pratique, les jeunes de l'Union scolaire prennent aussi la décision de constituer en juin 1900 un groupe sportif. Ils s'équipent de petit matériel (haltères, sacs de boxe, cordes à sauter) et organisent le dimanche des parties de football dans le bois de Vincennes<sup>565</sup> ainsi que des marches et des courses dans les alentours de Paris<sup>566</sup>. Le groupe sportif semble bien fonctionner, mais les jeunes sont rapidement confrontés aux difficultés matérielles. Ils se lancent alors dans la recherche d'un stade susceptible de les accueillir pour leurs entraînements sportifs<sup>567</sup>. Peu de changements significatifs sont à noter dans les activités physiques et sportives des jeunes de l'Union scolaire jusqu'à la Première Guerre mondiale. Le mouvement est dynamique et une centaine d'adolescents s'y investissent quotidiennement. Il bénéficie de soutiens financiers de la famille Rothschild, de Léon Blum ou encore de la fondation Bischoffsheim<sup>568</sup>.

Des structures destinées à encadrer les jeunes pendant les vacances scolaires se créent aussi à cette période. Dans un souci de santé et de régénération des corps des plus jeunes, l'Œuvre

---

<sup>560</sup> Zadoc Kahn, « Nouvelles diverses », *L'Univers israélite*, 29 décembre 1899, p. 473.

<sup>561</sup> « L'Union scolaire », *L'Univers israélite*, 15 juin 1900, p. 402.

<sup>562</sup> « L'Union scolaire », *L'Univers israélite*, 15 juin 1900, p. 402.

<sup>563</sup> Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLA, Gérard SIX et Thierry TERRET, *L'Histoire de l'escrime 1913-2013 : un siècle de fédération internationale d'escrime*, Biarritz-Paris, Atlantica, 2013.

<sup>564</sup> Haimo GROENEN et Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLA, « Les activités de combat au sein de l'éducation physique en France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : entre pertinences éducatives et résistances scolaires », *Staps*, vol. 94, n° 4, 2011, p. 103-119.

<sup>565</sup> « L'Union scolaire », *L'Univers israélite*, 15 juin 1900, p. 402.

<sup>566</sup> « Nouvelles diverses », *L'Univers israélite*, 6 juillet 1900, p. 503.

<sup>567</sup> « Nouvelles diverses », *L'Univers israélite*, 8 mars 1901, p. 794.

<sup>568</sup> « Assemblée de l'Union scolaire », *L'Univers israélite*, 7 juin 1912, p. 357.

israélite des Colonies scolaires est ainsi fondée à Paris, officiellement, en mars 1901 (officieusement, au printemps 1899)<sup>569</sup>. Elle naît, comme souvent à cette période, « *d'une inspiration féminine*<sup>570</sup> ». Au regard des fonctions que la société attribue aux femmes à la Belle Époque, c'est en effet récurrent que celles-ci se dirigent vers la charité, l'entraide et l'éducation<sup>571</sup>. L'œuvre israélite, ainsi « *dirigée et surveillée principalement par des dames*<sup>572</sup> », propose chaque été des colonies de vacances aux « *élèves malingres de nos écoles, garçons et filles*<sup>573</sup> » en visant particulièrement les familles les plus démunies. Une première colonie se tient en 1899 à la campagne, où les jeunes peuvent se « *retremper physiquement*<sup>574</sup> ». Grâce à des subventions versées par des notables israélites, les colonies peuvent être maintenues les années suivantes. En 1900, ce sont une centaine d'enfants qui bénéficient d'une cure de grand air où l'objectif, d'un point de vue physique, est de redonner force et santé aux jeunes, en cherchant notamment à augmenter leur poids. D'autres modèles de colonies de vacances se développent ensuite jusqu'à la Première Guerre mondiale pour les enfants parisiens<sup>575</sup>, mais aussi pour les provinciaux, notamment à Nancy<sup>576</sup> ou en Alsace<sup>577</sup>. Ces colonies de vacances juives s'inscrivent dans la dynamique impulsée en France au début des années 1880 par des œuvres catholiques, protestantes ou laïques. Dans une période marquée, nous l'avons vu, par une peur de la dégénérescence et de la dénatalité « *les colonies scolaires visent précisément au sauvetage de ces enfants chétifs, poussées par la conviction qu'un mois de vie en plein air, avec une nourriture saine et abondante, pourrait leur procurer une cure rapide et efficace*<sup>578</sup> ». Les colonies s'organisent autour de saines activités, de toilettes quotidiennes et surtout d'une vie au contact de la nature pour renforcer les corps. L'utilisation de la gymnastique y est courante<sup>579</sup>, surtout pour les garçons<sup>580</sup>, et doit permettre de redonner la santé aux enfants « anémiés » :

<sup>569</sup> L'organisme change de nom l'année suivante pour s'appeler *Œuvre israélite des séjours à la campagne*. Voir sur ce point : « L'élection consistoriale », *L'Univers israélite*, 14 novembre 1902, p. 245.

<sup>570</sup> A. Koré, « La charité israélite à Paris », *Archives israélites*, 2 mai 1901, p. 140.

<sup>571</sup> Céline LEGLAIVE-PERANI, « Donner au féminin : Juives philanthropes en France (1830-1930) », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 11-24 ; Yolande COHEN, *Femmes philanthropes, catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010 ; Yolande COHEN, « Le Conseil national des femmes françaises (1901-1939) : ses fondatrices et animatrices juives », *Archives Juives*, vol. 44, n° 1, 2011, p. 83-105.

<sup>572</sup> A. Koré, « La charité israélite à Paris », *Archives israélites*, 2 mai 1901, p. 140.

<sup>573</sup> *Id.*

<sup>574</sup> *Id.*

<sup>575</sup> Certaines sont subventionnées par le consistoire de Paris. Voir par exemple : « Nouvelles diverses », *L'Univers israélite*, 25 décembre 1903, p. 437.

<sup>576</sup> « Nouvelles diverses », *L'Univers israélite*, 30 octobre 1903, p. 185.

<sup>577</sup> Julien FUCHS, « Le corps et l'exercice physique au sein des groupements de jeunesse alsaciens des années 1920-1930 », *op. cit.*, p. 108-109.

<sup>578</sup> Laura LEE DOWNS, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009, p. 66.

<sup>579</sup> Voir par exemple : « Assemblée générale du Patronage de la jeunesse israélite », *L'Univers israélite*, 30 mai 1913, p. 277.

<sup>580</sup> Laura LEE DOWNS, *Histoire des colonies de vacances*, *op. cit.*, p. 65.

« Adhérer à cette Œuvre salutaire, c'est contribuer à fortifier peut-être pour toujours des adolescents débiles<sup>581</sup> », souligne un correspondant de *L'Univers israélite*.

Finalement, si aucun club sportif juif n'est créé avant la Première Guerre mondiale en France, les jeunes Juifs investissent peu à peu les activités corporelles par l'intermédiaire d'organisations communautaires. Une forme d'acculturation sportive se met alors progressivement en place. Elle est jugée indispensable par les dirigeants des organisations, qui considèrent que les Juifs sont particulièrement en retard dans l'investissement sportif alors que c'est eux qui en auraient le plus besoin pour contrer la « dégénérescence de la race ». Toutefois, la dynamique reste assez faible. Les pratiques physiques et sportives sont éparses, disséminées dans les différentes œuvres et institutions juives du début du siècle. Certains rabbins, comme Émile Cahen, se félicitent malgré tout de l'intérêt croissant de la jeunesse juive pour les pratiques sportives : « *La pratique des sports, qui se répand de plus en plus chez les israélites, contribue également au développement physique de nos jeunes coreligionnaires qui se rapprochent ainsi de plus en plus, à tous les points de vue, de leurs camarades*<sup>582</sup> ». Le discours reflète la volonté de réduire la distance qui sépare les Juifs des non-Juifs dans la pratique sportive et l'entretien du corps. Mais, quantitativement, ils sont très peu de jeunes à être confrontés aux pratiques sportives. D'ailleurs, du propre aveu de la communauté juive de France, trop peu d'actions se développent encore au profit de l'éducation physique de la jeunesse<sup>583</sup> et il conviendrait de systématiser des cours obligatoires de gymnastique pour régénérer les enfants<sup>584</sup>.

### 1.3.3. Le sport et la haute bourgeoisie juive

Outre la pratique sportive de la jeunesse juive, il semble que les premiers *sportsmen* juifs soient issus des plus hautes classes sociales. Ce phénomène est loin d'être isolé : dans la France de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, ce sont principalement des hommes issus de l'élite sociale qui ont le temps et les moyens de pratiquer des activités sportives. Le sport est à ses débuts, en grande partie, un loisir bourgeois<sup>585</sup>. Sa pratique vise à assouvir l'appartenance à une classe particulière tout en étendant un réseau social. Cette interprétation marxiste du

---

<sup>581</sup> « L'Œuvre israélite des séjours à la campagne », *L'Univers israélite*, 4 avril 1902, p. 87.

<sup>582</sup> Émile Cahen, « Chronique », *Archives israélites*, 16 mai 1907, p. 157.

<sup>583</sup> « La crise de la philanthropie et de l'action sociale », *L'Univers israélite*, 11 avril 1913, p. 101-104.

<sup>584</sup> « L'éducation physique de nos enfants », *La liberté*, 8 septembre 1916, p. 65.

<sup>585</sup> Alex POYER, « La France s'éveille au sport (début du XIX<sup>e</sup> siècle-années 1880 », *op. cit.*

développement des sports modernes considère aussi que les rapports de classe engendrent des différences dans les activités pratiquées. À l'instar d'Allen Guttmann : « *Les fortes disparités dans la distribution des richesses provoquées par le capitalisme industriel et financier créent une différenciation croissante entre les sports appréciés par les riches et les pauvres*<sup>586</sup> ». Ce processus est particulièrement visible dans les communautés juives parisiennes au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les sportifs identifiés et valorisés par la presse juive sont en effet de riches israélites investis dans les sports hippiques, l'escrime ou l'aviation ; c'est-à-dire des sports motorisés ou nécessitant un matériel coûteux, s'assurant de cette manière un entre-soi bourgeois.

Les membres de la famille Rothschild, par leur prééminence dans la banque, la philanthropie et le sport, sont un objet d'étude idéal pour comprendre l'attitude des premiers *sportsmen* juifs. En effet, leurs capitaux financiers et leur désir de se démarquer socialement les invitent à s'investir dans des loisirs sportifs bourgeois et onéreux. Ils possèdent plusieurs écuries de chevaux et les jockeys qui les montent participent au turf à l'hippodrome du bois de Vincennes, à celui de Longchamp (dans le Bois de Boulogne) ou encore dans les hippodromes du Nord de la France. Ils détiennent par exemple le réputé haras de Méautry situé dans le Calvados et participent avec la noblesse française aux concours hippiques de Deauville-La-Touque<sup>587</sup>. La famille Rothschild investit également les sports automobiles, là encore réservés à la haute bourgeoisie. Leurs capitaux leur permettent d'acheter des voitures rapides et d'engager des pilotes dans des courses tout en participant activement au développement de ce sport, en investissant par exemple dans la recherche ou dans l'organisation d'événements. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, une course automobile du Sud de la France porte même le nom de « coupe Henri de Rothschild ».

L'investissement des Rothschild correspond aux loisirs de leur classe sociale. Les courses automobiles sont particulièrement révélatrices de cette tendance : « *L'automobile permet à la haute société de mieux montrer sa suprématie que ne le faisait un deux roues devenu très commun [le vélo] et d'assouvir grâce à la vitesse son goût pour l'extraordinaire et la prouesse*<sup>588</sup> ». Depuis que la famille a fait fortune, ses membres ont toujours cherché à pratiquer les loisirs réservés à la haute bourgeoisie, qu'il s'agisse de chasse à courre, de sports compétitifs

---

<sup>586</sup> Allen GUTTMANN, *Du rituel au record : la nature des sports modernes*, Thierry Terret (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1978], Paris, L'Harmattan, 2006, p. 91-92.

<sup>587</sup> Émile Cahen, « Chronique », *Archives israélites*, 20 juin 1907, p. 198.

<sup>588</sup> Alex POYER, « L'institutionnalisation du sport (1880-1914) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 49.

ou encore de théâtre<sup>589</sup>. Les sports sont pour eux un modèle d'éducation aux nobles valeurs aristocratiques, mais aussi un moyen « *d'accumuler et d'étendre le capital social qui leur a été transmis par héritage*<sup>590</sup> ». Édouard de Rothschild est par exemple présenté comme un « *grand amateur de sport*<sup>591</sup> » ; il s'épanouit particulièrement dans l'escrime et les sports hippiques. En raison de cet investissement dans les activités sportives destinées à la haute bourgeoisie, la famille Rothschild est beaucoup citée dans les journaux sportifs de l'époque. Ils sont très présents dans *L'Auto* dès sa création, mais aussi dans *La vie au grand air*.

La famille Rothschild n'est pas la seule riche famille juive à s'investir dans des loisirs sportifs. Pour une seule journée de sports hippiques en 1906, le journal *Archives israélites* répertorie ainsi au moins 20 chevaux appartenant à des écuries juives, dont les Rothschild, les frères Maurice et Michel Ephrussi, Jean Stern, Arthur-Georges Veil-Picard<sup>592</sup>, Gaston Dreyfus ou encore Édouard Cohen<sup>593</sup>. Tous possèdent des capitaux financiers importants. Jean Stern (1875-1962) est un *sportman* reconnu. Il possède lui aussi une écurie de chevaux, qu'il entraîne au haras de Saint-Pair-du-Mont, mais se démarque surtout en escrime. Il intègre en effet l'équipe de France, avec laquelle il décroche le titre olympique à Londres en 1908 avec deux autres athlètes juifs<sup>594</sup> : Alexandre Lipmann<sup>595</sup> et Eugène Olivier<sup>596</sup>. Il se démarquera dans l'entre-deux-guerres en dynamisant la pratique sportive pour les jeunes Juifs de la capitale. Les frères Ephrussi, fils de Charles Joachim Ephrussi créateur de la banque éponyme, sont eux aussi représentatifs de la réussite sportive et sociale des riches israélites français. Maurice Ephrussi (1849-1916), commence à acquérir des chevaux en 1877 avant de tenir pendant près de 40 ans une « *place importante comme propriétaire et comme éleveur*<sup>597</sup> ». Il se marie à l'une des filles du baron Alphonse de Rothschild<sup>598</sup>, participant ainsi à une forme d'entre-soi communautaire et sociale. Il remporte plusieurs prix pendant sa carrière, dont le prix de Diane en 1881 ou le prix du Jockey Club en 1907. Son frère, Michel Ephrussi (1845-1914), est également actif dans

---

<sup>589</sup> Didier MASSEAU, « Réseaux mondains et hautes figures du bon goût au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Guy Stavrides, *Une histoire du bon goût*, Paris, Perrin, 2014, p. 95-130 ; Jean-Claude YON, *Le Second Empire : politique, société, culture*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 207-233.

<sup>590</sup> Monique DE SAINT MARTIN, « La noblesse et les "sports" nobles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 80, 1989, p. 22.

<sup>591</sup> Émile Cahen, « Chronique », *Archives israélites*, 20 juin 1907, p. 198.

<sup>592</sup> Son frère, Edmond-Charles Veil-Picard, possède également une écurie. Les deux sont des banquiers juifs.

<sup>593</sup> « Nouvelles diverses », *Archives israélites*, 11 octobre 1906, p. 327. La plupart des Juifs cités ici sont issus de familles de banquiers.

<sup>594</sup> Sur ce point, voir notamment : Paul Yogi MAYER, *Jews and the Olympic Games*, op. cit., p. 211.

<sup>595</sup> Alexandre Auguste Lipmann (1881-1960) est l'arrière-petit-fils d'Alexandre Dumas et le petit fils de Maurice Lipmann, investisseur juif.

<sup>596</sup> Eugène Olivier (1881-1964) est un médecin français.

<sup>597</sup> Stuart, « Trois mois d'hippisme », *La vie au grand air*, 15 décembre 1916, p. 17.

<sup>598</sup> « Les obsèques », *Archives israélites*, 1er juin 1905, p. 171.

les milieux turfistes. Il possède sa propre écurie, y investit beaucoup d'argent<sup>599</sup> et ses performances sont souvent plus hautes que celles de son frère. À l'instar des Rothschild, il élargit ses activités sportives à la chasse à courre (il possède un chenil<sup>600</sup>) et à l'aviation. Il crée notamment en 1910 le « prix Maurice Ephrussi », qui récompense de 10 000 francs le vainqueur d'une course d'aéroplane en ligne d'une vingtaine de kilomètres<sup>601</sup>. À l'image de Maurice Ephrussi, plusieurs Juifs fortunés investissent l'aviation sportive : « *Nos coreligionnaires paraissent avoir un goût particulièrement vif et, j'en conviens, compréhensible pour ce nouveau sport*<sup>602</sup> », précise Émile Cahen en 1908. Sans être précurseurs dans ce domaine, ils sont malgré tout dans l'air du temps. En effet, après un développement de la conquête de l'air par la noblesse, la haute bourgeoisie s'approprie rapidement les premières formes de compétitions aéronautiques et ses premiers exploits à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>603</sup>. Ces bourgeois juifs montrent encore une fois leur volonté d'investir les loisirs à la mode.

Ces riches investisseurs et *sportsmen* juifs sont donc particulièrement influents dans les milieux turfistes, automobiles ou aéroportés. Un tableau publié dans *La vie au grand air* nous permet d'apprécier l'impact des propriétaires juifs de chevaux (fig. 2).

---

<sup>599</sup> Voir par exemple l'analyse fournie par Paul Mégnin, « Finasseur et son avoine », *La vie au grand air*, 12 janvier 1906, p. 38.

<sup>600</sup> Voir par exemple : « un laisser-courre en forêt de Fontainebleau », *La vie au grand air*, 29 décembre 1905, p. 1094.

<sup>601</sup> Des photographies de la course sont visibles dans : « Le prix Michel Ephrussi », *La vie au grand air*, 16 juillet 1910, p. 505.

<sup>602</sup> Émile Cahen, *Chronique, Archives israélites*, 5 novembre 1908, p. 357.

<sup>603</sup> La traversée de la Manche est effectuée pour la première fois en 1909 par Louis Blériot, celle de Méditerranée 4 ans plus tard par Roland Garros. Sur le développement des pratiques sportives aériennes, voir notamment : Luc ROBENE, *L'Homme à la conquête de l'air : des aristocrates éclairés aux sportifs bourgeois*, Tome 2, Paris, L'Harmattan, 1998 ; Alex POYER, « L'institutionnalisation du sport (1880-1914) », *op. cit.*, p. 49-50.

D'après la moyenne annuelle calculée sur ces trois dernières années le classement est le suivant :

1	W. K. Vanderbilt . . . . .	1.162.026
2	Ed. Blanc . . . . .	691.960
3	Baron M. de Rothschild . . . . .	438.862
4	Ed. Veil Picard . . . . .	423.845
5	Michel Ephrussi . . . . .	317.839
6	J. Lieux . . . . .	299.119
7	Mme Cheremetef . . . . .	288.228
8	Comte le Marois . . . . .	253.432
9	J. de Brémond . . . . .	238.668
10	A. Aumont . . . . .	209.790
11	M. Caillaut . . . . .	191.336
12	J. Prat . . . . .	159.281
13	Champion . . . . .	152.739
14	Gaston Dreyfus . . . . .	147.121
16	Vicomte d'Harcourt . . . . .	134.330

Enfin, en la calculant sur les dix dernières années, la moyenne annuelle et le classement s'établit ainsi:

1	Ed. Blanc . . . . .	760.323
2	W. K. Vanderbilt . . . . .	644.052
3	M. Caillaut . . . . .	444.467
4	J. Lieux . . . . .	355.652
5	Ed. Veil Picard . . . . .	278.749
6	J. de Brémond . . . . .	249.849
7	Michel Ephrussi . . . . .	233.380
8	Ch. de Portalès . . . . .	217.225
9	Maurice Ephrussi . . . . .	187.865
10	Vicomte d'Harcourt . . . . .	183.145
11	A. Aumont . . . . .	169.819

Figure 2 – Classement des écuries réalisé en 1911 (en moyenne de gains sportifs)<sup>604</sup>

On distingue dans ce classement plusieurs membres issus de familles bourgeoises juives que nous avons identifiés précédemment : le Baron de Rothschild, les frères Ephrussi, Gaston Dreyfus ou encore Edmond-Charles Veil-Picard. L'analyse du journal *Le Jockey* nous montre que ces Juifs sont aussi très influents dans le marché d'achat et de ventes de chevaux. Prenons l'exemple de la vente de Yearlings<sup>605</sup> de l'année 1908. Parmi les 55 chevaux vendus les plus chers cette année-ci (plus de 10 000 francs), les israélites précédemment nommés sont représentés dans près de la moitié des ventes, en tant qu'acheteur ou vendeur. Les trois chevaux les plus chers sont d'ailleurs vendus par les élevages de Gaston Dreyfus et de Maurice Ephrussi<sup>606</sup>. Cette présence dans les transactions équestres réservées à la haute bourgeoisie leur permet de faire fonctionner correctement leurs écuries et d'obtenir de bons résultats dans les courses, valorisant ainsi leur capital social et économique. Ils aiment aussi se distinguer socialement par leur tenue vestimentaire. Chaque compétition est alors l'occasion de montrer son statut social, en témoignent les photographies de presse visibles dans *La vie au grand air* (fig. 3).

<sup>604</sup> « Les écuries gagnantes en plat et en obstacle », *La vie au grand air*, 7 janvier 1911, p. 15.

<sup>605</sup> Les Yearlings sont des chevaux pur-sang qui ont entre 1 et 2 ans.

<sup>606</sup> « Les ventes de Yearlings », *Le Jockey*, 21 août 1908, p. 1.

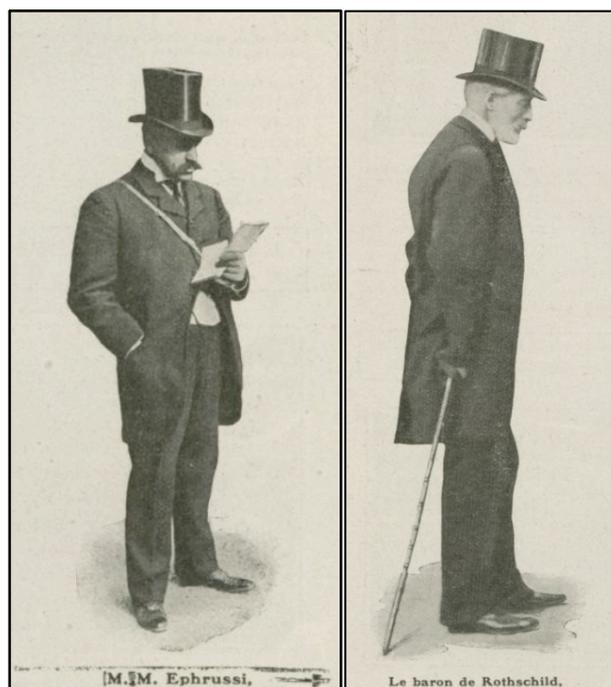


Figure 3 – Maurice Ephrussi et le baron de Rothschild lors d’une compétition de turf<sup>607</sup>

L’habit est une manière d’asseoir sa classe sociale et de faire état de sa richesse. Les investisseurs sportifs juifs s’habillent selon les codes vestimentaires de la haute bourgeoisie de l’époque. Ils portent des costumes avec nœuds papillons ou cravates, des manteaux longs et larges ainsi que des chapeaux haut-de-forme ou des chapeaux melons, qui les différencient des jockeys ou du personnel qui portent des bérets.

Notons enfin que l’analyse des sources journalistiques nous apprend que les écuries juives emploient parfois des jockeys juifs. Le plus connu d’entre eux est probablement Georges Stern (1883-1928), employé par son père puis par les écuries Ephrussi<sup>608</sup>. Né en France en 1883 de parents Britanniques, Georges Stern remporte sa première victoire majeure en avril 1898 à Colombes avant de devenir l’un des jockeys les plus titrés de sa génération. À seulement 15 ans, il remporte la coupe de Longchamp de 1899, faisant de lui « *l’idole du turf français*<sup>609</sup> ». En mai 1908, il totalise déjà 1 000 victoires dans des courses de turf<sup>610</sup>. Ses performances au début du XX<sup>e</sup> siècle sont impressionnantes : Entre 1900 et 1908, il remporte 7 des 9 tableaux généraux des courses de plats<sup>611</sup> et détient avant la guerre le record des derbys de la plupart des

<sup>607</sup> « Avant le prix du Jockey-Club », *La vie au grand air*, 26 mai 1905, p. 429.

<sup>608</sup> Il ne fait pas toute sa carrière sportive sous la bannière de Maurice Ephrussi. Il s’engage aussi avec l’écurie Edmond Blanc et celle de Brémont.

<sup>609</sup> Louis Combaluzier, « Autour du turf », *Le journal*, 7 novembre 1928, p. 5.

<sup>610</sup> Voir sur ce point l’article qui lui est consacré dans *La vie au grand air* : « La millième de Georges Stern », *La vie au grand air*, 16 mai 1908, p. 319.

<sup>611</sup> Boiard, « Les Jockeys de plat », *La vie au grand air*, 19 décembre 1908, p. 451.

pays turfistes : Angleterre, Italie, Russie, Autriche et France<sup>612</sup>, faisant de lui un jockey respecté et adulé. Les articles de presse le concernant ne mentionnent que très rarement sa qualité de Juif, lui permettant d'être à l'abri des attaques antisémites.

Plusieurs Juifs engagés dans les milieux sportifs à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle subissent régulièrement des attaques ou réflexions antisémites. Leurs capitaux, leur présence dans les milieux d'argent et dans le sport engendrent d'importants fantasmes. La famille Rothschild est particulièrement visée par les détracteurs des « banques juives » et de la « juiverie ». Pour *La Libre Parole*, elle est le symbole de la bourgeoisie juive qui, selon les journalistes, s'enrichit et complotte en défaveur des catholiques. Ces journalistes, à l'instar d'Édouard Drumont, exploitent les mythes et stéréotypes pour façonner l'image d'un investisseur sportif juif profiteuse et véreux<sup>613</sup>. Les attaques visent régulièrement les courses automobiles ou le turf. On accuse les Rothschild de truquer les courses, d'influencer les résultats et de posséder en secret les autres écuries pour, au final, empocher l'argent de tous les paris sportifs<sup>614</sup>. L'argumentaire antisémite met à chaque fois en évidence le fait que ce ne sont pas les Juifs qui réalisent les exploits sportifs (ils en sont physiquement incapables selon eux) mais qu'en revanche ils exploitent les vrais champions pour gagner de l'argent à leurs dépens. John Hoberman a d'ailleurs mis en évidence que les stratégies antisémites visent à prouver l'infériorité raciale des Juifs en exploitant un décalage entre le Juif, incapable de maîtriser l'équitation, et l'aristocrate catholique, homme conquérant qui maîtrise parfaitement les arts équestres<sup>615</sup>.

Ces mêmes principes rhétoriques (incapacité sportive des Juifs, exploitation financière des sportifs non-Juifs et triche) sont utilisés pour les combats de boxe. Les antisémites affirment en effet que les Juifs utilisent de puissants boxeurs, peu fortunés, pour récolter de l'argent à la sueur du front de ces derniers<sup>616</sup>. *La Libre Parole* s'insurge aussi contre les chasses à courre réalisées par les Juifs. Ils qualifient ces événements de « chasses d'Israël<sup>617</sup> ». Quant aux journaux sportifs, *La vie au grand air* et *l'Auto* font eux-aussi souvent preuve d'antisémitisme, mais de manière moins virulente ou moins explicite. La majeure partie du temps, ces journaux

---

<sup>612</sup> « Mort du jockey George Stern », *L'Action française*, 30 octobre 1928, p. 2.

<sup>613</sup> Grégoire KAUFFMANN, « Rothschild & Cie : la bourgeoisie juive vue par Édouard Drumont », *Archives Juives*, vol. 42, n° 1, 2009, p. 51-68.

<sup>614</sup> Voir par exemple : A. Stick, « Rothschild roi des courses », *La Libre Parole*, 1 juin 1892, p. 3.

<sup>615</sup> John HOBERMAN, « "How Fiercely That Gentile Rides!": Jews, Horses, and Equestrian Style », dans Jack Kugelmass, *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007, p. 32-33.

<sup>616</sup> Voir par exemple : Raphaël Viau, « Henri s'amuse ! », *La Libre Parole*, 29 octobre 1899, p. 2.

<sup>617</sup> « Échos », *La Libre Parole*, 19 septembre 1899, p. 3.

qualifient les sportifs de « *juifs errants* » ou de « *mulâtres* », termes dévalorisants et stigmatisants. Les auteurs opposent de cette manière la performance à l'intelligence, comme si les Juifs ne pouvaient être les deux à la fois, et qu'un Juif performant sportivement ne pouvait être un intellectuel.

## 2. L'éducation physique dans les écoles de l'Alliance israélite universelle

Plus vieille institution juive de France, après le consistoire, l'Alliance israélite universelle (AIU ou Alliance) est pendant longtemps l'expression d'une conception de la place des Juifs dans la société française : celle des Juifs bourgeois traditionalistes prônant l'assimilation totale et combattant farouchement le sionisme<sup>618</sup>. L'étude de l'utilisation du corps et des activités sportives par cette institution permet d'aborder l'idéologie prônée par l'AIU, elle-même reflétant la vision d'une grande partie des Juifs de France avant la Première Guerre mondiale. Son influence est par ailleurs majeure dans l'histoire des Juifs de France. L'AIU met en effet en œuvre dès 1860 un réseau d'écoles juives sur le pourtour du bassin Méditerranéen, des Balkans au Moyen Orient en passant par l'Afrique du Nord, dans un objectif philanthropique et éducatif, pour régénérer les communautés juives en difficulté en organisant un enseignement « à la française ». L'histoire de l'Alliance est désormais bien connue<sup>619</sup> et les historiens, à l'image de Georges Bensoussan, continuent de retracer son parcours<sup>620</sup>. En revanche, peu de travaux envisagent la place du corps dans son projet et l'impact de l'éducation physique dans le réseau mis en place.

Observer les conditions d'enseignement et les missions attribuées à l'éducation physique dans les écoles de l'AIU en Orient permet de porter un regard pertinent sur l'œuvre de régénération physique des Juifs telle que les français la conçoivent. En effet, l'œuvre d'éducation de l'AIU offre « *une ressemblance frappante avec la mission éducative de l'école de la III<sup>e</sup> République à l'endroit des campagnes françaises qu'il faut éclairer et "républicaniser"* »<sup>621</sup>. Cette analyse nous permet aussi de mettre en lumière le sentiment de supériorité intellectuelle et physique des Juifs de France sur leurs coreligionnaires d'Orient, ce

---

<sup>618</sup> André KASPI, « Avant-propos. Dossier : l'Alliance israélite universelle après 1945 », *Archives Juives*, vol. 34, n° 1, 2001, p. 4-8.

<sup>619</sup> Narcisse LEVEN, *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle (1860-1910)*, Paris, 1911, vol. Tome 1 ; Narcisse LEVEN, *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle (1860-1910)*, Paris, 1920, vol. Tome 2 ; André CHOURAQUI, *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine (1860-1960) : cent ans d'histoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1965 ; Simon SCHWARZFUCHS, *Du juif à l'israélite, op. cit.* ; Georges WEILL, *Émancipation et progrès : l'Alliance israélite universelle et les droits de l'homme*, Paris, Nadir, 2000 ; Lisa MOSES LEFF, *Sacred Bonds of Solidarity: The Rise of Jewish Internationalism in Nineteenth-century France*, Stanford, Stanford University Press, 2006 ; J. BOCQUET (éd.), *L'enseignement français en Méditerranée : Les missionnaires et l'Alliance israélite universelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010 ; A. KASPI (éd.), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010.

<sup>620</sup> Georges BENSOUSSAN, *L'Alliance israélite universelle (1860-2020) : Juifs d'Orient, Lumières d'Occident*, Paris, Albin Michel, 2020.

<sup>621</sup> *Ibid.*, p. 85.

qui engendre des différences notables sur l'intérêt porté au corps dans les écoles de l'AIU en comparaison aux Juifs présents dans l'hexagone.

## 2.1. La mission civilisatrice de l'Alliance israélite universelle

### 2.1.1. Création de l'Alliance israélite universelle

En 1860, un petit groupe de Juifs français<sup>622</sup> décide de créer l'*Alliance israélite universelle* (AIU ou Alliance) avec pour objectif principal de défendre les droits fondamentaux des Juifs dans le monde<sup>623</sup>. Fortement influencés par le mouvement Juif des lumières, la *Haskalah*, et par l'utopie du franco-judaïsme, ces créateurs, « *nourris d'humanisme*<sup>624</sup> » souhaitent profiter de l'émancipation dont ils jouissent pour venir en aide aux communautés juives du monde qui n'ont pas eu cette chance et qui vivent, bien souvent, dans une misère économique totale qui contraste avec le sort des Juifs de France<sup>625</sup>. L'Alliance adopte alors la finalité de « *devenir un foyer de progrès moral de solidarité religieuse, et de protection pour ceux qui souffrent à cause de leur qualité d'israélite*<sup>626</sup> ». Les premiers statuts englobent cette finalité :

- 1° Travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des israélites ;
- 2° Prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'israélite ;
- 3° Encourager toute publication propre à amener ce résultat<sup>627</sup>.

Pour atteindre ces objectifs, l'Alliance lance un programme d'entraide, principalement dans les Balkans, en Orient et en Afrique du Nord, même si son influence s'étend jusqu'en Amérique du Sud. Les actions mises en œuvre doivent permettre d'améliorer le sort économique, social, culturel et politique des Juifs séfarades tout en leur apportant une occidentalisation synonyme de progrès. L'Alliance s'engage ainsi dans une véritable « *mission civilisatrice*<sup>628</sup> ». Pour concrétiser ces ambitions, les dirigeants de l'AIU souhaitent créer un réseau scolaire pour « *contribuer à l'émancipation par la diffusion de la civilisation et de la langue française auprès*

---

<sup>622</sup> Ils sont six hommes à fonder l'AIU : Eugène Manuel, Charles Netter, Isidor Cahen, Aristide Astruc, Narcisse Leven, Jules Carvallo. Pour davantage d'informations, voir : *Ibid.*, p. 59-62.

<sup>623</sup> Perrine SIMON-NAHUM, « Aux origines de l'Alliance », dans André Kaspi, *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 11-52.

<sup>624</sup> André CHOURAQUI, *L'Alliance israélite universelle*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>625</sup> Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, neuf dixième des Juifs du monde sont encore soumis à des régimes d'exceptions. D'après : *Ibid.*, p. 21.

<sup>626</sup> « Exposé », *Alliance israélite universelle*, Paris, 1860, p. 6.

<sup>627</sup> « Appel à tous les Israélites », *Alliance israélite universelle*, Paris, 1860, p. 22. Pour l'évolution des statuts de l'Alliance, voir : André CHOURAQUI, *L'Alliance israélite universelle*, *op. cit.*, p. 412-416.

<sup>628</sup> Jérôme BOCQUET, « Introduction », dans Jérôme Bocquet, *L'enseignement français en Méditerranée : les missionnaires et l'Alliance israélite universelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 19.

*des Juifs d'Orient*<sup>629</sup> ». Dans ce contexte, l'éducation devient rapidement « *la clé de cette libération, mais aussi le moyen de fuir les pays trop arriérés pour émanciper leurs juifs*<sup>630</sup> ». L'Alliance commence la construction d'un immense réseau d'écoles juives dans les Balkans, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, qui devient rapidement la marque de fabrique de l'institution. La première école voit le jour en 1862 à Tétouan, au Maroc, avec pour objectif d'éduquer la jeunesse juive marocaine dans l'espoir de vaincre la misère<sup>631</sup>. Grâce à l'influence de son président Adolphe Crémieux<sup>632</sup>, le réseau s'étend rapidement<sup>633</sup>. En 1901, il existe déjà 109 écoles qui éduquent 29 000 élèves<sup>634</sup>. Au plus fort de son développement, à l'aube de la Première Guerre mondiale, 183 établissements accueillent quelques 43 700 jeunes Juifs<sup>635</sup> répartis, en prenant comme base les frontières actuelles, dans quinze pays et 90 localités<sup>636</sup>. Cette densité et une présence marquée dans des pays comme le Maroc, l'Égypte, la Turquie, la Grèce ou encore l'Iran et la Palestine, permet à l'Alliance de mettre en place un programme d'éducation « à la française » dans sa mission civilisatrice : « *L'éducation va rapidement constituer l'élément central de l'œuvre de l'Alliance à destination des Juifs d'Orient, souvent considérés, dans une vision coloniale courante, comme des enfants attardés*<sup>637</sup> ».

L'œuvre éducatrice promue par l'Alliance est le miroir des volontés françaises en matière d'éducation de la jeunesse juive. Le réseau scolaire fonctionne « *comme une translation en Orient du modèle français d'instruction et d'éducation*<sup>638</sup> ». Les liens avec la France sont pluriels : le siège de l'Alliance est à Paris, ses dirigeants sont français et les programmes éducatifs sont en partie calqués sur les programmes des écoles publiques françaises. Qui plus est, exceptées certaines matières enseignées par des rabbins ou des spécialistes, les cours sont

---

<sup>629</sup> Sophie NORDMANN, « De la Haskala à l'école juive de Paris : les Lumières juives à l'épreuve de l'émancipation », *Le Télémaque*, vol. 52, n° 2, 2017, p. 69.

<sup>630</sup> André CHOURAQUI, *L'Alliance israélite universelle*, *op. cit.*, p. 151.

<sup>631</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>632</sup> Avocat, homme politique et fervent défenseur des droits des Juifs dans le monde, Adolphe Crémieux (1796-1880) sera président du consistoire central et de l'AIU. Son influence est importante dans les communautés juives du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir notamment : Simone MREJEN-O'HANA, « Isaac-Jacob Adolphe Crémieux, Avocat, homme politique, président du Consistoire central et de l'Alliance israélite universelle (Nîmes, 30 avril 1796 – Paris, 10 février 1880) », *Archives Juives*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 139-146.

<sup>633</sup> Georges WEILL, « L'Alliance israélite universelle et l'émancipation sociale et culturelle des communautés méditerranéennes », dans *Les relations intercommunautaires juives en méditerranée occidentale*, Paris, CNRS, 1984, p. 243-257.

<sup>634</sup> Aron RODRIGUE, *De l'instruction à l'émancipation : Les enseignants de l'Alliance israélite universelle et les Juifs d'Orient, 1860-1939*, Paris, Calmann-Lévy, 1989, p. 21.

<sup>635</sup> *Ibid.*, p. 21-30.

<sup>636</sup> Georges WEILL, « L'Alliance israélite universelle et l'émancipation sociale et culturelle des communautés méditerranéennes », *op. cit.*, p. 246.

<sup>637</sup> Georges BENSOUSSAN, *L'Alliance israélite universelle (1860-2020)*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>638</sup> Valérie ASSAN, « Judaïsme et entrée dans la modernité : le projet de l'Alliance israélite universelle », *Le Télémaque*, vol. 52, n° 2, 2017, p. 48.

donnés par des instituteurs formés en France à l'*École Normale Israélite Orientale* (ENIO), caractérisant l'influence française sur l'éducation des enfants. L'apprentissage du français devient la « *pierre angulaire* » des écoles<sup>639</sup> et la mission civilisatrice se meut en une occidentalisation des jeunes Juifs qui, bien souvent, signifie une francisation de ces derniers. Si l'Alliance n'a pas été créée pour promouvoir le rayonnement de la France à l'étranger, le travail des dirigeants est néanmoins facilité par des relations tissées avec l'État français, qui y voit une convergence avec les objectifs de la politique étrangère<sup>640</sup>. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'Alliance peut dès lors prospérer et étendre son influence.

Derrière ces généreux objectifs d'entraide et d'occidentalisation des Juifs se cache, selon Vincent Vilmain, « *une logique plus ethno-confessionnelle*<sup>641</sup> » de défense et de promotion du judaïsme<sup>642</sup>. D'une part la mission civilisatrice permet d'empêcher les Juifs d'occident d'être embarrassés par la faiblesse de leurs coreligionnaires orientaux. D'autre part, suite aux affaires Mortara<sup>643</sup> et de Damas<sup>644</sup> survenues dans les années 1850 et qui ont profondément marqué le judaïsme européen, les prémices d'un antisémitisme moderne surgissent et accélèrent la déjudaïsation déjà à l'œuvre. Pour redonner vie à un judaïsme moribond tout en évitant la conversion des Juifs au christianisme, l'œuvre éducatrice de l'Alliance s'inscrit également dans une logique de valorisation de la judéité<sup>645</sup>, plaçant les écoles au centre de « *la fabrique communautaire* »<sup>646</sup>. En conséquence, les matières religieuses occupent une place déterminante. L'apprentissage de l'hébreu remplace par exemple celui du latin des écoles laïques françaises. Finalement, cette institution poursuit depuis sa création des objectifs multiples : vaincre la misère physique, sociale, économique et intellectuelle par une régénération des Juifs d'Orient grâce à l'éducation et aux actions philanthropiques,

---

<sup>639</sup> Aron RODRIGUE, *De l'instruction à l'émancipation*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>640</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>641</sup> Vincent VILMAIN, « Une mission juive au XX<sup>e</sup> siècle ? », *op. cit.*, p. 60.

<sup>642</sup> Sur ce point, voir notamment : Valérie ASSAN, « Judaïsme et entrée dans la modernité », *op. cit.*

<sup>643</sup> L'affaire Mortara est issue d'un scandale international. En 1858, Edgardo Mortara, un jeune Juif de 7 ans résident des États du Pape avec ses parents a, après avoir été baptisé par une servante chrétienne, été enlevé par les autorités papales pour être placé dans un hospice afin d'être élevé au sein du christianisme. Sur ce point, voir notamment : Michel WINOCK, « L'affaire Mortara », dans *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 51-66.

<sup>644</sup> Des Juifs de Damas sont accusés d'avoir procédé à un crime rituel sur un moine chrétien. L'affaire engendre des rixes et rivalités importantes entre chrétiens, musulmans et Juifs. Après avoir été torturés par les autorités ottomanes, les Juifs seront finalement relaxés par les autorités Égyptiennes qui reconnaissent l'innocence des inculpés après l'intervention de Juifs européens. Sur ce point, voir notamment : Rina COHEN, « L'affaire de Damas et les prémices de l'antisémitisme moderne », *Archives Juives*, vol. 34, n° 1, 2001, p. 114-124.

<sup>645</sup> Vincent VILMAIN, « Une mission juive au XX<sup>e</sup> siècle ? », *op. cit.*

<sup>646</sup> Jérôme BOCQUET, « Introduction », *op. cit.*, p. 15.

occidentalisation et francisation, et enfin une valorisation du judaïsme auprès des communautés susceptibles de se convertir au catholicisme pour aspirer à une vie meilleure.

Le succès de l'Alliance est immédiat, son extension rapide. Cette situation pose néanmoins des problèmes de recrutement, accentués par l'éloignement des écoles avec l'hexagone. Les premiers directeurs des établissements scolaires sont de jeunes rabbins ou de jeunes instituteurs. Ils sont rapidement confrontés à des difficultés de mise en œuvre de l'enseignement : « *un fossé séparait ces juifs français, formés en France par des méthodes occidentales, de leurs frères d'Orient*<sup>647</sup> ». Face aux multiples démissions des directeurs et à l'échec scolaire, les dirigeants de l'Alliance décident de fonder l'École normale israélite orientale (ENIO) lors de l'assemblée générale du 10 juin 1867 afin de former les futurs enseignants. Modeste lors de ses premières années, réservée aux hommes, l'ENIO peut rapidement accueillir quatre-vingts élèves et diplômer une cohorte d'une vingtaine de professeurs par an<sup>648</sup>. Ces diplômés sont ensuite envoyés dans les écoles pour assumer les fonctions de directeurs. Seuls les meilleurs élèves d'Orient sont acceptés à l'école préparatoire. Pour y rentrer, les candidats doivent d'ailleurs avoir une condition physique irréprochable :

En premier lieu, il faut que l'élève soit de bonne constitution et de bonne santé, de taille ordinaire, ni trop grand, ni trop petit, sans aucun défaut physique ni germe de maladie. La prononciation doit être nette, l'élocution facile ; le moindre défaut dans le sens de la vue ou de l'ouïe est une cause de refus absolu. Les voies respiratoires, le larynx, les poumons doivent être particulièrement sains et forts, en vue des fatigues que ces organes devront supporter plus tard, lorsque l'élève deviendra professeur. Dans cet examen, il faudra tenir grand compte des dispositions héréditaires, voir si la famille de l'élève ne présente pas des cas de croissance anormale, de maladies physiques, tuberculose, maladies mentales, épilepsie, etc.<sup>649</sup>.

L'Alliance souhaite avoir des enseignants en parfaite santé, physiquement et moralement forts. Ils suivent à l'École préparatoire un enseignement rigoureux permettant de former des hommes complets. Des cours de gymnastique et des représentations théâtrales sont notamment au programme<sup>650</sup>. Les premiers locaux de l'ENIO, situés dans le quartier du Marais à Paris, ne permettent pas d'avoir un espace suffisant pour contenir un gymnase. Mais son déménagement en 1889 dans un vaste immeuble de la rue d'Auteuil améliore considérablement la qualité de

---

<sup>647</sup> André CHOURAQUI, *L'Alliance israélite universelle*, op. cit., p. 177.

<sup>648</sup> Abraham-Haim NAVON, *Les 70 ans de l'École normale israélite orientale (1865-1935)*, Paris, Librairie Durlacher, 1935, p. 27.

<sup>649</sup> « Candidatures à l'École préparatoire », *Instructions générales pour les professeurs*, Paris, Alliance Israélite Universelle, 1903, p. 76.

<sup>650</sup> André CHOURAQUI, *L'Alliance israélite universelle*, op. cit., p. 179.

vie des élèves et permet l'exploitation d'un stade pour les jeux et les exercices physiques<sup>651</sup>. Si les élèves recevaient une éducation gymnique avant ce déménagement – la discipline est intégrée au programme de l'école en 1873<sup>652</sup> et enseignée par un professeur de gymnastique<sup>653</sup> – les conditions de pratique s'en trouvent largement améliorées. Reprenant ainsi le programme des études à l'ENIO :

Art. 7. — Le programme des études embrasse principalement :

1) L'enseignement religieux ; 2) l'hébreu et d'autres langues orientales ; 3) la langue et la littérature françaises ; 4) l'histoire et la géographie universelles ; 5) les éléments des sciences mathématiques, physiques et naturelles ; 6) les principes d'hygiène ; 7) la pédagogie ; 8) le dessin, le chant et la gymnastique<sup>654</sup>.

À l'exception de l'hébreu et de langues orientales, le programme de l'ENIO n'est pas différent des écoles françaises. Ces ressemblances s'expliquent par un « *lien étroit noué entre l'Alliance et l'instruction publique sous l'Empire et poursuivi sous la III<sup>e</sup> République*<sup>655</sup> » ; lien concrétisé en 1880 par la reconnaissance d'utilité publique de l'ENIO par le ministre Jules Ferry. Malgré les cours de gymnastique donnés par un enseignant d'éducation physique rattaché à l'École, peu d'instituteurs de l'Alliance passent des diplômes pour cet enseignement. Ariel Danan a ainsi relevé que seuls 24 instituteurs de l'Alliance (23 hommes et une femme) sont titulaires du certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (CAEG) entre 1860 et 1940<sup>656</sup>. Difficile de savoir pourquoi si peu d'enseignants passent ce brevet. Le manque de temps, les conditions de vie à l'ENIO, le manque d'intérêt pour la discipline corporelle en sont peut-être la cause. Mais, surtout, l'obtention du CAEG n'est pas, jusqu'à l'Entre-deux-guerres, perçu comme indispensable à l'enseignement de la gymnastique. Si le diplôme est normalement obligatoire pour enseigner dans les écoles publiques, les directeurs d'établissement recrutent souvent eux-mêmes les enseignants sans nécessairement se préoccuper de l'acquisition du CAEG<sup>657</sup>.

Pour répondre aux besoins éducatifs des jeunes filles d'Orient tout en améliorant la condition féminine, gage de réussite du processus de régénération<sup>658</sup>, les responsables de

---

<sup>651</sup> Abraham-Haim NAVON, *Les 70 ans de l'École normale israélite orientale (1865-1935)*, op. cit., p. 25.

<sup>652</sup> Rapport de Narcisse Leven à l'assemblée générale du 22 mai 1873, « Assemblée du 22 mai 1873 », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, janvier 1873, p. 14.

<sup>653</sup> « Ordre du jour », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 2<sup>ème</sup> semestre 1872, p. 11.

<sup>654</sup> Statuts annexés au décret du 12 février 1880 et modifiés en 1906, cités par : Abraham-Haim NAVON, *Les 70 ans de l'École normale israélite orientale (1865-1935)*, op. cit., p. 107.

<sup>655</sup> Georges BENSOUSSAN, *L'Alliance israélite universelle (1860-2020)*, op. cit., p. 127.

<sup>656</sup> Ariel DANAN, « L'éducation physique dans les écoles de l'Alliance », op. cit., p. 15.

<sup>657</sup> Pierre ARNAUD, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste*, op. cit., p. 148-172.

<sup>658</sup> André CHOURAQUI, *L'Alliance israélite universelle*, op. cit., p. 181.

l'Alliance israélite universelle créent également une École normale de jeunes filles en 1872. Les difficultés économiques, logistiques et surtout matérielles sont beaucoup plus importantes que pour les garçons ; et l'École ne doit sa vie et sa survie que grâce à l'Institut Bischoffsheim qui leur prête des locaux permettant d'accueillir entre 12 et 17 futures institutrices pendant 50 ans<sup>659</sup>.

### 2.1.2. Régénérer les Juifs d'Orient

L'objectif de régénération<sup>660</sup> poursuivi par l'Alliance s'inscrit dans une période marquée par des efforts, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, en faveur de l'hygiène corporelle et sociale<sup>661</sup>. En insistant sur le fléau dégénératif, l'hygiène publique devient, nous l'avons vu, une préoccupation centrale. S'organise alors la lutte contre la misère qui propage les infections et affaiblit les corps<sup>662</sup>. L'idéologie de la régénération appliquée aux écoles de l'AIU doit permettre de combler le complexe d'infériorité vécu par les Juifs tout en apportant la lumière d'Occident<sup>663</sup>. L'utilisation fréquente du terme « régénération »<sup>664</sup> dans les discours des membres et dirigeants de l'Alliance évoque cette volonté de transformer les Juifs par un programme permettant de rénover les corps et les esprits, tout en reléguant la religion à la sphère privée<sup>665</sup>. Les distinctions sociales et particularismes doivent, à ce titre, être réduits autant que possible pour que l'œuvre de régénération soit complète. Pour l'Alliance, étendre l'assimilation aux Juifs d'Orient va de pair avec la régénération de ces derniers, d'autant plus qu'elle « *s'était forgée une représentation des populations juives orientales à partir de l'image négative qui dominait au sein de l'opinion publique des juifs occidentaux [...]*<sup>666</sup> ». Dans ce contexte, malgré une place secondaire, l'attention portée au corps est l'un des facteurs de réussite d'une éducation complète, gage d'une régénération totale. « *La régénération chère à l'Alliance*

---

<sup>659</sup> Georges BENSOUSSAN, *L'Alliance israélite universelle (1860-2020)*, op. cit., p. 128.

<sup>660</sup> Voir à ce sujet : Valérie ASSAN, « Judaïsme et entrée dans la modernité », op. cit.

<sup>661</sup> Gérard SEIGNAN, « L'hygiène sociale au XIX<sup>e</sup> siècle : une physiologie morale », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 40, 2010, p. 113-130.

<sup>662</sup> Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé*, op. cit.

<sup>663</sup> Simon SCHWARZFUCHS, *Du juif à l'israélite*, op. cit., p. 264.

<sup>664</sup> Terme utilisé plus de soixante fois dans le *Bulletin de l'Alliance israélite universelle* entre 1860 et 1914. En élargissant la recherche aux bulletins d'anciens élèves ou aux publications des enseignants, le terme revient presque cent fois.

<sup>665</sup> Aron RODRIGUE, « Réflexions sur l'Alliance israélite universelle et l'histoire du judaïsme au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans Jérôme Bocquet, *L'enseignement français en Méditerranée : Les missionnaires et l'Alliance israélite universelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 31-38.

<sup>666</sup> Aron RODRIGUE, « La mission éducative (1860-1939) », dans André Kaspi, *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 233.

rejoint ainsi une thématique chère au sionisme de Max Nordau, l'ami et allié de Theodor Herzl : le « judaïsme du muscle »<sup>667</sup> »

Ces enjeux sont d'autant plus importants que les jeunes professeurs qui arrivent dans les écoles nouvellement créées constatent avec effroi la misère dans laquelle vivent les familles juives et les difficultés qu'elles rencontrent pour assurer des conditions d'hygiène nécessaire à une vie saine. Les enfants Juifs qui fréquentent les écoles figurent souvent parmi les classes les plus pauvres de la population. Dans beaucoup de pays dans lesquels l'Alliance est présente, la situation sanitaire est catastrophique<sup>668</sup>. David Gazès, artisan des écoles de l'Alliance en Tunisie, décrit en 1878 l'établissement du Talmud-Torah<sup>669</sup> comme « horrible », « humide et noir<sup>670</sup> ». Les enfants connaissent les plus grandes difficultés sanitaires :

Faibles, chétifs, malingres, on dirait presque des fantômes, n'étaient leurs yeux qui manifestent une intelligence remarquable et digne d'un meilleur sort. Leurs habits sont généralement mauvais et en haillons. Beaucoup sont nu-pieds [...]. Les enfants sont en général malpropres et mal soignés, et pas coiffés<sup>671</sup>.

Ces préoccupations hygiéniques et physiques sont précisément retranscrites dans la *Revue des écoles de l'Alliance*. Née en 1901 de la volonté de créer un lien ténu entre le Comité central de l'Alliance et les enseignants des écoles grâce à une publication trimestrielle, on y retrouve les préoccupations et les directives à appliquer en matière d'enseignement. Les principaux rédacteurs des articles étant les enseignants de l'Alliance, l'étude de la revue reflète la réalité du terrain. Le programme est avant tout pédagogique, professionnel et réflexif. Parmi les thématiques abordées par les enseignants dans leurs articles, une place est faite à l'enseignement de l'hygiène ainsi qu'à la gymnastique<sup>672</sup>. Extrait d'une allocution du secrétaire de l'Alliance Jacques Bigart lors d'une conférence en 1901, le premier article de cette revue fait état de la

---

<sup>667</sup> Georges BENSOUSSAN, *L'Alliance israélite universelle (1860-2020)*, op. cit., p. 85.

<sup>668</sup> *Ibid.*, p. 182-189.

<sup>669</sup> Fondées chez les communautés ashkénazes et séfarades, les écoles du Talmud Torah fournissent aux enfants de familles modestes une éducation primaire. Assurée par des rabbins, cette éducation s'axe autour de l'apprentissage de la religion juive, de l'hébreu, de la lecture et de l'écriture.

<sup>670</sup> David Gazès, « rapport au Comité central sur les Talmud-Tora de Tunis, Tunis, 10 février 1878 », *Bulletin mensuel de l'Alliance israélite universelle*, vol. VI, n°1, janvier 1878, p. 23-26, cité par : Jean-Claude KUPERMINEC, « Le regard des premiers instituteurs de l'Alliance israélite sur les Juifs de Tunisie », dans Denis Cohen-Tannoudju, *Entre Orient et Occident : Juifs et Musulmans en Tunisie*, Paris, L'Éclat, 2007, p. 347-356.

<sup>671</sup> David Gazès, « rapport au Comité central sur les Talmud-Tora de Tunis, Tunis, 10 février 1878 », *Bulletin mensuel de l'Alliance israélite universelle*, vol. VI, n°1, janvier 1878, p. 23-26, cité par : *Id.*

<sup>672</sup> « La revue des écoles de l'Alliance », *Revue des écoles de l'Alliance israélite*, avril-juin 1901, p. 1-5.

dégénération des communautés juives. La faiblesse des Juifs d'Orient, « *produit de la longue oppression dont ces Juifs sont les victimes*<sup>673</sup> », est mise en avant :

Est-il exagéré de dire que ces défauts proviennent en grande partie d'un affaiblissement physique dans la race, résultat des longues privations, de la vie recluse, du séjour séculaire dans des quartiers étroits et malsains ?<sup>674</sup>

La régénération pourra être effective grâce à l'abandon de métiers malsains, peu rémunérateurs, et à l'habitude des exercices musculaires. Dès le second numéro de la revue en 1901, un article entier est consacré à la propreté<sup>675</sup>. Les parents des Juifs d'Orient n'étant pas aptes à mettre en place une hygiène suffisante pour les enfants, l'article insiste sur le rôle de l'école pour l'acquisition par les élèves des exigences sanitaires. Face au dénuement matériel et économique des familles, à la promiscuité et aux difficultés d'habillement, les instituteurs préconisent une réaction rapide : « *Les enfants qui entrent chez nous sont souvent d'une malpropreté repoussante ; il nous faut donc, dès le premier moment, réagir énergiquement contre cette déplorable et funeste saleté*<sup>676</sup> ». Compte tenu des difficultés sanitaires et de la vision négative qu'ont les enseignants et dirigeants de l'Alliance des communautés juives orientales, la santé devient rapidement une obsession<sup>677</sup>. Les enseignants sont chargés de veiller à l'hygiène des enfants, les directeurs doivent eux assurer l'aménagement de lieux d'aisance et d'en assurer la parfaite propreté. Le respect de l'hygiène est strict : les élèves malpropres doivent être renvoyés dans leur famille dès leur arrivée à l'école<sup>678</sup>. Mais les enseignants n'ont parfois pas le choix, comme à Fez où le directeur note en 1913 : « *Plusieurs de nos élèves ne possèdent qu'un seul vêtement qu'ils ne peuvent lessiver qu'une fois par semaine*<sup>679</sup> ». Les activités physiques et sportives seront alors, dans l'esprit des pédagogues de l'Alliance, dépendantes des conditions physiques des jeunes Juifs et des conditions sanitaires dans lesquelles ils vivent<sup>680</sup>.

---

<sup>673</sup> Jacques Bigart, « Le professeur de l'Alliance doit être un éducateur », *Revue des écoles de l'Alliance israélite*, avril-juin 1901, p. 12.

<sup>674</sup> Jacques Bigart, « Le professeur de l'Alliance doit être un éducateur », *Revue des écoles de l'Alliance israélite*, avril-juin 1901, p. 12.

<sup>675</sup> « La propreté à l'école », *Revue des écoles de l'Alliance israélite*, juillet-septembre 1901, p. 169-173.

<sup>676</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>677</sup> David GAZES, « rapport au Comité central sur les Talmud-Tora de Tunis, Tunis, 10 février 1878 », *Bulletin mensuel de l'Alliance israélite universelle*, vol. VI, n°1, janvier 1878, p. 23-26, cité par : Jean-Claude KUPERMINC, « Le regard des premiers instituteurs », *op. cit.*, p. 350.

<sup>678</sup> « Programme détaillé », *Instructions générales pour les professeurs*, *op. cit.*, p. 64-65.

<sup>679</sup> Cité par : Georges BENSOUSSAN, *L'Alliance israélite universelle (1860-2020)*, *op. cit.*, p. 171.

<sup>680</sup> Ariel DANAN, « L'éducation physique dans les écoles de l'Alliance », *op. cit.*, p. 15.

Malgré ce discours hygiéniste, l'éducation des corps n'est pas une priorité. Une nette distinction s'établit entre l'hygiène corporelle obtenue grâce aux ablutions, aux bains, au port de vêtements propres ou aux soins et la place donnée aux exercices physiques. L'analyse du programme d'enseignement fait la part belle à l'instruction religieuse, l'histoire sainte, l'hébreu, l'écriture, la géographie ou encore la calligraphie. Douze matières sont ainsi obligatoires, tandis que la gymnastique, avec le chant et le dessin, font partie des matières facultatives. La gymnastique pourra ainsi, « *selon le temps, les lieux, les circonstances, ne pas faire partie du programme*<sup>681</sup> ». Les responsables de l'école de Choumla souhaitent par exemple introduire des exercices de gymnastique pour leurs élèves mais n'ont pas suffisamment d'espace<sup>682</sup>. Le primat est donné à l'enseignement du français, tandis qu'environ 15 % du temps est consacré à l'enseignement des matières juives en 1900, avant de diminuer progressivement au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>683</sup>. L'enseignement de la gymnastique fait alors souvent figure d'exception, dans ce contexte où les difficultés sanitaires et matérielles s'accumulent. Cette marginalité des exercices du corps n'est pas différente de celle des écoles laïques de l'hexagone. Malgré le décret Duruy de 1869 qui entérine l'obligation de la gymnastique dans les lycées, les collèges et les écoles normales de garçons, cet enseignement reste « *démuni de moyens matériels et de personnels compétents*<sup>684</sup> », ce qui amène des applications laborieuses des directives institutionnelles<sup>685</sup>.

## 2.2. La gymnastique dans les écoles de l'Alliance

### 2.2.1. Un manque de personnel qualifié

La place de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles juives est difficile à étudier. N'étant pas une priorité, peu de documents fournissent un support d'analyse pour constater le temps consacré aux pratiques corporelles dans les écoles ; mais aussi les installations disponibles, le matériel utilisé ou le type d'exercices effectués. Étant facultative, la mise en œuvre de la gymnastique est tributaire du volontarisme des directeurs d'écoles. Aucune homogénéité n'est à ce titre constatée dans son enseignement : certains mettent en œuvre avec

---

<sup>681</sup> « Programme détaillé », *Instructions générales pour les professeurs*, op. cit., p. 26.

<sup>682</sup> « Rapport de MM. Tedeschi frère, de Varna, sur l'école de Choumla », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 3 juillet 1971, p. 142-143.

<sup>683</sup> Georges BENSOUSSAN, *L'Alliance israélite universelle (1860-2020)*, op. cit., p. 107-120.

<sup>684</sup> Pierre ARNAUD, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste*, op. cit., p. 29.

<sup>685</sup> *Ibid.*, p. 55-59.

zèle une gymnastique sanitaire tandis que d'autres relaient l'éducation du corps à la sphère privée. La mise en place effective dépend aussi des conditions matérielles et financières de chaque école. On observe finalement une dissonance importante entre les préconisations sanitaires et corporelles et la réelle mise en place de la gymnastique dans les écoles. Son utilité est promue, mais sa mise au programme est rare. L'enseignement du français occupe une importante place dans la formation des élèves, mais il occulte aussi l'enseignement de beaucoup d'autres disciplines<sup>686</sup>.

Publié chaque année, le *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*<sup>687</sup> nous donne des informations statistiques précieuses sur chaque école du réseau scolaire : nombre d'élèves, nom du directeur, nombre d'enseignants pour chaque matière, membres du personnel employés, conditions de travail, conditions sanitaires, etc. L'analyse de ces éléments jusqu'à la Première Guerre mondiale est révélatrice des difficultés inhérentes à l'intégration de la gymnastique dans les écoles de l'Alliance aux côtés des matières linguistiques ou juives. Des professeurs de gymnastique sont en effet parfois rattachés aux écoles. Mais leur présence est souvent anecdotique et temporaire. La préoccupation pour cet enseignement est pourtant rapide puisqu'un enseignant de gymnastique fait partie de l'équipe éducative de l'école de garçons de Gatala, à Constantinople, dès 1879<sup>688</sup>. Mais il n'est plus présent dans cette équipe dès l'année suivante. Un tableau récapitulatif du personnel enseignant des écoles de garçons de l'Alliance publié en 1880<sup>689</sup> reflète parfaitement ces difficultés. Sur les 205 enseignants et membres du personnel engagé, toutes écoles confondues, on ne trouve qu'un seul enseignant de gymnastique, à Salonique, contre 79 rabbins et 33 enseignants de langues. Les autres matières facultatives sont, à l'image de la gymnastique, quasiment ignorées : deux enseignants de chant sont engagés par l'Alliance (dans la même école, à Tunis) et un seul de Calligraphie hébraïque. Preuve supplémentaire de cette instabilité, ce professeur de gymnastique de l'école de Salonique ne fait déjà plus partie de l'équipe éducative deux ans plus tard. Finalement, sur les presque 6000 élèves déjà inscrits dans les écoles de l'Alliance en 1883, peu ont l'occasion d'être en contact avec des professeurs de gymnastique.

---

<sup>686</sup> Aron RODRIGUE, « La mission éducative (1860-1939) », *op. cit.*, p. 261.

<sup>687</sup> Le *Bulletin de l'Alliance israélite universelle* est l'organe officiel de l'institution jusqu'en 1913 (il sera ensuite suivi par *Paix et Droit* de 1921 à 1940). Les numéros paraissent chaque semestre entre 1860 et 1886 puis une fois par an jusqu'à la Première Guerre mondiale.

<sup>688</sup> « Détails sur les écoles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre 1879, p. 39.

<sup>689</sup> « Personnel des écoles de garçons », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 1<sup>er</sup> semestre 1880, p. 58.

Ces difficultés pour engager et conserver des professionnels de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de l'Alliance perdurent jusqu'à la Première Guerre mondiale. Entre 1883 et 1903, aucun ne semble être embauché par l'Alliance dans les écoles de garçons. Les apparitions seront ensuite chaotiques : dans l'école du Caire pour l'année 1903<sup>690</sup>, à Jérusalem en 1911<sup>691</sup> et à Salonique en 1912<sup>692</sup>. Là encore, les similarités avec les écoles françaises sont importantes. En effet, l'enseignement de la gymnastique dans l'hexagone manque « *singulièrement de cadres compétents et d'installations adéquates*<sup>693</sup> », si bien que les législateurs ont souvent recours aux militaires pour combler le déficit d'enseignants : « *À défaut de maîtres ayant reçu une formation, les établissements devront se contenter des seuls cadres dont ils puissent disposer : des militaires ou d'anciens militaires*<sup>694</sup> ».

Ce tour d'horizon des professeurs de gymnastique employés dans les écoles de l'AIU souligne à quel point cet enseignement est aléatoire. Qui plus est, le *Bulletin* ne donne que des informations statistiques qui ne reflètent ni les conditions de pratique ni le temps consacré aux enseignements du corps. En revanche, l'absence d'un professeur de gymnastique rattaché à une école ne signifie pas toujours que des heures ne sont pas consacrées à l'éducation physique. Les directeurs d'école étant majoritairement les enseignants élèves de l'ENIO, ils sont en effet formés pour enseigner la gymnastique à leurs élèves. Mais sa mise en œuvre est tributaire de nombreux paramètres : santé des enfants, possibilités matérielles, installation géographique de l'école, climat, météorologie, sensibilité des directeurs pour la matière, etc. C'est d'ailleurs un concours de circonstances qui invite parfois les directeurs à instaurer, localement, des exercices physiques. Preuve en est en 1875 à Andrinople où le directeur de l'école doit prendre des congés pour soucis de santé. Son remplaçant, Hayyim Sémach, ancien élève de l'école préparatoire, introduit alors des exercices de gymnastique pour les enfants, qui produisent « *un bon effet, tant sur la santé que sur les dispositions morales des enfants*<sup>695</sup> ». Cette fois encore, aucun élément ne nous permet de savoir le type et la durée des exercices proposés. Ni combien de temps dure le remplacement.

Les difficultés rencontrées par les écoles de l'AIU quant à l'enseignement de la gymnastique sont relativement similaires à celles des écoles françaises. En France,

---

<sup>690</sup> « Statistique des écoles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1903, p. 193.

<sup>691</sup> « Statistique des écoles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1911, p. 152.

<sup>692</sup> « Statistique des écoles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1912, p. 121.

<sup>693</sup> Pierre ARNAUD, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste*, op. cit., p. 60.

<sup>694</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>695</sup> « Écoles primaires et apprentis », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 2<sup>ème</sup> semestre 1875, p. 33.

l'enseignement de la gymnastique devient obligatoire dans toutes les écoles publiques françaises par la loi du 21 janvier 1880. Son enseignement est dicté par des manuels publiés par le ministère de l'instruction publique<sup>696</sup>. L'AIU, de son côté, ne réagit pas. Aucune nouvelle instruction n'est donnée aux enseignants en faveur de la gymnastique scolaire. Il faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour qu'un premier bilan soit effectué et que de bonnes volontés émergent en faveur de l'éducation des corps. Des *Instructions générales pour les professeurs* sont publiées en 1903 sous le format d'une petite brochure<sup>697</sup>. À partir de cette date, Georges Bensoussan précise que « *l'Alliance reprend fidèlement les grandes directives du ministère français de l'Instruction publique* <sup>698</sup> ». Ces instructions générales décrivent en détail l'organisation du temps scolaire, les connaissances incontournables pour chaque matière, le matériel à utiliser ainsi que le fonctionnement administratif des écoles. On y apprend notamment que les garçons et les filles doivent suivre environ 35 heures de cours par semaine. Les tableaux de répartition des enseignements scolaires donnent une idée de la place limitée de l'éducation physique (fig. 4). Pour les garçons, deux heures hebdomadaires maximum peuvent être consacrées à la gymnastique lors des deux premières années de formation. Les directeurs ont ensuite le choix de réduire le temps de pratique à une heure pour les deux années suivantes, ou bien de maintenir ces deux heures.

Tableau A. — Classes de I à IV.  
GARÇONS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES	1 <sup>o</sup> & 2 <sup>o</sup> CLASSES		3 <sup>o</sup> & 4 <sup>o</sup> CLASSES	
	Nombre d'heures par semaine		Nombre d'heures par semaine	
	minimum	maximum	minimum	maximum
Histoire post biblique . . . . .	1	2	»	»
Histoire sainte et instruction religieuse . . . . .	1	2	1	2
Hébreu . . . . .	5	10	5	10
Lecture française . . . . .	5	8	6	10
Langue française . . . . .	5	6	6	6
Arithmétique . . . . .	3	4	2	3
Géographie . . . . .	2	3	2	3
Histoire . . . . .	2	2	1	2
Sciences . . . . .	1	2	1	1
Leçons de choses . . . . .	2	3	2	3
Calligraphie . . . . .	2	2	2	3
Langue . . . . .	5	10	5	10
Chant . . . . .	1	1	1	1
Dessin . . . . .	1	2	»	»
Gymnastique . . . . .	2	2	1	2

<sup>696</sup> *Manuel de gymnastique et des exercices militaires*, publié par le Ministère de l'instruction publique, 1880.

<sup>697</sup> Alliance israélite universelle, *Instructions générales pour les professeurs*, Paris, AIU, 1903.

<sup>698</sup> Georges BENSOUSSAN, *L'Alliance israélite universelle (1860-2020)*, op. cit., p. 108.

Tableau B. — Classes de I à IV.  
FILLES.

MATIÈRES ENSEIGNÉES	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	
	minimum	maximum
Histoire juive . . . . .	1	2
Histoire sainte et instruction religieuse . .	1	2
Hébreu . . . . .	2	2
Lecture française . . . . .	4	5
Langue française . . . . .	4	4
Arithmétique . . . . .	2	2
Géographie . . . . .	1	1
Histoire . . . . .	1	1
Sciences . . . . .	1	1
Leçons de choses . . . . .	2	2
Calligraphie . . . . .	2	2
Langue . . . . .	4	5
Couture . . . . .	7	10
Chant (classes 1 et 2) . . . . .	1	1
Dessin . . . . .	1	1
Gymnastique . . . . .	1	1

Figure 4 – Tableaux de répartition des enseignements pour les garçons et pour les filles<sup>699</sup>

Pour les jeunes filles, la gymnastique n'occupe au maximum qu'une heure par semaine. La couture et les langues occupent pour elles la majorité du temps scolaire. Les matières enseignées reflètent bien le système scolaire français et la maigre place accordée à la gymnastique suit le même processus : elle est relayée au second plan, malgré l'impétueux besoin d'améliorer le sort sanitaire des enfants juifs qui occupent les écoles de l'AIU.

Si la gymnastique peine à s'imposer dans les écoles, les rédacteurs du programme ne tarissent pourtant pas d'éloges à son égard. Les discours s'accordent en faveur des bienfaits d'une gymnastique suédoise permettant de combattre les fléaux sanitaires et de régénérer les corps des jeunes Juifs d'Orient ou d'Afrique :

L'utilité de la gymnastique n'est plus à démontrer et dans les pays d'Orient ou d'Afrique, où les israélites sont le plus souvent confinés dans des quartiers à part, dans des rues étroites et des habitations exiguës, cet enseignement est particulièrement nécessaire. Mais l'erreur de bien des directeurs consiste à croire que des appareils sont indispensables pour cet enseignement. Pendant assez longtemps, on a préconisé presque exclusivement les exercices de trapèze, de barres, d'échelles, etc. ; depuis quelque temps, on a reconnu que les exercices d'assouplissement, de flexion, de marche et de course sont peut-être plus efficaces pour le développement normal du corps, et que la gymnastique peut se faire sans appareils et sans frais aucuns<sup>700</sup>.

<sup>699</sup> « Tableaux », *Instructions générales pour les professeurs*, op. cit., p. 49-50.

<sup>700</sup> « Programme d'enseignement – généralités », *Instructions générales pour les professeurs*, op. cit., p. 47.

Le programme de l'AIU ne donne pas plus d'indications sur les mises en œuvre de l'éducation physique. Les enseignants ne peuvent s'appuyer sur aucun manuel, aucun programme spécifique. Ils devront choisir les méthodes à appliquer selon leur formation où leur goût pour les exercices du corps. Le discours reflète surtout les difficultés de mise en œuvre de cet enseignement compte tenu du manque ou de l'absence de matériel et d'équipement. À ce titre, les rédacteurs insistent ainsi sur la possibilité, voire la nécessité, de réaliser les cours d'éducation physique sans avoir à s'équiper en matériel. Là encore, nous retrouvons les directives des manuels d'enseignement de la gymnastique en France. La référence aux exercices effectués sans matériel est en effet visible dans les textes qui régissent la discipline scolaire. Le manuel de 1892 précise notamment que « *le bénéfice que les élèves retirent de la leçon dépend beaucoup plus de la valeur pédagogique du maître que de la multiplicité et de la complexité des agrès*<sup>701</sup> ».

Le plus important plaidoyer en faveur de l'éducation physique des élèves dans les écoles juives revient à Lazare Guéron en 1902<sup>702</sup>. Alors enseignant à Constantinople<sup>703</sup>, il publie un article conséquent dans la *Revue des écoles de l'Alliance israélite* sur les actions à mener en faveur de l'intégration d'exercices physiques dans le temps scolaire des élèves.

Il n'est plus de pays où des réformes radicales n'aient été opérées dans les programmes scolaires en vue de réduire le nombre de branches enseignées, d'enrayer la routine, oppressive pour l'esprit de l'enfant, et d'augmenter, au contraire, la part faite aux besoins d'activité physique propre aux jeunes élèves, au développement de leur force musculaire surtout.

Or, s'il est un peuple qui ait besoin de se reconstituer physiquement, de lutter contre l'atavisme d'un passé d'oppression, de privations et de misère, c'est bien le peuple juif. Dans notre œuvre de régénération nous avons donc le devoir de nous soucier sérieusement de l'éducation physique de nos élèves.

Quel est l'état de choses actuel ? Dans quelle mesure peut-on se préoccuper de cette éducation dans nos écoles ? Quelles réformes s'imposent ? Tels sont les trois points que nous voudrions soumettre à l'épreuve d'une discussion avec nos collègues.

Il ne nous semble point téméraire d'affirmer que l'éducation physique est négligée dans nos écoles<sup>704</sup>.

Une fois encore, les difficultés physiques rencontrées par les jeunes Juifs qui vivent dans la misère et la nécessité d'une régénération par le corps est le point de départ de l'analyse. La

---

<sup>701</sup> *Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires*, publié par le Ministère de l'instruction publique et des Beaux-arts, 1892, p. 21.

<sup>702</sup> Lazare Guéron, « L'éducation physique dans nos écoles », *Revue des écoles de l'Alliance israélite*, avril-juin 1902, p. 353-359.

<sup>703</sup> D'après Georges BENSOUSSAN, « Sionisme et "homme nouveau" », *op. cit.*

<sup>704</sup> Lazare Guéron, « L'éducation physique dans nos écoles », *op. cit.*, p. 353.

position de Lazare Guéron sur le « *besoin de reconstituer physiquement* » renforce l'hypothèse d'une infériorité physique naturalisée et intériorisée par les Juifs. Mais, plutôt que de s'approprier les activités corporelles pour contrer leur sentiment d'infériorité, les Juifs choisissent au contraire l'inanité. Ce positionnement nous invite à penser que les Juifs renoncent à l'enseignement de la gymnastique en partie parce qu'ils sont persuadés de leur infériorité physique, confirmant l'hypothèse du déterminisme social et de l'influence des représentations stéréotypiques. Conscient des difficultés rencontrées par les enseignants pour mettre en place, localement, des activités physiques, Lazare Guéron remet aussi en question le programme scolaire des écoles. Il milite pour un allègement des matières enseignées et du temps passé en classe. Les enfants gagneraient en efficacité en faisant davantage d'excursions, de sorties en plein air :

Nous pétrissons leur cervelle sans nul souci de leur corps. Enfants et adolescents nous les faisons tous travailler sans trêve ni limite, le jour à l'école et la soirée à la maison. Leçons et devoirs se suivent, sans merci pour leur jeune âge, sans souci de leurs besoins physiques. Nos élèves en arrivent presque à ignorer qu'il y a une nature, des champs, des arbres, des oiseaux ; la grammaire, l'histoire, la géographie sont leurs uniques occupations<sup>705</sup>.

La majorité des élèves de l'Alliance étant chétifs, mal nourris, mal logés, l'auteur invite à reconsidérer ce « *programme surchargé*<sup>706</sup> » pour que le salut par l'école soit réellement efficace. Les enfants progresseraient physiquement en ayant plus de libertés pendant les récréations et en jouant davantage. Le programme pourrait comporter moins de langues et moins de devoirs à la maison. S'il est lucide sur la mise en œuvre très complexe d'une éducation physique dans chaque école compte tenu de l'absence d'équipements et du manque de temps, il propose une mise en place d'exercices de gymnastique pour chaque élève tous les dix jours. L'article se termine par une série de dix propositions formulées à l'encontre de ses collègues enseignants :

Voici les quelques points sur lesquels il faudrait, à mon sens, porter l'examen :

- 1° Agir le plus possible, par toute espèce d'influence, sur les parents afin de les engager à mieux nourrir et habiller leurs enfants, à s'occuper un peu mieux d'eux. Leur persuader que l'école ne peut tout faire ;
- 2° Réduire le travail de nos élèves en modifiant profondément l'enseignement de certaines matières ;
- 3° Réduire au minimum, supprimer peut-être même les devoirs à la maison ;

---

<sup>705</sup> Lazare Guéron, « L'éducation physique dans nos écoles », *op. cit.*, p. 354.

<sup>706</sup> *Id.*

- 4° Faire tout le possible pour améliorer encore les conditions d'hygiène et de commodité dans nos écoles. Les égayer surtout un peu ;
  - 5° Obtenir que le maximum d'élèves dans une classe – dans les classes enfantines aussi bien que dans les autres – ne dépasse pas trente à trente-cinq ;
  - 6° Faire certains cours en dehors des classes, dans le jardin ou même hors de l'école ;
  - 7° Consacrer beaucoup plus de temps à la gymnastique ;
  - 8° Étant donnée l'inertie innée chez nos élèves, constituer parmi eux de petites sociétés sportives. Créer des prix pour cet objet ;
  - 9° Scinder le travail de la semaine par une demi-journée de congé et organiser des excursions. Mener les élèves dans les champs et là, les faire jouer, courir ;
  - 10° Créer dans nos écoles de petits ateliers. Cette création peut avoir les conséquences les plus heureuses sur l'avenir de nos élèves. Ce peut être d'ailleurs là un moyen de transformer insensiblement nos écoles en écoles professionnelles.
- Tels sont les points que nous désirions soumettre à la discussion de nos collègues<sup>707</sup>.

Le discours de Lazare Guéron confirme que, au moins jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la place accordée à l'éducation du corps dans les écoles de l'Alliance est minime, voire nulle. L'apprentissage du Français reste une priorité. Ce plaidoyer en faveur d'une éducation intellectuelle allégée au profit des activités physiques est d'ailleurs presque unique. Si les enseignants s'accordent sur l'intérêt de ceux-ci et la place qu'ils pourraient avoir dans le relèvement physique des Juifs, très peu semblent en mesure d'en assurer l'effectivité. Dès lors, « *le discours tourne ici à l'incantation car, dans la pratique, l'enseignement demeure toujours aussi intellectualisé*<sup>708</sup> ».

### 2.2.2. Régénération et gymnastique féminine

On ne peut comprendre la place accordée au corps dans les écoles de jeunes filles de l'Alliance israélite universelle qu'au regard de l'action éducative envisagée pour les jeunes femmes. Celle-ci est présentée comme une priorité des écoles de l'AIU, et doit permettre d'émanciper les femmes. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'Alliance ouvre de nombreuses écoles de filles pour participer à leur régénération et les sauver de la prostitution ou de l'esclavage domestique<sup>709</sup>. Pourtant, cette émancipation féminine n'est envisagée que jusqu'au mariage. Au-delà, elles ne doivent pas travailler pour ne pas risquer de négliger leur famille. Les jeunes filles sont envisagées par les dirigeants de l'AIU selon les normes bourgeoises de la

---

<sup>707</sup> *Ibid.*, p. 358-359.

<sup>708</sup> Georges BENSOUSSAN, « Sionisme et "homme nouveau" », *op. cit.*, p. 34.

<sup>709</sup> Frances MALINO, « L'émancipation des femmes », dans André Kaspi, *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 263-293.

société française de l'époque. En annexe des instructions générales données aux professeurs en 1903, une circulaire « sur la direction morale à donner à l'enseignement » transmise aux enseignants des écoles de l'AIU en 1896 donne le ton :

Sauf de rares exceptions, les jeunes filles sorties de nos écoles ne cherchent pas à tirer aucun profit matériel de l'instruction acquise, aussi sommes-nous plus libres de donner à leur éducation un caractère moins utilitaire et la direction doit – elle bien s'inspirer du seul but à poursuivre, qui est de former de bonnes mères de famille. Pour assurer son égalité intellectuelle avec son mari, il faut donner à la femme un enseignement approprié. Mais qu'on se garde de vouloir assimiler cet enseignement à ce qu'il est dans les écoles de nos pays, surtout qu'on évite tout ce qui encombre les programmes officiels en France<sup>710</sup>.

Ainsi, le programme se veut plus simple, plus allégé que pour les garçons. Les jeunes filles ne sont envisagées qu'en fonction de leur mari, dans leur rôle de future femme et de future mère de famille. En quelques lignes, les directives de Paris enferment les femmes dans les rôles qu'on leur attribue socialement : être une épouse et être une mère. Par conséquent, il est nécessaire de développer chez celles-ci des qualités spéciales : « *la douceur, la modestie, la simplicité dans la mise, le désir de briller autrement que par un étalage ridicule de bijoux ou de falbalas, le sentiment de l'égalité des riches et des pauvres, etc.*<sup>711</sup> ». Pour que les jeunes filles puissent assurer ces rôles prédestinés, les enseignants doivent soigner les compétences manuelles de leurs élèves. Le métier de couturière est à ce titre particulièrement recommandé, voire envisagé comme l'un des seuls acceptable et envisageable : « *en quittant l'école, la jeune fille devrait savoir très bien coudre, savoir raccommoder, tailler un vêtement simple*<sup>712</sup> », est-il précisé.

L'éducation des corps, précaire chez les garçons, l'est encore davantage pour les jeunes filles. Dans les *Instructions générales pour les professeurs*, une seule ligne concerne la gymnastique féminine, insérée juste avant les indications pour les travaux manuels : « *les exercices de gymnastique peuvent et doivent être exécutés dans les écoles de filles aussi bien que dans les écoles de garçons*<sup>713</sup> ». Le tableau récapitulatif des matières enseignées dans les écoles de filles comprend bien une heure consacrée à la gymnastique<sup>714</sup>. Située tout en bas de ce tableau et facultative, on perçoit aisément que la gymnastique n'est pas du tout une priorité des programmes. Il faut dire que dans les pays d'Orient, l'éducation des jeunes filles se heurte

---

<sup>710</sup> Circulaire envoyée depuis Paris, le 2 juin 1896, dans « Sur la direction morale à donner à l'enseignement », *Instructions générales pour les professeurs*, op. cit., p. 98-99.

<sup>711</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>712</sup> *Id.*

<sup>713</sup> « Programme d'enseignement – généralités », *Instructions générales pour les professeurs*, op. cit., p. 47.

<sup>714</sup> « Tableaux », *Instructions générales pour les professeurs*, op. cit.

bien souvent aux milieux Juifs les plus traditionalistes, les reléguant dans un rôle secondaire dans lequel l'émancipation par le corps n'est pas la priorité. D'ailleurs, aucune professeure de gymnastique n'est affectée dans les écoles de filles de l'AIU en 1880<sup>715</sup>. Il faut attendre l'année 1900 pour retrouver la trace de l'une d'elles, dans l'école de filles de Gatala à Constantinople<sup>716</sup>. Une « *maîtresse de gymnastique* » est aussi nommée dans cette école quatre années plus tard<sup>717</sup>. Rien n'est dit en revanche qu'il s'agisse du même professeur qu'en 1900 et si l'enseignement a effectivement perduré entre 1900 et 1904. Au Caire la situation est encore différente. La première professeure de gymnastique intervient dans l'école de filles à partir de 1903 mais de manière éphémère<sup>718</sup> ; tandis qu'à Jérusalem<sup>719</sup> et à Salonique<sup>720</sup> les professeurs de gymnastique n'enseignent que dans les écoles de garçons.

Les jeunes filles des écoles de l'AIU souffrent donc d'une double réticence concernant leur éducation corporelle. Premièrement, leurs futurs rôles d'épouse et de mère n'incitent pas les enseignants à mettre en place les cours de gymnastique, facultatifs, et au mieux réalisés une heure par semaine. Deuxièmement, les écoles n'ont pas à disposition d'enseignants qualifiés susceptibles de donner les cours d'éducation physique. Et ce pour deux raisons : s'attribuer les services d'un enseignant qualifié coûte trop cher pour ces écoles, et les enseignantes déjà en poste ne sont pas préparées, formées et sensibilisées aux pratiques gymniques. Pour répondre à ce second problème, notons que l'Amicale de Constantinople a organisé au cours de l'année 1911 un cours de gymnastique dirigé par Mme Rasmussen [prénom inconnu] pour onze institutrices, chargées ensuite d'enseigner à leur tour la gymnastique dans les écoles de filles où elles professent : « *les élèves pourront recevoir désormais une éducation physique, conforme aux besoins hygiéniques modernes, sans que les écoles aient à supporter pour cela la moindre charge budgétaire* »<sup>721</sup>.

---

<sup>715</sup> « Personnel des écoles de filles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 1<sup>er</sup> semestre 1880, p. 59

<sup>716</sup> « Statistique des écoles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 1<sup>er</sup> semestre 1900, p. 140.

<sup>717</sup> « Statistique des écoles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1904, p. 111.

<sup>718</sup> « Statistique des écoles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1903, p. 193.

<sup>719</sup> « Statistique des écoles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1911, p. 152.

<sup>720</sup> « Statistique des écoles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1912, p. 121.

<sup>721</sup> « Gymnastique », *Bulletin de l'Amicale, association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, septembre 1911, p. 35.

### 2.3. Travaux agricoles et anciens élèves : deux réussites relatives

#### 2.3.1. Régénérer les corps par le travail manuel

Pour les dirigeants de l'AIU, l'action philanthropique et régénérative passe également par l'apprentissage de métiers manuels : « *L'institution voyait le retour des juifs à la terre et aux activités agricoles comme une part intégrante du travail de "régénération"*<sup>722</sup> ». Viennent ainsi s'ajouter aux écoles primaires divers centres d'apprentissages ainsi que deux fermes-écoles, créées dans l'objectif de répondre aux besoins économiques et professionnels des communautés juives. Les archives ne nous permettent pas d'identifier des pratiques gymniques ou sportives organisées au sein de ces structures. En revanche, le corps prend une dimension majeure et les activités mettant en jeu les muscles deviennent des éléments primordiaux pour pouvoir régénérer les communautés juives. En 1870, l'Alliance crée la première école agricole en Terre promise à Jaffa, en Palestine mandataire. Cette école permet d'organiser des pratiques agricoles qui vont progressivement s'intensifier jusqu'à devenir, dans les années d'entre-deux guerres et après la Seconde Guerre mondiale, des activités très valorisées par les communautés juives. L'agriculture permet aux Juifs de s'installer en Palestine, de réunir de petites ressources de nourriture tout en se régénérant par la pratique virile des activités agricoles. Pour être utile à la communauté, les jeunes Juifs devront être forts, vigoureux, vifs, virils. De nouveaux rapports au corps se créent et permettent d'embrasser le judaïsme sous une forme nouvelle. Pour atteindre les jeunes garçons d'Afrique du Nord, l'Alliance israélite universelle ouvre une seconde école en 1895, à Djédeïda en Tunisie, avec les mêmes ambitions de formation. Pour intégrer ces écoles agricoles, un concours est préalablement organisé. Il témoigne de l'intérêt porté au corps, à la santé et à la virilité. Réservé aux garçons, ces derniers devront justifier d'une bonne condition physique. Chaque candidat doit en effet « *être particulièrement vigoureux et robuste, sans maladie ou tare héréditaire*<sup>723</sup> ». L'approche est très utilitaire. Les candidats susceptibles de ne pas pouvoir endurer les efforts physiques ne sont pas acceptés : « *Tous les enfants petits, chétifs, dont le cœur et le poumon ne sont pas très sains, ayant la vue faible, ou myopes, doivent être éliminés comme impropres aux travaux agricoles*<sup>724</sup> ». Les termes employés sont sévères et témoignent de l'attachement aux conditions physiques des jeunes.

---

<sup>722</sup> Aron RODRIGUE, « La mission éducative (1860-1939) », *op. cit.*, p. 240.

<sup>723</sup> « Admission aux écoles agricoles », *Instructions générales pour les professeurs, op. cit.*, p. 78-79.

<sup>724</sup> *Id.*

Les directeurs des écoles agricoles sont convaincus de la nécessité de lier efficacement la régénération des Juifs et du judaïsme grâce aux activités viriles. Les muscles trouvent alors une place nouvelle dans les discours. En 1898 le directeur de l'école de Jaffa, Joseph Niégo, affirme l'importance des métiers manuels pour la santé des jeunes Juifs :

À mesure que les plantations se multiplient en Palestine, les fièvres diminuent [...]. C'est que la vie au grand air, le travail musculaire constant, la régularité et la bonté du régime fortifient nos jeunes élèves et les mettent à même de résister et aux intempéries et même aux mauvaises conditions climatiques<sup>725</sup>.

Il n'hésite pas, quelques années plus tard, à accentuer encore ce discours sur la formation aux travaux des champs pour les jeunes hommes. Dans un bilan annuel de l'année scolaire 1900-1901 adressé au comité central de l'Alliance<sup>726</sup>, il valorise en effet la robustesse des conditions physiques. Si soixante-douze élèves ont ainsi quitté l'école pendant l'année sur les deux cent un scolarisés, c'est en partie parce qu'une « *sélection* » s'est faite naturellement, certains ayant une constitution « *trop faible pour supporter les travaux agricoles*<sup>727</sup> ». La virilité est, à ce titre, amplement valorisée : « *les esprits tenaces, les corps forts et endurants sont restés*<sup>728</sup> ». Après s'être félicité de l'amélioration générale et constante de l'état sanitaire des élèves de l'école depuis quelques années, le directeur défend la nécessité de maintenir une formation longue de cinq ans. Alors que le comité central envisage de réduire à trois ans la formation, il craint de ne pas avoir le temps de durcir les corps des jeunes pupilles :

Il faut modeler et pétrir et leur corps et leur âme et leur esprit à la nouvelle vie qu'on veut leur faire mener. Il faut lutter contre leurs tendances, contre celles de leurs parents, contre les exigences des conseillers étrangers, contre la gracilité de leur corps. Il faut leur donner des muscles, raffermir leurs os, combattre l'influence des nerfs par trop sensibles hélas ! chez les juifs ; les endurcir à la fatigue afin de les rendre habiles au métier agricole. Il y a là toute une éducation physique et morale à entreprendre qui doit marcher de pair avec la préparation agricole<sup>729</sup>.

Les propos du directeur prouvent qu'il est convaincu de la faiblesse innée des Juifs, accentuée par un mode de vie inadapté aux réalités sociales. Cette faiblesse, il faut la combattre par une formation virile et morale afin d'aboutir à la création de ce nouvel homme hébreu, fort

---

<sup>725</sup> Joseph Niégo, « Œuvre Agricole. École agricole de Jaffa », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1898, p. 140.

<sup>726</sup> Joseph Niégo, « Œuvre agricole. École agricole de Jaffa », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1901, p. 149-162.

<sup>727</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>728</sup> *Id.*

<sup>729</sup> Joseph Niégo, « Œuvre agricole. École agricole de Jaffa », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1901, p. 153.

et prêt à affronter les rudes travaux agricoles. En pratique, si le corps et la santé sont effectivement des points centraux pour Joseph Niégo, aucune pratique gymnique ne semble inculquée à l'école de Jaffa. Les élèves suivent un programme constitué des matières générales et techniques. Les cours sont partagés entre l'apprentissage du Français et de l'Hébreu, des cours d'histoire juive, de géographie, de mathématiques, de nivellement, de physique-chimie, mais aussi des enseignements de zoologie, de sériciculture, de botanique, d'horticulture, de viticulture, d'agriculture, de comptabilité et d'économie. Dans ce contexte d'apprentissage où le corps est déjà beaucoup exploité pour les travaux des champs, la gymnastique ne semble pas d'une grande utilité. La vie au grand air, l'exercice naturel imposé par le travail agricole ainsi qu'un régime alimentaire sain produisent déjà les effets recherchés sur la santé des élèves, si l'on en croit le prédécesseur de Joseph Niégo, M. Loupo [prénom inconnu]<sup>730</sup>. Un médecin s'assure d'ailleurs chaque semaine des progrès réalisés et de la bonne santé des élèves<sup>731</sup>.

Le directeur de la ferme-école de Djédeïda, M. Avigdor [prénom inconnu], corrobore les propos de son collègue. Il affirme lui aussi la nécessité de combattre les stéréotypes sur la prétendue incapacité des Juifs à travailler ardemment la terre : « *les plus sceptiques qui assisteraient à un pareil spectacle et qui verraient nos élèves travailler dans les champs avec une ardeur infatigable cesseraient d'affirmer et de soutenir que l'israélite tunisien n'est pas fait pour l'activité agricole*<sup>732</sup> ». Le directeur atteste de la réussite de l'école sur ce point. Grâce aux travaux des champs, couplés à un mode de vie sain, la régénération physique de la jeunesse juive est en marche :

La vie au grand air, les travaux actifs des champs, un régime sain, à la fois sobre et nourrissant, n'ont pas tardé à améliorer et à fortifier ces jeunes constitutions anémiées par le long séjour dans un milieu peu salubre comme l'est le quartier juif de Tunis. Tous ceux qui ont vu les élèves dans le courant de cette année n'ont pas pu s'empêcher d'admirer leur excellente mine<sup>733</sup>.

Quelques années plus tard, Avigdor va même plus loin dans l'analyse des bienfaits corporels de la régénération par les travaux agricoles. En 1904, il affirme ainsi qu'après six mois de séjour nombreux sont les élèves qui ont gagné dix à quatorze kilogrammes. « *Quelle*

---

<sup>730</sup> Rapport de M. Loupo, « Œuvre agricole. École Agricole de Jaffa », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1904, p. 136.

<sup>731</sup> *Id.*

<sup>732</sup> Rapport de M. Avigdor sur l'exercice 1895-1896, « Ferme-école de Djédeïda », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1896, p. 123.

<sup>733</sup> *Ibid.*, p. 124.

*meilleure preuve des effets régénérateurs de la vie et de l'exercice au grand air*<sup>734</sup> ». Comme son collègue, il milite sur la nécessité d'une formation longue, surtout pour l'enfant juif peu habitué aux exercices musculaires : « *il faut lui donner le temps de fortifier sa constitution, de développer ses muscles*<sup>735</sup> ». Pour permettre aux jeunes d'entretenir leur corps tout en profitant des bienfaits moralisateurs des activités sportives, une section de football et une autre de gymnastique sont créées dans la ferme-école de Djédeïda en 1912. Le directeur à cette date, M. Lévy [prénom inconnu], précise que les élèves pourront ainsi « *former leur caractère*<sup>736</sup> », liant de cette manière force physique et force morale.

Ce discours est appuyé par le secrétaire général de l'Alliance, Jacques Bigart. Conscient des difficultés rencontrées par les communautés juives d'Orient, d'Afrique du Nord et des Balkans, il invite à combattre l'affaiblissement de la race juive en régénérant les communautés d'Orient par l'intermédiaire des activités agricoles :

Vous savez que, dans notre pensée, le prolongement de l'école, c'est l'œuvre d'apprentissage. L'insuccès relatif jusqu'à ce jour de cette œuvre provient de la répugnance des enfants à embrasser des métiers qui exigent un emploi constant de forces physiques. Les muscles des Juifs sont déshabitués des exercices violents et comme atrophiés ; il faut refaire des muscles à notre jeunesse israélite, pour qu'elle prenne goût au travail physique, pour qu'elle abandonne les métiers malsains, encombrés et peu rémunérateurs. Il faut que votre enseignement de tous les jours fasse lentement pénétrer dans l'intelligence de vos enfants cette idée que le travail physique est honorable, qu'il est sain pour l'esprit et le corps et que l'homme qui a entre les mains un métier, un outil qui le fera vivre partout, est plus estimable et plus heureux que le petit marchand, le petit colporteur, le commis ou le fonctionnaire<sup>737</sup>.

Après avoir critiqué le mépris des jeunes pour ces métiers, le secrétaire général milite pour la création d'une jeunesse forte et virile grâce aux pratiques mettant prioritairement en jeu le corps. Ceci permettra de refaire des muscles, soigner l'esprit tout en étant utile à sa communauté. Le discours de Jacques Bigart crée un parallèle entre la force physique et la force morale, mais aussi entre les muscles et la régénération des Juifs. En soit, ce discours se rapproche des convictions nationalistes de Max Nordau.

---

<sup>734</sup> Rapport de M. Avigdor au Comité Central sur l'exercice agricole 1903-1904, « Ferme-École de Djédeïda », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1904, p. 146.

<sup>735</sup> Rapport de M. Avigdor au Comité Central sur l'exercice agricole 1904-1905, « Ferme-École de Djédeïda », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1905, p. 160-161.

<sup>736</sup> Rapport de M. E. Lévy au Comité Central sur l'exercice agricole 1912-1913, « Ferme-École de Djédeïda », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1913, p. 173.

<sup>737</sup> Jacques Bigart, « Le professeur de l'Alliance doit être un éducateur », *op. cit.*, p. 13.

Enfin, notons que les œuvres d'apprentissage entretenues par l'Alliance consentent aux mêmes finalités de formation d'un homme complet et vigoureux grâce aux métiers manuels. Malgré les difficultés qu'elles rencontrent, on insiste pour leur maintien car elles sont gages d'une régénération des communautés juives. Il est en effet précisé que cette œuvre « *contribue puissamment au relèvement moral, physique et matériel des israélites. L'aspect physique des apprentis contraste avec la faiblesse musculaire de la généralité des israélites*<sup>738</sup> ».

### 2.3.2. Implication des anciens élèves

Les *Instructions générales pour les professeurs* invitent en 1903 les anciens élèves des écoles de l'Alliance à se mobiliser en faveur de l'œuvre éducative pour s'occuper « *à leur tour des intérêts de leurs jeunes camarades et des intérêts de la communauté* »<sup>739</sup>. Pour créer un lien de solidarité dans la communauté juive, garçons et filles sont chargés par l'Alliance de seconder les directeurs dans leurs tâches, de créer des sociétés, des comités, des cercles d'études, etc. Pour ce faire, les anciens élèves sont invités à créer des associations indépendantes. Les archives de l'Alliance nous permettent de constater la création, avant la Première Guerre mondiale, de quatre associations d'anciens élèves : à Tanger, Salonique, Constantinople et Sousse. Dès la première année de sa création en 1910, *l'Amicale*, association des anciens élèves de Constantinople (capitale de la Turquie), souhaite mettre en place un programme d'éducation physique permettant de régénérer les corps. Le troisième article des statuts de l'Amicale précise ainsi qu'il faut « *Instituer des cours réguliers de gymnastique et de musique*<sup>740</sup> ». Sur ce point, les buts de l'association sont très proches de ceux de l'Alliance. L'œuvre philanthropique et les nécessités de régénération par la lutte contre la négligence physique sont entremêlées :

Créer et entretenir des relations d'amitié et d'étroite solidarité parmi la jeunesse sortie des écoles de l'Alliance, contribuer à améliorer la situation de nos coreligionnaires de ce pays. À extirper, par l'instruction et le travail, les habitudes acquises de négligence physique et intellectuelle, diminuer, dans la mesure de nos moyens, le nombre de ceux que la misère étroit, rapprocher les partis, unir les forces vives de la jeunesse en vue du bien commun, tel est en peu de mots le but que nous nous proposons d'atteindre<sup>741</sup>.

---

<sup>738</sup> « Apprentissage », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, année 1906, p. 115.

<sup>739</sup> « Associations d'anciens élèves », *Instructions générales pour les professeurs*, *op. cit.*, p. 89-90.

<sup>740</sup> « Statuts de l'« Amicale », association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle. Article 3. », *Bulletin de l'Amicale, association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Constantinople, septembre 1910, p. 100.

<sup>741</sup> J. Sinäi, « Notre programme », *Bulletin de l'Amicale, association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Constantinople, septembre 1910, p. 83.

Pour atteindre ces objectifs, l'Amicale souhaite installer une bibliothèque pour instaurer des centres de réunions et des foyers d'instruction, créer des réunions de famille, des fêtes, des bals et des excursions. Une large part du programme se dirige également en faveur de l'éducation physique :

Mais ce n'est pas tout. Notre programme comprend tout aussi bien le perfectionnement physique que le perfectionnement intellectuel et moral de la jeunesse israélite. L'éducation physique s'impose aujourd'hui avec d'autant plus de force qu'elle a été presque entièrement négligée jusqu'à ce jour. Les rapports étroits de l'état physiologique de l'individu avec la vigueur de ses facultés mentales sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les exposer ici. Si l'on pense encore que l'éducation physique bien dirigée donne à l'homme la force, la santé et l'adresse, fortifie le caractère, habitue l'âme au courage, en la préparant par degrés à se mesurer avec de plus sérieux périls, et deviennent par là même la meilleure préparation au service militaire auquel sont astreints désormais tous les sujets ottomans, nul n'hésitera alors à considérer comme une nécessité impérieuse la création d'un Gymnase de « l'Amicale »<sup>742</sup>.

On perçoit les volontés en faveur de l'éducation physique mais aussi les difficultés que l'Alliance rencontre pour mettre en œuvre un programme d'éducation physique dans les écoles. Réel aveu de faiblesse, la gymnastique n'a ni la place ni le statut souhaité. Les anciens élèves doivent se mobiliser pour aider l'Alliance dans l'œuvre d'éducation physique. Ainsi, un « *cours régulier de gymnastique*<sup>743</sup> » doit être mis en place pour les anciens élèves mais aussi et surtout pour les écoliers. L'Amicale se donne les moyens de ses ambitions. Les dirigeants prévoient en effet de se doter d'un gymnase et de créer différentes sections gymniques. En ce sens, ils créent dès la première année d'existence une commission gymnique constituée de douze membres, parmi lesquels on retrouve des professeurs spécialistes de gymnastique<sup>744</sup>. L'Amicale s'accapare ensuite pour l'année 1911 une salle qui appartient à l'école de Gatala, l'équipe d'agrès et la transforme en gymnase<sup>745</sup>. Fidèle au programme fixé, la création de sections de gymnastique est effective la même année. Trois sections sont fondées : à Gatala, à Haskeuy et à Batala, chacune possédant son gymnase pourvu d'agrès « *des plus perfectionnés* »<sup>746</sup>. Un professeur de gymnastique, Moïse Semach, dirige chacune des sections en s'y rendant trois fois

---

<sup>742</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>743</sup> « Bibliothèque », *Bulletin de l'Amicale, association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Constantinople, septembre 1910, p. 92.

<sup>744</sup> « Gymnastique », *Bulletin de l'Amicale, association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Constantinople, septembre 1910, p. 88.

<sup>745</sup> Discours de M. A. Benveniste, dans « Assemblée Générale », *Bulletin de l'Amicale, association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Constantinople, septembre 1911, p. 17.

<sup>746</sup> *Id.*

par semaine<sup>747</sup>. L'année suivante l'Amicale continue son action et organise pour les garçons de l'école de Gatala des cours de gymnastique suédoise de façon régulière<sup>748</sup>. Notons également qu'un cours d'escrime est rapidement évoqué par l'Amicale, sans plus de précisions sur sa mise en œuvre et son effectivité réelle avant la Première Guerre mondiale<sup>749</sup>. Les publications ayant pour habitude de valoriser les actions en faveur du corps, on peut supposer que ce cours d'escrime n'est que temporaire ou bien qu'il n'atteint pas les objectifs fixés. Enfin, le président de l'Amicale, Salih Gourджи, exprime le souhait, dans un souci de contribution à l'œuvre de régénération et de participation au mouvement d'émancipation du pays, de « *créer des cours de gymnastique pour préparer, pour former les vaillants soldats de demain* »<sup>750</sup>. Pour la première fois dans l'histoire de l'Amicale et de l'AIU, des liens affirmés entre la formation du corps par la gymnastique et la nécessité militaire sont évoqués.

Créée bien plus tôt, l'association des anciens élèves de Tanger poursuit trois objectifs principaux : la propagande, l'encaissement et la distribution de secours<sup>751</sup>. Les actions poursuivies jusqu'en 1910, date de publication du dernier bulletin annuel de l'association, sont majoritairement financières et philanthropiques. Elles vont cependant se diversifier, se mêlant progressivement à la vie communautaire et culturelle<sup>752</sup>. L'association s'occupe également de l'apprentissage de métiers manuels chez les jeunes garçons Juifs de la ville. Contrairement à l'Amicale de Constantinople, l'Association des anciens élèves de Tanger ne prétend pas, dans ses statuts ou ses objectifs, militer pour la création d'associations sportives ou gymniques. Pourtant, en 1899, l'Association crée à côté de l'école de l'Alliance une salle de gymnastique pour que les élèves et les anciens élèves puissent s'adonner aux exercices du corps. Une commission a été spécialement montée pour ce projet. Le rapport de cette commission précise :

L'œuvre de régénération poursuivie méthodiquement par l'Association comprend tout aussi bien le perfectionnement physique que le perfectionnement moral et intellectuel de nos coreligionnaires du Maroc. On peut même dire que l'école de l'Alliance qui

---

<sup>747</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>748</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>749</sup> « Gymnastique », *Bulletin de l'Amicale, association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Constantinople, novembre 1913, p. 36-37.

<sup>750</sup> « Conférences », *Bulletin de l'Amicale, association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Constantinople, septembre 1911, p. 41.

<sup>751</sup> Isaac Laredo (président), Moïse Nahon et Joshua Laredo (secrétaires), « Rapport lu à l'assemblée générale des adhérents tenue le 9 janvier 1894 », *Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Tanger, 1893, p. 3-8.

<sup>752</sup> Colette ZYTNICKI, « Moïse Nahon, Yomtob Semach, Samuel D. Levy et les autres. Des notables juifs en situation coloniale ? Les directeurs des écoles de l'Alliance israélite universelle au Maroc (fin XIX<sup>e</sup>-mi XX<sup>e</sup> siècles) », dans Jérôme Bocquet, *L'enseignement français en Méditerranée : Les missionnaires et l'Alliance israélite universelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 79-92.

existe depuis 34 ans a déjà créée parmi nous une certaine atmosphère d'instruction ; l'éducation physique s'impose avec d'autant plus de force qu'elle a été complètement négligée jusqu'à ce jour.

Les rapports étroits de l'état physiologique de l'individu avec la vigueur de ses facultés mentales sont trop connus pour qu'il soit besoin de les exposer ici. Ce facteur du progrès de nos élèves ne nous a pas semblé négligeable et nous avons tenu à faire un pas vers cette éducation intégrale tant préconisée aujourd'hui. La création d'un gymnase pourrait aussi sans difficulté se justifier par des considérations plus élevées, s'il est vrai que la confiance en soi-même, le sentiment de sa sécurité personnelle fortifient le caractère et préparent des générations mieux outillées pour la bataille de la vie<sup>753</sup>.

Cet extrait souligne les liens ténus entre la santé physiologique et intellectuelle des enfants et leur éducation physique. L'Association des anciens élèves de Tanger s'inscrit, comme l'Alliance, dans une logique de formation d'un être complet dont l'éducation physique fait partie des compétences à développer.

L'action entamée en faveur de l'éducation physique de la jeunesse est pourtant stoppée dans son élan dès l'année suivante. L'école est transférée et le gymnase est par conséquent détruit. L'équipement étant le premier frein dans la mise en œuvre de l'éducation physique dans les écoles, les regrets éprouvés par l'Association sont nombreux. Les difficultés rencontrées vont ensuite perdurer. En 1903, est évoquée la volonté de recréer un gymnase qui devrait « ouvrir sous peu », sans que l'action soit finalement menée à terme. Sept ans plus tard, cette construction est encore au point mort et vient alimenter un discours qui mêle les difficultés à atteindre les objectifs corporels et la faiblesse des jeunes Juifs du Maroc.

Votre attention a certainement été attirée, Mesdames et Messieurs, par l'insuffisance ou même l'absence totale d'instruction physique dont les enfants sont l'objet dans ce pays ; en plusieurs occasions nous avons remarqué que nos écoliers sont pâles, minces, chétifs et bien loin d'égalier leurs camarades européens à l'air toujours joyeux.<sup>754</sup>

Le sentiment d'infériorité des jeunes marocains par rapport à leurs coreligionnaires européens est une fois encore manifeste. Mais l'association n'abdique pas pour autant, puisqu'une levée de fond s'organise par l'intermédiaire d'une tombola. Si l'on se réfère aux résultats financiers de cette dernière, les dons reçus couvrent la totalité des frais prévus pour l'installation de ce gymnase<sup>755</sup>.

---

<sup>753</sup> « Gymnase », *Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Tanger, 1899, p. 7-8.

<sup>754</sup> « Gymnase », *Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Tanger, 1910, p. 4.

<sup>755</sup> *Ibid.*, p. 20.

L'association d'anciens élèves la plus dynamique avant la Première Guerre mondiale est probablement celle de Salonique<sup>756</sup>. Créée en 1895, elle organise des activités physiques et sportives grâce à deux branches : une section sportive, dans laquelle les anciens élèves de l'Alliance s'adonnent à plusieurs sports, et une aide à l'instauration de la gymnastique dans les écoles. Le « *perfectionnement intellectuel, moral et physique de la jeunesse par de saines lectures, des conférences, des cours spéciaux ; par les sports, par l'enseignement de la musique*<sup>757</sup> » est le second des cinq buts de l'Association. À l'instar de l'AIU et des autres associations d'anciens élèves, les activités physiques et sportives auront pour finalité le relèvement et la régénération physique des Juifs, une fois encore décrits comme chétifs et faibles. Dès lors, la section sportive est investie d'une mission de santé :

C'est elle qui referra des muscles et redonnera une santé à tant de jeunes gens rabougris par les écoles ou par de mauvaises conditions d'existence. Elle devra surtout instituer chez nous la gymnastique suédoise, dont les effets sont si appréciés chez tous les peuples d'Occident<sup>758</sup>.

Le parallèle avec les écoles françaises est là encore évident. La gymnastique suédoise, utilisée dans les écoles de l'hexagone, est alors le remède aux problèmes de santé. Ce lien direct avec la France est assumé et encouragé par les dirigeants de l'école de Salonique, qui souhaitent que les programmes scolaires de l'école « *tendent à égaler le programme de l'enseignement primaire-supérieur français*<sup>759</sup> ». Si le comité ne dispose que d'un local exigu<sup>760</sup>, il semble que les activités sportives sont néanmoins dynamiques. Le comité sportif de l'association propose plusieurs activités : le football, activité la plus pratiquée par les membres qui s'entraînent tous les samedis<sup>761</sup>, la boxe, le javelot, l'escrime mais aussi de la gymnastique suédoise<sup>762</sup>. La vingtaine de membres<sup>763</sup> adhérents à la section sportive réalisent aussi plusieurs excursions par an, auxquelles les écoliers se joignent parfois. À en croire l'analyse des archives, la gymnastique suédoise est utilisée dans un contexte scolaire pour parfaire la santé des Juifs

---

<sup>756</sup> L'analyse ne pourrait être complète car les 10 premières années du bulletin publié par l'*Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle* sont manquantes.

<sup>757</sup> « Allocution du président, M. Joseph Nehama », *Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Salonique, 1907, p. 13.

<sup>758</sup> « Rapport du secrétaire, M. Jacques Gattegno », *Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Salonique, 1907, p. 20.

<sup>759</sup> « Extraits du rapport remis, en janvier 1909, à la Commission d'inspection de l'Alliance Israélite. L'Amélioration des écoles », *Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Salonique, 1909, p. 26-27.

<sup>760</sup> « Rapport du secrétaire, M. Salomon de Botton », *Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Salonique, bulletin annuel 1905-1906, p. 11-12.

<sup>761</sup> « Section sportive », *Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle*, Salonique, 1910, p. 37.

<sup>762</sup> « Rapport du secrétaire, M. Salomon de Botton », *op. cit.*

<sup>763</sup> « Section sportive », *op. cit.*

d'Orient, tandis que les autres activités sportives sont pour leur part utiles à la fortification des corps et à l'occupation saine des hommes<sup>764</sup>.

## Conclusion

Les principaux clubs sportifs juifs d'Europe naissent entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début de la Première Guerre mondiale. Leurs fondateurs souhaitent réagir à l'antisémitisme en créant des espaces de sociabilité et de préparation physique pour leurs coreligionnaires, de manière à répondre aux interdictions qu'ils rencontrent tout en façonnant un « nouvel homme juif ». Le discours sioniste est très influent sur ce phénomène. Theodor Herzl et Max Nordau promeuvent en effet la régénérescence du peuple juif grâce à la pratique du « judaïsme du muscle » qui doit permettre, d'une part, de créer ces « nouveaux juifs » et, d'autre part, de former des hommes forts capables de conquérir l'État d'Israël. Les Juifs de France sont en revanche totalement étrangers à cette logique et ne participent pas à la création de clubs sportifs communautaires. Leur statut de citoyens, assimilés et intégrés, s'épanouissant dans le « franco-judaïsme », les invite à ne pas sortir de ce cadre républicain dont ils sont fiers et qu'ils souhaitent conserver. En conséquence, ils préfèrent s'investir dans les sociétés sportives déjà existantes et ne pas créer un entre-soi communautaire, qui serait synonyme de rejet de la place qu'ils occupent. Quant au sionisme politique et au « judaïsme du muscle », ils n'ont presque aucun impact en France. Une fois encore, les Juifs se sentent parfaitement protégés en France, surtout après avoir été défendus par une partie de la population lors de l'Affaire Dreyfus, dont l'aboutissement est finalement heureux et confirme leur intégration à la nation. Ils ne voient donc dans le sionisme qu'une idéologie lointaine, étrange, peu adaptée à leur conception de la judéité.

Les Juifs investissent en réalité assez peu les pratiques sportives, même à titre individuel. Le poids des traditions et l'impact d'une éducation centrée sur l'étude des textes juïques limitent leur engagement dans l'univers associatif. Aussi, les discours des Juifs à cette période mettent en évidence qu'ils sont eux-mêmes persuadés d'une infériorité physique de la « race juive ». Le discours antisémite et les stéréotypes véhiculés depuis des centaines d'années sont si puissants que les Juifs les ont intériorisés. Finalement, ils sont convaincus que la pratique sportive n'est pas nécessairement faite pour eux. Quelques exceptions sont notées. À Paris, des patronages et mouvements de jeunesse utilisent les sports pour occuper et encadrer la jeunesse.

---

<sup>764</sup> Voir sur ce sujet : « Rapport du secrétaire, M. Jacques Gattegno », *op. cit.*, p. 15-21.

Les élites économiques, notamment les très riches familles de banquiers juifs, sont quant à elles très investies dans les sports bourgeois : turf, courses automobiles ou aviation, ils aiment utiliser de grandes sommes d'argent pour rester en haut de l'échelle sociale et profiter des loisirs sportifs. En revanche, ces pratiques ne sont pas liées à leur judéité, mais à leur statut social. Enfin, quelques Juifs de France mettent en place dans les écoles de l'AIU une éducation physique très similaire de celle rendue obligatoire dans les écoles françaises. Dans leur mission civilisatrice, les instituteurs de l'AIU sont confrontés à la faiblesse des corps des enfants. L'activité physique devient, parfois, un remède efficace pour refaire des muscles et éduquer les jeunes à l'hygiène corporelle. Cependant, les actions restent en réalité assez minces, surtout lorsqu'elles sont comparées aux ambitions initiales. La valorisation de l'activité physique par les Juifs de France pour leurs coreligionnaires hors de l'espace national montre bien qu'ils se sentent supérieurs, comme si la nécessité corporelle était ailleurs.

## Conclusion de la première partie

La période allant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début de la Première Guerre mondiale marque la naissance et le développement des sports modernes en Europe. Dans le même temps, la France rend obligatoire la gymnastique dans les établissements scolaires, pratiquée selon un modèle sanitaire et patriotique. Tandis que le sport se développe dans les patronages catholiques, dans le monde ouvrier ou plus encore auprès de la haute bourgeoisie ; et que les préconisations en faveur d'une gymnastique hygiénique augmentent après la défaite militaire de 1870, les Juifs de France sont presque totalement absents de cette appropriation du loisir sportif communautaire et de la gymnastique sanitaire. Pourtant, leurs coreligionnaires d'Allemagne, de Pologne, d'Autriche, de Hongrie ou même d'Angleterre fondent des clubs sportifs juifs. Ils répondent dans la majeure partie du temps à l'appel du sionisme politique de Theodor Herzl et de Max Nordau. Ce dernier, en tant que médecin reconnu, est persuadé que les races humaines sont entrées dans une phase de dégénérescence causée par l'avènement d'une société industrielle ; ce qui rendrait les hommes nerveusement dégénérés et physiquement faibles. D'après lui, la « race juive » est particulièrement touchée par ce phénomène à cause de la diaspora, de la vie dans les ghettos ainsi que de la surreprésentation des Juifs dans les métiers intellectuels. Il invite alors ses coreligionnaires du monde entier à se régénérer en mettant en place un « judaïsme du muscle », caractérisé par la pratique virile et rationnelle de la gymnastique. C'est sous cette influence que se créent les principaux clubs sportifs juifs, notamment le Bar Kochba de Berlin, créé en réponse à un antisémitisme virulent.

Les Juifs de France connaissent eux-aussi une vague d'antisémitisme moderne, promue par Édouard Drumont et répandue dans la société par de nombreuses publications. Le corps des Juifs est particulièrement stigmatisé. Les antisémites dépeignent un portrait physique répulsif des israélites et affirment qu'il est possible de les reconnaître par des attributs spécifiques à la « race juive » tels que le nez crochu, les cheveux crépus, des doigts crochus ou encore une démarche bringuebalante. Ce dont les antisémites sont persuadés, c'est que les Juifs sont incapables d'un quelconque effort physique, qu'ils s'enrichissent sur le dos des « vrais Français » et qu'ils sont corporellement « débiles ». Face à ce constat, pourquoi les Juifs de France ne se fédèrent-ils pas autour de la pratique de la gymnastique et du sport, comme c'est le cas dans d'autres pays européens ? Plusieurs éléments permettent de répondre à cette question.

Les communautés juives de France à cette période possèdent un statut social, culturel et économique envié par leurs coreligionnaires d'autres pays. L'émancipation, acquise dans l'élan révolutionnaire de 1789, leur a offert la citoyenneté, une première en Europe. Ce phénomène enclenche une volonté profonde de s'assimiler, en intégrant les codes culturels français tout en conservant leur identité et leur culture juive. En l'espace de deux générations, les Juifs de France sont parfaitement assimilés et intégrés à la société française. Peu de choses les différencient des non-Juifs, si ce n'est la fréquentation de la synagogue. Et encore, certains décident d'abandonner leurs particularismes au point de se convertir au christianisme ou de se marier avec des catholiques. Finalement, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la Première Guerre mondiale, les Juifs de France restent très attachés au « franco-judaïsme » et ne sont pas réceptifs aux théories sionistes, ni réellement inquiétés par l'antisémitisme. Ils gardent une très grande confiance dans leur pays et leur gouvernement, raison pour laquelle ils ne souhaitent pas se démarquer en créant des clubs juifs qui ne feraient que donner aux antisémites un nouvel argument pour insister sur les différences à établir. Ce positionnement social n'est pas la seule explication. Il se combine en effet à d'autres éléments : le modèle éducatif juif est foncièrement centré sur l'étude du texte et les parents jugent indispensable de fournir à leurs progénitures un ensemble de connaissances leur permettant par la suite d'intégrer des professions rémunératrices et/ou socialement valorisées. Le corps n'occupe qu'une place secondaire et les sports sont perçus comme une perte de temps. Ce phénomène est amplifié par le discours des rabbins qui, certes, valorisent parfois la relation corps et esprit, mais mettent largement en évidence l'importance des études et de l'intellect. Enfin, de manière paradoxale, les Juifs s'excluent des pratiques sportives parce qu'ils sont eux-mêmes persuadés d'une infériorité physique de la « race juive ». Ils s'approprient le discours négatif véhiculé depuis des centaines d'années et considèrent qu'ils ne sont pas « faits » pour la pratique sportive. En revanche, ils sont persuadés d'une forme de supériorité intellectuelle. Ce phénomène se perçoit dans l'analyse des écoles de l'AIU. En effet, si la gymnastique est valorisée dans ces écoles, alors qu'en France les Juifs tendent à rejeter ces pratiques, c'est bien parce que les dirigeants communautaires sont convaincus d'une forme de supériorité intellectuelle sur leurs coreligionnaires.

## **Partie 2 – Un engouement pour les sports : hétérogénéité, concurrences et entre-soi communautaire (1914-1939)**

---

### **Introduction**

Les Juifs de France, comme leurs concitoyens, s'engagent sans réserve contre les Allemands lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale en 1914. Cette guerre n'est pas en soit un moment propice au développement des pratiques sportives, mais elle engendre en revanche plusieurs phénomènes. Elle transforme le rapport au corps et à la masculinité chez les Juifs de France. Le phénomène est notable chez les rabbins, confrontés aux combats et à une forme de virilité dont ils n'ont pas l'habitude. Dès lors, les dirigeants religieux modifient dans l'entre-deux-guerres leur discours vis-à-vis du corps, de son entretien et de l'intérêt des sports. La Grande guerre est aussi la plus meurtrière de l'histoire et la France est le pays le plus atteint : 1 350 000 combattants perdent la vie et 250 000 civils meurent des conséquences de la guerre ; sans compter les décès prématurés des soldats gazés ou blessés, les quelque 1 100 000 invalides de guerre, les victimes de la grippe espagnole après 1918 ou encore la baisse drastique de la natalité<sup>765</sup>. Face à cette situation, l'éducation physique devient un outil au service de la régénérescence du peuple français. Les Juifs ne sont pas étrangers à cette logique et les premières formes de pratiques corporelles après la guerre naissent d'une volonté de faire face à la détresse physique de la jeunesse. Outre les nécessités sanitaires, la période d'après-guerre est également marquée par un « réveil juif » qui se caractérise par une recrudescence de nouvelles organisations juives, notamment des mouvements de jeunesse, ainsi que par une hausse de la production culturelle, artistique et littéraire juive. Ces éléments, couplés à l'arrivée massive d'immigrés juifs fuyant les persécutions et à la renaissance de l'antisémitisme font de l'entre-deux-guerres une période propice au développement des premières associations sportives juives dans l'hexagone.

---

<sup>765</sup> Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : 1900-1930*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1990], Paris, Perrin, 2009, p. 288-289.

Quelles sont les premières organisations juives à proposer des activités physiques et sportives ? Quels sens et quelles finalités leur attribuent-elles ? Comment les communautés juives intègrent-elles l'espace sportif ? Quels sont les principaux clubs sportifs juifs de l'entre-deux-guerres ? Quels sens accordent-ils à la pratique sportive ? Quelles sont les particularités de leurs membres ? Comment réagissent-ils face à l'antisémitisme et à la montée du nazisme ?

Le premier chapitre permet de clarifier la situation sociale, culturelle et économique des Juifs de France dans l'entre-deux-guerres, tout en analysant la naissance des pratiques sportives communautaires. Nous y démontrons que le point de départ est une organisation créée sous l'impulsion de la philanthropie israélite, qui fournit à la jeunesse des moyens humains et matériels pour investir l'espace sportif. Ensuite, divers mouvements de jeunesse prennent la relève et structurent peu à peu les pratiques corporelles.

Le second chapitre propose une étude du plus grand club sportif juif de France pendant l'entre-deux-guerres : le Sporting Club Maccabi de Paris. Il façonne en grande partie l'univers sportif juif de la période et offre un lieu de sociabilité nouveau, dans lequel sport et sionisme sont entremêlés.

Le troisième chapitre permet d'élargir l'étude du sport à l'ensemble des communautés juives de France. Nous montrerons qu'il existe un grand nombre de structures sportives juives à cette période, ce qui reflète parfaitement l'éventail culturel et politique des communautés juives de l'entre-deux-guerres. Les liens entre les structures sont nombreux et certains dirigeants tentent, à la fin des années 1930, de réunir les différents clubs et mouvements de jeunesse au sein d'une fédération susceptible de former les jeunes pour lutter contre l'antisémitisme et le péril nazi.

# Chapitre 3 – Naissance et développement du sport dans les mouvements de jeunesse juifs

## Introduction

La Grande guerre modifie la vision qu'ont les Juifs de France de leur propre corps. Réticents jusqu'alors aux exercices physiques, perçus comme une perte de temps, les Juifs soutiennent peu à peu que le sport permet de renforcer les corps et d'éduquer la jeunesse selon les normes de la bourgeoisie. De riches israélites français commencent alors à promouvoir la pratique de la gymnastique et du sport auprès de l'enfance et de l'adolescence juive. Ils sont soutenus par les rabbins qui, désormais, considèrent que ces pratiques corporelles sont susceptibles de renforcer physiquement et moralement la jeunesse, mais aussi de les diriger vers la synagogue. Cette période est aussi marquée par un « réveil juif », qui se traduit par la multiplication d'associations culturelles et de mouvements de jeunesse juifs. Ces derniers souhaitent rompre avec les convictions de leurs aînés. Ils remettent en doute l'idéologie du franco-judaïsme et souhaitent, au contraire, affirmer leur identité juive et leurs particularismes. Dans ce cadre, ils intègrent le sport dans leurs activités. Il lui confère des fonctions socialisantes, mais surtout idéologiques ou politiques. Ce phénomène est amplifié par les bouleversements sociaux que subissent les Juifs dans cette période. En effet, de nombreux immigrés juifs qui fuient les persécutions d'Europe centrale et d'Europe de l'Est s'installent en France. Ils apportent avec eux une culture particulière, une identité souvent distincte et des idéaux différents des israélites français. Ces éléments accentuent l'hétérogénéité des communautés juives. Le sport, aujourd'hui souvent présenté comme un vecteur de cohésion sociale et d'intégration, est-il utilisé par les communautés pour trouver une forme d'homogénéité ? Quelles sont les fonctions que les jeunes Juifs attribuent au sport ? Quels sont leurs idéaux sociaux et politiques ? Comment organisent-ils leurs pratiques sportives ?

# 1. Les Juifs de France dans l'Entre-deux-guerres

## 1.1. Un bouleversement des communautés juives

### 1.1.1. L'union sacrée

Au début de la Première Guerre mondiale, les communautés juives de France jouissent d'un statut redevenu favorable à la suite de l'affaire Dreyfus. Le dénouement de l'Affaire confirme l'intégration des Juifs dans la société française. Mais cette bataille judiciaire et sociale prouve aussi que l'antisémitisme est susceptible de rompre le pacte social et de créer un cataclysme capable de trouver écho dans le monde entier<sup>766</sup>. Après la réhabilitation d'Alfred Dreyfus et la victoire des dreyfusards, l'antisémitisme n'est pas pour autant éradiqué. Il est « *en sourdine*<sup>767</sup> ». Les publications et revendications antisémites continuent mais perdent très largement en crédibilité, permettant à la France de retrouver une sérénité dans les rapports qu'entretiennent les Juifs et les non-Juifs. L'harmonie peut de nouveau prospérer et les Juifs de France réaffirment leur appartenance à la Nation française et leur volonté d'assimilation. La Première Guerre mondiale confirme également cette intégration des Juifs à la France. Alors que 180 000 Juifs résident dans l'hexagone lorsque la guerre éclate en 1914<sup>768</sup>, 16 000 sont mobilisés par l'armée française pour le conflit, auxquels s'ajoutent environ 8 500 Juifs engagés volontaires, d'origine étrangère, qui bénéficieront à ce titre d'une naturalisation<sup>769</sup>.

Pour beaucoup de ces jeunes Juifs engagés pour défendre la patrie, la guerre est porteuse d'espérance. Elle peut parfaire leur émancipation et leur intégration. Les historiens ont d'ailleurs rapporté plusieurs cas de jeunes combattants souhaitant ressortir de la guerre en étant plus français que Juif<sup>770</sup>. Mais la plupart se contentent de faire leur devoir du mieux possible avec engouement, soulignant les liens et l'affection que portent les Juifs à la France. La ferveur est telle que de nombreux Juifs alsaciens, immigrés aux États-Unis ou résidants encore en Alsace, s'engagent aux côtés de leurs camarades Français et n'hésitent pas à désertir l'armée

---

<sup>766</sup> Esther SIEPE, « L'Allemagne et l'affaire Dreyfus », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L'affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 243-257 ; François WEIL, « Les Anglo-Américains et l'affaire Dreyfus », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L'affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 258-265.

<sup>767</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, *op. cit.*, p. 58.

<sup>768</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, *op. cit.*, p. 205-224 ; Philippe-Efraïm LANDAU, « La communauté juive de France et la Grande Guerre », *Annales de démographie historique*, vol. 103, n° 1, 2002, p. 91.

<sup>769</sup> Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 170-171.

<sup>770</sup> À titre d'exemples, consulter : Philippe-Efraïm LANDAU, « La communauté juive de France et la Grande Guerre », *op. cit.* ; Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 171-172.

Allemande plutôt que de servir le Reich. Philippe Efraïm Landau affirme ainsi que 600 Juifs alsaciens gagnent les rangs de la France pendant le conflit<sup>771</sup>. À l'heure des comptes, environ 7 500 combattants juifs de France disparaissent pendant le conflit<sup>772</sup>. Leur sacrifice permet aux israélites de prouver leur patriotisme et de confirmer leur sentiment d'intégration dans la société française<sup>773</sup> : « *L'émancipation est ainsi confirmée par le don du sang*<sup>774</sup> ». Ce don, couplé à l'activité des Juifs restés à l'arrière, confirme leur assimilation à la nation et « *la symbiose entre le judaïsme et la République*<sup>775</sup> ».

Malgré l'importante mobilisation des Juifs lors du premier conflit mondial, l'antisémitisme traditionnel regagne pourtant du terrain. Dans les zones de combat, certains colonels préfèrent éliminer de leurs compagnies les Juifs, tandis que des combattants non-Juifs utilisent les stéréotypes habituels et se plaignent d'une soi-disant « protection » des Juifs au front<sup>776</sup>. Sans réellement ébranler l'assurance des communautés juives<sup>777</sup>, cet antisémitisme remet malgré tout en cause l'union sacrée censée régner dans les zones de combat. Les journaux antisémites, *La Libre Parole* en tête, multiplient les attaques pour discréditer ou minimiser l'investissement des Juifs dans l'effort de guerre. Pire, ils prétextent que les Juifs pourraient tirer profit des combats. Les attaques les plus vives sont réservées aux immigrés Juifs venus de Russie ou de Roumanie<sup>778</sup>. On les accuse d'être lâches et de refuser de prendre les armes pour la France. En témoigne par exemple un article acerbe dressé contre les Juifs roumains, dont le titre « *les Juifs qui ont peur* » parle déjà de lui-même :

Si ces Juifs sont des vagabonds, comme dit la Ligue des Droits de l'Homme, ils n'ont qu'à quitter la France immédiatement. Mais il est une considération de fait qui prime tout : en Roumanie, les Juifs sont astreints au service militaire ; en France, les Juifs sont astreints au service militaire... Pourquoi donc [sic] les Juifs nés en Roumanie et domiciliés en France veulent-ils se défilier ?<sup>779</sup>

On perçoit ici la haine des immigrés et le sentiment d'injustice que vivent certains français, persuadés que les Juifs ne participent pas à l'effort de guerre. Fidèles à leurs habitudes, les

---

<sup>771</sup> Philippe-Efraïm LANDAU, *Les Juifs de France et la Grande Guerre : un patriotisme républicain*, Paris, CNRS, 2008, p. 30-32.

<sup>772</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>773</sup> Michel Winock parle même de « seconde intégration » des Juifs à la Nation française : Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 161-183.

<sup>774</sup> Philippe-Efraïm LANDAU, *Les Juifs de France et la Grande Guerre*, *op. cit.*, p. 161.

<sup>775</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>776</sup> Philippe-Efraïm LANDAU, « La communauté juive de France et la Grande Guerre », *op. cit.*, p. 95.

<sup>777</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, *op. cit.*, p. 86.

<sup>778</sup> *Ibid.*, p. 87-93.

<sup>779</sup> « Les Juifs qui ont peur », *La Libre Parole*, 4 août 1917, p. 1.

antisémites n'hésitent pas non plus à caricaturer les Juifs, de leurs habitudes vestimentaires à leur physique. Leur nez tantôt arqué, tantôt crochu, est mis en scène lorsqu'il s'agit de dénoncer l'avarice des Juifs<sup>780</sup>. Ces mêmes antisémites sont d'ailleurs persuadés que les Juifs animent le conflit mondial pour être certains d'en tirer les plus grands profits. Grâce à « *leurs agents* » infiltrés un peu partout, les Juifs du monde entier « *s'efforcent d'obtenir des engagements des puissances qui seront représentées au congrès de la paix*<sup>781</sup> » pour faire fructifier leur butin grâce aux combats. Face à ces attaques répétées, les communautés juives de France ripostent et promeuvent tout au long du conflit les actes de bravoure de leurs coreligionnaires et le patriotisme dont ils font preuve. La presse juive tels *L'Univers israélite* et les *Archives israélites* valorise les actes de bravoure des Juifs au front.

Finalement, malgré des attaques antisémites encore tenaces, la Première Guerre mondiale est un moment d'« union sacrée » pour les Juifs de France. Ce terme, très souvent repris dans la presse juive pendant le conflit, met en avant l'entraide et la coopération entre les Juifs de souche et immigrés, mais aussi entre les Juifs, la Nation française et les soldats non-Juifs. La guerre permet en somme de resserrer des liens parfois distendus, de prouver l'attachement des Juifs à la France et leur volonté de participer à l'effort de guerre. On perçoit malgré tout la persistance des préjugés antisémites, notamment sur leur aspect corporel et sur l'existence d'un « complot Juif ».

### 1.1.2. Bouleversement des communautés par l'immigration

Avant la Première Guerre mondiale, la France n'est pas particulièrement une terre d'immigration. Certes, 30 000 Juifs s'installent en France entre 1881 et 1914 ; mais ils sont en comparaison quelques 1 974 000 à débarquer aux États-Unis et 120 000 en Grande Bretagne<sup>782</sup>. Le premier conflit interrompt en partie les processus migratoires qui reprennent après 1918. Suite à la fermeture des frontières des États-Unis en 1924 puis des autres pays d'Amérique et de l'Afrique du Sud, la France devient progressivement une terre privilégiée d'immigration<sup>783</sup>. Elle est vue par beaucoup comme le pays des droits de l'homme et des libertés<sup>784</sup>. Les immigrés fuient la misère économique, sociale et politique et leur pays et souhaitent trouver en France

---

<sup>780</sup> « Choses de Russie », *La Libre Parole*, 31 octobre 1918, p. 1.

<sup>781</sup> Albert Monniot, « Les Juifs et la Guerre, la part de butin », *La Libre Parole*, 26 février 1917, p. 1.

<sup>782</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, *op. cit.*, p. 100.

<sup>783</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, *op. cit.*, p. 225-226.

<sup>784</sup> Nancy GREEN, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque*, *op. cit.*, p. 40-45.

une terre d'accueil mêlant sécurité et réussite économique<sup>785</sup>. Ce processus migratoire est amplifié par les demandes de main d'œuvre étrangère effectuées par le gouvernement français jusqu'aux années 1930 pour pallier aux manques causés par la guerre<sup>786</sup>. Parmi les travailleurs étrangers qui affluent en France, les Juifs ne représentent qu'une maigre proportion. Les Italiens, Polonais et Espagnols sont en effet beaucoup plus nombreux. Mais à la différence de ceux-ci, pour qui la France n'est qu'un territoire de passage, les Juifs ont la ferme intention de s'y installer et d'y vivre définitivement. Leur implantation géographique diffère également. Les Polonais s'installent dans le Nord afin de travailler dans les mines, les Italiens et Espagnols préfèrent la côte méditerranéenne tandis que les communautés juives, comme à chaque vague d'immigration, s'installent très majoritairement dans la capitale française et sa proche banlieue<sup>787</sup>. Si l'on considère ainsi l'ensemble des Juifs naturalisés français entre 1924 et 1935, plus de 75 % vivent à Paris et les autres vivent, pour majorité, dans d'autres centres urbains comme Nancy, Metz, Strasbourg, Lille, Marseille ou encore Lyon<sup>788</sup>. Entre 1906 et 1939, entre 175 000 et 200 000 immigrants Juifs arrivent en France<sup>789</sup>, représentant 15 % du nombre total d'immigrés<sup>790</sup>. Le phénomène est très important dans les années 1930 et se déroule en deux vagues successives : l'une après l'accession d'Hitler au pouvoir, l'autre après l'Anschluss. « *Au total, 120 000 Allemands et Autrichiens sont admis en France entre 1933 et 1940, dont 90 % de Juifs*<sup>791</sup> » ; mais tous ne restent pas en France. Les comptages officiels réalisés en 1939 par le ministère de l'Intérieur évaluent le nombre d'immigrants entre 45 000 et 70 000<sup>792</sup>.

Dans les années d'après-guerre, les immigrants installés à Paris dépassent rapidement le nombre de Juifs nés en France. Ces arrivées massives provoquent des réactions contradictoires et contrastées au sein des communautés juives établies. Si bien qu'un clivage s'établit souvent entre les immigrants et les autochtones<sup>793</sup>. Ce phénomène a déjà été observé à plus faible échelle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la Première Guerre mondiale lorsque, confrontés à des vagues migratoires et à la montée de l'antisémitisme, certains Juifs français avaient mis à distance voire

---

<sup>785</sup> Marie-Claude BLANC-CHALEARD, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001, p. 22-38.

<sup>786</sup> Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, op. cit., p. 287-373.

<sup>787</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 106-107.

<sup>788</sup> *Id.*

<sup>789</sup> Ces chiffres varient dans l'entre-deux-guerres en fonction des analyses démographiques. Bensimon et Della Pergola considèrent par exemple que les Juifs sont 150 000 en France en 1918 et entre 250 000 et 320 000 en 1939 : Doris BENSIMON et Sergio DELLA PERGOLA, *La population juive de France*, op. cit.

<sup>790</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 226.

<sup>791</sup> Patrick WEIL, « De l'affaire Dreyfus à l'Occupation », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wiewiorka, *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Lévi, 1998, p. 154.

<sup>792</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>793</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, Paris, Stock, 1987, p. 24-26.

rejeté les Juifs immigrés car ils étaient susceptibles de mettre en péril leur propre assimilation à la nation et la vision qu’avaient les non-Juifs de leurs communautés<sup>794</sup>. Pour éviter ce clivage, les Juifs nés en France s’empresstent d’assimiler leurs coreligionnaires qui arrivent d’Europe centrale et d’Europe de l’Est. L’objectif, promu et assumé par le consistoire central, est de réduire au maximum les différences culturelles entre les immigrés et les autochtones pour que tous puissent vivre en harmonie. Les leaders religieux et communautaires trouvent nécessaire de réduire au maximum les dissimilitudes des immigrés en leur inculquant le français et en favorisant des œuvres philanthropiques nécessaires à leur assimilation<sup>795</sup>. Le consistoire se dresse également contre les violences et se mobilise en faveur des réfugiés pour tenter d’améliorer leur sort économique, social et sanitaire. Malgré tout, les différences sociales, culturelles et économiques entre les immigrés et les israélites engendrent souvent des tensions entre les communautés. Gérard Noiriel a notamment relevé que l’*Univers israélite* publie fréquemment des articles condescendants et humiliants à l’égard des Juifs d’Europe de l’Est<sup>796</sup> ; preuve que malgré la volonté d’intégrer ces coreligionnaires, les israélites se considèrent socialement et intellectuellement supérieurs.

Les volontés assimilatrices sont accentuées par la grande diversité de la population juive immigrée. L’hétéroclisme est manifeste : aux Juifs d’Orient composés de Russes fuyant la Révolution de 1917, de Lettons, de Lituaniens ou encore de Roumains et de Polonais s’ajoutent des Juifs provenant des Balkans, d’Italie, d’Espagne, d’Afrique du Nord, d’Allemagne, de la Sarre et d’Autriche. Ces immigrés apportent avec eux une culture singulière, une pratique particulière du judaïsme et parlent majoritairement le Yiddish (à 80 %) <sup>797</sup>. Aux Juifs installés depuis des décennies en France viennent donc s’ajouter deux autres groupes : les ashkénazes, en provenance d’Europe occidentale, centrale et orientale, et les séfarades, en provenance du Sud : Espagne, Portugal et Maghreb. Leurs cultures sont différentes<sup>798</sup> et la langue s’avère une véritable barrière à la constitution d’une communauté unique. Les ashkénazes, largement majoritaires, privilégient en effet le Yiddish quand les séfarades parlent l’Espagnol ou l’Arabe. Aux différences de nationalité et de langue s’ajoutent d’importants écarts sociaux. Tandis

---

<sup>794</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy, op. cit.*, p. 50-54.

<sup>795</sup> Un numéro entier des *Archives Juives* est consacré à ce sujet : « Le “moment” philanthropique des Juifs de France (1800-1940) », *Archives Juives*, Vol. 44, n°1, 2011.

<sup>796</sup> Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, op. cit.*, p. 449-451.

<sup>797</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy, op. cit.*, p. 50-53.

<sup>798</sup> Voir par exemple : Ruth TOLEDANO-ATTIAS, « L’image des Juifs séfarades en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Archives Juives*, vol. 42, n° 2, 2009, p. 10-24.

qu'une large majorité des immigrés sont des ouvriers ou des petits artisans, les israélites sont essentiellement issus de la bourgeoisie<sup>799</sup>.

À Paris, les immigrés d'Europe de l'Est trouvent massivement refuge dans le premier quartier d'installation, celui du Marais, qui « devient à l'évidence un lieu de ralliement<sup>800</sup> ». Ses habitants le nomment le « Pletzl »<sup>801</sup>, quartier historique d'immigration juive depuis le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>802</sup> où l'on parle le Yiddish, si bien qu'il est connu comme un « quartier juif ». Déracinés, ces Juifs se mettent dans un premier temps à la recherche d'un toit, de nourriture puis d'un travail. Leur concentration autour de quelques rues du quartier rend les conditions de vie difficiles. Les familles nombreuses vivent souvent dans des logements exigus caractéristiques de ces petites rues qui entourent la Place Saint-Paul. Si bien que la vision largement répandue dans la presse et dans les discours des années d'entre-deux-guerres est celle d'un quartier sale, insalubre et misérable. Les antisémites s'emparent d'ailleurs de cette situation de mal-logement pour comparer les Juifs à des animaux malfaisants s'entassant par milliers dans des conditions de santé déplorables. Aux côtés de ces Juifs d'Europe de l'Est s'installent enfin dans le Marais quelques immigrés d'Afrique du Nord<sup>803</sup>. D'autres immigrés préfèrent s'installer en banlieue parisienne à l'écart du Marais ; notamment à Bagnolet, Montreuil ou Vincennes. Les Juifs Polonais sont majoritaires dans les deux premières villes, suivis des Français, des Russes et des Roumains. À Vincennes en revanche on retrouve principalement des Juifs français<sup>804</sup>. Dans l'Est de la France, également terre d'immigration pour les Juifs d'Europe centrale et orientale, les nouveaux arrivants s'installent dans les principaux centres urbains comme Strasbourg, Metz et Nancy « avec la volonté d'y reproduire leur communauté d'origine<sup>805</sup> ». Ils reçoivent l'aide des communautés établies, qui les traitent pourtant parfois avec mépris et condescendance<sup>806</sup>. Enfin, les immigrés Juifs du Maghreb, largement minoritaires dans l'espace hexagonal de l'entre-deux-guerres, s'installent majoritairement dans la moitié Sud du Pays ; comme à Lyon, où quelques familles Juives d'Algérie et de Tunisie s'établissent<sup>807</sup>, à Marseille, où ils sont

---

<sup>799</sup> David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, *op. cit.*, p. 25-36.

<sup>800</sup> Catherine GOUSSEFF, « Les Juifs russes en France : profil et évolution d'une collectivité », *Archives Juives*, vol. 34, n° 2, 2001, p. 8.

<sup>801</sup> Petite place en Yiddish.

<sup>802</sup> Nancy GREEN, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque*, *op. cit.*, p. 97-107.

<sup>803</sup> Jean LALOUM, « Le Marais des Juifs du Maghreb, de l'entre-deux-guerres aux années 1950 », *Archives Juives*, vol. 53, n° 1, 2020, p. 38-65.

<sup>804</sup> Jean LALOUM, *Les Juifs dans la banlieue parisienne, des années 20 aux années 50*, Paris, CNRS, 1999, p. 34-35.

<sup>805</sup> Freddy RAPHAËL, *Les Juifs d'Alsace et de Lorraine de 1870 à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2018, p. 134.

<sup>806</sup> *Ibid.*, p. 135-136.

<sup>807</sup> Sylvie ALTAR, « Les Juifs du Maghreb à Lyon (1900-1945) », *Archives Juives*, vol. 53, n° 1, 2020, p. 16-37.

légèrement plus nombreux<sup>808</sup>, mais aussi à Toulouse, où une petite communauté de Juifs en provenance d'Algérie s'établit avant 1939<sup>809</sup>.

### 1.1.3. La création de nouveaux lieux de sociabilité

À leur arrivée en France, les Juifs immigrés souhaitent pour la plupart recréer leurs anciens modes de vie afin de retrouver une ambiance communautaire avec des individus de même origine, religion, langue et culture. Se créent alors, en dehors de toute attache consistoriale, de nombreuses organisations indépendantes leur permettant d'entretenir des liens communautaires tout en offrant des moyens d'entraide et des lieux d'échanges<sup>810</sup>. Ces organisations reflètent à la fois la diversité de la population juive et les volontés de refonder une culture à laquelle ils s'identifient. Souvent, les immigrés fondent des *landsmanschaften*, associations mutuelles qui regroupent les Juifs en provenance d'une même localité, ayant la même culture et étant attachés aux mêmes coutumes. Véritables foyers communautaires, ces structures leur permettent de s'entraider, d'obtenir des conseils juridiques, de l'aide matérielle ou de la nourriture. C'est aussi grâce à ces réseaux que les Juifs immigrés s'infiltrèrent peu à peu dans des réseaux associatifs culturels et sportifs<sup>811</sup>. En effet, au-delà de ces organisations d'entraide, se créent dans les années d'entre-deux-guerres de multiples associations, centres communautaires, réseaux d'activités éducatives et culturelles, mais aussi des groupes et mouvements de jeunesse. Ces diverses organisations favorisent l'émergence d'un « *brillant épanouissement culturel*<sup>812</sup> » dans les communautés qui se traduit notamment par une explosion de la presse juive. Cet épanouissement n'est pas du simple fait des immigrés : une « renaissance juive » dans les communautés israélites a été observée par les historiens. Elle se perçoit par l'importante

---

<sup>808</sup> Florence BERCEOT, « Renouveau socio-démographique des Juifs de Marseille, 1901-1937 », *Provence historique*, vol. 44, n° 175, 1994, p. 39-57 ; Renée DRAY-BENSOUAN, « Les Juifs maghrébins à Marseille (XX<sup>e</sup> siècle) », *Archives Juives*, vol. 53, n° 1, 2020, p. 66-82.

<sup>809</sup> Colette ZYTNIKI, « Les Juifs d'Afrique du Nord et Toulouse jusqu'en 1962 : de lieu de passage à lieu d'ancrage », *Archives Juives*, vol. 53, n° 1, 2020, p. 84-85.

<sup>810</sup> David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, *op. cit.*, p. 48-49.

<sup>811</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, *op. cit.*, p. 24-26.

<sup>812</sup> Nadia MALINOVICH, « Le "Réveil juif" en France et en Allemagne : éléments de comparaison en manière d'introduction », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 4.

production culturelle artistique et littéraire<sup>813</sup>, synonyme d'épanouissement de l'identité juive à cette période<sup>814</sup>.

La création de ces nouveaux lieux de rencontres, presque inexistants avant la Première Guerre mondiale, trouve son explication dans la combinaison d'un certain nombre de facteurs mis en évidence par Nadia Malinovich : « *Le progrès du mouvement sioniste, le sentiment de vide spirituel au lendemain de la Première Guerre mondiale, le fort accroissement de la population de jeunes et l'allongement de l'âge scolaire*<sup>815</sup> ». Ces lieux de sociabilité jouent un rôle notable dans le développement d'une identité juive dans l'entre-deux-guerres. Ils bouleversent la vie des communautés établies et des immigrants qui s'installent en France. Ils sont l'occasion, pour les jeunes notamment, de nouer des relations sociales puissantes, de revendiquer des visions politiques particulières, de contrer l'apathie religieuse qu'ils reprochent à leurs aînés et de rejeter la théorie de l'assimilation. Alors qu'avant la guerre les Juifs respectaient scrupuleusement une certaine neutralité politique pour ne pas remettre en cause leur assimilation, la jeunesse et les immigrants souhaitent désormais affirmer leurs idées et se fédérer autour de celles-ci. L'arrivée de Juifs de Pologne, très politisés, affecte d'ailleurs particulièrement cette nouvelle sphère et une concurrence s'établit entre les principaux groupes politiques juifs que sont le communisme, le sionisme et le bundisme<sup>816</sup>.

## 1.2. Recrudescence de l'antisémitisme

### 1.2.1. Un contexte propice au développement des thèses antisémites

Aux difficultés internes rencontrées par les Juifs, inhérentes à l'hétérogénéité des communautés, s'ajoutent à la fin des années 1920 et dans les années 1930 un ensemble d'événements sociaux, politiques et économiques qui font ressurgir un antisémitisme en retrait. De l'affaire Dreyfus à l'entre-deux-guerres, peu d'antisémites s'étaient de nouveau aventurés dans d'actives campagnes de dévalorisation et de stigmatisation des Juifs. Mais au début des

---

<sup>813</sup> Catherine FHIMA, « Au cœur de la "renaissance juive" des années 1920 : littérature et judéité », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 29-45 ; Nadia MALINOVICH, « Littérature populaire et romans juifs dans la France des années 1920 », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 46-62 ; Dominique JARRASSE, « L'éveil d'une critique d'art juive et le recours au "principe ethnique" dans une définition de l'"art juif" », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 63-75 ; Chantal MEYER-PLANTUREUX, « Les Juifs sur la scène parisienne : du baron de Horn à Ézéchiél ou "la question juive" à la Comédie-Française dans les années vingt », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 76-88.

<sup>814</sup> Sur l'identité juive, voir notamment : David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, *op. cit.*, p. 63-94.

<sup>815</sup> Nadia MALINOVICH, *Heureux comme un Juif en France*, *op. cit.*, p. 135.

<sup>816</sup> Claudie WEILL, « Le Bund russe à Paris, 1898-1940 », *op. cit.*

années 1930 ils vont revenir en force, profitant d'un contexte favorable à la diffusion et la propagation de thèses anti-Juifs. Michel Winock attribue cinq causes conjoncturelles à ce retour de l'antisémitisme : la crise financière de 1929, attribuée par les antisémites au complot financier juif ; la croissance du chômage, qui entraîne de la xénophobie (les Juifs sont accusés de prendre les emplois des non-Juifs) ; la prise de pouvoir d'Hitler, qui fait de l'antisémitisme un programme politique, ce qui entraîne d'importantes vagues migratoires sur le sol français ; la victoire du Front Populaire et l'arrivée au pouvoir du Juif Léon Blum en 1936 ; et enfin les menaces d'une guerre qui serait orchestrée par les Juifs pour prendre le pouvoir mondial<sup>817</sup>. Ces éléments enclenchent une méfiance généralisée dans la société. La majorité des français jugent avec hostilité les vagues d'immigration, ce qui engendre un rejet des étrangers. Ces derniers sont progressivement classés par les familles politiques selon une échelle de sympathie au sein de laquelle les Juifs sont au plus bas<sup>818</sup>. Ils sont souvent considérés comme responsables des maux qui s'abattent sur le pays. Ils sont notamment « *désignés collectivement comme les responsables du chômage* »<sup>819</sup> à cause de leur concentration dans certaines branches professionnelles. Si les Juifs ne représentent qu'une très petite part de la population française et des immigrés, les propos xénophobes se cristallisent sur eux et la thèse d'un complot juif mondial se dessine de nouveau en France. Elle aurait pour finalité la domination par les Juifs des sociétés chrétiennes en vue de leur destruction<sup>820</sup>.

L'antisémitisme grandit ainsi dans les années 1930 en prenant la forme d'un « problème Juif » dans une société où les difficultés politiques et économiques prennent une ampleur considérable. Ces deux derniers éléments sont d'ailleurs indissociables pour tenter de comprendre l'antisémitisme, comme l'explique Hannah Arendt :

On oublie souvent cette loi pourtant évidente : l'hostilité envers les Juifs ne prend un sens politique que lorsqu'elle se combine avec un problème politique majeur, ou bien en cas de conflit entre les intérêts des Juifs en tant que groupe et ceux d'une des classes importantes de la société<sup>821</sup>.

Ces critères décrits par l'auteure sont présents dans les années 1930 : les problèmes politiques sont nombreux et la crise économique persiste, créant, surtout pour les classes

---

<sup>817</sup> Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, op. cit., p. 185-215.

<sup>818</sup> Pour les réactions des français face à l'immigration dans l'entre-deux-guerres, voir : Ralph SCHOR, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985.

<sup>819</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 38.

<sup>820</sup> Emmanuel DEBONO, « Les années 1930 en France : le temps d'une radicalisation antisémite », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 198, n° 1, 2013, p. 99-116.

<sup>821</sup> Hannah ARENDT, *Sur l'antisémitisme : les origines du totalitarisme*, op. cit., p. 61.

populaires, une montée du chômage et des difficultés économiques. Face à ces phénomènes auxquels il faut trouver une réponse, le coupable idéal, le « *bouc émissaire traditionnel*<sup>822</sup> », c'est le Juif que l'on accuse, sur fond de complot, d'alimenter la crise sociale et financière pour s'enrichir encore davantage. L'accès de Léon Blum à la tête du gouvernement en 1936 n'y change rien, au contraire. Alors que les difficultés se multiplient, les conservateurs et/ou antisémites voient dans sa nomination la prise du pouvoir de la « juiverie » nationale, voire internationale. Les amalgames se multiplient et les croyances les plus invraisemblables sont formulées. Certains sont ainsi persuadés que Léon Blum et les membres du Front Populaire sont des agents infiltrés au service du bolchevisme<sup>823</sup>.

### 1.2.2. La science de la race

À ces éléments décrits par Michel Winock et Hanna Arendt peuvent s'ajouter comme explication de la réactivation de l'antisémitisme dans les années 1930 les avancées scientifiques de la science de la race<sup>824</sup> qui, dans ce contexte, fournissent aux antisémites de prétendues preuves scientifiques de l'infériorité raciale des Juifs. Nées au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>825</sup>, elles deviennent, nous l'avons vu, l'un des principaux arguments rhétoriques antisémites à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1930, la classification des races et les rapports de domination s'amplifient. Les anthropologues, pourtant confrontés aux constats des études en sérologie et génétique selon lesquelles il n'y a pas d'éléments pertinents permettant de déterminer et classer les races, ne renoncent pas à cette idée. La classification en 29 races élaborée selon des critères anthropométriques par Joseph Deniker entre 1889 et 1900<sup>826</sup> demeure la référence jusque dans l'entre-deux-guerres<sup>827</sup>. Elle s'établit en croisant plusieurs critères : la forme et la couleur des cheveux, la pigmentation cutanée, la taille et la forme de la tête, de la face et du nez, ainsi que la morphologie de l'œil. Confrontés aux métissages culturels engendrés par l'accroissement des

---

<sup>822</sup> Emmanuel DEBONO, « Les années 1930 en France », *op. cit.*, p. 102.

<sup>823</sup> Lucien LAZARE, « Introduction : les combattants de la Résistance juive à vocation communautaire », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 22.

<sup>824</sup> Cette thématique a fait l'objet de deux études majeures en France. Voir : Carole REYNAUD-PALIGOT, *La République raciale (1860-1930)*, *op. cit.* ; Carole REYNAUD-PALIGOT, *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*, *op. cit.*

<sup>825</sup> Thierry HOQUET, « Biologisation de la race et racialisation de l'humain : Bernier, Buffon, Linné », dans Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas, *Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, La Découverte, 2014, p. 25-42.

<sup>826</sup> Joseph Deniker (1852-1928) est un anthropologue français, docteur en sciences et bibliothécaire au Muséum. En 1889 il propose une classification en 13 races, qu'il étend à 29 en 1900.

<sup>827</sup> Joseph DENIKER, *Les Races et les peuples de la Terre*, Paris, C. Reinwald, 1900.

migrations humaines, les anthropologues français des années 1930 modifient progressivement ces critères de classifications jugés difficilement exploitables compte tenu de l'innombrable diversité au sein de chacune des races. Les critères somatiques laissent alors peu à peu place à des familles linguistiques ou raciales multiples, dépendantes en partie des continents<sup>828</sup>.

Certes, une majorité d'anthropologues français, fidèles à leur « tradition », défendent l'idée qu'il n'y a pas de race pure et se dressent contre le racisme et la montée de l'antisémitisme<sup>829</sup>. Mais tout en réfutant une quelconque supériorité raciale, ils ne prennent pas pour autant leurs distances avec les thèses soutenant l'inégalité des races. L'existence même des races mise en évidence dans leurs travaux suffit aux antisémites pour affirmer qu'il existe des races dominantes, pures, et des races faibles, impures. Le discours antisémite s'empare alors des théories scientifiques pour justifier et faire perdurer un ensemble de stéréotypes corporels racistes mettant en évidence un portrait physique dégradant et répulsif du Juif. Le phénomène est d'autant plus puissant que certains anthropologues français, Georges Montandon en tête, choisissent de prendre un virage antisémite aussi brusque que puissant à la fin des années 1930 et ne subissent pas de réactions d'opposition de la part de la communauté scientifique<sup>830</sup>. Ils ont même le soutien de chercheurs en eugénisme racial, qui proposent de classer les immigrés en fonction de leur capacité à s'assimiler aux Français. Les aptitudes de ces immigrés seraient alors dépendantes des lois de la nature puisque la qualité du sang, le métissage et la génétique sont autant de critères retenus pour le classement racial<sup>831</sup>.

Aux études anthropométriques et eugéniques s'ajoutent aussi des théories scientifiques raciales empruntées à la psychologie et la sociologie. L'étude de la question des races en psychologie dans les années 1930 met en évidence la persistance de thèses sur les différences fondamentales indissociables des races<sup>832</sup>. Les universitaires dressent dans leurs recherches des portraits psychologiques en fonction de l'appartenance des individus à une population, permettant à ce titre de distinguer psychologiquement les nationalités, ethnies et/ou races. Les Allemands sont par exemple considérés comme rigides, barbares, monstrueux, imprégnés d'une folie criminelle<sup>833</sup>. La psychologie des peuples devient un thème d'étude important de la

---

<sup>828</sup> Carole REYNAUD-PALIGOT, *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*, *op. cit.*, p. 26-30.

<sup>829</sup> Carole REYNAUD-PALIGOT, « L'émergence de l'antisémitisme scientifique chez les anthropologues français », *op. cit.*

<sup>830</sup> *Ibid.*, p. 72-74.

<sup>831</sup> Gwen TERRENOIRE, « L'eugénisme en France avant 1939 », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 183, n° 2, 2005, p. 49-67.

<sup>832</sup> Carole REYNAUD-PALIGOT, *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*, *op. cit.*, p. 61-87.

<sup>833</sup> *Ibid.*, p. 74-75.

communauté intellectuelle des années 1930 et renouvelle les idées de classification en se basant non plus sur des critères physiques, qui se trouvent dans une impasse scientifique compte tenu des métissages, mais sur des critères intellectuels et moraux. Si tel n'est pas leur objectif initial, ces travaux offrent la possibilité aux antisémites de s'attaquer aux Juifs sur un angle encore différent, en prétextant « scientifiquement » que la race juive est intellectuellement faible, nerveusement molle, mais également vicieuse et perfide.

En prenant appui sur ces travaux, l'antisémitisme qui s'exprime dans les années 1930 reprend les caractéristiques classiques des stéréotypes racistes : finance juive, judéo-bolchévisme, judéo-maçonisme et complot international visant à la domination du monde « *à travers manipulations de l'opinion, complots et bouleversements révolutionnaires, sur fond de domination financière plus ou moins occulte*<sup>834</sup> ». Cet antisémitisme reprend aussi l'idée selon laquelle la race juive est à jamais inassimilable en raison des caractéristiques anthropométriques, psychologiques et sociologiques de ses membres. Le phénomène s'amplifie à partir de 1933 et l'accession d'Hitler au pouvoir en Allemagne. Les antisémites français se réjouissent de pouvoir collaborer avec leurs confrères Allemands dans l'objectif de détruire la race Sémite et de sauvegarder, voire sauver, la race aryenne. Les militants antisémites français se « nazifient », poussant leurs propos acerbes à leur paroxysme et entraînant parfois de la violence<sup>835</sup>. Certains n'hésitent pas, d'ailleurs, à demander des armes au Führer pour pouvoir lutter contre le Front Populaire et l'invasion juive<sup>836</sup>.

### 1.2.3. La vision stéréotypée du corps Juif

Dans les années 1920, l'antisémitisme est encore en sommeil. Pourtant, à cette période, une partie de la presse et de la littérature continuent « *par des manières les plus variées, à cultiver, transposer et grossir les vieux mythes*<sup>837</sup> ». Les stéréotypes corporels véhiculés depuis le Moyen-Âge cultivent le symbole du Juif dégénéré, déraciné, errant, aux attributs physiques repoussants. Cette approche physique, sous-estimée dans les recherches historiques et les tentatives de compréhension de l'antisémitisme au profit des approches religieuses et

---

<sup>834</sup> Pierre-André TAGUIEFF, « L'invention racialiste du Juif », *Raisons politiques*, vol. 5, n° 1, 2002, p. 29-51.

<sup>835</sup> Emmanuel DEBONO, « Les années 1930 en France », *op. cit.*, p. 103-106.

<sup>836</sup> Ralph SCHOR, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>837</sup> Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme*, t. 2, *op. cit.*, p. 466.

politiques<sup>838</sup>, est essentielle pour comprendre la réaction des Juifs à ces propos. L'investissement des Juifs de France dans les activités physiques et sportives se construit en effet dans les années d'entre-deux-guerres autour d'un ensemble de stéréotypes corporels racistes. Le postulat de départ du discours antisémite est l'étrangeté du Juif, physiquement différent de la « race française ». Il appartiendrait à une « *race primitive* », une « *horde [...] que sa constitution physique, précaire et anormale, amène par milliers dans nos hôpitaux qu'elle encombre*<sup>839</sup> ». Dans les années 1930, resurgissent avec force les propos antisémites portant sur le corps des Juifs. Si l'on étudie ce phénomène au regard de son emprise sociale et ceci dans une perspective dynamique, le déferlement de violence verbale et physique que subissent les Juifs est encore plus généralisé et plus puissant que lors de la précédente vague antisémite qui s'était développée de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle au dénouement de l'affaire Dreyfus. Pourtant, la pensée et les procédés utilisés pour décrire le corps des Juifs changent assez peu entre ces deux épisodes. Les méthodes rhétoriques se ressemblent en tout point : zoomorphisation, adjectifs disqualifiants, descriptions acerbes des différentes parties du corps humain (notamment le nez), représentations de Juifs corpulents et opulents, etc. Céline l'avoue lui-même suite à la publication de son pamphlet *Bagatelles pour un massacre* en 1937 : « *Je n'ai rien découvert. Aucune prétention. Simple vulgarisation, virulente, stylisée*<sup>840</sup> ». Tous les stéréotypes physiques qui persistent depuis le XIII<sup>e</sup> siècle sont donc exploités pour diaboliser, discréditer les Juifs tout en déclenchant le dégoût et la haine de ceux-ci dans la société française<sup>841</sup>. La portée et la fréquence de ce discours prennent une ampleur considérable et sans précédent, dans le contexte très particulier des années 1930 où la société est encore profondément marquée par le premier conflit mondial et où les difficultés économiques s'accroissent.

L'antisémitisme possède alors une emprise sociale nouvelle, permise en grande partie par la presse qui, sous couvert de libertés<sup>842</sup>, diffuse très largement la parole antisémite au travers de « *publications sans nombre ressassant les stéréotypes traditionnels*<sup>843</sup> ». Ralph Schor a en

<sup>838</sup> Pierre-André TAGUIEFF, *La judéophobie des Modernes. Des Lumières au Jihad mondial*, Paris, Odile Jacob, 2008, p. 213.

<sup>839</sup> Jean GIRAUDOUX, *Plein Pouvoirs*, Paris, Gallimard, 1939, cité par Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 38.

<sup>840</sup> Cité par : Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, op. cit., p. 190.

<sup>841</sup> Claudine SAGAERT, « L'utilisation des préjugés esthétiques comme redoutable outil de stigmatisation du Juif », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 4, 2013, p. 971-992.

<sup>842</sup> La loi du 29 juillet 1881 accorde le principe de la liberté de la presse. La diffamation contre un individu déterminé est punie par la loi. En revanche, il n'est rien indiqué pour les propos stigmatisant un groupe de personnes fondé par la religion, l'origine ethnique, la race, ou tout autre déterminant communautaire.

<sup>843</sup> Emmanuel DEBONO, « Introduction », *Archives Juives*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 4.

effet montré qu'entre 1930 et 1939, 285 livres, opuscules et articles antisémites ont été publiés, dont plus de 80 % après 1933<sup>844</sup>. Cette fréquence des publications et le martèlement des propos racistes provoquent à la fois une banalisation des thèses antisémites et la déculpabilisation totale de ses rédacteurs<sup>845</sup>. Les « *fossiles* » antisémites, successeurs oubliés de Drumont, reprennent leurs virulentes campagnes<sup>846</sup>, accompagnés d'un nombre croissant d'intellectuels et de personnalités publiques<sup>847</sup>. Plusieurs autorités littéraires « *se font les apôtres d'une esthétique fasciste qui dénonce dans le Juif le symbole de la ville, de la bourgeoisie, de l'industrialisation*<sup>848</sup> ». Puis, peu à peu, l'antisémitisme sort de la presse et des cercles restreints des vieux antisémites pour rejoindre le quotidien des individus « ordinaires »<sup>849</sup>. Les actes et injures contre les Juifs se banalisent dans une décennie où la haine de l'étranger, et surtout du Juif, devient une norme sociale. L'insulte « sale Juif » se standardise jusqu'à son utilisation par les enfants dans la cour d'école. La stigmatisation des Juifs devient tellement « normale » qu'elle se manifeste sous différentes formes d'humour<sup>850</sup>, renforçant ainsi le sentiment de domination du « nous »<sup>851</sup>.

#### 1.2.4. Un portrait physique répulsif

Comme par le passé, les antisémites sont persuadés que la « race Sémite » est aisément identifiable grâce à ses attributs physiques disgracieux qui n'auraient pas évolué depuis des siècles. Ils arguent en effet que la consanguinité juive, couplée à la vie dans les ghettos, a engendré la persistance de leurs traits physiques. « *Peu de races sont aussi bien conservées pendant des siècles*<sup>852</sup> », dit ainsi Grimoux. L'anthropologue George Montandon corrobore cette théorie : « *Race juive ou ethnologie juive, ce qui est certain, c'est qu'il n'y a aucune assimilation, aucune fusion physique dans les races européennes [...]. Car enfin, s'ils ont gardé, à travers tant de tribulations, leur nez révélateur, c'est qu'ils l'ont voulu et nous n'y*

<sup>844</sup> Ralph SCHOR, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, op. cit., p. 28.

<sup>845</sup> *Ibid.*, p. 71-81.

<sup>846</sup> Pour plus de précisions sur ce point, voir : Grégoire KAUFFMANN, « L'héritage de Drumont dans les années 1930 », *Archives Juives*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 12-22.

<sup>847</sup> Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme*, t. 2, op. cit., p. 437-469.

<sup>848</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 302.

<sup>849</sup> Emmanuel DEBONO, « Les années 1930 en France », op. cit., p. 110-111.

<sup>850</sup> Pour davantage d'informations sur ce sujet, voir : Marie-Anne MATARD-BONUCCI, *Antisémythes : l'image des Juifs entre culture et politique (1848-1939)*, Paris, Nouveau Monde, 2005.

<sup>851</sup> Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, op. cit., p. 465-481.

<sup>852</sup> M. Grimoux, *Si 400 000 Chinois...*, Paris, s.d., p. 4, cité par : Ralph SCHOR, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, op. cit., p. 83.

*sommes pour rien*<sup>853</sup> » ; tout comme Léon Daudet, l'un des antisémites les plus virulents de l'entre-deux-guerres et rédacteur à *L'Action française* : « *Non seulement il y a une race juive, gratifiée de caractéristiques physiques, intellectuelles et morales particulières, mais cette race ne s'est point fondue dans celle chez laquelle elle a vécu en subsistance*<sup>854</sup> ».

Le type racial du Juif brossé par les antisémites contient des préjugés esthétiques redondants : le nez crochu est décrit comme le premier élément somatique caractéristique du Juif, qui possède aussi un front et un menton fuyant, des lèvres proéminentes et charnues, des cheveux crépus, des yeux enfoncés dans les orbites, une nuque épaisse, des épaules voutées, des hanches grasseuses, des pieds plats et la peau verdâtre<sup>855</sup>. À cette description est accolée une odeur nauséabonde, à laquelle on associe souvent la saleté et le manque d'hygiène dont sont accusés les Juifs qui s'entassent par milliers dans le quartier du Marais. Claudine Sagaert a d'ailleurs montré que les justifications liées à la prétendue mauvaise odeur des Juifs sont passées à l'époque contemporaine d'une origine religieuse à une origine scientifique<sup>856</sup>. Dans son pamphlet antisémite visant à « *reconnaître et expliquer le Juif* », Georges Montandon est par exemple persuadé qu'une odeur caractérise les Juifs et que la science le prouve<sup>857</sup>. L'obésité est également très utilisée dans les écrits ou dessins antisémites. De cette manière, les Juifs sont associés à l'opulence et à l'embourgeoisement. Ils sont comparés au cochon qui se goinfre de nourriture et vit dans la saleté, ou au contraire dans des palais luxuriants, acquis grâce au complot juif international. Cette obésité est associée à un ensemble de méfaits moraux qui stigmatisent les Juifs comme profiteurs, vicieux, usurpateurs et tricheurs. Les caricatures sont violentes, choquantes et repoussantes. Elles invitent au dégoût et à la colère, en jouant notamment sur des événements sensibles, comme les Français morts dans les tranchées (fig. 5).

---

<sup>853</sup> « Y a-t-il une race juive ? » *La Tribune de l'Aube*, 26 mai 1941, p. 1.

<sup>854</sup> Léon Daudet, « La question juive », *L'Action française*, 19 janvier 1934, p. 1.

<sup>855</sup> Ralph SCHOR, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 83-84.

<sup>856</sup> Claudine SAGAERT, « L'utilisation des préjugés esthétiques comme redoutable outil de stigmatisation du Juif », *op. cit.*, p. 981-982.

<sup>857</sup> Georges MONTANDON, *Comment reconnaître et expliquer le Juif ?*, Paris, Nouvelles éditions, 1940. Cité par : *Ibid.*, p. 981.



Figure 5 – Caricature antisémite<sup>858</sup>

Cette caricature publiée en 1939 rassemble les différents éléments constitutifs à la fois de la vision corporelle des Juifs, des méfaits moraux dont ils sont accusés ainsi que du complot qu'ils mijoteraient, destiné à déclencher une guerre qui leur serait économiquement profitable. On y voit un Juif gras dont les traits du visage sont laids et volontairement grossis, notamment le nez. Les yeux sont plissés, ils suggèrent la perfidie. Ses grosses joues sont enfoncées dans un large manteau qui, couplé au chapeau, au cigare et au nœud papillon, caricature la prétendue richesse et les airs bourgeois que se donnent les banquiers Juifs. Enfin, il porte l'argent amassé grâce au sacrifice de ce que les antisémites jugent être les « vrais Français », morts pour la France. Le titre du dessin, « *ce qu'ils espèrent* », montre la volonté du journaliste de dénoncer le complot Juif pour déclencher la guerre, provoquer la mort des bons Français, le tout pour que la « finance juive » et la « juiverie » puisse en profiter.

Les caricaturistes poussent le vice et la stigmatisation corporelle en utilisant des individus publics réels, et notamment les membres du gouvernement du Front Populaire (fig. 6).

<sup>858</sup> « Ce qu'ils espèrent », *Je suis partout*, 17 février 1939, p. 1.

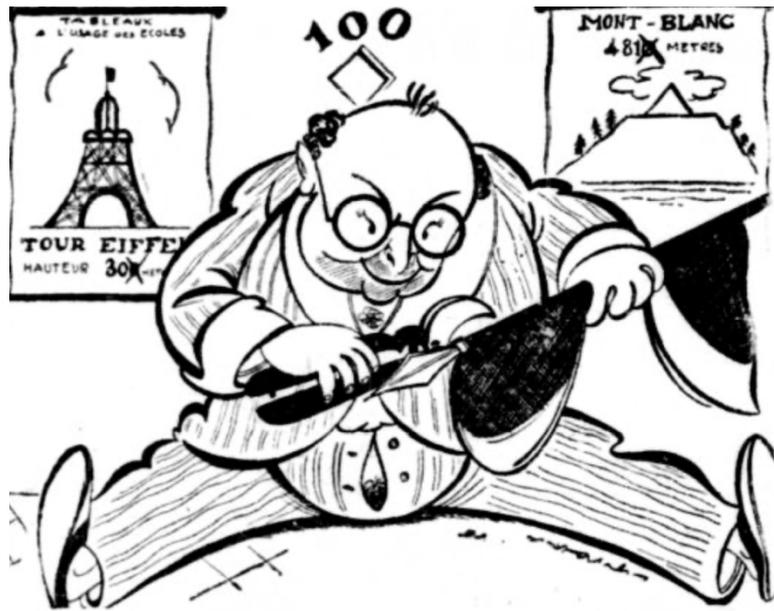


Figure 6 – Caricature antisémite de Jean Zay<sup>859</sup>

Ici, le Ministre de l'Éducation Nationale Jean Zay est représenté avec une cisaille en train de découper le drapeau de la France ; action dessinée pour marquer l'antinationnalisme des Juifs. L'aspect corporel dévalorise le ministre. Il a une grosse tête, des joues rondes, les yeux rapprochés, le nez crochu. Le menton est sale, l'expression du visage évoque la perfidie. Jean Zay est représenté comme ventripotent, sa chemise ne suffit d'ailleurs pas à soutenir son gros ventre. Les poils du pubis sont visibles, les jambes écartées, accentuant le dégoût et la perversité du dessin. Les mains sont épaisses, les épaules voutées englobent la tête. La caricature oscille entre les stéréotypes corporels du petit Juif gras et un soupçon de zoomorphisme, le visage faisant penser à un cochon. Outre l'aspect corporel, les deux dessins affichés derrière Jean Zay se moquent de son échec d'ascension du Mont Blanc pendant l'été 1938 lors de l'inauguration d'un refuge de haute montagne. Les rédacteurs mettent en scène dans l'article une discussion entre Jean Zay et « Ismaël ». Ils y moquent les capacités physiques du ministre, associant sa faiblesse à une tare de la « race juive » :

Je m'aperçois maintenant que, dans notre bonne République, on parvient plus aisément au faite des honneurs qu'au sommet d'une montagne. J'appartiens cependant à une race où l'on a difficilement mal au cœur. Notre glorieux ancêtre Moïse, appelé par le Sabath, n'avait pas reculé devant l'ascension du Sinaï. Il est vrai qu'il n'allait y chercher que les tables de la Loi. Les tables d'orientation sont autrement plus dures à atteindre. Ah !

<sup>859</sup> Alain Laubreaux, « Tartazay sur les Alpes », *Je suis partout*, 30 décembre 1938, p. 5.

Il n'y avait qu'une guerre qui put faire oublier cela ! (Il soupire longuement) Résigne – toi, Jean Zay. Radical tu es, radical tu resteras. Tu ne siègeras jamais sur la Montagne<sup>860</sup>.

Le journaliste dévalorise ici le poste occupé par Jean Zay, sa capacité à être performant et met en avant son prétendu radicalisme. L'attaque, *ad hominem*, est à la fois politique, personnelle et antisémite. En visant la politique de Jean Zay, le journaliste en profite pour dévaloriser les Juifs et notamment leur incapacité sportive.

Enfin, au-delà des descriptions anthropométriques, c'est la vie physique même des Juifs qui est re-questionnée et attaquée dans la période d'entre-deux-guerres. Les nouveaux arrivants sont particulièrement visés par ces attaques. Le manque d'hygiène, la vie dans les ghettos et la consanguinité les auraient rendus moralement débiles et physiquement répugnants. Ils seraient davantage enclins à développer et propager des maladies que les non-Juifs. Pour troubler encore davantage l'audience, les antisémites prétendent aussi que la race juive possède des mœurs sexuelles particulières, auxquelles figurent la précocité, l'instinct animal, la dépravation, l'homosexualité ou encore l'inceste<sup>861</sup>. Toutes ces tares corporelles, couplées aux maladies dont seraient davantage victimes les Juifs, peuvent être justifiées selon les antisémites par un manque d'exercice physique<sup>862</sup>. La « race juive » est, selon eux, laide et obèse parce que les Juifs rechignent depuis toujours aux travaux de la terre et aux métiers nécessitant une force physique particulière. Ils seraient trop occupés au respect des exigences religieuses et à leurs fourberies :

Un rabbin ventripotent, en redingote d'où sortaient des manchettes attachées par deux boutons d'ivoire plus gros que des pièces de cinq francs, s'adressa au général Romei lui demandant, à titre personnel, ce qu'il lui conseillait de faire : « Faites du sport ! », lui répliqua le général en riant<sup>863</sup>.

À l'instar de cet extrait, les antisémites opposent les pratiques physiques et plus globalement l'effort physique à la judéité : les Juifs ne connaîtraient rien des valeurs de dépassement de soi et de persévérance, ce qui les éloignerait naturellement des sports.

---

<sup>860</sup> Jean Zay est alors ministre de l'éducation nationale. Voir : Alain Laubreaux, « Tartazay sur les Alpes », *Je suis partout*, 30 décembre 1938, p. 5.

<sup>861</sup> Ralph SCHOR, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, op. cit., p. 85.

<sup>862</sup> *Id.*

<sup>863</sup> Henri Poulain, « Un point d'histoire : Comment a été tracée la frontière de Teschen », *Je suis partout*, 30 septembre 1938, p. 5.

### 1.3. La construction d'un nouveau rapport au corps

#### 1.3.1. Le volte-face des autorités religieuses

L'analyse de la presse juive dans l'entre-deux-guerres met en évidence plusieurs éléments. Premièrement, l'idée de « race » a un impact déterminant dans les discours sur le corps et sur le sport. En effet, qu'il s'agisse de se défendre contre les incessantes attaques antisémites ou de promouvoir le sport dans les rangs des communautés juives, le terme de « race » est régulièrement employé par les Juifs. La rhétorique est identique à celle utilisée avant le premier conflit mondial : les activités corporelles sont particulièrement utiles pour le « peuple du livre » qui ne s'est jamais engagé en faveur des sports et qui, face à des siècles d'oppression, serait plus faible que les non-Juifs. Ces éléments sont pourtant souvent débattus et tous n'adhèrent pas à l'idée qu'il existe une « race juive »<sup>864</sup>. En effet, Vincent Vilmain a démontré que « *l'objet racial est [...] toujours aussi omniprésent, mouvant et contesté*<sup>865</sup> » dans les discours tenus par les Juifs de France. Certains réfutent l'existence d'une race juive, tandis que d'autres sont influencés par les recherches scientifiques et adhèrent à l'idée qu'il existe plusieurs races sémites<sup>866</sup>. Deuxièmement, et c'est un élément crucial pour comprendre le développement des sports dans les milieux juifs de l'entre-deux-guerres, les actions et discours des leaders communautaires valorisent désormais l'effort physique, les muscles, le corps et par conséquent le sport. Alors que la majorité de ces responsables percevaient à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle les activités corporelles comme une perte de temps, elles sont désormais présentées comme nécessaires. Le grand rabbin de France Israël Lévi sollicite par exemple la jeunesse en 1924 pour les inciter à créer puis dynamiser des patronages d'éducation physique, jugeant que « *la jeunesse en a tant besoin*<sup>867</sup> ». Lors d'une interview accordée au journal *L'Écho des sports*, repris dans un numéro de *la Tribune juive* en 1927, il met encore en évidence le caractère indispensable de l'éducation physique et des sports, qu'il juge nécessaires pour la santé physique et morale des jeunes. Lorsque le journaliste lui demande si l'attrance des joies du stade est préjudiciable à la foi, il répond :

---

<sup>864</sup> Sur ce point, voir aussi : Emmanuel DEBONO, « “S’il est vrai qu’il y ait des races...” les notions de “race” et de “race juive” chez les militants antiracistes des années 1930 », *Archives Juives*, vol. 50, n° 2, 2017, p. 76-94.

<sup>865</sup> Vincent VILMAIN, « Les Juifs de France face à l'idée de “race” », *op. cit.*, p. 10.

<sup>866</sup> Sur l'idée de race dans les communautés juives en France dans l'entre-deux-guerres, voir notamment : Vincent VILMAIN, « Les Juifs de France face à l'idée de “race” », *op. cit.* ; Erin CORBER, « Race, corps et dégénérescence chez les Éclaireurs israélites dans l'Entre-deux-guerres », Vincent Vilmain (trad.), *Archives Juives*, vol. 50, n° 2, 2017, p. 55-75.

<sup>867</sup> « Dans les communautés », *L'Univers israélite*, 26 septembre 1924, p. 14.

Je ne le crois pas. Mieux, ce goût de plus en plus prononcé des jeunes gens pour les jeux sportifs, nous l'encourageons de notre mieux. Loin de les éloigner, il les rapproche de nous. [...] Et vous comprendrez que nous préférons voir cette jeunesse passer son dimanche sur le stade qu'en d'autres lieux autrement pernicieux... Il n'y a pas, je vous l'assure, incompatibilité entre les exercices corporels et les offices spirituels. Au contraire, leur présence à nos réunions sportives dominicales permet à nos jeunes gens de prendre part aux exercices religieux que nous organisons à leur intention<sup>868</sup>.

Ainsi, judaïsme et sports peuvent jouir d'une compatibilité. Mieux, les sports permettent de fédérer les jeunes autour des pratiques religieuses et deviennent alors un moyen d'encadrement. Le grand rabbin de France voit dans la pratique des sports un moyen de séduction de la jeunesse juive pour les engager dans le même temps vers la foi. La création d'une culture sportive juive et d'un lien entre les traditions judaïques et le sport se met progressivement en place. Ces éléments, énoncés par le grand rabbin de France, sont structurants dans cette période marquée par l'avènement d'une jeunesse bouleversant les codes préétablis par leurs aînés. Les autorités religieuses souhaitent se rapprocher de cette jeunesse et la (re)diriger vers la foi.

Dès lors, un consensus s'établit après la Première Guerre mondiale auprès des autorités rabbiniques quant à l'utilité des sports. Le grand rabbin Jules Bauer<sup>869</sup> confirme par exemple les attentes physiques d'Israël Lévi vis-à-vis de la jeunesse. Dans une allocution prononcée lors de la distribution des prix des écoles primaires israélites de Paris devant de jeunes écoliers, Jules Bauer insiste sur l'importance de construire des muscles pendant les vacances : « *Profitez de vos vacances pour vous livrer joyeusement à vos jeux, pour retremper vos muscles dans la pratique des sports et des exercices physiques, pour développer vos poumons en respirant, si possible, l'atmosphère pure des champs et l'air vivifiant des plages*<sup>870</sup> ». Au cœur des années 1930, le grand rabbin Jacob Kaplan incite lui aussi les jeunes à s'engager dans les mouvements de jeunesse pour se transformer physiquement. Il publie par exemple en 1936 un long article sur le scoutisme dans le journal *Samedi*, dans lequel il les invite à respecter les textes judaïques en mettant en interrelation l'intellect et le corps : « *On connaît le goût prononcé d'Israël pour les choses de l'esprit. On aurait tort d'en déduire que notre religion néglige notre santé physique*<sup>871</sup> », dit-il, avant d'ajouter « *ce double souci du corps et de l'âme, tel qu'il ressort des paroles d'Hillel, est la marque même de la morale juive, et le judaïsme ne peut qu'approuver*

---

<sup>868</sup> « Le grand Rabbin de France et le sport », *La Tribune juive*, 18 mars 1927, p. 167.

<sup>869</sup> Jules Bauer (1868-1931) est grand-rabbin d'Avignon puis de Nice et dirige le *Séminaire israélite de France* de 1919 à sa mort.

<sup>870</sup> Jules Bauer, « Conseils aux écoliers », *L'Univers israélite*, 25 juillet 1924, p. 114.

<sup>871</sup> Jacob Kaplan, « Scoutisme et judaïsme », *Samedi*, 10 octobre 1936, p. 8.

*le scoutisme qui, lui aussi, veut le développement harmonieux de notre être*<sup>872</sup> ». Les exemples sont nombreux dans la florissante presse juive de cette période. Les rabbins mettent constamment en interrelation la religion, l'esprit et le corps. Les activités physiques sont présentées comme nécessaires et utiles. Outre les discours, les rabbins passent aussi aux actes. En effet, ils sont très régulièrement présents lors des inaugurations d'associations ou de sections sportives. Le grand rabbin de France Israël Lévi est par exemple l'invité du Sporting Club Maccabi de Paris pour la fête de *hanouka*<sup>873</sup> en 1930<sup>874</sup>, preuve de son attachement aux valeurs sportives. L'analyse des sources montre aussi que des démonstrations de gymnastique ou matchs sportifs sont régulièrement organisées lors de fêtes juives, accentuant de fait les liens entre la religion et le sport.

Ce changement de position du rabinat vis-à-vis des relations entre l'activité sportive, le culte et le travail intellectuel peut s'expliquer par l'évolution de la formation et de la fonction des rabbins à la suite de la Grande Guerre. En effet, le conflit a poussé les leaders spirituels en dehors de leurs positions institutionnelles et vers les tranchées. Devenus aumôniers ou soldats au front, ils sont confrontés aux souffrances des combats au côté des autres jeunes Français. Ceux trop âgés pour prendre part aux combats doivent quant à eux venir aider les familles dans le besoin et apporter une aide globale à la société française. Dès lors, l'expérience de la guerre a fourni aux rabbins de nouveaux modèles d'intégration dans la Nation, mais aussi de nouveaux rapports à la masculinité. Elle a « *poussé l'establishment rabbinique à embrasser l'image du rabbin en tant qu' "homme d'action"* »<sup>875</sup>, en rupture avec la représentation habituelle de l'intellectuel calme, voire obscur. En effet, « *le rabinat a été l'un des éléments les plus lents de la vie juive à moderniser* »<sup>876</sup> avant la Grande Guerre. Leur formation à l'école rabbinique de Paris insiste sur l'apprentissage des langues et l'étude de la Torah sans chercher à moderniser les contenus pour s'adapter aux évolutions sociales. L'expérience du front modifie donc ces codes, à tel point que dans l'entre-deux-guerres les rabbins doivent être des hommes d'actions autant que des hommes de pensée, participant ainsi à la régénération du judaïsme. Finalement,

---

<sup>872</sup> *Id.*

<sup>873</sup> Fête juive d'institution rabbinique. Elle marque une victoire militaire des maccabés tout en symbolisant la résistance du judaïsme aux grecques à l'époque du second temple de Jérusalem.

<sup>874</sup> « Notre carnet », *L'Univers israélite*, 10 janvier 1930, p. 469.

<sup>875</sup> « *Propelling the rabbinical establishment to embrace the image of rabbi as a 'man of action'* », Erin CORBER, « Men of Thought, Men of Action: The Great War, Masculinity and the Modernization of the French Rabbinate », *Jewish Culture and History*, vol. 14, n° 1, 2013, p. 34.

<sup>876</sup> « *The rabbinate was one of the slowest elements of Jewish life to modernize* », *Ibid.*, p. 35.

la guerre a « *fourni au rabbinat français, et à la communauté juive française plus généralement, l'occasion de s'assimiler à un modèle masculin occidental dominant*<sup>877</sup> ».

### 1.3.2. L'évolution des conceptions corporelles

Ce phénomène de transformation de la figure masculine et corporelle juive se construit aussi dans le cadre de la formation et de l'éducation juive. Les responsables de l'école rabbinique de Paris (fondée en 1829) modifient les discours habituels sur la place et la fonction du rabbinat dans les communautés. Le rabbin Maurice Liber<sup>878</sup>, devenu directeur de l'école au début des années 1930, impulse une nouvelle manière de concevoir la formation des futurs rabbins. Ses conceptions sont largement influencées par son activité pendant la guerre. Il n'est qu'un jeune étudiant à l'école rabbinique lorsque le conflit éclate. Il interrompt ses études pour combattre au front où il est gravement blessé à la suite d'une chute de cheval. Une fois démobilisé et décoré de la croix de guerre, il consacre ses activités à la promotion du culte dans les communautés juives et au sauvetage des immigrants juifs fuyant les persécutions. En tant que directeur de l'école rabbinique, il promeut la formation de rabbins capables d'être des « hommes d'action »<sup>879</sup>. Ses discours se teintent aussi de ces valeurs. Dans une cérémonie commémorative célébrée à la synagogue de la Victoire pour le huitième centenaire de la naissance de Moïse Maïmonide retransmis à la radio, Maurice Liber décide de mettre en avant « l'homme d'action » qu'il fut. Il affirme que : « *Maïmonide [...] était un homme d'action autant qu'un homme de pensée*<sup>880</sup> » qui cherchait à « *fortifier ses coreligionnaires*<sup>881</sup> ».

La formation dispensée à l'école Maïmonide<sup>882</sup>, créé en 1935 en région parisienne, témoigne aussi de cette volonté de bâtir un nouveau modèle éducatif et spirituel. Cette école secondaire juive, la première créée en France depuis la Révolution, est bâtie par Marcus Cohn

---

<sup>877</sup> « *Furnished the French rabbinate, and French Jewry more generally, with the opportunity to assimilate into a dominant western masculine motif* », *Ibid.*, p. 46.

<sup>878</sup> Pour davantage d'informations sur Maurice Liber, se référer à la nécrologie qui lui est réservée dans l'annuaire de l'école pratique des hautes études : Georges VAJDA, « Maurice Liber (1884-1956) », *École pratique des hautes études, section des sciences religieuses. Annuaire 1957-1958*, 1956, p. 26-28 ; quelques informations biographiques sont aussi disponibles dans : David SHAPIRA, *Jacob Kaplan, 1895-1994 : un rabbin témoin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 338 ; Robert Sommer a enfin réalisé une synthèse de la production littéraire et scientifique de Maurice Liber : Robert SOMMER, « Bibliographie des travaux du Grand-Rabbin Maurice Liber », *Revue des études Juives*, 1960, p. 95-119.

<sup>879</sup> Ce phénomène a été démontré par Erin CORBER, « Men of Thought, Men of Action », *op. cit.*

<sup>880</sup> Maurice LIBER, « Maïmonide homme d'action », dans *Maïmonide (1135-1204)*, Paris, Fondation Sefer, 1935, p. 11.

<sup>881</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>882</sup> Notons que les archives de l'école datant d'avant la Seconde Guerre mondiale ont disparu.

(1906-1998), un intellectuel alsacien, professeur à l'école rabbinique. Le programme n'est pas particulièrement orthodoxe : « *matières profanes et religieuses sont étudiées de manière harmonieuse et s'interpénètrent*<sup>883</sup> ». La méthode d'enseignement diffère également de l'ordinaire, laissant place aux méthodes actives et pédagogies nouvelles : « *peu d'élèves par classe, un encadrement dévoué, et des cours le matin seulement (jusqu'à treize heures), pour laisser place aux disciplines d'éveil corporel, manuel et musical*<sup>884</sup> ». Le directeur y introduit très vite des cours d'éducation physique pour compléter l'éducation des adolescents et ainsi former l'idéal de « *l'homme juif des Lumières*<sup>885</sup> ». Il s'attache les services de Georges Loinger (1910-2018), lui aussi Juif alsacien. Pendant sa jeunesse, qu'il passe en Alsace dans une famille pratiquante très pieuse et traditionaliste, il a l'occasion de s'initier puis de se perfectionner dans les sports en s'intégrant au mouvement de jeunesse sioniste Hatikva<sup>886</sup>. Son attrait pour le sport le mène à Paris en 1930 afin d'y passer le diplôme de professeur d'éducation physique. En parallèle, il devient surveillant général du séminaire de la rue Vauquelin qui forme les futurs rabbins – l'école rabbinique, dans lequel il introduit d'ailleurs des exercices sportifs – puis devient professeur d'éducation physique au lycée juif Maïmonide. Les premiers contacts avec les élèves ne sont pas simples car ils sont habitués à un enseignement intellectuel et sont peu enclins à s'engager dans les sports : « *En cours de gymnastique, témoigne-t-il, j'étais confronté à des jeunes intellectuels étudiant le Talmud et il fallait leur faire admettre la nécessité de faire des mouvements*<sup>887</sup> ». Il s'appuie alors sur les connaissances intellectuelles des jeunes pour leur faire comprendre la nécessité d'entretenir leur corps :

Au début de l'année scolaire, je leur ai fait des cours d'anatomie et de physiologie, en leur expliquant « Si vous voulez être bien-portant, il faut pouvoir courir, sauter, grimper, nager ; ces mouvements ont une influence sur le corps, les articulations, le cœur, etc... ». Et à partir de ce moment, ils ont accepté<sup>888</sup>.

De cette manière « *l'éducation physique prend alors du sens et taper dans un ballon n'est plus un jeu idiot*<sup>889</sup> ». Les élèves bénéficient tous de 15 minutes de gymnastique chaque matin avant de se rendre en classe<sup>890</sup>. En dehors des temps consacrés à l'éducation physique, Georges Loinger utilise aussi les moments de loisirs pour initier les jeunes aux compétitions sportives.

---

<sup>883</sup> Katy HAZAN, « Du heder aux écoles actuelles », *op. cit.*, p. 13.

<sup>884</sup> *Id.*

<sup>885</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>886</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, *op. cit.* Pour la Katikva : voir infra.

<sup>887</sup> Georges LOINGER, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant*, *op. cit.*, p. 48-49.

<sup>888</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>889</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>890</sup> « La création d'un collège juif à Paris », *La Tribune juive*, 14 juin 1935, p. 437.

Il organise des parties de football à chaque récréation<sup>891</sup> et crée avec les élèves différentes équipes sportives (en football et en natation) qui participent aux championnats interscolaires de Paris<sup>892</sup>. De cette manière, il espère former des « nouveaux juifs » pour contrer la montée de l'antisémitisme et préparer les jeunes à une éventuelle lutte contre le nazisme :

Au fond, j'ai appliqué à la lettre le principe de l'idéal sioniste de l'homme juif nouveau. Ce fut ma manière de participer à cette grande utopie, d'anticiper les événements, comme me l'avait appris mon maître Joseph Weill, et de préparer la guerre, toujours l'obsession de cette voix de Hitler entendue lors de mes vacances à Strasbourg dans les années 1930...<sup>893</sup>

L'établissement secondaire, s'il ne touche qu'une petite partie de la jeunesse juive<sup>894</sup>, participe à l'évolution des conceptions éducatives juives.

Dans un cadre moins formalisé qu'une école, d'autres mouvements contribuent à cette tâche. C'est le cas de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), une organisation créée dans l'empire tsariste en 1912 sous le nom « *Obstchestvo Zdravookhraneniya Yevreyev* ». L'étude de ses activités avant la Seconde Guerre mondiale est difficile car ses archives sont « *lacunaires, voire inexistantes*<sup>895</sup> ». Quelques éléments nous permettent néanmoins d'entrevoir son activité en faveur de l'éducation corporelle des Juifs de France. Son impact est déterminant car l'OSE est avant tout une organisation médicale, créée pour répondre aux besoins sanitaires urgents d'une communauté juive russe en déliquescence et confrontée à la pauvreté<sup>896</sup>. Dès 1917, l'OSE gère en Russie douze hôpitaux et s'occupe dans les écoles de la surveillance de plus de 25 000 enfants. Confrontée aux difficultés liées aux pogroms entre 1918 et 1919, l'OSE dirige son effort sur les réfugiés et s'installe à Berlin en 1922 après l'obligation de dissolution de toute société juive de secours prononcée en 1920 par la Russie. L'OSE fuit ensuite les difficultés politiques rencontrées en Allemagne pour s'établir à Paris en 1933 où elle conserve le fondement de son activité : soigner les corps et ouvrir les esprits par l'éducation<sup>897</sup>. Si les actions entreprises par l'OSE en France sont majoritairement médicales, l'éducation physique est également encouragée et enseignée.

---

<sup>891</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 63.

<sup>892</sup> C'est notamment le cas de l'équipe de natation. Voir sur ce point : « À Paris... », *Samedi*, 27 août 1938, p. 5.

<sup>893</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 55.

<sup>894</sup> Une centaine d'élèves intègrent l'établissement avant la Seconde Guerre mondiale. Environ 10 % sont nés en France, 10 à 15 % viennent d'Afrique du Nord et le reste sont des enfants d'immigrés germanophones.

<sup>895</sup> Martine LEMALET, « Les archives, une mémoire mosaïque », op. cit., p. 38.

<sup>896</sup> Martine LEMALET, « Présentation », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 9.

<sup>897</sup> *Ibid.*, p. 10-15.

En s'inspirant des thèses hygiénistes<sup>898</sup>, le principal objectif de l'OSE est de régénérer physiquement et moralement les jeunes Juifs grâce, notamment, à la pratique régulière de la gymnastique. Les actions sont mises en place dans des lieux et situations variables : centres d'hygiène, établissements de santé, cliniques, colonies de vacances ou institutions hygiéniques<sup>899</sup>. Des médecins juifs sont chargés d'ausculter les enfants puis de dicter les recommandations à adopter afin de « *redresser les os, [de] prévenir les courbures de la colonne par des exercices méthodiques et systématiques*<sup>900</sup> ». Des exercices de gymnastique corrective sont prescrits et permettent, pour les enfants les plus atteints, « *d'obtenir un corps robuste, musclé, mieux capable d'affronter les épreuves de la vie qu'un corps malade, chétif*<sup>901</sup> ». Prenant appui sur la méthode suédoise dont les effets sur l'hygiène et la santé sont reconnus dans les milieux de l'éducation physique française<sup>902</sup>, les responsables de l'institution visent à faire face à une situation difficile. Les conditions de vie déplorables dans lesquelles vivent les immigrés juifs qui arrivent en France par vagues successives après la Première Guerre mondiale augmentent la nécessité de promouvoir une hygiène corporelle et une éducation morale. C'est à cette fin qu'est créée en 1934 la Colonie de l'OSE, qui fonctionne comme une colonie de vacances médicale : « *à la Colonie, jeux, travaux manuels, exercices physiques et moments de repos scandent la journée*<sup>903</sup> ». Successivement installée à La Varenne, à Enghien-Les-Bains puis à Montmorency<sup>904</sup>, elle constitue un lieu de reprise en main de la jeunesse juive pour rétablir une normalité physique et morale. Elle ne fonctionne d'abord qu'en été puis ouvre ses portes toute l'année à partir de 1936 pour y accueillir en permanence une cinquantaine d'enfants<sup>905</sup>. La priorité est donnée aux enfants les plus nécessiteux, les plus faibles physiquement<sup>906</sup>. Des médecins et éducateurs y dictent les habitudes sanitaires élémentaires.

---

<sup>898</sup> Virginie MICHEL, « L'action médico-sociale de l'OSE à Paris dans les années trente », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 110-124 ; Joan TUMBLETY, *Remaking the Male Body: Masculinity and the uses of Physical Culture in Interwar and Vichy France*, Londres, Oxford University Press, 2012.

<sup>899</sup> « La cinquième conférence de l'union des sociétés OSE », *Revue OSE*, janvier 1935, 4-5.

<sup>900</sup> « Rapport sur l'examen médical des enfants des patronages de Belleville et de Bastille », *Revue OSE*, novembre-décembre 1935, cité par : Virginie MICHEL, « L'action médico-sociale de l'OSE », *op. cit.*, p. 114.

<sup>901</sup> *Id.*

<sup>902</sup> Natalia BAZOGE, Jean SAINT-MARTIN et Michaël ATTALI, « Promoting the Swedish Method of Physical Education throughout France for the Benefit of Public Health (1868–1954) », *Scandinavian Journal of Medicine & Science in Sports*, vol. 23, n° 2, 2013, p. 232-243.

<sup>903</sup> Virginie MICHEL, « L'action médico-sociale de l'OSE », *op. cit.*, p. 116.

<sup>904</sup> Dr F. Blumine, « La colonie OSE à Paris », *Revue OSE*, février 1938, p. 6-14.

<sup>905</sup> Philippe-Efraïm LANDAU, « L'Œuvre de secours aux enfants ou les péripéties d'une organisation juive », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 48.

<sup>906</sup> Dr F. Blumine, « La colonie OSE à Paris », *op. cit.*

Les mères des enfants y sont également sensibilisées. Le cadre de vie, au grand air et au soleil, doit permettre une vivification de l'organisme.

D'autres maisons ouvrent à la veille de la Seconde Guerre mondiale pour répondre à des besoins grandissants à la suite de nouvelles vagues d'immigration consécutives notamment aux lois de Nuremberg, à la Nuit de cristal et l'annexion de l'Autriche par le Reich allemand<sup>907</sup>. L'influence de l'OSE s'étend alors dans l'hexagone. Elle est importante puisque près de 1 200 enfants fréquentent la Colonie au cours de l'année 1937<sup>908</sup>. La grande majorité des exercices consiste en la réalisation de séances de gymnastique au cours de la matinée, parfois remplacées par des sorties au grand air. La gymnastique corrective tient elle aussi une grande place dans le programme de remise en forme. Les actions de l'OSE croissent de façon exponentielle tout au long des années trente pour répondre aux problèmes économiques et sanitaires d'une population de plus en plus nombreuse, paupérisée et stigmatisée. Il faut désormais fournir « *l'effort pour régénérer physiquement et pour protéger la race contre l'extermination physique*<sup>909</sup> ». Les besoins sont tels qu'afin d'améliorer le lien entre la médecine et les activités paramédicales, l'OSE organise des cours permettant la reconversion des médecins immigrés fuyant leur pays d'origine dans d'autres disciplines. Elle permet notamment à certains de devenir professeurs de gymnastique corrective<sup>910</sup>, inscrivant ainsi le travail de l'OSE dans les thèses hygiéniques de l'entre-deux-guerres<sup>911</sup>.

Enfin, l'OSE s'occupe à partir de 1938 et jusqu'en 1940 des enfants réfugiés d'Allemagne et d'Europe centrale qui arrivent en France suite à la Nuit de cristal. En liaison avec le Comité israélite pour les enfants venant d'Allemagne et de l'Europe centrale, un organisme créé par Germaine et Édouard de Rothschild, l'OSE ouvrent un éphémère centre d'accueil dans le domaine de la Guette, un ancien rendez-vous de chasse appartenant au couple<sup>912</sup>. Son activité est minime au regard du peu de temps de fonctionnement, mais l'OSE trouve malgré tout le temps d'y organiser des activités corporelles, principalement tournées vers la méthode hébertiste<sup>913</sup> : « *Quelles aventures que la vaccination, la première douche en commun, nus ! Le*

---

<sup>907</sup> Sur ces vagues d'immigration, voir notamment : Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, Marguerite Delmotte (trad.), Paris, Calmann-Lévy, 1981, p. 91-110.

<sup>908</sup> Philippe-Efraïm LANDAU, « L'Œuvre de secours aux enfants », *op. cit.*, p. 48.

<sup>909</sup> Discours prononcé au congrès jubilaire de l'OSE le 28 août 1937 par le docteur Schwartzmann, publié dans : « Dessins et réussites », *Revue OSE*, novembre 1937, p. 5.

<sup>910</sup> Virginie MICHEL, « L'action médico-sociale de l'OSE », *op. cit.*, p. 112.

<sup>911</sup> William H. SCHNEIDER, « L'eugénisme en France : le tournant des années 1930 », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 4, n° 3-4, 1986, p. 81-114.

<sup>912</sup> *Les enfants de la Guette : souvenir et documents (1938-1945)*, Paris, CDJC, 1999.

<sup>913</sup> Sur la méthode de Georges Hébert, voir : *infra*.

*réveil tôt le matin et la gymnastique ou “Hébertisme” en plein air*<sup>914</sup> ». Des compétitions sportives, majoritairement mixtes, sont également organisées dans le cadre de pratiques de loisirs. Hanna Klopstock, une juive allemande arrivée au château de la Guette, témoigne des activités réalisées : « *En sport, on faisait un peu de tout et tout était mixte aussi : la course, le saut en longueur, beaucoup d’athlétisme, le foot et les filles avaient le droit de participer au foot. Moi j’adorais ça, jouer au foot et j’ai pu faire partie des équipes*<sup>915</sup> ».

### 1.3.3. Une jeunesse juive en voie d’engagement sportif

De l’école rabbinique à l’OSE en passant par le lycée Maïmonide, les conceptions de l’éducation, de la formation et, plus généralement, de la condition juive en France évoluent donc vers une prise en compte plus importante de la vie corporelle. Conséquence de cet engouement nouveau et prononcé pour les activités physiques : le corps occupe une place grandissante dans la vie des Juifs de France ; surtout chez les jeunes, encouragés par les rabbins et leurs parents. En modifiant progressivement le rapport entre la judéité et le sport, le contexte social évolue et transforme les attentes. Si bien que le déterminisme social qui engendrait une confirmation des attentes stéréotypiques au début du siècle n’est plus d’actualité, ou presque, dans l’entre-deux-guerres. Alors que les Juifs avaient tendance à se conformer à l’idée qu’ils n’étaient pas « faits » pour les pratiques sportives, cette attitude s’amenuise peu à peu. L’explication de ce comportement tient à deux éléments principaux : d’une part les pratiques sportives augmentent sensiblement dans la société française et attirent les jeunes Juifs qui y voient un loisir plaisant désormais accepté par les générations plus âgées ; et d’autre part les bouleversements sociaux, économiques et culturels, couplés à l’arrivée massive d’immigrés, engendrent un « réveil juif » qui traduit une nouvelle manière de vivre sa judaïcité, de façon moins austère que les générations précédentes. Au cœur des années 1930, René Moysé, un journaliste sportif<sup>916</sup>, mesure déjà le chemin parcouru par les Juifs dans l’investissement sportif. S’il convient d’un retard pris en comparaison aux non-Juifs, il observe de notables améliorations :

---

<sup>914</sup> *Les enfants de la Guette, op. cit.*, p. 18.

<sup>915</sup> Témoignage recueilli par : Romuald AVET et Michèle MIALET, *Éducation et démocratie : l’expérience des républiques d’enfants*, Nîmes, Champs social, 2012, p. 97.

<sup>916</sup> Né à Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, René Moysé publie dans plusieurs journaux sportifs, dont *L’Auto* et *Match*. Il a une activité importante dans la défense de la condition des Juifs avant et pendant les Jeux olympiques de Berlin. Il s’engage ensuite dans la Résistance.

Les sports sont entrés dans nos mœurs. Longtemps les israélites hésitèrent à les pratiquer en public, à jouer dans les stades, ou à prendre part à des compétitions violentes. Mais aujourd'hui, dans le monde entier, le jeune israélite s'est modernisé. Il s'est mis au diapason de la vie courante, et en même temps qu'il perfectionnait son instruction, il entendait améliorer son état physique<sup>917</sup>.

Le discours de René Moysé confirme la réticence des Juifs à pratiquer les activités sportives avant la Première Guerre mondiale. Il met aussi en évidence l'étrangeté du Juif dans les sports, comme s'il s'agissait d'un monde qui n'était pas fait pour lui dans lequel il n'avait aucune légitimité et pour lequel il devrait s'adapter. On perçoit enfin que la situation évolue et que la nouvelle génération s'engage avec ferveur dans les compétitions. D'autres articles corroborent cette analyse mais se focalisent principalement sur la pratique des sports par les Juifs en dehors de l'espace hexagonal. Leurs auteurs utilisent le sport pour contrer les propos antisémites et prouver que les Juifs sont physiquement aptes. « *Dans le domaine des sports – qui était bien le dernier auquel on eût pensé redouter leur concurrence – nos coreligionnaires s'égalent aux sportsmen des nations plus traditionnellement sportives*<sup>918</sup> », peut-on ainsi lire à propos des Juifs de Tunisie. L'auteur rejette lui aussi l'idée que le sport serait préjudiciable à l'esprit : « *Ce n'est pas pour nous qu'on peut craindre la pratique abusive des sports au détriment de notre esprit. Mille siècles d'études pèsent sur lui et sauront l'empêcher de se rouiller*<sup>919</sup> ». Lorsqu'une compétition sportive internationale juive est organisée à Anvers en 1930 par la Maccabi World Union (MWU), les journalistes de *L'Univers israélite* expliquent aussi que « *des athlètes juifs venus de tous les points du globe montreront comme la race juive se régénère par la pratique des sports*<sup>920</sup> », preuve d'une volonté de contrer les attaques antisémites.

Cette analyse fait émerger plusieurs questions : dans quelles structures s'engagent les jeunes Juifs ? Quelles activités pratiquent-ils ? Comment se perçoivent-ils dans les compétitions ? Comment sont-ils perçus ? Le discours antisémite a-t-il une influence sur l'engagement associatif ? Les juifs assimilés et les immigrés pratiquent-ils ensemble ? Quelles sont leurs relations sportives ?

---

<sup>917</sup> René Moysé, « Le sport... Instrument de rapprochement des races », *L'Univers israélite*, 13 mars 1936, p. 395.

<sup>918</sup> Ryvel, « Sport et antisémitisme », *L'Univers israélite*, 2 mars 1928, p. 750.

<sup>919</sup> *Ibid.*, p. 751.

<sup>920</sup> « Dans les communautés », *L'Univers israélite*, 27 juin 1930, p. 375.

## **2. Le rôle des mouvements de jeunesse dans le développement des activités physiques et sportives**

### 2.1. L'Union des œuvres de la jeunesse israélite pour l'éducation physique

L'Union des œuvres de la jeunesse israélite pour l'éducation physique (Union des œuvres) est la première organisation visant à regrouper un ensemble d'associations et mouvements de jeunesse dans l'objectif de développer spécifiquement et significativement l'éducation physique et les pratiques sportives des Juifs. Créée à Paris dans les années 1920, la structure profite d'une période de relative tranquillité pour mettre en place un programme d'éducation des corps et de sport au sein de la jeunesse. Entretien par la bourgeoisie juive et le consistoire central, l'Union des œuvres milite pour une amélioration de la santé et du dynamisme de la jeunesse juive tout en aidant à l'assimilation des immigrants juifs qui s'installent en région parisienne dans l'entre-deux-guerres. Elle oriente alors ses activités selon deux axes : mettre à disposition des lieux d'entraînement et du matériel sportif, puis proposer des entraînements d'éducation physique réguliers assurés par des moniteurs qualifiés. Ses dirigeants posent la première pierre de l'instauration de pratiques sportives intenses, mais surtout régulières, dans les communautés juives de France jusqu'alors restées quasiment insensibles aux bienfaits du sport.

#### 2.1.1. D'importants moyens humains et financiers

L'Union des œuvres de la jeunesse israélite pour l'éducation physique est créée en 1924 par la baronne Germaine de Rothschild (1884-1975). Née Germaine Alice Halphen, elle est la fille du financier Émile Halphen et de la philanthrope Louise Fould. Issue de la très haute bourgeoisie, elle possède d'importantes capacités financières et de puissantes relations sociales. Elle se marie au puissant baron Édouard de Rothschild (régent de la banque de France et directeur de la banque Rothschild), ce qui lui vaut son titre de noblesse. Dans les sources consultées, elle est d'ailleurs citée par le nom de son mari, soit « baronne Édouard de Rothschild », phénomène relativement courant à cette période. Elle s'implique toute sa vie dans des œuvres philanthropiques et dans la charité. Elle est notamment connue dans l'historiographie du judaïsme pour avoir mis son château de la Guette à disposition du Comité israélite pour les enfants d'Allemagne et d'Europe centrale juste avant l'Occupation afin

d'accueillir les enfants immigrés<sup>921</sup>. Son désir de créer dans les années 1920 une organisation en faveur des sports est sous-tendu par le déploiement des loisirs sportifs – son mari étant, nous l'avons vu, un sportif aguerri, spécialement en turf et en escrime<sup>922</sup> – mais surtout par les nécessités physiques de la jeunesse juive<sup>923</sup>. Elle déplore en effet lors de ses visites aux patronages et écoles juives « *la détresse physique de bien de ses pupilles*<sup>924</sup> ». Elle décide alors de fonder cette union dans l'espoir de redonner une vigueur physique aux jeunes. Philanthrope, Germaine de Rothschild assure principalement un soutien financier et matériel. Elle confie l'organisation de l'union à Jean Stern, qui en devient le président. Ce dernier est issu du même milieu social : banquier, fils du banquier Louis Stern, il se passionne pour les activités sportives bourgeoises comme le turf et l'escrime<sup>925</sup>. Médaillé olympique en 1908 à l'épée par équipe<sup>926</sup>, Jean Stern est déjà un sportif émérite. Ce vécu, couplé à ses moyens financiers et ses connaissances acquises en fréquentant l'élite sociale parisienne, le place assez naturellement à la tête de l'organisation.

Le but de l'Union des œuvres est décidé en réunion le 20 mai 1924 : « *encourager les œuvres israélites d'éducation physique, de scoutisme et de préparation militaire*<sup>927</sup> ». Pour concrétiser ces ambitions, l'Union des œuvres souhaite regrouper en son sein un ensemble de patronages, associations, organisations et écoles juives afin de dynamiser la pratique des activités physiques et sportives. Un appel est lancé en 1924 auprès des organisations juives françaises afin qu'elles adhèrent au mouvement. En janvier 1925, 11 groupements de jeunesse et écoles sont déjà inscrits :

Voici, plus éloquente que tout commentaire, la liste des œuvres qui ont adhéré à notre Union : Association israélite de la Protection de la jeune fille ; Association des anciens élèves de l'Orphelinat ; Éclaireurs israélites ; Orphelinat de Rothschild ; Patronage « Blé » ; Patronage de la Jeunesse israélite, sections de Montmartre et des Gobelins ; Union de la Jeunesse israélite alsacienne ; Comité des Écoles primaires israélites ; Union scolaire ; École rabbinique ; École Bischoffsheim<sup>928</sup>.

<sup>921</sup> *Les enfants de la Guette, op. cit.*

<sup>922</sup> Voir : *infra* (chapitre 2).

<sup>923</sup> Germaine de Rothschild ne se remet jamais de la perte de son premier enfant d'une appendicite non détectée en 1911. Elle consacre alors une partie de sa vie à aider les enfants : « *Ma mère, traumatisée jusqu'à la fin de sa vie, en conserva une sensibilité particulière envers tous les enfants quel qu'en soit l'âge ou l'origine* », écrit son fils, Guy de Rothschild dans l'avant-propos de l'ouvrage : *Les enfants de la Guette, op. cit.*, p. 7.

<sup>924</sup> Paul Coblence, « L'Union des Œuvres de la Jeunesse israélite pour l'éducation physique », *L'univers israélite*, 16 janvier 1925, p. 389.

<sup>925</sup> Nous renvoyons au chapitre 2.

<sup>926</sup> Paul Yogi MAYER, *Jews and the Olympic Games, op. cit.*, p. 211.

<sup>927</sup> Paul Coblence, « L'Union des Œuvres », *op. cit.*

<sup>928</sup> *Id.*

Parmi ces œuvres, deux seront particulièrement actives dans la mise en place d'activités sportives communautaires : les Éclaireurs israélites de France (EIF) et l'Union de la jeunesse israélite (UJI). Cette dernière adhère dans un premier temps à l'Union des œuvres par sa section alsacienne, avant de s'étendre à la région parisienne où le dynamisme va devenir peu à peu très important.

L'Union des œuvres n'a pas la volonté de fonder ses propres sections sportives. Elle a seulement pour but de regrouper différentes œuvres juives pour créer des liens entre elles et ainsi dynamiser les actions sportives communes. Pour atteindre ces objectifs, les fondateurs s'entourent dans un premier temps de personnalités juives influentes<sup>929</sup>. Aux côtés de Germaine de Rothschild et de Jean Stern, le premier comité de l'Union est constitué de la baronne Robert de Rothschild, de Jacques Helbronner, maître des requêtes au Conseil d'État, du colonel Henri Meyer et de Jacques Sée, tous deux membres du consistoire de Paris, mais aussi du riche banquier Charles Cahen d'Anvers, qui assure le poste de trésorier, du colonel Weiller, ancien directeur de l'école de Joinville qui devient le conseiller technique de l'Union, et enfin d'Édouard Bernheim qui en est le secrétaire. L'Union des œuvres s'entoure aussi d'un riche comité d'honneur constitué d'illustres et influents membres de la communauté juive française : le grand-rabbin de France Israël Lévi, le baron Édouard de Rothschild, le philosophe et membre de l'Académie française Henri Bergson, mais aussi Sylvain Lévi, professeur au collège de France et Raphaël-George Lévy, homme politique français et sénateur de la Seine à cette date. Tous font partie de la très haute bourgeoisie juive française cultivée et sont des acteurs majeurs du judaïsme et de la vie sociale française dans l'entre-deux guerres. Fidèles aux volontés du consistoire, ils font partie des israélites parfaitement assimilés qui prônent une assimilation rapide et totale des Juifs immigrés dans la société française.

Ces relations tissées avec la haute bourgeoisie juive permettent au comité de direction de l'Union des œuvres de mettre rapidement à exécution leur programme d'action. Afin de développer les pratiques sportives dans les communautés juives parisiennes, le premier objectif est de trouver un lieu où pourront s'entraîner les gymnastes. Pour ce faire, l'Union investit un local rue de la Durance dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, qui appartient au consistoire central et servait jusqu'ici d'asile pour les immigrés<sup>930</sup>. Les fondateurs souhaitent transformer ce local en salle de gymnastique grâce à l'achat d'appareils perfectionnés. Une fois ce local

---

<sup>929</sup> *Id.*

<sup>930</sup> *Id.*

aménagé, le colonel Weiller, conseiller technique et moniteur pour L'Union des œuvres, pourra se charger de l'éducation physique des organisations juives qui viendront s'y entraîner. Ces projets se transforment rapidement en actions. En novembre 1925, *L'Univers israélite* relaie ainsi un appel des dirigeants de l'organisation :

Un magnifique mouvement s'est dessiné depuis quelques années en France pour développer la culture physique. La guerre en a démontré l'utilité : quelques mois d'entraînement méthodique ont suffi pour donner à la défense nationale trois cent mille jeunes gens jusqu'alors trop débiles pour participer à la victoire de la patrie.

De nombreuses associations laïques se sont déjà constituées pour propager le goût de la culture physique. La Fédération gymnastique et sportive des patronages de France a entrepris la tâche d'initier la jeunesse catholique à la pratique des sports, tout en développant son cœur et son intelligence. Des groupements de boy-scouts protestants poursuivent également le même but avec des résultats remarquables.

Il a semblé que la jeunesse israélite de France ne pouvait pas rester à l'écart de ce mouvement si intéressant. C'est ainsi que l'Union des œuvres de la jeunesse israélite pour l'éducation physique s'est constituée il y a un an. Son but n'est pas de faire des athlètes, mais de rendre nos jeunes filles et nos jeunes gens sains et vigoureux, afin qu'ils soient mieux armés pour la lutte de la vie. Le sport ainsi compris a une haute portée morale ; c'est, pour chacun, une admirable école d'énergie et de discipline individuelle.

L'idée lancée a fait son chemin. L'Union a groupé autour d'elle de nombreuses sociétés israélites. Elle a aménagé un immeuble rue de la Durance destiné à l'instruction et à l'éducation de ses jeunes élèves. Le local comprend une vaste salle vitrée, pourvue de tous les appareils gymnastiques nécessaires ; une salle de conférences ; une installation de douches. En outre, une cour a été transformée en stade pour les exercices de plein air.

Sous la haute direction de M. le colonel Weiller, des cours théoriques et pratiques ont déjà commencé. Un instructeur est spécialement chargé de former de jeunes moniteurs qui apprendront à leur tour dans leurs différents groupements les principes d'une éducation physique rationnelle. Ainsi les mois d'hiver pourront être utilement employés au développement de notre jeunesse.

Mais l'Union veut faire davantage. Elle songe à aménager un vaste terrain de sport, situé à Blanc-Mesnil, que la Compagnie du Nord a bien voulu mettre à sa disposition. Elle rêve d'occuper ainsi pendant le printemps et l'été les loisirs d'une jeunesse laborieuse qui n'a guère l'occasion de développer en plein air ses poumons et ses muscles.

Voulez-vous nous aider dans cette tâche ? Grâce à de généreuses subventions, nous avons pu aménager déjà notre local situé rue de la Durance ; cette installation nous a coûté 80 000 francs. Pour compléter notre œuvre et lui permettre de se développer, il nous faut encore une somme de 250 000 francs environ. Nous faisons appel à votre concours, pour réussir à former une génération saine physiquement et moralement<sup>931</sup>.

---

<sup>931</sup> « Pour l'éducation physique de la jeunesse israélite », *L'univers israélite*, 13 novembre 1925, p. 210-211.

Cet appel en dit long sur les volontés et les actions du mouvement. Les auteurs font dans un premier temps l'éloge du développement des pratiques sportives en France et n'hésitent pas à comparer l'inaction des jeunes Juifs à la vigueur des mouvements laïques, catholiques et protestants. Cette comparaison prouve la volonté d'engager la jeunesse juive dans une pratique culturelle et communautaire forte pour construire, grâce aux activités sportives, des nouveaux rapports au corps mais aussi de nouveaux rapports à la judéité. En l'absence de mouvement sportif juif spécifique, les fondateurs de l'Union souhaitent regrouper les sociétés déjà existantes pour favoriser l'émergence de pratiques sportives au sein de celles-ci. L'objectif n'est pas de faire des athlètes performants, mais bien de conduire la jeunesse juive française vers la pratique d'activités susceptibles d'améliorer leur niveau de santé. Ces prescriptions sanitaires sont d'ailleurs particulièrement conformes aux préoccupations hygiénistes de la période. En effet, face au désastre humain de la Première Guerre mondiale<sup>932</sup> et à ses conséquences désastreuses sur la santé publique, la France fait face à un déficit de natalité et le spectre de la dégénérescence de la race refait surface<sup>933</sup>. La place accordée au corps augmente sur fond d'eugénisme valorisé par tous les courants politiques<sup>934</sup>. Les médecins préconisent, à l'école comme dans la société, des pratiques corporelles à base de gymnastiques rationnelles<sup>935</sup>. L'éducation physique scolaire se médicalise également sous l'influence de Philippe Tissier<sup>936</sup>, le tout dans un contexte où les eugénistes français affirment que l'amélioration des qualités physiques des individus aura des conséquences bénéfiques pour les futures générations. Les Juifs de France n'échappent pas à ces règles. Ils ont participé à l'effort de guerre et ont payé « l'impôt du sang ». En conséquence, ils promeuvent une culture du corps largement répandue dans les pays industrialisés qui ont subi des guerres dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Mais à la différence des non-Juifs, ils subissent de surcroît des stéréotypes corporels qui les marginalisent et engendrent un sentiment d'infériorité physique qui se retrouve très régulièrement dans leurs discours. Ils considèrent finalement que les activités corporelles hygiéniques sont encore plus nécessaires pour eux que pour les non-Juifs.

---

<sup>932</sup> Les pertes militaires représentent 1,4 millions de morts, soit 10,5 % de la population active masculine. À quoi s'ajoutent 100 000 décès prématurés, plus d'un million d'invalides de 250 000 pertes civiles. Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : 1900-1930, op. cit.*, p. 288-289.

<sup>933</sup> Cette peur s'était déjà généralisée au XIX<sup>e</sup> siècle. Voir : Georges VIGARELLO, *Le corps redressé : Histoire d'un pouvoir pédagogique, op. cit.*

<sup>934</sup> Joan TUMBLETY, *Remaking the Male Body, op. cit.*

<sup>935</sup> Jean SAINT-MARTIN, « La création des Instituts régionaux d'éducation physique et le modèle du médecin gymnaste en France à la fin des années 1920 », *Staps*, vol. 71, n° 1, 2006, p. 7-22.

<sup>936</sup> *Id.*

Enfin, l'appel publié dans *L'Univers israélite* indique que le projet d'aménagement du local de la rue de la Durance en gymnase annoncé quelques mois auparavant est déjà effectif. Mieux encore, les extérieurs ont été aménagés en « *stade* » afin de pouvoir pratiquer quelques activités sportives. Les membres des sociétés qui ont adhéré à l'Union peuvent s'y rendre pour faire de l'éducation physique gratuitement. Toutes les conditions humaines nécessaires sont également mises à disposition. Le colonel Weiller, instructeur qualifié, se charge des cours pratiques. Un second instructeur (nom inconnu) dispense une formation de monitorat, à raison d'un individu par organisation qui adhère au mouvement. Ce programme doit permettre aux moniteurs formés par l'Union des œuvres de transmettre dans leur propre groupe les fondamentaux de la gymnastique rationnelle. L'appel se termine par une demande de dons aux communautés juives afin de pouvoir aménager, en plus du gymnase, un stade extérieur pour que les œuvres juives puissent pratiquer les activités sportives qui nécessitent des installations spécifiques.

À la suite de cet article, une liste des souscriptions et des dons effectués à *l'Union des œuvres* est publiée. Elle permet de connaître les contributeurs aux projets et les acteurs financiers de la propagande sportive au sein de la communauté juive parisienne. Les principales contributions viennent de la riche famille Rothschild. Si l'on cumule les dons de la Baronne Edmond de Rothschild (16 000 francs), des frères de Rothschild (40 000 francs), du Baron Édouard de Rothschild (30 000 francs), et de la Baronne Henri de Rothschild (1 000 francs), quelques 87 000 francs de dons ont déjà été faits, sur un total de 128 000. L'analyse des autres contributeurs en dit également long sur les liens tissés par l'Union avec la bourgeoisie juive : Jean Stern, le président de l'Union, la grande banque A.-J. Stern et Cie et Léonard Rosenthal, un riche diamantaire et homme d'affaire, font chacun un don de 10 000 francs. Les appels aux dons se multiplieront par la suite car « *le sport coûte cher*<sup>937</sup> » et que l'organisme a besoin de fonds financiers pour l'aménagement et l'équipement de leurs locaux.

### 2.1.2. Un lieu de rassemblement pour les sportifs juifs : le stade des Joncherolles

Grâce à ses puissants contributeurs, l'Union des œuvres peut acheter et aménager un stade de sport pour organiser des entraînements et compétitions pour les sociétés adhérentes. La mise à disposition de l'infrastructure est très rapide : entre l'appel lancé dans *L'Univers israélite* et la première rencontre sportive sur leur nouveau stade, celui des « Joncherolles », seuls trois

---

<sup>937</sup> « Pour l'éducation physique de la jeunesse israélite », *op. cit.*, p. 724.

mois se sont écoulés. Le dimanche 14 février 1926, le terrain de l'Union est inauguré<sup>938</sup>. Une visite est réalisée sous la présidence de Germaine de Rothschild, puis l'équipe de football du groupement du BLE<sup>939</sup> affronte le Club Athlétique du 18<sup>ème</sup> arrondissement dans un match d'exhibition. Trois photographies de l'inauguration sont publiées quelques semaines plus tard dans *L'Univers israélite* et nous apportent quelques informations supplémentaires. Le fait est tout d'abord suffisamment rare pour être noté : en effet, ce journal ne publie qu'exceptionnellement des photographies. Accorder une telle place à un événement sportif montre l'importance qu'on lui accorde. Le sport est ici mis en scène et sa pratique est assumée. Ce geste, fort et symbolique, a une fonction politique : celle de valoriser les exercices du corps et la jeunesse juive. C'est la première fois que les Juifs de France possèdent un stade sportif, on comprend l'engouement particulier qui entoure l'événement. La première photographie publiée expose l'ensemble des membres présents pour l'inauguration du stade (fig. 7).



**Figure 7 – Photographie de presse de l'inauguration du stade des Joncherolles<sup>940</sup>**

Au premier rang, assis, se trouvent des enfants appartenant au groupement des Éclaireurs Israélites de France (EIF) récemment formé. Les adultes sont tous debout. Habillés selon la mode de l'époque et sans signes communautaires distinctifs. On devine des habits plutôt cossus,

<sup>938</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 12 février 1926, p. 567.

<sup>939</sup> Le Patronage du BLE (se prononce « blé »), « *Boursiers Lauréats des Écoles* » est un groupe de jeunes diplômés Juifs. Il met en place depuis le début du XX<sup>e</sup> siècles des actions culturelles pour ses membres et des sorties de scoutisme.

<sup>940</sup> « L'inauguration du stade de l'Union des Œuvres pour l'Éducation physique », *L'Univers israélite*, 26 février 1926, p. 94.

indice d'appartenance à la moyenne et haute bourgeoisie à laquelle les dirigeants de l'Union appartiennent. Les hommes sont en costumes cravates avec de longs manteaux et des chapeaux melon. Grâce à la légende on apprend que parmi les individus présents figurent les principaux protagonistes de l'Union ainsi que des membres éminents du consistoire israélite de Paris : Jean Stern, Charles Cahen d'Anvers, Albert Manuel ou encore le docteur Léon Zadoc-Kahn, fils du grand-rabbin de France Zadoc Kahn. L'assistance est majoritairement masculine mais, outre la présence de la fondatrice, plusieurs jeunes femmes sont assises au premier rang, la tête couverte d'un bandeau. D'autres femmes, debout cette fois-ci, sont identifiables grâce notamment à leurs chapeaux, différents de ceux des hommes. Sur la même page du journal est publiée la photographie de l'équipe juive du Patronage du BLE qui effectue le match de football d'inauguration (fig. 8).



**Figure 8 – Photographie de presse du Patronage du BLE lors de l'inauguration du stade des Joncherolles**

Cette fois-ci, seuls des jeunes hommes sont présents sur la photographie. Les athlètes sont équipés de maillots et shorts identiques. Ils ne sont en revanche pas numérotés et n'arborent aucun signe d'appartenance à une équipe. La photographie est semblable en tout point aux photographies d'équipe que l'on retrouve dans la presse sportive française. Enfin, une troisième photographie est disponible dans le numéro suivant du journal. On y retrouve les membres des EIF présents à l'inauguration (fig. 9).



**Figure 9 – Photographie de presse d'un groupe d'Éclaireurs et de louveteaux israélites présents à l'inauguration du stade des Joncherolles<sup>941</sup>**

Tous arborent un uniforme scout. Les plus jeunes (les louveteaux) sont assis au premier rang. Les plus vieux sont placés debout, au second rang. Au centre, debout, on identifie Robert Gamzon, le fondateur des EIF et principal acteur du scoutisme juif jusqu'à sa mort en 1961. On aperçoit aussi, debout à gauche et au centre accroupies, trois jeunes filles scoutes. La présence des EIF à cette inauguration est importante pour ce mouvement qui n'est qu'au début de ses activités. Créé en 1923, il n'existe à la date de la photographie qu'une ou deux troupes et les EIF n'en sont qu'aux premiers regroupements<sup>942</sup>. Cette photographie est l'un des premiers indices du lien fort que le mouvement tissera avec les activités sportives dans l'entre-deux-guerres.

Le stade des Joncherolles, le premier acquis et aménagé par des Juifs de France, devient très vite le principal lieu de rencontres sportives pour les groupes juifs de région parisienne. Construit autour de l'idée que les jeunes ont besoin de pratiquer des activités sportives pour améliorer leur santé et lutter contre la dégénérescence de la race, il sert aussi progressivement de lieu communautaire où se croisent de nombreuses sociétés juives de mouvances politiques, sociales, culturelles et identitaires diverses. C'est donc un lieu de sociabilité, qui participe à la valorisation de l'identité juive grâce au sport. En 1928, le stade des Joncherolles accueille déjà chaque semaine « *des centaines de jeunes*<sup>943</sup> » sous la direction du colonel Weiller et de

<sup>941</sup> « Groupe d'Éclaireurs et de Louveteaux Israélites », *L'Univers israélite*, 26 mars 1926, p. 112.

<sup>942</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 40-47.

<sup>943</sup> « Pour l'éducation physique de la jeunesse Israélite », *L'Univers israélite*, 24 février 1928, p. 724.

moniteurs d'éducation physique chargés de surveiller leurs entraînements. En plus de fournir un lieu d'entraînement sportif gratuit, l'Union des œuvres y organise régulièrement de grandes manifestations sportives juives afin de regrouper les principaux mouvements de jeunesse de la capitale autour de compétitions.

### 2.1.3. Recrutement des organisations juives de la capitale

Grâce aux structures sportives du gymnase de la rue de la Durance et du stade des Joncherolles, l'Union des œuvres peut progressivement mettre en place un plan d'actions en faveur d'une propagande sportive au sein des communautés juives. Cette propagande se structure autour d'une augmentation significative des séances d'éducation physique pour les jeunes, de l'amélioration matérielle des conditions d'entraînement ainsi que de la création de divers comités chargés d'assurer la propagande sportive en région parisienne. Des séances de gymnastique sont organisées quatre fois par semaine pour les garçons comme pour les filles qui appartiennent aux sociétés affiliées à l'union<sup>944</sup>. Le gymnase et ses extérieurs sont équipés pour permettre une pratique sportive dans les meilleures conditions :

Poids, haltères, disques, ballons de football, mâts, perches, balançoires, anneaux, cordes lisses ou à nœuds, barres, cheval de bois, tremplin pour le saut, rien ne leur manque. L'installation est complétée par un vestiaire et une salle de douches.

Dans la cour donnant accès au gymnase se trouvent encore un portique, un pas de géant, des barres parallèles et divers autres agrès<sup>945</sup>.

Tandis que le grand-rabbin de France Israël Lévi considère que l'Union « *ne fait pas de bruit* » et « *se contente de s'efforcer à faire de bonne besogne*<sup>946</sup> », l'année 1927 est un tournant dans l'activité de l'organisation. Afin de faire face à une dynamique sportive qui peine à réellement émerger<sup>947</sup>, Jean Stern et Germaine de Rothschild décident de constituer en avril 1927 un comité de propagande, dont la présidence sera assurée par Roger Angel Olchanski, un financier juif parisien originaire de Russie. Ce comité « *fait appel à toute la jeunesse israélite de Paris pour suivre régulièrement les cours d'éducation physique qui sont donnés à l'établissement modèle de la rue de la Durance et s'adonner aux sports au Stade des*

---

<sup>944</sup> Roger Lévy, « Un "centre juif" à Paris », *L'Univers israélite*, 20 novembre 1925, p. 225.

<sup>945</sup> *Id.*

<sup>946</sup> René Herbert, « Les sports et le judaïsme, une interview du grand-rabbin de France », *L'Univers israélite*, 11 mars 1927, p. 846.

<sup>947</sup> Sylvain David, « À travers les sports. Une apathie regrettable », *La Jeunesse juive*, 5 décembre 1927, p. 14.

*Joncherolles*<sup>948</sup> ». Le secrétariat du comité est confié à Sylvain Rosenthal, un personnage « *très influent*<sup>949</sup> » auprès des communautés juives de Paris. Les membres du comité de propagande se rencontrent régulièrement, souvent chez Roger Angel Olchanski, pour discuter des actions à mener en faveur des pratiques sportives en région parisienne<sup>950</sup>. Son président se déplace dans les organisations qui adhèrent à l'Union des œuvres ainsi qu'au gymnase de la rue de la Durance pour y effectuer une propagande en faveur des activités sportives. Dans le compte rendu de l'une de ses inspections du cours d'éducation physique du gymnase, nous pouvons mesurer l'ampleur des actions déjà accomplies par l'organisation. Ce jour-ci, « *plus de 60 jeunes gens étaient réunis*<sup>951</sup> » pour pratiquer des activités gymniques sous la direction du colonel Weiller. Si la présence de 60 gymnastes peut paraître anodine, il s'agit en réalité du plus grand regroupement de gymnastes juifs que nous avons pu identifier dans l'hexagone avant 1927.

Pour promouvoir les actions de l'Union des œuvres, le comité de propagande se charge d'organiser dans le gymnase de la rue de la Durance des événements culturels et sportifs en faveur du rapprochement des mouvements de jeunesse<sup>952</sup>. L'annonce de ces événements se fait à la fois dans la presse sportive et dans la presse juive, ce qui montre la volonté de toucher une audience large. Le journal *L'Auto* annonce par exemple la tenue en mars 1928 d'une matinée « *mi-sportive mi-artistique* » au gymnase de la rue Durance « *dans un but de propagande sportive auprès de la jeunesse israélite*<sup>953</sup> ». Le déroulé de la matinée est présenté dans un article de *L'Univers israélite*<sup>954</sup> signé par Jacques Biélinky<sup>955</sup> : la fête commence par un concert, suivi de chansons populaires hassidiques<sup>956</sup>. Un discours sur « *l'éducation physique et ses lois naturelles* » est ensuite donné aux enfants par le colonel Weiller, suivi de « *conseils pratiques sur la manière d'entretenir sa santé et de développer sa force*<sup>957</sup> » et accompagné d'exercices pratiques. Enfin, une séance de boxe française et une séance de gymnastique sont réalisées sous la direction du colonel et de deux moniteurs de l'Union<sup>958</sup>.

---

<sup>948</sup> « Dans les Sociétés », *L'Univers israélite*, 8 avril 1927, p. 982.

<sup>949</sup> Sylvain David, « À travers les sports. Une apathie regrettable », *op. cit.*

<sup>950</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 27 janvier 1928, p. 599.

<sup>951</sup> « Dans les sociétés », *L'Univers israélite*, 17 juin 1927, p. 312.

<sup>952</sup> Beaucoup de ces événements sont des fêtes musicales et sportives organisées au 5 rue de la Durance. Voir par exemple : « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 1 février 1929, p. 663.

<sup>953</sup> « Le sport chez les israélites », *L'Auto*, 15 mars 1928, p. 3.

<sup>954</sup> Jacques Biélinky, « Pour l'éducation physique de la jeunesse Israélite », *L'Univers israélite*, 16 mars 1928, p. 820.

<sup>955</sup> Il signe ici « J.B. ».

<sup>956</sup> Chansons juives fondées sur la philosophie hassidique, nées dans la période contemporaine de la Kabbale. Le hassidisme promeut notamment la renaissance physique, morale et culturelle des Juifs.

<sup>957</sup> Jacques Biélinky, « Pour l'éducation physique », *op. cit.*

<sup>958</sup> *Id.*

L'organisation de cette matinée nous donne de précieuses indications sur l'évolution de l'Union des œuvres et sur son impact auprès des mouvements de jeunesse. Ce jour-ci sont représentées 21 sociétés juives, soit deux fois plus que lors des premiers regroupements. Sont présents : le Sporting Club Maccabi, les Éclaireurs israélites de France, le Groupement du BLE, le Foyer de la jeune fille, le Patronage de la jeunesse israélite (les sections de Montmartre et des Gobelins), le Patronage du samedi, L'Union scolaire, l'École Bischoffsheim, l'Orphelinat de Rothschild, les Anciens élèves de l'école Julien de Hirsch, les Anciens élèves de l'orphelinat, les Anciens élèves de l'école de travail, le Club de la jeunesse juive, la Société des boursiers de la fondation James de Rothschild, le Groupe sportif des étudiants juifs de Paris, l'Union de la jeunesse juive, l'Œuvre des orphelins israélites de la guerre, le Club sportif franco-anglais, Chalom et enfin le Club sportif israélite des Gobelins<sup>959</sup>. Parmi ces sociétés, plusieurs sont bien connues dans l'histoire des Juifs de France. C'est le cas du Patronage du BLE, des EIF ou des associations d'anciens élèves. D'autres sont en revanche méconnues, temporaires et parfois peu actives. C'est notamment le cas des clubs sportifs cités dans cet article, exception faite du Sporting club Maccabi qui devient, nous le verrons, le principal club sportif juif français.

Pendant que le gymnase de la Durance propose des journées sportives, le stade des Joncherolles accueille pour sa part de nombreuses compétitions et entraînements<sup>960</sup>. Dans la seconde moitié des années 1920, alors que les clubs sportifs juifs n'en sont qu'aux premières heures de leur développement, l'Union des œuvres s'occupe d'organiser des rencontres sportives pour dynamiser la vie des communautés, à raison d'une à trois grandes compétitions par an. Chaque événement permet d'une part de créer des lieux de sociabilité et d'entre-soi, et d'autre part de promouvoir la pratique des sports au sein des communautés. L'Union des œuvres contribue alors à la valorisation d'une judéité nouvelle qui s'exprime grâce au corps. Une « *grande manifestation sportive* » organisée le 17 juin 1928 reflète parfaitement l'ensemble de ces volontés :

Parmi les nombreuses œuvres de la communauté parisienne, il en est une, de création récente, qui mérite tout particulièrement de retenir notre attention. C'est l'« Union des Œuvres de la jeunesse israélite pour l'éducation physique », fondée il y a trois ans, sur l'initiative de Mme la baronne Édouard de Rothschild. Cette institution cherche à combler une lacune dans la vie de la jeunesse juive, trop écartée du sport et de la culture physique. L'intelligence et les études ne suffisent pas, proclament les animateurs de l'Union, il faut à la jeunesse des muscles, de la résistance, de la force... Et sous la

---

<sup>959</sup> *Id.*

<sup>960</sup> « Dans les Sociétés », *L'Univers israélite*, 8 juin 1928, p. 344.

direction éclairée d'un éminent technicien, le général Weiller, une propagande vigoureuse fut entreprise parmi la jeunesse juive, chez les immigrés surtout<sup>961</sup>.

L'extrait nous confirme deux éléments : les activités sportives organisées doivent apporter des muscles à une jeunesse considérée comme intellectuelle mais trop faible physiquement, et l'Union des œuvres recrute ses membres principalement au cœur de la jeunesse juive immigrée, confirmant les volontés assimilationnistes de ses dirigeants. Parmi les sociétés juives présentes ce jour-ci pour participer à la compétition, plusieurs font partie des plus actives sportivement à cette période : le Sporting club Maccabi, le Club de la jeunesse juive, l'Union de la jeunesse juive, le Club sportif des gobelins, le Patronage du BLE ou bien l'Orphelinat Rothschild.

#### 2.1.4. La dynamique de développement en faveur du sport et de la judéité

Les dirigeants de l'Union des œuvres profitent de la dynamique sportive enclenchée par l'adhésion de différentes sociétés et mouvements de jeunesse Juifs pour développer leur structure. En février 1928, il est décidé de créer un contrôle médical placé sous la direction du docteur Léon Zadoc-Kahn afin « *de suivre les progrès physiques des jeunes gens et des jeunes filles, élèves des cours de l'Union des œuvres*<sup>962</sup> ». Ce contrôle répond aux objectifs promus par les médecins français à cette période. Le même jour est entérinée la constitution d'un comité de souscription pour veiller à la santé financière de l'organisation : dons, tombolas, etc.<sup>963</sup>. Malgré les dons reçus, l'Union des œuvres traverse en 1928 des difficultés causées par le coût d'entretien du gymnase et du stade<sup>964</sup>. Mais cela n'empêche pas les dirigeants de fonder quelques mois plus tard un nouveau comité, sportif cette fois, composé uniquement de jeunes qui auront la tâche d'« *entretenir une belle et saine émulation parmi les membres de sociétés juives qui viennent de plus en plus nombreux à chaque séance d'entraînement, qu'il s'agisse d'éducation physique, de sport ou de jeux athlétiques*<sup>965</sup> ». Ce comité tente de profiter de l'engouement autour du gymnase et du stade pour responsabiliser les jeunes Juifs dans le développement de la société. Enfin, les dirigeants ajoutent des cours de gymnastique. Ils sont désormais assurés chaque soir par les moniteurs dans le gymnase de la rue de la Durance<sup>966</sup>. Ils

---

<sup>961</sup> Jacques Biélinky, « Une grande manifestation sportive », *L'Univers israélite*, 22 juin 1928, p. 405.

<sup>962</sup> « Pour l'éducation physique de la jeunesse juive », *L'Univers israélite*, 3 février 1928, p. 631.

<sup>963</sup> *Id.*

<sup>964</sup> « Assemblée générale de l'Union des œuvres de la jeunesse israélite pour l'éducation physique », *L'Univers israélite*, 1 janvier 1928, p. 310.

<sup>965</sup> *Id.*

<sup>966</sup> Exception faite pour les journées du *shabbat*.

fonctionnent d'ailleurs si bien que le comité de propagande décide d'ajouter à titre d'essai des cours de culture physique de 18h à 19h30, en supplément de ceux qui se déroulent déjà après 20h30<sup>967</sup>.

Le colonel Weiller, principal moniteur du gymnase et conseiller technique de l'Union des œuvres, se charge lui aussi de faire la promotion des actions sportives juives dans la capitale. Il est par exemple interviewé en 1928 par le journaliste sportif et Juif René Moyse. Fait suffisamment rare pour être souligné, un article entier consacré au « *mouvement sportif israélite* » français est publié en novembre 1928 dans les colonnes de *L'Auto*<sup>968</sup>. L'article prend certes une maigre place au milieu des autres colonnes du journal, mais il a le mérite d'être placé en première page, ce qui lui offre une certaine visibilité. On y retrouve l'interview du colonel Weiller, dans laquelle il retrace le parcours de l'Union des œuvres et donne ses futurs objectifs. Les premiers mots du colonel portent sur la volonté initiale de l'Union des œuvres : celle d'apporter aux mouvements de jeunesse juifs de France les moyens de mettre en place des pratiques sportives jusqu'alors inexistantes :

Jusqu'en 1926 existaient en France, et à Paris particulièrement, plusieurs groupements de jeunesse israélite, dont l'activité se résumait pour beaucoup à des réunions littéraires et dansantes et dont la majorité des membres s'ignoraient entre eux.

[...] Aucun organisme ni centre sportif n'existait à Paris et nous organisâmes le Gymnase de la rue de la Durance, un des gymnases les plus complets de France, comportant agrès, barres, terrain de basket-ball, salle de culture physique rationnelle, etc., où nous ne pratiquâmes que l'éducation physique, en dehors de tout esprit de compétition<sup>969</sup>.

Face au dénuement matériel et sportif des jeunes Juifs de France, l'Union des œuvres a ainsi souhaité impulser une dynamique nouvelle. Le gymnase de la rue de la Durance y est décrit comme l'un des plus perfectionnés de l'hexagone. Si des clubs Maccabis sont déjà créés à cette date, la faiblesse de leurs actions est dénoncée par le colonel. Les difficultés que rencontrent ceux-ci sont attribuées, selon lui, au manque de matériels et d'installations. Le travail de l'Union des œuvres est, à ce titre, d'autant plus important. Le colonel Weiller revient ensuite sur le but de l'organisation et confirme que les objectifs ne sont pas de former des sportifs de haut niveau, mais des Juifs forts et en bonne santé :

Le but de notre association étant de créer des hommes forts et ardents et rien que dans une seule année, nous formions près de 50 moniteurs et 30 monitrices, susceptibles de

---

<sup>967</sup> « Notre carnet », *L'Univers israélite*, 30 novembre 1928, p. 375.

<sup>968</sup> René Moyse, « Un mouvement sportif israélite se crée en France », *L'Auto*, 30 novembre 1928, p. 1-2.

<sup>969</sup> *Ibid.*, p. 2.

répandre, auprès des jeunes Israélites, par la parole et l'exemple, les bienfaits de l'éducation physique et des sports, dont, jusqu'à ce jour, la majorité en ignorait même les premiers principes.

Dites bien, déclare notre interlocuteur, que nous ne faisons pas du sport de spectacle, ni n'envisageons pas de former des champions<sup>970</sup>.

La formation de moniteurs et de monitrices, souhaitée dès la création de l'Union, est ici mise en avant. Ce processus permet de diffuser habilement les habitudes d'entraînement corporel dans les organisations juives parisiennes. Par un système de dissémination, les jeunes moniteurs et monitrices formés par l'Union pourront répandre au sein de leurs organisations les exercices gymniques qu'ils ont appris, démultipliant ainsi l'action en faveur de la formation des corps. Pour la première fois, des chiffres sont donnés sur ces formations : une cinquantaine de jeunes hommes et une trentaine de femmes ont déjà été formés par l'Union des œuvres. La suite de l'interview confirme une fois de plus l'idée selon laquelle les activités sportives sont nécessaires pour les jeunes Juifs de France car ils sont plus faibles que les autres « races » – faiblesse causée par des siècles d'oppression et de diaspora :

La race juive, opprimée depuis plusieurs siècles, fut toujours, et dans le monde entier, considérée comme une race d'être malingres, chétifs ; or, nous voulons démolir cette légende et, de ce fait, nous pratiquons et faisons pratiquer l'éducation physique rationnelle pour développer la machine humaine et l'entretenir en la préparant à la pratique de tous les sports et de toutes les applications professionnelles et militaires.

Sans aucun esprit de chauvinisme, ni de race, nous voulons que les Israélites puissent montrer qu'ils sont des hommes et que le muscle juif peut également fournir des champions, dont les exemples sont nombreux dans le monde.

[...] Les Israélites, race commerçante et hardie, furent longtemps hostiles au sport, faute de pouvoir le pratiquer. Mais grâce à un entraînement général, ainsi qu'aux nombreux athlètes juifs étrangers, dont plusieurs sont des champions en leur pays, nous avons vu se former un noyau d'adeptes qui, de plus en plus, va grossissant<sup>971</sup>.

Les mots sont clairs, limpides : il faut montrer au monde que les Juifs sont forts et capables d'exploits sportifs. Seules l'éducation physique et l'habitude des sports semblent pouvoir mettre un terme à ces siècles d'oppression et améliorer le sort physique des Juifs. Le registre argumentaire utilisé par le colonel Weiller tranche avec les propos des dirigeants communautaires avant-guerre. La faiblesse, auparavant intériorisée, est ici rejetée au rang de « légende ». Enfin, lorsque René Moysé évoque le futur de l'Union des œuvres, la réponse du colonel s'oriente sur l'intérêt des activités sportives pour les Juifs. Il tente encore de

---

<sup>970</sup> *Id.*

<sup>971</sup> *Id.*

déconstruire les stéréotypes et promet un mouvement de grande ampleur, capable de réunir les communautés juives :

- Qu’allez-vous faire maintenant pour le sport ?
- Pendant des siècles, les Israélites se sont contentés de l’effort intellectuel. Les besoins de la vie ont poussé la race à se tourner vers l’effort physique ; mais celle-ci, longtemps opprimée, est ardente et généreuse et il faut voir avec quel enthousiasme et avec quel entrain agissent ceux qui se consacrent aux sports.

Profitant de l’ambiance qui nous est favorable, nous allons créer un mouvement sportif auprès de la jeunesse israélite, avec obligation de mettre l’éducation physique rationnelle au premier plan, si elle veut acquérir la puissance et la santé.

Nous nous jugerons récompensés le jour où, en France, l’Israélite ira, comme ses frères, vers le stade, vers le bonheur et que sera détruite cette légende qui veut que le Juif soit un être incapable d’efforts violents<sup>972</sup>.

Si cette interview publiée dans *L’Auto* permet de faire la promotion du travail engagé par l’Union des œuvres, on y décrypte aussi la vision délétère qu’ont les dirigeants envers la « race juive », si hostile aux pratiques sportives. Cependant, les mots du colonel Weiller dépassent l’intériorisation des stéréotypes corporels habituellement attribués aux Juifs depuis des centaines d’années pour mieux les combattre. Le discours musclé démontre un changement progressif des perceptions corporelles. Les dirigeants sont désormais convaincus que la régénération physique est en marche et que les Juifs ne sont pas faibles « par nature », alors que ce discours proliférait avant la guerre. Dès lors, impulser auprès des jeunes Juifs des habitudes d’entraînement physique pour développer leurs muscles et atteindre un meilleur niveau de santé devient déterminant. À la veille des années 1930, l’ambiance est « favorable » d’après le colonel, puisque la jeunesse juive de France est porteuse d’une judéité nouvelle et dynamique et de nombreuses actions sont mises en œuvre pour promouvoir la fierté d’être Juif. L’Union des œuvres souhaite profiter de cette ambiance pour impulser une considérable dynamique en faveur des sports et permettre aux communautés juives de créer des liens sociaux et communautaires puissants. Finalement, le sport doit conduire à faire évoluer la judéité des membres de l’organisation, pour que la religion soit plus vivante mais aussi plus forte.

---

<sup>972</sup> *Id.*

### 2.1.5. Développement des pratiques sportives féminines

L'Union des œuvres est novatrice dans ses propos et ses actions en faveur du développement des activités physiques et sportives féminines. Dans une période marquée par une nette domination des pratiques masculines dans la société, l'investissement des jeunes filles dans les pratiques d'entretien du corps ainsi que dans les pratiques sportives est valorisé au sein de l'organisation juive parisienne. Pourtant, le sport féminin est encore peu développé en France. Les préconisations médicales prennent en effet le pas sur les pratiques physiques<sup>973</sup>. Lorsqu'il s'agit par exemple de faire pratiquer la gymnastique aux jeunes, les conceptions de l'adolescence de l'époque engendrent une séparation entre les garçons et les filles, ces dernières étant considérées comme naturellement fragiles. À ce titre, les pratiques féminines demeurent assorties de préconisations spécifiques, prenant soin de limiter les corps féminins à cette fragilité, justifiant ainsi leur position de mineur et freinant le processus d'émancipation<sup>974</sup>. Quant aux activités sportives compétitives, elles portent également les marques de cette vision genrée. Les femmes ne peuvent s'investir que dans des activités où ces stéréotypes sont moins présents, comme l'alpinisme, l'aérostation, la gymnastique ou la natation<sup>975</sup>.

Dans ce contexte de domination masculine, le cas de l'Union des œuvres est presque unique : c'est une femme qui préside une organisation juive d'éducation physique et de sports mixtes. Germaine de Rothschild est la détentrice du pouvoir de décision. La naissance du mouvement est de son initiative et la mixité est pour elle une évidence puisque la décadence physique qu'elle attribue aux jeunes Juifs touche aussi bien les filles que les garçons. Il est donc nécessaire, d'après elle, de mettre en place une éducation physique pour tous. Cette ambition est d'autant plus forte que l'Union vise un public d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, comme c'est souvent le cas avec la philanthropie féminine juive à cette période<sup>976</sup>. En effet, dans l'entre-deux-guerres, les philanthropes juives s'investissent dans la formation de la jeunesse pour participer, au même titre que les hommes, à la vitalité du judaïsme. Ce phénomène est amplifié par une émancipation des femmes juives davantage marquée que dans

---

<sup>973</sup> Anaïs BOHUON, « Entre perversion et moralisation : les discours médicaux au sujet de la pratique physique et sportive des femmes à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle », *Corps*, vol. 7, n° 2, 2009, p. 99-104 ; Anaïs BOHUON et Grégory QUIN, « Quand sport et féminité ne font pas bon ménage... », *Le sociographe*, vol. 38, n° 2, 2012, p. 23-30.

<sup>974</sup> Tony FROISSART, « Gymnastiques, ordre du genre et vulnérabilités de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux Années folles », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 85-96.

<sup>975</sup> Thierry TERRET, « Natation, ordre du genre et excellence féminine (1914-1926) », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 115-123.

<sup>976</sup> Céline LEGLAIVE-PERANI, « Donner au féminin », *op. cit.*

le reste de la population française. Renée David considère en effet que « *les juifs ont précédé et accentué les phénomènes de mutation économique et sociale. Ainsi, les femmes juives furent-elles plus nombreuses à fréquenter l'université puis à s'engager dans la vie professionnelle et publique*<sup>977</sup> ». Ce phénomène s'explique, en partie, par la montée des nationalismes et des violences antisémites qui obligent les femmes à s'investir dans la vie économique du foyer pour soutenir leurs familles frappées par les interdits professionnels. Finalement, certaines n'ont eu guère de temps à consacrer à leur vie d'épouse, trop occupées à soutenir des causes humanitaires, économiques et sociales. Paradoxalement, la montée de l'antisémitisme dans l'entre-deux-guerres impulse donc une émancipation féminine dans les communautés juives.

L'ambition de la mixité au sein de l'Union est également permise par les caractéristiques des organisations qui adhèrent au mouvement. En effet, la très large majorité de celles-ci sont mixtes, voire exclusivement féminines comme *le Foyer de la jeune fille*. Tous les mouvements envoient donc leurs pupilles, garçons ou filles, s'entraîner au gymnase de la Durance. Chaque semaine, ils et elles peuvent alors bénéficier d'entraînements corporels sous la direction de moniteurs spécialisés. Si les enfants sont séparés selon leur sexe pendant les cours – comme il est de coutume à cette période – il n'est pas fait de distinction entre le nombre de leçons proposées pour les filles et pour les garçons. Deux soirs sont réservés aux garçons, le lundi et le mercredi, deux autres pour les filles, le mardi et le jeudi<sup>978</sup>. Les pratiques féminines sont d'ailleurs largement encouragées par les dirigeants, notamment les vice-présidents du comité de propagande, Mme Weill [prénom inconnu] et Léon Zadoc-Kahn, qui se chargent de faire « *une active propagande auprès des jeunes filles pour les inviter à suivre les cours d'éducation physique*<sup>979</sup> ».

Les pratiques sportives réalisées au stade des Joncherolles semblent en revanche majoritairement masculines, sans que les jeunes filles n'en soient pour autant exclues. Mais, à une période où la compétition sportive est synonyme de virilité et de masculinité hégémonique, peu de jeunes femmes s'aventurent dans ce milieu largement dominé par les hommes. Plusieurs éléments nous confortent en revanche dans l'idée que les jeunes filles sont encouragées dans l'expérience des pratiques sportives. D'une part, les grandes compétitions sportives organisées entre Juifs sur le stade des Joncherolles comportent des présentations mixtes et des compétitions

---

<sup>977</sup> Renée DAVID, *Les femmes juives*, Paris, Perrin, 1988, p. 73.

<sup>978</sup> « Le sport chez les Israélites », *L'Auto*, 15 mars 1928, p. 3.

<sup>979</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 17 juin 1927, p. 313.

féminines<sup>980</sup> ; d'autre part, les mouvements et organisations qui envoient leurs athlètes sont mixtes ; et enfin, les descriptions d'activités faites par les organisations qui fréquentent le stade font état d'entraînements sportifs groupant des garçons, mais aussi des filles. Prenons l'exemple d'une lettre rédigée par les dirigeants de l'Union des jeunesses israélites en 1929 :

Un vaste terrain s'étend sous le ciel ; à droite les tennis, au centre, les agrès, les poids, les balles, entourés des pistes de cross.

Un millier de jeunes gens, parmi lesquels de nombreuses filles ; des bras nus, des maillots blancs, des têtes frisées, de la clarté, de la gaieté.

Du sport ! Ces jeunes gens, ce sont de jeunes sportifs juifs ! Ce stade, c'est le stade des Joncherolles<sup>981</sup>.

L'article confirme la présence féminine dans les entraînements au stade des Joncherolles. Les années 1930 voient encore augmenter ces volontés en faveur du développement des pratiques féminines au sein de l'Union des œuvres. Avec le vieillissement de l'organisation, les jeunes filles qui ont bénéficié des cours de gymnastique au début du mouvement sont désormais des jeunes femmes, parfois mariées. Or, en passant du statut de jeunes filles à celui de femmes, elles subissent les soubresauts des attentes sociales. Le sport, en tant qu'espace social où la norme reste la non-mixité et l'éloge de la masculinité, reste majoritairement pratiqué par les hommes<sup>982</sup>. Les dirigeants de l'Union, conscients des difficultés de toucher ce public de jeunes adultes, sont alors favorables au développement des pratiques gymniques pour ces dernières, susceptibles qui plus est d'entraîner leur mari dans les exercices corporels. Le bilan de l'assemblée générale de 1934 insiste sur ces éléments :

Une cinquantaine de jeunes gens viennent régulièrement deux fois par semaine suivre les cours d'éducation physique au gymnase de la rue de la Durance. Quant aux jeunes filles, le nombre de celles qui s'y rendent est en progression très nette sur les années précédentes. Une fois mariées, elles y entraînent même leur mari, l'éducation physique et les sports de plein air faisant partie intégrante de la vie des jeunes générations.

Les dimanches après-midi ont lieu des cours de gymnastique pour les petites orphelines de la rue Lamblardie<sup>983</sup>.

D'après ce bilan, la pratique féminine est en hausse dans les infrastructures sportives gérées par l'Union des œuvres. Aucun chiffre n'est pour autant donné, ce qui rend difficile l'appréciation de cette dite augmentation. Enfin, on apprend que dans la lignée des préoccupations de Germaine de Rothschild pour aider la jeunesse dans le besoin, l'Union crée

---

<sup>980</sup> Jacques Biélinky, « Une grande manifestation sportive », *L'Univers israélite*, 22 juin 1928, p. 405.

<sup>981</sup> « Lettre ouverte à Madame la baronne Édouard de Rothschild », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 272.

<sup>982</sup> Anaïs BOHUON et Grégory QUIN, « Quand sport et féminité ne font pas bon ménage... », *op. cit.*

<sup>983</sup> « Dans les communautés », *L'Univers israélite*, 29 juin 1934, p. 425.

des cours spécifiques pour les orphelines juives de la capitale. Finalement, le sport est un domaine où les femmes commencent à percer. Mais le poids des traditions sociales et des traditions juives freine encore le développement des pratiques. Les hommes et les femmes sont la plupart du temps séparés, mais quelques espaces de rencontres sont organisés par l'Union des œuvres, qui se veut moderniste et non orthodoxe. Cette attitude permet aussi aux responsables communautaires de toucher l'ensemble des communautés juives afin d'étendre le réseau d'influence pour rejudaïser la jeunesse.

## 2.2. Développement du sport dans les mouvements de jeunesse

### 2.2.1. Mise en retrait de l'Union des œuvres

À l'aube des années 1930, le travail engagé par l'Union des œuvres est une réussite. Grâce aux actions conjuguées de promotion du sport, de formation de jeunes moniteurs et de mise à disposition de matériel de qualité, les pratiques sportives se développent dans les associations et mouvements de jeunesse qui adhèrent à l'organisation. La bonne santé de l'Union permet d'apporter des améliorations au stade des Joncherolles et de continuer les entraînements réguliers au gymnase de la rue de la Durance. La stabilité financière dont jouit l'Union contraste d'ailleurs avec les difficultés économiques que connaissent la plupart des mouvements au début des années 1930 et est, à ce titre, révélatrice de son dynamisme<sup>984</sup>. Cette bonne santé budgétaire et sportive impacte durablement l'organisation et la coordination des actions en faveur du développement des activités physiques et sportives. On note en effet à cette période des modifications importantes dans la gestion organisationnelle et matérielle de l'Union des œuvres, et ce dès le début des années 1930. En effet, l'Union se désengage progressivement de la création d'événements. Alors que de nombreuses soirées culturelles et sportives avaient été organisées jusqu'alors, de moins en moins d'actions sont mises en place. Si l'Union coordonne en juin 1929 des championnats d'athlétisme pour les sportifs juifs de la capitale<sup>985</sup>, cet événement semble être la dernière compétition sportive majeure qu'elle organise. Étrangement, ce retrait progressif reflète en réalité la réussite de l'objectif premier de l'Union : promouvoir le développement des sports au sein des mouvements juifs de la capitale. Cette ambition initiale, une fois réussie, permet aux mouvements de jeunesse et clubs sportifs juifs d'être autonomes et

---

<sup>984</sup> « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 4 juillet 1930, p. 406.

<sup>985</sup> « Nouvelles diverses », *L'Auto*, 25 juin 1929, p. 4.

de prendre le relai de l'Union des œuvres dans l'organisation et le développement des pratiques sportives, notamment compétitives. Certes, l'Union continue d'accueillir et de former les jeunes qui souhaitent profiter des installations sportives de la rue de la Durance et du stade des Joncherolles. D'ailleurs, « *dans les beaux jours, plus de deux cents jeunes gens et jeunes filles viennent aux Joncherolles pratiquer la culture physique et les sports*<sup>986</sup> ». Mais l'organisation proposée se modifie peu à peu. En effet, le stade devient le principal lieu d'entraînement et de compétitions de deux organisations sportives juives dans les années 1930 : le Sporting club maccabi de Paris et l'Union des jeunesses israélites. Les membres des clubs s'y entraînent chaque dimanche et y accueillent des compétitions au sein des championnats français dans lesquels ils sont inscrits. Les dirigeants de l'Union des œuvres peuvent désormais cibler leurs actions sur la mise à disposition pour les jeunes Juifs de matériel sportif de qualité et l'éducation corporelle dans leur gymnase.

Malgré la crise financière qui frappe durablement le pays et les communautés juives dans les années 1930, les dirigeants tiennent à assurer la prospérité d'une œuvre durement construite. Le stade des Joncherolles bénéficie par exemple en octobre 1931 d'un nouveau terrain de football entièrement financé par Germaine de Rothschild, la créatrice de l'Union<sup>987</sup>. Les démissions de deux membres fondateurs du projet, le colonel Weiller en 1929<sup>988</sup> et le président Jean Stern en 1931<sup>989</sup>, pour des raisons inconnues, n'empêchent pas la ferveur sportive de perdurer. Le nombre de jeunes qui fréquentent le gymnase « *ne cesse de croître*<sup>990</sup> », si l'on en croit le bilan effectué en avril 1931. Nonobstant, malgré l'optimisme affiché dans la presse, il semble bien que l'organisation soit en perte de vitesse. Depuis que les mouvements de jeunesse ont pris en main l'organisation des événements sportifs, les initiatives de l'Union des œuvres se font beaucoup plus rares. Si bien qu'entre 1931 et 1934 il devient difficile de suivre l'évolution de l'organisation. En 1934, un bilan fait état d'une baisse des fréquentations du gymnase de la rue de la Durance, puisque seule une cinquantaine de jeunes gens et jeunes filles s'y entraînent. Le nombre d'entraînements diminue aussi, passant de six à deux par semaine<sup>991</sup>. L'état actuel des sources ne nous permet pas d'analyser la trajectoire de l'Union des œuvres après 1934. L'organisation n'est pourtant pas dissoute avant la Seconde Guerre mondiale<sup>992</sup>.

---

<sup>986</sup> « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 4 juillet 1930, p. 406.

<sup>987</sup> « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 3 avril 1931, p. 27.

<sup>988</sup> « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 28 juin 1929, p. 345.

<sup>989</sup> « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 3 avril 1931, p. 27.

<sup>990</sup> *Id.*

<sup>991</sup> « Dans les communautés », *L'Univers israélite*, 29 juin 1934, p. 425.

<sup>992</sup> Le siège social de l'Union des œuvres change en 1938, preuve que la structure existe encore. Voir : *Journal officiel de la République française*, 26 juin 1938, p. 7368.

Nous pouvons raisonnablement penser que la société continue de fournir les moyens humains, financiers et matériels malgré les graves problèmes économiques que rencontrent beaucoup de structures associatives dans les années 1930. Si le gymnase de la rue de la Durance continue d'accueillir les jeunes jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le stade des Joncherolles est lui détruit entre 1934 et 1935 pour, semble-t-il, laisser place à un projet immobilier souhaité par la ville<sup>993</sup>. Les mouvements de jeunesse regrettent à cette occasion que rien n'ait été fait pour trouver un nouveau stade pour les jeunes Juifs de région parisienne<sup>994</sup>.

### 2.2.2. Morcellement des mouvements de jeunesse

Dès ses premières années d'existence, l'Union des œuvres accueille dans ses structures sportives des groupes variés : groupes d'anciens élèves d'écoles juives, associations philanthropiques, patronages et mouvements de jeunesse. Plusieurs de ces groupes, notamment les mouvements de jeunesse, sont nouveaux dans le paysage organisationnel. En effet, la période d'entre-deux-guerres est marquée par un « *épanouissement de la vie associative juive, avec en particulier la création de nombreux mouvements de jeunesse et d'organisations sionistes et sionisantes*<sup>995</sup> ». Avant la Première Guerre mondiale, peu de jeunes Juifs avaient éprouvé le besoin de se réunir et de développer des activités communes. Quelques mouvements s'étaient certes développés, à l'image de L'Union scolaire, mais l'emprise du consistoire était tellement importante que les jeunes ne semblaient pas avoir une réelle liberté dans leurs choix d'activités et leurs éventuelles revendications. La dynamique des années 1920 et 1930 est tout autre et les mouvements de jeunesse se distinguent en créant une forme de rupture avec l'ordre établi : « [...] *Alors que le conflit des générations était encore exacerbé par un sentiment général d'une paix à jamais ébranlée, ils représentaient aussi une indépendance nouvelle acquise, un outil social de transformation de la société et un univers communautaire*<sup>996</sup> ». Pourquoi les jeunes éprouvent-ils le besoin de se réunir dans des mouvements spécifiques ? Il semble que, comme les autres jeunes de leur génération<sup>997</sup>, les jeunes Juifs s'investissent pour

---

<sup>993</sup> Les dates de destruction du stade des Joncherolles trouvées dans les archives à ce sujet sont peu convaincantes. Dans « Sport », *Le Journal juif*, 7 juin 1935, p. 7, on apprend simplement que le stade est détruit depuis peu de temps ; tandis que l'article « Sport », *Samedi*, 27 mars 1936, p. 12, indique que le stade serait détruit depuis « *près de 3 ans* ».

<sup>994</sup> « Sport », *Le Journal juif*, 7 juin 1935, p. 7.

<sup>995</sup> Nadia MALINOVICH, « Le "Réveil juif" en France et en Allemagne », *op. cit.*, p. 4.

<sup>996</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, *op. cit.*, p. 270.

<sup>997</sup> Sur les mouvements de jeunesse dans l'entre-deux-guerres, voir notamment : G. CHOLVY (éd.), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs*, *op. cit.*

des causes et des besoins qui leur sont chers : « *rejet du passé, engagement pour le changement politique et social, besoin d'organiser des activités de sport et de loisirs à la campagne et, plus généralement, désir d'afficher publiquement l'adhésion à un groupe [...]*<sup>998</sup> ». L'hétéroclisme de la jeunesse favorise aussi l'émergence de ces mouvements. Alors qu'avant la guerre les jeunes étaient majoritairement issus de familles juives intégrées depuis plusieurs générations, vivent désormais en France des jeunes nés à l'étranger et qui ont immigré en France et des jeunes nés en France de parents immigrés<sup>999</sup>. Cet hétéroclisme est déterminant. Les jeunes éprouvent en effet le besoin de se réunir selon leurs origines et idéologies politiques, ces deux paramètres étant bien souvent liés. Ils se préoccupent d'abord de « *redéfinir et de donner un nouvel élan à un franco-judaïsme qu'ils jugeaient moribond*<sup>1000</sup> ». C'est dans ce contexte que naît notamment Chema Israël, « *le plus traditionnel et le plus conservateur de ces groupements*<sup>1001</sup> », mais aussi l'Union universelle de la jeunesse juive (UUJJ) et les EIF, ces deux derniers étant, numériquement, les plus grands mouvements de jeunesse juifs de ces années.

Les mouvements de jeunesse connaissent donc une rupture dans le paysage associatif et politique des Juifs de France. Ils sont dirigés par de jeunes adultes dynamiques, de véritables emblèmes de leur groupe. Ils militent activement pour une amélioration des qualités physiques des Juifs. Qu'ils soient sionistes, socialistes ou sans idéaux politiques, les mouvements promeuvent un discours où la culture livresque juive est remise en question et où l'activité physique est valorisée pour pouvoir s'opposer à la caricature antisémite du juif malingre, chétif et hyper intellectualisé. Ils jouent alors un rôle fondamental dans la concrétisation du projet de former un « homme nouveau »<sup>1002</sup>. Les activités physiques et sportives deviennent des éléments centraux, chargées de participer à la régénération physique et morale des communautés tout en offrant des lieux de sociabilité intense. Au cœur de ce projet, l'Union des œuvres occupe une place déterminante. Dirigée par des adultes, riches et assimilés, elle ne participe pas aux combats menés par une jeunesse qui s'émancipe peu à peu. En revanche, elle leur fournit un cadre d'entraînement physique idéal grâce au gymnase de la rue de la Durance et au stade des

---

<sup>998</sup> Nadia MALINOVICH, *Heureux comme un Juif en France*, op. cit., p. 136.

<sup>999</sup> Danielle DELMAIRE, « Les mouvements de jeunesse juifs en France », op. cit., p. 286.

<sup>1000</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 271.

<sup>1001</sup> *Ibid.*, p. 273 ; sur Chema Israël, voir aussi : Danielle DELMAIRE, « Les mouvements de jeunesse juifs en France, 1919-1939 », op. cit. ; Nadia MALINOVICH, *Heureux comme un Juif en France*, op. cit., p. 137-138.

<sup>1002</sup> Georges BENSOUSSAN, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme (1860-1940)*, op. cit., p. 654-663.

Joncherolles, ce qui permet aux mouvements de jeunesse de prendre progressivement le relai de l'Union des œuvres dans l'organisation des événements.

Les mouvements de jeunesse juifs les plus actifs sportivement sont probablement l'Union des jeunesses israélites (UJI) et les EIF<sup>1003</sup>. Au-delà de ces deux mouvements, les groupes de jeunes forment une véritable nébuleuse complexe à circonscrire tant leurs membres et leurs activités sont difficiles à identifier. Dans l'ensemble, nous retiendrons que chaque mouvement, ou presque, fonde sa propre section sportive. C'est le cas de l'Union de la jeunesse juive, un mouvement formé dès la fin de la Première Guerre mondiale, présidée par Victor Lust<sup>1004</sup>. Cette organisation possède une section sportive qui participe aux compétitions organisées par l'Union des œuvres et « *tient avant tout à inculquer les principes du judaïsme à la jeunesse des immigrés, à faciliter le sport et l'éducation physique* » mais aussi « *à donner les distractions saines à la jeunesse juive de Paris*<sup>1005</sup> ». L'Union scolaire suit la même tendance. Ce mouvement né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, présidé par Adolphe Caen, n'avait pas immédiatement mis en place après sa réouverture à la fin de la Première Guerre mondiale des actions sportives clairement organisées. Ses actions se concentrent davantage sur le développement intellectuel, les causeries et les liens entre les communautés juives. Mais en décembre 1927, ses dirigeants décident en assemblée générale de constituer une section sportive spécifique rattachée à l'Union des œuvres :

Une section sportive se constitue : tous les membres de cette section pourront gratuitement suivre les cours d'éducation physique et fréquenter le stade de l'« Union des Œuvres de la Jeunesse Israélite pour l'éducation physique » à laquelle l'Union scolaire est rattachée<sup>1006</sup>.

C'est donc grâce au travail mené par l'organisation présidée par Jean Stern que l'Union scolaire peut reprendre ses activités sportives. Le mouvement fusionnera ensuite, nous le verrons, avec l'UJI pour étendre son influence auprès de la jeunesse.

C'est cette même année, en 1927, que l'UUJJ (Union universelle de la jeunesse juive) crée sa propre section sportive sous le nom de Chalom<sup>1007</sup>. L'UUJJ est fondée à Salonique en 1921 par Charles Néhama et Jacques Matalon sous le nom de l'Interjuive, puis transférée à Paris en

---

<sup>1003</sup> Leur impact est tel que nous étudierons leur activité dans des points distincts.

<sup>1004</sup> « Notre carnet », *L'Univers israélite*, 12 octobre 1928, p. 153. L'état actuel des sources ne nous permet pas de retracer le parcours de Victor Lust.

<sup>1005</sup> « Notre carnet », *L'Univers israélite*, 12 octobre 1928, p. 154.

<sup>1006</sup> « Assemblée Générale de l'Union Scolaire », *L'Univers israélite*, 2 décembre 1927, p. 342.

<sup>1007</sup> « Correspondance de nos sections », *Chalom*, 15 mars 1927, p. 22.

1923 où elle prend son nom définitif<sup>1008</sup>. C'est l'un des principaux mouvements juifs à se saisir de la volonté de fabriquer un « homme nouveau » et à inclure dans son programme éducatif et spirituel le sport et l'activité physique. Ses statuts indiquent en effet le souhait d'« *encourager, parmi la jeunesse juive, les sports, exercices physiques, campements et excursions, dans un esprit de discipline personnelle et de rénovation par la nature*<sup>1009</sup> ». Dirigée à partir de 1926 par Aimé Pallière, un président ayant la singularité d'être chrétien et sioniste<sup>1010</sup>, l'UUJJ regroupe une jeunesse qui prône le pacifisme et l'amitié entre les peuples. Initialement le mouvement, relativement instable, semble promouvoir un détachement vis-à-vis des valeurs sionistes. Mais Aimé Pallière met en place dès son arrivée une tactique visant à rejudaïser les jeunes israélites afin de diffuser ensuite le sionisme dans les rangs du mouvement :

Lorsque l'UUJJ a été fondée au congrès de Carlsbad en 1923, le but secret des organisateurs a été de gagner par ce moyen au sionisme, les mouvements de la jeunesse juive demeurés en dehors du mouvement. La neutralité qu'elle proclamait à l'égard du sionisme peut donc être à bon droit considérée comme une tactique<sup>1011</sup>.

Le mouvement lance alors un appel à la jeunesse dans son quotidien *Chalom* de mars 1926 afin d'unir les associations de jeunesse, de renforcer la judéité et de fidéliser à nouveau le peuple juif<sup>1012</sup>. L'emprise du mouvement sur la jeunesse juive est brève – puisqu'il disparaît au début des années trente en raison des luttes intestines qui le déchirent – mais elle est puissante : en 1928, les « uujjistes » sont 2 627, ce qui en fait le mouvement juif le plus important de France<sup>1013</sup>. Ses dirigeants font fréquemment allégeance aux propos et à l'idéologie sioniste de Max Nordau, qu'ils considèrent comme un visionnaire et un homme d'action. Ils mettent alors en place des activités pour régénérer le corps et l'esprit des jeunes Juifs de France. Afin de préparer physiquement et spirituellement le peuple juif à rejoindre la Terre promise, l'UUJJ encourage la jeunesse à pratiquer des activités physiques et ce, en vue d'unifier les adhérents, de créer une entente au sein du mouvement, mais aussi pour permettre aux Juifs de s'éveiller et de s'entretenir physiquement. Certains articles de *Chalom* montrent d'ailleurs que la section de

---

<sup>1008</sup> Catherine POUJOL, « Aimé Pallière, le paradoxe d'un président chrétien pour l'Union universelle de la jeunesse juive », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n° 5, 1999, p. 47–54.

<sup>1009</sup> Les statuts de l'UUJJ souvent rappelés dans leur revue, *Chalom*, qui paraît tous les 1<sup>ers</sup> du mois à partir de 1925, puis de façon aléatoire entre 1928 et 1935. Pour l'analyse de cette revue, voir : Catherine POUJOL, « Un cas singulier dans la presse des mouvements de jeunesse : *Chalom* (1925-1935), véritable mensuel d'information », *Archives Juives*, vol. 36, n° 1, 2003, p. 25–39. Notons d'ailleurs que l'auteur n'évoque pas dans cet article les activités sportives, pourtant valorisées dans les statuts de l'association.

<sup>1010</sup> Voir l'ouvrage qui lui est consacré : Catherine POUJOL, *Aimé Pallière (1868-1949) : itinéraire d'un chrétien dans le judaïsme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.

<sup>1011</sup> Catherine POUJOL, « Aimé Pallière », *op. cit.*, p. 50.

<sup>1012</sup> « Appel à la jeunesse juive », *Chalom*, mars 1926, p. 17.

<sup>1013</sup> Catherine NICAULT, *La France et le sionisme (1897-1948)*, *op. cit.*, p. 150.

Paris organise des matinées dansantes le week-end ou des soirées dansantes en semaine et le dimanche. Cette activité suscite un réel engouement et offre aux adhérents l'occasion de se distraire et de se retrouver entre Juifs. Deux cours de tennis sont également réservés aux membres de l'UUJJ tous les samedi après-midi<sup>1014</sup>. L'année 1927 est dense en matière de promotion de l'activité physique pour l'UUJJ. Deux actions importantes sont mises en place : la première consiste à tisser un lien fort entre les sections de l'UUJJ et les EIF afin de marcher « *main dans la main*<sup>1015</sup> ». La seconde consiste à mettre en place un programme éducatif devant devenir « *un puissant instrument de renaissance* » grâce à un programme « *sérieux* » d'éducation<sup>1016</sup>. Les activités préconisées, des marches à pieds et des excursions à la campagne, répondent à des enjeux de propagande :

On ne négligera pas d'imprimer un caractère Juif à ces sorties en insérant au programme quelque lecture, discussion ou causerie sur des thèmes Juifs, avec le chant hébreu à l'unisson. Ainsi ces promenades joindront à leur valeur hygiénique un avantage moral<sup>1017</sup>.

L'intérêt est de forger un homme nouveau et de lui inculquer une « mission » tel que l'entend le mouvement sioniste :

Nous ne formerons pas seulement des associations sportives, mais aussi des groupements sionistes. Chaque sioniste, quelle que soit la mission juive qu'il s'assigne durant sa vie, doit développer en lui les forces qui le transformeront en une créature utile à son peuple<sup>1018</sup>.

Pour les dirigeants de l'UUJJ, fédérer les individus par des activités physiques et sportives a le double intérêt de rapprocher les membres d'une communauté hétérogène et de promouvoir un « *judaïsme intégral qui englobe tout naturellement le sionisme*<sup>1019</sup> ». Chaque activité sportive est ainsi teintée de valeurs morales et conquérantes. L'ambition sioniste nécessite que les Juifs fassent corps vers un objectif commun, au-delà des particularismes. Les sports, indispensables dans cette doctrine, apportent aux membres une solidarité fraternelle ainsi que force et vigueur physique. Suivant cette conception, le comité de Paris prend la résolution en 1927 d'« *accorder toute son attention à l'éducation physique des membres de la Section de*

---

<sup>1014</sup> « Au tennis de l'UUJJ », *Chalom*, mars 1926, p. 21.

<sup>1015</sup> Aimé Pallière, « L'agence juive », *Chalom*, 15 mars 1927, p. 16.

<sup>1016</sup> « Programme général d'éducation », *Chalom*, juin 1927, p. 5-9 ; « Programme général d'éducation », *Chalom*, juillet 1927, p. 3-7.

<sup>1017</sup> « Programme général d'éducation », *Chalom*, juillet 1927, p. 6.

<sup>1018</sup> *Ibid*, p. 18.

<sup>1019</sup> Lettre d'Aimé Pallière du 24 juillet 1927, citée par : Catherine POUJOL, « Aimé Pallière », *op. cit.*, p. 51.

Paris<sup>1020</sup> ». Cette résolution est rapidement mise en place grâce à deux actions majeures. La première est la création d'une troupe d'Éclaireurs spécifique à l'UUJJ afin de régénérer les enfants d'immigrants « *physiquement et moralement débiles*<sup>1021</sup> » tout en rapprochant ces derniers des enfants juifs français ultra assimilés. La seconde est la mise en place, dès les premiers jours de l'année 1928, d'une section sportive de l'UUJJ qui débute par une séance de natation le 6 janvier. La section se dote ensuite rapidement d'une piscine et d'un gymnase et prévoit la publication d'une série d'articles sur l'éducation sportive<sup>1022</sup>. Enfin, lorsque Aimé Pallière et Charles Néhama choisissent de réaliser une tournée de propagande du scoutisme dans les pays d'Afrique du Nord, dont l'Algérie sous protectorat français, il est décidé que chaque section de l'UUJJ se doit de créer obligatoirement un groupe de scouts appelés « *Les Éclaireurs de l'UUJJ* » devant offrir une formation intellectuelle, spirituelle et physique<sup>1023</sup>. Notons enfin qu'au début des années 1930, l'UUJJ se met en rapport avec le SC Maccabi de Paris afin de « *centraliser le travail sportif sous la direction sportive de la Maccabi*<sup>1024</sup> ». Peu à peu, le mouvement se focalise sur son activité politique et confie le développement du sport au SC Maccabi de Paris.

Ces exemples montrent que les mouvements de jeunesse s'emparent du sport dans l'entre-deux-guerres. Ce fait nouveau s'explique par une volonté de se distinguer autant que de s'émanciper des générations précédentes, de construire un « homme nouveau » permettant de répondre aux stéréotypes antisémites tout en préparant, pour certains, les jeunes à lutter en faveur du sionisme. L'activité sportive des mouvements amène peu à peu l'Union des œuvres à se désengager de l'organisation sportive. Elle fournit des lieux d'entraînement mais ne prend plus de décisions majeures. De leur côté, les jeunes s'éloignent aussi de l'Union des œuvres pour deux raisons principales : d'une part parce qu'elle est dirigée par des israélites assimilés en rupture avec leurs opinions, et d'autre part parce que l'Union des œuvres souhaite simplement impulser une dynamique d'entretien des corps sans former des champions, tandis que la jeunesse ambitionne de s'emparer des pratiques sportives compétitives et de s'entraîner pour produire des performances.

---

<sup>1020</sup> « Motion votée à l'assemblée générale de la section de l'UUJJ à Paris », *Chalom*, octobre-novembre 1927, p. 24.

<sup>1021</sup> Robert Gamzon, « L'UUJJ va bientôt avoir sa troupe d'éclaireurs », *Chalom*, décembre 1927 - janvier 1928, p. 15.

<sup>1022</sup> Golder, « L'UUJJ à travers le monde », *Chalom*, février 1928, p. 31.

<sup>1023</sup> *Id.*

<sup>1024</sup> « Rapport avec la Maccabi », *Chalom*, octobre 1930, p. 30.

### 2.2.3. Les championnats de la région parisienne : un révélateur

Si la plupart des mouvements de jeunesse juifs se contentent d'organiser des entraînements et compétitions communautaires au gymnase de la Durance et au stade des Joncherolles, plusieurs d'entre eux s'orientent vers une participation active aux championnats fédéraux de la région parisienne. C'est une avancée inédite : aucun mouvement de jeunesse juif ni aucun patronage n'avait, avant les années 1920, participé à des compétitions en dehors de leur espace communautaire. Autrement dit, les mouvements de jeunesse juifs ne s'étaient jamais confrontés sportivement à des organisations non-juives. Le premier groupe sportif identifié en région parisienne dans les sources consultées est l'Association sportive israélite (AS israélite). Pendant l'automne 1923, *L'Auto* publie des résultats de matchs de football de cette association<sup>1025</sup>. Mais, dans les quatre années suivantes, aucun résultat ni aucune annonce faisant référence à cette association ne sont publiés dans les quotidiens sportifs, la presse parisienne ou la presse juive. Cette absence démontre la difficulté rencontrée par les mouvements juifs à mettre en place une dynamique sportive durable dans l'hexagone. Aucun signe d'activité n'est enregistré jusqu'en 1927, où des petites annonces sont à nouveau publiées par l'AS israélite dans *L'Auto*. Signe d'une vitalité nouvelle, les dirigeants convoquent les sportifs juifs au métro de Vincennes pour des entraînements d'athlétisme au stade de Pershing, situé dans le bois de Vincennes. En l'espace d'un mois et demi, quatre annonces sont ainsi publiées<sup>1026</sup>. L'association fait ensuite « *de gros efforts en faveur de l'athlétisme*<sup>1027</sup> » et participe en juillet 1927 aux interclubs de Chelles-Gournay en région parisienne. Cette nouvelle dynamique s'accompagne d'un changement de nom : l'AS israélite devient le Club sportif israélite (CS Israélite). Le croisement de cette information avec les données récoltées dans *L'Univers israélite* permet de resituer ce club dans le foisonnement associatif. Il s'agit en réalité de la section sportive de la *Jeunesse juive des Gobelins*, un mouvement de jeunesse situé au cœur du 13<sup>ème</sup> arrondissement de la capitale, constitué de jeunes issus de l'immigration<sup>1028</sup>. L'un des objectifs de ce mouvement est de faire du sport un élément assimilateur permettant aux Juifs arrivant en France de nouer des liens avec les communautés installées. Son retour aux affaires sportives en 1927 est à attribuer, au moins en partie, aux actions de l'Union des œuvres qui fournit aux membres du club un lieu

---

<sup>1025</sup> « L'entraînement », *L'Auto*, 10 novembre 1923, p. 4.

<sup>1026</sup> « L'entraînement », *L'Auto*, 4 juin 1927, p. 5 ; « L'entraînement », *L'Auto*, 16 juin 1927, p. 4 ; « L'entraînement », *L'Auto*, 2 juillet 1927, p. 5 ; « L'entraînement », *L'Auto*, 9 juillet 1927, p. 4.

<sup>1027</sup> « L'interclubs de Chelles-Gournay », *L'Auto*, 17 juillet 1927, p. 4.

<sup>1028</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 13 avril 1928, p. 90.

d'entraînement. Cette section sportive de la Jeunesse juive des Gobelins s'inscrit d'ailleurs aux grandes compétitions sportives organisées par l'Union<sup>1029</sup>.

Ce renouveau du CS Israélite est confirmé par l'engagement de deux équipes de football dans les championnats parisiens pour la saison sportive 1928-1929<sup>1030</sup>. Si le nom d'AS Israélite est encore ponctuellement utilisé par les journalistes sportifs<sup>1031</sup>, c'est bien le CS israélite qui multiplie les entraînements de football et de basket-ball<sup>1032</sup>. Le football occupe une large partie des activités compétitives de la section sportive, puisqu'une seule rencontre de basket-ball a été relevée entre 1927 et 1929<sup>1033</sup> et que la section d'athlétisme qui avait participé aux interclubs ne semble plus active dans les compétitions. Des liens sont également tissés avec les mouvements populaires. Le club possède en effet une double affiliation fédérale, s'engageant auprès de la Fédération Française de Football Association (FFFA) et de la Fédération sportive du travail (FST)<sup>1034</sup>. Après seulement une saison sportive, certes prolifique avec des matchs de football régulièrement effectués par les deux équipes<sup>1035</sup>, le CS israélite n'apparaîtra plus dans les résultats. Et pour cause, comme pour l'UUJJ, la Jeunesse juive des Gobelins confie l'organisation du sport au SC Maccabi de Paris, qui englobe désormais la section CS israélite<sup>1036</sup>.

D'autres mouvements de jeunesse juifs développent des liens sportifs en dehors de l'espace communautaire. C'est le cas de la Bené-Mizrah, une association fondée en 1925 qui regroupe la jeunesse juive orientale. Son impact est relativement important puisqu'elle comporte 761 membres en 1931, majoritairement issus de la classe ouvrière<sup>1037</sup>. Sa vocation n'est pas uniquement sportive. Elle organise de nombreuses conférences et des actions d'entraides aux communautés juives immigrées. Mais les dirigeants utilisent le sport à des fins d'unification. La Bené-Mizrah entraîne ses membres au stade de Joncherolles et inscrit des équipes dans les championnats de football<sup>1038</sup>. D'après l'analyse des résultats sportifs du journal *L'Auto*, les équipes sont actives jusqu'en 1939. La Bené-Mizrah dynamise l'espace sportif en organisant

---

<sup>1029</sup> Jacques Biélinky, « Une grande manifestation sportive », *L'Univers israélite*, 22 juin 1928, p. 405.

<sup>1030</sup> Quatre équipes avaient dans un premier temps été annoncées : « L'entraînement », *L'Auto*, 22 septembre 1928, p. 4. Il s'avère que seules deux seront finalement actives dans le championnat parisien.

<sup>1031</sup> « L'entraînement », *L'Auto*, 25 novembre 1928, p. 5 ; « L'entraînement », *L'Auto*, 14 novembre 1929, p. 3.

<sup>1032</sup> « L'entraînement », *L'Auto*, 2 octobre 1928, p. 4.

<sup>1033</sup> « Le championnat de Paris », *L'Auto*, 25 novembre 1929, p. 4.

<sup>1034</sup> « F.S.T., Le championnat », *L'Auto*, 17 février 1929, p. 5 ; « F.S.T., Le championnat de l'U.S.S.G.T. », *L'Auto*, 18 novembre 1929, p. 5.

<sup>1035</sup> Nous avons relevé 17 rencontres sportives dans les colonnes de *L'Auto* en 14 mois.

<sup>1036</sup> Voir : *infra* (chapitre 4).

<sup>1037</sup> Nadia MALINOVICH, *Heureux comme un Juif en France*, op. cit., p. 142.

<sup>1038</sup> « Les sports », *Journal de Seine-et-Marne*, 3 mars 1934, p. 2.

chaque année des fêtes athlétiques pour lesquelles elle invite les autres mouvements de jeunesse et clubs sportifs juifs, mais aussi des clubs non-juifs<sup>1039</sup>. Les compétitions se déroulent dans un premier temps aux Joncherolles puis, une fois le stade détruit, à Saint-Mandé sur les terrains de l'Union sportive Suisse. Le mouvement, très actif sportivement dans les années 1930, organise aussi des événements compétitifs dans un objectif caritatif. En effet, la section sportive se mobilise chaque année en faveur d'œuvres de secours ou de populations dans le besoin. Elle convoque à cette occasion de grands clubs sportifs de la capitale, comme le Stade français<sup>1040</sup> ou le Red Star Olympique, club de football créé notamment par Jules Rimet, le futur président de la Fédération française de football<sup>1041</sup>. En 1933, l'arrivée massive de juifs d'Allemagne qui fuient le nazisme conduit d'ailleurs les dirigeants de la Bené-Mizrah à organiser avec le Racing club de France une réunion sportive au profit des réfugiés<sup>1042</sup>.

### 2.3. L'Union des jeunesses israélites

Cette partie est l'occasion de proposer une analyse plus fine de l'un des mouvements de jeunesse qui investit les activités physiques et sportives dans les années d'entre-deux-guerres. Notre choix s'est porté sur *L'Union des jeunesses israélites*<sup>1043</sup> (UJI). Son itinéraire sportif, communautaire et politique fait d'elle un mouvement dynamique ; mais surtout révélateur des difficultés que rencontre la jeunesse juive à cette période. En considérant que les loisirs sont souvent attractifs pour les mouvements de jeunesse<sup>1044</sup>, il s'agit de montrer que l'UJI utilise les activités sportives comme un moyen de souder ses membres tout en formant un nouvel homme juif, fier de ses origines et prêt à se mobiliser contre ses détracteurs. Nous avons aussi choisi de nous focaliser sur ce mouvement car il devient très vite un groupe sportif politisé plus qu'un groupe religieux ; délaissant à ce titre les obligations culturelles pour se centrer sur les compétitions et la lutte politique. Son impact sportif est tel que le mouvement reprend l'organisation des compétitions de l'Union des œuvres et se place en réel successeur de celle-ci. Enfin, notre choix a également été motivé par l'absence d'informations sur ce mouvement

---

<sup>1039</sup> « Une manifestation sportive », *Bulletin de la LICA*, 9 mai 1936, p. 6.

<sup>1040</sup> « Un match de bienfaisance demain au stade Elisabeth », *L'Auto*, 9 mai 1931, p. 4 ; « Sport et charité », *Paris-soir*, 16 avril 1932, p. 4.

<sup>1041</sup> « La fête annuelle du Bené-Mizrah », *L'Auto*, 17 mai 1936, p. 4.

<sup>1042</sup> « Une réunion de bienfaisance à Saint Mandé », *L'Auto*, 12 mai 1933, p. 6.

<sup>1043</sup> La section sportive est appelée « U.J. Israélites » dans les colonnes de *L'Auto*.

<sup>1044</sup> G. CHOLVY (éd.), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs*, op. cit., p. 43.

dans l'historiographie du judaïsme et du sport, malgré son dynamisme et son impact sur la jeunesse juive des années d'entre-deux-guerres. Nous entendons combler ce vide.

### 2.3.1. Le prosélytisme compétitif

Le nom de l'organisation que les dirigeants ont choisi est déjà significatif de l'objectif poursuivi : celui d'unir des mouvements de jeunes Juifs dispersés dans la capitale en faveur d'un dynamisme communautaire et religieux plus puissant. Le 2 avril 1929, trois associations juives, l'Entr'aide fraternelle de la jeunesse israélite, le Club de la jeunesse juive et le Club familial, décident d'unir leurs forces en fusionnant. L'annonce est faite dans *L'Univers israélite* dans un article signé par Jacques Biélinky :

La multiplication des Sociétés de Jeunesse présente des inconvénients (dispersion des forces, appauvrissement des programmes) ; aussi des tentatives sont faites pour concentrer ces groupements en organisations plus solides. Une de ces tentatives a réussi le 2 avril dernier. Les membres de trois Sociétés – Entr'aide Fraternelle de la Jeunesse Israélite, Club de la Jeunesse Juive et Club Familial – se sont réunis pour approuver à l'unanimité la décision prise par leurs comités respectifs de fusionner en une Société qui portera le nom d'« Union des Jeunesses Israélites ». La nouvelle organisation se donne pour but de fortifier le sentiment juif dans la jeunesse de Paris par des conférences, cours, manifestations artistiques et éducatives, sans négliger les soirées dansantes, celles-ci placées sous la devise : « Qu'un noble but purifie votre plaisir ». Ces réunions auront lieu tous les mardis au siège : « Canon de la Bastille », place de la Bastille<sup>1045</sup>.

Outre la volonté d'unir leurs forces pour toucher davantage de jeunes, on décèle la nécessité d'augmenter chez les jeunes Juifs la sensation de faire partie d'un ensemble plus grand, de fortifier un sentiment d'appartenance communautaire. Pour fédérer la jeunesse juive parisienne, l'organisation propose des activités tournées autour du plaisir, créant ainsi de nouveaux lieux et rituels de sociabilité. L'objectif assumé est de promouvoir une augmentation des relations entre les Juifs français depuis longtemps ou récemment immigrés, ashkénazes ou séfarades, pour qu'ils se fédèrent autour d'objectifs communs. Pour ce faire, les sports sont peu à peu placés au centre des activités du mouvement. Ils ont le double avantage de régénérer physiquement et moralement des Juifs qui se considèrent, et sont considérés, comme plus faibles que les autres « races », tout en créant des lieux d'échanges et de rencontres. Outre le

---

<sup>1045</sup> Jacques Biélinky, « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 12 avril 1929, p. 985.

sport, le comité directeur prévoit également tous les mardis au siège de l'institution des réunions amicales accompagnées de causeries<sup>1046</sup>.

L'union est présidée par Georges Fleischmann, un habitué de la dynamique des mouvements de jeunesse et connu au sein des communautés juives parisiennes pour ses discours et participations aux débats coordonnés par diverses organisations. C'est également un sportif expérimenté, décoré de la médaille d'honneur de l'éducation physique en 1931<sup>1047</sup>. Lors de la fusion des trois organisations, il préside le Club de la jeunesse juif<sup>1048</sup>, un mouvement de jeunesse créé en 1924<sup>1049</sup>. Alors affilié à l'UUJJ, ce club compte 500 membres au début de l'année 1927<sup>1050</sup>, tous « *français et fils d'immigrés*<sup>1051</sup> ». Mais les vagues d'immigration de la seconde moitié des années 1920 modifient cette répartition sociale. Le Club de la jeunesse juive accueille de plus en plus de jeunes immigrés désireux de vivre intensément leur judéité. Ces derniers, soutenus par les dirigeants du club, n'hésitent pas à entrer en contradiction avec les us et coutumes des israélites et des adultes. « *Ils veulent être juifs intensément sans rien retenir de leur religion*<sup>1052</sup> » et sans forcément chercher à s'assimiler. À ce titre, ils n'hésitent pas à prendre idéologiquement position face aux puissants dirigeants de l'UUJJ ou aux rabbins consistoriaux qui font pression pour faire taire ces jeunes immigrés trop véhéments<sup>1053</sup>.

Ainsi, lorsque le Club de la Jeunesse Juive fusionne avec les deux autres organisations pour créer l'Union des Jeunesses israélites, Georges Fleischmann apporte avec lui cette jeunesse juive plurielle, française et immigrée, mais surtout dynamique et prête à « affronter » les Juifs nés en France pour pouvoir assumer librement sa culture et ses pratiques du judaïsme. Dans cette tâche, Georges Fleischmann est aidé par un Comité composé d'Albert Rudin et Adolphe Doulman, vices présidents, M. Salzberg [prénom inconnu], secrétaire, et M. R. Kirsch [prénom inconnu], trésorier. Tous faisaient également partie du comité directeur du Club de la jeunesse juive au moment de la fusion et portent en eux ces valeurs d'entraide aux jeunes immigrés

---

<sup>1046</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 25 octobre 1929, p. 119.

<sup>1047</sup> « Carnet des honneurs », *L'Univers israélite*, 3 avril 1931, p. 26.

<sup>1048</sup> Sur ce point, voir : Jacques Biélinky, « Les pogromes de l'Ukraine à l'UUJJ », *L'Univers israélite*, 1 avril 1927, p. 944.

<sup>1049</sup> Dans *La Jeunesse juive*, l'organe de presse du club, le numéro de décembre 1926 indique que la « société va entamer sa troisième année d'existence ». Voir : K. Kirsch « La vie intérieure du club, Avant-Propos », *La Jeunesse juive*, décembre 1926, p. 2.

<sup>1050</sup> *Id.*

<sup>1051</sup> Catherine POUJOL, « Un cas singulier dans la presse des mouvements de jeunesse », *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>1052</sup> Joseph Bonsirven, « Chronique du judaïsme français. La tragique question juive », *Études*, 5 octobre 1928, t. 197, n° 19, pp. 75-99. Cité par : *Ibid.*

<sup>1053</sup> Catherine POUJOL, « Un cas singulier dans la presse des mouvements de jeunesse », *op. cit.*, p. 33.

fraichement arrivés dans l'hexagone<sup>1054</sup>. Le vice-président Adolphe Doulman est, comme Georges Fleischmann, un sportif chevronné puisqu'il participe aux championnats du monde de danse en 1920<sup>1055</sup>. Il considère d'ailleurs que « *les Juifs aiment la danse* » et qu'elle « *doit être uniquement un dérivatif de nos soucis et un agréable passe-temps*<sup>1056</sup> ». La formulation est caractéristique : la danse, activité non compétitive, est exclusivement considérée comme une activité de loisir. Pour assurer la diffusion de la vie de l'association, il est décidé de la création d'un bulletin<sup>1057</sup> édité et transmis chaque mois, gratuitement, aux membres de l'Union<sup>1058</sup>. Enfin, le Comité directeur décide de fonder le siège de l'UJI place de la Bastille, ce qui révèle encore une fois l'attache communautaire au quartier du Marais, l'un des principaux lieux de rassemblement des Juifs immigrés parisiens.

L'union des trois organisations augmente considérablement la portée des actions et les possibilités pour les dirigeants, qui bénéficient désormais d'un avantage humain et financier non négligeable. La vie culturelle et communautaire de l'UJI s'active alors rapidement. Des séances sportives sont organisées, mais aussi des bals et des conférences. Grâce à ces événements, les jeunes Juifs veulent agrandir le cercle de leurs relations sociales et augmenter le sentiment d'appartenance communautaire. Cet objectif ne les enferme pas nécessairement dans un entre-soi, puisqu'ils promeuvent des actions leur permettant de rencontrer les jeunes parisiens non-juifs, pour combattre l'antisémitisme : « *Loin de se cantonner dans un isolement qui rappelle trop le ghetto, les dirigeants de l'Union tiennent à être en contact avec les divers milieux français, ce qui combat l'antisémitisme et crée des relations amicales avec des concitoyens non juifs*<sup>1059</sup> ». Dès l'été 1929, soit quelques mois après la fusion, les dirigeants et membres de l'UJI se spécialisent surtout dans les pratiques sportives compétitives en s'affirmant comme les descendants directs de l'Union des œuvres de la jeunesse israélite pour l'éducation physique qui, à cette période, perd en attractivité et n'organise presque plus de journées sportives. Les entraînements et compétitions des communautés juives parisiennes sont alors nettement dynamisés par l'UJI. Les dirigeants s'occupent en effet d'organiser les compétitions estivales habituellement dirigées par le colonel Weiller de l'Union des Œuvres. La relève est assurée dès l'été 1929, quelques mois seulement après la fusion : le dimanche 11 août, l'UJI organise une réunion des clubs sportifs Juifs de la capitale au stade des

---

<sup>1054</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 12 octobre 1928, p. 154.

<sup>1055</sup> Adolphe Doulman, « Les Juifs et la danse », *La Jeunesse juive*, décembre 1926, p. 3.

<sup>1056</sup> *Ibid.*

<sup>1057</sup> Ce bulletin est introuvable à ce jour.

<sup>1058</sup> Jacques Biélinky, « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 25 octobre 1929, p. 119.

<sup>1059</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 280.

Joncherolles<sup>1060</sup>. Un mois plus tard, le vice-président de l'UJI, Adolphe Doulman, se charge d'organiser les « *annuels championnats d'athlétisme masculins et féminins*<sup>1061</sup> », toujours au stade des Joncherolles, que les journalistes de *L'Auto* considèrent d'ailleurs être désormais propriété de l'UJI. Ainsi s'effectue la transition sportive entre l'Union des œuvres et l'UJI, qui reprend la main des compétitions sportives organisées sur le « stade juif ».

Pour avoir les moyens de ses ambitions, l'UJI sait habilement s'entourer de personnes influentes dans les communautés bourgeoises parisiennes, juives et non-juives. De la même manière que l'Union des œuvres a su tisser des relations ténues avec les membres aisés des communautés juives, l'UJI met en place un programme permettant de trouver des fonds financiers tout en construisant un réseau de relations propice au développement de la structure associative. Des conférences sont par exemple animées au siège de la société par Sylvain Rosenthal, un habitué de la propagande sportive au sein des mouvements de jeunesse puisqu'il n'est autre que le secrétaire du comité de propagande de l'Union des œuvres. Georges Fleischmann réussit également à convaincre Pierre Rosenthal d'être le président d'honneur de l'union. Grâce à ses liens familiaux, ce dernier va mettre à disposition de l'UJI les somptueuses arcades des champs Élysées construites quelques années plus tôt afin que puissent être organisés leurs bals et réceptions. Chaque année l'UJI y organise un grand bal pour récolter des fonds qui permettent, d'une part, de faire vivre l'association, et d'autre part d'aider les familles juives dans le besoin. Suite au premier bal, organisé en novembre 1929, l'association reverse ainsi la recette perçue aux « *familles nombreuses se trouvant dans la gêne*<sup>1062</sup> » et à des œuvres de charité. D'autres liens tissés avec la bourgeoisie permettent de subvenir aux besoins financiers tout en augmentant l'attractivité de l'association. Les activités extra-sportives en témoignent. En plus des bals annuels, l'UJI organise des banquets afin de récolter de l'argent pour venir en aide aux familles immigrées. Le premier a lieu à la fin de l'année 1929 dans les salons Bonvalet, au cœur des anciens jardins Turcs<sup>1063</sup>. La présence de Jean Fabry, ancien député de Paris et futur ministre de la guerre, ainsi que de Georges Contenot, conseiller municipal du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, témoigne des relations cordiales, voire ténues, tissées avec le monde politique et bourgeois. Jean Fabry est aussi à cette date rédacteur à *L'Intransigeant*, journal à

---

<sup>1060</sup> « La réunion israélite », *L'Auto*, 14 août 1929, p. 3.

<sup>1061</sup> « La réunion de l'U.J. Israélites », *L'Auto*, 10 septembre 1929, p. 4.

<sup>1062</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 279-280.

<sup>1063</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 279-280 ; pour les salons Bonvalet, voir : Auguste LUCHET, « Les grandes cuisines et les grandes caves », dans *Paris-guide par les principaux écrivains et artistes de la France*, Paris, La Découverte, 1983, p. 125-141.

tendance socialiste et principal journal du soir dans les années 1920 avec un tirage à 400 000 exemplaires<sup>1064</sup>.

Ces relations que construisent les dirigeants de l'UJI avec Jean Fabry permettent de valoriser les actions sportives de l'Union. En effet, *L'Intransigeant* relaie régulièrement dans ses colonnes les informations des sections sportives de l'UJI : horaires de matchs, résultats sportifs, bals, réunions sportives, etc. ; et réalise des articles entiers sur le mouvement. Cette présence permet de sortir du cercle de la presse juive, d'autant que les relations avec le consistoire central ne sont pas toujours cordiales. Jean Fabry est aussi présent dans une large majorité des grandes manifestations sportives et culturelles de l'UJI, dont il fait le bilan dans les colonnes de son journal. En juillet 1930, il réalise par exemple l'épilogue d'une compétition sportive organisée par l'UJI avec près de 150 athlètes masculins et féminins, et qui revêt un attrait jusqu'ici peu souvent égalé grâce à la présence d'Alice Milliat, alors présidente de la Fédération sportive féminine internationale (FSFI)<sup>1065</sup>. Enfin, un « challenge Jean Fabry » est organisé chaque année à partir de 1930 par l'UJI pour rendre honneur à cet ancien combattant et homme politique français<sup>1066</sup>. Constitué d'épreuves d'athlétisme masculin et féminin, le challenge fait se rencontrer des équipes sportives parisiennes juives et non-juives et perdure jusqu'au milieu des années 1930. Grâce à la fusion de trois mouvements de jeunesse se crée ainsi l'UJI. Fondée autour d'une équipe dynamique et construite en relation avec la bourgeoisie juive et non-juive parisienne, l'organisation peut prospérer économiquement. Matériellement, elle profite des installations sportives mise à disposition par l'Union des Œuvres. Son investissement est tel que l'UJI prend totalement le contrôle des compétitions sportives sur le stade des Joncherolles. Le mouvement se concentre alors peu à peu sur ses sections sportives et sur l'organisation des compétitions juives en région parisienne.

### 2.3.2. Entre engagement sportif et recherche d'union (1929-1932)

L'UJI est conçue comme un mouvement de jeunesse juif, et non comme un club sportif. Ses actions se distinguent par l'organisation d'activités culturelles et religieuses, de conférences et de causeries. Mais une fois le flambeau sportif de l'Union des œuvres repris, les dirigeants

---

<sup>1064</sup> Christian DELPORTE, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 104.

<sup>1065</sup> « La fête de l'Union des jeunesses israélites », *L'Intransigeant*, 30 juillet 1930, p. 4.

<sup>1066</sup> « La réunion de l'U.J. Israélites », *L'Auto*, 27 juillet 1930, p. 4.

de l'UJI décident d'axer de manière quasi-exclusive leur travail sur les pratiques sportives. Ce volontarisme sportif ne doit rien au hasard. Il avait été anticipé. En effet, avant même la fusion des trois mouvements, l'Entr'aide fraternelle de la jeunesse israélite organisait des réunions de propagande en vue de la formation de sections sportives. Des affiliations à la Fédération Française de Football Association (FFFA), à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et de Natation (FFN) avaient alors été envisagées<sup>1067</sup>. Passées les premières compétitions estivales organisées par l'UJI, l'année 1929 est synonyme de propagande en faveur des sports et de structuration des sections sportives. Pour ce faire est organisée en septembre 1929 une compétition d'athlétisme contre le club sportif juif le plus dynamique de l'entre-deux-guerres : le SC Maccabi de Paris<sup>1068</sup>. La propagande sportive est ainsi lancée. Les dirigeants signalent à cette occasion que « *plusieurs équipes de football et de basket-ball sont actuellement en formation*<sup>1069</sup> » et invitent les Juifs intéressés à se rendre au siège de l'Union, place de la Bastille, pour s'y inscrire. L'adversaire du jour n'est pas anodin. En choisissant de s'opposer au club juif le plus important et puissant de l'hexagone, l'UJI affiche ses ambitions sportives. Elles sont confirmées par une lettre ouverte publiée dans la presse un mois plus tard, dans laquelle les dirigeants remercient Germaine de Rothschild pour ses actions entreprises au sein de l'Union des œuvres en faveur de la création du gymnase de la Durance et du stade des Joncherolles<sup>1070</sup>. Véritable plaidoyer qui scelle le passage de témoin entre les deux structures, l'UJI considère dans cette lettre que l'Union des œuvres a été l'élément déclencheur tant attendu par les jeunes Juifs pour l'organisation et la valorisation des activités sportives au sein des communautés. On y perçoit aussi le sentiment de faiblesse et d'infériorité corporelle des Juifs de l'UJI :

À cette race affaiblie par les siècles d'oppression succédera une race sportive, homogène, forte, consciente parce que solide. Et cela, ce stade, cette jeunesse au grand air, grâce à la pensée d'une femme généreuse<sup>1071</sup>.

Le sport est un élément déterminant à qui on attribue des bienfaits physiologiques et moraux. Ceux-ci se construisent en réaction aux préjugés corporels véhiculés depuis des centaines d'années et qui prennent de l'ampleur dans la société en cette fin de décennie.

---

<sup>1067</sup> « Petites nouvelles », *L'Auto*, 17 janvier 1929, p. 4.

<sup>1068</sup> « Un peu partout », *L'Auto*, 22 septembre 1929, p. 5.

<sup>1069</sup> « En trois mots », *L'Intransigeant*, 20 septembre 1929, p. 4.

<sup>1070</sup> « Lettre ouverte à Madame la baronne Édouard de Rothschild », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 272.

<sup>1071</sup> *Ibid.*

Les sections sportives créées par l'UJI se mettent rapidement en action à la fin de l'année 1929. Des entraînements réguliers au stade des Joncherolles sont instaurés<sup>1072</sup> et des compétitions inter-Juifs de cross-country sont organisées<sup>1073</sup>. Après une courte trêve, les activités reprennent en début d'année 1930. Une grande compétition omnisports est organisée en janvier, comportant des épreuves de basket-ball féminin et masculin, des tournois de football et rugby masculins ainsi qu'un nouveau championnat « *interisraélites* » de cross-country<sup>1074</sup>. Ces activités révèlent d'une part la volonté d'intégrer les femmes dans le processus sportif, et d'autre part de créer un entre-soi communautaire en organisant des championnats réservés aux sportifs juifs. On perçoit également la volonté des dirigeants de centrer les activités de l'UJI sur les sports afin qu'ils deviennent le ciment entre les jeunes Juifs parisiens. Loin des préconisations du consistoire central, il s'agit davantage de recréer une ambiance juive, similaire à ce que les jeunes immigrés ont pu connaître dans leurs pays d'origine, plutôt que de promouvoir une assimilation par le contact avec les Juifs nés en France. L'UJI se trouve finalement partagée entre la nécessité de venir en aide aux populations immigrées pour leur permettre une meilleure assimilation et le besoin de « *renouer des liens avec le "vieux pays"* »<sup>1075</sup> que revendiquent les jeunes immigrés. Ces liens sont nécessaires pour que ces jeunes sortent volontairement du quartier du Marais afin de s'affronter lors de compétitions sportives.

La dynamique sportive de l'UJI est manifeste : en un an d'existence, de nombreuses compétitions et activités communautaires (bals, fêtes, conférences) ont été organisées. En décembre 1929, le mouvement compte plus de 500 membres et souhaite continuer son travail d'union des jeunes israélites disséminées en région parisienne<sup>1076</sup>. L'assemblée générale du 12 janvier 1930 renforce le nouvel élan. En effet, les membres du comité directeur décident de créer un poste de responsable des sports, assuré par Henry Tsaposnick, puis de mettre en place un programme d'action dont le but est, à terme, « *d'englober tous les groupements de jeunesse juive de Paris dans le sein de l'Union* »<sup>1077</sup>. L'objectif est présomptueux compte tenu du nombre important de mouvements de jeunesse juifs qui existent à Paris au début de cette décennie<sup>1078</sup>. Un premier pas est néanmoins franchi avec l'incorporation en janvier du Club de la jeunesse

<sup>1072</sup> « L'entraînement », *L'Auto*, 1 novembre 1929, p. 4.

<sup>1073</sup> « Cross-country », *L'Auto*, 19 novembre 1929, p. 3.

<sup>1074</sup> « La réunion de l'U.J. Israélites », *L'Auto*, 15 janvier 1930, p. 6.

<sup>1075</sup> David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, op. cit., p. 48.

<sup>1076</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 13 décembre 1930, p. 342.

<sup>1077</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 24 janvier 1930, p. 535.

<sup>1078</sup> Paula HYMAN, *The Jews in Post Dreyfus France, 1906-1939*, Ph.D. Dissertation, Columbia, University of Columbia, 1975, p. 373-411.

juive de la rive gauche au sein de l'UJI, faisant alors passer le mouvement de 500 à 800 membres<sup>1079</sup>. Cette volonté « d'englober », ou du moins d'unir les différents mouvements de jeunesse juifs parisiens est confirmée quelques mois plus tard. En novembre 1930, l'UJI fusionne avec L'Union scolaire, qui elle-même vient de fusionner avec l'Accueil fraternel israélite, faisant encore croître les inscriptions. À cette date, l'UJI comprend 1 000 adhérents<sup>1080</sup>. Ces fusions permettent d'unir les forces des mouvements tout en touchant davantage de jeunes Juifs parisiens. Les membres vont pouvoir se rencontrer dans les différentes soirées organisées, bals, banquets et soirées dansantes. Nonobstant, les deux structures conservent leurs locaux respectifs – ce qui est signe d'une fusion incomplète – et décident d'accoler simplement leurs noms pour s'appeler « Union scolaire-Union des jeunesses israélites de France ». Un siège commun est malgré tout fondé au 5 avenue de la République<sup>1081</sup>.

Dès les premières semaines de vie commune, les structures décident de mettre en place un bureau juridique afin d'aider les immigrés à s'intégrer dans la communauté tout en favorisant leur naturalisation. L'aide est efficace : en moins de huit mois, le bureau a accompagné les nouveaux arrivants en traduisant plus de 600 documents, mais aussi aidé 885 immigrés dans leurs procédures administratives et reçu des demandes de naturalisation pour 391 autres individus<sup>1082</sup>. L'UJI et l'Union scolaire mettent également en œuvre pour ces immigrés des activités distractives et culturelles variées. Des soirées dansantes hebdomadaires sont instaurées tandis que des jeux, soirées artistiques et lectures sont également assurés à intervalles réguliers. Des conférences ont lieu tous les mercredis au siège de l'association où se succèdent rabbins et personnalités influentes du judaïsme français. Tous souhaitent apporter aux jeunes, souvent immigrés, une culture française (notamment l'apprentissage de la langue) tout en les sensibilisant au maintien des traditions judaïques. En témoigne le discours du secrétaire général, M. Heymann [prénom inconnu], donné aux jeunes lors de la première assemblée générale des deux associations réunifiées, dans lequel il rappelle la nécessité de régénérer les corps, et ce pour pouvoir vivre intensément le judaïsme :

Mais si le judaïsme incarné en nos pères a résisté jusqu'au bout au despotisme de la force brutale, s'il leur a forgé par le dedans des âmes d'hommes libres que l'émancipation matérielle n'a fait que remettre à leur véritable place, s'il a infusé même à leurs corps débiles des énergies occultes et de surprenantes immunités, c'est parce qu'il portait en lui la puissance souveraine, éternelle de l'idéal.

---

<sup>1079</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 24 janvier 1930, p. 535.

<sup>1080</sup> « Nouvelles diverses », *L'Auto*, 2 octobre 1930, p. 8.

<sup>1081</sup> « Nouvelles diverses », *L'Auto*, 20 novembre 1930, p. 2.

<sup>1082</sup> Maurice Moch, « Dans les communautés », *L'Univers israélite*, 5 juin 1931, p. 312.

[...] Et vous pensez avec nous, lorsque nous sourions de voir, au soleil de la liberté, sa jeunesse immortelle s'ébattre, revigorer son corps étioilé par vingt siècles de geôle, que tout ceci n'a qu'un but : mettre ce corps régénéré dans la gloire de sa renaissance, toujours et plus que jamais, au service de l'esprit qui l'a créé, qui l'a fait vivre et qui l'a délivré<sup>1083</sup>.

Ainsi invite-t-il les jeunes à mettre leur corps en action pour se mettre au service de Dieu, ce qui a permis au peuple d'Israël de lutter pour sa survie pendant des siècles de diaspora. La régénération passe par des activités sportives, seules capables de contrer des siècles d'oppression. Là encore nous percevons dans le discours la persistance des stéréotypes sur la faiblesse de la « race juive ». Pour accomplir ces missions, l'Union scolaire – UJI met en place un programme éducatif composé de culture physique et de sports. Il s'agit en réalité d'une simple continuité des actions sportives engagées depuis deux ans par l'UJI. La fusion des deux associations permet seulement d'augmenter le nombre de pratiquants et d'investir le gymnase de la rue de la Durance que l'UJI n'utilisait pas jusqu'alors. Chaque semaine, le travail sportif se divise entre culture physique au gymnase de l'Union des œuvres et pratiques techniques et compétitives le weekend dans les sections d'athlétisme, de marche, de football, de basket-ball, de tennis et de natation. Notons que la section de rugby qui avait été fondée en octobre 1930 ne semble plus active au début de l'année 1931. Tous les entraînements des différentes sections ainsi qu'une large majorité des rencontres sportives se déroulent au stade des Joncherolles.

L'analyse de *L'Auto* révèle que l'Union Scolaire – UJI est principalement active dans les compétitions d'athlétisme. Trois compétitions majeures sont organisées chaque année par les dirigeants : une compétition interisraélites de cross-country en début d'année, qui regroupe une soixantaine de participants, un championnat interisraélites d'athlétisme en stade au mois de mars, puis une compétition d'athlétisme ouverte aux clubs non-Juifs au mois de mai. Outre ces trois événements annuels, les membres prennent part à des championnats athlétiques en région parisienne et accueillent, le temps d'une journée, des clubs Juifs ou non-Juifs sur leur stade des Joncherolles pour s'opposer dans des épreuves d'athlétisme ou des journées multisports. Des parties de football, de basket-ball ou de ping-pong sont ainsi organisées<sup>1084</sup>. L'Union Scolaire – UJI est aussi active dans les championnats de basket-ball de région parisienne. Deux équipes (une masculine et une féminine) sont en outre inscrites à la Fédération française de basket-ball<sup>1085</sup>. Enfin, les dirigeants organisent chaque année un championnat de tennis sur les courts

---

<sup>1083</sup> *Ibid.*, p. 312-313.

<sup>1084</sup> « La réunion de Joncherolles », *L'Auto*, 30 septembre 1931, p. 4.

<sup>1085</sup> « Basketball », *L'Auto*, 20 mars 1931, p. 4.

du stade des Joncherolles<sup>1086</sup> ainsi que quelques rencontres tennistiques contre des équipes juives, notamment la section du SC Maccabi de Paris<sup>1087</sup>.

L'ensemble de ces compétitions, réalisées tantôt dans un entre-soi Juif, tantôt avec les sportifs non-Juifs de région parisienne, est révélateur des volontés de ce mouvement de jeunesse. Il s'agit à la fois de créer une ambiance juive favorable au « réveil » des pratiques judaïques, notamment chez les jeunes, tout en permettant à ces derniers, très souvent issus de familles immigrés, d'être en relation et en contact avec les jeunes non-Juifs de la capitale. Le sport agit comme un marqueur d'identité, une manière de répondre aux nombreuses difficultés sociales, culturelles et politiques que rencontrent les communautés juives. Les réseaux sportifs créés fournissent alors des lieux de socialisation intenses où peuvent se croiser des jeunes d'origines et de religions diverses. Le temps d'un championnat, ils mettent de côté leur culture et leurs particularismes pour s'éprouver dans différentes disciplines. Nous percevons enfin, et de façon limpide, l'impact des stéréotypes corporels, utilisés comme base de justification de l'investissement des Juifs dans les pratiques sportives. Le sport devient alors un moyen de former un nouvel homme juif, viril, musclé, conquérant, l'antithèse des stéréotypes antisémites.

### 2.3.3. Les causes d'une disparition progressive (1932-1935)

La fusion entre l'Union scolaire et l'UJI a des effets imprévus qui, tout en la renforçant, la fragilise. Certes, elle permet d'obtenir davantage d'adhésions et augmente l'ampleur du mouvement. Elle permet aussi d'unir les forces des jeunes Juifs disséminés dans de nombreuses associations et mouvements de la capitale. Mais les divergences d'opinions politiques, couplées aux différences socio-culturelles des membres et dirigeants de l'Union scolaire et de l'UJI finissent par avoir raison de la fusion. D'un côté, l'Union scolaire est issue d'un milieu consistorial. Fondée bien avant l'UJI, elle regroupe des jeunes israélites français nés en France et les éduque selon les Lois judaïques tout en promouvant un franco-judaïsme sans failles<sup>1088</sup> et son président, Adolphe Caen, est un membre actif du consistoire central. Dans l'entre-deux-guerres, l'Union scolaire devient profondément assimilationniste et antisioniste. Les dirigeants critiquent vivement la culture immigrée, l'agitation bruyante de ceux-ci et militent pour une

---

<sup>1086</sup> « Nouvelles diverses », *L'Auto*, 2 mai 1931, p. 4.

<sup>1087</sup> « Le tournoi des Joncherolles », *L'Auto*, 7 septembre 1931, p. 5.

<sup>1088</sup> Sur ce point, voir : Mathieu Wolff, « Abraham et le Livre d'or du Judaïsme », *L'Univers israélite*, 13 octobre 1899, p. 111.

rapide assimilation<sup>1089</sup>. D'un autre côté l'UJI regroupe, sous la direction de Georges Fleischmann, un ensemble de jeunes Juifs issus majoritairement de l'immigration et qui revendiquent leur identité. Ils souhaitent vivre très intensément leur judaïsme. À ce titre, ils sont souvent en contradiction avec le consistoire central qui milite pour une assimilation sans remous des jeunes arrivants pour ne pas remettre en cause leur propre assimilation et le regard que les non-Juifs portent sur eux. Les divergences entre les deux organisations sont en outre accentuées par l'afflux important d'immigrés juifs au début des années 1930 qui viennent modifier profondément la population de l'UJI. Si, au début, une majorité de jeunes Juifs français de naissance ou fils d'immigrés sont accueillis<sup>1090</sup>, les dirigeants recrutent progressivement au sein de la jeunesse juive fraîchement immigrée d'Europe de l'Est qui souhaite recréer en France des structures proches de celles qu'elle a pu connaître auparavant. En 1932, le profil des adhérents de l'UJI a complètement changé et l'organisation est composée « *uniquement de jeunes gens appartenant aux familles immigrées*<sup>1091</sup> ». Elle devient dès lors un lieu d'entre-soi communautaire pour ces jeunes Juifs déracinés, un lieu où ils vont pouvoir apprendre le français tout en tissant un réseau de relations sociales, un lieu de rencontre et d'entraide. Chez ces jeunes, le yiddish est progressivement abandonné au profit du français et le sport devient un lien solide entre eux<sup>1092</sup>. Lorsque ces deux organisations fusionnent pour unir leurs forces, c'est donc deux modes de pensées et deux groupes sociaux différents qui se regroupent dans l'espoir d'œuvrer vers un objectif commun. Ce mariage improbable entre les deux structures se termine par un rapide divorce.

Confrontée aux désaccords politiques et aux différences socio-culturelles entre les membres des deux mouvements, Union Scolaire-UJI se désagrège. Les anciens adhérents et dirigeants de chaque organisation n'ont pas les mêmes projets, pas les mêmes problèmes, et surtout ils n'ont pas la même vision sur les actions que doivent mener les communautés juives parisiennes, notamment immigrées. Une atmosphère délétère règne déjà lors de la première assemblée générale d'après-fusion en mai 1931. L'événement est important puisque le premier comité directeur doit être élu à l'issue de cette assemblée. L'osmose tant souhaitée pour unir les forces de chaque mouvement laisse place à un climat très tendu, dans lequel les dirigeants de chaque mouvement souhaitent imposer leurs idées. À la fin de la séance, lorsqu'est abordée la question du renouvellement des statuts de l'association, Georges Fleischmann, l'ancien président de

---

<sup>1089</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 209-211.

<sup>1090</sup> Catherine POUJOL, « Un cas singulier dans la presse des mouvements de jeunesse », op. cit., p. 32-33.

<sup>1091</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 8 juillet 1932, p. 379.

<sup>1092</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 8 juillet 1932, p. 379.

l'UJI, demande une modification de l'âge minimum requis pour voter aux assemblées générales. La requête de Fleischmann est logique : les anciens membres de l'UJI sont essentiellement de jeunes mineurs issus de l'immigration. Leur accorder un droit de vote changerait probablement l'issue des votes et donc la ligne idéologique et politique du mouvement. Mais sa demande est rejetée par Adolphe Caen, l'ancien dirigeant de L'Union Scolaire, qui préside cette assemblée générale. Georges Fleischmann, accompagné de plusieurs anciens membres de l'UJI, mineurs, décident alors de quitter l'assemblée<sup>1093</sup>. Le pouvoir des anciens membres de l'UJI est fragilisé. La fusion est au désavantage de Fleischmann et aucun équilibre n'est trouvé dans la répartition des dix membres du comité directeur où les anciens de L'Union scolaire sont majoritaires par rapport aux anciens de l'UJI. Sur fond de désaccords idéologiques, culturels et politiques, la fusion ne repose après seulement quelques mois que sur des bases précaires. N'ayant pu trouver un système satisfaisant, les structures finissent par entamer une scission dans le courant de l'année 1931 suite à la « *dissidence* » des jeunes de l'UJI à l'assemblée générale<sup>1094</sup>. Ces derniers reprennent leur indépendance et les pratiques sportives continuent de les fédérer. Elles deviennent même, peu à peu, la marque de fabrique du mouvement qui y investit la quasi-totalité de son énergie. Si bien que le consistoire, s'il encourage la vie de cette organisation, considère en revanche qu'elle « *manque de direction spirituelle juive* » et qu'« *elle est plus avancée dans les exercices chorégraphiques et sportifs que dans l'étude du judaïsme*<sup>1095</sup> ».

Les relations difficiles entre l'UJI et le consistoire illustrent les tensions et les oppositions que peuvent rencontrer les multiples communautés juives parisiennes à la charnière des années 1920 et des années 1930. Les Juifs nés en France ont bien des difficultés à faire intégrer des Juifs immigrés susceptibles d'ébranler le franco-judaïsme<sup>1096</sup>. Ces derniers préfèrent, comme c'est le cas au sein de l'UJI, recréer une ambiance qu'ils ont pu connaître dans leur pays d'origine et affirmer haut et fort leur judéité et leurs particularismes. Ils sont très remuants, voire revendicateurs et politiquement actifs. Ils posent de multiples problèmes aux communautés établies et aux dirigeants spirituels, si bien que les jeunes membres de l'UJI sont accusés de prosélytisme marxiste par *L'Univers israélite*<sup>1097</sup>. Les liens qu'ils tissent progressivement avec la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) conduisent aussi à

---

<sup>1093</sup> Maurice Moch, « Dans les communautés », *L'Univers israélite*, 5 juin 1931, p. 312-313.

<sup>1094</sup> « Dans les communautés », *L'Univers israélite*, 17 juin 1932, p. 282-283.

<sup>1095</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 8 juillet 1932, p. 379.

<sup>1096</sup> Jérémie GUEDJ, « Les Juifs français face aux Juifs étrangers dans la France de l'entre-deux-guerres », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, 2009, p. 43-73.

<sup>1097</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 8 juillet 1932, p. 379.

douter de leur patriotisme. Celle-ci, fondée et dirigée par Bernard Lecache<sup>1098</sup> en 1928 pour lutter contre les pogroms d'Europe de l'Est, devient dans les années 1930 la principale organisation de lutte contre la montée du racisme et de l'antisémitisme. Bernard Lecache crée notamment un organe de presse, *Le Droit de vivre*, dans lequel une lutte acharnée se met en place contre les propos véhiculés par la presse antisémite. Mais les relations entre le jeune et fougueux Bernard Lecache et le consistoire sont elles aussi conflictuelles<sup>1099</sup>. Les actions qu'il mène sont jugées trop vindicatives. Il est trop remuant, trop revendicateur, trop acharné dans la lutte contre les racistes et antisémites. Le consistoire milite au contraire pour que les actions soient réalisées avec davantage de retenue, de mesure, et moins d'extrémisme. Lorsque Bernard Lecache organise un rassemblement de lutte contre les pogroms de Pologne en 1929, voici comment réagit le consistoire au travers de *L'Univers israélite* :

Il va de soi qu'il n'est pas difficile de faire venir des milliers de personnes à un meeting pour protester contre des pogromes. Mais si M. Lecache, principal promoteur de ce meeting, avait lu attentivement la presse de Pologne, s'il s'était informé auprès de personnes compétentes et connaissant bien la situation dans ce pays, il aurait très probablement renoncé à une manifestation aussi bruyante.

Que l'on ait le droit et même le devoir d'élever des protestations contre l'oppression infligée aux Juifs, personne n'osera le contester. Mais c'est précisément parce qu'on a trop souvent besoin de protester contre l'antisémitisme qui sévit encore, malheureusement, sous différentes formes dans un certain nombre de pays, que ces protestations doivent être faites, dans l'intérêt même des Juifs persécutés, à bon escient et avec mesure<sup>1100</sup>.

On perçoit dans cet extrait le soin que prennent les rédacteurs de *L'Univers israélite* de lutter contre les manifestations trop bruyantes et ce qu'ils considèrent être de l'excès de zèle. Les volontés de Bernard Lecache sont certes appréciées, mais la forme des actions qu'il promeut est contestée. Il est préférable pour les élites religieuses, qui craignent des actions contre-productives, de ne pas faire trop de remous pour ne pas remettre en cause le franco-judaïsme<sup>1101</sup>. La genèse de cette position est présente dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux

---

<sup>1098</sup> Bernard Lecache (1895-1968) est fils d'immigré Russe. Journaliste, il se mobilise au retour de la Grande guerre contre les pogroms avant de se consacrer presque exclusivement à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Pour plus d'informations, voir l'étude qui lui est consacrée : Emmanuel DEBONO, « Bernard Abraham Lecache, président fondateur de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (Paris (3<sup>e</sup>), 16 août 1895 – Cannes, 16 août 1968) », *Archives Juives*, vol. 40, n° 1, 2007, p. 140-144.

<sup>1099</sup> Sur la LICA et les relations entre Bernard Lecache et le consistoire central, voir notamment : Emmanuel DEBONO, « Les origines de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) », *Histoire@Politique [En ligne]*, n° 2, octobre 2007 ; Emmanuel DEBONO, *Aux origines de l'antiracisme : la LICA (1927-1940)*, Paris, CNRS, 2012.

<sup>1100</sup> N. Tsatskin, « Après les troubles antijuifs de Lemberg », *L'Univers israélite*, 28 juin 1929, p. 326.

<sup>1101</sup> La thèse de Simon Epstein contient un chapitre sur les différences entre le consistoire et la LICA qui permet de mieux comprendre ces relations. Voir : Simon EPSTEIN, *Les institutions israélites françaises de 1929 à 1939*, *op. cit.*, p. 203-225.

conceptions de la judéité s'opposent ici, à l'image des éternels débats sur l'identité juive : l'idéal du franco-judaïsme et la revendication d'un particularisme. Aussi, lorsqu'une action est organisée par la LICA en 1932 en faveur de la défense des Juifs allemands et de la lutte contre Hitler, on regrette « *la forme de cette propagande et la publicité de cette action* », jugeant qu'« *il est plus utile d'agir dans les milieux internationaux, avec tact et mesure*<sup>1102</sup> ». Les relations entre le consistoire et Bernard Lecache demeurent identiques jusqu'au second conflit mondial. Il n'y a rien d'étonnant, dans ce contexte, à ce que le consistoire désapprouve les actions menées par les membres de l'UJI dans les années 1930. La plupart de ses membres semblent effectivement adhérer à la LICA, où ils suivent Bernard Lecache pour la défense des Juifs persécutés en France et dans le monde.

Dès 1930, Bernard Lecache s'invite dans les soirées dansantes de l'UJI pour tenter de recruter des jeunes Juifs afin de servir la mission de lutte contre les pogroms qui sévissent en Roumanie<sup>1103</sup>. S'il est mal accueilli par les Juifs lors de ses premières apparitions à l'UJI<sup>1104</sup>, il semble que de plus en plus de liens se créent entre les deux structures. L'année suivante, pendant l'été 1931, les membres de l'UJI participent à un grand meeting de protestation organisé par la LICA contre le pogrom de Cambell à Salonique<sup>1105</sup>. Plusieurs mouvements de jeunesse, dont l'UJI, décident de répondre à l'appel lancé par Bernard Lecache en unissant leurs forces dans un Comité d'entente des jeunesses juives de Paris<sup>1106</sup>. L'objectif annoncé est de mobiliser avec plus de ferveur et de dynamisme les jeunes Juifs de France contre la montée de l'antisémitisme, mais aussi contre les pogroms et les difficultés rencontrées par les communautés juives en Palestine. Peu à peu, l'UJI semble délaisser les activités sportives pour se focaliser sur la lutte contre l'antisémitisme qui sévit avec de plus en plus de force dans la plupart des pays d'Europe, dont la France. Les dirigeants de l'union souhaitent mettre en œuvre une nouvelle doctrine en faveur de la lutte contre les extrêmes. En octobre 1932, Henry Tsaposnick, l'ancien responsable des sports de l'UJI qui assure cette année-ci la présidence, convoque les membres de l'union en assemblée privée pour débattre d'un nouvel appel lancé à la jeunesse par Bernard Lecache et ses collaborateurs : « *Il est temps qu'enfin soit créée à Paris et en France, cette élite de la Jeunesse Juive, ce foyer permanent d'où partira inlassablement l'idée de Justice, de Fraternité et de Paix que la race juive a toujours rêvé de voir dominer les*

---

<sup>1102</sup> Raymond-Raoul Lambert, « En Allemagne, guerre de position », *L'Univers israélite*, 4 mars 1932, p. 806.

<sup>1103</sup> Yvonne Montrobert, « Quelques mots pour les Juifs que nous avons empêché de danser », *Bulletin de la LICA*, 1 juin 1930, p. 6.

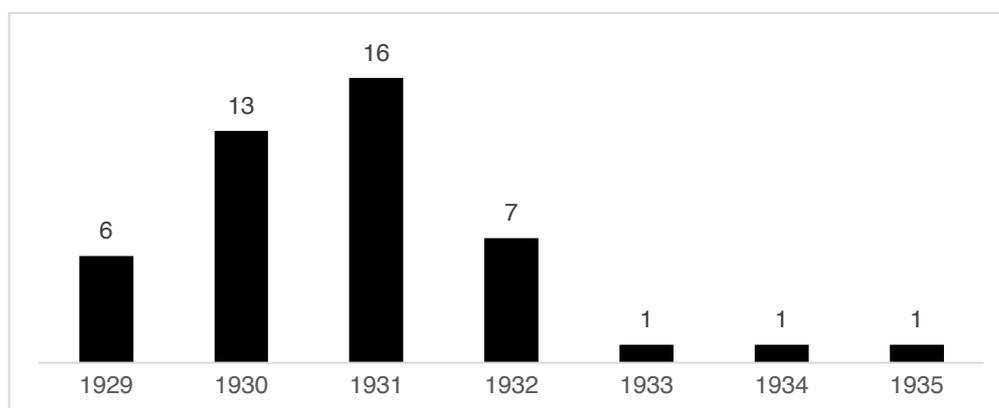
<sup>1104</sup> *Id.*

<sup>1105</sup> « Dernières nouvelles », *Paris-soir*, 17 juillet 1931, p. 5.

<sup>1106</sup> « Toutes les Jeunesses juives contre l'antisémitisme », *Bulletin de la LICA*, 1 août 1931, p. 5.

*actes du monde*<sup>1107</sup> ». Quelques jours plus tard l'UJI décide d'adhérer officiellement à la LICA et de se consacrer au combat contre l'antisémitisme<sup>1108</sup>.

Parallèlement, les actions sportives qui étaient en plein essor au sein du mouvement depuis sa création s'estompent progressivement. On constate en effet, dès la fin de l'été 1932, un net recul des entraînements et compétitions de l'UJI au stade des Joncherolles. Probablement fragilisée par les débats internes, la montée de l'antisémitisme et la volonté de s'inscrire dans des combats militants, l'union perd de son attrait, si bien qu'il devient difficile de suivre ses actions en faveur des sports et son évolution en tant que mouvement de jeunesse.



**Tableau 1 - Nombre de compétitions sportives organisées par les dirigeants de l'UJI entre 1929 et 1935<sup>1109</sup>**

Les bals continuent, le challenge sportif Jean Fabry également, mais la fréquence des actions sportives et culturelles baisse sensiblement. Le challenge Jean Fabry de 1933 est d'ailleurs la dernière apparition sportive de l'UJI à notre connaissance, et il a lieu non pas au stade des Joncherolles mais au stade Marcel Delarbre à Saint-Mandé<sup>1110</sup>. L'Union des œuvres a-t-elle voulu reprendre le contrôle de son stade ? Le consistoire et ses collaborateurs restreignent-ils les agissements de l'UJI suite aux dissidences de ses membres et à leur trop grande agitation politique ? Les désaccords dans la ligne à tenir ont-elles raison du mouvement et de sa dynamique sportive ? Nous n'avons pas trouvé la ou les raisons de la disparition progressive des actions sportives l'UJI. Le mouvement perdure pourtant jusqu'à la Seconde Guerre mondiale : il compte encore environ 1 000 membres en janvier 1934 sous la direction de Georges Fleischmann redevenu président<sup>1111</sup>. Enfin, signalons que l'UJI est dénoncée par le

<sup>1107</sup> « La jeunesse c'est l'avenir... », *Le droit de vivre*, 1 septembre 1932, p. 3-4.

<sup>1108</sup> Léon Rudin, « À bout portant », *Le droit de vivre*, 1 novembre 1932, p. 2.

<sup>1109</sup> Chiffres relevés en croisant les informations des journaux suivants : *L'Auto*, *L'Univers israélite*, *L'Intransigeant* et *Paris-soir*.

<sup>1110</sup> « Le Challenge Jean Fabry sera disputé dimanche », *L'Intransigeant*, 22 juillet 1933, p. 4.

<sup>1111</sup> Jacques Biélinky, « À l'Union des Jeunesses Israélites », *L'Univers israélite*, 19 janvier 1934, p. 582.

journal d'extrême droite antisémite *Je suis partout* en février 1939, même si son activité est complètement arrêtée<sup>1112</sup>.

La trajectoire de l'UJI est révélatrice du sort des groupes de jeunes Juifs de région parisienne dans l'entre-deux guerres ainsi que des différences idéologiques et culturelles qui rompent « l'union sacrée » parmi les communautés juives dans les années 1930. Confrontée aux vagues migratoires, à la montée des tensions et à l'antisémitisme, l'UJI met en place un programme où est savamment orchestré un mélange d'éducation des jeunes Juifs à la culture française et à l'apprentissage de la langue ainsi qu'une survalorisation des enjeux identitaires. Les pratiques sportives agissent dans ce type de structure comme le ciment entre les différents membres. Elles fédèrent autour d'objectifs communs tout en fournissant des lieux d'entraide et de rencontres. Elles servent aussi à former un « nouvel homme juif » conquérant et viril. Chaque weekend ou presque les jeunes se rejoignent au stade des Joncherolles ou chez leurs concurrents sportifs. Jeunes hommes comme jeunes femmes, ils trouvent à l'UJI une oreille attentive à leurs volontés. La plupart militent dans les années 1930 pour la défense des Juifs face à la montée de l'antisémitisme en adhérant à la LICA. Sous la direction de Georges Fleischmann, son virulent président, et d'Henry Tsaposnick, qui assurera lui aussi la présidence de l'UJI, les jeunes se mobilisent et s'unissent pour grouper les forces juives de la région parisienne. Le sport est finalement un puissant révélateur des logiques communautaires et culturelles des jeunes Juifs parisiens.

La dislocation de l'UJI est difficilement identifiable. Comme pour une large majorité des mouvements de jeunesse qui naissent dans les années 1920 avant de disparaître dans les années 1930, nous pouvons émettre plusieurs hypothèses. La première est liée au contexte externe : les années 1930 contrastent avec la décennie précédente par le réveil d'un antisémitisme en sommeil ainsi que par une crise financière profonde. Ces influences extérieures, couplées au manque de soutien moral et probablement financier du consistoire central auraient eu raison des volontés des dirigeants et membres de l'UJI. Il n'est pas non plus impossible que la manière de lutter contre l'antisémitisme, en se fédérant notamment à la LICA, ne soit pas du goût de tous les adhérents au mouvement de jeunesse. Il faut donc également tenir compte des influences politiques de cette période tourmentée. Enfin, les associations sportives juives de la capitale

---

<sup>1112</sup> « Les organismes de la Nation juive en France », *Je suis partout*, 17 février 1939, p. 9.

sont de plus en plus attractives dans les années 1930. Les membres de l'UJI, très attachés au sport, ont aussi pu s'engager dans des structures différentes, plus proches de leurs attentes.

## 2.4. Développement du sport dans les mouvements de jeunesse de l'Est

### 2.4.1. Un contexte singulier

Étant situées à la frontière entre l'Allemagne et la France, l'Alsace et la Lorraine sont marquées par un rapport singulier à la nation et aux religions. Par leur situation géographique, ces régions sont en effet un lieu historiquement stratégique dans les conflits qui opposent la France et l'Allemagne. Leurs habitants, confrontés aux guerres, aux flux migratoires et aux tensions communautaires cherchent constamment à définir une identité régionale particulière<sup>1113</sup>. Les communautés juives subissent les soubresauts de ces conflits mais également des tensions identitaires et religieuses, les cultes étant souvent en conflit et en concurrence<sup>1114</sup>. Après la défaite de 1871 puis l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne, certains Juifs avaient fui la région pour s'installer plus à l'Ouest ou dans le Nord de la France. D'autres y restent pendant que des Juifs allemands s'y installent, engendrant des réactions contrastées de la part des communautés déjà établies et profondément attachées à la France<sup>1115</sup>. La fin de la Première Guerre mondiale engendre de nouveaux flux de population et le paysage communautaire et religieux est encore bouleversé. Environ 4 000 Juifs quittent ces deux régions et retournent en Allemagne afin de conserver leur nationalité. Le département du Haut-Rhin est principalement touché et se vide progressivement de ses habitants israélites<sup>1116</sup>. Les familles qui décident de rester dans la région se réjouissent de la victoire française, comme le confirme le président du consistoire du Bas-Rhin, Georges Schmoll : « *Français au fond de notre cœur, nous n'avons jamais cessé de l'être. Français, nous, israélites de l'Alsace et de la Lorraine, berceau du judaïsme français, jurons aujourd'hui de l'être corps et âme*<sup>1117</sup> ». Durant l'entre-deux-guerres, les communautés juives auront alors à cœur de s'inscrire dans une dynamique de promotion de l'identité française. Relativement

---

<sup>1113</sup> Alfred WAHL et Jean-Claude RICHEL, *L'Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950*, Paris, Hachette, 1993.

<sup>1114</sup> Alfred WAHL, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871-1939*, *op. cit.* ; Julien FUCHS, « Concurrences et ententes au sein des mouvements de jeunesse : le cas alsacien (1918-1960) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 119, n° 3, 2013, p. 113-126.

<sup>1115</sup> Jean DALTROFF, « 1871-1918 : en Alsace, l'accueil contrasté des Juifs venus d'ailleurs », dans Freddy Raphaël, *Regards sur la culture judéo-alsacienne, des identités en partage*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2001, p. 113-131.

<sup>1116</sup> Philippe-Efraïm LANDAU, « La communauté juive de France et la Grande Guerre », *op. cit.*, p. 102.

<sup>1117</sup> CC, série 1 K, Allocution de Georges Schmoll du 11 novembre 1918, cité par : *Ibid.*, p. 101.

homogène en 1914, la population juive devient très hétéroclite. Comme à Paris, des flux migratoires importants transforment les communautés, avec l'arrivée de Juifs d'Allemagne, de Hongrie, de Roumanie, de Pologne ou de Russie.

Associées à cette transformation démographique, les conséquences humaines de la Grande Guerre vont bouleverser les équilibres. Les populations ont payé le prix fort de la victoire française, surtout dans ces régions frontalières. Beaucoup de jeunes pères de famille sont morts au combat, ce qui transforme les cadres familiaux. Les femmes et les adolescents sont davantage sollicités et valorisés. Les jeunes doivent faire face aux difficultés et prendre plus de responsabilités pour faire vivre leur famille tout en participant à la vie de la communauté. Enfin, la spécificité de ces régions tient aussi à la religiosité de leurs habitants. En effet, les Juifs de l'Est ont un rapport fusionnel avec les textes et les Lois judaïques. Les familles sont plus orthodoxes, plus pratiquantes et plus traditionalistes. Elles sont aussi, surtout après la guerre, plus pauvres que les familles de région parisienne<sup>1118</sup>. Les jeunes doivent composer avec ce paysage et ces multiples influences. Le contexte d'après-guerre les amène à construire de nouveaux lieux de sociabilité où ils peuvent se retrouver et exprimer leurs besoins et revendications : « *Les jeunes juifs voulurent remettre en cause l'embourgeoisement et le conformisme de leurs prédécesseurs, qui entretenaient un judaïsme à bout de souffle. Ils entendaient refaçonner l'identité juive [...]*<sup>1119</sup> ». Le phénomène est amplifié par l'exode rural qui amène davantage de familles vers les grands centres urbains. Les chiffres donnés par Philippe-Efraïm Landau vont dans ce sens : « *le judaïsme rural accuse des pertes de l'ordre de 20 % à 40 % au profit des grandes agglomérations comme Strasbourg (5 780 Juifs en 1910 et 6 248 en 1926) et Metz (1 911 Juifs en 1910 et 3 259 en 1926)*<sup>1120</sup> ». Dépourvus de cadres spirituels après la saignée de la guerre<sup>1121</sup> et désormais regroupés dans les principaux centres urbains, les jeunes commencent par créer des mouvements religieux pour entretenir le culte avant de se fédérer autour d'activités culturelles et sportives.

C'est dans ce cadre que naît Yechouroun en 1926 à Strasbourg au sein d'une communauté orthodoxe de stricte observance<sup>1122</sup>, mais aussi le groupe Chema Israël qui souhaite « *rejudaiser* » les Juifs de l'Est<sup>1123</sup>. Les mouvements prolifèrent ensuite pour répondre aux

---

<sup>1118</sup> Philippe-Efraïm LANDAU, *Les Juifs de France et la Grande Guerre*, op. cit., p. 166-171.

<sup>1119</sup> Freddy RAPHAËL, *Les Juifs d'Alsace et de Lorraine*, op. cit., p. 140.

<sup>1120</sup> Philippe-Efraïm LANDAU, « La communauté juive de France et la Grande Guerre », op. cit., p. 102.

<sup>1121</sup> *Id.*

<sup>1122</sup> Danielle DELMAIRE, « Les mouvements de jeunesse juifs en France, 1919-1939 », op. cit., p. 320.

<sup>1123</sup> *Ibid.*, p. 317.

diverses orientations culturelles, politiques et religieuses. Les principales activités corporelles pratiquées par les mouvements de jeunesse juifs de l'Est se construisent autour du scoutisme. Sa pratique permet en effet la diffusion de valeurs qui correspondent aux volontés des adolescents et jeunes adultes de ces régions : débrouillardise, camaraderie, jeux, respect, ordre, morale ; la religion étant au centre des activités. Les scouts apprennent des techniques, forment leur esprit à la lutte contre la nature et le respect de la hiérarchie et se structurent dans la défense des plus faibles et dans l'entraide. Les activités physiques sont utilisées pour transformer de jeunes garçons en hommes sûrs d'eux, téméraires et volontaires<sup>1124</sup>. Elles se déroulent au grand air, au contact de la nature, afin de renforcer les corps. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les unités EIF. Après avoir créé leurs sections de région parisienne à partir de 1924, les EIF élargissent ainsi leurs activités à la province. Les premières troupes de l'Est sont fondées à Mulhouse et Strasbourg en 1928, puis à Colmar et Sélestat l'année suivante<sup>1125</sup>. En 1931, il existe 17 unités de scouts EIF réparties dans les agglomérations de Mulhouse, Metz, Sélestat et Strasbourg<sup>1126</sup>.

Ces troupes scoutistes d'Alsace-Lorraine se distinguent de leurs homologues parisiens dans leur rapport à la religion. En effet, les jeunes sont très orthodoxes et ont conservé leur enracinement et leur attachement au judaïsme traditionnel<sup>1127</sup>. Alors que certains mouvements parisiens prennent leurs distances avec la pratique religieuse pour se focaliser sur le sport ou la lutte contre l'antisémitisme – comme c'est le cas de l'UJI – les jeunesses alsaciennes et lorraines sont beaucoup plus rigoureuses vis-à-vis du culte. Dès lors, les « *moments passés dans la nature sont structurés autour des dimensions religieuses et spirituelles*<sup>1128</sup> ». Par cet attachement au judaïsme traditionnel, les EIF obtiennent l'adhésion du Yechouroun qui leur confie désormais ses membres pour la pratique du scoutisme<sup>1129</sup>. Ce dernier revendique son appartenance au mouvement *agoudiste* (ultra-orthodoxe)<sup>1130</sup>. Si les jeunes du mouvement participent au scoutisme religieux des EIF, ils organisent aussi le dimanche à intervalle régulier des « *sorties*

---

<sup>1124</sup> De nombreux jeunes Juifs de l'Est formés par les cadres EIF seront actifs dans les réseaux juifs de Résistance pendant l'Occupation. Pour un exemple, voir : Mathias ORJEKH, « Raymond Winter, scout et résistant (Strasbourg, 19 février 1923 – Saint-Flour, 14 juin 1944) », *Archives Juives*, vol. 36, n° 1, 2003, p. 144-147.

<sup>1125</sup> Voir : *infra*.

<sup>1126</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 48.

<sup>1127</sup> Alain MICHEL, « Les Éclaireurs israélites de France, 1923-1939 », dans Gérard Cholvy, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985, p. 336.

<sup>1128</sup> Julien FUCHS, *Toujours prêts !*, *op. cit.*, p. 124.

<sup>1129</sup> Danielle DELMAIRE, « Les mouvements de jeunesse juifs en France, 1919-1939 », *op. cit.*, p. 320.

<sup>1130</sup> « Yechouroun », *La Tribune juive*, 14 janvier 1938, p. 21.

*et réunions sportives*<sup>1131</sup> » tandis que le reste de la semaine est consacré au culte et aux réunions de fonctionnement.

#### 2.4.2. L'imprégnation du sionisme et des idées politiques

La Hatikva<sup>1132</sup> occupe une place singulière dans le paysage associatif juif d'Alsace. C'est un mouvement sioniste créé à Strasbourg au début des années 1920 par des jeunes de la ville originaires de multiples horizons : France, Russie, Pologne, Hongrie. Ses fondateurs se sont inspirés de mouvements sionistes allemands, notamment le « *Blau-Weiss* », un mouvement né en 1912 dont l'influence est déterminante auprès de la mouvance sioniste. « *La majorité de la Hatikva garde au centre de gravité de leur conception : Sionisme et Renaissance juive*<sup>1133</sup> ». Les membres et cadres du mouvement sont inspirés de l'idéologie de Theodor Herzl et du sionisme du muscle promu par Max Nordau :

Je crois qu'on ne peut comprendre le mouvement de jeunesse que comme la réaction d'une jeunesse acculée à la dégénérescence physique intellectuelle et morale par l'état de la civilisation et du milieu qui l'entoure. Voyons l'abîme vers lequel elle a été précipitée ; la jeunesse du monde entier, et en particulier la jeunesse juive, a réagi avec le courage du désespoir et la foi que donne la confiance en un avenir meilleur, et prenant comme ligne de conduite la devise : « aide-toi, le ciel t'aidera », elle a créé le *mouvement de jeunesse*<sup>1134</sup>.

Dans cet article, on reconnaît l'influence des écrits de Nordau sur la dégénérescence, attribuée à un environnement externe délétère. En conséquence, les membres de la Hatikva rejettent l'assimilation et militent pour la régénération de la jeunesse juive par l'entretien du corps et de l'esprit. Pour cela, ils organisent des compétitions sportives et des excursions dans les espaces naturels qui entourent la ville. De grandes marches sont notamment organisées :

À Strasbourg, chaque dimanche, pratiquement toute l'année, nous partions, sac au dos, dans les Vosges, et nous marchions trente ou quarante kilomètres en chantant. Ces excursions nous ont forgé une bonne santé !<sup>1135</sup>

---

<sup>1131</sup> *Id.*

<sup>1132</sup> Signifie « l'espoir » en hébreu. Le terme désigne aussi un chant d'espoir qui deviendra par la suite l'hymne de l'État d'Israël. Le paragraphe suivant est rédigé à partir des informations contenues dans : Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, *op. cit.*, p. 43-52 ; Georges LOINGER, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant*, *op. cit.*, p. 43-48.

<sup>1133</sup> Henri Muller, « Les organisations de jeunesse juive à Strasbourg », *La Tribune juive*, 12 janvier 1934, p. 26.

<sup>1134</sup> En italique dans le texte, L. Teicher, guide à Hatikva, « But du mouvement de jeunesse », *La Tribune juive*, 1 juin 1934, p. 430.

<sup>1135</sup> Georges LOINGER, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant*, *op. cit.*, p. 43.

La camaraderie et l'entre-soi juif motivent les jeunes sionistes, prêt à modeler leur corps par ces exercices physiques intenses et à former un « nouveau juif ». La virilité est aussi magnifiée dans ce mouvement où la masculinité hégémonique est la norme : « *bien que la Hatikva soit mixte, nous ignorions les filles*<sup>1136</sup> ». Outre de grandes randonnées, les membres du mouvement de jeunesse se rencontrent aussi dans des compétitions sportives ou à l'occasion de manifestations ; ils organisent enfin des cercles d'étude de la Torah et de l'histoire juive. Avec l'arrivée d'immigrés juifs venus de Roumanie et de Pologne, la Hatikva se dirige vers un sionisme de plus en plus militant. Georges Loinger est l'un des cadres du mouvement. Né à Strasbourg dans une famille traditionaliste, il y vit toute sa jeunesse. Il adhère à la Hatikva en 1922 alors qu'il n'a que 12 ans, avant de devenir chef de section du mouvement trois ans plus tard. Il y rencontre Joseph Weill (1902-1988), un médecin juif français, fils du rabbin de Colmar. Très au fait de la montée du nazisme de l'autre côté du Rhin, « *adversaire déclaré du nazisme*<sup>1137</sup> », ce dernier se procure *Mein Kampf* – alors que l'ouvrage est interdit à l'importation en France – et comprend immédiatement le danger que représente l'idéal hitlérien.

Pour préparer la jeunesse strasbourgeoise à lutter contre la montée de l'antisémitisme, Joseph Weill décide de fédérer les mouvements de jeunesse du Bas-Rhin autour du Merkaz Hanoar<sup>1138</sup>, un centre de jeunes, inauguré à Strasbourg le 18 mai 1938<sup>1139</sup>. En son sein, les membres (dont le chiffre est très difficile) orientent leurs activités autour de trois objectifs : la lutte contre l'antisémitisme (en créant notamment des groupes d'auto-défense<sup>1140</sup>), la solidarité entre les jeunes et l'émigration en Palestine. Très vite, le Merkaz Hanoar doit s'occuper des jeunes réfugiés d'Allemagne ou de Pologne fuyant le nazisme. Soudés autour d'objectifs communs, ses membres développent des liens d'amitié et de solidarité. Les immigrés juifs allemands apportent leur vécu sportif. Beaucoup d'entre eux ont connu les *Turnverein* ou le scoutisme militant dans les mouvements du Haschomer Hatzair<sup>1141</sup> ou du Habonim<sup>1142</sup>. Au sein du Merkaz Hanoar, ils tentent alors « *d'élaborer un scoutisme efficace*

<sup>1136</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 44.

<sup>1137</sup> Sabine ZEITOUN, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 145.

<sup>1138</sup> Signifie « centre de la jeunesse » en hébreu.

<sup>1139</sup> Freddy RAPHAËL, *Les Juifs d'Alsace et de Lorraine*, op. cit., p. 127.

<sup>1140</sup> Voir : *infra* (chapitre 4).

<sup>1141</sup> Signifie « la jeune garde » en hébreu. Le Haschomer (aussi Hashomer ou Hachomer) Hatzair est un mouvement de jeunesse sioniste de gauche fondé en Galicie qui comprend, à la veille de la guerre, environ 70 000 membres. Il milite pour la défense des droits des Juifs dans le monde et pour l'établissement de *kibboutz* en Palestine.

<sup>1142</sup> Fusionne avec le *Dror* pour s'appeler *Habonim Dror*, signifie « les bâtisseurs de la liberté » en hébreu. C'est un mouvement de jeunesse sioniste de gauche qui milite pour la défense des droits des Juifs dans le monde et pour l'établissement de *kibboutz* en Palestine. Voir notamment l'encadré de Jean-Claude Kuperminc dans : Patrick WEIL, « De l'affaire Dreyfus à l'Occupation », op. cit., p. 138-140.

*par lequel les enfants juifs trouveraient davantage leur place dans la société alsacienne*<sup>1143</sup> ». Ce vivier alsacien regroupe une partie des cadres de la résistance juive sous l'Occupation : Georges Loinger, futur enseignant d'éducation physique et principal promoteur du sport pour les jeunes Juifs de France ; mais aussi Frédéric Hammel (Chameau), Samy Klein et Lilianne Lieber, de futurs membres actifs des branches de résistance des EIF et de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) ; ou encore Théo Klein, Pierrot Kauffmann et Andrée Salomon, résistants et futurs cadres des communautés juives d'après-guerre<sup>1144</sup>. Autour de Georges Weill, cette maison réussit à regrouper des jeunes d'orientations diverses autour d'objectifs communs. Elle est un « *produit de son environnement physique et historique et le catalyseur d'un phénomène culturel unique*<sup>1145</sup> » qui bouleverse, quelques mois seulement avant la Seconde Guerre mondiale, la masculinité juive de cette région et transforme une génération de jeunes en véritables hommes et femmes d'actions. Le sport occupe donc un rôle déterminant : il sert à préparer ces jeunes à lutter physiquement contre la menace nazie et l'antisémitisme et à unir une jeunesse dispersée dans divers mouvements.

---

<sup>1143</sup> Julien FUCHS, « Concurrences et ententes au sein des mouvements de jeunesse », *op. cit.*, p. 119.

<sup>1144</sup> Catherine RICHEL, « Biographies des membres de la Sixième », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 271-403 ; Catherine RICHEL, « Biographies des membres de l'Œuvre de secours aux enfants OSE-réseau Garel », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 190-249.

<sup>1145</sup> « *the product of its physical and historical environment and the enabler of a unique cultural phenomenon* » Erin CORBER, « The Kids on Oberlin Street: Place, Space and Jewish Community in Late Interwar Strasbourg », *Urban History*, vol. 43, n° 4, 2016, p. 18.

### 3. Corps, nature et sport dans le scoutisme des Éclaireurs israélites de France

Parmi les mouvements de jeunesse juifs, celui des Éclaireurs israélites de France (EIF) occupe une place singulière. Il est en effet le plus grand, le plus dynamique et le plus durable. C'est notamment le seul mouvement de jeunesse à se créer pendant l'entre-deux-guerres, à continuer son action pendant l'Occupation et à reprendre activement après la Libération. Ses effets sur la jeunesse juive de France sont donc déterminants. Enfin, les EIF mettent en place un projet d'éducation et de formation où le corps occupe une place centrale et prépondérante, ce qui en fait un sujet d'étude pertinent pour notre recherche.

#### 3.1. Naissance d'un scoutisme juif

##### 3.1.1. Pluralisme, mixité et franco-judaïsme

Le mouvement des EIF est fondé en 1923 par Robert Gamzon<sup>1146</sup>, totémisé « Castor soucieux », un jeune israélite parisien, véritable meneur, commissaire national et emblème du mouvement jusqu'à son décès en 1961. Il n'a que 17 ans à l'époque et souhaite dynamiser les pratiques scoutistes, la vie au grand air et la débrouillardise dans les mouvements de jeunesse juifs de la capitale. Très attaché au judaïsme et aux valeurs religieuses – son grand père n'est autre que l'ancien grand-rabbin de France Alfred Lévy – il ambitionne aussi d'utiliser le scoutisme pour renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à la communauté juive. De cette façon, il espère ramener ces jeunes, dont les rapports avec la religion se sont selon lui dramatiquement distendus depuis l'Émancipation<sup>1147</sup>, vers le judaïsme. Les débuts des EIF s'effectuent dans le cadre d'un autre mouvement, celui du Patronage du BLE, un organisme du judaïsme consistorial dont le but est essentiellement « *d'aérer* » les jeunes Juifs des communautés parisiennes grâce à des sorties au grand air<sup>1148</sup>. Le rabbin Maurice Liber en est le mentor, il souhaite que les jeunes puissent développer grâce à ces sorties « *une bonne santé physique et morale*<sup>1149</sup> ». Après plusieurs essais infructueux, Robert Gamzon réussit à créer au sein du BLE

---

<sup>1146</sup> Sur la vie de Robert Gamzon, voir notamment : Isaac POUATCH, *Un bâtisseur : Robert Gamzon, dit « Castor Soucieux », 1905-1961*, Publié par le Fond Social Juif Unifié (France), Paris, Service technique pour l'éducation, 1971 ; Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek, Témoignage sur la lutte des Juifs en France (1938-1944)*, Paris, CLKH, 1982, p. 322-356.

<sup>1147</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 17-18.

<sup>1148</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 33-35.

<sup>1149</sup> Discours du grand rabbin Liber prononcé à l'occasion du Congrès international du Scoutisme, retranscrit dans *L'Univers israélite*, 11 août 1922, cité par : *Ibid.*, p. 33-34.

une première sortie dans le Bois de Meudon en janvier 1923<sup>1150</sup>. Son objectif est de commencer à préparer avec les jeunes des techniques scoutées pour créer la première patrouille israélite<sup>1151</sup>. Le premier vrai camp scout a lieu deux mois plus tard en avril 1923, toujours au sein du Patronage du BLE. Dans les mois suivants, les EIF se structurent et le mouvement prend son indépendance afin de devenir totalement autonome. Les statuts de la troupe David, premier nom du mouvement, sont déposés en 1924, contre l'avis de Maurice Liber qui considère que le scoutisme n'est pas suffisamment religieux<sup>1152</sup>. Par la création de cette troupe d'éclaireurs israélites, Robert Gamzon souhaite nourrir la construction d'un nouveau mouvement de jeunesse juif, fondé sur le modèle britannique initié par Lord Robert Baden-Powell en 1908 à la suite de la guerre des Boers. Plusieurs objectifs s'entrechoquent alors : lutter contre le processus de dégénération, idée largement implantée dans la France d'après-guerre ; diriger les jeunes Juifs vers une pratique plus intense et plus vivante du judaïsme pour les « judaïser » ; et créer des lieux de sociabilité et d'éducation où se croiseraient des jeunes Juifs de sexes, d'origines et de tendances religieuses différentes.

Pour développer le mouvement, Robert Gamzon compte sur l'aide de leaders spirituels, dont le rabbin Maurice Liber – paradoxalement investi dans le mouvement dans les premières années malgré sa réticence à la création des EIF – ainsi qu'Edmond Fleg (1874-1963), un intellectuel juif qui devient très vite l'un des chefs les plus influents, au point de devenir président du mouvement entre 1935 et 1949<sup>1153</sup>. Dans les premières années de vie des EIF, des débats houleux sur les liens entre la religion et le scoutisme animent les réunions des responsables. Edmond Fleg et Maurice Liber nourrissent notamment de profonds désaccords. Le premier souhaite que le mouvement soit pluraliste en ouvrant ses portes aux jeunes Juifs non pratiquants ou aux sionistes, l'objectif étant selon lui de rassembler au sein du mouvement toutes les tendances du judaïsme. Maurice Liber milite au contraire pour une pratique uniforme et assimilationniste en partant du principe qu'on ne peut être à la fois Français et sioniste<sup>1154</sup>. Il propose alors de faire abstraction du « *judaïsme nationalitaire* » dans les statuts des EIF<sup>1155</sup>. Ces conflits reflètent finalement les différences générationnelles dans la perception et la

---

<sup>1150</sup> La circulaire du BLE signée par Robert Gamzon annonçant cette sortie est visible dans les archives du mouvement : CDJC, CMXLIII/1/5/1.

<sup>1151</sup> Dans l'éducation scoutée, la patrouille est l'unité de base de fonctionnement et se compose de six à huit garçons.

<sup>1152</sup> Alain MICHEL, « Les Éclaireurs israélites de France, 1923-1939 », *op. cit.*, p. 334.

<sup>1153</sup> La liste des présidents du mouvement est disponible dans l'ouvrage d'Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 332.

<sup>1154</sup> *Ibid.*, p. 43-47.

<sup>1155</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, *op. cit.*, p. 289.

pratique du judaïsme et du sionisme dans l'entre-deux-guerres<sup>1156</sup>. La vision de Robert Gamzon, jeune Juif de la capitale, est beaucoup plus proche de celle d'Edmond Fleg. Et ce d'autant plus que Robert Gamzon se réfère aux visions éducatives de Baden-Powell fondées sur un mélange des classes sociales et une lutte des préjugés de caste<sup>1157</sup>. Malgré les réticences de Maurice Liber, le mouvement des EIF sera donc pluraliste, avec des « *Juifs d'origines et de sensibilités différentes*<sup>1158</sup> », ouvert à toutes les tendances du judaïsme. Qu'ils soient ashkénazes, séfarades, orthodoxes, libéraux, sionistes : peu importe, pourvu que les jeunes qui y adhèrent se sentent Juifs. L'objectif de Robert Gamzon est de fournir à une jeunesse juive multiforme des lieux de sociabilité où la religion unit l'ensemble des membres. Malgré cette volonté, la mixité sociale et géographique est assez peu présente dans les premières années d'existence. Les jeunes qui adhèrent au mouvement dans la seconde moitié des années 1920 sont majoritairement issus des milieux israélites de la petite bourgeoisie parisienne<sup>1159</sup> ou alsacienne, peu familiarisés avec les idées sionistes. En revanche, les EIF tendent à accueillir de plus en plus de jeunes immigrés au début des années 1930. À ce titre, Robert Gamzon est persuadé que la jeunesse immigrée a beaucoup de choses à apporter aux jeunes Juifs nés en France, à commencer par une pratique plus intense et plus vivante du judaïsme.

Si se sentir Juif est la première prérogative pour adhérer aux EIF, la seconde est de faire allégeance totale à la France, considérée comme une terre d'accueil d'exception. Il faut aimer la France, lui faire honneur et être prêt, si besoin, à la défendre. Pour « *combler un vide dans l'existence des jeunes adolescents*<sup>1160</sup> », Robert Gamzon construit alors un cadre de formation propice à l'incarnation du franco-judaïsme, en proposant un système de double allégeance. Dans un appel lancé aux jeunes dans *L'Univers israélite* dans les premiers mois d'existence du mouvement, cette volonté est explicite :

Les « Éclaireurs Israélites de France » veulent être de bons israélites, suivant la loi de leurs pères qui furent les premiers Éclaireurs du monde.  
Ils suivent les pratiques de notre culte et veulent même prouver par là qu'avec un peu de bonne volonté ces pratiques peuvent être observées partout et toujours.

---

<sup>1156</sup> *Ibid.*, p. 290-291.

<sup>1157</sup> Maurice CAPUL, « Le scoutisme a cent ans... Réflexions sur son rapport à l'enfance en difficulté (années 1930-1950) », *Empan*, vol. 66, n° 2, 2007, p. 144-149.

<sup>1158</sup> Alain MICHEL, « Les Éclaireurs israélites de France, 1923-1939 », *op. cit.*, p. 335.

<sup>1159</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>1160</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, *op. cit.*, p. 287.

Enfin, les « Éclaireurs Israélites de France » sont de bons petits Français qui veulent, par leurs sentiments et leurs actes, se montrer dignes à la fois de la France et du judaïsme<sup>1161</sup>.

Une dernière spécificité des EIF est la mixité. Une section d'éclaireuses israélites est créée officiellement à la fin de l'année 1926 et, contrairement à d'autres mouvements de jeunesse juifs à cette période, cette création se fait à l'intérieur du mouvement masculin<sup>1162</sup>. Cette ambition vise à placer le judaïsme, l'attachement à la France et les valeurs du scoutisme au-dessus des clivages de genre<sup>1163</sup>. Les sorties peuvent être scindées entre les garçons et les filles, mais pas toujours. Les dirigeants ambitionnent que la co-éducation devienne la norme au sein du mouvement. Qui plus est, la sexualité et le corps font partie des objectifs éducatifs des EIF. À ce titre, l'apprentissage de la mixité doit également permettre de former de jeunes hommes et femmes complets, tant physiquement que moralement et psychologiquement. Finalement, entre pluralisme, franco-judaïsme et mixité, le mouvement de jeunesse des EIF casse les codes établis par les générations précédentes et propose une pratique nouvelle et vivante du judaïsme dans un cadre favorisant de nouveaux modes de sociabilité. La *Loi de l'éclaireur* adoptée par les dirigeants reflète ces volontés :

Je promets de faire de mon mieux pour :  
Servir et aimer de tout mon cœur Dieu, le Judaïsme et la France  
Rendre service en toutes circonstances  
Observer la Loi scout<sup>1164</sup>.

Le respect des croyances et des convictions des autres membres devient un objectif central et un moyen d'éducation à l'autre :

L'éclaireur est l'ami de tous et le frère des autres éclaireurs, il ne fait pas de différence entre les gens, riches ou pauvres, il ne se soucie pas de leurs origines, de leurs opinions ou de leur religion, il sait être aimable et tolérant envers tout le monde, il considère tous les Éclaireurs du monde (et il y en a !) comme ses frères<sup>1165</sup>.

Robert Gamzon a vu juste : les objectifs et méthodes EIF s'inscrivent parfaitement dans le contexte d'entre-deux-guerres. Le retour à la nature, l'hygiène, le rapport au corps et à la religion sont autant de valeurs qui font sens pour la jeunesse juive de cette période en manque de repères. Le mouvement fonctionne si bien que les EIF s'étendent et créent des troupes dans

---

<sup>1161</sup> Robert Gamzon, « Les scouts israélites », *L'Univers israélite*, 23 mai 1924, p. 46.

<sup>1162</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>1163</sup> Julien FUCHS, *Toujours prêts !*, *op. cit.*, p. 57-58.

<sup>1164</sup> Selon les convictions de l'éclaireur, la mention « Dieu » peut être conservée ou omise.

<sup>1165</sup> Marabout, « L'histoire merveilleuse de Jean David », *L'EIF*, février 1937, p. 3.

l'Est de la France. La première troupe de province s'ouvre à Mulhouse en juillet 1928<sup>1166</sup> avant que se crée la section de Strasbourg la même année<sup>1167</sup>, puis celle de Colmar<sup>1168</sup> et de Sélestat<sup>1169</sup> l'année suivante. Des mouvements naissent aussi plus au Sud comme à Nice, Lyon et Marseille<sup>1170</sup>. En élargissant son influence à l'Afrique du Nord<sup>1171</sup> en 1927 (à Tunis et à Oran)<sup>1172</sup>, les EIF s'implantent dans les secteurs géographiques où de nombreuses familles juives sont installées. Qui plus est, la pratique du judaïsme en Alsace-Lorraine et en Afrique du Nord est beaucoup plus intense qu'en région parisienne, raison pour laquelle l'extension du mouvement revêt un intérêt particulier pour l'influence qu'il peut avoir sur la jeunesse juive de France. En conséquence, les inscriptions explosent en quelques années : de 250 membres en 1927, le mouvement passe à 1 200 en 1930<sup>1173</sup>, puis 1 800 en 1932<sup>1174</sup>. Dans le même temps, les EIF se structurent et s'organisent. Les décisions et tâches sont partagées depuis 1927 entre le comité directeur, composé de commissaires et de chefs qui assurent la direction technique du mouvement, et le comité central, qui assure pour sa part la responsabilité morale et financière<sup>1175</sup>. Robert Gamzon est le commissaire national, la présidence étant confiée à d'autres membres éminents de la communauté juive établie<sup>1176</sup>. Il est également décidé<sup>1177</sup> d'un commun accord avec d'autres mouvements de jeunesse, dont l'UUJJ et l'Union de la jeunesse libérale, de créer une fédération de scouts juifs en 1928 ; celle-ci « *s'ouvrant à toutes les troupes juives sans distinction de tendance, unies entre elles par la Loi scout commun et un minimum de judaïsme*<sup>1178</sup> ».

<sup>1166</sup> « Dans les Communautés », *L'Univers israélite*, 13 juillet 1928, p. 502.

<sup>1167</sup> Julien FUCHS, « Le corps et l'exercice physique au sein des groupements de jeunesse alsaciens des années 1920-1930 », *op. cit.*, p. 110.

<sup>1168</sup> « Dans les Communautés », *L'Univers israélite*, 23 août 1929, p. 601.

<sup>1169</sup> Il s'agit de l'une des plus petites troupes au début du mouvement, puisqu'ils ne sont que 8 éclaireurs. Voir : « Dans les Communautés », *L'Univers israélite*, 6 décembre 1929, p. 310.

<sup>1170</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>1171</sup> Le mouvement EIF en Afrique du Nord étant très spécifique, tant géographiquement qu'historiquement, compte tenu notamment de la période d'Occupation, nous avons choisi de nous focaliser sur l'étude des EIF dans les limites actuelles de la France hexagonale.

<sup>1172</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>1173</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, *op. cit.*, p. 288.

<sup>1174</sup> « Dans les Communautés », *L'Univers israélite*, 8 avril 1932, p. 983.

<sup>1175</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>1176</sup> De 1925 à 1934, les présidents qui se succèdent sont issus de la branche militaire, avant qu'Edmond Fleg n'assume la direction jusqu'en 1949. La liste des présidents a été établie par Alain Michel : *Ibid.*, p. 332.

<sup>1177</sup> La décision est en préparation dès l'été 1927. Voir notamment l'annonce d'Edmond Fleg dans la presse juive de l'Est de la France : « Dans les départements », *La Tribune juive*, 1 juillet 1927, p. 394-395.

<sup>1178</sup> « Assemblée générale des "Éclaireurs Israélites de France" », *L'Univers israélite*, 13 janvier 1928, p. 532.

### 3.1.2. De nouveaux creusets de judéité

Dès ses débuts, le mouvement des EIF accorde une large place à la pratique religieuse. Chaque activité mise en place lors des sorties, dans les camps scouts ou lors de fêtes est soutenue par le judaïsme. L'objectif assumé de Robert Gamzon est de dynamiser les pratiques religieuses chez les jeunes afin de réveiller la culture juive. Il insiste pour que les fêtes juives soient l'occasion de se retrouver pour communier ensemble de son attachement à Dieu et à la France. Dès 1924, les EIF se réunissent par exemple dans la salle consistoriale de Paris pour une « *petite cérémonie intime*<sup>1179</sup> » avant l'office de *hanouka*. Cependant la religion – surtout la question du sionisme – est le point sur lequel les dirigeants du mouvement ont aussi le plus de difficultés à trouver un consensus jusqu'au milieu des années 1930. Des débats intenses sur la manière de vivre et de pratiquer le judaïsme mettent aux prises les membres du comité central du mouvement – constitué d'individus plus âgés, dont des rabbins et membres du consistoire central – et le conseil national, où siègent les plus jeunes dont Robert Gamzon, Denise Gamzon et Edmond Fleg. Tandis que ces derniers souhaitent en 1932 inscrire dans leurs buts l'idéal sioniste comme composante du mouvement et le font porter au vote en conseil national<sup>1180</sup>, les premiers refusent de ratifier ce vote et sont même « *horriifiés* » par la décision, à tel point que Maurice Liber menace de démissionner de ses fonctions<sup>1181</sup>. S'en suit une période de débats qui aboutissent à une forme de compromis entre les deux camps en adoptant le principe de « *minimum commun* » et en laissant les membres libres dans leur tendance religieuse. Ce minimum commun spécifie qu'aucune manifestation scoutie ne doit être faite le jour du sabbat ou le jour de fêtes religieuses et impose deux lois alimentaires : ne manger que de la viande cachet et différencier le gras du maigre<sup>1182</sup>. Ces éléments sont donc les seules pratiques religieuses que les membres du mouvement doivent obligatoirement observer. Elles sont très rapidement acceptées et bien appliquées, d'autant plus qu'en Alsace-Lorraine et en Afrique du Nord les jeunes avaient déjà pris ces habitudes avant que le conseil national ne vote ces décisions. Les changements impactent donc surtout les troupes de la région parisienne<sup>1183</sup> où les jeunes éclaireurs sont « *souvent déjudaïsés*<sup>1184</sup> ». Grâce au minimum commun et aux pratiques prosélytes du scoutisme, les EIF réussissent à ramener vers la religion des jeunes Juifs de la capitale : « *On assiste même à de véritables conversions : de petits Juifs, presque hostiles*

---

<sup>1179</sup> B.M., « Vers la “plus grande” Communauté », *L'Univers israélite*, 26 décembre 1924, p. 316.

<sup>1180</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 59-70.

<sup>1181</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 290.

<sup>1182</sup> « Résolutions du Congrès », *Lumière*, novembre-décembre 1932, p. 172.

<sup>1183</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 66-67.

<sup>1184</sup> « Le Congrès national des Éclaireurs Israélites de France », *L'Univers israélite*, 16 décembre 1932, p. 376.

au judaïsme, se mettent à apprendre l'hébreu et les traditions d'Israël<sup>1185</sup> », se félicite Edmond Fleg. Le scoutisme apporte alors à ces jeunes des lieux de sociabilité où le rapport à la religion est central.

La période des années 1930 est faste pour le mouvement des EIF. Les effectifs augmentent constamment, les troupes se multiplient dans l'hexagone et en Afrique du Nord tandis que s'affirme et s'affine peu à peu le rapport à la religion. La structuration du mouvement et les liens avec le consistoire sont d'autant plus simples que la majorité des dirigeants EIF sont issus de la communauté établie et très familiers avec la France, ses coutumes, sa culture. Le secrétaire général du consistoire de Paris, Albert Manuel, entre par exemple au comité central des EIF en 1934, ce qui facilite les relations entre le mouvement et les leaders religieux<sup>1186</sup>. Dans ces années 1930, le mouvement bénéficie aussi de l'arrivée de jeunes Juifs immigrés d'Europe de l'Est qui apportent avec eux une pratique souvent différente et plus « vivante » du judaïsme. Ceux-ci, qui intègrent aisément les EIF grâce à la vision pluraliste de son fondateur, dynamisent alors les pratiques scoutistes et le judaïsme au sein du mouvement :

Issus de ce mouvement EIF, des éléments tout neufs apparurent parmi les autochtones. Dynamiques, sportifs, habitués aux Juifs étrangers, aux prières et au « bentchen » récité en commun, aux chants et danses d'Eretz-Israël exécutés ensemble aussi, ils abordaient les affaires communautaires à leur manière<sup>1187</sup>.

L'arrivée de jeunes immigrés permet de stimuler non seulement les pratiques religieuses, mais également les pratiques culturelles : sports, chants et danses trouvent un écho différent auprès des jeunes israélites. « Ainsi, le mouvement gagnait en nombre et en qualité<sup>1188</sup> », se souvient Isaac Pougatch<sup>1189</sup>. Cette arrivée d'immigrés chez les EIF marque aussi l'entrée dans une nouvelle ère, dominée par la montée de l'antisémitisme et du nazisme et par le bouleversement des communautés juives établies et immigrées. Conséquence de ce contexte négatif : les pratiques scoutistes comme le rapport à la religion se modifient progressivement. Ces évolutions sont à attribuer en partie à Léo Cohn, un immigré juif allemand qui fuit le nazisme

---

<sup>1185</sup> Edmond Fleg, « Judaïsme et scoutisme », *L'Univers israélite*, 26 décembre 1930, p. 454.

<sup>1186</sup> Sur ces points, voir notamment : Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, *op. cit.*, p. 295-297.

<sup>1187</sup> Isaac POUGATCH, *Un bâtisseur : Robert Gamzon*, *op. cit.*, p. 48.

<sup>1188</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>1189</sup> Isaac Pougatch (1897-1988), né à Kiev en Ukraine, intègre les EIF après son arrivée en France dans les années 1920. Il devient l'un des cadres du mouvement pendant l'Occupation et participe à sa reconstruction après la Libération. Il publie ensuite plusieurs ouvrages, autobiographiques ou sur les EIF pendant la guerre. Pour davantage d'informations sur son parcours, voir notamment : Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" et la jeunesse juive dans la France de l'après-guerre : contribution à l'histoire de l'Alyah française », *Les Cahiers de la Shoah*, vol. 5, n° 1, 2001, p. 105-169 ; Catherine RICHET, « Biographies des membres de la Sixième », *op. cit.*

pour s'installer en France en 1933 et qui intègre les EIF dès son arrivée. Il impulse, grâce à sa pratique du judaïsme et à son entrain naturel, un « *nouveau souffle* » au mouvement<sup>1190</sup>. En effet, il importe avec lui la pratique du Néo-Hassidisme<sup>1191</sup> (que les éclaireurs nomment d'ailleurs « Léo-Hassidisme » pour lui faire honneur<sup>1192</sup>), une tendance juive contemporaine dans laquelle les offices et communions avec Dieu se font de manière joyeuse et vivante, en donnant notamment une place centrale au chant et à la danse. La présence de Léo Cohn et des jeunes immigrés d'Europe de l'Est modifie le comportement des EIF, surtout ceux de région parisienne :

À l'ancestral idéalisme juif, qui avait retrouvé sa fougue et son enthousiasme, là-bas, dans les bourgades et les cités de l'Est européen, ils ajoutaient une séduction française. Leur esprit, leur élan, étaient des plus contagieux<sup>1193</sup>.

En plus de Léo Cohn, Robert Gamzon peut aussi compter sur Aimé Pallière, un homme au parcours singulier, chrétien « converti » au judaïsme et président de l'UUJJ depuis 1926<sup>1194</sup>. Sa fougue et son envie de dynamiser les pratiques religieuses parmi les jeunes Juifs de France apporte un élan supplémentaire aux EIF dans les années 1930.

Finalement, les EIF deviennent un grand mouvement juif dans les années 1930, capable de mobiliser la jeunesse aussi bien à Paris que dans l'Est, le Sud ou l'Afrique du Nord. Ils ont une influence essentielle sur le destin de ces jeunes dans leur manière de vivre physiquement et spirituellement, mais aussi, nous le verrons, pendant l'Occupation. Ses dirigeants réussissent dans les années 1930 à proposer des lieux d'intégration aux immigrés et permettent le développement des idées sionistes sans être rejetés ou marginalisés par la communauté israélite établie. Les liens avec le consistoire central sont globalement bons, ce qui tranche avec la plupart des autres mouvements de jeunesse à tendance sioniste pendant l'entre-deux-guerres<sup>1195</sup>. Les rabbins encouragent la pratique du scoutisme, qu'ils jugent utile pour encadrer la jeunesse et la diriger vers la pratique religieuse, et les parents israélites n'hésitent pas à confier leurs enfants aux EIF. Comme le résume Freddy Raphaël :

Plus que les mouvements militants (sionistes, bundistes, communistes) ce furent les organisations les « moins engagées » telles que l'UUJJ et les EIF qui réhabilitèrent la

---

<sup>1190</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy, op. cit.*, p. 293.

<sup>1191</sup> Le Hassidisme est un courant mystique né en Europe de l'Est au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1192</sup> Alain MICHEL, « Qu'est-ce qu'un scout juif ? », *op. cit.*, p. 83-90.

<sup>1193</sup> Isaac POUATCH, *Un bâtisseur : Robert Gamzon, op. cit.*, p. 49.

<sup>1194</sup> Sur la vie d'Aimé Pallière, voir notamment : Catherine POUJOL, « Aimé Pallière », *op. cit.* ; Catherine POUJOL, *Aimé Pallière (1868-1949) : itinéraire d'un chrétien dans le judaïsme, op. cit.*

<sup>1195</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy, op. cit.*, p. 295-297.

culture juive dans ses dimensions religieuses, historiques, ethniques et qui définirent l'identité juive en termes plus exigeants<sup>1196</sup>.

### 3.1.3. Nature, plein-air et judaïsme

Les EIF se construisent dans la période d'entre-deux-guerres où, compte tenu de l'état des populations après le premier conflit mondial, le grand air et la nature deviennent des éléments indispensables à une nouvelle forme de vie, notamment pour la jeunesse<sup>1197</sup>. Au cœur d'un culte nouveau et prononcé pour le grand air, les enfants et adolescents français se tournent vers le scoutisme et les auberges de jeunesse<sup>1198</sup>. Ce phénomène est largement amplifié après 1936 grâce aux actions du Front Populaire. Léo Lagrange, placé sous-secrétaire d'État aux sports, loisirs et éducation physique, adopte en effet une philosophie éducative, économique et sportive axée sur le plaisir et les loisirs, dans un sens large : « *Loisirs sportifs, loisirs touristiques, loisirs culturels où doivent s'associer et se compléter les joies du stade, les joies de la promenade, du camping et du voyage et les joies des spectacles et des fêtes*<sup>1199</sup> ». En mettant en œuvre une politique de valorisation et de démocratisation des loisirs de plein air, la jeunesse française dispose de nouveaux moyens d'épanouissement. Les auberges de jeunesse passent par exemple de 80 à 1934 à 400 en 1936, tandis que des colonies de vacances se développent dans tout le pays<sup>1200</sup>. Ce retour à la nature entraîne une transformation des modèles pédagogiques. On accorde désormais davantage de place à l'oxygène et à l'exercice physique, jugés bons pour la santé physique et mentale<sup>1201</sup>. « *Les éclaireuses et les éclaireurs sont venus chercher dans l'air merveilleux des Hautes Vosges des réserves d'énergie et de bonne humeur qui suffiront pour toute l'année*<sup>1202</sup> », peut-on ainsi lire dans *La Tribune juive*, le journal du judaïsme de l'Est de la France.

Cet engouement pour la nature transforme également les lieux de sociabilité et d'éducation de la jeunesse. L'apprentissage ne se fait plus dans un cadre rigide, la relation à l'autorité et aux

---

<sup>1196</sup> Freddy RAPHAËL, « Les Juifs de France, de l'Affaire Dreyfus au bicentenaire de la Révolution : la synthèse "franco-judaïque" et sa fragilité », dans Jacques Le Goff et René Rémond, *Histoire de la France religieuse - XX<sup>e</sup> siècle*, Tome IV, Paris, Seuil, 1992, p. 282.

<sup>1197</sup> Sylvain VILLARET et Jean-Philippe SAINT-MARTIN, « Écoles de plein air et naturisme : une innovation en milieu scolaire (1887-1935) », *Movement & Sport Sciences*, vol. 51, n° 1, 2004, p. 11-28.

<sup>1198</sup> Sur ce point, voir : André RAUCH, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette, 1991.

<sup>1199</sup> Discours radiodiffusé de Léo Lagrange le 10 juin 1936 sur les Antennes de *La Voix de Paris*, cité par : Eugène RAUDE et Gilbert PROUTEAU, *Le message de Léo Lagrange*, Paris, La Compagnie du Livre, 1950, p. 117-119.

<sup>1200</sup> Laurent TURCOT, *Sports et Loisirs*, op. cit., p. 513-514.

<sup>1201</sup> Julien FUCHS, « Les organisations de jeunesse en Alsace concordataire, 1918-1939 », op. cit.

<sup>1202</sup> « Dans les départements », *La Tribune juive*, 6 septembre 1929, p. 561.

parents se modifie, les sociabilités deviennent plus libertaires. Plaisir n'est plus forcément synonyme de dilettante. Au contraire, les chefs éclaireurs considèrent que l'on peut apprendre en s'amusant, en prenant du plaisir avec les autres et en sortant de la rigueur des salles de classe. Les jeunes se construisent donc socialement, physiquement et psychologiquement dans des cadres nouveaux où la nature et le rapport aux autres jouent des rôles centraux et fondateurs. Dans ces conditions, les activités corporelles prennent une place de premier ordre, en rupture avec les principes éducatifs des générations précédentes<sup>1203</sup>. Les jeunes sont désormais pleinement immergés dans le milieu naturel (eau, terre, air, soleil). Ces paramètres matériels, sensibles, sont mobilisés au service de l'apprentissage de soi, de la vie en communauté et de la judéité. Le corps, sentant et agissant, devient alors un objet fondamental d'apprentissage. Pour « survivre » dans la nature, il faut savoir l'entretenir et le laver, mais aussi savoir l'utiliser pour manier des techniques scouts et l'exercer pour qu'il devienne fort, habile, et donc utile.

La religion est également très présente dans cette formation au contact de la nature. Dans l'interprétation de la Loi scoutie par les EIF, plusieurs éléments mettent directement en relation Dieu, la faune et la flore :

L'éclaireur est bon pour les animaux et n'abime pas les plantes, il voit Dieu dans la Nature et respecte infiniment Ses créations, il s'intéresse aux plantes et aux animaux, apprend leurs besoins et sait les respecter, il évite soigneusement de les détruire à moins d'absolue nécessité, et s'interdit de leur faire du mal inutilement<sup>1204</sup>.

On mesure toute l'importance accordée à la nature, présentée comme une création de Dieu à son image, donc parfaite, que l'homme doit entretenir et respecter pour pouvoir, en retour, se purifier. Les plantes, les animaux deviennent des éléments indispensables à la vie des jeunes scouts. Le plein air est un lieu d'apprentissage de la vie naturelle, de la vie physique et de la vie religieuse. Dans la revue *L'EIF*, destinée aux jeunes éclaireurs, les auteurs citent certains passages de textes religieux afin de mettre en relation la nature, le judaïsme et le corps (fig. 10).

<p>Yehoudah, fils de Téyma, disait :          « Sois hardi comme le léopard,          léger comme l'aigle,          agile comme le cerf,</p>	<p>fort comme le lion,          pour faire valoir la volonté de ton Père qui          est aux cieux. »          (Sentences des Pères, 23).</p>
--	--

Figure 10 – Texte religieux dans la revue *L'EIF*<sup>1205</sup>

<sup>1203</sup> Julien FUCHS, *Toujours prêts !*, op. cit., p. 115-134.

<sup>1204</sup> Marabout, « L'histoire merveilleuse de Jean David », op. cit., p. 3-4.

<sup>1205</sup> « La Route », *L'EIF*, été 1937, p. 13.

On constate dans ce passage que pour faire honneur à Dieu, il faut être capable de transformer ses habiletés motrices. Les animaux sont des modèles de construction corporelle. Le même constat peut être fait dans la revue *Lumière*, la revue des chefs éclaireurs, où le judaïsme et la nature sont présentés dans les articles comme intimement liés. Il convient d'ailleurs, dans la pratique du scoutisme israélite, de laisser autant de place à ces deux éléments : « *Dans une meute EI la place réservée au Judaïsme doit être équivalente à celle qui est donnée à la Jungle*<sup>1206</sup> ». Le phénomène est évidemment amplifié par les totems donnés aux scouts qui font références aux animaux : castor, loup, écureuil, etc.

Pour réussir à former les jeunes dans un milieu naturel, les EIF s'en remettent à la méthode construite par Baden-Powell qu'ils considèrent être la base du système. Le scoutisme doit faire sortir les jeunes de la ville pour les amener à la campagne afin que le corps et l'âme puissent se forger au contact de la nature. Les leaders du mouvement se réfèrent très souvent aux travaux de Baden-Powell et à son idéologie éducative. Le versant naturaliste est particulièrement exploité. Les EIF sont invités à considérer la « *supériorité de l'homme de la brousse sur l'homme d'Europe, non seulement du point de vue de la force physique, mais aussi de celui du caractère*<sup>1207</sup> ». Il devient nécessaire pour les jeunes citadins de se familiariser le plus possible avec la nature afin de développer leur force et leur caractère. Dès lors, il convient de « *vivre le plus possible cette vie*<sup>1208</sup> » afin qu'ils puissent se construire physiquement et moralement. Ces liens avec la nature sont visibles dans les archives du mouvement et les discours des chefs par les nombreuses références au *Livre de la jungle* de Rudyard Kipling<sup>1209</sup>. À la manière de Mowgli, les jeunes EIF doivent être en mesure d'apprécier la nature, de faire corps avec elle, de lutter contre elle pour savoir l'exploiter, l'utiliser et au final la dominer. Robert Gamzon en fait souvent l'éloge, comme lors d'une conférence qu'il réalise en 1937 devant Germaine de Rothschild ou le grand-rabbin Liber, au cours de laquelle le *Livre de la Jungle* est présenté comme « *la plus grande féerie, peut-être, de tous les temps*<sup>1210</sup> ». Notons aussi que la revue *L'EIF*, destinée aux jeunes éclaireurs, reprend dans ses colonnes les histoires de vie sauvage

---

<sup>1206</sup> Loup, « Le judaïsme à la meute », *Lumière*, n°1, 1935, p. 13.

<sup>1207</sup> « Méthode générale du scoutisme », *Lumière*, décembre 1936, p. 14.

<sup>1208</sup> *Id.*

<sup>1209</sup> Erin CORBER, « Race, corps et dégénérescence chez les Éclaireurs israélites dans l'Entre-deux-guerres », *op. cit.*

<sup>1210</sup> Georges Schnéeberger, « À propos d'une conférence de M. Gamzon, commissaire national des E.I. », *L'Univers israélite*, 18 juin 1937, p. 632.

écrites par André Demaison<sup>1211</sup>, que les auteurs qualifient de « *Kipling Français*<sup>1212</sup> ». La revue *Éliacin*, destinée prioritairement aux plus jeunes (les louveteaux), est sur la même ligne. On y raconte les aventures de Mowgli, en comparant l'éducation qu'il reçoit après son adoption par les loups avec l'éducation des jeunes scouts<sup>1213</sup>. Le *Livre de la jungle* est aussi au cœur des aventures des louveteaux pendant leurs activités. Qu'il s'agisse de randonnées ou de jeux, les chefs utilisent l'imaginaire des enfants pour favoriser l'émulation tout en développant le caractère. Parmi les « *jeux très remuants* » on trouve par exemple « *Mowgli et Bagheera à l'affut du cerf, de l'éléphant et des nègres*<sup>1214</sup> ».

### 3.2. Le corps au centre du projet éducatif

#### 3.2.1. La nature : un lieu de formation corporelle

Dans un grand article qu'Edmond Fleg publie dans *L'Univers israélite* à la fin de l'année 1930, les liens entre les activités physiques, la nature et la religion sont clairement affichés. La relation corps/religion est d'ailleurs ce qui, selon l'auteur, rend les EIF si singuliers :

[...] Le scoutisme juif s'édifie selon le même programme que les autres : même méthodes de développement physique et moral par la vie en plein air, par la récréation virile, l'enseignement mutuel, la pratique de la solidarité sous toutes ses formes. Mais nos Éclaireurs transposent dans un cadre juif ces diverses activités. Leur emblème remet à chaque heure sous leurs yeux les Tables de la Loi et les Lions de Juda ; leurs troupes portent les noms des héros ou des grands hommes d'Israël, d'Abraham à Bar-Kochba, d'Élie à Trumpeldor, de Daniel à Zadoc-Kahn et Alfred Lévy ; leurs jeux ressuscitent pour eux les grands épisodes de notre tradition [...]<sup>1215</sup>.

Entre les totems de noms d'animaux et le nom des troupes en référence à l'histoire juive<sup>1216</sup>, la méthode scout s'emploie à développer chez les jeunes éclaireurs des qualités physiques indispensables à la vie en plein-air et à la vie physique en générale. Elle doit permettre l'apprentissage de la lutte contre la nature aux enfants et aux adolescents : « *Adaptée aux divers âges, l'idée d'éduquer les hommes par une vie de lutte contre la nature brute est le fonds*

---

<sup>1211</sup> André Demaison est un écrivain français lauréat du grand prix du roman de l'Académie française en 1929 avec *Le livre des bêtes sauvages*.

<sup>1212</sup> André Demaison, « *Une bête vraiment sauvage* », *L'EIF*, mars 1937, p. 14-17, la suite de l'article est publiée le mois suivant dans *L'EIF*, avril 1937, p. 12-15.

<sup>1213</sup> Hassidah, « Page de l'éclaireur », *Éliacin*, mai 1932, p. 6-7.

<sup>1214</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>1215</sup> Edmond Fleg, « Judaïsme et scoutisme », *L'Univers israélite*, 26 décembre 1930, p. 454.

<sup>1216</sup> Joseph Trumpeldor (1880-1920) est l'un des premiers activistes sionistes. Il a une influence sur la création des premiers *kibboutz*.

*commun à toute méthode scout*<sup>1217</sup> ». Les EIF sont fidèles à ces valeurs et méthodes éducatives définies par Baden-Powell : l'apprentissage se fait en plein air, dans des camps, au cours desquels les objectifs prioritaires sont la débrouillardise, l'exploration et l'entraide. Le rapport à l'espace naturel dans la démarche de formation des corps est prépondérant et essentiel. Les marches, le camping, le contact avec l'eau et le soleil sont autant de moyens pédagogiques utilisés pour se confronter à la nature tout en éveillant les enfants à l'entretien du corps et à l'hygiène. C'est ce que les scouts EIF appellent d'ailleurs « *l'hygiène naturelle* », que l'on retrouve dans les injonctions données aux chefs scouts :

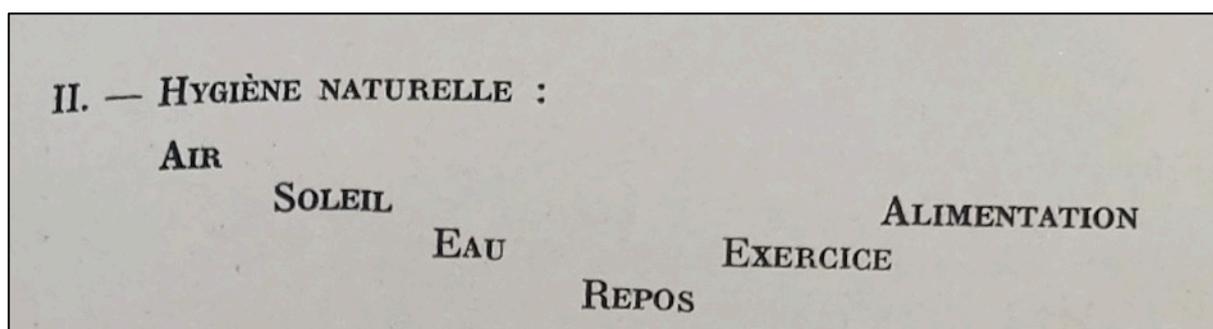


Figure 11 – L'hygiène naturelle chez les EIF<sup>1218</sup>

Sous forme de pyramide inversée, on perçoit ici les différents éléments indispensables à une bonne hygiène naturelle. Pour atteindre les objectifs, les journées sont habilement scindées entre des temps d'activités corporelles, au cours desquelles on se familiarise à la lutte contre l'environnement, et des temps de repos. Parmi les activités, les marches et randonnées occupent une place prépondérante, surtout dans les régions montagneuses ou bien lorsque les troupes disposent d'une forêt à proximité. Ces marches sont organisées par les équipes locales, le temps d'une journée ou d'un weekend. Elles permettent aux éclaireurs de se familiariser avec le milieu naturel et la vie en plein air, afin d'apprendre un ensemble de techniques scout. Au cours des sorties, les jeunes scouts doivent être prêts à affronter les éléments et à manier habilement leur corps pour se sortir de toute situation périlleuse. Lors d'une sortie de l'équipe de Lyon dans les montagnes, les scouts apprennent par exemple à faire des descentes en rappel et à escalader les pentes en « *se jouant du danger*<sup>1219</sup> ».

Après l'effort, le réconfort : dans la vie des colonies et camps EIF, le temps est strictement réglé et les siestes font partie des moments indispensables à la vie des communautés scout.

<sup>1217</sup> « Méthode générale du scoutisme », *Lumière*, décembre 1936, p. 17.

<sup>1218</sup> « Méthode générale du scoutisme », *Lumière*, décembre 1936, p. 27.

<sup>1219</sup> M. Eskenazi, « Dans notre Fraternité », *L'EIF*, été 1937, p. 6-7.

Comme chez leurs confrères scouts catholiques et protestants, la journée des EIF est en effet parfaitement rythmée pour éviter l'ennui et pour permettre aux jeunes d'être formés dans le cadre le plus propice possible<sup>1220</sup>. La sieste après le déjeuner permet alors de « *remonter les muscles* » avant de repartir « *à l'assaut d'autres rochers, escalades sur escalades, glissades sur glissades* » puis d'alterner de nouveau avec un temps de repos pour reprendre des forces<sup>1221</sup>. À la fin d'une journée de marche, les chefs scouts apprennent à leurs troupes à monter la tente de nuit, à dîner près du feu ou à la « *leur blafarde d'une lampe de poche*<sup>1222</sup> ». Lorsque les camps sont à la mer et non à la montagne, la journée s'organise aussi autour des éléments naturels et des exercices corporels. Toilette, rangement du camp, office religieux et baignade le matin, puis déjeuner, sieste, jeux sportifs, marche sur la plage ou dans les bois l'après-midi<sup>1223</sup>.

L'analyse des revues et mensuels des éclaireurs met en évidence un grand nombre d'articles destinés aux jeunes scouts sur la thématique de la nature. Dans la revue *L'EIF*, « *Écureuil* » prévoit par exemple une série d'articles avec pour objectif de donner l'envie aux jeunes de vivre dans la nature et de tenter des expériences naturelles<sup>1224</sup>. L'objectif final est de « *comprendre les impressions variées, le charme et aussi les leçons qu'on tire de la vie en plein air, au camp*<sup>1225</sup> ». D'autres articles traitent aussi du rapport avec les animaux et invitent les éclaireurs à apprendre en acte en observant la nature : « *La zoologie toute théorique qu'on apprend en classe est dépourvue d'intérêt. Mais quoi de plus beau que ce qui est vivant et vu dans la nature !*<sup>1226</sup> ». Le même constat peut être fait dans *Éliacin*, la revue des louveteaux. Une série d'articles racontent la vie d'Éliacin, un jeune scout. Ces histoires symbolisent ce que l'on attend de ces jeunes éclaireurs israélites : « *Éliacin a appris à aimer les bois, qui ressemblent tellement à la Jungle* », trouve-t-on ainsi dans l'une des histoires, « *il n'a plus besoin, maintenant, d'apprendre à distinguer un chêne d'un bouleau, il est bien plus avancé que cela*<sup>1227</sup> ». Dans cette nature, les compétences que doit développer le louveteau sont l'agilité, la débrouillardise<sup>1228</sup>.

<sup>1220</sup> Julien FUCHS, *Toujours prêts !*, op. cit., p. 116-118.

<sup>1221</sup> M. Eskenazi, « Dans notre Fraternité », *L'EIF*, été 1937, p. 6-7.

<sup>1222</sup> M. Eskenazi, « Dans notre Fraternité », *L'EIF*, été 1937, p. 6-7.

<sup>1223</sup> Pour une description d'une journée d'un éclaireur en camp au bord de la mer, voir : Autruche Riante, « Page de l'éclaireur », *Éliacin*, octobre 1932, p. 10.

<sup>1224</sup> La série commence par un article sur l'astronomie, mais est finalement interrompue par l'entrée en guerre contre l'Allemagne nazie.

<sup>1225</sup> Écureuil, « En flânant dans la nature », *L'EIF*, avril 1937, p. 19.

<sup>1226</sup> Kangourou, « L'Éclaireur est bon pour les animaux », *L'EIF*, février 1937, p. 7.

<sup>1227</sup> Hassidah, « Page de l'éclaireur », *Éliacin*, mai 1932, p. 7.

<sup>1228</sup> *Id.*

### 3.2.2. L'hygiénisme au cœur des préoccupations

Les pratiques corporelles des EIF sont profondément marquées par les discours et préconisations hygiénistes de l'entre-deux-guerres. Le désastre humain et sanitaire de la Première Guerre mondiale couplé à l'arrivée de migrants pauvres, dont des milliers de Juifs d'Europe de l'Est, engendre en France d'importantes réflexions en faveur d'une amélioration de la santé, de l'hygiène et des corps. Pour ce faire, l'Office national de l'hygiène sociale est créé en 1924 afin de lutter contre certaines maladies comme la tuberculose. Les politiques publiques mettent en œuvre un ensemble de mesures pour lutter contre la dénatalité et favoriser l'apprentissage de normes hygiéniques dès le plus jeune âge. L'influence des médecins et hygiénistes à l'école ainsi que dans la société est alors grandissante, à l'image des travaux menés par les docteurs Marc Bellin du Coteau et Philippe Tissié, ou encore le médecin eugéniste Maurice Boigey<sup>1229</sup> sur le rôle de l'éducation physique. Les analyses de l'historien William Schneider mettent d'ailleurs en évidence le tournant eugéniste des années 1930, période au cours de laquelle les médecins produisent un grand nombre de travaux d'influence Lamarckienne dans l'objectif d'améliorer biologiquement la race française<sup>1230</sup>. L'eugénisme médical positif laisse aussi place dans cette période à des théories négatives, misant par exemple sur des contrôles médicaux pour réguler les naissances, les mariages ou la stérilisation<sup>1231</sup>. À l'école ou au sein des mouvements de jeunesse, c'est en revanche l'hygiénisme positif qui prime. La méthode suédoise et la méthode naturelle sont désignées comme particulièrement propices à l'éducation sanitaire de la jeunesse<sup>1232</sup>. Cette montée de l'hygiénisme social se couple avec une évolution des codes de la masculinité. Sous l'impulsion d'une littérature culturiste fleurissante, l'augmentation de la masse musculaire, l'affinement de la silhouette et la force physique deviennent des éléments incontournables, des marqueurs d'une santé et d'une hygiène physique irréprochable<sup>1233</sup>.

Ces mouvances, associées à la volonté de régénérer la race juive et d'éduquer selon les valeurs du scoutisme de Baden-Powell, engagent les EIF à construire un cadre de vie et un cadre éducatif où l'hygiène a une place centrale. Les chefs scouts sont missionnés pour transmettre auprès des plus jeunes les codes permettant de prendre soin de son corps. Les leaders précisent que le « *rôle du chef* » est de « *veiller à une hygiène rigoureuse, inculquer de bonnes habitudes* »

---

<sup>1229</sup> Paul DIETSCHY et Patrick CLASTRES, *Sport, société et culture en France*, *op. cit.*, p. 101-103.

<sup>1230</sup> William H. SCHNEIDER, « L'eugénisme en France : le tournant des années 1930 », *op. cit.*

<sup>1231</sup> Gwen TERRENOIRE, « L'eugénisme en France avant 1939 », *op. cit.*

<sup>1232</sup> Natalia BAZOGE, Jean SAINT-MARTIN et Michaël ATTALI, « Promoting the Swedish Method », *op. cit.*

<sup>1233</sup> Joan TUMBLETY, *Remaking the Male Body*, *op. cit.*, p. 17-56.

*de propreté*<sup>1234</sup> », mission valable aussi bien pour les garçons que pour les filles<sup>1235</sup>. Cette hygiène est certes corporelle, mais elle est aussi mentale et psychologique : l'éclaireur doit avoir des pensées pures et des actes purs. Il doit développer des valeurs humanistes l'amenant à aider son prochain et à servir Dieu, la France et le judaïsme. Ce lien entre l'hygiène corporelle et intellectuelle se perçoit dans le dixième et dernier point de la Loi de l'éclaireur :

L'éclaireur est propre dans son corps, dans ses pensées, dans ses paroles et dans ses actes, il sait que pour être « Toujours Prêt » il doit jouir d'une bonne santé et pour cela pratiquer les règles d'hygiène corporelle, il sait aussi rester propre moralement, car les compromis et les complaisances envers soi-même débilitent l'homme, et l'écartent de la Vie Droite, il évite de dire des grossièretés, il sait enfin ne faire aucun acte malpropre pour rester digne de la confiance que les Chefs lui accordent<sup>1236</sup>.

Dès lors, la formation physique se double d'une formation morale, qui permet d'éduquer les éclaireurs israélites selon un ensemble de valeurs. Le scout juif, fidèle aux préceptes de la Torah, doit atteindre une double perfection physique et morale.

Dans le cadre de l'hygiène corporelle, l'idée est de former les jeunes Juifs à la propreté. Les cadres EIF souhaitent aussi leur fournir un ensemble d'éléments leur permettant de transmettre ces codes sanitaires aux autres, notamment aux enfants et adolescents immigrés qui intègrent le mouvement dans les années 1930<sup>1237</sup>. Les EIF apprennent l'importance de réaliser une toilette chaque matin et de se laver après les efforts physiques. Cette obligation sanitaire est particulièrement visible dans un projet de manuel réalisé probablement par Léo Cohn à la fin des années 1930. Il précise que « *le scout se lave de la tête aux pieds tous les jours*<sup>1238</sup> » et insiste sur l'importance de garder propres ses vêtements et son uniforme. Pour accomplir cette tâche lors des camps, on invite les jeunes à se laver directement dans la rivière. S'il n'y a pas de rivière à côté du camp, il faut redoubler d'ingéniosité et construire sa propre « *salle de douches* » (fig. 12).

---

<sup>1234</sup> Pivert et Castor, « Évolution psychologique de l'adolescent », *Lumière*, n°2, année 1938-1939, p. 7.

<sup>1235</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>1236</sup> Marabout, « L'histoire merveilleuse de Jean David », *op. cit.*, p. 4.

<sup>1237</sup> Erin CORBER, « Race, corps et dégénérescence chez les Éclaireurs israélites dans l'Entre-deux-guerres », *op. cit.*

<sup>1238</sup> CDJC, CMXLIII/7/1/1, Projet de manuel des EIF, sans date, p. 12. Ce projet de manuel a probablement été réalisé juste avant la Seconde Guerre mondiale. L'historique présent en milieu de manuel (p. 22-23) s'arrête en effet en 1939, où il est fait mention de la ferme-école de Saumur et de l'école de menuiserie de la cité EIF. À l'heure de classer le fonds d'archives des éclaireurs, les archivistes du CDJC ont récupéré ce document dans une boîte non répertoriée sur laquelle il est noté : « Projets de manuels de Léo Cohn ». Voir le descriptif du fonds EEIF du mémorial de la Shoah, p. 29.

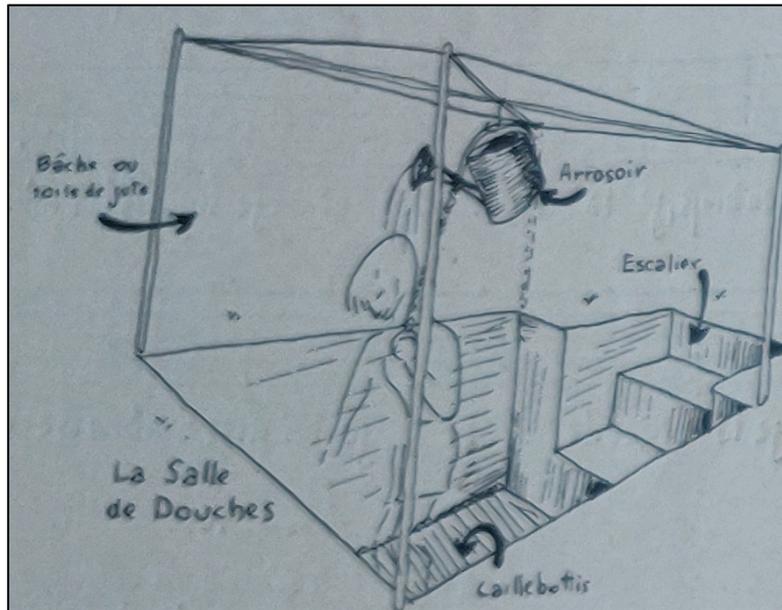


Figure 12 – Dessin de salle de douches d'extérieur<sup>1239</sup>

Ce dessin, publié dans la revue *L'EIF*, résume bien la débrouillardise que l'on attend des scouts lorsqu'il s'agit d'accomplir les tâches sanitaires obligatoires et essentielles. Il montre comment on peut construire sa propre salle de douches avec des morceaux de bois, un arrosoir, une corde ainsi qu'une bâche. Cette dimension hygiénique est associée dès le plus jeune âge à la force corporelle et à la beauté. En témoigne un autre dessin réalisé en 1937 à côté duquel il est mentionné qu'« un louveteau est propre pour être fort et beau » (fig. 13).

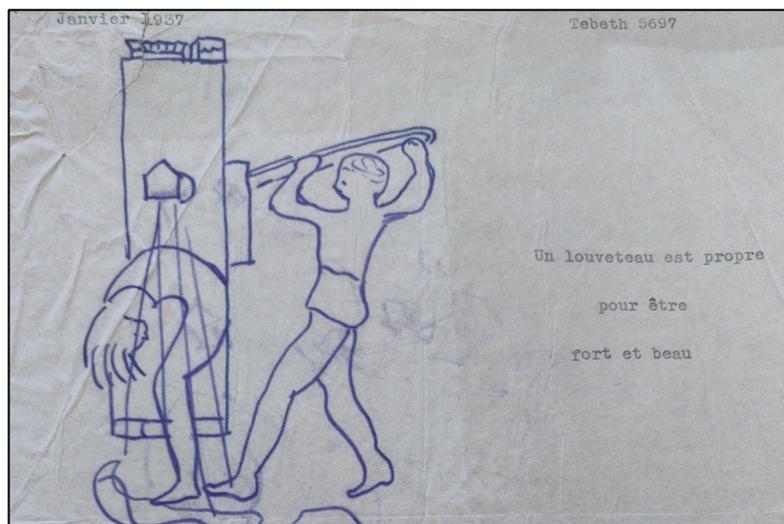


Figure 13 – Dessin scout, meute Akiba<sup>1240</sup>

<sup>1239</sup> « Quelques fameuses “astuces de camp” », *L'EIF*, été 1937, p. 4.

<sup>1240</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/25, Feuille d'informations pour la tenue des camps de la meute Akiba, janvier 1937.

La réciproque est également vraie : être fort prouve que l'on a une bonne hygiène. Cette réciprocité prouve les liens ténus entre la force et l'hygiène. L'influence de la méthode de Georges Hébert (1875-1957) est indéniable ici, et ce d'autant plus que son œuvre majeure est publiée en 1936, quelques mois seulement avant que ne soit réalisé ce dessin<sup>1241</sup>. Georges Hébert est un officier de marine et éducateur français qui développe dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle une méthode d'éducation physique naturelle. Tout en s'opposant à la spécialisation sportive et à la méthode suédoise, il propose un ensemble d'exercices à réaliser au contact de la nature afin d'atteindre un but final : « *former des êtres forts de manière complète et utile*<sup>1242</sup> » ; ce qui se rapproche grandement des finalités scoutées. Sa méthode fonctionne selon un ensemble d'exercices favorisant le travail naturel, c'est-à-dire « *une synthèse de tous les actes naturels mais avec prédominance du déplacement*<sup>1243</sup> ». Ces exercices, nous le verrons, sont préconisés par les EIF.

### 3.2.3. Les camps de formation EIF

L'un des principes du scoutisme consiste à former parmi les membres des troupes des chefs, sélectionnés selon leurs aptitudes à diriger un groupe et leurs connaissances techniques. Ces chefs auront ensuite en charge une patrouille de sept ou huit jeunes scouts : ils deviennent chefs de patrouille. Le système est pyramidal : les commissaires nationaux ou régionaux doivent transmettre un ensemble de savoirs et de compétences aux futurs chefs, qui eux-mêmes transmettront ce qu'ils ont acquis comme expérience aux troupes dont ils ont la charge. On distingue trois types de chefs : les chefs de patrouille titulaires, ou CP, qui ont reçu une formation solide et ont suivi différents cours obligatoires ; les chefs adjoints, qui n'ont pas encore la formation suffisante ou qui sont trop jeunes pour être titulaires ; et les chefs assistants ou « apprentis chefs », qui n'ont encore reçu aucune formation mais qui aspirent à devenir chef<sup>1244</sup>. Le même principe est utilisé pour les cheftaines, avec un degré de plus : les cheftaines de patrouille, qui ont reçu toute la formation nécessaire et ont forcément plus de 20 ans ; les

---

<sup>1241</sup> Sur la méthode de Georges Hébert, voir notamment : Jacques DEFRANCE, « La méthode Hébert entre l'Amérique et les sauvages », *L'éducation physique*, n° 266, 1997, p. 9-12 ; Sylvain VILLARET et Jean-Michel DELAPLACE, « La Méthode Naturelle de Georges Hébert ou "l'école naturiste" en éducation physique (1900-1939) », *Staps*, vol. 63, n° 1, 2004, p. 29-44 ; Jean-Michel DELAPLACE, *Georges Hébert : sculpteur de corps*, Paris, Vuibert, 2005.

<sup>1242</sup> Georges HEBERT, *L'éducation physique, virile et morale par la Méthode Naturelle. Tome 1, exposé doctrinal et principes directeurs de travail*, Paris, Vuibert, 1936, p. 26.

<sup>1243</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>1244</sup> CDJC, CMXLIII/1/1/2, Généralités, quartier général des Éclaireurs Israélites de France, sans date, p. 18-19.

cheftaines aspirantes, qui ont une formation complète mais n'ont pas encore 20 ans ; les cheftaines adjointes, qui n'ont pas encore reçu toute la formation ; et enfin les aspirantes cheftaines adjointes, qui n'ont aucune formation<sup>1245</sup>. Nous remarquons que les garçons peuvent être CP avant les jeunes filles, puisqu'aucun âge limite n'est donné pour eux.

Pour gravir les échelons hiérarchiques, les aspirants doivent obligatoirement suivre des formations et réaliser des camps-écoles. Les responsables EIF ont alors l'occasion de transmettre aux jeunes un ensemble de valeurs et de notions qui se répercuteront ensuite sur tout le mouvement, jusqu'aux patrouilles. On distingue quatre camps de formation EIF pour les garçons : le CEPI (Camp école préparatoire israélite) et le CEPI 2<sup>ème</sup> degré, où les premières notions « pratiques » sont abordées ; le *cappy*, un camp interfédéral de formation technique, qui est commun aux fédérations scouts et peut donc se faire avec des troupes catholiques ou protestantes<sup>1246</sup> ; et enfin le camp Montserval (du nom du lieu), un camp spécifiquement juif. Ce dernier est ouvert à partir de 1933. Il fonctionne toute l'année et se double de camps de chefs réalisés l'été<sup>1247</sup>. La formation y est mixte, les cheftaines peuvent participer avec les chefs, ce qui favorise la coéducation et le dépassement des barrières de genre<sup>1248</sup>. Signalons enfin que des camps de chefs nationaux sont prévus chaque année afin de regrouper tous les chefs EIF pour participer à des journées communes de formation, de détente et de pratique religieuse.

Cette démarche de formation scout a l'avantage de déterminer des étapes qui soumettent les jeunes scouts à des passages obligatoires. Les formations offrent des temps concrets de transmission du savoir technique et technologique du scoutisme ainsi que des valeurs que les dirigeants EIF souhaitent faire acquérir aux jeunes scouts qui intègrent le mouvement. Le programme est très complet. Les futurs chefs y suivent des cours théoriques et pratiques qui embrassent tous les éléments devant permettre de former des hommes et femmes complets et pieux. Scoutisme et judaïsme s'y entremêlent. Ces camps doivent former une élite intellectuelle, physique et morale des EIF, un « nouveau juif » dont la mission sera de transmettre à la jeune génération les préceptes acquis dans les camps de formation. Les camps-écoles de Montserval s'inscrivent avec d'autant plus de vigueur dans cette formation d'un « nouveau juif » qu'ils prennent vie au cœur des années 1930, à une période où la direction du mouvement est marquée

---

<sup>1245</sup> *Ibid.*

<sup>1246</sup> Alain MICHEL, « Les Éclaireurs israélites de France, 1923-1939 », *op. cit.*, p. 339.

<sup>1247</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>1248</sup> CDJC, CMXLIII/1/1/2, Généralités, quartier général des Éclaireurs Israélites de France, sans date, p. 19.

par une volonté de viriliser des activités afin de mener les Juifs à se diriger vers des activités professionnelles productives<sup>1249</sup>.

Dès lors, les activités physiques occupent une place non négligeable dans la formation des chefs EIF. Pour favoriser la transmission des gestes, des techniques et des méthodes, les chefs scouts sont obligatoirement familiarisés aux méthodes de gymnastiques hygiéniques. De cette manière, ils pourront enseigner efficacement ces méthodes aux plus jeunes lors des sorties. Aux camps de formation des chefs à Montserval, un cours d'éducation physique est réalisé tous les matins sur un terrain spécialement aménagé dans le domaine<sup>1250</sup>. Le travail est sérieux et les progrès des jeunes chefs sont consignés dans des livrets de performances de manière à évaluer leur valeur physique. On y renseigne les « *mesurations biométriques* » de façon à « *contrôler le travail* »<sup>1251</sup>. Ces mesures rappellent celles consignées dans les feuillets des manuels d'éducation physique scolaire français à cette période<sup>1252</sup> ou dans les propositions du docteur Marc Bellin du Coteau<sup>1253</sup>. Similairement aux camps scouts, la journée de formation est ensuite habilement divisée entre les activités physiques, intellectuelles et spirituelles :

La journée au camp de chefs est véritablement harmonieuse : air, soleil, marche, sport, conférence sur un sujet juif, travail manuel, enseignement technique, entretiens idéologiques, jeux et repas en plein air ; bref, recherche ordonnée de l'équilibre physique et spirituel<sup>1254</sup>.

Le camp national des chefs de patrouille, réalisé chaque année, est lui aussi un parfait mélange de méthodes scout, d'éducation religieuse et de pratiques physiques. Prenons exemple du camp national de 1937<sup>1255</sup>. La première journée (le lundi) est consacrée au montage des tentes et du camp. Le mardi sont organisés les différents services : cuisine, hygiène, etc. et les éclaireurs commencent les cours de botanique et de sémaphore, l'objectif étant de se former au « métier » de chef de patrouille. La matinée du mercredi est consacrée à un cours de gymnastique donné par le chef Ehremberg<sup>1256</sup> tandis que l'après-midi est destinée à des

---

<sup>1249</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 119-122.

<sup>1250</sup> « Écho de Montserval », *Lumière*, mai 1934, p. 16.

<sup>1251</sup> *Id.*

<sup>1252</sup> Ministère de la guerre, *Règlement général d'éducation physique, méthode française*, première partie, 1925.

<sup>1253</sup> Voir notamment : Marc BELLIN DU COTEAU, « La valorisation humaine », dans Marcel Labbé, *Traité d'éducation physique*, Paris, Doin, 1930.

<sup>1254</sup> Juliette Pary, « Où va la Jeunesse Juive ? », *Le Journal juif*, 5 avril 1935, p. 1.

<sup>1255</sup> Eddy Florentin, « Camp National de Chefs de Patrouille », *L'EIF*, été 1937, p. 5.

<sup>1256</sup> Sans que nous puissions le vérifier dans l'état actuel des sources, il est probable qu'il s'agisse d'Henri Ehrenberg, un athlète du SC Maccabi de Paris qui participe aux Maccabiades. Sur cet athlète, voir : *infra* (chapitre 4).

apprentissages techniques liés aux « *secrets de la vie confortable au camp*<sup>1257</sup> ». Le lendemain, Léo Cohn apprend aux CP à faire du feu et les stagiaires reçoivent des leçons de topographies. La journée du vendredi est consacrée au sabbat : quelques « *cours d'astuces*<sup>1258</sup> » le matin et préparatifs du repas l'après-midi. Pendant le weekend, les jeunes réalisent en alternance des cours techniques et tactiques scoutés, des promenades en plein air et des « totémisations »<sup>1259</sup>. De cette manière, les EIF forment des cadres aux exercices physiques, à la nature, à la débrouillardise et à la religion. Ces passages obligatoires dans le scoutisme EIF offrent aux dirigeants des moments opportuns pour transmettre les éléments de la doctrine. Ils s'assurent ainsi que les éléments corporels jugés indispensables soient transmis par les chefs à chaque enfant. Ce système pyramidal assure en définitive la pérennité des actions éducatives. Il permet aux responsables du mouvement de créer des lieux d'échanges et de transmission.

### 3.3. Les pratiques physiques et sportives comme modèle éducatif

#### 3.3.1. Le culte de l'action

Les cadres EIF entendent bien utiliser les activités corporelles pour lutter contre les stéréotypes antisémites et transformer les jeunes Juifs en hommes d'actions, virils et volontaires. Les propos tenus par les cadres du mouvement dans les années 1930, à une période où l'antisémitisme prend une ampleur sans précédent, mettent en évidence une forme d'intériorisation des stéréotypes physiques attribués aux Juifs. Cependant, les conceptions ne sont plus les mêmes qu'avant-guerre. La faiblesse corporelle n'est plus considérée comme un caractère permanent et naturel chez les Juifs, mais comme une tare qu'il est possible de combattre. Les responsables du mouvement confèrent cette tâche au scoutisme, alors perçu comme propice à la formation d'une jeunesse forte et vigoureuse, capable de contrer les stéréotypes antisémites. Robert Gamzon, lors d'une conférence tenue en 1937 devant des membres éminents de la communauté israélite parisienne, met en évidence la nécessité pour les jeunes de pratiquer des activités physiques et du scoutisme pour lutter contre une forme d'hérédité :

Il reste que les enfants juifs, c'est bien connu et aucun neurologue n'y contredira, ne sont que trop souvent les victimes d'une hérédité trop exclusivement intellectuelle et

---

<sup>1257</sup> Eddy Florentin, « Camp National », *op. cit.*

<sup>1258</sup> *Id.*

<sup>1259</sup> *Id.*

émotive, de leur hypersensibilité avec toutes les psychoses qu'elle tient en germe, et que le Scoutisme des E.I., non seulement par sa vie physique mais par sa joie [...] est le seul effort réel et important qui soit tenté pour aérer ce psychisme, source de trop de névroses<sup>1260</sup>.

Le processus d'intériorisation des croyances et des comportements sociaux est remarquable. Il engendre chez les dirigeants des EIF la volonté de contrebalancer les stéréotypes en donnant aux enfants le goût de l'effort physique et en les éduquant moralement, de manière à développer chez eux une exigence corporelle. Ce type de discours reprenant les stéréotypes habituels n'est jamais tenu devant les enfants. Au contraire, nous l'avons vu, les chefs valorisent l'effort et les capacités de leurs pupilles, sans jamais leur parler d'une forme de faiblesse physique inhérente aux Juifs. En revanche, ces propos sont parfois tenus devant des adultes, comme cette conférence le prouve, ou auprès des futurs chefs du mouvement. Dans la revue *Lumière* distribuée aux chefs scouts, on retrouve des discours sur le « problème juif » qui mettent en évidence la surreprésentation des Juifs dans les métiers intellectuels. « *Le peuple Juif a la structure professionnelle la plus malsaine de tous les peuples*<sup>1261</sup> », arguent les auteurs. Robert Gamzon s'empare là aussi des stéréotypes pour construire un scoutisme efficace, une arme capable de répondre aux antisémites. Dans un article de *Lumière* qu'il rédige en 1934, il juge qu'il est temps « *de construire des jeunes Juifs qui ne soient ni des parasites, ni des trafiquants, mais des hommes qui sachent produire et donner*<sup>1262</sup> ».

Si le corps a une large place dans la méthode scoutie mise en œuvre par les EIF, en prendre soin n'est pas seulement lié aux actions qui favorisent la propreté. L'entretien du corps passe aussi et surtout par des activités gymniques utilisées pour fortifier les corps, préparer les jeunes à devenir des hommes, le tout en éduquant à des valeurs morales et religieuses. Peu d'éléments nous permettent de connaître les exercices corporels spécifiques proposés aux jeunes femmes. Les méthodes EIF étant généralement valables pour les garçons comme pour les filles, qu'ils soient séparés ou co-éduqués, nous pouvons supposer que c'est aussi le cas des activités. Cependant, les méthodes décrites dans les documents d'archives sont davantage focalisées et axées sur la pratique masculine. Le titre de la seconde partie de la revue *Lumière* de décembre 1936 qui s'attarde sur la formation corporelle est à ce titre éloquent : « *former des hommes* ». Ce document mérite d'ailleurs que l'on s'y attarde. Il est destiné aux chefs de patrouille du

---

<sup>1260</sup> Georges Schnéeberger, « À propos d'une conférence de M. Gamzon, commissaire national des E.I. », *op. cit.*

<sup>1261</sup> « L'office de documentation professionnelle », *Lumière*, n°2, 1938-1939, p. 22.

<sup>1262</sup> « Avodah », *Lumière*, décembre 1934, cité par : Erin CORBER, « Race, corps et dégénérescence chez les Éclaireurs israélites dans l'Entre-deux-guerres », *op. cit.*, p. 68.

mouvement. Il leur apporte des éléments leur permettant de savoir quelles actions doivent être adoptées pour l'éducation physique des jeunes. Les auteurs commencent leur démonstration par un aveu de faiblesse : « *nous n'avons pas fait assez jusqu'ici pour l'entraînement physique de nos garçons*<sup>1263</sup> ». Il convient d'y remédier en formant davantage les chefs aux méthodes de gymnastique.

La méthode ensuite décrite pour l'éducation corporelle de la jeunesse n'est autre que la méthode naturelle (cf. annexe 8). Étrangement, aucune référence n'est faite à Georges Hébert alors que, au-delà du nom, les exercices et les formats pédagogiques proposés reprennent distinctement la méthode qu'il a mise au point<sup>1264</sup>. Son influence est d'autant plus importante que ce numéro de *Lumière* est publié en 1936, quelques mois seulement après la parution de l'ouvrage majeur de Georges Hébert, *L'éducation physique, virile et morale par la Méthode Naturelle*<sup>1265</sup>. Le cours donné dans ce numéro de *Lumière* résume les grands points de la méthode tout en proposant quelques adaptations afin de respecter les valeurs des éclaireurs. Le rapport au jeu est par exemple central et l'exercice « *ne doit jamais peser sur l'esprit de l'enfant*<sup>1266</sup> », tandis que pour Georges Hébert la méthode est plus stricte : le maître est placé devant le groupe pour diriger et s'attache à la correction des attitudes actives, aux commandements (« *haltes* », « *cessez* », « *partez* ») et à la bonne exécution des mouvements<sup>1267</sup>.

L'éducation corporelle hygiénique inculquée par les EIF s'articule autour de deux principes : la gymnastique naturelle et l'hygiène naturelle. La première se divise en une somme d'exercices « *utilitaires* » qui rappellent les « *exercices naturels et utilitaires*<sup>1268</sup> » de Georges Hébert : « *se déplacer* », « *se défendre* », « *lancer* », « *lever et porter* » sont ainsi présentés comme les éléments indispensables<sup>1269</sup>. Pour qu'ils soient accessibles aux plus jeunes membres éclaireurs tout en respectant les liens avec la Jungle, l'auteur fait appel à l'imaginaire en comparant ces exercices aux actions animales du « *chien qui court* » et du « *chat qui guette*<sup>1270</sup> ». Dans les exercices de déplacements, la méthode distingue ceux réalisés à terre

---

<sup>1263</sup> « Le corps », *Lumière*, décembre 1936, p. 25.

<sup>1264</sup> Georges HEBERT, *Guide pratique d'éducation physique*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1910], Paris, Vuibert, 1916 ; Georges HEBERT, *L'éducation physique ou l'entraînement complet par la méthode naturelle : exposé et résultats*, [1<sup>ère</sup> éd. 1912], Paris, Vuibert, 1913.

<sup>1265</sup> Georges HEBERT, *L'éducation physique, virile et morale, t.1, op. cit.*

<sup>1266</sup> « La méthode naturelle », *Lumière*, décembre 1936, p. 27.

<sup>1267</sup> Georges HEBERT, *Guide pratique d'éducation physique, op. cit.*, p. 51-60.

<sup>1268</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>1269</sup> « La méthode naturelle », *op. cit.*, p. 26.

<sup>1270</sup> *Id.*

(marche, course, quadrupédie, saut) en l'air (grimper) et dans l'eau (nager)<sup>1271</sup>. La défense, comparée aux « *coups de patte des félins (et) coups de tête du python*<sup>1272</sup> », distingue quant à elle les actions de luttes et de boxes. La partie réservée à l'« *hygiène naturelle* » est elle aussi en lien avec la méthode de Georges Hébert. On y valorise les éléments naturels : l'air, le soleil, l'eau. Le nudisme est abordé<sup>1273</sup> mais, comme pour l'ensoleillement, il doit être proposé aux jeunes avec modération<sup>1274</sup>.

Cet ensemble d'exercices physiques et hygiéniques doivent permettre de fortifier les corps des éclaireurs et de les maintenir en bonne santé. Les buts à poursuivre sont les suivants :

- a) assurer l'état de santé : surtout l'hygiène naturelle ;
  - b) arriver à l'état de force : tout notre corps doit être mis « en forme », entraîné à la pratique de tous les exercices dont nous avons parlé.
- Il doit être : résistant – musclé – capable d'exercices utilitaires – posséder vitesse – adresse – contrôle nerveux parfait des gestes<sup>1275</sup>.

Les références à la méthode naturelle sont de nouveau très explicites. Enfin, au développement des qualités physiques s'ajoutent des « *qualités viriles (caractère)* » que sont la persévérance, la ténacité, le courage, l'audace et le goût pour la recherche de la difficulté : « *Voilà le gosse tel que le scoutisme doit le former*<sup>1276</sup> ». Ces qualités s'inscrivent aussi parfaitement dans les valeurs empruntées à la virilité sportive des années d'entre-deux-guerres, à une période où l'abnégation et le courage deviennent des éléments essentiels de l'image du champion sportif<sup>1277</sup>.

Pour atteindre ces multiples objectifs, la méthode naturelle des EIF distingue trois types de séances : « *la séance au plateau* », à réaliser vingt minutes à chaque sortie, dans laquelle les scouts sont répartis par valeur physique et réalisent des « vagues » autour du plateau sous la direction d'un « *chef de vague* » ; la « *séance sur le terrain*<sup>1278</sup> », à faire une fois par mois avec des éléments le plus « *rustique* » possible : portique de suspension, sautoir, poutrelles, poids, sacs, gueuses, etc. ; et enfin la « *séance en chasse* », à faire également une fois par mois, dans

---

<sup>1271</sup> *Id.*

<sup>1272</sup> *Id.*

<sup>1273</sup> Là encore, le nudisme fait référence à la méthode naturelle de Georges Hébert. Voir à ce titre : Sylvain VILLARET et Jean-Michel DELAPLACE, « La Méthode Naturelle de Georges Hébert », *op. cit.*

<sup>1274</sup> « La méthode naturelle », *Lumière*, décembre 1936, p. 27

<sup>1275</sup> *Id.*

<sup>1276</sup> *Id.*

<sup>1277</sup> Georges VIGARELLO, « Virilités sportives », dans Jean-Jacques Courtine, *Histoire de la virilité, 3. La virilité en crise ? Le XX<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2011, p. 231-255.

<sup>1278</sup> On préconise de construire un terrain de 50 mètres sur 20 mètres, en plein nature.

laquelle les scouts doivent multiplier les exercices naturels : « *arbres à grimper, rivière à traverser à la nage, camarades à porter, etc.* » ; le tout à compléter lorsque le lieu le permet par des exercices de natation utilitaire et de sauvetage<sup>1279</sup>. Lors des camps, les chefs doivent privilégier une « *séance complète* » à faire tous les jours sous forme d'exercices de gymnastique individuelle élémentaire, de préférence au petit matin<sup>1280</sup>.

Dans les archives et témoignages des EIF, on devine que la gymnastique occupe chaque matin entre un quart d'heure et 20 minutes de travail. Les exercices naturels (la « séance en chasse ») sont pour leur part principalement réalisés sous forme de jeux, dans un cadre beaucoup moins strict. Dans un article consacré à la gymnastique écrit après la Seconde Guerre mondiale, un ancien éclaireur se souvient des leçons qu'il réalisait sous forme de « *décrassage le matin* » pendant un quart d'heure lorsqu'il était un jeune éclaireur :

Quand j'avais l'âge d'être éclaireur (...), chaque fois qu'on me parlait de faire de la « gym », je grinçais des dents. L'idée de faire de vagues mouvements aux commandements d'un brave homme qui comptait : « un... deux... trois... quatre... » d'une voix monotone ne m'a jamais séduit.

Par contre, si l'on me parlait de courir, de sauter, de nager, de grimper aux arbres, de jouer au foot avec les petits copains de la boîte, j'étais toujours le premier<sup>1281</sup>.

En évoquant ainsi ses souvenirs, l'auteur distingue les exercices corporels pratiqués par les EIF : les séances de gymnastique, visiblement peu attrayantes, les séances en plein air au contact de la nature, ainsi que les sports, ici conçus dans une approche ludique. Les analyses photographiques confirment la réalisation de leçons de gymnastique lors des camps scouts. On y voit des jeunes garçons, torse nu, au soleil et alignés, exécutant des mouvements d'ensemble dictés par un chef plus âgé, lui aussi torse nu, situé devant le groupe<sup>1282</sup>.

### 3.3.2. Compétitions sportives

Outre la gymnastique, les activités sportives compétitives et/ou performatives sont également utilisées par les EIF. Les objectifs qui leur sont attribués sont différents de ceux de la méthode naturelle, mais complémentaires. En effet, les sports aux performances mesurables,

---

<sup>1279</sup> « La méthode naturelle », *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>1280</sup> *Id.*

<sup>1281</sup> S.L.A.M.E., « Gym », *L'EIF*, mars 1945, p. 17.

<sup>1282</sup> CDJC, MID\_100, Photographie d'Éclaireurs israélites de Strasbourg faisant des exercices sportifs, lors d'un camp à Willer-sur-Thur (Haut-Rhin), années 1930.

plus spécifiquement les disciplines athlétiques, permettent de valider la progression physique des jeunes Juifs du mouvement. Ils servent aussi à sanctionner les résultats de leur formation corporelle de base sous forme de gymnastique naturelle. Les mesures de performances sportives sont surtout réalisées lors des concours scouts. Être un bon scout, c'est donc être capable de progresser dans des épreuves sportives. À ce titre, la performance sportive permet de remporter des points pour sa troupe dans les compétitions mises en place lors des regroupements départementaux, régionaux ou nationaux. C'est le cas lors du concours régional organisé chaque année, qui sert à « *confronter toutes les Troupes, Meutes et Envolee*<sup>1283</sup> ». Dans les épreuves, être « *nageur* », « *gymnaste* » ou « *lanceur* » permet aux jeunes de ramener des points à leur troupe<sup>1284</sup>. Au concours régional de 1937, la matinée est par ailleurs exclusivement consacrée aux épreuves sportives athlétiques : 80 mètres, saut en hauteur, relais<sup>1285</sup>. Le sport occupe aussi une large place dans les camps mondiaux organisés par les EIF. Lors du premier de ces camps, organisé à Colleville par le chef sioniste Sigismond Hirsch, dit « Djigo Hirsch »<sup>1286</sup> avec pour but de développer les relations avec les autres mouvements du scoutisme juif<sup>1287</sup>, la première semaine est entièrement consacrée à différents concours entre les 200 scouts présents. On s'oppose lors de compétitions de techniques scouts, mais aussi de chant hébraïque, de morse, « *en passant par l'athlétisme*<sup>1288</sup> ».

Au-delà de ces pratiques mesurables avec objectifs de performance et de comparaison, les sports d'opposition sont également utilisés au sein du mouvement. L'aspect ludique est largement privilégié : des parties de football, de tennis et de basket sont souvent réalisées lors des camps ou des sorties journalières. Le football possède chez les garçons un attrait particulier. L'objectif principal est de s'amuser, tout en restant à l'extérieur pour se confronter au soleil. Au camp d'Yves-sur-Mer en août 1932, les éclaireurs peuvent aussi faire du tennis en milieu d'après-midi<sup>1289</sup>. Les éclaireuses n'échappent pas à l'engouement pour les sports collectifs. L'analyse des photographies nous invite à dire que le basket-ball est l'activité majoritaire. Les

<sup>1283</sup> Kangourou Affable, « Éliacin au concours régional », *Éliacin*, juillet 1932, p. 4.

<sup>1284</sup> Voir à ce titre la circulaire de Samuel 1927-1931 ; cité par : Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit.

<sup>1285</sup> Eddy Florentin, « Dans notre Fraternité », *L'EIF*, été 1937, p. 6.

<sup>1286</sup> Sigismond Hirsch (1906-1990) naît en Roumanie. Il immigre en France et participe à la création des EIF. Pendant la guerre, il joue un rôle notable au sein du mouvement des EIF, notamment lors des actions de Résistance. Déporté en 1943, il est l'un des rares rescapés des camps de la mort. Voir à ce titre la monographie réalisée par son fils : Jean-Raphaël HIRSCH, *Réveille-toi, papa, c'est fini !*, Paris, Albin Michel, 2014. Le camp de Colleville est analysé p. 91-92.

<sup>1287</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 55-56.

<sup>1288</sup> Robert Gamzon, « Le camp mondial de Colleville », *L'Univers israélite*, 14 août 1931, p. 621.

<sup>1289</sup> Autruche Riante, « Page de l'éclaireur », op. cit.

matchs organisés peuvent être mixtes, ou uniquement entre filles<sup>1290</sup>. Notons enfin que la dépense énergétique que supposent les activités sportives est particulièrement préconisée pour les jeunes garçons adolescents afin de les épuiser et de freiner leurs pulsions sexuelles. C'est d'ailleurs l'un des rôles que l'on confie au chef scout :

Donner au garçon une éducation sexuelle précise, (après accord des parents) en lui montrant le grand danger des perversions (onanisme, etc...). Si le garçon est déjà touché par de telles pratiques, tâche de lui donner des buts sportifs qui le fatiguent physiquement et lui feront perdre ses mauvaises habitudes<sup>1291</sup>.

En 1936, Robert Gamzon décide d'impulser une dynamique sportive compétitive encore plus importante dans le mouvement en s'attachant les services de Georges Loinger, professeur d'éducation physique de l'école Maïmonide, en tant que moniteur national des EIF. Les deux hommes se rencontrent par l'intermédiaire de la femme de Georges, Flore Loinger, qui est la secrétaire des EIF depuis 1934<sup>1292</sup>. Avant la Seconde Guerre mondiale, l'activité de Georges Loinger chez les EIF consiste surtout à rédiger des articles sur l'éducation corporelle de la jeunesse dans la revue *Lumière*. Outre ce travail, il semble que ses actions restent minimales, ce qui ne permet finalement pas à Robert Gamzon d'imposer le sport comme une pratique légitime.

### 3.3.3. L'alternative au sport compétitif

La danse et, plus largement, les activités artistiques font partie intégrante du projet éducatif des EIF. Parmi toutes les activités corporelles réalisées par les éclaireurs, c'est probablement la danse qui permet de lier concrètement, en acte, le corps et le judaïsme. On y associe bien souvent le chant. Ces deux activités ont l'avantage, pour Robert Gamzon, de créer une acculturation des jeunes à des pratiques juives parfois inconnues ou éloignées des foyers. Il souhaite en effet apprendre aux éclaireurs des danses palestiniennes et des chants hébreux :

Les Éclaireurs chantent ; pourquoi ne chanteraient-ils pas des chants hébreux ? Ils dansent ; pourquoi ne danseraient-ils pas des danses palestiniennes ou hassidiques ? Il se prépare ici quelque chose d'analogue aux émotions perdues du culte familial : on rend à ces enfants ce qui manque essentiellement à nos générations sans passé, le trésor des souvenirs accumulés dans le sang même des ancêtres<sup>1293</sup>.

---

<sup>1290</sup> Voir à titre d'exemple : CDJC, MJP12\_38, Photographie d'un groupe d'Éclaireurs Israélites de France avec un ballon de basket, 1937-1938.

<sup>1291</sup> Pivert et Castor, « Évolution psychologique de l'adolescent », *Lumière*, n°2, année 1928-1939, p. 7.

<sup>1292</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 63-65.

<sup>1293</sup> Edmond Fleg, « Judaïsme et scoutisme », *L'Univers israélite*, 26 décembre 1930, p. 454-455.

Dans les années 1930, la danse et le chant sont visiblement de plus en plus enseignés par les chefs et donc de plus en plus pratiqués par les éclaireurs. Léo Cohn n'est pas étranger à cette augmentation. En effet, en important d'Allemagne sa pratique du Néo-Hassidisme fondée sur une communion joyeuse avec Dieu, les temps de prière et les différentes fêtes religieuses sont transformées en introduisant des chants et danses palestiniennes. L'impact est d'autant plus important que Léo Cohn et sa femme sont musiciens et très familiers avec cette identité artistique palestinienne. Lors du camp de chefs de l'été 1934, les éclaireurs expérimentent par exemple grâce à Léo Cohn la « *danse avec la Thora* », l'une des plus anciennes pratiques de la tradition juive<sup>1294</sup>. C'est une parfaite manière de lier la religion et une pratique artistique. Cette pratique corporelle et religieuse se développe ensuite progressivement dans le mouvement.

Le chant est également de plus en plus investi. Léo Cohn crée des chorales EIF à Strasbourg et à Paris<sup>1295</sup>, et organise des offices chantants<sup>1296</sup>. Un recueil de chants est également publié par les éclaireurs en 1935. Il regroupe un ensemble de chants religieux, joyeux, dans lesquels la nature et le sionisme prennent une place certaine<sup>1297</sup>. C'est une manière de plus pour les dirigeants de promouvoir l'identité juive et les valeurs désirées dans le mouvement. Ces chants des éclaireurs peuvent être en français et en hébreu lors des célébrations ou temps de communion, ce qui, selon Robert Gamzon, permet un parfait mélange de l'esprit français et de l'esprit juif, fidèlement à la double allégeance des EIF : « *Nous voulons, par les chants, les jeux, la vie joyeuse des camps, l'étude de l'hébreu, de l'histoire, de la littérature, recréer une vie culturelle juive française*<sup>1298</sup> ». Robert Gamzon part du principe que la religion est un point de départ à l'éducation artistique juive, et qu'un ensemble de valeurs et de messages peuvent être transmis aux jeunes grâce à celle-ci. Le « *bibliisme doit servir de base*<sup>1299</sup> ». On invite par exemple les EIF à faire des pièces de théâtre sur des thèmes bibliques<sup>1300</sup>. L'éducation des jeunes passe donc aussi par cette éducation artistique, avec des liens ténus entre le corps et le judaïsme. L'éducation esthétique fait aussi partie du programme des chefs : les scouts israélites doivent être formés au rythme, à la mélodie, à la beauté, à l'harmonie, mais aussi aux formes et

---

<sup>1294</sup> Compte rendu de la séance du 10 octobre 1934, cité par : Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 68.

<sup>1295</sup> « La chorale des Éclaireurs Israélites de France à Strasbourg », *Samedi*, 9 janvier 1937, p. 8.

<sup>1296</sup> Isaac POUATCH, *Un bâtisseur : Robert Gamzon*, op. cit., p. 41.

<sup>1297</sup> *David : recueil de chants des Éclaireurs Israélites de France*, édité par le clan des routiers de Samuel, édition La Ménorah, 1935.

<sup>1298</sup> Cours de Castor à Montserval, « Comment créer l'ambiance juive dans les unités E.I. », *Lumière*, n°2, 1938-1939, p. 15.

<sup>1299</sup> *Ibid.*, p. 17-18.

<sup>1300</sup> *Id.*

aux couleurs<sup>1301</sup>. Pour ce faire, on insiste sur l'importance du chant dans les sorties et les camps, mais aussi de la danse et du théâtre. La danse est notamment investie d'une mission d'éducation aux sentiments, aux ressentis :

La vraie danse consiste à traduire en gestes de beauté les sentiments inspirés par la musique ; elle est la participation de tout le corps à la mélodie. Tes gosses ne soupçonnent jamais cela, si la danse ne signifie rien d'autre pour eux que le frisson du type qui se demande à chaque moment si, à force de tourbillonner, il ne va pas finir par se flanquer par terre.

La formation d'hommes et de femmes complets, version EIF, passe donc par une éducation à la sensibilité, à l'esthétique. La virilité, la force, la masculinité ne sont pas les seuls éléments utiles au nouveau Juif. Le corps est aussi envisagé dans sa sensibilité, sa grâce et ses émotions.

#### 3.3.4. Les modèles pédagogiques

Le scoutisme des EIF connaît un véritable succès dans l'entre-deux-guerres. Le mouvement est le plus dynamique des groupes de jeunesse juifs, mais aussi celui qui réussit à dynamiser les pratiques corporelles et à investir la formation d'un nouvel homme juif régénéré au contact de la nature. Ce succès auprès des jeunes, les EIF le doivent en partie à la pédagogie éducative employée. Pourtant, toutes les pédagogies du plein air de cette période n'ont pas forcément abouti à des pédagogies originales. Par exemple, dans les classes « plein air » organisées par le docteur Louis Dufestel à partir de 1919, la méthode utilisée vise à rendre plus fort les corps des enfants faibles et chétifs en leur imposant des normes structurales<sup>1302</sup>. La pédagogie est stricte, focalisée sur la rectitude et la correction des attitudes défectueuses. Les EIF s'engagent certes dans l'éducation en plein air, mais dans un format pédagogique bien différent de celui-ci. Influencés par les conceptions de Georges Hébert<sup>1303</sup>, ils s'émancipent des conceptions rigides de normalisation corporelle pour atteindre un état d'harmonie avec la nature, avec le corps et avec Dieu. Les processus éducatifs utilisés envisagent alors l'individu dans sa globalité, en insistant notamment sur sa volonté. Il faut engager les enfants et adolescents dans l'action, sans pour autant user de la contrainte. Les jeunes doivent avoir le choix de réaliser ou non les

---

<sup>1301</sup> « Le sens de la Beauté » et « L'éducation esthétique », *Lumière*, mai 1936, p. 44-54.

<sup>1302</sup> Sylvain VILLARET et Jean-Philippe SAINT-MARTIN, « Écoles de plein air et naturisme », *op. cit.* ; Georges VIGARELLO, *Le corps redressé : Histoire d'un pouvoir pédagogique*, *op. cit.*, p. 293-303.

<sup>1303</sup> Si Georges Hébert est favorable à une hygiène corporelle acquise par l'éducation physique, il se dresse en revanche contre la médicalisation de l'éducation des corps : « *L'éducation physique de la jeunesse est avant tout une question pédagogique et non physiologique, encore moins médicale* ». Voir notamment : Georges HEBERT, « Médecin, halte là », *L'éducation physique*, n° 2, 1927, p. 84-87.

activités physiques et sportives. Il convient donc pour les chefs et cheftaines de trouver des méthodes leur permettant d'intéresser et de motiver les scouts qui leur ont été confiés. Comme indiqué aux chefs et cheftaines en 1934 : « *L'enfant doit se développer par lui-même. Les deux instruments auxquels il a instinctivement recours pour opérer cette œuvre sont le JEU et l'IMITATION*<sup>1304</sup> ». Ces deux éléments sont indispensables dans la conception éducative des EIF. Un troisième élément, présenté comme prérequis à l'ensemble des actions du chef, est l'amour qu'il faut donner aux enfants et adolescents : « *surtout, souviens-toi que tu ne feras rien de durable ni de solide si tu n'aimes pas chacun d'eux*<sup>1305</sup> ».

La réflexion pédagogique et didactique engagée par les commissaires EIF se veut scientifique et rationnelle. Il s'agit d'abord de comprendre comment fonctionnent les enfants et adolescents avant de leur proposer la méthode la plus efficace. Cette conception scientifique est parfaitement visible dans l'analyse de la revue des chefs *Lumière*. De longs articles, très fournis et détaillés, se focalisent sur la psychologie des jeunes et ses conséquences sur l'apprentissage. Dans le numéro de mai 1934, les auteurs présentent par exemple trois méthodes de pédagogies que l'on pourrait qualifier d'« actives », fondées sur l'apprentissage de l'enfant par le jeu, la découverte et le choix : celle de Fröbel, de Montessori et de Decroly<sup>1306</sup>. Dans celles-ci, l'apprenant doit être appréhendé dans sa globalité, en tenant compte de ses aspects physiques, sociaux et psychiques. Il convient aussi de construire les apprentissages à partir d'une connaissance précise des besoins et volontés de l'enfant. Pour cela, il est nécessaire de comprendre les enfants, et donc de se référer aux études en psychologie. C'est le travail que se proposent de faire les responsables EIF.

Toute la première partie de *Lumière* de mai 1934 est ainsi focalisée sur la psychologie. On y présente les grandes étapes de la croissance et les conséquences sur le développement de l'enfant. Chez le nourrisson, le jeu est présenté comme un élément essentiel. Il permet de développer un ensemble de compétences nerveuses et musculaires. On associe ici la psychologie au développement psychomoteur du jeune. L'importance accordée à la motricité

---

<sup>1304</sup> Lily Sasson Lévy, « Psychologie de l'enfant », *Lumière*, mai 1934, p. 4. En majuscule et souligné dans le texte.

<sup>1305</sup> « Méthode générale du scoutisme », *Lumière*, décembre 1936, p. 19.

<sup>1306</sup> Quelques mots sur les trois grandes méthodes de pédagogie enfantine », *Lumière*, mai 1934, p. 10. Ovide Decroly (1871-1932) est un médecin et psychologue belge qui a lutté au cours de sa carrière pour que l'enseignement puisse être réformé selon une méthode plus globale, en plaçant notamment la notion de « centre d'intérêt » au cœur de son projet pour rendre l'enfant acteur de ses apprentissages. Maria Montessori (1870-1952), médecin et pédagogue italienne, a construit une méthode pédagogique conçue sur trois piliers : une posture de l'éducateur respectueuse de l'enfant, un environnement adapté à l'enfant et du matériel pédagogique spécifique à ses besoins. Friedrich Fröbel (1782-1852) est un pédagogue allemand qui a œuvré à la transformation de l'éducation de la première enfance. Il est connu pour avoir créé les jardins d'enfants.

dans l'éducation est d'ailleurs renforcée par un article rédigé par Georges Loinger intitulé « *développement et éducation physique* ». Il évoque les grandes étapes de construction du nourrisson jusqu'à l'enfant et l'importance de certains éléments de son quotidien et de son environnement pour pouvoir se développer physiquement, tels que l'air, la nourriture et le mouvement. Il propose une éducation du corps fondée sur l'alternance de phases de jeu, de sommeil et d'alimentation : « *en vérité le bambin et la bambine devraient passer à jouer tout le temps qu'ils ne passent pas à manger et dormir*<sup>1307</sup> ». Il conseille de soumettre les enfants, dès le plus jeune âge, à des séances de gymnastique corporelle dans un format ludique pour stimuler l'apprentissage et le développement moteur. Dans le premier numéro de *Lumière* de 1938-1939, Robert Gamzon s'attarde aussi dans un long article sur la psychologie<sup>1308</sup>. Cette fois, le comportement du jeune, divisé selon des périodes d'âge, est expliqué selon une logique d'« *instincts* » en utilisant la terminologie de la nature et de la jungle. De la naissance à ses 12 ans, l'enfant est ainsi le « petit d'homme », en référence à Mowgli du *Livre de la Jungle*. Robert Gamzon évoque ensuite différentes phases jusqu'à l'âge adulte, avec pour objectif d'expliquer aux chefs la façon dont fonctionnent les jeunes qui leur sont confiés, pour mieux les comprendre et donc faciliter leurs relations et les apprentissages. En effet, l'objectif final de ces articles est de former les chefs et cheftaines : « *Un chef doit être à même de procéder à l'observation psychologique des enfants qui lui sont confiés*<sup>1309</sup> ».

La pédagogie employée, et inculquée aux chefs par l'intermédiaire des formations des chefs – en présentiel ou via les revues – diffère selon les âges mais se focalise principalement sur le jeu et l'appel à l'imaginaire. On mise sur l'attrait que peuvent avoir les activités proposées pour un investissement des éclaireurs dans les tâches et un développement moteur général dans l'action. Ainsi, pour répondre au « *désir d'aventure* » des pré-pubères<sup>1310</sup>, il convient pour les chefs de créer des jeux géants dont le déroulement prend la forme d'une grande histoire. De cette manière, on s'assure du maintien des jeunes dans l'activité et des effets sur leur développement corporel et psychologique :

Le gosse jouera alors devant les dangers imaginaires du pionnier devant les dangers réels : la ténacité, le cran, le courage, l'effort qu'il déploie pour les vaincre sera du

---

<sup>1307</sup> Georges Loinger, « Développement et éducation physique », *Lumière*, mai 1934, p. 9.

<sup>1308</sup> Robert Gamzon, « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent », *Lumière*, n°1, 1938-1939, p. P1-P5.

<sup>1309</sup> « Louveteaux et petites ailes », *Lumière*, n°2, 1938-1939, p. 29.

<sup>1310</sup> Robert Gamzon, « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent », *op. cit.*, p. P3.

même ordre, et, proportionnellement à son âge, tout à fait compatibles ; ils produiront sur son corps et son caractère un effet analogue<sup>1311</sup>.

Au-delà de ces jeux créés lors des camps, les sorties scouts doivent aussi être dirigées comme une grande aventure, de manière à ce que les jeunes puissent se mettre dans la peau d'un explorateur : « *Une vraie sortie scout est dans l'ensemble un vaste jeu elle-même, jeu réglé à l'avance et qui se déploie sur des kilomètres. Là, encore, n'oublie pas l'élément de romanesque et d'aventures*<sup>1312</sup> », peut-on lire dans la méthode générale du scoutisme proposée aux chefs et cheftaines éclaireurs. C'est le jeu qui permet finalement de confronter les enfants à la réalité : « *Pour le gosse, c'est le jeu qui est, si j'ose dire, la vraie réalité. On va donc lui proposer de jouer aux pionniers*<sup>1313</sup> ».

La pédagogie des EIF repose aussi sur la figure du chef de patrouille. Ce dernier est considéré comme l'autorité suprême pendant les patrouilles, les sorties et les camps. Il décide, agit, supervise, et les jeunes placés sous son autorité doivent lui obéir coûte que coûte. C'est l'une des caractéristiques essentielles du scoutisme. Le chef doit asseoir son autorité, de manière à ne pas faire de la discipline, mais à assurer un déroulement normal des activités :

Posons d'abord que tu as besoin d'une certaine discipline extérieure pour mener le jeu scout convenablement. Sans elle, tu ne peux ni voyager dans un train avec tes gosses, ni les faire nager, ni les emmener en montagne, ni jouer des jeux de nuit. Dans les patronages et les colonies, on obtient cette discipline en « faisant de la discipline ». Et cela ne réussit pas la plupart du temps.

C'est précisément pour éviter de « faire de la discipline » (surveillants, punitions, menaces, etc.) que tu vas, t'y prenant autrement, faire appel à ce que j'appellerais « l'instinct militaire » du gosse<sup>1314</sup>.

On comprend dans ce passage que les chefs EIF sont invités à user de pédagogie pour imposer une autorité naturelle, sans avoir à utiliser une discipline stricte, sévère et punitive. On s'en remet à l'autonomie des jeunes scouts, à leur capacité à se fédérer et à s'auto-discipliner. Mais pour réussir cette tâche, il importe au chef d'être un leader incontesté et une figure à laquelle les jeunes peuvent s'affilier. Ce respect de l'autorité est inculqué aux troupes d'éclaireurs et d'éclaireuses. Selon la Loi scout : « *L'éclaireur sait obéir. Il ne discute pas les ordres de ses chefs et sait les exécuter de bonne grâce et de bonne humeur, il est discipliné*<sup>1315</sup> ».

---

<sup>1311</sup> « Méthode générale du scoutisme », *Lumière*, décembre 1936, p. 14.

<sup>1312</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>1313</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>1314</sup> « Discipline », *Lumière*, décembre 1936, p. 31.

<sup>1315</sup> Marabout, « L'histoire merveilleuse de Jean David », *op. cit.*, p. 4.

De cette manière, on montre aux jeunes que le respect des ordres n'est pas synonyme de déplaisir. Au contraire, l'autorité du chef doit profiter à l'ensemble de la troupe.

Pour autant, si le chef doit être le leader et décideur incontesté, la pédagogie des camps se focalise non sur un seul homme mais sur une division des tâches devant amener les enfants et adolescents à acquérir une autonomie et une volonté naturelle pour exécuter les tâches les plus contraignantes. Les commissaires invitent en effet les chefs à « *faire attention à ne pas être le pivot autour duquel tout tourne* » de manière à ce que « *les enfants ne soient pas hypnotisés par le chef*<sup>1316</sup> » mais qu'ils puissent prendre des décisions. Le travail du chef doit amener les enfants à être autonomes et à se construire en groupe :

Baser l'éducation sur leur double autonomie, en groupe d'une part, et, d'autre part, individuellement, voilà les deux bases de ton scoutisme, tel que B.P. l'a formé pour toi. (...) N'oublie ni l'une ni l'autre de ces deux conceptions fondamentales. La première sans la seconde, ce sera bientôt, suivant les cas, du Touring-Club ou du militarisme<sup>1317</sup>.

En se focalisant ainsi sur l'apprentissage de l'autonomie individuelle et de l'autonomie de groupe, on s'assure d'une éducation différente des colonies de vacances, car plus stricte, sans tomber dans l'autoritarisme des méthodes militaires. Le fonctionnement par patrouille avec un chef de patrouille plus âgé permet une « *éducation du jeune par le jeune*<sup>1318</sup> ». Lors d'une conférence, Sigismond Haït, le Commissaire régional EIF de l'Est, précise que le scoutisme propose aux enfants juifs une « *auto-éducation* » fondée sur le respect des règles, sans ordonner mais proposer, sans contraindre mais conseiller<sup>1319</sup>. Pour les enfants qui transgressent les règles lors des camps, il convient de les responsabiliser plutôt que de les punir : « *le gosse qui organise le chahut, confie-lui de répondre du silence de tous ; celui qui a volé une banane au camp, donne-lui la charge de l'économat*<sup>1320</sup> ». Grâce à tous ces procédés, les chefs et cheftaines doivent être en mesure de développer chez les scouts EIF un ensemble de compétences et d'attitudes favorables au développement personnel et à l'apprentissage de la « vraie vie ».

Cette éducation à la volonté est indissociable du bon développement corporel des enfants. En effet, pour réussir à développer leurs capacités motrices, encore faut-il que les efforts physiques soient acceptés et désirés :

---

<sup>1316</sup> CDJC, CMXLIII/1/4/1/2, Responsabilité du Chef vis-à-vis du gosse, sans date, p. 2.

<sup>1317</sup> « Méthode générale du scoutisme », *Lumière*, décembre 1936, p. 18-19.

<sup>1318</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 50.

<sup>1319</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 12 juin 1931, p. 348.

<sup>1320</sup> « Méthode générale du scoutisme », *Lumière*, décembre 1936, p. 17.

Le point sur lequel le chef et la cheftaine doivent insister, qui est malheureusement le plus personnel, le plus indépendant de toute influence, c'est l'éducation à la volonté de leurs gosses : par des exercices simples tels que la gymnastique exécutée tous les jours (le contrôler), des grandes marches demandant un effort vers la fin (le faire assez rarement), les manœuvres de nuit (discipline de l'attention et du sang-froid)<sup>1321</sup>.

Pour les chefs éclaireurs, il n'est pas nécessaire d'obliger les jeunes à se mettre à l'action, mais il faut faire naître chez eux la volonté de se lever tôt et d'éviter à tout prix l'oisiveté. La vie corporelle doit être virile : on se lève tôt, et on agit. Le chef « Bouli »<sup>1322</sup> mise par exemple sur la volonté des jeunes : « *Nous, [...] nous sommes des gens qui agissons, et qui n'avons pas peur de nous fatiguer* » dit-il, avant d'ajouter, « *les scouts trop paresseux pour agir, qu'ils restent chez eux à dormir, ils sont peut-être très gentils, mais chez nous il n'y a pas de place pour eux*<sup>1323</sup> ». La pédagogie utilisée ici mise sur le culte de l'effort physique et l'éducation à la volonté : « *allons petit frère, relève tes coins, et au travail, il faut commencer toute de suite à faire des efforts pour devenir un meilleur scout*<sup>1324</sup> ». Finalement, les EIF proposent un renouvellement des usages des loisirs, une pédagogie innovante, en rupture avec les méthodes éducatives traditionnelles de cette période et les processus majoritairement utilisés par la petite et moyenne bourgeoisie française (dont beaucoup d'EIF sont issus) pour former les enfants et adolescents<sup>1325</sup>. Les camps, à l'instar de la religion, sont très ritualisés. L'apprentissage des règles (sanitaires, morales, corporelles) est au cœur des sorties. C'est l'occasion de puiser dans les valeurs et les impératifs judaïques : le camp devient une mini-société juive où règne la loi du Livre, « déguisée » en loi du livre de la jungle.

### 3.3.5. Les « Routiers »

Chaque scout de 17 ans passés et n'étant pas chef de patrouille entre dans la dernière étape du scoutisme : il devient un membre de la Route, un « Routier », investi d'une nouvelle mission, celle de terminer sa formation pour devenir un homme complet. C'est une sorte d'aboutissement de la création du nouvel homme juif. Dans le règlement de la Route, on peut lire :

---

<sup>1321</sup> Pivert et Castor, « Évolution psychologique de l'adolescent », *op.cit*, p. 8.

<sup>1322</sup> Édouard Simon, dit « Bouli », aura un rôle déterminant pendant l'Occupation. Voir : *infra* (chapitre 6).

<sup>1323</sup> Bouli, « Message du Commissaire », *L'EIF*, avril 1937, p. 1.

<sup>1324</sup> *Id.*

<sup>1325</sup> Sur les méthodes éducatives traditionnelles de l'entre-deux-guerres, voir notamment : Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1981], Paris, Perrin, 2004, vol. IV, L'école et la famille dans une société en mutation (depuis 1930).

Le mouvement routier E.I. a pour but la création d'une élite morale au service du Judaïsme et de la France. Le Clan est essentiellement la communauté des jeunes qui s'efforcent, dans l'esprit du judaïsme, d'aider à construire la Cité Scoute dans leur pays. À cette fin, ils cherchent, conformément à la loi de l'Éclaireur, à développer en eux-mêmes la force, le courage, la discipline, la maîtrise de soi et le sens des responsabilités, principalement par la pratique de la vie de plein air, des techniques manuelles et du voyage d'exploration<sup>1326</sup>.

Le discours est musclé, viril. La force est d'ailleurs la première qualité citée. On voit nettement se dessiner des contours éducatifs nouveaux pour les garçons qui intégreront la Route. Les objectifs et formats pédagogiques utilisés évoluent : tandis que pour le louveteau on fait appel à l'imaginaire et aux histoires pour que les enfants puissent se former au scoutisme dans la joie et le plaisir, les Routiers doivent développer leurs compétences dans un scoutisme efficace. « *La Route est l'adaptation du scout à la vie réelle*<sup>1327</sup> ». Ils sont volontairement confrontés aux réalités et aux difficultés, de manière à devenir des hommes d'action et des futurs cadres du mouvement, dont les EIF manquent cruellement dans l'entre-deux-guerres. La Route emploie « *une méthode qui lui est propre*<sup>1328</sup> » avec l'objectif de former « *de jeunes adultes sur lesquels on peut compter*<sup>1329</sup> ». Les chefs doivent donner beaucoup d'autonomie aux jeunes Routiers, l'objectif étant qu'ils sachent se débrouiller, trouver des solutions, chercher par eux-mêmes. On leur confie des missions, on leur fait confiance dans leur capacité à s'auto et co-éduquer. Psychologiquement, les commissaires EIF considèrent que les Routiers développent à cet âge un instinct de domination et un désir profond d'être le chef<sup>1330</sup>. Exploiter cet état d'esprit devient primordial : en encadrant correctement les Routiers et en les éduquant, il est possible de façonner de futurs hommes d'action responsables. D'ailleurs, compte tenu des caractéristiques du mouvement Routier, les femmes sont exclues. Ou du moins, elles ne sont pas conviées<sup>1331</sup>. À cette étape du scoutisme, les dirigeants considèrent que les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent se former aux tâches sociales que l'on attend d'eux dans la vie d'adultes. S'il est important que les garçons et les filles puissent apprendre les uns des autres, la séparation des sexes au début de l'âge adulte permet de différencier la formation en fonction des codes sociaux de l'époque. On apprend aux garçons à devenir des hommes forts,

---

<sup>1326</sup> But et méthode générale, premier point du « règlement de la route » des EIF. De nombreuses reproductions de ce document sont visibles dans les archives du mouvement. Pour consulter l'une d'elles : CDJC, CMXLIII/10/1/1, Règlement de la Route. Le document n'a pas de dates mais il est adossé à d'autres feuillets rédigés en 1938. Il a probablement été réalisé au milieu de l'année 1938.

<sup>1327</sup> CDJC, CMXLIII/2/6/1, La Route, projet à approuver par Robert Gamzon, sans date.

<sup>1328</sup> *Id.*

<sup>1329</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>1330</sup> Robert Gamzon, « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent », *Lumière*, n°1, 1938-1939, p. P2.

<sup>1331</sup> Le règlement de la Route ne mentionne pas que les femmes sont exclues.

travailleurs, conquérants ; et aux femmes à être de bonnes épouses et de bonnes mères. En 1945, Robert Gamzon affirme par exemple :

Nous croyons que des communautés de jeunes, où les garçons et les filles se côtoient fraternellement dans une atmosphère franche et pure, et où les uns accomplissent des tâches d'hommes et les autres de tâches de femmes, offrent la meilleure préparation à cette vie familiale, altruiste, souhaitée par nous<sup>1332</sup>.

Ce faisant, les EIF souhaitent s'assurer de la pérennité des valeurs familiales juives en séparant le travail des jeunes adultes<sup>1333</sup>. Si les jeunes hommes et les jeunes femmes respectent leurs destinées sociales, le judaïsme pourra prospérer.

Pour former ces jeunes hommes d'action, un clan de Routiers possède 4 groupes d'activités : les activités culturelles, les activités sociales, le scoutisme et l'orientation professionnelle. Les activités de scoutisme sont particulièrement intéressantes pour notre étude. Elles comprennent les points suivants :

Scoutisme rude, scoutisme d'homme : marche, ascensions, explorations scoutées, vie de trappeur, camps rudes, camps volants, topographie, étude de la nature, technique appliquée à fond, spécialisation, bûcheronnage, etc...  
Éducation physique : gym rationnelle et quotidienne ; pratique d'un sport d'attaque et de défense<sup>1334</sup>.

Le culte du corps est explicite. La méthode employée avec ces jeunes est rude, elle vise à endurcir les corps et les âmes par une pratique physique rigoureuse et virile. Pour rentrer dans la Route, il est d'ailleurs obligatoire de pratiquer un sport ainsi qu'un sport de défense<sup>1335</sup> ; ces deux critères étant distingués dans les fiches d'inscription<sup>1336</sup>. Pour franchir le stade d'apprenti et devenir un véritable compagnon Routier, il est aussi nécessaire de passer le Brevet sportif populaire (BSP)<sup>1337</sup>. Pour en être capable, les Routiers sont confrontés lors des camps et des sorties à un ensemble d'épreuves pour se fabriquer un corps docile. La rédemption par le travail physique est visible et la virilité est idéalisée. L'homme nouveau version EIF se forge donc

---

<sup>1332</sup> Robert GAMZON, *Tivliout harmonie*, Paris, EIF, 1945, p. 80.

<sup>1333</sup> Sur les valeurs familiales juives et la place des femmes, voir notamment : Paula HYMAN, « The Modern Jewish Family: Image and Reality », dans David Kraemer, *The Jewish Family: Metaphor and Memory*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 179-193.

<sup>1334</sup> Les principales activités de la Route sont visibles dans de nombreux documents des archives EIF. Les formulations peuvent varier légèrement d'un document à l'autre. Nous avons choisi la formulation la plus fréquente. Voir : CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport La Route, sans date (début de la Seconde Guerre mondiale).

<sup>1335</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 120.

<sup>1336</sup> CDJC, CMXLIII/1/1/3, Fichier route – Métropole.

<sup>1337</sup> Robert Gamzon, « L'orientation professionnelle », *Lumière*, juin 1945, p. 23.

dans la confrontation à la vie et la devise hébertiste « être fort pour être utile » prend sens ici, la méthode naturelle étant particulièrement adaptée à la formation corporelle de ces jeunes.

Cette préparation physique est complétée par un ensemble d'activités professionnelles, culturelles et sociales destinées à forger un homme complet, moralement bon. La religion y occupe une place centrale. C'est autour d'elle que l'individu doit se construire. Les Routiers sont invités à prendre une part active à la mission d'Israël, à créer des cercles d'études sur le judaïsme et à participer aux actions des communautés juives de France. Ils doivent aussi se mettre au service des autres, continuer de se former au secourisme, faire des stages ou travailler dans les hôpitaux ou orphelinats. Ces compétences et bonnes œuvres doivent les amener à définir les contours d'une philosophie de vie axée sur la défense des libertés, le respect de l'autorité, l'entraide<sup>1338</sup>. Finalement si l'on retrouve un culte du corps prononcé et un ensemble de valeurs virilisantes, les EIF cherchent surtout à former des hommes complets, bons, prêts à se battre pour des causes utiles.

L'apprentissage de la Route se fait par étapes. À chaque étape, un ensemble de critères physiques, moraux, sociaux, intellectuels, culturels et religieux sont évalués par les chefs. De cette manière, on s'assure de la formation complète du jeune. Il existe trois stades : l'étape scout, qui apporte un ensemble de techniques et de savoir-faire spécifiques ; l'étape de l'enquête, où la réflexion et la compréhension sont valorisées ; et enfin l'étape du service, où le Routier est invité à se mettre au service des autres. « *Ces trois étapes correspondent aux termes suivants : POUVOIR – COMPRENDRE – SERVIR*<sup>1339</sup> ». Chacune des étapes n'a pas de durée fixe mais dépend des compétences individuelles. Pour entrer dans la Route sans avoir été scout, il faut être « adoubé » en obtenant des résultats dans des épreuves techniques, physiques, morales, sociales et religieuses. Avoir un corps en bonne santé et de bonnes valeurs morales font partie des éléments indispensables pour intégrer le mouvement. Le novice doit « *vivre une vie basée sur l'hygiène naturelle, aimer et rechercher l'eau, l'air, le soleil, avoir commencé son entraînement et atteint la côte 0 d'Hébert*<sup>1340</sup> ». Le novice doit aussi « *faire effort pour maintenir purs son âme et son corps* » et « *combattre l'esprit de classe ou de caste en lui-même et se préparer à la lutte contre les grands fléaux sociaux*<sup>1341</sup> ». La méthode se veut donc complète.

---

<sup>1338</sup> CMXLIII/1/3/1, Rapport La Route, *op. cit.*

<sup>1339</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/1, Règlement de la Route, *op. cit.* En majuscule dans le texte.

<sup>1340</sup> *Id.* La côte 0 de la méthode de Georges Hébert correspond au niveau de base que chacun doit acquérir.

<sup>1341</sup> *Id.*

### 3.4. Se préparer au pire

#### 3.4.1. L'apologie du corps fort pour être utile

Robert Gamzon, en tant qu'ingénieur électro-acousticien et « *bricoleur impénitent*<sup>1342</sup> », est convaincu de la nécessité de transformer les métiers investis par les Juifs de manière à les rendre plus productifs, auto-suffisants et indispensables à la société française. Il plaide dès le milieu des années 1930 pour un retour à la nature et aux travaux agricoles, mais aussi une valorisation des métiers manuels, qu'il considère comme utiles et susceptibles d'assurer un réel avenir professionnel aux jeunes Juifs. C'est une façon pour Robert Gamzon de lutter contre l'hyper-intellectualisation des Juifs et de les rendre indispensables à la société. « *Dans tous les pays du monde, on ferme la porte aux intellectuels et aux commerçants et l'on cherche des ouvriers et des agriculteurs*<sup>1343</sup> », précise-t-il. Il considère que les communautés juives dirigent de façon excessive les jeunes vers des métiers intellectuels, ce qui aurait pour conséquence une exposition « *au chômage, à l'instabilité économique, voir même à la régression physique*<sup>1344</sup> », ainsi qu'un impact sur la montée de l'antisémitisme. Il rejette la structure professionnelle des Juifs, très majoritairement commerçants et présents dans les milieux d'argent<sup>1345</sup>, qu'il juge être « *la plus malsaine de tous les peuples*<sup>1346</sup> ». La seule solution serait alors le reclassement professionnel de la jeunesse juive.

Cette volonté de transformation professionnelle a deux conséquences. La première, c'est un rapprochement du mouvement avec les volontés sionistes européennes visant à promouvoir la création du « nouveau juif ». En effet, les EIF s'intègrent ici dans le mouvement de pensée sioniste visant à démontrer que la faiblesse physique des Juifs est due en partie à leur mode de vie contemporain et urbain ainsi qu'aux métiers qu'ils investissent<sup>1347</sup>. Dès lors, le retour aux métiers manuels est préconisé de manière à remettre les corps en mouvement et à renouer avec une corporéité fidèle à la fois aux préceptes religieux et volontés sionistes. À l'instar de Georges Bensoussan, « *en Europe comme en Afrique du Nord, le but proclamé du mouvement de jeunesse est de forger ce "Juif nouveau", débarrassé des chaînes de la peur, et auquel*

---

<sup>1342</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 121.

<sup>1343</sup> Robert Gamzon, « L'orientation actuelle du mouvement », *Lumière*, n°1, année 1938-1939, p. M2.

<sup>1344</sup> Robert Gamzon, « L'office de documentation professionnelle, son but, son activité », *Lumière*, n°2, année 1938-1939, p. J1.

<sup>1345</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, *op. cit.*, p. 164.

<sup>1346</sup> Robert Gamzon, « L'office de documentation professionnelle », *op. cit.*, p. J2.

<sup>1347</sup> Moshe ZIMMERMANN, « Muscle Jews versus Nervous Jews », *op. cit.*

reviendra la tâche de créer l'État Juif<sup>1348</sup> ». Pour autant, les EIF ne cherchent aucunement à émigrer en Palestine<sup>1349</sup>. Ils envisagent seulement de construire des jeunes Juifs équilibrés de corps et d'esprit, grâce aux valeurs du scoutisme et grâce aux compétences que les jeunes acquerront en se dirigeant vers les métiers manuels. La seconde conséquence, c'est l'impact déterminant de ces pratiques professionnelles sur le corps, qui occupe une place centrale dans la réflexion idéologique du mouvement.

La première étape du processus de reclassement professionnel se déroule lors du conseil national de 1934 où le mot d'ordre *Sim'ha veavoda*, « la joie et le travail », est adopté afin d'engager concrètement les actions vers la professionnalisation des jeunes<sup>1350</sup>. On y vote aussi une « *motion sur le travail manuel* », dans laquelle est mise en évidence l'importance de former des hommes complets, polyvalents grâce à cette approche : « *viser à former un type d'homme équilibré, au point de vue intellectuel et manuel, conformément aux directives du Scoutisme et aux traditions du judaïsme, en leur apportant celle des deux activités qui leur manque ordinairement*<sup>1351</sup> ». Deux projets majeurs émergent alors : la création en 1935 à Paris de « Notre cité », un centre communautaire, et la fondation d'une ferme-école à Saumur en 1938. L'objectif est à chaque fois de préparer les jeunes pour la productivité, de les former dans des métiers manuels pour qu'ils puissent être utiles<sup>1352</sup>. La cité EIF s'installe rue Vital, dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de la capitale en 1935. Elle fonctionne comme une maison de jeunes autogérée. Les garçons y apprennent des techniques professionnelles, majoritairement le métier de menuisier<sup>1353</sup>, tandis que les jeunes filles se familiarisent à l'entretien des locaux ou au respect des règles sanitaires. Robert Gamzon a même l'ambition de former des jeunes filles pour partir en Palestine, en leur apprenant « *leur métier de futures femmes palestiniennes*<sup>1354</sup> ». La création de la ferme-école de Saumur en 1938 est une étape supplémentaire dans le reclassement professionnel et le sionisme, mais aussi une manière d'anticiper les malheurs qui s'abattent sur les Juifs d'Europe. En effet, la ferme a non seulement l'ambition de former les jeunes aux métiers agricoles, mais aussi l'objectif de fournir un hébergement et un travail aux juifs immigrés chassés de leurs pays, notamment les réfugiés allemands. Elle permet donc de proposer une réponse à l'antisémitisme et devient un moyen de concrétiser les ambitions

---

<sup>1348</sup> Georges BENSOUSSAN, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme (1860-1940)*, op. cit., p. 658.

<sup>1349</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », op. cit., p. 119-122.

<sup>1350</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 72.

<sup>1351</sup> Motion citée par : *Id.*

<sup>1352</sup> Isaac POUATCH, *Un bâtisseur : Robert Gamzon*, op. cit., p. 49-51.

<sup>1353</sup> Alain MICHEL, « Les Éclaireurs israélites de France, 1923-1939 », op. cit., p. 341.

<sup>1354</sup> « Interview de Castor Soucieux », *L'EIF*, février 1937, p. 15.

sionistes de retour aux travaux agricoles. Le domaine de Saumur est prêté aux EIF par Joseph Weill, ce qui confirme la volonté de diriger les actions vers la lutte contre l'antisémitisme.

Il faut préciser que Robert Gamzon a en partie été influencé par la visite d'une *Hachshara*<sup>1355</sup>, une ferme-école sioniste, dont l'objectif est de former des pionniers pour cultiver les terres palestiniennes<sup>1356</sup>. Il souhaite créer en France l'équivalent d'un *kibboutz*, où le travail manuel et la vie en coopérative sont une forme d'aboutissement. La concrétisation des volontés de Robert Gamzon lorsque la ferme-école de Saumur se crée vient ainsi magnifier l'idéal sioniste du Juif nouveau, au corps et à l'esprit régénéré grâce à la rédemption par le travail de la terre<sup>1357</sup>. Du travail, les jeunes agriculteurs EIF en ont beaucoup avant que la mobilisation ne contraigne les activités :

Les élèves, surtout les garçons, fournissaient un gros effort pour le travail pratique (foins, moissons, rentrée du blé, etc.) et les filles travaillaient aussi très activement au potager et pour les activités ménagères (cuisine, lessive, ménage). Il y avait donc extrêmement de temps libre pour les cours théoriques<sup>1358</sup>.

Ils se préparent à la rude vie qui les attend dans les *kibboutz* de Palestine. Les tâches sont partagées entre les garçons et les filles en fonction de la difficulté physique et des conventions morales de l'époque et cette répartition permet de vivre en communauté. La ferme-école permet en effet d'expérimenter la vie d'une ferme collective dans laquelle les jeunes vivent en communauté et font corps, ensemble, pour faire fonctionner un projet agricole. Cette expérience aura un impact déterminant, nous le verrons, au début de la Seconde Guerre mondiale, en influençant grandement le projet de retour à la terre formulé par les responsables EIF en 1940.

### 3.4.2. Vers une formation plus martiale

Face à la menace grandissante du nazisme et à la radicalisation progressive des propos antisémites en France, les EIF commencent à se préparer à la lutte physique, au combat et à la survie. Si les éclaireurs créent des liens avec d'autres mouvements de jeunesse qui poursuivent ces objectifs de préparation à la survie, notamment les Maccabis, ils ne s'associent pas pour

---

<sup>1355</sup> Terme hébreu, signifie « préparation ». Le terme est principalement utilisé pour désigner la préparation des pionniers avant leur *Alya*.

<sup>1356</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 76-77.

<sup>1357</sup> Élisabeth MORTIER, « La figure héroïque du pionnier sioniste : l'appropriation des zones marécageuses de Palestine (fin XIX<sup>e</sup>-années 1950) », *Études rurales*, vol. 203, n° 1, 2019, p. 102-125.

<sup>1358</sup> CDJC, CMXLIII/2/2/3, Rapport sur l'activité du centre agricole du Saumurois depuis le début de la guerre, sans date.

autant avec des organisations spécifiquement créées pour lutter contre l'antisémitisme, telle la LICA, qu'ils considèrent être trop politisée<sup>1359</sup>. Ceci n'empêche pas Robert Gamzon de prévenir des risques et de commencer à mettre en œuvre un ensemble de mesures pour prévenir des difficultés susceptibles de se déclencher :

Devant l'horreur de la situation de tant de Juifs dans le monde, nous nous sentons angoissés ; mais, par un acte de volonté, par une réaction scoute et virile, nous ne nous laisserons pas aller à une tristesse stérile, mais, au contraire, nous transformerons en désir d'action, en énergie vibrante tous nos sentiments et nous travaillerons de « tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre pouvoir » au service de Dieu et de notre Idéal<sup>1360</sup>.

Dans cet extrait écrit par Robert Gamzon quelques mois avant la guerre, sa volonté de construire un scoutisme viril afin de former des hommes et des femmes prêts à se battre pour leur survie et celle du judaïsme est manifeste. Alors que dans le même temps se mettent en place les projets de requalification des jeunes Juifs vers des professions productives, on comprend que ces objectifs s'entremêlent. La virilisation des activités scoutées et l'engagement dans les métiers manuels où le corps est mis en jeu de façon intense doivent permettre de forger des hommes et des femmes d'action. Encore une fois, cet état d'esprit s'inscrit dans la logique sionisante visant à modeler les jeunes pour rompre avec les générations précédentes, accusées d'avoir laissé l'antisémitisme se propager. Les témoignages de cette période démontrent bien toute la volonté des EIF de commencer à se préparer aux défis qui les attendent. Isaac Pougatch écrit après l'Occupation :

L'heure n'était plus au jeu seulement. Il fallait songer à se préserver contre le danger qui approchait. Au judaïsme vivant, aux techniques scoutées, à l'esprit de franche camaraderie, il importait maintenant d'ajouter des institutions de défense. C'était la Résistance avant la lettre...<sup>1361</sup>

Pour satisfaire cette volonté, les activités physiques s'intensifient dans le mouvement à la fin des années 1930. Elles prennent surtout un sens différent, plus viril, plus martial. Les grands jeux laissent place peu à peu aux stratégies de défense ou aux techniques de secourisme. Les éclaireurs s'inscrivent de cette manière dans la concrétisation d'un « *scoutisme réalisateur*<sup>1362</sup> », dans lequel la pédagogie du jeu est remplacée par une pédagogie du réel :

---

<sup>1359</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 74.

<sup>1360</sup> Robert Gamzon, « L'orientation actuelle du mouvement », *Lumière*, n°1, année 1938-1939, p. M2 bis.

<sup>1361</sup> Isaac POUGATCH, *Un bâtisseur : Robert Gamzon*, op. cit., p. 49.

<sup>1362</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 41-46.

On allait donc diriger les jeux et les exercices habituels vers le secourisme, l'auto-défense, le sauvetage. Ce sera l'esprit de service poussé à son degré le plus élevé. La devise scout « toujours prêts » trouvait là son application : s'aguerrir pour livrer le bon combat, devenir un homme équilibré et utile<sup>1363</sup>.

La dynamique de création d'hommes et de femmes équilibrés grâce à la cité EIF et à la ferme-école de Saumur prend tout son sens. Former les corps et les esprits des plus jeunes pour qu'ils soient prêts à affronter les dangers devient primordial. Dans l'Est de la France, les EIF musclent autant les activités que la situation est tendue. Après l'arrivée massive d'immigrés allemands, la menace nazie pèse si fort que les jeunes Juifs se préparent au pire. Sous l'influence de Joseph Weill, les différents mouvements de jeunesse alsaciens et lorrains commencent à s'unir et à former des groupes d'auto-défense, au sein desquels les responsables EIF jouent un rôle certain<sup>1364</sup>.

## Conclusion

Les années 1920 voient naître les premières pratiques sportives institutionnalisées dans les communautés juives de France. L'Union des œuvres pour l'éducation physique de la jeunesse israélite est en effet la première institution juive à organiser durablement les pratiques corporelles. Elle est fondée dans une période particulièrement propice. En effet, les années folles sont synonymes de bonne santé économique pour le pays, mais aussi de « renaissance » de l'identité juive, symbolisée par une augmentation des productions culturelles, littéraires, artistiques juives. Les sports ne sont pas absents de ce phénomène. Grâce à d'importants moyens financiers, l'Union des œuvres fournit aux organisations juives de la capitale du matériel, des lieux d'entraînement et des moyens humains permettant de développer les pratiques d'entretien du corps (culture physique et gymnastique), mais aussi les sports compétitifs. Le gymnase de la rue de la Durance et le stade des Joncherolles deviennent très vite des lieux de rassemblement des principales structures juives, dont les EIF, l'UUJJ, l'UJI, l'Union scolaire. Ces mouvements morcellent l'espace communautaire. Leurs dirigeants n'ont pas les mêmes conceptions de l'identité juive et de la politique à tenir vis-à-vis des préoccupations qui les traversent : l'antisémitisme, le sionisme, le franco-judaïsme, la pratique religieuse. L'Union des œuvres, en regroupant sous un même toit les membres de ces divers

---

<sup>1363</sup> Isaac POUATCH, *Un bâtisseur : Robert Gamzon, op. cit.*, p. 51.

<sup>1364</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek, op. cit.*, p. 7-14. Sur les groupes d'auto-défense, voir : chapitre 5.

groupes, favorise pourtant les relations entre ces mouvements tout en augmentant les temps de pratiques sportives en organisant de grandes compétitions inter-Juifs. Grâce à ce formidable élan sportif, les jeunes Juifs de la capitale s'approprient les activités physiques et sportives. L'engouement est tel que les mouvements de jeunesse deviennent de plus en plus autonomes et souhaitent reprendre la main sur l'organisation des compétitions. Dès lors, une passation des pouvoirs s'organise progressivement entre l'Union des œuvres et l'UJI. Cette dernière, très active pendant quelques années, disparaît progressivement à cause de difficultés internes et externes et des désaccords politiques avec le consistoire. D'autres mouvements prennent le relai, notamment l'UUJJ et les EIF.

Les EIF deviennent rapidement le plus grand mouvement de jeunesse juif de la capitale. Fondée par Robert Gamzon, cette organisation scout s'émancipe des codes établis par les générations précédentes et fournit aux jeunes un cadre envoutant, où la judéité est valorisée et où les idéaux sionistes s'infiltrèrent peu à peu. Les EIF sont bien structurés et très organisés, groupés autour de responsables dynamiques et passionnés. Ils mettent en place un modèle éducatif fondé sur l'autonomie, le co-apprentissage, l'entraide et la débrouillardise. Le corps y occupe une place centrale et déterminante. Les EIF instaurent la pratique du quart d'heure de gymnastique matinale au grand air et utilisent la méthode naturelle construite par George Hébert pour transformer les « petits juifs » en hommes et femmes forts. À la fin des années 1930, la méthode devient particulièrement virile et utilitaire. Confrontés à un antisémitisme de plus en plus puissant et sentant venir le danger depuis l'Allemagne, les EIF intensifient la formation corporelle et morale des jeunes.

Ce chapitre s'est essentiellement focalisé sur les mouvements de jeunesse juifs, très actifs dans l'entre-deux-guerres, en délaissant les clubs sportifs. Plusieurs éléments restent à éclaircir : quelles sont les principales structures sportives juives de l'entre-deux-guerres ? Comment se développent-elles ? Quels liens entretiennent-elles avec l'Union des œuvres et avec les mouvements de jeunesse ? Comment réagissent-elles face à l'antisémitisme ?

## Chapitre 4 – Le mouvement Maccabi français

### Introduction

Les Juifs ont toujours eu l'ambition d'être le peuple du livre, de pousser à l'extrême les efforts de l'esprit, de l'intellect, de la spiritualité. Ils possèdent dans ce domaine des richesses spirituelles considérables, des penseurs, des philosophes, des écrivains, des savants, des artistes et des politiciens de taille, voire des révolutionnaires d'envergure redoutable, mais voilà, qu'à notre siècle du culte de la nature et du muscle ils viennent de s'apercevoir que le corps humain avec toutes ses possibilités sportives, est notablement négligé par eux, et que le manque d'équilibre et de développement harmonieux dans la jeunesse juive risque de compromettre gravement l'avenir de la race. Le mot d'ordre s'imposait : il faut donner au corps autant de soins qu'à l'esprit et une harmonie doit être rétablie entre les deux fonctions de l'homme moderne<sup>1365</sup>.

Cet extrait d'un article de Jacques Biélinky<sup>1366</sup> publié en 1930 dans la revue sioniste *Menorah*<sup>1367</sup> met une fois de plus en lumière le dualisme adopté par les Juifs de France et la prédominance des choses de l'esprit. La fin de la citation met pourtant en évidence l'apparition d'un nouvel élan en faveur du corps. Ce dernier est donné, selon l'auteur, par le SC Maccabi de Paris, une association sportive créée par des Juifs immigrés au cœur des années 1920. Le mouvement Maccabi français se développe réellement dans l'hexagone à partir de 1927. Après celui de Paris, plusieurs clubs sont fondés dans des centres urbains français avant de se regrouper au sein d'une fédération. À la différence des mouvements de jeunesse, pour qui les sports sont des moyens, les pratiques sportives compétitives sont pour ces clubs des objectifs et finalités et l'entraînement sportif doit permettre d'être compétitif dans les championnats des diverses sections. Nonobstant, le sport n'est pas la seule finalité des clubs : une dynamique identitaire et nationaliste se développe peu à peu dans leurs rangs, répondant à l'idéal sioniste du Juif régénéré par le sport pour s'établir en Palestine et fonder l'État d'Israël. En revanche, les clubs Maccabis souhaitent s'affranchir des idéaux politiques et ne s'intéresser qu'au sport et au sionisme.

Qui sont les fondateurs du mouvement Maccabi en France ? Quelles sont leurs origines et pourquoi fondent-ils des clubs sportifs juifs ? Comment la création des clubs sportifs est-elle

---

<sup>1365</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting Club Maccabi », *Menorah*, 1 mars 1930, p. 75.

<sup>1366</sup> Sur Jacques Biélinky, voir : *infra*. Renée Poznanski a rédigé sa biographie dans la publication du journal de guerre tenu par le journaliste : Renée POZNANSKI, « Introduction : un journaliste à Paris sous l'Occupation », *op. cit.*

<sup>1367</sup> Sur la revue *Menorah*, voir : Nadia MALINOVICH, « Une expression du "Réveil juif" des années vingt : la revue *Menorah* (1922-1933) », *Archives Juives*, vol. 37, n° 1, 2004, p. 86-96.

vécue par les différentes communautés juives ? Pourquoi ces clubs sportifs juifs français sont-ils créés plus de 20 ans après ceux d'Europe centrale et orientale ? Quelles sont les spécificités de leurs membres ? Sont-ils guidés par des idéaux politiques ? Quels sports pratiquent-ils ? Comment se regroupent-ils dans une fédération française ? Qu'apporte cette fédération au développement du mouvement ? Les clubs Maccabis participent-ils aux événements sportifs internationaux ? Quelles sont leurs relations avec les clubs des autres pays ? Autant d'interrogations que ce chapitre vise à résoudre.

## 1. Le Sporting Club Maccabi de Paris (1927 – 1932)

### 1.1. Création et développement d'un mouvement ambitieux

#### 1.1.1. Un club créé par des Juifs immigrés

Le SC Maccabi de Paris<sup>1368</sup> est fondé en 1924 par un groupe de Juifs Russes immigrés composé de Miklichansky, Gordon, Semel [prénoms inconnus], Maurice Levinson ainsi que d'autres collaborateurs dont les noms ne sont pas connus<sup>1369</sup>. De ces membres fondateurs, nous ignorons presque tout. Seuls Maurice Levinson, qui assure la direction du club jusqu'à sa mort en 1932, Semel<sup>1370</sup>, qui s'occupe pendant quelque temps de la trésorerie<sup>1371</sup>, et Miklichansky, qui est le vice-président du club au moins jusqu'en 1929<sup>1372</sup>, ont pu être repérés dans les articles de la presse juive ou sportive. La création du club elle-même est difficile à dater tant les informations divergent. Le SC Maccabi de Paris n'est déclaré en préfecture qu'en 1927. La date précise diffère selon les sources. La presse juive indique une déclaration le 8 juin<sup>1373</sup>, contre le 30 novembre dans les archives de la préfecture de police de Paris. Des erreurs administratives réalisées à l'époque expliquent cette différence. Selon le dossier du club à la préfecture :

La déclaration [...] avait été faite le 30 novembre 1927 à la Préfecture de Police, où cette association a été enregistrée sous le n°79501-9127. L'insertion de cette déclaration au Journal Officiel, ayant été omise à cette époque, une nouvelle déclaration a été effectuée le 19 mars 1947 à la Préfecture de Police<sup>1374</sup>.

En plus de l'omission d'insérer la déclaration du club au journal officiel, la préfecture a également perdu les documents. Dans le dossier préfectoral, les premiers rapports sur le SC Maccabi de Paris datent de 1947, ce qui, couplé à l'absence des archives du club, rend complexe l'étude du mouvement dans l'entre-deux-guerres. Seules la presse juive et la presse sportive

---

<sup>1368</sup> L'utilisation du nom « Maccabi » par les clubs sportifs juifs sioniste ne doit rien au hasard. C'est un terme hébreu qui désigne les Maccabées, une famille juive qui résista à la dynastie grecque des Séleucides au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., événement connu sous le nom de « révolte des Maccabées ». Les faits donneront lieu à des écrits juifs en langue grecque, les *Livres des Maccabées*. Les sionistes utilisent le nom « Maccabi » en mémoire de cette révolte. Il est synonyme de force, de courage, de lutte. Le terme symbolise donc à la fois un événement historique important pour les Juifs, mais aussi une philosophie de lutte contre l'oppression. Sur la révolte des Maccabées, voir notamment : Michel ABITBOL, *Histoire des Juifs, op. cit.*, p. 35-62.

<sup>1369</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting Club Maccabi », *Menorah*, 1 mars 1930, p. 75-76.

<sup>1370</sup> Parfois orthographié « Semmel ».

<sup>1371</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 21 septembre 1928, p. 57-58.

<sup>1372</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 279.

<sup>1373</sup> Sans titre, *L'Univers israélite*, 2 décembre 1932, p. 316.

<sup>1374</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 18 juin 1947, p. 1. Quelques mots de cet extrait sont illisibles dans le document. Une petite partie de la citation provient donc du document suivant du dossier de la préfecture qui contient les mêmes informations (rapport du 6 mai 1950, p. 1).

nous apportent des éléments permettant d'identifier les premières activités. Avant l'année 1927, le club est très peu actif. Fin 1924, il ne possède que 15 membres<sup>1375</sup>. Les activités sportives sont d'ailleurs presque inexistantes. Une section de culture physique est bien créée en 1926<sup>1376</sup>, mais nous n'avons pu identifier ni les membres affiliés, ni les activités réalisées, ni les lieux d'entraînement. Quelques matchs de football sont également organisés contre des équipes de région parisienne<sup>1377</sup>, mais rien ne prouve une quelconque affiliation fédérale ou un engagement dans les championnats. Le club tâtonne et son engagement demeure limité.

Si le club ne devient réellement actif qu'après 1927, c'est parce qu'il est en réalité issu de la fusion de plusieurs petites structures sportives. L'étude de la presse juive nous indique qu'en septembre 1926 le SC Maccabi de Paris fusionne avec un autre club juif, l'Union sportive et d'éducation physique Hakoah<sup>1378</sup>. Les dirigeants des deux mouvements adoptent le nom d'Association sportive juive (ASJ), et annoncent leur volonté de « *s'affilier aux Fédérations françaises d'athlétisme, de football, de natation, de basket-ball et de tennis*<sup>1379</sup> ». L'information est corroborée par *L'Auto*, qui précise que « *le Hakoah de Paris et le SC Maccabi, les deux groupements sportifs israélites de Paris, ont fusionné sous le titre de l'Association sportive juive*<sup>1380</sup> ». L'année suivante, l'ASJ fusionne avec un troisième club et ses dirigeants décident de reprendre le nom initial de SC Maccabi de Paris. D'après le rapport de la préfecture de police :

L'association dite "SPORTING CLUB MACCABI de PARIS" est issue de la fusion de l'"Association Sportive Juive" qui avait été déclarée le 12 novembre 1926 à la Préfecture de Police avec l'"Amicale Sportive Israélite de Paris", déclarée le 8 juin 1927<sup>1381</sup> à la même administration<sup>1382</sup>.

Sans que nous puissions le vérifier, la reprise du terme « Maccabi » est probablement une volonté des dirigeants de s'affilier à la Maccabi World Union (MWU), une structure sportive sioniste juive internationale créée en 1921. Ces multiples fusions et changements de nom et la petite taille de la structure juive en 1927 engendrent des confusions. Les journalistes de *L'Auto* peinent par exemple à identifier le nom de l'organisation. Ils évoquent l'« *AS juive Hakoah*

---

<sup>1375</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting Club Maccabi », *op. cit.*

<sup>1376</sup> *Id.*

<sup>1377</sup> « Les sports Juifs », *Menorah*, 1 octobre 1926, p. 277.

<sup>1378</sup> « Les sport Juifs », *Menorah*, 15 octobre 1926, p. 290.

<sup>1379</sup> *Id.*

<sup>1380</sup> « Autour des touches », *L'Auto*, 26 octobre 1926, p. 3.

<sup>1381</sup> Le rapport indique la date du 8 juin 1926. Ce qui est une erreur, puisque l'Amicale sportive israélite de Paris est déclarée en 1927 : *Journal officiel de la République française*, 16 juin 1927, p. 6208.

<sup>1382</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 18 juin 1947, p. 1.

*Maccabi*<sup>1383</sup> » dans les résultats sportifs de l'été 1927, reprenant le nom des deux structures ayant fusionné dans l'ASJ. Ces confusions peuvent aussi être attribuées au parallèle fait par les journalistes avec le club juif autrichien du SC Hakoah de Vienne. Fondé en 1909, ce dernier est connu à cette période dans le monde sportif pour ses performances en football et pour ses joueurs emblématiques<sup>1384</sup>. La dénomination du club juif parisien en « *AS juive Hakoah Maccabi* » revient cinq fois dans les colonnes de *L'Auto* au cours de l'été 1927, avant de laisser place à son nom définitif<sup>1385</sup>.

### 1.1.2. Structuration du club

Le SC Maccabi de Paris ne devient réellement actif dans les entraînements et compétitions qu'après la seconde fusion. Les premières actions concrètes sont mises en place à l'été 1927. Les membres du club sont d'abord convoqués à une réunion d'informations en juillet<sup>1386</sup>, puis commencent leurs entraînements au mois d'août dans une section de natation, aux bains du Louvre<sup>1387</sup> ou à la piscine de la gare<sup>1388</sup>. Les entraînements se multiplient au cours de l'été 1927<sup>1389</sup> dans ce sport perçu comme « *le plus populaire et le plus salubre*<sup>1390</sup> ». Mais le football devient très vite le moyen de rallier davantage de jeunes à la cause sportive. Dès la saison 1927-1928, le SC Maccabi de Paris engage trois équipes masculines dans les championnats parisiens<sup>1391</sup>. Les adversaires sont reçus sur le terrain des Joncherolles, mis à disposition par l'Union des œuvres<sup>1392</sup>. Face aux difficultés logistiques et humaines, le club se résout rapidement à ne conserver que deux équipes de football. Les premiers résultats sportifs sont probants : « *en 1927, sur 23 matchs de football dans lesquels Maccabi avait été engagé, 14 furent gagnés par lui*<sup>1393</sup> », vante le journaliste Jacques Biélinky. En plus des rencontres

---

<sup>1383</sup> « Nouvelles diverses », *L'Auto*, 31 juillet 1927, p. 5.

<sup>1384</sup> Citons par exemple les joueurs autrichiens Friedrich Donenfeld et Leopold Drucker, ou le gardien de but Hongrois Alexander Fabian. Sur l'Hakoah de Vienne, voir notamment : Jeffrey S. GUROCK, « Les Juifs, des étrangers dans l'Amérique de l'entre-deux-guerres : perspective du monde des sports », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 43-58.

<sup>1385</sup> Cette première nomination est visible dans : « Nouvelles diverses », *L'Auto*, 27 novembre 1927, p. 3.

<sup>1386</sup> « Nouvelles diverses », *L'Auto*, 31 juillet 1927, p. 5.

<sup>1387</sup> « Les rendez-vous du dimanche », *L'Auto*, 7 août 1927, p. 5.

<sup>1388</sup> « Nouvelles diverses », *L'Auto*, 27 novembre 1927, p.3.

<sup>1389</sup> Nous avons relevé 5 appels aux entraînements en natation entre le 31 juillet 1927 et la fin du mois de novembre de la même année.

<sup>1390</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting Club Maccabi », *op. cit.*, p. 75.

<sup>1391</sup> « Région parisienne, Matchs amicaux », *L'Auto*, 6 décembre 1927, p. 5.

<sup>1392</sup> « À travers les sports », *La Jeunesse juive*, 20 décembre 1927, p. 10.

<sup>1393</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting Club Maccabi », *op. cit.*, p. 75-76.

sportives effectuées en région parisienne, le club s'engage en coupe de France de football<sup>1394</sup> tout en conservant sa section de natation. Des entraînements quotidiens sont ainsi proposés pour les nageurs au bain des sports à la Samaritaine<sup>1395</sup>, dans le centre de Paris, ou à la piscine de la gare puis à celle de Ledru-Rollin<sup>1396</sup>. Les activités s'étendent ensuite très rapidement : des sections d'athlétisme, de boxe et d'escrime se créent entre 1927 et 1928. Une section basket-ball est également mise en place<sup>1397</sup>, mais ne sera réellement active en championnat qu'à partir du milieu des années 1930<sup>1398</sup>. Seules quelques rencontres de basket-ball contre des mouvements de jeunesse juifs parisiens sont organisées.

Les inscriptions aux différentes sections sportives augmentent assez rapidement pour un club qui ne possède pas encore beaucoup de moyens humains et matériels. Si bien qu'il devient très vite nécessaire pour ses dirigeants de trouver un local pour avoir un « *vrai foyer*<sup>1399</sup> » et ainsi amplifier l'impact sportif auprès des communautés juives parisiennes. Pour le moment sans locaux, les membres se réunissent le samedi soir dans le quartier du Sentier, au café de la Bourse<sup>1400</sup>. Les documents administratifs et demandes de matches sont pour leur part à adresser à l'adresse d'un particulier, M. Silbertrest [prénom inconnu], au 40 rue Durantin dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de la capitale<sup>1401</sup>. Le club ne possède pas non plus de bulletin de presse, si bien que pour faire circuler les informations importantes à leurs membres (réunions, horaires d'entraînement, rencontres sportives), les dirigeants publient des annonces dans la presse juive et dans la presse sportive. Dans les premières années d'existence du club, *L'Univers israélite* et *L'Auto* se chargent de relayer les informations. Puisque les archives du club ont disparu, seuls ces articles de presse peuvent nous renseigner sur l'activité du club. Ainsi, au début de sa seconde saison sportive (1928-1929), un premier bilan est réalisé par les journalistes de *L'Univers israélite* :

Cette importante société comprend actuellement, à part la section d'athlétisme, une section d'escrime, de boxe, de football, de tennis et de natation. Elle a remporté ces dernières années un grand nombre de victoires et gagné une coupe dans des matches disputés avec des équipes d'autres sociétés, tant à Paris qu'en province. Elle compte actuellement 450 membres. Elle est administrée par un comité composé de MM.

---

<sup>1394</sup> « Sporting Club Maccabi », *L'Univers israélite*, 30 novembre 1928, p. 375.

<sup>1395</sup> « Entraînements et rendez-vous », *L'Auto*, 3 juillet 1928, p. 5.

<sup>1396</sup> Sans titre, *L'Univers israélite*, 2 décembre 1932, p. 316.

<sup>1397</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 8 mars 1929, p. 824.

<sup>1398</sup> L'analyse de *L'Auto* montre que la section de basket-ball devient active dans les championnats de la Fédération Française de Basket-ball grâce aux équipes féminines du club à partir de 1934.

<sup>1399</sup> « Sporting Club Maccabi », *L'Univers israélite*, 30 novembre 1928, p. 375.

<sup>1400</sup> « Autour des touches », *L'Auto*, 7 avril 1928, p. 3.

<sup>1401</sup> « Demandes de matches », *L'Auto*, 24 octobre 1928, p. 6.

Lewinson<sup>1402</sup>, président ; N. Guesundheit, secrétaire ; Guesundheit, secrétaire adjoint ; Semmel, trésorier ; Frankel, caissier ; Molko, comptable ; Junivert, économiste. (...)

Le président fait appel à tous les jeunes gens juifs et les invite à se faire inscrire à la Société, tous les samedis soir au Café de la Bourse, place de la Bourse. Il fait appel aux parents et leur demande d'adhérer au comité honoraire de la Société.

Le Comité central du « Maccabi » prie toutes les personnes qui possèdent des terrains, immeubles ou matériel pouvant servir à la Société, de vouloir bien, pour autant que cela leur est possible, les mettre à la disposition du « Maccabi »<sup>1403</sup>.

Si plusieurs dirigeants sont cités ici, dont Semmel, l'un des membres fondateurs du Maccabi, nous ne retrouverons presque aucun d'entre eux dans les différentes actions menées ensuite par le club. Il est d'ailleurs difficile d'établir un réel organigramme du SC Maccabi de Paris. Outre Maurice Levinson, qui en reste le président jusqu'à sa mort, seuls quelques individus sont souvent cités dans la presse. Parmi eux, on retrouve Marie Zalmanski, secrétaire générale du club à partir de 1929<sup>1404</sup> ; mais aussi le Docteur Henry Kaganoff, Ossip Pernikoff et Emmanuel Lefschetz qui assureront alternativement les postes du comité directeur du club après la mort de Maurice Levinson. L'article de *L'Univers israélite* met en revanche en avant les belles réussites sportives du SC Maccabi : plusieurs sections sportives fonctionnent régulièrement et 450 membres sont déjà affiliés après seulement quelques mois d'activité. Malgré une organisation qui semble déjà très fonctionnelle, ce rapide développement engendre des difficultés matérielles aussi mentionnées dans cet extrait. Les dirigeants lancent alors un appel pour trouver des équipements sportifs ainsi qu'un local pour organiser la vie du club et y faire vivre intensément le sport et le judaïsme.

L'appel est entendu puisque quelques mois plus tard, en avril 1929, le SC Maccabi de Paris inaugure son nouveau local au 16 rue Lamarck, dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement. Ce lieu est chargé d'histoire : il s'agit des anciens salons du Rocher Suisse, qui ont accueilli pendant des décennies des réceptions en tous genres : réunions, bals, fanfares, démonstrations de gymnastique<sup>1405</sup> ; ainsi qu'un théâtre<sup>1406</sup>. Il sert aussi avant la Grande Guerre de lieu de rendez-vous pour des associations d'extrême droite<sup>1407</sup> et/ou antisémites comme la Ligue d'Action Française<sup>1408</sup>. Après la guerre, les salons du 16 rue Lamarck deviennent un lieu central dans la vie communautaire juive parisienne. En 1920, la société philanthropique l'Asile de jour y établit

---

<sup>1402</sup> Mal orthographié par le journaliste. Le vrai nom est « Levinson ».

<sup>1403</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 21 septembre 1928, p. 57-58.

<sup>1404</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 9 août 1929, p. 537.

<sup>1405</sup> « La journée sportive », *Le Journal*, 4 novembre 1904, p. 6.

<sup>1406</sup> Il s'agit du théâtre Zola, créé en 1904, d'après : « Courrier des théâtres », *Le Figaro*, 1 octobre 1904, p. 4.

<sup>1407</sup> Voir par exemple : « Communications », *La Libre Parole*, 3 juin 1911, p. 5.

<sup>1408</sup> Voir par exemple : « Convocations de la Ligue d'A.F. », *L'Action française*, 26 mai 1911, p. 2.

ses locaux<sup>1409</sup>. Face au dénuement matériel que rencontre le SC Maccabi de Paris, cette société décide de leur mettre « *gracieusement à disposition*<sup>1410</sup> » un local. Pourra ainsi s'exprimer aisément et librement la culture sportive juive parisienne.

La création du club est appréciée par la jeunesse juive française qui, pour la première fois de son histoire, peut se retrouver et se fédérer autour des pratiques sportives. La presse est unanime : le SC Maccabi de Paris met enfin en place l'œuvre de régénération physique « par le muscle » souhaitée depuis des décennies et impulsée par Max Nordau. Les journalistes de *La jeunesse juive* montrent par exemple que le SC Maccabi de Paris est le seul qui « *semble avoir pris à cœur l'extension de l'idée sportive parmi la jeunesse juive*<sup>1411</sup> ». Ils n'hésitent pas, dans le même numéro, à comparer le club parisien au renommé club de l'Hakoah de Vienne, « *son aîné* », et ce grâce aux performances sportives de son équipe première de football<sup>1412</sup>. Les journalistes de *L'Auto* entretiendront d'ailleurs des confusions sur l'origine des membres en affirmant que la section football est composée exclusivement des joueurs Hongrois de Paris<sup>1413</sup>.

### 1.1.3. L'activisme de Maurice Levinson

Ce dynamisme et ces bons résultats sportifs sont à attribuer au fondateur et président du club jusqu'à sa mort en 1932, Maurice Levinson. Né en 1904 en Russie (Caucase), il se serait installé à Paris avant la Première Guerre mondiale<sup>1414</sup>. Il fait partie de ces 30 000 immigrés juifs qui émigrent en France entre 1881 et 1914 et qui, pour une large majorité, arrivent de Russie ou de Pologne<sup>1415</sup>. Âgé d'une dizaine d'année pendant la Première Guerre mondiale, il est probable que lui et sa famille aient cherché avant tout à s'assimiler dans le pays qui les a accueillis. Il s'exprime en français, parle également yiddish, et tisse dans sa jeune vie d'adulte des liens avec la communauté juive autochtone, notamment auprès des membres et dirigeants du consistoire central qui militent activement pour l'assimilation rapide et totale des Juifs

---

<sup>1409</sup> « Échos et nouvelles », *L'Univers israélite*, 14 mai 1920, p. 180.

<sup>1410</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting-Club Maccabi », *L'Avenir illustré*, 30 septembre 1929, p. 11.

<sup>1411</sup> « Un exemple à suivre », *La Jeunesse juive*, 20 décembre 1927, p. 11.

<sup>1412</sup> L'équipe n'a pas perdu une seule fois au cours de ses 12 premiers matchs, d'après : « À travers les sports », *La Jeunesse juive*, 20 décembre 1927, p. 10.

<sup>1413</sup> « L'ASA s'entraîne », *L'Auto*, 26 mai 1929, p. 4.

<sup>1414</sup> L'avis de décès de Maurice Levinson mentionne qu'il était établi en France « *depuis environ 20 ans* » : Sans titre (annonce), *L'Univers israélite*, 4 mars 1932, p. 827.

<sup>1415</sup> Paula Hyman a relevé que L'Asile israélite de Paris, un centre d'aide aux nécessiteux, accueil entre 1906 et 1911 environ 60 % de Juifs en provenance de Russie ou de Pologne, les autres venant de 33 pays distincts. Voir : Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy, op. cit.*, p. 102.

immigrés. Après avoir créé la structure sportive en 1924, Maurice Levinson en devient le principal acteur. Entre allocutions, entraînements sportifs, création de compétitions ou d'événements culturels, il est très actif et œuvre à la dynamique du club. Il est par exemple à l'initiative en mars 1929 de l'organisation d'une journée sportive en l'honneur de la « journée parisienne »<sup>1416</sup>, où des compétitions sont organisées sur le stade des Joncherolles avec plusieurs mouvements de jeunesse juifs, suivies d'une soirée dansante<sup>1417</sup>. Favorable à la « *renaissance du judaïsme* », il dynamise aussi la création d'événements culturels en proposant par exemple un prix de musique de 1 000 francs pour qu'un orchestre du Maccabi se fonde et compose la marche du club<sup>1418</sup>. Il met également en place des conférences sur le judaïsme et la judéité pour les membres du Maccabi.

Finalement, Maurice Levinson anime l'espace public pour les jeunes Juifs parisiens. Il crée des espaces et des temps de rencontre, des lieux de sociabilité et d'échanges. Le SC Maccabi de Paris devient grâce à son activité un centre communautaire puissant, dont l'impact sur la jeunesse juive est non-négligeable. L'action de Maurice Levinson permet aussi de tisser des liens importants avec des acteurs du « réveil » du judaïsme français mais aussi avec les premières mouvances sionistes. Aimé Pallière, le président de l'organisation sioniste UJJ<sup>1419</sup>, le grand-rabbin Moïse Eisenstadt ou encore Henry Kaganoff<sup>1420</sup> prennent ainsi part à la valorisation des actions du SC Maccabi de Paris. Enfin, Maurice Levinson est à l'initiative de l'ouverture du club à la communauté sportive juive internationale, en participant en 1929 au congrès mondial des sociétés sportives Maccabi en Tchécoslovaquie<sup>1421</sup>, au cours duquel la création d'une Olympiade juive en Palestine en 1932 (la première Maccabiade) est entérinée<sup>1422</sup>.

---

<sup>1416</sup> Les expressions « Parizer Haynt » ou « Pariser Haint » (« journée parisienne » en yiddish) sont aussi utilisés dans la presse pour qualifier la journée.

<sup>1417</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 1 février 1929, p. 663.

<sup>1418</sup> « Un grand concert de musique juive », *L'Univers israélite*, 7 juin 1929, p. 243-244.

<sup>1419</sup> « Un grand concert de musique juive », *L'Univers israélite*, 7 juin 1929, p. 244.

<sup>1420</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 23 décembre 1932, p. 411. Ce docteur, favorable aux idées sionistes, deviendra l'un des principaux acteurs du SC Maccabi après le décès de Maurice Levinson.

<sup>1421</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 12 juillet 1929, p. 406.

<sup>1422</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 279.

#### 1.1.4. Un club communautaire ashkénaze

Nous ne possédons aucune liste des membres du SC Maccabi de Paris dans l'entre-deux-guerres. Seuls quelques noms sont mentionnés dans la presse et peuvent apporter une idée de l'origine géographique de ces Juifs de France qui adhèrent au mouvement. L'origine russe du fondateur du SC Maccabi de Paris est un paramètre important. Maurice Levinson ne fait pas partie des Juifs nés en France et assimilés depuis des décennies, mais des immigrés juifs de « première génération » qui fuient les pogroms d'Europe de l'Est et s'installent en France avant le premier conflit mondial. Comme beaucoup de Juifs parisiens d'entre-deux-guerres, il fait partie de la communauté ashkénaze. Dans une logique de construction identitaire et communautaire, le SC Maccabi de Paris tisse alors, grâce à son président, des liens avec les Juifs ashkénazes de la communauté parisienne. Le docteur Henry Kaganoff devient rapidement l'un des principaux acteurs du club. Il réalise des conférences, participe aux discussions et aux fêtes juives organisées par le SC Maccabi et assure la promotion des activités dans l'hexagone. Comme Maurice Levinson, Henry Kaganoff est originaire de Russie où il naît en 1893. Lui aussi immigré en France avant 1914<sup>1423</sup>. Engagé volontaire pendant la Première Guerre mondiale, il est ensuite très actif dans les cercles communautaires pendant l'entre-deux guerres. Il préside en effet la *Fédération des anciens combattants et volontaires juifs de France*<sup>1424</sup> puis fonde et préside en mai 1930<sup>1425</sup> l'association Ohavé Schalom<sup>1426</sup>, un oratoire qui regroupe les communautés juives de Joinville-Le-Pont et de Champigny. Marié à la sœur de Léon Algazi, compositeur juif d'origine roumaine, il entretient d'étroites relations avec les Juifs ashkénazes de Paris ainsi qu'avec les israélites aisés de la capitale<sup>1427</sup>. Dans l'entre-deux-guerres, il œuvre pour l'aide aux immigrés d'Europe de l'Est, grâce à ses compétences médicales<sup>1428</sup>, et s'engage dans des actions de soutien aux Juifs de Pologne<sup>1429</sup>. Sa maîtrise de l'hébreu<sup>1430</sup> et son intérêt pour le sionisme<sup>1431</sup> complètent le portrait d'Henry Kaganoff.

---

<sup>1423</sup> « Notre Carnet », *Information Juive*, 15 octobre 1967, p. 3.

<sup>1424</sup> *Id.*

<sup>1425</sup> « Inauguration d'un oratoire à Champigny », *L'Univers israélite*, 30 mai 1930, p. 249.

<sup>1426</sup> Signifie « les Amis de la Paix ».

<sup>1427</sup> « Notre Carnet », *Information Juive*, 15 octobre 1967, p. 3.

<sup>1428</sup> Henry Kaganoff fait partie de la Commission de médecine d'une œuvre de secours médical à la population immigrée du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Voir : « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 16 octobre 1931, p. 188 ; « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 17 novembre 1933, p. 295.

<sup>1429</sup> Il lance par exemple un appel à l'aide pour la *Yechiba* « Torath Haïm », l'académie talmudique de Brest-Litowsk, en difficulté face aux pogroms et aux difficultés financières. Sur ce point, voir : « Pour la Yechiba de Radom », *L'Univers israélite*, 10 avril 1931, p. 46.

<sup>1430</sup> *L'Univers israélite*, 31 octobre 1931, p. 216.

<sup>1431</sup> Henry Kaganoff intervient par exemple dans des conférences de l'Union des Femmes Juives Françaises pour la Palestine. Sur ce point, voir : « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 2 novembre 1928, p. 229-230.

Son beau-frère, le compositeur Léon Algazi, est également un acteur du club sportif juif parisien. Il s'occupe en effet de la chorale juive Mizmor créée par le SC Maccabi de Paris au mois de décembre 1929. Des répétitions sont proposées tous les jeudis au siège de l'association, rue Lamarck<sup>1432</sup>. Les soixante premiers choristes inscrits se découragent rapidement face aux conditions matérielles précaires. En quelques semaines, le nombre d'adeptes chute à seulement à douze participants<sup>1433</sup>. Léon Algazi décide alors d'étendre ses actions pour propager la culture musicale juive au sein des réseaux parisiens. La chorale investit la salle Wacker, « *lieu plus central*<sup>1434</sup> », et reçoit le soutien de chanteurs de la troupe EIF, ce qui permet la tenue de plusieurs concerts<sup>1435</sup>. Henry Kaganoff et Léon Algazi deviennent peu à peu des acteurs majeurs et influents du SC Maccabi de Paris. Après la mort de Maurice Levinson, Henry Kaganoff assure la présidence et le développement du club tandis que Léon Algazi continue son travail de développement de la culture musicale dans les communautés.

D'autres relations sont tissées entre les acteurs du judaïsme français pendant l'entre-deux-guerres. Albert Manuel, le secrétaire général du consistoire, participe à la fête de *hanouka* organisée en janvier 1930 par le SC Maccabi de Paris. Est également présent ce jour Roger Angel Olchanski, un riche financier juif parisien qui évolue lui aussi dans la sphère culturelle et philanthropique juive de l'entre-deux-guerres. Depuis 1927, celui-ci dirige le comité de propagande de l'Union des œuvres, ce qui explique sa présence dans plusieurs actions du SC Maccabi de Paris. Il anime aussi le Foyer français, une association créée en 1924 qui aide à l'établissement et à l'instruction des Juifs étrangers installés en France<sup>1436</sup>. On le retrouve quelques années plus tard en tant que secrétaire du Comité central d'assistance aux émigrants juifs<sup>1437</sup> ; puis dans les années 1930 au poste de trésorier du consistoire central<sup>1438</sup>. Fidèle à ses convictions sportives, Roger Angel Olchanski devient membre du comité d'honneur du SC Maccabi de Paris suite à l'assemblée générale de novembre 1929<sup>1439</sup>. Au même titre qu'Henry Kaganoff, il est aussi très actif dans l'œuvre philanthropique en faveur des populations juives immigrées d'Europe de l'Est. Fait improbable, il est aisé de comparer la nécrologie tout aussi élogieuse et conséquente de ces deux protagonistes puisqu'ils décèdent en 1967 à quelques

---

<sup>1432</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 17 janvier 1930, p. 502.

<sup>1433</sup> « La chorale "Mizmor" », *L'Univers israélite*, 2 octobre 1931, p. 113.

<sup>1434</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 28 mars 1930, p. 822-823.

<sup>1435</sup> *Id.*

<sup>1436</sup> Valérie ASSAN, « Israël William Oualid, juriste, économiste, professeur des Universités (Alger, 26 janvier 1880 – Villeneuve-sur-Lot, 15 novembre 1942) », *Archives Juives*, vol. 46, n° 1, 2013, p. 136. ; pour plus d'informations, voir aussi : *L'Univers israélite*, 30 mai 1924, p. 157.

<sup>1437</sup> « Au Comité central d'assistance aux émigrants juifs », *L'Univers israélite*, 21 décembre 1928, p. 464.

<sup>1438</sup> « L'Assemblée Générale du Consistoire Central », *L'Univers israélite*, 6 juillet 1939, p. 759-764.

<sup>1439</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 279.

jours d'intervalle et sont mentionnés côte à côte dans les colonnes de l'*Information juive*<sup>1440</sup>. Roger Angel Olchanski milite pour une « *francisation des immigrés*<sup>1441</sup> ». Il promeut une assimilation rapide et totale de ces derniers afin qu'ils « *deviennent de bons Français, tout en restant israélites*<sup>1442</sup> », s'inscrivant dans la promotion du franco-judaïsme. Enfin, ses quelques relations tissées avec Edmond Fleg nous permettent de supposer que, malgré son attache consistoriale et son œuvre assimilationniste, Roger Angel Olchanski devient peu à peu perméable aux idées sionisantes pendant les années 1930<sup>1443</sup>.

La présence aux réunions du SC Maccabi de Paris et, surtout, aux conférences organisées par le club d'un autre acteur du judaïsme français dans l'entre-deux-guerres a été particulièrement remarquée dans notre analyse de la presse juive : celle de Jacques Biélinky. Il est en effet invité à donner une conférence sur le judaïsme parisien en mai 1929<sup>1444</sup> et participe aux réunions entre les Maccabis et le CS israélite en novembre de la même année<sup>1445</sup>. Sa présence n'est pas anodine : Jacques Biélinky, à l'instar de Roger Angel Olchanski et d'Henry Kaganoff, est très actif dans les communautés juives pendant l'entre-deux-guerres. Comme eux, il fait partie de cette génération de Juifs d'Europe de l'Est qui a fui les pogroms avant le premier conflit mondial. Il naît à Vitebsk en Biélorussie en 1881, échappe au pogrom de Kichinev en 1904, émigre en Suisse puis s'installe à Paris en 1909<sup>1446</sup>. Il y devient un journaliste très prolifique. Il est d'abord le correspondant d'organes de presse du judaïsme russe, dont *Novyi Voskhod* et *Evreïskaya Nedeliya*. Il rédige ensuite des articles et chroniques dans de nombreux journaux français et juifs influents, dont l'organe officieux du consistoire qu'est *L'Univers israélite*, le journal yiddish d'orientation sioniste *Parizer Haynt*, la revue d'Afrique du Nord *L'Avenir illustré*, mais aussi le *Réveil juif*, un journal sioniste tunisien ou encore *L'Illustration juive* et *Israël* qui paraissent en Égypte : « *Cette liste composite donne une idée du rôle d'intermédiaire joué par J. Biélinky entre les différentes composantes de ce que l'on appelle improprement la communauté juive en France dans l'entre-deux-guerres*<sup>1447</sup> ». Son activité est axée essentiellement sur le développement culturel, puisqu'il publie en tant que « *chroniqueur*

<sup>1440</sup> « Notre Carnet », *Information Juive*, 15 octobre 1967, p. 3.

<sup>1441</sup> « Médaillons Juifs, M. Roger Olchanski », *L'Univers israélite*, 8 octobre 1926, p. 138-139.

<sup>1442</sup> « Les "Pollacks" et la France », *L'Univers israélite*, 29 mai 1925, p. 206.

<sup>1443</sup> Roger Angel Olchanski invite Edmond Fleg à faire une présentation de son œuvre *La Palestine*, qui valorise un renouveau identitaire juif et la Terre Promise, au Cercle d'Étude Juive le 25 novembre 1931. « Ma Palestine », *L'Univers israélite*, 11 décembre 1931, p. 426.

<sup>1444</sup> « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 31 mai 1929, p. 214.

<sup>1445</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 15 novembre 1929, p. 216.

<sup>1446</sup> Dominique JARRASSE, « L'éveil d'une critique d'art juive », *op. cit.*

<sup>1447</sup> Renée POZNANSKI, « Introduction : un journaliste à Paris sous l'Occupation », *op. cit.*, p. 14.

*artistique*<sup>1448</sup> ». Il s'installe également en grand connaisseur des mouvements de jeunesse juifs et des clubs sportifs. Il rédige en effet une grande partie des articles les concernant dans *L'Univers israélite*. Dans cette optique, il participe à la promotion du sport juif en signant de nombreuses annonces et articles sur l'activité du SC Maccabi de Paris. Le 30 septembre 1929, il rédige un long article d'information et de promotion sous la forme d'une « *lettre de Paris*<sup>1449</sup> » dans la revue marocaine *L'Avenir illustré*. Cet article est publié suite à la participation de Maurice Levinson au congrès mondial des sociétés sportives Maccabis en Tchécoslovaquie et profite d'une page du journal pour faire le bilan sur la société parisienne. Il met en avant le dynamisme des sections sportives, mais aussi le travail musical accompli par l'orchestre et la chorale ainsi que l'œuvre assimilatrice du club. Il précise notamment que l'organisation sportive est « *appelée à régénérer physiquement et moralement les milliers de jeunes gens et jeunes filles issus des familles immigrées et leur inculquer le sentiment national de fierté juive*<sup>1450</sup> ». Preuve supplémentaire des liens tissés entre Jacques Biélinky et le SC Maccabi de Paris, le journaliste s'occupe de la nécrologie de Maurice Levinson dans les pages de *L'Univers israélite* du 4 mars 1932.

## 1.2. Un club communautaire dynamique

### 1.2.1. Diffusion du sport dans les milieux juifs

Après la création des premières sections et premières compétitions, le SC Maccabi de Paris étend progressivement son réseau dans les communautés juives de la capitale tout en proposant des activités péri-sportives. Maurice Levinson souhaite par cette démarche propager les sports chez les Juifs de Paris mais aussi créer des lieux de rencontres et d'échanges. Il organise par exemple une grande fête sportive juive en 1929 sur le stade des Joncherolles en l'honneur de la troisième année d'existence du club au cours de laquelle sont prévues des épreuves d'athlétisme et des matchs de football contre divers mouvements de jeunesse juifs de la capitale<sup>1451</sup>. Les Maccabis, bien préparés, remportent d'ailleurs toutes les compétitions organisées à cette occasion. Le club participe aussi à des tournois organisés par l'Union des œuvres avec l'UJI<sup>1452</sup>

---

<sup>1448</sup> Dominique JARRASSE, « L'éveil d'une critique d'art juive », *op. cit.*, p. 74.

<sup>1449</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting club "Maccabi" », *L'Avenir illustré*, 30 septembre 1929, p. 11.

<sup>1450</sup> *Ibid.*

<sup>1451</sup> « Une grande manifestation sportive, Paris », *La Tribune juive*, 8 février 1929, p. 90.

<sup>1452</sup> « La réunion des Joncherolles », *L'Auto*, 24 septembre 1929, p. 4.

et les EIF<sup>1453</sup>. Ces rencontres sportives sont l'occasion de renforcer les relations entre les multiples organisations juives parisiennes. Notons que des compétitions sportives sont aussi organisées avec un but social précis. Le club organise ainsi une journée de sport en février 1929 en l'honneur des trois ans d'existence du *Parizer Haynt*, le principal organe de presse yiddish de cette période dans lequel sont transmises des informations pour les Juifs immigrés d'Europe de l'Est<sup>1454</sup>. De cette manière, le SC Maccabi de Paris souhaite valoriser l'entraide des populations immigrées qui s'installent en région parisienne mais aussi devenir une structure communautaire incontournable<sup>1455</sup>.

Des activités extra-sportives (bals, réceptions, dîners, fêtes et soirées dansantes) sont ainsi régulièrement proposées par le club pour promouvoir les relations sociales entre les membres du club et des communautés juives. Un grand bal suivi d'un concert est organisé chaque année<sup>1456</sup> et d'autres soirées dansantes, de moindre envergure, sont également proposées ponctuellement<sup>1457</sup>. Ces dernières font souvent suite à des victoires sportives mais sont aussi planifiées à l'occasion de fêtes religieuses. Elles sont l'occasion de valoriser le judaïsme, de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté et, parfois, de faire revivre des danses juives que les immigrés pratiquaient dans leurs pays d'origine. Le club organise aussi des conférences dont les thèmes sont très souvent liés au judaïsme et à l'identité juive. Elles apportent des connaissances théologiques aux membres et les imprègnent de culture juive. Les dirigeants du SC Maccabi de Paris décident d'organiser à partir du début de l'année 1929 des conférences mensuelles sur la thématique du « *mouvement national de la jeunesse juive* » à la salle Pigier, rue de Turenne, au cœur du quartier du Marais<sup>1458</sup>. Le directeur technique du club, Max Angel, y tient une conférence sur l'histoire de l'éducation physique<sup>1459</sup>. Jacques Biélinky intervient sur le « *judaïsme parisien* » et Louis-Germain Lévy, rabbin de la synagogue libérale, sur la « *beauté physique et la beauté morale*<sup>1460</sup> ». Ces thématiques répondent finalement aux préoccupations des communautés juives parisiennes à la veille des années 1930 : la judéité, la pratique du judaïsme et l'entretien des corps. Nous verrons d'ailleurs que les thèmes abordés changent drastiquement au cœur des années 1930, ce qui révèle les modifications de

---

<sup>1453</sup> « La journée sportive israélite », *L'Auto*, 1 mars 1931, p. 4.

<sup>1454</sup> Aline BENAIN et Audrey KICHELEWSKI, « Parizer Haynt et Naïe Presse, les itinéraires paradoxaux de deux quotidiens parisiens en langue yiddish », *Archives Juives*, vol. 36, n° 1, 2003, p. 52-69.

<sup>1455</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 1 février 1929, p. 663.

<sup>1456</sup> « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 11 janvier 1929, p. 569.

<sup>1457</sup> Plusieurs soirées dansantes sont notamment organisées dans la salle Chaptal à Paris, place Pigalle.

<sup>1458</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 8 février 1929, p. 696.

<sup>1459</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 15 février 1929, p. 726.

<sup>1460</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 31 mai 1929, p. 214.

l'environnement social et politique d'une décennie à l'autre et leurs impacts sur les choix des dirigeants sportifs.

Si le SC Maccabi de Paris propose de multiples activités culturelles, le sport reste le cœur de son fonctionnement. Dans les premières années de vie du club on voit se créer et se développer les différentes sections : football, boxe, lutte, athlétisme, natation, et culture physique. Entre 1927 et 1932, ces sections accueillent de plus en plus de jeunes sportifs et les dirigeants du club mènent un réel travail de recrutement au sein des communautés juives parisiennes. La section de natation s'organise dans divers bassins parisiens, les entraînements et compétitions de football et athlétisme se font pour leur part au stade des Joncherolles. Enfin, les entraînements de lutte, boxe et culture physique s'effectuent au gymnase de la Durance, mis à disposition par L'Union des œuvres après une demande de Maurice Levinson. Ce dernier sollicite aussi dès 1927 le professeur Steines [prénom inconnu], en charge de l'éducation physique au gymnase, pour donner des cours de boxe et de lutte aux adhérents du club. Le projet est retenu et les sportifs qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux entraînements qui se déroulent tous les dimanches matin de 9 heures à 10 heures<sup>1461</sup>. En 1929, la section de natation s'étend à Nanterre au sein d'une « *section nautique* » où les membres peuvent chaque dimanche pratiquer de la nage de vitesse ainsi que du sauvetage aquatique<sup>1462</sup>. L'ampleur de cette section est notable puisque 78 membres sont inscrits dès 1930<sup>1463</sup>. La section d'athlétisme semble en revanche assez peu dynamique. Quelques entraînements sont réalisés au stade des Joncherolles, mais les Maccabis ne prennent pas part aux compétitions organisées en région parisienne. Seules quelques compétitions contre des mouvements de jeunesse juifs sont réalisées. D'ailleurs, l'affiliation du SC Maccabi de Paris à la Fédération française d'athlétisme n'est effectuée qu'en 1930, soit trois ans après la création du club<sup>1464</sup>. L'activité la plus pratiquée au sein du SC Maccabi de Paris, et ce uniquement par les hommes, reste le football, sport le plus répandu dans l'hexagone. Les jeunes Juifs n'échappent pas à la ferveur populaire qu'il engendre et s'y investissent massivement grâce aux deux équipes engagées dans les championnats parisiens. Le football est l'activité qui permet au club de se développer et de recruter des membres ; mais aussi et surtout d'étendre son influence dans les milieux sportifs. Un match de football contre le Racing club de France organisé en décembre 1928 sur le Stade des Joncherolles marque par

---

<sup>1461</sup> « Un exemple à suivre », *La Jeunesse juive*, 20 décembre 1927, p. 11.

<sup>1462</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 27 juin 1929, p. 311.

<sup>1463</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting Club Maccabi », *Menorah*, 1 mars 1930, p. 75.

<sup>1464</sup> A. Millet, « Séance du 17 septembre 1930 », *L'Athlétisme*, 30 septembre 1930, p. 6.

exemple une « *étape sérieuse dans le développement de la section football*<sup>1465</sup> » et prouve la volonté de disputer des rencontres contre les clubs sportifs français les plus influents. Le football deviendra aussi, nous le verrons, un moyen de développer des relations sportives internationales avec les autres clubs Maccabis d'Europe et d'Afrique du Nord.

Le prosélytisme de Maurice Levinson, l'activité des différentes sections ainsi que les liens tissés avec des acteurs influents auprès des communautés juives permettent au club de rapidement prospérer. Les effectifs triplent en l'espace d'un an, passant de 450 membres en septembre 1928 à environ 1 000 membres en septembre 1929<sup>1466</sup>. Ils augmentent ensuite subitement, puisque 1 300 licenciés sont annoncés lors de l'assemblée générale du club en novembre 1929<sup>1467</sup>. Cette vigueur soudaine – mais probablement surestimée dans la presse<sup>1468</sup> – au début de la saison sportive 1928-1929 est à attribuer en grande partie à la création d'une annexe du club sur la « rive gauche » de Paris. Franchir la Seine de quelques centaines de mètres peut paraître anodin, mais cette annexe permet de recruter des membres nouveaux, issus de quartiers parisiens différents. Jusqu'à cette date, le SC Maccabi de Paris accueille essentiellement des Juifs immigrés d'Europe centrale et orientale qui résident dans le quartier du Marais autour du *Pletzl*, mais aussi des Juifs regroupés dans les quartiers du Nord de la capitale, près de leur local, où résident d'ailleurs la plupart des acteurs du mouvement. La création de cette annexe « rive gauche » permet donc de toucher les Juifs du Sud de Paris. Ces derniers possèdent des caractéristiques sociales et culturelles différentes. En effet, c'est l'un des lieux privilégiés par les séfarades maghrébins<sup>1469</sup>. L'annexe est créée en octobre 1929 au sein du Club de la jeunesse juive des Gobelins, qui possède une section sportive active dans les championnats de football du nom de CS israélite (parfois « Club sportif des Gobelins » dans la presse). Créé en septembre 1927<sup>1470</sup> avec pour objectif de regrouper les jeunes Juifs dispersés dans les quartiers du Sud de Paris autour d'activités culturelles juives, le CS israélite organise surtout des conférences dans des cafés et des soirées dansantes<sup>1471</sup>. L'union créée entre les deux structures juives doit permettre à chacune d'elle d'augmenter le nombre de ses membres et d'étendre son réseau d'influence. Lors de la création de l'annexe, les deux structures mettent

---

<sup>1465</sup> « Carnet des Sociétés », *L'Univers israélite*, 21 décembre 1928, p. 472. Le match est d'ailleurs remporté par les Maccabis, les résultats paraissent dans *L'Univers israélite* du 11 janvier 1929, p. 569.

<sup>1466</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting club "Maccabi" », *op. cit.*

<sup>1467</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 279.

<sup>1468</sup> Dans une lettre envoyée à la Fédération Sioniste de France, Maurice Levinson annonce en 1931 que le SC Maccabi de Paris ne compte que 450 membres actifs. Cité par : Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy, op. cit.*, p. 263.

<sup>1469</sup> Doris BENSIMON et Sergio DELLA PERGOLA, *La population juive de France, op. cit.*, p. 59-66.

<sup>1470</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 13 avril 1928, p. 90.

<sup>1471</sup> Jacques Biélinky, « Chez les juifs immigrés », *L'Univers israélite*, 28 septembre 1928, p. 88.

d'ailleurs en évidence la similarité des objectifs qu'ils poursuivent : « *Ces deux clubs poursuivent le même but : créer un nouveau type de juif libéré de l'empreinte du ghetto par la pratique de la culture physique et des sports*<sup>1472</sup> ». La volonté d'intégrer les Juifs fraîchement immigrés et de promouvoir l'idéal sioniste du juif musculairement régénéré est encore une fois perceptible dans cet extrait. Quelques mois plus tard, le club de la Jeunesse juive des Gobelins devient le Club de la Jeunesse Juive de la rive gauche, puis fusionne avec l'UJI<sup>1473</sup>.

Pour assurer une formation physique et sportive de qualité, le SC Maccabi de Paris s'attache rapidement les services de Moïse Garti<sup>1474</sup>, un Juif ancien élève d'Irène Popard<sup>1475</sup>, étudiant puis instructeur à l'École de Joinville le Pont<sup>1476</sup>. Il y obtient des diplômes de maître d'armes et de professeur d'éducation physique avant de devenir danseur professionnel<sup>1477</sup>. Il s'occupera, nous le verrons, de la formation des athlètes du SC Maccabi de Paris jusqu'à son départ pour la Palestine en 1935<sup>1478</sup>. Notons enfin que Marie Zalmanski, la secrétaire générale du club, aide Maurice Levinson dans ses œuvres en faveur du développement sportif du club jusqu'à la fin des années 1920. C'est d'ailleurs la seule femme que nous avons pu identifier dans le comité du club sportif. Née à Paris en 1905, elle travaille au service d'enfants Lamarck de l'UGIF<sup>1479</sup>.

### 1.2.2. Les premières relations internationales

Le mouvement sportif Maccabi est un mouvement sioniste. Les premiers clubs naissent en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient dans les quinze premières années du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1480</sup>. Mais c'est surtout dans l'entre-deux-guerres que le mouvement s'organise et se structure. Les principaux clubs se regroupent en effet autour de l'instance internationale, la Maccabi World Union (MWU), fondée lors d'une réunion qui précède le 12<sup>ème</sup> congrès sioniste

---

<sup>1472</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 15 novembre 1929, p. 216.

<sup>1473</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 24 janvier 1930, p. 535.

<sup>1474</sup> Parfois écrit « Garty » dans les sources consultées. Originaire de Bulgarie, il immigre en Palestine où il y apprend à danser. Il arrive en France en 1929 pour intégrer un an plus tard l'École de Joinville. Entraîneur du SC Maccabi de Paris pendant 5 ans, il retourne en Palestine en 1935. Son activité de danseur l'amène en Finlande, en Grèce ainsi qu'à Moscou dans les années 1930. Il revient à Paris après l'Occupation et reprendra des activités d'entraîneur au sein du SC Maccabi de Paris. D'après : Emma Manolyi, « Un grand danseur : Garty », *Quand même*, mai-juin 1947, p. 5.

<sup>1475</sup> Jacques Biélinky, « Une grande manifestation de Sporting Club Maccabi », *L'Univers israélite*, 10 mars 1933, p. 754.

<sup>1476</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 14 août 1931, p. 637.

<sup>1477</sup> Emma Manolyi, « Un grand danseur : Garty », *op. cit.*

<sup>1478</sup> Après la Palestine, son activité de danseur l'amène à Moscou.

<sup>1479</sup> D'après sa notice biographie réalisée par le Mémorial de la Shoah [en ligne].

<sup>1480</sup> Voir : *infra* (chapitre 2).

de Carlsbad – dans l’ancienne Tchécoslovaquie – le 27 avril 1921. Cette réunion internationale est organisée par différents dirigeants de clubs Maccabis européens dans une atmosphère géopolitique inédite. En effet, la Première Guerre mondiale est terminée depuis peu. Son dénouement a remodelé les frontières européennes et aucune réunion n’avait été mise en place par le congrès sioniste mondial depuis la déclaration Balfour de 1917 qui envisageait favorablement l’établissement d’un foyer national Juif en Palestine<sup>1481</sup>. Dans ce contexte, les discussions et résolutions prises par le tout premier congrès mondial Maccabi sont davantage tournées vers les questions identitaires et le développement du sionisme que vers celui du sport juif. Les échanges, parfois hostiles, entre les neuf représentants présents n’ont d’ailleurs pas permis à cette date de trouver un accord sur la direction que devait prendre le mouvement, si bien que seuls quatre pays décident dans un premier temps de rejoindre la MWU : l’Autriche, la Tchécoslovaquie, Israël et l’Allemagne<sup>1482</sup>. Dans les années suivantes, les tensions s’apaisent et les représentants de clubs Maccabis réussissent à trouver des terrains d’entente dans le but de construire un mouvement sportif juif international puissant. Ils se réunissent avant et pendant les congrès sionistes internationaux afin de décider des actions à mettre en place en faveur du développement de la MWU.

La création du SC Maccabi de Paris s’envisage au sein de la MWU<sup>1483</sup>. Les bonnes relations ensuite entretenues entre l’instance internationale et le club parisien sont principalement dues au travail du président, Maurice Levinson. Si aucun représentant français ne se rend en août 1928 à la conférence de la MWU tenue à Brno<sup>1484</sup>, Maurice Levinson participe en revanche, nous l’avons vu<sup>1485</sup>, au congrès mondial Maccabi qui se tient le 27 juin 1929 en Tchécoslovaquie<sup>1486</sup>. Le président du club a bien choisi son moment pour participer à son premier congrès international, puisqu’il s’avère être l’un des plus décisifs. Les 53 représentants des 10 nations qui participent au congrès décident d’intensifier le rôle éducatif du mouvement Maccabi, et en particulier de souligner l’importance du développement d’Eretz-Israël. Il est aussi et surtout décidé de créer la première Maccabiade, une idée issue des clubs Maccabis depuis plus de 20 ans et qui peut enfin, grâce à une conjoncture favorable, être entérinée :

---

<sup>1481</sup> Jean-Pierre ALEM, *La Déclaration Balfour : aux sources de l’État d’Israël*, Bruxelles, Complexe, 1982.

<sup>1482</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, op. cit., p. 71-72.

<sup>1483</sup> Les dirigeants affirment être la « *Section parisienne de l’Union Mondiale Maccabi* ». Voir : « Notre Carnet », *L’Univers israélite*, 16 décembre 1932, p. 377.

<sup>1484</sup> « Brunn » dans le texte, soit le nom allemand de la ville de Brno. « La Palestine juive. Conférence des Maccabis », *L’Univers israélite*, 24 août 1928, p. 693.

<sup>1485</sup> « Notre Carnet », *L’Univers israélite*, 12 juillet 1929, p. 406.

<sup>1486</sup> Le congrès se déroule dans la ville de Moravska Ostrava, actuellement Ostrava en République Tchèque. Voir : George EISEN, *The Maccabiah Games*, op. cit., p. 94-103.

« *L'idée d'organiser des exhibitions de gymnastique et des compétitions sportives juives séparées est presque aussi ancienne que le mouvement sportif lui-même, découlant du même milieu sociopolitique qui a favorisé la naissance de sociétés sportives juives*<sup>1487</sup> ». La première édition des Maccabiades a donc lieu en 1932 à Tel-Aviv. Elle est conçue par les représentants de la MWU comme une manière d'occuper l'espace Palestinien, de donner corps au peuple juif mais aussi comme « *une réponse à l'exclusion qui sévit depuis des siècles*<sup>1488</sup> ».

Quelques semaines après le congrès international Maccabi, Maurice Levinson, répond positivement à l'invitation du prestigieux club de l'Hakoah de Vienne pour réaliser un match de football. L'équipe première du SC Maccabi – accompagnée par Marie Zalmanski qui représente le club lors de l'événement – se rend le 11 août 1929 à Berlin afin de participer à cette rencontre. Il s'agit du premier match international réalisé par le club parisien<sup>1489</sup>. Face à la meilleure et probablement la plus influente équipe sportive juive du monde à cette période, l'organisation de ce match souligne la dimension qu'est en train d'acquérir le club français. Il est très probable que la participation de Maurice Levinson au congrès de la MWU quelques semaines auparavant ait influencé la mise en place du match ainsi que les futurs liens tissés entre le SC Maccabi de Paris et les clubs sportifs juifs étrangers. C'est en effet lors de ce congrès que le président du club peut entrer en contact avec ses homologues étrangers et construire des relations sportives internationales. Il affirme d'ailleurs sa volonté de faire participer le SC Maccabi de Paris à la première Maccabiade lors de l'assemblée générale de 1929 : « *Il annonça la décision prise à ce congrès d'organiser une Olympiade juive en Palestine en 1932 et invita les assistants à s'y préparer*<sup>1490</sup> ».

Les volontés de Maurice Levinson sont confirmées dans les années suivantes par la contribution du SC Maccabi de Paris à deux événements internationaux majeurs. Le club participe dans un premier temps au congrès athlétique Maccabi organisé à Anvers pendant l'été 1930. Ce congrès organisé en l'honneur du dixième anniversaire du club Belge regroupe 2 000 individus<sup>1491</sup>. Les athlètes du SC Maccabi de Paris se rendent à cette fête sportive, véritable

---

<sup>1487</sup> « *The idea of organizing separate Jewish gymnastic exhibitions and sport competitions was almost as old as the sport movement itself, arising from the same socio-political milieu which fostered the birth of separate Jewish sport societies* », *Ibid.*, p. 77.

<sup>1488</sup> « *an answer to the exclusion that had plagued for centuries* », Ron KAPLAN, *The Jewish Olympics: The History of the Maccabiah Games*, New York, Skyhorse, 2015, p. 19.

<sup>1489</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 9 août 1929, p. 537.

<sup>1490</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 279.

<sup>1491</sup> « Dans le monde Juif, Belgique », *L'Univers israélite*, 18 juillet 1930, p. 468. Au regard des compétitions réalisées, nous estimons que les journalistes sont optimistes avec ce chiffre de 2000 participants.

« *exhibition du potentiel athlétique des Maccabis*<sup>1492</sup> », dont l'objectif final est de « *montrer comme la race juive se régénère par la pratique des sports*<sup>1493</sup> ». L'équipe de football du club y joue deux matchs, contre les athlètes du Maccabi Anvers et ceux du Bar Kochba de Londres<sup>1494</sup>. Le SC Maccabi de Paris reçoit ensuite dans ses locaux en 1931 douze motards palestiniens alors en tournée de propagande pour la première Maccabiade de Tel-Aviv<sup>1495</sup>. Ces derniers parcourent en effet le monde en moto pour répandre la nouvelle de l'événement sportif juif sur le modèle des Jeux olympiques pour en faire la promotion. L'originalité de cette propagande est choisie par la MWU de manière à ce que la presse du monde entier s'attarde sur la première Maccabiade et en fasse la publicité<sup>1496</sup>. Ces motocyclistes se rendent à Tel-Aviv et Jérusalem, mais aussi dans le désert du Sinaï et à Suez, Alexandrie, Le Pirée, Salonique, Sofia, Belgrade, Vienne, Nuremberg, Francfort, puis Metz et Paris. Après leur passage en France, ils vont en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Bulgarie ou encore en Turquie<sup>1497</sup>. Lors de leur arrêt à Paris, ces missionnaires sont reçus par les dirigeants du SC Maccabi de Paris qui comprennent tout l'impact de cette propagande sportive et décident d'organiser un banquet en leur honneur<sup>1498</sup>. Maurice Levinson, désormais rompu aux relations internationales au sein de la MWU, compte bien exploiter cet événement et la fascination qu'il engendre pour créer une équipe de sportifs juifs français afin de se rendre l'année suivante en Palestine pour participer à la Maccabiade de 1932.

### 1.2.3. La rencontre manquée avec la Maccabiade de 1932

Néanmoins, malgré la propagande effectuée par les dirigeants du club, la préparation à la Maccabiade de 1932 ne rencontre pas l'audience espérée dans la presse juive et sportive française. *L'Univers israélite* y consacre quelques articles, sans grandes précisions<sup>1499</sup>. On y

<sup>1492</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 114.

<sup>1493</sup> « Dans les communautés », *L'Univers israélite*, 27 juin 1930, p. 375.

<sup>1494</sup> « Sports Juifs dans le Monde », *Le Réveil Juif*, 22 août 1930, p. 3.

<sup>1495</sup> « Dans les départements », *La Tribune juive*, 19 juin 1931, p. 380.

<sup>1496</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 114-115.

<sup>1497</sup> « Une caravane de sportifs Juifs parcourt l'Europe en moto », *L'Auto*, 9 juin 1931, p. 2.

<sup>1498</sup> « Les motocyclistes palestiniens à Paris », *L'Univers israélite*, 26 juin 1931, p. 407. Les motocyclistes sont aussi remerciés de leur passage par Jean De Castellane, le président du Conseil municipal de Paris.

<sup>1499</sup> On apprend par exemple qu'Alexander Rosenfeld, le vice-président de la MWU, organise un voyage aux États-Unis pour récolter des fonds financiers nécessaires à la construction du stade qui doit accueillir les sportifs à Tel-Aviv. Voir : Edward-E. Grund, « Lettre d'Amérique », *L'Univers israélite*, 5 février 1932, p. 686.

apprend que SC Maccabi de Paris a créé un journal<sup>1500</sup>, sous l'influence de Maurice Levinson, afin d'organiser la participation des Juifs de France à l'événement<sup>1501</sup>. Mais rien n'est organisé par le consistoire et les élites religieuses en faveur de la promotion de la Maccabiade. De son côté, *L'Auto* mentionne simplement le passage des motocyclistes palestiniens à Paris. La Maccabiade reste en revanche parfaitement méconnue. *Le Miroir des sports*, *Match* ou *L'Auto* n'y consacrent aucune colonne. L'absence d'informations sur la Maccabiade de 1932 dans les journaux français s'explique par la maigre place qu'occupe l'événement sur l'échiquier sportif international à cette période. Il faut dire que la compétition juive reste mineure et que les organisateurs manquent cruellement de moyens pour la développer. En effet, les dirigeants de la MWU font face à de grandes difficultés logistiques et économiques au début des années 1930<sup>1502</sup>. Comme beaucoup d'organisations internationales suite au « krach » boursier de 1929, la MWU trouve difficilement les financements nécessaires à l'organisation matérielle et humaine d'un tel événement. La construction du stade qui doit accueillir la plupart des épreuves est un chemin pavé d'embûches. Les dirigeants de la MWU sont obligés de demander aux États-Unis de subventionner une partie des travaux. À ces difficultés s'ajoutent des freins politiques de grande ampleur. Elles sont dues aux rapports délétères en Palestine entre les Maccabis et le mouvement sportif ouvrier Hapoel<sup>1503</sup>, mais aussi aux difficultés rencontrées dans les relations avec les Arabes et les conséquences qu'elles peuvent avoir sur les décisions de l'empire Britannique<sup>1504</sup>.

Malgré le peu d'écho que rencontre l'événement dans la presse, les sportifs juifs de France se préparent à l'événement. Les moyens sont encore très limités. Quelques entraînements sont mis en place par les dirigeants du SC Maccabi de Paris. Quant aux clubs sportifs juifs de province, un seul lance un appel à la participation dans ses rangs. En effet, le club Bar Kochba de Metz, créé sous les auspices du SC Maccabi Paris, invite ses membres à s'inscrire pour

---

<sup>1500</sup> Ce journal, *Le Maccabi*, est introuvable de nos jours. Il est fort probable que seuls un ou deux numéros aient été réalisés, puisque Maurice Levinson décède seulement deux mois après sa création. Voir sur ce point : Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 4 mars 1932, p. 827.

<sup>1501</sup> « Les Maccabiades », *L'Univers israélite*, 19 février 1932, p. 755.

<sup>1502</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 105-106.

<sup>1503</sup> Les mouvements Maccabis et Hapoel en Palestine mandataire ne parviennent pas à s'unir dans l'entre-deux-guerres en raison de désaccords idéologiques. Le mouvement Hapoel refuse notamment de participer aux Maccabiades car l'événement se rapproche des Jeux olympiques « bourgeois » qu'ils combattent fermement. Selon l'Hapoel, le sport doit former « l'homme nouveau » en le libérant des contraintes. Voir : Haim KAUFMAN, « Maccabi versus Hapoel: The Political Divide that Developed in Sports in Eretz Israel, 1926–1935 », *Israel Affairs*, vol. 13, n° 3, 2007, p. 554-565.

<sup>1504</sup> Suite à série d'attaques sanglantes, les Britanniques bloquent l'immigration juive en Palestine en 1929. Pour davantage d'informations : George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 105-114.

participer à l'événement et indique qu'un trajet en bateau vers la Palestine est prévu au départ de Marseille :

Nous informons le public strasbourgeois qu'une manifestation sportive organisée par l'Union Mondiale « Maccabi » aura lieu fin mars à Tel-Aviv en Palestine, sous le nom de « Maccabiades 1932 ». Toutes les sections sont convoquées pour accomplir un voyage collectif à travers la Palestine. Elles se rencontreront à Tel-Aviv où se disputeront les 29, 30 et 31 mars toutes les épreuves sportives prévues au programme. Nous savons que l'Union Mondiale « Maccabi », malgré les difficultés économiques actuelles, a réussi à mener à bien la construction et l'aménagement du Stade de Tel-Aviv comportant 12 000 places, réservées aux spectateurs des « Maccabiades ». Pour les sections françaises l'embarquement est prévu pour le 21 mars à Marseille, le retour s'effectuera le 14 avril prochain. Pour tous les renseignements au sujet de la participation à ce voyage, prière de s'adresser au Sporting Club « Maccabi »<sup>1505</sup>.

Le bateau ne part finalement jamais de Marseille. En effet, aucune délégation n'est formée et aucun sportif juif de France ne participe à la première Maccabiade de 1932. Les futurs présidents du club évoquent en guise d'explications un manque de moyens matériels et humains<sup>1506</sup>, mais c'est surtout un événement majeur qui bouleverse les plans initiaux : celui de la mort de Maurice Levinson, survenue quelques jours seulement avant le départ prévu pour Tel-Aviv. Il décède subitement le 25 février 1932 à seulement 38 ans<sup>1507</sup>. Principal animateur du club, il est à l'origine de l'ensemble des actions menant au projet d'envoyer une délégation française en Palestine. Il consacre les derniers jours de sa vie à la préparation de l'événement : « *Il s'adonnait tout entier à cette nouvelle œuvre quand la maladie l'emporta en pleine activité*<sup>1508</sup> ». Face à ce dramatique événement, personne ne semble prendre la relève du président. Confrontés aux difficultés logistiques et financières, les sportifs Juifs de France ne participent donc pas à la Maccabiade. Le fait que la mort du président mette un terme aux volontés sportives met en évidence la précarité de la structure Maccabi en France. Après quelques années d'existence, le SC Maccabi de Paris n'est qu'une petite structure sportive avec peu de moyens et peu de soutiens de la part des israélites aisés et assimilés.

---

<sup>1505</sup> « Nouvelles locales », *La Tribune juive*, 4 mars 1932, p. 155.

<sup>1506</sup> Emmanuel Lefschetz, « Les Sports », *L'Univers israélite*, 21 juillet 1933, p. 456.

<sup>1507</sup> Jacques Biélinky, « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 4 mars 1932, p. 827.

<sup>1508</sup> *Ibid.*

#### 1.2.4. Vers un sionisme « philanthropique<sup>1509</sup> »

Il ne tient pas du tout à perpétrer le type classique de Jeune Juif de Ghetto, absorbé par des livres, et au corps débile. Il met à la tête de ses préoccupations la création d'un nouveau type de Jeune Juif, sain, robuste, souple, accessible aux beautés de la nature, fier de sa qualité de juif et débarrassé des tristes survivances physiques et psychiques du Ghetto<sup>1510</sup>.

Les objectifs du SC Maccabi de Paris, exposés ici par Jacques Biélinky, laissent peu de doute sur l'idéologie prônée par ses dirigeants. Le club s'inscrit prioritairement dans les volontés sionistes de régénérer les Juifs par le muscle, tel que le souhaite Max Nordau dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Qui plus est, l'attaché du SC Maccabi de Paris à l'institution sioniste internationale qu'est la MWU détermine pour ce club une structuration autour d'enjeux identitaires. Pour autant, le sionisme est encore un sujet difficile et clivant. Les membres du comité de la MWU parviennent d'ailleurs difficilement à mettre en place une ligne directrice commune acceptée de tous<sup>1511</sup>. Pour éviter de porter atteinte au développement du sport juif dans l'hexagone et respecter une forme de neutralité politique, les représentants du club parisien avancent dans le sionisme à pas feutrés. Lors de l'assemblée générale du club en 1929, Maurice Levinson annonce par exemple son souhait de participer à la Maccabiade en Palestine trois ans plus tard tout rappelant « *que le club qui ne s'occupe pas de politique entend néanmoins accomplir ses devoirs dans toutes les circonstances*<sup>1512</sup> ». L'orateur laisse ainsi planer le doute sur les réelles intentions du club.

À cette période, les jeunes Juifs de la capitale sont de plus en plus perméables aux idées sionistes. Jusqu'à la Première Guerre mondiale le sionisme connaît pourtant peu de zéloteurs. Il est perçu comme marginal, voire dangereux : « *Le fait est bien connu : les "Français israélites" restèrent très largement sourds, tout au long du premier XX<sup>e</sup> siècle, aux sirènes du sionisme, une idéologie en totale contradiction avec la façon dont le franco-judaïsme concevait l'identité juive*<sup>1513</sup> ». Mais le contexte de l'entre-deux-guerres bouleverse peu à peu les conceptions. Après la mort de Max Nordau et d'Alexandre Marmorek en 1923, les sionistes de France se réorganisent autour de Victor Jacobson et le mouvement se développe

---

<sup>1509</sup> En référence aux travaux de Catherine Nicault sur le sionisme : Catherine NICAULT, « La réceptivité au sionisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'aube de la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.* ; Catherine NICAULT, « L'émigration de France vers la Palestine (1880-1940) », *Archives Juives*, vol. 41, n° 2, 2008, p. 10-33.

<sup>1510</sup> Jacques Biélinky, « Le Sporting club "Maccabi" », *op. cit.*

<sup>1511</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 77-103.

<sup>1512</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 29 novembre 1929, p. 279.

<sup>1513</sup> Catherine NICAULT, « L'acculturation des israélites français au sionisme après la Grande Guerre », *Archives juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 9.

progressivement, en recrutant notamment des personnalités influentes<sup>1514</sup>. L'opinion française générale reste malgré tout assez suspicieuse vis-à-vis du sionisme. Mais quelques jeunes commencent à s'y intéresser dans la première moitié des années 1920 : « *Une fraction de la jeunesse israélite, en quête d'une identité juive plus affirmée et pas seulement religieuse, commence à échapper à l'emprise de ses aînés* <sup>1515</sup> ». C'est dans ce contexte que les mouvements de jeunesse les plus influents comme les EIF et l'UUJJ se créent et bousculent l'ordre établi. C'est également à cette période que le SC Maccabi de Paris se construit.

Ces jeunes organisations mettent en œuvre avec ferveur des actions en faveur de la création d'un « nouveau Juif » souhaité par les leaders sionistes<sup>1516</sup>. Le sionisme promu par la plupart des jeunes Juifs de France engagés dans les mouvements de jeunesse et clubs sportifs ne vise pas à organiser des départs vers la Terre promise. Il s'agit avant tout d'un sionisme « humanitaire » ou « philanthropique », envisagé comme une « *réponse au sort plus tragique que jamais des communautés juives d'Europe orientale* <sup>1517</sup> ». Le phénomène est amplifié par l'arrivée massive d'immigrés juifs d'Europe de l'Est. Ceux-ci dépassent bientôt numériquement les israélites français et perturbent l'ordre établi. Tandis que les premiers s'intéressent aux idées sionistes, les seconds les rejettent catégoriquement et continuent de promouvoir le franco-judaïsme. On retrouve bien quelques points de convergence, mais il y a surtout « *un fossé d'incompréhension et d'ignorance* <sup>1518</sup> » entre les deux entités.

Dans ce contexte, le SC Maccabi de Paris est une structure ayant du sens pour les jeunes qui souhaitent s'investir dans le sport tout en promouvant le sionisme. En effet, le club s'inscrit dans l'idéal sioniste du « nouveau juif » régénéré physiquement grâce au « judaïsme du muscle ». Maurice Levinson, tout en dirigeant d'une main de maître le club sportif, est aussi l'un des acteurs majeurs du sionisme dans les rangs du mouvement. Il est en effet présenté comme un « *ardent sioniste – chose rare et précieuse à Paris* <sup>1519</sup> ». Les actions mises en place par le SC Maccabi de Paris sous sa direction sont à ce titre caractéristiques de « *l'infiltration* » du sionisme chez les Juifs de France ayant récemment immigré dans l'hexagone<sup>1520</sup>. Puisque le club recrute très majoritairement chez une jeunesse immigrée en quête d'identité, les idées

---

<sup>1514</sup> Catherine NICAULT, *La France et le sionisme (1897-1948)*, op. cit., p. 141-145.

<sup>1515</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>1516</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », op. cit.

<sup>1517</sup> Catherine NICAULT, « L'acculturation des israélites français au sionisme après la Grande Guerre », op. cit., p. 11.

<sup>1518</sup> Catherine NICAULT, « La réceptivité au sionisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'aube de la Seconde Guerre mondiale », op. cit., p. 104.

<sup>1519</sup> « Nos informations », *L'Avenir illustré*, 3 mars 1932, p. 13

<sup>1520</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 231-267.

« sionisantes » prolifèrent rapidement sous son influence. L'idée n'est pas de remettre en cause leur statut de citoyen ou de quitter le sol français, mais plutôt d'œuvrer pour la défense des Juifs dans le monde, de soutenir l'idée de la création d'un État Juif tout en promouvant une régénération physique grâce au sport. Les conférences organisées par le club sur le « *mouvement national de la jeunesse juive* » à la salle Pigier augmentent d'autant plus la portée des idées<sup>1521</sup>. Le club tisse aussi quelques liens d'amitié avec les membres du groupe sioniste Keren Kayemet LeIsraël<sup>1522</sup> (KKL)<sup>1523</sup>. Il n'est d'ailleurs pas impossible, quoi qu'invérifiable, que certains sportifs s'engagent dans ces deux institutions sionistes. Enfin, la volonté de participer à la Maccabiade de 1932 est une preuve supplémentaire de l'imprégnation du sionisme dans les rangs du mouvement.

Si le sionisme progresse donc au sein du club dès les premières années d'existence, les actions sont malgré tout encore très limitées. L'*alyah* française est d'ailleurs numériquement très faible au regard d'autres pays d'Europe de l'Est. Les Juifs de France se sentent en sécurité en France et ne s'inscrivent pas encore dans une logique d'émigration. La France est une « *terre non d'alyah, mais d'étape vers la Palestine*<sup>1524</sup> ». Se développent simplement au sein du SC Maccabi de Paris des idées « pro-palestiniennes » en faveur du sauvetage des Juifs en péril. L'échec de la participation à la Maccabiade de 1932 est très significatif de l'impact relatif du sionisme parmi la jeunesse juive française. Les jeunes inscrits dans les clubs Maccabis sont en accord avec l'idée d'un foyer national Juif, mais peu d'actions concrètes sont finalement mises en œuvre pour développer massivement l'idéologie sioniste. Le SC Maccabi de Paris s'occupe avant tout de sport, et personne ne prend la relève de Maurice Levinson au lendemain de son décès pour mettre en place un programme permettant de se rendre au premier événement international d'ampleur de la MWU.

---

<sup>1521</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 8 février 1929, p. 696.

<sup>1522</sup> Signifie en Hébreu « fonds pour la création d'Israël ». Il s'agit d'une institution créée par le Congrès sioniste en 1901, spécialisée dans l'achat de terres en Palestine. Elle est aussi appelée « Fond National Juif ».

<sup>1523</sup> Sans titre (annonce), *L'Univers israélite*, 6 février 1931, p. 667.

<sup>1524</sup> Catherine NICAULT, « L'émigration de France vers la Palestine (1880-1940) », *op. cit.*, p. 11.

## 2. Le Maccabi France

### 2.1. Création de clubs Maccabis en province

#### 2.1.1. Le déploiement dans l'Est de la France

Dans l'ombre du développement du SC Maccabi de Paris, véritable centre névralgique du sport juif en France, plusieurs autres clubs se créent en province. Dans l'Est de la France les communautés juives sont, nous l'avons vu, particulièrement bien implantées. Elles sont aussi très hétéroclites dans les années 1930 à la suite d'importantes vagues migratoires de Juifs fuyant les persécutions. Les régions d'Alsace et de Lorraine voient donc grandir des communautés de Juifs en provenance de Russie, de Pologne, mais aussi d'Autriche et d'Allemagne. Les Juifs allemands apportent avec eux un bagage culturel dans lequel l'entretien du corps et le sport occupent une place déterminante. C'est en effet en Allemagne que les premiers grands clubs sportifs juifs sionistes se sont développés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment le Bar Kochba de Berlin.

C'est dans ce contexte que naît en 1932 le club sportif Maccabi Bar Kochba de Strasbourg. Ses fondateurs désirent promouvoir les sports chez les Juifs de la ville et répondre au développement de la MWU en France<sup>1525</sup>. Ils choisissent d'associer au nom Maccabi celui de Shimon Bar-Kochba (ou « Kochba »), un Juif ayant contribué à la deuxième révolte du peuple Juif de la province de Judée contre l'Empire Romain en 132. Ce choix ne doit rien au hasard. Pour les Juifs, il est synonyme d'action, de réveil, de combat : « *Le sionisme fit de l'histoire de Bar-Kochba un symbole national : la révolte des Juifs, unis derrière un chef unique [...], qui tentent de rejeter le joug étranger pour regagner leur indépendance nationale*<sup>1526</sup> ». Les fondateurs du club fusionnent de cette manière deux noms historiques synonymes de force, de virilité et de lutte contre l'oppression. Peu de temps après sa création, le club strasbourgeois diffuse grâce à la presse juive une annonce pour inviter les sportifs volontaires à participer à la Maccabiade de Tel-Aviv en 1932. Il est notamment annoncé que « *pour tous les renseignements au sujet de la participation à ce voyage, prière de s'adresser au Sporting Club "Maccabi", président M. Levinson, 32 rue d'Hauteville, Paris 10<sup>e</sup>*<sup>1527</sup> » ; preuve que Maurice Levinson s'occupe de centraliser l'ensemble des demandes et d'organiser la participation de la France à

---

<sup>1525</sup> « Nouvelles en trois lignes », *La Tribune juive*, 19 février 1932, p. 124.

<sup>1526</sup> Ilan GREILSAMMER, *Le sionisme*, op. cit., p. 89-90.

<sup>1527</sup> « Nouvelles locales », *La Tribune juive*, 4 mars 1932, p. 155.

l'événement international. Sans que nous puissions l'affirmer avec certitude, il y a de fortes chances pour que le club maccabi strasbourgeois soit créé en réaction à la décision de la MWU d'organiser la Maccabiade de 1932. Sa naissance coïncide en effet avec le passage en France des motards envoyés par le MWU et l'active propagande de Maurice Levinson en faveur du sport juif. Il est donc probable que le Maccabi Bar Kochba de Strasbourg naisse d'une volonté de fournir aux Juifs de la ville une possibilité de participer à la première Olympiade juive. Qui plus est, la région strasbourgeoise est un « *important foyer juif*<sup>1528</sup> » et le sionisme s'y développe plus facilement qu'à Paris. Les jeunes Juifs de la ville sont en outre relativement habitués aux pratiques corporelles compte tenu de la présence de troupes des EIF et de mouvements de jeunesse sionistes qui pratiquent beaucoup le sport, comme la Hatikva. C'est d'ailleurs grâce aux EIF que des premiers rapprochements sont effectués entre les Maccabis parisiens et la jeunesse juive strasbourgeoise, lors de fêtes qu'ils organisent en 1930<sup>1529</sup>. Les jeunes de la ville sont donc familiers avec le sport sioniste, qu'ils investissent désormais au sein du Maccabi Bar Kochba.

Un club Maccabi se fonde aussi à Metz au début des années 1930. *La Tribune juive* précise que le club existe « *depuis quelques années* » dans un article publié en 1935<sup>1530</sup>, tandis que les premières apparitions du club messin dans les résultats sportifs de ce même journal datent d'octobre 1933<sup>1531</sup>. Le club possède des sections pour les enfants, adolescents et adultes. Les entraînements et les matchs de sports sont principalement organisés le dimanche. Le SC Maccabi de Metz, comme ceux de Strasbourg et de Paris, est créé dans l'objectif de développer la pratique sportive mais s'envisage aussi dans une volonté de valoriser la judéité et de promouvoir le sionisme. En effet, lorsque les communautés juives de l'Est de la France se trouvent confrontées à la montée de l'antisémitisme et à une crise spirituelle, de puissants enjeux identitaires s'ajoutent aux enjeux sportifs :

Voilà l'un des beaux côtés du Sporting Club Maccabi : c'est l'aspect sportif. Mais il y en a un autre que l'on ne peut passer sous silence.

Le Sporting Club Maccabi n'est pourtant pas le seul club de Metz s'occupant de sport. Il y en a d'autres. Il y en a de très puissants même. C'est que, devant la crise spirituelle qui sévit actuellement, les jeunes juifs ont ressenti le besoin de resserrer les liens qui les unissent et de se rapprocher pour tenter de posséder à nouveau cet esprit juif qu'ils ne connaissent plus qu'imparfaitement et qui les attire. Dans leur société, ils se sentent

---

<sup>1528</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 115.

<sup>1529</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 10 janvier 1930, p. 472.

<sup>1530</sup> « Une organisation à encourager : le Sporting Club Maccabi de Metz », *La Tribune juive*, 1 mars 1935, p. 168.

<sup>1531</sup> « Dans les départements », *La Tribune juive*, 27 octobre 1933, p. 736.

à leur aise, en famille, dans cette grande famille qui a son atmosphère spéciale et attachante ; ils deviennent fiers d'être juifs.

Aussi les efforts des vaillants dirigeants de ce club sympathique méritent-ils d'être encouragés, non pas par de bonnes paroles que l'on prodigue très facilement, mais par des actes... De bonne volonté. Comme encouragement, il n'est rien de mieux qu'un petit geste : adhérez au Sporting Club Maccabi de Metz, vous servirez utilement la cause juive et la cause sportive<sup>1532</sup>.

L'appel est sans équivoque. En adhérant au SC Maccabi de Metz, les sportifs feront allégeance au judaïsme dans une pratique d'entre-soi caractéristique des besoins identitaires de la jeune génération à cette période. Le club messin possède en 1935 quatre équipes masculines de football<sup>1533</sup> qui affrontent régulièrement le dimanche d'autres clubs de la région<sup>1534</sup>. Les dirigeants s'occupent de la promotion des sports en organisant des grandes journées sportives centrées sur la pratique du football, avec la présence de clubs non-Juifs et de clubs catholiques<sup>1535</sup>. L'impact social du sport est valorisé afin de promouvoir la paix entre les peuples, sans distinction de religion et d'origine. Ainsi, à l'occasion d'un challenge organisé par le club :

Plusieurs discours furent prononcés dans lesquels chacun se plut à démontrer les bienfaits du sport tant dans le domaine biologique que dans celui de la pensée, car il sert à rapprocher les peuples et les idées sans différence de nationalité, de race ou de religion, tel le spectacle du match opposant l'équipe juive messine à l'équipe chrétienne de Montigny, champion des patronages de la Moselle<sup>1536</sup>.

Les enjeux de la pratique sportive pour le SC Maccabi de Metz sont ainsi multiples : créer un entre-soi pour valoriser la judéité, favoriser la pratique des sports vecteurs de liens sociaux, rapprocher les Juifs de Metz des non-Juifs et des catholiques pour une paix sociale et culturelle plus importante. Le football est l'activité phare, le ciment des adhérents. Mais cette pratique, couplée aux réticences des communautés juives et du milieu sportif, empêche le développement de sections féminines<sup>1537</sup>. Enfin, outre le sport, le SC Maccabi de Metz organise un bal annuel et des rassemblements pour les fêtes juives<sup>1538</sup>.

---

<sup>1532</sup> « Une organisation à encourager : le Sporting Club Maccabi de Metz », *La Tribune juive*, 1 mars 1935, p. 168.

<sup>1533</sup> « Au Sporting Club Maccabi », *La Tribune juive*, 3 mai 1935, p. 345.

<sup>1534</sup> « Au Sporting Club Maccabi », *La Tribune juive*, 24 mai 1935, p. 397.

<sup>1535</sup> « Dans les Départements », *La Tribune juive*, 6 septembre 1935, p. 646.

<sup>1536</sup> « Le challenge du Dr. Simon Caïn », *La Tribune juive*, 13 septembre 1935, p. 662.

<sup>1537</sup> Anaïs BOHUON et Grégory QUIN, « Quand sport et féminité ne font pas bon ménage... », *op. cit.* ; Anaïs BOHUON et Grégory QUIN, « Sport », dans Juliette Rennes, *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 605-614.

<sup>1538</sup> « Au Sporting Club Maccabi », *La Tribune juive*, 23 décembre 1938, p. 789.

Toujours dans l'Est de la France, un club Maccabi se crée également à Nancy au début des années 1930. Une fois encore, il est difficile de dater avec exactitude la naissance du club. Une première trace écrite est trouvée en 1933 lorsqu'un match est organisé entre les sections maccabis de Nancy et de Metz<sup>1539</sup> ; mais des photographies de l'équipe de football du club sont datées de l'année précédente<sup>1540</sup>. Les archives de l'Association culturelle juive de Nancy, située au 55 rue des Ponts où était enregistré le club dans l'entre-deux-guerres, ne comprennent qu'un seul document signé du SC Maccabi de Nancy, daté de 1935<sup>1541</sup>. Les premières années d'existence sont délicates et reflètent la précarité de la structure. Le club stabilise difficilement son fonctionnement administratif et ses effectifs. Si bien qu'il est contraint d'arrêter temporairement ses activités pendant quelques mois, avant de renaître en 1936 en s'attachant les services d'un entraîneur qualifié<sup>1542</sup> :

Sous ce nom, vient de renaître le club cher à la Jeunesse Israélite. Le comité du Sporting Club Maccabi, désireux de bien faire, s'est entendu avec un moniteur breveté des Écoles d'éducation physique de Strasbourg et de Joinville, et de ce fait, l'entraînement et le sport seront dotés et appropriés pour chaque individu<sup>1543</sup>.

Les membres peuvent y pratiquer divers sports (surtout le basket-ball et le football) et s'inscrire à des cours de culture physique. Une équipe de chaque sexe est inscrite dans les championnats de basket du département<sup>1544</sup>. Ces équipes regroupent une dizaine de jeunes filles de 13 à 20 ans et une cinquantaine de garçons<sup>1545</sup>. L'entraîneur cherche surtout à préparer physiquement les jeunes aux rôles que la société leur attribue : « *En deux mois, des progrès ont été enregistrés (augmentation du poids chez les faibles, cage thoracique plus développée, souplesse et harmonie des formes chez les jeunes filles)*<sup>1546</sup> ». Il les prépare d'ailleurs pour les épreuves du brevet sportif populaire<sup>1547</sup>. Notons enfin qu'un club Maccabi se crée à Mulhouse en 1935. Il regroupe une trentaine de jeunes garçons de 13 à 18 ans autour de la pratique du

---

<sup>1539</sup> « Dans les départements », *La Tribune juive*, 27 octobre 1933, p. 736.

<sup>1540</sup> CDJC, MXII 8402, Photographie de l'équipe de football du Maccabi Nancy, 1932.

<sup>1541</sup> Il s'agit d'une lettre d'accusé de réception, sans informations utiles pour notre recherche : Archives de l'association culturelle de Nancy, Lettre du Sporting Club Maccabi de Nancy, 19 février 1935.

<sup>1542</sup> Les archives disponibles à ce jour ne nous permettent pas d'identifier le nom de l'entraîneur.

<sup>1543</sup> « Sporting Club Maccabi », *Samedi*, 30 mai 1936, p. 6.

<sup>1544</sup> « Sports », *Samedi*, 10 octobre 1936, p. 8. L'équipe de basket-ball féminin reste inscrite dans les championnats jusqu'en 1938 : « Partie officielle », *Basket-ball*, 9 septembre 1937, p. 4 ; « Partie officielle », *Basket-ball*, 1 décembre 1938, p. 12.

<sup>1545</sup> « Sporting Club Maccabi », *Samedi*, 30 mai 1936, p. 6.

<sup>1546</sup> *Id.*

<sup>1547</sup> « Samedi des jeunes », *Samedi*, 8 mai 1937, p. 8.

football, mais aucune trace de son activité n'a pu être trouvée dans les sources après l'été 1935<sup>1548</sup>.

### 2.1.2. Le Sud de la France en retrait

Si des structures Maccabis se développent progressivement à Paris puis dans les régions de l'Est de la France, le reste du pays est peu concerné. Un club Maccabi se crée à Lyon dans les années 1930 mais les archives le concernant sont lacunaires. Le club n'est qu'une petite structure associative proposant du sport pour les enfants, des fêtes dansantes pour les plus âgés et organisant des conférences sur la judéité. C'est d'ailleurs par ce biais que le club apparaît pour la première fois dans la presse en février 1932 lorsqu'une conférence sur la « *confiance et les souvenirs juifs* » est organisée « *sous les auspices du club sportif Maccabi* » dont le président est M. Krauthammer [prénom inconnu]<sup>1549</sup>. Une annonce destinée à la jeunesse publiée en 1934 nous en apprend davantage sur les activités du club. Une « *soirée de travail actif* » est organisée chaque lundi pour les jeunes garçons et filles tandis que le dimanche est consacré aux soirées dansantes dans un café lyonnais<sup>1550</sup>.

Les communautés juives sont beaucoup moins nombreuses dans le Sud qu'en région parisienne ou qu'en Alsace-Lorraine dans cette période d'entre-deux-guerres, ce qui explique l'infime développement des structures Maccabis. Des familles israélites sont bien installées à Lyon, Marseille, Bordeaux ou Toulouse, mais elles forment des microsociétés difficiles à étudier. L'étude des processus migratoires met aussi en évidence le développement de petites communautés d'immigrés en provenance du Maghreb. À Lyon, seule ville de la moitié Sud où nous avons pu identifier un club sportif Maccabi, les communautés sont surtout composées de Juifs du Maroc installés en périphérie urbaine, rejointes ensuite par des Juifs de Tunisie<sup>1551</sup>. Les communautés juives sont donc très différentes à Paris, à l'Est ou au Sud. Les clivages entre immigrés ashkénazes et séfarades peuvent d'ailleurs aussi expliquer la faible participation des Juifs du Sud dans la structuration des maccabis. En effet, le mouvement est principalement dirigé et coordonné par les membres du SC Maccabi de Paris composé essentiellement de Juifs

---

<sup>1548</sup> Sur le Maccabi Mulhouse, voir : « Dans les départements », *La Tribune juive*, 12 avril 1935, p. 292 ; « Dans les départements », *La Tribune juive*, 31 mai 1935, p. 410.

<sup>1549</sup> « Nouvelles en trois lignes », *La Tribune juive*, 19 février 1932, p. 124.

<sup>1550</sup> « Chronique lyonnaise », *La Tribune juive*, 21 décembre 1934, p. 1037.

<sup>1551</sup> Elkbir ATOUF, « Une communauté prolétaire : les Juifs marocains de Saint-Fons, 1919-1946 », *Archives Juives*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 121-130 ; Sylvie ALTAR, « Les Juifs du Maghreb à Lyon (1900-1945) », *op. cit.*, p. 20-24.

originaires d'Europe centrale et orientale. Maurice Levinson et les autres fondateurs du club parisien, principaux acteurs du sport juif dans l'hexagone, sont natifs de Russie. Or, les familles juives installées à Lyon, Marseille ou Bordeaux sont soit des israélites installés en France depuis plusieurs générations – donc peu favorables au sionisme –, soit des immigrants du Maghreb. Le discours des Maccabis trouve donc peu d'écho auprès d'eux, compte tenu des différences socio-culturelles et politiques entre les ashkénazes et les séfarades.

## 2.2. Le Maccabi France : un organe de centralisation ?

Une première tentative d'unir les clubs sportifs juifs de Paris et de province a lieu en 1929 à l'initiative du club parisien afin de « *centraliser les efforts*<sup>1552</sup> ». Elle se solde par un échec. Seul le SC Maccabi de Paris est réellement actif à cette période et ne trouve pas d'échos dans l'hexagone. L'unification des clubs sportifs sionistes au sein d'un organe central, le Maccabi France, s'effectue 6 ans plus tard en réaction à la seconde maccabiade qui se déroule à Tel-Aviv en 1935. En effet, suite à cet événement auquel, nous le verrons, les athlètes juifs de France participent, les dirigeants des différents clubs Maccabis regrettent le faible impact de la délégation française. Les visas étant délivrés par pays proportionnellement au nombre d'athlètes licenciés, ils jugent nécessaire d'amplifier l'activité sportive pour recruter de nouveaux membres. Grâce à la création d'un organe central, ils espèrent recruter davantage de jeunes sportifs juifs dans l'hexagone tout en coordonnant l'activité des différents clubs. Dès lors, ils décident pendant l'été 1935 de créer le Maccabi France :

Il existe en France plusieurs sections du Sporting Club Maccabi, mais jusqu'ici il n'y avait entre elles aucune coordination. C'est ce qui explique la participation très limitée des sections de province à la Maccabia de Tel-Aviv. Mais la grande manifestation sportive de Tel-Aviv a fortement stimulé plus d'une section. Le Comité de Paris a pensé que pour arriver à une participation plus digne de la France, il y avait lieu de créer un lien plus étroit entre les différentes sections françaises. C'est dans cet esprit que se réunira le premier Congrès du Maccabi de France. Il se réunira à Nancy, le 1<sup>er</sup> septembre<sup>1553</sup>.

Le premier congrès ici annoncé n'aura finalement pas lieu en septembre 1935 mais quelques semaines plus tard. Le 1<sup>er</sup> septembre, une réunion est malgré tout organisée entre dirigeants des clubs de Paris et de province à laquelle sont présents les membres influents du

---

<sup>1552</sup> « Dans les départements », *La Tribune juive*, 15 mars 1929, p. 170.

<sup>1553</sup> « Le congrès du Maccabi de France », *Le Journal juif*, 30 août 1935, p. 8.

comité central du SC Maccabi de Paris : Henry Kaganoff, Emmanuel Lefschetz et Léo Kaminski<sup>1554</sup>. L'objectif de cette réunion est de préparer le congrès du Maccabi France tout en rappelant le « *désir très sincère d'intensifier en France le travail maccabiste*<sup>1555</sup> ». Le 10 novembre 1935, les dirigeants des différents clubs de France « *sympathisants ou adhérents* » à la MWU se réunissent au 55 rue des Ponts à Nancy dans un local que possède l'association culturelle juive de la ville<sup>1556</sup>. Les membres présents décident de renforcer la cohésion entre les différents clubs maccabis de France grâce à un programme d'action commun. Celui-ci mêle sport et judaïsme tout en affirmant l'orientation sioniste du mouvement :

Éducation physique et morale de la jeunesse juive sans distinction d'origine ni de parti en vue d'une collaboration consciente à tous les devoirs du peuple juif et spécialement à la reconstruction d'Eretz Israël<sup>1557</sup>.

La volonté d'œuvrer en faveur d'un foyer national juif en Palestine ne souffre ici d'aucun doute. Le Maccabi France n'a en réalité que peu d'influence sur le développement du sport juif dans l'entre-deux-guerres. Il est conçu comme un organe de régulation et de coordination, non pas de décision. Il sert surtout d'intermédiaire auprès de la MWU pour préparer la participation des athlètes de France aux Maccabiades. Le Maccabi France est une émanation du SC Maccabi de Paris : il est créé, dirigé et administré par les représentants du club de la capitale. Les principales décisions sont prises à Paris par le comité central club. D'ailleurs, le dossier du Maccabi France aux archives préfectorales est intégré à l'intérieur de celui du club parisien<sup>1558</sup>. Si le siège du Maccabi France s'installe à Nancy et non dans la capitale, ce n'est pas grâce à la vitalité du club juif nancéen, mais parce que la situation géographique de la ville est intéressante. En effet, les dirigeants parisiens créent de cette manière une antenne Maccabi plus à l'Est, destinée à amplifier l'activité sportive dans ces régions tout en recrutant davantage de jeunes sionistes. Le lieu permet aussi un accès simple depuis les villes des principaux clubs que sont à cette période Paris, Metz et Strasbourg.

---

<sup>1554</sup> « Le congrès du Maccabi », *Le Journal juif*, 6 septembre 1935, p. 8.

<sup>1555</sup> *Id.*

<sup>1556</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>1557</sup> *Id.*

<sup>1558</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, Rapport de déclaration de l'association Maccabi France, 6 janvier 1948.

### 3. D'une Maccabiade à une autre

#### 3.1. Développer le sport et le sionisme

##### 3.1.1. Le décès de Maurice Levinson

Le SC Maccabi de Paris se relève difficilement du décès de son fondateur et de son principal acteur. Maurice Levinson œuvre pendant presque 8 ans au développement du club et réalise presque seul l'ensemble des actions : il participe aux congrès internationaux, tisse des relations avec des membres influents des communautés juives parisiennes, met en place des accords avec des mouvements de jeunesse parisiens, trouve les subventions et les lieux d'entraînement des équipes, développe le sionisme dans les rangs du mouvement, etc. À l'heure du bilan, le SC Maccabi de Paris repose presque exclusivement sur son travail. Son décès provoque d'importantes difficultés logistiques, humaines et sportives pour un club désormais orphelin. En plus de cet événement, le SC Maccabi de Paris perd son local au 16 rue Lamarck. Au cours de l'été 1932, il est en effet décidé que l'Asile de nuit, société philanthropique, y transfère ses locaux en lieu et place du club sportif<sup>1559</sup>. Est-ce parce que le club ne l'utilise plus ? Est-ce parce que les entraînements sportifs diminuent ? Est-ce corrélé au décès du président du club ? Il semble que le SC Maccabi de Paris ait été expulsé du Rocher Suisse pour laisser place à l'Asile de nuit qui manque de place dans ses propres locaux compte tenu des besoins grandissants<sup>1560</sup>. En plus d'être orphelin, le club abandonne alors son vétuste local<sup>1561</sup> qui lui avait permis de s'organiser et d'augmenter ses capacités.

Ces difficultés matérielles et humaines engendrent un ralentissement des activités sportives et culturelles. Le club n'apparaît plus dans les colonnes des quotidiens juifs ou sportifs et les sections ne sont plus actives dans les différents championnats de la région. Alors que le football constituait la majeure partie de l'activité sportive et qu'il était gage d'attractivité pour les jeunes Juifs, les sections du SC Maccabi de Paris sont absentes des championnats de la FFFA pour la saison 1932-1933. Dans la presse, les appels à l'entraînement au stade des Joncherolles, récurrents dans la première moitié des années 1920, disparaissent dans les mois qui suivent le décès de Maurice Levinson et la perte du local. C'est pourtant de cette manière que les

---

<sup>1559</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 19 août 1932, p. 572.

<sup>1560</sup> « L'inauguration des nouveaux Asiles Israélites », *L'Avenir illustré*, 24 juin 1932, p. 5-6.

<sup>1561</sup> Germaine Bernard, « La Chorale "Mizmor" », *L'Avenir illustré*, 10 août 1932, p. 4-5. La salle est décrite ainsi : « La pauvre salle était lamentable. Le toit s'effondrait, et quelques douzaines de chaises nageaient dans le désert de l'immense salle sans chauffage ».

dirigeants convoquaient habituellement leurs membres pour les différents entraînements des sports compétitifs ; il paraît évident que pendant quelques mois il n’y a plus, ou très peu, d’entraînements sportifs.

Malgré tout, la situation s’améliore au début de la saison sportive 1932-1933. Le SC Maccabi de Paris investit un nouveau local situé 15 rue Martel dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, en face d’une synagogue. L’inauguration, prévue le 30 octobre 1932, est finalement reportée quelques semaines plus tard, le 18 décembre<sup>1562</sup>. Elle est l’occasion de valoriser le directeur technique du club chargé des entraînements sportifs, Moïse Gardi. Instructeur à l’École de Joinville et ancien élève d’Irène Popard, il organise à cette date des démonstrations de gymnastique<sup>1563</sup>. L’inauguration regroupe également, en plus des dirigeants du club, plusieurs membres influents de la communauté juive parisienne. Les élites religieuses sont représentées par le grand-rabbin Moïse Eisenstadt<sup>1564</sup>. Germaine de Rothschild est également présente pour veiller à la continuité de l’œuvre de régénération physique des jeunes grâce aux activités sportives qu’elle a enclenchées quelques années auparavant<sup>1565</sup>. Adolphe Caen, membre actif du consistoire et président de l’Union scolaire est également invité, tout comme l’ancien vice-président et co-fondateur du SC Maccabi de Paris, Miklichansky, qui prononce un discours<sup>1566</sup>. La présence de ces différentes personnalités de la vie juive parisienne démontre l’importance qu’accordent les élites sociales et religieuses à la valorisation du sport, malgré les clivages idéologiques entre les autochtones et les immigrés.

L’inauguration du nouveau local du SC Maccabi de Paris est l’occasion rêvée de redynamiser des activités culturelles et sportives en berne. Ce nouveau siège signifie pour les dirigeants « *la reprise d’une activité qui s’était ralentie ces temps derniers, ralentissement dû surtout à l’absence d’un local approprié*<sup>1567</sup> ». Elle est permise en grande partie par la secrétaire générale, Marie Zalmanski, qui a su assurer la pérennité administrative et logistique du club désormais sous la direction de son nouveau président, Emmanuel Lefschetz<sup>1568</sup>. Né à Téhéran (Iran) en 1898, Emmanuel Lefschetz immigré en France avec ses parents au début du XX<sup>e</sup>

---

<sup>1562</sup> « Notre Carnet », *L’Univers israélite*, 7 octobre 1932, p. 57.

<sup>1563</sup> Jacques Biélinky, « Une grande manifestation de Sporting Club Maccabi », *L’Univers israélite*, 10 mars 1933, p. 754.

<sup>1564</sup> « Notre Carnet », *L’Univers israélite*, 23 décembre 1932, p. 411.

<sup>1565</sup> « Notre Carnet », *L’Univers israélite*, 9 décembre 1932, p. 346.

<sup>1566</sup> « Notre Carnet », *L’Univers israélite*, 23 décembre 1932, p. 411.

<sup>1567</sup> *Id.*

<sup>1568</sup> *Id.* Orthographié « Lifschitz » dans cet article. L’analyse des sources nous invite à penser qu’Henry Kaganoff assure une phase d’intérim à la présidence du club. Voir notamment : « Une manifestation du Sporting-Club Maccabi », *L’Univers israélite*, 19 mai 1933, p. 182.

siècle. Mobilisé et blessé pendant la Première Guerre mondiale, il retourne ensuite dans la capitale où il s'investit dans le développement du sport juif au sein des Maccabis et des EIF<sup>1569</sup>. Il est bien aidé dans ses tâches par Henry Kaganoff, membre du comité directeur du SC Maccabi de Paris, qui connaît parfaitement le fonctionnement du club depuis sa création. C'est d'ailleurs ce dernier qui se charge du discours d'inauguration du local. Lors de celui-ci, il valorise la reprise d'activité et évoque toute l'importance des maccabis dans le processus de régénération de la jeunesse juive. Preuve d'un dynamisme relancé et de la volonté de se projeter sur les prochaines échéances internationales, M. Kaminski [prénom inconnu], membre du comité central de la MWU, est également présent pour l'inauguration du local parisien<sup>1570</sup>. Henry Kaganoff profite de cette occasion pour rappeler l'importance des liens avec la MWU qui est, d'après lui, « *la seule organisation sportive répondant aux aspirations de la jeunesse juive*<sup>1571</sup> », mais aussi la seule en mesure de grouper les jeunes menacés par l'antisémitisme en protégeant « *ceux qui souffrent parce qu'ils sont Juifs*<sup>1572</sup> ». Le discours valorise la vision d'un sionisme « humanitaire » pour venir en aide aux Juifs persécutés en leur offrant la possibilité de se réfugier en Palestine mandataire. Car à cette période, en Allemagne, Hitler s'apprête à prendre le pouvoir. Le nazisme se répand, menaçant à court terme la population juive.

Le nouveau local du SC Maccabi dispose d'une salle de réunion, d'une salle de culture physique ainsi que de quatre tables de ping-pong<sup>1573</sup>. En ce début des années 1930, le ping-pong est d'ailleurs de plus en plus populaire et la ville de Paris s'apprête à recevoir les championnats du monde de la discipline, ce qui stimule la presse<sup>1574</sup>. Les dirigeants du club Maccabi profitent de la création de ce nouveau local pour relancer la propagande et les activités sportives. Ils publient une annonce dans *L'Univers israélite* en rappelant les buts visés et moyens à disposition :

Le Sporting-Club « Maccabi », section parisienne de l'Union Mondiale « Maccabi », poursuit les buts suivants : éducation physique et morale de la jeunesse juive ; développement de l'esprit de camaraderie et de solidarité ; formation d'une jeunesse saine de corps et d'esprit. Ses moyens : culture physique rationnelle ; pratique des sports ; conférences, réunions amicales. Le nouveau local permettra de donner une extension plus grande à l'activité du club ; il sera le foyer rêvé pour toute la jeunesse<sup>1575</sup>.

---

<sup>1569</sup> Catherine RICHET, « Biographies des membres de la Sixième », *op. cit.*, p. 342.

<sup>1570</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 23 décembre 1932, p. 411.

<sup>1571</sup> *Id.*

<sup>1572</sup> *Id.*

<sup>1573</sup> « Sporting Club Maccabi de Paris », *L'Univers israélite*, 2 décembre 1932, p. 316.

<sup>1574</sup> Kilian MOUSSET, *La mode du ping-pong de 1901 à 1939, op. cit.*, p. 163-164, 180-181 et 197-198.

<sup>1575</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 16 décembre 1932, p. 377.

Afin de renouer avec un dynamisme en berne et tisser de nouveau des liens avec les jeunes parisiens, le club organise aussi à la fin de l'année 1932 un « *bal de la jeunesse* » de *hanouka* dans son nouveau local<sup>1576</sup>. Puis, progressivement, les activités sportives reprennent. Mais n'ayant pu s'engager dans les championnats parisiens au début de la saison sportive 1932-1933, seules quelques compétitions sont effectuées contre des mouvements de jeunesse juifs de la région<sup>1577</sup>. Le club se tourne alors vers la formation corporelle et Moïse Garti donne chaque semaine des cours de culture physique dans le nouveau local, en différenciant les leçons pour adultes, adolescents et enfants. Les sections de football reprennent leurs activités compétitives la saison suivante (1933-1934). Comme par le passé, deux équipes sont inscrites dans les championnats de la FFFA auxquelles s'ajoute désormais une équipe junior<sup>1578</sup>. Les sections d'athlétisme ne reprennent pour leur part leur vigueur que l'année suivante, soulignant les difficultés rencontrées par le SC Maccabi de Paris après le décès de Maurice Levinson<sup>1579</sup>.

### 3.1.2. Le dynamisme des relations internationales

Après la « renaissance » du club, les activités sportives reprennent peu à peu leur dynamisme. Les nouveaux dirigeants, Emmanuel Lefschetz et Henry Kaganoff, font également perdurer les relations avec l'organisation internationale de la MWU dans l'objectif, d'une part, de promouvoir le sionisme au sein des communautés juives de France et, d'autre part, de participer à la seconde Maccabiade de 1935. Ils accueillent dans un premier temps à Paris Lord Melchett<sup>1580</sup>, le président d'honneur et principal acteur de la MWU à cette période<sup>1581</sup>. Pour l'occasion, le SC Maccabi de Paris convoque ses sportifs ainsi que les Juifs qui le souhaitent à la projection d'un film promotionnel sur les maccabis dans le monde<sup>1582</sup>. Des exercices de culture physique sont également prévus, sous la direction de Moïse Garti, afin de divertir l'audience tout en prouvant que la jeunesse se régénère par la pratique des sports. En amont de la projection du film, Henry Kaganoff prend la parole au nom du club. Dans un discours aux

---

<sup>1576</sup> « Bal de la jeunesse », *L'Univers israélite*, 23 décembre 1932, p. 400.

<sup>1577</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 24 mars 1933, p. 825.

<sup>1578</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 13 octobre 1933, p. 134.

<sup>1579</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 21 septembre 1934, p. 28.

<sup>1580</sup> De son vrai nom Henry Mond (1898-1949), il est le principal acteur du développement de la MWU après sa prise de poste de président d'honneur de l'organisation en 1931. Fils d'Alfred Mond, premier Lord Melchett et riche industriel Anglais connu pour être un activiste sioniste important, il est en grande partie responsable de la tenue de la seconde Maccabiade en 1935 grâce à ses multiples relations diplomatiques internationales.

<sup>1581</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 213.

<sup>1582</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 3 mars 1933, p. 726. Dans l'avancée actuel de nos recherches, nous n'avons pas retrouvé ce film promotionnel.

élans sionistes, il dénonce le fait que le peuple Juif soit devenu un « *peuple cérébral*<sup>1583</sup> » et met en avant l'importance des sports dans le processus de formation d'un jeune juif régénéré :

Mais avec le cerveau on ne peut pas construire des routes, labourer la terre, il faut des muscles. Le « Maccabi » prépare ce type juif, sain de corps et d'esprit, qui s'est si bien développé en Palestine<sup>1584</sup>.

Henry Kaganoff profite également de l'événement pour faire la promotion de la Maccabiade de 1935, tout en regrettant que la France n'ait pu prendre part à celle de 1932. Lord Melchett évoque ensuite à son tour l'intérêt du mouvement Maccabi pour sauver les Juifs du monde. Il fait la promotion d'un sionisme viril :

Dans tous les pays que j'ai visité, j'ai constaté un réveil remarquable de la race, une renaissance vigoureuse – et cela signifie que les Juifs veulent avoir une autre place dans le monde.

Il ne suffit plus aujourd'hui d'avoir une belle âme, il faut encore des poings. Mais une œuvre comme la nôtre demande des fonds importants. Ceux qui ne peuvent plus sauter, peuvent toujours payer<sup>1585</sup>.

On comprend aussi que Lord Melchett se déplace en France afin de trouver des financements pour la MWU. Il faut dire que le mouvement international est dans une phase de développement, bien aidé par les retombées médiatiques de la première Maccabiade. Elles engendrent une progression du nombre de membres, qui atteint 200 000 sportifs pour 37 pays, ainsi qu'une extension des structures maccabis en Europe, en Afrique et en Amérique<sup>1586</sup>. En contrepartie, la MWU connaît de profondes difficultés financières. Lord Melchett, fort de ses multiples relations diplomatiques internationales, se charge donc à cette période de créer des liens plus ténus entre la MWU et les clubs maccabis dispersés dans le monde. L'objectif final étant de soulever des fonds financiers suffisants pour que la Maccabiade de 1935 puisse avoir lieu<sup>1587</sup>. À ce titre, Lord Melchett est de retour en France quelques mois plus tard. Il prend d'abord la parole à une conférence organisée par le SC Maccabi de Paris le samedi 13 mai 1933 sur « *l'antisémitisme et le Maccabi*<sup>1588</sup> » (cf. annexe 2). Au cours de celle-ci, il aborde le problème du « *relèvement physique du peuple juif* » et invite les Juifs français à diriger les immigrants, notamment les intellectuels allemands, vers les métiers manuels pour « *réduire les*

---

<sup>1583</sup> Jacques Biélinky, « Une grande manifestation de Sporting Club Maccabi », *L'Univers israélite*, 10 mars 1933, p. 754.

<sup>1584</sup> *Id.*

<sup>1585</sup> *Id.*

<sup>1586</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, op. cit., p. 206-207.

<sup>1587</sup> *Ibid.*, p. 206-228.

<sup>1588</sup> « Maccabi », *L'Univers israélite*, 12 mai 1933, p. 149.

*classes intellectuelles et commerciales dans le judaïsme*<sup>1589</sup> » et ne pas provoquer un sentiment de mécontentement au sein de la population française. Cet appel à valoriser les métiers manuels dans la communauté juive est récurrent à cette période, surtout chez les groupes sionistes et *haloutziques*<sup>1590</sup>. Ces mouvements appellent en effet à la régénération des corps grâce au travail de la terre et aux métiers manuels afin de se préparer à la vie dans les *kibboutz*<sup>1591</sup>.

La conférence du 13 mai est aussi l'occasion pour les représentants français, Henry Kaganoff en tête, de rappeler l'importance du club sportif dans la défense des Juifs persécutés et la nécessité pour les jeunes de se développer physiquement afin de faire face aux menaces et à la montée de l'antisémitisme. Henry Kaganoff fait ainsi perdurer l'esprit de sionisme « humanitaire » que valorisait le président Maurice Levinson. Signalons enfin qu'au lendemain de la conférence, Lord Melchett préside une manifestation sportive juive au stade de la Faisanderie, à l'École de Joinville. Cet événement, organisé à la suite d'une entente entre l'Union scolaire, l'UJI et le SC Maccabi de Paris, doit permettre la sélection d'athlètes juifs en vue de la préparation d'une équipe représentant la France à la Maccabiade de 1935<sup>1592</sup>.

S'ils sont, dans un premier temps, confrontés à des difficultés suite au décès de Maurice Levinson, les nouveaux dirigeants du SC Maccabi de Paris mettent finalement en œuvre avec ferveur une dynamique sportive devant mener à la participation des Français à la deuxième Olympiade juive. Emmanuel Lefschetz rappelle que c'est l'un des objectifs principaux du club :

Nos jeunes gens ne sont donc pas sportifs ? Le grand mouvement de régénération physique laisserait-il indifférents les seuls Juifs de notre pays ? (...)

L'Union mondiale « Maccabi » prépare sa deuxième Maccabiade pour 1935 ; il faut que, cette fois-ci, les athlètes Juifs de France y figurent – et en bonne place.

Ce n'est pas trop tôt de commencer dès maintenant à y préparer nos jeunes gens. C'est à quoi s'emploie le « Maccabi » de Paris.

Sa salle de culture physique, ses entraîneurs qualifiés sont à la disposition de tous les jeunes gens israélites, isolés ou groupés, que la question intéresse<sup>1593</sup>.

La préparation à la Maccabiade doit donc débiter rapidement. Elle a pour objectif la formation d'une jeunesse française forte et vigoureuse. Les dirigeants utilisent l'événement international pour créer une émulation sportive en France et promouvoir les valeurs sionistes de la MWU. Cette volonté est confirmée par la participation de la France à une compétition

---

<sup>1589</sup> Jacques Biélinky, « Une manifestation du Sporting-Club Maccabi », *L'Univers israélite*, 19 mai 1933, p. 182.

<sup>1590</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du “nouveau Juif” », *op. cit.*

<sup>1591</sup> Exploitation collective d'une terre en Israël.

<sup>1592</sup> « Les sports », *L'Univers israélite*, 12 mai 1933, p. 155.

<sup>1593</sup> Emmanuel Lefschetz, « Les sports », *L'Univers israélite*, 21 juillet 1933, p. 456.

internationale Maccabi en juillet 1933 à Prague. Présidée par Lord Melchett et sa sœur Lady Erleigh, la compétition est organisée pendant les trois jours qui précèdent le 18<sup>ème</sup> congrès sioniste. Elle accueille 22 pays et environ 3 000 athlètes<sup>1594</sup>, dont plusieurs athlètes juifs de renommée mondiale<sup>1595</sup>. L'événement est une réussite sportive et organisationnelle, d'une vigueur sans précédent, et probablement « *l'un des spectacles sportifs les plus réussis de l'histoire du Maccabi*<sup>1596</sup> ». Quand on sait que cette compétition devait avoir lieu en Roumanie et que les dirigeants de la MWU ont modifié leur plans quelques semaines auparavant car ils craignaient des troubles antisémites, la performance organisationnelle et la vitalité morale dont ont fait preuve les Maccabis est d'autant plus impressionnante. En revanche, les Français sont faiblement représentés au regard de l'ampleur de la manifestation sportive. Seuls quatre athlètes et un tennisman prennent part aux compétitions : l'entraîneur du SC Maccabi de Paris Moïse Garti participe au 800m, Léo Attermann au lancer du javelot, M. Berger [prénom inconnu] au tennis (il est battu en quart de finale par Daniel Prenn<sup>1597</sup>), et enfin la paire Berger-Attermann concoure dans les épreuves de ping-pong<sup>1598</sup>. À la fin de la compétition, les athlètes et fonctionnaires sportifs se mobilisent pour le 17<sup>ème</sup> congrès sioniste. Le sport, déjà utilisé dans cet objectif lors de la première Maccabiade, continue d'être un outil permettant à la fois de lutter contre l'antisémitisme et de promouvoir les valeurs sionistes du « judaïsme du muscle ». Mais au cours de ce 17<sup>ème</sup> congrès, si la Maccabiade fait partie des thématiques abordées, c'est la situation des Juifs allemands et la montée de l'antisémitisme européen qui occupent les esprits<sup>1599</sup>. À cette date, Adolf Hitler a été nommé Chancelier de la république de Weimar depuis un peu plus de six mois. Entre-temps, il a proclamé l'avènement du Troisième Reich, obtenu les pleins pouvoirs et commencé la persécution systématique des Juifs.

---

<sup>1594</sup> « Les sports », *L'Univers israélite*, 15 septembre 1933, p. 26. Si l'ampleur de la fête sportive ne fait pas doute, il est probable que les journalistes de *L'Univers israélite* aient donné des chiffres optimistes concernant le nombre de participants. Georges Eisen ne s'aventure pas à donner des chiffres précis : *The Maccabiah Games, op. cit.*, p. 209.

<sup>1595</sup> Parmi lesquels les tennismen Daniel Prenn et Ladislav Hecht, joueurs de Grands Chelem.

<sup>1596</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games, op. cit.*, p. 209.

<sup>1597</sup> Daniel Prenn (1904-1991) est un joueur de tennis Allemand naturalisé Anglais en 1933. Il fait partie des 10 meilleurs joueurs mondiaux des années 1930. Classé n°1 allemand pendant quatre années consécutives (1928-1932), il remporte avec l'Allemagne la Coupe Davis en 1932 avant de fuir le nazisme.

<sup>1598</sup> « Les sports », *L'Univers israélite*, 15 septembre 1933, p. 26. On ignore le nom de deux représentants français.

<sup>1599</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games, op. cit.*, p. 209-213.

### 3.1.3. Propagation du sionisme

Le SC Maccabi de Paris se déploie dès ses débuts dans un univers sionisant. Ses dirigeants souhaitent s'inscrire dans la formation d'un « nouveau juif » grâce à la formation physique et musculaire. L'adhésion à la MWU et la volonté de Maurice Levinson de participer à la Maccabiade de 1932 est un signal fort envoyé. Mais l'échec de ce projet démontre aussi les limites rencontrées par les dirigeants du club dans la prolifération du sionisme et le peu d'échos auxquels ils sont parfois confrontés. Cependant, le redémarrage du club à la fin de l'année 1932 coïncide avec l'arrivée d'Hitler au poste de Chancelier en Allemagne et à un durcissement des actes et propos antisémites en France. Ces événements ravivent chez les adhérents et dirigeants du club Maccabi parisien une volonté indéniable de promotion du sionisme. En effet, c'est dans ce contexte politique et social hostile que les jeunes Juifs adhèrent de plus en plus à l'idée de créer un État juif. L'impact de cette idéologie dans le SC Maccabi de Paris est d'autant plus important que le club est composé en large majorité de Juifs immigrés ashkénazes, plus sensibles que les jeunes israélites aux sirènes du sionisme.

Dans les discours formulés par Henry Kaganoff et Emmanuel Lefschetz, le sionisme est surtout valorisé comme une solution aux persécutions que rencontrent les Juifs d'Europe centrale et orientale, et non comme une issue pour les Juifs de France. Ils gardent en la France une foi inébranlable et sont persuadés d'être en sécurité. Pour autant, de nombreux aspects de la doctrine sioniste deviennent monnaie courante dans leurs prises de parole : valorisation de judéité, de l'honneur juif, du retour aux travaux manuels, du combat contre l'intellectualisme, et surtout du sport comme un moyen de créer un « nouveau Juif ». Ces idées sont particulièrement visibles dans le discours d'Henry Kaganoff avant la projection du film sur les maccabis en l'honneur du passage à Paris de Lord Melchett<sup>1600</sup>. Pour promouvoir encore davantage le sionisme auprès des jeunes sportifs de la capitale, les dirigeants du SC Maccabi de Paris tissent des liens avec les mouvements de jeunesse sionistes de la capitale ; mais aussi avec des personnalités influentes auprès des communautés. L'avocate sioniste Yvonne Netter intervient ainsi à plusieurs reprises au siège du club. Elle y fait des conférences sur l'activité des Maccabis, sur l'antisémitisme<sup>1601</sup>, sur les Maccabiades<sup>1602</sup> ou encore sur ses voyages en Palestine<sup>1603</sup>. L'intellectuel Edmond Fleg, représentant d'un « vieux courant

---

<sup>1600</sup> Jacques Biélinky, « Une grande manifestation de Sporting Club Maccabi », *op. cit.*

<sup>1601</sup> « Une manifestation du Sporting-Club Maccabi », *L'Univers israélite*, 19 mai 1933, p. 182.

<sup>1602</sup> Sans titre (annonce), *L'Univers israélite*, 13 octobre 1933, p. 128.

<sup>1603</sup> « Où allons-nous cette semaine ? », *Le Journal juif*, 8 février 1935, p. 7.

*philopalestinien*<sup>1604</sup> » intervient également chez les Maccabis lors de conférences ou de soirées organisées sur le thème de la musique juive<sup>1605</sup>. Le docteur Henry Kaganoff, principal acteur du club entre les deux Maccabiades sans en être pour autant le président, fait lui aussi la promotion du sionisme. Il prévoit par exemple la projection d'un film sur la Palestine pour les sportifs du club<sup>1606</sup>. Il se rend aussi en Palestine en 1934 et organise à son retour une causerie sur son voyage<sup>1607</sup>.

Finalement, des liens de plus en plus ténus entre les membres du club parisien et le sionisme se créent entre les deux Maccabiades. Le contexte social et politique de cette période rend sensibles des enjeux identitaires qui touchent particulièrement les jeunes sportifs récemment immigrés ou fils d'immigrés. Sans forcément prévoir d'actions en faveur d'une *alyah* française, la doctrine sioniste est fortement valorisée par les dirigeants du club. Cet élan nouveau dans les rangs du club s'analyse comme une réaction à l'antisémitisme exacerbé qui fait rage de l'autre côté du Rhin. L'Allemagne nazie a commencé son œuvre d'enfermement et de destruction des Juifs, désormais en péril s'ils ne fuient pas. Dès lors, les dirigeants du SC Maccabi de Paris voient dans la Palestine une solution aux difficultés que rencontrent ces Juifs allemands, raison pour laquelle ils mettent en œuvre une propagande des idéaux sionistes, qui permet aussi de recruter de plus en plus de jeunes sensibles à ce mode de pensée.

### 3.2. La seconde Maccabiade de 1935 : un tremplin sioniste et sportif

#### 3.2.1. Préparation à l'événement

Le SC Maccabi de Paris, en tant que premier et plus grand club sportif juif de France, est « chargé de la sélection et de la préparation de l'équipe française<sup>1608</sup> ». Ses dirigeants gèrent l'organisation de l'événement, tant d'un point de vue administratif que sportif, relayant ainsi le Maccabi France à un rôle figuratif. Ils souhaitent la participation d'une cinquantaine d'athlètes ; ce qui ferait de la France une petite délégation au regard de l'Allemagne, des États-Unis, des Tchécoslovaques et des Polonais qui prévoient d'envoyer entre 200 et 250 athlètes à Tel-

---

<sup>1604</sup> Catherine NICAULT, « L'acculturation des israélites français au sionisme après la Grande Guerre », *op. cit.*, p. 10.

<sup>1605</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 17 novembre 1933, p. 295.

<sup>1606</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 23 février 1934, p. 741.

<sup>1607</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 15 juin 1934, p. 362.

<sup>1608</sup> « Une belle équipe française aux Jeux de Tel Aviv », *L'Auto*, 15 février 1935, p. 5.

Aviv<sup>1609</sup>. Malgré tout, la simple présence d'une délégation française est déjà une réussite suite à l'échec de 1932 et au faible impact des clubs Maccabis en France comparés à leurs coreligionnaires des pays sus-cités. Les athlètes du SC Maccabi de Paris, très largement majoritaires au sein de la sélection française, auront le soutien des sections maccabis de province et des protectorats. Des athlètes de Metz, Nancy, Strasbourg, Lyon et Tunis se joignent en effet aux préparations sportives<sup>1610</sup>. Mais la participation d'une cinquantaine d'athlètes initialement prévue se réduit très rapidement à une vingtaine. En effet, les visas spéciaux permettant de se rendre à Tel-Aviv sont distribués par les britanniques. Or ceux-ci décident de les attribuer de façon réduite en fonction du nombre de licenciés au sein des clubs juifs. Le Maccabi France est encore, au regard des autres pays, une petite délégation. Les dirigeants ne reçoivent donc que 30 visas pour les sportifs et leurs accompagnants, un nombre que les dirigeants français jugent « *très limité*<sup>1611</sup> ». En conséquence, les sportifs juifs volontaires sont appelés dans plusieurs journaux de Paris et de province à se faire rapidement connaître et à « *s'inscrire de suite*<sup>1612</sup> » s'ils désirent participer aux compétitions. Ce nombre réduit de visas a aussi pour conséquence l'absence d'athlètes féminines prévues initialement dans la délégation<sup>1613</sup>. Pourtant, l'analyse des photographies de l'événement prouve que des femmes sont bien présentes lors de la journée d'ouverture et du défilé des athlètes dans le stade (fig. 14).

---

<sup>1609</sup> « 1 200 athlètes vont participer à la 2<sup>e</sup> Maccabiah », *L'Auto*, 21 octobre 1934, p. 5. Les délégations seront finalement moins nombreuses compte tenu de restrictions de visas. (cf. annexe 3).

<sup>1610</sup> « La seconde Olympiade israélite se précise », *L'Auto*, 14 novembre 1934, p. 4.

<sup>1611</sup> *Id.*

<sup>1612</sup> *Id.* ; « La grande fête sportive juive : La Maccabiah », *La Tribune juive*, 23 novembre 1934, p. 941.

<sup>1613</sup> Sur la pratique féminine : voir infra.

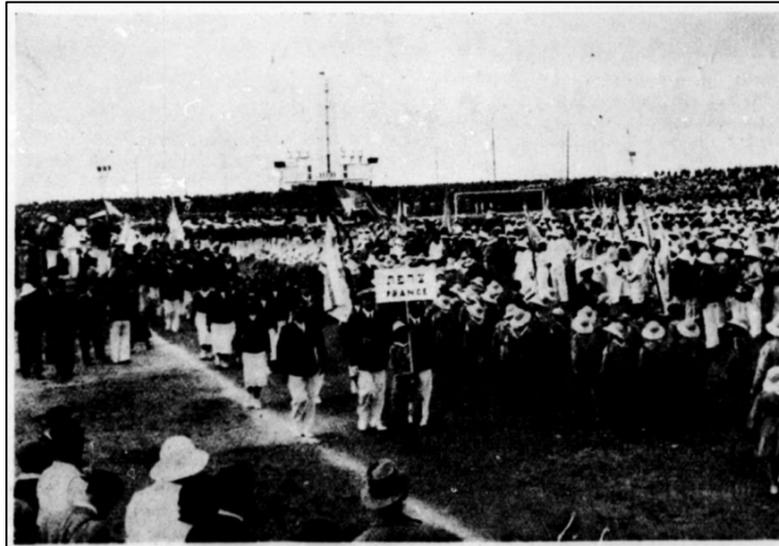


Figure 14 – Défilé de la délégation française lors de la journée d'ouverture de la seconde Maccabiade<sup>1614</sup>

Les hommes sont en pantalon blanc, les femmes en jupe blanche. Sur la photo, nous distinguons à gauche au moins trois femmes qui défilent sous les couleurs de la France. Les françaises ne participant pas aux épreuves, nous supposons qu'il s'agit d'accompagnantes. Outre les sportifs et accompagnants, plusieurs dirigeants du SC Maccabi de Paris se rendent en Palestine pour suivre les événements, dont Emmanuel Lefschetz, Henry Kaganoff et Ossip Pernikoff<sup>1615</sup>. Ils sont par ailleurs accompagnés d'un riche banquier, le Baron Alfred Gunzburg<sup>1616</sup>.

Quelques semaines avant de partir pour Tel-Aviv, les athlètes français intensifient les entraînements. Le directeur technique et entraîneur du club Moïse Garti s'occupe de sélectionner les athlètes puis de les préparer physiquement et sportivement<sup>1617</sup>. Il ne peut en revanche accomplir cette tâche jusqu'à la Maccabiade puisqu'il part en tournée mondiale de danse (son activité professionnelle) quelques semaines avant le début des compétitions<sup>1618</sup>. Les athlètes reçoivent donc l'aide de Moïse Le Hanvic, un moniteur formé à l'École de Joinville<sup>1619</sup>, entraîneur de l'équipe de France d'athlétisme pour les Jeux olympiques de Berlin 1936<sup>1620</sup> et

<sup>1614</sup> « Les actualités de "l'Univers" », *L'Univers israélite*, 3 mai 1935, p. 525.

<sup>1615</sup> « Die französischen Vorbereitungen für die Maccabiade », *La Tribune juive*, 25 janvier 1935, p. 77 (en Allemand).

<sup>1616</sup> *Id.*

<sup>1617</sup> G. Djigi, « La fête du Maccabi », *Le Journal juif*, 1 mars 1935, p. 8.

<sup>1618</sup> « À Paris... », *Le Journal juif*, 15 mars 1935, p. 5.

<sup>1619</sup> « Une belle équipe française aux Jeux de Tel Aviv », *L'Auto*, 15 février 1935, p. 5. Le dépouillement des articles de *L'Auto* nous informe que Moïse Le Hanvic reste entraîneur de l'équipe de France d'athlétisme pendant l'Occupation.

<sup>1620</sup> « Le sport français bénéficie désormais d'une propagande radiophonique officielle », *L'Auto*, 15 septembre 1935, p. 5.

futur cadre du Cercle national des moniteurs d'Antibes (CNMA) pendant l'Occupation. Ce dernier s'occupe des entraînements d'athlétisme jusqu'au départ pour la Maccabiade afin de combler l'absence de Moïse Garti<sup>1621</sup> (cf. annexe 5). Les athlètes jouissent ainsi d'un entraîneur qualifié, preuve de l'engouement pour l'événement. En outre, ils sont accompagnés dans leur préparation et leur voyage par Victor Jacob, un israélite qui, d'après le dépouillement de *L'Athlétisme*<sup>1622</sup> et celui du dossier du SC Maccabi de la préfecture de police de Paris, occupe plusieurs postes importants au sein de la FFA à cette période<sup>1623</sup>. Il siège en effet au comité central de la fédération et préside la commission technique et d'organisation de celle-ci<sup>1624</sup>. Signalons également qu'un médecin, le docteur Jacobson [prénom inconnu] – par ailleurs militant sioniste<sup>1625</sup> – supervise la préparation physique des athlètes<sup>1626</sup>. C'est donc autour d'un encadrement de qualité que les athlètes Maccabi français peuvent se préparer pour les épreuves. Enfin, la préparation se termine quelques jours avant de partir pour la Palestine par une compétition organisée par le Comité olympique français, au cours de laquelle les maccabis ont l'occasion d'affronter les meilleurs sportifs parisiens non-Juifs<sup>1627</sup>. La presse juive annonce d'ailleurs que les athlètes ont pu s'entraîner avec l'équipe olympique française d'athlétisme pendant l'hiver grâce à l'intervention de Victor Jacob<sup>1628</sup>.

### 3.2.2. Les performances de la délégation française

Une large partie des sportifs représentant la France à la Maccabiade sont issus du club parisien. Seuls sont engagés les athlètes que l'on juge performants et susceptibles de réaliser de bons résultats : Lazar Goldschneider au lancer du poids et du disque, Henri Ehrenberg<sup>1629</sup> pour les épreuves de course à pieds, Léopold Berman au triple saut et saut en longueur, André Netter au 400 mètres et 400 mètres haies. Nous retrouvons également le décathlonien Léo Attermann,

<sup>1621</sup> Lazare Pougatz, « Nos athlètes français à l'entraînement », *Le Journal juif*, 1 mars 1935, p. 7.

<sup>1622</sup> Bulletin officiel de la *Fédération Française d'Athlétisme*. Paraît de manière hebdomadaire à partir de septembre 1921.

<sup>1623</sup> Victor Jacob est né le 10 février 1887 à Paris de deux parents de nationalité française. D'après les archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 6 mai 1950, p. 11.

<sup>1624</sup> Pour un exemple, voir : « Assemblée Générale », *L'Athlétisme*, 7 février 1935, p. 4-8.

<sup>1625</sup> D'après le dépouillement de *L'Écho sioniste* (anciennement *Peuple juif*), un hebdomadaire sioniste. Pour un exemple, voir : « Dans le mouvement : Assemblée du Grand Comité d'Action », *L'Écho sioniste*, 13 janvier 1922, p. 11-13.

<sup>1626</sup> Concernant l'implication de Victor Jacob et du Dr. Jacobson dans la préparation des athlètes Maccabis, voir : « Die französischen Vorbereitungen für die Maccabiade », *op. cit.*

<sup>1627</sup> « Sport », *Le Journal juif*, 22 mars 1935, p. 7.

<sup>1628</sup> « Die französischen Vorbereitungen für die Maccabiade », *op. cit.*

<sup>1629</sup> Souvent orthographié « Ehreberg » dans les articles de presse.

un habitué des compétitions internationales puisqu'il avait participé aux rencontres sportives organisées par la MWU à Prague en 1933, ainsi que le coureur à pied Samuel Rappoport<sup>1630</sup>. La délégation est enfin composée de quelques nageurs, dont Arié Levkovitz et Roger Nathan<sup>1631</sup>. Le nageur Alfred Nakache concourt également. Ce dernier, né à Constantine en novembre 1915, rejoint Paris en 1933 pour participer à ses premiers championnats de France. Au moment de la Maccabiade de 1935, il n'est pas encore le champion qu'il s'apprête à devenir. Il est pourtant considéré comme l'un des meilleurs espoirs français de la natation après avoir terminé second du 100 mètres nage libre des championnats de France de 1934, derrière Jean Taris<sup>1632</sup>. L'analyse des sources nous permet d'attester sa participation aux compétitions de Tel-Aviv, mais son attachement à une délégation n'est pas évident. *L'Auto* affirme qu'il se rend à Tel-Aviv afin d'y concourir sous les couleurs du drapeau français<sup>1633</sup>. Pourtant, la presse juive n'évoque pas sa présence<sup>1634</sup> et il n'est pas non plus cité dans les résultats publiés après l'événement mondial par Lazare Pougatz, le journaliste français envoyé spécialement sur place<sup>1635</sup> (cf. annexe 7). Quelques éléments de réponse sont apportés dans un article que le nageur signe dans *L'Auto* peu après le retour des athlètes. Il précise que le « *Français Nakache* » termine premier du 100 mètres nage libre, mais qu'il est rétrogradé à la seconde place, derrière le Tchecoslovaque Steiner car un juge palestinien a déclaré qu'il n'avait touché le mur d'arrivée que d'une seule main. Alfred Nakache pointe d'ailleurs l'amateurisme des juges lors de la maccabiade, comme le feront d'autres athlètes<sup>1636</sup> : « *Dans ce pays où la natation ne compte qu'au point de vue utilitaire, il n'est pas malaisé de rencontrer des officiels ignorant tout des règlements internationaux*<sup>1637</sup> ». L'article qu'il rédige nous apprend également sa participation aux matchs de water-polo avec l'équipe marocaine. Il semble donc qu'Alfred Nakache ait participé aux épreuves sportives avec deux délégations. Ceci peut expliquer son absence dans les résultats donnés par la presse juive. Mais il existe aussi une autre explication : Alfred Nakache n'est peut-être pas considéré ou reconnu par ses coreligionnaires comme un membre

<sup>1630</sup> Parfois orthographié « Rappoport » dans les articles de presse.

<sup>1631</sup> La composition de l'équipe de France à la Maccabiade et les épreuves réalisées par les athlètes sont obtenues en croisant les données de différents articles de presse, en particulier : Lazare Pougatz, « L'Autriche, Champion de la Maccabiah », *Le Journal juif*, 17 avril 1935, p. 7 ; Lazare Pougatz, « Lettre de Palestine : la deuxième Maccabiah », *L'Univers israélite*, 3 mai 1935, p. 525 ; « Die französischen Vorbereitungen für die Maccabiade », *op. cit.*

<sup>1632</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », *op. cit.*, p. 42-43.

<sup>1633</sup> « Les Jeux mondiaux israélites commencent aujourd'hui à Tel-Aviv », *L'Auto*, 4 avril 1935, p. 4.

<sup>1634</sup> Lazare Pougatz, « Lettre de Palestine : la deuxième Maccabiah », *op. cit.*

<sup>1635</sup> Lazare Pougatz, « L'Autriche, Champion de la Maccabiah », *Le Journal juif*, 17 avril 1935, p. 7.

<sup>1636</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 253-254.

<sup>1637</sup> Alfred Nakache, « Les sports ne demandent qu'à s'implanter en Palestine. Telle est la conclusion des Jeux de Tel-Aviv », *L'Auto*, 26 avril 1935, p. 5.

de la communauté juive de France. Étant juif séfarade, récemment arrivé dans l'hexagone, il n'est jamais en relation avec les communautés israélites ou ashkénazes qui vivent en France à cette période et qui sont très largement majoritaires. Qui plus est, il ne fait pas partie des structures Maccabis française, ce qui explique aussi peut-être son absence dans les résultats.

La seconde Maccabiade connaît un engouement sportif bien plus important qu'en 1932 où seule une quinzaine de délégations avaient participé aux épreuves pour environ 400 athlètes<sup>1638</sup>. Il faut dire qu'en quelques années, sous l'impulsion de la première « Olympiade juive », le mouvement s'est largement étoffé et que les clubs Maccabis se sont développés en Europe, en Afrique du Nord et en Amérique du Sud. Qui plus est, la Maccabiade de 1935 bénéficie d'une confiance plus importante suite à la réussite sportive et organisationnelle du premier événement. Pourtant, la MWU fait face à de nombreuses réticences et d'importantes difficultés financières et structurelles pendant l'organisation de l'événement. Financièrement, les besoins s'expliquent par le coût de la première Maccabiade d'hiver organisée en 1933 (à laquelle les français ne participent pas) couplé au krach boursier de 1929<sup>1639</sup>. À ces complications s'ajoute l'accession d'Hitler au poste de Chancelier en Allemagne en 1933. Sa prise de pouvoir gèle en partie les actions du comité directeur de la MWU. En effet, celui-ci est basé en Allemagne et les membres qui le composent sont principalement allemands<sup>1640</sup>. En conséquence des restrictions nazies et de la menace antisémite, les locaux de la MWU sont transférés à Londres en 1933 afin de procéder à une reconstruction administrative. Elle perd un temps précieux dans l'organisation de la compétition sportive et doit de surcroît récolter des fonds financiers colossaux pour subvenir aux besoins. Une tournée mondiale est alors organisée par les dirigeants dans plusieurs pays pour récolter des donations. C'est dans ce cadre que Lord Melchett se rend à Paris en 1933. Enfin, se surajoute à l'ensemble de ces difficultés les désaccords politiques en terre Palestinienne. Les années 1930 sont en effet marquées par une importante montée du nationalisme arabe et, de manière concomitante, par une augmentation du conflit avec le nationalisme juif et la Palestine<sup>1641</sup>. En conséquence, les Arabes se dressent contre la tenue de l'événement sportif qu'ils considèrent être une propagande sioniste militaire. Ils le boycottent et manifestent dès les premiers jours de compétition. Les mouvements sportifs juifs liés aux

---

<sup>1638</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 151 ; Yair GALILY, « The Contribution of the Maccabiah Games to the Development of Sport in the State of Israel », *Sport in Society*, n° 12, 2009, p. 1030.

<sup>1639</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 206-207.

<sup>1640</sup> *Id.*

<sup>1641</sup> Georges BENSOUSSAN, *Juifs en pays arabes : le grand déracinement, 1850-1975*, Paris, Tallandier, 2012, p. 511-566.

organisations politiques Hapoel<sup>1642</sup> et Betar<sup>1643</sup> réfutent eux-aussi les Maccabiades et amplifient les réactions d'opposition<sup>1644</sup>.

La Maccabiade se déroule malgré les difficultés politiques et aucun événement majeur ne vient entacher la bonne tenue des compétitions. En témoignent les 50 000 spectateurs présents dès la cérémonie d'ouverture<sup>1645</sup> et jusqu'à celle de clôture<sup>1646</sup>. Sportivement, près de 40 délégations avaient annoncé leur présence à la Maccabiade<sup>1647</sup> mais seules 27 y auraient réellement participé<sup>1648</sup>. Le nombre d'athlètes est difficile à déterminer. Plusieurs milliers de sportifs juifs foulent bien la piste d'athlétisme et participent aux différentes épreuves proposées par les organisateurs, mais les chiffres donnés dans la presse et les études historiques diffèrent<sup>1649</sup>. Enfin, notons que 134 athlètes allemands défilent sans afficher le drapeau de leur pays en guise de protestation des mesures nazies<sup>1650</sup>. Sportivement, la petite délégation française ne fait pas de miracles face aux athlètes autrichiens, allemands, américains, polonais ou palestiniens, beaucoup plus nombreux. Les Autrichiens terminent la Maccabiade en tête du tableau des médailles devant l'Allemagne et les États-Unis<sup>1651</sup>. Les Américains brillent

---

<sup>1642</sup> Signifie « l'ouvrier ». Fondée à Tel-Aviv en 1926, la fédération Hapoel est sportive, sioniste et socialiste. Pour davantage d'informations sur les divergences politiques entre les Maccabis et Hapoel, voir : Haim KAUFMAN, « Maccabi versus Hapoel », *op. cit.*

<sup>1643</sup> Le nom est le résultat d'un acronyme hébreu, traduit « *Brit Yosef Trumpeldor* » qui signifie « *Alliance Yosef Trumpeldor* » en référence à l'un des premiers activistes sionistes mort en 1920. Le Betar est un mouvement de jeunesse juif radical, sioniste et militarisé fondé en 1923 à Riga par Vladimir Jabotinsky. Le mouvement prône l'indépendance d'Israël et la défense de la terre sainte par la force. Pour davantage d'informations sur le Betar, voir notamment : Colin SHINDLER, *The Triumph of Military Zionism, Nationalism and the Origins of the Israeli Right*, London, I.B. Tauris, 2006.

<sup>1644</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 240.

<sup>1645</sup> « Lors Melchett Adresses Journalists », *The Palestine Post*, 7 avril 1935, p. 7.

<sup>1646</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 251.

<sup>1647</sup> « Max Baer assistera à la II<sup>e</sup> Olympiade juive », *L'Auto*, 4 janvier 1935, p. 5.

<sup>1648</sup> Ce chiffre diffère souvent dans la presse ainsi que dans les études historiques. Selon Georges EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 241, les 27 nations représentées sont les suivantes : Autriche, Australie, Angleterre, Estonie, États-Unis, Bulgarie, Belgique, Allemagne, Danemark, Danzig, Afrique du Sud, Hollande, Yougoslavie, Grèce, Lettonie, Libye, Lituanie, Égypte, Maroc, Syrie, Pologne, Tchécoslovaquie, France, Roumanie, Suisse, Turquie, Eretz-Israël. La presse palestinienne de l'époque évoque quant à elle la participation de 21 nations (« Who is who on the Maccabiah track », *The Palestine Post*, 2 avril 1935, p. 3) ; tandis que le *Mémorial de la Shoah* annonce dans son exposition *Le sport européen à l'épreuve du nazisme* la présence de 28 pays. Loin du compte, la presse sportive française évoque la participation de 38 pays (« Les Jeux mondiaux israélites commencent aujourd'hui à Tel Aviv », *L'Auto*, p. 4). Enfin, la presse en yiddish, en hébreu ou en anglais n'est pas plus précise, si l'on se réfère à l'analyse de Nina S. SPIEGEL, *Embodying Hebrew Culture: Aesthetics, Athletics, and Dance in the Jewish Community of Mandate Palestine*, Detroit, Wayne State University Press, 2013, p. 204.

<sup>1649</sup> Selon Georges EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 241, 7 300 athlètes participent aux épreuves. Beaucoup plus récemment, le *Mémorial de la Shoah* indique la présence de seulement 1 350 sportifs ; chiffre également donné par Yair GALILI, « The contribution of the Maccabiah Games », *op. cit.*

<sup>1650</sup> David LEVINSON et Karen CHRISTENSEN, *Encyclopedia of World Sport: From Ancient Times to the Present*, New York, Oxford University Press, 1999, p. 232.

<sup>1651</sup> Lazare Pougatz, « L'Autriche, Champion de la Maccabiah », *op. cit.*

particulièrement sur la piste d'athlétisme<sup>1652</sup>, là où quelques médailles sont glanées par les Français<sup>1653</sup>. Léopold Berman remporte l'épreuve du triple saut et termine à la seconde place du saut en longueur. Léo Attermann gagne le décathlon tandis que Lazar Goldschneider termine deuxième du lancer du poids, tout comme Samuel Rappoport au 1 500 mètres, loin derrière l'Américain Rosenkranz qui domine largement la course<sup>1654</sup>. Enfin, Henri Ehrenberg termine à la quatrième place du 5 000 mètres<sup>1655</sup>. Ces résultats sont néanmoins entachés par la mort de leur camarade Arié Levkovitz, membre de la délégation française qui s'est noyé lors d'une baignade sur la plage de Tel-Aviv<sup>1656</sup>.

### 3.2.3. La seconde Maccabiade : un outil de promotion du sionisme

Outre les objectifs sportifs, la Maccabiade de 1935 se révèle être une formidable occasion de valoriser le sionisme et l'immigration massive pour le *yishuv*. Elle offre en effet une vitrine publicitaire de grande qualité pour le sionisme car elle met en action l'œuvre de régénération physique et morale de la jeunesse. Les messages adressés par les dirigeants de la MWU sont clairs sur ce point : « *il est peu d'ères sublimes dans l'histoire des peuples. Une d'entre les plus grandes est la renaissance du peuple juif, à laquelle le Maccabi prend une part active*<sup>1657</sup> », annonce Lord Melchett. Lazare Pougatz, le journaliste français « envoyé spécial » à Tel-Aviv pour la Maccabiade, est d'accord avec ce discours :

Avant tout, il faut reconnaître que dans ses grandes lignes, la Maccabiah a réalisé nos espoirs. Elle a été une démonstration grandiose de la régénération des jeunes Juifs dans tous les pays. [...]

Et nous sommes fermement décidés à poursuivre notre entraînement afin d'être, la prochaine fois, physiquement et moralement disciplinés à un degré supérieur encore. L'enthousiasme que nous a inspiré la Palestine, la communion avec nos frères palestiniens et ceux du monde entier, nous aidera dans cette tâche parfois dure. Car ce n'est pas une mince concurrence que nous avons à affronter là !<sup>1658</sup>

---

<sup>1652</sup> Ils remportent 9 des 19 titres mis en jeux et trônent largement en tête du classement par Pays. Voir : « Final events today in the Maccabiah », *The Palestine Post*, 7 avril 1935, p. 1 ; « Point Score », *The Palestine Post*, 5 avril 1935, p. 1.

<sup>1653</sup> Les résultats sont donnés par Lazare Pougatz (« L'Autriche, Champion de la Maccabiah », *op. cit.*).

<sup>1654</sup> Sidney Ginsberg, « Germany in Second Position », *The Palestine Post*, 5 avril 1935, p. 1.

<sup>1655</sup> « Les Jeux de Tel-Aviv n'ont donné lieu qu'à des performances moyennes », *L'Auto*, 16 avril 1935, p. 2. Le sportif est cité sous le nom « Erhenberger », ce qui prouve une fois de plus que les journalistes français ne connaissent que très peu les athlètes juifs et le mouvement Maccabi français.

<sup>1656</sup> Lazare Pougatz, « Lettre de Palestine : la deuxième Maccabiah », *op. cit.*

<sup>1657</sup> Cité dans : « Messages à la Maccabiah », *Le Journal juif*, 1 mars 1935, p. 7.

<sup>1658</sup> Lazare Pougatz, « Lettre de Palestine : la deuxième Maccabiah », *op. cit.*

La concurrence évoquée par le journaliste a un double sens. Une concurrence sportive, de manière à ce que les athlètes français proposent un affrontement de qualité, mais aussi une concurrence politique, sociale et ethnique. L'événement sportif international permet donc une propagande sioniste du corps et de la judéité. Les athlètes, immergés pendant une semaine dans une ambiance juive et en sécurité par rapport aux contextes politiques qu'ils vivent en Allemagne, en Pologne ou encore en Bulgarie, trouvent finalement en Palestine un lieu idéal où la judéité est exacerbée et où la renaissance du peuple Juif en diaspora pourra se faire dans des conditions souhaitées depuis une trentaine d'années. Finalement, l'événement permet d'exhiber une culture du corps en Palestine, mais aussi de promouvoir le *yishuv* et la culture hébraïque<sup>1659</sup>. Les Maccabis font ainsi un travail de propagande pour la Palestine en créant un lien symbolique avec la Terre promise et entre les sportifs juifs du monde entier. *Le Journal juif* propose d'ailleurs, à l'occasion de la Maccabiade, d'organiser un voyage en Palestine à prix réduits<sup>1660</sup> tandis que des compagnies de voyage proposent également des trajets vers la terre promise (fig. 15).



Figure 15 – Publicité pour des trajets vers la Palestine à l'occasion de la Maccabiade<sup>1661</sup>

Notons d'ailleurs que malgré l'absence des Français à la première Maccabiade en 1932, certaines compagnies françaises avaient profité de l'occasion pour organiser des séjours en Palestine<sup>1662</sup>.

Au-delà de l'impact « publicitaire » pour le sionisme, l'Olympiade juive contribue réellement à l'immigration en terre palestinienne. Si rien ne laisse croire à un plan élaboré par la MWU ou l'organisation mondiale sioniste, la Maccabiade a néanmoins permis d'augmenter

<sup>1659</sup> Nina S. SPIEGEL, *Embodying Hebrew Culture*, op. cit., p. 57-96.

<sup>1660</sup> « Le "Journal Juif" vous offre un voyage en Palestine à des conditions exceptionnelles », *Le Journal juif*, 1 mars 1935, p. 5.

<sup>1661</sup> *Le Journal juif*, 8 février 1935, p. 6.

<sup>1662</sup> Catherine NICAULT, « L'émigration de France vers la Palestine (1880-1940) », op. cit., p. 24.

significativement l'immigration illégale en 1935. Il faut dire que le contexte est très particulier. Les volontés migratoires sont de plus en plus importantes pour faire face au péril antisémite, et les restrictions Britanniques sur l'immigration juive sont parallèlement de plus en plus strictes. En effet, « *dès l'été 1931, l'administration du Levant se plaint de la poussée de l'immigration illégale en Palestine*<sup>1663</sup> », ce qui incite les Britanniques à renforcer les contrôles et à limiter les certificats<sup>1664</sup>. La Maccabiade devient alors l'occasion rêvée pour beaucoup de sportifs, d'accompagnants et de spectateurs de regagner la Palestine et s'y installer définitivement. « *Beaucoup ont utilisé les jeux pour surmonter les limites du système britannique et se frayer un chemin vers la sécurité*<sup>1665</sup> » affirme l'historien Yair Galily. Cette immigration illégale, effectuée malgré les promesses de Lord Melchett, prend donc une ampleur considérable pendant toute la durée de l'événement. Les archives de la MWU ayant été en partie détruites lors des bombardements de Londres par les Allemands, il est désormais difficile de mesurer précisément cette immigration<sup>1666</sup>. Il est surtout impossible de vérifier les chiffres donnés par les mouvements sionistes qui, plus de vingt ans après, évoquent 8 674 visiteurs qui seraient restés en Palestine en 1935<sup>1667</sup>. Nous savons seulement que 350 membres de la délégation bulgare restent sur place, ainsi que de nombreux Lettons<sup>1668</sup>.

Les Juifs de France sont certes peu nombreux à se rendre en Palestine en 1935, mais ils ne sont pas épargnés par ces questions migratoires. En effet, si la très large majorité des sportifs regagnent la France après les compétitions, d'autres préfèrent rester en Terre promise :

Les Maccabistes de Paris sont rentrés de Tel-Aviv. Ils sont revenus pleins de joie et de santé, enchantés d'un séjour unique. Ils sont revenus par petits paquets, mais il reste encore là-bas quelques attardés, qui veulent tenir jusqu'au bout.

Il y en a enfin quelques-uns qui ne veulent plus rentrer. Ils ont trouvé en Palestine du travail, un milieu accueillant, quelques aventures cocasses et la perspective d'une vie nouvelle et intense<sup>1669</sup>.

Il est impossible, dans l'état actuel des sources, de chiffrer cette émigration française. Il est probable que ce phénomène ne touche qu'une petite poignée de sportifs de la délégation. En

<sup>1663</sup> Catherine NICAULT, *La France et le sionisme (1897-1948)*, *op. cit.*, p. 164.

<sup>1664</sup> La France n'obtient par exemple que 200 certificats sur les 700 demandes réalisées en 1933. Voir la note de fin 37 dans : *Ibid.*, p. 284-285.

<sup>1665</sup> « Many used the games to overcome the limitations of the British system and to make their way to perceived safety », Yair GALILY, « The contribution of the Maccabiah Games », *op. cit.*, p. 1030.

<sup>1666</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 258.

<sup>1667</sup> Moshe Braslavski, *Tenu'at ha-Po'alim ha-Erez Israelit*, Tel Aviv, Ha-Kibbutz ha-Me'uhad, 1962, p. 175, cité par George EISEN, *op. cit.*, p. 259.

<sup>1668</sup> Yair GALILY, « The contribution of the Maccabiah Games », *op. cit.*, p. 1030 ; Nina S. SPIEGEL, *Embodying Hebrew Culture*, *op. cit.*, p. 205.

<sup>1669</sup> Guy Cohen, « Sports », *Le Journal juif*, 10 mai 1935, p. 8.

effet, à cette période, l'émigration des Juifs de France vers la Palestine est minime au regard des vagues migratoires de Juifs en provenance d'Europe centrale. Quelques-uns prennent bien le bateau à Marseille dans les années 1930 mais « *sauf exceptions, il ne s'agit pas de Juifs français mais de réfugiés de Pologne et d'Allemagne en France*<sup>1670</sup> ». La Maccabiade de 1935 n'est donc pas perçue par les Juifs de France comme un moyen de rejoindre la Palestine. Ils se sentent en sécurité et protégés en France.

### 3.3. L'héritage de la Maccabiade (1935-1938)

#### 3.3.1. Retombées sportives

La Maccabiade de 1935 est une fabuleuse vitrine sportive pour le SC Maccabi de Paris que ses dirigeants vont réussir à exploiter. Elle permet en effet de faire connaître le club, au niveau national et international. Contrairement à la première édition, la délégation française à Tel-Aviv conduit à la publication d'une série d'articles de presse qui relaient l'information auprès des communautés juives de la capitale et de l'Est de la France. Le journal sportif *L'Auto* s'empare aussi de l'événement, même si la place accordée dans ses colonnes reste minime. En conséquence, le mouvement Maccabi continue de se faire connaître en France et les retombées sportives vont rapidement s'avérer bénéfiques pour le club parisien. Deux éléments confirment cette tendance. Premièrement, les dirigeants soulignent une recrudescence des inscriptions (sans pour autant donner de chiffres pour le prouver) et, deuxièmement, les sections sportives du club connaissent un nouvel engouement.

En effet, les journalistes du *Journal juif* indiquent que « *Le Maccabi connaît depuis la Maccabia de Tel-Aviv un renouveau d'activité très sensible*<sup>1671</sup> ». Les sportifs sont célébrés à leur retour en France, ce qui participe à la promotion du sport sioniste en engageant les jeunes à rejoindre le club. Grâce à cet engouement, les dirigeants du SC Maccabi de Paris décident de fonder une nouvelle section sportive : celle de jiu-jitsu, un sport de combat japonais<sup>1672</sup>. Faisant partie des sports programmés à la Maccabiade de 1935, il y a de fortes chances que les Maccabis de Paris l'aient découvert à cette occasion puis aient décidé d'en fonder une section. Les équipes de football et d'athlétisme masculine connaissent aussi un certain engouement au retour de la

---

<sup>1670</sup> Catherine NICAULT, « L'émigration de France vers la Palestine (1880-1940) », *op. cit.*, p. 12.

<sup>1671</sup> « Le sport et la jeunesse juive », *Le Journal juif*, 31 mai 1935, p. 7.

<sup>1672</sup> *Ibid.*

Maccabiade. Pourtant, elles sont rapidement mises en péril pendant la saison 1934-1935. En effet, le stade des Joncherolles que met à disposition l'Union des œuvres et qui a accueilli pendant plusieurs années la quasi-totalité des entraînements et compétitions des sportifs juifs de la capitale est détruit pour laisser place, semble-t-il, à un projet immobilier souhaité par la ville<sup>1673</sup>. Fort heureusement, les dirigeants du SC Maccabi de Paris ont su anticiper cette situation pour ne pas plonger de nouveau le club dans des difficultés matérielles. Ils obtiennent la mise à disposition du « *Stade Olympique de Saint-Maur pour l'entraînement de ses membres*<sup>1674</sup> », ce qui donne d'ailleurs un renouveau et une dynamique supplémentaire à la section d'athlétisme. C'est en effet dans ce nouveau stade que le SC Maccabi de Paris organise des championnats d'athlétisme réservés aux athlètes du club afin de vérifier les progrès réalisés au cours de l'année<sup>1675</sup>. Des entraînements sont en outre réalisés par quelques 70 athlètes Maccabis tous les dimanches matin « *sous l'œil averti et sagace du jeune et compétent moniteur Robert Boudine*<sup>1676</sup> », un nouvel entraîneur du club.

La seconde moitié des années 1930 permet aussi au SC Maccabi de Paris de fonder et développer des sections de scoutisme pour les plus jeunes. Sous l'appellation de « Tséiré Maccabi » ou « Maccabi Hatzair »<sup>1677</sup>, les jeunes de 6 à 16 ans ne sont pas formés au sport performatif, mais bénéficient de cours de culture physique et font du scoutisme : « *ils ne sont pas encore des sportifs et reçoivent une éducation plus scoute que sportive. Par des jeux, par des chansons, ils apprennent les traditions et l'esprit du judaïsme*<sup>1678</sup> ». L'objectif, perceptible, est de former les jeunes aux préceptes du judaïsme grâce aux activités du corps et au scoutisme. Ils pourront aussi s'imprégner d'un esprit juif caractéristique des volontés sionistes. Le groupe Tséiré Maccabi<sup>1679</sup> se distingue du scoutisme EIF par des pratiques jugées plus sportives, mais aussi par la langue utilisée :

Les uns font du scoutisme pur, les autres se préparent au sport et ajoutent au scoutisme une culture physique plus poussée, plus méthodique. Les uns sont israélites, et chantent plus volontiers en français, les autres sont plutôt juifs et chantent plus volontiers en hébreu<sup>1680</sup>.

<sup>1673</sup> « Sport », *Le Journal juif*, 7 juin 1935, p. 7.

<sup>1674</sup> « Le sport et la jeunesse juive », *Le Journal juif*, 31 mai 1935, p. 7.

<sup>1675</sup> « Sports », *Le Journal juif*, 30 août 1935, p. 8.

<sup>1676</sup> Léon Agid, « Sports », *Le Journal juif*, 7 février 1936, p. 8.

<sup>1677</sup> Hatzair et Tséiré signifient « le jeune » en hébreu. Les archives consultées donnent souvent la priorité à l'appellation « Hatzair ».

<sup>1678</sup> « Sporting-Club-Maccabi », *Le Journal juif*, 2 janvier 1936, p. 8.

<sup>1679</sup> Parfois nommé « Zeiré Maccabi »

<sup>1680</sup> « Collaboration spontanée », *Le Journal juif*, 7 février 1936, p. 8.

On perçoit les différences qui séparent les membres des deux organisations, prouvant une nouvelle fois les décalages entre les jeunes Israélites nés en France et les Juifs nés à l'étranger ou nés en France de parents immigrés. Les enfants du Maccabi Hatzair reçoivent aussi une éducation sioniste plus poussée que leurs coreligionnaires EIF : « *Sa méthode d'éducation a beaucoup d'analogie avec celles des EIF et on ne peut, en vérité, que très peu différencier ces deux organisations, sinon que le "Maccabi Hatzair" nous semble se rapprocher plus de l'idéologie haloutzique*<sup>1681</sup> ». Ces différences socio-culturelles et éducatives n'empêchent pas les deux organisations de collaborer. Des rapprochements entre les deux mouvements scouts sont notamment organisés par l'intermédiaire de camps d'instructions communs pour les chefs de patrouille<sup>1682</sup>.

Après la seconde Maccabiade, l'organisation administrative du club change aussi légèrement. Ossip Pernikoff (1894-1952), Juif originaire de Russie, occupe désormais le poste de président, secondé par Henry Kaganoff, vice-président, et Emmanuel Lefschetz, désormais secrétaire général. En réalité, ils sont tous les trois très actifs pour développer les activités sportives et sionistes dans la capitale, si bien que les articles de presse consultés tendent à mélanger les postes qu'ils occupent en se contredisant très régulièrement. Pour combler le manque du principal entraîneur Moïse Garti, parti en tournée mondiale de danse, les trois dirigeants recrutent Robert Boudine dès le retour de la Maccabiade. Il s'occupe de la culture physique et de la gymnastique pour les enfants<sup>1683</sup>, mais aussi de l'entraînement des sections d'athlétisme pour les adultes<sup>1684</sup>. Pour des raisons que l'on ignore, il est ensuite remplacé en 1936 par Michka Nimkowitch, un moniteur palestinien<sup>1685</sup>. L'analyse de la presse nous laisse penser que ce dernier ne reste pas longtemps dans la structure, disparaissant en effet des principales sources consultées dès la fin de l'année 1936. Enfin, Léon Agid (1919-1943), un jeune Juif autrichien, participe pendant quelques temps à la promotion du sport et du SC Maccabi de Paris, sans pour autant faire partie du comité directeur. Il rédige de nombreux articles de presse, notamment dans le journal sioniste *Samedi*. Orateur impulsif, il n'est pas toujours en accord avec la direction du SC Maccabi de Paris, ce qui engendre quelques tensions avec les dirigeants. Il condamne « *la tendance pernicieuse du triumvirat*<sup>1686</sup> » et reproche aux trois principaux acteurs du club de ne pas suffisamment recruter parmi les Juifs issus des masses

---

<sup>1681</sup> « Les groupements éducatifs », *Samedi*, 13 novembre 1937, p. 8.

<sup>1682</sup> *Ibid.*

<sup>1683</sup> « Sport », *Le Journal juif*, 13 mars 1936, p. 8.

<sup>1684</sup> « Sport », *Le Journal juif*, 7 février 1936, p. 8.

<sup>1685</sup> « Les sports », *Samedi*, 7 octobre 1936, p. 8.

<sup>1686</sup> « La conférence du Maccabi s'est tenue mercredi dernier », *Samedi*, 6 janvier 1937, p. 5.

populaires ; ce à quoi Emmanuel Lefschetz répond qu'« *au lieu de critiquer vainement, mieux vaudrait collaborer à une tâche essentielle*<sup>1687</sup> ».

### 3.3.2. Retombées culturelles

La Maccabiade de 1935 offre au SC Maccabi de Paris un élan de développement supplémentaire. Les jeunes Juifs parisiens, séduits par la bonne tenue de la Maccabiade et par la propagande sioniste, voient dans la structure sportive un moyen d'épanouissement à la fois sportif et identitaire. Et ce d'autant plus que certains mouvements de jeunesse, dont l'UUJJ, se désagrègent progressivement à la même période<sup>1688</sup>. Les jeunes sionistes se tournent alors vers le SC Maccabi de Paris, club familial avec le nationalisme juif et porteur d'une idéologie qu'ils cherchent à embrasser. L'enthousiasme du SC Maccabi de Paris en faveur du « *sionisme philanthropique*<sup>1689</sup> » ou « *humanitaire*<sup>1690</sup> » s'envisage au regard du contexte des années 1930. Face à la montée des actions antisémites et des propos racistes stigmatisant notamment le corps, le club, en lien direct avec la MWU, se tourne vers la Palestine et l'idéal sioniste. Rien ne permet de croire que les dirigeants organisent une émigration de leurs membres vers la Terre promise. En revanche, rien n'est non plus fait pour empêcher ceux qui le souhaitent de se tourner vers la Palestine où quelques sportifs décident de s'y établir, notamment après la Maccabiade de 1935. De fait, conformément aux actions des autres organisations sionistes françaises, le SC Maccabi de Paris s'engage politiquement pour soutenir les actions à destination de la Palestine afin d'y fonder un État juif, sans pour autant favoriser l'émigration de ses membres, raison pour laquelle le sionisme est envisagé dans son aspect « humanitaire ».

Dès lors, les préoccupations des dirigeants du SC Maccabi de Paris dans la seconde moitié des années 1930 sont de plus en plus focalisées sur la régénération physique afin de former « l'homme nouveau » fidèle à l'idéal sioniste. Il devient nécessaire d'exacerber le « judaïsme du muscle » par la pratique virile des activités physiques et sportives. Les dirigeants, en particulier Emmanuel Lefschetz et Ossip Pernikoff, promeuvent à cette période un « idéal

---

<sup>1687</sup> Lettre d'Emmanuel Lefschetz, publiée dans : « Autour de l'assemblée générale du Maccabi », *Samedi*, 23 janvier 1937, p. 8.

<sup>1688</sup> Catherine POUJOL, « Un cas singulier dans la presse des mouvements de jeunesse », *op. cit.*

<sup>1689</sup> Catherine NICAULT, « L'émigration de France vers la Palestine (1880-1940) », *op. cit.*

<sup>1690</sup> Catherine NICAULT, « L'acculturation des israélites français au sionisme après la Grande Guerre », *op. cit.*

*sionisant*<sup>1691</sup> » qui devient rapidement une priorité d'action, rappelée lors de l'assemblée générale du club d'octobre 1935 :

Une œuvre d'éducation morale dans le sens du sionisme et de la culture juive a été menée de front avec le travail physique, mais de nombreuses interventions de membres du club ont montré l'insuffisance dans le passé de cette partie du travail du Maccabi et souhaité son extension dans l'avenir. Cette tendance de la jeunesse actuelle mérite d'être soulignée, et, son désir de culture juive, de connaissance de l'hébreu, de collaboration effective au sionisme n'a jamais été aussi ardent<sup>1692</sup>.

La volonté de s'engager vigoureusement dans l'action sioniste n'est pas seulement tributaire des dirigeants. Les déterminations identitaires nationalistes sont souhaitées et encouragées par les jeunes qui s'inscrivent ou souhaitent s'inscrire au SC Maccabi de Paris. Le sionisme devient une condition *sine qua non* à l'inscription.

Les liens entre la Palestine et le SC Maccabi de Paris deviennent alors de plus en plus ténus jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Le contexte des années 1930 y est plus propice que pendant la décennie précédente<sup>1693</sup> et les jeunes pro-sionistes qui composent le club s'y engouffrent avec une détermination qui tranche avec les premières années d'existence du Maccabi. Il faut dire que les choses ont évolué : le président a changé, la participation à la Maccabiade a renforcé les volontés du club, et surtout l'Allemagne nazie gagne en puissance et traque désormais les Juifs suite à la promulgation des Lois de Nuremberg. Affluent dans la capitale un grand nombre d'immigrés d'Europe centrale qui fuient le nazisme. Le sionisme apparaît alors comme une réponse à la terreur, le retour à une terre où les Juifs persécutés en diaspora pourront reconstruire une vie meilleure, loin du péril antisémite. Les actions des Maccabis en faveur du sionisme prennent plusieurs formes : diffusion et promotion de l'idéal sioniste au sein de la jeunesse de France, participation aux Maccabiades, régénération physique et morale grâce au sport. Mais le SC Maccabi de Paris se mobilise aussi en faveur de la mutualisation de capitaux permettant d'aider à l'établissement des familles juives en Palestine. Le club invite ses membres à aider financièrement des organisations sionistes françaises ou internationales qui œuvrent pour l'installation des Juifs en Palestine. Il relaie par exemple l'appel du président de la MWU en 1936, Selig Brodetzky, qui invite les Maccabis de France à aider l'organisation Kéren Hayessod, dont le but est « *la reconstruction du Foyer National Juif*

---

<sup>1691</sup> Catherine NICAULT, *La France et le sionisme (1897-1948)*, *op. cit.*, p. 173-178.

<sup>1692</sup> « L'assemblée générale du "Maccabi" », *Le Journal juif*, 8 novembre 1935, p. 5.

<sup>1693</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 117.

en Eretz Esraël<sup>1694</sup> ». Les dirigeants participent eux-mêmes à l'effort financier en faveur de la Palestine. Ossip Pernikoff, le président du club, y envoie en effet de l'argent pour contribuer à l'achat de terres<sup>1695</sup>.

La prolifération du sionisme se perçoit également dans l'analyse de la presse juive des années d'entre-deux-guerres. *L'Univers israélite* ne donne presque plus d'informations sur le club dès l'été 1935, alors que c'est précisément à cette période que ses activités sont les plus dynamiques. Prennent le relais des journaux dirigés par des jeunes Juifs fils d'immigrés ashkénazes ou eux-mêmes immigrés tels que le *Journal juif* – qui devient *Samedi* à partir de mai 1936 –, *La Tribune juive* ou encore le *Réveil juif*, l'un des journaux juifs d'Afrique du Nord les plus diffusés de cette période. Tous ont une nette tendance sioniste et valorisent dans leurs colonnes les actions entreprises par les clubs Maccabis de France et d'Afrique du Nord. *Le Journal juif* crée même une section « *le journal juif des jeunes* » où des informations sportives et sionistes sont publiées à destination des plus jeunes lecteurs. Les appels à la mobilisation en faveur d'Israël y sont récurrents ; les volontés aisément perceptibles. Dans un article rédigé par Hannah Arendt<sup>1696</sup> en 1935, l'« *Aliyah de la jeunesse* » est par exemple présentée comme « *une solution* » pour les jeunes Juifs allemands, « *déracinés* » et « *dévoiyés* » qui pourront se reconstruire grâce aux camps construits en Palestine : « *Un camp de préparation de quelques semaines, avec le travail et l'étude, avec les jeux et les chants, avec la lecture et la libre discussion de toutes les questions qui les intéressent, leur rend la liberté et la joie. Oui, cela rend la jeunesse perdue*<sup>1697</sup> ». Les dessins de presse sont également très révélateurs. Ils invitent les jeunes à considérer le sionisme comme une solution à leurs maux (fig. 16).

---

<sup>1694</sup> Selig Brodetzky, « Le Maccabi et le Keren Hayessod », *Le Journal juif*, 2 janvier 1936, p. 8.

<sup>1695</sup> « Dans les communautés », *La Tribune juive*, 12 mai 1939, p. 294.

<sup>1696</sup> Hannah Arendt (1906-1975) est une philosophe et politologue. Elle naît en Allemagne avant de fuir le nazisme en 1933 et de s'installer en France, où elle devient secrétaire de Germaine de Rothschild. Elle s'exile aux États-Unis au début de la Seconde Guerre mondiale, où elle écrira ses trois principaux ouvrages, mondialement reconnus, regroupés dans *Les origines du totalitarisme*, publié en 1951.

<sup>1697</sup> Hannah Arendt, « Des jeunes s'en vont chez eux », *Le Journal juif*, 28 juin 1935, p. 8.

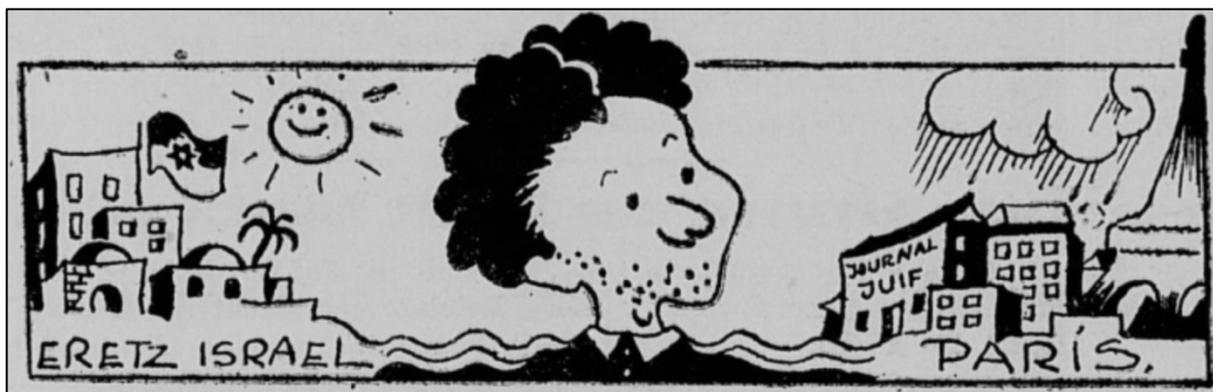


Figure 16 – Dessin de presse du *Journal Juif*<sup>1698</sup>

On perçoit sur ce dessin les choix donnés aux jeunes Juifs : rester dans un Paris morose, ou partir en Israël sous un soleil heureux. Les colonnes du journal *Samedi*, le successeur du *Journal Juif*, font également l'éloge du sport sioniste. Les journalistes valorisent le SC Maccabi de Paris dans leurs colonnes et invitent les jeunes à s'y engager : « *J'appelle les jeunes sionistes de Paris à se grouper au Maccabi pour lutter avec un commun enthousiasme pour la réconciliation juive, pour une jeunesse sioniste enthousiaste et vigoureuse par le sport, sous l'égide d'un large Front de tolérance*<sup>1699</sup> », écrit ainsi en 1936 Léon Agid, un jeune Juif autrichien très actif dans les milieux communistes et sionistes avant la guerre<sup>1700</sup>.

Le SC Maccabi de Paris profite aussi d'une propagande de plus en plus marquée des militants sionistes de la capitale, notamment des femmes. Madame Robert Stern, une activiste sioniste<sup>1701</sup>, valorise par exemple les Maccabiades dans un long article qu'elle rédige pour *Le Journal juif* à son retour de Palestine en 1935<sup>1702</sup>. Dans la même lignée, le club organise en 1937 dans ses locaux une conférence menée par Sasia Ehrlich, présidente de la section française de l'organisation sioniste WIZO, pour qu'elle raconte aux jeunes son voyage en Palestine. Dans

<sup>1698</sup> Dessin de presse du dessinateur Palestinien Wolf, « Un Chalom de Palestine », *Le Journal juif*, 1 mars 1935, p. 8.

<sup>1699</sup> Léon Agid, « Rassemblement de la jeunesse », *Samedi*, 20 juin 1936, p. 8.

<sup>1700</sup> Léon Agid (1919-1943) est né à Vienne (Autriche). Il arrive avec sa famille à Paris en 1926. Au début de la guerre il tente de s'engager dans l'armée française mais, compte tenu de son origine autrichienne, il est considéré comme dangereux et interné au Stade de Colombes. Il s'évade, puis intègre les réseaux de Résistance. Arrêté en 1942 pour faits de Résistance, il est fusillé au Mont-Valérien le 15 février 1943. Il est présenté dans les colonnes de *Samedi* comme un jeune leader sportif et sioniste du SC Maccabi de Paris. Il rédige de nombreux articles dans *Le Journal juif* puis *Samedi* à destination des jeunes et en faveur d'une union des différents mouvements de jeunesse parisiens.

<sup>1701</sup> Madame Robert Stern [prénom inconnu] est présidente de l'organisation féminine sioniste Kadimah, d'après : « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 14 février 1936, p. 333. En 1936, elle devient également secrétaire d'une organisation parisienne des femmes sionistes qui regroupe les actions de plusieurs groupes féminins, à savoir la WIZO (Organisation internationale des femmes sionistes), L'Union des femmes françaises pour la Palestine et Kadimah. Sur ce point, voir notamment : « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 20 mars 1936, p. 412.

<sup>1702</sup> Madame Robert Stern, « À travers la Palestine nouvelle », *Le Journal juif*, 31 mai 1935, p. 3.

un discours musclé, elle y « *souligna, sous les applaudissements de la salle, l'esprit de vaillance et de combat qui persiste chez les nôtres*<sup>1703</sup> ». En 1937, le bal annuel du SC Maccabi de Paris est aussi placé sous le signe du sionisme en étant organisé par le patronage du Cercle féminin pro-palestinien<sup>1704</sup>. Les membres du comité directeur du club se chargent pour leur part de faire la propagande des valeurs sionistes au contact de la jeunesse juive. Emmanuel Lefschetz intervient par exemple dans une conférence à la société sioniste en décembre 1935<sup>1705</sup> et multiplie dans la presse les appels à l'union sportive en faveur de la construction d'Eretz-Israël. Léon Agid fait de son côté « *un vibrant et éloquent appel à l'union pour une jeunesse sioniste, enthousiaste, fière et vigoureuse*<sup>1706</sup> » lors d'une fête des Maccabis organisée en juin 1936. Enfin, les valeurs sionistes sont valorisées dans le club parisien au-delà des pratiques sportives. Dans cette idée, les membres créent à l'été 1935 un recueil de chants pro-palestiniens destiné à élargir la culture palestinienne<sup>1707</sup>.

### 3.4. Face à la montée des périls (1938-1940)

#### 3.4.1. Des dirigeants encore très actifs

Le SC Maccabi de Paris intensifie donc ses discours en faveur du sionisme, une solution que les membres et dirigeants jugent particulièrement efficace pour mettre fin à la diaspora et aux persécutions. Le phénomène s'amplifie après la crise de Munich de 1938, qui coïncide avec l'arrivée en France de nouveaux migrants et une nouvelle vague puissante d'antisémitisme. L'analyse de la presse juive met en effet en évidence une recrudescence du travail du SC Maccabi de Paris, qu'il s'agisse d'actions destinées à défendre les droits des Juifs, à promouvoir le sionisme ou à accroître la pratique sportive. Les protagonistes sont toujours les mêmes. Ossip Pernikoff, Emmanuel Lefschetz et Henry Kaganoff participent activement au développement du sport sioniste et des relations avec les autres mouvements juifs de la région parisienne. Ils multiplient au sein du club la création de sections sportives – notamment celles destinées à l'auto-défense<sup>1708</sup> –, élargissent son champ d'activité et coordonnent l'unification des

---

<sup>1703</sup> « À Paris... », *Samedi*, 26 juin 1937, p. 5.

<sup>1704</sup> « Notre carnet », *L'Univers israélite*, 17 décembre 1937, p. 253.

<sup>1705</sup> « La semaine juive », *Le Journal juif*, 6 décembre 1935, p. 5.

<sup>1706</sup> Charez, « Sports », *Samedi*, 27 juin 1936, p. 8.

<sup>1707</sup> « Musique », *Le Journal juif*, 9 août 1935, p. 4.

<sup>1708</sup> Pour le développement des groupes d'auto-défense, voir : *infra* (chapitre 5).

mouvements de jeunesse de la capitale<sup>1709</sup>. Pour la saison 1938-1939, le SC Maccabi de Paris inscrit 4 équipes de football dans les championnats parisiens, contre 2 ou 3 précédemment. Le club engage désormais des sportifs plus âgés et constitue une équipe de football de vétérans (pour ceux qui ont plus de 30 ans), tout en recrutant de nouveaux moniteurs de sport pour pallier les besoins croissants. Ces derniers permettent le dédoublement des cours de culture physique proposés aux jeunes garçons et filles du club mais aussi d'intensifier l'entraînement des sports de combat (boxe, lutte et jiu-jitsu)<sup>1710</sup>. Enfin, le basket-ball se développe avec l'engagement de quatre équipes dans les championnats de Paris, deux féminines et deux masculines<sup>1711</sup>.

Ce regain d'activité impose aux dirigeants de trouver d'autres lieux d'entraînement. Le SC Maccabi de Paris change donc de nouveau le lieu de ses activités en aménageant un nouveau gymnase situé au 11, rue des Martyrs dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Ce gymnase « *comprend une très grande salle de culture physique, une salle spéciale pour les sports de défense et différentes pièces pour les réunions [...]*<sup>1712</sup> ». Grâce à ce local, le club peut intensifier l'entraînement sportif de ses membres : « *chaque soir, ils pratiquent la culture physique, la boxe, la lutte, l'escrime, qui sont toutes en pleine activité*<sup>1713</sup> ». On manque en revanche de l'espace nécessaire aux activités extérieures, ces dernières étant en véritable essor. Le stade de Saint-Maur que le club utilise depuis le milieu des années 1930 est jugé trop petit par Emmanuel Lefschetz, qui considère que « *les possibilités [...] sont nettement insuffisantes*<sup>1714</sup> ». Le club se sert alors pendant quelques temps du stade du Blanc-Mesnil (en périphérie de Paris) mis à disposition par l'ASSP, un autre club sportif juif que nous étudierons plus loin. Les associations sportives juives ambitionnent de créer sur ce stade un lieu d'entraînement similaire à celui des Joncherolles, où les différents mouvements juifs de région parisienne peuvent venir s'entraîner. Le stade du Blanc-Mesnil est alors ouvert « *aux sportifs juifs, sionistes et non sionistes, dont les clubs sont inscrits à l'Union des œuvres*<sup>1715</sup> ». S'y entraînent aussi les sportifs de la Bené-Mizrah, ceux de l'ASSP et parfois les EIF.

---

<sup>1709</sup> Voir : *infra* (chapitre 5).

<sup>1710</sup> « À Paris... », *Samedi*, 4 février 1939, p. 4.

<sup>1711</sup> Emmanuel Lefschetz, « Échec à la Jeunesse », *Samedi*, 24 septembre 1938, p. 8.

<sup>1712</sup> « À Paris », *Samedi*, 11 juin 1938, p. 5.

<sup>1713</sup> Emmanuel Lefschetz, « Échec à la Jeunesse », *op. cit.*

<sup>1714</sup> *Id.*

<sup>1715</sup> « Les sports », *Samedi*, 6 février 1937, p. 8.

### 3.4.2. Préparation de la troisième Maccabiade

Si les dirigeants du SC Maccabi de Paris dynamisent autant le club à la fin des années 1930, c'est parce qu'ils préparent activement les athlètes juifs de la capitale en vue de la troisième Maccabiade. L'organisation de cette troisième Olympiade juive commence, pour les responsables de la MWU, à l'automne 1936 lors du huitième congrès mondial Maccabi tenu à Brno dans l'ancienne Tchécoslovaquie. Ils prévoient la tenue de l'événement pour l'été 1938, soit trois ans après la seconde Maccabiade, pour laisser du temps aux sportifs de s'entraîner. Mais, dans la période qui s'étale du congrès de Brno au printemps 1938, la MWU doit faire face à de multiples difficultés administratives, logistiques, financières, politiques et sociales. Le mouvement sportif sioniste juif fait face à des pressions écrasantes, qui le contraignent finalement, quelques mois avant le début de la compétition, à reporter, puis annuler la Maccabiade de 1938<sup>1716</sup>. Georges Eisen attribue quatre causes conjoncturelles à cette annulation : « *La vague de troubles arabes, le refus britannique de fournir un soutien politique et diplomatique aux organisateurs des Maccabiades, la situation financière difficile du mouvement Maccabi et la détérioration dramatique de la fortune juive en Europe*<sup>1717</sup> ».

En revanche, ce qu'aucun historien n'a évoqué jusqu'à présent, c'est l'ultime tentative des dirigeants de la MWU d'organiser la troisième Maccabiade. Ils essayent en effet, en vain, de reporter l'événement en 1939. Le projet se concrétise lors du neuvième congrès mondial Maccabi qui se déroule à Paris les 5, 6 et 7 mars 1938. Le fait que ce congrès soit organisé dans la capitale française souligne la réussite du projet Maccabi en France. Cela prouve aussi que les responsables s'y sentent en sécurité, alors même qu'à cette période Adolf Hitler prépare ses troupes pour l'extension du Reich Allemand et que la Palestine connaît une crise politique majeure. Le choix de Paris comme ville d'accueil est donc motivé à la fois par la vigueur du Maccabi France (plus spécifiquement du SC Maccabi Paris) et par les tensions géopolitiques qui entourent l'événement. Le congrès se tient à la salle consistoriale que la communauté juive met à disposition de la MWU. Il regroupe, d'après la presse, 84 représentants de 21 pays différents<sup>1718</sup>. Ossip Pernikoff, Henri Kaganoff et Emmanuel Lefschetz sont tous les trois

---

<sup>1716</sup> Pour la préparation de la Maccabiade de 1938, voir notamment : George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 291-308.

<sup>1717</sup> *Ibid.*, p. 306.

<sup>1718</sup> Les chiffres sont donnés par les journalistes de *Samedi* (« IX<sup>e</sup> Congrès mondial "Maccabi" », *Samedi*, 12 mars 1938, p. 8). Ces chiffres sont probablement optimistes. En comparaison, *L'Univers israélite* indique la présence de 40 délégués représentant 16 pays. Nonobstant, les journalistes de *L'Univers israélite* sont très imprécis dans leurs rapports. Ils se trompent notamment sur les dates et l'objectif du congrès. Voir sur ce point : « Notre carnet », *L'Univers israélite*, 25 février 1938, p. 413 ; Sans titre (annonce), *L'Univers israélite*, 11 mars 1938, p. 437.

présents. Ils participent à l'organisation de l'événement et s'occupent des discours introductifs. Ossip Pernikoff, président du club parisien, est même élu au comité d'action de la MWU lors de l'élection des membres directeurs. À la fin des trois journées du congrès, la MWU prend les décisions suivantes :

La prochaine et III<sup>e</sup> Maccabiade aura lieu à Tel-Aviv au printemps 1939. L'Union mondiale s'est engagée à soutenir l'envoi d'une équipe représentative en Eretz-Israël, et fera en sorte que le stade lui appartenant à Tel-Aviv soit terminé à cette date. Une nouvelle piste de course à pied vient d'y être terminée selon les règles internationales. [...] Le comité exécutif a été chargé du soin de rechercher la participation à la Maccabiade, de sportifs juifs membres d'autres organisations juives. Il a été également chargé d'intervenir auprès de l'Agence Juive et du Congrès Sioniste, en vue de l'édification en Eretz-Israël d'une école de moniteurs d'éducation physique, dont la construction serait faite à leur charge.

D'autre part, le Comité exécutif a pour mission d'intervenir auprès des Fonds nationaux pour que la colonie Kfar-Maccabi soit effectivement soutenue pour terminer son édification.

Enfin, il a été projeté les bases de la création d'une Société Mondiale des Amis du Maccabi, dans le but d'aider le mouvement financièrement<sup>1719</sup>.

Mais tous ces projets sont enterrés avant même leur naissance effective. En effet, cinq jours seulement après la fin du congrès, l'Allemagne nazie franchit la frontière autrichienne et annexe le pays. C'est le début de la Seconde Guerre mondiale, qui met fin à l'ensemble des projets de la MWU.

---

<sup>1719</sup> « IX<sup>e</sup> Congrès mondial "Maccabi" », *op.cit.*

## 4. Le Maccabi au féminin

### 4.1. L'hégémonie masculine (1924-1935)

#### 4.1.1. Le poids des traditions

Un vide historiographique entoure la condition féminine juive en France à l'époque contemporaine et peu d'historiens, à l'exception peut-être de Vincent Vilmain<sup>1720</sup>, ont tenté de le combler : « *on a négligé, en ce qui concerne au moins l'époque contemporaine, l'histoire intime des Juifs de France, l'examen des rapports entre les sexes dans la cellule familiale, et partant, celui de la condition féminine*<sup>1721</sup> ». Quelques études nous permettent cependant de comprendre la place secondaire que les femmes juives occupent dans l'univers sportif sioniste de l'entre-deux-guerres. Elles subissent en France des réticences singulières liées à leur statut au sein même du judaïsme. En effet, « *la tradition religieuse assigne aux hommes et aux femmes des places, des obligations et des droits tout à fait différents*<sup>1722</sup> ». Traditionnellement, les hommes possèdent de nombreux droits et devoirs tandis que les femmes n'ont que trois obligations rituelles<sup>1723</sup> et doivent se cantonner à une place définie par le culte. La société traditionnelle juive attribue aux femmes un rôle familial déterminant : « *Honorées, les femmes le sont dans leur rôle d'épouses et de génitrices, de gardiennes du foyer, de garantes de la lignée et de la tradition. C'est là l'image à la fois la plus traditionnelle et la plus stéréotypée de la femme juive*<sup>1724</sup> ». Il s'avère toutefois que les femmes sont aussi admises et valorisées dans des univers sortant de ce cadre familial : « *La littérature rabbinique ne réduit pas la femme au foyer, à l'amour et à la protection des siens. Les textes font état de femmes de pouvoir, d'intellectuelles, actives dans la société ou dans le domaine des affaires*<sup>1725</sup> ».

Au début du processus d'émancipation et de l'embourgeoisement des communautés juives, les femmes doivent s'assurer de la position de leurs maris dans le respect des exigences culturelles : « *leur rôle traditionnel consiste surtout à mettre leurs maris dans les conditions de*

---

<sup>1720</sup> Vincent VILMAIN, *Féministes et nationalistes ? : les femmes juives dans le sionisme politique (1868-1921)*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 2011 ; Vincent VILMAIN, *Les femmes juives dans le sionisme politique (1897-1921)*, Paris, Honoré Champion, 2018.

<sup>1721</sup> Catherine NICAULT, « Éditorial », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 3.

<sup>1722</sup> Leora AUSLANDER et Sylvie STEINBERG, « Éditorial », *op. cit.*, p. 9.

<sup>1723</sup> Les trois obligations sont l'allumage des bougies, la séparation d'un bout de pâte lors du *shabbat* et l'abstinence sexuelle après les menstruations. Voir : *Id.*

<sup>1724</sup> Régine AZRIA, « La Femme dans la tradition et la modernité juives », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 95, 1996, p. 121.

<sup>1725</sup> Gabrielle ATLAN, « Le statut de la femme dans le judaïsme », *Société, droit et religion*, vol. 1, n° 4, 2014, p. 36.

*pouvoir respecter les commandements*<sup>1726</sup> ». Ainsi, les perspectives professionnelles de ces femmes sont souvent réduites, même dans les milieux les plus émancipés et éclairés. À la Belle Époque, la société française et les communautés juives sont encore assez peu enclines à faire des concessions quant aux pratiques professionnelles et culturelles des jeunes femmes. Certaines d'entre elles renoncent par exemple, et ce malgré le consentement de leur mari ou de leur famille, à des études de médecine car la société française considère que c'est un métier d'hommes<sup>1727</sup>. L'émancipation des femmes juives est finalement freinée par les traditions judaïques ainsi que par les codes moraux de la société française.

Les années d'entre-deux-guerres sont davantage propices à l'émancipation des femmes. La guerre est en partie responsable de ce changement de mentalité au regard des tâches qu'elles ont eu à assumer en l'absence des hommes, partis au front. Certaines femmes juives s'investissent alors avec ferveur dans des œuvres philanthropiques tandis que d'autres affluent sur les bancs de l'université<sup>1728</sup>. Mais, tandis que l'émancipation féminine s'accroît, l'intégration dans l'univers sportif masculin est une tâche encore très complexe et périlleuse. Le défi est d'autant plus grand pour les femmes juives que l'idéologie sioniste du « judaïsme du muscle » que suivent les clubs Maccabis est conçue selon un modèle exclusivement masculin : « *le sionisme politique se conçoit comme un nationalisme particulièrement viriliste*<sup>1729</sup> ». Les femmes ne sont pourtant pas absentes du développement du sionisme. Elles sont même particulièrement actives<sup>1730</sup>. Mais la création du « nouvel homme juif » est une tâche souvent qualifiée de virile : elle incombe alors, par définition, aux hommes (*vir* signifiant *homme* en latin).

#### 4.1.2. Un statut en redéfinition

En restant principalement focalisé sur les pratiques sportives viriles (puisqu'il s'agit de développer les attributs masculins comme la musculature, la force, etc.) et compétitives en vue

---

<sup>1726</sup> Vincent VILMAIN, « Les femmes juives françaises face à l'émancipation », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 4.

<sup>1727</sup> Nicole SAMUEL-GUINARD et Catherine NICAULT, « De la Russie à Paris : autobiographie d'une immigrée et d'une sioniste, Rachel Hermann (1887-1979) », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 43-66 ; Chantal MEYER-PLANTUREUX, « Madame Simone, une longue vie entre théâtre et littérature », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 25-42.

<sup>1728</sup> Céline LEGLAIVE-PERANI, « Donner au féminin », *op. cit.*

<sup>1729</sup> Vincent VILMAIN, « Le corps et le cœur de la nation », *op. cit.*, p. 248.

<sup>1730</sup> Vincent VILMAIN, *Féministes et nationalistes ?*, *op. cit.* ; Vincent VILMAIN, « Le corps et le cœur de la nation », *op. cit.*

de former un « nouveau juif », le SC Maccabi de Paris laisse peu de place aux jeunes femmes. À l'image de Marie Zalmansky, les filles et les femmes s'occupent de tâches administratives mais n'investissent pas encore la pratique physique. Plusieurs exemples recueillis dans les articles de presse de l'époque mettent en évidence que le sport a été pensé par les dirigeants du club par et pour les hommes. Par exemple, lorsque le club publie des annonces ou articles de promotion visant à attirer les sportifs pour gonfler leurs rangs, il est presque systématiquement précisé que les sports sont pratiqués « pour les jeunes gens<sup>1731</sup> ». Les femmes apportent leur contribution au mouvement en participant aux tâches administratives, socialement attribuées aux femmes, ou contribuent à l'organisation des bals. Lors de ces événements festifs, elles sont là encore remerciées pour l'organisation mais ne participent pas pour autant aux démonstrations de gymnastique suédoise créées pour l'occasion<sup>1732</sup>.

Ce n'est qu'après le décès de Maurice Levinson et dans un contexte où le SC Maccabi de Paris connaît les plus grandes difficultés que les femmes investissent, progressivement, cet univers sportif masculin. Les premiers frémissements apparaissent à la suite de l'appropriation du nouveau local en décembre 1932. Cette date coïncide aussi avec le développement des pratiques sportives féminines dans la société française, sous l'impulsion d'actrices comme Alice Milliat<sup>1733</sup>. Dans le club juif, les premiers entraînements sont permis par l'entraîneur Moïse Garti. Si les filles et les femmes ne sont pas encore conviées à pratiquer des sports de compétition, les plus jeunes peuvent néanmoins bénéficier de cours de culture physique les mardis et jeudis, en alternance avec les garçons qui ont cours les mercredis et vendredis<sup>1734</sup>. La séparation des sexes dans les cours de culture physique n'est pas spécifique aux Juifs. Elle est courante à cette période, en éducation physique scolaire comme dans la société<sup>1735</sup>. Les débuts

---

<sup>1731</sup> Sans titre (annonce), *L'Univers israélite*, 2 décembre 1932, p. 316.

<sup>1732</sup> Voir par exemple : « Nouvelles sportives, Sporting Club Maccabi », *Menorah*, 15 février 1929, p. 39.

<sup>1733</sup> Florence CARPENTIER, « Alice Milliat et le premier "sport féminin" dans l'entre-deux-guerres », *20 & 21. Revue d'histoire*, vol. 142, n° 2, 2019, p. 93-107.

<sup>1734</sup> Sans titre (annonce), *L'Univers israélite*, 2 décembre 1932, p. 316.

<sup>1735</sup> Pour la gymnastique féminine dans la société, voir notamment : Natalia BAZOGE, « La gymnastique d'entretien au XX<sup>e</sup> siècle : d'une valorisation de la masculinité hégémonique à l'expression d'un féminisme en action », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 23, 2006, p. 197-208 ; P. ARNAUD et T. TERRET (éd.), *Histoire du sport féminin. Tome 1, le sport au féminin : histoire et identité*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; les filles en éducation physique scolaire subissent les mêmes restrictions. Voir sur ce point : P. ARNAUD et T. TERRET (éd.), *Histoire du sport féminin. Tome 2, sport masculin-sport féminin : éducation et société*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO et Philippe LIOTARD, « L'apprentissage du genre en éducation physique : devenir homme ou femme par l'exercice », dans Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Philippe Liotard, *L'éducation du corps à l'école : mouvements, normes et pédagogies, 1881-2011*, Clapiers, AFRAPS, 2012, p. 93-113 ; les femmes juives d'Allemagne subissent également la domination masculine : Gertrud PFISTER et Toni NIEWERTH, « Jewish Women in Gymnastics and Sport in Germany 1898-1938 », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 287-325 ; Gertrud PFISTER, « Activités physiques, santé et construction des différences de genre en Allemagne », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 23, 2006, p. 45-73.

de la section féminine de culture physique du SC Maccabi de Paris semblent difficiles. Les séances du jeudi sont rapidement remplacées par des cours pour les enfants de 6 à 10 ans, sans distinction de sexe, avant de retrouver leur place à la fin de l'été 1933<sup>1736</sup>. La section est malgré tout valorisée par les dirigeants, qui profitent par exemple du passage de Lord Melchett à Paris en mars 1933 pour proposer des démonstrations « *d'exercices d'ensemble* » réalisées par les jeunes filles du club<sup>1737</sup>.

Les sports compétitifs et de performance ne sont investis par les femmes qu'au début de la saison sportive suivante en 1934. Cependant, comme c'est la norme dans la société française de l'époque, la plupart des activités sportives restent encore la chasse gardée des hommes. Les femmes sont cantonnées à des pratiques jugées acceptables, dans lesquelles les hommes jugent que leur féminité et leur santé n'est pas en danger. Ainsi, chez les Maccabis, le football et l'athlétisme sont réservés aux hommes. Les femmes ne peuvent s'engager que dans une section de basket-ball créée pendant l'été 1934 et inscrite dans les championnats féminins de la région parisienne. Cette section est fondée en vue de la participation des juives de France à la seconde Maccabiade. En effet, lors de l'assemblée générale du club en septembre 1934, les dirigeants précisent que « *la préparation à la 2<sup>e</sup> Maccabiade sera particulièrement poussée pour les sections suivantes : basket-ball féminin, athlétisme, football et lutte*<sup>1738</sup> ». Les premiers résultats sportifs de cette section sont concluants. Les jeunes femmes remportent leurs premières confrontations<sup>1739</sup>. Mais compte tenu du faible développement des pratiques féminines en France à cette date, il n'y a que peu d'équipes de basket-ball en région parisienne. En conséquence, la préparation à la Maccabiade des basketteuses est sommaire. Elles ne feront que quatre journées de championnat avant le départ pour la Palestine prévu quelques mois plus tard<sup>1740</sup>.

Les positions sociales évoluent donc progressivement pour les femmes juives qui, jusque-là, restaient en marge des pratiques compétitives. Il faut dire qu'elles bénéficient en 1934 d'un contexte social et sportif plus favorable qu'à la fin des années 1920. Les Jeux olympiques d'Amsterdam de 1928 ainsi que l'organisation par Alice Milliat des Olympiades féminines en 1930 et 1934 ouvrent effectivement le champ des activités sportives compétitives aux

---

<sup>1736</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 24 mars 1933, p. 825.

<sup>1737</sup> Jacques Biélinky, « Une grande manifestation de Sporting Club Maccabi », *op. cit.*

<sup>1738</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 28 septembre 1934, p. 28.

<sup>1739</sup> « Le sport et la femme », *L'Auto*, 17 octobre 1934, p. 3.

<sup>1740</sup> *Ibid.* ; « Le sport et la femme », *L'Auto*, 10 décembre 1934, p. A ; 15 janvier 1935, p. 5 ; 12 février 1935, p. 2.

femmes<sup>1741</sup>. Institutionnellement, les fédérations masculines desserrent aussi progressivement les codes qui entourent la pratique féminine, à condition que les activités pratiquées ne remettent pas en cause les normes de genre. Le rugby et le football, par exemple, sont, à cette période, imperméables aux femmes<sup>1742</sup>. Malgré tout, la visibilité du sport féminin couplée à l'évolution des mentalités liée, notamment, à la Première Guerre mondiale, engendre des mutations sociales. Les femmes ne sont plus cantonnées aux exercices gymniques mais peuvent progressivement intégrer des pratiques sportives compétitives que les hommes jugent acceptables et peu éloignées des normes de la féminité. Ainsi, elles « *restent les dominées d'un monde qui n'a pas été imaginé pour elles*<sup>1743</sup> » mais peuvent investir peu à peu le champ compétitif. La place réservée aux femmes dans les organisations sportives juives confirme cette tendance. Certes, le SC Maccabi de Paris crée des sections sportives compétitives pour les femmes. Mais ces dernières restent limitées aux activités qui ne remettent pas en cause les normes de la féminité, c'est-à-dire les sections de culture physique pour les jeunes filles et celles de basket-ball ou de natation pour les femmes.

Malgré les volontés et « *l'intention d'envoyer une équipe de basket-ball féminine, qui est entraînée intensément par M. Victor Gesundheit*<sup>1744</sup> » à la seconde Maccabiade, les femmes du SC Maccabi de Paris ne participent finalement pas à l'événement. Aucune juive française ne prend part à cette Maccabiade. Pourtant, trois tennismen – Rosamberg, Goldschmidt et Berthet [prénoms inconnus] – devaient embarquer pour la Palestine aux côtés des basketteuses afin de défendre les couleurs de la France<sup>1745</sup>. Mais face à la réduction du nombre de visas, imposée par les Britanniques, les Maccabis doivent se résoudre à emmener moins d'athlètes qu'initialement prévu. Dans ce contexte et face à la nette domination masculine, les femmes sont sacrifiées au profit des hommes. L'équipe féminine de basket-ball, pourtant inscrite aux tournois, perd par forfait. Elle devait d'ailleurs débiter la Maccabiade contre l'équipe Polonaise, future vainqueur<sup>1746</sup>. Leur absence est confirmée par une photographie de presse de

---

<sup>1741</sup> À cette Olympiade, 9,6 % des participants sont des femmes, contre 2,8 % lors de l'Olympiade d'Anvers 8 ans plus tôt, souvent sous forme de démonstrations. Le départ de Pierre de Coubertin du CIO en 1925 permet notamment une ouverture plus importante aux femmes.

<sup>1742</sup> Joris VINCENT et Pascal CHARROIN, « La marginalisation et la vulnérabilité des femmes dans les sports "d'hommes" : l'exemple du football et du rugby », dans Terret, Thierry, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 429-448.

<sup>1743</sup> Thierry TERRET, « Sport et genre », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 375.

<sup>1744</sup> « Une belle équipe française aux Jeux de Tel Aviv », *L'Auto*, 15 février 1935, p. 5.

<sup>1745</sup> *Ibid.*

<sup>1746</sup> Zeliurie, « Poland wins girls' cup », *The Palestine Post*, 5 avril 1935, p. 3.

l'ensemble des membres du SC Maccabi de Paris qui participent à la Maccabiade, où seuls des hommes apparaissent (fig. 17).



Figure 17 – L'équipe du SC Maccabi de Paris sélectionnée pour la Maccabiade de 1935<sup>1747</sup>

## 4.2. Les conquêtes des sportives (1935-1939)

### 4.2.1. Le rôle décisif du basket-ball

De la Maccabiade de 1935 à la Seconde Guerre mondiale, les femmes vont continuer à s'approprier l'espace sportif masculin du SC Maccabi de Paris. Le basket constitue une opportunité d'accéder aux pratiques compétitives. Il est considéré comme « *l'un des rares sports d'équipes que les jeunes filles peuvent pratiquer avec fruit*<sup>1748</sup> », raison pour laquelle le club Maccabi réalise de plus en plus d'efforts pour répandre sa pratique auprès des jeunes femmes. Fait assez rare de la part du club, une photographie de l'équipe féminine de basket-ball est même publiée dans la presse juive en 1935 (fig 18.).

<sup>1747</sup> « Les sports », *L'Univers israélite*, 16 novembre 1934, p. 155.

<sup>1748</sup> « Un sport à répandre : le Basket-ball », *Samedi*, 23 janvier 1937, p. 8.



Figure 18 – L'équipe féminine de basket-ball du SC Maccabi de Paris<sup>1749</sup>

La précarité et l'amateurisme de la section de basket-ball féminin se perçoit dans la tenue des joueuses. Si elles ont toutes, semble-t-il, un haut blanc avec au centre l'étoile de David (probablement bleue), les shorts sont en revanche dépareillés. Pareillement, certaines ont un T-shirt, d'autres un débardeur ou un polo. On imagine aisément que les joueuses ont dû coudre sur un de leur vêtement blanc l'étoile du club afin de pouvoir se présenter aux compétitions avec les mêmes couleurs. Nous trouvons sur cette photo Hélène S. [nom inconnu], Georgette Wermus, Berthe Galai, Raymonde Gournik, Fanny Schlomoff et leur entraîneur Victor Gesundheit<sup>1750</sup>. Nous n'avons pas réussi à déterminer la généalogie de ces femmes. L'orthographe de leur nom est incertaine, puisqu'il arrive souvent que les journalistes changent les noms entre deux articles du même journal<sup>1751</sup>.

L'attractivité de la section de basket-ball féminin du SC Maccabi de Paris se concrétise avec l'engagement à compter de la saison sportive 1935-1936 d'une seconde équipe dans les championnats parisiens. Viennent en renfort de nouvelles joueuses, comme Sabine Bressler, Hélène Uraiz, Régine Guerchon, Claire Chaffard ou encore Ida Marber et Hélène Marber<sup>1752</sup>. Les entraînements de basket-ball ont d'abord lieu deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche<sup>1753</sup> ; puis trois fois par semaine pour faire face à l'engouement sportif des jeunes

<sup>1749</sup> « L'équipe féminin de basket-ball du Maccabi », *Le Journal juif*, 14 juin 1935, p. 8.

<sup>1750</sup> La description de la photographie dans l'article de presse est très peu claire. En conséquence, l'ordre que nous donnons ici ne correspond pas à l'arrangement des joueuses sur cette photographie.

<sup>1751</sup> Voir par exemple : « Le "Maccabi" dans les championnats féminins de basket-ball », *Le Journal juif*, 25 octobre 1935, p. 6.

<sup>1752</sup> « Le "Maccabi" dans les championnats féminins de basket-ball », *Le Journal juif*, 25 octobre 1935, p. 6.

<sup>1753</sup> « Au Maccabi Paris », *Samedi*, 12 septembre 1936, p. 8.

filles<sup>1754</sup>. Là encore, nous n'avons pas retrouvé les noms donnés par les journalistes dans les archives consultées. Nous ignorons donc tout ou presque de ces sportives. Les résultats des sections féminines de basket-ball du SC Maccabi de Paris dans les championnats parisiens contrastent cependant avec la bonne santé affichée dans la presse juive. En effet, après trois forfaits consécutifs au début de la saison 1936, l'équipe féminine du SC Maccabi est déclarée forfait général pour tout le championnat<sup>1755</sup>. Elles reprennent pourtant leurs matchs en janvier 1937<sup>1756</sup>.

#### 4.2.2. Une offre sportive élargie

De façon parcellaire, on observe aussi la présence de femmes dans des compétitions de natation<sup>1757</sup> ou d'athlétisme<sup>1758</sup>. Lors du championnat d'athlétisme du Maccabi (une compétition organisée uniquement entre les membres du club), les femmes peuvent par exemple participer au 60 mètres. Les participantes ne sont autres que les membres de l'équipe de basket-ball, preuve qu'aucune section d'athlétisme n'est pour le moment prévue pour les femmes<sup>1759</sup>. Afin de dynamiser des pratiques féminines en berne, l'ancien président du club Emmanuel Lefschetz lance en janvier 1937 un appel dans la presse au titre évocateur : « *MAMANS, LIBÉREZ VOS FILLES !*<sup>1760</sup> ». L'utilisation des lettres capitales et du point d'exclamation fait sonner ce titre comme un cri, démontrant toute la difficulté de la tâche. L'article, lui, se veut moralisateur. Emmanuel Lefschetz demande aux mères juives de laisser leurs filles s'épanouir, sortir, se diriger vers les sports. Pour cela, il invite les jeunes filles à s'inscrire dans des sections de scoutisme qui leur permet de s'évader du cercle familial. Il leur donne pour cela les adresses des EIF et des Maccabi Hazaïr.

Oui, elles vous échapperont, oui vous les verrez partir le dimanche matin et rentrer seulement le soir et vous ne pourrez plus les emmener en visite avec vous. Mais elles

---

<sup>1754</sup> « Un sport à répandre : le Basket-ball », *Samedi*, 23 janvier 1937, p. 8.

<sup>1755</sup> « Le coin de la femme », *Basket-ball*, 17 décembre 1936, p. 3.

<sup>1756</sup> « Le coin de la femme », *Basket-ball*, 28 janvier 1937, p. 5.

<sup>1757</sup> J.H. « Épreuves de natation », *Le Journal juif*, 25 octobre 1935, p. 6. La participation des femmes à des épreuves de natation n'a rien d'étonnant. La pratique est jugée conforme aux attentes de féminité et d'excellence féminine. Voir sur ce point : Thierry TERRET, « Natation, ordre du genre et excellence féminine (1914-1926) », *op. cit.*

<sup>1758</sup> Dans les années 1930, l'athlétisme français, soumis aux codes de la masculinité hégémonique, est encore réfractaire à l'idée de laisser les femmes investir les compétitions. Voir notamment : Nathalie ROSOL, « "Le sport vers le féminisme" : l'engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF (1917-1936) », *Staps*, vol. 66, n° 4, 2004, p. 63-77.

<sup>1759</sup> « Les championnats du Maccabi », *Le Journal juif*, 6 septembre 1935, p. 8.

<sup>1760</sup> Emmanuel Lefschetz, « Mamans, libérez vos filles », *Samedi*, 30 janvier 1937, p. 8.

rapporteront de telles provisions de santé que vous en serez étonnées. Et leur éducation juive se fera d'une façon tellement facile et gaie que vous vous reprocherez de n'y avoir pas pensé plus tôt. En compagnie de camarades de leur âge elles s'aguerriront au froid, au vent, à la pluie et vous verrez leurs hivers se passer sans rhumes, ni bronchites. Elles éviteront l'obésité précoce et l'anémie qui guettent tant de jeunes filles. Autant que le jeune homme, la jeune fille a besoin d'une vie physique active<sup>1761</sup>.

On perçoit dans les mots du secrétaire général du SC Maccabi de Paris toute la volonté de promouvoir le scoutisme et les activités du corps chez les jeunes filles. Pour cela, il faut lutter contre le traitement différent que réservent les parents aux filles et aux garçons. À la même période, la presse juive sioniste commence aussi à vanter les bienfaits du sport pour les femmes. L'approche est surtout hygiénique et esthétique : « *la femme à la mode n'est ni la grasse, ni la maigre, c'est la sportive*<sup>1762</sup> », peut-on lire dans *Samedi*. La natation et la culture physique sont présentées comme idéales. Mais les femmes peuvent aussi pratiquer la bicyclette, « *sport idéal pour l'amincissement des hanches et des jambes* », de même que le tennis et le volley sont présentés comme des pratiques « *particulièrement indiquées pour la femme*<sup>1763</sup> ». Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les activités pratiquées par les femmes au sein du SC Maccabi de Paris évoluent assez peu. Les cours de culture physique pour les jeunes filles et les compétitions de basket-ball continuent jusqu'en 1930<sup>1764</sup>. Une nouvelle section de gymnastique harmonique est aussi créée en 1939 pour les jeunes filles de plus de 16 ans, occupant un soir de la semaine la salle de gymnastique du club<sup>1765</sup>.

## Conclusion

Le premier club sportif juif durable et fédérateur de l'hexagone naît dans la seconde moitié des années 1920, à une période où le krach boursier de 1929 n'a pas encore eu lieu et, en conséquence, où l'antisémitisme est encore réduit. La création du SC Maccabi de Paris s'envisage donc dans une volonté de fournir aux jeunes Juifs, principalement immigrés et fils d'immigrés, un lieu de sociabilité et de pratique sportive intense où disparaissent les barrières de langue et les stéréotypes ; mais aussi un espace d'expression et de promotion d'un sionisme encore balbutiant dans l'hexagone. Jusqu'à sa mort, Maurice Levinson est le principal acteur

---

<sup>1761</sup> *Id.*

<sup>1762</sup> Myriam, « Notre beauté, Sport et Culture Physique », *Samedi*, 6 mars 1937, p. 4.

<sup>1763</sup> *Id.*

<sup>1764</sup> « SC Maccabi », *Samedi*, 25 mars 1939, p. 5.

<sup>1765</sup> « SC Maccabi », *Samedi*, 18 février 1939, p. 5.

du club. Cet ardent sioniste s'occupe de tout, ou presque, accompagné par Marie Zalmanski et Henry Kaganoff. Il développe les sections, recrute les membres, adhère à l'Union des œuvres pour l'éducation physique de la jeunesse israélite pour profiter de ses installations sportives. Il commence aussi à développer les relations avec la MWU, en participant aux congrès internationaux et en organisant des rencontres sportives contre des équipes Maccabis d'autres pays. Au décès de Maurice Levinson, le SC Maccabi de Paris n'est encore qu'un petit club, mais avec de solides bases. En revanche, la pratique féminine reste très limitée. Seules les jeunes enfants et quelques femmes pratiquent un petit peu la gymnastique au gymnase de la Durance.

Les années 1932-1935 sont marquées par une reprise en main du club par Emmanuel Lefschetz, Henri Kaganoff et Ossip Pernikoff. Après l'échec de 1932, la Maccabiade de 1935 accapare tous les esprits. C'est pour y participer que les dirigeants mettent en place un ensemble de mesures permettant d'accentuer les sports de compétition et d'ouvrir la structure Maccabi à d'autres villes de France. C'est donc à cette période que d'autres clubs émergent à Metz, Strasbourg, Nancy, Mulhouse ou encore à Lyon. Ce sont de plus petites structures, qui restent tributaires du SC Maccabi de Paris, notamment dans l'objectif de participer à la Maccabiade de 1935. Ces différents clubs décident à ce titre de se fédérer au sein du Maccabi France, une structure qui s'avère vite n'être utilisée qu'à des fins de représentations internationales plus qu'à la réelle mise en œuvre d'une politique globale. C'est en effet les dirigeants du SC Maccabi de Paris, également responsables du Maccabi France, qui décident de tout. Ils possèdent un pouvoir plus fort et ce sont eux qui disposent des contacts auprès de la MWU. La participation de ces clubs à la Maccabiade de 1935 est une réussite. Si les résultats sportifs ne sont pas excellents, l'événement a le mérite d'impulser une dynamique sportive auprès des jeunes restés en France. Au retour des athlètes, les sections connaissent une nouvelle vitalité dont la responsabilité de la Maccabiade est indéniable. L'événement international permet aussi de développer le SC Maccabi de Paris selon deux éléments de l'idéal sioniste : la virilisation des corps et le soutien dans la création d'un État juif en Palestine. Sauf pour de très rares exceptions, le club ne cherche pas à mettre en place un plan pour émigrer en Palestine. Ses dirigeants considèrent que la création de l'État juif est utile pour sauver les Juifs persécutés d'Allemagne, de Pologne, de Russie ou de Hongrie, mais ils ne cherchent en aucun cas à quitter la France, où ils se sentent protégés par l'État.

Les années 1930 se terminent pour le club par la réception du dernier congrès international Maccabi d'avant-guerre. Pendant trois jours, les responsables mettent sur pied un ensemble de

mesures permettant de développer la MWU, de défendre les Juifs persécutés et de préparer la troisième Maccabiade, qui devait avoir lieu en 1938 avant d'être repoussée, annulée, puis de nouveau prévue l'année suivante en 1939. Mais les troupes d'Hitler envahissent l'Autriche cinq jours plus tard, ce qui met un terme à tous les projets construits depuis plusieurs années par le mouvement Maccabi, en France et ailleurs.

# Chapitre 5 – Le monde sportif juif dans l’entre-deux-guerres

## Introduction

Les clubs sportifs Maccabis français sont sionistes, promeuvent un sport performatif, adhèrent à la MWU et accueillent de nombreux Juifs ashkénazes. Si ces caractéristiques plaisent à certains, elles ne correspondent pas à tous. Dès lors, les années d’entre-deux-guerres voient naître une multitude de petites associations sportives juives dans l’hexagone. Chacune d’elle représente une forme d’identité culturelle, sociale et/ou politique différente. Les jeunes se regroupent principalement selon leur origine (Polonais, séfarades, israélites assimilés, etc.), mais aussi en fonction de leurs statuts socio-professionnels. Ils éprouvent le besoin de s’épanouir dans un milieu familial, conforme à leur culture, à leurs aspirations et à leurs revendications politiques. Parfois, les immigrés recréent aussi en France des associations auxquelles ils ont adhéré dans leur pays d’origine. Toutes ces organisations sportives cohabitent, se côtoient, organisent des événements sportifs inter-Juifs, s’invitent pour les fêtes religieuses, etc. Elles créent aussi des liens avec les mouvements de jeunesse qui affectionnent le sport. En somme, elles développent un réseau associatif communautaire, un microcosme sportif relativement dynamique, malgré les différences qui les séparent et les débats qui les animent.

Mais ces associations et mouvements de jeunesse sont rapidement confrontés à la montée des actes et propos antisémites en France ainsi qu’à l’avènement d’Hitler en Allemagne. Face aux périls, les dirigeants des multiples organisations tentent d’unir les forces vives du pays pour se regrouper au sein d’une institution commune, au pouvoir fort et stable dans l’hexagone. Ils espèrent ainsi affuter les corps par la pratique des activités physiques et sportives et préparer les hommes pour d’éventuels combats à mener ; qu’il s’agisse de conquérir la Palestine ou de répondre physiquement à la menace antisémite. Ces projets d’union sont semés d’embûches : il faut à la fois gérer des difficultés internes – liées aux conflits intergénérationnels mais aussi à l’incompatibilité sociale et politique de certains groupes – et des turbulences externes principalement dues à la radicalisation de l’activité antisémite partout en France.

Quelles sont les principales associations sportives juives de France ? Quand et où se créent-elles ? Quelles sont les particularités de leurs membres ? Quels sont les sports pratiqués, et pourquoi ? Quelle place accordent ces associations à la pratique sportive féminine ? Cette place diffère-t-elle selon les mouvements ? Quelles sont les relations entre les associations sportives et les groupements de jeunesse ? Comment tentent-ils de s'unir ? Quelle place occupe le sport dans ces interrelations ?

## 1. Un tissu associatif sportif complexe

### 1.1. Une pluralité de petites structures associatives communautaires

#### 1.1.1. Un espace fidèle à la nébuleuse des communautés juives

Dans l'espace communautaire de l'entre-deux-guerres, la structure Maccabi est la plus développée et la plus active en France. Compte tenu de l'hétérogénéité manifeste des communautés juives à cette période, certaines positions du mouvement ne correspondent pas aux espoirs et attentes. Tous n'adhèrent pas forcément à l'idéologie sioniste prônée par ses dirigeants et membres. Qui plus est, le SC Maccabi de Paris est majoritairement composé de Juifs de Russie ou d'immigrés d'Europe centrale, ce qui peut aussi freiner l'adhésion des séfarades. Enfin, les Maccabis revendiquent une forme de neutralité politique. Or, dans l'entre-deux-guerres, beaucoup de jeunes Juifs se politisent afin de défendre leurs droits, surtout dans un contexte de montée du chômage et d'antisémitisme. L'arrivée d'immigrés juifs de Pologne, très politisés, renforce la nécessité de créer des structures associatives répondant aux espérances et volontés de chacun. Dès lors, nous pouvons identifier à la fin des années 1920 mais surtout pendant les années 1930 l'émergence d'une pluralité de petites associations sportives juives dans la capitale, mais aussi dans l'Est de la France. À l'instar des mouvements de jeunesse, ces associations sportives représentent particulièrement bien l'éventail culturel, social et politique des communautés juives de cette période. Leur étude permet de renforcer l'idée qu'« à la fin des années 30, les Juifs de France constituent une nébuleuse complexe d'associations et de groupements aux interactions et à l'imbrication constante<sup>1766</sup> » ; mais aussi que « la conception que chacun des groupes a de sa judéité guide également les ripostes au péril nazi dans les années 1930<sup>1767</sup> ».

Dans la seconde moitié des années 1930, la structuration et le développement de ces associations sportives échappent complètement au pouvoir consistorial. Il s'agit de groupes totalement autonomes, ne répondant pas aux appels des consistoires qui perdent peu à peu leur prestige et dont les activités diminuent largement<sup>1768</sup>. La promotion de l'activité sportive est le fait des plus grands mouvements de jeunesse, comme l'UUJJ et les EIF, mais aussi et surtout d'associations sportives créées par les immigrés. En effet, ces clubs accueillent de plus en plus

---

<sup>1766</sup> Patrick WEIL, « De l'affaire Dreyfus à l'Occupation », *op. cit.*, p. 136.

<sup>1767</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, *op. cit.*, p. 245.

<sup>1768</sup> David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, *op. cit.*, p. 185-187.

de jeunes Juifs fuyant le nazisme et l'antisémitisme, qui trouvent dans ces structures une forme d'entraide et un moyen de lutter contre la menace qui ne fait qu'amplifier. En outre, ces immigrants récents trouvent aussi un appui non négligeable auprès des enfants d'immigrés, nés en France ou ayant immigré étant enfants. C'est notamment le cas des jeunes dirigeants du journal *Samedi*, qui dénoncent à la fois la lâcheté du gouvernement français dans la lutte contre l'antisémitisme et l'apathie des dirigeants israélites<sup>1769</sup>. Signalons enfin que certains Juifs immigrants décident de recréer en France des associations sportives qu'ils avaient investies dans leurs pays d'origine. C'est notamment le cas de certains clubs fortement politisés, composés majoritairement de Juifs polonais.

### 1.1.2. Paris, centre névralgique

La capitale, qui héberge la majorité des Juifs de France, est logiquement le lieu le plus dynamique en matière de création et de développement de structures associatives sportives juives. En 1935, *Le Journal juif* annonce que « plus de quinze clubs sportifs juifs<sup>1770</sup> » existent à Paris, mais que certains sont inactifs en raison du manque d'installations sportives et de matériel. Tous ces clubs créés dans l'entre-deux-guerres répondent à un besoin identitaire et/ou politique de la part des jeunes immigrants de première ou de seconde génération. Les structures les plus actives sont les clubs de gauche, qui fournissent aux Juifs qui le désirent des lieux de revendications et de combat contre la bourgeoisie et l'antisémitisme. Parmi les clubs moins fortement politisés ou apolitiques, les Juifs se divisent naturellement dans des clubs à majorité ashkénaze ou séfarade. En effet, si chaque club prône l'accueil des membres de toutes communautés sans distinction d'origine, les individus s'engagent dans les organisations où ils pourront côtoyer des membres d'une même culture et d'une même langue. La Bené-Mizrah, section sportive d'un mouvement de jeunesse, fait partie intégrante de ces structures et son engagement dans les championnats locaux ou dans les manifestations sportives est important. Elle côtoie de plus petites associations, regroupant peu de membres, qui se créent dans les années 1930 pour répondre aux besoins de la jeunesse. Un club des jeunes du nom de Hatzvara est par exemple fondé en 1937. Il organise des sorties de scoutisme et de la culture physique avec les Maccabi Hatzair, mais aussi des compétitions sportives en banlieue parisienne<sup>1771</sup>. Il

---

<sup>1769</sup> *Ibid.*, p. 214-215.

<sup>1770</sup> « Sport », *Le Journal juif*, 7 juin 1935, p. 7.

<sup>1771</sup> « Samedi des jeunes », *Samedi*, 17 avril 1937, p. 8.

existe aussi une union sportive Hapoel (l'ouvrier), probablement créée au début des années 1930. Elle est affiliée à la fédération sportive, sioniste et socialiste l'Hapoel, créée en 1926 en Palestine. Nous ne possédons que des bribes d'archives sur cette association, probablement peu active sportivement. Nous savons seulement qu'elle se mobilise en 1935 contre la tenue des Jeux olympiques de Berlin<sup>1772</sup>.

Pour faire face à une menace antisémite de plus en plus pressante après l'Anschluss, un club de sport juif sioniste se crée à Paris au tout début de l'année 1939. Ses dirigeants, de jeunes immigrés d'Europe de l'Est, décident de créer le mouvement pour se préparer à aller en Palestine. Ils choisissent le nom Asmonéa, en référence aux Asmonéens, une dynastie fondée par les Maccabées. Ils souhaitent « *constituer une sorte de Sokol juif*<sup>1773</sup> » ; en prenant comme modèle idéologique ce mouvement de gymnastique nationaliste Tchèque, fondé dans les années 1860, qui valorise l'identité Slave<sup>1774</sup>. Les fondateurs d'Asmonéa promeuvent un sionisme viril, puissant, dynamique. Contrairement aux structures Maccabis françaises, Asmonéa souhaite former des jeunes à l'*alyah* et les préparer à combattre :

L'avenir du peuple juif est l'État Juif en Palestine ; la jeunesse juive a le devoir de se préparer physiquement et moralement à cet avenir ; en même temps elle doit contribuer à l'amélioration du sort général des Juifs dans le monde.

[...] La base commune de tous doit être trouvée dans une saine atmosphère de sport, et dans un même idéal palestinien, auxquels le corps et l'esprit doivent être préparés, l'un aussi bien que l'autre<sup>1775</sup>.

Asmonéa s'inscrit donc elle aussi dans l'idéologie du nouveau juif, mais dans une version plus virile encore que celle des Maccabis. Pour concrétiser une préparation physique optimale et préparer l'émigration des jeunes vers la Terre promise, l'association n'est « *pas ouverte à tous, sans conditions*<sup>1776</sup> », et ses créateurs organisent des stages d'entrée pour « *éliminer ceux qui sont incapables d'une discipline volontaire, ou qui subordonnent leur idéal sioniste à des considérations secondaires*<sup>1777</sup> ». Le discours est militariste : les adhérents doivent respecter l'ordre et la discipline pour suivre les leaders vers un idéal commun :

---

<sup>1772</sup> CDJC, Archives LICA, Série 1, Dossier 173, Lettre de l'Union sportive Hapoel au Comité des clubs juifs contre la tenue de l'Olympiade à Berlin, 24 octobre 1935.

<sup>1773</sup> « Asmonéa », *Samedi*, 7 janvier 1939, p. 5.

<sup>1774</sup> Claire Elaine NOLTE, *The Sokol in the Czech Lands to 1914: Training for the Nation*, New York, Palgrave, 2002 ; Jean SAINT-MARTIN, *L'éducation physique à l'épreuve de la Nation 1918-1939*, Paris, Vuibert, 2005, p. 101-116.

<sup>1775</sup> « Asmonéa », *Samedi*, 7 janvier 1939, p. 5.

<sup>1776</sup> « Asmonéa », *Samedi*, 21 janvier 1939, p. 5.

<sup>1777</sup> *Id.*

La question de discipline bien comprise doit en effet jouer un grand rôle, lorsqu'on veut s'inspirer de l'exemple des Asmonéens, qui ont prouvé qu'une poignée d'hommes pénétrés de leur idéal, préparés à tout, peuvent des miracles. L'esprit de critique, qui est une qualité certaine, ne doit pas prendre le pas sur l'action utile, selon la formule adoptée à l'Asmonéa<sup>1778</sup>.

Les pratiques sportives organisées par Asmonéa témoignent aussi de cette volonté de se préparer physiquement pour aller conquérir, par la force si besoin, la Palestine afin d'y fonder l'État d'Israël. En effet, sous les ordres d'un moniteur spécialisé, les jeunes Asmonéens pratiquent la culture physique et la gymnastique pour discipliner leurs corps ; ainsi que la boxe et le jiu-jitsu pour se préparer aux combats<sup>1779</sup>. Comme toutes les autres organisations juives, cette association nationaliste est frappée par le début de la Seconde Guerre mondiale et n'aura finalement fonctionné que quelques semaines.

Si Paris est la capitale incontestée du sport juif français dans les années 1930, les régions de l'Est voient elles-aussi naître une pluralité d'associations, plus ou moins grandes, qui reflètent encore une fois l'hétérogénéité des communautés. Au début de l'année 1937, plusieurs jeunes Juifs de Strasbourg décident de créer l'Association sportive israélite de Strasbourg (ASIS)<sup>1780</sup>. Le club se dote rapidement d'une salle de gymnastique – celle de l'école primaire Vauban – et dispose aussi d'un gymnase pour l'entraînement de ses membres. Ses dirigeants organisent plusieurs sections en fonction des activités et de l'âge des intéressés<sup>1781</sup>. Les sports pratiqués mettent en évidence une volonté de viriliser les corps dans une période marquée par de profonds bouleversements antisémites outre-Rhin : culture physique, athlétisme, football, boxe et jiu-jitsu<sup>1782</sup>. Peu de temps avant la guerre, l'ASIS adhère d'ailleurs au groupe de coordination strasbourgeois du Merkaz Hanoar créé par Georges Weill, qui lutte contre l'antisémitisme et la défense des Juifs dans le monde<sup>1783</sup>. L'ASIS participe d'ailleurs activement à cette unification des divers mouvements de jeunesse juif de l'Est en organisant de grandes fêtes sportives. On y croise notamment les EIF et la Hatikva, qui s'affrontent dans des compétitions d'athlétisme ou de football, accompagnés par d'éminents membres des communautés juives ou des leaders de mouvements de jeunesse comme Frédéric Hammel, Léo Cohn ou Julien Samuel<sup>1784</sup>. À Nancy, tandis que le club Maccabi tergiverse et ne parvient pas

---

<sup>1778</sup> *Id.*

<sup>1779</sup> « Asmonéa », *Samedi*, 4 février 1939, p. 4.

<sup>1780</sup> « Aux amateurs de sports », *La Tribune juive*, 1 janvier 1937, p. 8.

<sup>1781</sup> « Assemblée générale de la nouvelle société sportive juive », *La Tribune juive*, 12 février 1937, p. 103.

<sup>1782</sup> « Association sportive israélite de Strasbourg », *La Tribune juive*, 25 novembre 1938, p. 722.

<sup>1783</sup> « Comité de coordination des mouvements de jeunesse juifs de Strasbourg », *La Tribune juive*, 2 juin 1939, p. 341.

<sup>1784</sup> *Id.*

à stabiliser ses efforts, disparaissant puis renaissant régulièrement, un groupe de jeunes décide de créer une nouvelle structure détachée de la MWU. Il s'agit de la Jeunesse sportive de Nancy, une association sionisante créée à la fin du mois de mars 1937<sup>1785</sup>. La soixantaine de membres qui composent le club peuvent accéder à des infrastructures sportives de qualité mises à disposition par la ville<sup>1786</sup>. L'association est en réalité assez peu active, elle semble se dissoudre avant même le début de la Seconde Guerre mondiale.

Dans le Sud de la France, les activités en faveur du sport sont minimales. À Marseille, un patronage de la jeunesse juive est fondé en 1924. Son programme comporte quelques séances de gymnastique<sup>1787</sup>. Une société sportive sioniste du nom de Kadimah, composée essentiellement de jeunes immigrés d'Afrique du Nord, se crée également au milieu des années 1930. Emmanuel Lefschetz essaye d'ailleurs d'obtenir l'adhésion de ce club au Maccabi France afin d'œuvrer ensemble pour la création de l'État juif en Palestine. Il leur lance un appel dans la presse : « *La patrie ne se construit pas avec des polémiques mais avec des muscles et du cœur*<sup>1788</sup> ». Celui-ci restera vain.

## 1.2. Les clubs sportifs de gauche

### 1.2.1. Le YASC

Parmi les divers clubs juifs communistes qui se créent dans l'entre-deux-guerres, le YASC est à la fois le plus important quantitativement et le plus actif politiquement. Le Yiddische Arbeiter Sporting Club, littéralement le « club sportif des travailleurs yiddish », est créé en 1929 par des Juifs ashkénazes immigrés et enfants d'immigrés d'Europe centrale et orientale. Il est constitué en grande majorité de yiddishophones ouvriers, certains ne parlant pas ou presque pas le Français, faisant de lui un club « *particulièrement bien implanté dans le fameux Yiddishland révolutionnaire*<sup>1789</sup> ». Le Yiddishland est un territoire d'Europe centrale où les Juifs sont cantonnés par l'empire tsariste à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sans avoir l'autorisation d'en sortir. Il comprend la Lituanie, la Pologne, la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie, la Roumanie et la Hongrie. La vie dans ce territoire s'organise dans des *Shtetl*, « petites villes » où les Juifs vivent

---

<sup>1785</sup> « L'action des jeunes », *Samedi*, 3 avril 1937, p. 8.

<sup>1786</sup> « Province... », *Samedi*, 24 avril 1937, p. 5.

<sup>1787</sup> « Dans les communautés », *L'Univers israélite*, 1 août 1924, p. 376.

<sup>1788</sup> Willy Katz, « Agir ! », *Le Journal juif*, 6 mars 1936, p. 8.

<sup>1789</sup> Nicolas KSSIS, « Le réseau Sport libre », *op. cit.*, p. 175.

en autarcie dans des conditions souvent très précaires. Par extension, son nom est ensuite donné à ces communautés juives ashkénazes qui fuient les pogroms et persécutions, quittent le Yiddishland pour s'établir vers l'Ouest, en Angleterre, en France, aux États-Unis et en moindre proportion en Argentine. Dans leur migration vers l'Ouest, ils s'installent dans de grandes villes comme Paris ou Londres et recomposent leurs communautés dans des quartiers pauvres<sup>1790</sup>. Ils vivent de la manufacture, de l'artisanat ou louent leur travail dans l'industrie en tant qu'ouvriers. Dans les années 1930, les communautés juives issues de ce Yiddishland donnent une nouvelle vigueur à leurs quartiers parisiens et à leur vie communautaire en créant de nombreux journaux et écoles de langue Yiddish ainsi qu'en diffusant une idéologie politique à tendance révolutionnaire<sup>1791</sup>. Ils tissent aussi un large univers associatif, forgé autour d'une culture commune, dans lequel le YASC s'insère parfaitement<sup>1792</sup>.

Ces Juifs immigrés, éduqués dans le respect de Dieu et des traditions judaïques, se radicalisent progressivement dans une lutte des classes qui connaît à cette période une sérieuse ferveur dans les rangs ouvriers dont ils sont issus. Ils apprennent l'existence du YASC grâce au « *bouche à oreille dans les milieux juifs*<sup>1793</sup> » ainsi que grâce à la presse yiddish ou la presse de gauche dans laquelle le club diffuse ses informations. C'est donc un club populaire, pauvre et constitué essentiellement de Juifs immigrés qui se développe dans les années 1930. Dans un contexte de valorisation de la culture yiddish et de revendications politiques, le YASC offre alors aux Juifs ashkénazes un lieu d'échanges, de culture commune, un lieu de pratique d'entre soi où disparaissent la barrière de la langue et les préjugés antisémites. Très marqué politiquement, il se distingue ainsi des clubs Maccabis en réfutant (en majorité) le sionisme et en conquérant les jeunes travailleurs juifs proches des mouvements de gauche ou d'extrême gauche<sup>1794</sup>. S'entrecroisent alors des individus d'opinions diverses, mais globalement orientés vers la lutte contre la bourgeoisie et l'antisémitisme. Certains sont bundistes, d'autres socialistes ou communistes. Cette imbrication ne semble pas nuire au développement du YASC, qui profite de l'engouement populaire pour les pratiques sportives dans une nébuleuse complexe de communautés juives.

---

<sup>1790</sup> Nancy Green retrace l'entièreté du parcours de ces Juifs en provenance d'Europe de l'Est au début du XX<sup>e</sup> siècle : Nancy GREEN, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque*, op. cit.

<sup>1791</sup> Catherine GOUSSEFF, « Les Juifs russes en France », op. cit., p. 13-15.

<sup>1792</sup> Catherine GOUSSEFF, « Les Juifs russes en France », op. cit.

<sup>1793</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°7 de Berthe Berneman, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 21.

<sup>1794</sup> Catherine NICAULT, *La France et le sionisme (1897-1948)*, op. cit., p. 143.

En 1935, la quasi-totalité des 458 membres qui composent le club à cette date sont issus des masses populaires juives immigrées et pauvres. Comme en témoigne Berthe Berneman, une juive entrée au YASC en 1931 alors qu'elle a une dizaine d'années :

On était tous sur le même plan, du point de vue social. Sauf Marguerite dont le père avait une petite usine de chaussures. C'était la seule famille un peu fortunée. Les autres avaient des parents cordonniers, artisans, tailleurs pour hommes. Je me rappelle que le trésorier nous courait après pour nous faire payer les cotisations. Elles étaient modiques, mais malgré cela, les parents avaient des difficultés à les régler<sup>1795</sup>.

Peu fortunés, les pratiquants cherchent surtout à évoluer dans un milieu joyeux, communautaire et disposé à répondre à leurs revendications politiques. Les photographies des différentes équipes du club mettent en évidence le manque de moyens financiers de ses membres. Les maillots sont parfois dépareillés et les sportifs sont mal chaussés, ce qui nourrit leur volonté de lutter contre la bourgeoisie pour promouvoir un sport amateur et populaire<sup>1796</sup>.

Dès lors, pour amplifier l'impact de leurs revendications et profiter de l'élan populaire en faveur du sport, le YASC s'affilie à la Fédération Sportive du Travail (FST) d'obédience communiste et recrute une grande partie de ses membres dans la section juive de la Main d'œuvre immigrée (MOI), auprès desquels ils s'imprègnent d'idées populistes<sup>1797</sup>. Le club s'insère de cette manière dans un tissu associatif ouvrier particulièrement actif politiquement. Outre la participation aux rassemblements de la FST et à la diffusion d'idées communistes dans ses rangs, le YASC organise des meetings politiques en faveur de la défense des Juifs dans le monde ou contre le sport bourgeois. En novembre 1933, les dirigeants du YASC sont par exemple à l'initiative d'un meeting où il est décidé d'actions en faveur de la défense des Juifs de Palestine en conflit avec les populations arabes, mais aussi d'actions contre l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail (USSGT), le frère ennemi de la FST, à tendance socialiste. À l'issue de cette réunion à laquelle d'autres clubs sportifs juifs participent (notamment l'Étoile Juive, affiliée justement à l'USSGT), la résolution suivante est adoptée :

Tous les assistants au meeting organisé par le YASC le 6 novembre 1933, adhérents de la FST, de l'USSGT et des autres fédérations, après l'exposé du secrétaire régional de la Fédération sportive du Travail, s'engagent à lutter, plus soudés que jamais, contre le sport au service de la bourgeoisie, contre ceux qui, comme les dirigeants de l'USSGT, ne mènent aucune lutte contre la bourgeoisie.

---

<sup>1795</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°7 de Berthe Berneman, *op. cit.*, p. 21.

<sup>1796</sup> Voir par exemple : CDJC, MJP42\_11, Photographie de l'équipe sportive du YASC, 1934.

<sup>1797</sup> Nicolas KSSIS, *La FSGT : Du sport rouge au sport populaire*, Montreuil, La ville brûle, 2014, p. 114-115.

Et appellent tous les sportifs juifs de la région parisienne à lutter sous le drapeau de la FST<sup>1798</sup>.

Le YASC en profite aussi pour lancer un appel aux Juifs de la capitale afin qu'ils viennent s'inscrire pour lutter en plus grand nombre en faveur du sport ouvrier.

L'organisation sportive du YASC n'est pas particulièrement singulière mais reflète à la fois son attachement au sport ouvrier et aux communautés juives. Le club se divise en sections pour hommes, femmes, enfants et adolescents, dans lesquelles divers sports sont proposés : natation<sup>1799</sup>, athlétisme, gymnastique, camping, football, volley, basket-ball ou encore handball. L'étude des articles publiés dans le *Populaire* et dans *L'Humanité* révèle que le YASC est particulièrement actif dans les sports collectifs au sein des championnats de football, qui connaissent un engouement important en région parisienne entre les deux guerres, mais aussi de basket-ball, sport dans lequel les femmes s'investissent avec dynamisme si l'on se réfère aux résultats publiés dans la presse. Le club organise par exemple chaque année un challenge de basket-ball masculin et féminin où les Juifs rencontrent des équipes non-juives<sup>1800</sup> ; mais aussi des tournois mêlant football, culture physique, basket-ball, volley et autres jeux sportifs<sup>1801</sup>. Le choix des sports collectifs n'est pas neutre. Il permet de développer les attitudes sociales recherchées par le club. La solidarité et l'entraide sont les principales qualités visées par la pratique sportive au sein du YASC, qui participe ainsi à la fête sportive de solidarité internationale en 1934 où se croisent des sportifs de confessions diverses pour pratiquer des exercices de culture physique et des divertissements divers, suivis d'un bal des sportifs<sup>1802</sup>. Ils y rencontrent d'ailleurs une autre équipe juive de gauche, le Stern, affilié à l'USSGT<sup>1803</sup>.

En 1937, le YASC compte 8 groupes de gymnastique dirigés par M. Heifetz [prénom inconnu], 80 nageurs, 2 équipes de football, une section de tennis et un groupe de campeurs pour un total de 480 membres, dont 140 enfants de 6 à 12 ans et 85 adolescents (garçons et filles)<sup>1804</sup>. Le club a installé ses locaux 30 rue Basfroi, au cœur du 11<sup>ème</sup> arrondissement de la

---

<sup>1798</sup> Robert Mension, « Bravo, le YASC ! », *L'Humanité*, 8 novembre 1933, p. 5.

<sup>1799</sup> Alter Moshe Goldman, le père du chanteur populaire Jean Jacques Goldmann est l'un des membres de la section natation du YASC. Fervent communiste, il participera à la Résistance et aux combats de la Libération. Une photographie d'Alter Moshe Goldman avec son équipe de natation est disponible au Mémorial de la Shoah : CDJC, MJP10\_85, Photographie de l'équipe de natation du YASC, 1935. La photographie est également visible dans les archives du CPS 10<sup>ème</sup>.

<sup>1800</sup> « Camp de repos de Noisy-le-Grand. Ouverture en basket-ball », *Le Populaire*, 20 mai 1939, p. 8.

<sup>1801</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail », *Le Populaire*, 28 mars 1937, p. 8.

<sup>1802</sup> « Fête sportive de solidarité internationale », *Le Populaire*, 28 juillet 1934, p. 5.

<sup>1803</sup> *Id* ; « Les sports », *Le Populaire*, 19 juillet 1934, p. 5.

<sup>1804</sup> Francis Lipcer, « Samedi des jeunes », *Samedi*, 22 mai 1937, p. 8.

capitale où résident un grand nombre des Juifs immigrés. Il propose aussi quelques animations extra-sportives culturelles : chorale pour enfants, conférences, cercles culturels de jeunes. Les dirigeants du YASC insistent d'ailleurs pour que dans l'ensemble des activités, sportives ou non, il n'y ait « *pas d'activité juive*<sup>1805</sup> », mais une éducation morale globale qui souligne la défense des intérêts du judaïsme et des Juifs persécutés.

### 1.2.2. Une vision communiste du sport

Plusieurs activités sportives proposées méritent que l'on s'attarde pour mieux comprendre l'impact sportif et politique du YASC dans les années 1930. Le football, particulièrement populaire dans l'entre-deux-guerres, est de manière évidente le sport le plus pratiqué par les jeunes et les adultes masculins du club. Outre son attrait sportif et la facilité avec laquelle il pénètre les classes laborieuses, c'est aussi les valeurs qui lui sont attribuées qui expliquent son développement au sein du YASC : solidarité, entraide, lutte, combat sont en effet particulièrement valorisés dans le football ouvrier des années 1930<sup>1806</sup>. Ce sport est aussi un moyen de lutte contre la bourgeoisie. Les sportifs communistes décident par exemple de créer une coupe du monde de football ouvrier qui se tient en région parisienne en 1934. Peu appréciée par les pouvoirs politiques<sup>1807</sup> – ce qui prouve en un sens son efficacité –, cette manifestation ambitionne d'être un « *rassemblement sportif international contre la guerre et le fascisme*<sup>1808</sup> », synonyme de lutte contre la coupe du monde de football « bourgeoise » organisée en Italie fasciste la même année : « *ce sera la réplique cinglante à celle organisée par la bourgeoisie, qui a démontré le chauvinisme, poussé au paroxysme, des nations participantes*<sup>1809</sup> ».

La pratique du handball par les membres du YASC est, elle aussi, caractéristique du mouvement sportif ouvrier dans l'entre-deux-guerres. En effet, Lise Cardin a récemment démontré que ce sport est en premier lieu pratiqué en France par les clubs travailleurs de gauche, qui le popularisent par l'intermédiaire de grandes fêtes ouvrières<sup>1810</sup>. Les sportifs juifs du YASC

---

<sup>1805</sup> *Id.*

<sup>1806</sup> Nicolas KSSIS, « Le mouvement ouvrier balle au pied, culture populaire et propagande politique : l'exemple du football travailliste en région parisienne (1908-1940) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 88, 2002, p. 93-104.

<sup>1807</sup> *Id.*

<sup>1808</sup> « Vers le rassemblement sportif international contre la guerre et le fascisme », *L'Humanité*, 25 juin 1934, p. 6.

<sup>1809</sup> *Id.*

<sup>1810</sup> Lise CARDIN, *Introduction et diffusion du handball en France : des origines étrangères à l'affirmation nationale française (1922-2004)*, Thèse présentée à l'université de Strasbourg pour l'obtention du doctorat d'université, 2019, p. 113-140.

font ainsi partie des premiers français à pratiquer ce sport venu d'Allemagne. D'après les photographies des années 1930, les handballeurs du club évoluent dans des tenues dépareillées ou torse nu, sur des terrains de fortune en herbe ou en terre, ce qui est doublement révélateur de la précarité du handball ouvrier à cette période et du manque de matériel du club<sup>1811</sup>. Enfin, le basket-ball est aussi l'un des sports les plus pratiqués en compétition par le YASC. C'est surtout le seul sport collectif auquel les femmes du club participent et dans lequel elles s'investissent vigoureusement.

Le positionnement du YASC vis-à-vis de la pratique féminine, dans une période marquée par une hégémonie masculine dans le sport, est là encore assez caractéristique des mouvements sportifs ouvriers. Dans les années 1930, la montée du chômage touche majoritairement les classes populaires et en premier lieu les femmes. Or, le sport féminin est à cette période investi en majorité par les femmes issues de familles aisées car elles ont assez de temps pour avoir des loisirs. « *De fait, précise Catherine Louveau, depuis le début des années 1920, le sport ouvrier naissant considère comme "mouvement sportif bourgeois" les fédérations féminines*<sup>1812</sup> ». La FST, à laquelle le YASC est affilié, milite alors pour un principe de mixité – au contraire des fédérations bourgeoises scindées entre hommes et femmes – en prônant une activité féminine au nom de la lutte des classes. Le plaisir ou l'émancipation des femmes par le sport sont des objectifs relayés au second plan, derrière la valorisation de l'image d'une femme militante, combattant les classes favorisées<sup>1813</sup>. Seule la lutte populaire importe et les femmes sont ainsi investies d'une mission sportive ciblée : celle de dynamiser les championnats locaux pour montrer au monde bourgeois que la révolution ouvrière est en marche. Après la création de la FSGT, fusion de l'UST (Union du sport travailliste, communiste) et de l'USSGT (socialiste), au cœur des années 1930, les règles de domination s'assouplissent légèrement. Les femmes peuvent investir l'espace sportif pour le plaisir, sous condition de conserver leur féminité, leur grâce et leur beauté<sup>1814</sup>. Au YASC, les femmes participent exclusivement aux championnats de basket-ball ainsi qu'à des manifestations sportives populaires<sup>1815</sup>. Elles s'entraînent sur des

---

<sup>1811</sup> CDJC, MJP42\_38b, Photographie de l'équipe de handball du YASC, années 1930.

<sup>1812</sup> Catherine LOUVEAU, « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », *Clio. Femmes, genre, histoire [en ligne]*, n° 23, 2006, p. 119-143.

<sup>1813</sup> Marianne AMAR, « La sportive rouge (1923-1939) : pour une histoire des femmes au sein du sport ouvrier français », dans Pierre Arnaud, *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 167-191.

<sup>1814</sup> *Ibid.*, p. 185 ; Catherine LOUVEAU, « Inégalité sur la ligne de départ », *op. cit.*

<sup>1815</sup> De nombreux résultats figurent dans les colonnes du *Populaire* et de *L'Humanité*. Voir à titre d'exemple : « Le premier tour de la coupe fédérale de basket », *L'Humanité*, 30 octobre 1933, p. 6.

terrains de fortune, sans maillots et sans forcément avoir des chaussures adaptées, comme le révèlent les photographies des années 1930 (fig. 19)



Figure 19 – Équipe féminine de basket-ball du YASC<sup>1816</sup>

Au-delà des sports collectifs, elles participent aussi à la section de gymnastique et aux compétitions d'athlétisme<sup>1817</sup>. Une quarantaine de juives sont inscrites au club en 1934, si l'on s'en réfère aux photos de la section féminine<sup>1818</sup> (cf. annexes 4). En 1937, le club compte précisément 37 % de femmes licenciées parmi l'ensemble de ses membres, ce qui met en évidence la place majeure qu'elles occupent<sup>1819</sup>. Enfin, notons que dans les activités non compétitives (sorties de plein air, camping), le YASC favorise cette fois-ci la mixité, qui permet aux membres d'effectuer de nombreuses sorties communes<sup>1820</sup>.

<sup>1816</sup> Mémorial de la Shoah, CDJC, MJP42\_49, Photographie d'un groupe de joueuses du YASC, années 1930.

<sup>1817</sup> CDJC, MJP42\_66, Photographie d'une jeune sportive du YASC lors d'une compétition d'athlétisme, 1934 ; MJP42\_59, Photographie des membres du YASC à une compétition de cross, 1935.

<sup>1818</sup> CDJC, MJP12\_63, Photographie de l'équipe féminine du YASC, 1934.

<sup>1819</sup> Francis Lipcer, « Samedi des jeunes », *Samedi*, 22 mai 1937, p. 8.

<sup>1820</sup> CDJC, MXLVII\_101, Photographie de membres du YASC en sortie, 1935-1936.

### 1.2.3. Le CPS 10<sup>ème</sup>

Le 27 mai 1935 est déclaré en préfecture un club sportif ouvrier dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris : le Club populaire sportif du 10<sup>ème</sup>, appelé CPS 10<sup>ème</sup> ou CPS X<sup>1821</sup>. Très vite, il regroupe des Juifs issus des masses immigrées d'Europe de l'Est qui ont fui les pogroms ou des jeunes dont les parents se sont établis en France quelques décennies plus tôt. Contrairement au mouvement Maccabi ou au YASC, les membres du CPS 10<sup>ème</sup> se réunissent non pas parce qu'ils sont Juifs, mais parce qu'ils sont issus d'un milieu populaire et ouvrier, imprégné d'idées communistes. D'ailleurs, même si une extrême majorité de ses membres sont Juifs, ils ne se définissent pas nécessairement par leur judéité. En outre, les sportifs ouvriers issus d'autres communautés ou n'ayant aucun lien avec le judaïsme sont accueillis sans distinctions au sein du club. Les premiers membres se sentent surtout unis par les difficultés financières qu'ils rencontrent et par un élan populaire, comme en témoigne Robert Blanchet, ancien président du club :

Le club a été créé en 1935. On sentait les prémices de ce grand mouvement populaire qui était en train d'émerger. On sentait confusément que quelque chose de nouveau allait naître. Nous étions jeunes, très jeunes même, à peine sortis de l'enfance, mais pour certains, déjà mûris par les difficultés de la vie : les fins de mois difficiles cela existait et avoir un vélo, c'était déjà un signe de richesse. Dans cette atmosphère, se développaient des envies de mieux-être, d'aller vers le changement, vers le soleil, les vacances, la mer. On se groupait, on s'organisait, on se rencontrait dans les mouvements progressistes<sup>1822</sup>.

Le grand mouvement populaire évoqué ici par Robert Blanchet est celui de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), né en juillet 1935 de la volonté d'unité sportive et politique des militants de gauche de la Fédération sportive du travail (FST, communiste) et de l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail (USSGT, socialiste). La FSGT se construit dans un élan populaire, où les masses ouvrières souhaitent transformer la société et le paysage politique face aux scandales, crises économiques et face à la montée du racisme et du fascisme. Sa naissance devance d'une courte tête l'alliance effectuée entre le Front Populaire, constituée de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), le Parti communiste français (PCF) et le Parti radical, qui décident de s'unir pour faire obstacle au fascisme et relever

---

<sup>1821</sup> La nomination « CPS 10<sup>ème</sup> » revient beaucoup plus régulièrement dans les archives consultées, raison pour laquelle nous l'avons préféré dans notre étude.

<sup>1822</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°3 de Robert Blanchet, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 7.

une troisième République à l'agonie<sup>1823</sup>. La FSGT – majoritairement communiste même si les commissions sont paritaires entre socialistes (ex-USSGT) et communistes (ex-FST) – s'organise pour développer un « sport pour tous » et engage une propagande populaire en faveur de l'amélioration des conditions sportives pour les ouvriers, les écoliers ou encore l'armée<sup>1824</sup>. Cette unité politico-sportive engendre un véritable élan populaire puisque « *le sport ouvrier veut non seulement montrer le chemin de l'unité à gauche, mais il a aussi désormais envie de peser sur le sport français*<sup>1825</sup> ».

Le CPS 10<sup>ème</sup> se crée donc au cœur de cette vague populaire et sportive et ses membres nourrissent de fortes espérances dans la capacité de la FSGT à promouvoir le sport ouvrier. Le club est déclaré en préfecture le 27 mai 1935 et il est présidé par Georges Hirsch, un ingénieur, secondé par Nestor Félon, un électricien<sup>1826</sup>. Les journaux de l'époque se félicitent de sa création, qui doit aider le sport ouvrier à se développer partout dans la capitale pour fédérer les masses populaires : « *souhaitons bonne chance aux dévoués qui lancent ce nouveau-né. Dans cet arrondissement, qui fut jadis représenté par notre camarade A. Groussier et qui vient d'élire un conseiller municipal socialiste, l'élément prolétarien est important*<sup>1827</sup> ». Très vite, une cinquantaine de membres composent le club, impatients de pouvoir s'engager dans les activités sportives ouvrières de la capitale. Son implantation dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de la capitale n'est pas anodine : c'est à la fois un lieu de rassemblement des jeunes communistes et socialistes et un lieu de résidence de Juifs immigrés proches de ces milieux politiques. Les débuts du club, s'ils sont pleins d'espoirs et de bonnes volontés, sont pourtant laborieux. Les premiers dirigeants et adhérents manquent de tout : « *nous n'avions pas d'argent, pas d'installation, pas de salle ni de stade. On a commencé avec des activités de plein-air comme la natation et le camping*<sup>1828</sup> ». Les premières activités s'effectuent donc au sein d'une section des Amis de la nature, une troisième structure de la FSGT fondée initialement en Autriche. Les activités d'extérieur symbolisent pour eux la liberté et la joie, mais aussi l'ambition. En effet, « *le plein air, plutôt réservé jusque-là à une élite bourgeoise, constitue l'une des grandes*

---

<sup>1823</sup> Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : 1930-1958*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1991], Paris, Perrin, 2009, p. 139-197.

<sup>1824</sup> André GOUNOT, *Les mouvements sportifs ouvriers en Europe (1893-1939)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2016, p. 177-185.

<sup>1825</sup> Nicolas KSSIS, *La FSGT, op. cit.*, p. 44.

<sup>1826</sup> Archives de la préfecture de Police de Paris, CPS 10<sup>ème</sup>, déclaration de l'association publiée dans : Patrick DUBECHOT et Henri SEGAL, *CPS 10 : un club populaire et sportif au cœur du dixième arrondissement de Paris*, Paris, Éditions du CPS 10, 2002, p. 28-29.

<sup>1827</sup> « Un club ouvrier dans le 10<sup>e</sup> », *Le Populaire*, 31 mai 1935, p. 5.

<sup>1828</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°3 de Robert Blanchet, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 7.

*aspirations populaires qui, à côté de la pratique du sport, émerge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en réaction notamment à l'industrialisation et l'urbanisation accélérée des sociétés occidentales*<sup>1829</sup> ». Ils traduisent donc un défi de la bourgeoisie par les classes populaires jusqu'ici peu concernées par les loisirs de plein-air. En outre, les pratiques corporelles en pleine nature s'ancrent parfaitement dans la politique du Front Populaire, qui mise sur une démocratisation du loisir et des pratiques sportives : « *les exercices physiques doivent compenser la dureté des années de crise qui a vu la baisse du niveau de vie des classes populaires, combattre les séductions du sport et des loisirs fascistes, et inviter la jeunesse ouvrière à l'épanouissement personnel et collectif*<sup>1830</sup> ». Sous l'impulsion de Léo Lagrange, les pratiques physiques et sportives en faveur des classes populaires et de la jeunesse se développent, grâce à des interventions législatives et financières : le Brevet sportif populaire (BSP) est créé en 1937 pour inciter la jeunesse à s'engager dans les pratiques sportives, l'horaire hebdomadaire de travail s'abaisse à 40 heures, les subventions de l'État en faveur de l'équipement sportif sont multipliées par six tandis qu'une demi-journée de plein air est instituée dans les écoles élémentaires et primaires-supérieures<sup>1831</sup>.

Les premiers membres du CPS 10<sup>ème</sup> s'épanouissent donc dans un milieu populaire communiste, grâce à des pratiques corporelles de pleine nature. Le camping est très prisé par ses membres, malgré le manque de matériel :

Pour le camping, il y avait beaucoup de candidats et pas beaucoup de gaitounes<sup>1832</sup>. On se tassait dans des tentes souvent vétustes et sans double toit, en souhaitant que la pluie nous épargne. Il n'était pas question de lits de camp ou de matelas et l'oreiller c'était souvent une bouteille entourée d'une serviette de bain.<sup>1833</sup>

Cet attrait pour le plein air s'explique aussi par la ferveur sanitaire qui l'entoure. En effet, à cette période la FSGT n'échappe pas à l'élan hygiénique et naturel, destiné à promouvoir des activités sources de bien être, loin des tumultes de la ville et au contact du milieu naturel (fig. 20).

---

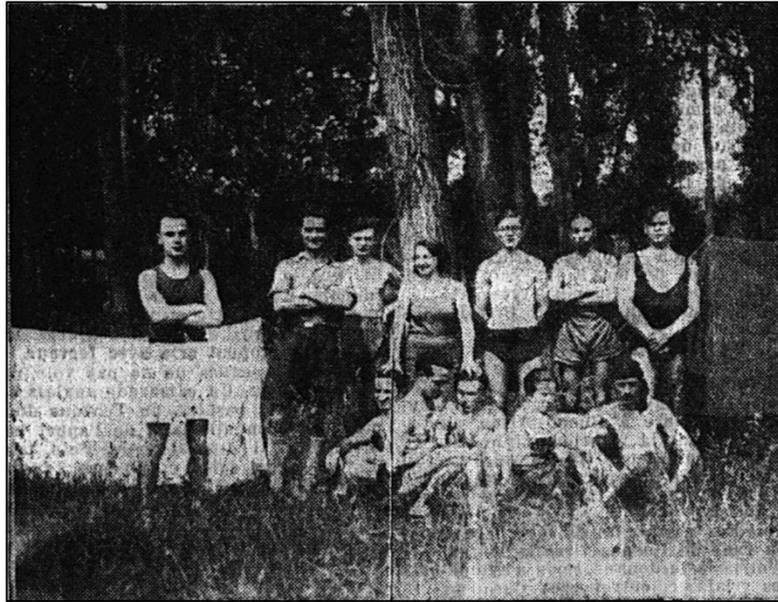
<sup>1829</sup> Nicolas KSSIS, *La FSGT, op. cit.*, p. 50.

<sup>1830</sup> Paul DIETSCHY et Patrick CLASTRES, *Sport, société et culture en France, op. cit.*, p. 122.

<sup>1831</sup> Pascal ORY, *La belle illusion : culture et politique sous le signe du Front Populaire, 1935-1938*, Paris, Plon, 1994 ; Jean SAINT-MARTIN, *L'éducation physique à l'épreuve de la Nation, op. cit.*, p. 188-204.

<sup>1832</sup> Mot d'argot utilisé pour désigner une tente, un abri.

<sup>1833</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°3 de Robert Blanchet, *op. cit.*, p. 7.



**Figure 20 – Photographie de presse des membres du CPS 10<sup>ème</sup> en « sortie champêtre »<sup>1834</sup>**

Le football se développe aussi progressivement dans les rangs du CPS 10<sup>ème</sup>. La section connaît un engouement certain grâce à la popularité du football et à ses valeurs, particulièrement aimées des sportifs ouvriers<sup>1835</sup>. Elle regroupe des joueurs très hétérogènes, tant dans l’amplitude de leurs âges que de leurs origines. L’équipe est en effet constituée d’adolescents et d’adultes, essentiellement des Juifs ashkénazes ou séfarades. Car le CPS 10<sup>ème</sup> fait partie des rares clubs sportifs où ces deux communautés se rencontrent et évoluent ensemble vers des objectifs communs, sans préjugés ou débats sur la manière de concevoir le judaïsme. Albert Zandkorn intègre ainsi l’équipe à 12 ans, entouré de jeunes copains issus de l’immigration :

Nous avons complété l’équipe de football. Je l’ai pratiqué comme ailier droit. Il y avait des équipiers qui sont devenus de très bons joueurs comme Georges Pinchard qui était goal, un juif d’Afrique du Nord et Marcel Sadoul, goal remplaçant. Il y avait René Perez qui était défenseur et un avant-centre qui s’appelait Aimé [...]. Il y avait aussi Léo qui était d’origine Hongroise mais qui avait passé son enfance en France<sup>1836</sup>.

Là encore la situation matérielle est précaire. Les entraînements sont d’abord réalisés sur un terrain vague de fortune, avant d’investir les espaces périphériques de la capitale. Le matériel est précaire, les joueurs doivent créer eux-mêmes leurs maillots : « [...] nous avons commencé nos activités sans argent, sans maillots. Les joueurs venaient avec leur maillot, leurs chaussures à eux<sup>1837</sup> ». Là encore, le choix de développer le football, sport collectif populaire par

<sup>1834</sup> *Le Populaire*, 5 août 1935, p. 4.

<sup>1835</sup> Nicolas KSSIS, « Le mouvement ouvrier balle au pied », *op. cit.* ; Nicolas KSSIS, *La FSGT, op. cit.*, p. 21-31.

<sup>1836</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°4 d’Albert Zandkorn, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 10.

<sup>1837</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°3 de Robert Blanchet, *op. cit.*, p. 8.

excellence, n'est pas neutre. Il permet de souder les membres du club d'origines diverses et de mener le combat contre le sport bourgeois. Des sections de ping-pong, de marche, de natation viennent ensuite compléter les activités du club, le tout dans une ambiance chaleureuse. Les dirigeants utilisent le sport pour fédérer ces jeunes immigrés, la plupart Juifs, autour de la lutte des classes et de la montée du fascisme.

#### 1.2.4. L'Étoile juive

Toujours à Paris, une petite association d'immigrés juifs polonais se fédèrent autour de l'Association sportive l'Étoile juive dans la première moitié de l'année 1930. Peu d'informations sont disponibles à son sujet dans les archives. Nous savons qu'elle participe à plusieurs manifestations sportives dans la capitale en faveur de la défense des Juifs et qu'elle s'inscrit dans une mouvance sioniste-socialiste<sup>1838</sup>. L'analyse des sources photographiques conservées au Mémorial de la Shoah nous indique que l'association regroupe une trentaine d'hommes et de femmes, relativement jeunes<sup>1839</sup>. À l'instar du YASC, le sport féminin semble particulièrement valorisé. L'Étoile juive est donc une petite structure associative, où les membres, issus des classes laborieuses, se retrouvent pour pratiquer dans une ambiance familiale. Ils organisent des démonstrations de gymnastique<sup>1840</sup>, mais aussi des compétitions d'athlétisme<sup>1841</sup> et des matchs de basket-ball dans une ambiance ludique et peu compétitive dans la forêt de Fontainebleau<sup>1842</sup>. Ils participent aussi aux rassemblements populaires, lors de fêtes sportives organisées par les mouvements de gauche ou lors de défilés (fig. 21).

---

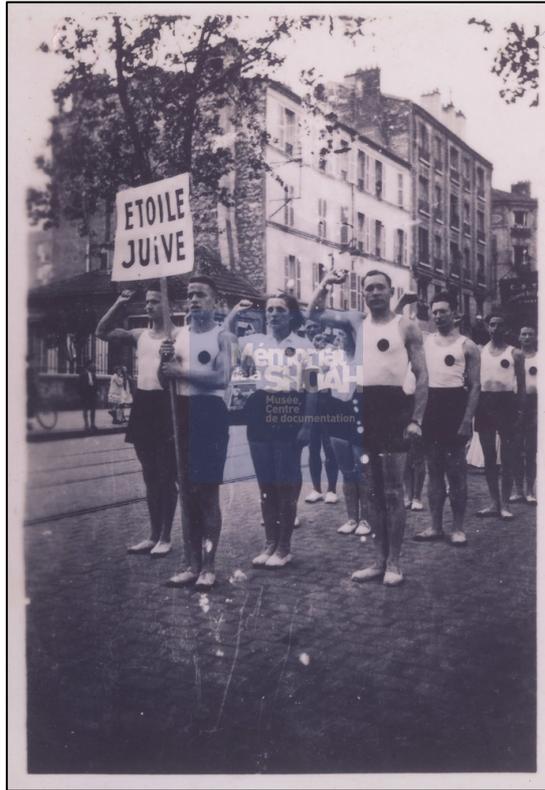
<sup>1838</sup> Henry Bulawko, « Samedi des jeunes », *Samedi*, 27 novembre 1937, p. 8.

<sup>1839</sup> CDJC, MXVIIA\_68, Photographie de groupe en extérieur, 1934.

<sup>1840</sup> CDJC, MXVIIA\_64, Photographie de l'Étoile juive pendant une démonstration de gymnastique, 1934.

<sup>1841</sup> CDJC, MXVIIA\_50, Photographie de l'Étoile juive avec du matériel d'athlétisme (javelot, poids et disques), années 1930.

<sup>1842</sup> CDJC, MXVIIA\_41, Photographie de l'Étoile juive en sortie à la forêt de Fontainebleau, années 1930.



**Figure 21 – Photographie des membres de l'Étoile juive lors d'un défilé<sup>1843</sup>**

Un club de travailleurs Polonais prenant le nom de Stern, affilié à l'USSGT, se crée aussi dans les années 1930 en région parisienne<sup>1844</sup>. Mais, contrairement à la dynamique que ces structures homonymes, affiliées au Poale Zion<sup>1845</sup>, avaient impulsé en Pologne, les activités sont minimales en France et le mouvement peine à recruter de nouveaux membres<sup>1846</sup>. Il est probable que les immigrés polonais s'engagent dans des structures déjà existantes à leur arrivée en France, comme le YASC et le CPS 10<sup>ème</sup> ; ou que les créateurs de l'époque préfèrent lui donner son nom traduit en Français : l'Étoile juive. En effet, dans l'état actuel des sources, nous n'avons pas pu déterminer si le Stern et l'Étoile juive étaient au final la même association sportive. En revanche, ce qui est certain, c'est que les membres de ces clubs sportifs sont

<sup>1843</sup> Mémorial de la Shoah, CDJC, MJP13\_191, Photographie d'un groupe de l'Étoile juive lors d'un défilé à Paris, années 1930.

<sup>1844</sup> « Unité d'action sportive », *L'Humanité*, 26 juillet 1934, p. 6.

<sup>1845</sup> Mouvement marxiste et sioniste regroupant des cercles de travailleurs juifs fondés dans différentes villes de l'Empire russe.

<sup>1846</sup> Sur la création et le développement des clubs de travailleurs juifs en Pologne, voir notamment : Roni GECHTMAN, « Socialist Mass Politics through Sport », *op. cit.* ; Roni GECHTMAN, « La politique socialiste de masse à travers le sport », *op. cit.* ; Jack JACOBS, « The Politics of Jewish Sports Movements in Interwar Poland », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 93-105 ; Jack JACOBS, « Jewish Worker's Sports Movements in Interwar Poland », *op. cit.*

exclusivement des travailleurs juifs immigrés de Pologne à tendance marxiste, socialiste, et s'imprégnant progressivement d'idées sionistes.

### 1.3. De multiples tentatives d'unions

#### 1.3.1. Microcosme et entre-soi

Malgré leur importante hétérogénéité et les différences qui les séparent, les associations sportives juives se croisent très souvent dans les gymnases et sur les terrains de sport ; mais aussi lors de fêtes juives et d'événements culturels. D'ailleurs, elles se mêlent aussi régulièrement aux mouvements de jeunesse juifs, eux-aussi particulièrement investis dans les pratiques sportives. Pris dans leur ensemble, toutes les organisations juives qui proposent à leurs membres des pratiques sportives dans un entre soi communautaire finissent par former un microcosme juif. Qu'ils pratiquent le culte ou non, les pratiquants se sentent juifs, et c'est ce sentiment qui les unit. Malgré leurs différences d'opinions et de cultures, les organisations juives s'entrecroisent assez régulièrement au sein de cette nébuleuse complexe. Dans un premier temps, les organisations parisiennes se fréquentent au gymnase de la rue de la Durance et au stade des Joncherolles car ce sont les principales infrastructures sportives spécifiquement juives de la capitale. Le travail de l'Union des œuvres permet à ces mouvements d'évoluer ensemble, dans un entre soi juif débarrassé des stéréotypes antisémites. Le championnat d'athlétisme qu'organise chaque année l'Union permet notamment la rencontre des sportifs aux origines et aspirations diverses. Par exemple, lors de la finale des championnats d'athlétisme de 1929, le groupe sportif de la Bené-Mizrah, composé des jeunes originaires des communautés juives du Moyen-Orient, s'oppose aux sportifs du SC Maccabi de Paris, essentiellement de jeunes immigrés d'Europe de l'Est<sup>1847</sup>. L'organisation des compétitions et événements inter-juifs devient peu à peu l'affaire des mouvements de jeunesse et des clubs sportifs. Ils continuent le travail engagé par l'Union des Œuvres et font perdurer des challenges, rencontres, championnats uniquement entre Juifs de la capitale. L'UJI assume cette tâche jusqu'à sa dissolution au milieu des années 1930. C'est ensuite l'UUJJ, le SC Maccabi de Paris, la Bené-Mizrah et les EIF qui prennent le relais dans l'organisation de ces événements communautaires. Dans la première moitié des années 1930, les rencontres sportives inter-Juifs sont pourtant moins fréquentes qu'à la fin des années 1920. Les divers championnats organisés par l'UJI

---

<sup>1847</sup> « Notre Carnet », *L'Univers israélite*, 5 juillet 1929, p. 373.

perdent en dynamisme et les divers mouvements de jeunesse et associations sportives juives s'occupent principalement de leur propre structure.

Nonobstant, si les oppositions sportives diminuent, les organisations tissent d'autres liens entre elles. L'UUJJ est particulièrement favorable à un rapprochement des communautés et des groupes de jeunes. Lors des fêtes organisées à l'occasion de *hanouka*, les dirigeants de l'UUJJ invitent toujours d'autres mouvements comme les EIF et les Maccabis<sup>1848</sup>. Aimé Pallière, le président de l'union, est par ailleurs particulièrement favorable au début des années 1930 à une mutualisation des forces vives de la capitale. Il organise des réunions avec « *presque tous les mouvements de jeunes : français, immigrés d'origine polonaise et orientale, orthodoxes, conservateurs, libéraux, etc.*<sup>1849</sup> » ; pour coordonner les activités, notamment les sports. Les organisations se croisent aussi dans des meetings contre l'antisémitisme, comme ceux organisés par l'UUJJ à la salle Wagram en 1933<sup>1850</sup>. Notons enfin qu'il n'est pas rare de voir des jeunes s'engager auprès de plusieurs groupes. En 1937, l'équipe de basket-ball junior du SC Maccabi de Paris est par exemple uniquement constitué de Routiers EIF<sup>1851</sup>.

### 1.3.2. Une fédération de jeunesse

Les organisations juives de France réussissent à se fédérer, sous l'impulsion de Victor Basch<sup>1852</sup>, au sein de la Fédération des sociétés juives de France (FSJF), qui regroupe en 1928 60 sociétés juives (sur les 120 estimées à Paris) et environ 12 000 membres. Les mouvements de jeunesse et les clubs sportifs juifs souhaitent s'inspirer des réussites de leurs aînés afin de se fédérer autour d'un organisme commun qui serait chargé d'œuvrer en faveur de tous et de chacun dans l'intérêt du judaïsme. Au cœur des années 1930, l'objectif clairement annoncé par de nombreuses organisations est de rapprocher des sociétés de jeunes éloignées jusqu'alors par des différences socio-culturelles. Des unions existent déjà ou ont existé, comme l'UJI, l'UUJJ et l'Union des Œuvres, mais elles ne parviennent pas à fédérer toutes les organisations de la

---

<sup>1848</sup> « Carnet des sociétés », *L'Univers israélite*, 7 décembre 1928, p. 407 ; « Hanouca à la section parisienne de l'UUJJ », *Chalom*, janvier 1929, p. 15.

<sup>1849</sup> « Vers une entente des sociétés de jeunesse juive », *L'Univers israélite*, 4 décembre 1931, p. 408.

<sup>1850</sup> « Les Meetings du 5 avril à Wagram et Magic-City », *Chalom*, mai 1933, p. 20.

<sup>1851</sup> « Les sports », *Samedi*, 13 mars 1937, p. 6.

<sup>1852</sup> Victor Basch est un intellectuel Juif engagé dans des actions en faveur de la défense de Dreyfus ainsi que dans la *Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen*, qu'il préside de 1926 à 1944. Pour davantage d'informations, voir : Françoise BASCH, « Victor Basch et l'affaire Dreyfus », *Le Mouvement Social*, janvier-mars 1994, p. 9-38 ; Françoise BASCH, Liliane CRIPS et Pascale GRUSON, *Victor Basch, 1863-1944. Un intellectuel cosmopolite*, Paris, Berg international, 2000.

capitale. Le positionnement idéologique ou politique de ces associations freine toujours une partie des communautés juives. Dès lors, deux actions principales sont mises en place en 1935 : la création d'une Fédération des associations de jeunesses juives en février et la tenue d'« États généraux de la jeunesse juive » en mai. Les présidents des associations de jeunesses juives sont, dans un premier temps, conviés à une réunion « *formée en vue de jeter les premiers fondements d'une Fédération des Associations de Jeunesses Juives*<sup>1853</sup> » le mercredi 6 février 1935 dans une brasserie parisienne de la rue des Archives. Sur quinze groupes intéressés au préalable, seuls huit sont présents à cette rencontre. Ils butent rapidement sur des obstacles idéologiques et ne parviennent pas à se mettre d'accord. Les objectifs assignés à la Fédération et les avis sur son modèle politique divergent et font débat au sein des mouvements de jeunes. Les dirigeants des différents groupes semblent incapables de s'entendre et leurs désaccords politiques ainsi que leurs différences sociales et culturelles compliquent l'éventuelle union. La séance du 6 février est très mouvementée, l'ambiance explosive : « [...] *Les partisans d'une Fédération, voyant que chaque phrase divise les assistants, réclament avec colère l'union, et avec irritation la solidarité. [...] Il est bon de vouloir s'unir : mais encore faut-il savoir pourquoi et comment !*<sup>1854</sup> » Des controverses entre les mouvements éclatent sur la base de leurs différentes conceptions idéologiques et politiques. Avant même de chercher à se fédérer, la tâche première est de réussir à s'entendre sur des points jugés essentiels par les protagonistes. Les principaux désaccords sont politiques, mais la connaissance du judaïsme et sa pratique sont également des points de tensions. Malgré les désaccords et vifs débats, les volontés d'alliance restent tenaces.

Une seconde réunion est organisée en mars 1935 à laquelle certains groupes – visiblement trop remuants et contraires à l'esprit de fédération – ne sont pas conviés<sup>1855</sup>. Une « *Commission constitutive* » est créée, groupant les délégués de douze associations. Elle est chargée de rédiger les statuts de la fédération et d'en élaborer la structure générale<sup>1856</sup>. En dépit des efforts, certains commencent à désespérer de la possibilité de fédérer les Juifs de France : *Malgré tous les efforts de certains, les réunions innombrables, il a été jusqu'à aujourd'hui impossible de créer un comité d'entente ou une fédération d'association*<sup>1857</sup> » peut-on ainsi lire dans les colonnes du *Journal Juif* ; « *la difficulté de créer dans Paris un local central [...] semble presque insurmontable. La cause en est d'abord le manque d'entente entre les divers*

<sup>1853</sup> « Où allons-nous cette semaine ? », *Le Journal juif*, 1<sup>er</sup> février 1935, p. 7.

<sup>1854</sup> Juliette Pary, « Où va la Jeunesse Juive ? », *Le Journal juif*, 15 février 1935, p. 8.

<sup>1855</sup> « La Fédération des Jeunes se construit », *Le Journal juif*, 28 mars 1935, p. 7.

<sup>1856</sup> *Id.*

<sup>1857</sup> Maxime Piha, « Union ! », *Le Journal juif*, 1 novembre 1935, p. 2.

*groupements*<sup>1858</sup> ». Les mouvements de jeunesse réussissent malgré tout, et ce grâce à l'intervention de Marc Jarblum et Nahum Goldmann, représentants en France de l'Agence juive et du Congrès juif mondial, à créer en 1936 un « comité de coordination de la jeunesse sioniste et pro-Palestinienne »<sup>1859</sup>. Il est intéressant de constater qu'une polarisation des divers mouvements autour du sionisme se met en place. Alors que les désaccords politiques et idéologiques freinent pendant longtemps les tentatives d'union, c'est bien le sionisme qui devient le centre de gravité de la jeunesse. Le comité, placé sous la direction de membres influents auprès des mouvements de jeunesse comme Denise Gamzon – femme du fondateur des EIF et active militante juive – ou Emmanuel Lefschetz, a pour objectif de regrouper l'ensemble des groupes de jeunes militants en faveur du sionisme. Ses buts principaux sont les suivants :

Unir, en cherchant les bases communes, les différents mouvements de jeunesse juive parisienne, qui travaillent dans un sens sioniste ou pro-palestinien, pour augmenter l'efficacité de leur travail pour la Palestine ; ceci, sans vouloir attenter le moins du monde, comme d'aucuns ont cru le comprendre, à l'autonomie et à l'idéologie de chacun de ces mouvements [...].

Le second but de notre Comité est de propager parmi la Jeunesse juive ignorante, l'idéal juif et l'amour de la Palestine, afin de former bientôt, à Paris, une Jeunesse consciente, éduquée, active sachant pourquoi et comment elle doit travailler pour la Palestine<sup>1860</sup>.

On perçoit dans ces lignes toute la volonté du comité d'unir les jeunes autour du judaïsme et du sionisme, pierre angulaire du mouvement. Pour atteindre ces buts, le comité organise de nombreuses conférences<sup>1861</sup> dans lesquelles la jeunesse juive française et le sionisme sont les thèmes centraux<sup>1862</sup>. Y assistent des mouvements de jeunesse de tous bords politiques et culturels qui adhèrent au Comité de coordination<sup>1863</sup> : les sionistes du SC Maccabi de Paris, du Hanoar Hazoni et du Hehaloutz ; les scouts du Maccabi Hatzair et des EIF ; les marxistes sionistes du Hachomer Hatzair et du Freiheit<sup>1864</sup> ; les Zeiré Misrahi, un groupe religieux<sup>1865</sup>, et enfin les Bleu-Blanc, fraction du KKL<sup>1866</sup>.

<sup>1858</sup> *Id.*

<sup>1859</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 119.

<sup>1860</sup> Denise Gamzon, « Allô les jeunes ! », *Samedi*, 16 janvier 1937, p. 8.

<sup>1861</sup> Six sont organisées au début de l'année 1937.

<sup>1862</sup> « À Paris », *Samedi*, 9 janvier 1937, p. 7.

<sup>1863</sup> « Au Comité de coordination de la jeunesse Pro-Palestinienne », *Samedi*, 8 mai 1937, p. 8.

<sup>1864</sup> Les journalistes mettent entre parenthèse que le mouvement est aussi nommé « Dror » (Liberté), un mouvement de jeunesse sioniste de gauche.

<sup>1865</sup> « À Paris », *Samedi*, 6 février 1937, p. 7. Davantage d'informations sur ces groupes de jeunes Juifs sont donnés dans : Danielle DELMAIRE, « Les mouvements de jeunesse juifs en France, 1919-1939 », *op. cit.*

<sup>1866</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 83.

Le SC Maccabi de Paris est particulièrement bien représenté et très actif au sein du Comité de coordination de la jeunesse sioniste et pro-Palestinienne. Emmanuel Lefschetz, à cette période secrétaire général du club, participe aux conférences<sup>1867</sup> tout en militant pour la création d'une « *maison sioniste* » à Paris qui regrouperait les différents mouvements de jeunesse sioniste dans un seul et même lieu<sup>1868</sup>. Il est aussi le responsable des sports et de la formation physique des jeunes qui adhèrent au comité. Le docteur Henry Kaganoff anime quant à lui des conférences et causeries sur « *les bases du sionisme*<sup>1869</sup> ». À la fin de l'année 1938, le Comité de coordination se transforme en une « Fédération de la jeunesse juive sioniste et propalestinienne » (FJJSP). Elle ne regroupe « *qu'une petite minorité de jeunes*<sup>1870</sup> », puisque seuls 9 groupes de jeunesse s'y affilient<sup>1871</sup>. Elle représente malgré tout un éventail politique, culturel et social très large, preuve de la puissante volonté d'union des jeunes en faveur du sionisme.

### 1.3.3. Former un « nouvel homme juif »

Pour unir des jeunes d'origines diverses autour d'un projet commun tout en participant à la création d'un « nouvel homme juif », la FJJSP souhaite promouvoir la pratique des sports et de la gymnastique. Pour cela, la fédération prévoit de fonder un camp permanent de formation de la jeunesse juive sioniste dans une demeure située à quelques kilomètres de Paris :

Le Comité n'entend pas se limiter à une activité verbale et livresque ; il veut offrir à la Jeunesse Juive de Paris et de toute la France des réalisations tangibles.

Il s'occupe, pour l'instant, de fonder un Camp permanent de la Jeunesse Juive. Ce camp, situé à 40 km de Paris, comprendra une maison avec dortoirs, cuisine, salle de réunion, terrain de camping, des terrains de sports et jeux ; tous les jeunes qui le voudront, pourront venir y passer leurs week-end et mêmes leurs vacances<sup>1872</sup>.

Le projet décrit est sans équivoque : la culture livresque répandue dans les milieux de jeunes Juifs est critiquée par les leaders de la FJJSP, qui souhaitent mettre en place des actions concrètes : « *[Il] ne faut pas se contenter de discuter ou d'écouter raconter [...], mais faire une action pratique, concrète*<sup>1873</sup> ». Sous des airs de colonies de vacances ou d'auberge de jeunesse,

---

<sup>1867</sup> « À Paris », *Samedi*, 6 février 1937, p.7.

<sup>1868</sup> Emmanuel Lefschetz, « Oui mais... », *Samedi*, 6 février 1937, p. 8.

<sup>1869</sup> « Une grande Conférence pour la Jeunesse », *Samedi*, 6 mars 1937, p. 5.

<sup>1870</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 119.

<sup>1871</sup> « Au comité de Coordination de la Jeunesse Pro-Palestinienne », *Samedi*, 8 mai 1937, p. 8.

<sup>1872</sup> *Id.*

<sup>1873</sup> « Pour un vrai rassemblement de la Jeunesse Sioniste », *Samedi*, 29 juin 1937, p. 2.

les dirigeants de la FJJSP prévoient de doter le camp de tous les éléments permettant d'assurer une formation physique, sportive et morale de qualité.

Ce projet se concrétise quelques semaines plus tard. Un riche commerçant Juif, Robert Bahsi<sup>1874</sup>, met à disposition de la fédération le vaste et somptueux domaine de 32 hectares du château de Maule, situé en région parisienne (dans les Yvelines)<sup>1875</sup>. Le château, cossu et spacieux, peut abriter un nombre important de jeunes et permettre la tenue de camps scouts dans le grand parc qui l'entoure<sup>1876</sup>. Dès sa mise à disposition actée, les membres du SC Maccabi de Paris « *s'emploient activement à l'aménagement du château et du terrain pour les différents sports : football, tennis, basket, etc.*<sup>1877</sup> » tout en prévoyant des activités aquatiques : « *La pièce d'eau douce servira à la natation et à la rigueur au canotage*<sup>1878</sup> ». Une fois l'aménagement effectué, l'inauguration du camp permanent de la jeunesse juive a lieu le 27 juin 1937 en présence des groupes qui ont adhéré à la FJJSP, sous la direction d'Emmanuel Lefschetz, des dirigeants du KKL et de Robert Gamzon<sup>1879</sup>. Cet événement est l'occasion de faire la propagande du sionisme. En effet, les jeunes hissent côte à côte les drapeaux israéliens et français, tandis que les œuvres des *Haloutzim*<sup>1880</sup> et des scouts sont valorisés par des discours inauguraux réalisés par les dirigeants<sup>1881</sup>.

Pendant un an, le camp de Maule accueille plusieurs groupes de jeunes Juifs pour des camps de scoutisme, des fêtes religieuses ou des sorties communes au cours desquelles sont organisées des rencontres sportives ; le tout dans un esprit sioniste. La fête organisée en faveur de *Lag Baomer*<sup>1882</sup> en mai 1938 regroupe par exemple environ 300 jeunes et voit se dérouler plusieurs activités sportives compétitives<sup>1883</sup>. Les dirigeants, optimistes, proposent en outre des entraînements physiques tous les dimanches<sup>1884</sup>. Pour encadrer cette jeunesse sioniste et

---

<sup>1874</sup> Robert Bahsi (1889-1943) naît à Choumen en Bulgarie. Il est élève de l'école de l'AIU de Smyrne avant d'immigrer en France. Marchand/épicier, naturalisé Français, il est enfermé à Drancy puis déporté à Auschwitz en 1943.

<sup>1875</sup> Nissim Ben Ezra, « Pour la jeunesse », *L'Univers israélite*, 18 juin 1937, p. 635.

<sup>1876</sup> Le château a été rénové en 1921. Il est construit sur 67 mètres de longs et deux étages. D'après : *Id.*

<sup>1877</sup> *Id.*

<sup>1878</sup> *Id.*

<sup>1879</sup> Nissim Ben Ezra, « L'Inauguration du Château de Maule », *L'Univers israélite*, 2 juillet 1937, p. 668.

<sup>1880</sup> Terme hébreu, signifie « Pionniers ». Il est utilisé pour désigner à la fois les immigrants qui s'installent en Israël afin d'y préparer la terre, de développer l'agriculture afin d'établir des colonies. Ce terme est également utilisé dans les mouvements de jeunesse sionistes pour désigner les membres qui espèrent émigrer en Palestine (ou en Israël après sa création).

<sup>1881</sup> Nissim Ben Ezra, « L'Inauguration du Château de Maule », *op. cit.*

<sup>1882</sup> Fête juive d'institution rabbinique.

<sup>1883</sup> Yehouda, « La fête de Lag Beomer au Château de Maule », *La Tribune juive*, 3 juin 1938, p. 341.

<sup>1884</sup> « Fête de Lag Beomer », *Samedi*, 21 mai 1938, p. 5. Quelques entraînements seront effectivement réalisés, mais le rythme initial d'une leçon chaque dimanche se révèle vite être utopique.

sportive, la FJJSP organise des formations destinées aux plus âgés des organisations adhérentes. Un « *camp de dirigeants* », d'une durée de deux semaines, est notamment organisé pendant l'été 1938. Il a pour but de former les futurs leaders sionistes, dont la jeunesse « *éprouve un manque sérieux* », en regroupant des garçons et filles de multiples origines culturelles, politiques et géographiques<sup>1885</sup>. Une trentaine de jeunes y participent, « *venus d'Afrique du Nord, de province et de Paris et appartenant à toutes les nuances représentées à la Fédération, du parti de l'État Juif au Poalé-Zion de gauche*<sup>1886</sup> ». Le camp est organisé selon les méthodes scouts, en mêlant une formation intellectuelle, culturelle, scout, morale et physique :

1° Une partie culturelle, assurée par les plus grandes compétences juives, comportera 25 conférences sur le sionisme, judaïsme, littérature, etc.

2° Une partie scout, base fondamentale de l'éducation moderne, sera dirigée par le chef éclaireur des EIF « Lou Gris »<sup>1887</sup>.

3° Les spécialistes du Club Sportif Maccabi se chargeront des cours supérieurs d'éducation physique.

D'autre part, une grande partie est réservée aux loisirs, fêtes, chorales, etc.<sup>1888</sup>.

Le programme souligne l'intérêt porté à la formation physique et sportive. Compte tenu de l'implication des dirigeants du SC Maccabi de Paris, mais aussi celle de Robert Gamzon, la prévalence du corps dans les contenus de la formation n'est pas surprenante. La FJJSP prévoit, par cette formation intense, de former des jeunes Juifs éclairés, fiers et capables de mener une propagande sioniste auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes qui composent les organisations adhérentes.

Malgré l'engagement sans failles des différents protagonistes de la FJJSP, le camp du château de Maule n'est finalement pas permanent mais intermittent. Les jeunes s'y rendent le week-end, mais son activité diminue peu à peu. Il se termine brusquement en septembre 1938 à cause du loyer trop lourd, de la distance qui le sépare de Paris, mais aussi et surtout de la faible implication des jeunes Juifs dans l'action *haloutzique*<sup>1889</sup>. L'ensemble des projets au château de Maule sont abandonnés. Pour autant, La FJJSP continue d'exister et d'œuvrer en faveur d'une union des jeunes sionistes de France et d'Afrique du Nord jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Emmanuel Lefschetz, qui s'était beaucoup investi dans le projet de camp permanent et de formation physique des chefs, n'abandonne pas ses ambitions. Il organise en

---

<sup>1885</sup> Jehouda, « La semaine de la jeunesse juive à Maule », *La Tribune juive*, 15 juillet 1938, p. 440.

<sup>1886</sup> Emmanuel Lefschetz, « Camp de dirigeants », *Samedi*, 27 août 1938, p. 5.

<sup>1887</sup> D'après Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts, op. cit.*, p. 85., il s'agit de Sigismond Haït. Ce dernier est responsable « permanent » en 1938 du camp-école de Montserval des EIF.

<sup>1888</sup> « Camp de dirigeants », *Samedi*, 2 juillet 1938, p. 5.

<sup>1889</sup> Emmanuel Lefschetz, « Échec à la Jeunesse », *Samedi*, 24 septembre 1938, p. 8.

effet des cours gratuits de moniteurs d'éducation physique pour les jeunes de plus de 17 ans<sup>1890</sup>, destinés à « *former des jeunes gens et des jeunes filles capables de montrer les premières notions et de diriger des jeux sportifs parmi des jeunes de 10 à 16 ans*<sup>1891</sup> ». Notons enfin qu'il reste quelques traces dans les archives des EIF de conventions signées au début de l'année 1939 entre les Maccabis et les éclaireurs, pour des raisons et ambitions que l'on ignore<sup>1892</sup>. L'échec de la FJJSP démontre aussi que, malgré les volontés de certains mouvements, l'union de l'ensemble des mouvements de jeunesse et associations sportives de la capitale est très complexe compte tenu de l'hétérogénéité des communautés. Les groupes ne parviennent pas à se fédérer autour d'une identité commune.

#### 1.3.4. L'impossible unité ?

Les difficultés que rencontrent les organisations de jeunesse juives à se fédérer pendant les années 1930 a pour conséquence la création d'une nouvelle association sportive à tendance sioniste. En effet, pour faire face à la nette domination (numérique) des immigrés d'Europe de l'Est à Paris, une association de séfarades se crée en 1935 avec pour premier but de faire entendre leur voix à la tribune du Congrès sioniste<sup>1893</sup>. En effet, ces Juifs, originaires d'Afrique du Nord et d'Espagne, ne parviennent pas à trouver une oreille attentive à leurs volontés sionistes dans les associations qui existent déjà dans la capitale. Leurs différences socio-culturelles avec les ashkénazes sont trop importantes pour réussir, semble-t-il, à trouver une entente cordiale. En conséquence, ils décident de créer l'Association Sioniste Sépharadite, constituée de jeunes « *judéo-espagnols* » et « *Nord Africains*<sup>1894</sup> » et placée sous la direction de Benoit Affif<sup>1895</sup>. Ils revendiquent l'utilisation du français et non du yiddish, qu'ils ne comprennent pas, acceptent dans leur association tous les Juifs qui souhaitent promouvoir la création d'un État israélien, et ambitionnent la diffusion de l'idéal sioniste dans les rangs des séfarades de la capitale<sup>1896</sup>. L'association organise des réunions deux fois par semaine dans des

---

<sup>1890</sup> « Fédération de la jeunesse sioniste et pro-palestinienne de France », *Samedi*, 18 février 1939, p. 5.

<sup>1891</sup> « Sporting Club Maccabi », *L'Univers israélite*, 3 février 1939, p. 351.

<sup>1892</sup> Le compte rendu du Conseil Directeur EIF du 19 mars 1939 fait par exemple mention d'une « convention définitive à la suite d'une discussion assez confuse concernant la nomination des chefs faisant fonction et des rapports E.I. Maccabi », mais cette convention n'est plus en pièce jointe du compte rendu. Voir : CDJC, CMXLIII/1/4/2/1, Compte rendu du Conseil Directeur EIF du 19 mars 1939, p. 2.

<sup>1893</sup> S'Houhith, « L'Association Sioniste Sépharadite », *Le Journal juif*, 22 novembre 1935, p. 8.

<sup>1894</sup> Francis Lipcer, « Parmi les jeunes Sépharadim... Quelques notes sur l'ASSP », *Samedi*, 8 mai 1937, p. 8.

<sup>1895</sup> E. Artzieli, « Les sports », *Samedi*, 21 novembre 1936, p. 8. L'orthographe du nom du président peut changer. Sans d'autres articles de presse on retrouve en effet le nom « Afif » ou « Afiff ».

<sup>1896</sup> S'Houhith, « L'Association Sioniste Sépharadite », *op. cit.*, p. 8.

cafés parisiens afin de définir l'attitude à adopter et les mesures à mettre en place. Rapidement, les pratiques sportives s'imposent comme les principales activités du mouvement car elles répondent aux aspirations de la jeunesse :

On est forcé de leur [les jeunes] offrir ce qu'ils recherchent de préférence dans les organisations non-juives. C'est pourquoi ils ont créé des sections sportives sur une grande échelle ; c'est pourquoi aussi la question d'un terrain sportif est plus importante pour eux qu'un local<sup>1897</sup>.

Le sport permet donc d'attirer les jeunes à rejoindre les rangs de l'association séfarade. Les responsables du mouvement pourront alors leur véhiculer des valeurs sionistes, mais aussi les former à la lutte contre l'antisémitisme :

Tout en attirant ainsi un grand nombre de jeunes, et en veillant à leur saine éducation physique, particulièrement nécessaire à un peuple à peine sorti du ghetto, et en voie de régénération, les dirigeants n'oublient pas la raison d'être véritable de leur groupement : la lutte pour le Judaïsme et la réalisation du sionisme. Là aussi, certes, ils se spécialisent dans le sport : pour le moment, par exemple, l'attitude du monde envers les Jeux olympiques à Berlin les préoccupe sérieusement<sup>1898</sup>.

La rhétorique utilisée ici est typique des mouvements affinitaires. Pour atteindre leurs buts, les dirigeants de l'association décident de créer leur propre section sportive, l'ASSP (Association Sportive Sépharadite<sup>1899</sup> de Paris), parfois nommée AJSP (Association juive sépharadite de Paris) dans les sources consultées. L'acronyme entretient d'ailleurs des confusions : ASSP est parfois utilisée pour désigner une « association sportive », et dans d'autres circonstances pour désigner une « association sioniste ». Tous s'accordent en revanche sur le caractère à la fois sportif et sioniste de cette association. Les membres, essentiellement voire exclusivement masculins, s'investissent surtout dans le football si l'on en juge les articles et photographies de presse qui leur sont consacrés<sup>1900</sup>. L'équipe de l'ASSP participe à différents matchs et coupes en région parisienne mais n'intègre pas le championnat de la FFFA avant la fin des années 1930. Les rencontres sont donc majoritairement réalisées contre des équipes juives, comme celles du SC Maccabi de Paris ou de la Bené-Mizrah<sup>1901</sup>.

Après un an et demi d'existence, l'association compte 300 cotisants, principalement âgés de 18 à 26 ans. Les sportifs s'entraînent au stade du Blanc-Mesnil en lisière de Paris. En plus

---

<sup>1897</sup> *Id.*

<sup>1898</sup> *Id.*

<sup>1899</sup> Parfois « Sépharadiste » ou « Sépharadim » dans les sources.

<sup>1900</sup> S'Houhith, « L'Association Sioniste Sépharadite », *op. cit.*

<sup>1901</sup> « Sport », *Le Journal juif*, 31 mai 1935, p. 7.

d'une équipe de football, le club crée des sections de campeurs « *cyclistes* » et « *pédestres* » pour satisfaire aux volontés de la jeunesse. Ces deux sections regroupent environ 80 adhérents et organisent des sorties chaque semaine<sup>1902</sup>. Les dirigeants de l'ASSP misent sur une organisation familiale et n'hésitent pas à se regrouper pour des sorties avec femmes et enfants, à l'occasion d'une fête ou pour un repas entre amis d'une même communauté juive de la capitale (fig. 22).



Figure 22 – Membres de l'Association sépharadite sportive lors d'une sortie<sup>1903</sup>

Les tenues vestimentaires des membres de l'association sont assez éloignées des photographies de l'Union des œuvres ou des israélites bourgeois de cette époque. Cela nous indique qu'ils sont issus des classes moyennes. Les séfarades qui habitent à Paris dans les années 1930 sont en majorité de petits commerçants, artisans ou propriétaires de petites entreprises<sup>1904</sup>.

La création de cette association sportive séfarade fait rapidement réagir les autres organisations de jeunesse et associations sportives. Certains s'offusquent, affirment qu'ils devraient s'engager aux côtés des mouvements déjà existants, et la considèrent comme une association dissidente qui sème le trouble dans un univers associatif déjà complexe :

<sup>1902</sup> Francis Lipcer, « Parmi les jeunes Sépharadim... Quelques notes sur l'ASSP », *op. cit.*

<sup>1903</sup> Mémorial de la Shoah, CDJC, MXCV\_157, Photographie des membres de l'ASSP/ASJP, 1934.

<sup>1904</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, *op. cit.*, p. 226-229.

Si les animateurs de ces sociétés sépharadites s'en échappaient un moment pour pousser plus loin leur enquête, ils verraient avec quelle joie ils seraient accueillis chez ceux des jeunes qui n'auraient jamais eu la singulière idée de se dénommer, par exemple, "Amicale des Sionistes Achkenazim" ! [...]

C'est le moment de regrouper tous les jeunes, de s'entendre sur les points essentiels, d'engager des actions communes ! Et c'est à ce moment-là que des éléments sépharadis, parmi les plus intelligents, éprouvent le besoin de s'isoler... Cet éparpillement des forces jeunes est néfaste pour tous<sup>1905</sup>.

L'auteur de ces lignes propose ensuite aux mouvements de jeunes de se regrouper autour du SC Maccabi de Paris, le plus grand club sioniste, afin de « *travailler ensemble à former une jeunesse dans l'union du judaïsme et du sport* !<sup>1906</sup> ». Il cherche à faire réagir des communautés qui, pour le moment, n'ont pas été en mesure de se rapprocher : « *Cette initiative viendra-t-elle du Maccabi ou des Sépharadim ?*<sup>1907</sup> ». L'ancien président du SC Maccabi de Paris et désormais secrétaire général du club Emmanuel Lefschetz se charge de répondre à ces sollicitations. Le 10 janvier 1936, il publie dans *Le Journal juif* sa lettre de réponse. Dans celle-ci, il regrette que l'ASSP soit restée sourde à ses appels en faveur d'une entente sportive :

Nous devons vous faire savoir que, depuis mai dernier, nous avons essayé, à différentes reprises, d'engager des conversations en vue d'examiner les possibilités de fusion ou de collaboration entre les deux clubs. Dire que les conversations n'ont pas abouti serait faux, elles n'ont pas eu lieu, quel que soit notre désir de les entreprendre, et nous ne savons pas encore pourquoi il en a été ainsi<sup>1908</sup>.

Emmanuel Lefschetz en profite ensuite pour affirmer publiquement la volonté du SC Maccabi de Paris de collaborer avec « *toute organisation qui a pour but l'éducation physique et morale de la jeunesse juive, en vue de la construction d'Eretz Israël sans distinction d'origine ou de parti*<sup>1909</sup> ». Des premiers échanges entre les deux clubs ont finalement lieu et de négociations en discussions, le rapprochement s'opère. L'ASSP adhère en effet quelques semaines plus tard à la MWU afin de faire avancer l'idéal sioniste dans ses rangs et dans les communautés séfarades de la capitale<sup>1910</sup>. Malgré ce rapprochement, les deux clubs restent sur leurs positions et ne souhaitent pas fusionner. Les séfarades de l'ASSP ne souhaitent pas devenir un club Maccabi, bien qu'ils adhèrent à la MWU, afin de conserver leur autonomie ainsi que leur entre-soi communautaire. Cela met en évidence toutes les difficultés

---

<sup>1905</sup> Ino Haim, « Appel à l'Union », *Le Journal juif*, 20 décembre 1935, p. 7.

<sup>1906</sup> *Id.*

<sup>1907</sup> *Id.*

<sup>1908</sup> Emmanuel Lefschetz, « L'Union des jeunes », *Le Journal juif*, 10 janvier 1936, p. 8.

<sup>1909</sup> *Id.*

<sup>1910</sup> Léon Agid, « Une bonne nouvelle », *Le Journal juif*, 14 février 1936, p. 8.

qu'éprouvent ashkénazes et séfarades à trouver des terrains d'entente et à s'unir au nom du sport, du sionisme et de la défense des Juifs. Pour autant, les appels à l'union sportive continuent. La question est relancée en novembre 1936 par le directeur du journal sioniste *Samedi* : « *Et maintenant... à quand la fusion du Maccabi SC et de l'ASSP ? Lequel de ces deux clubs aura l'honneur de faire le premier pas ?*<sup>1911</sup> ». La réponse ne se fait pas attendre : « *Quand l'AS Sépharadite le voudra !* », écrit Emmanuel Lefschetz dans une lettre publiée dès le numéro suivant, avant d'ajouter : « *Nos couleurs sont les mêmes "bleu-blanc", nous sommes également sionistes, nous appartenons les uns et les autres à l'union mondiale Maccabi*<sup>1912</sup> ». Il s'agit de souligner les similarités entre les membres des deux clubs plutôt que leurs différences. Mais la fusion ne sera jamais actée. Comme souvent, en dépit des aspirations hautement proclamées, les jeunes sionistes ne réussissent pas à s'unir pour fonder un mouvement sportif plus puissant.

#### 1.3.5. Accords et désaccords : l'exemple d'une manifestation sportive

À la fin des années 1930, les Juifs sont confrontés à un antisémitisme décomplexé et exacerbé. Les organisations regroupant des jeunes Juifs, notamment immigrés, sont prêtes à lutter contre cette vague antisémite et à défendre le sort de leurs coreligionnaires persécutés. Ils tentent alors de trouver des moments d'union sacrée en créant des événements. Parmi ceux-ci, quelques manifestations sportives de grande ampleur sont proposées. L'une d'elle, la « journée sportive Frankfurter », organisée le 2 mai 1937 par diverses organisations sportives juives de la capitale, est doublement révélatrice : elle démontre toute la volonté des jeunes Juifs de lutter main dans la main contre un même ennemi, mais elle illustre aussi les difficultés qu'ils rencontrent pour s'unir dans un front commun. Le 4 février 1936, David Frankfurter, un étudiant juif ressortissant Yougoslave de 26 ans, assassine Wilhelm Gustloff, un militant nazi membre du NSDAP<sup>1913</sup> et responsable du groupe national-socialiste de Suisse, à son domicile de Davos. Il « *a voulu venger ses coreligionnaires persécutés et attirer sur cette question l'attention de l'opinion internationale*<sup>1914</sup> ». Chez les Juifs de France, les avis sont divisés à l'égard ce geste. La majorité d'entre eux condamne fermement l'emploi de la violence pour

---

<sup>1911</sup> Ephraïm Artzieli, « Les sports », *Samedi*, 21 novembre 1936, p. 8.

<sup>1912</sup> Emmanuel Lefschetz, « Vers l'Union du Maccabi et de l'ASSP », *Samedi*, 28 novembre 1936, p. 8.

<sup>1913</sup> *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei*, en français le Parti national-socialiste des travailleurs Allemands.

<sup>1914</sup> Emmanuel DEBONO, *Aux origines de l'antiracisme*, op. cit., p. 247.

lutter contre le nazisme, mais beaucoup tentent aussi de comprendre le meurtrier, voire de le disculper<sup>1915</sup>.

Un an plus tard, une partie des organisations sportives juives de la capitale décident de s'unir, le temps d'une journée sportive, pour défendre David Frankfurter. Le ton n'est plus à la condamnation du geste, mais à sa défense. Au point de placer l'auteur des faits en héros se sacrifiant pour les Juifs du monde : « *Ce Comité de Défense de David Frankfurter a décidé de mettre en jeu une coupe portant le nom du héros*<sup>1916</sup> ». L'objectif est d'organiser plusieurs manifestations sportives afin de réunir des fonds nécessaires à sa défense en justice. Les principales organisations sportives juives de la capitale y contribuent. On retrouve en effet la présence de l'ASSP, de la Bené-Mizrah, du YASC et de l'Étoile Juive. Une fois encore, le sport devient un moyen de rassemblement, d'union sacrée et de lutte idéologique pour les jeunes Juifs. Nonobstant, l'événement est aussi marqué par l'absence du plus grand club sportif juif de France : le SC Maccabi de Paris, qui ne partage pas l'opinion de ses condisciples et refuse de participer aux compétitions. Les dirigeants condamnent l'utilisation de la force pour lutter contre la barbarie nazie, mais surtout rappellent dans la presse qu'ils ne s'occupent pas de politique et que ce combat n'est donc pas le leur : « *Le fait Frankfurter n'est ni du domaine du Sionisme, ni de celui de l'Éducation physique, aussi le Maccabi n'a-t-il pas d'opinion officielle sur la question*<sup>1917</sup> », précise Emmanuel Lefschetz.

Cette absence, « *incompréhensible*<sup>1918</sup> » pour les autres organisations, ternit la volonté d'union sacrée des jeunes Juifs pour une cause qui leur semblait, pour une large majorité d'entre eux, juste. « *Il nous semblait que le nom de David Frankfurter pouvait servir de point de ralliement à toute notre jeunesse*<sup>1919</sup> », s'offusquent ainsi les membres du comité d'organisation de la « Journée Frankfurter ». Malgré l'absence du SC Maccabi de Paris, la manifestation sportive aura bien lieu sur le stade de l'US Suisse. Des compétitions de football, de basket-ball, de tennis de table sont organisées, ainsi que des démonstrations de culture physique et de gymnastique. La photographie publiée dans la presse prouve l'engouement pour les sports et pour la cause juive, le public étant venu en nombre assister aux épreuves (fig. 23). Pourtant, la presse sportive ne communique pas sur l'événement. Les non-Juifs perçoivent-ils d'un mauvais

---

<sup>1915</sup> Voir par exemple l'article consacré à cette affaire dans : « Un étudiant juif tue à Davos le chef des Nazis allemands de Suisse », *L'Univers israélite*, 14 février 1936, p. 329.

<sup>1916</sup> Léon Agid, « Une grandiose manifestation sportive aura lieu en avril, à Paris », *Samedi*, 20 mars 1937, p. 6.

<sup>1917</sup> Lettre d'Emmanuel Lefschetz, dans « La Coupe David Frankfurter », *Samedi*, 27 mars 1937, p. 6.

<sup>1918</sup> Léon Agid, « Une grandiose manifestation sportive aura lieu en avril, à Paris », *Samedi*, 20 mars 1937, p. 6.

<sup>1919</sup> Propos de Paul Rymarz et Williams, recueillis par Léon Agid, dans « À propos de la Coupe Frankfurter », *Samedi*, 10 avril 1937, p. 8.

œil la manifestation sportive ? Rien ne nous permet de l'affirmer. Mais le silence des journaux pour un tel événement montre le désarroi des Français face à la montée du nazisme. Il semble que personne n'ose s'aventurer sur de tels débats.



**Figure 23 – Manifestation sportive « David Frankfurter », mai 1937<sup>1920</sup>**

Une fois encore, les mouvements de jeunesse et clubs sportifs juifs ne réussissent pas à s'unir avec des objectifs et des buts communs. Les désaccords continuent et les dirigeants de ces institutions ne parviennent pas à se comprendre, ni à s'entendre. À chaque nouvelle tentative d'unité, des freins idéologiques, politiques ou culturels apparaissent.

---

<sup>1920</sup> « Vue de la manifestation David Frankfurter qui eut lieu dimanche dernier au Stade de l'US Suisse », *Samedi*, 8 mai 1937, p. 8.

## 2. Les Juifs face à la montée du péril nazi

### 2.1. Combattre le nazisme

#### 2.1.1. Les Juifs ont-ils été apathiques ?

Les réponses des Juifs de France face à la montée de l'antisémitisme et du péril nazi sont très diversifiées. Dans la majorité des cas, les historiens considèrent qu'une large partie des Juifs de France, et plus particulièrement les cercles consistoriaux et les israélites français, ne cherchent pas à protester et à se dresser contre le nazisme<sup>1921</sup>. David Weinberg précise dans son étude que « *la période comprise entre mars 1938 et septembre 1939 allait être marquée par un fatalisme de plus en plus grand au sein de la communauté*<sup>1922</sup> ». Paula Hyman ou Esther Benbassa rejoignent, dans l'ensemble, l'analyse de leur confrère en qualifiant les dirigeants juifs de « *passifs* », « *pessimistes* », « *politiquement paralysés*<sup>1923</sup> » ou encore « *inertes*<sup>1924</sup> ». Il est vrai que les leaders consistoriaux sont particulièrement en retrait dans la lutte contre la montée des périls. Ils gardent foi en la France, considèrent que l'antisémitisme est l'œuvre d'illuminés notoires, et restent persuadés que le gouvernement français ne remettra pas en cause leur statut de citoyen : « *pendant toute cette période, les dirigeants de la communauté israélite française persistèrent à considérer l'antisémitisme comme une aberration importée d'Allemagne [...]*<sup>1925</sup> ». Il faut aussi préciser que ces dirigeants se trouvent dans une impasse provoquée par l'incohérence des propos antisémites. En effet, s'ils réagissent excessivement, les antisémites sauront reprendre à leur compte toutes les actions engagées par les Juifs ; et s'ils ne réagissent pas, les accusations continueront. Ils se trouvent donc dans une forme d'isolement politique et une équation difficile à résoudre.

Si les membres de la communauté établie peinent effectivement à réagir, tous les Juifs de France ne répondent pas de la même manière. À l'instar d'Esther Benbassa, « *la conception que chacun des groupes a de sa judéité guide également les ripostes au péril nazi dans les années 1930*<sup>1926</sup> ». Les Juifs immigrés, plus politisés mais aussi plus conscients du danger du

---

<sup>1921</sup> Hannah Arendt a adopté ce point de vue dès les années 1960. Elle s'est cependant davantage focalisée sur la Shoah que sur l'entre-deux-guerres. Voir : Hannah ARENDT, *Eichmann à Jérusalem : rapport sur la banalité du mal*, [1<sup>ère</sup> éd. (en anglais) : 1963], Paris, Gallimard, 1997.

<sup>1922</sup> David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, op. cit., p. 211.

<sup>1923</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 342-346.

<sup>1924</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 249.

<sup>1925</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 303.

<sup>1926</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 245.

nazisme qu'ils ont parfois côtoyé, sont plus actifs que les dirigeants consistoriaux ou que les israélites français dans la lutte contre l'antisémitisme. À ce titre, Paula Hyman considère que leurs activités sont en réalité assez peu efficaces : « *Mais l'activisme des Juifs immigrés et des jeunes générations de la communauté établie, bien qu'en parfaite opposition avec la politique consistoriale, s'était révélée tout aussi inefficace, et se limita en définitive à quelque virulence verbale*<sup>1927</sup> ». Notre étude entend nuancer cette analyse. Il est vrai que l'activisme des Juifs immigrés ne permet pas d'endiguer l'avancée du nazisme et de stopper la vague qui s'apprête à déferler sur la France. Mais cette tâche paraît impossible : ils se battent contre un ennemi beaucoup plus puissant, organisé et reposant sur la force d'une nation. Sans l'aide et le soutien de la population et du gouvernement français, ils sont bien peu nombreux, non organisés et non armés face au puissant Reich allemand. Pourtant, certains vont effectivement s'engager dans cette lutte déséquilibrée, notamment la jeunesse immigrée. S'ils ne peuvent empêcher les nazis de mettre à exécution leurs plans, l'activité des Juifs avant la guerre permet de former une partie des futurs cadres de la Résistance juive et/ou communiste pendant l'Occupation.

### 2.1.2. Une faible mobilisation contre les Jeux olympiques de Berlin

Lorsqu'Hitler prend le pouvoir en Allemagne en 1933 et instaure sa politique nazie, le monde sportif sait pertinemment quel sort sera réservé aux Jeux olympiques qui doivent se tenir trois ans plus tard à Berlin. Il orchestre savamment une « *mise en scène politique du sport*<sup>1928</sup> » destinée à promouvoir ses idéaux. S'en suit une période de doute, qui dure de 1933 à 1936 : les Jeux olympiques auront-ils réellement lieu à Berlin ? Ne risque-t-il pas d'y avoir un boycott massif ? Henri de Baillet-Latour, successeur de Pierre de Coubertin à la tête du CIO en 1925, anti-germanique et anti-bochévique, est parfaitement lucide<sup>1929</sup>. Il sait qu'Hitler va utiliser les Jeux olympiques comme un outil de propagande massif en faveur du nazisme. Dès lors, il « *a utilisé, au cours des années 1933 et 1934, tous les moyens de pression possibles pour faire reculer Hitler sur la double question de la neutralité politique des Jeux olympiques et la*

---

<sup>1927</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy, op. cit.*, p. 346.

<sup>1928</sup> Daphné BOLZ, « La mise en scène sportive de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie : la Coupe du monde de football (1934) et les Jeux olympiques de Berlin (1936) », dans André Gounot, Denis Jallat et Benoît Caritey, *Les politiques au stade : étude comparée des manifestations sportives du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 167-184.

<sup>1929</sup> Sur Henri de Baillet-Latour et ses choix vis-à-vis des Jeux olympiques de Berlin, voir notamment : Florence CARPENTIER, *Le Comité international olympique en crises : la présidence de Henri de Baillet-Latour, 1925-1940*, Paris, L'Harmattan, 2004.

*participation des athlètes juifs allemands*<sup>1930</sup> » ; sans succès. En France, les réactions sont contrastées face à la tenue des Jeux en Allemagne. On s’attend pourtant à un blocage massif de l’événement. Car après tout, la France a réussi en 1920 et 1924 à empêcher la participation des Allemands aux Jeux olympiques d’Anvers et de Paris : « *Alors que le CIO appelait à des Jeux 1924 universels, la France est intransigeante et refuse la participation de l’Allemagne, déjà exclue des Jeux 1920*<sup>1931</sup> ». Mais, si un boycott est bien envisagé par certains sportifs et groupes politiques, la France participe finalement à l’événement ; tout comme les athlètes américains, qui ne parviennent pas non plus à empêcher les Jeux de se dérouler à Berlin. L’échec des protestations en France est en partie liée, d’après l’historien David Clay Large, aux querelles opposant le sport bourgeois et le sport ouvrier : « *L’opposition aux jeux allemands de 1936 avait fait surface en France immédiatement après la prise en charge par Hitler de la chancellerie allemande, mais les efforts pour donner à cette opposition une cohérence organisationnelle ont échoué sur des divisions au sein de la communauté sportive française entre ses composantes bourgeoise et ouvrière*<sup>1932</sup> ».

Après être restés silencieux à l’égard des Jeux d’hiver de Garmisch-Partenkirchen, les Juifs de France échouent eux-aussi dans leurs tentatives pour soumettre le gouvernement et le Comité olympique français à un boycott des Jeux de Berlin. Ils ne parviennent pas à former un front massif, fort et uni contre la tenue de l’événement. En effet, les divergences politiques et sociales ont raison des bonnes volontés de certains : « *Les Juifs de France, dont on aurait pu s’attendre à ce qu’ils s’associent aux travailleurs pour s’opposer à une Olympiade nazie, n’ont pas réussi à le faire en grand nombre parce que la plupart s’identifiaient aux partis bourgeois et craignaient d’être mis dans la même catégorie que la gauche*<sup>1933</sup> ». Pourtant, nous le verrons, les clubs sportifs juifs de gauche s’associent bien à la lutte contre le sport bourgeois et contre les Jeux olympiques. Mais là encore, ils ne parviennent pas à associer à leur lutte une grande

---

<sup>1930</sup> Patrick CLASTRES, « Neutralité politique, compromissions avec le régime nazi, continuité olympique : les présidents successifs du CIO (1925-1972) au défi des Jeux de Berlin », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d’un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 214.

<sup>1931</sup> Thomas THILLOU, *Histoires des Jeux olympiques : 120 ans d’humanité*, Paris, L’Harmattan, 2017, p. 62.

<sup>1932</sup> « *Opposition to the 1936 German games had surfaced in France immediately following Hitler’s assumption of the German chancellorship, but efforts to give this opposition organizational coherence foundered on old divisions within the French sports community between its bourgeois and working-class components* », David CLAY LARGE, *Nazi Games: The Olympics of 1936*, New York, W. W. Norton & Company, 2007, p. 104.

<sup>1933</sup> « *French Jews, who might have been expected to combine with workers in opposing a Nazi Olympiad, failed to do so in significant numbers because most identified with the bourgeois parties and feared being lumped together with the left* », *Ibid.*, p. 105.

partie de la jeunesse juive qui, finalement, ne propose pas d'actions concrètes. Quelques jeunes issus des organisations de jeunesse de la capitale se mobilisent toutefois, mais sans réel succès.

Quelques actions sont proposées par la nébuleuse formée autour du *Journal juif* dirigé par de jeunes sionistes, dans lequel publient les principaux leaders des mouvements de jeunesse de la capitale. Ils entretiennent d'abord l'espoir d'un boycott rapide, voté par la France mais aussi par les États-Unis, l'Espagne ou la Suisse<sup>1934</sup>. En septembre 1935, le Comité d'entente des associations de jeunesses juives (CEJJ), prédécesseur de la FJJSP, organise une conférence groupant 9 associations de jeunesse, dont l'UUJJ et le YASC. Ils prennent rapidement un ensemble de décisions visant à coordonner des actions philanthropiques mais aussi à lutter contre l'antisémitisme. Ils décident notamment de « mener une action contre la tenue des Jeux olympiques à Berlin<sup>1935</sup> ». Quelques semaines plus tard, une réunion est organisée avec les représentants des sociétés sportives juives de Paris adhérentes CEJJ et décident d'appuyer leur activité : « À l'unanimité, une motion a été adoptée en vue d'engager une action commune contre les Jeux olympiques de Berlin<sup>1936</sup> ». Ils prévoient notamment de s'associer avec d'autres mouvements sportifs de la capitale et d'intervenir auprès du CNO pour appuyer la nécessité d'un boycott de la délégation française<sup>1937</sup>. Plusieurs de ces associations juives décident alors de s'associer à la LICA afin de créer le Comité des clubs sportifs contre l'organisation des Jeux olympiques à Berlin (CCSJ, cf. annexe 6). Il est notamment constitué du CEJJ, de la LICA, du YASC, de la Jeunesse sportive du 18<sup>e</sup>, de l'Étoile juive et de l'Hapoel. En revanche, le SC Maccabi de Paris refuse de se fédérer au comité<sup>1938</sup>. Dans le courant d'octobre 1935, le CCSJ se réunit à plusieurs reprises afin d'organiser des manifestations sportives contre la tenue des Jeux de Berlin<sup>1939</sup>. Les responsables du comité envoient aussi un courrier au CIO et décident de s'associer avec la FSGT pour amplifier la portée de leurs actions<sup>1940</sup>.

Dans sa campagne contre les Jeux de Berlin, le CCSJ s'associe notamment au choix des athlètes juifs français de ne pas se rendre aux Jeux olympiques d'hiver de Garmisch-

---

<sup>1934</sup> « Les sportifs Juifs et les Jeux olympiques », *Le Journal juif*, 28 juin 1935, p. 3 ; « Les Jeux olympiques en 1936 : un projet de résolution au sénat américain », *Le Journal juif*, 23 août 1935, p. 3 ; « La participation américaine aux Jeux olympiques de Berlin », *Le Journal juif*, 30 août 1935, p. 3 ; « Le monde juif », *Le Journal juif*, 16 octobre 1935, p. 3 ; « Contre l'Olympiade hitlérienne », *Le Journal juif*, 6 mars 1936, p. 2.

<sup>1935</sup> « À Paris... », *Le Journal juif*, 20 septembre 1935, p. 6.

<sup>1936</sup> « Petites nouvelles », *Le Journal juif*, 11 octobre 1935, p. 5.

<sup>1937</sup> *Id.*

<sup>1938</sup> CDJC, Archives LICA, Série 1, Dossier 173, Compte rendu de la réunion du CCSJ, 25 octobre 1935.

<sup>1939</sup> CDJC, Archives LICA, Série 1, Dossier 173, Protocoles des réunions du Comité des clubs sportifs contre l'organisation des Jeux olympiques à Berlin.

<sup>1940</sup> *Id.*

Partenkirchen (Jean Rheims et Philippe de Rothschild) pour protester contre le nazisme<sup>1941</sup>. Après l'échec des tentatives de boycott des Jeux par les athlètes Américains, la lutte s'intensifie. Les journalistes du *Journal Juif* réservent par exemple une page entière à la lutte contre les Jeux de Berlin. Ils font même appel à un dessinateur pour publier une caricature (fig. 24).



Figure 24 – Dessin de presse de Wolf contre les Jeux olympiques de Berlin<sup>1942</sup>

L'athlète allemand incarne la brutalité aveugle, la barbarie dans toute son absurdité. Muni d'une hache ensanglantée renvoyant aux Lois de Nuremberg, il piétine un amoncellement de cadavres de Juifs, dont les athlètes internationaux Daniel Prenn (tennis) et Eric Seelig (boxe). La persécution des Juifs dans ce dessin satirique est dépeinte avec une tragique lucidité (on parle déjà de camp de concentration) et les liens avec le sport sont sans équivoque. Le drapeau olympique est notamment parodié : les anneaux symbolisant l'union des continents sont remplacés par des médaillons identiques, ornés de croix gammées, sur un fond dont la noirceur n'est pas sans évoquer la piraterie. Ce qui est dénoncé ici, c'est l'instrumentalisation, terriblement efficace, du sport, au service du fascisme. Dans ce même article, les jeunes Juifs

<sup>1941</sup> « À Paris... », *Le Journal juif*, 6 décembre 1935, p. 5.

<sup>1942</sup> Dessin de presse de Wolf, « Olympiade ou Hitlériade ? », *Le Journal juif*, 12 décembre 1935, p. 8.

de France sont interpellés. Les rédacteurs en appellent à leur responsabilité face à la barbarie et à la nécessité de mener des actions contre les Jeux de Berlin :

Dans cette campagne mondiale, que fait notre jeunesse ? Laisserons-nous donc des non-Juifs seuls défendre cette cause en même temps humaine et juive ? Avons-nous perdu le sens des réalités au point d'attendre qu'on nous marche personnellement sur le pied avant de crier à l'injustice ?<sup>1943</sup>

Les auteurs ne s'y trompent pas : la jeunesse juive ne parvient pas à mobiliser les foules pour protester contre les Jeux de Berlin. Parce qu'il veut conserver son apolitisme, le SC Maccabi de Paris ne participe ni à la lutte, ni aux discussions. La MWU propose seulement aux sportifs juifs de ne pas prendre part aux Jeux<sup>1944</sup>. Les EIF ne s'aventurent pas non plus sur le chemin de la lutte contre les Jeux. La question n'est d'ailleurs jamais abordée dans les archives du mouvement que nous avons consulté. L'UUJJ, quant à elle, traverse au cœur des années 1930 une importante crise et ne peut réagir pour contrer l'Olympiade. En effet, depuis le milieu de l'année 1934, le mouvement n'est presque plus actif et ses membres se dispersent dans d'autres organisations<sup>1945</sup>. Finalement, seuls les mouvements politiques de gauche adhèrent à l'idée d'un boycott massif des Jeux de Berlin : « *Brandissant le prétexte de l'apolitisme de la compétition, toutes les autres organisations sportives et politiques, de même que le gouvernement rejettent le boycott*<sup>1946</sup> ». Malgré les efforts déployés, les mouvements juifs de gauche ne parviennent pas à fédérer les principales organisations de jeunesse juives de la capitale, à savoir les EIF, l'UUJJ et les Maccabis. En conséquence, les actions du CCSJ restent très modérées.

### 2.1.3. Création de groupes d'auto-défense à Paris

Si les principaux clubs sportifs et mouvements de jeunesse regroupant essentiellement des immigrés n'agissent pas, ou peu, pour appuyer un boycott de la délégation française aux Jeux olympiques de 1936, leur attitude face à la montée de l'antisémitisme et du nazisme est tout autre, notamment à la fin des années 1930. Le contexte est différent : les Jeux ne se déroulant pas en France, ils se sentent moins investis dans la lutte que lorsque des événements antisémites ont lieu à Paris ou que d'importantes vagues migratoires de Juifs persécutés arrivent sur le

---

<sup>1943</sup> « Olympiade ou Hitlériade ? », *op. cit.*

<sup>1944</sup> « Le congrès de Maccabi mondial », *Le Journal juif*, 20 septembre 1935, p. 8.

<sup>1945</sup> Catherine POUJOL, « Un cas singulier dans la presse des mouvements de jeunesse », *op. cit.*, p. 35-37.

<sup>1946</sup> Igor MARTINACHE, « Le Parti communiste français et le sport », *La Pensée*, vol. 401, n° 1, 2020, p. 40.

territoire. Leur lutte contre l'antisémitisme commence dès le début des années 1930. En effet, face aux mesures antisémites prises en Allemagne après la prise de pouvoir d'Hitler en 1933, des protestations de masse et des rassemblements sont orchestrés par les organisations juives et les mouvements de jeunesse. Le 3 avril 1933 se tient un premier meeting organisé par les Volontaires Juifs et Anciens Combattants au service de la France à la salle Wagram à Paris, auquel participent plusieurs milliers de personnes<sup>1947</sup>. Deux jours plus tard, l'UUJJ organise deux autres rassemblements de protestation dans les salles Wagram et Magic-City, qui réunissent là encore des milliers d'individus. Les principaux groupes de jeunes Juifs y participent : Les Maccabis, Chema Israël, les EIF, la Jeunesse sioniste ou encore les Juifs sépharadis<sup>1948</sup>. Les EIF voient d'ailleurs dans cette conférence la possibilité d'entamer de nouvelles discussions en faveur d'unions entre les mouvements de jeunes pour lutter contre la montée de l'antisémitisme<sup>1949</sup>. La protestation s'organise aussi dans la presse juive. Outre le boycott des produits allemands, certaines organisations invitent aussi les Juifs à se défendre physiquement face à l'antisémitisme. En avril 1933, on peut par exemple lire dans *Chalom*, l'organe de presse de l'UUJJ :

Les Juifs d'Allemagne sont traqués, poursuivis, pourchassés. Hitler donne naissance à un nouveau Moyen-Âge. L'Allemagne s'est réveillée, et Israël dort encore. Défendez-vous, ressaisissez-vous, à l'aide ! Usez de vos armes, les seules que vous ayez<sup>1950</sup>.

Mais les avis divergent, notamment au regard de l'utilisation de la violence ou de la formation de groupes d'auto-défense. Le président de l'UUJJ Aimé Pallière fait ainsi une mise en garde :

Si vous songez à répondre au mépris par le mépris, à la haine par la haine, au boycottage par le boycottage, à la violence par la violence, vous continuez à forger de vos propres mains des armes qui se retourneront fatalement contre vous<sup>1951</sup>.

À cette date, les conceptions ont finalement assez peu changé et une large majorité des Juifs considère inutile de se préparer physiquement à lutter contre les ennemis, car cela engendrerait davantage de violence à leur égard. Conformément à cette position, les diverses organisations juives de France se mobilisent donc contre l'antisémitisme mais ne créent pas pour autant de

---

<sup>1947</sup> Voir notamment l'article consacré à ce meeting dans : Jacques Biélinky, « Le meeting des Volontaires Juifs Anciens Combattants au service de la France », *L'Univers israélite*, 7 avril 1933, p. 20.

<sup>1948</sup> « Les Meetings du 5 avril à Wagram et Magic-City », *Chalom*, mai 1933, p. 20.

<sup>1949</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/1, Lien de travail des chefs Éclaireurs Israélites de France, Région de la Seine, avril/mai 1938.

<sup>1950</sup> Sans titre (annonce), *Chalom*, avril 1933, p. 2.

<sup>1951</sup> Aimé Pallière, « Lettre à Nephali sur l'antisémitisme et la Pâque », *Chalom*, avril 1933, p. 1-6.

groupes de défense susceptibles de mettre en place des actions viriles. Au contraire, la violence est largement condamnée par les leaders religieux du consistoire ainsi que par les dirigeants d'organisations juives d'immigrés. Les israélites restent fidèles à leur conception du franco-judaïsme et confiants du soutien des autorités françaises dans la lutte contre l'antisémitisme et contre les nazis. Néanmoins, le ton va nettement changer au sein de certaines organisations à la fin des années 1930 compte tenu du contexte de plus en plus difficile dans lequel vivent les Juifs de France. Les années 1937-1939 enregistrent en effet une nette hausse des actes racistes et antisémites. La faillite du Front Populaire, couplée à l'application d'une politique de droite par Édouard Daladier à partir de mai 1938, engendre une série de décrets et de lois contre les étrangers qui « *exacerbent la politique répressive à l'égard des immigrants et des réfugiés*<sup>1952</sup> ». Les Juifs sont directement concernés, accusés au mieux de ne pas vouloir s'assimiler, au pire de comploter pour l'Allemagne afin d'enrichir les communautés juives (avec la réactivation de la rhétorique de « l'ennemi de l'intérieur »). Les publications antisémites déferlent alors et élargissent l'audience que rencontrent ces thèmes<sup>1953</sup>. Les propos, puis les actes antisémites et la violence envers les Juifs se banalisent dans la presse comme dans la société<sup>1954</sup>. Les attaques se multiplient par exemple dans le quotidien *Je suis partout*, allant jusqu'à créer un numéro entier sur les Juifs le 15 avril 1938.

Un « *moment paroxystique en matière d'antisémitisme*<sup>1955</sup> » est atteint en septembre 1938 lors de la crise diplomatique qui suit la conférence de Munich. Les Juifs se trouvent à ce moment dans un isolement politique total et les antisémites en profitent pour s'acharner sur leur proie favorite<sup>1956</sup>. Les militants accusent les Juifs de pousser l'État français à entrer en guerre contre l'Allemagne afin de servir leurs propres intérêts<sup>1957</sup>. Ils taguent plusieurs commerces et maisons appartenant à des Juifs ; tandis que des tracts antisémites et des « aller simple » pour la Palestine sont envoyés au domicile de certaines familles<sup>1958</sup>. Le 24 septembre 1938, suite au rappel des réservistes, une grande manifestation antisémite se tient à Nancy au cours de laquelle plusieurs commerces juifs sont endommagés et pillés par des membres de l'Action Française<sup>1959</sup>. Dans les jours qui précèdent ces événements, des heurts éclatent dans la capitale entre des militants

---

<sup>1952</sup> Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, *op. cit.*, p. 457.

<sup>1953</sup> Ralph SCHOR, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>1954</sup> Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, *op. cit.*, p. 465-470.

<sup>1955</sup> Emmanuel DEBONO, « Radiographie d'un pic d'antisémitisme : la crise de Munich (automne 1938) », *Archives Juives*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 78.

<sup>1956</sup> Emmanuel DEBONO, « Radiographie d'un pic d'antisémitisme », *op. cit.*

<sup>1957</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, *op. cit.*, p. 342-343.

<sup>1958</sup> Emmanuel DEBONO, « Radiographie d'un pic d'antisémitisme », *op. cit.*, p. 78-79.

<sup>1959</sup> *Ibid.*, p. 81.

juifs et antisémites, allant même jusqu'au passage à tabac de certains Juifs par les forces de police<sup>1960</sup>. Les insultes fusent lors d'interpellations musclées : « *vous, vous êtes un sale youpin, un sale polack, vous voulez la guerre*<sup>1961</sup> » aurait ainsi assigné un agent de police à un Juif lors d'un contrôle ; avant de le frapper et de l'emmener au commissariat où les propos violents continuent : « *Je pourrais te tuer, et on ne fera rien*<sup>1962</sup> », aurait dit l'inspecteur de police. Finalement, la consolidation de l'antisémitisme à la fin des années 1930 passe par la radicalisation des actions, par leur intensification, ainsi que par l'élargissement de l'audience que rencontrent les publications antijuives. Qui plus est, la banalisation des actes et des paroles antisémites est telle que les policiers eux-mêmes, chargés d'assurer la sécurité des citoyens, sont susceptibles de bavures.

Pour répondre à ces attaques incessantes et à la radicalisation de l'antisémitisme, les Juifs immigrés mais aussi les cercles consistoriaux mettent en place plusieurs mesures. Celles-ci passent notamment par le Centre de documentation et de vigilance (CDV), un organisme créé en septembre 1936 par les institutions israélites françaises en lien avec le consistoire central et le consistoire de Paris<sup>1963</sup>. L'objectif du CDV est d'identifier les actes antisémites dans la capitale et de défendre les Juifs. Il est dirigé par un membre bien connu des milieux sportifs juifs : le colonel Weiller, ancien responsable de l'entraînement sportif au sein de l'Union des œuvres de la jeunesse israélite pour l'éducation physique<sup>1964</sup>. Dans un premier temps, les actions du CDV se focalisent sur la surveillance des groupes et personnages antisémites susceptibles d'être les plus nocifs ; et ce afin de renseigner l'ensemble de leurs faits et gestes. Mais lorsque les Juifs se trouvent confrontés en 1938 à l'inaction des pouvoirs publics pour réprimer les actes antisémites, la vigilance laisse place à l'action. Une « *lutte contre l'affichage antijuifs*<sup>1965</sup> » s'organise et des équipes militantes activistes liées au CDV sont fondées. À Paris comme en province, ces équipes se chargent de recouvrir, tâcher, lacérer ou détruire les affiches antisémites. Les quelques listes disponibles dans les archives du CDV nous informent que les EIF ainsi que les Maccabis composent majoritairement les groupes chargés de ce type d'actions<sup>1966</sup>. Tandis que ces deux mouvements s'investissent à cette période dans le

---

<sup>1960</sup> *Ibid.*, p. 81-82.

<sup>1961</sup> « Rapport sur les incidents du III<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> Paris (21-9-38) », *Le Droit de vivre*, 8 octobre 1938, p. 2.

<sup>1962</sup> *Id.*

<sup>1963</sup> La seconde partie de la thèse de Simon Epstein est en large partie centrée sur la création du CDV et les actions mises en œuvre par ses membres avant la Seconde Guerre mondiale. Voir : Simon EPSTEIN, *Les institutions israélites françaises de 1929 à 1939, op. cit.*, p. 146-266.

<sup>1964</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>1965</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>1966</sup> *Ibid.*, p. 197-198.

développement de la FJJSP, ils s'engagent donc aussi dans une lutte concrète contre les actes antisémites. Face au danger que comportent leurs actions, les jeunes se préparent physiquement et intensifient la pratique des sports de combat et d'auto-défense.

Pour cela, ils s'inscrivent dans un nouveau club de sport de combat : le Club juif de jiu-jitsu (CJJJ). Celui-ci émane en réalité de l'ancienne section de jiu-jitsu du SC Maccabi de Paris créée au retour de la Maccabiade de 1935. Devant l'importance grandissante de la section, le CJJJ se forme et prend son indépendance en janvier 1936 tout en conservant à l'évidence de solides liens avec les Maccabis, qu'il rejoindra de nouveau en 1939 en abandonnant sa structure propre<sup>1967</sup>. Officiellement inauguré en février 1936, le club est placé sous la direction de M. Mirkine [prénom inconnu] et s'appuie sur les compétences d'un professeur japonais, M. Wiyotawa [prénom inconnu]<sup>1968</sup>. Une quarantaine d'élèves sont regroupés sous leur direction dès novembre 1936. Ils veulent « *devenir forts par le Jiu-Jitsu*<sup>1969</sup> ». L'objectif du CJJJ est de « *faire du Jiu-Jitsu un sport national juif*<sup>1970</sup> » ; on comprend donc à quel point la volonté de diffuser l'auto-défense dans la jeunesse est forte dans cette période. Si bien que les entraînements, en lien avec le CDV, s'intensifient. Ils passent de deux à trois fois par semaine en 1937<sup>1971</sup> avant d'augmenter encore deux ans plus tard, grâce au recrutement de moniteurs. Les cours de boxe de la section du SC Maccabi de Paris, léthargiques pendant un temps puis relancés en mars 1936<sup>1972</sup>, prennent eux-aussi une nouvelle ampleur et les membres du club peuvent prendre des cours deux fois semaine<sup>1973</sup>. Ces sports de combat connaissent un engouement important auprès de la jeunesse juive, ce qui incite le SC Maccabi de Paris à modifier son organisation en recrutant de nouveaux entraîneurs : « *l'entrée en activité de nouveaux moniteurs permet de dédoubler les cours de culture physique de jeunes gens et jeunes filles, trop chargés, et d'intensifier l'entraînement de boxe et de jiu-jitsu*<sup>1974</sup> ».

Le club oriente de façon claire ses actions en faveur d'une virilisation des activités et des entraînements pour faire face au péril antisémite. Le nouveau gymnase qu'acquiert le Maccabi en 1938 est d'ailleurs matériellement réinterprété pour amplifier la préparation physique. On y installe de nouveaux appareils comme des échelles, cordes à grimper, anneaux ou barres fixes,

---

<sup>1967</sup> Léon Agid, « Sport », *Le Journal juif*, 20 mars 1936, p. 8.

<sup>1968</sup> Léon Agid, « Sport », *Le Journal juif*, 21 février 1936, p. 8.

<sup>1969</sup> « La saison d'hiver est ouverte au club de jiu-jitsu », *Samedi*, 28 novembre 1936, p. 8.

<sup>1970</sup> Bernard Feldmann, « Club Juif de Jiu-Jitsu », *Samedi*, 6 mars 1937, p. 5.

<sup>1971</sup> *Id.*

<sup>1972</sup> « Sport », *Samedi*, 27 mars 1936, p. 12.

<sup>1973</sup> « La boxe au Maccabi », *Samedi*, 2 mai 1936, p. 8.

<sup>1974</sup> « Sporting Club Maccabi de Paris », *Samedi*, 4 février 1939, p. 4.

afin « *de faire travailler simultanément un plus grand nombre d'élèves et par des méthodes plus complètes*<sup>1975</sup> ». L'acquisition du nouveau local rue des Martyrs permet en outre de créer des entraînements de lutte et d'escrime en plus de ceux de boxe et de jiu-jitsu<sup>1976</sup>. La volonté de préparer les jeunes Juifs à la lutte et à l'auto-défense est évidente. Ce développement des sports de combat par le SC Maccabi de Paris est en partie subventionné et impulsé par le CDV. En effet, ses dirigeants souhaitent préparer les groupes chargés de lutter contre les affichages antisémites au cas où ils auraient nécessité de se défendre. Dès lors, le CDV apporte une aide financière et matérielle au SC Maccabi de Paris en versant une subvention mensuelle au gymnase du club et en finançant l'achat de matériel, comme des tapis de lutte et ballons de boxe<sup>1977</sup>. Les liens entre les institutions sont explicites également dans la gestion administrative, puisque le colonel Weiller est à la fois le président d'honneur du CJJJ et membre du Comité du CDV<sup>1978</sup>.

C'est aussi le moment choisi par les EIF, dont les liens avec le CDV sont également avérés, de viriliser leurs activités. Nous l'avons vu, le discours tenu par les cadres auprès des jeunes insiste sur la préparation corporelle. Dans le projet de manuel rédigé par Robert Gamzon et Léo Cohn juste avant la guerre, la préparation des jeunes pour les combats qu'ils sont susceptibles de mener est prioritaire. Les auteurs parlent notamment d'une « *vie pas comme les autres* » : « *L'éclaireur, pour pouvoir remplir son rôle doit "ÊTRE PRÊT" à agir. Il doit s'entraîner continuellement, le corps et l'esprit. Il doit être fort, en bonne condition physique afin de pouvoir supporter les privations, et fort moralement*<sup>1979</sup> ». Que ce soit au sein de la FJJSP ou des groupes d'auto-défense du CDV, les Maccabis et les éclaireurs œuvrent ensemble à la lutte contre l'antisémitisme et à la préparation corporelle de la jeunesse afin d'anticiper l'avenir.

Les jeunes Juifs investis dans des groupes d'auto-défense sont pourtant démunis lorsque les Allemands envahissent le pays. La création et le développement du CDV dans la seconde moitié des années 1930 n'est pour autant pas inintéressante. Son étude met en évidence plusieurs éléments que les historiens ont peu étudiés. Contrairement aux idées répandues, les israélites et les immigrés ont travaillé ensemble pour lutter contre l'antisémitisme. Le consistoire, par l'intermédiaire du CDV, n'hésite pas à subventionner le SC Maccabi de Paris

---

<sup>1975</sup> « Sporting Club Maccabi », *Samedi*, 4 mars 1939, p. 5.

<sup>1976</sup> « Le SC Maccabi inaugure son nouveau local », *Samedi*, 19 juin 1938, p. 5.

<sup>1977</sup> Archives CDV, boîte 6, CDV-12, Note sur la situation financière du CDV, 16 novembre 1938 ; voir également : Simon EPSTEIN, *Les institutions israélites françaises de 1929 à 1939*, *op. cit.*, p. 198.

<sup>1978</sup> « Le Club Juif de Jiu-Jitsu », *Samedi*, 16 janvier 1937, p. 5.

<sup>1979</sup> CDJC, CMXLIII/7/1/1, Projet de manuel des EIF, *op. cit.*, p. 3. En majuscule dans le texte.

pour qu'il puisse bénéficier d'installations sportives et de matériel de qualité pour l'entraînement physique de ses membres et la préparation à l'auto-défense. L'activité des Juifs face au péril nazi n'est pas si inefficace que ce que l'on a pu prétendre. Les membres du CDV réussissent ainsi à contrecarrer les plans des groupuscules d'extrême droite dans leur propagande antisémite. Enfin, cette virilisation des activités corporelles a le mérite de préparer des hommes d'action, prêts à lutter contre le nazisme. Ce sera notamment le cas d'Emmanuel Lefschetz qui, nous le verrons, s'investira dans la Résistance grâce aux liens qu'il tisse avant la guerre avec des membres du SC Maccabi de Paris et avec les dirigeants des EIF.

#### 2.1.4. La préparation au combat à l'Est

L'antisémitisme frappe aussi très durement les régions de l'Est dans la seconde moitié des années 1930. Après l'échec politique du Front Populaire, les actes anti-Juifs s'accroissent et les immigrants se trouvent confrontés à d'importants mouvements de contestation, parfois violents<sup>1980</sup>. Les Juifs Allemands, arrivés massivement après 1933 dans ces régions limitrophes, sont particulièrement visés par des actes et propos antisémites des habitants et commerçants. Ces derniers conçoivent difficilement que les Juifs, perçus avant tout comme des concurrents, puissent s'installer dans leur environnement<sup>1981</sup>. Les Juifs ne trouvent pas, ou peu, de soutiens dans la société française pour réussir à combattre cette hostilité<sup>1982</sup>. Après la crise de Munich, ils se trouvent dans une situation encore plus périlleuse. Ils sont politiquement isolés, sans soutiens majeurs, et directement visés par la propagande venue d'Allemagne. Frédéric Hammel, témoin de cette montée de l'antisémitisme, témoigne : « À Strasbourg, l'atmosphère devient irrespirable. La propagande nazie [...], en langue allemande, en langue française, trouve un accueil plus que bienveillant dans la population. [...] En même temps, la tension militaire augmente<sup>1983</sup> ».

C'est à cette période que Joseph Weill décide de regrouper les principaux mouvements de jeunesse de Strasbourg et ses alentours autour du Merkaz Hanoar. Il multiplie les discours auprès des aînés, en leur expliquant l'action menée par Hitler en Allemagne et en les incitant à se mobiliser pour lutter contre la montée du nazisme. Dès lors, « les aînés des mouvements juifs

---

<sup>1980</sup> Emmanuel DEBONO, « Radiographie d'un pic d'antisémitisme », *op. cit.*

<sup>1981</sup> Rita THALMANN, « L'immigration allemande et l'opinion publique en France de 1933 à 1936 », dans *La France et l'Allemagne (1932-1936)*, Paris, CNRS, 1980, p. 149-172.

<sup>1982</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, *op. cit.*, p. 72-85.

<sup>1983</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, *op. cit.*, p. 8-9.

de Strasbourg et quelques inorganisés commencent à parler d'autodéfense<sup>1984</sup> ». Ils se lient au CDV, qui les tient au courant de l'activité des organisations antisémites, et organisent un cours de gymnastique qui « rassemble ceux qui sont décidés à se battre<sup>1985</sup> ». L'association juive strasbourgeoise L'Alerte décide elle aussi d'enclencher la formation physique de ses membres. Elle crée une section de préparation militaire destinée au perfectionnement des jeunes dans le sport<sup>1986</sup>. Georges Loinger est conscient des agissements de ses coreligionnaires à Strasbourg : « face à cette menace, la jeunesse juive se constitue en groupes d'autodéfense et, en 1938, les coups de mains ne sont pas rares<sup>1987</sup> ». Il décide en revanche de ne pas rester dans cette ville et de mener la lutte ailleurs. Convaincu de la menace qui pèse sur les Juifs, c'est à Paris que Joseph Weill lui conseille d'aller pour commencer à préparer la jeunesse juive à la lutte contre le nazisme :

Cette passion devient une vocation, puis un devoir : celui d'entraîner la jeunesse juive. Au grand dam de mon père, je prends la décision de partir pour Paris afin de me perfectionner. Les vociférations de Hitler, cette voix d'un autre âge, m'obsèdent et je comprends qu'il faut se préparer à lutter. L'insouciance était définitivement derrière moi<sup>1988</sup>.

Les Juifs de l'Est ne pourront rien face aux militaires du Reich et à la puissance des nazis. Au début du mois de septembre 1939, plusieurs habitants des communes proches du Rhin, dont Strasbourg, sont évacuées dans le Périgord et le Limousin<sup>1989</sup>. L'action des jeunesses juives n'est pas vaine pour autant. Les amitiés et les liens que les jeunes tissent entre eux « prouvent leur solidité et feront leurs preuves pendant la guerre et, en particulier, dans la clandestinité<sup>1990</sup> ».

## 2.2. Les clubs sportifs juifs de gauche contre le nazisme

### 2.2.1. Ancrage politique des mouvements

La réaction des communautés juives face à la montée du nazisme et de l'antisémitisme français et allemand est plurielle. Si elle dépend de multiples facteurs, l'appartenance des

---

<sup>1984</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>1985</sup> *Id.*

<sup>1986</sup> « L'Alerte », *La Tribune juive*, 25 novembre 1938, p. 722.

<sup>1987</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 51.

<sup>1988</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>1989</sup> Freddy RAPHAËL, *Les Juifs d'Alsace et de Lorraine*, op. cit., p. 155.

<sup>1990</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 10.

individus aux milieux Juifs français assimilés, ou au contraire immigrés est le plus déterminant. En effet, les israélites tendent dans les années 1930 à rendre les immigrés responsables de l'antisémitisme et rejettent dans l'ensemble toute implication politique risquant de mettre en péril le statut dont ils bénéficient en France<sup>1991</sup>. Les plus conservateurs d'entre eux s'opposent même à l'activité de la LICA, très dynamique dans les années 1930<sup>1992</sup>. Au contraire, les Juifs immigrés mettent progressivement en place un système de lutte contre le nazisme et l'antisémitisme – certains intégrant d'ailleurs la LICA. Ils se placent ainsi en rupture avec leurs coreligionnaires et, plus spécifiquement, avec l'activité politique des principaux cercles consistoriaux<sup>1993</sup>. Les différences d'opinions engendrent alors d'importants conflits entre les communautés israélites et immigrées, si bien que « *l'antisémitisme devint ainsi le facteur clé de la querelle pour le pouvoir qui déchira la communauté israélite française au cours des années trente*<sup>1994</sup> ». Les Juifs immigrés s'organisent dès la prise de pouvoir d'Hitler mais ne parviennent pas à un consensus sur la forme des protestations à mener. Une campagne pour le boycott des produits allemands est par exemple proposée, mais se révèle assez peu convaincante à long terme. Confrontés au peu d'efficacité du consistoire et de la FSJF – qui ne souhaitent pas prendre de décisions politiques – les Juifs immigrés de France choisissent alors de former en 1934 un mouvement de gauche, le Mouvement populaire juif (ou Front Populaire juif), qui regroupe 150 sections dès 1935<sup>1995</sup>. Il prend en main la lutte contre l'antisémitisme et l'antifascisme, en organisant différentes formes de protestations. Il réunit en son sein des individus de multiples orientations politiques et tendances judaïques, tous unis dans le combat contre la montée des périls. La promulgation des lois de Nuremberg est l'élément déclencheur de cette politique juive contre l'antisémitisme : « *Pour répondre à cette politique raciste désormais institutionnalisée, la protestation des Juifs en Europe occidentale devait prendre, elle aussi, une ampleur sans précédent*<sup>1996</sup> ».

La prise de pouvoir du Front Populaire et l'accès de Léon Blum au poste de président du conseil des ministres en 1936 donnent de nombreux espoirs aux immigrés dans leur volonté de combattre l'antisémitisme. Ils placent à cette période une grande confiance envers cette figure du socialisme. En effet, « *Les immigrés ne dissimulèrent pas leur enthousiasme à l'idée de voir*

---

<sup>1991</sup> Sur ce point, voir notamment : Ariel DANAN, « Les Français israélites et l'accession au pouvoir de Léon Blum, à travers *L'Univers israélite* », *Archives Juives*, vol. 37, n° 1, 2004, p. 97-110.

<sup>1992</sup> Emmanuel DEBONO, *Aux origines de l'antiracisme*, op. cit.

<sup>1993</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 303-310.

<sup>1994</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>1995</sup> « Un grand meeting contre les pogroms de Pologne et de Roumanie », *La République*, 22 décembre 1935, p. 2.

<sup>1996</sup> David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, op. cit., p. 142.

*un Juif à la tête du gouvernement français*<sup>1997</sup> », mais ils seront rapidement déçus par le manque d'actions concrètes. Dès lors, tandis que le président de la LICA Bernard Lecache coordonne activement la campagne antiraciste, les Juifs immigrés continuent eux-aussi la lutte contre la montée de l'antisémitisme et du nazisme, principalement par l'intermédiaire de mouvements politiques de gauche qui prennent une ampleur sans précédent. Dans le même temps, le PCF prévoit une série de mesures pour lutter contre la montée du fascisme et de l'antisémitisme en France<sup>1998</sup>, donnant aux actions de ces mouvements Juifs de gauche une nouvelle dimension : « *au sein de la communauté immigrée elle-même, la Gauche juive, les communistes en tête, réussit tout autant à organiser la lutte*<sup>1999</sup> ». Dans le cadre des protestations, la presse yiddish appelle les Juifs à l'action après l'été 1935 contre les Lois de Nuremberg et la dangereuse montée du nazisme. Dans le *Parizer haynt*, le journal juif le plus influent dans les milieux yiddishophones, des appels à des réunions de protestations, boycotts ou oppositions aux Jeux olympiques de Berlin se multiplient pour tenter de faire barrage<sup>2000</sup>. Par leurs actions et leurs publications, ils rassemblent de plus en plus de membres parmi les immigrés, qu'ils soient communistes, bundistes, issus du Poalei-Tsion ou sans attache politique. Des antennes du Front Populaire s'établissent à Metz, Nancy, Strasbourg, Paris et Lyon, ce qui lui confère une place déterminante dès 1936 dans la vie politique des Juifs de France<sup>2001</sup>.

### 2.2.2. Le sport au service de la lutte

L'orientation politique des clubs sportifs juifs à tendance communiste, socialiste ou bundiste les engagent assez naturellement dans une lutte contre le fascisme, la montée du nazisme et les persécutions antisémites. S'ils décident de mettre en œuvre des actions, c'est donc selon une triple appartenance : aux forces politiques de gauche, au judaïsme et aux populations immigrées. Leur sportivité semble en outre leur conférer une attitude combative, particulièrement valorisée par la presse : « *Les articles qui paraissaient dans la presse immigrée exaltaient chez les Juifs l'honneur de lutter, afin de faire échec à la résignation et à la passivité prêchées par les dirigeants du judaïsme français*<sup>2002</sup> ». En 1934, le YASC et le Stern se mobilisent particulièrement en faveur d'Ernst Thälmann. Président du Parti communiste

---

<sup>1997</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>1998</sup> 22/09/2020 20:34:00

<sup>1999</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 308.

<sup>2000</sup> David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, op. cit., p. 143.

<sup>2001</sup> Paula HYMAN, *De Dreyfus à Vichy*, op. cit., p. 321.

<sup>2002</sup> David WEINBERG, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, op. cit., p. 144.

d'Allemagne (Kommunistische Partei Deutschlands, KPD) depuis 1925, il est arrêté par les nazis en 1933 et devient alors une figure de la lutte communiste antifasciste. En France, un Comité Thälmann (« Thaelmann » dans la presse) se crée et regroupe un ensemble d'organisations communistes qui coopèrent avec le Front Populaire juif dans leurs actions antifascistes. Dans le cadre de la lutte pour la libération d'Ernst Thälmann, le YASC et le Stern organisent donc un match de football mixte entre les joueurs des deux clubs, suivi d'exercices de culture physique et d'amusements divers<sup>2003</sup>. Les dirigeants de ces structures sportives considèrent que les sportifs juifs doivent mener le combat contre la propagande antisémite et le fascisme :

Ici, en France, des groupements fascistes prêchent l'antisémitisme et la guerre aux Juifs (aux travailleurs intellectuels et petits artisans, évidemment). C'est le rôle des sportifs antifascistes juifs de réagir, en se groupant dans un puissant front unique d'action avec les travailleurs sportifs français, ils feront reculer les fascistes et arracheront avec le prolétariat international, Thaelmann l'emprisonné et torturé depuis des longs mois<sup>2004</sup>.

Les combats et revendications du YASC se déplacent donc d'une lutte contre la bourgeoisie à une lutte contre le fascisme et l'antisémitisme.

Les réalisations sportives et politiques des clubs populaires juifs se concrétisent avec la volonté de participer aux Olympiades populaires de Barcelone. Celles-ci, programmées du 19 au 26 juillet 1936, sont censées contrer les « Jeux olympiques hitlériens » en proposant une alternative populaire sur fond de campagne antifasciste<sup>2005</sup>. Les organisateurs « *espèrent retrouver à Barcelone les athlètes de haut niveau qui, pour diverses raisons, ne vont pas à Berlin*<sup>2006</sup> ». Ils ont pour projet d'y promouvoir le sport pour tous, en séparant notamment les compétitions en trois parties : les élites, les équipes de villes moyennes et les équipes de clubs amateurs<sup>2007</sup>. Pour le YASC, club juif de gauche, l'Olympiade populaire devient un enjeu majeur. Le 14 juillet 1936, la délégation française prend la route vers Barcelone. Environ 1 200 athlètes de la FSGT souhaitent y effectuer une active propagande contre le nazisme. Parmi eux,

---

<sup>2003</sup> « Fête sportive de solidarité internationale », *Le Populaire*, 28 juillet 1934, p. 5.

<sup>2004</sup> « Manifestation sportive internationale de front unique pour Thaelmann », *L'Humanité*, 28 juillet 1934, p. 2.

<sup>2005</sup> Sur les Olympiades populaires, voir notamment : James STOUT, *The Popular Front and the Barcelona 1936 Popular Olympics: Playing as if the World Was Watching*, s. l., Palgrave Pivot, 2020.

<sup>2006</sup> André GOUNOT, « L'Olympiade populaire de Barcelone 1936 : entre nationalisme catalan, "esprit olympique" et internationalisme prolétarien », dans André Gounot, Denis Jallat et Benoît Caritey, *Les politiques au stade : étude comparée des manifestations sportives du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 136.

<sup>2007</sup> Xavier PUJADAS et Carles SANTACANA, « Le mythe des jeux populaires de Barcelone », dans Pierre Arnaud, *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 275.

on retrouve plusieurs membres du YASC qui arrivent dans la capitale catalane par train<sup>2008</sup>. Ils sont accompagnés par quelques membres du CPS 10<sup>ème</sup> qui décident de faire le déplacement avec leur famille<sup>2009</sup> (fig. 25)..



**Figure 25 – Photographie des membres du YASC à Barcelone en 1936<sup>2010</sup>**

Malheureusement pour ces sportifs, Barcelone s’embrase dans la nuit qui précède le début des événements. La tentative de coup d’État militaire dirigé contre le gouvernement espagnol dure trois jours. Elle conduit à annuler les Jeux populaires et enterre les espoirs de ces militants communistes fermement décidés à adresser un signe fort à Hitler.

## **Conclusion**

La multiplicité des structures associatives sportives juives dans l’entre-deux-guerres révèle la complexité et l’hétérogénéité des communautés juives qui vivent en France à cette période. L’étude de ces associations met en évidence le rôle important qu’elles ont dans la sociabilité des jeunes, souvent issus de l’immigration d’Europe de l’Est ou d’Europe centrale. Les clubs sportifs offrent des lieux d’accueil, de socialisation, d’entraide et de loisirs. En outre, ils offrent de lieux de valorisation d’une identité particulière. Les clubs communistes sont particulièrement engagés dans les luttes populaires. Ils défendent le prolétariat et se mobilisent

---

<sup>2008</sup> CDJC, MJP42\_16, Photographie des membres du YASC arrivant en gare de Barcelone, 1936.

<sup>2009</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°7 de Berthe Berneman, *op. cit.*, p. 22.

<sup>2010</sup> Mémorial de la Shoah, CDJC, MJP42\_17, Photographie des membres du YASC à Barcelone, 1936.

contre la montée de l'antisémitisme et du nazisme. À ce titre, ils n'hésitent pas à participer à des journées de manifestations ou à des compétitions sportives organisées en faveur des idéaux qu'ils défendent. Dans le même temps, certains clubs promeuvent une identité différente, davantage centrée sur la valorisation de la judéité et le sionisme. Ces divergences, couplées aux différences socio-culturelles des membres des diverses associations juives, les empêchent de se fédérer dans un organe au pouvoir fort et stable. La multiplicité de petites associations sportives est la preuve la plus marquante de cet émiettement des forces vives des communautés.

Après l'accès d'Hitler au pouvoir en 1933, plusieurs dirigeants d'associations ou jeunes leaders dynamiques tentent de réunir les jeunesses juives dans une structure commune. Mais les désaccords politiques ou les dissemblances identitaires finissent toujours par annihiler les efforts entrepris. Les Maccabis et les EIF tentent par exemple de rassembler les jeunesses juives autour du sionisme au sein de la FJSP, mais les clubs communistes sont en désaccord sur l'identité qui est soutenue. Il n'y a finalement qu'à la fin des années 1930 que certains groupes réussissent à se réunir pour combattre le nazisme. On trouve d'ailleurs des liens insoupçonnés entre le SC Maccabi de Paris et le consistoire au sein du CDV. Dans l'Est, les liens entre les associations sportives et mouvements de jeunesse sont sûrement plus efficaces. La création du Merkaz Hanoar permet en effet de fédérer les jeunes dans la lutte contre le nazisme et de les préparer physiquement à combattre en créant des groupes d'auto-défense.

## Conclusion de la seconde partie

La Première Guerre mondiale marque une première rupture dans les rapports qu'entretiennent les Juifs de France avec leur corps. Confrontés aux combats ou à une vie rude à l'arrière du front, nombreux sont ceux qui modifient leur rapport au corps et leur vision de la masculinité. Les rabbins, plutôt réticents au développement du sport avant la guerre, y deviennent plus favorable dans les années 1920 compte tenu du désastre humain et sanitaire dont ils sont témoins. Nous affirmons que ce changement de position, couplé au développement du sport dans la société et, surtout, à l'émergence d'une jeunesse juive revendicative et soucieuse de dynamiser les pratiques communautaires et religieuses, offre un contexte favorable au déploiement des pratiques physiques et sportives dans les communautés juives. D'abord dynamisées par les mouvements de jeunesse, plusieurs associations sportives juives s'emparent ensuite du phénomène sportif. Les clubs se multiplient, surtout à Paris et dans l'Est de la France. Les structures les plus dynamiques sont les EIF, l'UJI ou encore le SC Maccabi de Paris. Ce sont donc de nouveaux lieux de sociabilités qui se créent, au sein desquels la pratique sportive occupe plusieurs fonctions. Elle permet surtout de valoriser certains idéaux politiques ou sociaux, de mener la lutte contre les stéréotypes tout en fédérant de jeunes Juifs, souvent issus de l'immigration, autour de buts communs.

Le sport est considéré comme l'un de moyens de former un « nouvel homme juif », plus fort, « régénéré », dont les effets néfastes de la diaspora auraient disparu. Les activités corporelles concourent à l'idéal de virilité des sociétés occidentales. Elles doivent former des Juifs conquérant, fiers de leur identité et de leur judéité. Elles doivent aussi les aider à mener les combats sociaux et politiques. En étudiant plus précisément ces idéaux et les fonctions que les groupes juifs attribuent au sport, on se rend compte de l'émiettement des communautés juives. Les jeunes Juifs tentent pendant plusieurs années de regrouper l'ensemble des mouvements autour d'une fédération commune. Ils confèrent alors au sport une autre dimension : celle d'unir les jeunes autour d'objectifs et de luttes communs. Pour autant, ils ne réussissent pas à créer un mouvement d'ensemble, puissant et influent. Les groupes préfèrent conserver leurs idéaux et, surtout, font peu de concessions pour réussir à s'unir. À la fin des années 1930, on perçoit pourtant plusieurs mouvements soucieux de réunir la jeunesse juive. Ils se polarisent surtout autour du combat contre l'antisémitisme : d'abord contre les Jeux olympiques de Berlin en 1936, puis face au nazisme, en créant notamment des groupes d'auto-défense qui se forment pour combattre.

## **Partie 3 – Sauvetage, Résistance et relèvement : les corps face aux mécanismes de la persécution**

---

### **Introduction**

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne nazie, après que celle-ci ait envahie la Pologne. La « drôle de guerre » commence. Elle n'arrête pas les compétitions sportives, considérées comme une mission patriotique : celle de continuer à vivre « normalement », malgré la mobilisation et les bombardements. La guerre se termine par la débâcle de l'armée française en mai et juin 1940, suivie par la signature de l'armistice le 22 juin 1940. Il entraîne la France, dirigée par le maréchal Pétain, dans une collaboration économique forcée avec l'Allemagne. Dès juillet 1940, le régime de Vichy prend les premières mesures destinées à réviser les naturalisations des Juifs immigrés. S'en suit une série de lois et de décrets qui réduisent considérablement les droits des Juifs et les stigmatise comme les « ennemis de l'intérieur ». Le régime collaborationniste de Vichy et l'Allemagne nazie mettent perniciousement en place le plan visant à exterminer les Juifs de France. Comment vivent les Juifs sous Vichy ? Quels sont leurs droits et leurs devoirs ? Comment cette période sombre de l'histoire impacte-t-elle leur vie corporelle ? Continuent-ils de pratiquer des activités physiques et sportives ? Dans quelles conditions ? Quelles fonctions sont attribuées aux pratiques corporelles ? Quel sens les Juifs donnent-ils à celles-ci ?

Le 6 juin 1944, les troupes alliées lancent une offensive en Normandie. Elles progressent ensuite rapidement dans le pays et provoquent la déroute de l'armée Allemande. Le 25 août 1944, la capitale est libérée de quatre années d'Occupation. Peu à peu, les restrictions légales qui pèsent sur les Juifs sont levées et ces derniers peuvent de nouveau vivre « normalement » dans l'hexagone. Combien de Juifs vivent encore en France à cette date ? Quel est leur état de santé physique et mental ? Comment les communautés se reconstruisent-elles ? Le corps fait-il l'objet de recommandations particulières ? La vie sportive reprend-elle ? Les fonctions attribuées aux activités corporelles changent-elles ?

Cette troisième partie, qui s'étend du début de la Seconde Guerre mondiale à la création de l'État d'Israël (mai 1948), tente de saisir les modalités de la vie corporelle des Juifs à deux moments où être Juif en France ne correspond pas du tout à la même réalité. Le premier chapitre analyse les pratiques physiques et sportives des Juifs sous Vichy. Dans une période marquée par les restrictions, l'enfermement, la déportation et la mort, les fonctions et le sens accordés à ces pratiques sont transformés. Tandis que certains utilisent les activités corporelles pour se préparer à combattre, d'autres font de l'enfance une priorité, et du sport un loisir ludique permettant d'oublier, le temps d'une compétition, la dure réalité de la guerre.

Le second chapitre de cette partie étudie la reconstruction physique des communautés juives de France après la guerre. Dans une période marquée par la souffrance des corps et la nécessité de revenir à un état de santé satisfaisant, mais aussi par une volonté de reconstruire des liens sociaux, les fonctions attribuées aux activités physiques et sportives se modifient encore.

# Chapitre 6 – Clandestinité, Sauvetage et Résistance : place et fonctions des activités corporelles pendant l'Occupation (1940-1944)

## Introduction

Si l'entrée en guerre contre l'Allemagne nazie n'arrête pas les compétitions sportives en France<sup>2011</sup>, les clubs sportifs juifs cessent rapidement leurs activités. Les jeunes hommes, qui composent souvent la majeure partie de ces associations, sont mobilisés, pendant que les communautés juives organisent la fuite des enfants de l'Est et de la capitale vers le Sud de la France. Après l'Armistice, l'Occupation s'installe et bouleverse le quotidien des Juifs de France. Ils sont immédiatement stigmatisés comme les ennemis de la France, et le régime de Vichy met en place une série de mesures visant à réduire leurs droits ainsi que toute leur influence politique, sociale, culturelle et économique. La collaboration amène la France à livrer des Juifs à l'Allemagne nazie, qui met progressivement en place leur système de déportation massive de ces derniers vers les camps. Dans ce contexte, les pratiques sportives des Juifs de France sont considérablement réduites. Les clubs juifs n'ont plus le droit de cité, mais certains athlètes continuent de s'entraîner et de participer à des compétitions dans les premiers mois de l'Occupation. Le corps devient ensuite un objet de résistance : il faut échapper à la déportation, mais aussi lutter pour sa survie et celle des autres. Désormais, les Juifs tentent de fortifier les corps pour tenir contre l'occupant, voire lui résister physiquement. Ce chapitre analyse le degré d'investissement des Juifs de France dans les activités physiques et sportives sous Vichy. Nous montrerons que les buts et fonctions attribués aux activités physiques et sportives se modifient nettement : les compétitions sportives sont peu à peu délaissées au profit de pratiques visant à entretenir les corps pour faciliter les processus de sauvetage, de lutte et de combat. Dans cette période sombre, le sport devient aussi un moyen d'évasion et de création de sociabilités nouvelles permettant de rompre avec la morosité quotidienne.

---

<sup>2011</sup> Paul DIETSCHY, « Introduction. Le sport et la Seconde Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 268, n° 4, 2017, p. 3-6.

## 1. Vers l'anéantissement physique des Juifs

Les communautés juives, déjà malmenées durant la décennie qui précède la Seconde Guerre mondiale, sont complètement ébranlées par le régime de Vichy. Dès la fin de la drôle de guerre, elles subissent dans la zone Nord un ensemble de mesures répressives antisémites visant à annihiler toute leur vie politique, sociale, économique et culturelle. C'est dans ce contexte que les organisations juives doivent œuvrer, parfois dans la légalité, le plus souvent dans l'illégalité, pour que leurs membres puissent survivre. En zone libre, les Juifs ne sont pas, dans un premier temps, visés par les mesures restrictives. Les communautés tentent alors de se réorganiser. La nébuleuse est complexe, les ramifications nombreuses, les destins individuels difficiles à retracer.

### 1.1. L'escalade antisémite

#### 1.1.1. Mise en place de la législation antijuive

Après la « débâcle » et une fois l'armistice signée, la France est coupée en deux. Le gouvernement s'établit à Vichy et il est désormais dirigé par le « vainqueur de Verdun », le maréchal Pétain. Pendant toute la durée de l'Occupation, les responsables gouvernementaux sont, pour une grande majorité, des antisémites notoires. Les autres sont soit des nationalistes convaincus de la véracité des stéréotypes et croyances qui pèsent sur les Juifs et les étrangers, soit des individus indifférents à ce qui se déroule sous leurs yeux, que ce soit par vanité ou par ambition individuelle<sup>2012</sup>. En conséquence, le gouvernement établit, sans réelles oppositions, un ensemble de mesures répressives visant à réduire au maximum les pouvoirs d'actions des Juifs dans la société ; d'abord en zone occupée, puis en zone dite libre après l'été 1942. Sans obligation directe de la part des Allemands<sup>2013</sup>, le gouvernement Français rédige un ensemble de lois et décrets antijuifs visant à exclure le plus rapidement possible les Juifs de la société puis à les déposséder de leurs biens par le processus connu sous le nom d'aryanisation. Les premières lois, mises en place en juillet 1940, ne visent pas explicitement les Juifs mais elles leur sont clairement destinées. Elles permettent à Vichy d'empêcher l'accès des citoyens nés de père étranger aux emplois dans les administrations publiques<sup>2014</sup> et de retirer la nationalité

---

<sup>2012</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit. ; Laurent JOLY, *Vichy dans la « solution finale » : histoire du commissariat général aux Questions juives, 1941-1944*, Paris, Grasset, 2006, p. 387-445.

<sup>2013</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 17-43. Les auteurs affirment que « les mesures de Vichy contre les Juifs sont d'origine française », p. 32.

<sup>2014</sup> Loi du 17 juillet 1940, parue au *Journal officiel* le 18 juillet 1940.

française aux « indésirables » en révisant toutes les naturalisations accordées depuis 1927<sup>2015</sup>. Une partie des Juifs immigrés naturalisés après cette date sont donc déchus de leur nationalité et doivent se plier aux mesures restrictives qui concernent tous les étrangers. Ils embarrassent le gouvernement français au point d'être enfermés dans des camps d'internement avant même l'occupation allemande<sup>2016</sup>. Les Juifs de France sont ensuite directement visés par des procédures administratives, dont la plus importante et la plus « spectaculaire<sup>2017</sup> » est la loi sur le statut des Juifs du 3 octobre 1940<sup>2018</sup>. Elle s'articule autour de deux points principaux : le premier établit des critères objectifs pour marquer dans la loi qui est Juif et qui ne l'est pas<sup>2019</sup>, le second permet au gouvernement de supprimer toute influence politique et sociale des Juifs en leur imposant une série de restrictions professionnelles. Les Juifs sont exclus de certaines professions, notamment des services publics et l'enseignement<sup>2020</sup>, et subissent des limitations dans les professions libérales par la mise en place d'un système de *quotas*<sup>2021</sup>.

Après avoir ainsi rayé les Juifs des services publics, Vichy s'attaque méthodiquement à tous les domaines économiques et sociaux. C'est une façon de « terminer le travail », en s'assurant de l'exclusion totale des Juifs de la vie politique, économique puis sociale du pays. À partir du 26 décembre 1940, toutes les entreprises juives ont l'obligation d'être pourvues de commissaires-gérants qui remplacent les propriétaires. Le commerce juif est ainsi liquidé. Ce travail avait même commencé quelques semaines auparavant, lorsque des milliers d'affiches jaunes étaient placardées sur les devantures des entreprises afin de désigner les commerces indésirables tenus par les Juifs<sup>2022</sup>. En agissant de la sorte, Vichy souhaite redistribuer les richesses en utilisant l'argent des Juifs, tout en essayant de « *maintenir les actifs libérés entre des mains "françaises"* »<sup>2023</sup>. Dans ce processus, la loi du 22 juillet 1941 dite « Loi d'aryanisation » est le « *point culminant*<sup>2024</sup> » de la mise en administration des biens juifs. Cette

---

<sup>2015</sup> Loi du 22 juillet 1940, parue au *Journal officiel* le 23 juillet 1940.

<sup>2016</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte, les internés juifs des camps français 1939-1944*, Paris, La Découverte, 1991.

<sup>2017</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>2018</sup> Laurent JOLY, *Vichy dans la « solution finale »*, *op. cit.*, p. 81-88.

<sup>2019</sup> L'article 1<sup>er</sup> de la loi du 3 octobre 1940 stipule : « *Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est Juif* ».

<sup>2020</sup> Article 2 de la loi du 3 octobre 1940, « *L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs* », alinéa 4 : « *Membres des corps enseignants* ».

<sup>2021</sup> Tal BRUTTMANN, « La mise en œuvre du statut des Juifs du 3 octobre 1940 », *Archives Juives*, vol. 41, n° 1, 2008, p. 11-24.

<sup>2022</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 61-70.

<sup>2023</sup> Henry ROUSSO, *Le régime de Vichy*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2007], Paris, Presses Universitaires de France, 2019, p. 54.

<sup>2024</sup> Alya AGLAN, « L'aryanisation des biens juifs sous Vichy : les cas comparés de la France et de l'Allemagne », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 49-4, n° 4, 2002, p. 166.

décision est française. Elle permet à Xavier Vallat<sup>2025</sup>, le premier commissaire général aux Questions juives (CGQJ) du gouvernement, de « *prouver aux Allemands qu'il est capable d'organiser une épuration économique aussi efficace que la leur*<sup>2026</sup> ». L'objectif est clair : la loi a pour but « *d'éliminer toute influence juive dans l'économie nationale*<sup>2027</sup> », en laissant la possibilité à Xavier Vallat de nommer un administrateur provisoire à toute possession juive. Les Juifs sont alors dépossédés de leurs entreprises.

La première ordonnance allemande visant explicitement les Juifs n'est prise « que » le 27 septembre 1940, c'est-à-dire après les lois antisémites du gouvernement de Vichy<sup>2028</sup>. Cette ordonnance interdit aux Juifs qui ont fui la zone occupée de pouvoir y retourner. Elle oblige aussi ceux restés en zone occupée à se faire recenser, processus auquel la très large majorité des Juifs va se soumettre de son plein gré, sans oppositions<sup>2029</sup>. Dans les jours suivants, ils sont également contraints de faire apposer sur leur carte d'identité un cachet rouge portant la mention *Juive* ou *Juif*<sup>2030</sup>. Celui-ci marque les Juifs et vise à rendre leur identification, par la police française ou par les Allemands, beaucoup plus simple. Les lois, décrets et ordonnances visant spécifiquement les Juifs s'accumulent. Au milieu de l'année 1941, alors que les israélites pensent encore que le gouvernement français les protège malgré toutes ces mesures, le programme antijuifs de Vichy se « *remet en mouvement*<sup>2031</sup> ». En juin 1941, il limite drastiquement les inscriptions des étudiants juifs dans les universités. La liste des inscrits doit en outre être affichée au secrétariat de la faculté<sup>2032</sup>. Le mois de juin 1941 voit également le remplacement de la loi du 3 octobre 1940 portant sur le statut des Juifs, par une autre loi encore plus stricte<sup>2033</sup>. Être marié à un Juif est désormais dangereux. Avoir deux grands-parents de religion juive tout en étant marié à un Juif ou une Juive suffit pour être désigné comme indésirable<sup>2034</sup>. Pour être légalement considéré comme un individu non-Juif, il faut apporter la preuve d'une appartenance à une autre confession reconnue par l'État. Cette loi vise également

---

<sup>2025</sup> Sur Xavier Vallat, voir notamment : Laurent JOLY, *Xavier Vallat : du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'État, 1891-1972*, Paris, Grasset, 2001 ; Laurent JOLY, *Vichy dans la « solution finale »*, op. cit., p. 139-156.

<sup>2026</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 217.

<sup>2027</sup> Loi du 22 juillet 1941, parue au *Journal officiel* le 26 août 1941.

<sup>2028</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 22-23. Pour consulter l'ordonnance, voir : *Statut des Juifs français et étrangers en France occupée, France non occupée et aux Colonies et Pays de Protectorats, gestion des entreprises privées de leurs dirigeants, législation française et ordonnances allemandes*, Paris-Cahors, 1943.

<sup>2029</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 56-61.

<sup>2030</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>2031</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 112.

<sup>2032</sup> Loi du 21 juin 1941, parue au J.O. le 24 juin 1941.

<sup>2033</sup> Voir sur ce point : Serge KLARSFELD, *Vichy-Auschwitz : la « solution finale » de la question juive en France*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1983], Paris, Fayard, 2001, p. 92.

<sup>2034</sup> Loi du 2 juin 1941, parue au *Journal officiel* le 14 juin 1941.

à restreindre encore davantage leur accès aux professions les plus communes tout en renforçant le pouvoir des préfets pour prononcer l'internement des Juifs de leur collectivité territoriale<sup>2035</sup>.

Toutes ces mesures engendrent des réactions en cascade pour les communautés juives, immigrées comme autochtones : le nombre de Juifs sans-emploi augmente considérablement, les besoins vitaux se multiplient, les demandes d'aide auprès des organisations philanthropiques augmentent de manière exponentielle. Les organisations juives nouvellement créées ainsi que celles déjà existantes qui perdurent après l'Armistice ont fort à faire et ne peuvent assurer une entraide suffisante compte tenu des restrictions qu'elles subissent de la part du gouvernement. Les parcours individuels sont très difficiles à retracer. Certaines familles passent la ligne de démarcation malgré les interdits, d'autres tentent de fuir à l'étranger, notamment aux États-Unis.

#### 1.1.2. Des restrictions à l'enfermement

On ne peut comprendre les actions mises en œuvre sous Vichy sans envisager la collaboration étroite qui s'est installée avec l'occupant, mise en évidence, entre autres, par Michaël Marrus et Robert Paxton<sup>2036</sup>. Le sort tragique des Juifs de France est en effet lié en grande partie à cette collaboration entre le gouvernement français de Vichy et les nazis<sup>2037</sup>. La pierre angulaire de cet édifice est sans doute la création le 28 mars 1941 du commissariat général aux Questions juives (CGQJ)<sup>2038</sup> dont la première mission est de « *préparer et proposer au chef de l'État toutes les mesures législatives relatives à l'état des juifs, à leur capacité politique, à leur aptitude juridique à exercer des fonctions, des emplois, des professions*<sup>2039</sup> ». Alors que son existence devait être temporaire, le CGQJ est investi de la mission de créer et mettre en œuvre les multiples mesures antijuives<sup>2040</sup>. La politique collaborationniste repose sur les camps d'internement français, les « *camps de la honte*<sup>2041</sup> », symboles ultimes de la politique antisémite de Vichy. Drancy, camp spécifiquement juif, souvent considéré comme le dernier arrêt avant les camps d'extermination de l'Europe de l'Est, est emblématique de cette situation. Pourtant, l'ouverture des premiers camps, avant que l'Occupation ne s'installe, est liée à un

---

<sup>2035</sup> Article 9 de la loi du 2 juin 1941.

<sup>2036</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, *op. cit.*

<sup>2037</sup> Serge KLARSFELD, *Vichy-Auschwitz*, *op. cit.*

<sup>2038</sup> Loi du 29 mars 1941, parue au *Journal officiel* le 31 mars 1941.

<sup>2039</sup> Article 2, point n°1 de la loi du 29 mars 1941.

<sup>2040</sup> Laurent JOLY, *Vichy dans la « solution finale »*, *op. cit.*

<sup>2041</sup> Anne GRYNBERG, « Les sirènes de l'Hakoah de retour à Vienne », *op. cit.*

afflux important d'immigrés et de réfugiés et non pas à une volonté d'interner les Juifs<sup>2042</sup>. En revanche, leur ouverture met en place les « *mécanismes que Vichy devait par la suite utiliser à l'encontre des Juifs*<sup>2043</sup> ». Qui plus est, la judéité est un facteur aggravant de la vulnérabilité des individus internés<sup>2044</sup>. Ces camps, qu'ils soient actifs avant ou pendant la guerre, sont le théâtre de détresses corporelles, psychiques, sociales et affectives dont les conséquences dépassent de loin la fin de l'Occupation. Dans notre période d'étude, ils ont un impact déterminant sur la mise en place d'activités corporelles.

L'internement des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale est la conséquence des rafles qui ont lieu majoritairement à partir de 1941. Elles visent d'abord les étrangers, puis tous les Juifs sans distinction. La première rafle de l'année 1941 se déroule dans une atmosphère presque « discrète » le 14 mai à Paris. 6 694 Juifs polonais, tchécoslovaques et ex-autrichiens de 18 à 60 ans sont convoqués à l'aide de « billets verts » par la police française pour que leur dossier soit examiné<sup>2045</sup>. La procédure est en apparence administrative, mais la police française dirige malgré tout 3 747 Juifs par trains spéciaux vers deux des trois camps principaux de la zone occupée, ceux de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande<sup>2046</sup>. L'objectif du gouvernement français comme de l'occupant est de faire un premier « tri » en mettant de côté une partie des Juifs étrangers résidant dans la capitale. Le 20 août 1941, les Allemands organisent une seconde rafle, gigantesque cette fois et beaucoup plus impressionnante, dans les quartiers Est de Paris. Selon la Gestapo, le but est d'annihiler les « *agents communistes*<sup>2047</sup> ». Le 11<sup>ème</sup> arrondissement est transformé en véritable souricière. Personne ne peut entrer ou sortir de la zone circonscrite par les autorités. Ce dispositif permet l'arrestation de 3 000 Juifs. Les obligations de recensement et l'apposition du tampon *Juif* ou *Juive* sur les cartes d'identité facilitent le travail des policiers français qui fouillent chaque rue, chaque maison afin d'arrêter « *tous les israélites de sexe masculin âgés de 18 à 50 ans*<sup>2048</sup> ». Les rafles continuent les deux jours suivants et s'étendent à d'autres arrondissements. Au total, plus de 4 200 Juifs sont arrêtés et envoyés

---

<sup>2042</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 91-110.

<sup>2043</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>2044</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>2045</sup> Denis PESCHANSKI, *Les camps français d'internement (1938-1946)*, Thèse de doctorat d'État en Histoire, présentée à l'université de Paris, 2009, p. 344.

<sup>2046</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, op. cit., p. 212-214.

<sup>2047</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>2048</sup> Rapport du préfet de police à Ingrand, préfet, délégué du ministre de l'Intérieur dans les territoires occupés, Paris, le 21 août 1941, cité par Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 258.

brutalement, le jour même de leur arrestation, à Drancy, le troisième camp pour Juifs de la zone Nord<sup>2049</sup>.

Confrontés au désastre humain et sanitaire<sup>2050</sup>, les autorités françaises relâchent finalement du camp de Drancy 750 Juifs en novembre 1941<sup>2051</sup>. S'en suit une petite période d'accalmie. Les rafles cessent, tandis que les envois de colis de linge et d'aliments sont autorisés à Drancy. Ils permettent aux internés de retrouver un semblant de dignité, d'humanité et d'énergie physique. Mais l'amélioration des conditions de vie dans le camp cache en réalité une mutation sordide des objectifs des occupants pour les Juifs qui y sont enfermés. Drancy devient en effet un camp d'otages, une réserve dans laquelle les Allemands prennent soin de se servir lorsqu'ils souhaitent exécuter des Juifs pour mener des actes de représailles<sup>2052</sup>. Le choix de Drancy n'est pas anodin. Le camp possède plusieurs particularités qui permettent aux nazis de le transformer en véritable plaque tournante vers l'extermination méthodique. C'est d'abord un camp où ne sont enfermés que des Juifs, à la différence des autres camps français qui retiennent aussi d'autres « ennemis de la nation allemande », notamment des communistes ; il jouxte Paris, ce qui facilite le transport après les rafles ; enfin, sa position géographique lui confère une position stratégique puisqu'il se trouve à côté des gares de Bobigny et du Bourget, ce qui permet un transfert rapide des Juifs vers les camps de concentration et d'extermination. Drancy devient ainsi un rouage essentiel de la déportation des Juifs de France et un lieu d'atroces souffrances physiques et psychologiques.

Pour les Juifs de Paris qui ont échappé à ces premières rafles, la vie devient délicate. Outre les difficultés liées aux ravitaillements, « *les Juifs n'osent plus circuler dans les rues, vu les arrestations fréquentes*<sup>2053</sup> ». Une troisième rafle de masse marque l'année 1941. Elle a lieu le 12 décembre, à l'aube, et conduit à l'arrestation et au transfert vers Compiègne de 743 Juifs, pour la plupart français<sup>2054</sup>. Ils sont rejoints par un convoi de 300 Juifs de Drancy et terminent ensemble les derniers kilomètres à pieds, de nuit et sous la pluie. Ils sont ensuite détenus dans des conditions épouvantables, tant sur le plan humain que sanitaire et alimentaire. À l'inverse

---

<sup>2049</sup> Laurent JOLY, *L'État contre les Juifs : Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, Paris, Grasset, 2018, p. 65.

<sup>2050</sup> Jean Tisné, médecin-chef désigné au camp de Drancy, constate l'absence d'installation médicale et l'insuffisance du ravitaillement de nourriture. Ce qui engendre les premières vagues de libérations. Voir à ce titre : Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, op. cit., p. 345.

<sup>2051</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 259.

<sup>2052</sup> Les otages Juifs sélectionnés à Drancy sont notamment emmenés au Mont Valérien pour y être fusillés par les Allemands. Jacques BIELINKY le mentionne dans son journal le 20 décembre 1941 (p. 173).

<sup>2053</sup> Jacques BIELINKY, *Un journaliste juif à Paris sous l'Occupation : journal 1940-1942*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1992], Paris, Cerf, 2011, p. 149.

<sup>2054</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, op. cit., p. 215-217.

de Drancy, les conditions vont même se détériorer puisqu'on y laisse les Juifs mourir de faim et de froid<sup>2055</sup>. Entre décembre 1941 et l'été 1942, les rafles sont « *ininterrompues*<sup>2056</sup> ».

### 1.1.3. La « solution finale »

Le 20 janvier 1942 se tient dans la banlieue de Berlin une conférence qui scelle le funeste destin des Juifs d'Europe : la conférence de Wannsee. On y met au point les conditions de la « solution finale de la question juive », c'est-à-dire l'anéantissement et la destruction des Juifs d'Europe. Les hauts dignitaires nazis organisent et prévoient les modalités techniques de l'extermination : les recensements, les arrestations, les transferts vers l'Est, puis les exécutions. On peut lire dans le protocole final rédigé à la suite de la conférence :

Dans le cadre de la solution finale du problème, les Juifs doivent être transférés sous bonne escorte à l'Est et y être affectés au service du travail [...]. Il va sans dire qu'une grande partie d'entre eux s'éliminera tout naturellement par son état de déficience physique. Le résidu qui subsisterait en fin de compte – et qu'il faut considérer comme la partie la plus résistante – devra être traité en conséquence<sup>2057</sup>.

Cette « solution finale » met en route le processus d'extermination dont les répercussions sont vite effectives en France. L'une des premières étapes est l'obligation du port de l'étoile jaune dans tous les territoires occupés. Elle permet de recenser avec précision les Juifs, de les marquer, de manière à ce qu'ils soient différenciables aisément de toute la société civile et militaire. Elle « *constitue la mesure la plus significative du passage à la vitesse supérieure dans la persécution des Juifs de France*<sup>2058</sup> ». Elle est précédée par un changement des responsables politiques de Vichy, décision synonyme de radicalisation du gouvernement français. Ainsi, Pierre Laval revient aux affaires en avril 1942 et détient des pouvoirs considérables, tant dans la politique intérieure qu'extérieure. Son retour coïncide avec une augmentation conséquente des exigences allemandes : « *il vient de revenir au pouvoir lorsque les nazis relancent leur politique antijuive, orientée désormais vers la déportation et l'anéantissement*<sup>2059</sup> ». Le 6 mai, Louis Darquier de Pellepoix, « *professionnel de l'antisémitisme outrancier*<sup>2060</sup> », remplace

---

<sup>2055</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 275-278.

<sup>2056</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, op. cit., p. 217.

<sup>2057</sup> Protocole final de Wannsee, signé par Reinhard Heydrich, cité par Georges BENSOUSSAN, *Histoire de la Shoah*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1996], Paris, Presses Universitaires de France, 2016, p. 57.

<sup>2058</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 290.

<sup>2059</sup> Jean-Paul COINTET, *Les hommes de Vichy : l'illusion du pouvoir*, Paris, Perrin, 2017, p. 93-94.

<sup>2060</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, op. cit., p. 219.

Xavier Vallat à la tête du CGQJ et se dévoue entièrement aux dignitaires nazis<sup>2061</sup>. Citons enfin René Bousquet, lui aussi antisémite convaincu, qui accède aux fonctions de secrétaire général à la Police<sup>2062</sup>. Ce changement du dispositif gouvernemental au printemps 1942 a des conséquences dans tous les domaines. Les restrictions que subissent les Juifs s'accroissent et les nouveaux responsables du régime souhaitent leur stricte application : « *Il faut mettre le Juif hors d'état de nuire* », déclare le nouveau commissaire général aux Questions juives, « *les israélites, peut-il constater, n'ont pas eu à tourner les lois existantes. Celles-ci n'ont pas été appliquées*<sup>2063</sup> ».

À partir du 7 juin 1942, chaque Juif de plus de 6 ans doit obligatoirement porter du côté gauche de son vêtement une étoile jaune à 6 branches, grande comme la paume de la main, à l'intérieur de laquelle il est écrit « Juif » en lettres noires. Tous les Juifs de la zone occupée, étrangers ou non, y sont contraints. La stigmatisation vise à extraire les Juifs de la société et à ne plus cibler uniquement les étrangers, comme ce fut surtout le cas pour les grandes rafles de 1941<sup>2064</sup>. Les israélites perçoivent cette décision comme une discrimination à leur égard. Pétain lui-même tente d'intervenir auprès des Allemands, sans succès<sup>2065</sup>. L'étoile jaune distingue désormais les Juifs des non-Juifs et rend la tâche encore plus aisée pour la police française et les occupants. Dans son journal, Jacques Biélinky note le 8 juin 1942 que cette étoile facilite l'identification des Juifs : « *sans les insignes on ne pourrait jamais prendre pour des Juifs ces multitudes de jeunes gens et jeunes filles aux traits agréables et réguliers que la population française autochtone ne serait pas fâchée de posséder*<sup>2066</sup> ». Le processus vise au final à isoler les Juifs du reste de la population et à entraîner encore davantage d'hostilité à leur égard.

Le 11 juin 1942 se tient à Berlin une conférence en présence des plusieurs hauts dignitaires allemands, dont Theodor Dannecker, chef du service des affaires juives de la Gestapo en France et représentant direct d'Adolf Eichmann. Lors de cette conférence, il est décidé du nombre de Juifs que la France, les Pays-Bas et la Belgique doivent fournir aux nazis. Theodor Dannecker décide que 100 000 Juifs de 16 à 40 ans devront « au total » être arrêtés puis déportés<sup>2067</sup>. Un premier programme de déportation est envisagé. Il comprend l'arrestation d'environ 40 000

---

<sup>2061</sup> Laurent JOLY, *Vichy dans la « solution finale »*, op. cit., p. 277-327.

<sup>2062</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 306-309.

<sup>2063</sup> « Déclarations de M. Darquier de Pellepoix à M. Sicard », *Le Cri du peuple*, 18 mai 1942, p. 1-2.

<sup>2064</sup> Sur la stigmatisation par l'étoile jaune, voir notamment : Erving GOFFMAN, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, op. cit.

<sup>2065</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 332-333.

<sup>2066</sup> Jacques BIELINKY, *Un journaliste juif à Paris*, op. cit., p. 217.

<sup>2067</sup> Serge KLARSFELD, *Vichy-Auschwitz*, op. cit., p. 69-72.

Juifs en trois mois à partir de la mi-juillet 1942<sup>2068</sup>. Après de multiples négociations et accords entre les responsables allemands et français, les premières rafles sont programmées en zone occupée à partir de mi-juillet. La première grande rafle, celle du Vel' d'Hiv', est la plus importante. De nos jours, « *elle est incontestablement devenue un marqueur mémoriel fondamental*<sup>2069</sup> ». Les 16 et 17 juillet 1942, 13 152 Juifs sont raflés par les autorités françaises (sur les 22 000 initialement prévus)<sup>2070</sup>. Au soir du 17 juillet, 8 160 des Juifs arrêtés sont ensuite enfermés au Vélodrome d'Hiver « *dans des conditions abominables*<sup>2071</sup> », tandis que les autres (les célibataires et les couples sans enfants) sont conduits directement au camp de Drancy. Entre le 19 et le 22 juillet 1942, le Vel' d'Hiv' est évacué et ses occupants sont dirigés vers les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, avant d'être envoyé vers Auschwitz pour y être exécutés. Après cette grande rafle parisienne, « *tout bascule*<sup>2072</sup> », pour reprendre l'expression de Renée Poznanski. Les arrestations et la déportation des Juifs se multiplient, en zone Nord comme Sud<sup>2073</sup>. À partir de 1942, les Juifs des deux zones sont traqués sans relâche par les autorités nazies et françaises : « *il n'a pas fallu une année, de l'été 1941 à la fin du printemps 1942, pour que le dessein criminel d'Adolf Hitler à l'égard des juifs de cristallise en un programme d'assassinat, impérieux, industriel, de millions d'hommes, de femmes et d'enfants*<sup>2074</sup> ».

## 1.2. L'organisation des communautés juives de France

### 1.2.1. Fuite, restrictions ou enfermement : sur la voie de l'éparpillement

Avant la déclaration de guerre, certains Juifs de France, surtout les immigrés, sont prêts à combattre et à lutter contre les Allemands, pour leur survie :

Sus à la race allemande. L'Allemagne peut ou non déclarer la guerre à la France, à l'Angleterre, à la Pologne. À nous, elle a déjà déclaré la guerre. Nous sommes en guerre avec le peuple scélérat des Allemands. Nous le sommes partout : en Palestine, en Syrie, en Algérie, comme en France<sup>2075</sup>.

---

<sup>2068</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>2069</sup> Laurent JOLY, *L'État contre les Juifs*, op. cit., p. 73.

<sup>2070</sup> Serge KLARFELD, *Le calendrier de la déportation*, Paris, Fayard, 2001 ; Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 318.

<sup>2071</sup> Maurice RAJSFUS, *La rafle du Vel d'Hiv*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 65.

<sup>2072</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 313-331.

<sup>2073</sup> Serge KLARFELD, *Vichy-Auschwitz*, op. cit., p. 145-174 ; Serge KLARFELD, *Le calendrier de la déportation*, op. cit.

<sup>2074</sup> Laurent JOLY, *L'État contre les Juifs*, op. cit., p. 75.

<sup>2075</sup> « À l'encontre des Allemands, Sauvons la Paix ! », *Samedi*, 8 août 1939, p. 8.

La rhétorique employée dans cet extrait est caractéristique des questionnements identitaires des Juifs de France à la fin des années 1930. Ce journaliste de *Samedi* appelle les lecteurs à se mobiliser contre l'Allemagne et différencie la judéité et l'attachement à la France. Il se sent, semble-t-il, plus Juif que Français. Dès la déclaration de guerre, la mobilisation touche tous les milieux juifs. Fidèles à l'esprit d'entraide et à l'union sacrée qui avait fait foi pendant la Première Guerre mondiale, les dirigeants communautaires incitent leurs coreligionnaires à participer à l'effort de guerre et affirment que tous sont prêts à défendre la France. La presse juive de tous bords et de tous milieux sociaux, de *L'Univers israélite* à la *Naïe Presse*, invite les Juifs à rejoindre les rangs de l'armée française pour combattre. Ils sont 30 000 Juifs étrangers à répondre présents dans la capitale pour honorer leur patriotisme, leur attachement à la France, et paradoxalement leur volonté de paix<sup>2076</sup>. Beaucoup souhaitent, par cet acte, accélérer leur intégration dans la société française<sup>2077</sup>. Toutefois, tous ne pourront pas combattre, loin de là. En effet, une partie des Juifs de la capitale, considérés par le gouvernement comme dangereux pour la nation, sont directement envoyés dans des camps d'internement dans des conditions souvent très difficiles<sup>2078</sup>. Pour les autres, restés majoritairement à Paris ou engagés dans les rangs de l'armée française, la secousse de la débâcle est terrible. En juin 1940, peurs et espoirs se mêlent dans la confusion la plus totale. Pendant deux semaines, une partie des Juifs fuit vers le Sud de la France pendant que les Allemands se rapprochent dangereusement de la capitale<sup>2079</sup>. Ils s'installent lorsqu'ils le peuvent chez des membres de leur famille ou dans des hôtels. Les immigrés sont beaucoup plus touchés que les israélites, puisque ces derniers trouvent souvent une attache familiale, professionnelle ou amicale dans le Sud.

Une fois l'Armistice conclue et les pleins pouvoirs votés par l'Assemblée Nationale au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, le pays se trouve coupé en deux zones. Pour les Juifs de France, l'été 1940 se déroule dans la plus grande confusion. Les trajectoires individuelles et collectives des Juifs se brouillent, au point qu'il devient difficile, sinon impossible, de savoir combien de Juifs restent à Paris et combien reviennent après la débâcle<sup>2080</sup>. Pendant que certains décident de s'établir en zone libre, d'autres reviennent s'installer au Nord, souvent en région parisienne, malgré les dangers. Ils y ont leurs attaches et ne souhaitent pas rompre entièrement avec leurs habitudes sociales, professionnelles et familiales d'avant-guerre<sup>2081</sup>. Après le 27

---

<sup>2076</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 41-43.

<sup>2077</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, op. cit., p. 66.

<sup>2078</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 43-46.

<sup>2079</sup> Dominique VEILLON, *Vivre et Survivre en France*, Paris, Payot & Rivages, 1995, p. 45-58.

<sup>2080</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, op. cit., p. 88-89.

<sup>2081</sup> *Ibid.*, p. 88-98.

septembre 1940, les retours des Juifs vers la zone occupée sont interdits. En zone libre, les Juifs sont, dans un premier temps, assez peu touchés par les décisions prises par le gouvernement de Vichy. Les mesures restrictives ou obligatoires n'ont pas d'effets ; et certains Juifs se sont même sentis relativement protégés par le gouvernement français, en qui ils ont confiance. Personne ne peut se douter du péril qui les guette, si bien que peu de Juifs semblent se préparer à la lutte avant 1942. « *L'étai qui se resserrait autour de nous était fait d'une suite de brimades à l'évolution lente, sournoise et machiavélique, permettant l'espoir d'une échappatoire*<sup>2082</sup> », témoigne ainsi Anny Latour. Puis, tout bascule, tout s'enchaîne. Les rafles se multiplient en zone occupée pendant l'été 1942 avant que les Allemands n'envahissent la zone libre le 11 novembre 1942, qui devient alors la zone Sud. Cet instant est essentiel dans notre étude, puisqu'il engage des comportements nouveaux de la part des organisations juives et des Juifs de France. Le péril grandit, il s'agit désormais de lutter pour sa survie et celle des autres. Les activités physiques et sportives ont une fonction nouvelle pour ceux qui choisissent de s'opposer à l'Allemagne nazie.

### 1.2.2. Une communauté déjà morcelée qui ne parvient pas à s'unir

L'hétérogénéité des Juifs de France et des institutions juives auxquelles ils s'affilient dans l'entre-deux-guerres est déterminante pour envisager la compréhension des processus discriminatoires sous Vichy et les réactions qu'ils engendrent. Les premiers impacts du clivage qui s'est installé entre les Juifs autochtones et les Juifs immigrés dans les années 1930 relèvent du domaine juridique. Les immigrés sont en effet les premiers touchés par les injonctions qui entraînent les pertes de nationalité française, l'épuration, l'internement puis la déportation<sup>2083</sup>. Ces lois antisémites ont des conséquences directes sur la vie des immigrés qui doivent non seulement trouver un travail pour survivre, mais aussi échapper aux rafles et aux camps d'internement qui mèneront une partie d'entre eux dans les camps de la mort – le tout en étant souvent livrés à eux-mêmes, sans soutiens familiaux en zone Sud, sans parler la langue ou avec un fort accent susceptible de les trahir s'ils doivent rendre des comptes à la police française ou aux soldats allemands. D'autant que parmi les derniers arrivés en France avant la guerre, peu essaient de se familiariser avec la langue ; la France étant pour eux non pas une terre d'asile,

---

<sup>2082</sup> Anny LATOUR, *La Résistance juive en France*, Paris, Stock, 1970, p. 19.

<sup>2083</sup> Renée POZNANSKI, « La Résistance juive en France », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale et des conflits contemporains*, vol. 35, n° 137, 1985, p. 4.

mais une voie de passage vers l'Amérique ou la Palestine. Les dernières vagues d'immigration sont composées des Juifs allemands qui fuient le nazisme à partir de 1933, auxquels s'ajoutent les Juifs autrichiens que l'Anschluss a fait fuir en 1938, ainsi que des tchèques qui s'installent en France à la veille de la drôle de guerre, craignant une invasion allemande<sup>2084</sup>.

En conséquence de leur statut particulier et de leur rupture avec les israélites, les derniers arrivés sur le sol français sont parmi les premiers à avoir recours aux œuvres de bienfaisances et organisations philanthropiques. Ils devancent aussi et surtout les israélites dans la rupture idéologique avec Vichy, en luttant dès les premiers instants contre la xénophobie et en s'engageant avec davantage de « maturité » dans les premières organisations de Résistance, notamment celles formées par des groupes communistes ou sionistes<sup>2085</sup>. Il faut dire que ces immigrés sont beaucoup plus virulents que les autochtones face aux persécutions et lois antisémites de Vichy. Les israélites, surtout ceux restés à Paris, veulent dans les premières années du conflit respecter les lois raciales et rester, coûte que coûte, dans la légalité pour ne pas compromettre davantage leur position sociale. Ils restent convaincus qu'il faut être en règle pour éviter les ennuis, assurer leur sécurité et celle de leur famille. Cette attitude est encouragée par les élites religieuses et le consistoire central, qui considèrent que les Juifs doivent se montrer modestes, calmes et obéissants, dans un souci de légalité d'une part, par confiance au gouvernement français d'autre part<sup>2086</sup>. Ce manque d'homogénéité et d'unité au sein des communautés juives de France est aussi, selon Anny Latour, l'« *une des raisons pour lesquelles les Juifs, en tant qu'entité, n'étaient pas préparés au combat*<sup>2087</sup> ».

Mais tandis que les communautés juives continuent à se distinguer selon leurs origines ou leur date d'entrée en France, les Allemands et le gouvernement de Vichy font, eux, preuve de peu de distinctions entre les israélites assimilés et les immigrés. Très rapidement, tous les Juifs sont perçus et traités de la même manière. Le maréchal Pétain reçoit par exemple de nombreuses plaintes d'israélites qui revendiquent leur qualité de Français et s'opposent fermement aux mesures prises à leur encontre. Ces lettres ne reçoivent jamais, ou presque, de réponse de la part du gouvernement. La césure entre les différentes communautés juives est d'ailleurs évidente, puisque certains israélites écrivent au maréchal pour préciser qu'ils préfèrent que l'on

---

<sup>2084</sup> André KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, op. cit., p. 28-31.

<sup>2085</sup> Renée POZNANSKI, « La Résistance juive en France », op. cit.

<sup>2086</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 125-127.

<sup>2087</sup> Anny LATOUR, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 20.

s'en prenne aux étrangers. Mais, « finalement, les Juifs français seront tous stigmatisés comme "éléments inassimilables"<sup>2088</sup> ».

### 1.2.3. L'Union générale des Israélites de France

La phase menant du début de la drôle de guerre aux premières mesures restrictives est singulière pour les organisations juives. Au cours de celle-ci, la majorité des mouvements juifs se dissolvent. Quelques-uns perdurent, d'autres se reconstituent après l'Armistice. Certains encore se créent, dans la légalité comme dans l'illégalité. Les organisations juives qui œuvrent pendant la Seconde Guerre mondiale peuvent être classées en plusieurs catégories : les organisations culturelles, les institutions juives créées par obligation du gouvernement de Vichy, les œuvres d'assistance, les mouvements de jeunesse et ceux de résistance. Les actions de ces organisations s'entremêlent et l'objectif de cette étude n'est pas de les fragmenter : certains mouvements de jeunesse organisent des actions de résistance, les œuvres d'assistance ont sauvé la vie d'enfants et se sont donc inscrites dans les actions de résistance, certains membres des organismes obligatoires ont joué des rôles d'agent double entre Vichy et la résistance, les mouvements de jeunesse ont parfois entretenu des liens ténus avec des organismes « spécialisés » dans le sauvetage d'enfants, etc. En somme, cette classification vise à délimiter un cadre d'étude plus qu'à circonscrire les types d'actions entreprises par les organismes.

Au début de l'Occupation, les Allemands souhaitent mettre en place un organisme en mesure de représenter et de contrôler l'ensemble des œuvres d'entraide juives. Non sans difficultés, les autorités allemandes ordonnent au gouvernement de Vichy de créer l'Union générale des Israélites de France (UGIF)<sup>2089</sup>, qui a « pour objet d'assurer la représentation des Juifs auprès des pouvoirs publics, notamment sur les questions d'assistance, de prévoyance et de reclassement social<sup>2090</sup> », d'après la loi du 29 novembre 1941. L'organisation ainsi créée, séparée en deux conseils (un pour chaque zone), a pour objet de représenter l'ensemble des structures juives en absorbant tous les services philanthropiques et sociaux créés avant ou au début de la guerre. L'effet est immédiat et modifie en profondeur le système mis en place avant

---

<sup>2088</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>2089</sup> Pour la création de l'UGIF, voir notamment : Jacques ADLER, *Face à la persécution : les organisations juives à Paris de 1940 à 1944*, Paris, Calmann-Lévy, 1985 ; Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 169-174.

<sup>2090</sup> Cité par Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, *op. cit.*, p. 419.

la guerre, puisque toutes les organisations, associations et œuvres juives, à l'exception de celles concernant le culte, sont dissoutes et intégrées dans l'UGIF. Ses dirigeants sont soumis à l'autorité du CGQJ, lui-même sous contrôle allemand. L'UGIF devient alors un instrument de pouvoir pour la politique allemande, un rouage associé à l'application des mesures antisémites du gouvernement de Vichy, lui-même pris au piège lorsqu'il s'agit d'appliquer les obligations sommées par les nazis<sup>2091</sup>. La collaboration de ses membres sera interrogée pendant et après la guerre, et les tensions sur ces questions suscitent encore des débats historiques et moraux<sup>2092</sup>. Pour autant, les dirigeants de l'UGIF coopèrent très peu avec l'occupant ou Vichy, certains s'aventurant en effet dans des actions de résistance en jouant un double-jeu entre les autorités et les œuvres juives.

---

<sup>2091</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 160-161.

<sup>2092</sup> Michel LAFFITTE, « L'UGIF, collaboration ou Résistance ? », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 185, n° 2, 2006, p. 45-64.

## 2. Anéantissement des corps

### 2.1. L'affaiblissement des corps dans les camps français

#### 2.1.1. Des conditions de détentions atroces

L'histoire de la vie à Drancy ne se réduit pas à celle de la déportation vers Auschwitz<sup>2093</sup>. Il est vrai qu'une large partie des Juifs enfermés dans ce camp français est envoyée vers les camps de la mort. Pourtant, de la « vie » s'est déroulée dans Drancy. Des Juifs y séjournent quelques heures, d'autres trois années. Après la première grande rafle de 1941, les policiers français amènent à Drancy 3 477 Juifs, tous des hommes, dont une très large majorité de moins de 60 ans, auxquels s'ajoutent les 52 membres du Barreau arrêtés individuellement à leur domicile<sup>2094</sup>. Jusqu'à l'été 1942, seuls des hommes sont internés dans le camp. Dès les premiers instants, ces internés vivent dans une extrême précarité. Les premières semaines de vie au camp de Drancy sont les plus difficiles. Les services français responsables du fonctionnement du camp sont dépassés et ne parviennent pas à assurer un service minimum pour la nourriture, le logement ou l'hygiène. Les Juifs y dorment dans des lits en bois, sans paille ni couverture<sup>2095</sup> ou directement sur le béton<sup>2096</sup>. Les douches ne fonctionnent pas. Les trous d'aisance sont trop peu nombreux et si mal entretenus qu'ils font régner une odeur terrible dans le camp. L'hygiène est déplorable et engendre des maladies qui se répandent très rapidement compte tenu de la promiscuité qui règne dans le camp, les internés étant entassés à 50 ou 60 dans les chambrées.

Les conditions de détentions du camp de Drancy sont donc atroces, l'humanité absente et le rationnement alimentaire terrible. Les hommes ne mangent presque rien. Les colis alimentaires sont interdits, ce qui empêche de recevoir de la nourriture de l'extérieur. Il faut donc se soumettre au régime imposé. Ils doivent se partager quelques pommes de terre et du pain, puis les manger dans des gamelles improvisées que l'on se partage à plusieurs, construites à partir de boîtes de conserves trouvées dans la cour du camp<sup>2097</sup>. Ces conditions, déjà difficiles, empirent. Le rationnement alimentaire fait ses premiers effets. On ne sert alors que deux soupes claires par jour, assorties de 150 ou 200 grammes de pain et de quelques légumes non épluchés<sup>2098</sup>. La famine s'installe. À ce sujet, certains historiens questionnent la place du

---

<sup>2093</sup> Michel LAFFITTE et Annette WIEVIORKA, *À l'intérieur du camp de Drancy*, Paris, Perrin, 2015, p. 7-8.

<sup>2094</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, op. cit., p. 311.

<sup>2095</sup> *Id.*

<sup>2096</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 266.

<sup>2097</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, op. cit., p. 311.

<sup>2098</sup> Michel LAFFITTE et Annette WIEVIORKA, *À l'intérieur du camp de Drancy*, op. cit., p. 36.

gouvernement de Vichy et de l'occupant dans la création d'un plan d'entente pour le rationnement alimentaire des Juifs de Drancy<sup>2099</sup>. En l'espace de quelques semaines, les premiers internés du camp ont perdu entre 15 et 20 kg et certains ne tiennent plus debout. Pendant que la famine fait rage, la dysenterie pullule, tout comme les diarrhées<sup>2100</sup>. S'ajoute aux difficultés physiques une détresse morale qui pousse certains au suicide. Le taux de mortalité est si important que l'administration française décide de faire appel à une équipe sanitaire. Ainsi confrontées au désastre humain et sanitaire de Drancy<sup>2101</sup>, les autorités relâchent finalement 750 Juifs en novembre 1941<sup>2102</sup>. Les libérés sont dans un état effroyable, comme le révèle le rapport réalisé par l'administration :

Ceux qui n'ont pas vu de leurs propres yeux quelques-uns des libérés de Drancy ne peuvent avoir qu'une faible idée de l'état épouvantable dans lequel se trouvent les internés de ce camp unique dans les annales de l'histoire. On affirme que le camp de Dachau, de réputation si fameuse, n'est rien en comparaison avec Drancy<sup>2103</sup>.

Jacques Biélinky, témoin direct à Paris du retour de certains des premiers internés, note dans son journal du 12 novembre 1941 : « *j'ai rencontré plusieurs êtres squelettiques qui tiennent à peine debout*<sup>2104</sup> ».

Si les conditions de vie s'améliorent entre décembre 1941 et l'été 1942, ce n'est que pour assurer une vie physique correcte permettant de transférer les Juifs de France vers les camps de la mort ou pour « puiser » dans cette réserve lorsque l'on a besoin de fusiller des Juifs pour punir des actions de résistance : « *Les internés ont l'impression d'être comme des poissons dans un vivier. De temps à autre, un coup d'épuisette et en route pour la mort*<sup>2105</sup> ». Mais, après cette légère accalmie, les conditions se détériorent de nouveau après la grande rafle de 1942. À la population masculine de Drancy viennent s'ajouter femmes, enfants et vieillards. « *La vie à Drancy devient encore plus pitoyable*<sup>2106</sup> », notent les historiens Michaël Marrus et Robert Paxton. De tous les témoignages retrouvés ou recueillis après la guerre ainsi que dans les

---

<sup>2099</sup> *Id.*

<sup>2100</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 266-278.

<sup>2101</sup> Jean Tisé, médecin-chef désigné au camp de Drancy, constate l'absence d'installation médicale et l'insuffisance du ravitaillement de nourriture. Ce qui engendre les premières vagues de libérations. Voir à ce titre : Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, *op. cit.*, p. 345.

<sup>2102</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 259.

<sup>2103</sup> CDJC, CII – 18, Rapport du 9 décembre 1941, cité par : Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, *op. cit.*, p. 356.

<sup>2104</sup> Jacques BIELINKY, *Un journaliste juif à Paris*, *op. cit.*, p. 163.

<sup>2105</sup> Jacques DARVILLE et Simon WICHENE, *Drancy la Juive, ou la deuxième inquisition*, Cachan, A. Breger, 1946, p. 24-25.

<sup>2106</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, *op. cit.*, p. 357.

documents officiels, la faim est constamment évoquée, et ce dans l'ensemble des camps français. Cette situation n'est pas spécifique aux camps, les problèmes de ravitaillement étant généralisés dans la société civile<sup>2107</sup>, mais elle touche avec d'autant plus de vigueur une population internée frappée par des maladies et dont la santé psychologique est très fragile. Les pénuries dans les camps sont constantes. On y manque de tout. Le docteur Joseph Weill, responsable de la commission d'hygiène au sein du Comité de coordination des œuvres, rédige deux rapports en 1941 dressant un « *tableau alarmant de la situation*<sup>2108</sup> ». Les apports en nourriture sont largement insuffisants pour assurer les besoins nutritionnels des internés. Mais la difficulté se trouve aussi dans la qualité des aliments servis, extrêmement pauvres en valeurs nutritives, ce qui rend la situation catastrophique<sup>2109</sup>. Les internés des camps, du Nord au Sud de la France, souffrent terriblement de la faim. Les rapports décrivent des individus cachectiques, atrophés, incapables de se tenir debout<sup>2110</sup>. La sous-alimentation est le premier facteur de morbidité dans les camps puisqu'elle entraîne une série de maladies et de dérèglements physiques<sup>2111</sup>. À Drancy, « *manger devient une obsession permanente*<sup>2112</sup> » et déclenche parfois des bagarres entre les prisonniers, preuve de la détresse physique et psychologique qui y règne : « *L'atmosphère du camp devient terrible. La chasse à la nourriture dépasse les limites de l'entendement*<sup>2113</sup> ». Drancy reste le camp où les conditions sont probablement les plus difficiles. Au camp de Rivesaltes, on souffre aussi de la faim et les enfants sont pour la plupart anémiés. Mais les internés réussissent à obtenir de la nourriture de l'extérieur et les œuvres sociales juives, notamment l'OSE et le Joint<sup>2114</sup>, font un travail considérable d'approvisionnement en vivres<sup>2115</sup>.

Le manque d'hygiène et la promiscuité s'ajoutent à l'ensemble des difficultés physiques et psychologiques rencontrées par les Juifs dans les camps français, si bien que l'hygiène est le deuxième facteur de maladies après la sous-alimentation et la mauvaise alimentation<sup>2116</sup>. Avec la promiscuité et l'absence ou le peu de douches, la vermine se répand rapidement. Les poux,

<sup>2107</sup> Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, op. cit., p. 199-210.

<sup>2108</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>2109</sup> *Ibid.*, p. 234-240.

<sup>2110</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, op. cit., p. 151-154.

<sup>2111</sup> Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, op. cit., p. 242-244.

<sup>2112</sup> Michel LAFFITTE et Annette WIEVIORKA, *À l'intérieur du camp de Drancy*, op. cit., p. 37.

<sup>2113</sup> Jacques DARVILLE et Simon WICHENE, *Drancy la Juive*, op. cit., p. 20.

<sup>2114</sup> Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif » : la présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 2009, p. 306-307 et 406-407.

<sup>2115</sup> Vivette SAMUEL, *Rescuing the Children: a Holocaust Memoir*, Madison, University of Wisconsin Press, 2002, p. 41-43.

<sup>2116</sup> Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, op. cit., p. 243.

les puces ou encore les rats pullulent dans les espaces de vie et les chambres. Les baraques du camp de Gurs ne sont par exemple jamais désinfectées et les internés sont parfois « *couverts de vermine*<sup>2117</sup> ». Il faut dire que dans ce camp, les conditions de détention sont particulièrement dramatiques. Il avait été construit pour ne durer que quelques mois, au printemps et en été, si bien que les matériaux utilisés pour sa construction ne permettent pas de vivre en hiver dans des conditions décentes. De simples volets en bois avaient par exemple été utilisés à la place des fenêtres. Face aux conditions climatiques, aux difficultés sanitaires, au manque d'hygiène, à la boue, à la sous-alimentation et à l'absence de médicaments, l'état corporel ne cesse de se dégrader pour les enfermés<sup>2118</sup>.

### 2.1.2. Une souffrance physique entretenue par les gardes

Dans les camps d'internement, peu de loisirs, de travaux manuels ou d'exercices corporels sont réalisés par les pensionnaires. « *L'oisiveté fut la dominante sinon la règle dans les camps français*<sup>2119</sup> ». C'est d'autant plus vrai à Drancy. La population étant uniquement juive, les restrictions sont encore plus sévères. Elles sont entretenues par l'occupant ou par les gendarmes et policiers français. En effet, dans les premiers mois du camp de Drancy, les Allemands interdisent les livres et les jeux de carte. Les internés sont consignés dans leurs chambrées et ne peuvent en sortir que pour se rendre aux appels et contre-appels qui durent plusieurs heures, ou pour la promenade d'une heure dans la petite cour du camp<sup>2120</sup>. Cette dernière est parfois supprimée en guise de punition collective si les gardes considèrent que les détenus se sont mal comportés ou que certains Juifs se sont échappés. Lors des punitions collectives, des fouilles sont organisées dans l'objectif de supprimer les onces de loisirs que pouvaient encore avoir les internés. Paul Zuckermann, Juif raflé le 20 août 1941 à Paris, note dans une lettre du 7 octobre 1941 que suite à une émeute dans le camp les chambres sont toutes fouillées : « *on a voulu nous enlever jeux de cartes, livres, échecs, dominos, etc.*<sup>2121</sup> ». Dans les autres camps, les Juifs subissent des traitements souvent plus difficiles de la part des gardes que leurs camarades d'infortune non-Juifs<sup>2122</sup>. Ils sont en effet enfermés pour ce qu'ils sont, et non pour ce qu'ils ont

---

<sup>2117</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, op. cit., p. 151.

<sup>2118</sup> Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, op. cit., p. 397-401.

<sup>2119</sup> *Ibid.*, p. 719.

<sup>2120</sup> Michel LAFFITTE et Annette WIEVIORKA, *À l'intérieur du camp de Drancy*, op. cit., p. 33-35.

<sup>2121</sup> CDJC, CMLXXXVI, Fonds Paul Zuckermann, lettre du 7 octobre 1941, cité par : *Ibid.*, p. 40.

<sup>2122</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, op. cit.

fait, renforçant ainsi le sentiment d'animosité des gardes et des gestionnaires des camps à leur égard<sup>2123</sup>.

Dans ce contexte de dénuement matériel extrême, d'hygiène déplorable, de sous-alimentation et de maltraitance, les pratiques corporelles des internés juifs sont très rares, voire inexistantes. Elles dépendent majoritairement des conditions d'internement et des possibilités laissées par les gardes ou les responsables des camps. Des journées sportives et des parties de football sont bien organisées au camp de Gurs, mais elles sont mises en œuvre par les réfugiés espagnols et non pas par les internés juifs<sup>2124</sup>. Ces pratiques n'ont alors pas de sens communautaire ou religieux. Elles sont organisées dans un objectif ludique ou pour des célébrations, comme c'est le cas lors de la fête Nationale le 14 juillet 1939<sup>2125</sup>. À Drancy, quelques activités sportives sont proposées par les internés dans la cour du camp. Destinées à combattre l'oisiveté, des parties de football ou de basket-ball sont parfois autorisées<sup>2126</sup>, mais dépendent de l'humeur et de la personnalité des geôliers, susceptibles de changer d'avis à chaque instant. Ces derniers sont très inégaux dans les libertés données aux Juifs :

Quand les équipes de gendarmes sont « gentilles », les internés peuvent jouer le dimanche après-midi dans la cour du camp au football, au basket, faire de la course à pied, parfois à cloche-pied, disputer des compétitions<sup>2127</sup>.

En réalité, ces pratiques physiques tiennent une place réduite dans le quotidien des internés de Drancy. Compte tenu des difficultés sanitaires et du manque de nourriture, seules quelques « *bribes d'activités physiques*<sup>2128</sup> » sont réalisées par les internés entre l'été 1942 et l'été 1943.

### 2.1.3. Évolution de la perception du corps chez les Juifs

Dans ce système répressif et ce contexte d'oppression, les Juifs modifient leurs rapports au corps. Dans les chapitres précédents, nous avons mis en évidence l'importance de la vision du « corps Juif » dans le développement des pratiques physiques et sportives au sein des

---

<sup>2123</sup> Denis PESCHANSKI, *Les camps français, op. cit.*, p. 697.

<sup>2124</sup> Voir à ce sujet : *Ibid.*, p. 80-81. ; des photographies de rencontres sportives ou de mouvements gymniques d'ensemble au camp de Gurs sont également disponibles dans la photothèque du CDJC, voir par exemple : CDJC, MLXV\_232-233, Photographie d'hommes faisant du sport au camp de Gurs en 1939 ; CDJC, MLXV\_247, photographie de footballeurs espagnols du camp de Gurs en 1942.

<sup>2125</sup> CDJC, MLXV\_68, Photographie de démonstrations sportives au camp de Gurs le 14 juillet 1939.

<sup>2126</sup> CDJC, CMLXXXVI, Fonds Paul Zuckermann, lettre du 16 mars 1942, cité par : Michel LAFFITTE et Annette WIEVIORKA, *À l'intérieur du camp de Drancy, op. cit.*, p. 107.

<sup>2127</sup> *Ibid.*, p. 126. ; d'après la lettre de Paul Zuckermann du 5 juin 1942.

<sup>2128</sup> Doriane GOMET, *Sports et pratiques corporelles chez les déportés, op. cit.*, p. 1068-1069.

organisations juives. En effet, c'est en partie parce que les Juifs sont envisagés comme des êtres protéiformes, faibles et fragiles ou gras et puants ; et que les Juifs eux-mêmes s'envisagent comme dégénérés par des siècles de diaspora, que les activités corporelles prennent sens pour les communautés. En découle la création de l'Union des œuvres pour l'éducation physique de la jeunesse israélite ainsi que les premiers clubs sportifs juifs dans la capitale et en province. Le « corps juif » est alors façonné par un ensemble de présupposés, de préjugés raciaux et antisémites. Mais le point de vue des Juifs sur leur propre vie corporelle tend à se modifier pendant la Seconde Guerre mondiale. La prétendue faiblesse des corps Juifs n'est plus supposée, elle devient concrète, réelle. Non liée à la « race », la faiblesse est une conséquence du contexte terrible de Vichy. Confrontés aux mesures répressives, aux évictions, aux traques, aux rafles, aux camps d'internement, les corps sont en péril et leur survie dépend d'une multitude de paramètres au sein desquels les activités corporelles prennent un sens nouveau.

La « dégénérescence de la race juive » continue d'être employée par certaines institutions juives, mais avec beaucoup moins de fréquence et d'insistance que dans l'entre-deux-guerres. L'heure n'est plus à cette inquiétude, mais à la survie. Le corps devient un instrument au service de celle-ci. Il est primordial de le protéger, le cacher, l'entretenir ou encore l'utiliser pour lutter, résister. Les pratiques corporelles ont alors des enjeux et impératifs différents. Il importe peu de prouver la régénérescence des Juifs par des performances sportives, comme ce fut le cas avec la participation à la Maccabiade de 1935. Ces performances sont devenues caduques dans le contexte de guerre. Il s'agit plutôt pour les Juifs de France de réussir à mettre en place un ensemble de mesures et d'actions corporelles pour survivre et assurer la survie de leurs camarades d'infortune. Ces mesures s'analysent selon cinq principaux objectifs.

Le premier objectif est économique et alimentaire. Il vise à mettre en jeu le corps pour être en mesure d'assurer un rendement efficace au travail, dans les travaux agricoles notamment, pour subvenir à ses besoins en nourriture et aux besoins de sa communauté. Sont englobées dans ce processus toutes les pratiques corporelles visant à fortifier les corps pour assumer des travaux manuels indispensables à la vie individuelle et à la vie en collectivité. Le second objectif doit permettre aux Juifs de maintenir ou d'acquérir un niveau de santé satisfaisant pour pouvoir tenir et survivre face aux mesures discriminatoires. Il réunit toutes les actions physiques amenant les Juifs de France, notamment les plus jeunes, à entretenir ou retrouver une santé physiologique, en assurant particulièrement la prévention et la cure des maladies. À la sortie des camps d'internement, ces mesures sont particulièrement importantes. Le troisième objectif est celui de la préparation physique pour assumer des actions de Résistance (armée ou non) afin

de lutter contre les ennemis. Le quatrième englobe toutes les pratiques corporelles réalisées dans un objectif récréatif et dérivatif pour acquérir ou entretenir une santé psychologique et maintenir des rapports sociaux indispensables à la survie. Les activités physiques affinitaires et celles visant à renforcer la cohésion sociale entre les individus en font partie. Enfin, nous le verrons, les sports sont parfois utilisés par certains lors d'habiles manœuvres de sauvetage, en faisant office de diversion pour permettre à des enfants de passer les frontières sans être vus par les patrouilles allemandes.

## 2.2. Corporéité juive et supériorité aryenne

### 2.2.1. Des propos antisémites débridés

Satisfaits de la défaite de la France qui prouve que la « juiverie », la franc-maçonnerie, le « judéo-bolchevisme », avec Léon Blum en tête, ont entraîné la France à sa perte, de nombreux antisémites soutiennent dès le début de la guerre le régime nazi. En s'identifiant à l'idéologie des vainqueurs, les écrivains et journalistes racistes s'engagent dans une lutte acharnée contre les « ennemis de l'intérieur », leurs boucs émissaires favoris, les Juifs. Leur plume devient une arme qu'ils utilisent abondamment dans la presse et dans les livres qu'ils publient pour faire l'apologie d'une propagande xénophobe, fasciste, raciste, et afficher un soutien inconditionnel à l'occupant<sup>2129</sup>. Les exactions qu'ils attribuent à la race juive sont globalement identiques à celles de l'entre-deux-guerres. Le « complot juif » en est le point central : les Juifs ont profité des Français pour s'enrichir et ont manipulé l'opinion pour déclencher une guerre qui, finalement, leur profite. Les auteurs et journalistes antisémites prônent, sous couvert de travaux pseudo-scientifiques sur la science de la race, une éviction des Juifs de la société, un dépouillement complet de l'ensemble de leurs richesses afin qu'elles soient redistribuées aux « vrais français » qui ont été pris au piège, victimes de la « juiverie ». Le jour où le port de l'étoile jaune rendu obligatoire pour l'ensemble des Juifs de la zone occupée, le fasciste Lucien Rebatet se réjouit :

---

<sup>2129</sup> Pierre-André TAGUIEFF, *L'antisémitisme de plume 1940-1944 : études et documents*, Paris, Berg international, 1999.

Il n'est pas, aujourd'hui, un seul Juif, quelles que soient ses origines, qui ne se conduise en agent sournois ou arrogant du bolchevisme, qui ne fasse des vœux pour sa victoire, et n'y travaille par tous les moyens dont il dispose<sup>2130</sup>.

Si la rhétorique utilisée par les antisémites reste à peu près identique à celle utilisée depuis les thèses d'Édouard Drumont, la période de Vichy est spécifique pour au moins trois motifs. D'abord, le contexte est exceptionnel et sans précédent : l'Armistice est une situation unique, Vichy instaure un système antirépublicain et collaborateur où l'on sacrifie bien volontiers les « ennemis de la Nation », et les Allemands n'auraient sans doute pas été aussi efficaces dans le processus d'exclusion puis d'extermination si le gouvernement français n'avait pas collaboré<sup>2131</sup>. Ensuite, la propagande nazie et les propos antisémites sont soutenus par l'Allemagne<sup>2132</sup>, ce qui permet d'augmenter l'audience et de multiplier les officines, maisons d'édition ou organes de presses collaborationnistes<sup>2133</sup>, le tout piloté par l'ambassadeur allemand Otto Abetz<sup>2134</sup>. Enfin, la virulence et la fréquence des propos sont encore plus fortes que dans les années 1930, exacerbées par la législation du régime de Vichy qui permet désormais aux antisémites de déverser librement leur haine, grâce à la suppression le 27 août 1940 du décret Marchandeaup qui punit les attaques par voie de presse contre les groupes de personnes de race ou de religion déterminée<sup>2135</sup>. Cette abrogation a pour conséquence immédiate « *d'ouvrir les vannes aux campagnes antijuives*<sup>2136</sup> ». Les antisémites peuvent en toute légalité manipuler et influencer l'opinion publique. Car c'est bien de manipulation dont il s'agit. L'antisémitisme frénétique et acharné de la presse et de la littérature sous Vichy ne représente pas un mode de pensée chez les Français ; mais ces publications servent à conditionner et préparer les hommes et les femmes à rejeter l'ensemble des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur les Juifs, qui deviennent les parfaits boucs émissaires. Ce faisant, ils facilitent le travail de l'administration française et des Allemands. L'extrême droite française réussit alors à rendre acceptable une idéologie antisémite justifiée selon des théories racistes et à normaliser l'idée d'un complot Juif<sup>2137</sup>.

---

<sup>2130</sup> Lucien Rebatet, « L'étoile jaune », *Je suis partout*, 6 juin 1942, p. 1.

<sup>2131</sup> Robert O. PAXTON, « La spécificité de la persécution des Juifs en France en 1942 », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, juin 1993, p. 605-619.

<sup>2132</sup> Voir à ce titre : Pierre-Marie DIOUDONNAT, *L'argent nazi à la conquête de la presse française*, Paris, Éditions Jean Picollec, 1981.

<sup>2133</sup> Pierre-André TAGUIEFF, « L'antisémitisme à l'époque de Vichy : la haine, la lettre et la loi », dans Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme de plume 1940-1944 : études et documents*, Paris, Berg international, 1999, p. 76.

<sup>2134</sup> Barbara LAMBAUER, « Francophile contre vents et marées ? Otto Abetz et les Français, 1930-1958 », *Centre de recherche français de Jérusalem*, 2007, p. 153-160.

<sup>2135</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 50.

<sup>2136</sup> Pierre-André TAGUIEFF, « L'antisémitisme à l'époque de Vichy », op. cit., p. 47.

<sup>2137</sup> *Ibid.*, p. 72-91.

L'opinion publique générale est pourtant indifférente à la détresse des Juifs et aux mesures infligées à leur encontre par Vichy dans les premiers instants de l'Occupation. Mais le contexte de pénurie alimentaire et de restrictions engendre une montée progressive de l'animosité vis-à-vis de ceux que la presse antisémite décrit comme les profiteurs de la guerre. On les accuse de gangréner les honnêtes gens et de piller la France grâce au marché noir. Une vague d'antisémitisme populaire frappe alors la France<sup>2138</sup>. En zone occupée, celle-ci est très puissante. On y soutient le régime de Vichy pour que la fantasmagorique « juiverie » soit dépossédée de ses biens et que les richesses soient redistribuées aux Français. Les antisémites manipulent l'opinion en prétextant que les mesures antijuives ne sont qu'une stratégie de légitime défense ou d'auto-défense face au complot Juif<sup>2139</sup>. Le journaliste Jacques Biélinky note dans son journal au 24 juillet 1940 :

[II] règne une opinion que les Juifs riches seront dépouillés de leurs millions et de leurs positions sociales élevées tandis que la population pauvre et laborieuse n'a pas à craindre des persécutions<sup>2140</sup>.

En zone libre, on s'inquiète davantage de la perniciosité des Juifs, ces derniers n'étant pas encore dépossédés de leurs biens et peu touchés par les mesures de Vichy. D'aucuns sont persuadés qu'ils entretiennent le marché noir et qu'ils profitent de la pauvreté générale pour s'enrichir : « *Faute d'explications visant à apaiser les esprits, les Juifs devinrent une sorte de bouc émissaire pour les commerçants et les consommateurs*<sup>2141</sup> ».

Dès lors, dans ce contexte spécifique et unique, la presse antisémite s'empare de l'image du Juif riche dépouilleur des Français pour manipuler l'opinion publique et accentuer la peur, le dégoût et l'animosité envers ceux-ci. Les articles sur la thématique de l'oisiveté juive en zone libre pullulent. On ajoute bien souvent à celle-ci un ensemble de propos sur le corps et l'odeur des Juifs pour accentuer encore le sentiment de dégoût. Lucien Rebatet, journaliste fasciste de *Je suis partout*, prétend même pouvoir reconnaître aisément les Juifs en zone libre par leur attitude et leur physique. La « *chasse aux Juifs, dit-il, est trop facile, et toute platonique, hélas !*<sup>2142</sup> », avant d'insister :

Je ne peux plus voir cette arrogante quiétude [...] de ces jeunes Juifs snobs, suant la méprisante vanité de la grande finance, le Bloch de Marcel Proust, retouché selon le

---

<sup>2138</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 253-304.

<sup>2139</sup> Pierre-André TAGUIEFF, « L'antisémitisme à l'époque de Vichy », op. cit., p. 95-99.

<sup>2140</sup> Jacques BIELINKY, *Un journaliste juif à Paris*, op. cit., p. 38.

<sup>2141</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, op. cit., p. 261.

<sup>2142</sup> Lucien Rebatet, « Cet été, à Jérusalem... », *Je suis partout*, 20 septembre 1941, p. 5.

style « swing » et californien. Je ne peux plus supporter l'atmosphère de ces jolis bars-jardins de la Croisette où, parmi tous les délices de l'existence, de jeunes costauds à mille francs d'argent de poche par jour, dorés de soleil, vautrés dans d'aimables fauteuils, un verre bien glacé d'une main, pelotant de l'autre une exquise petite déesse, commentent avec des gloussements d'enthousiasme les derniers ragots de Radio-Moscou<sup>2143</sup>.

L'auteur allie dans son discours les méfaits moraux attribués aux Juifs et leur vie corporelle, que celle-ci soit liée à l'odeur, à la corpulence ou à la sexualité débridée. Cette rhétorique devient la norme pendant l'Occupation. La stratégie de stigmatisation, de dévalorisation corporelle et d'anéantissement physique des Juifs dans la presse s'organise autour de trois éléments principaux. Le premier consiste, comme c'était déjà le cas avant le conflit, à stigmatiser et dévaloriser le corps des Juifs pour provoquer chez le lecteur des sentiments de répulsion. Les antisémites continuent leur œuvre pour construire ce que Ralph Schor nomme « *un portrait moral et physique répulsif*<sup>2144</sup> ». Le second point vise à donner au lecteur un ensemble de critères physiques permettant de repérer tous les individus appartenant à la « race juive ». Enfin, le troisième point invite à l'anéantissement des Juifs en misant sur leur éviction de la société, puis de l'hexagone, peu importe les moyens employés. Dans ce dernier point, le sport, comme tous les domaines culturels, doit être épuré de tous ses éléments Juifs. L'ensemble de ces théories racistes s'appuient sur les thèses développées par Édouard Drumont, de qui les journalistes les plus virulents se revendiquent. En témoignent l'édition spéciale que lui consacre le journal *Au pilori* pour fêter le centenaire de sa naissance<sup>2145</sup>, ou l'article de Lucien Rebatet paru dans *Je suis partout* quelques jours auparavant<sup>2146</sup>, ou encore le testament des antisémites collaborationnistes qu'est *Je vous hais !*<sup>2147</sup>, un ensemble de textes réunis par Henry Coston où Drumont est présenté comme un visionnaire<sup>2148</sup>.

### 2.2.2. Stigmatiser les Juifs par leur aspect physique

La suppression du décret Marchandeaup permet aux journalistes d'exprimer leurs diatribes racistes en toute légalité. En première page de l'hebdomadaire *Au pilori* du 14 mars 1941, un

---

<sup>2143</sup> *Id.*

<sup>2144</sup> Ralph SCHOR, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 83-99.

<sup>2145</sup> *Au pilori*, 4 mai 1944.

<sup>2146</sup> Lucien Rebatet, « DRUMONT parmi nous », *Je suis partout*, 28 avril 1944.

<sup>2147</sup> Henry Coston, *Je vous hais !*, Paris, avril 1944.

<sup>2148</sup> Pierre-André TAGUIEFF, « L'antisémitisme à l'époque de Vichy », *op. cit.*, p. 133.

article de Paul Riche – dont le titre « *Mort au Juif* !<sup>2149</sup> » suffit à imaginer la teneur des propos qui y sont tenus – assène les Juifs de tous les maux que vivent les français et souhaite leur mort :

Mort au Juif ! Mort à la vilenie, à la duplicité, à la ruse juive ! Mort à l'argument juif ! Mort à l'usure juive ! Mort à tout ce qui est faux, laid, sale répugnant, négroïde, métissé, juif ! C'est le dernier recours des hommes blancs traqués, volés, dépouillés, assassinés par les sémites et qui trouvent la force de se dégager de l'abominable étreinte<sup>2150</sup>.

Dans cet extrait, l'auteur associe les caractéristiques morales et physiques. Comme souvent, le Juif est présenté comme laid et dégoûtant. On peut ressentir dans ses propos toute la haine et le dégoût qui l'envahissent à la simple vue des Juifs. « *Mort ! Mort au Juif ! Oui. Répétons-le ! Mort ! M.O.R.T. AU JUIF* !<sup>2151</sup> », les mots sont martelés au lecteur, comme pour appuyer encore davantage la nécessité d'exterminer la race juive, comme on exterminerait des insectes :

Le Juif n'est pas un homme, c'est une bête puante. On se débarrasse des poux. On combat les épidémies. On lutte contre les parasites. On monte à l'assaut des invasions microbiennes. On se défend contre le mal, contre la mort – donc contre le Juif !  
[...] Il y eut dans le monde des problèmes douloureux, des catastrophes nationales : invasions de sauterelles, éruptions volcaniques, inondations, lèpre ; nous luttons contre l'alcoolisme, le chômage, la syphilis, la tuberculose. Depuis deux siècles, le Juif est la maladie de la France<sup>2152</sup>.

L'auteur assimile les Juifs à une pandémie qui se répandrait en France depuis plusieurs siècles et qui serait responsable de tous les maux. En transformant, comme à l'accoutumée, les Juifs en « bête(s) puante(s) », on attaque directement la vie physique des Juifs, dont l'odeur est une caractéristique principale dans la rhétorique d'Édouard Drumont. Dans cette idée, Louis-Ferdinand Céline milite pour une épuration de la race et une régénération physique et morale des aryens devant aboutir à une nouvelle société débarrassée du Juif<sup>2153</sup>. Les dessins antisémites pullulent aussi dans les journaux. Les Juifs y sont presque toujours stigmatisés selon les mêmes caractéristiques : un corps gras et gros ainsi qu'une tête de cochon et habillés en banquier. Ce dernier représente la finance juive, le complot, la grande invasion.

---

<sup>2149</sup> Paul Riche, « Mort au Juif ! », *Au pilori*, 14 mars 1941, p. 1.

<sup>2150</sup> *Id.*

<sup>2151</sup> *Id.*

<sup>2152</sup> *Id.*

<sup>2153</sup> Duraffour ANNICK, « Céline, un antijuif fanatique », dans Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme de plume 1940-1944 : études et documents*, Paris, Berg international, 1999, p. 147-203.



Figure 26 – Dessin antisémite du journal *Je suis partout*<sup>2154</sup>

Ce dessin du journal fasciste *Je suis partout* regroupe une partie des vices moraux et physiques imputés aux Juifs : l'argent, le complot juif franc-maçonnique qui profite de la Révolution nationale, mais aussi le « nez Juif » grâce au personnage représenté de profil à droite du dessin, et enfin l'oisiveté et le préjugé typique du « Juif gras », aux mains potelés et au visage grasseux. Dans ce même journal, Pierre-Antoine Cousteau utilise aussi cette image pour décrire les Juifs qui, selon-lui, profitent de la zone libre pour continuer à s'enrichir. Le corps est encore une fois associé à ce processus :

Ils sont gras et luisants, plus cossus que jamais, plus arrogants, plus sûrs d'eux-mêmes qu'ils ne l'ont jamais été. Ils sont libres de trafiquer, libres aussi de continuer à saboter la paix et la révolution nationale [...]<sup>2155</sup>.

Les juives sont beaucoup moins visées par ces attaques. Sous leurs caricatures, le Juif est affublé d'attributs repoussants et/ou ridicules parce qu'ils l'éloignent de l'idéal masculin, voire le féminisent explicitement. Ainsi, le Juif est dégradé en tant qu'homme, sur le plan du corps et des valeurs grâce à une rhétorique reposant sur un système de valeurs patriarcales. Par exemple, la lubricité, le rachitisme (ou l'obésité d'ailleurs), l'avarice, la duplicité sont autant de tares associées dans l'imaginaire collectif à la sorcière (incarnation de la puissance féminine hors de contrôle) comme au juif. Partant, la juive, tout en bas de cette échelle, n'apparaît même pas comme une menace digne d'être caricaturée<sup>2156</sup>.

<sup>2154</sup> Dessin de presse, *Je suis partout*, 11 avril 1941, p. 1.

<sup>2155</sup> Pierre-Antoine Cousteau, « Pour une solution provisoire du problème Juif », *Je suis partout*, 23 mai 1942, p. 1.

<sup>2156</sup> Sur ces éléments, voir notamment : Christina VON BRAUN, « "Le Juif" et "la femme" : deux stéréotypes de l'"autre" dans l'antisémitisme allemand du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue germanique internationale*, n° 5, 1996, p. 123-

### 2.2.3. Reconnaître physiquement les Juifs

L'étoile jaune « *décore*<sup>2157</sup> » ceux désignés comme Juif par le régime de Vichy avec pour objectif de faciliter leur recensement et leur identification par la police française et par les occupants. Elle a aussi pour conséquence de désigner à la société civile tous ceux que l'on considère comme indésirables et qu'il faut éliminer. Elle crée un stigmate visible, qui marque une différence entre les hommes et ceux que l'on considère comme pas tout à fait des hommes<sup>2158</sup>. La presse antisémite vante évidemment les bienfaits de cette mesure. Elle doit empêcher les Juifs de cacher les traits de leur visage, principalement les « parties molles » si chères à l'anthropologue Georges Montandon<sup>2159</sup>. Lucien Rebatet accueille ainsi la mesure dans le journal antisémite *Je suis partout* :

Je ne sais plus quel homme politique disait autrefois : « Si les Juifs étaient noirs ou bleus, il n'y aurait plus de question juive. Tout le monde saurait les reconnaître, les écarter ». L'étoile jaune vient corriger cette bizarrerie qui veut qu'une espèce humaine radicalement opposée aux peuples de sang blanc, inassimilable de toute éternité à ce sang, ne soit pas toujours discernable au premier regard<sup>2160</sup>.

L'objectif est bien de réussir, au premier regard, à distinguer les Juifs du reste de la société civile. Mais avant cette mesure, les antisémites restent persuadés que la science de la race apporte tous les éléments permettant de dégager le « type juif » caractéristique d'une sous-race. L'anthropologue George Montandon, fidèle antisémite et convaincu que seule l'anthropologie raciale peut permettre de lutter efficacement contre les Juifs, publie en 1940, sous couvert de recherches scientifiques, son ouvrage *Comment reconnaître le Juif ?*<sup>2161</sup>. Il donne une série de critères permettant, selon lui, de différencier les individus appartenant à la race juive ou aux deux « sous-types judaïques » qu'il distingue : la « race alp-arménienne » et la « race méditerranéenne ». Les traits les plus courants des Juifs sont, selon l'auteur : « *un nez fortement convexe* », « *des lèvres charnues* », « *des yeux peu enfoncés dans les orbites* ». Il distingue d'autres traits, moins marquants mais malgré tout caractéristiques : « *le cheveu frisé* », « *les épaules voutées* », mais aussi « *les hanches facilement larges ou graisseuses* », « *les pieds*

---

139 ; Marina ALLAL, « Antisémitisme, hiérarchies nationales et de genre : reproduction et réinterprétation des rapports de pouvoir », *Raisons politiques*, vol. 24, n° 4, 2006, p. 125-141.

<sup>2157</sup> En référence à l'expression utilisée par Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 290-295.

<sup>2158</sup> Erving GOFFMAN, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, op. cit.

<sup>2159</sup> Carole REYNAUD-PALIGOT, *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*, op. cit., p. 25.

<sup>2160</sup> Lucien Rebatet, « L'étoile jaune », *Je suis partout*, 6 juin 1942, p. 1.

<sup>2161</sup> George MONTANDON, *Comment reconnaître le Juif ?*, Paris, Nouvelles Éditions Françaises, 1940.

plats » ou encore « *l'allure dégingandée* »<sup>2162</sup>. À ces traits physiques, il ajoute un ensemble de critères moraux qui rendent le juif inassimilable : la « *soif de l'or* », les « *instincts révolutionnaires* » ou encore les « *aspirations à la domination universelle* » ; mais aussi des caractéristiques biologiques qui rendent les Juifs davantage sujets au développement de certaines maladies physiques ou mentales, notamment la lèpre, le diabète ou les névroses<sup>2163</sup>. Si tous les antisémites ne partagent pas les visions de George Montandon<sup>2164</sup>, les caractéristiques physiques et morales qu'il attribue aux Juifs sont amplement reprises par la presse antisémite et collaborationniste, comme *Le Matin*, qui accueille favorablement la sortie de son ouvrage<sup>2165</sup>. Les antisémites utilisent également ses travaux dans leurs discours, en témoignent les cours d'Henri Labrousse à la Sorbonne, repris dans *Je suis partout*<sup>2166</sup>. Dans cette approche nous pouvons également citer les journalistes du *Cri du peuple*, qui n'hésitent pas à publier dans la partie de leur journal réservée aux enfants que le nez permet de distinguer les Juifs : « *son plus grand mérite toutefois, c'est de nous faire reconnaître à distance un Juif*<sup>2167</sup> ».

Après la loi du 3 octobre 1940, l'expertise de George Montandon est d'ailleurs mise à contribution pour délivrer des certificats d'appartenance ou de non-appartenance à la « race juive ». Pour ce faire, il procède à des mensurations (indice céphalique, taille du nez, etc.) afin de déterminer, par un examen anthropologique, la judéité de la personne<sup>2168</sup>. Le travail de George Montandon s'étend aussi sous Vichy dans la « revue mensuelle de doctrine ethnographique et de vulgarisation scientifique », *L'Ethnie française*, qu'il dirige et dans laquelle les études sur la « race juive » sont légion. De nombreux articles pseudo-scientifiques sur l'étude des races tentent de mettre en évidence la suprématie de la race aryenne et la faiblesse de la race juive. Quelques articles prétendent d'ailleurs que les Juifs, pour compenser leur manque de force ou leur aversion pour l'effort physique, exploitent leurs aptitudes intellectuelles pour piller la France. Citons par exemple Georges Mauco, lorsqu'il évoque les réfugiés Juifs :

Aussi, particulièrement doués par leur habileté et leur souple ingéniosité, les Juifs étrangers parvenaient-ils aisément dans une France libérale, où la puissance de l'argent et de l'intellectualisme l'emportait sur le caractère et la force virile ! La même aptitude à la compilation du savoir ou de l'argent leur permettait d'affluer dans les sphères

---

<sup>2162</sup> *Id.*

<sup>2163</sup> Georges Montandon, « "Causerie scientifique", À quoi reconnaît-on les Juifs ? », *La France au travail*, 18 juillet 1940.

<sup>2164</sup> Pierre-André TAGUIEFF, « L'antisémitisme à l'époque de Vichy », *op. cit.*

<sup>2165</sup> *Le Matin*, 5 août 1941, p. 1-2.

<sup>2166</sup> Henri Labrousse, « Drumont à la Sorbonne », *Je suis partout*, 18 décembre 1942, p. 1.

<sup>2167</sup> « Le coin des enfants », *Le Cri du peuple*, 8 janvier 1942, p. 4.

<sup>2168</sup> Carole REYNAUD-PALIGOT, « L'émergence de l'antisémitisme scientifique chez les anthropologues français », *op. cit.*, p. 71-72.

dirigeantes de la nation. Par-là, leur influence était très supérieure à celle des millions d'ouvriers étrangers se livrant aux champs et aux chantiers à un travail productif, mais silencieux<sup>2169</sup>.

L'auteur dépeint des Juifs résignés aux efforts physiques qui préfèrent exploiter ceux qui travaillent réellement, ici dans les champs et chantiers. Si Georges Montandon donne ainsi des codes pour reconnaître physiquement les Juifs, d'autres antisémites poussent encore plus loin les propos racistes et antisémites. Pierre-Antoine Cousteau, journaliste collaborationniste et polémiste d'extrême droite, propose de lier sport et antisémitisme en jouant au « *tennis-juif* » :

Le jeu consiste à apercevoir un Juif avant son partenaire et à l'annoncer. Le vainqueur est celui qui a distingué, le premier, le plus grand nombre de Juifs. [...]

Donc, lorsqu'un joueur aperçoit un Juif, il s'écrit de façon bien distincte :

– Quinze pour moi.

Si, à son tour, l'autre partenaire aperçoit un fils d'Israël, il proclame :

– Quinze partout.

Et ainsi de suite jusqu'à ce que l'un des joueurs gagne un jeu<sup>2170</sup>.

Il s'agit donc d'apprendre à reconnaître les Juifs et d'en faire un jeu. Ce stratagème tend à déshumaniser les Juifs et à réduire toute forme émotionnelle à leur égard. La stigmatisation physique est poussée à l'extrême et le « sport » est utilisé comme un amusement pour se moquer, dénigrer, rabaisser :

Ce joli sport, entre autres avantages, entretient le coup d'œil. Éduque les esprits. Car il ne s'agit pas de crier victoire lorsqu'on a l'étoile jaune sous le nez. Pour accumuler des points, il faut être exercé à dépister le Juif à distance, à le repérer à son allure générale, à sa démarche<sup>2171</sup>.

Ce jeu de « dépistage » des Juifs par leurs attributs physiques vise en réalité à mener une propagande anti-juive basée sur la théorie de « l'invasion juive ». En effet, en comptant ainsi les Juifs dans les rues de Paris, l'auteur souhaite que l'on se rende compte du nombre prétendument très élevé de Juifs dans la capitale. Comme le précise l'auteur : « *Alors seulement, lorsqu'on s'est livré à ce petit sport, on se rend physiquement compte de l'énormité de l'invasion*<sup>2172</sup> ».

---

<sup>2169</sup> Georges Mauco, « L'immigration étrangère en France et le problème des réfugiés », *L'Ethnie française*, mars 1942, p. 6-15, cité par : Pierre-André TAGUIEFF, *L'antisémitisme de plume, op. cit.*, p. 474-475.

<sup>2170</sup> Pierre-Antoine Cousteau, « Savez-vous jouer au tennis-juif ? », *Je suis partout*, 10 juillet 1942, p. 1.

<sup>2171</sup> *Id.*

<sup>2172</sup> *Id.*

#### 2.2.4. Prouver l'inégalité des races par le sport

La presse antisémite adopte plusieurs stratégies pour dénigrer, rabaisser ou attaquer la race juive par le sport<sup>2173</sup>. L'une d'elle, utilisée massivement par l'ancien boxeur Émile Dortignac<sup>2174</sup>, consiste à démontrer qu'aucun champion sportif français n'est juif, preuve de l'incompétence de ces derniers dans les activités physiques et sportives ; incompétence qu'il attribue évidemment à leur appartenance à la « sous-race » qu'est la « race juive ». Dans un article qu'il signe le 18 octobre 1940<sup>2175</sup>, Émile Dortignac publie une lettre reçue d'un directeur de club de boxe qui souhaite prouver l'absence des Juifs des sports les plus appréciés en France à cette période (cyclisme, boxe et athlétisme notamment), en citant une myriade de sportifs français titrés et en arguant qu'aucun des patronymes n'est Juif. Rien de scientifique dans cette stratégie, mais c'est aussi celle employée à la même période par la justice française, qui invite à des vérifications supplémentaires pour les individus dont le patronyme est à consonance étrangère ou juive<sup>2176</sup>. Pour appuyer cette théorie, l'article utilise des contre-exemples en s'attardant sur Jules Ladoumègue<sup>2177</sup>, « *un vivant modèle de la race gallo-romaine*<sup>2178</sup> », ou sur les cyclistes Petit-Breton<sup>2179</sup> et Poulain<sup>2180</sup>, des « *authentiques Celtes*<sup>2181</sup> » ; mettant ainsi en scène la puissance de la race aryenne. La stratégie utilisée vise donc à soutenir l'existence de races et à démontrer leurs inégalités. L'auteur oppose ensuite ces prétendues races pour prouver que certaines d'entre elles sont davantage disposées aux efforts physiques et aux performances :

Il n'est pas de grand champion juif. Les races sémitiques ont toujours été inférieures sur le plan sportif comme d'ailleurs à l'occasion de toutes les luttes qu'elles eurent à livrer aux races aryennes dans le cours de l'histoire. C'est pourquoi les Juifs ont cherché par tous les moyens à corrompre la jeunesse française, à nous affaiblir physiquement et moralement pour mieux nous dominer par la suite<sup>2182</sup>.

---

<sup>2173</sup> En référence aux travaux de Doriane GOMET : Doriane GOMET, « Le sport dans la presse écrite de l'ultra-droite parisienne : une pratique culturelle mise au service de l'antisémitisme (1940-1944) », dans Michaël Attali, *Sports et médias : du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Biarritz-Paris, Atlantica, 2010, p. 781-794 ; Doriane GOMET, « Rendre les Juifs vulnérables par le sport : une stratégie des journaux antisémites », *op. cit.*

<sup>2174</sup> Émile Dortignac est un ancien boxeur, manager de champions de boxe qui fut également secrétaire général de l'Amicale des professeurs-managers.

<sup>2175</sup> Émile Dortignac, « Les sportifs français réagissent contre le péril juif », *Au pilori*, 18 octobre 1940, p. 3.

<sup>2176</sup> Voir à ce titre : Tal BRUTTMANN, « La mise en œuvre du statut des Juifs du 3 octobre 1940 », *op. cit.*

<sup>2177</sup> Athlète français spécialiste des courses de demi-fond.

<sup>2178</sup> Émile Dortignac, « Les sportifs français réagissent contre le péril juif », *op. cit.*

<sup>2179</sup> Lucien Georges Mazan (1882-1917), dit « Petit Breton », est un cycliste français double vainqueur du Tour de France (1907 et 1908).

<sup>2180</sup> Gabriel Poulain (1884-1953) est un cycliste sur piste français.

<sup>2181</sup> *Id.*

<sup>2182</sup> Émile Dortignac, « Les sportifs français réagissent contre le péril juif », *op. cit.*

L'auteur de cet extrait, dans sa supercherie, tente de mettre en lien la faiblesse sportive et le complot Juif. Il cherche à prouver que les Juifs, ne pouvant être performants, souhaitent affaiblir leurs adversaires, c'est-à-dire les jeunes Français. Ainsi, les « vrais » Français sont *in fine* victimes des Juifs dans le milieu du sport, même s'il n'existe pas de champions juifs.

Émile Dortignac persiste et signe. Dans un second article écrit au début de l'année 1941<sup>2183</sup>, il insiste sur la domination sportive de la race aryenne et la faiblesse sportive de la race juive. Il axe cette seconde démonstration de force sur son sport de prédilection, la boxe. Il admet cette fois-ci qu'il existe de « *rares exceptions* » parmi les Juifs qui ont atteint le rang de champions, mais que de manière générale les Juifs n'ont jamais été performants : « *Cela tient à ce qu'ils sont par nature ennemis de l'effort physique. Le courage n'est pas une vertu de leur race*<sup>2184</sup> », assène-t-il dès les premières lignes. Et pourtant, d'après-lui, ce n'est pas faute d'avoir essayé, puisqu'il accuse la haute société et la finance juive d'avoir acheté des stades et gymnases pour tenter de former des champions juifs, « *mais la méthode qui avait si bien réussi aux Juifs dans le théâtre, le music-hall, le cinéma, donna de piètres résultats dans le sport*<sup>2185</sup> ».

La même stratégie est utilisée par Jean Dauven<sup>2186</sup>, ancien sportif devenu journaliste raciste, qui rédige en 1943 un supplément du journal mensuel collaborationniste et antisémite *Revivre, le grand magazine illustré de la race*, intitulé « Pitres du sport »<sup>2187</sup> – numéro qu'il refuse d'ailleurs de nommer « Les Juifs et le sport » car, selon lui, « *on trouve rarement des éléments aussi inconciliables*<sup>2188</sup> ». Dans un article de ce supplément qu'il intitule « *l'infériorité physique de la race*<sup>2189</sup> », il affirme qu'aucun champion juif n'a jamais dominé la boxe, qu'il qualifie pourtant comme le sport des Juifs par excellence. Seuls les « *aryens et les nègres dominant la situation*<sup>2190</sup> », affirme-t-il. Les raisons sont, selon l'auteur, inhérentes à la race juive : ce serait en effet « *la qualité même de la race qui est en cause*<sup>2191</sup> ». Outre l'aryen, bien plus fort que les

---

<sup>2183</sup> Émile Dortignac, « Le Juif ennemi n°1 », *Au pilori*, 31 janvier 1941, p. 5.

<sup>2184</sup> *Id.*

<sup>2185</sup> *Id.*

<sup>2186</sup> Jean Dauven est un sportif, membre de l'équipe de France de bobsleigh aux Jeux olympiques d'hiver de Garmisch Partenkirchen en 1936. Il est journaliste du *Figaro* pendant l'entre-deux-guerres et publie plusieurs ouvrages sportifs, dont *Bolides des glaces* (Arthaud, 1956) et un « que sais-je », *Technique du sport*, publié par les Presses Universitaires de France, 1961. Il dirige aussi après la guerre la rédaction de *L'encyclopédie des sports*, préfacé par Maurice Herzog et publié par les éditions Larousse en 1961. Pendant la guerre, il multiplie les articles dans les journaux nationalistes ou fascistes, certains subventionnés par Vichy comme *Le cri du peuple*.

<sup>2187</sup> Jean Dauven, « Pitres du sport », supplément au mensuel *Revivre, le grand magazine illustré de la Race*, mars 1943.

<sup>2188</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>2189</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>2190</sup> *Id.*

<sup>2191</sup> *Id.*

autres races, il existe d'après Jean Dauven deux « espèces d'athlètes colorés » : « le noir » et « le mulâtre ». Si ces deux « espèces » sont décrites par l'auteur comme performantes et susceptibles de mettre en difficulté les aryens lors des combats, les Juifs, eux, en seraient incapables :

Leur infériorité est permanente, PARCE QUE LES MOYENS PHYSIQUES DE LA RACE SONT DE QUALITÉ INFÉRIEURE. Le contraire serait étonnant. LE JUIF EST LE PRODUIT D'ÉTERNELS CROISEMENTS CONSANGUINS, D'UN PERPÉTUEL RÉCHAUFFAGE EN CIRCUIT FERMÉ DES MÊMES GERMES ET DES MÊMES MICROBES. Ce continuel assortiment du cousin Jacob avec la cousine Rebecca n'a pas peu contribué à l'exagération des tares et au rabougrissement d'une race, qui n'était probablement déjà pas trop flambante à l'origine, si l'on en juge par les lois d'hygiène que ses prophètes ont dû lui imposer<sup>2192</sup>.

Jean Dauven appuie sa théorie raciste sur la consanguinité et sur la religion, plus que sur la « science de la race ». Il reprend de manière saisissante les stéréotypes classiques de l'antisémitisme moderne. Il ne nie pas la présence des Juifs dans le milieu pugilistique, qu'il considère même être le « joyau sportif du ghetto, l'orgueil des synagogues<sup>2193</sup> », mais uniquement parce que c'est une « industrie fructueuse<sup>2194</sup> » et que la moralité des Juifs les pousserait à s'investir dans les activités lucratives. Compte tenu de son vécu sportif et journalistique, il ne peut pas nier l'absence de champions de boxe. Mais sa démonstration dénigre complètement leurs performances. Max Baer, un Juif américain champion du monde des poids lourds en 1934, a ainsi selon lui « conquis le trophée dans une période creuse et ne le garda pas longtemps<sup>2195</sup> ». Il appuie également son raisonnement sur des données quantitatives en citant une myriade de boxeurs non-juifs pour prouver qu'il y a plus de champions aryens que de champions Juifs. Finalement, peu importe les qualités des boxeurs juifs, « le meilleur Juif reste nettement en-dessous de cette super-classe qui comporte des aryens et des noirs<sup>2196</sup> ». Dans les autres sports, Jean Dauven ne nie pas non plus la présence de champions comme le nageur français Alfred Nakache ou l'athlète allemande Hélène Meyer<sup>2197</sup>, mais il trouve à chaque fois des justifications pour rabaisser leurs performances et sublimer celles de leurs adversaires et des champions de la « race aryenne ». Ainsi, s'il n'oublie pas de mentionner qu'Hélène Mayer a été championne olympique en 1928, elle ne doit d'après lui ses victoires

---

<sup>2192</sup> *Id.*, en majuscule dans le texte.

<sup>2193</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>2194</sup> *Id.*

<sup>2195</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>2196</sup> *Id.*

<sup>2197</sup> Il s'agit d'Hélène Mayer, une escrimeuse championne olympique allemande aux Jeux d'Amsterdam en 1928. Orthographié ainsi par l'auteur dans le texte.

qu'au peu d'adversaires de qualité à cette époque : « *Ses victoires ne font pas qu'elle ait, dans sa sphère, atteint à la classe athlétique les grandes championnes consacrées sur le stade ou dans la piscine*<sup>2198</sup> ». Alfred Nakache, s'il est mentionné comme « *doué* », est immédiatement comparé à d'autres champions français, tel Jean Taris : « *Il est douteux que Nakache fasse, par ses succès, oublier chez nous le nom de Jean Taris, qui mit à son actif un palmarès plus riche encore*<sup>2199</sup> », assène-t-il ainsi.

Outre les justifications liées à la faiblesse de la « race juive », les antisémites attribuent aussi le prétendu manque de performances à une absence de compétences liées à la morale ou à la persévérance. Jean Dauven précise par exemple que les Juifs seraient incapables de travailler dur pour être champion et pour le rester. Ainsi, les rares Juifs performants réussissent non grâce à un travail de qualité et à la persévérance, mais plutôt parce que ce sont des « *phénomènes* » qui ne connaissent qu'une « *gloire éphémère*<sup>2200</sup> ». L'auteur reprend encore les stéréotypes classiques de la « filouterie » juive. Les sportifs juifs performants sont décrits comme des opportunistes non légitimes. Pour appuyer cette démonstration, il utilise notamment l'image du boxeur juif français Charles Herzowitch<sup>2201</sup>, un poids lourd qui selon le journaliste était très avantage par ses capacités physiques mais n'a jamais été en mesure de les exploiter, par cupidité et par manque de travail. Il conclut : « *et celui-là était un des mieux doués ! Un des plus avantageusement connus ! Jugez des autres !*<sup>2202</sup> ». C'est d'ailleurs pour ces deux dernières raisons que nous avons évoqué – manque de capacités physiques ainsi que manque de persévérance et de travail par cupidité – que les Juifs ne s'investiraient pas, selon les antisémites, dans les sports qui nécessitent beaucoup d'efforts ou une confrontation difficile. « *Dans les sports athlétiques, les vrais, inutile de se fatiguer la vue à fouiller les palmarès pour y repérer les Juifs qui ont possédé quelque qualité. Il n'y en a pas*<sup>2203</sup> », assène ainsi Jean Dauven.

Au-delà des mots, les journaux antisémites ont recours aux dessins de presse et aux photographies pour mettre en avant l'aryen tout en dégradant le Juif. Un dessin publié dans *Au*

---

<sup>2198</sup> Jean Dauven, « Pitres du sport », *op. cit.*, p. 4.

<sup>2199</sup> *Id.*

<sup>2200</sup> Jean Dauven, « Pitres du sport », *op. cit.*, p. 5.

<sup>2201</sup> Sur Charles Herzowitch, voir : *infra*.

<sup>2202</sup> Jean Dauven, « Pitres du sport », *op. cit.*, p. 5.

<sup>2203</sup> Jean Dauven, « Israël mal doué pour le sport se rattrape par l'exploitation des sportifs », *Le cahier jaune*, janvier 1943, p. 20.

*pilori* met par exemple en évidence un géant aryen au corps sculpté qui détruit un bâtiment juif (fig. 27).

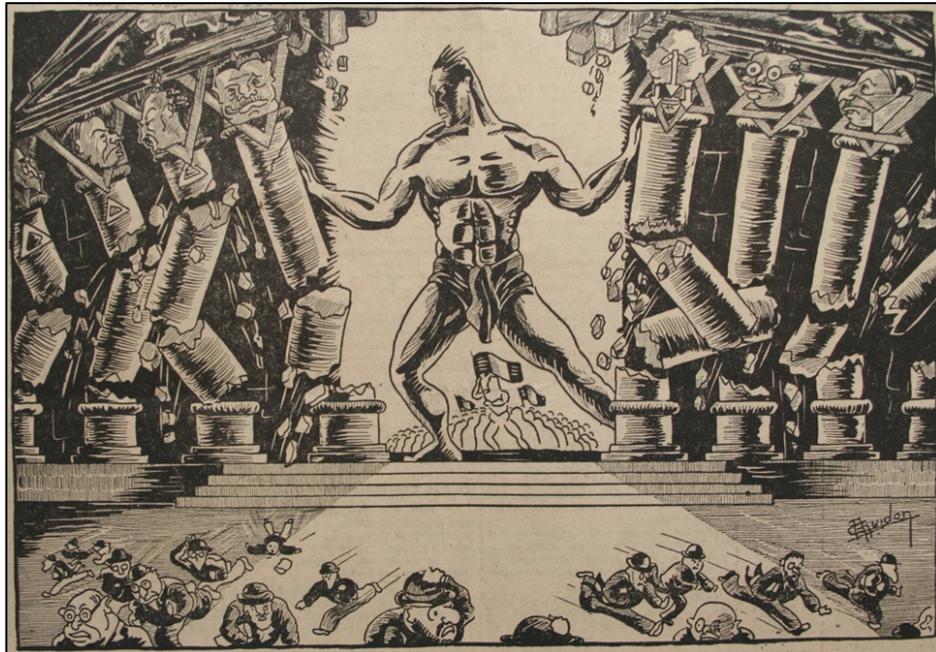


Figure 27 – Dessin de presse antisémite<sup>2204</sup>

Le dessin est chargé de symboles permettant d’opposer la force de l’aryen à la faiblesse du Juif ; mais aussi de représenter la libération de l’oppression juive. Les Juifs sont dessinés fuyants, dans l’ombre, tous habillés de noir, le regard perdu et apeuré. La zoomorphie est exploitée : l’homme en bas à gauche a une tête de cochon, celui en bas à droite le nez crochu, comme un rapace. Les corps sont dessinés en petit et plutôt potelés. Certains sont en redingote, ils représentent la haute société juive accusée d’avoir entraîné le monde dans une crise économique. La composition consacre les deux-tiers hauts à une scène épique autour d’un héros aryen colossal, et le premier plan, en bas, à la débâcle désordonnée et grotesque des Juifs. Le personnage central est représenté dans la lumière, traits fermés pour appuyer la symbolique de son geste. C’est lui qui fait fuir les Juifs avec, derrière lui, une armée de citoyens unis, drapeaux levés, tous en blanc synonyme de paix. Le dessinateur s’appuie sur les images du populisme. L’athlète détruit ce qui semble être le Panthéon, symbole des grands personnages de la Nation française. En haut des colonnes, on distingue les visages de ceux accusés par le journal de conspiration, de « judéo-maçonnerie ». À droite, des Juifs dans l’étoile de David. À gauche, les francs-maçons, eux-aussi dans leur symbole. Plusieurs dirigeants de la Troisième République ou du Front Populaire accusés d’avoir plongé la France dans la crise sont reconnaissables, dont

<sup>2204</sup> *Au pilori*, 13 septembre 1940, p. 1.

Léon Blum, Jean Zay ou Édouard Herriot. Le corps de l'aryen est probablement l'élément le plus important du dessin. Placé au centre, la musculature est surdimensionnée pour représenter l'homme parfait, le symbole ultime de la Révolution nationale qui doit se dresser contre la « judéo-maçonnerie ». Il est l'antithèse du Juif diasporique ou, au contraire, du Juif oisif et embourgeoisé. La dimension sexuée est également exacerbée : c'est un mâle dominant avec un sexe énorme, placé exactement au centre du dessin. De cette manière, l'auteur féminise les Juifs et accentue encore le processus de domination patriarcale<sup>2205</sup>.

En contrepartie, l'image des sportifs juifs est utilisée pour les dévaloriser, les moquer et les humilier. Une photo d'Alfred Nakache est par exemple publiée dans *Le cahier jaune* afin de mettre en scène la supercherie de sa présence dans les bassins de natation (fig. 28).



Figure 28 – Alfred Nakache dans la revue mensuelle antisémite *Le cahier jaune*<sup>2206</sup>

Il est moqué, vilipendé par la presse, parce qu'il représente tout ce qui peut compromettre la stratégie des auteurs antisémites. En effet, Alfred Nakache est grand et très musclé, mais aussi souriant, téméraire et performant. Il est à l'opposé des thèses affirmées par ses détracteurs. Ses derniers tentent donc, par tous les moyens, de discréditer ses performances en le faisant passer pour un pitre, un profiteur.

---

<sup>2205</sup> Sur la féminisation des Juifs par les antisémites, voir notamment : Christina VON BRAUN, « "Le Juif" et "la femme" : deux stéréotypes de l'"autre" dans l'antisémitisme allemand du XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*

<sup>2206</sup> Jean Dauven, « Israël mal doué pour le sport », *op. cit.*

### 2.2.5. Des Juifs voleurs et profiteurs<sup>2207</sup>

Une autre stratégie utilisée par les antisémites s'inscrit dans le processus rhétorique visant à prouver que les Juifs cherchent à dominer économiquement la « race aryenne » en s'accaparant ses richesses. Pour cela, les journaux s'appuient sur l'argument précédent – c'est-à-dire la prétendue incapacité sportive des Juifs – et montrent qu'afin de contrer cette situation, les Juifs se sont infiltrés dans la direction des instances sportives nationales. De cette manière, ils se seraient accaparé le sport pour mieux le diriger ; et par ce subterfuge ils peuvent continuer de s'enrichir et de dominer la « race aryenne ». On les accuse d'ailleurs de s'être dirigés vers des sports qui demandent peu d'efforts et qui permettent d'amasser facilement de l'argent. Non pas grâce aux performances sportives, mais grâce à la professionnalisation des athlètes et au pourrissement des instances sportives :

Cette infériorité sur le plan sportif, le Juif ne l'a jamais digérée ! Par tous les moyens, il a cherché à corrompre la race aryenne, à la diminuer pour avoir des chances de l'atteindre, de la dominer. Mercantile, intrigant, rusé, il a accaparé l'administration et la direction du sport en s'introduisant dans les ministères, les fédérations, les organisations<sup>2208</sup>.

Cette rhétorique montre toute l'étendue de la perfidie. Fidèles à la théorie du « complot juif », les auteurs et journalistes antisémites tentent de prouver l'infiltration des Juifs dans tous les pans du monde sportif où il est possible de gagner de l'argent facilement. Émile Dortignac est par exemple persuadé que les dirigeants des instances sportives françaises sont tous des « enjuivés ou francs-maçons !<sup>2209</sup> », et il invite les Français à ne pas être dupes face à ce constat alarmant. Les théories complotistes fusent, tous les maux du sport français sont attribués aux Juifs. On peut encore lire dans le numéro du 25 octobre 1940 d'*Au pilori* : « Si les Juifs ont disparu, apparemment, des frères trois points et des enjuivés sont restés en place et tiennent toujours les rênes de l'Éducation physique et du sport français<sup>2210</sup> ». Même constat du côté de Jean Dauven, qui considère qu'« Israël [est] mal doué pour le sport [et] se rattrape par l'exploitation de ses sportifs<sup>2211</sup> ».

---

<sup>2207</sup> L'encadré du journal rédigé par Émile Dortignac qualifie les Juifs de « profiteurs du sport » : Émile Dortignac, « Les sportifs français réagissent contre le péril juif », *Au pilori*, 18 octobre 1940, p. 3.

<sup>2208</sup> Émile Dortignac, « Le Juif ennemi n°1 », *op. cit.*, p. 5.

<sup>2209</sup> *Id.*

<sup>2210</sup> Émile Dortignac, « Dans le sport : Fossiles, Francs-Maçons, Enjuivés se raccrochent », *Au pilori*, 25 octobre 1940, p. 3.

<sup>2211</sup> Jean Dauven, « Israël mal doué pour le sport », *op. cit.*, p. 20.

Afin d'étayer ces propos, les journaux luttent contre le professionnalisme dans le sport. Ils l'attribuent à un complot « judéo-maçonnique », fruit d'un contrat entre les Juifs et les dirigeants du journal *L'Auto* afin de s'enrichir<sup>2212</sup>. Émile Dortignac et Jean Dauven développent sur l'amateurisme des propos similaires, fondés sur une mise en question du professionnalisme et des valeurs morales dans le sport. Le premier évoque le Tour de France, créé par *L'Auto* en 1903, qui n'est qu'une « *caravane publicitaire* » au service des « *maisons juives* » qui exploitent les cyclistes qui, eux, sont de « *bons aryens*<sup>2213</sup> ». Tandis que les Français triment sur leur vélo, les Juifs s'enrichissent. Il faut donc, selon Dortignac, s'attaquer non aux sportifs professionnels, mais à ceux qui les exploitent<sup>2214</sup>. Ils insistent pour que Jean Borotra, alors Commissaire général à l'EGS, mette en place les réformes nécessaires pour endiguer le phénomène. Précisons que la Charte des sports mise en place par Jean Borotra, convaincu de l'irrecevabilité du professionnalisme dans le sport et fervent défenseur de l'amateurisme et du sport « désintéressé »<sup>2215</sup>, ne permet pas réellement de réglementer l'amateurisme marron et le professionnalisme<sup>2216</sup>. Il faut attendre la passation de pouvoirs avec Joseph Pascot en avril 1942 pour que le système évolue concrètement<sup>2217</sup>.

Dès lors, le manque de moralité de la « race juive » est beaucoup utilisé par les antisémites. Les Juifs sont présentés comme des « *promoteurs sportifs* » véreux, avec un « *manque de scrupule* ». Jeff Dickson<sup>2218</sup> est stigmatisé sur ce sujet comme étant « *la plus redoutable canaille* », dont la « *fourberie* », le « *mépris des valeurs* » et la « *cupidité* » l'ont aidé à s'enrichir en exploitant les sportifs<sup>2219</sup>. Les auteurs évoquent en guise d'exemples des matchs de hockey truqués et des combats de boxe faussés pour empocher davantage d'argent. Jeff Dickson n'est pas le seul accusé. Globalement, le Juif « *prend la vedette dans la plupart des combinaisons commerciales auxquelles le sport donne prétexte*<sup>2220</sup> », commente ainsi Jean

<sup>2212</sup> Doriane GOMET, « Le sport dans la presse écrite de l'ultra-droite parisienne », *op. cit.*, p. 788-789.

<sup>2213</sup> Émile Dortignac, « Les saboteurs de la rénovation sportive : plus de sport de foire », *Au pilori*, 24 janvier 1941, p. 5.

<sup>2214</sup> Doriane GOMET, « Le sport dans la presse écrite de l'ultra-droite parisienne », *op. cit.*, p. 787-789.

<sup>2215</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991, p. 31-34.

<sup>2216</sup> Sur les difficultés de mise en œuvre et d'application des lois sur le professionnalisme dans le sport sous Vichy, voir notamment : Pascal CHARROIN, « De Borotra à Pascot ou le professionnalisme sous contrôle : le cas de l'AS Saint-Etienne », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 215-227.

<sup>2217</sup> Jean Borotra envoie une lettre au comité de réflexion le 15 août 1940 afin de leur préciser leurs missions. D'après : Jean-Louis GAY-LESCOT, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, *op. cit.*, p. 31-34.

<sup>2218</sup> L'Américain Jeff Dickson (1896-1943) est photographe pendant la Première Guerre mondiale puis organise des combats de boxe dans la capitale. Il devient aussi propriétaire du Vélodrome d'Hiver en 1931.

<sup>2219</sup> Jean Dauven, « Pitres du sport », *op. cit.*, p. 15-17.

<sup>2220</sup> *Ibid.*, p. 15.

Dauven. Émile Dortignac n'est pas en reste sur ce sujet, jugeant que les combats de boxe français sont truqués par les Juifs qui ont infiltré le conseil de la FFB, « *devenu un véritable ghetto : les trois-quarts des membres sont Juifs ou francs-maçons*<sup>2221</sup> ».

---

<sup>2221</sup> Émile Dortignac, « La décomposition du sport », *Au pilori*, 4 octobre 1940, p. 3.

### 3. Le sport et les sportifs juifs sous Vichy

#### 3.1. L'organisation du sport

Quelques semaines seulement après la signature de l'Armistice et la prise de pouvoir du maréchal Pétain, l'organisation du sport et de l'éducation physique scolaire trouve place dans un commissariat nouvellement créé, le commissariat général à l'éducation générale et aux sports (CGEGS). Dirigé successivement par Jean Borotra (7 août 1940 – 18 avril 1942) et Joseph Pascot (18 avril 1942 – 1944), le CGEGS s'organise autour de trois directions : l'éducation générale et sportive, les sports et activités de plein-air ainsi que l'équipement sportif. Le 20 décembre 1940, ce commissariat prend le contrôle total de l'organisation du sport en France grâce à l'adoption de la Charte des sports, présentée par l'historien Jean-Louis Gay-Lescot comme un « *instrument de combat, conforme aux options réactionnaires du nouveau régime*<sup>2222</sup> ». Les libertés que proposait la loi d'association du 1<sup>er</sup> juillet 1901 s'en trouvent rognées, largement réduites par l'adoption d'un modèle d'agrément auquel toute association sportive doit se soumettre. Désormais, les associations « *ne peuvent se former et exercer leur activité qu'après avoir obtenu l'agrément du secrétariat d'État à l'Instruction Publique*<sup>2223</sup> ». Dans le cas où l'agrément est refusé ou retiré, la sentence est immédiate et « *entraîne la dissolution de l'association et la liquidation de ses biens*<sup>2224</sup> ». Les associations doivent en outre s'affilier à des fédérations reconnues par le gouvernement et leur bureau ne doit être composé que de Français majeurs. Quant aux sportifs, ils doivent obligatoirement obtenir une « carte sportive » délivrée annuellement par le Comité national des sports (CNS), sans laquelle ils ne peuvent s'inscrire dans une association ou participer à une quelconque compétition sportive<sup>2225</sup>. Se met ainsi en place « *une structure pyramidale, rigide, dont la seule finalité demeure la dépendance et l'obéissance au pouvoir politique*<sup>2226</sup> ». La Charte des sports fonde la doctrine du sport sous Vichy. « *Il s'agit de l'étatisation du sport français, laquelle n'a rien d'étonnant dans un régime autoritaire comme celui qui s'est mis en place*<sup>2227</sup> ». Dans ce contexte, les associations sportives juives ne peuvent plus exister. Même si les clubs Maccabis et les autres

---

<sup>2222</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, op. cit., p. 31.

<sup>2223</sup> Loi du 20 décembre 1940, dite « Charte des sports », article 4.

<sup>2224</sup> *Id.*

<sup>2225</sup> *Id.*, articles 11 et 12.

<sup>2226</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, op. cit., p. 35.

<sup>2227</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, « Le commissariat général à l'éducation générale et aux sports (CGEGS) », dans Jean-Pierre Azéma, *La politique du sport et de l'éducation physique en France pendant l'Occupation*, Paris, INSEP, 2018, p. 61.

associations sportives juives l'avaient souhaité, ils n'auraient pas pu continuer de fonctionner sous Vichy et auraient été immédiatement dissous.

Malgré son poste de commissaire général dans le gouvernement antisémite de Vichy, Jean Borotra ne participe pas activement à la propagande antisémite et à l'exclusion des Juifs des fédérations sportives. Sa personnalité, son patriotisme et son caractère le conduisent à se mettre quelque peu en décalage avec les Allemands et les décisions du gouvernement<sup>2228</sup>. Alors que les Juifs sont rapidement chassés de la fonction publique, des Chantiers de la Jeunesse ou du commerce, Jean Borotra ne procède pas immédiatement à l'application des lois antisémites du régime et à l'épuration du sport français. Certains clubs de la zone occupée décident bien de se séparer de leurs éléments juifs, mais cette attitude n'est pas une généralité et dépend largement des conditions géographiques ainsi que de la politique propre à chaque structure sportive<sup>2229</sup>. Si bien que la proportion des Juifs dans les compétitions « *reflète logiquement celle de leur communauté dans la population française*<sup>2230</sup> ». Toutefois, la présence des Juifs dans les associations sportives françaises devient rapidement problématique pour le gouvernement. Le sport est en effet une pièce maîtresse de la Révolution nationale, un rouage essentiel de la politique du maréchal Pétain. Tandis que les Juifs sont exclus d'une large partie des professions par la législation antijuive, comment peut-on expliquer qu'ils soient encore performants et valorisés dans la presse sportive ? Peuvent-ils voler la vedette aux athlètes non-juifs ? Les questions sont d'autant plus délicates pour le régime qu'une petite partie du monde sportif adhère à la politique collaborationniste. Certains dirigeants sportifs magnifient en effet les performances des athlètes allemands et tentent de profiter du contexte pour améliorer les conditions de vie de certaines fédérations<sup>2231</sup>. Pour autant, sous l'ère Borotra, le CGEGS reste modéré dans sa politique vis-à-vis des sportifs juifs. Le commissaire fait même l'éloge de certains athlètes juifs. C'est par exemple le cas d'Alfred Nakache, amplement valorisé dans les publications officielles du commissariat au début de l'Occupation et présenté comme un symbole de courage<sup>2232</sup>. Cela ne manque pas de faire réagir la presse antisémite, qui ne cesse d'attaquer Jean Borotra : « *Qu'attendez-vous, pour interdire aux Juifs et aux métèques l'accès*

---

<sup>2228</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, op. cit., p. 101-115.

<sup>2229</sup> Bernard PRETET, « Le monde sportif parisien, 1940-1944 », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 113.

<sup>2230</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, op. cit., p. 113.

<sup>2231</sup> Bernard PRETET, *Sport et sportifs français sous Vichy*, op. cit., p. 227-265.

<sup>2232</sup> Doriane GOMET et Thierry TERRET, « To be a Jew and Champion in Vichy's France », op. cit.

*de nos écoles, de nos institutions nationales, de nos stades et salles de sport, où leur présence contamine les enfants de France ?*<sup>2233</sup> ».

Mais cette politique modérée du CGEGS mise en place par Jean Borotra s'effondre dès son remplacement par Joseph Pascot en avril 1942, au profit d'une direction autoritariste qui rappelle sans cesse à l'ordre ses fonctionnaires<sup>2234</sup>. Le « *changement de ton*<sup>2235</sup> », souligné par Jean-Louis Gay-Lescot en comparant les discours des deux commissaires, traduit la volonté du nouveau CGEGS de « *passer en force* » pour faire respecter les décisions prises : « *c'est ainsi que monte en puissance un discours incapable de saisir les nuances, n'ayant d'autres perspectives que celle d'un autoritarisme dont le poids s'alourdit au fil des jours*<sup>2236</sup> ». Joseph Pascot met en place une politique ambiguë vis-à-vis des sportifs juifs, dans ses discours comme dans ses actes. Il ne semble pas s'opposer, comme l'a fait son prédécesseur, à l'ingérence allemande dans la politique sportive<sup>2237</sup>. Il faut dire que sa position est particulièrement délicate, puisqu'il est placé à ce poste au moment où la « solution finale » s'enclenche et où le gouvernement de Vichy radicalise drastiquement ses positions collaborationnistes. Son orientation idéologique et ses discours<sup>2238</sup> ne joueront pas en sa faveur lors de son procès après la guerre. Il affirmera lors de celui-ci avoir joué un double rôle, en laissant une marge de manœuvre à l'occupant tout en faisant *a priori* quelques actes de résistance, en aidant des Juifs à se cacher ou à obtenir de faux papiers<sup>2239</sup>. Toutefois, le CGEGS sous la direction de Joseph Pascot tombe « *dans le piège de la collaboration*<sup>2240</sup> » en intensifiant la politique autoritaire, les relations avec les Allemands, mais aussi la ségrégation sur les terrains de sports.

C'est donc une institution rigide et despotique qui gouverne le sport pendant 4 ans. Si la Charte des sports a un impact « *très faible*<sup>2241</sup> » sur les dissolutions d'associations (moins de 10 %), elle est déterminante pour les associations juives, puisqu'elles sont toutes immédiatement supprimées. Néanmoins, les sportifs juifs ne sont pas aussitôt impactés par la

---

<sup>2233</sup> Émile Dortignac, « Le Commissariat à l'Éducation générale et la Race », *Au pilori*, 28 février 1941, p. 5.

<sup>2234</sup> Marianne LASSUS, « Des pelouses de rugby aux salons de Vichy : le colonel Pascot, Commissaire Général aux Sports (avril 1942 - août 1944) », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 2*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 43-58.

<sup>2235</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, « L'évolution du discours politique sportif français durant l'Occupation (1940-1944) », *Mots*, n° 29, 1991, p. 23-43.

<sup>2236</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>2237</sup> Marianne LASSUS, « Des pelouses de rugby aux salons de Vichy », *op. cit.*

<sup>2238</sup> Colonel Joseph PASCOT, *Politique et doctrine sportives*, Paris-Limoges-Nancy, Charles Lavauzelle, 1944.

<sup>2239</sup> AN, 3W/274, Audience du Colonel Pascot, haute cour de justice, 12 juillet 1946.

<sup>2240</sup> Marianne LASSUS et Éric ALARY, « Le commissariat du colonel Pascot », dans Jean-Pierre Azéma, *La politique du sport et de l'éducation physique en France pendant l'Occupation*, Paris, INSEP, 2018, p. 127-138.

<sup>2241</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, « Le commissariat général à l'éducation générale et aux sports (CGEGS) », *op. cit.*, p. 61.

législation sportive. Ils peuvent en effet continuer de pratiquer dans des associations non-juives, mais aussi dans des pratiques dites « libres », sans affiliations. Cependant, dans la lignée de la radicalisation des mesures allemandes et du régime de Vichy au printemps de l'année 1942, de plus en plus de restrictions sont promulguées. La neuvième ordonnance des autorités d'occupation au sujet des Juifs leur interdit notamment l'accès à de nombreux établissements publics, dont les infrastructures sportives : « À partir du 8 juillet 1942, les restaurants, cafés, expositions, concerts, musées, bibliothèques mais aussi terrains de sport, piscines, sont rigoureusement interdits aux non-aryens<sup>2242</sup> ».

### 3.2. Clubs sportifs juifs : de la survie à la disparition

#### 3.2.1. Les Maccabis cessent leurs activités

La mobilisation impacte durablement le destin des associations sportives et des mouvements de jeunesse juifs. Le SC Maccabi de Paris cesse progressivement ses activités au cours de l'année 1939. Il est difficile d'établir une date précise compte tenu de l'absence des archives du club. En revanche, en croisant les données de la presse juive et sportive ainsi que le dossier du club à la préfecture de police de Paris, on peut déduire que ses activités cessent dans les tout derniers mois de l'année 1939<sup>2243</sup>. Dans *L'Auto*, seules les pratiques féminines du SC Maccabi de Paris sont mentionnées entre septembre et décembre 1939. On suppose que la plupart des engagements sportifs masculins cessent pour la trêve estivale et que, compte tenu de l'entrée en guerre et de la mobilisation en septembre 1939, les activités ne reprennent pas. Les membres du club, en large majorité de jeunes Juifs français issus de l'immigration ou immigrés non français, sont probablement mobilisés (pour les Français), internés (pour les étrangers), ou décident, comme beaucoup à cette période, de fuir la capitale pour se protéger et mettre à l'abri leur famille. Si la section féminine de basket-ball réalise encore des rencontres en octobre 1939<sup>2244</sup>, l'équipe est déclarée perdante par forfait dans certaines de leurs compétitions en décembre, puis de façon systématique à partir de janvier 1940<sup>2245</sup>. La diminution des activités puis la fermeture du SC Maccabi de Paris entraîne inéluctablement la

---

<sup>2242</sup> Dominique VEILLON, *Vivre et Survivre en France*, op. cit., p. 240.

<sup>2243</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi. Dans les chroniques sportives du quotidien *Samedi*, le SC Maccabi de Paris n'apparaît plus dans les résultats à partir de l'été 1939. Les dernières mentions du club sont en avril de la même année.

<sup>2244</sup> « Des scores », *L'Auto*, 31 octobre 1939, p. 5.

<sup>2245</sup> Voir par exemple le numéro de *L'Auto* du 4 février 1940, p. 2.

fin des activités du Maccabi France – structure dirigée par le club parisien malgré son attache nancéenne<sup>2246</sup> – mais aussi celles des autres clubs de l’hexagone.

Les parcours individuels deviennent, pour une immense majorité, difficiles à suivre pendant le conflit. On ignore par exemple celui du Dr Henry Kaganoff, dévoué à la cause des Maccabis dans l’entre-deux-guerres. Son beau-frère Léon Algazi trouve refuge en Suisse pendant l’Occupation avant de revenir en France après la Libération. Henry Kaganoff a-t-il suivi le même chemin ? Nous savons qu’il survit à la guerre et décède à Paris en 1967<sup>2247</sup>. Ne faisant plus partie des dirigeants du club parisien après la guerre, son activité sportive disparaît en 1939<sup>2248</sup>. Parmi les membres influents des clubs sportifs juifs, seules les traces d’Emmanuel Lefschetz, président puis secrétaire général du SC Maccabi de Paris jusqu’à sa mobilisation, et d’Henri Ehrenberg peuvent être précisément retrouvées dans les archives. Nous aurons l’occasion d’évoquer leurs activités à plusieurs reprises dans les points suivants. Ils s’engagent en effet aux côtés des EIF, qu’Emmanuel Lefschetz côtoie beaucoup dans les mois qui précèdent l’entrée en guerre grâce aux projets d’union des mouvements de jeunesse ainsi qu’aux camps de préparation physique du château de Maule. Henri Ehrenberg participe à plusieurs actions de Résistance. Il intègre les réseaux de sauvetages d’enfants organisés par les EIF et l’OSE puis participe aux combats de la Libération au sein du groupe armé de la « Sixième »<sup>2249</sup>. Emmanuel Lefschetz devient commissaire régional pour les EIF<sup>2250</sup>, puis il est recruté en 1942 par Simon Lévitte, fondateur du Mouvement de Jeunesse Sioniste (MJS), afin d’être responsable de ce réseau tout en conservant ses fonctions chez les éclaireurs<sup>2251</sup>.

Emmanuel Lefschetz décide de rester à Paris et de continuer d’œuvrer en faveur des activités physiques et sportives dans la jeunesse juive parisienne : « [Il] encouragera partout les cercles d’éducation physique<sup>2252</sup> ». Jusqu’à, semble-t-il, l’été 1942, il dirige notamment pendant « de nombreux mois<sup>2253</sup> » un centre de la jeunesse juive pour le compte des EIF<sup>2254</sup> au sein des locaux de l’ancienne École Maïmonide, dans la rue Claude Bernard qui donne son nom

---

<sup>2246</sup> Sur le Maccabi France, voir : *supra* (chapitre 4).

<sup>2247</sup> « Notre Carnet », *Information juive*, 15 octobre 1967, p. 3.

<sup>2248</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi.

<sup>2249</sup> Catherine RICHET, « Biographies des membres de la Sixième », *op. cit.*, p. 295.

<sup>2250</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 136-137.

<sup>2251</sup> Tsilla HERSCO, « La Sixième-Éclaireurs israéliens de France », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 266.

<sup>2252</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d’Amalek*, *op. cit.*, p. 243.

<sup>2253</sup> Jacques BIELINKY, *Un journaliste juif à Paris*, *op. cit.*, p. 230-231.

<sup>2254</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 136-137.

au patronage<sup>2255</sup>. Sept moniteurs y encadrent une quinzaine de jeunes Juifs qui, fidèles aux visions éducatives d'Emmanuel Lefschetz et des EIF, « *y étudient, font de la culture physique* » et « *apprennent même la menuiserie*<sup>2256</sup> ». L'apprentissage est rude, il se fait selon les codes de la méthode naturelle. Les activités physiques et sportives sont mixtes, les garçons sont torse nus. Le matériel est archaïque. Sur une photographie d'archive, on distingue par exemple Emmanuel Lefschetz et Jacques Salmona<sup>2257</sup> faisant passer les jeunes sportifs au-dessus de trois bancs empilés pour constituer un obstacle à franchir dans la cour de l'ancienne école (fig. 29).



**Figure 29 – Cours d'éducation physique dirigé par Emmanuel Lefschetz et Jacques Salmona<sup>2258</sup>**

Au regard du nombre de participants, l'action est minime. Elle constitue malgré tout une œuvre originale dans le paysage de la période de l'Occupation et prouve que les Juifs continuent de s'impliquer dans les actions éducatives et sportives. Cette démarche d'Emmanuel Lefschetz permet de maintenir un état d'esprit combatif tout en offrant un lieu de sociabilité pour les jeunes Juifs restés à Paris. Le patronage de la rue Claude Bernard est en ce sens une forme de « résistance active », un lieu d'affirmation de l'identité juive en pleine Occupation<sup>2259</sup>.

<sup>2255</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 34.

<sup>2256</sup> Jacques BIELINKY, *Un journaliste juif à Paris*, *op. cit.*, p. 230-231.

<sup>2257</sup> Membre de la Sixième, Jacques Salmona est agent de liaison pour le compte des EIF à Paris jusqu'à la Libération. Voir : Catherine RICHET, « Biographies des membres de la Sixième », *op. cit.*, p. 382.

<sup>2258</sup> CDJC, MI\_884, Photographie d'une troupe d'Éclaireurs israélites de France Hafez Haïm de la rue Claude Bernard faisant de la gymnastique, Paris V, 1943.

<sup>2259</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 34.

Après la rafle du Vel' d'Hiv', Emmanuel Lefschetz entre de plain-pied dans les réseaux de résistance de la capitale. Il recrute des jeunes sionistes pour constituer des cadres de la Sixième (la branche résistante des EIF) et coordonne la fabrication de faux papiers. En décembre 1943, il est même nommé responsable des EIF de toute la zone Nord<sup>2260</sup>. À Paris, il tisse des liens avec les responsables de la Fédération française des éclaireurs (FFE) qui lui prêtent un local à l'abri des regards en prétextant aux autorités que s'y entraîne une chorale<sup>2261</sup>. De cette manière, il peut confectionner de faux papiers pour aider les Juifs à s'enfuir de la zone Nord pour tenter leur chance plus au Sud ou pour franchir la frontière.

### 3.2.2. Le CPS 10<sup>ème</sup> : entre actions sportives et lutte communiste

Au début de la Seconde Guerre mondiale, l'affiliation du CPS 10<sup>ème</sup> à la FSGT prend toute son importance. L'annonce de la signature du pacte germano-soviétique provoque une terrible secousse dans les rangs de la FSGT<sup>2262</sup>. À Paris, du fait de la mobilisation, il ne reste que huit membres de la fédération, tous socialistes et anciens membres de l'ex-USSGT. Réunis en octobre 1939 pour débattre des conséquences du pacte germano-soviétique, ils décident à sept voix contre une que la FSGT doit désapprouver ce pacte<sup>2263</sup>. Ils exigent alors de leurs homologues communistes la condamnation du pacte, ce qui était « *évidemment impossible*<sup>2264</sup> » pour les militants du parti communiste. Le 7 octobre, une lettre est envoyée à tous les membres de la commission exécutive. Il est considéré « *comme n'appartenant plus à la FSGT, tout club qui se serait refusé à répudier l'accord germano-soviétique*<sup>2265</sup> ». Les dirigeants du CPS 10<sup>ème</sup> sont convoqués au siège de la Direction fédérale réformatrice de la FSGT. Georges Tompouski, secrétaire du club, s'y rend avec quelques membres<sup>2266</sup>. Il leur est demandé de désapprouver le pacte germano-soviétique et de signer un document de répudiation au nom du club. D'après le témoignage de Georges Ghertman, le secrétaire refuse et le CPS 10<sup>ème</sup> est immédiatement dissout<sup>2267</sup>. La décision est mal vécue par les membres. Georges Ghertman, mobilisé dans

---

<sup>2260</sup> Georges LOINGER, *Les Résistances juives pendant l'occupation*, Paris, Albin Michel, 2010, p. 103.

<sup>2261</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, *op. cit.*, p. 243-244.

<sup>2262</sup> Nicolas KSSIS, *La FSGT*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>2263</sup> Bernard PRETET, *Sport et sportifs français sous Vichy*, *op. cit.*, p. 228.

<sup>2264</sup> Nicolas KSSIS, « Le réseau Sport libre », *op. cit.*, p. 178.

<sup>2265</sup> Nicolas KSSIS, *La FSGT*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>2266</sup> Patrick DUBECHOT et Henri SEGAL, *CPS 10*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>2267</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Entretien de Georges Ghertman réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 2.

l'armée française en 1939, trouve que le pacte est un « *prétexte fallacieux [...] qui n'avait rien à voir avec le sport*<sup>2268</sup> ».

Un mois plus tard, tous les membres du Parti communiste qui ont refusé de se soumettre à l'ultimatum de leurs confrères socialistes sont exclus de la FSGT. De cette manière, les membres de l'ex-FST profitent de la guerre pour prendre le pouvoir de la fédération et poursuivre les activités malgré l'Occupation<sup>2269</sup>. Pour leur part, les membres du CPS 10<sup>ème</sup> se dispersent. Certains s'engagent comme volontaires dans l'armée et participent aux combats contre les Allemands avant de revenir dans leurs familles après la débâcle<sup>2270</sup>. Mais le club reçoit en septembre 1940 une circulaire de Robert Mension, ancien secrétaire général de la FSGT et membre du parti communiste clandestin, qui les invite à reconstituer le CPS 10<sup>ème</sup> sous le slogan « *Pratiquer un sport libre*<sup>2271</sup> ». Les membres se concertent, puis demandent un entretien auprès des anciens représentants de la FSGT<sup>2272</sup>. Le CPS 10<sup>ème</sup> renaît alors en septembre 1940 et réorganise ses activités physiques et sportives. Les sportifs se réunissent désormais dans un bistrot de la capitale, quai de Valmy, pour mettre en place les différentes sections<sup>2273</sup>. Football, ping-pong, basket-ball, volley, natation : les activités reprennent « *petit à petit* » et le club compte environ 300 membres<sup>2274</sup>. La section de natation connaît un engouement certain. Au regard de la morosité ambiante dans cette période de mobilisation, les sections de plein air et de camping sont également assez prisées des membres. Aux beaux jours, ces derniers font des sorties de cyclotourisme et campent au bord de la Seine en région parisienne, dans une ambiance fidèle aux idéaux communistes : « *une atmosphère cordiale et fraternelle et disons que dans la grisaille du temps, une influence ensoleillée*<sup>2275</sup> ».

En parallèle des activités sportives, quelques membres du CPS 10<sup>ème</sup> commencent à organiser des actions de résistance dans un esprit davantage communiste que juif. « *On ne pouvait pas accepter l'Occupation, c'était moral*<sup>2276</sup> », rappelle Albert Zandkorn, alors âgé de 18

---

<sup>2268</sup> *Id.*

<sup>2269</sup> Nicolas KSSIS, *La FSGT, op. cit.*, p. 101.

<sup>2270</sup> Patrick DUBECHOT et Henri SEGAL, *CPS 10, op. cit.*, p. 32.

<sup>2271</sup> *Id.*

<sup>2272</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Entretien de Georges Ghertman, *op. cit.*, p. 4.

<sup>2273</sup> *Id.*

<sup>2274</sup> Patrick DUBECHOT et Henri SEGAL, *CPS 10, op. cit.*, p. 33-34. Les documents consultés dans les archives du CPS 10<sup>ème</sup> ne donnent pas tous les mêmes chiffres. Un tableau réalisé par Henri Ségala indique 195 adhérents en 1939 (dossier entretiens dactylographiés, p. 27).

<sup>2275</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Entretien de Georges Ghertman réalisé par Henri Ségala, sans date, p. 5.

<sup>2276</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°4 d'Albert Zandkorn, réalisé par Henri Ségala, sans date, p. 10. Albert Zandkorn a été commandant dans la première armée française. Il a participé au débarquement sur les côtes méridionales de la France, d'après Nicolas KSSIS, « Le réseau Sport libre », *op. cit.*, p. 181.

ans. Georges Ghertman a les mêmes souvenirs de cette période : « *dénoncer la criminelle responsabilité des naufrageurs de la nation, seuls fauteurs de la défaite et de l'Occupation, constituait les thèmes essentiels de la diffusion de nos idées*<sup>2277</sup> ». Cette phrase nous permet de comprendre l'attitude qu'adoptent les membres du club vis-à-vis de Vichy et de la lutte contre l'Occupation. Comme ce fut le cas pour beaucoup de réseaux de résistance, ils cherchent à expliquer les causes de la défaite et à agir en conséquence, en développant des idées à la fois politiques et éducatives<sup>2278</sup>. Les militants du club reçoivent des tracts communistes qu'ils sont chargés de distribuer dans les quartiers de Paris, les terrasses des cafés et les cinémas : « *il fallait les lancer et s'enfuir immédiatement pour ne pas être attrapés*<sup>2279</sup> », précise Albert Zandkorn. D'après les témoignages, ces actions de résistance durent jusqu'en mai 1941<sup>2280</sup>. Entre temps, plusieurs jeunes sportifs communistes du club sont arrêtés par la police française ou par les nazis<sup>2281</sup>. Le 18 octobre 1940, le jeune Maurice Feld, engagé dans un réseau de résistance, est arrêté une première fois et transféré à la prison de Fresnes dans le quartier des mineurs. Il est libéré en février 1941, mais de nouveau interné pour faits de résistance par la police de Vichy le 10 mai 1942. Il est fusillé deux mois plus tard, à 17 ans et demi<sup>2282</sup>. Georges Tompousky, l'un des fondateurs du club, connaît un sort similaire. Il est arrêté le 6 novembre 1940 pour faits de résistance, puis fusillé au champ de tir de Nantes<sup>2283</sup>.

Malgré ces événements, la peur ne semble pas encore envahir les sportifs du CPS 10<sup>ème</sup>. Ils s'investissent dès les premiers instants dans le réseau Sport libre, le seul mouvement sportif spécifique de résistance mis en place par les anciens dirigeants communistes exclus de la FGST<sup>2284</sup>. Si les activités communistes mettent en péril la vie des jeunes membres du club, la judéité n'est pas encore une source d'inquiétude. La bascule se fait, d'après les témoignages, en juin 1941 lorsque l'Allemagne nazie rompt le pacte germano-soviétique et envahit l'Union soviétique (opération Barbarossa). Sur ce point, le témoignage de Georges Ghertman est particulièrement révélateur :

---

<sup>2277</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°5 de Georges Ghertman, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 15.

<sup>2278</sup> Jean-François MURACCIOLE, « Le sport et la Résistance », *op. cit.*

<sup>2279</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°4 d'Albert Zandkorn, *op. cit.*

<sup>2280</sup> *Id.*

<sup>2281</sup> Les informations biographiques des membres du CPS 10<sup>ème</sup> sont extraites de l'ouvrage suivant : Patrick DUBECHOT et Henri SEGAL, *CPS 10*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>2282</sup> David DIAMANT, *Héros juifs de la Résistance française*, Paris, Rénouveau, 1962, p. 60-62.

<sup>2283</sup> La date de son exécution varie selon les informations recueillies dans les archives entre décembre 1941 et avril 1942.

<sup>2284</sup> Nicolas KSSIS, « Le réseau Sport libre », *op. cit.*

Les mesures répressives n'étaient pas du tout pesantes dans l'existence de la population juive [...]. La mise en place de ces mesures était faite en douceur. On ne peut pas dire, en ce qui nous concerne, que jusqu'en juin 1941, nous avons subi une grosse répression. Il n'y avait pas l'étoile, pas de mesures majeures. Lorsque le Front National est créé en mai 1941<sup>2285</sup>, des dizaines de jeunes sportifs participent avec les jeunes communistes à des distributions de tracts réclamant un sport libre dans une France libre. La peur et la crainte se sont abattues sur nous et les membres du club à partir de juin 1941<sup>2286</sup>.

La dernière sortie de camping du CPS 10<sup>ème</sup> a lieu le dimanche 22 juin 1941, jour de l'opération Barbarossa. Les membres du club apprennent la nouvelle à la radio et décident de lever le camp pour rentrer à Paris. Craignant ensuite pour leur vie et celles des jeunes communistes qui fréquentent l'association, les dirigeants du CPS 10<sup>ème</sup> décident de mettre un terme à l'activité sportive<sup>2287</sup>. Les parcours individuels de ces sportifs communistes juifs sont difficiles à retracer entre l'été 1941 et la Libération. Certains rejoignent des réseaux de résistance communistes dans la zone libre. Georges Ghertman est arrêté à Paris le 24 juin 1942 lors d'une action armée, puis libéré de prison le 24 août 1944<sup>2288</sup>. Bon nombre des adhérents sont raflés et déportés, peu reviendront des camps<sup>2289</sup>. Dans un témoignage écrit qu'il fournit au CPS 10<sup>ème</sup>, Georges Ghertman précise que « *la liste des combattants, membres du CPS 10<sup>ème</sup>, tombés au combat ou morts en Déportation, n'est que trop longue*<sup>2290</sup> ».

### 3.3. Les sportifs juifs sous Vichy : des parcours ambivalents et singuliers

#### 3.3.1. Alfred Nakache : de la protection à la déportation

Si la législation de la Charte des sports ne permet pas aux clubs juifs d'exister, le cas des sportifs juifs est en revanche différent. Jusqu'au raidissement de la politique antisémite au printemps 1942, ils ont en effet toute latitude pour prendre part aux manifestations sportives et pour utiliser les infrastructures municipales. Les athlètes juifs les plus performants subissent malgré tout l'hostilité de l'occupant et décident, pour une majorité, de s'établir en zone Sud pour pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions. D'autant qu'en juin 1941, le commissariat général aux Question juives décide qu'« *en ce qui concerne la direction, la loi du 3 octobre, et*

---

<sup>2285</sup> Il s'agit du Front National de lutte pour la libération et l'indépendance de la France, un mouvement de Résistance créé par le parti communiste français vers mai 1941.

<sup>2286</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°5 de Georges Ghertman, *op. cit.*, p. 16.

<sup>2287</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>2288</sup> *Id.*

<sup>2289</sup> Patrick DUBECHOT et Henri SEGAL, *CPS 10*, *op. cit.*, p. 42-43.

<sup>2290</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Témoignage de Georges Ghertman, sans date, p. 4.

la nouvelle loi qui va lui être substituée, prévoient que les Juifs ne peuvent faire partie d'aucune assemblée issue de l'élection<sup>2291</sup> ». C'est le cas du champion de natation Français Alfred Nakache. Né à Constantine en 1915, arrivé à Paris en 1933, il devient très vite l'un des espoirs de la natation française<sup>2292</sup>. À la fin des années 1930, il réussit aussi la première partie du professorat d'éducation physique et le concours d'entrée à l'École normale d'éducation physique (ENEP)<sup>2293</sup>. Mais il est mobilisé en 1939 et ne peut donc pas directement intégrer cette formation. Après sa démobilisation, il rejoint de nouveau la capitale<sup>2294</sup>. Il figure même sur la liste de la promotion de l'ENEP pour l'année 1940-1941<sup>2295</sup>. Mais, pour fuir la législation de Vichy, il part s'installer à Toulouse avec sa femme – probablement en début d'année 1941<sup>2296</sup> –, où il bénéficie, grâce aux contacts tissés tout au long de sa carrière sportive<sup>2297</sup>, d'un contexte social, économique et professionnel que beaucoup de Juifs réfugiés en zone Sud auraient enviés à cette période<sup>2298</sup>. Il s'inscrit au club des Dauphins du TOEC, dans lequel il est bien accueilli<sup>2299</sup>. Si certaines mesures restrictives touchent déjà la zone libre, elles n'empêchent pas Alfred Nakache de s'entraîner dans de très bonnes conditions au cours de l'hiver et du printemps 1941<sup>2300</sup>. Si bien qu'en l'espace de quelques semaines, il bat le record de France et d'Europe du 100 mètres brasse puis celui du 200 mètres brasse. Il améliore encore cette seconde performance 5 jours plus tard en battant le record du monde du 200 mètres brasse.

---

<sup>2291</sup> CDJC, CCXXXVIII-87, Lettre du commissaire général aux Question juives au commissaire général à l'Éducation générale et aux Sport, 9 juin 1941.

<sup>2292</sup> Sur le début de son parcours sportif, voir : *supra* (chapitre 4).

<sup>2293</sup> Archives INSEP, Dossier Alfred Nakache promotion 1940-1941, certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique (1<sup>ère</sup> partie).

<sup>2294</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », *op. cit.*, p. 50-51.

<sup>2295</sup> Archives INSEP, Liste d'inscription promotion 1940-1941.

<sup>2296</sup> Le franchissement de la ligne de démarcation dans la clandestinité ne permet pas de connaître avec exactitude son passage en zone Sud. Nous savons qu'il participe à des compétitions de water-polo avec le Cercle des Nageurs de Paris ainsi qu'à des épreuves pour le concours de sortie de l'ENEP à la fin du mois de décembre 1941 dans la capitale (« Concours de sortie de l'École Normal », *L'Œuvre*, 20 décembre 1940, p. 4 ; « Natation », *L'Œuvre*, 22 décembre 1940, p. 4). Ce même journal prévient le 27 janvier 1941 que Nakache n'est plus dans l'équipe du Cercle des Nageurs de Paris (« Natation », *L'Œuvre*, 27 janvier 1941, p. 4). Par ailleurs, il est noté dans son dossier d'étudiant à l'INSEP qu'il quitte la promotion en décembre 1940 (Archives de l'INSEP, Dossier Alfred Nakache promotion 1940-1941, relevé de diplôme).

<sup>2297</sup> Il passe plusieurs jours à Toulouse en septembre 1940 pour s'y entraîner et pour réaliser quelques courses. Le *Midi socialiste* indique que Nakache y est présent « depuis une huitaine de jours » le 7 septembre 1940. Ce séjour lui permet probablement d'asseoir ses contacts sur place avant de s'y établir définitivement. Voir : « Encore une belle nocturne à Toulouse », *Le Midi socialiste*, 7 septembre 1940, p. 2 ; « Au parc toulousain Nakache et Pallard à égalité », *Le Midi socialiste*, 9 septembre 1940, p. 2.

<sup>2298</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 159-165.

<sup>2299</sup> TOEC est la fusion du Toulouse Olympique et du Toulouse Employés Club.

<sup>2300</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », *op. cit.*, p. 51-52.

Fort de ses victoires et ses performances, sa notoriété s'accroît auprès de l'opinion française. La presse généraliste et sportive ne tarit pas d'éloges à son égard. Malgré les mesures antisémites, malgré la loi du 22 juillet 1940 qui aurait pu (et probablement dû, au regard des autres Juifs dans la même situation) le déposséder de sa nationalité française<sup>2301</sup>, malgré l'acharnement de la presse antisémite à son sujet, il devient en quelques mois un symbole de réussite tel que l'envisage Pétain dans son projet de Révolution nationale. Le fait est unique : alors que sévit la politique antisémite du régime de Vichy, Alfred Nakache devient en 1941 et 1942 « *une icône populaire, un athlète complet*<sup>2302</sup> ». Cette position exceptionnelle dont jouit le nageur juif est en partie permise par les membres du CGEGS. Jean Borotra, commissaire général à l'éducation générale et sportive (EGS) au début de l'Occupation, est de façon très paradoxale un « *maréchaliste intransigent*<sup>2303</sup> » et un fervent défenseur de l'apolitisme nécessaire pour assurer, selon lui, le développement du sport sous Vichy<sup>2304</sup>. En conséquence, il « *décide de faire aveuglément confiance au Maréchal*<sup>2305</sup> » mais ne cherche pas pour autant à évincer les athlètes juifs des compétitions. Mieux encore, il place à la tête de la Fédération française de natation (FFN) en décembre 1941 Émile-Georges Drigny – qui assure aussi des fonctions au Comité national des sports tout en étant membre du CGEGS dans la branche de l'équipement –, qui aurait profité de ses fonctions pour « *asseoir la légitimité d'Alfred Nakache en tant que modèle de la révolution nationale*<sup>2306</sup> ». Le nageur profite donc d'une situation exceptionnelle, qui perdure jusqu'en 1943.

Tandis que le gouvernement français durcit sa politique antisémite et livre pendant l'été 1942 un nombre important de Juifs aux nazis, Alfred Nakache participe à des compétitions à Tunis en juillet<sup>2307</sup>, puis à Lyon en août, où il remporte aisément cinq titres de champion de France<sup>2308</sup>. La FFN et les responsables du CGEGS le laissent participer aux épreuves malgré

---

<sup>2301</sup> En étant Juif et Constantinien d'origine, sa nationalité française est acquise avec le décret Crémieux du 24 octobre 1870. Ce décret est cependant abrogé par Vichy par la loi du 7 octobre 1940 (publiée au journal officiel le lendemain). Il est exceptionnel de voir que, dans ces conditions, Alfred Nakache ait pu conserver sa nationalité française après 1940. Cette analyse est confirmée par : Jean-Louis GAY-LESCOT, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, *op. cit.*, p. 114.

<sup>2302</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », *op. cit.*, p. 54.

<sup>2303</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, « J. Borotra (1898 - 1994) et Vichy (1940 - 1942) », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 2*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 22.

<sup>2304</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, « J. Borotra (1898 - 1994) et Vichy (1940 - 1942) », *op. cit.*

<sup>2305</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>2306</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », *op. cit.*, p. 56.

<sup>2307</sup> « Nakache se distingue à Tunis », *L'Écho d'Alger*, 19 juillet 1942, p. 4.

<sup>2308</sup> L'information paraît dans de nombreux articles de presse. Voir à titre d'exemple : « Nakache, cinq fois vainqueur aux championnats de France », *La Croix*, 1 septembre 1942, p. 4.

les restrictions en cours. Cette situation fait réagir les antisémites, qui renvoient constamment Alfred Nakache à sa condition de Juif :

La fédération française de natation est indécrottable avec ses Juifs. Malgré les ordres formels, elle a laissé le Juif Nakache salir l'eau de la piscine de Lyon. En si bon chemin, elle ne s'arrête pas. La voici maintenant qui délègue deux Juifs dans ce qu'elle appelle sans ironie sa sélection au Maroc : le surnommé Nakache et l'Arditi, de la Libellule<sup>2309</sup>.

En revanche, la presse spécialisée se focalise sur ses exploits sportifs, à l'image de *L'Auto*, qui titre pendant le championnat de France : « *Nakache confirme sa classe et remporte quatre titres*<sup>2310</sup> ». Son corps fait aussi l'objet de nombreux éloges. Grand, fort, musclé, vaillant : il est à la fois l'athlète modèle de la Révolution nationale et l'antithèse du juif diasporique. Il est régulièrement placé en première page de *L'Auto* et les journalistes sportifs le présentent comme une « *vedette hors concours*<sup>2311</sup> », un « *lutteur forcené*<sup>2312</sup> », qui possède une « *incroyable vitalité*<sup>2313</sup> ». Ils admirent aussi son entraînement physique et sa régularité qui lui permettent d'être « *toujours en bonne forme*<sup>2314</sup> ». Ils associent à ces louanges de bonnes valeurs morales et une volonté à toute épreuve, ce qui lui confère un statut de champion hors norme : « *Nakache est un garçon pour qui le sport est tout dans l'existence. Comme ses qualités morales sont grandes, comme sa volonté de lutter est peu courante, comme il est physiquement très bien doué, il a réussi dans la natation*<sup>2315</sup> ». Le *Miroir des sports* valorise aussi l'athlète. Le journal utilise notamment l'image d'Alfred Nakache pour faire la promotion du brevet sportif national en juillet 1941. Sa photographie est accompagnée de la légende : « [...] *Sa robuste musculature, son énergie indomptable lui permettent de pratiquer cette nage athlétique [...]*<sup>2316</sup> ». Finalement, on observe un très grand hiatus entre la stigmatisation dont il est l'objet dans la presse antisémite et l'encensement dont il bénéficie dans la presse sportive. Notons enfin qu'il a le soutien d'une partie de la presse généraliste, locale ou régionale<sup>2317</sup>, qui n'hésite pas à valoriser la musculature du champion par l'intermédiaire de photographies de presse (fig. 30).

---

<sup>2309</sup> Sans titre, *Le Matin*, 2 septembre 1942, p. 3. L'auteur de ces propos fait référence à la tournée en Afrique du Nord réalisée par l'équipe de France de natation en septembre 1942 à laquelle Alfred Nakache participe.

<sup>2310</sup> *L'Auto*, 31 août 1942, p. 1.

<sup>2311</sup> « Le 100m, épreuve vedette... », *L'Auto*, 5 septembre 1941, p. 1.

<sup>2312</sup> Kedroff, « Nakache veut tout gagner », *L'Auto*, 15 août 1941, p. 1.

<sup>2313</sup> *Id.*

<sup>2314</sup> « L'éducation physique, secret de la régularité de Nakache », *L'Auto*, 8 septembre 1941, p. 3.

<sup>2315</sup> « La natation française à un tournant psychologique », *L'Auto*, 9 septembre 1941, p. 1.

<sup>2316</sup> *Le Miroir des Sports*, 14 juillet 1941, cité dans : Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », *op. cit.*, p. 54.

<sup>2317</sup> Voir par exemple les photographies publiées dans : « Une magnifique fête nautique dans le Vieux-Port », *Le Petit Provençal*, 9 juillet 1941, p. 1 ; Sans titre, *L'Écho d'Alger*, 13 juillet 1941, p. 1 ; « Le sourire du vainqueur »,



Figure 30 – Photographie de presse d'Alfred Nakache<sup>2318</sup>

En avril 1942, alors que le gouvernement français renforce sa collaboration avec l'occupant, Jean Borotra est remplacé par Joseph Pascot à la tête du CGEGS. Beaucoup plus autoritaire que son prédécesseur, Joseph Pascot devient un commissaire zélé, davantage enclin à accepter les directives allemandes<sup>2319</sup>. Pour autant, ce changement de direction n'impacte pas la vie d'Alfred Nakache, qui peut continuer ses entraînements et ses compétitions. Il participe en effet aux championnats de France pendant l'été 1942, puis il part en tournée sportive en Afrique du Nord. Néanmoins, la place de choix qu'il occupe n'est qu'illusoire. En effet, pendant qu'il continue de gagner des titres et de s'entraîner à Toulouse où il se sent particulièrement protégé<sup>2320</sup>, le destin des Juifs de France est déjà en parti scellé par la bascule opérée au début de l'année 1942. La conférence de Wannsee a enclenché le processus de destruction des Juifs d'Europe et ses conséquences vont bientôt s'abattre sur la France. L'éviction de Jean Borotra

---

*La Dépêche*, 8 septembre 1941, p. 4 ; « Bonne journée pour le sport français », *Le Petit Parisien*, 8 juillet 1941, p. 4.

<sup>2318</sup> « Les sports », *La Tribune de l'Aube*, 7 juillet 1941, p. 4.

<sup>2319</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, « L'évolution du discours politique sportif français durant l'Occupation (1940-1944) », *op. cit.* ; Marianne LASSUS, « Des pelouses de rugby aux salons de Vichy », *op. cit.*

<sup>2320</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », *op. cit.*, p. 52.

et la prise de fonction de Joseph Pascot en avril 1942 est la conséquence d'une radicalisation du régime de Vichy.

Dès lors, l'année 1943 est fatidique et met fin à l'illusion du statut particulier de Nakache. Les antisémites ont les yeux rivés sur le champion et tentent d'influencer l'opinion publique. Sous le titre provocateur « *un Juif qui sait nager* », on peut par exemple lire dans *Je suis partout* au début de l'année 1943 :

Il existe, paraît-il, des lois françaises qui éliminent les Juifs de la vie Nationale. Ces lois, en tout cas, ne s'appliquent pas au nageur juif Nakache, qui continue à être la grande vedette des championnats de la zone non occupée. Tolérance particulièrement choquante. Nakache, en effet, est le moins défendable des Juifs, le Youtre le plus spécifiquement youtre de toute la Youtrierie. La question, d'ailleurs, ne devrait même pas se poser : officiellement, depuis que le décret Crémieux est aboli, Nakache, Juif né à Alger, n'est plus Français<sup>2321</sup>.

Malgré la puissante campagne de propagande antisémite et une législation de plus en plus restrictive<sup>2322</sup>, Alfred Nakache peut participer en juillet 1943 à plusieurs compétitions. Mais la politique antisémite et collaborationniste de Vichy fait peu à peu son effet, tandis que les rafles se multiplient dans le Sud de la France<sup>2323</sup>. En conséquence, on lui interdit de participer aux critères de France prévus du 4 au 11 août 1943. Les conditions de cette éviction sont floues et incertaines. Joseph Pascot semble jouer un rôle déterminant, puisqu'il s'occupe de prévenir le nageur et le somme de ne pas concourir<sup>2324</sup>. Mais il n'est probablement qu'un rouage passif de la Gestapo qui a elle-même pris cette décision<sup>2325</sup>. L'événement est un pas supplémentaire dans la surenchère antisémite. Il prouve que le gouvernement de Vichy et les nazis mettent désormais tout en œuvre pour évincer les quelques Juifs connus et appréciés de l'opinion publique. Après la guerre, Alfred Nakache écrit : « *Arrêté et interrogé par la gestapo, je me suis vu inculpé de propagande anti-allemande par le fait de continuer à battre les records sportifs des nageurs allemands*<sup>2326</sup> ». Après cet événement, Alfred Nakache est censuré. Ne pouvant participer aux compétitions, il disparaît des colonnes des journaux. Il tente de quitter la France, sans succès, et sera finalement arrêté par la Gestapo le 20 décembre 1943 avec sa

---

<sup>2321</sup> « Un Juif qui sait nager », *Je suis partout*, 8 janvier 1943, p. 2.

<sup>2322</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », *op. cit.*, p. 62-67.

<sup>2323</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 444-450.

<sup>2324</sup> AN, 3W/274, Audience du Colonel Pascot, *op. cit.*, p. 47.

<sup>2325</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, *L'éducation générale et sportive de l'État français de Vichy (1940-1944)*, Thèse présentée à l'université de Bordeaux 3 pour l'obtention du doctorat d'université, 1988, p. 387-388.

<sup>2326</sup> AC, Dossier n° 70 469, Demande d'attribution du titre de déporté résistant d'Alfred Nakache, dossier de demande d'attribution du titre de déporté résistant, 5 décembre 1955.

femme et sa fille<sup>2327</sup>. Si son statut d'athlète modèle lui a permis de contourner les lois antisémites en continuant d'utiliser les infrastructures sportives interdites d'accès aux Juifs depuis le 8 juillet 1942, sa mise en valeur par la presse et ses performances sportives deviennent au final un élément à charge après son arrestation. En effet, les autorités balayent d'un revers de la main sa posture d'égérie de la Révolution nationale et font de lui, au contraire, « *un Juif à exterminer*<sup>2328</sup> ». Il est conduit avec sa famille à Drancy, puis déporté à Auschwitz par le convoi n°66 du 20 janvier 1944<sup>2329</sup>. Lui seul reviendra du camp, sa famille étant probablement gazée dès son arrivée<sup>2330</sup>.

### 3.3.2. Charles Herzowitch : de la fuite à la protection

Le statut de sportif de haut niveau peut aussi, parfois, s'avérer un atout sous Vichy. C'est le cas pour Charles Herzowitch<sup>2331</sup>. Né en 1899 en Pologne<sup>2332</sup>, ce Juif rugbyman devient un joueur emblématique du Stade Français dans les années 1920. Il performe dès 1922 et joue un rôle central dans l'équipe jusqu'en 1928. Évoluant au poste d'avant, c'est un joueur athlétique et très puissant, avoisinant les 115 kg. À l'instar d'Alfred Nakache, la presse spécialisée n'évoque presque jamais sa judéité. Les journalistes dressent le portrait d'un rugbyman sympathique au physique hors norme et très performant. Ils mettent en avant, photo à l'appui, « *le géant Herzowitch*<sup>2333</sup> », « *le puissant... Trop puissant avant du S.F., Herzowitch*<sup>2334</sup> », capable de « *coups de bouloir*<sup>2335</sup> » pour traverser la défense adverse. Les dessins de presse viennent renforcer cette image d'un joueur aux qualités physiques impressionnantes (fig. 31).

---

<sup>2327</sup> Doriane GOMET, *Sports et pratiques corporelles chez les déportés*, *op. cit.*, p. 1082.

<sup>2328</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », *op. cit.*, p. 67-69.

<sup>2329</sup> Doriane GOMET, *Sports et pratiques corporelles chez les déportés*, *op. cit.*, p. 1082.

<sup>2330</sup> *Ibid.*, p. 1083.

<sup>2331</sup> Parfois nommé « Herzowitz », dans la presse notamment.

<sup>2332</sup> Lors de son audition le 10 décembre 1946 au Commissariat de Police dans le cadre du procès de Joseph Pascot, Charles Herzowitch a 47 ans.

<sup>2333</sup> « Les Parisiens triomphent », *Excelsior*, 26 décembre 1928, p. 4.

<sup>2334</sup> « Le match Stade Français – Albi », *L'Humanité*, 28 février 1927, p. 4.

<sup>2335</sup> « Londres bat nettement Paris », *L'Auto*, 15 avril 1929, p. 1.



Figure 31 – Dessin de presse de Charles Herzowitch<sup>2336</sup>

Ses performances et sa stature intéressent bien plus l'opinion publique que sa judéité. Le contexte joue en sa faveur, puisque dans les années 1920 l'antisémitisme est en sommeil et les vagues migratoires n'ont pas encore totalement bouleversé les communautés juives établies en France. C'est donc un athlète modèle qui est présenté par la presse. Ce portrait est renforcé par ses bonnes performances : avec ses coéquipiers du Stade Français, il se hisse en finale du championnat de France de rugby en mai 1927<sup>2337</sup>. Pendant sa carrière de rugbyman, Charles Herzowitch a souvent l'occasion de rencontrer Joseph Pascot. Ce dernier évolue à cette période au poste de demi d'ouverture de l'équipe de Perpignan (l'USAP) et possède quelques sélections en équipe de France<sup>2338</sup>. En 1946, Charles Herzowitch déclare :

Je connais Pascot depuis 1920 environ ; j'avais l'occasion alors de le rencontrer souvent au cours des matchs de rugby disputés pour les championnats de France. Mais je l'avais perdu de vue depuis 1928 environ, ayant abandonné le rugby<sup>2339</sup>.

Pendant l'été 1928, il décide de se reconverter dans la boxe. Il profite de la trêve estivale pour s'adonner à son nouveau sport favori. Il continue pendant quelque temps encore à pratiquer le rugby tout en boxant, ce qui lui confère selon les journalistes une vigueur encore plus

<sup>2336</sup> Dessin de Red, *Excelsior*, 25 novembre 1929, p. 4.

<sup>2337</sup> « En triomphant du Stade Français, le Stade Toulousain conserve son titre de champion de France », *L'Auto*, 30 mai 1927, p. 1.

<sup>2338</sup> Pour davantage d'informations sur la carrière sportive de Joseph Pascot, voir le livre qu'il publie en 1926 : Joseph PASCOT, *Six maillots de rugby*, Poitiers, Les cahiers de France, 1926.

<sup>2339</sup> AN, 3W/274, Pièce 644, Audition de Charles Herzowitch (Herzowitz dans le document) dans le cadre du procès de Joseph Pascot le 10 décembre 1946.

impressionnante. « *Le Stade Français depuis que Herzowitch fait de la boxe gagne par des scores impressionnants*<sup>2340</sup> », peut-on ainsi lire dans *La Gazette de Bayonne*, tandis que *Le Petit Parisien* vante les essais qu'il marque grâce à sa vitesse (et non plus sa force) en novembre 1928<sup>2341</sup>. Il faut dire que pour pouvoir boxer dans les meilleures dispositions et gagner en vitesse, Charles Herzowitch réalise pendant l'été 1928 un entraînement intensif qui lui fait perdre 14 kg<sup>2342</sup>. Sans être une icône populaire, Charles Herzowitch est malgré tout, à la fin des années 1920, un athlète complet, capable d'exceller en rugby comme en boxe et très apprécié par le public.

Il arrête sa carrière de rugbyman à la fin de la saison 1928-1929 pour se consacrer uniquement à la boxe. En octobre 1930, après deux ans de préparation, il est prêt à effectuer ses premiers combats professionnels sous la direction de son entraîneur américain, Jeff Dickson. La nouvelle fait grand bruit dans la presse pour l'arrivée du « *fameux rugbyman*<sup>2343</sup> » dans le milieu pugilistique : « *la personnalité d'Herzowitch est si forte, sa popularité si grande que ses débuts seront loin de passer inaperçus*<sup>2344</sup> ». Son premier combat se déroule le 9 octobre 1930 dans la catégorie des poids lourds. Il terrasse son adversaire dès le premier round grâce à sa puissance<sup>2345</sup>. On lui promet alors un avenir radieux, certains l'imaginent déjà en futur champion de France toutes catégories<sup>2346</sup>. Il double, puis triple la mise en quelques semaines, en battant en un seul round Hugon, puis Bardos<sup>2347</sup>. En quelques mois, il enchaîne les victoires avec une rapidité déconcertante. L'opinion publique le prend d'affection, au point de le surnommer « *Herzo* » ; surnom que les journalistes utilisent ensuite massivement pour les articles qui le concernent. Le « *géant Herzo* » devient une attraction sportive populaire. « *Il cogne, et comme il joint à ces qualités une vitesse très rare pour un poids lourd, on se demande pourquoi le brave Herzo n'arriverait pas à la hauteur des Carnera et des Paulino ?*<sup>2348</sup> », analyse le journal *L'Auto*. Mais, au-delà de son physique impressionnant, il est surtout décrit comme un homme profondément gentil et doux. Ce caractère suscite la sympathie du public

<sup>2340</sup> « La vie sportive », *La Gazette de Bayonne*, 23 octobre 1928, p. 3.

<sup>2341</sup> « Le championnat de Paris de rugby », *Le Petit Parisien*, 19 novembre 1928, p. 4.

<sup>2342</sup> Gaston Bénac, « Amis soccers et rugbymen, que faisiez-vous cet été ? », *L'Intransigeant*, 17 septembre 1928, p. 4.

<sup>2343</sup> « Herzowitch le fameux rugbyman boxeur professionnel », *Paris-soir*, 25 septembre 1930, p. 6.

<sup>2344</sup> *Id.*

<sup>2345</sup> Jean de Lascouettes, sans titre, *Match*, 14 octobre 1930, p. 6.

<sup>2346</sup> Henry Decoin, « Si on parlait de lui ? », *Le Quotidien*, 3 novembre 1930, p. 4 ; « Boxe », *L'Écho d'Alger*, 31 octobre 1930, p. 4.

<sup>2347</sup> André Glarner, « La soirée de boxe au vélodrome d'hiver », *Excelsior*, 19 octobre 1930, p. 3.

<sup>2348</sup> Victor Chapiro, « Boxe », *L'Auto*, 9 novembre 1930, p. 3.

qui se masse pour voir ses combats<sup>2349</sup>. Il fait même parler de lui outre-Atlantique, les journaux américains vantant les mérites de ce « *gentleman boxer*<sup>2350</sup> ». Sa première défaite, subie en décembre 1930 après dix rounds contre l'ancien champion d'Europe, le Belge Fernand Delarge, ne semble pas remettre en question sa carrière<sup>2351</sup>. La « *catapulte moderne marche à pas de géant sur le chemin du succès*<sup>2352</sup> », titre en effet *Paris-soir* en février 1931. Mais, contre toute attente, Charles Herzowitch raccroche finalement les gants après seulement un an de boxe professionnelle. Deux défaites cinglantes – contre Moïse Bouquillon en mai 1931<sup>2353</sup>, puis contre l'Allemand Jaspers en octobre de la même année<sup>2354</sup> – incitent ce sportif de 32 ans à mettre un terme à sa prometteuse carrière de boxeur, et ce malgré l'engouement populaire qu'il suscite. « *J'ai voulu tenter une dernière expérience. Elle est concluante. Je ne récupère plus suffisamment pour poursuivre la carrière de pugiliste*<sup>2355</sup> », avoue-t-il dans une interview accordée à *L'Auto*.

Finalement, lorsque la guerre éclate, Charles Herzowitch n'est pas du tout dans la même situation qu'Alfred Nakache, alors au sommet de son sport. Naturalisé français au début des années 1930<sup>2356</sup>, il est mobilisé comme beaucoup d'autres en 1939. Il organise d'ailleurs des réunions sportives et artistiques pour ses frères d'armes<sup>2357</sup>. Après la débâcle, il fait partie de ces nombreux Juifs qui décident de fuir la capitale pour s'installer en zone libre, craignant pour sa vie et celle de sa famille. Son vécu de sportif ne lui offre qu'un statut de « *gloire passée*<sup>2358</sup> », ce qui ne peut pas, comme c'est le cas pour Alfred Nakache, le protéger des mesures antisémites. En 1941, il décide de franchir la frontière pour tenter sa chance à l'étranger :

En 1941, je me trouvais en zone libre, dans les Pyrénées Orientales, avec ma famille. Devant la menace croissante qui se précisait contre les Israélites, j'ai envisagé la possibilité de trouver un refuge à l'étranger<sup>2359</sup>.

C'est à ce moment qu'il contacte Joseph Pascot, son ancienne connaissance croisée sur les terrains de rugby dans les années 1920 :

<sup>2349</sup> « Boxe », *L'Auto*, 9 mars 1931, p. 3.

<sup>2350</sup> Herol Egan, « The once over », *The Chicago Sunday Tribune*, 19 octobre 1930, p. 11.

<sup>2351</sup> Jeans de Lascoumettes, « La boxe », *L'Intransigeant*, 6 décembre 1930, p. 4.

<sup>2352</sup> *Paris-soir*, 14 février 1931, p. 4.

<sup>2353</sup> « C'est une bien lourde défaite que Bouquillon infligea hier soit à Charles Herzo... », *Paris-soir*, 9 mai 1931, p. 4.

<sup>2354</sup> « Boxe », *L'Auto*, 9 octobre 1931, p. 4.

<sup>2355</sup> « Herzo abandonne la boxe », *L'Auto*, 10 octobre 1931, p. 4.

<sup>2356</sup> Herol Egan, « The once over » *The Chicago Sunday Tribune*, 19 octobre 1930, p. 11.

<sup>2357</sup> « Les boxeurs mobilisés organisent une réunion à Gouvieux », *L'Auto*, 26 octobre 1939, p. 4.

<sup>2358</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, *L'éducation générale et sportive, op. cit.*, p. 386.

<sup>2359</sup> AN, 3W/274, Pièce 644, *op. cit.*

Je suis allé le trouver à Vichy avec l'espoir qu'il pourrait m'être utile à cette occasion. Je lui ai exprimé mes craintes en tant qu'israélite, et je dois à la vérité de reconnaître qu'il m'a promis son plus entier concours dans les démarches que j'avais à effectuer. C'est ainsi que devant moi il a téléphoné à plusieurs personnes, notamment pour essayer de nous obtenir des visas nécessaires pour entrer dans certains pays étrangers. Il m'a également accompagné au Ministère de l'Intérieur pour faciliter l'obtention du visa de sortie de mon frère Alfred<sup>2360</sup>.

Grâce à l'intervention de Joseph Pascot, qui à cette date travaille au service des sports du CGEGS où il a été nommé en 1940<sup>2361</sup>, Charles Herzowitch peut quitter la France et s'installer pendant quelques temps en Argentine avec sa mère, son frère, la femme de son frère et leurs deux enfants<sup>2362</sup>. Il bénéficie de cette manière d'un traitement de faveur qui lui permet de se retrouver dans une situation attrayante pour beaucoup de Juifs immigrés<sup>2363</sup>.

Peu d'attaques par voie de presse ont été formulées contre Charles Herzowitch par les antisémites. En 1943, Jean Dauven cherche à dévaloriser ses performances sportives et à le moquer dans le numéro spécial « Pitres du Sport ». Il lui reproche d'avoir cherché à « *monnayer son talent*<sup>2364</sup> » après sa carrière de rugbyman en tentant une carrière dans la boxe. L'auteur reconnaît les qualités physiques du boxeur, mais s'en sert pour le dénigrer et le ridiculiser. « *Il avait, certes, pour lui, sa masse, qui était considérable, mais il n'en tirait qu'un médiocre parti*<sup>2365</sup> », assène-t-il dans un premier temps. Puis, en rappelant ses combats perdus avant de prendre sa retraite sportive, il assène :

On vit le pauvre Herzovitch [sic], balourd, ventripotent, oppressé, s'affaler sous quelques taloches infligées non pas par un champion, mais par un consciencieux tâcheron du ring, Bouquillon. En moins de dix minutes, il dégonfla cette baudruche et rectifia une réputation d'Hercule acquise à bon compte. C'est l'éternel apologue : le Juif est toujours perdu par sa cupidité. Si Herzo n'avait voulu faire argent de sa force, la légende en durerait encore<sup>2366</sup>.

Jean Dauven tente de rompre l'image de colosse de Charles Herzowitch tout en l'assimilant à la finance juive et aux préjugés moraux attribués par les antisémites aux Juifs. Il avait déjà

---

<sup>2360</sup> *Id.*

<sup>2361</sup> Jean-Louis GAY-LESCOT, *L'éducation générale et sportive*, *op. cit.*, p. 310 ; Marianne LASSUS, « Des pelouses de rugby aux salons de Vichy », *op. cit.*

<sup>2362</sup> AN, 3W/274, Pièce 644, *op. cit.*

<sup>2363</sup> Pour davantage d'informations sur l'émigration des Juifs pendant l'occupation, voir : Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 209-213.

<sup>2364</sup> Jean Dauven, « Pitres du sport », *op. cit.*, p. 5.

<sup>2365</sup> *Id.*

<sup>2366</sup> *Id.*

entamé cette stratégie quelques mois auparavant dans la revue *Le cahier jaune*, en argumentant que son changement de sport n'était motivé que par sa cupidité :

Il voulut tirer de sa masse des dividendes plus flatteurs. Il se mit à la boxe. En professionnel, bien entendu. Court de souffle, lent, miteux du crâne et si bedonnant qu'on pouvait croire qu'il avait avalé son ballon avant de renoncer au rugby, on lui donna quelques nouveaux nez à épousseter du ring avant de le convier à un vrai combat, qui le vit, pleurant de détresse, s'effondrer devant un jeunot qui pesait quatre-vingts livres de moins que lui<sup>2367</sup>.

La presse antisémite n'attaque pas Charles Herzowitch au sommet de sa gloire sportive, mais profite de sa retraite et du peu de combats qu'il perd au cours de sa carrière pour le stigmatiser. Ses dons physiques, qui contrastent avec l'image du Juif habituellement dépeinte, sont blâmés et immédiatement rattachés aux tares morales accusatrices (complot, argent).

### 3.3.3. Georges Jaïs : les avantages du sportif

Un autre champion sportif juif voit sa carrière sportive impacter sa vie et celle de sa famille sous l'Occupation. Georges Jaïs est un boxeur français né en Algérie en janvier 1918<sup>2368</sup>. Son parcours sportif est remarquable : poids paille d'à peine 40 kg lorsqu'il commence la boxe à 14 ans, il devient très vite l'un des meilleurs espoirs français. Il remporte notamment le titre de champion de Paris des novices dans la catégorie poids légers<sup>2369</sup>. Pendant son parcours chez les jeunes, il est repéré par Louis Pennanerch, un entraîneur parisien qui l'intègre dans son équipe en 1936<sup>2370</sup> alors qu'il a tout juste 18 ans et vient d'obtenir sa licence pour évoluer chez les professionnels<sup>2371</sup>. Il poursuit ensuite ses succès, ce qui lui permet d'être classé deuxième, puis première série<sup>2372</sup>. Les années 1937 et 1938 permettent à ce « puncheur » de faire ses preuves dans le monde professionnel de la boxe. Dès sa seconde saison, les spécialistes voient en lui une future étoile française :

Dans toutes ses sorties, notre comingman [sic] poids léger a fait montre d'une science consommée, d'un allant irrésistible, et son crochet du droit fut décerné suivant les meilleures règles de l'art [...] il a ses chances devant les meilleurs<sup>2373</sup>.

---

<sup>2367</sup> Jean Dauven, « Israël mal doué pour le sport », *op. cit.*, p. 20.

<sup>2368</sup> « La compétition de Wagram des légers », *L'Auto*, 22 septembre 1938, p. 4.

<sup>2369</sup> « À ses débuts, Jaïs pesait 39 kg », *L'Auto*, 10 octobre 1941, p. 3.

<sup>2370</sup> « Cinq nouveaux teams sont engagés dans notre épreuve », *L'Auto*, 25 octobre 1936, p. 4.

<sup>2371</sup> « À ses débuts, Jaïs pesait 39 kg », *L'Auto*, 10 octobre 1941, p. 3.

<sup>2372</sup> « La compétition de Wagram des légers », *L'Auto*, 22 novembre 1938, p. 4.

<sup>2373</sup> « Jaïs, Ribola et Coureau vont-ils continuer leur ascension ? », *L'Auto*, 27 novembre 1937, p. 3.

Les journalistes de *L'Auto* le décrivent comme un boxeur talentueux, vif et intelligent. Jamais, de son entrée dans le circuit sportif jusqu'à la fin de la guerre, il ne sera désigné dans les journaux spécialisé en qualité de Juif. Les rédacteurs mettent en avant ses aptitudes sportives et ses valeurs humaines, sans jamais se focaliser sur sa vie religieuse et sur ses origines. Les journaux juifs évoquent rarement ce boxeur. Il est parfois cité dans les colonnes de *Samedi*, mais de manière très succincte<sup>2374</sup>.

Une suite de bonnes performances réalisées au début de l'année 1938 le placent dans une position de boxeur montant, talentueux et prometteur. Jeune espoir français, il combat rapidement de grands noms, comme le champion de Cuba Pancho Martinez, contre qui il perd en février 1938 ; ce qui ne l'empêche pas d'être la « *révélation de la saison*<sup>2375</sup> ». Ses performances et sa notoriété auprès du public se confirment lorsqu'il bat quelques mois plus tard le champion d'Afrique du Nord, le boxeur Antoine Abad<sup>2376</sup>. Georges Jaïs est alors en « *pleine ascension*<sup>2377</sup> », ce qui lui permet d'être nommé pour passer en première série<sup>2378</sup>. Les journalistes, eux, continuent leurs louanges :

De toutes les révélations « sorties » par le Central, Georges Jaïs peut être considéré comme une des plus marquantes. Ardent, batailleur, sec puncheur, Georges Jaïs est fort capable de mettre tout le monde d'accord dans la catégorie des « légers » et, quoi qu'il en soit, ce jeune prodige est appelé à jouer les grands rôles<sup>2379</sup>.

Professionnellement, Georges Jaïs s'engage dans l'armée française dans le corps d'artillerie. En novembre 1938 il est affecté pour deux ans au régiment d'Épinal afin d'y effectuer ses classes<sup>2380</sup>. Ce statut ralentit ses ambitions sportives car il ne peut s'entraîner correctement. Il continue malgré tout son parcours et change de catégorie pour passer en poids walter en 1939. Il y gagne d'ailleurs ses deux premiers duels<sup>2381</sup>. Mobilisé par l'armée pendant la « drôle de guerre »<sup>2382</sup>, il ne fait que quelques combats au début de l'année 1940, lors d'une permission. Après sa démobilisation, il reprend la boxe à Paris sans être réellement inquiet par son statut de Juif. Pourtant, s'il n'est pas directement visé par les attaques racistes, le milieu pugilistique est marqué à cette période par un durcissement des propos et des actions contre les

---

<sup>2374</sup> Voir par exemple : « Chronique sportive », *Samedi*, 29 juillet 1939, p. 6.

<sup>2375</sup> « Martinez a battu Georges Jaïs par K.O. », *Le Petit Parisien*, 23 février 1938, p. 6.

<sup>2376</sup> « Georges Jaïs se confirme en battant Antoine Abad », *L'Auto*, 2 octobre 1938, p. 3.

<sup>2377</sup> « Très brillant, Georges Jaïs », *L'Auto*, 2 novembre 1938, p. 5.

<sup>2378</sup> « Visites à l'Auto », *L'Auto*, 3 novembre 1938, p. 3.

<sup>2379</sup> « Que fera Georges Jaïs devant le puncheur Girault ? », *L'Auto*, 2 décembre 1938, p. 3.

<sup>2380</sup> « Visites à l'Auto », *L'Auto*, 3 novembre 1938, p. 3.

<sup>2381</sup> « Visites à l'Auto », *L'Auto*, 1 août 1939, p. 6.

<sup>2382</sup> « Sportifs sous les armes », *L'Auto*, 10 octobre 1939, p. 2.

Juifs. Émile Dortignac, ancien boxeur et antisémite notoire cherche, nous l'avons vu, à épurer le sport et notamment la boxe, son sport de prédilection. Dans un article qu'il rédige dans *Au pilori* en novembre 1940, il interview Marcel Hardy, un entraîneur parisien responsable du Club pugilistique du XIX<sup>e</sup><sup>2383</sup> qui s'occupe de plusieurs adversaires de Georges Jaïs, dont Kléber Blot qu'il combat pendant sa permission en 1940<sup>2384</sup>. Marcel Hardy se plaint dans cette interview de l'influence des Juifs dans le monde de la boxe :

Car en fait de rénovation, poursuit-il, il n'y a rien de changé. On a conservé les mêmes hommes et le même esprit subsiste. Ceux-là mêmes qui furent à la base du favoritisme et des combines écœurantes se targuent, aujourd'hui, d'assainir le sport. L'avenir de la race française reste entre les mains des francs-maçons et des enjuivés<sup>2385</sup>.

L'entraîneur prétend que les Juifs possèdent la boxe et usent de « combines » pour faire gagner leurs coreligionnaires et s'enrichir. Influencé par les théories du complot juif, il se plaint aussi du cofondateur et président de la Fédération Française de Boxe (FFB), Albert Bourdariat : « *son stage ancien dans la tourbe hébraïco-maçonnique, qui constituait la FFB, son attitude dans l'ancien conseil, font qu'il n'est pas indiqué comme rénovateur*<sup>2386</sup> ». Marcel Hardy est d'ailleurs le premier entraîneur à créer à Paris un « *club raciste : le Club Pugilistique du XIX<sup>e</sup> qui n'est ouvert qu'aux athlètes aryens*<sup>2387</sup> », preuve du renforcement des mesures antisémites prises à l'égard des boxeurs juifs dans la capitale. Émile Dortignac, lui, continue de déverser sa haine raciste et ses propos acerbes. Il se réjouit au début de l'Occupation de la reprise sportive et de l'absence de certains champions du milieu pugilistique :

On ne voit plus le profil d'aventurier du métèque Jefferson Davis, alias Jeff Dickson, ni les gueules de youtres de ses acolytes Grunwald, Mikaëlis et Youvitch. Le premier a gagné l'Amérique peu avant la guerre, pour épouser une richissime Juive : une façon comme une autre d'éviter le remboursement d'une dizaine de millions qu'il avait escroqués à la petite épargne française<sup>2388</sup>.

C'est dans cette ambiance malsaine et confronté aux mesures antisémites que Georges Jaïs renoue pourtant avec les combats dans la capitale. Après une année 1940 presque vierge, il reprend la compétition en août 1941<sup>2389</sup>. Le boxeur n'a rien perdu de sa superbe. Les supporters, journalistes et spécialistes sont convaincus qu'il revient pour boxer au plus haut niveau. Il est

---

<sup>2383</sup> « Boxe », *L'Auto*, 11 septembre 1940, p. 2.

<sup>2384</sup> « Deux jeunes en vedette », *L'Auto*, 27 janvier 1940, p. 3.

<sup>2385</sup> Émile Dortignac, « Chez les sportifs Aryens », *Au pilori*, 15 novembre 1940.

<sup>2386</sup> *Id.*

<sup>2387</sup> *Id.*

<sup>2388</sup> *Id.*

<sup>2389</sup> « Boxe », *L'Auto*, 1 août 1941, p. 3.

d'ailleurs en première page de *L'Auto* pour sa reprise<sup>2390</sup>. Ses qualités sportives sont toujours autant valorisées par la presse spécialisée, tandis que sa judéité n'est jamais abordée, même lorsque la législation de Vichy frappe durement les Juifs en zone occupée. « *Boxeur très adroit, son métier est sûr, son allure élégante et classique. Il est rapide et mobile. En bref, il a les qualités d'un champion*<sup>2391</sup> », précise *L'Auto*. Un second article lui est réservé quelques semaines plus tard dans ce même quotidien. C'est l'occasion pour Georges Jaïs, papa depuis quelques semaines<sup>2392</sup>, d'affirmer ses ambitions sportives. Il ne semble guère se soucier des attaques antisémites et des lois racistes du gouvernement : « *Avant le premier anniversaire de la sainte-Berthe, je serai champion de France des poids-légers*<sup>2393</sup> » affirme-t-il. Toutefois, sa condition de Juif le contraint pourtant à fuir la capitale et à franchir la ligne de démarcation pour s'installer en zone Sud, probablement à la fin de l'année 1941 ou au début de l'année 1942. Il se cache avec sa femme et sa fille dans un hôtel d'Agen<sup>2394</sup>. Il aurait participé pendant quelque temps à des actions de résistance en zone Sud<sup>2395</sup>. Traqué par la Gestapo, il est arrêté avec tous les autres Juifs cachés dans leur hôtel. Grâce à sa notoriété sportive, les autorités le laissent s'échapper avec sa famille. Ils se cachent ensuite dans une famille catholique jusqu'à la Libération<sup>2396</sup>.

### 3.3.4. Être juif et sportif sous l'Occupation

La comparaison des traitements réservés à ces sportifs juifs par les autorités françaises et allemandes reflète toute la complexité et la singularité des parcours des sportifs juifs sous Vichy. Alfred Nakache est un champion de la période, un athlète complet. Ses hautes performances et son attitude exemplaire lui permettent d'être érigé en symbole de la Révolution nationale. Ce statut d'icône populaire le protège de la dénaturalisation, puis des rafles qui sévissent dans la région de Toulouse où il réside dès la fin de l'année 1942. En outre, il n'est

---

<sup>2390</sup> « Pour retrouver sa place au premier plan », *L'Auto*, 2 août 1941, p. 1 et 3.

<sup>2391</sup> *Id.*

<sup>2392</sup> L'annonce dans la presse sportive de la naissance de sa fille Berthe est d'ailleurs une preuve supplémentaire de sa notoriété dans le milieu de la boxe et des espoirs placés en lui. Voir : « Le monde et le sport », *L'Auto*, 13 août 1941, p. 2.

<sup>2393</sup> Interview de Georges Jaïs, propos recueillis par Georges Schira, « Jaïs manie la brosse et joue du gauche », *L'Auto*, 29 août 1941, p. 2.

<sup>2394</sup> Information donnée en descriptif d'une photographie de Georges Jaïs : CDJC, MXII\_9870, Portrait de Georges Jaïs en tenue de boxeur, 31 mai 1938.

<sup>2395</sup> « Sport partout », *L'Intransigeant*, 24 janvier 1945, p. 2.

<sup>2396</sup> Les informations sur l'arrestation de la famille Jaïs ont été transmises au Mémorial de la Shoah par Carmi Berthe (1941- ?), née Jaïs, fille de Dora et Georges Jaïs, lors de la remise de photographies de son père au centre d'archives du CDJC.

pas soumis aux restrictions de l'ordonnance allemande du 8 juillet 1942 qui interdit aux Juifs l'accès aux « *manifestations sportives, soit comme participants, soit comme spectateurs*<sup>2397</sup> » (cf. annexe 9). Mais c'est finalement cette position sociale qui le met en danger. Puisqu'il est sportif de haut niveau et peu inquiété par les autorités, il ne cherche pas à se soustraire de la Gestapo lorsque les Allemands envahissent la zone Sud. Au contraire, il continue les compétitions et fait parler de lui dans la presse. Ceci le place finalement dans une situation périlleuse lorsque le gouvernement français et les Allemands radicalisent leurs actions et préparent la « solution finale ». Ce lent et pernicieux processus engendre son éviction des bassins de natation et le fait passer du statut de champion à celui de Juif à exterminer. La protection dont il a bénéficié grâce, notamment, à la presse, lui a permis un sursis. Mais cela offre aussi à la Gestapo la possibilité de l'identifier rapidement en 1943 et de l'arrêter avec sa famille pour que tous soient déportés à Auschwitz.

En parallèle, le parcours de Charles Herzowitch pendant la guerre est plus heureux que celui d'Alfred Nakache. Pourtant, les difficultés commencent dès le début de l'Occupation. Lui aussi été une icône sportive, mais une dizaine d'années plus tôt. Lorsqu'il est démobilisé en 1940, il ne bénéficie pas du même traitement de faveur qu'Alfred Nakache. Il est alors contraint de se cacher avec sa famille et de fuir en zone libre. Il se sent en insécurité de l'autre côté de la ligne de démarcation, tandis qu'au contraire le nageur se sent protégé. Georges Jaïs se situe pour sa part à la croisée de ses deux coreligionnaires. C'est un athlète du moment, un boxeur reconnu dans le monde professionnel, apprécié du public et des spécialistes. Mais sa notoriété n'est pas celle d'Alfred Nakache, notamment parce qu'il n'a jamais été champion de France. N'étant pas érigé en symbole de la Révolution nationale, il est confronté à la menace antisémite et doit se résoudre à quitter la capitale. Caché en zone libre, puis traqué, il est arrêté avec sa famille. À l'instar de Charles Herzowitch, son passé de sportif de haut niveau lui permet d'éviter l'arrestation et la déportation vers les camps de la mort. En revanche, si le sport est le dénominateur commun de ces deux hommes, le processus leur permettant de survivre n'est pas le même. Georges Jaïs profite de sa notoriété sportive pour éviter la déportation, tandis que Charles Herzowitch bénéficie d'un traitement de faveur grâce à ses anciennes connaissances du monde sportif, en l'occurrence Joseph Pascot. En effet, c'est grâce à son expérience de rugbyman de haut niveau qu'il peut bénéficier du soutien du futur commissaire général à l'EGS et de sa protection lorsqu'il vient le solliciter à Vichy pour faciliter son émigration vers

---

<sup>2397</sup> CDJC, CCXXXVIII-98, Mesures d'application de la 9<sup>ème</sup> ordonnance des autorités d'occupation au sujet des Juifs, 8 juillet 1942.

l'Argentine. En revanche, Joseph Pascot ne peut *a priori* rien faire lorsqu'il apprend qu'Alfred Nakache doit être écarté des bassins : « *Nakache n'a pas été arrêté, parce que nous l'avons prévenu qu'il ne participe pas à la réunion puisqu'il courait ce risque* », dit-il lors de son procès en 1946, « *j'ai su effectivement qu'il a été pris après*<sup>2398</sup> ».

Ces comparatifs mettent en lumière la diversité et les paradoxes des parcours individuels des sportifs juifs sous Vichy. Certains ont eu la possibilité de contacter d'anciennes connaissances rencontrées sur les terrains de sports pour influencer un passage à l'étranger. D'autres ont pu bénéficier de traitements de faveur compte tenu de leur popularité. C'est d'ailleurs le cas d'Edmond Virag, joueur de l'équipe de France de football, qui a pu échapper à un contrôle de miliciens parce que l'un d'eux « *aurait reconnu l'ancien footballeur et incité son acolyte à fermer les yeux sur des papiers manifestement faux*<sup>2399</sup> ». Beaucoup, à l'instar d'Alfred Nakache, n'ont pas eu cette chance. Le boxeur français Young Perez est ainsi arrêté à Paris en septembre 1943 et déporté à Auschwitz<sup>2400</sup>. Le pongiste polonais Alex Ehrlich, installé en France en 1933, est arrêté à Bourbon-L'Archambault (dans l'Allier) en juin 1944 et également déporté à Auschwitz<sup>2401</sup>. Au regard des différences interindividuelles de traitement, aucune homogénéité ne se dégage quant aux sorts réservés aux sportifs juifs en France sous Vichy. Quelques-uns réussissent à contourner les obligations ou à se soustraire de l'occupant grâce à leur statut. Mais ces phénomènes sont rares, atypiques et dépendent d'événements isolés non représentatifs de la majorité des sportifs juifs. Pour les autorités occupantes, ces sportifs, même s'ils sont connus et appréciés, restent des individus qu'il faut exterminer.

---

<sup>2398</sup> AN, 3W/274, Audience du Colonel Pascot, *op. cit.*

<sup>2399</sup> Catherine NICAULT, François VIRAG et Ronald VIRAG, « Edmond Virag, dit Eddy Weiskopf, international de football (Kijpest, Wekerletelep, banlieue de Budapest, 22 octobre 1911 Neuilly-sur-Seine, 10 mai 1996) », *Archives Juives*, vol. 41, n° 2, 2008, p. 144.

<sup>2400</sup> André NAHUM, *Quatre boules de cuir ou l'étrange destin de Young Perez, champion du monde de boxe*, *op. cit.* ; Doriane GOMET, *Sports et pratiques corporelles chez les déportés*, *op. cit.*

<sup>2401</sup> Caroline FRANÇOIS et Hubert STROUK, « Le sport entre émancipation, résistances et humiliations dans l'Europe nazie : l'exemple de quelques figures sportives », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et société de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 162-173 ; Doriane GOMET, *Sports et pratiques corporelles chez les déportés*, *op. cit.* ; Kilian MOUSSET, *La mode du ping-pong de 1901 à 1939*, *op. cit.*

## 4. Retour à la terre, endurcissement des corps et préparation physique : les EIF s'organisent pour faire face au danger

### 4.1. Réorganiser le mouvement

#### 4.1.1. La drôle de guerre

De l'entrée en guerre aux premières mesures antijuives en passant par l'Armistice, les mouvements de jeunesse juifs se dispersent et disparaissent. Le groupe EIF est « *le seul mouvement de jeunesse qui s'est maintenu*<sup>2402</sup> », en zone occupée comme en zone libre. Dans la partie précédente, nous avons souligné que les scouts n'attendent pas la déclaration de guerre pour se préparer au pire. Dès le milieu des années 1930, le commissaire national Robert Gamzon impulse en effet une virilisation des activités en dirigeant les jeunes vers les métiers manuels et productifs pour parer à toute éventualité. Il instaure aussi, surtout pour les plus âgés du mouvement, un scoutisme viril et réel, dans lequel les camps sont des moyens d'endurcir les corps. Après la crise de Munich de 1938, Robert Gamzon envisage le pire et anticipe la mobilisation éventuelle des responsables EIF en créant un plan d'action du mouvement à appliquer en cas de guerre. Il insiste d'ailleurs sur ce point lorsqu'il s'adresse aux chefs dans un numéro de *Lumière* en 1939 :

C'est au moment de la tension dramatique de Septembre (1938) que certains d'entre nous ont connu, d'une façon aigüe et tangible, quel réservoir de forces constituait notre Mouvement et combien il serait criminel et bête de ne pas employer à fond cette force, en la mettant au service, selon notre promesse, de Dieu, du Judaïsme et de la France<sup>2403</sup>.

Son plan d'action comprend une poursuite des activités scouts malgré la mobilisation des chefs, la conservation du contact avec les jeunes éclaireurs, la permanence de la liaison avec les chefs mobilisés ainsi que l'ouverture d'un centre d'évacuation<sup>2404</sup>. Ce dernier objectif vise à protéger les plus jeunes en cas de besoin :

Nous avons mis sur pieds, en quelques jours [...], les bases d'un camp d'évacuation où des centaines de gosses de Belleville auraient pu être hébergés en attendant une évacuation plus rationnelle et plus lointaine<sup>2405</sup>.

---

<sup>2402</sup> Robert GAMZON, *Les Eaux claires, journal 1940-1944*, Paris, EIF, 1981, p. 17.

<sup>2403</sup> Castor (Robert Gamzon), « L'orientation actuelle du mouvement », *Lumière*, 1938-1939, p. M1.

<sup>2404</sup> Ces objectifs sont précisés dans une circulaire envoyée aux chefs le 24 août 1939. Cité par Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts, op. cit.*, p. 89.

<sup>2405</sup> Castor, « L'orientation actuelle du mouvement », *op. cit.*

Lorsque la France déclare la guerre à l'Allemagne, le plan envisagé par Robert Gamzon se met en marche. Rapidement, l'objectif principal est d'amener les enfants vers le Sud de la France afin de les protéger des effets de la guerre. Les responsables EIF se rendent compte que la difficulté n'est pas tant d'assurer l'évacuation des jeunes scouts français, dont la sécurité est assurée par leurs parents ou l'État, mais celle des enfants immigrés. Dès lors, Robert Gamzon achète au compte des EIF des propriétés dans le Sud afin d'accueillir tous les enfants dans le besoin. Il s'assure que ces domaines soient « *loin des villes, loin des agglomérations industrielles et loin des frontières*<sup>2406</sup> ». Ils hébergeront et assureront la survie de plusieurs centaines d'enfants juifs du début de la drôle de guerre à la Libération. Dans le même temps, une large majorité des cadres du mouvement sont mobilisés et prennent les armes. Les EIF peuvent malgré tout compter sur deux d'entre eux pour assurer les principales tâches, puisque Simon Lévitte<sup>2407</sup>, secrétaire général du mouvement, et Édouard Simon (dit « Bouli »)<sup>2408</sup>, commissaire régional de la Seine, sont blessés dans un accident de voiture en juin 1939 et ne peuvent pas être mobilisés<sup>2409</sup>. Pendant la drôle de guerre, les activités du mouvement ralentissent naturellement pendant onze mois. Mais elles sont surtout très inégales en fonction des lieux. En région parisienne, les éclaireurs sont plutôt actifs :

Malgré le départ de beaucoup de chefs mobilisés, nous avons pu regrouper plusieurs troupes, meutes et sections, qui ont recommencé leurs activités scout, ajoutant à celles d'avant-guerre, différentes activités demandées au scoutisme français : ramassage de chiffons, papiers, parrainages aux mobilités, etc.<sup>2410</sup>.

Les sorties scout diminuent, mais les jeunes EIF sont sollicités par leurs chefs pour aller aider aux travaux des champs ou pour se mettre au service des autorités afin d'organiser diverses activités sociales<sup>2411</sup>.

---

<sup>2406</sup> Témoignage d'Édouard Simon (Bouli) recueilli par Alain Michel : Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 42.

<sup>2407</sup> Simon Lévitte (1922-1967) est né en novembre 1922 à Ekaterinoslav, en Ukraine. Sa famille s'installe en Allemagne en 1922, puis à Metz. Dans les années 1930 il devient l'un des cadres du mouvement des EIF. Non mobilisé pendant la drôle de guerre, il participe à l'évacuation des enfants juifs de la capitale vers la maison de Moissac. Pendant la guerre, il participe aux chantiers ruraux et crée le Mouvement de jeunesse sioniste (MJS), un groupe de Résistance. Voir : Catherine RICHET, « Biographies des membres du mouvement de la jeunesse sioniste (MJS) », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 132-184.

<sup>2408</sup> Édouard Simon (1905-1993), dit Bouli, est l'un des cadres EIF dans l'entre-deux-guerres. Il y rencontre Shatta Hirsch, avec qui il se marie en 1933. En 1940, Robert Gamzon le nomme responsable du centre de Moissac. Il participe à l'évacuation des enfants en 1943 et à la création de la *Sixième*, branche résistante des EIF. Voir notamment : Catherine RICHET, « Biographies des membres de la Sixième », *op. cit.*

<sup>2409</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 43-44.

<sup>2410</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport des activités E.I. depuis le début des hostilités, p. 1. Le rapport, sans date, a probablement été écrit à la fin de l'année 1939 ou au début de 1940.

<sup>2411</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 44-45.

En Alsace-Lorraine, la situation est bien différente et beaucoup plus périlleuse. Ceux qui n'ont pas été mobilisés se replient massivement vers le Sud de la France. Une partie d'entre eux se retrouvent à Périgueux, où les plus âgés tentent rapidement de réorganiser les troupes, tandis que d'autres membres convergent avec leur famille vers Biarritz, Bordeaux, Bayonne ou Marseille<sup>2412</sup>. Des troupes se reconstituent à Brive-la-Gaillarde, Périgueux ou encore Toulouse, dans l'objectif de protéger les jeunes Juifs alsaciens dans ces villes où les œuvres sociales juives sont peu ou pas développées avant la guerre<sup>2413</sup>. Seules restent en Alsace quelques familles juives et les sorties scouts deviennent rares. Il s'agit plutôt d'un maintien spirituel du judaïsme dans la jeunesse alsacienne plutôt qu'une réelle continuité dans les apprentissages du scoutisme<sup>2414</sup>. Dans cette période trouble, les commissaires régionaux et les principaux cadres du mouvement essaient tant bien que mal de maintenir des liens étroits avec leurs protégés, en zone libre comme en zone occupée. Ils prévoient par exemple de faire une des « *tournées de commissaires*<sup>2415</sup> » pour rencontrer les petites troupes et soutenir la continuité des activités malgré le contexte. Ils publient aussi des annonces dans la presse pour inciter les groupes disséminés dans la France à faire signe au siège des EIF à Paris. Le journal sportif *L'Auto* relaie par exemple ces annonces<sup>2416</sup>. Ils maintiennent de cette façon des liens avec les troupes. Ils évitent en revanche les rassemblements massifs et privilégient la décentralisation des activités pour ne pas mettre en péril le mouvement.

#### 4.1.2. Réorganisation et reprise du scoutisme

À la fin de la drôle de guerre et après l'entrée des forces allemandes dans la capitale, la confusion règne. Beaucoup de Juifs ont fui et les EIF sont dépassés par les événements, malgré les précautions et anticipations de Robert Gamzon. Personne ne pouvait s'attendre à une guerre aussi rapide et aux décisions antijuives prises par le nouveau gouvernement établi à Vichy. Comme beaucoup de Juifs, une large partie des membres EIF qui n'avaient pas encore quitté la capitale rejoignent la zone libre avec leur famille. Ceux restés en zone occupée tentent de faire au plus vite et de se réorganiser :

27 septembre 1940. Première ordonnance du Kommandant von Gross Paris : interdiction des associations, uniformes, insignes, interdiction des réunions, quel qu'en

---

<sup>2412</sup> *Ibid.*, p. 46-50.

<sup>2413</sup> Julien FUCHS, *Toujours prêts !*, op. cit., p. 158-159.

<sup>2414</sup> *Ibid.*, p. 213-214.

<sup>2415</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport des activités E.I. depuis le début des hostilités, p. 2.

<sup>2416</sup> « Appel aux scouts », *L'Auto*, 5 novembre 1939, p. 4.

soit le motif : les chefs, après avoir pris connaissance du texte, se réunissent... Le soir même – en civil – pour parer aux conséquences de l’ordonnance : les EIF venaient d’amorcer le travail clandestin<sup>2417</sup>.

Les regroupements sont d’abord peu efficaces. Les premiers cercles d’études des chefs à Paris ne regroupent que 4 chefs sur les 25 appelés, mais ils prennent peu à peu de l’importance<sup>2418</sup>. Après quelques semaines d’Occupation, les cadres EIF transfèrent leur quartier général de Paris vers une maison de Moissac (Tarn et Garonne), qui à cette date sert de maison d’enfants. Ils y organisent leur première réunion le 15 août 1940<sup>2419</sup>. En zone occupée comme en zone libre, les responsables EIF tentent de regrouper les éclaireurs dispersés. Le rapport d’activité d’avril 1941 indique :

Lors de l’exode de Juin, la plupart de nos garçons se trouvaient dispersés à travers la France. Le premier travail a été, avec les cadres subsistants, de rechercher et de réorganiser tous les éléments épars, afin de recréer des groupes scouts susceptibles de reprendre leurs activités de façon normale<sup>2420</sup>.

Les cadres organisent aussi un programme de reprise des activités scoutées et d’adaptation au contexte d’Occupation. Il se structure autour des besoins jugés essentiels : reprendre les activités de plein air, fournir un travail à de jeunes Juifs déracinés ainsi que leur trouver de la nourriture et un toit. En conséquence, le mouvement décide, sous l’impulsion du commissaire national, de promouvoir dans les groupes EIF en zone libre un retour à la terre, aux travaux agricoles ainsi qu’aux travaux manuels. Il s’agit de mettre en œuvre à plus grande échelle le projet de redirection des jeunes Juifs vers les métiers productifs, créé dans les années 1930 par le biais de la ferme-école de Saumur et de la cité EIF<sup>2421</sup>. De cette façon, les éclaireurs souhaitent mettre en œuvre un « *scoutisme plus “réel”, plus proche de la vie*<sup>2422</sup> ». Se surajoute à ces nécessités la décision de conserver les maisons d’enfants ouvertes avant la guerre. Elles doivent permettre l’accueil des jeunes orphelins et des réfugiés qui sortent parfois tout juste des camps français. Ainsi partagé entre le sauvetage des enfants et la promotion des métiers productifs, le projet prend rapidement forme :

Notre projet se concrétise. Il comprend trois impératifs : faire sortir les enfants et les jeunes Juifs des villes ; leur donner une éducation qui souligne les valeurs humaines et

---

<sup>2417</sup> Eddy Florentin (signé Flamant), « Sous l’occupation à Paris les EIF n’ont pas baissé le pavillon », *L’EIF*, janvier 1945, p. 6.

<sup>2418</sup> *Ibid.*

<sup>2419</sup> Anny LATOUR, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 37.

<sup>2420</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l’activité des Éclaireurs Israélites de France depuis juin 1940, avril 1941, p. 1-2.

<sup>2421</sup> Sur ce point, voir : *supra* (chapitre 3).

<sup>2422</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l’activité des Éclaireurs Israélites de France, novembre 1940, p. 2.

spirituelles du Judaïsme attaqué par l'antisémitisme ; promouvoir les professions permettant de participer à la production.

Je reformule ce dernier point : « Donner au jeune Juif un métier qui lui permette de subvenir n'importe où à ses besoins »<sup>2423</sup>.

Ce programme, que Robert Gamzon avait élaboré assez précisément avant le début des hostilités<sup>2424</sup>, est ratifié dès la première réunion de l'équipe nationale après la débâcle<sup>2425</sup>. À cette date, personne ne se doute encore du plan d'extermination que subiront les Juifs de France. Par conséquent, le mouvement décide de rester dans la légalité et de suivre les directives de Vichy<sup>2426</sup>. Robert Gamzon prône cette légalité au point d'accepter l'intégration du mouvement à l'UGIF – malgré les débats que cette décision engendre au sein du mouvement – puis de devenir l'un des membres du conseil de celle-ci. En réalité, ce n'est qu'un subterfuge, une « *couverture officielle*<sup>2427</sup> » qui doit permettre aux EIF de ne pas être inquiété par la législation : « *Castor a une arrière-pensée : à l'intérieur de l'UGIF on sera moins suspects et plus libres de faire du travail illégal*<sup>2428</sup> ». Dès lors, « *obéir ou non à Vichy était un problème de pure tactique, modifiable selon les circonstances*<sup>2429</sup> » ; et Robert Gamzon décide de tout mettre en œuvre pour que le gouvernement de Vichy soit persuadé de la légalité des EIF, tandis que se préparent en réalité des actions de résistance dans les rangs des éclaireurs. Pour accentuer encore ce subterfuge, l'équipe nationale EIF place même l'un de leurs commissaires régionaux, Fernand Musnik, au conseil de l'UGIF en zone occupée en qualité de « *délégué à la jeunesse*<sup>2430</sup> ». Il y assume, malgré les risques, des tâches d'agent infiltré. Au sein de l'UGIF, les EIF appartiennent à la quatrième direction (Jeunesse)<sup>2431</sup>, qui comprend elle-même 6 divisions : administration, scoutisme, mouvement de jeunesse et foyers de jeunes, travail des jeunes, éducation physique, service social. Les EIF s'inscrivent dans chacune de ces divisions, ce qui permet une répartition du travail. Pour ce qui nous concerne, la division éducation physique est évidemment particulièrement intéressante à étudier – même si elle n'est

---

<sup>2423</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 44.

<sup>2424</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 68-69.

<sup>2425</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 44.

<sup>2426</sup> Sur ce point, Daniel Lee a mis en évidence les nombreuses relations créées dans les deux premières années de l'Occupation entre la jeunesse juive et le régime de Vichy. Voir : Daniel LEE, *Pétain's Jewish Children: French Jewish Youth & the Vichy Regime, 1940-1942*, Oxford, Oxford University Press, 2014.

<sup>2427</sup> Georges LOINGER, *Les résistances juives*, op. cit., p. 24.

<sup>2428</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 332.

<sup>2429</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 76.

<sup>2430</sup> Catherine RICHER, « Biographies des membres de la Sixième », op. cit., p. 368.

<sup>2431</sup> Les 7 directions de l'UGIF sont : famille, travail, santé, jeunesse, assistance, émigration, établissements à l'étranger.

probablement pas la plus dynamique du mouvement – tout comme la sixième division, qui deviendra la couverture officielle de la résistance EIF sous le nom de la « Sixième ».

#### 4.1.3. Maintenir les activités malgré l'Occupation

Dans les premiers mois de l'Occupation, les EIF peuvent donc continuer leurs activités en toute légalité. Et ce d'autant plus que le scoutisme rejoint les valeurs physiques, civiques et morales de la Révolution nationale souhaitée par le Maréchal Pétain. En effet, sous le thème du redressement national, l'idée du gouvernement est de promouvoir au sein de la jeunesse une « régénération » des corps et des esprits. Les mouvements de jeunesse sont, dans ce cadre, particulièrement préconisés, tout comme les centres de travailleurs<sup>2432</sup>. Les EIF ont l'avantage de cumuler ces diverses activités avec les pratiques scouts et les groupes ruraux mis sur pied très rapidement. Dès lors, les responsables essaient de rester relativement optimistes quant à la suite de l'Occupation et organisent des échanges avec le gouvernement de Vichy pour rester dans la légalité. Assez étonnamment, Vichy encourage même les EIF à continuer leurs activités au regard des apports religieux, éducatifs et agricoles du mouvement en faveur de la jeunesse<sup>2433</sup>. Si les relations avec le gouvernement sont donc plutôt correctes au début de l'Occupation, celles entretenues avec les communautés juives sont paradoxalement souvent plus compliquées. En effet, l'analyse des lettres de Robert Gamzon et des résumés des réunions de l'équipe nationale met en évidence les difficiles rapports entre les EIF et certains rabbins, surtout les plus âgés (que le commissaire national nomme les « fossiles »), qui considèrent que les EIF ne respectent pas suffisamment les prescriptions religieuses<sup>2434</sup>. Plusieurs membres du consistoire profèrent d'ailleurs les mêmes reproches au mouvement. Les désaccords générationnels, déjà visibles dans l'entre-deux-guerres, continuent donc sous Vichy<sup>2435</sup>. Ils mettent en évidence les difficultés rencontrées par les communautés à coopérer et à définir une identité juive commune.

Les activités scouts reprennent, malgré toutes les difficultés rencontrées. À Toulouse, par exemple, les EIF continuent les camps et sorties jusqu'à la fin de la guerre. Leurs activités se déroulent très souvent avec les autres fédérations scouts (catholiques et protestantes) de la

---

<sup>2432</sup> Limore YAGIL, « *L'homme nouveau* » et la révolution nationale de Vichy (1940-1944), Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 1997, p. 43-54.

<sup>2433</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 83-90.

<sup>2434</sup> *Ibid.*, p. 95-101.

<sup>2435</sup> Pour les désaccords dans l'entre-deux-guerres, voir : *supra* (chapitre 3).

région, avec une volonté de cumuler les forces vives du pays. Il faut dire que juste avant la guerre les EIF avaient été intégrés au BIF (Bureau Inter-Fédéral du scoutisme)<sup>2436</sup>, alors conçu comme un simple organe de liaison, qui devient pendant l'Occupation un axe du gouvernement de Vichy pour l'encadrement des mouvements de jeunesse. À ce titre, les cadres EIF insistent sur la nécessité de faire bonne figure auprès des autres mouvements, surtout dans ce contexte de guerre :

J'appelle tout particulièrement votre attention sur la nécessité impérieuse où nous nous trouvons de présenter nos Éclaireurs et nos Éclaireuses dans une tenue impeccable à toutes nos manifestations, ceci en raison de notre étroite collaboration avec les autres fédérations scoutistes, et en application des récentes instructions du Ministère de la Jeunesse<sup>2437</sup>.

Ce courrier nous informe sur deux éléments importants : d'une part les EIF collaborent avec les autres fédérations scoutistes, et d'autre part ils souhaitent respecter rigoureusement les directives gouvernementales concernant les mouvements de jeunesse. Dès lors, la section de Toulouse concentre ses actions sur les œuvres sociales afin d'aider les immigrés juifs. Ils insistent aussi sur l'apprentissage des techniques scoutistes<sup>2438</sup>. Quelques sorties sont organisées, avec chants et jeux, et des réunions permettent d'établir les bases de travail pour les années 1941 et 1942<sup>2439</sup>. Robert Munnich, responsable de la section, prévoit aussi, nous le verrons, l'intégration de plusieurs chefs EIF aux formations interfédérales scoutistes d'hébertisme. À Paris, malgré l'Occupation, les EIF réalisent eux-aussi des sorties scoutistes et participent aux œuvres sociales juives. Ils organisent également des fêtes juives pour les enfants de tous les patronages de la région parisienne, dont l'OSE et la Colonie scolaire<sup>2440</sup>. Mais le scoutisme en zone occupée est « décapité » : « *l'âme du mouvement se trouve de l'autre côté de la Ligne de Démarcation, autant dire sur une autre planète*<sup>2441</sup> ». Les pratiques scoutistes en zone occupée restent donc assez peu dynamiques. Notons enfin que pendant toute la durée de l'Occupation et malgré les « énormes difficultés » liées au camouflage, des camps d'été et d'hiver sont organisés

---

<sup>2436</sup> Le BIF devient le « Scoutisme français » en 1941.

<sup>2437</sup> CDJC, CMXLIII/2/2/4, Lettre de Robert Munnich pour le compte de la troupe de Toulouse à Edmond Fleg, le 15 décembre 1940.

<sup>2438</sup> Voir notamment la lettre de Robert Munnich qu'il rédige pour le compte de la société de bienfaisance israélite de Toulouse : CDJC, CMXLIII/2/2/4, Lettre de Robert Munnich du 2 janvier 1941.

<sup>2439</sup> CDJC, CMXLIII/2/2/4, Rapport sur les activités de troupe du début de l'an au 8 octobre, octobre 1941.

<sup>2440</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 34.

<sup>2441</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 239.

par les troupes EIF dans différentes régions<sup>2442</sup>. On s'efforce d'y respecter la *cachierout* et de conférer aux sorties un caractère religieux.

## 4.2. Virilité et sociabilités refuges

### 4.2.1. Place du corps dans la formation des cadres

Dans chacun des secteurs de travail des EIF, l'objectif final est de promouvoir les valeurs du travail manuel, rural, et le retour à la terre. Ce climat doit favoriser l'apprentissage de métiers manuels, la débrouillardise et la formation des corps ; « *Le judaïsme des muscles contre celui de l'étude*<sup>2443</sup> », élément central qui permet aux EIF de répondre aux attentes du gouvernement tout en assurant la pérennité de leurs actions. Pour atteindre leurs objectifs, les EIF ont besoin de cadres dont ils manquent cruellement. Les premières actions de l'équipe nationale se focalisent donc sur le recrutement puis la formation des cadres du mouvement grâce à la mise en place de camps spécifiques. Le but est de nommer des commissaires permanents responsables « *de la fondation de nouveaux groupes scouts et de l'organisation spirituelle de la jeunesse*<sup>2444</sup> ». La promotion et la tenue des camps de formation sont confiées à Samy Klein<sup>2445</sup> et à Léo Cohn<sup>2446</sup>, deux chefs qui « *servirent de modèles d'identification à de nombreux cadres de la hiérarchie scout à ses divers niveaux*<sup>2447</sup> ». En septembre 1940, se tient un premier « camp Montserval »<sup>2448</sup> à Moissac<sup>2449</sup>, suivi par d'autres stages organisés en décembre 1940, en avril-mai 1941 et pendant l'été 1941<sup>2450</sup>. Les participants sont jeunes et de tous les horizons, parfois sans connaissances précises du judaïsme et du scoutisme. Les plus vieux ont entre 18 et 20 ans, tandis que les participants aux camps préparatoires de chefs de

---

<sup>2442</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 17-18.

<sup>2443</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 31.

<sup>2444</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité des Éclaireurs Israélites de France depuis juin 1940, avril 1941.

<sup>2445</sup> Né en 1915 en Allemagne d'un père français, le rabbin Samuel Klein participe activement au développement des EIF pendant la guerre et a un rôle central dans la Sixième, branche résistance des EIF. Pour davantage d'informations à son sujet, voir : Monique LEVY, « Samuel, dit Samy Klein, rabbin et résistant (Bad-Hombourg, Allemagne, 25 janvier 1915 – L'Étrat, Loire, 7 juillet 1944) », *Archives Juives*, vol. 35, n° 2, 2002, p. 148-151.

<sup>2446</sup> Né en 1913 en Allemagne, Léo Cohn s'installe en France en 1933. Il prend rapidement sa place au sein des dirigeants du mouvement et impulse un rapport différent et positif à la religion, fondé sur le « Néo-Hassidisme ». Voir : Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 67-68.

<sup>2447</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 71.

<sup>2448</sup> Sur les camps de formation des EIF, voir : *supra* (chapitre 3).

<sup>2449</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 92.

<sup>2450</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 176.

patrouille ont entre 14 et 16 ans<sup>2451</sup>. La formation dispensée lors des stages est complète : scoutisme, système des patrouilles, jeux, pédagogie, psychologie, éducation physique, judaïsme, sionisme, art dramatique, etc<sup>2452</sup>. La religion et les valeurs morales sont centrales et prioritaires pour que les jeunes puissent retrouver « *une définition positive du Judaïsme*<sup>2453</sup> » suite à la défaite surprise. Mais le corps et les techniques scouts ne sont pas délaissés pour autant. Les jeunes se soumettent notamment à des séances d'hébertisme<sup>2454</sup> plusieurs fois par semaine et font un décrassage physique chaque matin pendant quinze minutes<sup>2455</sup>. Les EIF gardent ainsi les habitudes d'entretien du corps construites avant le début de la guerre.

D'autres camps de formation viennent s'ajouter à ceux de Montserval. L'un d'eux, un « camp supérieur »<sup>2456</sup>, a pour ambition de préparer des cadres supérieurs en mobilisant des « *statufiés* » – des jeunes non-scouts, souvent des intellectuels juifs –, ainsi que des individus qui pratiquaient le scoutisme dans d'autres fédérations mais qui décident de rejoindre les EIF pendant la guerre. Les jeunes statufiés ont pour la plupart été rayés de leur profession – c'est le cas de plusieurs enseignants agrégés<sup>2457</sup> – et sont recrutés par les éclaireurs en mal de cadres<sup>2458</sup>. L'objectif de ce camp de formation, ainsi que des autres camps qui suivront, est de former des cadres pour assurer la pérennité de l'encadrement des jeunes éclaireurs tout en aidant les Juifs à trouver un travail<sup>2459</sup>. Les 25 enseignants qui participent au camp vivent leur toute première expérience de travail sur le judaïsme et sur leur propre judéité. Ils en seraient ressortis plus vifs, prêts à mettre en œuvre le plan prévu par les EIF<sup>2460</sup>. Le camp se déroule du 28 avril au 14 mai 1941 à Beauvallon dans le Var, sous la direction d'Edmond Fleg. Il est considéré comme « *l'équivalent, pour la Jeunesse Juive, de l'École Nationale d'Uriage*<sup>2461</sup> », cette école de cadres créée par le gouvernement de Vichy dans l'objectif de former des élites de la Révolution nationale<sup>2462</sup>. La formation est très théorique, l'objectif étant de donner à ces jeunes futurs

---

<sup>2451</sup> CDJC, CMXLIII/2/3/1, Rapport sur les camps de Montserval de l'année 1940-1941.

<sup>2452</sup> CDJC, CMXLIII/2/3/1, Camps de cadre Montserval : liste des cours, veillées et applications. Le document n'est pas daté mais a été écrit à Moissac, très probablement au début de la guerre.

<sup>2453</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 92.

<sup>2454</sup> Le format des séances d'hébertisme est présenté dans le chapitre 3.

<sup>2455</sup> CDJC, CMXLIII/2/3/1, Rapport sur les camps de Montserval de l'année 1940-1941.

<sup>2456</sup> Alain Michel parle de « séminaire » pour qualifier ce camp supérieur. Voir : Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 65.

<sup>2457</sup> Pour davantage d'informations sur ces *statufiés*, voir : Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 93-94.

<sup>2458</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité des Éclaireurs Israélites de France depuis juin 1940, avril 1941.

<sup>2459</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 165-169.

<sup>2460</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 71-72.

<sup>2461</sup> CDJC, CMXLIII/2/3/1, Samuel Klein, Rapport sur le camp supérieur de cadres des Éclaireurs Israélites de France, 20 mai 1941.

<sup>2462</sup> Limore YAGIL, « *L'homme nouveau* » et la révolution nationale, op. cit., p. 96-103.

dirigeants tous les éléments leur permettant d'assurer la direction spirituelle et intellectuelle du mouvement. Des cours tels que « *introduction à l'histoire de la Philosophie juive* », « *apports du Judaïsme à l'humanité* » ou « *l'harmonie dans la vie humaine* » sont donnés aux stagiaires pendant 15 jours. Pour le reste, les loisirs comme le scoutisme ont « *surtout pour objet de "judaiser" l'âme*<sup>2463</sup> ». Le corps n'est pas délaissé pour autant, mais n'a qu'une place secondaire face aux besoins de formations théoriques. Fidèles aux valeurs du scoutisme, les jeunes cadres se lèvent à 6h30 pour faire une « *petite séance de gymnastique* » de 30 minutes, dirigée par Georges Loinger ou par Robert Munnich, et bénéficient également d'un cours de gymnastique théorique<sup>2464</sup>.

La première session de « l'école de cadres », organisée en 1941 par Samuel Klein, possède une organisation encore différente. Cette fois-ci, l'éducation physique a une place déterminante<sup>2465</sup>. Le stage se déroule en 4 semaines avec des jeunes issus de milieux divers (israélites et immigrés) et ne possédant bien souvent que très peu de connaissances sur le scoutisme. Les commissaires EIF accueillent une trentaine de jeunes, majoritairement immigrés, auxquels il faut transmettre un maximum d'informations en peu de temps : « *Il faudra donc moins chercher à leur enseigner telle ou telle chose que leur donner le désir d'apprendre et les moyens de s'instruire par la suite*<sup>2466</sup> ». La répartition des cours comprend 100 heures d'enseignement, dont 20 heures seront consacrées à la théorie et à la pratique de l'éducation physique. Une fois encore, c'est Georges Loinger qui assure la formation physique des jeunes cadres<sup>2467</sup>. Après le cours sur le judaïsme, enseigné en 25 heures théoriques, l'éducation physique est la matière la plus importante du stage. À titre de comparaison, l'hébreu n'est enseigné que pendant 15 heures. On perçoit ici toute l'importance de l'enseignement du corps pour un stage de formation accélérée. Notons également que ce stage est beaucoup plus pratique et beaucoup moins intellectuel que celui des statufiés, ce qui montre que les EIF dressent une hiérarchie entre les cadres du mouvement.

---

<sup>2463</sup> CDJC, CMXLIII/2/3/1, Samuel Klein, Rapport sur le camp supérieur de cadres des Éclaireurs Israélites de France, *op. cit.*

<sup>2464</sup> *Id.* Ce rapport a été rédigé à la machine à écrire en plusieurs exemplaires, mais tous ne contiennent pas les mêmes informations. Le cours de gymnastique théorique n'est pas mentionné dans le rapport ci-dessus, mais l'est en revanche dans celui disponible dans le fonds Marc Haguenu des archives EIF : CDJC, CMXLIII/10/1/14, Samuel Klein, Rapport sur le camp supérieur de cadres des Éclaireurs Israélites de France, 20 mai 1941.

<sup>2465</sup> CDJC, CMXLIII/5/1/1, commission de formation spirituelle et école de cadres, procès-verbal de la séance du 27 mai 1941 à Lyon.

<sup>2466</sup> *Id.*

<sup>2467</sup> *Id.*

Des initiatives locales pour former des cadres du mouvement peuvent aussi être notées. Le centre hébertiste de Toulouse organise par exemple en 1941 et 1942 des formations interfédérales d'hébertisme (sous la houlette du Scoutisme Français) auxquelles participent deux Routiers des EIF. Ils y sont inscrits par Robert Munnich, le commissaire régional et responsable de la troupe de Toulouse. Un premier stage faisant alterner cours théoriques, mises en pratique et préparation physique grâce à la méthode naturelle, est prévu à la fin de l'année 1941. Mais les échanges de lettres de Robert Munnich conservées dans les archives du mouvement nous permettent de comprendre qu'avec les difficultés rencontrées à cette période, les chefs EIF désignés n'y assistent pas toujours<sup>2468</sup>. En revanche, ils participent bien à un stage d'hébertisme du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars 1942<sup>2469</sup>. Ce stage fait alterner lui aussi cours théoriques et cours pratiques et doit permettre de valider des compétences physiques et pédagogiques pour que les chefs puissent enseigner la méthode naturelle aux scouts de leurs troupes respectives. Dans des notes manuscrites, on apprend que les stagiaires suivent des cours d'anatomie, de physiologie et de pédagogie, ainsi que des cours pratiques de secourisme et d'hébertisme<sup>2470</sup>. Ils sont également soumis à des tests de performance à la fin du stage pour valider les apprentissages corporels. Finalement, les initiatives locales comme celle-ci permettent aux troupes de maintenir les activités tout en continuant le travail de formation corporelle mis en œuvre depuis les débuts du mouvement. Notons que seul l'éclaireur israélite Fred Hirsh valide cette formation ; ce qui permet à la troupe de Toulouse de faire une demande à George Loinger, l'instructeur national des EIF, pour qu'il soit nommé instructeur d'éducation physique au sein du mouvement<sup>2471</sup>. De cette manière, la troupe toulousaine s'assure de la pérennité et de la qualité des activités physiques et sportives des plus jeunes.

#### 4.2.2. Construction de nouvelles sociabilités

Outre la formation de cadres, l'entrée en guerre engage aussi les EIF à accentuer l'engagement des jeunes dans les métiers manuels et agricoles. L'objectif de Robert Gamzon est d'améliorer la productivité de la jeunesse juive afin qu'elle soit « utile » aux communautés et autosuffisante. Dans cette optique, un « plan de retour à la terre » est adopté en août 1940.

---

<sup>2468</sup> CDJC, CMXLIII2/2/4, Lettre du scoutisme français pour Monsieur Fayman, 8 janvier 1941.

<sup>2469</sup> CDJC, CMXLIII2/2/4, Lettre du centre d'hébertisme de Toulouse, 11 décembre 1941.

<sup>2470</sup> CDJC, CMXLIII2/2/4, Notes manuscrites, sans titre, décembre 1941.

<sup>2471</sup> CDJC, CMXLIII2/2/4, Lettre de Fayman à Marc Haguenu, 19 juillet 1942. Georges Loinger accepte la demande et précise dans une lettre de réponse qu'il souhaite être régulièrement informé des résultats de l'entraînement de Fred Hirsh.

Ses buts sont de « *créer une jeunesse voulant vivre du travail de ses mains et tirer sa subsistance de la terre, tout en maintenant une vie intellectuelle et spirituelle profonde* » et de « *former professionnellement et spirituellement ces jeunes pour les rendre capables de réaliser cette forme de vie*<sup>2472</sup> ». Le plan doit permettre un renouveau des activités rurales, sorte de « retour aux sources », tout en assurant la pérennité d'une vie professionnelle et sociale pour les nombreux Juifs exclus de leur profession par le régime de Vichy. Dans ces heures difficiles, les commissaires du mouvement misent sur l'adaptation collective et individuelle<sup>2473</sup> afin de réussir à transformer spirituellement et physiquement les jeunes Juifs de manière à ce que, dans le deuxième stade du plan, ces derniers puissent être en mesure de former les nouveaux arrivants, en créant des « *sortes d'écoles-agricultures*<sup>2474</sup> ». L'objectif final est de mettre en place de grandes fermes collectives vertueuses : les travaux de la terre et métiers artisanaux entretiennent les valeurs physiques et morales des membres, ils permettent de nourrir ceux qui s'y attèlent, ils engagent des solidarités nouvelles tout en assurant une vie en circuit fermé, et enfin les nouveaux arrivants seront formés par ceux déjà habitués aux métiers agricoles et artisanaux. La création de collectivités agricoles accentue ainsi la vie communautaire et constitue une véritable « *expérience sociale*<sup>2475</sup> » en offrant aux éclaireurs de nouveaux lieux de sociabilité.

Pour satisfaire ce plan, les EIF créent des groupes ou chantiers ruraux, qui représentent « *une collectivité de garçons et de filles décidés à mettre tout en commun pour exploiter une propriété agricole*<sup>2476</sup> ». Les groupes sont dirigés en principe par un « *ménage de chefs scouts mariés* » et comprend 10 à 25 « *défricheurs*<sup>2477</sup> ». À la suite du premier camp de formation de cadres de Montserval en septembre 1940, un premier groupe rural se met en place à Viarose, à quelques kilomètres de la maison de Moissac. Quelques semaines plus tard, Marc Haguenu, secrétaire général du mouvement, ouvre un nouveau chantier dans le village de Lautrec (Tarn), qui deviendra le principal lieu de formation agricole pour les EIF. Il regroupe dès 1941 une

---

<sup>2472</sup> CDJC, CMXLIII/2/2/1, Plan de retour à la terre, avant-projet du 30 juillet 1940.

<sup>2473</sup> CDJC, CMXLIII/2/2/1, Plan de retour à la terre de la jeunesse, 10 août 1940.

<sup>2474</sup> CDJC, CMXLIII/2/2/1, Lettre envoyée à l'UCJF, Moissac, le 30 mars 1942.

<sup>2475</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 11.

<sup>2476</sup> CDJC, Pierrot Kaufmann, « Les groupes ruraux », *Lumière*, juin 1945, p. 14.

<sup>2477</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/22, Édouard Simon (Bouli), Compte rendu des activités des différentes maisons accueillant les jeunes, 25 février 1943, p. 4.

cinquantaine de jeunes<sup>2478</sup>. Une autre ferme ouvre ensuite dans les premiers mois de l'année 1941 à Taluyers<sup>2479</sup>.

Date	Événement
5 décembre 1939	Ouverture du centre de Moissac
15 septembre 1940	Ouverture du 1 <sup>er</sup> groupe rural à Viarose
11 novembre 1940	Ouverture du chantier rural de Lautrec
15 décembre 1940	Fermeture de Viarose
11 février 1941	Ouverture de la ferme de Taluyers
3 mars 1941	Ouverture de Charry (ancien groupe de Viarose)

**Tableau 2 - Repères chronologiques des principaux groupes ruraux EIF**

L'idéologie prônée dans ces groupes ruraux et artisanaux peut s'analyser selon une triple influence : les valeurs du scoutisme « sionisant » progressivement véhiculées au sein du mouvement depuis l'entre-deux-guerres, la Révolution nationale mise en place par Vichy et enfin les valeurs *haloutziques* des pionniers des *kibboutz* de Palestine<sup>2480</sup>. Premièrement, les valeurs scoutées sont à l'évidence le point de départ autant que le cœur de l'idéologie mise en place par les EIF. Dans la continuité des travaux réalisés avant la guerre, les commissaires et les chefs du mouvement véhiculent un ensemble de valeurs physiques, morales et sociales qui exaltent le sentiment d'appartenance à une communauté. Grâce au travail de la terre et aux pratiques sportives, on mise sur la vision sioniste du « judaïsme du muscle » et du « juif nouveau », régénéré par la dureté des épreuves et fier de ses origines<sup>2481</sup>. Deuxièmement, l'idéologie de la Révolution nationale transparait également dans les discours et les actes des EIF<sup>2482</sup>. L'entraînement physique, la préparation professionnelle, la prise de responsabilités, l'esprit d'équipe et la formation d'un chef de famille sont autant de valeurs impulsées par Pétain dans la *Loi sur l'organisation de la jeunesse française*<sup>2483</sup>. On trouve d'ailleurs de nombreux points communs entre le projet de retour à la terre des EIF et les chantiers de la jeunesse mis en place par Vichy, tant dans l'idéologie que dans les pratiques physiques et sportives qui y sont

<sup>2478</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité des Éclaireurs Israélites de France depuis juin 1940, avril 1941, p. 4.

<sup>2479</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 97-100.

<sup>2480</sup> Les groupes EIF se distinguent sur ces points des groupes de Jeunesses Agricoles Catholiques (JAC), pour qui les travaux agricoles pendant la Seconde Guerre mondiale revêtent des objectifs éducatifs et humanistes. Voir à ce titre : Vincent FLAURAUD, « La Jeunesse Agricole Catholique (JAC) », *Rives nord-méditerranéennes*, n° 21, 2005, p. 25-40.

<sup>2481</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 108-122.

<sup>2482</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 176.

<sup>2483</sup> Christophe PECOUT, *Les Chantiers de la Jeunesse et la revitalisation physique et morale de la jeunesse française (1940-1944)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 27-43.

organisées<sup>2484</sup>. Pour autant, l'organisation et l'idéologie finale des EIF ne sauraient se confondre parfaitement avec le projet de Révolution nationale. Le premier objectif de la loi sus-citée, à savoir « *exalter l'esprit national et le dévouement à la Révolution Nationale*<sup>2485</sup> », ne fait pas par exemple partie du projet des éclaireurs israélites. Certes, ils coopèrent dans un premier temps avec les mesures mises en œuvre par Vichy dans un souci de légalité et dans l'espoir placé dans le régime français face aux Allemands, mais cet attachement à la France et à ses dirigeants est rapidement remis en cause, inscrivant peu à peu le mouvement dans l'illégalité<sup>2486</sup>. Étudions enfin la troisième influence idéologique, celle des *kibboutz* et de l'esprit *haloutzique*. Conformément aux travaux des pionniers de Palestine, l'objectif des EIF est de mettre en place des *kibboutz* à la française, organisés selon une société idéale basée sur la propriété commune des biens, l'égalité entre tous et la coopération dans les domaines de la production, de la consommation et de l'éducation. Ce système ambitieux s'ancre dans une vision sioniste et socialiste qui doit aboutir à une société nouvelle, faite d'entraide et d'un ensemble de valeurs communément acceptées par l'ensemble des membres<sup>2487</sup>. Là encore, on accorde une place centrale à la formation d'un « l'homme nouveau » grâce à un ensemble de codes et idéaux physiques et moraux<sup>2488</sup>.

Le projet de retour à la terre est réellement ambitieux et le passage de la vie urbaine à la vie rurale n'est pas aisé. Le premier regroupement rural de Viarose se déroule dans des conditions assez difficiles. Il est fermé après seulement deux mois d'exploitations et transféré dans une autre structure. Sous l'impulsion d'Isaac Pougatch et de sa femme Juliette Parry<sup>2489</sup>, le groupe

---

<sup>2484</sup> Pour les pratiques physiques et sportives dans les chantiers de jeunesse, voir notamment : Maïté LASCAUD et Frédéric DUTHEIL, « Pratiques physiques et sportives, "formation virile et morale" dans les chantiers de la jeunesse, 1940-1944 », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 97-111 ; Jean-Michel DELAPLACE, « La méthode naturelle dans les chantiers de la jeunesse (1940-1944) », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 113-122 ; Christophe PECOUT, *Les Chantiers de la Jeunesse, op. cit.* ; Michaël ATTALI et Jean SAINT-MARTIN, « Chantiers de jeunesse et vulnérabilités masculines (1940-1944) », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 211-222.

<sup>2485</sup> AN/F44/2, Loi sur l'organisation de la jeunesse française, décembre 1940, cité par Christophe PECOUT, *Les Chantiers de la Jeunesse, op. cit.*, p. 31.

<sup>2486</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts, op. cit.*, p. 106-133.

<sup>2487</sup> Philippe BRODA, « Un siècle de kibboutz : un regard institutionnaliste sur une institution atypique », *Économie et institutions [En ligne]*, n° 17, 2013.

<sup>2488</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 108-122.

<sup>2489</sup> Isaac Pougatch (1897-1988) est né à Kiev, en Ukraine. Sa famille, chassée par les pogroms, se réfugie en Biélorussie, puis en Suisse en 1906. Il y travaille comme banquier pendant six ans, puis émigre en France en 1923. Il épouse en 1931 Juliette Parry (1903-1950, de son vrai nom Gourfinkel), née à Odessa. Le couple publie régulièrement dans des journaux juifs dans l'entre-deux-guerres, comme *Le Journal juif*. Ils participent à des œuvres de charité et aux actions des EIF. Ils deviennent des cadres du mouvement pendant la guerre.

initial s'installe dans le château de Charry (dont la communauté agricole prend le nom) afin d'exploiter les terrains du domaine. Mais une fois passées les joies de l'installation dans le domaine, les désillusions sont fortes. D'après le témoignage d'Isaac Pougatch :

Ce n'est pas tout à fait ce qu'on avait imaginé. L'existence du chantier rural – du Kiboutz [sic] – ne ressemble pas beaucoup aux réunions d'autrefois [...]. Comme la réalité est différente du rêve des adolescents ! On déchanté !<sup>2490</sup>

Ceux qui ont vécu les débuts de la ferme de Taluyers confirment ces difficultés, tant physiques que morales et psychologiques. « *Il faut beaucoup d'inconscience ou beaucoup d'optimisme pour entreprendre la remise en état de cette ferme*<sup>2491</sup> » témoigne Frédéric Hammel, l'un des pionniers et cadre de Taluyers. Pour maintenir cet optimisme et sublimer l'effort corporel nécessaire pour subvenir aux besoins des communautés agricoles, les cadres du mouvement mettent en œuvre un programme de formation virile dans lequel les valeurs *kibboutziques* de travail, de dépassement de soi, d'hygiène, d'entraide et de camaraderie sont exaltées. Les jeunes Juifs doivent apprendre à devenir de vrais scouts tout en se familiarisant avec le travail agricole, dans le respect des traditions paysannes françaises. Lors du conseil de commissaires organisé entre le 8 et le 10 décembre 1940, ces valeurs transparaissent aisément. Il est présenté comme primordial de « *revenir à la vie rude, remettre la technique en honneur* ». Il faut « *augmenter la discipline* » tout en recrutant des jeunes chefs de 17 à 25 ans possédant une « *valeur morale indiscutable* ». Les sorties scouts doivent se faire par tous les temps pour fortifier l'âme et le corps. « *En somme faire du scoutisme vrai et viril* », précise ainsi Bouli<sup>2492</sup>. Pour diffuser ces différents codes et principes dans les groupes répartis en zone libre et en zone occupée, les commissaires décident de lancer pour 6 mois les slogans suivants :

- 1° - À chaque sortie ton pli au pantalon.
- 2° - Gym tous les matins, gym à la sortie, gym à la réunion.
- 3° - Sortie par tous les temps – cuisine trappeur<sup>2493</sup>.

Au travers de ces différents éléments, on comprend bien que les groupes ruraux doivent permettre une formation virile, une vie « à la dure » dans laquelle le corps a une place centrale.

---

<sup>2490</sup> Isaac POUGATCH, *Charry : vie d'une communauté de jeunesse*, Paris, Éditions du chant nouveau, 1945, p. 26.

<sup>2491</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 47.

<sup>2492</sup> Toutes ces informations ci-dessus proviennent du même document : CDJC, CMXLIII/1/4/5/1, Rapport résumant les travaux et les directives suite au Conseil de Commissaire, signé par Simon, Moissac, 13 décembre 1940, p. 1.

<sup>2493</sup> *Ibid.*, p. 2.

À ce titre, la gymnastique fait partie des trois slogans à diffuser. Elle se pratique au moins chaque matin, et dans l'idéal plusieurs fois par jour.

Mais la réalité quotidienne rattrape rapidement les ambitions initiales. À Charry comme à Taluyers, la gymnastique est bien souvent délaissée au profit d'un repos bien mérité ou d'activités calmes, comme la lecture. Confrontés à la difficulté du travail agricole, lire, dormir et se laver sont bien souvent les seuls moments où les EIF prennent soin de leur corps. Isaac Pougatch considère par exemple que le travail agricole suffit à former les corps et que les temps de repos doivent être consacrés à une instruction culturelle et spirituelle grâce aux lectures ou aux discussions. Mais le temps manque cruellement, et face au travail que l'agriculture demande, les autres activités ont bien peu de place dans l'emploi du temps :

Le travail agricole prend de dix à douze heures par jour, parfois davantage ; le sommeil n'en obtient malheureusement que six ou sept ; dans le temps restant, doivent être casés, outre les ablutions et les repas, toutes les séances collectives indispensables, les travaux d'ordre intellectuel, et si peu que ce soit, les loisirs individuels... Vous vous trouvez donc obligés de sacrifier une grande, la plus grande partie de vos projets à la fatigue et à l'impossibilité matérielle...<sup>2494</sup>

La culture physique fait bien partie des activités encouragées<sup>2495</sup>, mais face au manque de temps, c'est généralement la lecture qui s'intercale dans la matinée agricole :

L'horaire nous talonne, ce fameux horaire auquel nous tenons tant ! Eh bien ! notre horaire prévoit précisément, le matin, entre le petit déjeuner des bêtes et le nôtre, une lecture courte et substantielle dont vous me direz des nouvelles<sup>2496</sup>.

C'est d'ailleurs bien souvent les guides spirituels de ces groupes agricoles qui impactent l'ambiance de travail et de loisirs. Alors qu'Isaac Pougatch, leader très pieux, insiste sur la lecture pendant les temps libres, à Taluyers c'est la musique de Jacques Samuel qui vient réchauffer les cœurs et les corps : « *Imaginez des jeunes Juifs fatigués par un dur travail, mal nourris, sachant qu'au dehors l'antisémitisme va bon train, assis autour de Jacques et de son « phono » et écoutant de la bonne musique dans le recueillement*<sup>2497</sup> ». Finalement, la culture physique, la gymnastique et plus généralement l'entretien du corps s'envisage dans ces fermes agricoles d'une manière différente de ce qui avait été imaginé de façon utopique par les cadres

---

<sup>2494</sup> Isaac POUGATCH, *Charry : vie d'une communauté de jeunesse*, op. cit., p. 87.

<sup>2495</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>2496</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>2497</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 58.

EIF. Face aux difficultés matérielles et à la fatigue physique engendrée par des journées de travail agricole intense, les exercices corporels ont une place très limitée.

À Lautrec, les conditions semblent beaucoup plus supportables. Le chantier débute le 11 novembre 1940<sup>2498</sup> avec une vingtaine de membres en provenance du premier chantier de Viarose. Les effectifs doublent rapidement pour atteindre 40 à 50 membres permanents, en accueillant parfois jusqu'à 90 défricheurs<sup>2499</sup>. Le fonctionnement de la métairie de Lautrec est différent, puisqu'elle fait office de chantier agricole mais aussi de ferme-école et de lieu de formation pour des métiers manuels. Le travail agricole et horticole y est intense. Les jeunes défrichent la terre une large partie de la journée. Comme prévu, le travail est rude, difficile. Les premiers « défricheurs » doivent faire preuve d'une grande dépense d'énergie face au travail colossal à accomplir : « 25 jeunes ont commencé à s'entraîner essentiellement pour le travail physique (bucheronnage-vendange)<sup>2500</sup> ». L'objectif est clair : il faut former à la dure les jeunes pour développer en eux des compétences morales et physiques tout en assurant une récolte pour nourrir l'ensemble de la communauté de Lautrec. Les conditions de vie sont difficiles, les locaux peu adaptés à la vie en communauté. Marc Haguenu, le chef de chantier de Lautrec, prend d'ailleurs soin de rappeler que même si l'objectif est de se confronter à la dureté et la virilité des épreuves de la vie, les conditions matérielles sont insuffisantes pour assurer un minimum de confort<sup>2501</sup>. Ces mauvaises conditions n'empêchent pas les EIF de mettre en place un programme chargé. En été, le réveil sonne à 4 heures pour avoir le temps de faire la gymnastique matinale avant le lever de drapeau, une heure plus tard. En hiver, les jeunes se lèvent à 5h30 pour, là encore, faire une séance de gymnastique de quinze minutes avant de commencer la journée. À midi où le soir, ils refont parfois des exercices physiques. En moyenne, ils passent environ 8 heures par jour à travailler la terre, et 45 minutes à faire de la gymnastique<sup>2502</sup>. Le travail agricole est stoppé le dimanche. Ce jour est consacré à des cours théoriques et se termine souvent par une séance de sport, « qui consiste généralement en une partie de football disputée contre l'équipe de la JAC<sup>2503</sup> de Lautrec<sup>2504</sup> ». Grâce à quelques

---

<sup>2498</sup> La date d'ouverture n'est pas toujours la même dans les archives EIF. Le rapport réalisé après la Libération indique que l'emménagement s'est fait le 1<sup>er</sup> novembre. Voir : CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 10.

<sup>2499</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 122.

<sup>2500</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 10.

<sup>2501</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/23, Rapport de Marc Haguenu sur les conditions de travail à Lautrec, 18 juin 1943.

<sup>2502</sup> AIU, CC 43, Circulaire de Marc Haguenu aux cadres EIF de la zone non occupée et d'Afrique du Nord, Lyon, 25 février 1941.

<sup>2503</sup> Jeunesse Agricole Catholique.

<sup>2504</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, rapport moral sur le chantier rural de Lautrec, 11 novembre 1941.

photographies prises pendant la guerre au chantier rural, nous savons aussi que le site est équipé d'un terrain de basket qui permet aux jeunes Juifs de s'y divertir et d'entretenir, voire de découvrir, les techniques sportives.



Figure 32 – Partie de basket-ball mixte au chantier rural de Lautrec<sup>2505</sup>

D'après les photographies consultées, les parties de basket-ball sont majoritairement mixtes et concernent visiblement les plus âgés des troupes<sup>2506</sup> (cf. annexe 14). La coéducation sexuée est l'un des principes fondateurs du mouvement des EIF. Pendant la guerre, ils ne dérogent pas à ces valeurs. Des matchs, entraînements ou divertissements sportifs sont organisés de l'ouverture du chantier en 1940<sup>2507</sup> à la dispersion du mouvement en 1943<sup>2508</sup>. Les jeunes n'ont aucune tenue sportive. Les garçons sont torse nu ou en chemise, les filles souvent en robe.

Dans le même temps, les EIF continuent de rediriger les jeunes vers les métiers manuels en créant des centres artisanaux. En avril 1941, s'ouvrent dans les centres de Moissac et de

---

<sup>2505</sup> CDJC, MXXXVa\_13, Photographie de jeunes jouant au basket-ball au chantier rural de Lautrec, années 1940. Voir aussi la photographie d'un match de basket-ball mixte publiée dans : « Une jeunesse nouvelle est née », *L'EIF*, janvier 1945, p. 16-17.

<sup>2506</sup> D'après les archives EIF, la plupart des jeunes de Lautrec ont entre 15 et 18 ans. Voir : CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 11.

<sup>2507</sup> CDJC, MXXXVa\_13, Photographie de jeunes jouant au basket-ball au chantier rural de Lautrec, années 1940. Dans le même fonds, voir aussi la photographie MXXXVa\_19 et 20.

<sup>2508</sup> CDJC, MI\_268, Photographie des éclaireurs du chantier rural de Lautrec jouant au basket-ball, 1942-1943.

Beaulieu plusieurs ateliers : ajustage, menuiserie, reliure, couture et coupe, auxquels s'ajoutent des ateliers d'électricité et de prothèse dentaire l'année suivante<sup>2509</sup>. Outre les cours techniques, les élèves suivent aussi des cours théoriques. Conformément aux principes scouts et aux missions d'avant-guerre, l'objectif du mouvement est de réussir à former des hommes complets, physiquement, spirituellement et professionnellement. La méthode repose donc sur une éducation complète, dans laquelle les activités corporelles prennent place pour maintenir un niveau de santé satisfaisant et pour régénérer les corps<sup>2510</sup>. Les élèves inscrits dans les centres artisanaux sont soumis à un rythme de vie intense où le corps prend une place importante. Ils ne travaillent pas la terre, mais les séances de gymnastique et de sport sont en revanche plus longues et plus intenses. Du lundi au vendredi, les élèves alternent les cours, les ateliers et les études. Ils ont également une heure d'hébertisme, de natation ou de jeux sportifs chaque jour. Le samedi, toute la matinée est consacrée aux pratiques sportives, tandis que le dimanche est réservé au scoutisme<sup>2511</sup>.

Mais la formation physique et le travail de la terre ne doit pas non plus se faire sans formation intellectuelle et religieuse. Il est préférable pour les EIF d'avoir une élite paysanne juive instruite et cultivée, selon l'idéologie du *kibboutz*. De cette manière, les cadres continuent la formation d'hommes et de femmes complets, poursuivant ainsi la logique éducative du mouvement depuis sa création. Afin d'assurer la culture générale des troupes, de renforcer la formation morale voire même d'apprendre l'hébreu, les EIF mettent rapidement en place un centre de documentation dans la maison de Moissac ainsi qu'une bibliothèque circulante, le tout tenu et entretenu par Simon Lévitte. D'après lui, l'objectif est d'assurer la continuité de formation intellectuelle : « *Notre devoir est de continuer à nous cultiver, à nous former, à élargir constamment le cercle de nos connaissances afin de rayonner toujours plus*<sup>2512</sup> ». Les éclaireurs peuvent y lire une quantité intéressante<sup>2513</sup> de livres sur le judaïsme, la judéité, l'histoire, la philosophie, mais aussi sur les méthodes scoutées et la méthode naturelle. On y trouve par exemple *L'Éducation physique ou l'entraînement complet par la méthode naturelle* et *Ma Leçon-type d'entraînement complet et utilitaire*, deux ouvrages de Georges Hébert<sup>2514</sup>.

---

<sup>2509</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 8.

<sup>2510</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 8.

<sup>2511</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur les centres artisanaux et ruraux des EIF, 14 novembre 1941.

<sup>2512</sup> CDJC, CMXLIII/2/1/1, Circulaire envoyée par Simon Lévitte, Moissac, 18 mars 1941.

<sup>2513</sup> Le Centre de Documentation possède rapidement près d'un millier d'ouvrages. D'après Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 178.

<sup>2514</sup> CDJC, CMXLIII/2/1/1, Liste d'ouvrages se trouvant au Centre de Documentation, Moissac, le 1<sup>er</sup> juin 1941.

#### 4.2.3. Préparer de futurs combattants : les Routiers

Parmi les troupes scouts, les « Routiers », les plus vieux (il faut être un homme et avoir plus de 17 ans) sont directement visés par le projet des Commissaires EIF de former des jeunes hommes prêts à combattre<sup>2515</sup>. Les membres de la « Route » sont l'aboutissement du scoutisme et de la préparation à la « vraie vie ». Il s'agit pour les Commissaires EIF de former ces jeunes hommes selon un ensemble de valeurs fidèles au mouvement, tout en sélectionnant sur la base de compétences physiques, morales, ainsi que sur leurs capacités à diriger, de futurs responsables de troupes et des potentiels combattants dans la résistance. Afin de dicter la conduite à tenir, le comité national envoie notamment aux troupes une série de lettres-circulaires intitulées « *La Découverte* ». La seconde, probablement écrite en 1943<sup>2516</sup> et destinée aux Routiers, est un parfait mélange de promotion de la formation intellectuelle, morale et physique. Les rédacteurs s'adressent directement aux jeunes et les invitent à se préparer intellectuellement, puis physiquement, à assumer le rôle qu'ils auront choisi.

Dans la première partie de la lettre, on incite les jeunes à faire preuve d'introspection et à rester, quoi qu'il arrive, fidèle au judaïsme. Les articles écrits par Bouli, Samuel Klein ou encore Georges Lévitte<sup>2517</sup> demandent aux garçons de se focaliser sur leur travail sur soi et leur judéité. On les invite à chercher leur propre idéal, à penser par eux-mêmes et non par les autres. On recherche des garçons intelligents, capables de se remettre en question et en mesure d'être de bons chefs, ce dont le mouvement manque cruellement. La réflexion philosophique est valorisée, et à ce titre des liens sont tissés entre le corps et l'esprit. En effet, le travail corporel permet de se focaliser sur son soi intérieur, comme l'écrit Bouli :

Parfois en accomplissant un travail manuel, bêtement mécanique et matériel, il est possible de parvenir à cette paix intérieure au sein de laquelle notre âme peut s'exprimer plus librement et surtout se faire entendre de notre intelligence<sup>2518</sup>.

La seconde partie de la circulaire se concentre davantage sur la formation corporelle des jeunes. Visiblement, les activités physiques et sportives prennent une place importante dans le

---

<sup>2515</sup> Sur la formation des « Routiers » avant la guerre, voir : *supra* (chapitre 3).

<sup>2516</sup> La circulaire n'est pas datée mais il est mentionné à la page 11 qu'il s'agit de la 2<sup>ème</sup> circulaire « La Découverte » et que le 16 novembre 1943 l'équipe de Périgueux fêtera son deuxième anniversaire.

<sup>2517</sup> Georges Lévitte (1918-1999) est né le 11 mai 1918 à Ekaterinoslav, en Ukraine. Sa famille s'installe en Allemagne en 1922, puis à Metz. Après la démobilisation, il rejoint les chantiers de jeunesse, avant d'en être exclu en qualité de Juif. Il entre ensuite en clandestinité et rejoint son frère, Simon, dans la maison d'enfants de Moissac. Après la Libération, Georges Lévitte publie plusieurs travaux historiographiques et sociologiques. Il dirige aussi la collection « Aleph » aux Éditions de Minuit.

<sup>2518</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/12, La Découverte, 2<sup>ème</sup> lettre-circulaire aux Routiers, sans date (probablement 1943), lettre de Bouli, p. 2.

projet. À tel point que la santé physiologique est le premier critère qui permet d'être accepté en tant qu'apprenti Routier. Elle se conçoit en deux parties : l'éducation physique et le plein air ; faisant passer de cette manière les exercices corporels avant les techniques scouts. Dans un contexte où les EIF sont en pleine expansion de leurs activités de résistance<sup>2519</sup>, il devient prioritaire de former des jeunes hommes forts, prêts à combattre. Le jeune apprenti Routier doit « *montrer qu'il prend au sérieux la nécessité de son éducation physique* » en respectant la « *gymnastique quotidienne* », en adoptant un « *entraînement rationnel* » tout en ayant un « *contrôle des performances et de la santé, hygiène* ». Preuve de l'importance des performances sportives mesurables dans la formation des jeunes, il est également obligatoire pour les jeunes garçons de progresser au cours de l'année dans des épreuves sportives, « *particulièrement sur les points où il est déficient (ex. passer de deux mètres à la corde à quatre en fin d'année...)*<sup>2520</sup> ».

Pour atteindre ces exigences, les cadres proposent dans *La Découverte* une série d'entraînements, à réaliser seul ou en groupe. Les sports d'auto-défense sont particulièrement valorisés, puisqu'une page entière est consacrée à la « *nécessité du jiu-jitsu pour le Routier*<sup>2521</sup> ». Sans être parfaitement explicite – peut-être par peur que le courrier soit intercepté par la Gestapo –, l'auteur insiste sur les vertus guerrières et la préparation au combat. « *Le Routier est avant tout un être prêt pour la lutte aussi bien morale que physique*<sup>2522</sup> », peut-on ainsi lire en première ligne. La suite évoque sans nul doute le combat contre les Allemands :

Et pour cela quels moyens de défense offre-t-il contre les mauvais éléments de ce monde ? Va-t-il se lancer dans des discours invoquant l'idée de droit du plus faible contre le plus fort ? Peine souvent perdue car l'adversaire n'est pas toujours loyal, il cherche parfois les moyens les plus féroces pour frapper<sup>2523</sup>.

La lettre oppose avec assez peu d'ambiguïté la brutalité des Allemands à l'intelligence des Juifs, et propose une forme de combat maligne, le jiu-jitsu, qui doit permettre de triompher de l'ennemi grâce à un rééquilibrage des forces. L'auteur oppose ainsi la brute et le bon :

Le « Juido » [sic] combat la force brute par des lois de la mécanique rationnelle, réparant ainsi l'injustice de la nature dans les distributions inégales des forces ; il

---

<sup>2519</sup> Sur la Résistance des EIF, voir : *infra*.

<sup>2520</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/12, La Découverte, 2<sup>ème</sup> lettre-circulaire, *op. cit.*, p. 14.

<sup>2521</sup> *Ibid.*, Article de Marcel Mangel, « De la nécessité du jiu-jitsu pour le Routier », p. 7-8.

<sup>2522</sup> *Id.*

<sup>2523</sup> *Id.*

oppose l'éducation à la sauvagerie, la connaissance de l'anatomie à la brutalité, et cela par une méthode claire, logique et efficace<sup>2524</sup>.

L'objectif est aisément identifiable. Il s'agit de diriger les jeunes vers ce sport d'auto-défense qui doit permettre de s'opposer aux ennemis, mais aussi d'être en mesure de défendre les autres<sup>2525</sup>. Surtout, les techniques du jiu-jitsu sont présentées comme intelligentes et donc susceptibles de vaincre les allemands. La théorie rejoint ainsi les thèses raciales et tente de les contrecarrer : si les militaires nazis sont plus forts, les Juifs sont plus intelligents. Afin de déclencher la sensibilité des jeunes Juifs, l'auteur prend comme exemple une scène de lynchage. Il invite au contraire les Routiers à réagir pour prendre la défense des opprimés du nazisme. Mais pour y parvenir, il faut savoir se défendre. Là, le jiu-jitsu prend tout son sens :

Prenons un cas concret et précis : que faisons-nous si dans une rue nous voyons un de nos camarades attaqué par un individu dans le genre Tarzan ?... Et bien nous... Fermons les yeux et nous traversons la rue en prenant le trottoir opposé tout en sifflotant, si nous en avons encore la force, un air d'opéra. Voyez-vous un type en train d'attraper une raclée ? Non... Je ne vois rien... !<sup>2526</sup>

L'auteur propose ensuite une série de petits exercices que les jeunes peuvent faire sans professeur : « *lutte, prise de poignet, méthode d'opposition par équilibre des forces, tractions, différentes façons de tomber* » ; ainsi que des exercices plus virils encore : « *frapper en cadence avec la tranche des mains sur du bois, de la pierre, et cela de plus en plus fort, on quintuple ainsi sa puissance de frappe*<sup>2527</sup> ». Il suggère aussi aux Routiers de se diriger vers un professeur de gymnastique, comme ce serait le cas dans la troupe de Lyon, pour avoir l'aide d'un professionnel.

Une seconde lettre présente dans le même numéro de *La Découverte* préconise aux Routiers d'aller à la découverte de leur corps et de prendre soin de ce dernier. Son auteur, Renard Actif (totem scout), propose aux jeunes de pratiquer une gymnastique journalière, un « *décrassage* » qui permet de découvrir peu à peu « *toutes les possibilités, toutes les forces qui sont en vous*<sup>2528</sup> », pour mieux s'épanouir (cf. annexe 12). Il suggère une série d'exercices destinés à

---

<sup>2524</sup> *Id.*

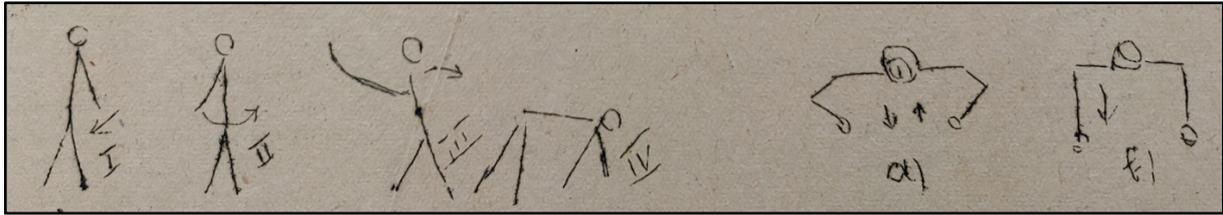
<sup>2525</sup> Sans que nous puissions en être certains, il est possible que sur ce point les EIF aient été influencés par la pratique du judo, qui pénètre l'espace sportif français à cette période : Michel BROUSSE, *Les racines du judo français*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, p. 265-279.

<sup>2526</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/12, *La Découverte*, 2<sup>ème</sup> lettre-circulaire, article de Marcel Mange, *op. cit.*

<sup>2527</sup> *Id.*

<sup>2528</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/12, *La Découverte*, 2<sup>ème</sup> lettre-circulaire, Article de Renard Actif, « À la découverte de notre corps », p. 8-9.

travailler la décontraction musculaire et des mouvements respiratoires. Quelques dessins sont réalisés à la main pour guider les apprenants (fig. 33).



**Figure 33 – Exercices de gymnastique matinale pour les Routiers<sup>2529</sup>**

Son travail est précisé dans le numéro suivant de *La Découverte*, dans un article où il propose une série de mouvements mettant en jeu la respiration et les muscles tout en s'assouplissant<sup>2530</sup> (cf. annexe 13).

Finalement, les différents articles proposés dans cette circulaire à destination des Routiers doivent permettre, certes, de former des futurs chefs et cadres potentiels du mouvement grâce à une formation physique virile ; mais le questionnement, l'introspection, la découverte de soi, les réflexions sur la religion ou encore l'intelligence sont autant de notions reliées à l'entraînement physique. Une pratique sportive n'est jamais tout à fait dénuée de réflexion, un combat non plus. On invite aussi les jeunes à être de futurs chefs pour les autres, tout en étant leur propre chef et à penser par eux-mêmes. En cela, les prescriptions et le modèle de pensée s'inscrivent à contre-courant des valeurs véhiculées par les régimes totalitaires. En Allemagne, l'enrôlement des enfants et adolescents dans les jeunesses hitlériennes se fait grâce à une formation militarisée, où la prise d'initiative est annihilée au profit du respect des règles strictes, où l'intellectualisme est banni au profit de la brutalité et de l'action, où le pacifisme est délaissé au profit du nationalisme, et où l'on donne son corps entier au führer<sup>2531</sup>. L'éducation des jeunes Italiens suit la même logique. Sous le fascisme, la volonté est de rompre avec une éducation jugée trop intellectualiste en donnant au corps et aux exercices physiques une place prépondérante. La gymnastique et les sports deviennent des symboles d'une éducation italienne focalisée sur la conquête, le dynamisme, la force ou l'esprit de combativité<sup>2532</sup>. À l'inverse, les

<sup>2529</sup> *Id.*

<sup>2530</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/12, *La Découverte*, 3<sup>ème</sup> lettre-circulaire aux Routiers, sans date, article de Renard Actif, « La gymnastique individuelle journalière », p. 14.

<sup>2531</sup> James Anthony MANGAN, *Shaping the Superman. Fascist Body as Political Icon: Aryan Fascism*, London, Frank Cass, 1999 ; Marie-Anne MATARD-BONUCCI et Pierre MILZA, *L'Homme Nouveau dans l'Europe fasciste (1922-1945) : entre dictature et totalitarisme*, Paris, Fayard, 2004.

<sup>2532</sup> Paul DIETSCHY, « Sport, éducation physique et fascisme sous le regard de l'historien », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 55-3, n° 3, 2008, p. 61-84 ; Sur le sport dans les régimes totalitaires, voir notamment : Daphné BOLZ, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS, 2008.

jeunes scouts EIF sont libres de leurs choix et encouragés à penser. La liberté individuelle est exacerbée de manière à ce que, paradoxalement, ils soient en mesure de faire le choix de se mettre au service des autres. Ce paradoxe est bien compris par le rabbin Samuel Klein, qui tente de l'expliquer aux jeunes : « *Le Routier doit posséder deux qualités qui se contredisent formellement ; l'altruisme et l'égoïsme*<sup>2533</sup> ». Il souhaite démontrer que pour devenir un bon chef et un bon Juif, il est nécessaire d'apprendre à mieux se connaître. Cette connaissance de soi pourra ensuite être utilisée pour se mettre au service des autres. « *Il est indispensable que, chaque jour, tu découvres un peu plus les motifs de ta religion et les inépuisables sources spirituelles qui enrichiront sa personnalité* », écrit Samuel Klein, « *avant de se révéler il faut se découvrir et Dieu sait combien cela est délicat*<sup>2534</sup> ». Pour cela, les cercles d'étude sont encouragés au même titre que les entraînements au combat<sup>2535</sup>. La gymnastique matinale est tout aussi importante que la lecture religieuse, de manière à ce que corps et esprit soient en parfaite symbiose.

#### 4.2.4. Georges Loinger et la préparation physique des EIF

Afin d'assurer l'éducation physique dans l'ensemble du mouvement (groupes agricoles, maisons d'enfants, formation des cadres et résistance), les EIF s'attachent officiellement les services de Georges Loinger le 1<sup>er</sup> juin 1941<sup>2536</sup>. Engagé à cette date comme commissaire permanent, rémunéré, il a pour mission de naviguer périodiquement entre les différents groupes d'éclaireurs pour promulguer des cours d'éducation physique. Ne pouvant assurer à lui seul cette tâche, il conçoit des « *leçons types* », imprimées et diffusées dans les divers centres, de façon à ce que les jeunes puissent s'entraîner sans sa présence<sup>2537</sup>. La distribution de ces leçons permet aussi aux cadres EIF de relayer les techniques physiques dans l'ensemble du mouvement. Elles sont largement inspirées du *Règlement général d'éducation physique, méthode française*, publié pour les écoles par le ministère de la guerre en 1925<sup>2538</sup>. Rien de très étonnant quand on sait que Georges Loinger est diplômé d'éducation physique et de

<sup>2533</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/12, La Découverte, 2<sup>ème</sup> lettre-circulaire aux Routiers, *op. cit.*, article de Samuel Klein, « L'égoïsme sacré », p. 4-5.

<sup>2534</sup> *Id.*

<sup>2535</sup> *Ibid.*, article de Blaireau, « Plan de travail pour jeune route », p. 12-14.

<sup>2536</sup> Georges Loinger est Commissaire EIF depuis 1936. Il devient formateur en 1941 et sera rémunéré pour ses services, ce qui lui permet de consacrer du temps à cette tâche. CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement, Moissac, 25 novembre 1941.

<sup>2537</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur le mouvement des Éclaireurs Israélites de France depuis décembre 1940, 18 juillet 1941, p. 3.

<sup>2538</sup> *Règlement général d'éducation physique, méthode française*, publié par le Ministère de la guerre, 3 vol., 1925.

gymnastique corrective en 1934<sup>2539</sup>, après avoir été formé à l'École de médecine de la porte de Versailles à Paris<sup>2540</sup>. Le *plan type* proposé reprend donc le plan de la leçon d'éducation physique du règlement général : « *mise en train* » puis « *leçon proprement dite* » et enfin « *retour au calme*<sup>2541</sup> » (cf. annexe 11). La *leçon proprement dite* mise en place par Georges Loinger comprend 8 « *familles d'exercices* ». Elle mélange des familles du règlement général de 1925 et des 8 groupes de la méthode naturelle de Georges Hébert : quadrupédie, grimper, sauts, équilibre, lancer, lever, défense, courses<sup>2542</sup>. Notons que se joint au feuillet de *leçon type* une feuille d'informations sur les « *effets de la gymnastique sur l'organisme*<sup>2543</sup> », rédigée par un médecin et apparemment distribuée dans les maisons de l'OSE dans lesquelles Georges Loinger intervient également, nous le verrons, en tant qu'éducateur sportif. En janvier 1942, Georges Loinger fait aussi parvenir aux membres une « *leçon de décrassage* » qui comprend, dessins à l'appui, une série d'exercices qui utilisent un procédé de contraction/décontraction musculaire associé à un travail respiratoire<sup>2544</sup>. Ces exercices ont pour mission d'entretenir les grandes fonctions et les exécutants doivent les compléter par des frictions corporelles. Les consignes sont précises, elles doivent aider les jeunes à parfaire à distance et en autonomie leur éducation corporelle individuelle en l'absence de chefs ou d'instructeurs.

Les cadres EIF mettent également en place deux camps de moniteurs d'éducation physique organisés pour les Routiers au château de Montintin. Ils sont organisés en lien avec l'OSE, qui occupe les locaux, et placés sous la direction générale de Georges Loinger. Ils sont planifiés sur une dizaine de jours au printemps 1942<sup>2545</sup>, mixtes, et gérés par la cinquième division du mouvement (la section « éducation physique »)<sup>2546</sup>. Le programme est réparti selon trois points : l'éducation physique-sport-jeux, les loisirs et les échanges entre éducateurs<sup>2547</sup>. Le premier occupe la majeure partie du temps des membres du camp. Il se divise lui-même en plusieurs phases : l'entraînement physique personnel, l'application du plan-type de leçon d'éducation physique de George Loinger, les cours théoriques sur la connaissance du corps (anatomie, physiologie, analyse musculaire et secourisme) et enfin les jeux sportifs, « *la*

<sup>2539</sup> Georges LOINGER, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant*, op. cit., p. 47.

<sup>2540</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 55-56.

<sup>2541</sup> CDJC, CMXLIII/2/3/2, Plan type de la leçon d'éducation physique.

<sup>2542</sup> *Id.*

<sup>2543</sup> CDJC, CMXLIII/2/3/2, Effets de la gymnastique sur l'organisme.

<sup>2544</sup> CDJC, CMXLIII/2/1/2, Circulaire pour un camp d'éducation physique, janvier 1942.

<sup>2545</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 88.

<sup>2546</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur les activités des EIF de janvier à juin 1942, 30 juillet 1942, p. 3.

<sup>2547</sup> CDJC, CMXLIII/2/3/2, George Loinger, points principaux du programme du II<sup>e</sup> camp de formation de moniteurs de Montintin.

*récompense, l'aboutissement*<sup>2548</sup>», répartis entre basket-ball, volley et pass-ball. Georges Loinger est chargé de l'éducation des corps, pendant que Léo Cohn transmet aux jeunes moniteurs les vertus du judaïsme. Le témoignage de Georges Loinger permet de saisir la vie dans ces structures :

J'étais responsable de l'entraînement sportif, toujours suivant les méthodes hébertistes, et des cours accélérés d'utilisation du plein air. Nous avons pratiqué tous les sports, mais surtout les jeux de ballons [...]. L'aspect culturel n'était pas oublié. Léo Cohn qui venait du chantier EI de Lautrec était là avec son charisme si communicatif et sa foi dans les valeurs juives pratiquées dans la joie au quotidien. Il enseignait la musique, sa flûte toujours à la bouche, et les chants hébreux que tout le monde apprenait avec bonheur. La construction d'une jeunesse juive et fière de l'être était notre but commun<sup>2549</sup>.

À la suite de ce camp, les commissaires nationaux expriment le souhait de réaliser « *un gros effort pour intensifier l'éducation physique et la création de moniteurs permanents*<sup>2550</sup> » afin de combler le déficit de cadres.

Dès lors, toujours grâce à l'implication de Georges Loinger, un autre camp de formation intitulé « *camp de moniteurs éducation physique – sports – loisirs* » est programmé du 12 au 26 avril 1942 à Boulouris-sur-mer, dans le Var<sup>2551</sup>. Il est réservé aux jeunes de plus de 17 ans faisant obligatoirement partie d'un mouvement de Jeunesse (il n'est pas spécifié qu'ils doivent obligatoirement être Routiers) et ayant des « *aptitudes physiques suffisantes*<sup>2552</sup> ». Le programme est défini comme suit :

- 1° Éducation Physique méthode naturelle, sports, cours d'anatomie et physiologie élémentaires. Premiers soins. Pédagogie pratique. Cours pratiques spéciaux d'E.P. pour jeunes filles et enfants.
- 2° Chant choral. Danses folkloriques. Art dramatique<sup>2553</sup>.

Des similarités peuvent être trouvées entre les activités proposées dans ce camp de moniteurs, les instructions officielles d'éducation physique publiées en 1941<sup>2554</sup> et la formation des moniteurs d'éducation générale et sportive (EGS) dispensée à la même période<sup>2555</sup>. De plus,

---

<sup>2548</sup> *Id.*

<sup>2549</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir, op. cit.*, p. 88-89.

<sup>2550</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur les activités des EIF de janvier à juin 1942, 30 juillet 1942, p. 3.

<sup>2551</sup> CDJC, CMXLIII/2/1/2, Circulaire pour un camp d'éducation physique, *op. cit.*

<sup>2552</sup> *Id.*

<sup>2553</sup> *Id.*

<sup>2554</sup> *Instructions officielles*, publiées par le commissariat général à l'éducation générale et aux sports, 1<sup>er</sup> juin 1941.

<sup>2555</sup> Éric LEVET-LABRY, « École nationale d'éducation physique et sportive et Collège national de moniteurs et d'athlètes de 1941 à 1942 : complémentarités et concurrences », *Staps*, vol. 75, n° 1, 2007, p. 101-114.

il est prévu qu'à la fin du camp les stagiaires passent des « *épreuves pratiques élémentaires en présence de l'Instructeur National d'E.P.*<sup>2556</sup> ». Les activités physiques et sportives prennent donc une large place du programme des camps dirigés par Georges Loinger. Les dirigeants du mouvement EIF souhaitent former des chefs susceptibles de transmettre leurs acquis aux jeunes dont ils ont la charge lors des camps ou lors des activités de jeunesse : « *Le camp de Moniteurs formera des responsables, suffisamment instruits, pour suivre les instructions qui leur parviendront régulièrement*<sup>2557</sup> ».

#### 4.2.5. Rôle des femmes juives

Dans le mouvement des EIF, la période de l'Occupation est marquée par une résurgence du patriarcat. Il se matérialise par la persistance, voire l'augmentation de la répartition des rôles sexués dans les tâches quotidiennes. Les hommes doivent être conquérants, forts, travailler durement pour subvenir aux besoins des communautés et être éventuellement prêts à se battre contre les Allemands. Les femmes doivent s'occuper des tâches ménagères, être belles et serviables pour que les hommes puissent bénéficier de moments de répit dans leurs labeurs. Finalement, la guerre ne bouleverse pas les codes de féminité et de masculinité. Au contraire, elle semble amplifier les normes sexuées, notamment dans les centres ruraux où la productivité doit être assurée par une répartition des tâches entre les hommes et les femmes. Pourtant, dans l'entre-deux-guerres, les EIF avaient construit un projet éducatif où les jeunes garçons et les jeunes filles doivent être co-éduqués, l'apprentissage de l'autre sexe étant l'une des composantes du mouvement<sup>2558</sup>. Mais il semble que les jeunes femmes continuent de subir le poids des traditions juives et des codes sociaux-culturels qui régissent à cette période les rapports genrés. Dans la tradition juive, les femmes sont exclues de la vie religieuse publique et du débat talmudique : « *Sous le motif qu'elles sont frivoles, dévergondées, faibles d'esprit ou volages, les femmes seront tenues à distance de ce que le judaïsme traditionnel tient pour essentiel : la synagogue et la maison d'étude [...]*<sup>2559</sup> ». En outre, la Torah et le Talmud les contraignent à de nombreuses obligations de pureté rituelle destinées à effacer la « souillure » provoquée par les règles, les écoulements d'origine sexuelle ou l'accouchement. Malgré

---

<sup>2556</sup> CDJC, CMXLIII/2/1/2, Circulaire pour un camp d'éducation physique, *op. cit.* EP signifie « éducation physique ».

<sup>2557</sup> *Id.*

<sup>2558</sup> Sur la coéducation, voir : *supra* (chapitre 3).

<sup>2559</sup> Régine AZRIA, « La Femme dans la tradition et la modernité juives », *op. cit.*, p. 124.

l'émergence et le développement d'un féminisme juif européen au XIX<sup>e</sup> et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2560</sup>, la vision des femmes évolue assez peu et elles peinent à s'émanciper du joug masculin.

Dès lors, perçues comme faibles physiquement et psychologiquement, on ne leur confie pas de travaux des champs dans les centres ruraux EIF. Les archives du mouvement possèdent très peu de documents évoquant spécifiquement le rôle des femmes dans le plan de retour à la terre. Les témoignages publiés après la guerre nous révèlent en revanche le déroulement de la vie quotidienne des exploitations agricoles. Tous les centres sont mixtes et dirigés par un couple marié. La moyenne d'âge est basse (18 ans à la ferme de Taluyers)<sup>2561</sup>. Les jeunes apprennent à vivre en communauté et les rapports sociaux sont intenses, notamment entre des garçons et des filles qui n'avaient pas forcément eu l'occasion, avant la guerre, de vivre quotidiennement avec des individus de l'autre sexe. Chacun doit assumer son rôle : les hommes s'occupent du travail agricole et des tâches nécessitant une dépense énergétique importante, tandis que les femmes s'emploient aux tâches ménagères et à la cuisine. Dans le centre rural de Charry, la répartition des rôles est aisément identifiable :

Sagement, elles ont établi un roulement. À tour de rôle, elles sont de lingerie, de cuisine, de basse-cour. [...] Elles sont aussi malades à tour de rôle. Jamais deux en même temps ! Que diraient les garçons !  
[...] Pour peu, on se considérerait comme l'aristocratie par le seul fait d'être garçon et, par conséquent, les filles seraient taillables et corvéables à merci. Rien de plus logique, n'est-ce pas ? Rassurez-vous, ce pas ne sera jamais franchi<sup>2562</sup>.

La rhétorique utilisée par Isaac Pougatch (le responsable de l'exploitation de Charry) dans son témoignage met en évidence les rapports de domination entre les filles, sages, et les garçons, moqueurs voire autoritaires. Les filles sont notamment « *rabrouées pour leurs gaffes*<sup>2563</sup> » par les garçons et peinent à trouver leur place dans la communauté. Dans son livre, Isaac Pougatch propose aussi une description des jeunes qu'il a dirigé dans ce centre agricole. Les adjectifs qu'il utilise pour décrire les garçons et les filles mettent en évidence l'intériorisation des critères somatiques, psychologiques et sociaux que l'on attend de chaque sexe. Les garçons sont présentés ainsi : « *grand, beau, solide, fruste à souhait. Il vous empoigne un tronc d'arbre,*

---

<sup>2560</sup> Nelly LAS, *Femmes juives dans le siècle : histoire de Conseil international des femmes juives de 1899 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; N. LAS (éd.), *Le féminisme face aux dilemmes juifs contemporains*, Sèvres, Rosiers, 2013 ; Isabelle LACOUÉ LABARTHE, « L'émergence d'une "conscience féministe" juive : Europe, États-Unis, Palestine (1880-1930) », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 44, 2016, p. 95-122.

<sup>2561</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 52.

<sup>2562</sup> Isaac POUGATCH, *Charry : vie d'une communauté de jeunesse*, op. cit., p. 38.

<sup>2563</sup> *Ibid.*, p. 40.

dévore une tête de poisson [...] », « grand gaillard sympathique », « patron né », « il ne fauche pas, il règne », « il affecte une rudesse excessive », « une virilité chaude, ferme et grave est son idéal », « tantôt lourd, tantôt brusque », « corps dodu mais robuste », « costaud et flémard »<sup>2564</sup>. L'auteur mêle dans ces portraits les attributs corporels virils du mâle dominant et la posture sociale patriarcale. En revanche, lorsqu'il évoque les filles, il projette sur elles les attentes des garçons et utilise des adjectifs plus négatifs : « pétulante, chantante, remuante », « chante tout le temps », « habile mais distraite, serviable, fraternelle », « prend feu à la moindre objection », « petite fille sage », « petite fille effacée », « régulière, neutre, grande, châtaigne, fraîche, elle accomplit toute tâche avec précision »<sup>2565</sup>.

Pourtant, les jeunes femmes ne sont pas disposées à se laisser faire. Certaines vivent cet instant communautaire comme une occasion de se former concrètement à la vie au *kibboutz*. Elles souhaitent participer au processus de rédemption par le travail manuel : « Elles envient les gars qui travaillent aux champs et y vont à chaque fois que la maison le leur permet<sup>2566</sup> ». « Jojo », une ardente sioniste qui intègre le groupe rural de Charry, fait partie de ces femmes qui tentent de rompre les codes de féminité et qui affirment leur personnalité, quitte à entrer en contradiction avec les attentes des garçons :

Elle a tâté de l'agronomie, de la fromagerie, de l'aviculture... Elle a le don d'ubiquité universelle. Elle inspire, elle dirige, elle empoigne marmites et meules de foin. Elle remue sans cesse. [...] Jojo prend de la place, beaucoup de place<sup>2567</sup>.

Ces femmes sont constamment ramenées à leurs rôles et aux attentes concernant l'entretien de la maison. Si elles s'aventurent en dehors de l'espace délimité par les hommes, elles sont immédiatement blâmées ou moquées. Dans la ferme de Taluyers, elles peinent aussi à s'imposer face aux garçons. Moins nombreuses, elles se plient à la domination masculine : « Le groupe de filles [...] est trop petit par rapport au groupe des garçons, ce qui les cantonne dans les travaux ménager alors qu'elles voudraient bien travailler également dans les champs<sup>2568</sup> ». Les seules qui tentent de bouleverser les codes sont dénigrées : « Heureusement que ces deux filles bruyantes sont contrebalancées par deux filles tranquilles !<sup>2569</sup> ». On leur reproche de ne pas se conformer aux rôles déterminés et de rompre l'équilibre des communautés agricoles.

---

<sup>2564</sup> *Ibid.*, p. 24-38.

<sup>2565</sup> *Ibid.*, p. 38-47.

<sup>2566</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>2567</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>2568</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 49-59.

<sup>2569</sup> Isaac POUGATCH, *Charry : vie d'une communauté de jeunesse*, op. cit., p. 42-43.

Certaines femmes ont intégré ces stéréotypes sexués au point de critiquer elles-mêmes leurs camarades qui se dressent contre le patriarcat :

Ces insuccès sont dus, en partie, à la carence des filles qui n'ont pas souvent compris les multiples aspects de leur tâche.

En effet, le travail pratique est très important puisque, dans leur spécialité (ménage, jardin, basse-cour, administration des produits de la ferme) elles contribuent à son rendement économique<sup>2570</sup>.

Les femmes doivent donc rester à l'écart des efforts physiques importants. Elles sont en marge du processus de régénération des corps par le travail physique. La création du « nouvel homme juif » par le travail agricole est, en partie, réservé aux hommes. Les femmes doivent s'assurer de la réussite de ces derniers.

Outre le travail manuel et la répartition des tâches ménagères, les rapports de domination se perçoivent aussi dans les groupes ruraux lors des célébrations religieuses. Chaque semaine, le jour du *shabbat*, les hommes doivent continuer le travail des champs tandis que les femmes doivent préparer la maison pour la fête du soir. Des dessins publiés par Robert Gamzon dans un article de *L'EIF* destiné à raconter ces fêtes mettent en évidence la répartition des tâches.

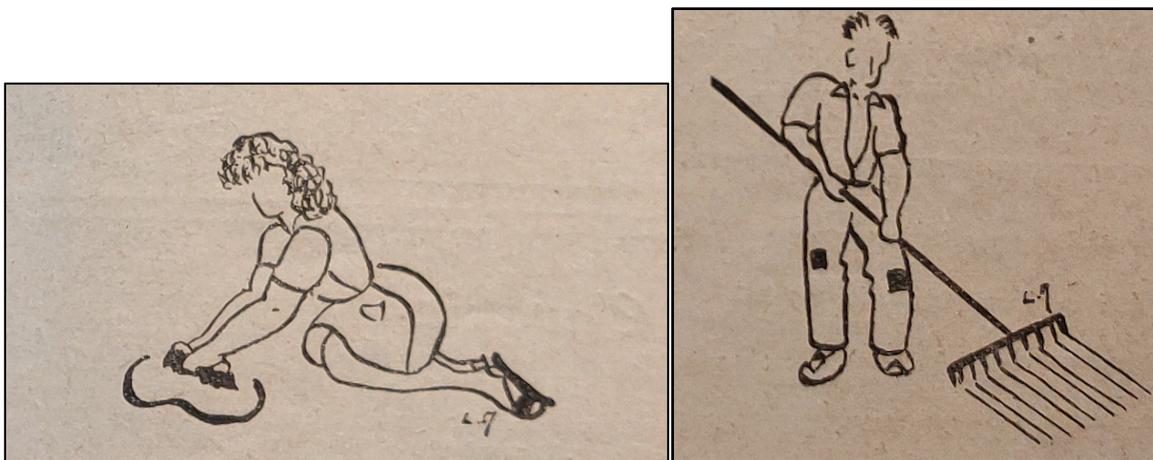


Figure 34 – Dessins de Robert Gamzon représentant les travaux des garçons et filles le jour du *shabbat*<sup>2571</sup>

L'homme est debout, conquérant, sabots au pieds, travaillant la terre. La femme est à genou, en tailleur et chaussures légères, s'occupant du sol de la maison. Selon Annette Bernsohn, l'une des occupantes de la maison de Lautrec, les femmes doivent se faire belle pour les hommes lors du *shabbat* : « Castor nous disait que leur rôle principal, ce jour-là, était d'être belles<sup>2572</sup> ».

<sup>2570</sup> Annette Bernsohn, « Femmes à la terre », *L'EIF*, février 1945, p. 7.

<sup>2571</sup> Castor soucieux, « Erev Chabbath au chantier », *L'EIF*, janvier 1945, p. 13.

<sup>2572</sup> Annette Bernsohn, « Femmes à la terre », *op.cit.*, p. 7.

Après la guerre, Annette Bernsohn milite d'ailleurs pour que les femmes soient davantage préparées à leur futur rôle d'épouse pour rejoindre les kibboutz de Palestine. Elle souhaite que les femmes soient éduquées intellectuellement et physiquement pour assumer les tâches ménagères, mais aussi pour distraire et occuper les hommes après leur journée passée aux champs :

Cette préparation peut consister, outre la culture générale, en l'étude de l'hébreu, de la musique, de l'art dramatique, par exemple, études qui les feront arriver à leur groupe, prêtes à l'enrichir.

Cette tâche ainsi définie ne peut être confiée, comme elle l'a été durant la guerre, à des jeunes filles incapables de faire un autre travail. Elle devra au contraire être proposée aux meilleures d'entre nous, à celles qui auront su s'imposer une préparation intense en vue de ce véritable apostolat que représente le travail de la jeune fille dans le groupe rural<sup>2573</sup>.

Finalement, il n'y a guère que lors de la gymnastique matinale ou lors de rencontres sportives de basket-ball mixtes réalisées dans le centre de Lautrec que les femmes peuvent expérimenter des pratiques corporelles régénératrices. Dans les centres ruraux des EIF, les femmes restent principalement cantonnées aux tâches ménagères et aux attentes de féminité que leur impose les jeunes hommes. Par soucis de productivité, les communautés rurales renforcent les stéréotypes genrés et distinguent nettement les tâches et obligations de chacun. Tandis que les hommes tentent de façonner leur corps par le travail, le corps des femmes doit être sage, docile. La délicatesse prime sur la force.

#### 4.3. Dissolution du mouvement : continuer le scoutisme malgré tout

Les relations qu'entretenaient les EIF avec le gouvernement de Vichy pour préserver des activités scoutées en toute légalité et mettre en place le projet de retour à la terre évoluent dans le courant de l'année 1942 dès que les premiers effets de la « solution finale » se font ressentir. Le remplacement de Xavier Vallat par Louis Darquier de Pellepoix en mai 1942 à la tête du CGQJ a des conséquences néfastes pour le mouvement EIF. Des accords avaient été passés entre Xavier Vallat et Robert Gamzon par l'intermédiaire du Scoutisme Français (SF) afin que les EIF puissent continuer leurs activités sans trop être inquiétés par les autorités, à condition de s'intégrer au SF dans la quatrième section de l'UGIF<sup>2574</sup>. Lorsque Louis Darquier de

---

<sup>2573</sup> Annette Bernsohn, « Femmes à la terre », *op. cit.*, p. 8.

<sup>2574</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 113.

Pellepoix prend les rênes du CGQJ, ces accords ne tiennent plus. Au contraire, ce politicien, profondément antisémite et activiste anti-Juifs<sup>2575</sup>, souhaite mettre un terme à toutes les actions du mouvement. Pour ce faire, il envoie en janvier 1943 une lettre au directeur général de l'UGIF de Marseille pour commander la dissolution « *effective et immédiate* <sup>2576</sup> » des EIF, l'interdiction de regroupement de ses membres ainsi que l'arrêt des activités de Moissac. Si Robert Gamzon envoie une lettre aux membres EIF afin d'ordonner la cessation totale des activités et regroupements<sup>2577</sup>, la décision de Louis Darquier de Pellepoix modifie en réalité assez peu les conditions de vie des éclaireurs. En effet, ce dernier semble prendre pour acquis sa demande et ne vérifiera jamais si les EIF ont réellement arrêté leurs activités. Son faible impact sur les décisions prises par le gouvernement<sup>2578</sup> de Vichy et son manque de compétences peuvent aussi expliquer cette situation<sup>2579</sup>. Le mouvement entre alors dans la clandestinité et les unités n'ont plus le droit d'exister. Pour autant, les réunions continuent localement :

Aucune activité ne fut supprimée, les tournées de Commissaires, plus ou moins régulières, continuèrent. Peu à peu, le travail devient de plus en plus difficile, et nous nous attachâmes surtout aux Cercles d'Études de Chefs qui devaient maintenir l'esprit et l'unité de notre Mouvement<sup>2580</sup>.

Les groupes ruraux continuent également leurs activités jusqu'en 1944<sup>2581</sup>. L'invasion de la zone libre par les troupes allemandes le 11 novembre, consécutive au débarquement des alliés en Afrique du Nord trois jours plus tôt, rend néanmoins tout regroupement d'une dangerosité extrême. Les activités des EIF vont alors se focaliser sur deux éléments essentiels à leur survie et à celle de leurs coreligionnaires dans lesquels de nombreux cadres vont s'impliquer jusqu'à en perdre la vie : la Résistance et le sauvetage des enfants<sup>2582</sup> : « *Au Scoutisme théorique succéda une véritable période de combat qui dura près d'un an*<sup>2583</sup> ».

---

<sup>2575</sup> Laurent JOLY, *Darquier de Pellepoix et l'antisémitisme français*, Paris, Berg international, 2002.

<sup>2576</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 128-129.

<sup>2577</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>2578</sup> Laurent JOLY, *Darquier de Pellepoix*, *op. cit.*, p. 145-152.

<sup>2579</sup> Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, *op. cit.*, p. 392-407.

<sup>2580</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 5.

<sup>2581</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>2582</sup> Ces deux éléments sont étudiés dans les points suivants.

<sup>2583</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 6.

## 5. Sauver les enfants juifs

### 5.1. Mise en place d'un réseau de sauvetage

#### 5.1.1. Les maisons d'enfants des EIF

Le sauvetage des enfants juifs est l'une des principales missions des EIF avant la débâcle. Grâce à l'American Joint Distribution Committee (le *Joint*)<sup>2584</sup> et à une collaboration avec l'OSE et le CAR (Centre d'Accueil des Réfugiés), les EIF organisent entre septembre et décembre 1939 l'ouverture de cinq centres d'évacuation pour enfants, à Villefranche-de-Rouergue et St-Affrique, toutes deux dans l'Aveyron, à St-Céré dans le Lot, à Beaulieu-sur-Dordogne en Corrèze et enfin à Moissac, le « véritable centre de ce réseau<sup>2585</sup> », dans le Tarn-et-Garonne. Dans cette dernière ville, une grande demeure est acquise au 18 Quai du Port par les EIF grâce à Shatta Simon<sup>2586</sup> avant que d'autres maisons mitoyennes viennent progressivement s'ajouter pour agrandir le centre<sup>2587</sup>. Le mouvement peut accueillir jusqu'à une centaine d'enfants dans chacun de ces centres jusqu'à la signature de l'Armistice<sup>2588</sup>. Pour ce faire, les EIF s'appuient sur les directives du gouvernement de la troisième République et sur l'aide des mairies qui, sentant la menace approcher, mettent en œuvre l'évacuation des enfants (majoritairement ceux de la capitale et de sa région) vers des maisons de campagne moins exposées aux combats<sup>2589</sup>. Elles font partie des bâtiments réquisitionnés par les préfetures pour accueillir les réfugiés. Ces centres d'évacuation, prévus pour être temporaires, vont perdurer et amplifier leurs activités dès l'Armistice signée. Parmi toutes les maisons d'enfants initialement ouvertes par les EIF, seules deux restent ouvertes après l'Armistice : Moissac et Beaulieu<sup>2590</sup>. La maison de Moissac est le point de ralliement de l'ensemble du mouvement EIF. Chefs, commissaires, chantiers ruraux, fermes-écoles, centres artisanaux et maisons d'enfants : tous

---

<sup>2584</sup> Créé au début de la Première Guerre mondiale aux États-Unis, le *Joint* a pour ambition d'aider les Juifs d'Europe orientale et du Moyen-Orient. Pendant l'Occupation, l'œuvre est particulièrement active en zone libre où elle apporte une aide matérielle et morale aux Juifs internés ainsi qu'aux œuvres sociales juives françaises. Voir à ce titre Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif » : la présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, Paris, Le Manuscrit, 2018.

<sup>2585</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 91.

<sup>2586</sup> Shatta Simon (1910-2003, dit Alice Pelous), naît Hirsch en Roumanie. Elle est la sœur de Sigismond Hirsch, l'un des fondateurs du mouvement EIF avec Robert Gamzon. Elle se marie à Édouard Simon. Ensemble, ils deviennent des cadres EIF. Elle trouve et loue la maison de Moissac et s'occupe des enfants qui y résident jusqu'à l'évacuation du centre en 1943. Après cette date, elle s'occupe de planquer les enfants dans des familles non-juives ou de les faire passer à l'étranger. Voir : Catherine RICHET, « Biographies des membres de la Sixième », *op. cit.*

<sup>2587</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 51.

<sup>2588</sup> En un peu plus d'un an, les EIF ont évacué plus de 300 enfants de la région parisienne et d'Alsace. D'après : CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité des Éclaireurs Israélites de France depuis juin 1940, avril 1941, p. 4.

<sup>2589</sup> Catherine LEWERTOWSKI, *Morts ou Juifs : la maison de Moissac 1939-1945*, Paris, Flammarion, 2003, p. 24.

<sup>2590</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité des Éclaireurs Israélites de France, novembre 1940, p. 1.

les dirigeants ou membres se réfèrent à Moissac, la « *maison mère*<sup>2591</sup> ». Beaulieu n'a pas cette importance logistique. Elle accueille surtout des jeunes filles éclaireuses, ce qui permet aux EIF de les séparer des adolescents de la maison de Moissac.

La très large majorité des enfants recueillis dans ces maisons après l'Armistice sont des fils et filles d'immigrés dont les parents, démunis, pourchassés ou enfermés dans les camps français, n'ont aucun moyen d'assurer leur sécurité et leur évacuation à l'étranger. Les rapports de cette période indiquent qu'ils viennent de « *milieux peuplés*<sup>2592</sup> ». Certains sortent tout juste de camps d'internement, d'autres sont envoyés par leurs parents depuis Paris. Leur langue maternelle n'est pas le français, qu'ils maîtrisent mal. Ce sont de jeunes déracinés, dont certains n'auront plus de nouvelles de leurs parents. La plupart deviennent orphelins. Les éclaireurs se chargent de nourrir ceux qu'ils recueillent, mais aussi de les inscrire dans des établissements scolaires et, lorsqu'il le faut, de les cacher en les dispersant dans des couvents et familles de la région. Pour accomplir cette œuvre, les EIF ont besoin d'un budget considérable. La maison de Beaulieu est subventionnée par des rabbins qui soutiennent l'action des éclaireurs<sup>2593</sup>. Celle de Moissac reçoit des subventions du consistoire, du baron Édouard de Rothschild ainsi que du CAR<sup>2594</sup>. Mais une « *très grande partie*<sup>2595</sup> » de l'argent est fournie par le *Joint*. Concernant l'encadrement, Shatta et Édouard Simon s'entourent de chefs volontaires, très jeunes et inexpérimentés, mais prêts à accomplir la lourde tâche de s'occuper de ces enfants. Il s'agit majoritairement de jeunes femmes. Elles prennent leur poste pendant la mobilisation et continuent ce travail pendant l'Occupation<sup>2596</sup>. L'œuvre qu'accomplissent les EIF est considérable. Les documents d'archives indiquent que 853 enfants sont pris en charge et suivis pendant la guerre dans leurs maisons, auxquels il faut ajouter « environ 500 » passés à l'étranger par les frontières<sup>2597</sup>.

---

<sup>2591</sup> Maurice CAPUL, « Une maison d'enfants pendant la guerre 1939-1945 : Moissac », *Empan*, vol. 57, n° 1, 2005, p. 23.

<sup>2592</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité des Éclaireurs Israélites de France, octobre 1940, p. 1.

<sup>2593</sup> Catherine POUJOL, « David Feuerwerker, rabbin, résistant, enseignant, historien (Genève, 2 octobre 1912 – Montréal, 20 juin 1980) », *Archives Juives*, vol. 35, n° 2, 2002, p. 136-140.

<sup>2594</sup> Catherine LEWERTOWSKI, *Morts ou Juifs*, op. cit., p. 130.

<sup>2595</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 19.

<sup>2596</sup> Catherine LEWERTOWSKI, *Morts ou Juifs*, op. cit., p. 72.

<sup>2597</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 19.

### 5.1.2. L'Œuvre de secours aux enfants

Lorsque la France déclare la guerre à l'Allemagne en septembre 1939, l'OSE met également en place, en étroite collaboration avec les EIF et l'ORT<sup>2598</sup>, un plan d'évacuation des enfants juifs de région parisienne vers le Sud de la France. Une grande partie d'entre eux est dirigée vers la Creuse, où ils sont ensuite dispersés dans des maisons d'enfants acquises par l'organisation ou prêtées par des philanthropes juifs<sup>2599</sup>. Les enfants sont principalement des Juifs de nationalité française, dont les parents ont immigré en France avant la guerre depuis l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne ou encore la Tchécoslovaquie. Les 272 premiers enfants sont logés dans 4 maisons<sup>2600</sup>, dont 3 achetées dans la Creuse. Pour faire face aux besoins croissants, 7 nouvelles maisons sont ouvertes avant 1940 pour pouvoir recueillir environ 1 600 enfants de 4 à 14 ans<sup>2601</sup>. Le château de Montintin, qui accueillera des formations de moniteurs mises en place par Georges Loinger<sup>2602</sup>, est notamment acheté par l'OSE pour la somme de 40 000 francs<sup>2603</sup>. Pour s'occuper de tous ces enfants, l'OSE peut compter sur une équipe cohérente, bien rodée et rompue au travail social<sup>2604</sup>. Une fois l'Armistice signée, l'accueil d'enfants dans les maisons se systématisait. Leur nombre ne cesse de croître et les besoins, dans tous les domaines, sont très importants. Le comité directeur de l'OSE, composé essentiellement d'anciens membres de l'équipe russe, est pour sa part contraint de se replier en zone libre ; d'abord à Vichy, puis à Montpellier<sup>2605</sup>. Commence alors une période de sauvetage des enfants retenus dans les camps d'internement français, en zone Nord comme en zone Sud. Cette tâche est d'autant plus importante pour l'OSE que les conditions de détention sont dramatiques. La nourriture manque, celle ingérée n'est pas d'un apport suffisant<sup>2606</sup>, tandis que l'hygiène est bien souvent épouvantable. Parmi les 5 000 enfants et adolescents de moins de 17 ans retenus dans les camps de la zone Sud à la fin de l'année 1940, beaucoup souffrent d'hypovitaminose, de syndromes rachitiques ou de maladies dermatologiques<sup>2607</sup>. Cette détresse physique se

---

<sup>2598</sup> Renée POZNANSKI, « De l'action philanthropique à la résistance humanitaire », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 59.

<sup>2599</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (OSE) sous l'Occupation en France : du légalisme à la Résistance (1940-1944)*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 23.

<sup>2600</sup> Laurence ROSENGART, « Les maisons de l'OSE : parcours d'une enfance fragmentée », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 84.

<sup>2601</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 29.

<sup>2602</sup> Sur la formation des moniteurs, voir : *infra*.

<sup>2603</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, op. cit., p. 231.

<sup>2604</sup> Katy HAZAN, *Le sauvetage des enfants juifs pendant l'Occupation : dans les maisons de l'OSE 1938-1945*, Paris, Somogy, 2008, p. 20.

<sup>2605</sup> *Id.*

<sup>2606</sup> Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, op. cit., p. 233-244.

<sup>2607</sup> Anne GRYNBERG, « L'action de l'OSE dans les camps de la zone Sud », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 122.

couple à de nombreuses difficultés morales, affectives ou psychologiques, provoquées par l'enfermement : apathie, retard intellectuel, angoisse pathologique, phénomènes dépressifs. L'OSE commence son action en fournissant des vivres pour les enfants, ainsi que des habits et du matériel nécessaires à la survie (couvertures, chaussures, matériel pour nourrissons, etc.)<sup>2608</sup>.

Mais, très vite, c'est la libération des enfants internés qui importe les dirigeants de l'organisation. Le docteur Joseph Weill<sup>2609</sup>, responsable dès le début de l'Occupation d'une commission d'hygiène des camps au sein du « Comité de Nîmes »<sup>2610</sup>, obtient l'autorisation du gouvernement de Vichy pour sortir les enfants de moins de quinze ans des camps de la zone Sud, sous réserve de pouvoir fournir pour chacun d'eux un certificat d'hébergement délivré par le préfet du département d'accueil<sup>2611</sup>. Dès lors, l'OSE réussit à faire sortir des camps plusieurs centaines d'enfants pour les héberger dans leurs maisons. Le travail est en grande partie coordonné par Andrée Salomon, principale collaboratrice de Joseph Weill<sup>2612</sup>. Ces responsables sont prêts à tout pour sauver ces enfants, au point de baisser l'âge des adolescents de plus de quinze ans pour qu'ils puissent franchir la porte des camps sans encombre. Le nombre d'enfants hébergés dans les maisons augmente alors de façon spectaculaire. À l'aube de la rafle du Vel' d'Hiv', l'OSE s'occupe de 816 enfants<sup>2613</sup>. Ces libérations massives ont aussi pour conséquences un changement des rapports sociaux et culturels entre les enfants hébergés dans les maisons. Les jeunes Allemands viennent rapidement dépasser le nombre de Français et de Polonais<sup>2614</sup>.

Pendant que les responsables de la zone Sud tentent de faire sortir les enfants des camps, l'OSE continue son travail d'action sociale et sanitaire dans les maisons de la zone Nord. Pour gérer cet ensemble, l'organisation a besoin d'un budget considérable. Il vient en très grande majorité du *Joint* américain. L'argent transite en Suisse ou par Lisbonne avant d'être acheminé en voiture par Joseph Weill ou en vélo par Georges Loinger, qui cache l'argent dans des ballons

---

<sup>2608</sup> *Ibid.*, p. 122-124.

<sup>2609</sup> Le docteur Joseph Weill est l'un des dirigeants communautaires d'Alsace dans l'entre-deux-guerres. Il fédère notamment les mouvements de jeunesse juifs d'Alsace pour lutter contre l'antisémitisme et le nazisme. Voir : *supra* (chapitres 3 et 4).

<sup>2610</sup> Pour le travail de Joseph Weill au sein de la commission de l'hygiène du Comité de Nîmes, se reporter aux travaux de Denis Peschanski : Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, *op. cit.*

<sup>2611</sup> Anne GRYNBERG, « L'action de l'OSE dans les camps de la zone Sud », *op. cit.*, p. 124.

<sup>2612</sup> Andrée Salomon (1908-1985), née Sulzer, est l'une des fondatrices des groupes EIF en Alsace dans l'entre-deux-guerres. Après avoir accueilli les réfugiés d'Allemagne à la fin des années 1930, elle s'occupe pendant toute la durée de l'Occupation du sort des enfants juifs. Elle permet le passage de nombreux enfants à l'étranger. Voir : Catherine RICHEL, « Biographies des membres de l'Œuvre de secours aux enfants OSE-réseau Gareil », *op. cit.*

<sup>2613</sup> Katy HAZAN, *Le sauvetage des enfants juifs pendant l'Occupation*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>2614</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, *op. cit.*, p. 120-123.

de sport<sup>2615</sup>. Pour faire face à l'afflux incessant d'enfants et pour augmenter ses activités de sauvetage, l'organisation recrute des Juifs alsaciens réfugiés en zone Sud et rompus à l'action sociale, ainsi qu'un ensemble de statufiés qualifiés (surtout des enseignants et médecins) qui n'ont plus le droit d'exercer leur métier compte tenu des lois antisémites de Vichy<sup>2616</sup>. L'OSE décide aussi d'ouvrir d'autres maisons pour pouvoir gérer jusqu'à 1 300 enfants dispersés dans toute la zone Sud<sup>2617</sup>. Entre 1939 et 1944, l'OSE administre 18 maisons, acquises progressivement au cours de l'Occupation<sup>2618</sup>. Notons enfin que quelques enfants réussissent à partir pour les États-Unis, mais fort peu au regard du nombre total hébergé dans les maisons<sup>2619</sup>.

L'organisation du mouvement et des activités se fait en étroite collaboration avec les EIF. Les formations de moniteurs sont communes et les enfants sont susceptibles de passer d'une maison à l'autre en cas de besoin. Passés 15 ans, les adolescents hébergés par l'OSE sont par exemple redirigés vers les maisons de Beaulieu ou de Moissac, dans lesquelles ils peuvent commencer l'apprentissage des métiers manuels ; ou dans les ruraux de Charry, Taluyers ou Lautrec pour se familiariser aux travaux agricoles<sup>2620</sup>. Jusqu'en 1943, toutes les actions menées par l'OSE sont légales. Si l'organisation est dissoute dans la troisième direction de l'UGIF en 1941, elle peut néanmoins continuer ses œuvres sociales. Les dirigeants de l'organisation sont particulièrement attachés à cette légalité, qui leur permet d'être très efficaces sans avoir à se cacher<sup>2621</sup>. C'est pourtant sous cette apparence que l'OSE se lance peu à peu dans un travail illégal de grande ampleur pour sauver les enfants juifs de l'arrestation et de la déportation vers les camps d'Europe de l'Est. L'idée de l'entrée progressive dans l'illégalité de l'OSE germe après deux événements majeurs : la grande rafle de la zone Sud du 26 août 1942, que l'historienne Anne Grynberg nomme le « *tournant de la nuit de Vénissieux*<sup>2622</sup> » ; ainsi que des arrestations réalisées dans les maisons d'enfants de la zone Nord à l'été 1942, ces dernières devenant alors de « *véritables souricières*<sup>2623</sup> » dont il faut à tout prix extraire les enfants.

Lorsque les Allemands envahissent la zone libre, l'OSE est contrainte de fermer les portes de ses maisons et de placer les enfants dans des familles non-juives ou de les faire passer à l'étranger. Ceux qu'il faut faire passer en priorité sont les plus fragiles, les plus jeunes, mais

---

<sup>2615</sup> Katy HAZAN, *Le sauvetage des enfants juifs pendant l'Occupation*, op. cit., p. 20.

<sup>2616</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 43-44.

<sup>2617</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 149.

<sup>2618</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 117.

<sup>2619</sup> *Ibid.*, p. 137-144.

<sup>2620</sup> Katy HAZAN, *Le sauvetage des enfants juifs pendant l'Occupation*, op. cit., p. 20.

<sup>2621</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 63-67.

<sup>2622</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, op. cit., p. 331-335.

<sup>2623</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 130.

aussi ceux qui ne parlent pas français et ceux dont les traits physiques sont les plus repérables<sup>2624</sup>. Après une réunion tenue à Lyon le 16 janvier 1943, l'organisation systématise le sauvetage des enfants. Un réseau clandestin se met en place, le « Réseau Garel »<sup>2625</sup>, qui assure le placement des enfants dans des familles non-juives et leur suivi grâce à un fonctionnement très structuré<sup>2626</sup>. De la fin de l'année à février 1944, l'OSE abandonne sa façade légale. Dans la clandestinité, elle s'occupe de prendre soin des enfants et de les sauver des griffes de l'occupant<sup>2627</sup>. Notons que plusieurs actions illégales avaient été entreprises par l'OSE avant 1943, notamment le transfert de 30 enfants allemands et autrichiens restés en Seine et Oise au début de l'Occupation et transférés en zone Sud clandestinement en juin 1940<sup>2628</sup>.

## 5.2. Les activités corporelles au service du sauvetage

### 5.2.1. Des activités physiques pour la santé

Dans les maisons des EIF, à Beaulieu et Moissac, la santé des enfants est l'une des priorités. Ces derniers arrivent parfois dans des conditions sanitaires difficiles. Certains ont séjourné dans des camps d'internement français où le manque de nourriture et d'hygiène mettent en péril les corps. Les EIF sont d'ailleurs en lien étroits avec l'OSE pour récupérer les enfants des camps français afin de les extirper de la misère quotidienne :

Contacts avec les camps de concentration et les assistantes sociales scoutées et non scoutées qui s'y trouvent. Les efforts les plus grands seront faits en accord avec l'administration pour éviter aux jeunes une dangereuse promiscuité et les retirer des camps pour les mettre dans des maisons d'enfants<sup>2629</sup>.

Édouard Simon, responsable de la maison de Moissac avec sa femme (Shatta), précise qu'une fois recueillis, les enfants doivent bénéficier d'un milieu sain pour qu'ils puissent se développer dans des conditions optimales, malgré les circonstances :

Nous vous rappelons que le but poursuivi dans nos maisons est d'accueillir des jeunes dans un milieu sain afin de recréer chez eux, autant qu'il est possible, l'impression

---

<sup>2624</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>2625</sup> Du nom du responsable du réseau, Georges Garel, un ancien éclaireur israélite de Mulhouse.

<sup>2626</sup> Tsilla HERSCO, « L'Œuvre de secours aux enfants OSE-Circuit Garel », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 185-189.

<sup>2627</sup> Renée POZNANSKI, « De l'action philanthropique à la résistance humanitaire », *op. cit.*, p. 74-75.

<sup>2628</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>2629</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur les activités des EIF de janvier à juin 1942, *op. cit.*, p. 3.

qu'ils vivent dans un foyer analogue et quelque fois même supérieur à celui qu'ils ont quitté<sup>2630</sup>.

Pour atteindre ces objectifs, une attention particulière est accordée à l'hygiène, à la nourriture et aux activités corporelles. Les règles du scoutisme sont, selon les cadres, parfaitement adaptées pour y parvenir. Dès lors, à Moissac et à Beaulieu tout est organisé selon le format scout. Les chambrées sont constituées de 7 ou 8 enfants – comme dans les patrouilles scout –, elles ont des noms de patrouilles et les chefs (les plus vieux des maisons) dorment dans les chambres des enfants dont ils ont la responsabilité. « *Tout était organisé par patrouille dans la maison* » témoigne un ancien EIF, « *on vivait avec le scoutisme du matin au soir. Tous les jours de la semaine*<sup>2631</sup> ». La hiérarchie scout est également respectée et les adolescents peuvent être « totémisés » avec des noms d'animaux une fois devenus chefs. Ce mode de vie scout au quotidien engage aussi les responsables des maisons à instaurer les mêmes règles sanitaires et corporelles que dans les camps. Le quart d'heure de gymnastique matinale est ainsi scrupuleusement respecté dans la maison de Moissac. Le co-responsable de la maison, Édouard Simon, y est particulièrement attaché. La gymnastique semble avoir marqué les esprits des enfants et adolescents, comme en témoigne Henri Milstein, Juif français qui entre à Moissac à 16 ans :

Bouli, par exemple, représentait le scoutisme pur ! La règle, l'heure du coucher, l'heure du lever, les filles et les garçons c'est comme ça, les lits bien faits, la gym à 7 heures du matin...<sup>2632</sup>

Tous les enfants et adolescents se lèvent donc à 7 heures pour avoir le temps de faire ce sacro-saint quart d'heure de gymnastique avant de manger, de faire une toilette puis de partir à l'école (pour les plus jeunes)<sup>2633</sup>. Il s'agit d'une gymnastique hygiénique, très proche de celle inculquée dans les écoles dans l'entre-deux-guerres. On confère à ces activités le même sens qu'avant 1939, c'est-à-dire former les corps et les esprits pour être fort. Les vertus qu'elles apportent sont d'ailleurs enseignées aux enfants. Lorsqu'un chef de patrouille âgé de 15 ans à cette période témoigne dans son journal de sa vie à Moissac, il raconte :

---

<sup>2630</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/22, Édouard Simon (Bouli), Compte rendu des activités des différentes maisons accueillant les jeunes, 25 février 1943, p. 1.

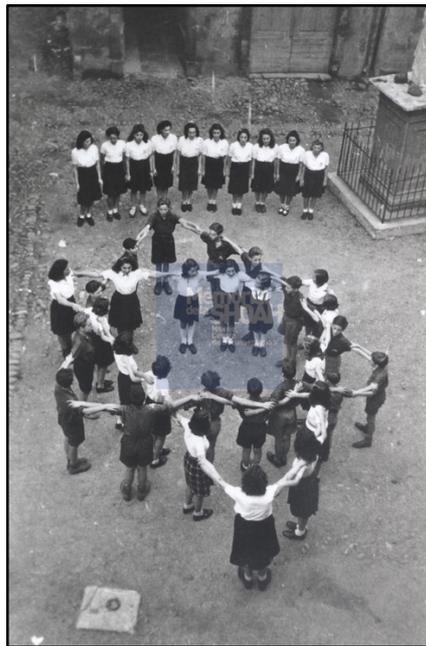
<sup>2631</sup> Témoignage de Henri Fajnzang recueilli par : Catherine LEWERTOWSKI, *Morts ou Juifs*, op. cit., p. 110.

<sup>2632</sup> Témoignage recueilli par : *Ibid.*, p. 127.

<sup>2633</sup> *Ibid.*, p. 118.

On prend des bains chaque jour dans le Tarn et on fait de la gym. Heureusement je ne suis plus un de ces petits juifs chétifs de la ville... Je veux devenir fort. Des épreuves nous attendent sans doute encore et il faut se « tenir prêt »<sup>2634</sup>.

Cet extrait nous donne des indications importantes quant à la vie dans les maisons d'enfants ainsi que sur l'état d'esprit qui y règne. Les habitudes sont bien ancrées, l'éducation physique et les bains sont scrupuleusement respectés pour maintenir un niveau de santé optimal. On perçoit le désir de ce jeune chef de devenir fort physiquement. Il semble d'ailleurs persuadé qu'être sorti des grandes villes pour aller à la campagne est l'un des éléments déterminants. Il est aussi parfaitement conscient des dangers auxquels il faut faire face au quotidien et à ceux qui règnent en dehors de la maison. La traque et l'extermination des Juifs est en marche, la devise scout prend tout son sens pour être « toujours prêt » à affronter les épreuves. Finalement, la force et la santé ne sont pas les seuls objectifs associés à la gymnastique. On enseigne, grâce aux activités corporelles, le courage et la détermination. Le judaïsme imprègne aussi parfois les cours de gymnastique. Certaines photographies montrent par exemple les enfants de la maison de Beaulieu faire une étoile de David lors de la leçon de gymnastique.



**Figure 35 – Cours de gymnastique à la maison de Beaulieu<sup>2635</sup>**

À Moissac et Beaulieu, les adolescents font bien leur gymnastique matinale mais sont en revanche trop vieux pour aller à l'école de la commune. Ils se forment donc aux métiers

---

<sup>2634</sup> « Journal d'un C.P. », *L'EIF*, janvier 1945, p. 10.

<sup>2635</sup> CDJC, MXII\_2557, Photographie de jeunes filles et enfants pendant un cours de gymnastique dans la cour de la maison d'enfants de Beaulieu-sur-Dordogne, 1943.

manuels, dans ce désir de productivité et de « renversement de la pyramide » professionnelle et économique si cher à Robert Gamzon. Les ateliers qui leur sont proposés sont diversifiés. Ils y suivent des cours donnés la plupart du temps par les statufiés. À Moissac, les jeunes peuvent s'inscrire dans des ateliers de reliure, d'ajustage, de menuiserie, d'électricité, de prothèse dentaire, de coupe et couture et de maraîchage. À Beaulieu, centre essentiellement féminin, les jeunes filles suivent des cours d'art ménager et de coupe et couture<sup>2636</sup>. Les formations se déroulent en deux ans. Chaque semaine, les jeunes se forment aux métiers dans la matinée tandis que l'après-midi est réservé aux cours théoriques et pratiques. La première année, 19 heures sont consacrées chaque semaine à ces derniers contre 18 heures la seconde année. Le cours d'hébreu et d'histoire juive y occupe une place importante (3 heures par semaine), mais l'éducation physique est également une matière enseignée. George Loinger a en effet planifié et organisé pour les apprentis des cours d'éducation physique pendant la semaine<sup>2637</sup>. Le vendredi après-midi, tous les jeunes se soumettent aussi à une heure supplémentaire de gymnastique<sup>2638</sup>.

Dans les maisons de l'OSE, la santé des enfants est la « *tâche prioritaire*<sup>2639</sup> ». Elle est l'essence même du mouvement et elle est d'autant plus importante pendant l'Occupation pour faire face aux difficultés physiques que rencontrent les enfants juifs de France. Une fois les enfants évacués de la région parisienne en 1939 et éparpillés dans les différentes maisons, vient la difficile charge de surveiller la santé de chacun d'eux et de mettre en œuvre un ensemble de mesures pour s'assurer de la conservation de cette santé physique. Cette tâche est d'autant plus importante que les conditions de vie dans les châteaux ou demeures acquises par l'OSE sont parfois difficiles. À partir de 1941, avec l'arrivée massive d'enfants libérés des camps, sous-alimentés et souvent déficients physiques et/ou mentaux, la politique sanitaire de l'OSE devient encore plus soutenue. Chaque maison dispose d'un médecin permanent chargé d'assurer la surveillance sanitaire et de donner les directives à tenir<sup>2640</sup>. L'ensemble est coordonné par le docteur Joseph Weill, qui « *devient l'éminence grise du sauvetage clandestin d'enfants*<sup>2641</sup> ». Dans cette tâche, des activités physiques, sorties en plein air ou grandes marches à la campagne

---

<sup>2636</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/22, Édouard Simon (Bouli), Compte rendu des activités des différentes maisons accueillant les jeunes, 25 février 1943, p. 2-3.

<sup>2637</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>2638</sup> *Ibid.*, voir l'emploi du temps joint avec ce compte rendu.

<sup>2639</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 123.

<sup>2640</sup> Parmi les dispositions, on retrouve les vaccinations, surveillances dentaires, lutte contre les poux, lavage systématique des corps tous les jours, etc. La médecine préventive est conseillée, mais beaucoup d'enfants ont besoin de cures sanitaires plus que de surveillance.

<sup>2641</sup> Anny LATOUR, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 42.

sont souvent organisées par les médecins de l'OSE pour maintenir le corps des enfants en bonne santé<sup>2642</sup>. Ils y associent un ensemble de mesures d'hygiène liées au lavage des corps. Comme chez les EIF, le quart d'heure matinal est un passage obligatoire, tout comme la toilette qui s'en suit. En témoigne un enfant de douze ans lors d'une journée de l'année 1941 dans la maison de Chabannes :

Nous voilà tous réunis sur la place derrière le château ; pendant un quart d'heure c'est la gymnastique, puis, sitôt après le « merci » habituel, tout le monde se précipite sur la pompe et se lave le torse nu<sup>2643</sup>.

On note les mêmes habitudes corporelles et sanitaires que dans la maison de Moissac. Mise en activité du corps et propreté sont de mise. Dans la maison d'enfant de Chabannes, le directeur Félix Chevrier dresse un bilan en octobre 1942 qui nous permet d'approfondir les activités corporelles mises en place :

Tous les enfants font chaque jour une heure d'éducation physique. Les jeudis, les dimanches, les jours fériés, ils font des promenades accompagnées et sont entraînés à la marche.  
Pendant l'été, ils vont tous, chaque jour, se baigner et apprendre à nager dans un étang voisin<sup>2644</sup>.

Le grand air, le mouvement ainsi que le contact avec l'eau font partie des éléments indispensables pour redonner ou maintenir la santé de ces enfants<sup>2645</sup>. Ces activités rejoignent les préconisations hygiéniques de vie au grand air et d'hébertisme pour fortifier les corps. Sachant que certains éducateurs recrutés par l'OSE ont reçu une formation scoutie chez les EIF<sup>2646</sup>, rien d'étonnant à ce que ces activités soient particulièrement utilisées dans les différentes maisons. Les résultats semblent positifs, mais au bout de quelques temps ce n'est plus le corps qui pose problème, mais plutôt la fragilité morale et affective des enfants. Ils sont déboussolés, déracinés et bien souvent orphelins ou sans nouvelles de leurs parents. Une éducatrice de la maison de Chabannes témoigne de la fragilité émotionnelle des enfants :

Si leur corps est endurci, leurs nerfs sont bien atteints. Instinctivement, ils sont toujours dans l'attente d'un événement quelconque, toujours prêts aux différents changements dans leur vie<sup>2647</sup>.

---

<sup>2642</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 125.

<sup>2643</sup> CDJC, CCCLXXIV-1, « Une journée à Chabannes », témoignage de Bernard Szuklaper, 12 ans.

<sup>2644</sup> CDJC, CCCLXXIV-14, Rapport moral de la maison de Chabannes, 31 octobre 1942, p. 2.

<sup>2645</sup> Plusieurs photographies de baignades collectives sont disponibles dans le journal de Félix Chevrier : CDJC, CCCLXXIV-1, Chabannes.

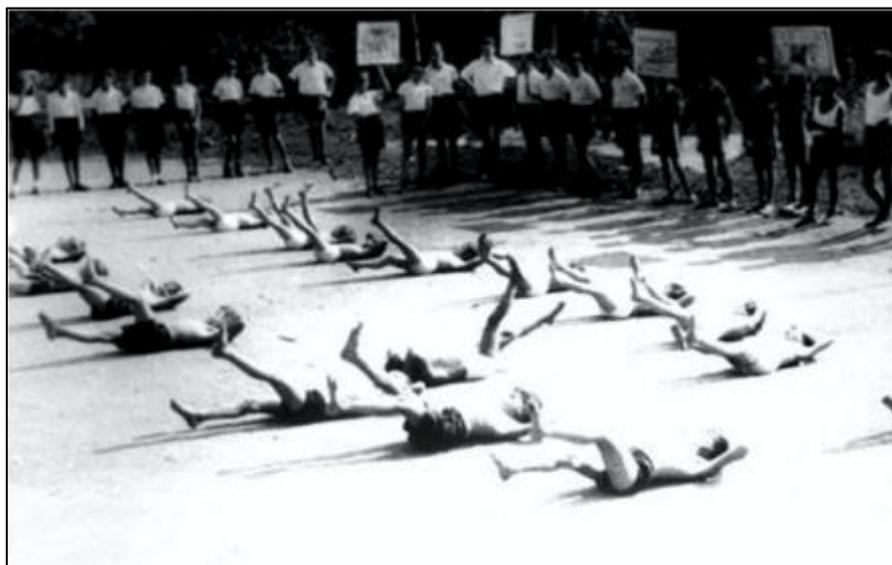
<sup>2646</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 125.

<sup>2647</sup> CDJC, CCCLXXIV-14, Rapport moral de la maison de Chabannes, op. cit., p.

Si les activités corporelles semblent majoritairement utilisées dans les maisons de l'OSE, chacune d'entre elles est responsable du programme éducatif et sanitaire mis en place. Cette latitude ne nous permet donc pas d'affirmer que les activités physiques sont systématisées. À cela s'ajoute d'importantes variabilités individuelles. Chaque cas d'enfant est différent et tous n'ont pas forcément la force de participer aux activités. Hébert [nom inconnu], libéré lorsqu'il a 7 ans du camp d'internement de Gurs, est trop faible pour prendre part aux sports :

Je suis sorti de Gurs avec un petit groupe d'environ 80 enfants. Les autres étaient dans le même état que moi. Il a fallu neuf mois de soins intensifs, d'une alimentation équilibrée et d'une ambiance familiale pour me retaper. Quatre années de souffrances physiques et morales...<sup>2648</sup>

Pour pallier aux souffrances morales et occuper les enfants, les éducateurs organisent parfois des compétitions sportives aux abords des maisons (fig. 36).



**Figure 36 – Fête sportive au château de Chabannes<sup>2649</sup>**

Les jeunes sont répartis par équipes et s'affrontent sur un terrain sportif aménagé qui jouxte le château de Chabannes (*cf.* annexe 10). Les éducateurs leur font faire de la gymnastique, de la marche et des défilés<sup>2650</sup>. Au château du Masgelier (Creuse), qui regroupe quantitativement

<sup>2648</sup> Témoignage recueilli par : Sabine ZEITOUN, *Ces enfants qu'il fallait sauver, op. cit.*, p. 82.

<sup>2649</sup> Photographie publiée par : Jenny MASOUR-RATNER, *Mes vingt ans à l'OSE, 1941-1961*, Paris, Le Manuscrit, 2019, p. 45.

<sup>2650</sup> CDJC, OSEA\_10\_129, Photographie d'enfants qui défilent avec des pancartes lors d'une fête sportive au château de Chabannes le 25 août 1942 ; CDJC, OSEA\_10\_127, Séance de gymnastique lors d'une fête sportive au château de Chabannes le 25 août 1942 ; CDJC, OSEA\_10\_125, Rachel Pludermacher (monitrice) fait défiler le groupe des petits dans le parc du château de Chabannes lors d'une fête sportive au château de Chabannes le 25 août 1942.

le plus d'enfants, on organise aussi des parties de football<sup>2651</sup>. Les sports sont utilisés comme outils de formation physique. Ils permettent aussi, pour les éducateurs, d'aider les enfants à surmonter ce moment difficile, loin de leurs parents et loin de chez eux.

### 5.2.2. Du sport pour sauvegarder les âmes d'enfants

À la maison d'enfants de Moissac, la santé morale et psychologique prime autant, si ce n'est davantage, que la santé physique. Tous les enfants sont séparés de leurs parents, beaucoup sont orphelins ou n'ont plus de nouvelles de leurs proches. Il est donc primordial pour les éducateurs de les faire rire et sourire pour que la vie continue. La joie devient la clé de la survie. Au point que toutes les discussions tristes sont bannies. Les enfants ne parlent pas de leurs parents, ne pleurent pas non plus. Il faut « *jouer la vie*<sup>2652</sup> ». Les moniteurs, monitrices ainsi que le couple Simon mettent tout en œuvre pour que règne une ambiance digne d'une colonie de vacances ; et ce malgré la rigueur presque militaire dans l'encadrement et la gestion de la maison. Shatta Simon, responsable des lieux, considère que c'est une nécessité de fournir aux enfants un cadre où le bonheur doit être exacerbé afin de contrer les malheurs auxquels ils sont confrontés :

Lorsque les enfants arrivaient à Moissac, ils étaient séparés de leurs parents parfois depuis longtemps. Alors imagine-toi : une maison où tout le monde sourit ! Tout ce qui était la vie était important<sup>2653</sup>.

Les responsables EIF souhaitent donc créer des maisons familiales où les enfants pourront s'épanouir le temps que la guerre se termine. Il faut rire, jouer et profiter de chaque instant comme si la guerre n'existait pas. Des moments de joie intense doivent scander la journée des petits. Les éducateurs doivent donc organiser des activités pour les maintenir occupés et leur apporter un peu de réconfort et de bonheur. Les occupations proposées vont toutes dans ce sens et visent à préserver l'innocence de l'enfance : jeux, danses, chants, sorties dans la campagne rythment les semaines des maisons de Beaulieu et de Moissac. La religion est souvent placée au centre des activités. Elle doit aider les jeunes à s'identifier à leur identité juive. Ils vivent par exemple des petites fêtes organisées pour les *Oneg* les samedis après-midi ou vendredis. On y

---

<sup>2651</sup> CDJC, OSEA\_37\_86, Garçons jouant au football avec un moniteur dans le parc du château du Masgelier, photographie non datée, estimée entre 1940 et 1945.

<sup>2652</sup> Catherine LEWERTOWSKI, *Morts ou Juifs*, op. cit., p. 147-152.

<sup>2653</sup> Témoignage recueilli par : *Ibid.*, p. 139.

fait des lectures, des chants, mais aussi des danses juives<sup>2654</sup>. L'influence de Léo Cohn sur cette manière joyeuse de vivre le judaïsme chez les éclaireurs est ici reconnaissable<sup>2655</sup>. D'ailleurs, lors de ses passages dans la maison, il ne manque pas de donner vie aux activités en proposant de la musique, des chants et des danses. Les pratiques physiques et sportives sont également utilisées pour occuper les enfants et leur procurer plaisir, joie et bien être. Dans ce système où les plus grands s'occupent des plus petits, les activités quotidiennes se transforment souvent en parties sportives. Itzhak Michaeli (dit « Mika »), un Juif polonais de 17 ans, éduque par exemple les plus jeunes en mettant en place des compétitions sportives. N'ayant jamais pratiqué le scoutisme avant d'arriver à Moissac, c'est son expérience sportive qui lui confère de réelles aptitudes organisationnelles, si précieuses dans la maison :

De plus, j'étais sportif. J'avais le sens de l'organisation. Rassembler une équipe de basket, une équipe de foot, apprendre à courir... J'avais l'âme et le corps du sportif et les petits aimaient ça<sup>2656</sup>.

Les plus vieux de la maison, les adolescents, créent aussi une équipe de basket-ball. Henri Fajnzang, Juif belge originaire d'une famille polonaise en fait partie, tout comme Itzhak Michaeli. Avant l'été 1942, ils organisent plusieurs matchs contre les écoles des alentours<sup>2657</sup>. Très sportif, Mika aurait aussi participé en 1941 au 4 fois 100 mètres des championnats de France d'athlétisme de la zone Sud au sein de l'équipe de la Haute-Garonne<sup>2658</sup>.

Dans les maisons de l'OSE, on s'occupe également de la santé mentale et psychologique des enfants. Les éducateurs, moniteurs et assistantes sociales semblent confrontés à davantage de difficultés que dans les maisons des EIF. Il faut dire que ces maisons accueillent souvent beaucoup d'enfants, plus qu'à Moissac ou Beaulieu, et que la stratégie éducative n'est pas forcément la même. Les journées ne sont pas organisées selon les méthodes scoutées, il faut donc trouver des solutions pour occuper les enfants avant et après l'école – à laquelle beaucoup sont inscrits – ainsi que les weekends. « *Le problème majeur consiste à occuper tous ces enfants*<sup>2659</sup> », précise Katy Hazan. Car sans occupation, les enfants dépriment. Certains d'entre eux passent une partie de leur temps à pleurer, malgré le réconfort des moniteurs et éducateurs. Pour ces enfants, souvent sortis des camps en bas âge par les réseaux de l'OSE, l'absence des

---

<sup>2654</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>2655</sup> Sur le Léo-Hassidisme, voir : *supra* (chapitre 3).

<sup>2656</sup> Témoignage recueilli par : Catherine LEWERTOWSKI, *Morts ou Juifs, op. cit.*, p. 117.

<sup>2657</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>2658</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>2659</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah, op. cit.*, p. 44.

parents est terriblement traumatisante<sup>2660</sup>. Le témoignage d'une jeune femme qui a vécu au château de Chaumont de 9 à 12 ans apporte des éléments nécessaires à la compréhension des journées vécues par les enfants. Elle met en évidence l'importance des activités proposées par les moniteurs et monitrices :

Ma monitrice Ethel était une personne exceptionnelle. [...] Elle nous racontait le Livre de la Jungle de Kipling. On jouait comme si on était la tribu du livre... Nous avions une maîtresse de danse de caractère. Elle nous entraînait en gymnastique et en danse. Elle avait formé une chorale... J'ai appris à dessiner... Mes dessins étaient toujours sur les murs. J'ai appris aussi à écrire des poèmes<sup>2661</sup>.

À l'instar des éclaireurs israélites, la monitrice du château utilise l'imaginaire des enfants pour les transporter dans des univers féériques. Le *Livre de la Jungle* permet encore une fois d'illustrer l'importance de la nature et de la vie en plein air. Les jeunes filles sont aussi initiées à des activités physiques gymniques ou artistiques. Les loisirs sont variés et visent à occuper les enfants, à les divertir et à essayer de leur redonner le goût de la vie. Dans ce contexte, le sport devient l'une des activités les plus importantes pour les occuper et les éduquer. Une fois de plus, c'est Georges Loinger qui s'occupe d'introduire des compétitions sportives. Au début de l'Occupation, il s'entretient avec le docteur Joseph Weill, qu'il a beaucoup côtoyé dans les mouvements de jeunesse alsaciens avant la guerre<sup>2662</sup>. Tous les deux sont des sionistes et d'ardents promoteurs d'une virilisation du corps permettant de combattre les atrocités de la guerre et éventuellement de pouvoir se défendre. Joseph Weill, conscient des compétences sportives et professionnelles de Georges Loinger, lui demande de devenir éducateur sportif dans les maisons d'enfants de l'OSE pour pouvoir « *les occuper et ainsi les préserver du stress*<sup>2663</sup> ». Les deux hommes créent alors le club Sport et Joie, chargé d'introduire les activités sportives dans les maisons. Georges Loinger devient alors un véritable « *moniteur itinérant*<sup>2664</sup> », naviguant dans les multiples châteaux et propriétés de l'OSE pour pouvoir organiser des activités sportives pour les enfants. Ne pouvant assurer seul sa mission, en plus de ses fonctions de commissaire national d'éducation physique chez les EIF, il envoie se former un ou deux animateurs de chaque maison d'enfants de l'OSE au Château de Montintin.

---

<sup>2660</sup> Ruth CHEMLA-PEREZ, « Enfants juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale », dans Jacques Fijalkow, *Vichy, les Juifs et les justes : l'exemple du Tarn*, Toulouse, Privat, 2003, p. 129-141.

<sup>2661</sup> Témoignage recueilli par : Ruth CHEMLA-PEREZ, *Enfants et adolescents Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale : vie quotidienne et mémoire (le cas de la zone Sud)*, Mémoire de Maîtrise présenté à l'université de Toulouse, 1998, p. 155-156.

<sup>2662</sup> Sur les liens entre Georges Loinger et Joseph Weill, voir : *supra* (chapitre 3).

<sup>2663</sup> Georges LOINGER, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant*, op. cit., p. 71.

<sup>2664</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 127.

Cette formation de moniteurs est réalisée au printemps 1942. Elle regroupe des animateurs de l'OSE et des Routiers EIF. Grâce à celle-ci, Georges Loinger peut organiser un immense réseau sportif dans les maisons d'enfants réparties dans toute la France<sup>2665</sup>. Il envoie aux moniteurs qu'il a formés des directives afin qu'ils puissent dispenser dans leur centre des activités sportives. On voit alors se créer des compétitions dans chaque maison, mais aussi entre les maisons, sous la forme de « *championnats inter-homes*<sup>2666</sup> ». Le but final est d'éviter la psychose de l'enfermement en occupant les enfants et en essayant de leur proposer des activités joyeuses<sup>2667</sup>. Le temps d'une partie de football ou de basket-ball, ils peuvent sortir de la torpeur quotidienne et combler une infime partie du manque immense de leurs parents :

Il faut les distraire et leur éviter de vivre dans la psychose de l'enfermement. Je vais donc sillonner la France pour organiser des compétitions sportives à l'intérieur des maisons puis entre les maisons, car le problème majeur consiste à amoindrir les angoisses de tous ces enfants<sup>2668</sup>.

Des journées de sports sont également proposées mensuellement. On y organise des jeux individuels et collectifs ainsi que des défilés sportifs. Les fêtes, juives ou non, peuvent aussi donner lieu à des compétitions proposées par les moniteurs des maisons. Par exemple, pour célébrer l'anniversaire de Félix Chevrier, le directeur du château de Chabannes, une fête sportive est organisée en août 1942<sup>2669</sup>. Dans les témoignages des enfants qui ont connu les maisons de l'OSE, les activités ludiques et sportives occupent une place importante. Le sport leur procure de la joie et leur permet d'intenses moments de sociabilité avec leurs compagnons. Dans la revue *Lendemains*, publiée après la guerre, on peut notamment lire les souvenirs de « Jocho » qui avait été recueilli par l'OSE. Il était l'un des adolescents des maisons :

Vous ressouvenez-vous de nos randonnées de jadis dans les clairières de La Guette, dans les grands bois de Montintin, sur les monts de La Bourboule ?  
Vous souvient-il encore du mois merveilleux passé à Boulouris ? Et les veillées tardives, notre belle chorale, nos joies du Chabbath [sic] ? Les ressentez-vous encore, les Hironnelles ? Benedict, qu'en penses-tu de cette histoire d'affiche, injurieuse et justifiée ?  
Nos rencontres sportives, les camps des moniteurs de chaque année ne furent-ils pas notre orgueil ? Et nos jeux de cartes (défendues, hein petit Louis ?) et le ping-pong, ne furent-ils pas nos passions d'alors ?<sup>2670</sup>

---

<sup>2665</sup> Georges LOINGER, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant*, op. cit., p. 71.

<sup>2666</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 127.

<sup>2667</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 44.

<sup>2668</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 88.

<sup>2669</sup> CDJC, CCCLXXIV-11, Lettre de Félix Chevrier à Henri Mazor, 14 avril 1957.

<sup>2670</sup> Jocho, « Aux vieux amis du temps passé », *Lendemains*, octobre 1946, p. 5.

Dans un contexte aussi difficile que celui de l'Occupation, les sports deviennent donc des dérivatifs, des moments de plaisir et de saines occupations. Les dirigeants des maisons des EIF et de l'OSE l'ont vite compris : les compétitions sportives peuvent servir de remède contre une santé physique ou psychologique défaillante.

### 5.2.3. Le sport comme diversion

En 1943, la tension est à son comble. Les Allemands recherchent les enfants juifs et tentent plusieurs fois de rafler les maisons des EIF et de l'OSE. Les responsables de ces maisons réussissent à les cacher ou à les disperser avant que les autorités ne viennent, mais le péril est proche. Il faut sauver les enfants. Pour ce faire, l'OSE décide de disperser toutes ses maisons, d'éparpiller les enfants dans des familles catholiques et de mettre en place une filière de passage vers l'étranger (la Suisse et l'Espagne). Georges Loinger est au cœur d'un de ces réseaux de passages illégaux. C'est en effet lui qui s'occupe d'amener des groupes d'enfants à la frontière et de les faire passer illégalement en Suisse. L'accomplissement de cette tâche, tout comme son travail au sein de l'OSE et des EIF depuis le début de l'Occupation, est simplifié par son statut : diplômé d'éducation physique, il est aussi un ancien combattant de l'armée, devenu prisonnier de guerre puis échappé d'un *Stalag*. Ce *curriculum vitae* fait de lui le prototype parfait des hommes d'actions recherchés par le gouvernement de Vichy dans le cadre de la Révolution nationale. Il s'engage d'ailleurs dans les Compagnons de France pour améliorer encore sa position sociale :

Déjà professeur de gymnastique diplômé, j'obtiens facilement le titre de « chef Compagnon de France », pourvu de papiers officiels me permettant de circuler librement. Je dois peut-être ma survie et celle de Flore<sup>2671</sup> à ce diplôme et à ce métier d'enseignant en éducation physique<sup>2672</sup>.

En intégrant les Compagnons de France – un mouvement de jeunesse pétainiste<sup>2673</sup> – au début de l'Occupation en tant qu'animateur sportif, il est missionné pour transmettre les bienfaits du sport dans l'hexagone. Cette couverture est idéale : il peut d'une part voyager officiellement et légalement dans toute la France sans être inquiété par les autorités, et d'autre part organiser des rencontres sportives proches des frontières pour faire passer les enfants

---

<sup>2671</sup> Flore Loinger, sa femme.

<sup>2672</sup> Georges LOINGER, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant*, op. cit., p. 70.

<sup>2673</sup> Voir notamment : Philip NORD, « Vichy et ses survivances : les Compagnons de France », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-4, n° 4, 2012, p. 125-163.

Juifs. En cas de contrôle, sa carte tricolore lui sert de couverture<sup>2674</sup>. En 1941, il refuse d'aller se faire recenser. Son patronyme n'étant pas Juif, il ne sera jamais inquiété par sa judéité pendant toute la durée de l'Occupation<sup>2675</sup>. Il devient alors un professeur de gymnastique Compagnon de France, le profil parfait pour se « fondre » dans la société française de Vichy. Cette stratégie lui permet ensuite de mettre en œuvre un ensemble d'actions illégales.

J'étais un professeur de gymnastique, sûr de lui, qui se baladait avec son sac à dos plein de ballons mais, entre les ballons, il y avait des faux-papiers, des messages. Si on m'arrêtait ? J'étais Compagnon de France, et si on téléphonait à la direction des Compagnons de France, tout était vérifiable et parfaitement légal<sup>2676</sup>.

Georges Loinger participe alors au sein de l'OSE à la création du Réseau Garel en janvier 1943. Ce réseau clandestin – qui prend le nom de Georges Garel, son principal acteur<sup>2677</sup> – sépare les enfants de leurs parents pour les protéger en leur donnant une fausse identité, avant de les placer dans une famille ou dans un milieu non-juif. Des assistantes sociales veillent ensuite sur eux en visitant de temps en temps les familles. L'ensemble est organisé sous couvert de légalité, en conservant l'adhésion de l'OSE à l'UGIF. Les besoins sont tels que le réseau prend bientôt deux circuits parallèles, l'un coordonné par Georges Garel, l'autre par Andrée Salomon<sup>2678</sup>. Georges Loinger, pour sa part, occupe une autre branche de ce réseau de sauvetage. Il est chargé de faire passer les enfants en Suisse depuis Annemasse (Haute-Savoie) grâce à un système audacieux qu'il monte de toute pièce. Pour le mettre en œuvre, il bénéficie du soutien du Maire de la ville, Jean Deffaugt, sans qui le réseau n'aurait pu fonctionner. Annemasse est idéalement située : on y trouve le terminus d'une ligne SNCF pour acheminer les enfants par train et la ville accueille au cours de l'année de nombreuses colonies de vacances. Les riverains comme les autorités sont donc habitués à voir des enfants en groupe faire une multitude d'activités sportives. Les cheminots aident Georges Loinger dans sa tâche et installent dans la gare une sortie spéciale « colonies de vacances » qui permet de faire sortir les enfants de la gare en évitant le contrôle des autorités<sup>2679</sup>.

---

<sup>2674</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 48-51.

<sup>2675</sup> Georges LOINGER, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant*, op. cit., p. 70.

<sup>2676</sup> *Id.*

<sup>2677</sup> Georges Garel (1909-1979), né Grigori Garfinkel à Vilnius, est un ingénieur français. Ancien EIF de Mulhouse, il devient l'un des cadres de l'OSE pendant la guerre. En outre, il participe activement à la création des premiers groupes juifs de Résistance armée. Le double réseau de sauvetage des enfants qu'il met en place à partir de 1942 aurait permis de sauver environ 1 500 juifs. Voir : Catherine RICHEL, « Biographies des membres de l'Œuvre de secours aux enfants OSE-réseau Garel », op. cit.

<sup>2678</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 145-154.

<sup>2679</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 95-101.

Une fois les préparatifs mis en place, George Loinger récupère des enfants dans les maisons des EIF et de l'OSE. Ils sont ensuite emmenés à Annemasse par train depuis Limoges, Lyon ou Annecy grâce à une chaîne d'assistantes sociales indépendantes<sup>2680</sup>. Georges Loinger fait alors passer la frontière aux enfants en les confiant à des passeurs Suisses, qui s'occupent ensuite de les mettre à l'abri des nazis. Pour réaliser ces passages clandestins sans être repérés par les patrouilles allemandes, Georges Loinger utilise un subterfuge sportif très efficace :

Vers cinq heures de l'après-midi, je venais chercher les enfants qui quittaient le centre comme s'ils étaient un petit groupe scolaire. J'avais un ballon de basket sous le bras, et en chantant nous nous rendions le long de l'Arve à un petit terrain de jeux qui se trouve caché dans les bois. Ce terrain était à un kilomètre de la frontière, et nous jouions joyeusement jusqu'à la tombée de la nuit. Les enfants, pris au jeu, oubliaient totalement le danger qui rôdait autour d'eux. La nuit venue, nous nous rendions près de la frontière, loin de tout chemin ou sentier. Un de mes camarades d'un groupe de maquis de ce secteur était détaché spécialement pour surveiller les allées et venues des Allemands. Il nous précédait, et je suivais avec le groupe qui alors se serrait peureusement contre moi. Arrivés aux barbelés que nous écartions, mon camarade et moi, les enfants passaient rapidement les uns derrière les autres en territoire Suisse. [...] Parfois c'était en plein jour qu'en jouant au ballon nous nous approchions et que les enfants passaient<sup>2681</sup>.

Les activités sportives sont ici utilisées à des fins très particulières, uniques et exceptionnelles. Cette exceptionnalité tient à la personnalité de Georges Loinger, qui sait parfaitement dissimuler ses peurs et angoisses pour que les enfants puissent être confiants et ne pas révéler la supercherie. Les parties de football, réalisées en « vraies tenues<sup>2682</sup> », permettent de détendre l'atmosphère et de s'assurer que les enfants pensent à autre chose qu'à une mort qui les attend potentiellement au bout du chemin. De cette manière, Georges Loinger distrait les enfants grâce au sport, puis il les fait passer en Suisse. Ces parties de football dupent tout le monde : les Allemands, les autorités françaises, et éventuellement quelques Annemassiens malveillants. Dans son sac de ballons, Georges Loinger dissimule les papiers d'identité des enfants en les glissant entre la vessie et le cuir des ballons dégonflés<sup>2683</sup>. Le premier groupe passe la frontière en février 1943. Il est constitué d'enfants de la maison de Moissac, gérés par les EIF. De l'autre côté, ils sont recueillis par des organisations juives d'entraide puis placés dans des familles ou dans la maison OSE « la forêt », dans laquelle se trouve Isaac Pougatch. Le subterfuge fonctionne jusqu'en mai 1944. Dans ses déplacements, Georges Loinger se fait

---

<sup>2680</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 170.

<sup>2681</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 49.

<sup>2682</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 102.

<sup>2683</sup> Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'Occupation*, op. cit., p. 171.

passer pour un sportif non-juif auprès des Allemands. La supercherie est facilitée, d'après-lui, par son « *aspect peu conforme aux soi-disant stéréotypes juifs*<sup>2684</sup> » :

Je suis l'image même du parfait sportif avec son sac à dos rempli de ballons, de cordes à sauter et de manuels et je peux ainsi passer tous les barrages sans être inquiété :  
« Voilà le *Sportlehrer*<sup>2685</sup> », disaient les Allemands !<sup>2686</sup>

Grâce à ce réseau de sauvetage d'enfants qu'il monte de toutes pièces, Georges Loinger réussit à sauver de la déportation et d'une mort probable plus de 300 enfants de l'OSE et « *sans doute le triple*<sup>2687</sup> » si l'on inclue les enfants des autres organisations juives. La seule fois où il a failli se faire arrêter par les Allemands, c'est lorsqu'il décide de faire franchir la frontière à sa femme et ses deux enfants pour qu'ils se réfugient en Suisse en avril 1944<sup>2688</sup>. Ils réussiront à se cacher et à échapper de justesse à une patrouille. Ceux qui amènent des convois d'enfants à Annemasse prennent eux-aussi des risques considérables. Parmi eux, on retrouve notamment l'ancien athlète du SC Maccabi de Paris, Henri Ehrenberg<sup>2689</sup>. Ses convois sont une réussite, il échappe à la surveillance des Allemands et s'engage ensuite dans la résistance armée. Plusieurs cadres des réseaux juifs de sauvetage perdent toutefois la vie dans ces filières, dont Léo Cohn lors d'un passage vers l'Espagne<sup>2690</sup> ; mais aussi Mila Racine ou Marianne Cohn, qui amenaient des enfants vers Annemasse pour que Georges Loinger puisse les faire passer en Suisse<sup>2691</sup>.

---

<sup>2684</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 100.

<sup>2685</sup> Entraîneur sportif ou « prof de gym » en Allemand.

<sup>2686</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 106.

<sup>2687</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>2688</sup> *Ibid.*, p. 108-112.

<sup>2689</sup> Catherine RICHEL, « Biographies des membres de la Sixième », op. cit., p. 295.

<sup>2690</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 185-186.

<sup>2691</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, op. cit., p. 113-119.

## 6. Préparation physique et lutte sociale : la Résistance juive

### 6.1. La Résistance juive

#### 6.1.1. Cadre d'analyse des réseaux de Résistance

Il n'y avait pas que les sauveteurs : il y avait les combattants. Jeunes et moins jeunes se sont groupés, animés de la volonté farouche de lutter contre la bête nazie, bravant non seulement la mort, mais pis encore, la torture.

De la défense, ils sont passés à l'agression, au harcèlement de l'ennemi, à la suppression des traîtres, à la création des corps francs et du maquis, au combat à main armée<sup>2692</sup>.

Les actions de sauvetage d'enfants représentent sans doute la part la plus importante du travail de résistance des Juifs pendant l'Occupation, parce qu'elles permettent de sauver des milliers d'enfants. Toutefois, plusieurs organisations et groupes juifs mènent aussi des actions de résistance physique et de lutte armée. Une dizaine d'organisations juives<sup>2693</sup> s'engagent en effet pendant l'Occupation dans cette résistance, qu'elle soit armée ou non-armée. Chacune d'elles possède des petits groupes éparpillés dans plusieurs régions de France. Les récits et analyses réalisés à leur sujet tout comme les monographies ou journaux tenus pendant la guerre mettent en avant leur bravoure, leur dévouement, leur militantisme et leur sacrifice pour la paix. Ils ont activement participé à la Libération de la France et au sauvetage de Juifs pourchassés par l'occupant ou par les autorités françaises. Beaucoup ont payé de leur vie leurs actes de résistance. Mais tous ont permis de sauver la vie de milliers d'enfants et adultes et ont participé de près ou de loin aux combats armés menant à la Libération. Cette partie ne vise pas à engager un devoir de mémoire pour ré-analyser la résistance juive en France. Nous renvoyons le lecteur aux travaux déjà existants sur le sujet. Notre approche est problématisée, elle met en évidence les multiples enjeux corporels et rapports au corps dans les réseaux de lutte. Le rôle et le sens accordés aux activités physiques sont également analysés.

Les organisations de résistance juives et, plus largement, les résistants juifs, qu'ils appartiennent ou non à ces organisations, jouent un rôle essentiel contre l'occupant. Quelque temps oubliée de l'histoire, la Résistance juive est depuis les années 1970 mieux connue. Elle a d'ailleurs engendré des querelles de mémoire, ne serait-ce que dans son approche sémantique

---

<sup>2692</sup> Anny LATOUR, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 12.

<sup>2693</sup> D'après le travail d'analyse réalisé en 2010 par Georges Loinger, avec le concours de Sabine Zeitoun : Georges LOINGER, *Les résistances juives*, op. cit.

et sa définition<sup>2694</sup>. L'historien Lucien Lazare focalise la définition de la Résistance juive autour de la survie des Juifs et de la judéité : « *toute organisation dont le programme comportait et la sauvegarde de l'identité juive et l'action pour le sauvetage des Juifs*<sup>2695</sup> ». Une telle définition exclue les Juifs des unités nationales comme ceux des Francs-tireurs partisans – Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI) car ils ne luttent pas pour la survie du judaïsme, mais en tant que communistes. Sur cette notion, plusieurs historiens débattent du bien-fondé d'englober les communistes juifs dans la Résistance juive, eu égard à la spécificité de leurs actions et aux objectifs qu'ils ont poursuivis, ces derniers étant majoritairement dépourvus d'identité juive<sup>2696</sup>. D'un point de vue plus pratique, Georges Loinger, l'un des acteurs de la Résistance pendant l'Occupation, considère que la différence essentielle entre la Résistance nationale et la Résistance juive se situe dans la finalité des actions : tandis que la Résistance nationale cherche par tous les moyens à nuire à l'ennemi, la Résistance juive se focalise sur la soustraction des Juifs à la déportation par tous les moyens nécessaires<sup>2697</sup>. Les débats ont néanmoins permis de circonscrire les acteurs de la Résistance juive, non comme un petit nombre d'individus, d'institutions ou d'actes, mais comme « *toute action visant à empêcher, de façon délibérée, la réalisation des objectifs de l'occupant national-socialiste*<sup>2698</sup> » ; définition que François Bédarida élargit encore pour englober les processus motivationnels sous-tendus par l'action de Résistance ainsi que les stratégies des individus résistants : « *action clandestine menée, au nom de la liberté de la nation et de la dignité de la personne humaine, par des volontaires s'organisant pour lutter contre la domination (et le plus souvent l'occupation) de leur pays par un régime nazi ou fasciste ou satellite ou allié*<sup>2699</sup> ». Avec cette définition, la motivation des individus est intégrée dans le processus de résistance. Elle nous permet de distinguer les réseaux de Résistance juive communautaire et les réseaux de Résistance dépourvus d'esprit communautaire, en somme les réseaux communistes ou les Juifs intégrés dans des réseaux de Résistance non-juifs.

<sup>2694</sup> Claude LEVY, « La Résistance juive en France : de l'enjeu de mémoire à l'histoire critique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 22, n° 1, 1989, p. 117-128.

<sup>2695</sup> Lucien LAZARE, « Introduction : les combattants de la Résistance juive à vocation communautaire », *op. cit.*, p. 26.

<sup>2696</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, *op. cit.*, p. 38-40 ; Renée POZNANSKI, « La Résistance juive en France », *op. cit.*, p. 7-8 ; Claude LEVY, « La résistance juive en France », *op. cit.*

<sup>2697</sup> Georges LOINGER, *Les résistances juives*, *op. cit.*, p. 23-24.

<sup>2698</sup> Denis PESCHANSKI, intervention à la table ronde de l'AMILAR, *Le Monde juif*, avril-juin 1985, p. 51, cité par : Claude LEVY, « La résistance juive en France », *op. cit.*, p. 119.

<sup>2699</sup> François BEDARIDA, « L'histoire de la Résistance : lectures d'hier, chantiers de demain », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 11, n° 1, 1986, p. 80.

Les réseaux de Résistance juive armés procèdent globalement de la même manière que les groupes de non-juifs : des corps principaux sont créés dans les villes, des partisans sont disséminés dans les campagnes et il s'agit d'harcéler l'ennemi pour le nuire ou le détruire grâce à des attaques ou autres actions de sabotage. En revanche, les actions menées par la Résistance juive dans sa composante civile, au sens que lui confère Jacques Sémelin<sup>2700</sup>, sont foncièrement différentes de celles menées par les réseaux non-juifs. Pour les résistants juifs, la priorité est de faire face aux rafles et déportations en sauvant un maximum de coreligionnaires, enfants comme adultes. Ils se spécialisent alors dans les actions de sauvetage. Pour les résistants non-juifs, la priorité est de libérer le pays de l'occupant, le sauvetage des Juifs n'étant qu'une résultante de cette finalité. Dans notre étude, inscrite dans l'histoire culturelle, nous nous sommes focalisés sur les réseaux de Résistance juifs communautaires afin de mettre en exergue les actions corporelles envisagées par les résistants qui luttent certes pour leur survie et celle de leurs coreligionnaires, mais aussi pour la survie de l'identité juive et du judaïsme. Les actions menées par les Juifs, communistes ou non, dans les réseaux de résistants non-juifs ne sont donc pas analysés<sup>2701</sup>.

#### 6.1.2. Un réseau d'organisations complémentaires

Parmi les nombreux réseaux de Résistance juive, ceux qui se lancent dans la lutte physique et armée contre l'occupant et ses collaborateurs forment une toile complexe à analyser, faite de multiples ramifications, de petits groupes éparpillés dans le Sud de la France, dans des appartements, maisons ou maquis. Il existe néanmoins une forme de cohérence et d'interrelations qui rendent les groupes interdépendants. De nombreux Juifs font en effet allégeance à deux, voire trois réseaux différents. Ils sont majoritairement étrangers, immigrés ou en provenance d'Alsace-Lorraine<sup>2702</sup>. Tous les mouvements créés s'entraident dans la lutte contre l'oppression et beaucoup unissent leurs forces pour les dernières batailles de la Libération. Notons également que ces organisations et réseaux de Résistance ne dépendent pas seulement des Juifs et autres organisations juives, puisqu'elles n'auraient pu réussir leurs entreprises sans le soutien de la population non-juive, qui joue un rôle essentiel dans l'entraide

---

<sup>2700</sup> Jacques SEMELIN, *Persécutions et entraides dans la France occupée : comment 75 % des Juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Arènes-Seuil, 2013, p. 676.

<sup>2701</sup> Pour l'activité des Juifs dans la Résistance communiste, voir : Stéphane COURTOIS, Denis PESCHANSKI et Adam RAYSKI, *Le sang de l'étranger : les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>2702</sup> Georges LOINGER, *Les résistances juives*, op. cit., p. 25.

et les actions de sauvetage<sup>2703</sup>. Dès août 1940, quelques Juifs de Toulouse se réunissent autour de deux couples<sup>2704</sup> pour créer un premier groupe de Résistance juive. Avec l'aide de Lucien Lubin, ils créent la Main Forte (MF), qui devient en 1941 l'Armée juive (AJ)<sup>2705</sup>, puis l'Organisation juive de combat (OJC). Ses membres sont sionistes, à forte tendance révisionniste et favorables à l'établissement d'un foyer national juif en Palestine<sup>2706</sup>. À l'inverse des autres groupes de Résistance juive qui se créent pendant l'Occupation, l'AJ n'est pas la transformation d'une organisation déjà existante. Elle est une pure création, fruit d'une alliance de militants sionistes pour lutter contre le gouvernement de Vichy et contre l'occupant. Les opinions politiques des membres divergent, mais la volonté de lutte armée les unit<sup>2707</sup>. L'AJ s'organise à Toulouse autour d'un comité d'entraide et d'assistance ainsi qu'un cercle d'étude sur le judaïsme. Tandis que la plupart des mouvements de la zone libre se plient pendant les deux premières années de l'Occupation aux directives de Vichy, l'AJ est l'un des premiers, si ce n'est le premier, à engager une préparation physique et militaire devant aboutir à la création d'une armée de Juifs. Ses membres luttent dès les premiers instants de l'Occupation pour la libération de la France et le sauvetage des Juifs. Leur devise : « *Partout présent, Faire face*<sup>2708</sup> ».

Un second groupe de Résistance, le Mouvement de jeunesse sioniste (MJS), est fondé à la suite d'une conférence sioniste en décembre 1941 tenue à Lyon<sup>2709</sup>. Le mouvement ne démarre réellement ses actions qu'en mai 1942 après un premier congrès qui réunit 22 jeunes sionistes à Montpellier<sup>2710</sup>. Le projet est mené par Simon Lévitte, qui devient le secrétaire général du MJS. Commissaire EIF à Metz dans l'entre-deux-guerres, Simon Lévitte émigre en Palestine en 1936 pour y rejoindre un *kibboutz* avant de revenir en France en 1940. Préoccupé par l'éclatement des groupes sionistes, il souhaite unir les jeunes dispersés en zone Nord comme en zone Sud autour d'un mouvement d'ensemble<sup>2711</sup>. La lutte armée n'est pas la priorité du MJS, qui oriente ses activités vers les programmes éducatifs, l'entraînement physique et le reclassement professionnel des jeunes<sup>2712</sup>. Pour autant, lorsque les périls augmentent après l'été

<sup>2703</sup> *Id.*

<sup>2704</sup> Ariane Scriabrine-Knout (devenue « Régine » dans la Résistance) et son mari David Knout, ainsi qu'Eugénie Génia et son mari Abraham Polonski (dit « Pol »).

<sup>2705</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 111-115.

<sup>2706</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 197-198.

<sup>2707</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 111-112.

<sup>2708</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 200.

<sup>2709</sup> René Samuel KAPEL, *Un rabbin dans la tourmente (1940-1944)*, Paris, CDJC, 1986, p. 99.

<sup>2710</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 200.

<sup>2711</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 81.

<sup>2712</sup> *Ibid.*, p. 82.

1942 pour les Juifs de la zone Sud, la Résistance armée devient une évidence. Le mouvement s'organise autour de sections que ses membres nomment *gdoud* et connaît très vite un certain dynamisme. L'AJ et le MJS fonctionnent rapidement main dans la main dans la lutte contre l'occupant, Simon Lévitte devenant à ce titre l'un des principaux agents recruteurs de combattants volontaires pour l'AJ<sup>2713</sup>.

Les EIF créent leur propre réseau de Résistance armée : la Sixième. Contrairement au MJS ou à l'AJ, des documents d'archives sont disponibles pour analyser ce mouvement et ses actions. Couplés aux rapports rédigés après la guerre et aux témoignages de ses anciens membres, de nombreuses informations sont utiles pour comprendre l'utilisation des activités physiques dans le mouvement. En conséquence, nous réservons un point entier sur son étude. La Sixième collabore amplement avec les autres réseaux juifs, principalement le réseau Garel de l'OSE, le réseau Éducation physique du MJS ainsi que le Service André<sup>2714</sup>, lui-même étroitement associé à l'AJ<sup>2715</sup>. D'autres groupes prendront part aux actions de Résistance, dont Yechouroun<sup>2716</sup>, un mouvement de jeunesse juif orthodoxe créé à Strasbourg en 1926 très actif dans l'entre-deux-guerres ; ou encore le Comité de la rue Amelot, qui assure dans l'illégalité le transfert des Juifs depuis Paris vers la zone Sud ainsi que la création de faux papiers<sup>2717</sup>. Ils sont d'une importance capitale dans les activités de Résistance juive, mais ne semblent pas avoir mis en place des activités corporelles.

Parmi les clubs sportifs juifs, certains individus rejoignent aussi les réseaux de Résistance. Nous l'avons vu, les membres du CPS 10<sup>ème</sup> s'investissent dans des actions à vocation communiste. Pour autant, rien ne prouve que tous les sportifs juifs se dirigent vers la lutte armée et le parallèle entre l'engagement sportif et l'engagement résistant serait dangereux à entreprendre ici : « *Contrairement à ce que le mythe voudrait faire croire, le sport n'est pas un facteur d'engagement ou d'héroïsme ; on n'entre pas en Résistance parce que l'on est sportif*<sup>2718</sup> ». L'exemple du SC Maccabi de Paris et de son secrétaire général Emmanuel Lefschetz est criant. Ce dernier s'investit massivement dans le maintien des activités physiques

---

<sup>2713</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 425-426.

<sup>2714</sup> Le nom vient du surnom de son fondateur, Joseph Bass, dit « Monsieur André ». Voir notamment : Tsilla HERSCO, « Le Service André », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 449-450.

<sup>2715</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 167-168.

<sup>2716</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 83-86.

<sup>2717</sup> Jacques ADLER, *Face à la persécution*, op. cit., p. 157-169 ; Tsilla HERSCO, « Le comité Amelot », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 250-252.

<sup>2718</sup> Marianne AMAR et Jean-Louis GAY-LESCOT, « Le sport dans la tourmente, de Vichy à la Libération », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 388.

et sportives pour les jeunes Juifs restés en région parisienne, pour autant, la structure Maccabi qu'il a participé à construire dans l'entre-deux-guerres n'existe plus et Emmanuel Lefschetz devient un cadre des EIF et du MJS. C'est bien la preuve que le mouvement sportif juif parisien est finalement peu dynamique et « solide » au regard d'autres mouvements, mieux structurés et mieux organisés. Quelques athlètes, à l'instar d'Henri Ehrenberg, s'engagent aussi dans les réseaux de Résistance.

### 6.1.3. Préparation physique et militaire

En 1942, l'AJ est dans un dénuement matériel quasi-total. Aucune arme n'est à disposition, il est inenvisageable dans ces conditions de prévoir une action armée. De toute façon, les combattants ne sont pas encore formés. Il convient donc pour les cadres de l'AJ de mettre en place une préparation militaire, couplée à une éducation physique systématique, afin de former des troupes de combat. En tant qu'ancien militaire, Albert Cohen<sup>2719</sup> est missionné par Abraham Polonski pour créer un service de préparation de futurs combattants armés. L'entraînement militaire comprend essentiellement une préparation physique ainsi qu'une initiation aux techniques de combats :

Avec son groupe de futurs guerriers, Cohen sort de Toulouse à six heures du matin ; il les entraîne à faire de longues heures de marche et leur apprend les rudiments de l'art militaire<sup>2720</sup>.

Dans cette tâche, Albert Cohen a la chance de bénéficier de l'aide d'Alfred Nakache, le champion juif français de natation, qui s'entraîne à la même période à Toulouse avec le club des Dauphins du TOEC. Alors au sommet de sa forme sportive, puisqu'il intensifie depuis plusieurs mois ses entraînements<sup>2721</sup>, il fait profiter aux membres de l'AJ de son vécu dans la préparation physique et sportive. Il leur met aussi à disposition un lieu d'entraînement adapté en les accueillant dans un « *salon de gymnastique* » du club dans lequel il leur donne des cours

---

<sup>2719</sup> Albert Cohen, dit « Bébé », né en 1916 en Argentine, est le second de Polonski dans l'AJ. Au début des combats il est sous-officier de l'armée du Levant. Il arrive à Toulouse en décembre 1940 avant d'être repéré par David Knout.

<sup>2720</sup> Anny LATOUR, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 102.

<sup>2721</sup> Doriane GOMET, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy », op. cit.

de culture physique<sup>2722</sup>. D'après le témoignage Abraham Polonski, Alfred Nakache s'occupe de la formation physique de la toute première troupe de l'AJ :

Déjà en 1942, à Toulouse, il y avait quelques groupes qui s'entraînaient. Mais, nous avions très peu d'armes. Il y avait un homme, Nacache [sic], un sportif très connu en France à cette époque, qui a formé le premier de ces groupes<sup>2723</sup>.

La formation est assez classique et se rapproche des méthodes paramilitaires. Marches, courses, gymnastiques semblent principalement utilisées par le nageur pour former les futurs combattants, comme nous l'apprend le témoignage de Simon Albert : « *Nous nous mettons en tenue légère et, sous la direction de Nacache [sic], nous accomplissons une heure de mouvements, jeux, etc.*<sup>2724</sup> ». Ce modèle d'entraînement est également utilisé à Limoges, dans un autre groupe de l'AJ entraîné cette fois par Josué Lifschitz, dit Henri Robert Champagnac<sup>2725</sup>. Ancien combattant de la Première Guerre mondiale, il peut utiliser son expérience pour préparer physiquement les membres de l'AJ :

Il s'agissait de recruter des jeunes, de leur donner un entraînement pour le maniement d'armes, puis de les faire partir soit dans les maquis, soit en Espagne, d'où ils pouvaient gagner la Palestine et s'engager dans la Brigade juive<sup>2726</sup>.

On comprend que les objectifs sont multiples : il s'agit de préparer des combattants, certes, mais ils ne rejoignent pas systématiquement le maquis français. L'AJ s'organise peu à peu dans plusieurs villes de France en y établissant des unités, comme à Lyon, Paris, Marseille, Nice, Grenoble, Limoges ou encore Toulouse, cette dernière étant le point de départ du mouvement<sup>2727</sup>. Comme pour beaucoup de Juifs ou d'organisations juives, le point de bascule fut pour l'AJ l'été 1942. Suite aux rafles, principalement celle du Vel' d'Hiv, « *les chefs de l'AJ comprirent alors que le moment d'ouvrir la lutte directe était venue*<sup>2728</sup> », précise Jacques Lazarus dans son témoignage. Si l'AJ ne se cantonne pas qu'aux luttes armées, son action principale est avant tout militaire et vise à éliminer les opposants allemands et les collaborateurs

---

<sup>2722</sup> CDJC, DLXI-16, Témoignages d'Albert et Simon Cohen, recueilli après-guerre par Anny Latour, p. 3.

<sup>2723</sup> CDJC, DLXI-77, Témoignage d'Abraham Polonski, recueilli après-guerre par Anny Latour, p. 8.

<sup>2724</sup> CDJC, DLXI-16, Témoignages d'Albert et Simon Cohen, *op. cit.*, p. 3.

<sup>2725</sup> Josué Lifschitz, dit Henri Robert Champagnac, Juif né en Ukraine, est particulièrement actif dans les années 1942-1943. Ses actions ne se cantonnent pas à la préparation physique des membres de l'AJ, puisqu'il place des Juifs en difficulté dans des fermes tout en fabriquant de faux papiers. Il intègre la Sixième, dont il dirige une partie des commandements des sections. Il est arrêté en mai 1944 par la Milice de Rodez, puis libéré lors des combats de la Libération 3 mois plus tard.

<sup>2726</sup> CDJC, DLXI-14, Témoignage de Josué Lifschitz, dit « Champagnac », recueilli après-guerre par Anny Latour, p. 4.

<sup>2727</sup> Georges LOINGER, *Les résistances juives*, *op. cit.*, p. 68.

<sup>2728</sup> Jacques LAZARUS, *Juifs au combat : témoignage sur l'activité d'un mouvement de Résistance*, Paris, Éditions du Centre, 1947, p. 31.

français. Ses dirigeants créent le premier maquis à l'automne 1943, dans le Tarn, à la Montagne noire. Le 6 juin 1944, ce maquis intègre le Corps franc de la Montagne noire (CFMN), au sein duquel un peloton des Juifs. Celui-ci prend le nom de « peloton Trumpeldor » et se constitue d'environ 800 hommes<sup>2729</sup>. L'instruction militaire des hommes de l'AJ est confiée à Jacques Lazarus<sup>2730</sup>, militaire de métier avant que la législation de Vichy ne le prive de ses droits. Ce dernier, avant d'intégrer le maquis, fait partie de la troupe de Grenoble qui se réunit, avec le MJS et René Kapel notamment, au chalet « Les Michalons ». Il parvient à réunir autour de lui une équipe, des étrangers pour la plupart, qu'il se charge d'instruire et de former. Ils se réunissent dans la ville de Seyssins ou bien chez lui, dans sa chambre, pour mettre en place cette formation. Les exercices militaires et l'éducation physique en font partie. Jacques Lazarus se charge de l'instruction mais s'attache aussi les services d'un professeur spécialiste de la culture physique :

Quelquefois, nous montions à Seyssins, et là, deux heures durant, nous pratiquions sur le terrain l'école de soldat, le maniement des armes de petit calibre. Nous faisons des exercices de topographie. Outre cette formation, nous suivions des cours de culture physique chez un professeur sympathisant<sup>2731</sup>.

La préparation à la lutte contre l'occupant s'organise. Jacques Lazarus souhaite former des combattants Juifs prêts à se défendre et à libérer la France. À l'automne 1943, les troupes militaires des EIF sont incorporées dans l'AJ. Dans les maquis, les responsables de l'AJ décident de « *mettre sur pied des groupes paramilitaires composés de jeunes EI*<sup>2732</sup> ». Le premier de ces groupes s'installe à Limoges. Dans le même temps, les maquis juifs continuent de prendre de l'importance et les troupes militaires se forment. Dans chaque troupe, la préparation physique revêt une importance capitale. Les Juifs du maquis sont conscients que la lutte armée contre les Allemands s'organise et qu'ils devront se battre. Lorsque le temps viendra, il faudra être prêt. Dans le maquis d'Espinassier, où se trouve Jacques Lazarus, on réalise tous les matins un quart d'heure de culture physique, composée majoritairement d'exercices de gymnastique<sup>2733</sup>.

---

<sup>2729</sup> Georges LOINGER, *Les résistances juives*, op. cit., p. 68-70.

<sup>2730</sup> Jacques Lazarus, Juif né en Suisse naturalisé Français, est exclu de l'armée française par les lois antisémites de Vichy. Il intègre l'AJ au début de l'année 1943. Chargé de l'instruction militaire de jeunes de l'AJ et du MJS, il participe activement aux actions de Résistance. Arrêté en juillet 1944 alors qu'il cherche à se rendre en Angleterre, il est transféré à Drancy puis transféré vers Auschwitz dans le dernier convoi qui part de Bobigny, duquel il s'évade.

<sup>2731</sup> Jacques LAZARUS, *Juifs au combat*, op. cit., p. 40.

<sup>2732</sup> *Ibid.*, p. 82-83.

<sup>2733</sup> *Ibid.*, p. 84.

L'organisation du MJS est différente de l'AJ. Contrairement à cette dernière, la priorité du MJS n'est pas donnée dans l'immédiat à la lutte physique contre l'occupant, mais plutôt aux actions de sauvetage ou de sabotage des activités allemandes. Pour autant, les leaders du MJS, en particulier Simon Lévitte, ont bien compris qu'ils étaient susceptibles de devoir se défendre ou de participer à la lutte armée pour libérer le pays. Si bien qu'ils inscrivent dans leur programme d'activités des temps d'entraînement physique et de préparation militaire<sup>2734</sup>. Les actions n'ont évidemment pas été consignées, mais des témoignages permettent de retracer le parcours des membres du MJS et d'y analyser la place de la préparation physique. Le rabbin René Kapel a par exemple fait partie du *gdoud* de Grenoble, le plus actif du mouvement selon Frédéric Hammel<sup>2735</sup>. Dans son témoignage, il raconte ses journées dans un chalet de Montagne, « les Michalons », où les membres se réunissent le week-end « *pour échanger des idées sur les événements, prendre des décisions sur nos activités clandestines, donner des directives à nos militants ou, tout simplement, pour faire de la culture physique*<sup>2736</sup> » ; le tout dans une ambiance sioniste où chants israéliens et danses s'entremêlent. Une cinquantaine de jeunes Juifs s'y retrouvent le weekend. En quelques semaines, le chalet devient une « *plaque tournante* » du MJS<sup>2737</sup>. Le sauvetage des enfants reste la priorité du mouvement, qui se structure autour d'une branche qui prend le nom de code « Éducation Physique »<sup>2738</sup>. Mais outre le sauvetage d'enfants, le MJS possède aussi de nombreuses relations avec l'AJ et en ce sens organise une formation paramilitaire. Avec visiblement peu de matériel, probablement sans armes puisqu'aucun témoignage n'en fait mention, les jeunes du MJS font des exercices physiques et gymniques d'ensemble. René Kapel publie d'ailleurs dans son ouvrage une photographie de cinq Juifs, dont au moins une femme, en train de participer à des « *exercices paramilitaires*<sup>2739</sup> » ressemblant à des mouvements de gymnastique (fig. 37).

---

<sup>2734</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 82.

<sup>2735</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 170-171.

<sup>2736</sup> René Samuel KAPEL, *Un rabbin dans la tourmente (1940-1944)*, op. cit., p. 102.

<sup>2737</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 170.

<sup>2738</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>2739</sup> René Samuel KAPEL, *Un rabbin dans la tourmente (1940-1944)*, op. cit., p. 105.



**Figure 37 – Préparation physique du MJS**

Au premier plan de la photo, un jeune homme arbore un béret porté légèrement sur le côté, symbole de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Les autres jeunes, hommes comme femmes, ne semblent pas équipés pour ces activités paramilitaires. Ils sont en short, chaussures de ville et chemise. Lorsque l'état se resserre autour de Grenoble, le groupe doit s'éparpiller et très peu décident de rester dans la ville. Certains rejoignent Toulouse et Montauban pour continuer leurs actions contre les Allemands<sup>2740</sup>, souvent en lien avec l'AJ au sein de laquelle la plupart des membres avaient aussi prêté serment<sup>2741</sup>. Le *gdoud* de Montpellier, très structuré, accomplit lui aussi des activités physiques pour préparer les résistants juifs<sup>2742</sup>.

Un certain nombre de Juifs s'investissent donc dans des réseaux de Résistance. Entourés de rabbins et/ou d'anciens militaires, ils commencent à se préparer physiquement pour pouvoir prendre les armes. Cette formation est assurée par des militaires de métier (comme Jacques Lazarus) ou par des moniteurs et sportifs de haut niveau (comme Alfred Nakache). Les jeunes

---

<sup>2740</sup> *Ibid.*, p. 111-112.

<sup>2741</sup> Tsilla HERSCO, Otto GINIEWSKI-GUINAT et Georges SCHNEK, « Le Mouvement de la jeunesse sioniste (MJS) », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 127-131.

<sup>2742</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, *op. cit.*, p. 82.

Juifs, motivés mais essentiellement citoyens avant la guerre, doivent tout apprendre de l'art militaire. Ils se réunissent donc en soirée ou le weekend pour de grandes marches et des exercices de gymnastique afin de former leur corps. Ces activités se font en valorisant l'identité juive, notamment grâce à des chants et des danses. Portés par une idéologie sioniste et conquérante, ils se préparent à libérer le pays pour sauver les Juifs du nazisme.

## 6.2. La lutte physique de la Sixième – EIF

### 6.2.1. L'entrée dans la Résistance

La Résistance des EIF commence, comme beaucoup de réseaux juifs, par le sauvetage des enfants. Celui-ci s'effectue au sein de la sixième division de la quatrième direction de l'UGIF (la division jeunesse), dans laquelle les EIF sont intégrés en 1941. Cette sixième division, qui donne son nom au mouvement de Résistance, est celle du « service social ». Ce réseau illégal est ainsi créé au sein même de l'UGIF, dont les responsables gouvernementaux ne feront jamais le rapprochement. La Sixième s'organise selon trois branches principales : la Sixième en zone Nord, celle en zone Sud et le maquis EIF. Chacune de ces branches ne se crée pas au même moment et ne suit pas le même parcours. La première mention de la sixième division dans les archives du mouvement se trouve dans une circulaire du 30 juillet 1942, rédigée en deux exemplaires, qui récapitule l'activité des EIF dans les sept derniers mois<sup>2743</sup>. Les deux exemplaires sont parfaitement similaires, sauf la date, qui n'est présente que sur l'un, et la mention de la sixième division, présente uniquement sur ce document non daté. Alain Michel y voit le signe du démarrage des activités clandestines du mouvement au sein d'une division supplémentaire et spécifique<sup>2744</sup>. Après s'être occupé de placer les jeunes dans des centres ruraux, agricoles ou dans les maisons d'enfants, il s'agit désormais de mettre en œuvre un vaste réseau pour « planquer » les plus vulnérables ou les faire passer à l'étranger. Le but ultime est évidemment de leur éviter l'arrestation, synonyme de déportation vers une mort quasiment inévitable. Car les cadres EIF sont parfaitement conscients à cette période de ce qui se déroule dans les camps de concentration : massacres, exécutions et chambres à gaz sont mentionnés dans les documents envoyés aux responsables du mouvement<sup>2745</sup>. La division « service social » s'organise autour de l'équipe nationale EIF. Robert Gamzon, comme à son habitude, dirige le

---

<sup>2743</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur les activités des EIF de janvier à juin 1942, 30 juillet 1942.

<sup>2744</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 123-128.

<sup>2745</sup> *Ibid.*, p. 123-124.

service, accompagné notamment par Marc Haguenau, responsable financier et administratif. Arrêté par la Gestapo après en février 1944 et abattu quelques jours plus tard<sup>2746</sup>, les maquisards EIF du Tarn prendront le nom de « compagnie Marc Haguenau » afin de lui rendre hommage<sup>2747</sup>.

La décision des EIF d'entrer dans l'illégalité pour cacher les enfants juifs aux autorités est motivée par un événement décisif. Robert Gamzon est averti en août 1942 par Gilbert Lesage, le responsable d'un quaker<sup>2748</sup>, que de nouvelles lois antijuives et rafles se dessinent. Il prévient aussi que, du 26 au 28 août, des rafles visant les étrangers entrés en France après janvier 1936 vont avoir lieu<sup>2749</sup>. Ainsi avertis, les EIF peuvent dissimuler tous les individus visés par ces mesures répartis dans les différentes filiales. Dans les fermes de Charry, Lautrec et Taluyers, ils partent se cacher dans les bois. Les enfants des maisons de Moissac et Beaulieu partent camper dans les forêts. Ceux entrés en France après 1936 ne reviennent d'ailleurs pas à la maison, mais suivent un « camp volant » pour éviter d'être arrêtés par les autorités<sup>2750</sup>. Ces subterfuges permettent aux EIF de cacher tous ceux susceptibles d'être arrêtés par la gestapo ou la police française. Mais surtout, cet événement enclenche le réseau de la Sixième :

Dès août 1942 nos informations nous obligèrent à éliminer de nos Maisons tous les enfants étrangers âgés de plus de 15 ans ½ qui étaient sous la menace d'arrestation ou de déportation, une quarantaine d'enfants quittèrent ainsi nos Maisons et furent par nos soins envoyés en Suisse, pendant que certains de nos Chefs passaient en Espagne pour rejoindre les armées de De Gaulle. C'est ainsi que fut créé le Service Social des Jeunes, surnommé « sixième »<sup>2751</sup>.

Le réseau de Résistance des EIF s'organise au Nord comme au Sud et fonctionne selon 3 types d'activités : le recueil d'informations et de renseignements sur les activités du gouvernement de Vichy et de la Gestapo, la fabrication de faux papiers afin de changer les identités des jeunes Juifs, et enfin le « planquage » des plus vulnérables dans des familles non-juives, des couvents, des internats ou tout autre structure susceptible de dissimuler ces Juifs aux autorités<sup>2752</sup>. Ces dernières activités occupent une large part du temps des cadres EIF jusqu'à la

---

<sup>2746</sup> *Ibid.*, p. 166-167.

<sup>2747</sup> Georges LOINGER, *Les résistances juives*, op. cit., p. 101.

<sup>2748</sup> Le Quakerisme est un mouvement religieux pacifiste, sans clergé ni rite, aussi appelé Société religieuse des amis. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les quakers américains et anglais sont très efficaces dans leur lutte contre le nazisme.

<sup>2749</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 124-126.

<sup>2750</sup> *Id.*

<sup>2751</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 8.

<sup>2752</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 167-171.

Libération compte tenu du nombre de jeunes qu'il faut cacher ou faire passer à l'étranger. Ce service fonctionne de pair avec le réseau Garel de l'OSE, le service André créé par Joseph Bass, ainsi que le réseau Éducation physique du MJS. Grâce aux réseaux, les EIF peuvent envoyer un maximum d'enfants en Suisse, où ils sont en sécurité<sup>2753</sup>. De nombreux enfants des maisons EIF franchissent ainsi la frontière grâce au subterfuge mis en place par Georges Loinger au sein du réseau de l'OSE. En zone Nord, les actions se focalisent principalement sur la fabrication de faux et le sauvetage d'enfants. Emmanuel Lefschetz, ancien président du SC Maccabi de Paris, en est le principal organisateur avec son confrère Fernand Musnik, ce dernier étant arrêté en 1942. C'est aussi à cette période qu'Emmanuel Lefschetz se voit confier la responsabilité du MJS en zone Nord, multipliant ainsi les missions de résistance<sup>2754</sup>. Finalement, dans ses premiers mois d'existence, la Sixième se centralise sur des missions de sauvetage, comme le rappelle l'historique du mouvement :

- 1° - De munir toute personne recherchée par la police de Vichy ou les Allemands, ou en danger de l'être, de l'ensemble des faux papiers nécessaires à son camouflage.
- 2° - D'organiser des filières permettant l'évasion par l'Espagne des jeunes gens ou militaires désirant rejoindre les Forces Françaises libres, ainsi que le passage vers la Suisse des enfants Juifs et enfants de Résistants arrêtés ou déportés et de toute personne recherchée par la Gestapo<sup>2755</sup>.

Outre le sauvetage des enfants et les dissimulations d'identités, certains membres EIF expriment assez rapidement leur volonté de se préparer à combattre. Face à la montée des périls et aux actions de plus en plus virulentes de l'occupant, il faut désormais, selon la devise scout, « être prêts ». C'est au sein d'une ultime branche de préparation militaire et de lutte armée que des activités corporelles se mettent en place.

### 6.2.2. Préparation à la lutte armée : création du maquis EIF

Vient la période de la Résistance armée. Fini l'idéalisme, fini le sentimentalisme et l'éthique pacifistes. Il faut se battre. Le lieutenant Robert Gamzon retrouve ses réflexes de militaire et le voici à la tête d'un maquis. Castor lutteur devient Castor combattant<sup>2756</sup>.

---

<sup>2753</sup> Isaac POUATCH, *Un bâtisseur : Robert Gamzon, op. cit.*, p. 77.

<sup>2754</sup> Georges LOINGER, *Les résistances juives, op. cit.*, p. 96-97.

<sup>2755</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/38, B1, Historique de la Sixième, réalisé en vue de l'obtention de l'homologation de la Sixième en tant que mouvement de résistance, janvier 1980.

<sup>2756</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek, op. cit.*, p. 334.

Ainsi témoigne Frédéric Hammel de la création du maquis EIF dont il a fait partie pendant l'Occupation. Face aux menaces grandissantes d'arrestation, les maisons d'enfants et les divers centres ruraux ne sont plus sûrs. Confrontés à ces difficultés, quelques jeunes du centre de Lautrec, particulièrement attachés à l'idée de lutter contre le régime de Vichy et l'occupant, décident de se fédérer autour d'un groupe armé de Résistance. Ce désir de lutte est accentué par la vie dans la ferme-école de Lautrec. En effet, les premières formes de résistance passive sont mises en place pour se préparer à toute éventualité, faisant ainsi germer l'idée de lutte :

Un certain nombre de jeunes gens, par ailleurs, souhaitait une attitude plus digne et rêvait de se défendre les armes à la main. Il faut dire aussi que la formation, à Lautrec, comportait tout un aspect d'auto-défense passive qui favoriserait cette disposition d'esprit. À Lautrec en effet, et ensuite dans la plupart des groupes ruraux, des gardes de nuit et divers autres dispositifs de sécurité avaient été mis au point pour pouvoir s'échapper en cas d'attaque de la Gestapo<sup>2757</sup>.

La rafle du Vel'd'Hiv', comme souvent, est l'un des éléments déclencheurs. Plusieurs jeunes EIF ne supportent plus l'idée de ne pas entrer physiquement en résistance contre l'occupant. Désormais, œuvrer au maintien de la communauté juive en participant aux centres ruraux et agricoles ne suffit plus. Ils veulent prendre les armes et se battre. L'ordre de dissolution du mouvement prononcé par Louis Daquier de Pellepoix et l'envahissement de la zone Sud par les Allemands les confortent dans la nécessité de consacrer l'intégralité des actions EIF à l'illégalité. Dans l'année 1943, une large partie des centres permanents EIF ferment leurs portes et se dissolvent pour éviter les arrestations par la Gestapo. En quelques semaines, toute la maison de Moissac est évacuée ; tandis qu'aux chantiers de Lautrec ou Taluyers, on invite aussi les membres à se disperser<sup>2758</sup>. Tous les jeunes de plus de 17 ans<sup>2759</sup> sont soumis par l'équipe nationale à trois choix : entrer dans la Résistance armée, s'engager dans les filières de sauvetage d'enfants ou rejoindre la Palestine<sup>2760</sup>. Au début du mois de mars 1943, plusieurs cheftaines quadrillent la France pour annoncer ces mesures. Les valeurs scoutistes font « des merveilles » et les jeunes se mobilisent massivement dans la Résistance, au sein des réseaux de sauvetage d'enfants ou dans la lutte armée<sup>2761</sup>.

---

<sup>2757</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du maquis des EIF, p. 21.

<sup>2758</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 183-184.

<sup>2759</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 217.

<sup>2760</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 185.

<sup>2761</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 318.

En décembre 1943<sup>2762</sup>, un groupe de huit jeunes du chantier de Lautrec décident de créer le premier maquis EIF dans des abris de fortune à La Malquière, un « *coin perdu* » proche de Vabre (Tarn)<sup>2763</sup>, placé sous la direction d'Adrien Ginsburger et de Roger Cahen<sup>2764</sup>. En avril 1944, un second groupe de maquisards EIF se fédère à quelques kilomètres du premier, dans la ferme de Lacado (Tarn). En quelques semaines, les effectifs des deux groupes augmentent considérablement. Les premiers maquisards sont rejoints par des Juifs de toutes origines et cultures, tous prêts à se battre pour se défendre et libérer la France de l'occupant. Face au nombre croissant de combattants, le groupe de La Malquière transfère ses activités à Larroque-La Farasse (dite « la Roque ») le 7 juin 1944<sup>2765</sup>. Les deux groupes unissent ensuite leurs forces pour former la « compagnie Marc Haguenau » – en hommage à l'ancien secrétaire du mouvement tué par la Gestapo –, composée de trois pelotons et placée sous les ordres de Robert Gamzon, désormais « lieutenant Lagnès »<sup>2766</sup>. La compagnie intègre elle-même les Forces Françaises de l'intérieur (FFI), dirigées par le commandant Dunoyer de Segonzac, créateur et animateur de l'école des cadres d'Uriage entre 1940 et 1942 avant de rejoindre le Tarn pour entrer en résistance<sup>2767</sup>.

Les activités et actions de la compagnie Marc Haguenau ne diffèrent pas de celles des maquis non-juifs. Il faut réceptionner des armes, préparer des attaques et sabotages, lutter sans cesse contre l'ennemi pour lui rendre la vie la plus difficile possible. L'organisation est rôdée et fonctionne de pair avec les autres groupes résistants de France, tout en maintenant des relations ténues avec les réseaux de sauvetage d'enfants<sup>2768</sup>. Des agents de liaison sont répartis dans les régions de Paris, Lyon, Clermont-Ferrand, Nice, Limoges, Rodez, Marseille et Grenoble<sup>2769</sup>. Certaines sources font également part de groupes à Toulouse, Tulle et

---

<sup>2762</sup> Les sources et témoignages diffèrent légèrement sur la date de création du groupe de La Malquière, s'étalant de la fin du mois de novembre au milieu du mois de décembre 1943.

<sup>2763</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 318.

<sup>2764</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 187.

<sup>2765</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 320.

<sup>2766</sup> *Id.*

<sup>2767</sup> *Ibid.*, p. 320-322.

<sup>2768</sup> D'après les sources, un accord est notamment signé avec l'AJ pour le partage d'armes, de vivres voire d'argent ainsi que pour organiser la coopération dans la lutte contre l'occupant. Voir notamment : CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du maquis des EIF, p. 21-22. Pour autant, Frédéric Hammel considère que, malgré cet accord, peu de liens ont été tissés entre les deux groupes de résistants : Frédéric Hammel, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 335-336.

<sup>2769</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/38, B2, Résumé du travail de la 6<sup>e</sup> par Henri Wahl en vue de l'obtention de l'homologation de la Sixième en tant que mouvement de résistance, janvier 1980.

Moissac<sup>2770</sup>. L'organisation scout, les méthodes, savoir-faire et compétences développées jusqu'alors sont un réel outil lorsqu'il s'agit de résister :

Chaque chef régional avait sous ses ordres une dizaine d'assistants et d'assistantes sociaux, le travail de ceux-ci exigeait du nerf, du cran, de la décision, des réflexes rapides dont dépendait la vie même de l'assistant mais le scoutisme les avait entraînés à une certaine discipline, sens de la camaraderie et des responsabilités<sup>2771</sup>.

Dans ce maquis, les querelles identitaires n'existent plus. Tous les Juifs semblent se focaliser sur l'occupant et unir leurs forces, peu importe leurs origines et leur conception de la judéité. Ce sont des jeunes parfois très différents culturellement et socialement qui font corps, ensemble, contre l'ennemi. Dans leur lutte, ils trouvent finalement une identité juive commune et une volonté de sauver le judaïsme tout en libérant la France<sup>2772</sup>. Si les hommes se préparent au combat, les juives s'investissent elles aussi avec ferveur dans la Résistance. Leur rôle est fondamental<sup>2773</sup>. Elles sont l'agent de liaison idéal pour transporter des documents illégalement, transmettre des informations ou, plus important encore, accompagner des jeunes enfants vers la frontière. N'étant pas circoncises, « *leur identité aryenne est plus facilement défendable*<sup>2774</sup> » en cas de contrôle milicien. La Sixième possède d'ailleurs une « *équipe féminine de liaison* » qui permet aux différentes sections de communiquer en déjouant les précautions de l'ennemi<sup>2775</sup>.

### 6.2.3. L'entraînement militaire

Les premières semaines de vie des troupes du maquis EIF sont placées sous le signe de la préparation aux combats. Aucune arme n'est encore disponible, il faut donc organiser, planifier les actions ; mais aussi commencer une préparation physique systématique et intense devant aboutir à la création de troupes armées efficaces et aptes à combattre contre des militaires allemands, plus nombreux et mieux équipés. Les deux groupes s'organisent sous forme de camps, au sein desquels les habitudes construites dans les troupes scout sont primordiales. Elles permettent de vivre dans une ambiance « *excellente*<sup>2776</sup> » et des conditions de vie

---

<sup>2770</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/38, B4, Service clandestin de lutte contre la déportation, août 1942 – Novembre 1944, témoignage non signé, p. 1.

<sup>2771</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>2772</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 220-221.

<sup>2773</sup> Voir notamment la préface de Simone Veil, dans : Georges LOINGER, *Les résistances juives*, op. cit.

<sup>2774</sup> Renée POZNANSKI, « La Résistance juive en France », op. cit., p. 11.

<sup>2775</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du maquis des EIF, p. 22.

<sup>2776</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 219.

relativement correctes. Les compétences du scoutisme sont appréciées et permettent aux combattants d'apprendre rapidement les rudiments militaires. Frédéric Hammel, ancien résistant de la compagnie Marc Haguenau, considère en effet que le vécu scout des membres EIF a eu un impact déterminant sur la victoire militaire contre les Allemands puisqu'ils étaient en quelque sorte préparés depuis plusieurs années<sup>2777</sup>. Lucien Lazare corrobore cette analyse : « *subitement, voilà que le scoutisme n'était plus seulement un système d'éducation et un grand jeu, mais devenait un rouage opérationnel de combat* <sup>2778</sup> » ; tout comme Roger Fichtenberg<sup>2779</sup> : « *si nous n'avions pas été des scouts et en particulier des scouts juifs, aurions-nous fait la même chose ? Sûrement pas* <sup>2780</sup> ». Afin de transformer les jeunes scouts en soldats, le groupe de Lamalquière pratique dès les premiers instants un « *entraînement militaire et physique intensif* <sup>2781</sup> ». Les deux commandants du groupe, passés par la ferme-école de Lautrec au début de l'Occupation, mettent en place une organisation qui permet d'apprendre les rudiments du combat tout en développant les capacités physiques des jeunes. Roger Cahen, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, fait profiter aux autres son vécu :

Adrien et Roger<sup>2782</sup> ont l'expérience de la guerre. Ils fixent un programme de formation qui comprend, faute d'armes au début, des marches tout terrain de jour et de nuit. Lorsqu'ils se seront procurés quelques armes, des exercices de tir réel s'y ajouteront<sup>2783</sup>.

En quelques semaines une cinquantaine de garçons de la région, Juifs et non-Juifs, rejoignent le groupe de Lamalquière. Ils y suivent une préparation militaire en vue de participer à la Libération du pays. Roger Cahen souhaite former des chefs du mouvement prêts à diriger de petites troupes<sup>2784</sup>. Une fois le groupe déplacé à La Roque en juin 1944, les exercices s'intensifient. Une formation à la « *lutte rapprochée* <sup>2785</sup> » est mise en place. La même stratégie est adoptée à Lacado, où se met en place un « *entraînement physique intense et une formation morale* <sup>2786</sup> ». Les deux groupes sont peu à peu équipés en armes, ce qui permet de former les

---

<sup>2777</sup> *Ibid.*, p. 334-339.

<sup>2778</sup> Lucien LAZARE, *Le tapissier de Jérusalem (mémoire)*, Paris, Seuil, 2015, p. 36.

<sup>2779</sup> Roger Fichtenberg (1921-2019) est né à Paris, où il intègre les troupes EIF dans les années 1930 alors qu'il est encore adolescent. En 1940, il fuit la capitale avec sa famille. Totémisé « jaguar délicat », il intègre le réseau de Résistance la Sixième en 1942 et participe à l'évacuation et au planquage des enfants. Il participe en 1944 à la Libération d'Agen en 1944 avec les FFI.

<sup>2780</sup> Cité par : Jean-Raphaël HIRSCH, *Réveille-toi, papa, c'est fini !*, *op. cit.*, p. 252.

<sup>2781</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du maquis des EIF, p. 21.

<sup>2782</sup> Adrien Ginsburger et Roger Cahen.

<sup>2783</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, *op. cit.*, p. 217.

<sup>2784</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du maquis des EIF, p. 21-22.

<sup>2785</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, *op. cit.*, p. 220.

<sup>2786</sup> *Ibid.*, p. 219.

troupes aux méthodes de tir au fusil ou au mortier ainsi qu'aux jets de grenades. S'associent alors au cours de la journée des entraînements physiques et des exercices techniques militaires.

Après l'intégration de la compagnie Marc Haguenau dans les FFI, « *l'entraînement se fit plus intensif*<sup>2787</sup> », grâce à Pierre Dunoyer de Segonzac, habitué à former physiquement et moralement de jeunes hommes pour aller au combat. Du 21 au 24 juillet 1944, les membres de la compagnie suivent d'ailleurs un stage militaire et civique, au cours duquel ils apprennent à « *liquider* » une sentinelle allemande mais aussi des rudiments du « *close-combat*<sup>2788</sup> ». Pour augmenter l'ampleur de leurs actions et étoffer la Sixième, les cadres EIF ont besoin de trouver des jeunes prêts à s'engager dans des actions de résistance. Un processus de recrutement est alors mis en place. Les chefs et commissaires quadrillent la France pour mobiliser des jeunes hommes et femmes au sein des troupes d'éclaireurs qui, nous l'avons vu, n'ont jamais réellement cessé d'exister après l'ordre de dissolution des EIF par le gouvernement de Vichy. Les Routiers sont la principale cible : ils ont plus de 17 ans et ont suivi une formation scout virile, réelle. Ils ont aussi été formés aux sports de combat. Une fois recrutés, ces jeunes sont soumis à une préparation militaire intense. Dans un témoignage recueilli après la Libération<sup>2789</sup>, on peut lire : « *Dans l'ensemble du Mouvement une propagande intense était faite pour recruter des scouts, des Jeunes placés sous notre contrôle pour leur faire faire des stages militaires*<sup>2790</sup> ». Dans ces stages, la formation physique et technique est systématique. Elle est impulsée par l'équipe nationale et les commissaires du mouvement, qui insistent pour que chaque éclaireur puisse, même sans être directement affilié au maquis, se préparer aux combats :

Conformément aux directives des chefs de maquis locaux, nous planquâmes chez les fermiers de la région de Carpentras plusieurs dizaines de jeunes gens. Ceux-ci furent systématiquement entraînés et participèrent aux combats de la Libération<sup>2791</sup>.

De cette manière, une véritable guérilla juive se met en place. Lorsque les combattants ne rejoignent pas le maquis, ils se tiennent prêts à agir pour participer à la Libération de la France. Ce projet d'ampleur a été anticipé depuis le début de l'année 1944 par les cadres. En effet, afin

---

<sup>2787</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 320.

<sup>2788</sup> *Ibid.*, p. 322.

<sup>2789</sup> Le témoignage est non daté, non signé. En revanche, une grande partie des informations a été reprise dans un ouvrage du CDJC paru en 1947. Par conséquent, ce témoignage a dû être recueilli juste après la fin de la guerre. Voir : CDJC, *Activité des organisations juives en France sous l'occupation*, Paris, CDJC, 1947, p. 64-72.

<sup>2790</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/38, B4, Service clandestin de lutte contre la déportation, août 1942 – Novembre 1944, témoignage non signé, p. 2.

<sup>2791</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/38, E3, recrutement de jeunes pour le maquis, sans auteur ni date.

de décider de la façon de mettre en place et de diffuser « *l'esprit de la Résistance* » dans les rangs du mouvement, les responsables EIF prennent le temps de se réunir en janvier 1944 lors d'un « *clan des chefs*<sup>2792</sup> ». Malgré les difficultés et les risques liés à l'Occupation, ils organisent cette réunion de travail, « *un véritable conseil National comme en temps de paix*<sup>2793</sup> ». Le clan se déroule dans le château de Chamargue, prêté et préparé pour l'occasion par les Compagnons de France. Pendant plusieurs jours, les cadres EIF décident de la conduite à adopter pour lutter contre l'occupant et sauver la vie des jeunes dont ils sont responsables. Ils s'occupent aussi des corps et il semble à ce titre que la formation physique prenne des airs de formation militaire, « à la dure » et en plein air. Georges Loinger dirige la leçon d'éducation physique du clan des chefs. Il reste fidèle à l'esprit de la méthode naturelle :

Le vendredi matin de bonne heure, Georges nous prend en main et nous entraîne dans le froid, vers le terrain de sports. Il nous fera travailler très dur, « par vagues », sans nous laisser souffler. C'est « réveillant » au possible<sup>2794</sup>.

Ces méthodes d'entraînement physique sont reprises dans la préparation des combattants du maquis EIF. Le passé des éclaireurs a un impact déterminant sur la mise en place des activités corporelles au maquis. Il influence aussi le moral et la volonté des troupes. Conformément aux principes de grand air et de formation virile promue depuis l'entre-deux-guerres au sein du mouvement, les jeunes hommes du maquis sont soumis à des exercices physiques intenses et difficiles. Sous la direction des chefs, ils « *faisaient de longues marches de nuit dans la montagne*<sup>2795</sup> », mitraillettes et fusils à l'épaule. Cet entraînement, couplé à une hygiène de vie irréprochable, vise à former des hommes d'action, prêts à en découdre : « *par ailleurs une excellente nourriture, un entraînement physique intensif avec lutte, lancement de grenades, course, transformaient les jeunes en hommes sûrs d'eux*<sup>2796</sup> ».

Les exercices physiques scandent la journée, en alternance avec les exercices techniques spécifiques à la militarisation des troupes. Un médecin s'assure également de la bonne santé des combattants : « *une surveillance médicale permettait d'entretenir un état physique satisfaisant chez ceux dont nous nous occupions*<sup>2797</sup> ». Grâce aux entraînements, à la surveillance médicale et à la bonne tenue des troupes, les jeunes de 18 ou 20 ans pouvaient

---

<sup>2792</sup> Alain MICHEL, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 181-182.

<sup>2793</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 134.

<sup>2794</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>2795</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/38, B4, Service clandestin de lutte contre la déportation, août 1942 – Novembre 1944, témoignage non signé, p. 3.

<sup>2796</sup> *Id.*

<sup>2797</sup> *Ibid.*, p. 1.

subir, d'après les témoignages d'après-guerre de véritables « *transformations physiques* » et cela « *au bout de quelques mois ou mêmes de quelques semaines d'entraînement militaire dans la montagne*<sup>2798</sup> ». Dans toutes ces activités, les cadres du mouvement valorisent l'identité juive. Ils mettent en place « *une action juive intensive*<sup>2799</sup> » pour que les combattants soient fiers d'être Juifs et de combattre l'occupant. Les membres de la compagnie Marc Haguenu ont l'occasion de prouver leur bravoure et leur détermination à plusieurs reprises. Ils regroupent leurs troupes dès que les alliés débarquent sur les côtes françaises : « *Dès le débarquement du 6 juin 1944, le signal du combat donné, tous nos assistants sociaux et tous nos protégés en âge de combattre rallièrent le maquis de leurs régions respectives*<sup>2800</sup> ». Ils participent ensuite aux combats de la Libération. Les résistants juifs, sous la direction du commandant Dunoyer de Segonzac, attaquent un train allemand le 20 août 1944. Le lendemain, ils s'associent à la Libération de Castres et de Mazamet<sup>2801</sup>. À cette occasion, le commandant prend soin de féliciter l'unité Marc Haguenu et fait part de son admiration à Robert Gamzon :

J'étais anxieux de savoir dans quel état j'allais trouver une troupe qui venait de s'engager dans un dur combat [...]. En une seconde, j'ai été rassuré ; je me suis trouvé en présence de soldats<sup>2802</sup>.

La formation militaire dispensée dans le maquis semble avoir été utile. Les résistants juifs se sont distingués lors des batailles. L'activité éducative mise en place par Robert Gamzon et les principaux cadres EIF depuis l'entre-deux-guerres a finalement permis au mouvement de former des jeunes « toujours prêts », soudés et téméraires, fiers de leur identité. De nombreux jeunes meurent dans leurs actions contre l'occupant. Les documents rédigés en 1980 pour l'homologation de la Sixième en tant que mouvement de Résistance nous informent que, sur les 88 agents permanents de la Sixième, 26 ont été déportés et 4 exécutés<sup>2803</sup>.

---

<sup>2798</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du maquis des EIF, p. 22.

<sup>2799</sup> *Id.*

<sup>2800</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>2801</sup> Frédéric Chimon HAMMEL, *Souviens-toi d'Amalek*, op. cit., p. 335.

<sup>2802</sup> CJDC, CMXLIII/10/1/38, Lettre du Commandant Dunoyer de Segonzac pour Robert Gamzon, le 27 août 1944.

<sup>2803</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/38, B3, Historique de la Sixième réalisé par Liliane Marx et Denise Lévy en vue de l'obtention de l'homologation de la Sixième en tant que mouvement de résistance, janvier 1980.

## Conclusion

Les mesures antisémites de Vichy réduisent considérablement les pouvoirs d'action des Juifs de France. Les associations sportives juives, soumises à la Charte des sports, n'ont plus droit de cité. Les mouvements de jeunesse disparaissent également, à l'exception des EIF qui, en toute légalité, peuvent continuer leurs activités jusqu'en 1943. Ils mettent en place un plan de retour à la terre, un projet *kibboutzique*, dans lequel la place du corps est primordiale. Ils organisent aussi un ensemble de mesures (formation, circulaires, camps scouts) permettant de continuer leur œuvre de régénération des corps et des esprits. Mais dans une période marquée par la dispersion des Juifs dans tout le territoire, la traque, l'enfermement dans les camps, la déportation, les corps sont en pleine souffrance. Les communautés juives s'organisent pour lutter contre l'ennemi, et priorisent de sauver les enfants. Les EIF ou l'OSE les regroupent dans des maisons et s'occupent d'eux. Les activités physiques et sportives occupent une place singulière : elles servent à entretenir les corps des enfants, mais aussi et surtout à les occuper, à rendre leur existence moins difficile. Dans cette tâche, Georges Loinger crée même une formation de moniteurs, pour que chaque maison d'enfants puisse bénéficier d'un personnel qualifié pour la pratique des sports.

Puis, vient le temps de la lutte. Alors que l'œuvre destructrice des nazis s'intensifie, que le péril s'accroît après l'été 1942, les Juifs sont de plus en plus nombreux à se regrouper au sein de réseaux de Résistance. L'AJ, le MJS ou la Sixième commencent l'entraînement paramilitaire de leurs membres. Désormais, les activités physiques permettent de former des combattants prêts à lutter contre l'occupant. De grandes marches, des courses, des exercices de tir, du combat rapproché, du lancer de grenade : toutes ces activités scandent la journée de ces néo combattants, souvent peu habitués à ce type d'exercices. Les clivages idéologiques visibles entre les communautés sont peu visibles. Des Juifs de toutes origines et de tous milieux sociaux travaillent ensemble à la Libération du pays.



# Chapitre 7 – Se reconstruire après l’horreur : « Pour le sport et dans la joie » (1944-1948)

## Introduction

En 1995, l’historienne Annette Wieviorka considérait que les travaux sur l’histoire des Juifs de France dans l’après-guerre étaient à l’état embryonnaire<sup>2804</sup>. Aujourd’hui, les études sur cette période restent peu nombreuses<sup>2805</sup>, mais quelques universitaires s’y sont toutefois intéressés pendant ces dix dernières années<sup>2806</sup>. Dans le même temps, les travaux portant sur les processus de reconstruction de la Nation par le prisme du sport et des activités physiques sont encore « lacunaires<sup>2807</sup> ». Nous entendons combler une partie de ces vides historiographiques. À la Libération, l’état sanitaire des Français est préoccupant. Celle des Juifs, encore davantage. Beaucoup ont souffert du manque de nourriture, de la fuite vers le Sud ou vers l’étranger, de la perte de leurs proches. À la souffrance physique, s’ajoute le traumatisme des camps, le manque d’un parent et bien souvent la perte du domicile familial, spolié par l’Allemagne nazie. Les défis sont immenses : il faut reconstruire les corps qui ont souffert pendant la guerre, participer au redressement de la Nation, retrouver un emploi, mais aussi aider son prochain. Il faut notamment s’occuper d’un grand nombre d’enfants orphelins. Le sport, tel qu’il était pratiqué avant la guerre par les clubs sportifs juifs, ne semble pas une priorité. Les anciens membres éprouvent, certes, la volonté de se regrouper de nouveau et de reprendre une vie « normale », telle qu’ils l’avaient laissé avant la guerre. Mais cette attitude est loin d’être unanime. Certains préfèrent rompre avec leur judéité, tandis que d’autres se focalisent sur la reconstruction matérielle et sanitaire.

C’est finalement ce contexte très difficile d’après-guerre que ce chapitre étudie. Face à ces défis, comment s’organisent les communautés juives ? Quelles expériences tirent-ils de la

---

<sup>2804</sup> Annette WIEVIORKA, « Les Juifs en France au lendemain de la guerre : état des lieux », *Archives Juives*, vol. 28, n° 1, 1995, p. 4.

<sup>2805</sup> Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2018, *op. cit.*, p. 84.

<sup>2806</sup> Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2009, *op. cit.* ; Simon PEREGO, *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.* ; Laure FOURTAGE, *Et après ?*, *op. cit.* Un numéro des *Archives Juives* s’intéresse aussi à l’après-guerre : « Première(s) mémoire(s) : les Juifs de France et la Shoah, de la Libération à la guerre des Six Jours », *Archives Juives*, vol. 51, n°2, 2018.

<sup>2807</sup> Jean-Marc LEMONNIER, Yohann FORTUNE et Frédéric DUTHEIL, « Introduction », dans Frédéric Dutheil, Yohann Fortune et Jean-Marc Lemonnier, *Reconstructions physiques et sportives en France sous la IV<sup>e</sup> République (1946-1958) : entre intentions et réalisations*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, p. 10.

guerre ? Que deviennent les organisations créées avant la guerre ? Les associations sportives reprennent-elles leurs activités ? Quelle mission est confiée à l'éducation physique ? Confère-t-on au sport des impératifs particuliers ? Finalement, quelles fonctions sont attribuées aux exercices corporels ?

# 1. Fin de l'Occupation et reconstruction

## 1.1. Recommencer à vivre

### 1.1.1. Retour de l'ordre républicain et rétablissement de l'état de droit

Après le débarquement de juin 1944, la France est progressivement libérée de l'occupant grâce à la combinaison des forces militaires des alliés et de la Résistance française. Dans le même temps et pendant que le front progresse vers l'Est, le Général de Gaulle revenu dans la capitale au Ministère de la guerre entend remettre en place l'appareil d'État : « *La priorité est alors de rétablir les rouages traditionnels de l'État républicain et les cadres, non moins traditionnels, de la vie politique et économique*<sup>2808</sup> ». Cette reprise est progressive. Elle est d'abord instituée de manière régionale, pour ne pas compromettre le pouvoir du gouvernement provisoire de la République française. Jusqu'en 1945, les forces politiques en présence sont toutes issues de la Résistance. Le Parti communiste français et la Section française de l'internationale ouvrière reprennent rapidement de la vigueur et font appel à leurs militants. Il faut faire vite pour reconstituer les forces en présence et entamer une reprise économique de la France, saignée par l'Allemagne nazie. Pour les Juifs de France, le retour à l'ordre républicain est essentiel et prioritaire pour qu'ils puissent redevenir des citoyens à part entière et recommencer à vivre « normalement ». Ils s'organisent alors pour refonder une communauté juive éparpillée dans les confins de la campagne française, libérer leurs coreligionnaires encore enfermés et structurer l'action sociale indispensable à la survie des communautés<sup>2809</sup>. Comme l'analyse justement Annette Wieviorka : « *Les urgences de l'après-guerre [...] sont en grande partie d'ordre politique. Il faudra bien annuler la législation allemande et celle de Vichy, récupérer les biens aryannisés, régler le statut des enfants dont les parents ne reviendront pas*<sup>2810</sup> ». D'un point de vue législatif, toutes les lois antisémites de Vichy sont progressivement supprimées par le gouvernement provisoire de la République française, désireux de réintégrer les Juifs dans l'espace républicain. Dans l'ordonnance du 9 août 1944, *relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental* rédigée à Alger et signée par le Général de Gaulle, il est précisé la « *nullité des actes qui établissent ou appliquent une*

---

<sup>2808</sup> Philippe BUTON, « L'État restauré », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires : de l'Occupation à la Libération*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Seuil, 2000, p. 454.

<sup>2809</sup> Sur le retour du politique dans la vie des Juifs de France, voir notamment : Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 543-549 ; Samuel GHILES-MEILHAC, « Centralizing the Political Jewish Voice in Post-Holocaust France : Discretion and Development », dans Seán Hand et Steven T. Katz, *Post-Holocaust France and the Jews, 1945-1955*, New York, New York University Press, 2015, p. 58-70.

<sup>2810</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992, p. 345.

*discrimination quelconque fondée sur la qualité de Juif*» (article 3). Les Juifs peuvent désormais reconstruire l'ensemble de leur vie politique, sociale, culturelle, économique.

D'après Philippe Buton, les actions à entreprendre à la fin de l'Occupation et dans la période de l'après-guerre reposent trois urgences : « *vaincre, punir, reconstruire*<sup>2811</sup> ». La première ne sera réellement effective qu'à la capitulation de l'Allemagne. Les punitions, elles, sont à la fois du fait des citoyens et de la justice française. Dans les premiers mois, le gouvernement provisoire n'a pas encore réellement d'emprise judiciaire sur l'ensemble des régions. Surtout que les années d'Occupation et de malheurs engendrent un fort sentiment de haine contre les traîtres de la nation. Les punitions par les citoyens des villes et villages sans le moindre jugement sont alors légion : « *Voilà que des milliers de citoyens s'improvisent terroristes, rompent avec les interdits de la vie normale et font aux Allemands, aux miliciens, une guerre d'enfer*<sup>2812</sup> ». Quant à la reconstruction, elle est très progressive et semée d'embûches. Car, si la France s'ancre peu à peu dans la croissance économique prospère des Trente Glorieuses grâce à la mise en place du plan Marshall, les lendemains de la guerre sont difficiles. La France est dans un état catastrophique. Une large partie du territoire est dévastée : « *1,5 million d'immeubles détruits ou gravement endommagés, 120 millions de mètres cubes à déblayer, quelque 100 millions de mines à désamorcer*<sup>2813</sup> ». Au-delà des reconstructions matérielles, il faut aussi assurer l'alimentation et le logement de l'ensemble des Français. Le ravitaillement est très précaire, le rationnement alimentaire continue de faire rage jusqu'en 1949 et son impact est déterminant sur la vie corporelle des citoyens. Les estimations réalisées dévoilent en effet que 70 % des hommes et 55 % des femmes ont perdu en moyenne 12 % de leur poids pendant les années d'Occupation<sup>2814</sup>.

### 1.1.2. Les Juifs de France au moment de la Libération

Lumière ! Joie ! Frénésie ! L'Allemagne enfin brisée ! De toutes les poitrines monte un même hymne d'amour et d'espérance ! Enfin, le voile se déchire... Enfin, nous aurons des nouvelles... Enfin, « ils » vont revenir ! Les jours passent... Les cloches se sont tues ! Les lumières se sont éteintes ! Et nos déportés ? Oui ! Il en est bien quelques-uns qui nous reviennent... Peu ! Très peu ! Trop peu ! Mais les autres ? Les autres qui, aux

---

<sup>2811</sup> Philippe BUTON, « L'État restauré », *op. cit.*, p. 472.

<sup>2812</sup> Fred KUPFERMAN, *Les premiers beaux jours 1944-1946*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1985], Paris, Tallandier, 2007, p. 90.

<sup>2813</sup> René REMOND, « Des lendemains qui chantent ? », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires : de l'Occupation à la Libération*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Seuil, 2000, p. 528.

<sup>2814</sup> *Ibid.*, p. 529.

portes de l'enfer, attendent, attendent, désespérément leur retour à la vie, avant qu'il ne soit trop tard ! Qui attendent !... Qui attendent !... [...]

SONT-ILS VIVANTS ?

Oui... Vivants !? [...]

En attendant, les jours passent, notre angoisse grandit et l'ombre hideuse du doute rôde, implacable, autour de nos foyers... Pourquoi cette nouvelle torture inutile ? Oui, pourquoi ?<sup>2815</sup>

Cet appel au titre évocateur « *nous n'en pouvons plus !* », lancé dans la revue *Quand même !* en juillet 1945 est particulièrement révélateur des émotions ambivalentes qui traversent les Juifs de France aux lendemains de la Libération. D'abord la joie, la « *lumière* », puis l'attente interminable du retour des déportés, et enfin les questions avant la résignation : « ils » ne reviendront pas. Joie et douleur s'entremêlent ainsi lors de l'épilogue de la Seconde Guerre mondiale<sup>2816</sup>. La France, progressivement libérée de l'occupant, fête la victoire des alliés et la fin de la guerre<sup>2817</sup>. Pourtant, « *contrairement aux idées reçues, la Libération n'est pas vécue par tous les Français comme un temps de fête. Pour certains, elle est aussi un moment de deuil, tant les reconstructions matérielles et psychologiques à mener sont immenses*<sup>2818</sup> ». Pour les Juifs de France, si la Libération est un soulagement, commencent en réalité de nouveaux combats pour la recherche des survivants du génocide et la réinsertion dans la société française. Comme l'écrit l'éminent magistrat juif Wladimir Rabinovitch – dit Rabi – au début des années 1960 : « *La Libération ne fut pas un jour de joie. Nous recherchâmes la trace des survivants, et nous comptâmes les morts*<sup>2819</sup> ». La période qui s'étend de l'été 1944 aux retours des camps, à partir d'avril 1945, est particulièrement difficile. Beaucoup sont dans l'attente, souvent inespérée, du retour d'un parent, d'un proche ou de leur conjoint(e). Des messages d'espérance sont publiés dans la presse juive qui recommence à être distribuée. Dans le *Réveil des jeunes* en 1944, on peut par exemple lire la volonté d'organiser à la fois le rapatriement des déportés et l'aide sanitaire et sociale :

Il faut que des groupes de jeunes s'organisent afin de pouvoir les ramener vers la France. [...] Dès maintenant les jeunes doivent créer des centres d'accueil où les déportés pourront dès leur arrivée trouver un toit, un lit, et l'atmosphère de foyer qu'ils ont dû oublier dans leurs souffrances.

---

<sup>2815</sup> Serge Essen, « Nous n'en pouvons plus ! », *Quand même !*, juin-juillet 1945, p. 20.

<sup>2816</sup> Marguerite Duras a donné son témoignage de cette période, pendant laquelle elle cherche son mari et attend son éventuel retour des camps de la mort : Marguerite DURAS, *La douleur*, [1ère éd. : 1985], Paris, Gallimard, 1993.

<sup>2817</sup> Fred KUPFERMAN, *Les premiers beaux jours*, *op. cit.*, p. 71-129.

<sup>2818</sup> Jean-Marc LEMONNIER, Yohann FORTUNE et Frédéric DUTHEIL, « Introduction », *op. cit.*, p. 9.

<sup>2819</sup> Wladimir RABINOVITCH (RABI), *Anatomie du judaïsme français*, *op. cit.*, p. 126.

Il faut que ceux qui seront affaiblis ou malades par tant de privations et de mauvais traitements puissent recevoir les soins nécessaires à leur rétablissement, dans des cliniques et sanatoria, où ils trouveront aussi un réconfort tant physique que moral<sup>2820</sup>.

Les Juifs qui ont échappé à la déportation se préparent à accueillir ceux qui rentrent des camps. L'assistance sanitaire commence à s'organiser. Puis, confrontés à la découverte de l'horreur des camps, ils sont nombreux à se résigner. En témoigne le rapport d'un jeune travaillant au centre d'accueil des déportés de Marseille en mai 1945 :

Les nôtres ne reviennent pas, c'est la constatation douloureuse que nous devons faire à chaque nouveau bateau qui ramène les déportés, les prisonniers. La demi-douzaine de Juifs déportés qui reviennent en moyenne par bateau ne fait que confirmer ce que nous savions déjà, mais que nos cœurs se refusaient à croire<sup>2821</sup>.

Les mots sont durs, mais le jeune auteur fait preuve de beaucoup de lucidité quant au sort des Juifs de France qui, au milieu du mois de mai 1945, ne sont pas encore rentrés des camps. Quelques miraculés reviendront bien dans les semaines suivantes, mais une extrême majorité d'entre eux sont déjà morts. Le bilan humain et matériel de la guerre est terrible. Les historiens s'accordent sur le fait qu'un Juif sur quatre présents en France avant le début de l'Occupation est mort en déportation<sup>2822</sup>. Soit proportionnellement moins que les autres pays occidentaux occupés par l'Allemagne nazie, les Juifs Belges étant décimés à 45 %<sup>2823</sup>, ceux des Pays-Bas entre 73 et 80 % selon les estimations<sup>2824</sup>. Les raisons de cette énigme française sont encore débattues<sup>2825</sup>, mais ne doivent pas mettre au second plan le lourd bilan démographique. Ce sont en effet plus de 80 000 Juifs de France qui périrent pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>2826</sup>, dont 3 000 morts de maladies, de la faim ou de mauvais traitements dans les camps français, environ 1 000 exécutés par les militaires allemands ou la milice<sup>2827</sup>, et au moins 75 721 morts

---

<sup>2820</sup> Nicole, « Il faut penser à eux », *Le Réveil des jeunes*, décembre 1944, p. 3.

<sup>2821</sup> « Ils ne reviennent pas... », *Le Réveil des jeunes*, 15 mai 1945, p. 6.

<sup>2822</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 337 ; Jacques SEMELIN, *Persécutions et entraides dans la France occupée*, *op. cit.*

<sup>2823</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 338.

<sup>2824</sup> Deux historiens Français avancent le chiffre de 80 % : *Id.* ; Jacques SEMELIN, *Persécutions et entraides dans la France occupée*, *op. cit.*, p. 1 ; Robert O. Paxton donne lui le chiffre de 73 % : Robert O. PAXTON, « Comment Vichy aggrava le sort des Juifs en France », Jean-François Sené (trad.), *Le Débat*, vol. 183, n° 1, 2015, p. 173.

<sup>2825</sup> L'article de Robert O. PAXTON, « Comment Vichy aggrava le sort des Juifs en France », *op. cit.* remet en question l'analyse de Jacques Sémelin quant au sauvetage des Juifs de France. L'article de Paxton, initialement paru dans *The New York Review of Books* le 6 mars 2014 a donné lieu à des débats historiques avec Jacques Sémelin et Alain Michel qui répondent à son article par deux lettres publiées dans le même journal le 24 avril et le 8 mai 2014.

<sup>2826</sup> Serge KLARSFELD, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, 1978, *op. cit.*, p. 5.

<sup>2827</sup> Serge KLARSFELD, *Vichy-Auschwitz*, *op. cit.*, p. 359-360.

après avoir été déportés depuis la France<sup>2828</sup>. Parmi ces victimes figurent environ 56 500 Juifs étrangers et 24 500 Français, dont 16 000 enfants<sup>2829</sup>. À cet ensemble de Juifs morts en déportation ou assassinés dans le cadre des persécutions antisémites de la « solution finale », il faut ajouter ceux tués dans leurs actions de résistance dans l'hexagone. Au total, ce sont donc entre 90 000 et 100 000 Juifs de France qui meurent des causes de la guerre entre 1939 et 1945<sup>2830</sup>. Parmi les déportés, le nombre de survivants est pour sa part « *effroyablement bas*<sup>2831</sup> » et révèle toute l'ampleur et l'efficacité du système d'extermination systématique mis en œuvre par l'Allemagne nazie. Les premières estimations évaluaient à 2 500 le nombre de rescapés<sup>2832</sup> ; les travaux les plus récents en dénombrent désormais 3 943, soit une triste proportion d'à peine 5 % de l'ensemble des déportés depuis la France<sup>2833</sup>.

Combien de Juifs vivent-ils en France après la Libération ? En l'état actuel des sources et des recherches historiques, il est impossible de répondre à cette question avec exactitude. Erik Cohen, dans son étude sur l'éducation juive en France, estime que 180 000 Juifs vivent en France au lendemain de la guerre<sup>2834</sup>. Plus largement, les estimations historiques s'établissent entre 150 000 et 200 000, contre 300 000 au début des hostilités<sup>2835</sup>. Mais cette démographie évolue constamment et rapidement dans les décennies d'après-guerre, puisque de nombreux Juifs en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique du Nord immigrent en France entre 1945 et 1948. La plupart continuent de fuir les persécutions et la misère, notamment les Juifs polonais survivants du génocide<sup>2836</sup>. De nombreuses incertitudes demeurent encore sur le nombre, même approximatif, de ces Juifs qui arrivent sur le sol français<sup>2837</sup>. En effet, une nette majorité d'entre eux semble immigrer illégalement, ce qui rend le comptage très difficile, d'autant plus que la France n'est souvent qu'un lieu de passage vers d'autres pays. Malgré ces difficiles estimations, les historiens s'accordent sur un relèvement démographique rapide et important des communautés juives de France après la Seconde Guerre mondiale. Notons, pour évaluer le

---

<sup>2828</sup> Il s'agit du dernier chiffrage évalué par Serge Klarsfeld et l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France dans l'édition la plus récente du *Mémorial de la déportation* : Serge KLARSFELD, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, Fils et Filles des Déportés Juifs de France, 2012, p. 3.

<sup>2829</sup> Serge KLARSFELD, *Vichy-Auschwitz*, *op. cit.*, p. 359-360.

<sup>2830</sup> Doris BENSIMON et Sergio DELLA PERGOLA, *La population juive de France*, *op. cit.*, p. 33-35.

<sup>2831</sup> Simon PEREGO, *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 92.

<sup>2832</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>2833</sup> Concernant les dernières études démographiques, voir : Alexandre DOULUT, Serge KLARSFELD et Sandrine LABEAU, *Mémorial des 3943 rescapés Juifs de France (convois 1-82). Liste et témoignages*, Paris-Marmande, The Beate Klarsfeld Foundation - Les Fils et Filles Déportés Juifs de France - Après l'oubli, 2018.

<sup>2834</sup> Erik COHEN, *L'étude et l'éducation juive en France : ou l'avenir d'une communauté*, Paris, Cerf, 1991, p. 172.

<sup>2835</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 337 ; Doris BENSIMON et Sergio DELLA PERGOLA, *La population juive de France*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>2836</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 338.

<sup>2837</sup> Laure FOURTAGE, *Et après ?*, *op. cit.*, p. 22-24.

phénomène, que les effectifs des Juifs de France font plus que doubler entre la Libération et la fin des années 1960, passant ainsi d'environ 200 000 à 500 000<sup>2838</sup>.

### 1.1.3. Une communauté juive ?

La communauté juive de France à la Libération « *n'est plus tout à fait la même ni tout à fait une autre que celle de 1939*<sup>2839</sup> ». Tout d'abord, les lieux d'implantation géographique ont été profondément modifiés pendant la guerre. En 1944, les communautés juives sont en effet éparpillées dans l'hexagone et en majorité dans la moitié Sud de la France. Ce processus s'enclenche pendant la drôle de guerre lorsque les Juifs qui habitent dans les deux plus grands centres (Paris et l'Est de la France) fuient leur domicile afin de s'établir plus au Sud ou pour partir à l'étranger. Après l'ordonnance allemande du 17 septembre 1940, ils ne peuvent plus revenir en zone occupée. Certains choisissent de s'installer en zone libre tandis que d'autres retournent malgré tout dans la capitale<sup>2840</sup>. Paris reste ainsi jusqu'en 1942 le principal lieu de résidence : le 21 octobre 1940, 149 734 Juifs parisiens se sont pliés aux règles de recensement établies par le gouvernement de Vichy, auxquels il faut ajouter les « retardataires », 569 en décembre 1940 ou encore 278 en mars 1941<sup>2841</sup> ainsi que tous les Juifs qui refusent de se faire recenser. Mais l'Occupation bouleverse rapidement la répartition sur le territoire et la capitale se vide progressivement de ses familles juives. Certains Juifs franchissent la ligne de démarcation pour se réfugier en zone libre, d'autres sont arrêtés, internés et/ou déportés. Conséquence de la mise en place des mesures antisémites de Vichy et des importantes rafles, le nombre de Juifs a largement diminué lorsque Paris est libéré. Environ 20 000 y résident toujours en août 1944<sup>2842</sup> auxquels s'ajoutent les 1 386 internés du camp de Drancy, libérés après le départ d'Aloïs Brunner le 17 août 1944<sup>2843</sup>.

La majorité des Juifs vivent désormais en province, dispersés dans de grandes villes ainsi que dans de nombreuses petites communes rurales. Ils ont vécu les derniers mois de l'Occupation dissimulés dans la clandestinité, ce qui rend leur recensement particulièrement

---

<sup>2838</sup> Simon PEREGO, *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 93.

<sup>2839</sup> Annette WIEVIORKA, « Les Juifs en France au lendemain de la guerre », op. cit., p. 5.

<sup>2840</sup> Jacques ADLER, *Face à la persécution*, op. cit., p. 17-18.

<sup>2841</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 58.

<sup>2842</sup> Annette WIEVIORKA, « Les Juifs en France au lendemain de la guerre », op. cit., p. 6.

<sup>2843</sup> Un dernier convoi part du camp ce jour. Aloïs Brunner emmène dans sa fuite 51 nouveaux déportés, dont une majorité de « politiques » juifs et de nombreux clandestins. Voir sur ce point : Michel LAFFITTE et Annette WIEVIORKA, *À l'intérieur du camp de Drancy*, op. cit., p. 315-318.

complexe<sup>2844</sup>. La répartition des communautés juives en France est profondément modifiée par cette vie clandestine dans la moitié Sud. Beaucoup reviennent vers la capitale lorsque les moyens de transport le permettent. « *Des dizaines de milliers de Juifs isolés, disséminés dans les campagnes et les maquis refluaient vers les grandes villes de Province et de Paris*<sup>2845</sup> ». Paris redevient très rapidement le point de ralliement des communautés juives. Ne serait-ce que parce que les nombreuses organisations cherchent, et ce avant même la Libération, à se réinstaller dans la capitale : « *c'est là que tout se déciderait en définitive, c'est là que les Juifs reviendraient en masse, dès que la situation le permettrait*<sup>2846</sup> ». En province, les évolutions géographiques après la Libération sont très contrastées. Dans l'ancienne zone Nord, la plupart des villes ont perdu en moyenne la moitié de leurs habitants juifs entre 1939 et 1945, tandis que plus au Sud c'est souvent le phénomène inverse qui s'opère<sup>2847</sup>. De nouveaux espaces sont en effet investis pendant la guerre par les communautés. C'est le cas des villes de Pau, Bayonne ou Moissac, créant ce qu'Annette Wiewiorka nomme une « *(re) naissance d'une présence juive dans le sud-ouest de la France*<sup>2848</sup> ». Mais tel n'est pas le cas de toutes les grandes villes du Sud, en témoignent les importantes disparités dans la fréquentation des lieux de culte au lendemain de l'Occupation<sup>2849</sup>. Finalement, la communauté juive d'après-guerre est d'une grande complexité démographique et sociale<sup>2850</sup>. Parmi tous les Juifs qui vivaient déjà en France dans l'entre-deux-guerres, la plupart souhaite y rester. Quelques-uns tentent d'émigrer vers la Palestine ou les États-Unis, mais ils sont proportionnellement très peu à agir ainsi<sup>2851</sup>. Dès lors, « *l'Occupation et Vichy sont perçus comme une parenthèse qui n'entame en rien l'image que les Juifs se sont forgés de la France depuis leur émancipation*<sup>2852</sup> ».

Les communautés juives, ainsi confrontées à un ensemble de bouleversements géographiques et à la perte de leurs coreligionnaires, doivent se réédifier. La tâche est d'autant plus complexe que plusieurs de leurs cadres ont été décimés. Dix-neuf des soixante rabbins qui exerçaient avant la guerre ont été fusillés ou déportés, tandis que de nombreuses personnalités

---

<sup>2844</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 554-555.

<sup>2845</sup> Claude Kelman, cité par : Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2009, op. cit., p. 493.

<sup>2846</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 543.

<sup>2847</sup> Annette WIEVIORKA, « Les Juifs en France au lendemain de la guerre », op. cit., p. 7-9.

<sup>2848</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>2849</sup> Voir les statistiques publiées par Claude NATAF, « Le judaïsme religieux au lendemain de la Libération : rénovation ou retour au passé ? », *Les Cahiers de la Shoah*, vol. 5, n° 1, 2001, p. 71-104.

<sup>2850</sup> Georges LÉVITTE, « Impressions of French Jewry Today », *The Jewish Journal of Sociology*, vol. 11, n° 2, 1960, p. 172.

<sup>2851</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, op. cit., p. 338.

<sup>2852</sup> *Ibid.*, p. 348.

influentes du judaïsme français sont également mortes pendant la guerre<sup>2853</sup> : « *Ayant perdu nombre de ses dirigeants et de ses rabbins, cruellement affaiblie numériquement, traumatisée et désabusée, la Communauté juive de France tente pourtant de se réorganiser*<sup>2854</sup> ». Cette réorganisation passe en partie par l'édification ou la réédification d'organisations en mesure d'assurer la vie sociale, sanitaire, économique, culturelle ou sportive des communautés ; soit « *tout un réseau d'associations remplissant les fonctions les plus diverses, et groupant les jeunes, les artisans, les anciens combattants, les déportés, les résistants, les familles de fusillés, les syndiqués de la CGT, les sportifs*<sup>2855</sup> ». Pour une nette majorité, les institutions fondées avant-guerre reprennent leur travail dans les années qui suivent la Libération. L'éclectisme comme la pluralité sont de mise, puisqu'en 1946 le consistoire recense 184 organisations juives uniquement dans la capitale<sup>2856</sup>. Pour la première fois – outre l'UGIF, supprimée en août 1944<sup>2857</sup> –, une organisation centrale est chargée de représenter l'ensemble des structures : le Conseil Représentatif des Institutions juives de France (CRIF)<sup>2858</sup>. Cet organisme, créé en 1943 à Grenoble afin de préparer l'après-guerre, a pour ambition de regrouper les différentes tendances du judaïsme<sup>2859</sup>. Il est, selon Renée Poznanski, l'« *expression d'un rapprochement institutionnel entre les différentes composantes de la judaïcité de France*<sup>2860</sup> », mais aussi la preuve de passerelles créées pendant la guerre entre les Juifs autochtones et immigrés. L'Occupation a en effet eu pour conséquences de rapprocher ces deux entités. Une forme de « *cohésion, cimentée par la souffrance et se manifestant comme réaction naturelle contre les coups de l'adversaire*<sup>2861</sup> » s'est ainsi construite pendant l'Occupation. À la Libération, l'objectif du CRIF est donc de rompre les barrières entre les immigrés et les autochtones ainsi que les multiples désaccords politiques qui les traversent pour unir les forces institutionnelles des Juifs de France. Cette ambition initiale est néanmoins rapidement dépassée par des tensions politiques ravivées après la guerre ou par des conflits interindividuels, ne serait-ce que dans les processus de mise en place de l'aide aux rescapés des camps<sup>2862</sup>. Si bien que ni le CRIF,

<sup>2853</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 557.

<sup>2854</sup> Erik COHEN, *L'étude et l'éducation juive en France*, op. cit., p. 173.

<sup>2855</sup> Wladimir RABINOVITCH (RABI), *Anatomie du judaïsme français*, op. cit., p. 150.

<sup>2856</sup> Annette WIEVIORKA, « Les Juifs en France au lendemain de la guerre », op. cit., p. 9.

<sup>2857</sup> Compte tenu de son obligation par l'occupant, l'UGIF ne peut être réellement considérée comme la première organisation chargée d'unir (ou de réunir) toutes les tendances du judaïsme et tous les organismes Juifs de France. Et ce d'autant plus que le consistoire se tint à l'écart de son fonctionnement.

<sup>2858</sup> Dans son appellation actuelle. À l'origine, le CRIF signifiait *Conseil Représentatif des Israélites de France*.

<sup>2859</sup> Pour le CRIF, voir notamment : Samuel GHILES-MEILHAC, *Le CRIF : de la Résistance juive à la tentation du lobby*, Paris, Robert Laffont, 2011 ; Jacques FREDJ, *La création du CRIF, 1943-1966*, Mémoire de Maîtrise présenté à l'université de Paris IV, 1988.

<sup>2860</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 558.

<sup>2861</sup> « Les deux courants », *Quand même*, août-septembre 1945, p. 3.

<sup>2862</sup> Laure FOURTAGE, *Et après ?*, op. cit., p. 167-215.

« *quasiment inexistant*<sup>2863</sup> » après la guerre, ni d'autres organismes comme le Comité d'unité et de défense des Juifs de France, sorte d'antenne parisienne du Comité général de défense des Juifs (CGD), créé lui aussi à Grenoble en 1943 et animé par des bundistes, communistes et sionistes<sup>2864</sup>, ne parviennent à unir les forces politiques juives à Paris dans les années d'après-guerre. En résulte un retour à l'éclectisme et aux désaccords qui existaient déjà entre les deux-guerres entre les israélites et les Juifs immigrés, dont les tendances religieuses mais surtout politiques diffèrent parfois drastiquement. Nuançons toutefois, en signalant que malgré les antagonismes entre les Juifs immigrés et autochtones, il existe de « *nombreux points de contacts*<sup>2865</sup> ».

#### 1.1.4. La pratique religieuse : entre déclin et renouveau

À la Libération, la plupart des historiens s'accordent sur un déclin des pratiques religieuses alors que les communautés tentent de se reconstituer et de recommencer à vivre « normalement ». Le phénomène peut s'expliquer par le manque cruel de dirigeants religieux – nous avons vu qu'une partie des rabbins étaient morts pendant la guerre – mais aussi et surtout parce que, compte tenu de cette période si particulière, nombreux sont ceux qui souhaitent se mettre à distance de leur identité juive afin de se réapproprier leur qualité de citoyen. Après avoir subi pendant plusieurs années brimades, restrictions, puis rafles et déportations, une partie non négligeable des Juifs de France souhaitent donc rompre avec le judaïsme. En effet, à l'instar de Renée Poznanski, « *pour faciliter leur réintégration, ou effacer plus sûrement le cauchemar des années d'Occupation, il y eut un nombre non négligeable de Juifs qui se réfugièrent dans l'anonymat de l'assimilation*<sup>2866</sup> ». Pour entrer dans cet anonymat, certains décident de modifier leur patronyme pour faciliter leur changement d'identité et ainsi « *effacer la judéité*<sup>2867</sup> ». Sur les 173 recours au changement de nom déposés au *Journal officiel* entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 8 avril 1945, 110 concernent directement des Juifs<sup>2868</sup>. Le processus se poursuit d'ailleurs dans les dix années suivantes, 2 000 changements étant accordés entre 1945 et 1957 à raison d'une centaine par an<sup>2869</sup>. Dans le même temps, les mariages mixtes et les conversions, encouragés

---

<sup>2863</sup> Annette WIEVIORKA, « Les Juifs en France au lendemain de la guerre », *op. cit.*, p. 9.

<sup>2864</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, *op. cit.*, p. 258-263.

<sup>2865</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 344.

<sup>2866</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 558.

<sup>2867</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 361.

<sup>2868</sup> *Ibid.*, p. 364.

<sup>2869</sup> Nicole LAPIERRE, « Changer de nom », *Communications*, n° 49, 1989, p. 155.

par les catholiques mais farouchement combattus par le rabbinat, se multiplient pour les Juifs qui souhaitent se mettre à distance de leur judéité<sup>2870</sup>. Le « nouveau Juif » d'après-guerre se construit donc dans une période particulière, où certains n'hésitent pas, pour aller de l'avant, à se mettre en totale rupture avec leur identité initiale. Pour l'historienne Johanna Lehr, cette tendance s'explique en partie parce que le gouvernement de Vichy a rompu le pacte qui unissait la France et les Juifs au sein du « franco-judaïsme », établissant de cette manière un nouveau paradigme fondé sur l'existence de Juifs citoyens français : « *Conséquence du malaise politique postérieur à la collaboration, le judaïsme français d'après-guerre a cherché à s'émanciper du modèle franco-judaïque d'intégration à la France républicaine et a bâti sur ce malaise son nouvel équilibre*<sup>2871</sup> ». Le modèle assimilationniste français, auquel adhèrent les Juifs de France avant la Seconde Guerre mondiale, est donc remis en cause après la Libération<sup>2872</sup>. Domine pour les israélites « *le souci de pouvoir à nouveau se considérer comme des Français à part entière*<sup>2873</sup> » ; l'une des stratégies adoptées étant de prendre ses distances avec la religion juive. En conséquence, les fréquentations des synagogues baissent assez drastiquement et peu de Juifs semblent observer rigoureusement les pratiques religieuses<sup>2874</sup>. Ce phénomène est très visible chez les jeunes Juifs, ce qui crée une véritable scission entre les générations. Les plus âgés reprochent aux plus jeunes de ne pas être assez pratiquants ou trop « froids » dans leurs activités communautaires et politiques. Un long article est par exemple consacré à ce sujet dans le *Bulletin de nos Communautés*, l'organe du judaïsme d'Alsace et de Lorraine<sup>2875</sup>, dans une région où la pratique religieuse est pourtant très marquée :

Il est vrai que les adultes, qui sont observateurs, ne manquent pas de reprocher à nos adolescents un certain mépris de l'expérience et partant, de l'homme d'âge mûr, qui est sciemment éliminé de leur activité. De là un fossé qui sépare les deux générations et qui crée une réelle incompatibilité d'humeur.

[...] Le fait est que l'adolescent devenu homme abandonne en général son « mouvement » auquel il ne voue plus, fort souvent, qu'un souvenir amusé<sup>2876</sup>.

L'auteur dresse ensuite un bilan assez terne, critique et négatif des activités religieuses et politiques des principaux mouvements de jeunesse de l'Est de la France. Des EIF à Yeshouroun,

<sup>2870</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, op. cit., p. 361-363.

<sup>2871</sup> Johanna LEHR, *La Thora dans la cité*, op. cit., p. 11.

<sup>2872</sup> Seán HAND, « Introduction », dans Seán Hand et Steven T. Katz, *Post-Holocaust France and the Jews, 1945-1955*, New York, New York University Press, 2015, p. 1-25.

<sup>2873</sup> Simon PEREGO, *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 120.

<sup>2874</sup> Claude NATAF, « Le judaïsme religieux au lendemain de la Libération », op. cit.

<sup>2875</sup> « Grands et misères dans nos Mouvements de Jeunesse », *Bulletin de nos communautés*, 3 janvier 1947, p. 1.

<sup>2876</sup> *Id.*

en passant par les mouvements agoudistes<sup>2877</sup>, nationalistes ou Haloutsim, le bilan est le même à chaque fois :

Rien dans les mouvements indiqués ne vient neutraliser l'effet désastreux de cette éducation que nous nous obstinerons à dénoncer : la religion n'est pas l'inspiratrice salvatrice : éliminée chez les uns, tolérée à titre privé chez les autres, elle a cédé sa place à une morale pâle, intranscendante.

[...] Là où Dieu est absent, là où on prêche une morale au nom d'une conscience mal définie, on bâtit sur le sable et rien n'arrêtera la course vertigineuse vers le libertinage, vers le scepticisme amoral<sup>2878</sup>.

Cet apparent déclin de l'identité juive et de la pratique religieuse peut néanmoins être nuancé. En effet, les pratiques religieuses ne sont pas les seuls éléments qui permettent aux Juifs d'affirmer leur identité. Les travaux de Maud Mandel remettent par exemple en cause les précédentes hypothèses en démontrant qu'une majorité des Juifs de France gardent des liens tenaces avec leur identité juive sans forcément pratiquer le culte<sup>2879</sup>. Rejetant l'idée selon laquelle les communautés seraient décimées, l'auteure considère au contraire qu'elles sont particulièrement enclines à reconstruire les bases de leur nouvelle vie juive<sup>2880</sup>. Les organisations politiques jouent un rôle essentiel dans ce processus. Dans la revue socialiste *Le Réveil des jeunes*, les articles insistent par exemple sur le phénomène selon lequel le génocide doit, au contraire, rapprocher les jeunes de leur judéité : « *Il t'a fallu quatre années d'occupation barbare pour te rendre enfin compte que tu es Juif*<sup>2881</sup> ». Dans cet article, l'auteur s'adresse directement aux jeunes lecteurs et tente de leur prouver tous les bienfaits d'adhérer aux organisations communautaires socialistes dans le combat contre la barbarie et pour les Juifs. Des propos similaires sont tenus dans les numéros des mois suivants, incitant les jeunes à prendre conscience de leur appartenance au judaïsme et à militer pour la survie de celui-ci : « *Nous ne voulons pas disparaître, nous dissoudre dans la masse. Ceci ne nous empêche pas d'être des citoyens du pays dans lequel nous vivons avec tout ce que cela comporte de devoirs, mais aussi de droits*<sup>2882</sup> ». Dans le même temps, de nombreux acteurs communautaires tentent de renouveler la pratique religieuse et l'étude des textes bibliques en dynamisant l'enseignement primaire et secondaire juif. Les travaux de Johanna Lehr démontrent que les communautés juives se reconstruisent et se réinventent autour de la religion, grâce à des

---

<sup>2877</sup> Mouvements ultra-orthodoxes.

<sup>2878</sup> « Grandeurs et misères dans nos Mouvements de Jeunesse », *Ibid.*

<sup>2879</sup> Maud MANDEL, *In the Aftermath of Genocide: Armenians and Jews in Twentieth-Century France*, Durham, Duke University Press, 2003.

<sup>2880</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>2881</sup> F. Chraguer, « Lettre à un jeune socialiste juif », *Le Réveil des jeunes*, décembre 1944, p. 5.

<sup>2882</sup> W. Aby, « Réponse à un lecteur », *Le Réveil des jeunes*, janvier 1945, p. 5.

préceptes issus de la Résistance juive<sup>2883</sup>. Finalement, si les pratiques judaïques tendent en effet à décliner dans les années qui suivent la Libération, de nouvelles formes de religiosité émergent et la judéité des communautés juives de France évolue<sup>2884</sup>.

Au regard de ces éléments, les pratiques sportives doivent être interrogées. La baisse significative des fréquentations dans la synagogue a-t-elle un impact sur le sport ? Observe-t-on une diminution des activités sportives communautaires ? Ces questions sont légitimes, puisque dans l'entre-deux-guerres, c'est en partie un « réveil » des traditions juives et des pratiques religieuses qui avait enclenché une appropriation des pratiques sportives par les communautés. Dès lors, si les Juifs s'éloignent de leur identité juive, voire tente de l'effacer en changeant de nom, on peut s'attendre à une diminution de la fréquentation des associations sportives communautaires.

## 1.2. La reconstruction matérielle et physique

### 1.2.1. Le recours à l'aide extérieure

Les reconstructions démographiques et religieuses ne sont pas les seuls objectifs des communautés. Il faut aussi se reconstruire matériellement. En effet, « à Paris ou dans les villes de province où les Juifs étaient encore réfugiés, c'est une immense misère qui caractérisait leur situation<sup>2885</sup> ». Le contexte est particulièrement pesant, puisque la France fait face à une importante crise du logement, couplée à un grand désordre économique, un manque de matière première et, surtout, un manque de nourriture. Si cette situation est difficile pour tous, elle l'est particulièrement pour les Juifs de France éprouvés par la guerre. D'autant plus qu'ils sont nombreux à se retrouver sans logements ou complètement dépossédés de leurs biens. Entre 1942 et 1944, on estime que les nazis ont dépouillé de leurs meubles plus de 38 000 appartements juifs parisiens pour être, dans l'extrême majorité des cas, expédiés en Allemagne<sup>2886</sup>. La restitution des biens spoliés après la guerre est complexe et très

---

<sup>2883</sup> Johanna LEHR, *La Thora dans la cité*, op. cit.

<sup>2884</sup> Sur ce point, voir notamment : Maud MANDEL, « Faith, Religious Practices, and Genocide: Armenians and Jews in France following World War I and II », dans Omer Bartov et Phyllis Mack, *In God's Name: Genocide and Religion in the Twentieth Century*, New York-Oxford, Berghahn Books, 2001, p. 289-315.

<sup>2885</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 554-555.

<sup>2886</sup> Annette WIEVIORKA et Floriane AZOULAY, *Le pillage des appartements et son indemnisation*, Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, Paris, La Documentation Française, 2000.

chronophage<sup>2887</sup>, malgré la volonté du gouvernement français et l'acharnement de certains de ses représentants<sup>2888</sup>. Les Juifs n'étaient pas préparés à ces difficultés supplémentaires qui s'accumulent après la guerre : « *ils croyaient que la fin de l'occupation allemande serait suivie d'un retour à la situation d'avant 1940, avec la restitution des biens et des logements aryannisés. Ce ne fut pas le cas. Travail, résidence, fonds pour redémarrer, tout était à refaire*<sup>2889</sup> ». Outre le logement, l'accès à l'emploi et la reprise de leur activité professionnelle est également d'une grande complexité, notamment pour ceux expulsés de leur métier ou dépossédés de leur entreprise suite aux lois d'aryanisation économique. Sans logement, sans biens, sans métier et sans argent, de nombreux Juifs de Paris et de province vivent donc à la Libération dans le dénuement le plus total, ce qui amplifie encore la fragilité de leur condition construite pendant la guerre.

Face à cette situation, les organismes d'entraide et de philanthropie juive de France sont d'abord impuissants. Les réseaux doivent se reconstruire et l'argent manque considérablement. Ils bénéficient alors d'aides extérieures pour tenter de combler ces manques. Plusieurs organisations américaines réagissent rapidement à l'appel de leurs coreligionnaires européens et mettent en place des réseaux d'entraide économique et matérielle en faveur des survivants du génocide. Dans la seconde moitié des années 1940, c'est surtout l'American Joint Distribution Committee – communément appelé *Joint* – qui vient en aide aux populations juives de France : « *Quelques mois après la Libération, alors que diverses organisations juives sortaient de leur cachette ou retournaient à Paris, le Joint établit un vaste réseau de secours qui fournit aide et soutien dans tous les domaines de la vie communautaire*<sup>2890</sup> ». Cette organisation, née dans l'entre-deux-guerres, avait déjà fourni une aide humaine et financière importante aux organisations juives de France pendant l'Occupation. Dès la Libération, elle continue son travail en distribuant de l'argent à la Fédération des Sociétés Juives de France

---

<sup>2887</sup> Sur ce point, voir notamment : Shannon L. FOGG, « “Everything had ended and everything was beginning again”: The Public Politics of Rebuilding Private Homes in Postwar Paris », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 28, n° 2, 2014, p. 277-307 ; Florent LE BOT, « Que rendre après l'irréparable ? Évaluations et restitutions des biens spoliés durant l'Occupation dans le cadre des procédures judiciaires de l'après-guerre », *Le Mouvement social*, vol. 222, n° 1, 2008, p. 111-128.

<sup>2888</sup> Claire ANDRIEU, « En France, deux cycles de politique publique : restitutions (1944-1980) et réparations (1997-...) », dans Constantin Goschler, Philipp Ther et Claire Andrieu, *Spoliations et restitutions des biens juifs en Europe*, Paris, Autrement, 2007, p. 186-215.

<sup>2889</sup> Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, op. cit., p. 269.

<sup>2890</sup> « *Within a few months of liberation, as various Jewish organizations emerged from hiding or returned to Paris, the Joint established an extensive relief network that provided aide an support for all areas of communal life* » Maud MANDEL, « Philanthropy or Cultural Imperialism? The Impact of American Jewish Aid in Post-Holocaust France », *Jewish Social Studies*, vol. 9, n° 1, Automne 2002, p. 56.

(FSJF), au Comité d'assistance aux réfugiés (CAR<sup>2891</sup>), ou encore à l'OSE pour qu'ils puissent œuvrer auprès des plus démunis et permettre le relèvement des communautés juives<sup>2892</sup>. Dans les trois derniers mois de l'année 1944, le *Joint* subventionne à lui seul 17 organismes d'entraide, pour un total de plus de 40 millions de francs<sup>2893</sup>. Ces financements permettent une reprise progressive des activités économiques, éducatives et culturelles. Ils permettent surtout, dans les mois qui suivent la Libération, de répondre à la détresse physique et morale des plus démunis et des plus touchés. Dans leur malheur, les organisations ont la chance de bénéficier d'une conjoncture économique positive puisque la France s'ancre dans la période de prospérité économique des Trente Glorieuses. Notons enfin que le *Joint* convainc ensuite les principales organisations sociales juives de fusionner leurs activités et leurs ressources au sein d'un Comité juif d'action sociale et de reconstruction (COJASOR)<sup>2894</sup>.

Toutefois, l'aide financière du *Joint* est ciblée sur les principales œuvres sociales et philanthropiques juives. L'argent va aux associations qui s'occupent de nourrir, loger et soigner les familles en difficulté. Les associations sportives ne sont pas concernées par l'aide, le sport n'étant pas considéré comme une urgence et une priorité. S'il est « *convoqué au festin*<sup>2895</sup> » de l'œuvre de relèvement de la France, les organisations sportives juives devront se tourner vers les pouvoirs publics français et la Direction générale de la jeunesse et des sports s'ils veulent bénéficier de subventions ou d'une aide matérielle.

### 1.2.2. Détresse physique

Le bilan physique des populations juives de France est catastrophique. Beaucoup de Juifs ont manqué de tout – notamment dans les deux dernières années de la guerre – et ont dû constamment chercher à se cacher de l'occupant pour éviter l'enfermement et la déportation. Pour les déportés, les derniers mois de captivité sont particulièrement durs dans le système

---

<sup>2891</sup> Le CAR est une organisation juive de secours créée en 1936 pour aider les réfugiés d'Europe centrale en France.

<sup>2892</sup> Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2018, *op. cit.*, p. 133-138.

<sup>2893</sup> Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2009, *op. cit.*, p. 220-221.

<sup>2894</sup> Le COJASOR naît en mars 1945 de la fusion de plusieurs organisations de secours. Ses actions se focalisent essentiellement sur l'entraide et le secours et n'a pas ou peu d'impact sur l'investissement des Juifs dans les pratiques physiques et sportives. Sur la naissance et l'action du COJASOR, voir notamment : Maud MANDEL, « Philanthropy or Cultural Imperialism? », *op. cit.* ; Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2018, *op. cit.*, p. 154-157 ; Laure FOURTAGE, *Et après ?*, *op. cit.*, p. 190-197.

<sup>2895</sup> Marianne AMAR, *Nés pour courir : sports, pouvoirs et rébellions (1944-1958)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1987, p. 44.

concentrationnaire nazi. Celui-ci est instable, désorganisé et fait subir aux internés des mesures répressives de plus en plus contraignantes. L'objectif des dignitaires nazis est clair : il ne faut laisser aucun déporté vivant tomber entre les mains des alliés. Le sort des Juifs encore en vie est alors pratiquement scellé. Les exécutions s'accumulent, pendant que les privations et coups portés par les gardes engendrent la mort d'une large partie de ceux qui ne sont pas gazés ou abattus. Dans le même temps, l'extermination par le travail continue et s'intensifie<sup>2896</sup>. Les marches de la mort achèvent ensuite la quasi-totalité des derniers survivants. Ceux qui parviennent à survivre à cet ensemble sont dans un état catastrophique, la souffrance physique et morale étant à son comble dans les dernières semaines qui précèdent la libération progressive des camps<sup>2897</sup>. La réalité des camps et des atrocités qui s'y sont déroulées éclatent réellement au grand jour lorsque les quelques survivants du génocide sont de retour sur le sol français au printemps 1945. En effet, « *l'opinion française, à la fin de l'hiver 1944-1945, n'a guère conscience de l'horreur du système concentrationnaire*<sup>2898</sup> ». Le retour des premiers convois de déportés choque l'opinion publique qui découvre la détresse morale et physique des Juifs qui regagnent par train la capitale. Le 14 avril 1945, l'un des premiers convois de femmes juives libérées du camp de Ravensbrück arrive à Paris où le Général de Gaulle les attend sur le quai. Les nombreux journalistes présents retranscrivent la pénible vue de ces femmes « *si minces, si diaphanes*<sup>2899</sup> ». Les termes employés par les reporters de *Paris-press* retranscrivent le choc qu'ils ressentent lorsqu'ils s'aperçoivent de l'extrême faiblesse de ces femmes : « *apparaissent tant de visages si pâles, tout creux et verdâtres et comme marqués encore des premières atteintes de la mort* »<sup>2900</sup>. Le constat est le même dans le compte rendu du *Parisien libéré* :

Elles arrivent... Quelques acclamations... Soudain la foule se tait... Elle comprend tout ce que représentent de privations et de misères, physiques et morales, ces visages émaciés, ces yeux trop brillants et creux, cette allure fatiguée, tellement lasse... où, malgré tout, semble déjà se manifester le désir de revivre, d'échapper aux horreurs qu'elles ont connues<sup>2901</sup>.

L'état physique de ces femmes – et des rescapés des camps de manière générale – est en réalité encore plus catastrophique que ne le laissent penser les journalistes. Mais le gouvernement français tente à cette date de censurer les rapports de presse sur la santé des

---

<sup>2896</sup> Anise POSTEL-VINAY et Jacques PREVOTAT, « La déportation », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires : de l'Occupation à la Libération*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Seuil, 2000, p. 106-108.

<sup>2897</sup> Doriane GOMET, *Sports et pratiques corporelles chez les déportés*, *op. cit.*, p. 1232-1241.

<sup>2898</sup> Anise POSTEL-VINAY et Jacques PREVOTAT, « La déportation », *op. cit.*, p. 483.

<sup>2899</sup> « Le général de Gaulle accueille les premières femmes françaises déportées libérées du camp de Ravensbrück », *Paris-press*, 15 avril 1945, p. 1.

<sup>2900</sup> *Id.*

<sup>2901</sup> Cité par : Anise POSTEL-VINAY et Jacques PREVOTAT, « La déportation », *op. cit.*, p. 486.

rescapés<sup>2902</sup>, probablement pour éviter de trop choquer l'opinion publique qui n'est pas encore prête à recevoir ces informations : « elle n'avait pas les outils conceptuels pour comprendre le génocide, c'est-à-dire l'inimaginable<sup>2903</sup> ». Un phénomène est particulièrement visible dans les propos des journalistes, et de manière plus globale lorsque l'on dépouille la presse française au printemps 1945 : le mot « Juif » n'est pas utilisé pour décrire les déportés de retour des camps. Ceci témoigne de la difficulté rencontrée dans l'utilisation du vocabulaire pour qualifier et distinguer ces déportés. En effet, dans l'immédiat d'après-guerre, les termes « rapatriés » ou « déportés » sont employés indifféremment par la presse pour évoquer les déportés politiques et raciaux, les travailleurs du STO ou encore les prisonniers de guerre<sup>2904</sup>. Le gouvernement ne fait pas non plus à cette période de distinctions entre ces catégories de rescapés. Si bien que les atrocités vécues par les Juifs déportés depuis la France, si elles choquent l'opinion, sont en réalité assez peu évoquées dans les premiers instants d'après-guerre. L'historien français Henry Rouso appelle ce phénomène le « syndrome de Vichy »<sup>2905</sup>, celui-ci agissant comme un traumatisme refoulé qui engendre une incapacité ou un refus de la société à reconnaître la vérité et les spécificités du génocide. Cette vision d'un souvenir réduit au silence, d'un « génocide occulté<sup>2906</sup> », beaucoup étudiée des années 1980 aux années 2000<sup>2907</sup>, a en revanche été particulièrement remise en cause ces dernières années<sup>2908</sup>. En soit, ce manque de clarté sur l'état de santé des rescapés juifs a des conséquences sur la prise en considération matérielle et sanitaire de ceux-ci par l'État français, contraignant les organisations juives à investir massivement dans leur reconstruction physique et morale. Les besoins sanitaires en faveur des rescapés sont tels que l'hôtel Lutétia de Paris est transformé en centre d'accueil pour les déportés de retour en France<sup>2909</sup>. Alfred Nakache, qui survit aux camps de la mort, y est amené. Il est ensuite transporté à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris). En un an et demi, il a perdu environ 20 kg et les médecins constatent un « affaiblissement général<sup>2910</sup> ». Une fois l'état de

<sup>2902</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, op. cit., p. 63-67.

<sup>2903</sup> Robert FRANK, « La mémoire empoisonnée », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires : de l'Occupation à la Libération*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Seuil, 2000, p. 553.

<sup>2904</sup> Sur ce sujet, voir : Tal BRUTTMANN, Laurent JOLY et Annette WIEVIORKA, *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS, 2009.

<sup>2905</sup> Henry ROUSSO, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1987], Paris, Seuil, 1990.

<sup>2906</sup> Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, op. cit., p. 269-275.

<sup>2907</sup> Sur l'importante bibliographie de ce sujet, voir par exemple : Henry ROUSSO, « Vichy, le grand fossé », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 5, 1985, p. 55-80 ; Annette WIEVIORKA, « Indicible ou inaudible ? La déportation : premiers récits (1944-1947) », *Pardès*, n° 9-10, 1989, p. 23-59 ; Nicole LAPIERRE, « Le cadre référentiel de la Shoah », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, 2007, p. 475-482.

<sup>2908</sup> François AZOUVI, *Le mythe du grand silence : Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Gallimard, 2015 ; Simon PEREGO, *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit.

<sup>2909</sup> Laure FOURTAGE, *Et après ?*, op. cit., p. 279-287.

<sup>2910</sup> AC, Dossier n° 70 469, Demande d'attribution du titre de déporté résistant d'Alfred Nakache, Fiche médicale, 25 juillet 1945.

santé des rescapés vérifié, certains d'entre eux peuvent retourner auprès de leurs proches. Les EIF assurent d'ailleurs l'aide à ces déportés, depuis la porte de l'hôtel jusqu'à leur futur domicile<sup>2911</sup>. D'autres, sans famille ni toit, errent dans les couloirs de l'hôtel à la recherche d'une aide matérielle et morale.

Pour pallier aux difficultés rencontrées par les survivants du génocide, de multiples associations se créent et prennent le relai des autorités pour assurer, à des degrés divers, une aide matérielle, sanitaire, sociale, professionnelle ou éducative<sup>2912</sup>. À Paris, l'OSE organise par exemple deux centres d'accueil médicaux pour les rapatriés<sup>2913</sup> tandis qu'à Marseille est mis sur pied un centre de suralimentation destiné à aider adultes et enfants juifs à retrouver une nutrition normale après avoir été sous-alimentés pendant plusieurs mois, voire plusieurs années<sup>2914</sup>. Outre l'alimentation, il faut aussi soigner les maladies. En effet, beaucoup souffrent du typhus et parviennent difficilement à retrouver une vie physique normale tant leur corps est marqué par des mois de malnutrition et de torture physique dans les camps de la mort. Jean-Raphaël Hirsch, encore enfant à cette période, se souvient par exemple du retour en France de son père, Sigismond Hirsch (ancien cadre EIF) :

Fin mai 1945, quand mon père rentra en France, il avait une drôle d'allure. Son regard était voilé par une ombre terrifiante. Tondu, le visage émacié, la peau de la face tendue sur les maxillaires saillants, 42 kilos pour 1,76 m, il faisait peur, et dérangeait surtout parce qu'il faisait peur.

Certes, il était couvert de décorations, mais dans un état physique et moral épouvantable<sup>2915</sup>.

Tous les témoignages ou photographies de ces rescapés témoignent de la fragilité de leur corps squelettique, rongé par les maladies et par la faim. La mortalité parmi ces rescapés reste très forte dans les semaines qui suivent leur libération. Outre les décès lors du rapatriement vers la France, de nombreux déportés meurent d'une reprise d'alimentation beaucoup trop intense et trop rapide. Ce phénomène, compréhensible après des mois de privations, est visible dès la libération des camps :

Immédiatement, des camarades se sont rués vers les magasins d'alimentation et les magasins d'armes. Hélas ! Ils se sont empiffrés de pain et de viande, mais c'était une erreur grave et je tentais de les raisonner. Médecin, je savais le danger d'une reprise alimentaire trop rapide, mais c'était peine perdue que de leur faire comprendre, cela

---

<sup>2911</sup> André KASPI, *La libération de la France : Juin 1944 - Janvier 1946*, Paris, Perrin, 1995, p. 285-288.

<sup>2912</sup> Laure FOURTAGE, *Et après ?*, *op. cit.*

<sup>2913</sup> « Conférence des Directeurs des Centres Régionaux, Paris, 15 juin 1945 », *Bulletin OSE*, 1 juillet 1945, p. 3.

<sup>2914</sup> Georges Garel, « Inauguration du Centre de Suralimentation de Marseille », *Bulletin OSE*, août 1945, p. 10.

<sup>2915</sup> Jean-Raphaël HIRSCH, *Réveille-toi, papa, c'est fini !*, *op. cit.*, p. 405.

faisait trop longtemps qu'ils mourraient de faim. Ainsi, beaucoup s'intoxiquèrent et moururent. Pour ma part, au contraire, je m'efforçais de manger par petites bouchées, progressivement<sup>2916</sup>.

À l'instar de Sigismond Hirsch qui témoigne ici, les médecins recommandent aux déportés de retour en France la reprise d'une alimentation normale très progressive pour éviter les intoxications ou autres complications. Dans un article du *Monde* publié en juillet 1945, un médecin rapatrié des camps rappelle quelques consignes alimentaires :

La reprise de l'alimentation dans les conditions habituelles n'est possible que chez les moins atteints. Encore doit-elle être progressive, avec appoint de lait. Beaucoup au contraire sont intolérants et exposés aux pires dangers s'ils cèdent aux sollicitations de la faim et absorbent indistinctement les éléments d'un régime normal. On utilise pour eux des aliments « prédigérés », préparés avec de la viande traitée par les sucs digestifs, que l'on fait ingérer lentement, par prises répétées, associés à du sucre et des vitamines<sup>2917</sup>.

Malgré les bonnes volontés et les précautions prises en faveur des rescapés, les besoins sanitaires peinent à être comblés : « *Les mesures prises se révèlent vite dramatiquement insuffisantes. Dans le domaine sanitaire surtout, les lacunes sont considérables. Nul n'avait imaginé qu'il faudrait porter un secours immédiat à tant de mourants*<sup>2918</sup> ».

Quant aux Juifs qui ont échappé à la déportation, s'ils doivent eux aussi se reconstruire physiquement, ils sont moins touchés que leurs coreligionnaires rescapés des camps de la mort. Ceux sortis miraculeusement des camps français doivent retrouver une vie corporelle saine après les innombrables difficultés physiques rencontrées<sup>2919</sup>. L'insuffisance de nourriture, la fuite, le départ du domicile, la traque permanente : tous ces éléments ont rendu leur existence particulièrement laborieuse et engendré des carences physiques importantes, notamment chez les plus jeunes. Beaucoup ont été placés, cachés, déplacés à de multiples reprises pendant la guerre. Au-delà des traumatismes psychologiques, ils doivent reconstruire leurs rapports au corps, à la nourriture et à l'exercice physique. Une très grande majorité des enfants Juifs ont souffert de la faim, qu'ils aient été dans les camps français, dans les maisons d'enfants, cachés dans des familles catholiques ou envoyés à l'extérieur de l'hexagone.

---

<sup>2916</sup> Récit de Sigismond Hirsch, dans : *Ibid.*, p. 388.

<sup>2917</sup> Docteur P. Bonnet-Roy, « La maladie et la mort dans les camps de déportés », *Le Monde*, 12 juillet 1945, consulté en ligne : [https://www.lemonde.fr/archives/article/1945/07/12/la-maladie-et-la-mort-dans-les-camps-de-deportes\\_1865425\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1945/07/12/la-maladie-et-la-mort-dans-les-camps-de-deportes_1865425_1819218.html).

<sup>2918</sup> Anise POSTEL-VINAY et Jacques PREVOTAT, « La déportation », *op. cit.*, p. 484.

<sup>2919</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, *op. cit.* ; Denis PESCHANSKI, *Les camps français*, *op. cit.*

### 1.2.3. Évolution de la vision du « corps juif »

Les premiers signes de sollicitude envers les déportés sont bien vite remplacés par un nouveau sentiment : ces rescapés dérangent parce qu'ils représentent la barbarie et la coopération du gouvernement français dans l'immense génocide organisé par les nazis. Pendant qu'ils racontent l'horreur des camps, de nombreux silences entourent encore cette phase sombre de l'histoire de France<sup>2920</sup>. Beaucoup sont ceux qui incitent les Juifs à se montrer discrets et à ne pas trop demander de comptes pour ne pas créer un sentiment de rejet de leur qualité de Français pendant cette phase d'union autour des valeurs républicaines : « *“Attention de ne pas susciter de l'antisémitisme” semblait être l'avertissement le plus généreusement prodigué aux Juifs en ces lendemains de Libération*<sup>2921</sup> ». Il faut se taire, ou du moins ne pas trop en faire. L'antisémitisme d'après-guerre est difficile à évaluer, mais reste dans l'ensemble minoritaire. Il est devenu une sorte de « *maladie honteuse*<sup>2922</sup> », mais ne disparaît pas pour autant. Les résurgences de propos et d'activités antisémites se manifestent par exemple avec particulièrement de véhémence lors des débats sur la restitution des biens immobiliers et matériels juifs spoliés par l'Allemagne nazie et achetés par les Français. Ainsi, par crainte de devoir rendre leurs nouvelles propriétés aux Juifs destitués, une douzaine d'associations de défense d'acquéreurs de biens juifs se créent et mettent en place des campagnes antisémites dans lesquelles les vieux préjugés qui associent les Juifs à l'argent sont souvent mis en avant<sup>2923</sup>. Des manifestations antijuives perturbent également la capitale au printemps 1945 et quelques antisémites notoires reprennent leurs virulentes campagnes<sup>2924</sup>. Toutefois, ils restent minoritaires, largement combattus par les organisations antiracistes renaissantes et peu influents auprès de l'opinion générale<sup>2925</sup>.

Quant aux stéréotypes physiques qui ont façonné le « corps juif » pendant plus d'un demi-siècle, ils semblent eux-aussi être en déclin. En revanche, le Juif est toujours perçu par une partie de la population française comme un étranger, ou du moins quelqu'un de différent, dont les pratiques religieuses et culturelles interrogent. Effectivement, l'Occupation a eu un impact

---

<sup>2920</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, op. cit.

<sup>2921</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 551.

<sup>2922</sup> Anne GRYNBERG, « Des signes de résurgence de l'antisémitisme dans la France de l'après-guerre (1945-1953) ? », *Les Cahiers de la Shoah*, vol. 5, n° 1, 2001, p. 171-223.

<sup>2923</sup> Renée POZNANSKI, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 551-552 ; Anne GRYNBERG, « Des signes de résurgence de l'antisémitisme dans la France de l'après-guerre (1945-1953) ? », op. cit., p. 173-175.

<sup>2924</sup> *Ibid.*

<sup>2925</sup> Sur ce point, voir notamment : Johannes HEUMAN, « “Comme les Juifs sous l'Occupation” : la mémoire de la Shoah dans la lutte antiraciste en France, 1944-1967 », *Archives Juives*, vol. 51, n° 2, 2018, p. 39-58.

sur la vision que les non-Juifs se font du Juif, surtout dans les campagnes françaises où les contacts étaient peu fréquents avant le conflit. En octobre 1945, le directeur du département Europe de l'American Jewish Committee<sup>2926</sup> déclare par exemple :

La propagande nazie, la présence de réfugiés juifs dans le pays, le port de l'étoile jaune, l'action brutale qui s'est exercée en public contre les Juifs, tout cela a provoqué une forte sympathie, mais en même temps, cela a eu pour conséquence que les non-Juifs sont devenus infiniment plus conscients de la différence entre le Juif et le non-Juif qu'ils l'ont été auparavant, notamment dans les couches rurales du pays<sup>2927</sup>.

Au-delà de leurs éventuelles singularités religieuses ou culturelles, c'est le physique des Juifs qui est encore l'objet d'assignations dans la construction de la mémoire collective. Ils sont de nouveau perçus comme plus faibles et en plus mauvaise santé que les non-Juifs. En revanche, cette faiblesse n'est plus conceptualisée selon une logique raciale ou un allant de soi inhérent aux Juifs, mais comme une conséquence logique des méfaits de l'Occupation et de la solution finale. Fini le gros juif au nez crochu, aux longs doigts, aux yeux « clignotants » et à la démarche bringuebalante véhiculée par la presse antisémite. Mais l'image du rescapé des camps, décharné, errant sans but, s'instille dans les esprits et tend à se généraliser à l'ensemble de la population. L'expression répandue dans années 1940 et 1950 « *être maigre comme quelqu'un qui sort de Buchenwald*<sup>2928</sup> » est un exemple parlant de l'image que l'on se fait des déportés. Cette vision du Juif affaibli par l'Occupation et par l'internement est amplifiée par les photographies proposées par la presse après la guerre. Elles sont utilisées dans une « *pédagogie de l'horreur*<sup>2929</sup> » visant à mettre en évidence aux yeux du monde entier la barbarie nazie, en montrant des charniers et des corps jonchant le sol, découverts à la libération des camps. Si ces photographies sont souvent des mises en scènes ne reflétant qu'une partie de la réalité, elles participent néanmoins à la sensibilisation et à la compréhension des atrocités<sup>2930</sup>. La presse s'empare de ces images tout en essayant de décrire les sauvageries subies par les Juifs dans les camps de la mort par des titres chocs et des phrases brutes où « *le lecteur est submergé par une avalanche d'informations plus horribles les unes que les autres*<sup>2931</sup> ».

---

<sup>2926</sup> Organisation américaine créée en 1906 pour défendre les droits des Juifs dans le monde.

<sup>2927</sup> Discours de Max Gottschalk lors d'une conférence de presse le 11 octobre 1945, cité par : Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide, op. cit.*, p. 339.

<sup>2928</sup> Robert FRANK, « La mémoire empoisonnée », *op. cit.*, p. 553.

<sup>2929</sup> Marie-Anne MATARD-BONUCCI, « Usages de la photographie par les médias dans la construction de la mémoire de la Shoah », *Le Temps des médias*, vol. 5, n° 2, 2005, p. 9-26.

<sup>2930</sup> *Ibid.*, p. 18-23.

<sup>2931</sup> Didier EPELBAUM, *Pas un mot, pas une ligne ? 1944-1994 : des camps de la mort au génocide rwandais*, Paris, Stock, 2005, p. 91.

Mais cette guerre a aussi pour conséquence de changer la vision que les Juifs ont d'eux-mêmes, de leur corps et de leur virilité. Alors qu'ils avaient façonné leurs pratiques corporelles dans l'entre-deux-guerres autour de leur croyance en une faiblesse généralisée de la race juive engendrée par des siècles de diaspora et une culture littéraire peu encline à diriger les jeunes vers les sports, les lendemains de la Libération dressent un nouveau portrait du corps juif. Sans rejeter le fait qu'ils aient souffert physiquement et qu'il faille y remédier, les Juifs valorisent aussi la force, le courage et la détermination dont ils ont fait preuve pendant l'Occupation. Tandis que la libération des principales régions françaises est encore en cours, ils promeuvent leurs activités de résistance – sous toutes ses formes – dans une lutte déloyale et déséquilibrée face à un ennemi beaucoup plus puissant. Cette valorisation est visible dans la presse et dans les allocutions puis, plus tard, dans les événements commémoratifs<sup>2932</sup>. Les Juifs participent de cette manière à ce qu'Henry Roussio nomme le « *résistancialisme* », un phénomène qui irrigue la France dans l'après-guerre et qui construit la Résistance comme un objet de mémoire en valorisant l'ensemble des actions réalisées par les Français dans leur lutte contre l'occupant<sup>2933</sup>. Cette conduite est particulièrement visible dans les colonnes de *Renaissance*, le journal de l'Union de la Résistance juive (URJ). On y met en avant l'implication des Juifs du monde entier dans les combats contre l'Allemagne et pour la paix, en affirmant en octobre 1944 que « *le judaïsme a donné une armée gigantesque d'un million et demi de combattants*<sup>2934</sup> ». Des liens sont tissés avec l'histoire juive, pour mettre en évidence des liens entre les luttes actuelles et passées : « *L'esprit de Bar-Kocheba, de Troumpeldor et des défenseurs héroïques du ghetto de Varsovie s'est renouvelé dans nos vaillants combattants pour leur lutte à mort contre les envahisseurs*<sup>2935</sup> ». Le même constat peut être fait dans *Quand même !*, l'organe de presse de la FSJF, qui dès le premier numéro (hors clandestinité) valorise le travail des Juifs dans les armées de l'URSS et l'implication de la jeunesse juive dans la lutte pour la Libération du pays<sup>2936</sup>. Robert Gamzon, de son côté, promeut également les activités mises en place par les EIF pendant la guerre et la création d'hommes forts par la méthode scout, qui préfèrent la mort que la passivité :

Le scoutisme EI, par ses réalisations durant ces quatre années, a montré qu'il n'était pas, comme certains l'ont cru, « un joujou pour petits bourgeois », mais une méthode

---

<sup>2932</sup> Simon PEREGO, *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 832-837.

<sup>2933</sup> Henry ROUSSIO, *Le syndrome de Vichy, op. cit.*, p. 19 et 29-48.

<sup>2934</sup> Sam, « Les Juifs dans la lutte », *Renaissance*, 13 octobre 1944, p. 1.

<sup>2935</sup> « Nos vainqueurs des barricades », *Renaissance*, 29 septembre 1944, p. 1.

<sup>2936</sup> *Quand-même*, 15 septembre 1944, p. 4.

d'éducation complète qui a su créer non pas des inadaptés, mais des gars solides qui n'ont peur ni de la vie dure, ni de la mort<sup>2937</sup>.

Le journal *Droit et liberté* parle lui d'une « deuxième émancipation des Juifs de France<sup>2938</sup> » consécutive à la Libération, vécue comme « l'aboutissement normal et logique de quatre années de résistance et de lutte pour la reconquête de l'indépendance nationale<sup>2939</sup> ». Finalement, la valorisation des activités résistantes et du comportement des Juifs pendant la guerre vient combattre l'idée de leur éventuelle passivité face à la barbarie nazie. Les Juifs souhaitent montrer qu'ils ne se sont pas laissés emmener dans les camps sans combattre l'ennemi qui se dressait devant eux – idée qui pourtant fera débat, surtout après la création d'Israël, dans les publications, œuvres littéraires ou historiques<sup>2940</sup>.

Dès lors, la Seconde Guerre mondiale paraît avoir modifié en profondeur la façon dont les Juifs conçoivent à la fois l'État-Nation, leur rapport à la religion et leurs modèles éducatifs. En amenant une « rupture avec le modèle sociologique du passé<sup>2941</sup> », elle a aussi engendré, dans la grande diversité des réponses juives aux persécutions, une forme de rupture dans leurs rapports au corps et leur vision de celui-ci. Dans la Sixième, l'Armée Juive, le MJS, de jeunes hommes et femmes ont combattu et résisté pour la survie des Juifs et pour la Libération de la France. Ils revendiquent désormais la puissance du peuple juif dans sa capacité de lutte, dans l'idée que « ce qui ne tue pas rend plus fort ». La guerre modifie aussi, pour certains, leur assurance, leur confiance, voire leur virilité. En juillet 1945, Frédéric Hammel apprécie par exemple le changement de mentalité de la jeunesse juive :

Jadis, les jeunes restaient chez eux bien sagement, tout au plus allaient-ils faire un petit tour avec leurs parents sur les boulevards ou dans le parc public.

Aujourd'hui, on voit le dimanche matin, de bonne heure, de petits bonshommes et de petites bonnes femmes se hâter vers la gare avec sur leur dos un sac volumineux. On a découvert la joie de la sortie, de l'effort physique, de l'air pur de la campagne ou de la montagne, on sait pourquoi on fuit la poussière et la chaleur de la ville. [...]

---

<sup>2937</sup> Robert Gamzon, « Le commissaire vous parle ! », *L'EIF*, janvier 1945, p. 3.

<sup>2938</sup> Terme aussi utilisé par certains historiens, comme Michel Winock : Michel WINOCK, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, op. cit., p. 267-290.

<sup>2939</sup> B. Aronson, « À propos d'un numéro spécial de la revue *Esprit* », *Droit et liberté*, 9 septembre 1945, p. 1.

<sup>2940</sup> Sur ce point, voir notamment : Gilead MORAGH, « La nouvelle littérature de la Shoah : le roman *Voir ci-dessous : amour*, de David Grossmann », Claire Darmon (trad.), *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 184, n° 1, 2006, p. 269-290 ; Georges BENSOUSSAN, *L'histoire confisquée de la destruction des Juifs d'Europe : usages d'une tragédie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016 ; Simon PEREGO, *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 565-571.

<sup>2941</sup> Cette réflexion est le point de départ et l'idée directrice de l'ouvrage de Johanna Lehr : Johanna LEHR, *La Thora dans la cité*, op. cit., ici p. 11.

Cette recherche active, qui contraste avec la soumission passive d'antan, est une des physionomies les plus remarquables et les plus réjouissantes dans la vie des mouvements de jeunesse<sup>2942</sup>.

Ces évolutions traduisent la volonté d'une renaissance juive sur les combats de la guerre. L'homme fort, tant souhaité dans les mouvements de jeunesse et des sionistes avant la guerre, a réussi à combattre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. Des articles entiers en faveur de Max Nordau, du « judaïsme du muscle » et de la lutte contre la dégénérescence de la race sont d'ailleurs publiés après la Libération. Comme dans *Renaissance*, où Maxa Nordau, sa fille, écrit :

Que dirait Max Nordau en vue des événements actuels ? Nous ne pouvons le savoir, même en déduisant de ses paroles et de ses actes, car il était un homme d'état et les guerres de partisans ne sont pas leur fait. En général, il désapprouvait les méthodes du terrorisme russe ; il était trop occidental – dirons-nous, trop Européen ? – mais il aimait l'héroïsme et surtout la self-défense. Il avait voulu un judaïsme du muscle. En ce sens, il aurait été pleinement satisfait<sup>2943</sup>.

La Société des amis de Max Nordau<sup>2944</sup> organise aussi dans les années qui suivent la guerre de multiples célébrations, commémorations et conférences pour faire vivre sa parole et valoriser l'éthos viril que promeut le sionisme politique. Car ce concept de lutte physique et de régénération du peuple Juif est fortement lié à l'idéal sioniste d'après-guerre. Il vise à démontrer que si les Juifs se sont endurcis pendant la guerre, le sionisme est l'aboutissement de l'ensemble des luttes en faveur de la survie du judaïsme. Une fois en terre promise, ils pourront se régénérer en cultivant la terre de leurs ancêtres. Ceux déjà sur place témoignent d'ailleurs de ce processus en marche : « ceux qui doutent encore de la régénérescence juive en Palestine, n'ont qu'à regarder les jeunes et les enfants qui naissent et grandissent<sup>2945</sup> ». Ce concept, en partie issu de la Résistance juive (la propagande étant dynamisée par ceux qui se sont fortement mobilisés dans les réseaux de Résistance comme les EIF, le MJS ou l'OJC-AJ<sup>2946</sup>), trouve son apogée après la Libération grâce à une réceptivité accrue des communautés en faveur du sionisme. En effet, si les avis divergent encore sur la création d'Israël, le « prosionisme "israélite" opère une percée après la guerre<sup>2947</sup> ».

---

<sup>2942</sup> Frédéric Hammel, « L'EIF jeune, il y a tout de même quelque chose de changé », *L'EIF*, juillet 1945, p. 13.

<sup>2943</sup> Maxa Nordau, « Max Nordau le voyant », *Renaissance*, 14 février 1947, p. 1-2.

<sup>2944</sup> Organisation sioniste qui valorise la pensée et les écrits de Max Nordau.

<sup>2945</sup> Dan Aron, « Un pays qui pousse vite : mes premières impressions », *Renaissance*, 26 septembre 1947, p. 3.

<sup>2946</sup> Catherine NICAULT, *La France et le sionisme (1897-1948)*, op. cit., p. 207-223.

<sup>2947</sup> *Ibid.*, p. 214.

Cette nouvelle vision de l'homme juif combattant, viril et fort véhiculée dans l'après-guerre et intériorisée par une partie des Juifs de France a-t-elle une influence sur l'engagement dans les activités physiques et sportives ? Quelles sont les conséquences de cette évolution du discours sur le « corps juif » dans l'immédiat d'après-guerre ?

## 2. La renaissance des associations sportives juives

La renaissance des associations sportives juives s'inscrit dans la volonté de Juifs de « reprendre le cours de la vie normale, là où elle avait été laissée en 1940<sup>2948</sup> ». Les organisations qui existaient avant la guerre sont principalement celles que l'on retrouve après la Libération. En 1946, 120 associations sont déjà affiliées à la Fédération des sociétés juives de France (FSJF), qui continue de les unir. Dans le « développement archaïque des associations juives<sup>2949</sup> », les principaux clubs sportifs juifs créés dans l'entre-deux-guerres reprennent leurs activités.

### 2.1. Les associations sportives communistes

#### 2.1.1. Le CPS 10<sup>ème</sup>

Les clubs sportifs juifs communistes font partie des premières structures associatives à se reconstituer après la Libération du pays. Ils profitent d'un contexte favorable. La mobilisation et le sacrifice de nombreux militants communistes dans la Résistance, couplée à la victoire de l'URSS, confèrent aux organisations de gauche un « formidable prestige<sup>2950</sup> ». Sous l'Occupation, beaucoup de membres du CPS 10<sup>ème</sup> ont combattu aux côtés de leurs camarades communistes. Le club s'avère être « une véritable pépinière de résistants authentiques<sup>2951</sup> ». En 1944, les cadres du CPS 10<sup>ème</sup> encore en vie reprennent contact rapidement. Georges Ghertman, très actif dans les Bataillons de la jeunesse dans les premières années de l'Occupation, est arrêté en 1942<sup>2952</sup>. Libéré de prison le 24 août 1944 après la Libération de la capitale, il décide presque immédiatement de refonder le club :

Nous nous sommes retrouvés en 1944 avec Robert Blanchet. Le club est reparti de plus bel, avec diverses activités. Étant donné qu'il y avait beaucoup de Juifs qui revenaient de la zone Sud, il y avait des regroupements dans l'arrondissement<sup>2953</sup>.

Plusieurs anciens membres les rejoignent, mais pas tous. Albert Zandkorn fait partie de ceux qui préfèrent tourner la page et se reconstruire sans nécessairement renouer avec les

---

<sup>2948</sup> Annette WIEVIORKA, « Les Juifs en France au lendemain de la guerre », *op. cit.*, p. 9.

<sup>2949</sup> Wladimir RABINOVITCH (RABI), *Anatomie du judaïsme français*, *op. cit.*, p. 136.

<sup>2950</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 355.

<sup>2951</sup> Edmond RONZEVALLÉ, *Paris X<sup>e</sup> : histoire, monuments, culture*, Amiens, Martelle, 1993, p. 140.

<sup>2952</sup> De nombreux ouvrages historiques, monographiques ou autobiographiques mentionnent ses activités. Voir par exemple : Albert OUZOULIAS, *Les bataillons de la jeunesse*, Paris, FeniXX, 1966 ; David DIAMANT, *Combattants, héros et martyrs de la Résistance : biographies, dernières lettres, témoignages et documents*, Paris, FeniXX, 1983.

<sup>2953</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°5 de Georges Ghertman, *op. cit.*, p. 17.

activités d'avant-guerre : « *Je n'ai pas eu l'idée d'essayer de revoir, de retrouver les copains du Club. Je savais que Maurice Feld avait été fusillé. [...] L'après-guerre a forcément constitué une fracture totale avec l'avant-guerre*<sup>2954</sup> ». Ces différences interindividuelles mettent en évidence la diversité des réactions juives après la Libération. Tandis que certains souhaitent retourner à leurs anciens loisirs le plus rapidement possible, d'autres préfèrent rompre avec le passé. Quelques-uns rompent avec leur identité juive ou tout simplement avec leurs cercles sociaux d'avant-guerre. L'Occupation a laissé une trace indélébile et l'ambiance du club n'est plus tout à fait la même : « *Quand on est rentré, après la Libération, on a été rue de Paradis, une fois. C'était très différent. Nous, on avait changé. Tout était changé*<sup>2955</sup> ».

Georges Ghertman et Robert Blanchet sont pourtant bien décidés à reprendre les activités sportives. Les statuts sont rédigés en assemblée générale le 11 février 1946 et Robert Blanchet devient le premier président du club après-guerre<sup>2956</sup>. De nouveaux membres s'inscrivent peu à peu dans la structure, à mesure que les sections sportives reprennent le chemin de l'entraînement. C'est le cas d'Addy (Adolphe) Fuchs (1926-2018). Né à Paris en 1926 de parents Polonais, il échappe à la rafle du Vel' d'Hiv' mais il est arrêté à Vierzon en 1942 alors qu'il tente de franchir la ligne de démarcation. Il est ensuite déporté depuis le camp de Pithiviers vers Auschwitz par le convoi 35 du 21 septembre 1942<sup>2957</sup>. Pendant trois ans, il survit aux travaux forcés des différents camps dans lesquels il est interné : Blechhammer, Auschwitz, Gross Rosen et Buchenwald. Il est libéré par les Américains le 12 avril 1945, après avoir survécu à une marche de la mort. Il est ensuite rapatrié en France en mai 1945<sup>2958</sup>. À son arrivée, il ne pèse plus que 33 kg<sup>2959</sup>. Confronté pendant deux ans et demi au rationnement alimentaire drastique des camps, il développe à son retour en France une boulimie qui lui apporte surpoids et maladies. Il commence donc le sport auprès des YMCA, puis le camping au sein des Amis de la nature (FSGT). Il y apprend à jouer au volley, qui devient l'une de ses activités favorites.

---

<sup>2954</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°4 d'Albert Zandkorn, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 12.

<sup>2955</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°7 de Berthe Berneman, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 22.

<sup>2956</sup> D'après la déclaration du CPS 10<sup>ème</sup> à la préfecture de police de Paris, reproduite dans : Patrick DUBECHOT et Henri SEGAL, *CPS 10*, *op. cit.*, p. 50-51.

<sup>2957</sup> Serge KLARSFELD, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, 2012, *op. cit.*

<sup>2958</sup> D'après les informations du Mémorial de la Shoah, complétées par un entretien avec son fils, Michel Fuchs, réalisé le 4 juillet 2017. Voir aussi la fiche qui lui est consacré : Alain VINCENOT, *Rescapés d'Auschwitz : les derniers témoins*, Paris, L'Archipel, 2015 ; Tanja VON FRANSECKY, *Escapees: The History of Jews Who Fled Nazi Deportation Trains in France, Belgium, and the Netherlands*, New York, Berghahn, 2019, p. 60.

<sup>2959</sup> Toutes les informations suivantes proviennent des archives du CPS 10<sup>ème</sup> : Dossier entretiens dactylographiés, Entretien n°9 d'Addy Fuchs, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 25-26.

Séduit par le communisme, il décide d'adhérer au CPS 10<sup>ème</sup> en 1947, à 21 ans. Puis, très vite, pour des questions d'organisation, il devient l'un des responsables du club.

Les dirigeants du CPS 10<sup>ème</sup> ont beaucoup d'ambitions après la Libération. Ils veulent retrouver le plus rapidement possible le dynamisme d'avant-guerre. Mais ils sont confrontés aux difficultés matérielles et économiques. Sans gymnase, sans argent, ils doivent trouver en quelques semaines de nouveaux lieux d'entraînement. Dans un Paris en pleine reconstruction, le manque d'infrastructures sportives et l'inaction du gouvernement pour tenter d'y remédier est patent : « *Nous disposions d'un terrain dans la rue du Terrage, près du canal. C'était un terrain provisoire qui est resté tel quel très longtemps. [...] Pour le volley nous disposions aussi d'un terrain dans le Carreau du Temple [...]. Il était plein de courants d'air*<sup>2960</sup> ». Jusqu'aux années 1950, les conditions ne s'améliorent pas. Pour pouvoir pratiquer le football, Robert Blanchet et ses camarades se rendent en lisière de Paris, à la Porte de Pantin, dans des « *installations qui étaient très sommaires*<sup>2961</sup> », sur des terrains vagues réhabilités où les douches ne fonctionnent que très rarement. Quant au volley et au basket-ball, les terrains de fortune proches du Carreau du Temple finissent par fermer. Ils trouvent un autre lieu, en plein air. Pendant l'hiver, les entraînements perdent en attractivité. En plus du froid, il n'y a pas de douches et les sportifs sont obligés de se laver dans le caniveau après les entraînements<sup>2962</sup>. Au début des années 1950, le CPS 10<sup>ème</sup> trouve un accord avec un établissement scolaire récemment construit pour utiliser son gymnase<sup>2963</sup>.

Malgré le manque d'installations sportives, les sections sportives se multiplient et trouvent de plus en plus d'adeptes. En plus des sports collectifs cités précédemment, des cours de natation sont organisés tous les lundis soir. Profitant des rares installations sportives encore en état d'accueillir des pratiquants, cette section est l'une des plus dynamiques. Une soixantaine d'adeptes participent aux entraînements chaque semaine. C'est aussi son caractère populaire qui lui confère cette attractivité : « *cela a donné un grand succès populaire car le prix d'entrée était très minime*<sup>2964</sup> ». Compte tenu des difficultés matérielles, les activités de plein air sont également des plus appréciées. Le CPS 10<sup>ème</sup> crée des sections de cyclotourisme<sup>2965</sup> et le camping se développe. Les relations tissées entre les Juifs communistes pendant la guerre

---

<sup>2960</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, dossier entretiens dactylographiés, Entretien n°3 de Robert Blanchet, *op. cit.*, p. 7.

<sup>2961</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Deuxième entretien de Robert Blanchet réalisé par Henri Ségal, sans titre, p. 2.

<sup>2962</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>2963</sup> *Id.*

<sup>2964</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>2965</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°4 d'Albert Zandkorn, *op. cit.*, p. 12.

permettent au club de recruter de nouveaux adhérents. Par l'intermédiaire de l'Union de la jeunesse juive (UJJ), la branche jeunesse du réseau de Résistance de la FTP-MOI créée en 1943<sup>2966</sup>, ceux qui ont lutté contre l'occupant se retrouvent à Paris et organisent les premières sorties de camping du CPS 10<sup>ème</sup> :

La guerre se termine, j'ai 21 ans. Je rentre à Paris. Là, je retrouve des copains qui m'emmènent à l'Union de la jeunesse juive (UJJ). Dans leur local, 33 rue du Paradis où nous nous réunissions, nous trouvons une vieille tente en grosse toile, genre tente scout, sans tapis de sol et pesant environ quinze kilos. Nous étions une douzaine décidée à camper et notre première sortie fut à Orry-la-Ville en forêt<sup>2967</sup>.

Alors que le club se restructure, les dirigeants du CPS 10<sup>ème</sup> décident d'intégrer la section camping au sein des Amis de la nature, branche FSGT. Malgré quelques luttes générationnelles dans les premières semaines de cohabitation entre les « *jeunes* » du CPS 10<sup>ème</sup> et les « *vieilles barbes*<sup>2968</sup> », ce transfert permet une expansion rapide de la branche camping. Elle est amplifiée par un recrutement efficace réalisé par les membres auprès des jeunes communistes de la capitale : « *En l'espace de deux ou trois mois, nous avons dépassé le chiffre de 170 adhérents*<sup>2969</sup> ». Lors de leurs sorties, ils organisent des compétitions de natation ou de rallye pédestre ainsi que des parties de volley<sup>2970</sup>.

### 2.1.1. Le YASC

Pendant que le CPS 10<sup>ème</sup> reprend peu à peu son dynamisme d'avant-guerre, le YASC renaît lui aussi après la Libération et se fédère de nouveau à la FSGT. Les membres semblent se réunir dès leur retour dans la capitale en 1944. L'association est ensuite déclarée en préfecture le 8 mars 1947 sous le nom « Association sportive Fraternité YASC », avec pour but « *la pratique de l'éducation physique et des sports et, en général, tous les exercices et toutes initiatives propres à la préparation physique et morale de la jeunesse*<sup>2971</sup> ». Le YASC rencontre les mêmes difficultés que son homologue pour trouver des infrastructures sportives. Ses dirigeants

---

<sup>2966</sup> Robert ENDEWELT, « L'engagement dans la Résistance des jeunes juifs parisiens avec la MOI (1940-1945) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, vol. 129, 2015, p. 139-150.

<sup>2967</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°1 de Maurice Flamand (Flomembaum), réalisé par Henri Ségal le 12 février 1997, p. 1.

<sup>2968</sup> Expression utilisée par Maurice Flamand pour désigner les Amis de la nature de la FSGT : Archives CPS 10<sup>ème</sup>, dossier entretiens dactylographiés, entretien n°1 de Maurice Flamand (Flomembaum), réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 1.

<sup>2969</sup> *Id.*

<sup>2970</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>2971</sup> *Journal officiel de la République française*, 31 mars 1947, p. 63.

installent le siège du club dans un petit local, situé 14 rue de Paradis dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, à quelques centaines de mètres du siège du CPS 10<sup>ème</sup> <sup>2972</sup>. Outre le manque de matériel, le YASC est surtout très impacté par les nombreuses pertes humaines pendant l'Occupation. Certains sportifs du club meurent en déportation, d'autres dans les mouvements de Résistance communiste, principalement ceux des FTP-MOI. Une importante partie de l'activité sociale du club après la Libération est d'ailleurs centrée sur la célébration des résistants et la commémoration des morts<sup>2973</sup>. Chaque année, les dirigeants du YASC organisent des hommages en faveur de tous les anciens membres du club morts dans les combats contre le nazisme :

Chaque année, depuis la fin de la guerre, le YASC honore la mémoire de ses héros tombés au cours de la lutte clandestine.

[...] Sportifs, ils ne pouvaient séparer les loisirs, la culture, de la lutte menée par les masses populaires pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

En véritable fils du peuple, ils ont lutté pour l'indépendance nationale. Pour la démocratie, pour la paix ; ils sont morts héroïquement dans le combat antifasciste<sup>2974</sup>.

Les célébrations associent le sport, « école de l'héroïsme<sup>2975</sup> », le communisme, le judaïsme et la démocratie. Elles valorisent l'identité juive telle que les dirigeants du YASC la conçoivent depuis la création du club dans l'entre-deux-guerres. Compte tenu des importantes pertes humaines, les dirigeants recrutent de jeunes Juifs de la capitale, souvent orphelins :

Les anciens continuaient à camper et surtout, ils encadraient et entraînaient la nouvelle génération. Cette nouvelle génération, née juste avant la guerre ou pendant, comportait beaucoup d'orphelins qui avaient besoin d'un lieu pour se retrouver, se reconforter<sup>2976</sup>.

C'est le cas de Gaston Kott, qui intègre le YASC juste après la guerre et qui, dans son témoignage, met en avant les valeurs sociales et familiales du club :

Je suis un des nombreux jeunes du YASC de l'Après-guerre. J'en suis maintenant un des anciens, mais pour toujours, je me considère comme un des enfants de ceux qui fondèrent ce club avant la guerre et de ceux encore présents et heureusement bien vivants après la guerre.

Ils nous permirent en nous donnant les moyens et l'envie de devenir des hommes et des femmes et à trouver notre place dans ce monde qui avait voulu nous anéantir et nous oublier. C'était beaucoup plus qu'un club sportif, c'était une grande famille de lutteurs.

---

<sup>2972</sup> « FSGT », *L'Humanité*, 23 novembre 1946, p. 3.

<sup>2973</sup> Simon PEREGO, *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 244, 589, 675.

<sup>2974</sup> Jean Weyser, « Le sport, école de l'héroïsme », *Droit et liberté*, 15 mai 1949, p. 11.

<sup>2975</sup> *Id.*

<sup>2976</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°11 de Liliane Eljbom, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 30.

Nos dix-sept ans, le besoin de se retrouver ensemble après cette guerre qui a détruit la majeure partie de nos familles et nous ayant obligé à vivre cachés, voire terrés, chacun avec son drame personnel [...].

Comment oublier ce club et tous ses membres qui font partie de moi-même de par l'amitié profonde qui y régnait et de par la force qu'elle apportait à chacun de nous [...] <sup>2977</sup>.

Le YASC reprend finalement les mêmes conceptions, celles qui avaient fait sa réussite dans l'entre-deux-guerres auprès des jeunes immigrés. Les dirigeants ne souhaitent pas nécessairement créer des équipes sportives performantes, mais plutôt offrir aux jeunes Juifs orphelins et déboussolés une structure accueillante et un cadre familial. Le YASC redevient un lieu de sociabilité intense, un refuge où l'on se rend pour se faire des amis tout en participant à la lutte communiste. La moyenne d'âge du club après la guerre est très jeune <sup>2978</sup>. La section réservée aux enfants et adolescent est l'une des plus dynamiques. Les dirigeants s'y investissent avec ferveur pour aider les jeunes à surmonter les difficultés.



**Figure 38 – Section enfantine de l'association sportive Fraternité YASC <sup>2979</sup>**

Dans la section des enfants, les pratiques sportives sont souvent mixtes. Le club participe avec d'autres associations juives à de grands rassemblements impulsés par l'Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide (UJRE), une organisation d'influence communiste fondée dans

<sup>2977</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°10 de Gaston Kott, réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 28-29.

<sup>2978</sup> « Vous ne connaissez pas le YASC ? », *Droit et liberté*, 25 novembre 1949, p. 4.

<sup>2979</sup> Mémorial de la Shoah, CDJC, ML\_D\_1, Photographie de la section enfantine de l'association sportive Fraternité YASC, années 1940.

la clandestinité<sup>2980</sup>. Lors d'une conférence régionale que l'UJRE organise en juillet 1948 à Saint-Quentin, le YASC campe pendant deux jours dans la forêt avec les jeunes de l'Hachomer Hatzair, de Sport et Joie et de l'OSE. Dans une ambiance joyeuse, les mouvements s'affrontent dans des compétitions de volley et choisissent de valoriser l'identité juive grâce à des chants, des mouvements rythmiques et des danses folkloriques<sup>2981</sup>. Le camp sera reconduit l'année suivante, avec la participation de 2 000 jeunes pour une fête artistique et sportive à Gif-sur-Yvette. Les membres du YASC en profitent d'ailleurs pour impulser une lutte politique « *contre les menaces d'une nouvelle guerre, pour défendre la Paix et la Liberté*<sup>2982</sup> ». Notons enfin qu'au début des années 1950, le club se mobilise avec l'Hachomer Hatzair et des immigrés polonais contre la libération de Xavier Vallat et contre l'antisémitisme<sup>2983</sup>.

Dans les années 1950, le YASC et le CPS 10<sup>ème</sup> amorcent un accord devant aboutir à une fusion. La situation géographique est un premier facteur de rapprochement, les deux structures ayant leurs locaux dans le dixième arrondissement de la capitale. L'orientation politique en est un second, puisque le YASC comme le CPS 10<sup>ème</sup> sont d'obédience communiste et rattachés à la FSGT. Qui plus est, les membres se connaissent parfois depuis l'avant-guerre ou bien ont combattu ensemble dans les groupes des FTP-MOI. Après la Libération, ils se croisent régulièrement dans les événements organisés par *L'Humanité* ou par l'UJRE<sup>2984</sup>. Enfin, les membres des deux associations se rapprochent naturellement lors des entraînements et des compétitions sportives. Ayant en commun, pour une majorité, leur judéité et parfois les difficultés de la guerre, les sportifs des deux clubs se lient d'affection :

Comme on se retrouvait chaque semaine, on a sympathisé d'autant que nous avons pour certains les mêmes racines. Au YASC, 80 % des membres étaient juifs et le CPS 10, c'était 60 %. Donc, on se comprenait facilement car on avait le même vécu, la guerre, etc.<sup>2985</sup>.

Le rapprochement tient aussi aux difficultés matérielles rencontrées après la guerre. En fusionnant, les clubs pourront mettre en commun les stades, terrains, gymnases et piscines qu'ils utilisent pour leurs sections. Un premier pas vers la fusion est acté en assemblée générale commune au début de l'année 1960. Les deux clubs fondent une « entente sportive YASC-CPS

---

<sup>2980</sup> Renée POZNANSKI, « La création du centre de documentation juive contemporaine en France (avril 1943) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 63, 1999, p. 51-63.

<sup>2981</sup> Albert Erner, « Ville de guinguettes, village de tentes », *Droit et liberté*, 15 juillet 1948, p. 11.

<sup>2982</sup> « Résolution », *Droit et liberté*, 14 juillet 1949, p. 11.

<sup>2983</sup> « La campagne contre la libération de Xavier Vallat », *Droit et liberté*, 21 avril 1950, p. 2.

<sup>2984</sup> Patrick DUBECHOT et Henri SEGAL, *CPS 10, op. cit.*, p. 57-59.

<sup>2985</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°8 de Lucien Sieca, réalisé par Henri Ségala, sans date, p. 23.

10<sup>ème</sup> » déclarée à la Préfecture de police de Paris en février 1960. Si cette entente améliore les possibilités sportives de ces associations, elle met aussi en évidence des désaccords générationnels ainsi que des évolutions de la conception de l'identité juive chez les plus jeunes. En effet, l'entente YASC-CPS 10<sup>ème</sup> ne plaît pas à tous, notamment aux plus âgés. Ceux qui ont connu les structures séparées avant la guerre ne souhaitent pas forcément coopérer avec des individus qu'ils ne considèrent pas comme des alliés :

Les anciens gardaient la nostalgie du Club qu'ils avaient créé avant-guerre et voyaient la fusion comme une sorte de trahison bien qu'ils puissent comprendre que la nouvelle génération ne souhaite pas vivre enfermée sur elle-même<sup>2986</sup>.

La nouvelle génération, celle qui a connu la guerre étant enfant ou adolescent, est pleine d'espérance pour changer le monde et proposer un « *sport de masse au service de la paix*<sup>2987</sup> ». Robert Blanchet, qui devient vice-président de l'entente, espérait que ce rapprochement puisse participer à la création d'un club plus puissant, capable de continuer la lutte contre l'antisémitisme : « *Nous voulions faire un grand club dans l'arrondissement et cela était bien ressenti, bien que certains avaient leur cœur qui penchait du côté du YASC*<sup>2988</sup> ». La fusion ne sera administrativement actée qu'en 1977<sup>2989</sup> (cf. annexe 23).

## 2.2. Renaissance du mouvement Maccabi

### 2.2.1. Sporting Club Maccabi de Paris

Le mouvement Maccabi français suit le même processus de « renaissance » et de retour aux activités d'avant-guerre que les autres clubs ou organisations juives. La reconstitution du club parisien, principal acteur du mouvement Maccabi en France, est annoncée dans *Quand même !*, l'organe de presse de la FSJF, en mars 1945 : « *Jeudi 1<sup>er</sup> Mars, s'est tenu, 60 rue Claude Bernard, une réunion ayant pour but la reconstitution du Club Sportif MACCABI*<sup>2990</sup> ». Le club n'est déclaré en préfecture que 2 ans après sa reconstitution le 19 mars 1947<sup>2991</sup>. Les premiers

---

<sup>2986</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Dossier entretiens dactylographiés, entretien n°11 de Liliane Eljbom, *op. cit.*

<sup>2987</sup> Slogan que le YASC affiche lors des fêtes de l'Humanité auxquelles le club participe chaque année. D'après une photographie : Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Photographie du stand du YASC à la fête de l'Humanité, début 1950.

<sup>2988</sup> Archives CPS 10<sup>ème</sup>, Troisième entretien de Robert Blanchet réalisé par Henri Ségal, sans date, p. 4.

<sup>2989</sup> Patrick DUBECHOT et Henri SEGAL, *CPS 10*, *op. cit.*, p. 64.

<sup>2990</sup> « Sports : Reconstitution du Club Sportif Maccabi », *Quand même !*, mars 1945, p. 10. En majuscule dans le texte.

<sup>2991</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 18 juin 1947, p. 1 ; *Journal officiel de la République française*, 2 avril 1947, p. 3123.

entraînements de football, d'athlétisme, basket-ball et d'éducation physique doivent commencer selon le journal dès le mois de mars 1945. Il faudra attendre quelques mois supplémentaires en revanche pour que la section de natation soit en mesure d'accueillir de nouveau des membres pour l'entraînement. Ce retard annoncé de la section natation est logique puisque les villes françaises, et notamment Paris, manquent cruellement de bassins de natation au lendemain de la Libération<sup>2992</sup>. L'article du journal *Quand même !* fait état d'une reconstitution du club malgré les nombreuses pertes humaines pendant la guerre et met en évidence un regroupement de forces vives provenant d'au moins trois mouvements différents : les EIF, le MJS et l'Organisation juive de combat (OJC, il s'agit du nom que prend l'AJ avant la Libération)<sup>2993</sup>, les deux derniers étant des réseaux de Résistance fondés pendant la guerre. Il n'y a rien d'étonnant dans cette union de membres issus de ces trois mouvements, tant les passerelles ont été nombreuses pendant la guerre et tant les liens tissés entre les membres continuent de fonctionner après la Libération. En effet, le comité directeur de l'AJ-OJC sous l'Occupation est composé de membres des EIF (comme Robert Gamzon) et du MJS (comme Simon Lévitte)<sup>2994</sup>, et ces groupes ont collaboré dans leurs actions de sauvetage et de résistance<sup>2995</sup>. En outre, ces trois mouvements possèdent un fort attrait pour le sionisme, leurs dirigeants respectifs étant eux même d'orientation sioniste.

L'engagement de ces Juifs sionistes issus de mouvements de Résistance dans la renaissance du SC Maccabi de Paris témoigne de deux éléments spécifiques à l'année qui suit la Libération du pays. Le premier est lié à l'engouement pour la reprise, à un élan d'optimisme qui anime à la fois les communautés juives, heureuses d'être libérées de l'occupant et relativement positives face à la reconstruction, et les non-Juifs, prêts à relancer la machine économique, à aller de l'avant et à se retrousser les manches pour remettre la France sur de bons rails. Les activités sportives vont directement bénéficier de cet élan, comme le précise Marianne Amar : « *aux premières heures de la Libération, le sport s'intègre, en effet, dans un vaste programme de démocratie culturelle, porté par l'euphorie des premiers beaux jours [...]*<sup>2996</sup> ». Le SC Maccabi de Paris n'y échappe pas et renaît quelques mois avant l'armistice du 8 mai 1945 d'une envie de renouer avec le milieu associatif du passé ainsi qu'avec les activités sportives, perçues

---

<sup>2992</sup> En 1945 il n'existe qu'un bassin de natation en bon état pour un million d'habitants. Voir : Marianne AMAR, *Nés pour courir*, op. cit., p. 48-55.

<sup>2993</sup> « Sports : Reconstitution du Club Sportif Maccabi », *Quand même !*, mars 1945, p. 10.

<sup>2994</sup> Georges LOINGER, *Les résistances juives*, op. cit., p. 68.

<sup>2995</sup> Lucien LAZARE, *La Résistance juive en France*, op. cit., p. 78-83 et 111-118 ; Georges LOINGER, *Les résistances juives*, op. cit., p. 68-81.

<sup>2996</sup> Marianne AMAR, *Nés pour courir*, op. cit., p. 43.

comme éléments d'une renaissance de la démocratie et d'une réintégration des Juifs dans la nation. Le deuxième élément est lié au fait que beaucoup de membres du SC Maccabis de Paris en 1945 soient issus des réseaux de Résistance. À la Libération, en effet, les anciens résistants sont les principaux acteurs de la vie politique française. Ils militent ardemment pour tourner rapidement la page de Vichy et s'ancrent dans une idéologie que Philippe Buton qualifie de « *démocratique révolutionnaire* », laquelle est « *nourrie de références à la Révolution française*<sup>2997</sup> ». Dès lors, ces anciens combattants sont dans l'ensemble très actifs dans la sphère politique française, mais aussi très enclins à entreprendre des activités susceptibles de participer au relèvement du pays. Ce constat est valable pour les Juifs résistants, dont l'implication dans la renaissance des communautés juives est évidente. Le fait que le SC Maccabi de Paris soit refondé après la guerre par ces résistants ne relève donc pas du hasard. L'activité du SC Maccabi de Paris est « *comme par le passé, orientée dans trois directions* » :

1° Mise au service des Mouvements de Jeunesse organisés de possibilités d'éducation physique qu'offre le Maccabi.

2° Constitution d'équipes représentatives, les meilleures possibles.

3° Formation de moniteurs d'éducation physique<sup>2998</sup>.

La volonté de former des moniteurs s'inscrit dans la continuité des opérations menées par les EIF ou par Georges Loinger pendant la guerre. Les principaux leaders des mouvements de jeunesse considèrent qu'il est possible de créer des cercles vertueux, afin que les groupes ne manquent jamais de cadres. Cet objectif est d'autant plus important qu'à cette période les principaux mouvements manquent cruellement de jeunes dirigeants susceptibles de dynamiser les activités. L'article nous apprend également que, conformément aux rapprochements entamés dans l'entre-deux-guerres, le SC Maccabi de Paris est prêt à accueillir d'autres organisations de jeunes sportifs juifs dans leurs locaux pour qu'ils puissent s'entraîner<sup>2999</sup> ; l'objectif final étant que les pratiques sportives puissent se développer dans les communautés juives de la capitale. Enfin, on apprend que le club parisien souhaite conserver toute neutralité politique et ne s'intéresser qu'aux pratiques sportives. Les dirigeants s'inscrivent ainsi dans la même ligne politique que celle établie dans les années d'entre-deux-guerres.

L'analyse des membres du bureau du SC Maccabi de Paris après la Libération est révélatrice des tendances religieuses, sociales et culturelles du club, mais aussi de la volonté de

---

<sup>2997</sup> Philippe BUTON, « L'État restauré », *op. cit.*, p. 456.

<sup>2998</sup> « Sports, Reconstitution du Club Sportif Maccabi », *op. cit.*

<sup>2999</sup> *Id.*

renouer avec les objectifs du passé, à savoir développer le sport juif dans l'hexagone et participer à la promotion du sionisme dans les rangs des communautés. Le premier bureau peut compter sur quelques anciens membres et/ou dirigeants du club d'avant-guerre<sup>3000</sup>. Après avoir assumé la direction du club dans l'entre-deux-guerres puis participé au développement de cercles sportifs juifs pendant l'Occupation tout en participant à la Résistance, Emmanuel Lefschetz redevient président du SC Maccabi de Paris en 1945. Il est entouré d'acteurs connus pour leur implication dans les mouvements de jeunesse et/ou dans la Résistance. C'est le cas d'Henri Ehrenberg, qui occupe le poste de vice-président. Lui aussi connaît bien la structure sportive puisqu'il en est membre depuis l'entre-deux-guerres et qu'il participe à la Maccabiade de 1935, terminant quatrième du 5 000 mètres. Comme Emmanuel Lefschetz, Henri Ehrenberg intègre les réseaux de Résistance des EIF pendant l'Occupation. Il évolue dans la Sixième sous le pseudonyme « Montagne » et y rencontre Georges Loinger. Placé sous la responsabilité de ce dernier dans le réseau de Limoges, il se charge de lui amener des convois d'enfants à Annemasse pour qu'ils puissent passer la frontière. Enfin, Henri Ehrenberg participe aux combats de la Libération en s'engageant comme commandant adjoint dans le 3<sup>ème</sup> bataillon du 53<sup>ème</sup> régiment d'infanterie<sup>3001</sup>. Le secrétariat général du SC Maccabi de Paris est assuré par Hermann (« Léo » ou « Léon ») Rosenberg<sup>3002</sup> et la trésorerie par Maximilien Weiss<sup>3003</sup>, deux Juifs ashkénazes qui ont immigré en France avant la guerre. Notons enfin que Victor Gesundheit, l'ancien entraîneur de l'équipe féminine du SC Maccabi de Paris, fait également partie du comité du club<sup>3004</sup>. Jusqu'aux années 1950, ce sont dans l'ensemble les mêmes protagonistes qui s'occupent de la direction. Plusieurs changements méritent néanmoins que l'on s'y attarde. Henri Ehrenberg quitte le Comité en 1947, tandis que Victor Jacob en regagne

---

<sup>3000</sup> Les membres du premier bureau sont cités dans : « Assemblée générale du Maccabi de Paris », *Quand même !*, 30 novembre 1946.

<sup>3001</sup> Pour toutes les informations biographiques d'Henri Ehrenberg pendant l'Occupation, voir : Catherine RICHET, « Biographies des membres de la Sixième », *op. cit.*, p. 295.

<sup>3002</sup> Hermann Rosenberg (plusieurs sources contiennent « Léo » ou « Léon » après son prénom. Peut-être se faisait-il appeler ainsi pour éviter la consonance étrangère ?) est né le 22 juillet 1912 en Roumanie. Entré en France en juillet 1932, il est engagé volontaire en 1939. Pendant l'Occupation il vit à Lyon et aurait participé à la Résistance au sein des FTP de Lyon. Revenu dans la capitale après la guerre, il est naturalisé Français en 1947. D'après les archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 6 mai 1950, p. 13-14. Dans l'état actuel des sources, nous ne savons pas si Hermann Rosenberg était affilié au club avant l'Occupation.

<sup>3003</sup> Maximilien Weiss est né le 10 mai 1906 à Vienne. Entré en France en juillet 1937, il est successivement interné au camp « Roland Garros » en 1939 pendant cinq jours (du 8 au 13 décembre) puis au camp du stade Buffalo de Paris en mai 1940 et enfin au camp d'Albi d'où il est libéré le 25 juillet 1940. Il se réfugie à Lyon en mai 1942 et ne rejoint la capitale qu'après la Libération. D'après les archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 6 mai 1950, p. 9-10.

<sup>3004</sup> « Assemblée générale du Maccabi de Paris », *op. cit.*

les rangs, tout en reprenant ses activités au sein du Conseil de la FFA<sup>3005</sup>. Rappelons que ce dernier est déjà licencié au club dans l'entre-deux-guerres et qu'il accompagne les athlètes de la délégation française à la Maccabiade de 1935. Enfin, Manfred Goldschmidt<sup>3006</sup>, un Juif allemand qui arrive en France au début des années 1930, assure la vice-présidence du SC Maccabi de Paris à partir du début des années 1950. Les dirigeants sont donc en grande majorité issus de l'immigration et arrivés en France soit avant la Première Guerre mondiale (c'est le cas d'Emmanuel Lefschetz), soit dans l'entre-deux-guerres<sup>3007</sup>. Si nous ne disposons d'aucune liste des membres, nous pouvons légitimement supposer que le SC Maccabi de Paris continue d'accueillir pour l'essentiel des jeunes Juifs issus de l'immigration d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

### 2.2.2. Une modeste reprise des activités sportives

La dynamique du SC Maccabi de Paris est relativement modeste au regard de celle d'avant-guerre. En juin 1947, soit deux ans après sa reconstitution, le club ne compte que 180 membres<sup>3008</sup>. En trois ans, les effectifs doublent pour atteindre les 400 membres environ en 1950<sup>3009</sup> ; loin des 1 000 sportifs affiliés au club pendant les années 1930. Ce chiffre évolue ensuite assez peu. En effet, en 1951 le nombre d'inscrits a de nouveau diminué pour atteindre les 300 adhérents<sup>3010</sup>. Plus de 30 ans plus tard, en 1986, le club ne compte « que » 550 membres actifs (dont 250 dans la section football)<sup>3011</sup>. Le président du club à cette date, Maurice Benayoun, précise que le « *développement de la masse* » a « *toujours été notre souci*<sup>3012</sup> », preuve que le club peine à recruter des sportifs année après année. Compte tenu des difficultés

---

<sup>3005</sup> Victor Jacob est né le 10 février 1887 à Paris de parents Français. Mobilisé en 1914, il est blessé aux combats et démobilisé en 1919. Il est décoré de la Croix de Guerre et Chevalier de la Légion d'Honneur en 1936. Pendant l'Occupation il rejoint Lyon de juillet 1942 à juin 1944 où il y rejoint le maquis de Servas avant de regagner son domicile dans la capitale après la Libération. D'après les archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 6 mai 1950, p. 11-12.

<sup>3006</sup> Manfred Goldschmidt est né le 2 février 1899 à Francfort. Il entre régulièrement en France le 23 octobre 1931. Pendant l'Occupation il est successivement interné aux camps de Colombe puis d'Albi. Libéré en juillet 1940, il se réfugie dans le Lot où il vit jusqu'en septembre 1942. Il émigre ensuite en Suisse avant de revenir dans la capitale en août 1945. D'après les archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 6 mai 1950, p. 6-7.

<sup>3007</sup> Nous ignorons les parcours d'Henri Ehrenberg et de Victor Gesundheit.

<sup>3008</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 18 juin 1947, p. 1.

<sup>3009</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 6 mai 1950, p. 2.

<sup>3010</sup> FSJF, « Sociétés et Organisations Affiliées », *Rapport général d'activité du 1<sup>er</sup> janvier 1949 au 30 septembre 1951*, Paris, FSJF, 1951, p. 13.

<sup>3011</sup> *Maccabi sport*, janvier 1986, p. 7.

<sup>3012</sup> *Id.*

économiques et matérielles rencontrées par les Juifs de France dans les années qui suivent la Libération, le club ne peut pas fonctionner sans l'aide de la philanthropie juive. Le *Joint* ne subventionne pas les activités sportives. Le club bénéficie du soutien de la Fondation Rothschild qui met « *gracieusement à sa disposition*<sup>3013</sup> » des locaux au 5 rue Lamblardie dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement. Ils sont équipés d'un gymnase couvert et d'un « *terrain de sports*<sup>3014</sup> ». Au regard des descriptifs des activités, on suppose que le gymnase sert essentiellement à la culture physique et à la gymnastique. Le terrain de sports est pour sa part suffisamment grand pour que puissent s'entraîner les basketteurs et les volleyeurs.

En l'absence des archives du mouvement Maccabi pour la période d'après-guerre, plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer la réduction de plus de 50 % des membres du club entre les années 1930 et la période 1945-1950. La première est évidemment l'impact de la guerre : l'Allemagne nazie a exterminé 25 % des Juifs de France et provoqué l'émigration d'une partie d'entre eux vers les États-Unis ou la Palestine. Compte tenu de la baisse significative du nombre de Juifs dans l'hexagone entre le début et la fin du conflit, il semble logique que le club sportif perde une partie de ses adhérents et peine à retrouver son dynamisme passé ; d'autant plus qu'une large partie des membres du SC Maccabi de Paris sont des Juifs immigrés directement visés par les premières mesures antisémites du régime de Vichy. Deuxièmement, nous avons vu qu'après la guerre les Juifs de France se mettent en partie à distance de leur judéité pour mieux s'intégrer dans la société française. Ce phénomène impacte l'engagement des jeunes dans les mouvements de jeunesse, puisque seulement 5 à 8 % d'entre eux sont inscrits dans les organisations juives, selon les estimations de l'époque<sup>3015</sup>. On peut donc supposer que les activités sportives communautaires attirent moins de jeunes qu'avant le conflit. En outre, le début de la quatrième République est peu propice au développement des activités sportives en France. Les politiques publiques ne manquent pas forcément d'ambitions, mais elles restent confrontées aux difficultés contextuelles. Les nécessités liées à la reconstruction du pays sont telles que le sport passe au second plan : « *le stade n'était pas une priorité et on ne saurait les blâmer [les pouvoirs publics] de l'avoir ainsi oublié dans les urgences de la libération*<sup>3016</sup> ». Le manque d'infrastructures sportives est évident : en 1946-1947, les Français bénéficient d'une superficie sportive de seulement 0,89 m<sup>2</sup> par personne,

---

<sup>3013</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport du 18 juin 1947, p. 1.

<sup>3014</sup> *Id.*

<sup>3015</sup> Wladimir RABINOVITCH (RABI), *Anatomie du judaïsme français*, *op. cit.*, p. 146-148 ; Georges LÉVITTE, « Impressions of French Jewry Today », *op. cit.*, p. 181-183.

<sup>3016</sup> Marianne AMAR, *Nés pour courir*, *op. cit.*, p. 55.

contre 8 m<sup>2</sup> en Suisse ou 5 m<sup>2</sup> en Angleterre<sup>3017</sup>. Les réalités budgétaires ne permettent pas de remédier efficacement à cette situation puisque « *la France de la Libération donne la priorité aux besoins de l'armée et de l'industrie*<sup>3018</sup> ». En plus du manque de moyens, le gouvernement est relativement inefficace pour dynamiser les pratiques sportives. Si bien que « *l'action publique en faveur du sport sous la IV<sup>e</sup> République peut faire figure de "parenthèse" entre Vichy et la V<sup>e</sup> République*<sup>3019</sup> ». Le phénomène est amplifié par les obstacles que rencontrent les Français sur le chemin qui doit les mener aux stades. En effet, la population est confrontée aux rationnements alimentaires et aux difficultés économiques. Dès lors, « *la préoccupation première, du moins jusqu'en 1946-1947, reste l'alimentation*<sup>3020</sup> ». L'économie est « *étranglée*<sup>3021</sup> », les Français doivent retrousser leurs manches pour reconstruire le pays tout en acceptant les contraintes financières qui pèsent sur eux. Ils n'ont alors ni l'énergie physique, ni la volonté de pratiquer intensément des activités sportives. Qui plus est, le phénomène d'acculturation sportive grâce à la télévision n'a pas encore commencé<sup>3022</sup> et la presse spécialisée éprouve des difficultés à publier dans de bonnes conditions<sup>3023</sup>, ce qui retarde aussi l'avènement d'une pratique sportive de masse. Les inscriptions dans les associations sportives reprennent certes brutalement entre 1945 et 1947, mais elles restent globalement modérées avant de stagner, signe d'une certaine impuissance<sup>3024</sup>. Les difficultés rencontrées par le monde sportif français touchent évidemment les communautés juives de la capitale. Leur situation est encore plus difficile, puisqu'ils doivent bien souvent œuvrer pour récupérer leurs logements et leurs biens aryannisés. Conséquence de cet ensemble, les Juifs s'engagent assez peu dans les activités physiques et sportives, qui ne sont pas une priorité dans cette période de reconstruction. Ils prennent en somme le même chemin que les non-Juifs : les clubs redémarrent mais restent assez peu dynamiques compte tenu des besoins alimentaires, économiques, physiques et

<sup>3017</sup> Marianne LASSUS, Jean-Luc MARTIN et Sylvain VILLARET, « Les politiques publiques du sport (1945-2005) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, p. 122-123.

<sup>3018</sup> Fred KUPFERMAN, *Les premiers beaux jours*, op. cit., p. 155.

<sup>3019</sup> Marianne LASSUS, Jean-Luc MARTIN et Sylvain VILLARET, « Les politiques publiques du sport (1945-2005) », op. cit., p. 129.

<sup>3020</sup> Pascal CHANTELAT et Philippe TETART, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, p. 14.

<sup>3021</sup> Jean-Pierre RIOUX, *La France de la Quatrième République : 1. L'ardeur et la nécessité 1944-1952*, Paris, Seuil, 1980, p. 32-39.

<sup>3022</sup> Philippe TETART, « Le sport et la télévision : à l'origine d'une relation siamoise (1948-1954) », dans Frédéric Duthéil, Yohann Fortune et Jean-Marc Lemonnier, *Reconstructions physiques et sportives en France sous la IV<sup>e</sup> République (1946-1958) : entre intentions et réalisations*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, p. 127-159.

<sup>3023</sup> Merryl MONEGHETTI, Philippe TETART et Fabien WILLE, « De la plume à l'écran : sports et médias depuis 1945 », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, p. 197-199.

<sup>3024</sup> Pascal CHANTELAT et Philippe TETART, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 », op. cit., p. 17-18.

moraux. Peut-on ajouter à toutes ces hypothèses celle de l'immigration des jeunes vers la Palestine ? Sans que l'on puisse totalement l'affirmer, cette supposition est peu probable. Pourtant, les espoirs fondés dans l'*alyah* des jeunes après la guerre sont puissants :

Au moment du Débarquement et encore dans les premières semaines de 1945, les responsables de l'Agence juive ont eu le sentiment, sous l'influence des chefs de la Résistance juive de France avec lesquels ils ont pu entrer en contact, que la situation était mûre en France pour une grande *alyah* parmi les survivants, notamment les jeunes<sup>3025</sup>.

Les ambitions sionistes sont immenses, mais elles ne sont pas concrétisées. Malgré l'investissement des jeunes dans les cercles militants et la promotion des idées dans la presse juive de l'époque, ils sont très peu à émigrer en Palestine<sup>3026</sup>. Ce constat perdure après la création de l'État d'Israël. L'*alyah* française n'est que très faiblement représentée, les Juifs de France préférant s'y rendre pour le tourisme ou les pèlerinages<sup>3027</sup>.

Malgré le faible taux d'inscription, le SC Maccabi de Paris ne manque pas d'ambitions et de volontés. Dès la première année de reprise des championnats, l'équipe de football réalise 18 rencontres (11 victoires)<sup>3028</sup>. Les dirigeants se soucient par ailleurs du relèvement physique et moral de la jeunesse puisque plusieurs matchs sont effectués contre l'équipe de la « Brigade juive », composée d'anciens résistants, au profit d'œuvres de bienfaisances pour les enfants de déportés<sup>3029</sup>. Jusqu'à l'été 1947, il semble que les principales sections réellement actives soient celles de culture physique, de basket-ball, de volley et de football. Toutes ces sections s'entraînent dans le gymnase et sur le terrain de sports de la rue de Lamblardie. Elles sont principalement dirigées par l'entraîneur diplômé d'éducation physique Moïse Garti<sup>3030</sup>, qui était déjà l'un des formateurs du club dans l'entre-deux-guerres avant de partir pour une tournée mondiale de danse (son activité professionnelle) en 1935<sup>3031</sup>. L'athlétisme connaît aussi un engouement notable. L'influence de Victor Jacob est déterminante sur cette section. Il dirige en effet des entraînements trois fois par semaine, ainsi que le dimanche matin au stade Léo

---

<sup>3025</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 131-132.

<sup>3026</sup> *Ibid.*, p. 133-153 ; Jérémy SEBBANE, « Le début d'une grande alyah ? Les Juifs de France "montés" en Israël depuis 2000 », *Archives Juives*, vol. 41, n° 2, 2008, p. 87-100.

<sup>3027</sup> Ariel DANAN, « Les Juifs de France en Israël : entre tourisme et empathie (1948-1982) », *Archives Juives*, vol. 41, n° 2, 2008, p. 51-64.

<sup>3028</sup> « Assemblée générale du Maccabi de Paris », *Quand même !*, 30 novembre 1946. Il n'est pas précisé si ces rencontres se déroulent dans le cadre d'un championnat parisien. Mais cela semble peu probable. Le SC Maccabi de Paris est en effet affilié à cette période à la FFA mais pas à la FFFA.

<sup>3029</sup> « Coups au but ! », *Droit et liberté*, 20 décembre 1945, p. 4.

<sup>3030</sup> « La vie sportive », *Quand même !*, avril 1947, p. 5. Sur Moïse Garti, voir : *supra* (chapitre 4).

<sup>3031</sup> Emma Manolyi, « Un grand danseur : Garty », *Quand même !*, mai-juin 1947, p. 5.

Lagrange, rue Poniatowski<sup>3032</sup>. Les cross sont particulièrement prisés, puisqu'ils permettent la réunion d'enfants et d'adultes dans des manifestations sportives communes. Ils ont aussi l'avantage de susciter la compétitivité entre les organisations et mouvements de jeunesse de la capitale. Les membres du SC Maccabi de Paris concourent par exemple lors d'une « *grande manifestation d'athlétisme juive*<sup>3033</sup> » organisée le 9 juin 1946 par Georges Loinger et l'OSE, avec la participation de quinze maisons d'enfants et des jeunes de l'ORT. Les relations sportives du SC Maccabi de Paris avec l'OSE, l'ORT et les EIF sont d'ailleurs nombreuses dans l'après-guerre et dynamisent les pratiques juives dans la capitale. Les épreuves traversées pendant l'Occupation et les liens entretenus entre les dirigeants de ces différents groupes ont rendu les activités plus fraternelles et plus coopératives : « *Il apparaît primordial de maintenir entre les jeunes l'union forgée dans les épreuves de l'Occupation*<sup>3034</sup> ». Le SC Maccabi de Paris organise chaque année un cross avec l'OSE<sup>3035</sup>. Tous les enfants des maisons s'y présentent, mais aussi de nombreux éclaireurs israélites. Les courses de jeunes y sont particulièrement disputées, à l'inverse de la course des adultes<sup>3036</sup> qui ne regroupe parfois que deux ou trois participants, dont Henri Ehrenberg<sup>3036</sup>. Enfin, notons que le club nourrit d'autres ambitions après sa recomposition, notamment l'ouverture de sections de tennis et de ping-pong<sup>3037</sup>.

### 2.2.3. Le mouvement Maccabi en France

Les principaux clubs Maccabis de province reprennent eux aussi leurs activités dès la Libération, ce qui confirme la volonté des Juifs de France de revenir à une vie « normale ». Le club Maccabi de Metz se recompose assez vite après la libération de la ville et le retour de ses familles juives<sup>3038</sup>. Il est dirigé par Léon Israilowitz, les vice-présidents étant L. Kessler [prénom inconnu] et Félix Tuchmann, tandis que le secrétariat général est assuré par Michel Banda<sup>3039</sup>. Le dépouillement du *Bulletin de nos communautés* met en évidence l'impact de ce

<sup>3032</sup> « La vie sportive », *Quand même !*, avril 1947, p. 5.

<sup>3033</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, *op. cit.*, p. 129-130.

<sup>3034</sup> Catherine NICAULT, « L'utopie sioniste du "nouveau Juif" », *op. cit.*, p. 135.

<sup>3035</sup> « Nouvelles de France », *Bulletin de nos communautés*, 22 mars 1946, p. 3.

<sup>3036</sup> « Le Cross Maccabi », *Quand même !*, 1 mars 1947, p. 2.

<sup>3037</sup> « La vie sportive », *Quand même !*, avril 1947, p. 5.

<sup>3038</sup> « Dans nos communautés », *Bulletin de nos communautés*, 21 décembre 1945, p. 5.

<sup>3039</sup> « L'activité du Sporting Club Maccabi de Metz », *Bulletin de nos communautés*, 25 octobre 1946, p. 7. L'évolution du comité du SC Maccabi de Metz est difficile à suivre. Les dirigeants changent souvent dans les premières années après sa reconstruction, ce qui traduit peut-être une forme d'instabilité au sein du club. Néanmoins, le président reste le même et Michel Banda conserve son poste de secrétaire général. Pour une évolution des membres, voir par exemple : « Le Sporting Club Maccabi de Metz », *Bulletin de nos communautés*, 6 décembre 1946, p. 11.

dernier sur le développement du club. Le SC Maccabi de Metz fait partie d'un comité de coordination de la jeunesse israélite de Metz qui, sous l'impulsion du rabbin Dreyfuss, dynamise les activités culturelles et les échanges dans les communautés<sup>3040</sup>. Ces liens entre la synagogue et les mouvements de jeunesse indiquent que le rabbin voit dans ces mouvements une manière de faire (re)vivre le judaïsme dans la ville. Le SC Maccabi de Metz ne possède que 15 membres lors de sa reconstruction<sup>3041</sup>, mais regroupe environ 130 membres dès la fin de l'année 1945. Il se focalise essentiellement sur les pratiques sportives mais garde un attachement à la religion : « *Les activités se limitent à du "swing" et autres "sports" ; il est vrai que ses dirigeants ne voient en ces pieux exercices que des moyens, le but final est culturel !*<sup>3042</sup> ». Les sections les plus dynamiques sont les mêmes que celles du club parisien – et plus généralement des autres clubs Maccabis –, c'est-à-dire le football et l'athlétisme<sup>3043</sup>. La structure est modeste et propose des entraînements et matchs à ses membres tous les dimanches<sup>3044</sup>. Les premiers matchs de football entre clubs juifs auquel le club participe n'ont lieu qu'en juin 1947 contre l'Hakoah de Strasbourg<sup>3045</sup>.

Nous possédons à ce jour moins d'informations sur la renaissance du SC Maccabi de Lyon. Nous savons qu'il reprend lui aussi ses activités après la Libération et qu'il fait partie, avec Paris et Metz, des trois plus grands clubs Maccabis de France<sup>3046</sup>. Compte tenu des nouvelles répartitions géographiques des communautés juives induites par la période de Vichy, d'autres clubs sportifs Maccabis se développent aussi dans l'hexagone après la Libération. Alors que le mouvement était resté particulièrement centré sur Paris et l'Est de la France dans l'entre-deux-guerres, cette nécessité de fonder de nouveaux clubs en province est particulièrement révélatrice de la dispersion des communautés après 1944. Ces créations montrent aussi que les Juifs éprouvent le besoin de se regrouper au sein de structures sportives communautaires après les années noires de Vichy. Le SC Maccabi de Toulouse naît selon cette dynamique dans les premiers mois de l'année 1945. La presse annonce d'ailleurs le démarrage « *sous peu* » d'autres associations sportives juives<sup>3047</sup>. Le parcours du club nous est pour l'heure inconnu. L'historienne Colette Zytnicki, dans son étude sur les Juifs de Toulouse, n'évoque l'intérêt des

<sup>3040</sup> « Dans nos communautés », *Bulletin de nos communautés*, 21 décembre 1945, p. 5.

<sup>3041</sup> « Le Sporting Club Maccabi de Metz », *Bulletin de nos communautés*, 6 décembre 1946, p. 11.

<sup>3042</sup> « Dans nos communautés », *Bulletin de nos communautés*, 21 décembre 1945, p. 5.

<sup>3043</sup> « L'activité du Sporting Club Maccabi de Metz », *Bulletin de nos communautés*, 25 octobre 1946, p. 7.

<sup>3044</sup> « Le Sporting Club Maccabi de Metz », *Bulletin de nos communautés*, 6 décembre 1946, p. 11.

<sup>3045</sup> « Dans nos communautés », *Bulletin de nos communautés*, 11 juillet 1947, p. 10.

<sup>3046</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport de déclaration de l'association Maccabi France, 6 janvier 1948.

<sup>3047</sup> « Sports, Reconstitution du Club Sportif Maccabi », *op. cit.*

communautés pour le sport qu'après les années 1950, le sport devenant pour les dirigeants religieux une manière d'encadrer la jeunesse<sup>3048</sup>. Se crée aussi un club à Périgueux en 1948 avec pour but l'« *enseignement de la gymnastique, athlétisme, natation et football*<sup>3049</sup> », ainsi qu'à Marseille en juin 1949<sup>3050</sup>.

L'ensemble des clubs Maccabis de France regroupe environ 1 500 sportifs en 1948<sup>3051</sup>. Ils se fédèrent autour du Maccabi France, reformé après la guerre en février 1947 et dont l'association est déclarée en préfecture le 8 mars 1947, quelques jours seulement avant la déclaration du SC Maccabi de Paris. Comme par le passé, les liens entre ces deux structures sont profonds : « *Son siège est situé 5 rue Lamblardie [...] au siège même de l'organisation similaire "Sporting Club Maccabi de Paris"*<sup>3052</sup> », peut-on ainsi lire dans la déclaration de l'association Maccabi France à la préfecture qui, d'ailleurs, se trouve dans le dossier du club parisien, preuve qu'il est administré par celui-ci. On retrouve à la direction de la structure les principaux acteurs du sport juif de l'hexagone. La vice-présidence est en effet confiée à Georges Loinger – la présidence étant assurée par Adolphe Stein<sup>3053</sup> –, le secrétariat général est occupé par Michel Banda (le secrétaire général du Maccabi Metz), tandis que les dirigeants du SC Maccabi de Paris se répartissent les autres missions : Victor Jacob est l'administrateur de l'association, Manfred Goldschmidt le trésorier, Léo Rosenberg et Emmanuel Lefschetz sont également cités comme principaux membres actifs<sup>3054</sup>. Les buts du Maccabi France sont :

- De grouper, d'encourager, de diriger les clubs sportifs juifs de France et de l'Union Française se consacrant à l'éducation physique et morale de la jeunesse juive, sans distinction d'origine, en vue de la préparer aux tâches qui incombent au judaïsme ;
- De contribuer à une intense propagande, d'organiser des manifestations sportives et de tous autres ordres ;
- De contribuer à la création de clubs Maccabi en France et dans l'Union Française ;
- De faire appel, tant aux personnalités qu'aux communautés susceptibles de seconder son œuvre ;
- De servir de lieu et d'arbitre aux associations adhérentes<sup>3055</sup>.

---

<sup>3048</sup> Colette ZYTNIKI, *Les Juifs à Toulouse entre 1945 et 1970 : une communauté toujours recommencée*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 1998, p. 267-304.

<sup>3049</sup> *Journal officiel de la République française*, 27 juillet 1948, p. 7424.

<sup>3050</sup> Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 2995 W 130, Récépissé de déclaration de l'association.

<sup>3051</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport de déclaration de l'association Maccabi France, 6 janvier 1948.

<sup>3052</sup> *Id.*

<sup>3053</sup> Le parcours d'Adolphe Stein nous est inconnu.

<sup>3054</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série BA, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi, rapport de déclaration de l'association Maccabi France, 6 janvier 1948.

<sup>3055</sup> *Id.*

Les clubs Maccabi de Paris et de province s'organisent pour œuvrer tous ensemble au développement du sport juif et du sionisme dans les communautés juives de France. Les trois clubs les plus importants sont les mêmes qu'avant la guerre : Paris, Metz et Lyon. Quelques rencontres internationales sont réalisées avec des clubs Juifs d'Europe. Le 25 août 1946 ces trois clubs participent aux « *fêtes du Hakoah de Zurich* », à Zurich, au cours desquelles des matchs de football sont organisés<sup>3056</sup>. Le SC Maccabi de Metz participe également à des rencontres au Luxembourg<sup>3057</sup> contre le club de la capitale ou encore en Angleterre contre le Maccabi de Londres<sup>3058</sup>.

#### 2.2.4. Sionisme et Maccabiades

En Palestine mandataire, la période d'après-guerre est également synonyme de reconstruction. Les sionistes continuent d'y prôner un ensemble de valeurs corporelles pour se placer en rupture avec l'image du Juif diasporique ; valeurs d'autant plus nécessaires après l'extermination d'environ 6 millions de Juifs par l'Allemagne nazie. Ils s'organisent alors pour promouvoir les activités du corps, en créant des événements communautaires susceptibles de rapprocher les communautés juives. Un festival de danse folk, le « *Dalia Dance Festivals* », est par exemple organisé en 1944 ainsi qu'en 1947 dans le *kibboutz* de Dalia (dans la vallée de Jezreel). Au-delà de l'aspect culturel, l'objectif de cette manifestation est de réduire les tensions entre les différentes catégories sociales et branches politiques, mais également entre les Juifs arrivés avant, pendant ou après la guerre. Le festival doit aussi prouver que les Juifs se régénèrent par le travail de la terre dans les *kibboutz* et que les corps sont en pleine santé<sup>3059</sup>. Dans la stratégie de promotion et de développement du nouvel homme juif, la Palestine souhaite également organiser le plus rapidement possible la troisième Maccabiade. Celle prévue en 1938 avait dû être annulée, la montée du nazisme et du fascisme ayant entraîné la disparition des principaux clubs Maccabis européens. Notons néanmoins que certains clubs Maccabis, en Slovaquie notamment, continuent leurs activités pendant la guerre et s'engagent dans la

---

<sup>3056</sup> « L'activité du Sporting Club Maccabi de Metz », *Bulletin de nos communautés*, 25 octobre 1946, p. 7.

<sup>3057</sup> « Dans nos Communautés », *Bulletin de nos communautés*, 27 juin 1947, p. 10.

<sup>3058</sup> « Dans nos Communautés », *Bulletin de nos communautés*, 2 janvier 1948, p. 11.

<sup>3059</sup> Sur ce festival de danse, voir : Nina S. SPIEGEL, *Embodying Hebrew Culture*, *op. cit.*, p. 133-173.

Résistance<sup>3060</sup>. L'organisation d'une nouvelle Maccabiade en Palestine après la guerre doit parachever la mise en place d'une « *reconstruction d'après-guerre*<sup>3061</sup> » dans le secteur sportif :

La Fédération des Clubs Sportifs Amateurs de Palestine [...] planifie un renouveau d'après-guerre parmi ses nombreuses branches de sport.

Les plus importants de ces renouveaux sont les Jeux Maccabis, qui ont attirés certains des plus grands athlètes du monde aux deux premiers événements<sup>3062</sup>.

Le projet initial est de réussir à programmer l'événement dès le printemps 1947, comme le précise le *Palestine Post* :

Les fans qui se souviennent des deux premiers Jeux Maccabis et du haut niveau d'athlétisme produit seront ravis d'apprendre que la Palestine espère organiser une troisième Maccabiah au printemps 1947<sup>3063</sup>.

Il faudra pourtant attendre trois ans de plus pour que la Palestine (devenue Israël) et la MWU soient en mesure d'organiser la prochaine manifestation sportive mondiale. La destruction d'une grande partie des Juifs d'Europe a en effet rendu le mouvement Maccabi presque inexistant dans cette zone géographique, malgré les efforts de la MWU qui « *[a] fait des tentatives vaillantes mais inefficaces pour rétablir le réseau autrefois florissant de clubs sportifs juifs*<sup>3064</sup> ». En conséquence, les clubs Maccabis d'Afrique du Nord et du Proche Orient reprennent l'organisation du mouvement international afin de « *remplir le vide*<sup>3065</sup> » créé par l'absence ou l'inefficacité des clubs d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Une fois l'indépendance de l'État d'Israël proclamée par David Ben Gourion, qui en devient le premier ministre le 14 mai 1948, la MWU transfère son siège social de Londres à Israël, avec pour conséquence directe la résurgence de la volonté concrète d'organiser la prochaine Maccabiade<sup>3066</sup>. Pour ratifier la tenue de l'événement et commencer les préparatifs, un congrès mondial Maccabi est organisé en décembre 1948. Comme beaucoup d'autres mouvements Maccabis européens, la France n'est pas représentée lors de celui-ci. Outre les difficultés

---

<sup>3060</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, op. cit., p. 308-323.

<sup>3061</sup> « *Postwar reconstruction* », dans « Sport Starved Palestine », *The Palestine Post*, 20 juillet 1945, p. 6.

<sup>3062</sup> « *The Federation of Amateur Sports Clubs in Palestine [...] planning a postwar revival among its many branches of sport. The most important of these revivals is the Maccabiah Games, which attracted some of the world's finest athletes to the first two events* », dans « Sport Starved Palestine », *The Palestine Post*, 20 juillet 1945, p. 6.

<sup>3063</sup> « *Those fans who remember the first two Maccabiah Games and the high standard of athletics produced will be pleased to hear that Palestine hopes to stage a Third Maccabiah in the Spring of 1947* », dans « England's Soccer Weekness: The Third Maccabiah », *The Palestine Post*, 23 septembre 1945, p. 2.

<sup>3064</sup> « *The MWU had made valiant but ineffective attempts to reestablish the once thriving network of jewish sports clubs* », George EISEN, *The Maccabiah Games*, op. cit., p. 325.

<sup>3065</sup> « *Filled vacuum* », *Id.*

<sup>3066</sup> *Ibid.*, p. 326.

rencontrées par le SC Maccabi de Paris et le Maccabi France depuis la Libération, cette absence révèle aussi le manque d'entrain des sportifs juifs pour l'événement ainsi que pour le sionisme. Fred Oberlender, un Juif Autrichien immigré en Angleterre, membre du comité du Maccabi de Londres et lutteur de niveau international<sup>3067</sup>, reproche d'ailleurs aux dirigeants du SC Maccabi de Paris leur manque d'intérêt pour le sionisme lors d'une de ses visites dans la capitale :

Le président donne la parole à M. Oberlender qui, après avoir fait des critiques justifiées de notre club, nous parle, en un exposé bien détaillé, du Maccabi de Londres et de son activité. M. Oberlender termine son exposé en précisant qu'il ne suffit pas aux membres de notre club de pratiquer uniquement le sport, mais de posséder en même temps l'esprit « Maccabistes » qui est basé sur l'idéal sioniste<sup>3068</sup>.

Le peu d'intérêt que semblent accorder les membres du club se perçoit d'ailleurs dans l'attitude des dirigeants vis-à-vis des Maccabiades. Par exemple, le Maccabi France ne fait pas le déplacement au congrès mondial organisé en décembre 1948 au cours duquel l'organisation de la Maccabiade de 1950 est entérinée<sup>3069</sup>.

Les organisateurs de la troisième Maccabiade sont ambitieux et l'événement engendre beaucoup d'espoirs. Mais compte tenu du contexte d'après-guerre, toutes ces bonnes volontés ne peuvent réussir à contourner les difficultés financières, politiques et humaines qui entourent l'événement. En France, il est prévu que 35 athlètes rejoignent Tel Aviv<sup>3070</sup>. La préparation logistique se met progressivement en place, tandis que les sportifs s'entraînent spécifiquement pour l'événement<sup>3071</sup>. La France doit se joindre aux délégations Britannique, Canadienne, Indienne, Argentine, Autrichienne, Bolivienne, Brésilienne, Danoise, Sud-Africaine, Suisse, Suédoise, Turquie, Uruguayenne, Israélienne, Tunisienne, Marocaine, Irlandaise, Hollandaise, Belge, Congolaise, Libyenne, Finlandaise, ainsi qu'à une délégation de Juifs en provenance de la Sarre<sup>3072</sup>. Il est d'ailleurs décidé que ces derniers n'auraient pas à évoluer sous le drapeau Allemand pendant les compétitions<sup>3073</sup>. En réalité, toutes ces délégations ne peuvent pas faire le déplacement onéreux vers Israël dans les conditions d'après-guerre. Seules 16 délégations participent à la cérémonie d'ouverture<sup>3074</sup>. « *Vingt-cinq nations étaient primitivement engagées*

---

<sup>3067</sup> David DEE, *Sport and British Jewry*, *op. cit.*, p. 128-129.

<sup>3068</sup> « Assemblée générale du Maccabi de Paris », *op. cit.*

<sup>3069</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 326-332.

<sup>3070</sup> A. Kalman, « Wittenberg to Head U.S. Maccabiah Team », *The Palestine Post*, 15 mars 1950, p. 2.

<sup>3071</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 359.

<sup>3072</sup> « U.S. Team On Way To Word Maccabiah Fete », *The Sentinel*, 21 septembre 1950, p. 5.

<sup>3073</sup> George EISEN, *The Maccabiah Games*, *op. cit.*, p. 349.

<sup>3074</sup> *Ibid.*, p. 370. D'après l'article « La troisième Maccabiade », *Noar*, 17 octobre 1950, p. 4, les pays représentés sont : Argentine, Autriche, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Irlande, Finlande, Grande-Bretagne, Inde, Libye, Afrique du Sud, Suède, Suisse, Turquie et États-Unis.

*mais il est possible que le coût élevé des transports entraîne certaines défections*<sup>3075</sup> », annoncent les journaux. D'autres délégations, comme la Hollande, ne participent pas à la cérémonie d'ouverture mais arrivent dans les jours suivants<sup>3076</sup>. Malheureusement, la délégation Française ne participe pas aux épreuves. Les Maccabis doivent en effet rebrousser chemin pour, semble-t-il, des difficultés financières et logistiques : « *La délégation française n'a pas pu participer ; une mauvaise planification les a obligés à rentrer chez eux avant les cérémonies*<sup>3077</sup> ».

Le Maccabi France ne participe finalement qu'à une seule des trois premières Maccabiades. En 1932 la structure n'est pas encore tout à fait mature pour faire le déplacement en Palestine et éprouve d'importantes difficultés financières et logistiques suite au décès de son président Maurice Levinson. Cette défection prouve aussi le « retard » des Juifs de France dans leur engagement sportif et sioniste. Le contexte est complètement différent en 1950 mais l'absence de la délégation Française à la troisième Maccabiade prouve encore que la France n'est pas une grande nation du sport juif. Surtout, il semble que les Maccabis ne participent pas à la (re)naissance d'une identité juive. Après s'être battu dans l'entre-deux-guerres pour promouvoir le sionisme auprès de la jeunesse française, après avoir mobilisé ses membres pour former des groupes d'auto-défense avant la guerre, il s'avère que les Maccabis sont assez peu actifs après la Libération. Les activités décrites par la presse concernent exclusivement des compétitions ou entraînements sportifs. Pendant que les sportifs communistes du YASC et du CPS 10<sup>ème</sup> reprennent leurs luttes politiques et sociales, les clubs Maccabis paraissent beaucoup moins actifs dans la construction d'une identité juive.

### 2.3. Naissance de nouvelles petites associations sportives

Aux côtés des principaux clubs sportifs juifs que sont les Maccabis, le YASC et le CPS 10<sup>ème</sup>, d'autres plus petites associations sportives juives naissent après la guerre. Certaines sont politisées, à l'instar de l'Union sportive de la jeunesse religieuse « Eli-Tsour », une association liée au mouvement sportif socialiste, sioniste et ouvrier Hapoel. Ce dernier naît en Palestine mandataire en 1926. Il s'agit d'un mouvement de travailleurs qui luttent contre le capitalisme

---

<sup>3075</sup> « Inauguration Solennelle des III<sup>e</sup> Maccabiades », *Noar*, 4 octobre 1950, p. 4.

<sup>3076</sup> « La troisième Maccabiade », *Noar*, 17 octobre 1950, p. 4.

<sup>3077</sup> « *The french delegation was unable to participate; poor planning resulted in their having to return home before the ceremonies* », Ron KAPLAN, *The Jewish Olympics, op. cit.*, p. 49.

et promeuvent l'établissement de « camps civils » pour accueillir les Juifs en Terre sainte<sup>3078</sup>. Ce mouvement touche assez peu la France, puisque la plupart de ses adeptes cherchent à rejoindre la Palestine. L'association française « Eli-Tsour » conçoit, d'après la presse « *un vaste programme d'activité sportive a été établi. Des cours de gymnastique et de danses rythmiques pour les jeunes filles, ainsi que des cours de lutte et de judo pour les garçons*<sup>3079</sup> ». Créé en mars 1947, l'association est assez peu dynamique. Il est difficile de suivre son évolution. Il existe une forte probabilité pour que ses membres tentent de quitter la France pour se rendre en Israël après sa proclamation d'indépendance et qu'en conséquence l'association disparaisse.

Dans l'immédiat d'après-guerre, on note aussi la création de deux clubs sportifs « Hakoah » : l'un à Paris, l'autre à Strasbourg. Ce dernier est créé après la Libération, mais semble se dissoudre au bout de quelques années<sup>3080</sup>. En l'état actuel des sources, nous ne pouvons retracer son parcours. Le SC Hakoah de Paris est pour sa part déclaré en préfecture le 9 janvier 1947. À l'instar du SC Maccabi de Paris, il s'affilie au FSJF<sup>3081</sup>. Le club est créé par Edmond Virag, dit Eddy Weiskopf, un joueur international de football<sup>3082</sup>. Né à Budapest le 22 octobre 1911 dans une famille libérale, il intègre très jeune le MTK Budapest, puis l'équipe nationale de Hongrie. Repéré par la prestigieuse équipe de l'Hakoah de Vienne au cours d'une tournée avec le MTK, il s'engage avec le club autrichien en 1931. Mais, face à la menace nazie, il « *cherche une opportunité de départ sous des cieux plus propices, loin d'Hitler [...]*<sup>3083</sup> ». Il décide de quitter son club et de s'engager avec le Fives de Lille en 1934, puis avec le Football Club de Sète, alors en première division française, avant de partir pour l'Olympique de Marseille. Il y fait deux saisons exceptionnelles, puis rejoint Metz, et enfin le Racing Club de Paris en 1939, la meilleure équipe du championnat de première division à cette période. En 1938, il obtient la nationalité française « *en un temps record*<sup>3084</sup> », grâce à l'influence des autorités du football français. Pendant l'Occupation, il échappe aux rafles et arrestations. À la fin de la guerre, il reprend pendant un an le football professionnel et utilise l'argent qu'il gagne

---

<sup>3078</sup> Haim KAUFMAN, « Maccabi versus Hapoel », *op. cit.*

<sup>3079</sup> « La vie sportive », *Quand même !*, avril 1947, p. 5.

<sup>3080</sup> « Dans nos Communautés », *Bulletin de nos communautés*, 20 février 1948, p. 10.

<sup>3081</sup> FSJF, « Sociétés et Organisations Affiliées », *Rapport général d'activité du 1<sup>er</sup> janvier 1949 au 30 septembre 1951*, Paris, FSJF, 1951, p. 12.

<sup>3082</sup> L'historienne Catherine Nicault et deux des enfants d'Edmond Virag proposent une biographie de ce footballeur : Catherine NICAULT, François VIRAG et Ronald VIRAG, « Edmond Virag, dit Eddy Weiskopf », *op. cit.*

<sup>3083</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>3084</sup> *Ibid.*, p. 143.

pour ouvrir un bar-tabac<sup>3085</sup>. En parallèle, il assure donc la présidence du SC Hakoah de Paris<sup>3086</sup>. C'est l'occasion pour lui de renouer avec son identité juive et avec ses racines sportives. Mais l'association qu'il dirige est très modeste. Elle ne compte que 46 adhérents après quelques mois de vie du club<sup>3087</sup>. Deux ans plus tard, le club est en grande difficulté. Edmond Virag a cessé son activité de président et joue désormais avec le SC Maccabi de Paris<sup>3088</sup>. Le nouveau président, Simon Isidore, tente de relancer les activités sportives, sans succès<sup>3089</sup>. Finalement, les nouvelles associations sportives juives créées après la Libération peinent à se structurer et à se développer. Le contexte d'après-guerre est difficile : elles n'ont pas beaucoup d'argent, pas ou peu d'infrastructures sportives et leurs membres sont davantage préoccupés par les nécessités de la vie que par le sport. En conséquence, ce sont surtout les clubs créés avant la guerre qui réussissent à maintenir une activité à la fin des années 1940.

---

<sup>3085</sup> François DA ROCHA CARNEIRO, *Les joueurs de l'équipe de France de football : construction d'une élite sportive (1904-2021)*, Thèse présentée à l'université d'Artois pour l'obtention du doctorat d'université, 2019, p. 295-296.

<sup>3086</sup> Archives de la préfecture de police de Paris, Fonds renseignements généraux, 77W3928-393560, Sporting Club Hakoah de Paris, document de déclaration, 15 avril 1947.

<sup>3087</sup> *Id.*

<sup>3088</sup> Catherine NICAULT, François VIRAG et Ronald VIRAG, « Edmond Virag, dit Eddy Weiskopf », *op. cit.*, p. 145.

<sup>3089</sup> Simon Isidore (1906- ?) naît en Roumanie. Arrivé en France dans l'entre-deux-guerres, il devient médecin en 1933. Engagé volontaire en 1939, il se réfugie ensuite à Marseille de 1940 à 1944. Il sera naturalisé en 1947. Voir : Archives de la préfecture de police de Paris, Fonds renseignements généraux, 77W3928-393560, Sporting Club Hakoah de Paris, Document sans titre, 1<sup>er</sup> avril 1954.

### 3. La reconstruction physique des enfants juifs

#### 3.1. L'enfance : une priorité

##### 3.1.1. Une volonté nationale

Les enfants requièrent après la guerre une certaine attention de la part des pouvoirs publics et des institutions Françaises. Face aux difficultés rencontrées et aux répercussions de la guerre, il convient en effet d'après les hommes politiques et les analystes de focaliser l'attention sur les valeurs familiales pour enclencher un renouveau social et économique du pays. La natalité doit en premier lieu permettre d'apporter du sang neuf et un élan nouveau dans la société. En mars 1945, devant l'Assemblée consultative, le général de Gaulle appelle de ses vœux à ce que les Français fassent « 12 millions de beaux bébés » en dix ans<sup>3090</sup>. Dans le même temps et pour aider les familles, le gouvernement met en place des réformes sociales majeures, comme la sécurité sociale pour tous les citoyens<sup>3091</sup> ; tandis que le processus de démocratisation de l'école républicaine se met progressivement en place<sup>3092</sup>. L'enfance devient à la Libération un symbole d'espoir et de renouveau social, culturel et économique ; une manière d'aller de l'avant et de se mettre à distance des difficultés rencontrées pendant l'Occupation. Les enfants symbolisent la nouvelle société qu'il s'agit de créer pour rompre avec le passé et construire l'avenir. Mais les défis sont nombreux. Beaucoup d'enfants ont en effet connu pendant la guerre un bouleversement de leur structure familiale. Les pères sont mobilisés par l'Allemagne nazie et les mères assument l'éducation des enfants, l'approvisionnement du foyer en nourriture, les tâches ménagères et bien évidemment le travail pour subvenir à l'ensemble des besoins économiques de la famille. Le tout dans un environnement particulièrement stressant où la crainte de ne pas avoir suffisamment de nourriture occupe les esprits. Les jeunes sont souvent dépourvus des repères éducatifs nécessaires à leur construction identitaire et à l'appropriation des codes républicains chers au système éducatif français. En conséquence, la criminalité juvénile augmente sensiblement pendant la guerre et le phénomène perdure après le conflit. Le

---

<sup>3090</sup> Catherine BONVALET et Jim OGG, *Réinventer la famille : l'histoire des baby-boomers*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 23-56.

<sup>3091</sup> André KASPI, *La libération de la France*, *op. cit.*, p. 345-352.

<sup>3092</sup> Antoine Prost parle d'une évolution « Piano », en référence à la nuance en musique : Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, *op. cit.*, p. 263-271 ; pour la démocratisation de l'école après la guerre, voir également : Jean-Michel CHAPOULIE, « Une révolution dans l'école sous la Quatrième République ? La scolarisation post-obligatoire, le Plan et les finalités de l'école », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 54-4, n° 4, 2007, p. 7-38 ; André D. ROBERT, « La Quatrième République et les questions de l'égalité et de la justice dans l'enseignement du second degré : le changement sans la réforme », *Revue française de pédagogie*, n° 159, 2007, p. 81-92.

nombre de vols et de meurtres perpétrés par des enfants ou adolescents est ainsi largement plus élevé après la guerre que dans les années qui la précèdent<sup>3093</sup>. Sous Vichy, ces actes sont d'ailleurs majoritairement commis par des enfants de prisonniers de l'Allemagne nazie<sup>3094</sup>, bien que l'absence du père ne soit pas la seule raison ni même forcément la plus déterminante dans le processus qui les mène à commettre ces exactions<sup>3095</sup>.

En 1946, l'UNESCO estime qu'environ 1 300 000 enfants français sont sans domicile fixe<sup>3096</sup> tandis que l'on dénombre 250 000 orphelins, dont 20 000 ayant perdu leurs deux parents<sup>3097</sup>. Ces derniers subissent dans les années d'après-guerre des modifications comportementales et intellectuelles puissantes. Les médecins et psychologues de cette période ont la conviction que la séparation des enfants avec leurs parents engendre d'irréparables bouleversements psychologiques<sup>3098</sup>. Ils préconisent alors différentes méthodes pour tenter de reconstruire psychologiquement et moralement ces enfants<sup>3099</sup>. À ces difficultés se couplent d'importantes souffrances corporelles, les corps ayant été profondément marqués par le conflit. La jeunesse française est physiquement éprouvée, en témoignent les études statistiques publiées par le CNRS en 1974 et analysées par Jean-Pierre Rioux :

À 14 ans, comparés à leurs aînés de 1935, les adolescents de 1945 ont perdu de 7 à 11 centimètres en taille et de 7 à 9 kilos en poids : on retrouve les moyennes statistiques de 1900. Les médecins scolaires signalent de très nombreux cas de rachitisme et une raréfaction générale des globules rouges par avitaminose<sup>3100</sup>.

En outre, de nombreux enfants souffrent d'insuffisances respiratoires et les attitudes physiques défectueuses sont courantes : « *La fin de la Seconde Guerre mondiale révèle de nombreux problèmes et celui des corps abîmés n'est pas des moindres*<sup>3101</sup> ». Pour répondre à cette situation, l'école est investie à la Libération d'une mission de « *rééducation nationale*<sup>3102</sup> ». La tâche est confiée aux enseignants d'éducation physique, qui doivent porter

---

<sup>3093</sup> Sarah FISHMAN, *Délinquance juvénile et justice des mineurs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 109-158.

<sup>3094</sup> *Ibid.*, p. 13-23.

<sup>3095</sup> *Ibid.*, p. 159-206.

<sup>3096</sup> Tara ZAHRA, *The Lost Children: reconstructing Europe's Families After World War II*, Cambridge-London, Harvard University Press, 2011, p. 4.

<sup>3097</sup> Thérèse BROSSE, *L'enfance victime de la guerre : une étude de la situation européenne*, Paris, UNESCO, 1949.

<sup>3098</sup> Tara ZAHRA, *The Lost Children, op. cit.*, p. 88-117.

<sup>3099</sup> *Id.*

<sup>3100</sup> D'après les actes du Colloque international « La Libération de la France » organisé par le CNRS à Paris du 28 au 31 octobre 1974, repris ici par : Jean-Pierre RIOUX, *La France de la Quatrième République, op. cit.*, p. 32.

<sup>3101</sup> Jean-Marc LEMONNIER, Yohann FORTUNE et Frédéric DUTHEIL, « Introduction », *op. cit.*, p. 17.

<sup>3102</sup> Michaël ATTALI et Jean SAINT-MARTIN, *L'éducation physique de 1945 à nos jours : les étapes d'une démocratisation*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2004], Paris, Armand Colin, 2015, p. 33-46.

une attention toute particulière aux jeunes déficients. Les instructions officielles de la discipline publiées le 1<sup>er</sup> octobre 1945 invitent les enseignants à répartir les élèves selon 4 groupes physiologiques à partir d'un examen médical précis. Le quatrième groupe correspond aux élèves « *dispensés* » d'éducation physique, considérés comme déficients et pour lesquels sont prescrits des cours de gymnastique corrective. Ils bénéficient d'un traitement particulier et certains enseignants accordent dans leurs leçons d'éducation physique « *une grande attention à la corrective quand ils prennent en charge les élèves du groupe 4*<sup>3103</sup> ». Ces élèves déficients sont également placés dans des centres de rééducation physique inaugurés en 1945 dont le but est de permettre une réadaptation de leurs corps pour atteindre des normes établies en fonction de l'âge<sup>3104</sup>.

### 3.1.2. La spécificité des enfants juifs

Dans le processus de (re)construction psychologique et physique des enfants dans l'après-guerre les jeunes Juifs n'occupent quantitativement qu'une petite partie, mais elle est singulière au regard des atrocités qu'ils ont pu vivre. Leur spécificité fait d'eux des symboles de la barbarie et la folie meurtrière. Mark Anderson considère en effet que « *leur sort constitue l'un des actes d'accusation les plus puissants de la criminalité nazie*<sup>3105</sup> ». Ils sont la preuve ultime des atrocités commises et le paroxysme des persécutions : les nazis ont osé tuer des millions d'enfants parce qu'ils étaient Juifs ou indésirables. Leurs parcours pendant la guerre sont variés et souvent singuliers. Certains ont pu rester cachés avec leurs parents dans le Sud de la France pendant toute l'Occupation, d'autres ont été confiés aux réseaux de sauvetage pour se rendre dans les maisons d'enfants tandis que beaucoup ont été cachés dans les campagnes françaises dans des familles ou œuvres catholiques. Ils ont été persécutés, internés, déportés ; ils ont vécu en France, en Suisse, en Espagne, en Palestine, aux États-Unis, en Angleterre ; ils ont perdu leurs deux parents, un seul ou aucun des deux ; ils n'ont même pas 10 ans ou bien sont presque devenus de jeunes adultes. Tous vivent avec le traumatisme des années qui viennent de

---

<sup>3103</sup> Doriane GOMET, « Les pratiques des enseignants d'EPS dans le secondaire (1920-1980) : une facette peu connue de l'histoire de l'EPS », dans Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Philippe Liotard, *L'éducation du corps à l'école : mouvements, normes et pédagogies, 1881-2011*, Clapiers, AFRAPS, 2012, p. 82.

<sup>3104</sup> Yacine TAJRI et Jean SAINT-MARTIN, « L'éducation physique des jeunes "déficients" au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1945-1958) », dans Frédéric Dutheil, Yohann Fortune et Jean-Marc Lemonnier, *Reconstructions physiques et sportives en France sous la IV<sup>e</sup> République (1946-1958) : entre intentions et réalisations*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, p. 89-104.

<sup>3105</sup> « Their fate constitutes one of the most powerful indictments of Nazi criminality », Mark M. ANDERSON, « The Child Victim as Witness to the Holocaust: An American Story? », *Jewish Social Studies*, vol. 14, n° 1, 2007, p. 1.

s'écouler et tous ne vont pas le vivre de la même manière. « L'enfant-Shoah »<sup>3106</sup> meurtri par la guerre est alors visé par un objectif qu'Ivan Jablonka nomme un « *paradoxe étrange*<sup>3107</sup> » : il faut sauver les survivants.

Dans les mois qui suivent la Libération, la priorité des instances juives est de récupérer les enfants Juifs cachés afin d'assurer la survie du judaïsme après le génocide<sup>3108</sup>. « *Il s'agit de les sauver, de les conserver au Judaïsme*<sup>3109</sup> », peut-on ainsi lire dans les archives de l'OSE, l'une des organisations qui se charge de récupérer les enfants cachés. Deux grandes catégories d'enfants peuvent être distingués d'après Katy Hazan : ceux cachés par les organisations de sauvetage et ceux cachés par leurs parents<sup>3110</sup>. Estimer leur nombre est une tâche complexe au regard des archives disponibles. On avance « *de façon tout à fait arbitraire*<sup>3111</sup> » qu'ils sont 3 000 dispersés dans la campagne à la Libération. Face à la menace de déjudaïsation ou de conversion des enfants au catholicisme, les œuvres juives commencent alors une « *course de vitesse*<sup>3112</sup> » qui doit les mener à récupérer le plus rapidement possible tous ces enfants. La plupart regagne assez vite leur milieu d'origine. Dans certains cas, de longues batailles judiciaires sont engagées. Certaines familles ou organismes d'accueil sont en effet récalcitrants à l'idée de rendre les enfants dont ils se sont occupés pendant plusieurs mois, voire plusieurs années<sup>3113</sup>. Une fois les enfants récupérés, on tâche de leur rendre leur identité – grâce notamment aux listes d'orphelins du COSOR<sup>3114</sup> – puis, lorsque leur situation le permet, ils sont recueillis par des membres de leur famille qui ont échappé à la barbarie nazie. Oncles, tantes mais aussi frères et sœurs aînés élèvent ainsi les enfants dont les parents sont morts pendant la

---

<sup>3106</sup> Ivan JABLONKA, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.

<sup>3107</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>3108</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>3109</sup> CDJC, OSE(V)-34, « L'OSE en France et en Belgique », *Bulletin d'informations de la Direction Centrale Union-OSE*, bulletin spécial de janvier 1946, p. 5.

<sup>3110</sup> Katy HAZAN, « Récupérer les enfants cachés : un impératif des œuvres juives dans l'après-guerre », *Archives Juives*, vol. 37, n° 2, 2004, p. 16-31.

<sup>3111</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>3112</sup> Katy HAZAN, « Récupérer les enfants cachés », *op. cit.*, p. 17.

<sup>3113</sup> L'affaire Finaly est la plus connue de ces batailles judiciaires. Le couple juif Anni et Fritz Finaly confie en 1944 ses deux enfants à la pouponnière Saint-Vincent de Paul à Meylan, à côté de Grenoble. Les époux sont ensuite arrêtés par la Gestapo et meurent en déportation. Les enfants sont confiés successivement à des religieuses puis à la crèche municipale de Grenoble. À la Libération, la responsable de la crèche Antoinette Brun refuse de rendre les enfants à la famille du couple Finaly, légalement responsable des enfants après la mort du couple. S'en suit une bataille juridique qui s'étale de 1949 à 1953, date à laquelle l'affaire devient publique et secoue l'opinion. Les deux enfants, Robert et Gérard, seront cachés en Espagne avant d'être rendus à leur famille juive. Pour davantage d'informations, voir notamment : Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 92-99 ; ainsi que le numéro des *Archives Juives* consacré à l'affaire : « L'affaire Finaly : pistes nouvelles », *Archives Juives*, Vol. 37, n°2, 2004.

<sup>3114</sup> Comité des Œuvres Sociales de la Résistance.

guerre<sup>3115</sup>. Beaucoup d'orphelins, sans attaches familiales, sont également recueillis par des organismes spécialisés et placés dans des maisons d'enfants.

Tous ces jeunes survivants sont profondément traumatisés par ce qu'ils viennent de vivre. Les conséquences sont multiples : psychologiques, sociales, physiques, etc. Ces enfants ont besoin de se reconstruire émotionnellement. Ils doivent aussi apprendre à refaire confiance aux autres enfants et aux adultes qui les accompagnent et retrouver un rapport « normal » à la nourriture<sup>3116</sup>. Ils n'ont pas connu les camps, mais ils ont dû vivre cachés, invisibles, sans leurs parents pour les éduquer. Le traumatisme ne s'arrête pas à la Libération et leurs souffrances psychologiques ne sont souvent pas reconnues et prises en charge<sup>3117</sup>. Ils continuent d'être « *ballotés un peu partout*<sup>3118</sup> » avant de pouvoir, pour certains retrouver leur famille, pour d'autres se familiariser de nouveau avec un nouvel environnement tout en portant le fardeau de l'orphelin.

### 3.1.3. Les « Enfants de Buchenwald »

Les enfants cachés ne sont pas les seuls dont il faut s'occuper après la guerre. La tâche la plus ardue est probablement celle de récupérer puis de prendre en charge les enfants qui survivent aux camps de concentration. Ils ont vécu l'horreur, côtoyé au plus près la mort, subi les pires tortures et humiliations. Parmi la dramatiquement faible proportion d'enfants qui survivent, l'OSE réussit, après d'âpres discussions avec les pouvoirs publics français et responsables du consistoire<sup>3119</sup>, à faire rapatrier en juin 1945 535 jeunes étrangers<sup>3120</sup> libérés du camp de Buchenwald par les Américains et bien connus dans l'historiographie française sous le nom des « enfants de Buchenwald »<sup>3121</sup>. En réalité, une très large majorité d'entre eux ne sont

---

<sup>3115</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, op. cit., p. 370.

<sup>3116</sup> Daniella DORON, *Jewish Youth and Identity in Postwar France*, Bloomington, Indiana University Press, 2015, p. 165-174.

<sup>3117</sup> Marion FELDMAN, « Psychopathologie des enfants cachés en France », dans Ivan Jablonka, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 145-158 ; Nathalie ZAJDE, « La thérapie des enfants cachés : entre psychologie et histoire », dans Ivan Jablonka, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 129-144.

<sup>3118</sup> Marion FELDMAN, « Psychopathologie des enfants cachés en France », op. cit., p. 148.

<sup>3119</sup> Laure FOURTAGE, *Et après ?*, op. cit., p. 372-379.

<sup>3120</sup> Malgré la législation française qui interdit l'entrée et le séjour d'étrangers non déportés depuis la France.

<sup>3121</sup> Plusieurs ouvrages sont entièrement consacrés à leur étude : Judith HEMMENDINGER, *Les enfants de Buchenwald : que sont devenus les 1 000 enfants juifs sauvés en 1945 ?*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, 1984 ; Judith HEMMENDINGER et Robert KRELL, *The Children of Buchenwald: Child Survivors of the Holocaust and their Post-War Lives*, Jerusalem, Gefen Publishing House, 2000 ; Katy HAZAN et Éric GHOZLAN, *À la vie ! Les enfants de Buchenwald, du shtetl à l'OSE*, Paris, Le Manuscrit, 2005.

pas des enfants mais des adolescents ou jeunes adultes dont plusieurs ont « *soigneusement dissimulé leur âge pour rester affectés au groupe des jeunes et éviter ainsi le pire*<sup>3122</sup> ». La plupart sont Hongrois, Polonais, Roumains ou Tchécoslovaques<sup>3123</sup>. L'OSE s'occupe de ces rescapés malgré les multiples difficultés rencontrées. Car ces jeunes ont vécu le même traitement que leurs aînés : travaux forcés, restrictions alimentaires, longs appels dans la cour, brimades, coups, etc.<sup>3124</sup> Lorsque le camp est libéré, ils sont déjà psychologiquement et physiquement détruits par de longs mois d'enfermement. Arrivés en France, les responsables de l'OSE qui s'occupent de les prendre en charge et qui tentent de les éduquer sont rapidement désemparés face au comportement de ces jeunes. Ils sont décrits comme des délinquants, incapables de se conformer aux règles qu'on leur fixe, défiant l'autorité, immoraux, violents. Dans les camps, ils ont dû s'adapter à des conditions anormales pour survivre. Une fois « libres », ils ne font plus la différence entre ceux qui tentent de les aider et leurs anciens bourreaux. Pour désigner leur comportement, un psychologue de l'époque parle d'une « *folie comportementale hors norme*<sup>3125</sup> ». Ce « *grand groupe turbulent*<sup>3126</sup> » de jeunes rescapés est assez rapidement dispersé : quelques-uns retrouvent des membres de leur famille, d'autres sont dirigés vers la Palestine ou vers des maisons d'enfants françaises. Seule « *une petite vingtaine*<sup>3127</sup> » d'entre eux décideront finalement de rester en France et de demander la nationalité Française.

#### 3.1.4. Le rôle prépondérant de l'OSE

Après avoir récupéré tous les enfants juifs cachés ou déportés, « *il faut maintenant s'en occuper*<sup>3128</sup> ». Ils sont porteurs d'espérance : « *Dans les communautés juives européennes, aider les orphelins est une tâche primordiale, car ces enfants, perçus comme isolés et*

<sup>3122</sup> Union-OSE, *Les enfants de Buchenwald*, Genève, 1946, p. 29.

<sup>3123</sup> D'après les rapports de l'OSE en juillet 1945, la répartition est la suivante : 211 Polonais, 118 Roumains, 49 Tchécoslovaques, 43 Hongrois, 2 Litوانيens et 2 Allemands : CDJC, OSE(III)-149, Rapport n°1 sur l'enfance rescapée de Buchenwald confiée à l'OSE, 24 juillet 1945. Sur les origines des enfants de Buchenwald, voir notamment : Judith HEMMENDINGER, *Les enfants de Buchenwald*, op. cit., p. 13 et 21-22 ; Katy HAZAN et Éric GHOZLAN, *À la vie !*, op. cit., p. 14-16 et 140.

<sup>3124</sup> Judith HEMMENDINGER, *Les enfants de Buchenwald*, op. cit., p. 13-19.

<sup>3125</sup> Cité par : Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 244.

<sup>3126</sup> « Les enfants de Buchenwald », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> septembre 1945, p. 5.

<sup>3127</sup> Katy HAZAN et Éric GHOZLAN, *À la vie !*, op. cit., p. 247.

<sup>3128</sup> Annette WIEVIORKA, « Éléments pour servir à l'histoire des maisons d'enfants de l'OSE dans l'après-guerre », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 2013, p. 164.

*influençables, représentent un espoir pour l'avenir*<sup>3129</sup> ». Les acteurs de l'époque s'interrogent quant aux mesures à mettre en place pour éduquer correctement et efficacement les enfants, à l'instar d'Adolphe Ferrière, un éducateur genevois :

Pratiquement, il n'y a d'autre issue que de créer sur une grande échelle des foyers, colonies, maisons d'enfants. Comment organiser ces maisons le mieux possible ? Comment régénérer physiquement et moralement cette enfance sous-alimentée et nerveusement épuisée ? Comment éviter les échecs et le gaspillage de forces ?<sup>3130</sup>

Ces questions se posent avec d'autant plus d'acuité que la plupart des enfants récupérés par les organismes juifs sont orphelins ou sans foyer<sup>3131</sup>. Pour répondre à cette situation, plusieurs organisations juives ouvrent ou ré-ouvrent des maisons ou « homes » d'enfants, terme privilégié aux orphelinats. La nuance est importante car les gérants souhaitent à tout prix éviter que les enfants sombrent encore davantage psychologiquement. Les organismes qui s'occupent de ces maisons doivent réussir l'impossible, c'est-à-dire remplacer l'irremplaçable : les parents et la famille de ces enfants déracinés. Les responsables cherchent donc à recréer un cadre familial en essayant de ne regrouper que des petites unités d'une dizaine d'enfants, parfois moins<sup>3132</sup>. Les éducateurs des maisons ambitionnent de créer des conditions favorables à l'épanouissement individuel en plaçant les enfants au centre de la vie sociale, de manière à ce qu'ils puissent fabriquer des « *familles de substitution* »<sup>3133</sup>. Chaque organisation décide de critères spécifiques pour recevoir les enfants. Par exemple, les maisons de l'OSE proposent un accueil pour trois cas spécifiques :

- 1° aux enfants de placement familial dont les parents sont déportés,
- 2° aux enfants de famille terrées jusqu'alors au fond des campagnes où il n'existe pour eux aucune possibilité d'étude ou d'apprentissage,
- 3° aux enfants de familles dont les conditions de vie (habitat, santé, ressources) nous incitent à conseiller aux parents de nous confier leurs enfants<sup>3134</sup>.

---

<sup>3129</sup> Laura HOBSON FAURE, « Orphelines ou sœurs ? Penser la famille juive pendant et après la Shoah en France et aux États-Unis », *20 & 21. Revue d'histoire*, vol. 145, n° 1, 2020, p. 91.

<sup>3130</sup> Adolphe FERRIERE, *Maisons d'enfants de l'après-guerre*, Neuchâtel, La Baconnière, 1945, cité par : Katy HAZAN, « Les collectivités d'enfants juifs en France après la Shoah », dans Ivan Jablonka, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 67.

<sup>3131</sup> À cette période, une distinction s'opère entre les « orphelins complets » et les « orphelins assimilés ». Ces derniers ne sont pas orphelins au sens strict du terme, mais n'ont plus de foyer et leur famille n'est pas en mesure de s'occuper d'eux.

<sup>3132</sup> Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 370-371.

<sup>3133</sup> Katy HAZAN, « Les collectivités d'enfants juifs en France après la Shoah », *op. cit.*, p. 75.

<sup>3134</sup> Robert Job (Directeur du service de l'enfance à l'OSE), « Nos maisons renaissent à la vie. Quelle est notre doctrine ? », *Bulletin OSE*, 15 mars 1945, p. 1.

L'organisation ouvre ou ré-ouvre des maisons très rapidement afin de faire face aux besoins grandissants. Le 15 novembre 1944, les homes d'Oullins et de Montintin sont de nouveau opérationnels pour accueillir les enfants cachés dans les derniers mois de l'Occupation<sup>3135</sup>. En quelques mois, l'OSE ré-ouvre la plupart des châteaux et demeures qui avaient servi pendant la guerre à héberger, protéger et éduquer les enfants sortis des camps français ou dont les parents, déportés ou pourchassés, ne pouvaient s'occuper. En 1945, l'OSE gère déjà 1 355 enfants de 6 à 21 ans répartis dans 27 maisons<sup>3136</sup>. Elle assure également le placement puis la surveillance médicale de 1 385 enfants dans des foyers ou familles<sup>3137</sup>. Elle n'est pas la seule institution à s'occuper de ces rescapés. D'autres œuvres juives ouvrent des homes d'enfants après la guerre, notamment la Commission centrale de l'enfance (CCE), les EIF ou des œuvres communistes<sup>3138</sup>. Elles coopèrent souvent dans leurs tâches et beaucoup d'entre elles sont aidées financièrement et humainement par le *Joint*. L'organisme américain focalise en effet son attention sur l'enfance juive, qu'il s'agisse d'apporter de l'aide à ceux survivants des camps<sup>3139</sup>, ou plus globalement à tous les nécessiteux, en subventionnant notamment le CAR, mais aussi dans une moindre mesure les EIF ou la WIZO (organisation internationale des femmes sionistes)<sup>3140</sup>. Toutefois, pour le sujet qui nous concerne, l'OSE est la seule institution à systématiser des activités physiques et sportives dans ses maisons et à mettre en place un projet original en faveur du sport. Dans les autres organisations, des compétitions ont parfois lieu, notamment dans les maisons de la CCE, mais elles semblent rester ponctuelles et/ou improvisées<sup>3141</sup>.

En revanche, l'OSE considère que l'éducation physique de la jeunesse est l'« *une des tâches principales de toute l'organisation en s'occupant de la protection de la santé d'enfants juifs* »<sup>3142</sup>. L'organisme met alors en place dans les mois qui suivent la Libération un programme composé d'éducation physique à visée hygiénique et de sports :

---

<sup>3135</sup> Annette WIEVIORKA, « Éléments pour servir à l'histoire des maisons d'enfants de l'OSE dans l'après-guerre », *op. cit.*, p. 164.

<sup>3136</sup> CDJC, OSE(V)-34, « Institutions d'enfants de l'OSE et organisations affiliées », *Bulletin d'informations de la Direction Centrale Union-OSE*, bulletin spécial de janvier 1946, p. 17.

<sup>3137</sup> *Ibid.*, p. 18

<sup>3138</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*

<sup>3139</sup> Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2018, *op. cit.*, p. 104-107.

<sup>3140</sup> Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2009, *op. cit.*, p. 219-220.

<sup>3141</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 132.

<sup>3142</sup> CDJC, OSE(V)-33, « France : nouvelles institutions OSE », *Bulletin d'informations de la Direction Centrale Union-OSE*, janvier 1946, p. 6.

Plus que jamais, la nécessité de faire du sport, de l'éducation physique et de la natation s'impose pour nos enfants. À cet effet, le Service d'éducation physique de l'OSE organise les séances suivantes :

- 1° Danse rythmique et éducation physique dans les préaux de l'école de garçons [...] et de l'école de filles [...]
- 2° Éducation physique et entraînement basket-ball le jeudi après-midi de 16h30 à 18h au Gymnase municipal Voltaire, 1, rue de Japy à Paris ;
- 3° Gymnase médicale sous la direction d'une des meilleures spécialistes de Paris. Séances tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 5h à 7h à l'Hôpital Rothschild ;
- 4° Piscine : les heures de séances de natation seront précisées ultérieurement<sup>3143</sup>.

Ce programme est principalement destiné aux jeunes de la capitale qui ne font pas partie des maisons d'enfants. Pour les orphelins, la direction prévoit des mesures singulières, adaptées au contexte dans lequel ils vivent. Afin d'organiser correctement le travail physique et sportif de la jeunesse, l'OSE crée quatre « institutions » :

- a) École de formation de Moniteurs d'Éducation physique pour maisons d'enfants et sociétés sportives
- b) Auberge de Jeunesse de Gournay
- c) « SPORT ET JOIE », club sportif possédant des sections dans tous les homes et centres de l'OSE
- d) Gymnastique médicale et corrective<sup>3144</sup>.

Comment fonctionnent ces institutions ? Par qui sont-elles dirigées ? Quelles sont leurs finalités ? Quelles formes prennent les activités physiques et sportives ?

## 3.2. Normaliser les corps et les attitudes

### 3.2.1. La gymnastique corrective

L'OSE a été fondée pour répondre aux problèmes sanitaires des communautés juives. Après la guerre, ses objectifs s'élargissent mais restent focalisés sur l'acquisition et le maintien de la santé des Juifs, principalement celle des enfants. De nombreux médecins juifs interviennent dans l'organisation. Ils constatent après la Libération une sérieuse augmentation des problèmes physiques et hygiéniques des jeunes Juifs de France. Le Docteur Malkin précise :

---

<sup>3143</sup> « Communiqués », *Quand même !*, 25 mars 1946, p. 2.

<sup>3144</sup> CDJC, OSE(V)-33, « France : nouvelles institutions OSE », *op. cit.*, p. 6.

C'est dans les cabinets de consultation que l'on peut se rendre compte de la misère physique que les quatre années d'occupation ont créée parmi la population juive de notre secteur, et parmi l'enfance en particulier<sup>3145</sup>.

Le manque de nourriture ainsi que des conditions de vie matérielle précaires ont engendré chez les enfants en pleine croissance des malformations anatomiques ainsi qu'une faiblesse générale des grandes fonctions organiques, notamment la respiration. Après avoir consulté une centaine d'adolescents dans différents centres médicaux parisiens, les médecins de l'OSE publient l'analyse statistique suivante (en pourcentages) :

chez 35 jeunes gens : insuffisance respiratoire  
chez 18 jeunes gens : déviation grave de la colonne vertébrale  
chez 45 jeunes gens : déviation légère de la colonne vertébrale  
chez 25 jeunes gens : pieds plats; etc.<sup>3146</sup>.

D'autres résultats sont publiés dans la presse après que les rendez-vous médicaux se soient multipliés pour les enfants parisiens. Parmi les 2 500 enfants et adolescents suivis par les centres médicaux-sociaux de l'OSE, sont constatés :

48 % de déficiences physiques telles que : insuffisance respiratoire, déformation du squelette de tous degrés, allant des pieds plats aux scoliose compliquées, anémies, relâchement de la musculature abdominale, etc., déficiences dues à de mauvaises conditions d'hygiène dans la famille et à la sous-alimentation<sup>3147</sup>.

Les plus grandes malformations physiques concernent donc des scoliose, plus de la moitié des adolescents auscultés étant visés par une déviation de la colonne vertébrale. Outre ces problèmes mécaniques et respiratoires, les médecins constatent une faiblesse corporelle généralisée : « *Visage pâle, cage thoracique rachitique, ventre atone, membres grêles, tel est l'aspect physique de nombreux enfants*<sup>3148</sup> ». Ces analyses rejoignent celles réalisées sur les enfants Français, à la même période, qu'ils soient Juifs ou non. Elles confirment la souffrance des corps des plus jeunes après plusieurs années d'Occupation. Alors que les écoles de la République se voient confier la mission de répondre à ces difficultés, en mettant notamment en place des exercices de gymnastique corrective pendant les cours d'éducation physique, et que

---

<sup>3145</sup> Docteur J. Malkin, « Un centre "OSE" », *Bulletin OSE*, 15 juin 1945, p. 7.

<sup>3146</sup> CDJC, OSE(V)-33, « France : nouvelles institutions OSE », *op. cit.*, p. 7. Les mêmes chiffres sont avancés par Georges Loinger en octobre 1945 dans « Le problème de l'éducation physique et la solution que l'OSE se propose de leur donner », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> octobre 1945, p. 4.

<sup>3147</sup> Georges Loinger, « Problèmes de la Jeunesse Juive », *Bulletin de nos communautés*, 9 octobre 1946, p. 3.

<sup>3148</sup> CDJC, OSE(V)-33, « France : nouvelles institutions OSE », *op. cit.*, p. 7.

s'ouvrent des centres de remise en forme pour les déficients<sup>3149</sup>, que propose l'OSE en faveur des corps des enfants juifs ? D'après Georges Loinger, « *pour eux, il faut une gymnastique spéciale, longue et délicate*<sup>3150</sup> » avec utilisation d'exercices médicaux et correctifs (cf. annexe 17). L'OSE décide alors de créer un « *centre de gymnastique orthopédique*<sup>3151</sup> », situé rue de Lamblardie<sup>3152</sup>, où les enfants « *seront l'objet de soins attentifs et d'un traitement individuel approprié*<sup>3153</sup> ». Des médecins et des moniteurs d'éducation physique y prennent en charge les jeunes déficients des maisons d'enfants et des familles juives de la capitale. Afin qu'un maximum de jeunes puisse profiter des exercices de redressement de la colonne et de fortification des corps, le service médico-social de l'OSE décide de louer une seconde salle deux fois par semaine, où sont regroupés « *tous les enfants dont la formation est déficiente*<sup>3154</sup> », puis une troisième<sup>3155</sup>. Le gymnase de la rue de Lamblardie est rapidement abandonné au profit de salles de gymnastique médicale spécialement aménagées pour accueillir des enfants ayant besoin de gymnastique corrective. Elles se situent toutes les trois à Paris : une à l'hôpital Rothschild, une rue du Faubourg-Saint-Jacques, et une rue de Prague. Des photographies publiées dans la presse nationale et internationale de l'OSE nous apprend aussi que le service médico-social investit les locaux de l'institut de Gournay-sur-Marne, une propriété de l'organisation où sont formés, nous le verrons, des moniteurs d'éducation physique juifs (fig. 39).

---

<sup>3149</sup> Signalons qu'une thèse de doctorat est en cours de préparation sur ce sujet : Yacine TAJRI, *L'éducation physique des jeunes déficients au cours du second vingtième siècle*, Thèse de doctorat STAPS en préparation, Université de Strasbourg, [Date de soutenance non connue].

<sup>3150</sup> Georges Loinger, « Le problème de l'éducation physique », *op. cit.*

<sup>3151</sup> CDJC, OSE(V)-33, « France : nouvelles institutions OSE », *op. cit.*, p. 7.

<sup>3152</sup> Il s'agit du gymnase mis à disposition par la famille Rothschild où s'entraînent également les sportifs SC Maccabi de Paris.

<sup>3153</sup> CDJC, OSE(V)-33, « France : nouvelles institutions OSE », *op. cit.*, p. 7.

<sup>3154</sup> « Notre service de propagande pour l'hygiène et la santé », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> décembre 1945, p. 4.

<sup>3155</sup> « Le congrès pédagogique OSE », *Bulletin OSE*, 15 juillet 1946, p. 3.



Figure 39 – Exercices de gymnastique corrective à l’institut de Gournay-sur-Marne<sup>3156</sup>

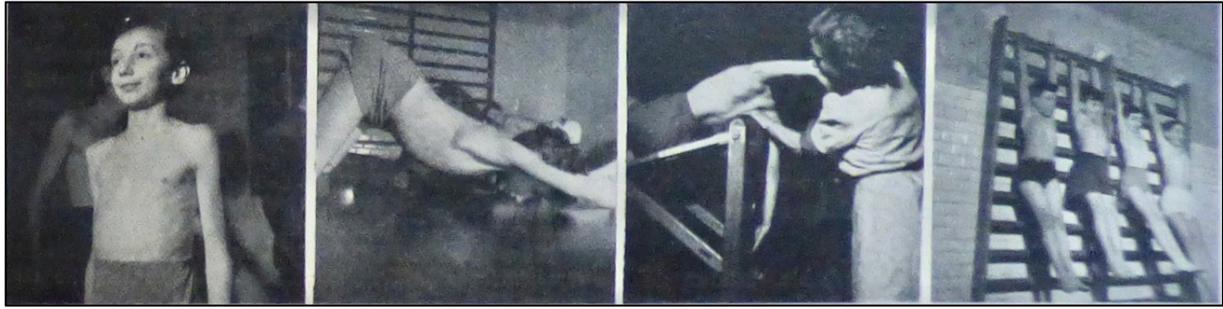
L’OSE accueille dans cet institut les enfants de 6 à 14 ans les plus atteints. Ils sont logés dans un internat de manière à être sous la surveillance constante des médecins, des moniteurs d’éducation physique et des kinésithérapeutes. Ils peuvent ainsi bénéficier d’un traitement spécialisé et individualisé<sup>3157</sup>. Ces photographies nous renseignent sur le type d’exercices de gymnastique corrective réalisés par les enfants. Ceux-ci sont focalisés sur le placement correct du dos et le renforcement des muscles dorsaux de manière à corriger les attitudes défectueuses. On recherche l’attitude correcte de l’enfant et la normalisation de sa posture par des exercices de maintien. Certaines leçons sont visiblement réalisées en plein air, torse nu et au soleil car les éléments naturels sont perçus comme vivifiants et régénérateurs. C’est une volonté souvent rappelée par les médecins dans les publications de l’OSE ou lors de conférences sur la santé des jeunes. Dans une conférence réunissant les directeurs des centres régionaux de l’OSE le 15 juin 1945 il est par exemple précisé qu’« *il faut apprendre aux enfants l’importance de l’air, de l’eau et du soleil, il faut leur apprendre la propreté*<sup>3158</sup> ». Les photographies nous montrent aussi qu’un moniteur ou une monitrice veille au placement correct des enfants et semble corriger les postures. Enfin, le matériel utilisé comprend des planches dorsales et espaliers pour traiter les scoliozes, ainsi que des barres en bois et haltères pour développer les corps<sup>3159</sup>.

<sup>3156</sup> Cecile Wuarin, « Europe’s Children : Heirs of a War-Ravaged World », *OSE Mail*, august-september 1948, p. 28.

<sup>3157</sup> Docteur Wivodtzev, « La gymnastique corrective », *Bulletin OSE*, juillet-septembre 1948, p. 3.

<sup>3158</sup> « Conférence des directeurs des Centres Régionaux. Paris, 15 juin 1945 », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> juillet 1945, p. 4.

<sup>3159</sup> Docteur Wivodtzev, « La gymnastique corrective », *Bulletin OSE*, juillet-septembre 1948, p. 3.



**Figure 40 – Exercices de gymnastique corrective dans un centre médico-social de l’OSE<sup>3160</sup>**

Afin d’améliorer la qualité du travail réalisé par les moniteurs et médecins, les enfants d’âge scolaire sont répartis en quatre groupes : « *les deux premiers comprennent les enfants qui ont une attitude bonne ou moyenne, le troisième groupe les enfants à attitude vicieuse, le quatrième groupe les enfants qui présentent de véritables lésions*<sup>3161</sup> ». La formulation, sans être identique, rappelle sans équivoques les quatre groupes physiologiques des instructions officielles d’éducation physique des écoles publiques. Les enfants sont en effet classés en fonction de leurs aptitudes et éventuelles déformations physiques : le groupe « *normal* », les « *élèves moyens* », ceux « *à ménager* » et enfin les élèves dispensés d’éducation physique et contraints de suivre des cours de corrective<sup>3162</sup>. Pour les médecins de l’OSE, les enfants des deux premiers groupes n’ont pas besoin d’exercices supplémentaires. En revanche, ceux du troisième et quatrième groupe « *ont besoin d’une gymnastique appropriée ; il leur faut des cours de gymnastique correctrice hors de l’école*<sup>3163</sup> ». Les préconisations des médecins de l’OSE ressemblent donc aux directives des enseignants d’éducation physique, à l’exception du groupe 3 qui est inclus dans les exercices de gymnastique corrective. L’objectif de l’organisation est surtout de renforcer le travail physique pour les jeunes Juifs, qu’ils jugent plus touchés que les autres enfants français par les méfaits de la guerre.

Les séances ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans les trois salles de gymnastique prévues par le service médico-social de l’OSE. Les enfants sont placés par groupes de six à dix, selon leur déformation physique, pour une séance de corrective d’une heure<sup>3164</sup>. Dans l’idéal, il est prévu que chaque enfant déficient soit présent deux à trois fois par semaine

<sup>3160</sup> Docteur Wivodtzev, « La gymnastique corrective », *Bulletin OSE*, juillet-septembre 1948, p. 3.

<sup>3161</sup> Docteur Trêves (chirurgien orthopédiste des hôpitaux de Paris et membre du conseil médical de l’OSE), « La gymnastique corrective : attitudes vicieuses et malformations chez l’enfant », *Bulletin OSE*, novembre-décembre 1947, p. 4.

<sup>3162</sup> Instructions officielles du 1er octobre 1945 à l’usage des professeurs et maîtres d’éducation physique et sportive.

<sup>3163</sup> Docteur Trêves, « La gymnastique corrective », *op. cit.*, p. 4.

<sup>3164</sup> « Gymnastique médicale », *Bulletin OSE*, novembre-décembre 1947, p. 15.

pour que les séances soient réellement efficaces. Les difficultés matérielles rencontrées par certaines familles réduisent malheureusement la présence de quelques enfants à une seule séance par semaine. Dans ce cas, les responsables invitent les parents à venir aux leçons de manière à ce que les enfants puissent refaire les exercices chez eux<sup>3165</sup>. La méthode de gymnastique utilisée est quant à elle laissée à l'appréciation des moniteurs et monitrices d'éducation physique qui s'occupent des jeunes : « *Il y a des quantités de bonnes méthodes de gymnastique correctrice. Dans les trois salles de gymnastique correctrice de l'OSE, trois monitrices excellentes emploient trois méthodes totalement différentes, et obtiennent toutes trois de bons résultats*<sup>3166</sup> ». Les premiers résultats se font assez vite ressentir. Le docteur Wivodtzev note une « *nette augmentation de la capacité respiratoire* », un « *raffermissement très net de la tonicité musculaire* », une « *guérison des attitudes scoliotiques* », une « *amélioration des "pieds plats"* » ainsi qu'« *une meilleure coordination des mouvements*<sup>3167</sup> » chez les enfants après un temps variant de quelques mois à plus d'un an selon la gravité des déficiences.

Les instituts médico-pédagogiques ne sont pas les seuls à s'occuper de la santé des enfants par les activités physiques. En effet, des exercices physiques à visée sanitaire sont également utilisés dans les maisons d'enfants de l'OSE afin de veiller aux bonnes attitudes corporelles des jeunes. Ne bénéficiant pas d'installations et de matériel spécifique pour réaliser des séances de gymnastique corrective, les moniteurs et monitrices des maisons privilégient des séances de culture physique pour fortifier les corps et corriger les attitudes défectueuses. Dans la maison du château de La Borie (près de Limoges), le moniteur d'éducation physique Walter Friedmann propose par exemple chaque matin de la semaine une séance de 10 à 15 minutes comprenant des courses d'obstacles et des « *mouvements de dérouillement*<sup>3168</sup> » avec parfois l'utilisation de poids. Le samedi, la séance dure 15 minutes supplémentaires et le moniteur rajoute des exercices de lancers, des tractions ainsi que des courses. Le dimanche, après le dérouillement les jeunes réalisent des parties de volley ou de football pendant une heure<sup>3169</sup>. À l'instar de ce programme proposé par Walter Friedmann, l'éducation physique est conçue dans les maisons comme un prérequis des activités sportives compétitives. Il est préférable de former les corps et de corriger les éventuelles attitudes défectueuses avant de proposer aux enfants un

---

<sup>3165</sup> Docteur Trêves, « La gymnastique corrective », *op. cit.*, p. 5.

<sup>3166</sup> *Id.*

<sup>3167</sup> Docteur Wivodtzev, « La gymnastique corrective », *op. cit.*

<sup>3168</sup> « Pour le sport dans la Joie : Éducation Physique à la Borie », *Lendemains*, juin 1946, p. 57-59.

<sup>3169</sup> *Id.*

apprentissage de techniques sportives. D'autres sources corroborent cette idée, à laquelle les jeunes semblent adhérer :

Chez l'enfant l'éducation physique préviendra les vices de conformation susceptibles d'être acquis, et corrigera les attitudes défectueuses.

Par conséquent, développer harmonieusement le corps, le préserver de déformations, façonner un dos droit, une poitrine ample et souple, un ventre solide, fortifier cœurs et poumons, est le premier objectif à atteindre.

Quoi qu'il en soit, l'éducation physique doit être dominée par un but moral.

Se cultiver pour être sain, c'est se rendre plus utile. Perfectionner sagement son être, c'est se préparer à faire de meilleures études, c'est se préparer à son rôle d'homme. [...]

L'éducation physique est une chose très sérieuse, au même titre que l'éducation intellectuelle.

Jouez beaucoup, quand c'est le moment, mais ne transformez pas en distraction ce qui demande attention, application et persévérance. Votre santé vaut bien ce petit sacrifice<sup>3170</sup>.

Léon Hertz, l'un des adolescents de la maison de Champigny, publie ces propos dans la revue *Lendemain* à destination des enfants et adolescents des autres maisons. Alors qu'il vient de remporter un titre de champion de France FSGT de lancer de poids dans la catégorie cadet, il est une figure importante pour les plus jeunes qui s'identifient à ses exploits<sup>3171</sup>. On comprend dans ses mots que l'éducation du corps est pour lui une composante essentielle de l'entraînement sportif. Cette conception rejoint la vision de l'éducation des corps et de l'éducation sportive répandue dans la société française après la guerre, adoptée en éducation physique scolaire et préconisée par l'influente Ligue Française d'Éducation Physique (LFEP) dans l'*Homme Sain*<sup>3172</sup>. Léon Hertz invite ainsi les plus jeunes à pratiquer une éducation physique sérieuse, rationnelle et méthodique susceptible de développer l'ensemble des capacités physiques tout en étant « *dominée par un but moral* ». Il insiste sur l'intérêt d'être fort et sain pour être utile, la finalité de l'éducation du corps étant la santé. Il n'est pas le seul jeune des maisons de l'OSE à proposer pour ses camarades des activités corporelles à visée sanitaire susceptibles de donner force et virilité. Le jeune Jacques Lévy fait par exemple un lien entre la préparation physique des Juifs et la lutte contre les dangers. Dans un article où il évoque le « problème sportif », il n'hésite pas à mettre en cause l'impréparation physique des Juifs avant la Shoah. Il incite ensuite les jeunes à s'entraîner et à modeler leur corps grâce à la gymnastique car de tels événements pourraient, selon lui, se répéter :

---

<sup>3170</sup> Léon Hertz, « Qu'est-ce que l'éducation physique », *Lendemain*, juillet 1946, p. 60.

<sup>3171</sup> « Pour le Sport et dans la Joie », *Lendemain*, juillet 1946, p. 59.

<sup>3172</sup> Titre de la revue officielle de la LFEP.

Deux mille ans d'expérience sont derrière nous pour nous rappeler qu'il faut se tenir toujours sur le qui-vive. Nous n'avons certes pas vu encore la fin de notre vie errante. Il y aura peut-être encore une seconde Varsovie, un second ghetto. Il faudra peut-être encore courir les frontières, vivre jour et nuit dans l'anxiété, en un mot être appelé à défendre sa vie par ses propres moyens, donc être prêt, entièrement prêt de corps et d'esprit. Hélas ! si, pendant cette tourmente, la résistance corporelle avait suivi parallèlement celle de l'esprit, nous n'aurions pas payé un si lourd tribut<sup>3173</sup>.

Un important travail de préparation physique et de lutte contre les déficiences se met donc en place à l'OSE, par les médecins et moniteurs d'éducation physique, aussi bien dans les centres médico-pédagogiques que dans les maisons d'enfants. L'effet sur la santé est indéniable, sur la morale également puisque les enfants et adolescents sont eux-mêmes persuadés du bien-fondé d'une éducation physique méthodique et sérieuse permettant de préparer les corps. Dans une période de reconstruction nationale, le rapprochement de l'éducation et de la santé<sup>3174</sup> touche également les communautés juives, notamment les enfants, particulièrement touchés par l'Occupation. L'analyse des sources fait néanmoins ressortir une préoccupation plus importante dans les centres que dans les maisons. Dans ces dernières, le sport prend peu à peu une place beaucoup plus importante que la gymnastique rationnelle et la culture physique. Il devient, nous le verrons, synonyme de plaisirs et de libertés pour ces enfants profondément marqués par la guerre.

### 3.2.2. La spécificité des jeunes de Buchenwald

Les jeunes rescapés de Buchenwald sont amenés dès leur arrivée en France à Écouis, « conçu comme un centre d'accueil et de triage<sup>3175</sup> ». Si le gouvernement provisoire a accepté que ces jeunes étrangers soient amenés en France, ils ne sont pas censés y rester et il est prévu qu'ils rejoignent leur pays d'origine ou la Palestine<sup>3176</sup>. Pendant quatre semaines, ils sont examinés médicalement et socialement, puis redirigés vers la Palestine (pour 173 d'entre eux), vers Vendôme au château d'Ambloy (pour 80 autres) où « une maison a été aménagée à leur intention<sup>3177</sup> », ou attendent d'être transportés vers d'autres pays, notamment les États-Unis. Les rapports médicaux font état d'une bonne santé globale de ces jeunes rescapés. En réalité,

---

<sup>3173</sup> Jacques Lévy, « Pour le Sport dans la Joie : le problème sportif dans nos maisons », *Lendemain*, février 1947, p. 61.

<sup>3174</sup> Didier NOURRISSON, *À votre santé ! Éducation et santé sous la IV<sup>e</sup> République*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2002.

<sup>3175</sup> Margot Cohn, « De Buchenwald à Vendôme », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> août 1945, p. 6.

<sup>3176</sup> Laure FOURTAGE, *Et après ?*, *op. cit.*, p. 383.

<sup>3177</sup> Margot Cohn, « De Buchenwald à Vendôme », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> août 1945, p. 6.

les médecins de l’OSE s’attendaient à trouver de jeunes enfants mourants, alors que ce sont plutôt des adolescents souffrant de troubles physiques ne mettant pas leur vie en danger. « *Pour le profane, la majorité donne une impression d’une robustance [sic] presque normale*<sup>3178</sup> », peut-on lire dans l’un des premiers rapports. Pourtant, les troubles sont présents et nombreux, deux mois après avoir été libéré des camps :

Troubles	Nombre	Pourcentage
Caries dentaires	137	34,2 %
Mauvais état de développement	112	28 %
Symptômes pulmonaires nécessitant un examen radiologique d’urgence	63	16 %
Troubles oculaires	41	10,2 %
Troubles du squelette et du rachis	38	9,5 %
Pieds plats	36	9 %
Puberté très retardée	28	7 %
Troubles cardiaques plus ou moins marqués	28	7 %
Affections rhino-pharyngiennes	19	4,5 %
Amputation d’orteils et trouble sensitif ou moteur consécutif aux pieds gelés	15	3,7 %
Troubles digestifs	15	3,7 %
État de nutrition déficiente	14	3,5 %

Tableau 3 - État de santé des jeunes rescapés de Buchenwald confiés à l’OSE<sup>3179</sup>

Ces jeunes rescapés de camps, s’ils sont globalement en bonne santé en arrivant en France, souffrent malgré tout de troubles alimentaires et de déformations physiques engendrés par des mois de privations, suivis d’une reprise d’alimentation trop rapide. Les Américains, en découvrant ces groupes d’enfants et adolescents retenus dans les camps, ont voulu trop bien faire en leur donnant une nourriture trop riche : « *Ils péchèrent par excès de bonté, gavant les enfants de boîtes de conserves trop grasses, de friandises et de chewing-gum*<sup>3180</sup> ». Dans un rapport de l’OSE rédigé après les visites médicales à Écouis, on peut lire à quel point cette suralimentation a eu des conséquences désastreuses sur le corps des plus jeunes :

Ils avaient des ventres énormes, saillants, dus à une certaine intolérance vis-à-vis des grandes quantités de liquide et de nourriture (parmi lesquels le pain et les féculents dominaient) ingérées sans période de transition et en l’absence d’une bonne paroi abdominale<sup>3181</sup>.

<sup>3178</sup> CDJC, OSE(III)-143, Rapport sur Écouis, 11 juin 1945, p. 1.

<sup>3179</sup> CDJC, OSE(III)-149, Rapport n°1 sur l’enfance rescapée de Buchenwald confiée à l’OSE, p. 2-3.

<sup>3180</sup> Judith HEMMENDINGER, *Les enfants de Buchenwald*, op. cit., p. 14.

<sup>3181</sup> Rapport cité par : Anne GRYNBERG, « Les “enfants de Buchenwald” », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l’OSE*, Mesnil-sur-l’Estrée, NIL, 1993, p. 153.

En outre, l'inactivité des camps ou, au contraire, les travaux forcés réalisés en pleine croissance et sans une alimentation suffisante, ont engendré des bouleversements biomécaniques et physiologiques importants :

La grande majorité de ceux qui avaient dû passer plusieurs années dans les camps accusaient une déficience dans leur développement thoracique. Le thorax était aplati, les épaules tombantes. Dans l'ensemble, nous avons relevé des périmètres thoraciques fortement diminués et des circonférences abdominales augmentées. Le nombre des attitudes scoliotiques et mêmes des vraies scolioses était important (10 %). La cause de ces déformations de la colonne vertébrale était, outre la faiblesse des muscles abdominaux et dorso-lombaires, l'obligation dans laquelle se trouvaient la plupart de ces enfants, déportés à l'âge scolaire, d'exécuter des travaux dépassant leurs forces [...] <sup>3182</sup>.

Compte tenu de ces déficiences physiques, on pourrait s'attendre à ce que soient préconisées pour ces jeunes rescapés logés à Écouis des séances de gymnastique corrective, comme c'est le cas dans les écoles de la République ou pour les enfants juifs placés dans les maisons d'enfants. La gymnastique est d'ailleurs l'un des souhaits du docteur Weill pour résoudre les problèmes physiques des jeunes dont le corps est largement marqué :

[...] Ils paraissent beaucoup moins que leur âge quant à la taille on donnerait 14 ans à des adolescents de 20 ans, comme si l'organisme s'était adapté aux conditions de carence, pour moins prendre au milieu extérieur leur croissance a été stoppée. Pour remédier il a fallu prévoir une nourriture appropriée. Il y aura lieu de supprimer les déformations, de faire faire de la gymnastique. Souvent il y a des cas impossibles à guérir <sup>3183</sup>.

En réalité, la pédagogie et le format proposé par la gymnastique corrective sont absolument inadaptés aux difficultés que les jeunes rencontrent. Malgré les souhaits de proposer de la gymnastique aux jeunes buchenwaldiens, le projet est rapidement abandonné, au moins dans les premiers mois qui suivent leur accueil par l'OSE. Compte tenu des atrocités qu'ils ont subies, ils sont, à leur arrivée en France, incapables de se soumettre aux ordres des adultes en qui ils n'ont aucune confiance. Ils ont même le sentiment d'être plus forts et plus courageux que les adultes qui sont censés les aider. Élie Wiesel <sup>3184</sup>, l'un des jeunes rescapés, témoigne de ce phénomène dans la préface de l'ouvrage de Judith Hemmendinger :

---

<sup>3182</sup> *Ibid.*, p. 153-154.

<sup>3183</sup> CDJC, OSE(III)-148, Conférence de presse du 17 juillet 1945, p. 2.

<sup>3184</sup> Né en Roumanie, Élie Wiesel est déporté à 15 ans à Auschwitz avec sa famille. Sa mère, sa sœur sont gazées à leur arrivée dans le camp, tandis que son père meurt peu après. Recueilli par l'OSE après la Libération des camps dans le groupe des « enfants de Buchenwald », il passe quelques années en France où il suit des études de journalisme et de littérature avant d'émigrer aux États-Unis. À 30 ans, il commence son œuvre autobiographique

Vous pensiez pouvoir nous éduquer, alors que les plus jeunes parmi nous en savaient plus que vos aînés sur la valeur des choses, sur la futilité de la vie et sur le triomphe brutal de la mort. Points impressionnés par votre âge ni par votre autorité, nous vous observions d'un air amusé et méfiant : nous nous sentions plus forts que vous<sup>3185</sup>.

Pour s'occuper d'eux, l'équipe de l'OSE présente à Écouis est pourtant constituée de quelques spécialistes de l'enfance et d'éducateurs formés et aguerris. Mais ils sont complètement démunis face au comportement violent de ces jeunes : « *les éducateurs [...] n'étaient nullement préparés à rencontrer des jeunes révoltés, revendicatifs et remplis de méfiance vis-à-vis de l'humanité entière*<sup>3186</sup> ». Les psychologues français de cette période ne sont d'aucune aide. Ils font face à des défis sans précédents pour lesquels ils n'ont, dans l'immédiat, aucune ressource pour endiguer les traumatismes des jeunes<sup>3187</sup>. Ces derniers continuent d'agir selon les règles de survie qu'ils ont apprises dans les camps : vol de nourriture, marché noir, etc.<sup>3188</sup>. « *La presque totalité des jeunes d'Écouis est encore pleine de méfiance vis-à-vis de la société humaine*<sup>3189</sup> », écrivent ainsi les responsables de l'époque, qui constatent une grande détresse morale et psychologique pour beaucoup d'entre eux : « *Ils formaient une collectivité de bagnards. Les coups, la barbarie, cimentaient cette collectivité misérable*<sup>3190</sup> ». Le phénomène est amplifié par la barrière de la langue : les éducateurs ne parlent pas forcément le yiddish, le polonais ou le hongrois, et il est impensable de s'exprimer en allemand, la langue de leurs anciens bourreaux. Dans les premiers jours à Écouis, les jeunes ne parviennent pas à communiquer et à s'entendre. Les bagarres entre Hongrois et Polonais sont courantes<sup>3191</sup>. Dans ce contexte particulier et inédit, on comprend que la priorité pour les médecins et éducateurs n'est pas de leur faire pratiquer une gymnastique corrective pour résoudre leurs déficiences physiques. L'effort demandé serait immédiatement rejeté. « *La majorité des jeunes venus des camps n'établissait plus aucune liaison entre leur propre effort et leur bien-être*<sup>3192</sup> ». Comme le précise Judith Hemmendinger, « *de toute évidence, toute*

---

publiée dans plusieurs livres où il raconte son expérience des camps et son ressenti dans les années qui suivirent. Devenu écrivain et philosophe, auteur de nombreux romans, il reçoit à 58 ans le prix Nobel de la Paix pour ses actions en faveur de la reconnaissance de la Shoah.

<sup>3185</sup> Élie Wiesel, « Préface », dans Judith HEMMENDINGER, *Les enfants de Buchenwald*, op. cit., p. 7.

<sup>3186</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 246.

<sup>3187</sup> Daniella DORON, *Jewish Youth and Identity in Postwar France*, op. cit., p. 170-171.

<sup>3188</sup> Anne GRYNBERG, « Les "enfants de Buchenwald" », op. cit., p. 154-155 ; Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 246-247 ; Katy HAZAN et Éric GHOZLAN, *À la vie !*, op. cit., p. 144-145.

<sup>3189</sup> CDJC, OSE(III)-149, Rapport n°1 sur l'enfance rescapée de Buchenwald confiée à l'OSE, p. 3.

<sup>3190</sup> CDJC, OSE(III)-144, Docteur Minkowski, Une visite à Écouis aux « Enfants » de Buchenwald, 12 juin 1945, p. 2.

<sup>3191</sup> Judith HEMMENDINGER, *Les enfants de Buchenwald*, op. cit., p. 24-29.

<sup>3192</sup> Ernest JOUHY, « Le problème pédagogique des jeunes de Buchenwald », dans Union-OSE, *Les enfants de Buchenwald*, Genève, 1946, p. 60.

*méthode d'éducation habituelle nous paraissait vouée à l'échec*<sup>3193</sup> ». Certains jeunes sont mêmes persuadés que l'OSE veut les « *maintenir de force en France*<sup>3194</sup> » pour les envoyer travailler dans les mines et associent les éducateurs à leurs bourreaux Allemands à la moindre réprimande<sup>3195</sup>. Dès lors, seules quelques pratiques corporelles se révèlent être bénéfiques. Pratiquées sous forme de jeux et d'activités sportives individuelles, elles n'ont pas été systématisées et demeurent ponctuelles et isolées : « *certaines se souviennent d'activités plus enrichissantes, jeux, sports, chants, cours d'anglais ou de français, feux de camp [...]*<sup>3196</sup> ». Les moniteurs proposent des balades en forêt, des bains de soleil, des jeux d'échec<sup>3197</sup>. Les activités artistiques demeurent les plus efficaces pour rééduquer les enfants. Afin de les « *resensibiliser à la vie affective* », les éducateurs considèrent que « *l'éducation artistique, le chant, la musique, la littérature, contribuent très largement à l'atteinte de ce but*<sup>3198</sup> ». De son côté, le sport à Écouis n'est pas une priorité pour ceux qui reviennent juste des camps. Comme le précise Ernest Jouhy<sup>3199</sup>, en charge des « enfants » à cette période : « *beaucoup plus que des cours de sport ou des discussions, nos jeunes avaient besoin d'un milieu intime, tel un milieu familial*<sup>3200</sup> ».

Après quatre semaines passées à Écouis, de nombreux jeunes partent vers la Palestine ou rejoignent des membres de leur famille en Hongrie ou en Pologne. Parmi ceux restés en France, 81 passent tout leur été 1945 au château d'Ambloy. Les premiers effets du calme retrouvé après les camps et d'une confiance grandissante commencent à se faire ressentir. Les jeunes sont moins méfiants, ils s'investissent davantage dans les activités, notamment sportives. Dans une « *atmosphère de colonie de vacances*<sup>3201</sup> », ils créent à Ambloy des cercles d'études du judaïsme mais aussi des cercles sportifs. Aucune pratique obligatoire ou contraignante n'est proposée, l'objectif étant essentiellement que les enfants puissent s'évader et reprendre goût à la vie et au judaïsme grâce à un savant mélange de loisirs, de communions spirituelles et de fêtes religieuses<sup>3202</sup>. Après l'été, ils sont de nouveau transférés à Taverny, en banlieue parisienne. Les départs vers la Palestine, les États-Unis ou le Canada se poursuivent mais

<sup>3193</sup> Judith HEMMENDINGER, *Les enfants de Buchenwald*, op. cit., p. 27.

<sup>3194</sup> Ernest JOUHY, « Le problème pédagogique des jeunes de Buchenwald », op. cit., p. 62.

<sup>3195</sup> CDJC, OSE(III)-153, Rapport sur les garçons de Buchenwald, 31 décembre 1945, p. 7-8.

<sup>3196</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 247.

<sup>3197</sup> Élie WIESEL, *Tous les fleuves vont à la mer*, Paris, Seuil, 1994, p. 154-156.

<sup>3198</sup> CDJC, OSE(III)-148, Conférence de presse du 17 juillet 1945, discours de Jouhy, p. 5.

<sup>3199</sup> Ernest Jablonski, dit Jouhy, est un Juif originaire d'Allemagne qui émigre en France en 1933. Adeptes de la psychologie et de la sociologie, il promeut à l'OSE une pédagogie nouvelle basée notamment sur l'autonomie et l'initiative de l'enfant, mais aussi sur le jeu et le travail. Pour davantage d'informations, voir notamment : Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 111-113 et 232-233.

<sup>3200</sup> Ernest JOUHY, « Le problème pédagogique des jeunes de Buchenwald », op. cit., p. 63.

<sup>3201</sup> Élie WIESEL, *Tous les fleuves vont à la mer*, op. cit., p. 161.

<sup>3202</sup> *Ibid.*, p. 161-165.

certaines jeunes dépourvus de toute attache familiale décident de rester en France. L'OSE souhaite disperser ces derniers par petits groupes dans différents centres pour qu'ils puissent reprendre des études ou apprendre un métier afin de s'insérer dans la société. Un programme est mis en place par l'organisation pour les loger, les nourrir et les éduquer tout en se chargeant de nombreuses tâches administratives pour qu'ils ne soient pas expulsés de France<sup>3203</sup>. Dans la maison de Taverny, Michel [nom inconnu], un éducateur d'une vingtaine d'année, décide de proposer aux volontaires des cours de gymnastique. Elle permet de répondre aux attentes sanitaires et hygiéniques, mais aussi et surtout de les aider à retrouver une humanité et une fierté :

Michel leur faisait faire tous les matins de la gymnastique et ils étaient très fiers d'acquérir des muscles, de se sentir bien dans leur corps. La présence et l'image d'un homme fort, ayant de l'autorité mais n'en abusant pas, foncièrement bon et tolérant, a été très importante pour eux. En s'identifiant à lui beaucoup ont pu plus facilement s'insérer dans cette société qu'ils ne connaissaient pas<sup>3204</sup>.

Dans ce témoignage livré par Judith Hemmendinger, on perçoit que la transformation physique des jeunes grâce à la gymnastique et aux activités corporelles leur procure de la joie et la sensation de se transformer en homme fort. La présence paternelle de Michel et sa posture d'homme viril conquiert les adolescents qui s'identifient à lui. Les muscles deviennent pour eux un symbole de puissance et de confiance en soi.

### 3.3. « Sport et Joie » : un sport éducatif, un sport de l'enfant

#### 3.3.1. Formation de moniteurs et monitrices d'éducation physique

Après la guerre, les dirigeants de l'OSE souhaitent reprendre le travail sportif impulsé pendant les années noires par Georges Loinger. Confrontée aux problèmes de santé physique et mentale des enfants et adolescents, l'OSE voit dans le sport un remède particulièrement efficace : il permet d'entretenir et de développer les corps tout en apportant un dérivatif susceptible d'apporter joie et bonheur à ces jeunes après les dures années qu'ils viennent de vivre. Dès lors, l'OSE crée une section « éducation physique » et remet sur pied le mouvement « Sport et Joie » créé pendant la guerre. Georges Loinger est désigné pour reprendre ce travail. La première tâche consiste à exploiter l'expérience réalisée à la maison de Montintin pendant

---

<sup>3203</sup> Laure FOURTAGE, *Et après ?*, op. cit., p. 385-389.

<sup>3204</sup> Judith HEMMENDINGER, *Les enfants de Buchenwald*, op. cit., p. 51.

la guerre, où des moniteurs étaient formés pour rejoindre ensuite les maisons d'enfants et appliquer les directives de Georges Loinger en matière d'éducation physique et de sport. L'organisation demande à ce dernier d'ouvrir une école de moniteurs sportifs, ce qu'il accepte immédiatement : « *L'OSE me demande de monter une école de moniteurs sportifs à Gournay-sur-Marne. Aussitôt dit, aussitôt fait [...]*<sup>3205</sup> ». Alors qu'en automne 1945 l'OSE est pratiquement dépourvu de cadres, un programme de recrutement et de formation se met alors progressivement en place. En octobre 1945 s'ouvre l'école de Gournay-sur-Marne (Seine Saint-Denis), destinée à former des moniteurs d'éducation physique juifs<sup>3206</sup>. Ce centre accueille aussi, nous l'avons vu, quelques enfants dont les problèmes de santé nécessitent un suivi individuel. Pour former ces moniteurs, Georges Loinger demande et obtient l'appui financier de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des sports<sup>3207</sup>. Le centre, accessible facilement depuis Paris, est choisi pour sa localisation ainsi que pour ses équipements sportifs : des terrains de basket-ball, une piste d'athlétisme, des agrès d'extérieur et un terrain de volley garnissent l'esplanade qui entoure la propriété<sup>3208</sup>. Georges Loinger y prend en main les recrues afin de les former à l'enseignement de l'éducation physique et des sports. La première cohorte regroupe « *une douzaine de jeunes gens recrutés parmi la jeunesse juive de la Métropole et d'Afrique du Nord*<sup>3209</sup> ». Après plusieurs stages d'une dizaine de jours<sup>3210</sup> pendant un an<sup>3211</sup>, certains de ces moniteurs formés par l'OSE intègrent l'école Nationale de La Bagatelle afin d'y passer un diplôme d'État de sport. À la fin de la première année, 13 moniteurs formés par Georges Loinger sont reçus à cet examen<sup>3212</sup> et 9 d'entre eux intègrent directement les maisons d'enfants de l'OSE<sup>3213</sup>.

La formation dispensée à l'école de Gournay est très pratique et technique. Les stages sont mixtes – ce qui est plutôt rare dans la formation de cadres sportifs et d'enseignants d'éducation physique en France à cette période<sup>3214</sup> – et visent à former rapidement des cadres de l'éducation

<sup>3205</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, *op. cit.*, p. 127.

<sup>3206</sup> « Les Sports et l'Éducation Physique à l'OSE », *Bulletin OSE*, septembre 1947, p. 6.

<sup>3207</sup> Lettre du 3 mai 1946 délivrée par le ministère de l'Éducation Nationale, publiée dans : Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, *op. cit.*, p. 126.

<sup>3208</sup> Sarah, « Premières impressions de Gournay », *Lendemains*, juin 1946, p. 21-22.

<sup>3209</sup> « Les Sports et l'Éducation Physique à l'OSE », *Bulletin OSE*, septembre 1947, p. 6.

<sup>3210</sup> Selon les archives consultées, les stages de formation de moniteurs d'éducation physique de l'OSE varient de 7 à 15 jours. La plupart des témoignages lus dans les publications de l'OSE évoquent 10 à 12 jours de stage.

<sup>3211</sup> Katy HAZAN, « Le sport à l'OSE avant, pendant et après la guerre », *op. cit.*, p. 30.

<sup>3212</sup> Georges Loinger, « Problèmes de la Jeunesse Juive », *Bulletin de nos communautés*, 9 octobre 1946, p. 3.

<sup>3213</sup> Katy HAZAN, « Le sport à l'OSE avant, pendant et après la guerre », *op. cit.*, p. 30.

<sup>3214</sup> Elisabeth LE-GERMAIN, « La formation des enseignants d'EPS depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : entre logique économique et universitarisation des savoirs », dans Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Philippe Liotard, *L'éducation du corps à l'école : mouvements, normes et pédagogies, 1881-2011*, Clapiers, AFRAPS, 2012, p. 45-

sportive juive qui puissent intégrer les maisons d'enfants ou dynamiser la pratique sportive de la jeunesse en région parisienne. La formation est éclectique. Les stagiaires reçoivent des contenus techniques, tactiques, moraux et sociaux. L'objectif final est de diriger les jeunes vers la formation d'êtres complets : « *Le moniteur d'EP sera éducateur, meneur de jeux. Lui apprendre à aimer l'enfant, à modeler son corps, forger son âme, en faire un homme, voici le programme de l'École*<sup>3215</sup> ». Les photographies et témoignages disponibles dans les archives de l'OSE nous permettent d'identifier la formation suivie. Chaque matin, les stagiaires se soumettent à une heure de culture physique. L'objectif est de former les corps et de donner les principales notions d'entraînement à utiliser avec les jeunes. Ensuite, il semble que les sports collectifs occupent une large place du programme. Georges Loinger utilisait ces activités pour éduquer et divertir les enfants pendant la guerre, il exploite de nouveau leurs bienfaits éducatifs et moraux. Enfin, l'athlétisme occupe aussi une place importante de la formation. L'objectif est différent puisqu'il s'agit de transmettre un ensemble de techniques sportives permettant de progresser dans les épreuves. En octobre 1946, Maurice Michower, décrit la formation de 12 jours qu'il reçoit à l'école des cadres de Gournay :

Chaque matin, éducation physique pendant une heure : nous avons probablement perdu un total de 50 kilos de graisse à nous tous. Espérons que c'est à notre profit.

Puis, entraînement, au foot, volley, basket, handball au courant de la journée. Il est certain que nous aurions préféré jouer à ces mêmes jeux que de nous entraîner. Mais il faut faire les choses dans l'ordre des idées - c'était un stage d'éducation physique.

Il faut pourtant dire que nous avons joué les samedis et dimanches. Nous nous sommes même fait battre au volley par les moniteurs, mais la rue Rollin a été défaite par l'équipe des stagiaires.

L'athlétisme pur était naturellement au programme : saut en longueur et en hauteur, courses de vitesse, demi-fond, relais et lancement du poids. Il paraît qu'en général les résultats ont été satisfaisants. Tant mieux<sup>3216</sup>.

Selon l'auteur, les rassemblements du matin se font sous les coups de sifflet, le plus rapidement possible, dans un format presque militaire. La natation fait aussi partie du programme mais, cette fois, de façon dérivative après les efforts de la journée. Le stage comprend aussi des discussions sociales sur des thèmes centraux (antisémitisme, sionisme, assimilation, communisme), des causeries sur l'importance de l'hygiène<sup>3217</sup>, mais aussi des

---

61 ; Julien FUCHS et Jean-Nicolas RENAUD, *Former les enseignants d'EPS en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020.

<sup>3215</sup> Georges Loinger, « Le problème de l'éducation physique », *op. cit.*

<sup>3216</sup> Maurice Michower, « Du sport », *Lendemains*, octobre 1946, p. 59.

<sup>3217</sup> *Ibid.*, p. 60.

cours théoriques sur le fonctionnement du corps humain<sup>3218</sup>. Hommes et femmes suivent globalement la même formation, avec quelques adaptations quantitatives. La présence féminine dynamise d'ailleurs les activités et l'ambiance du stage :

Chez les filles, il n'y avait pas la quantité, mais la qualité. Je crois que tous les garçons seront d'accord pour leur rendre hommage car, par leur présence, elles ont agrémenté toutes les activités, chants, danses, jeux, etc... Chapeau !<sup>3219</sup>

La formation des jeunes femmes est agrémentée d'activités artistiques : chant, solfège, art dramatique. D'après le témoignage de Fanny [nom inconnu], une stagiaire de l'école de Gournay, il semble qu'elles se spécialisent aussi davantage que les garçons dans les activités artistiques et la gymnastique correctrice :

On fait de l'escrime très tôt le matin, ce qui nous fait grogner (on est si bien dans son lit). La culture physique et l'athlétisme nous valent des bleus dont nous sommes fières ; puis on se plonge, yeux écarquillés et oreilles attentives, dans les secrets que révèle l'anatomie. On se délasse en chantant. M. Solfège nous présente sa nombreuse famille ! Milles Notes et MM. Sons – Dame nature nous font des grâces. On essaie nos dons dans l'art dramatique. On attend des tables spéciales pour faire des massages ; on prépare la salle de gymnastique correctrice<sup>3220</sup>.

Si des différences sont donc faites entre les jeunes hommes et jeunes femmes pendant la formation, il semble qu'une large partie des activités proposées soient mixtes. Les photographies des stages et les différents témoignages le prouvent.

Ces stages de formation de cadres d'éducation physique juifs ne durent qu'un peu plus d'un an, car l'OSE ne parvient pas à subventionner suffisamment cette initiative originale. Elle s'arrête dans le dernier trimestre de l'année 1946<sup>3221</sup>. Il faut dire que les dirigeants de l'organisation réfléchissent à cette période à une organisation financière différente, de façon à être moins dépendants du *Joint* qui finance une très large partie du budget global de l'OSE<sup>3222</sup>. Georges Loinger, furieux, décide de démissionner de ses fonctions<sup>3223</sup>. Le travail qu'il a engagé ne s'arrête pas pour autant. Maurice Brauch prend en effet sa succession. Ce jeune homme né à Varsovie en 1922 a un parcours atypique. Orphelin de père, il est élevé par sa mère en France

---

<sup>3218</sup> Fanny, « Présentation de l'École de Gournay », *Lendemains*, décembre 1946, p. 10.

<sup>3219</sup> Maurice Michower, « Du sport », *op. cit.*, p. 60.

<sup>3220</sup> Fanny, « Présentation de l'École de Gournay », *op. cit.*

<sup>3221</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, *op. cit.*, p. 131.

<sup>3222</sup> En 1945, 69 % du budget de l'OSE est fourni par le *Joint*. Voir à ce titre : Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2018, *op. cit.*, p. 188-192 ; Laura HOBSON FAURE, « Les enfants juifs et le *Joint* dans la France d'après-guerre », dans Ivan Jablonka, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 83-98.

<sup>3223</sup> Georges LOINGER et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, *op. cit.*, p. 131.

avec ses deux frères et sa sœur. Alors que les deux femmes sont arrêtées pendant la rafle du Vel' d'Hiv', Maurice Brauch s'engage avec ses frères dans la Résistance. Dénoncé et arrêté, il est déporté par le convoi n°24 en 1942. Il survit aux camps, desquels il est libéré en avril 1945. De retour en France, il ne pèse plus que 30 kg. Grâce aux réseaux sociaux et philanthropiques, ce rescapé est mis en relation avec Georges Loinger à l'automne 1945. Il suit alors la formation de Gournay, puis celle de La Bagatelle. Devenu moniteur d'éducation physique de l'OSE, il est le successeur naturel de Georges Loinger<sup>3224</sup>. Maurice Brauch continue de promouvoir le sport éducatif dans les rangs de l'OSE, en envoyant notamment des moniteurs dans les maisons d'enfants chaque jeudi et dimanche et en organisant des colonies de vacances<sup>3225</sup>. Il coordonne également des stages de formation sportive d'une semaine pendant les vacances pour les jeunes désireux d'approfondir leurs techniques<sup>3226</sup>. De son côté, Georges Loinger est récompensé de son travail : il reçoit en 1947 la médaille d'or de l'éducation physique de la part du gouvernement, en reconnaissance des services rendus au sport et à l'éducation physique<sup>3227</sup>.

### 3.3.2. Éduquer les enfants par le sport

La formation rapide et technique de jeunes moniteurs d'éducation physique juifs permet à l'OSE d'avoir sous la main des cadres disponibles pour intervenir dans les maisons d'enfants. Cette organisation est d'autant plus importante pour l'OSE qu'après la guerre l'organisme manque cruellement de cadres. Les publications de l'OSE insistent régulièrement sur ce manque, véritable fléau qui empêche la structure d'évoluer comme les dirigeants le souhaiteraient<sup>3228</sup>. En conséquence, les dirigeants de l'OSE ouvrent plusieurs écoles de cadres, dont celle de Gournay, de manière à combler ce manque<sup>3229</sup>. Mais, nous l'avons vu, la formation de moniteurs est subitement arrêtée par l'OSE car, en manque d'argent, les besoins vitaux de l'œuvre sont ailleurs. Parmi les moniteurs sportifs formés par Georges Loinger ou recrutés directement par l'OSE, certains intègrent directement les maisons dans lesquelles ils interviennent chaque jour. D'autres sont mobilisés au cours de la semaine et les weekends pour dynamiser les activités sportives des homes. À Masgellier, où 100 enfants sont hébergés à l'été

---

<sup>3224</sup> Pour les éléments biographiques de Maurice Brauch, voir : *Ibid.*, p. 211-213.

<sup>3225</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>3226</sup> Maurice Brauch, « Sport et Joie », *Lendemains*, mars 1947, p. 60.

<sup>3227</sup> « Nouvelles de France », *Bulletin de nos communautés*, 13 juin 1947, p. 3.

<sup>3228</sup> Voir par exemple : « On manque de cadre ! Un cours de moniteurs », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> avril 1945, p. 8 ; Ernest Jouhy, « Nous avons besoin de cadres », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> août 1945, p. 1-2 ; « Enfin... Une école de cadres », *Bulletin OSE*, 15 octobre 1945, p. 1.

<sup>3229</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 327-331.

1945, une jeune femme est par exemple en poste permanent en tant que monitrice sportive. Elle propose des activités sportives aux enfants et leur procure également des cours de gymnastique rythmique<sup>3230</sup>. Au château de Montintin, l'une des éducatrices s'est également spécialisée dans la gymnastique. Dans cette maison, les éducateurs se vantent d'avoir pu faire « *d'enfants souvent chétifs, en retard dans leur développement physique, des petits sportifs prenant goût à la gymnastique et aux sports*<sup>3231</sup> ».

Pendant la formation moniteurs, l'objectif de Georges Loinger est de faire comprendre aux stagiaires que l'utilisation du sport et des jeux comme support éducatif est particulièrement efficace pour les enfants auprès desquels ils vont être amenés à intervenir. En évoquant la formation à Gournay, il déclare : « *Son principe directeur est la formation de Moniteurs d'Éducation Physique, utilisant le sport, les jeux, comme moyen d'action éducatif. Avec un ballon, l'éducateur obtiendra plus de résultats qu'avec un sermon*<sup>3232</sup> ». Ces fondements pédagogiques et éducatifs rejoignent ceux utilisés par les moniteurs et monitrices dans les maisons d'enfants. En effet, ils usent pour une grande majorité des pédagogies actives qui reposent sur un principe : l'enfant doit être acteur de son apprentissage. Les éducateurs tiennent compte de chaque jeune et cherchent à s'adapter à son âge, ses envies et ses besoins. Dans les maisons, les directeurs utilisent des procédés pédagogiques qui donnent à l'enfant des missions et des responsabilités, tels que des « tribunaux pour enfants », ou la mise en place de « républiques d'enfants » fondées sur la coadministration des maisons<sup>3233</sup>. La pédagogie du jeu, dans laquelle le sport prend place, est particulièrement usitée pour élever des enfants souffrant souvent de manque de repères ou de besoins affectifs importants après la guerre. Dans cette idée, Georges Loinger revendique l'utilisation de la méthode d'éducation par le sport de Thomas Arnold (1795-1842). Cet éducateur Anglais, directeur du collège de Rugby, décide de rénover l'acte pédagogique. Il s'appuie, entre autres, sur les sports collectifs et les compétitions sportives pour moraliser la jeunesse anglaise et former des hommes de société. Les élèves sont « *amenés à se gérer entre eux, à accepter les règles*<sup>3234</sup> » de manière à développer un *self-government*. Thomas Arnold souhaite façonner une jeunesse conquérante, capable d'initiatives. Il veut forger les caractères<sup>3235</sup>. Georges Loinger se réfère également à ce modèle pédagogique :

---

<sup>3230</sup> Marianne, « On nous écrit de Masgelier... », *Bulletin OSE*, 15 juillet 1945, p. 3.

<sup>3231</sup> « École communale ou école dans la maison ? », *Bulletin OSE*, 15 septembre 1945, p. 3.

<sup>3232</sup> Georges Loinger, « Le problème de l'éducation physique », *op. cit.*

<sup>3233</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 333-348.

<sup>3234</sup> Thierry TERRET, *Histoire du sport*, *op. cit.*, p. 13-15.

<sup>3235</sup> Andrew PARKER et Nick J. WATSON, « Sport and Religion », *op. cit.* ; Agnès MILLOT, « Another Country et la représentation de la culture. Du pouvoir des élites dans les *public schools* anglaises », *Marché et organisations*, vol. 35, n° 2, 2019, p. 119-133.

« cette méthode, qui sera la nôtre, est basée sur les jeux collectifs et les sports individuels<sup>3236</sup> ».

Il souhaite utiliser le sport pour forger une jeunesse solidaire et forte :

Ainsi nous développons l'esprit de groupe, le sentiment de la solidarité indispensable et, aussi, ce sentiment de responsabilité qui est le vrai fondement du caractère. Où mieux que dans les jeunes, avec leurs lois créées par l'enfant pour les enfants, apprend-il à se soumettre librement ?

Le sport est donc maintenant investi d'une mission précise. L'action du jeune ne doit pas être désordonnée et sans limite. Son succès, il ne doit l'obtenir que grâce à un jeu loyal, le fair-play, en même temps qu'il doit toujours rester maître de lui, en toute occasion, sous peine d'exclusion immédiate. [...]

Autre conséquence importante de cette méthode : le jeu fera partie des habitudes de vie de chacun en se fixant sur celui qu'il préfère, il le pratiquera toute sa vie, ayant ainsi dans la joie l'occasion de donner à son corps la ration de mouvement indispensable à sa santé<sup>3237</sup>.

Georges Loinger valorise les vertus morales et met en avant l'intérêt des pédagogies actives, grâce aux sports, pour que les enfants sachent prendre des responsabilités et forgent leur caractère. Pour Georges Garel, qui dirige les services de l'OSE au retour de la guerre, Thomas Arnold est le « véritable auteur de la conception du sport<sup>3238</sup> » (cf. annexe 19). Il invite les éducateurs à façonner, grâce au sport, des jeunes « courageux, tenaces et résolus<sup>3239</sup> » :

Certes, sur les terrains et les pistes, en montagne et en plaine, dans les piscines, joueur, coureur, skieur, alpiniste, nageur habitue ses muscles à la fatigue, son cœur aux contractions plus vives, son corps au jeu plus libre des articulations.

Nous savons tous à quel point les enfants et les adolescents dont nous avons la charge en ont besoin, après les pénibles épreuves qu'ils viennent de traverser. [...].

Mais, au-delà de cet entraînement physique, sans s'en préoccuper et sans le rechercher, l'enfant s'entraîne en même temps à vouloir, à décider, à mesurer les dangers, à ne pas craindre, à persévérer dans son effort et, dans les sports d'équipe, à aider ses camarades et à reconnaître les mérites de ses adversaires.

En s'endurcissant aux chocs et en s'exposant aux risques, en dominant ses réflexes et en contrôlant ses nerfs, en s'abstenant aussi "pour être mieux en forme" de certains plaisirs, le sportif s'entraîne à ne pas reculer, à ne pas fléchir devant la menace, à se forger une volonté plus ferme et plus obstinée.

En s'interdisant les fraudes et les tricheries, il s'habitue à être dans la vie un homme loyal et honnête.

En respectant la règle du jeu et en se soumettant aux instructions de son capitaine, il admet implicitement la nécessité d'une discipline individuelle.

---

<sup>3236</sup> « Le congrès pédagogique OSE », *Bulletin OSE*, 15 juillet 1946, p. 3.

<sup>3237</sup> « Le congrès pédagogique OSE », *op. cit.*, p. 4.

<sup>3238</sup> Georges Garel, « Pourquoi l'OSE a fondé le Centre de Gournay. Sport, école de caractère », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> décembre 1945, p. 5.

<sup>3239</sup> *Id.*

Enfin, en coopérant à l'effort commun et en suppléant aux faiblesses et aux défaillances des siens, il acquiert cet esprit d'équipe, sans lequel il n'y a ni solidarité, ni vie collective.

Et ces qualités précieuses se développeront chez nos jeunes, non pas par l'effet de quelque enseignement aride, mais par l'effet d'habitudes, contractées dans la joie que procure le sentiment d'un corps sain et fort, rompu à tous les exercices.

Ainsi, notre jeunesse sera préparée, physiquement et moralement, à la grande épreuve de la vie elle-même, avec ses lois et ses pénalités, ses victoires et ses revers, ses espoirs sans cesse déçus et renaissants.

N'est-ce pas vers cette épreuve-là que nous avons le devoir de la guider ?<sup>3240</sup>

Les propos de Georges Garel sont sans ambiguïtés. Il associe le sport au caractère, à la volonté et à la morale. En se confrontant aux épreuves sportives et en se conformant aux règles, l'enfant apprend à se discipliner. En coopérant avec ses partenaires, il apprend la solidarité. Finalement, le sport est utilisé dans une logique de formation citoyenne des jeunes. L'OSE souhaite préparer les enfants à être de jeunes adultes aptes à s'intégrer dans le monde du travail et, plus globalement, dans la société. Compte tenu des manquements éducatifs pendant la guerre et de l'absence d'un cadre familial, l'OSE confère au sport de puissantes vertus éducatives. Ce faisant, ils espèrent fonder des hommes et des femmes complets.

Pour atteindre ces objectifs éducatifs, l'OSE décide d'organiser dans chaque maison des clubs sportifs « Sport et Joie ». Ou plutôt de réorganiser, car ce format de clubs a déjà été organisé par Georges Loinger sous Vichy dans les maisons de l'OSE<sup>3241</sup>. Les enfants et adolescents sont chargés de constituer une ou plusieurs équipes sportives, de manière à s'entraîner dans des activités en vue de réaliser des compétitions. Selon les archives, les sports collectifs les plus pratiqués dans les maisons sont le basket-ball, le volley et le football. Ils sont choisis au regard de leurs intérêts pédagogiques, de leur attrait pour la jeunesse et de leur facilité de mise en place. Les sports individuels les plus utilisés sont l'athlétisme et le ping-pong. Sauf pour de rares exceptions, toutes ces activités se pratiquent à l'extérieur, au grand air, que l'on considère être particulièrement vivifiant pour les jeunes. Georges Loinger souhaite créer des championnats sportifs inter-maisons. L'objectif est sportif et pédagogique. Des clubs mixtes se créent donc dans chaque maison. Outre les activités sportives, les clubs intègrent également des activités artistiques : musique, art dramatique, cinéma, photographie, arts plastiques : « *Il s'agit avant tout, de donner à nos jeunes le goût et le besoin du beau et de l'harmonieux*<sup>3242</sup> ». L'objectif du service éducation physique de l'OSE est bien d'éduquer, pour aider le jeune à

---

<sup>3240</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>3241</sup> Voir : *supra* (chapitre 6).

<sup>3242</sup> « Un programme constructif : celui du Service de l'Éducation Physique », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> avril 1946, p. 4.

« *devenir ce qu'il est*<sup>3243</sup> ». Un véritable championnat sportif inter-maisons se met en place. Les enfants sont amenés par leurs moniteurs dans d'autres maisons ou dans des lieux dédiés à la pratique sportive pour s'affronter. Ils n'hésitent pas à faire des déplacements en train pour ce genre d'événements. La maison d'enfant du château de Méhoncourt, qui abrite dans la Sarthe une trentaine d'enfants<sup>3244</sup>, se rend par exemple en région parisienne au début de l'année 1947 pour une journée de compétitions sportives contre la maison des Glycines. Au programme : du ping-pong, du basket-ball et de l'athlétisme, puis un goûter et une remise de médailles pour les meilleurs sportifs<sup>3245</sup>. Cette même maison de Méhoncourt organise elle aussi des compétitions dans ses locaux et terrains. Au début de l'année 1947, elle invite la maison d'enfants de Champsfleury (Maison-Laffite) et le foyer Pauline Godefroy (Le Vésinet) pour une journée sportive. Des matchs de basket-ball et des rencontres de ping-pong sont organisés entre chaque maison, dans une ambiance festive et amicale<sup>3246</sup>. Parfois, des maisons d'enfants gérées par d'autres œuvres sont aussi invitées à participer aux compétitions. Des tournois de volley et de ping-pong sont ainsi organisés en 1947 entre les équipes des maisons d'enfants de Rollin (OSE, Paris), de Champsfleury (OSE, Maison-Laffite) et de Malmaison, gérée par l'Œuvre de Protection des Enfants Juifs (OPEJ)<sup>3247</sup>. Enfin, des liens sportifs se créent entre l'OSE et les Maccabis. Des compétitions sont régulièrement organisées entre les deux structures, comme en 1946, où une équipe de jeunes de Sport et Joie sélectionnés parmi les maisons de Champigny, Rollin et Boucicaut – dans laquelle se trouve des Buchenwaldiens – se rend à Metz pour y affronter les joueurs du club Maccabi<sup>3248</sup>.

Cette organisation sportive, sous forme de compétitions inter-maisons, crée un véritable engouement des enfants et adolescents en faveur du sport. La meilleure preuve vient des écrits et témoignages de ces derniers. Ils créent en 1946 le journal inter-maisons *Lendemain*, fondé « par les jeunes, pour les jeunes »<sup>3249</sup> avec pour objectif de donner la parole à tous ceux qui résident après la guerre dans les maisons d'enfants de l'OSE : « *Les filles et les garçons, les petits et les grands, et rapatriés et ceux qui n'ont pas quitté la France, les maisons parisiennes et les maisons de province [...]*<sup>3250</sup> ». Dans (presque) chaque numéro, une place importante est

<sup>3243</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>3244</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 116-117.

<sup>3245</sup> Jacques Dadoune (moniteur sportif), « Pour le Sport dans la Joie : une journée sportive, arrivée de Méhoncourt à Paris », *Lendemain*, janvier 1947, p. 57-60.

<sup>3246</sup> Jacques Lévy, « Voyage sportif à Méhoncourt », *Lendemain*, mars 1947, p. 61.

<sup>3247</sup> Maurice, « Tournoi à Malmaison », *Lendemain*, mars 1947, p. 62.

<sup>3248</sup> « Sports », *Lendemain*, décembre 1946, p. 61.

<sup>3249</sup> Sous-titre du journal, apparaît sur la couverture de chaque numéro.

<sup>3250</sup> Texte de la rédaction du journal paru dans le premier numéro de *Lendemain* en juin 1946, p. 2. Pour une analyse du journal, voir : Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, op. cit., p. 281-285.

donnée aux événements sportifs dans une rubrique intitulée « *Pour le Sport et dans la Joie* », qui occupe parfois jusqu'à 10 % des pages du journal (cf. annexe 21). Les jeunes y racontent leurs exploits sportifs ou ceux de leurs camarades, ils y donnent leur ressenti sur l'intérêt du sport dans leur éducation, ils racontent les journées de compétitions sportives inter-maisons et dressent le bilan des résultats, ils se plaignent du manque de matériel ou bien donnent des conseils techniques. Les plus vieux comme les plus jeunes, les garçons comme les filles livrent leurs expériences sportives. La jeune « Miette » raconte par exemple les entraînements sportifs qu'elle et ses compagnons réalisent chaque dimanche sous la direction d'un moniteur formé à Gournay : courses, sauts et jeux de ballons scandent la journée. Avec une pointe d'humour, elle raconte pour ses lecteurs à quel point le sport « *tient une place énorme* » dans leur existence. Les enfants et adolescents réalisent tous les jours, au réveil, des exercices de gymnastique à l'extérieur de la maison : « *Chaque matin la cloche agitée par une main énergique nous rappelle qu'il faut sauter du lit pour nous dégraisser, pardon, je veux dire décrasser* ». Mais c'est pour elle la piscine, la rythmique et le tennis qui sont les activités les plus appréciées<sup>3251</sup>. La jeune Simone [nom inconnu], 10 ans et demi, fait aussi du sport dans la maison d'enfants du château de Méhoncourt (Le Mans). Elle raconte que, pendant les vacances scolaires, les moniteurs leur font faire du basket-ball et du volley<sup>3252</sup>. Joseph Schachter, de la maison de Versailles, est lui aussi intéressé par les sports collectifs et les compétitions. Il raconte que la maison a formé une équipe mixte de balle au prisonnier et qu'il est prévu de créer une équipe de football et une de volley. Les jeunes sont pressés de pouvoir affronter les autres maisons pour « *montrer [leur] talent aux visiteurs*<sup>3253</sup> ». Eux-aussi font des exercices corporels chaque matin, pour lesquels la participation féminine reste parfois un mystère pour ce jeune homme : « *Chaque jour nous faisons un petit dégrassage d'une demi-heure avec notre ami Nicolas comme moniteur. Et chose curieuse ! Nos filles y participent également (peut-être pour conserver leur ligne ?)*<sup>3254</sup> ». Dans la maison de l'Hirondelle, ce sont les garçons qui dynamisent les activités sportives, motivés eux-aussi par les compétitions et emmenés par le jeune Hermann [nom inconnu]. Comme le raconte Oscar Reich :

Dès l'arrivée de Hermann, cela a été un complet changement à l'Hirondelle ; plus sportif que moi et plus compréhensif que la dure tête que je suis, il a remanié tout. Comme capitaine de l'équipe de football, mon fier a remonté le team. En quelques semaines cela a été un complet revirement à l'Hirondelle. [...] L'équipe a pris un essor particulier

<sup>3251</sup> Miette, « Les propos de Miette », *Lendemains*, août 1946, p. 15.

<sup>3252</sup> Simone, « Nos vacances de Pâques », *Lendemains*, juin 1946, p. 12-13.

<sup>3253</sup> Joseph Schachter, « L'esprit sportif dans notre maison », *Lendemains*, mai 1947, p. 58.

<sup>3254</sup> Joseph Schachter, « L'esprit sportif dans notre maison », *Lendemains*, mai 1947, p. 58.

et nous avons fait notre premier match de la saison contre Collonges. Notre équipe se compose uniquement de moyens garçons, tandis qu'à Collonges la majorité sont des grands. Mais notre courage l'emporte et c'est par 5-1 que nous avons remporté notre première victoire. Quelle joie à l'Hirondelle ! Plus tard c'est contre une équipe d'Oullins, et c'est par 6-1 que nous avons triomphé<sup>3255</sup>.

Les filles ne sont pas en reste. L'essor des pratiques sportives dans la maison de l'Hirondelle leur a donné envie de fonder un groupe spécifique qui, paraît-il, est plus fort que celui des garçons, provoquant un sentiment de honte chez ces derniers. Comme pour son homologue de la maison de Versailles, Oscar Reich considère à ce titre que la participation des filles n'est motivée que par des aspects esthétiques : « *par une enquête je me suis rendu compte qu'elles font le sport uniquement pour maigrir*<sup>3256</sup> ».

### 3.3.3. L'Auberge de Gournay-sur-Marne

Pour dynamiser les pratiques sportives et les compétitions entre les jeunes des maisons d'enfants, l'OSE décide aussi de créer une auberge de jeunesse à Gournay (cf. annexe 18). L'objectif de l'œuvre est d'ouvrir un lieu de vie, de sociabilités et d'activités pour les jeunes des maisons d'enfants ainsi que pour les enfants juifs de région parisienne. L'auberge, gérée par le service éducation physique de l'OSE, lui-même dirigé par Georges Loinger et Henri Montagne, doit aussi aider à améliorer la santé physique des enfants et adolescents en leur proposant des activités corporelles en plein air :

D'abord et avant tout, elle doit être un instrument de santé physique. Elle offre à la jeunesse des villes qui vit souvent dans des conditions déplorables, le grand air, la nourriture saine, l'effort vivifiant et cela dans des conditions matérielles accessibles à tous<sup>3257</sup>.

Outre la santé physique, l'auberge se veut aussi être un lieu de santé morale, où les jeunes peuvent goûter à une « *nouvelle forme d'éducation : l'éducation par l'ambiance*<sup>3258</sup> ». On le comprend ici : l'idée de Georges Loinger et du service éducation physique est de créer un lieu où le plaisir et la joie seront au centre des intentions. Dans l'après-guerre, l'OSE souhaite ainsi fournir un cadre de retour à la vie et à la joie pour tenter de contrer les difficultés psychologiques

---

<sup>3255</sup> Oscar Reich, « L'évolution sportive à l'Hirondelle », *Lendemains*, juillet 1946, p. 60-61.

<sup>3256</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>3257</sup> Service Éducation Physique, « Bientôt, notre auberge », *Bulletin OSE*, 15 octobre 1945, p. 2.

<sup>3258</sup> *Id.*

des plus jeunes. Dans un article paru dans le *Bulletin OSE* avant l'ouverture de l'auberge, le service éducation physique prévoit 6 objectifs principaux :

1° Assurer dans un cadre agréable et une installation sportive parfaite un lieu de halte et de séjour de courte durée pour les jeunes « randonneurs » de Paris.

2° Par l'atmosphère saine et simple qui y règnera, lutter contre toutes les sortes de snobisme ou de complexes qui marquent certains de nos coreligionnaires.

3° Attirer vers les plaisirs sains, au moyen de ce cadre et de cette ambiance, les jeunes juifs qui ne connaissent pas encore comme loisirs que les cartes, la boisson, la rumba et... Fernandel.

4° Procurer aux jeunes travailleurs des loisirs éducatifs par le moyen des jeux dramatiques, cercles d'études, lectures et concerts commentés, etc.

5° « Aérer » la jeunesse juive trop tentée de se recroqueviller sur elle-même, au contact des jeunes manuels et intellectuels adhérents à l'UFAJ.

6° L-A-J [sic]<sup>3259</sup> étant placée dans le cadre de l'École de Moniteurs, profitera naturellement de toutes les installations et de tout le corps enseignant de celle-ci<sup>3260</sup>.

Se mélangent des objectifs sportifs, éducatifs, sociaux et culturels. L'auberge se veut être un lieu dérivatif où les activités de plein air permettent aux jeunes de s'aérer et de faire des rencontres. Le dernier objectif permet aussi de faire le lien entre l'auberge et la formation des moniteurs d'Éducation Physique juifs, qui se déroule également à Gournay. En faisant venir des jeunes sur place, l'auberge sert de vivier pour les futurs moniteurs. Cette auberge de jeunesse ouvre ses portes en octobre 1945. Une fête est organisée pour l'occasion, avec la présence d'associations et clubs juifs, dont le SC Maccabi de Paris. Des compétitions sportives sont réalisées ainsi que des danses<sup>3261</sup>. L'auberge est ensuite majoritairement utilisée pour organiser des fêtes sportives et des rencontres entre les maisons grâce ses installations sportives et la disponibilité des moniteurs d'Éducation Physique en formation. Elle devient en somme un point de ralliement sportif pour les jeunes Juifs et pour les enfants des maisons de l'OSE. Un grand concours de volley est ainsi organisé à Gournay le 23 juin 1946, avec la présence de huit équipes, représentant huit maisons d'enfants<sup>3262</sup>. De nombreuses fêtes sportives y sont aussi organisées, comme en témoignent les photographies des archives de l'organisation. On peut y voir des matchs de volley et de basket-ball entre adolescents ou avec les moniteurs, dans des

---

<sup>3259</sup> Pour « L'Auberge de Jeunesse ».

<sup>3260</sup> Service Éducation Physique, « Bientôt, notre auberge », *Bulletin OSE*, 15 octobre 1945, p. 2.

<sup>3261</sup> Théo Bernheim, « La fête de Gournay », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> novembre 1945, p. 8.

<sup>3262</sup> « Pour le Sport et dans la Joie », *Lendemains*, juillet 1946, p. 59.

équipes souvent masculines, parfois mixtes, sur un terrain en extérieur entouré d'arbres<sup>3263</sup>. Lors de ces fêtes sportives, les équipes s'affrontent une grande partie de la journée.



Figure 41 – Fête sportive à Gournay-sur-Marne<sup>3264</sup>

De nombreuses photographies montrent aussi que ces moments de rencontres sont l'occasion d'organiser des danses<sup>3265</sup> et des chants<sup>3266</sup> pour améliorer encore l'ambiance des fêtes sportives. Les moniteurs n'hésitent pas à conférer une identité juive à ces journées, en organisant des danses juives. À la fin de la journée, les équipes et athlètes les plus performants remportent des prix selon une cérémonie digne des grandes compétitions sportives. Les athlètes sont alignés dans le stade, les moniteurs de la formation d'éducation physique et Georges Loinger se chargent d'appeler les sportifs et de leur remettre leurs prix<sup>3267</sup>.

Signalons enfin que l'auberge de Gournay-sur-Marne est utilisée par l'OSE pour organiser, par l'intermédiaire du club Sport et Joie, des stages d'initiation aux loisirs de onze jours, au cours desquels le sport tient une très grande place. Le premier stage se déroule pendant les

<sup>3263</sup> CDJC, OSEA\_27\_9, Match de volley entre moniteurs pendant une fête sportive à Gournay-Sur-Marne, 1945-1946.

<sup>3264</sup> Mémorial de la Shoah, CDJC, OSEA\_27\_13, Photographie d'une fête sportive à Gournay-sur-Marne, 1945.

<sup>3265</sup> CDJC, OSEA\_27\_16, Jeunes moniteurs et monitrices dansant en cercle devant un public à l'occasion d'une fête sportive à Gournay-sur-Marne, 1945 ; OSEA\_27\_1d, Garçons et filles dansant lors d'une fête sportive à Gournay-sur-Marne, 1945.

<sup>3266</sup> CDJC, OSEA\_27\_18, Enfants chantant sous la direction d'un adulte, sur le perron du centre de Gournay-Sur-Marne à l'occasion d'une fête sportive en 1946 ; OSEA\_27\_1c, Fête sportive à Gournay-sur-Marne, chorale de jeunes filles, 1945 ; OSEA\_27\_20, Groupe de garçons chantant pendant une fête sportive à Gournay-sur-Marne, 1945.

<sup>3267</sup> CDJC, OSEA\_27\_15, Photographie d'une fête sportive à Gournay-sur-Marne, les sportifs alignés attendent de recevoir leurs prix, 26 juin 1946 ; OSEA\_27\_4, Photographie de Georges Loinger remettant des prix aux moniteurs et enfants à Gournay-sur-Marne, 26 juin 1946.

vacances de Pâques de l'année 1946 sous la direction de Georges Loinger et de Henri Montagne, accompagnés de moniteurs de l'école de Gournay. Preuve de l'engouement pour ce séjour, les organisateurs reçoivent de nombreuses demandes et doivent en rejeter une grande partie. Seuls 36 enfants et adolescents sélectionnés parmi ceux des maisons de l'OSE pourront y participer<sup>3268</sup>. Au programme : des cours pratiques et théoriques de culture physique, des chants, de l'art dramatique, de l'initiation musicale, du cinéma, des conférences, des discussions sur des « questions juives », le tout dans une ambiance amicale mais relativement studieuse<sup>3269</sup>. Ce stage est aussi l'occasion de souder davantage les enfants d'origines diverses grâce à une prise de contact entre les différentes maisons. C'est un creuset de socialisation et de judéité qui leur est proposé. Dans les premières heures, l'ambiance n'est pas encore au rendez-vous et les groupes restent scindés en fonction de leurs origines : « *Les Polonais, les Hongrois, les Français, etc., chaque groupe mène une vie à part. Est-ce que nous ne pouvons pas vivre comme une famille ?*<sup>3270</sup> », se demande Edmond Eisenberg, de la maison de Boucicaut (Fontenay-aux-Roses). Dans les jours suivants, les jeunes ont su échanger et apprendre les uns avec les autres. Le sport, entre autres, leur a permis de mieux se connaître. Dans le journal des jeunes *Lendemain*, Pierre Adler invite alors ses camarades de l'OSE à profiter de l'élan donné par le stage de Gournay pour continuer d'interagir et de s'unir, malgré les différences : « *Nous garderons notre enthousiasme et nous créerons avec lui. Nous ferons du sport et nous nous rencontrerons par son intermédiaire*<sup>3271</sup> ». C'est bien d'une socialisation par le sport dont il s'agit. Ce format de camps sportifs, très appréciés chez les enfants, se renouvelle en 1947. Preuve de l'engouement pour les sports, ce sont cette fois-ci 3 stages qui sont organisés pour les jeunes au début des vacances d'été, avec pour objectif de « *parfaire leur formation de base*<sup>3272</sup> » dans les activités sportives. À l'issue des stages, des épreuves d'athlétisme sont organisées par Sport et Joie. Elles permettent de sélectionner les meilleurs athlètes de l'OSE, qui iront quelques semaines plus tard en Suisse participer à une rencontre internationale d'athlétisme « *entre les meilleurs clubs juifs européens*<sup>3273</sup> ». L'équipe française se classera d'ailleurs seconde du classement général. Ces stages sportifs à Gournay sont également

---

<sup>3268</sup> Charles Walny, « Gournay », *Lendemains*, juin 1946, p. 19-20.

<sup>3269</sup> *Id.*

<sup>3270</sup> Edmond Eisenberg, « Notre unité », *Lendemains*, juin 1946, p. 11.

<sup>3271</sup> Pierre Adler, « Et maintenant !.. », *Lendemains*, juin 1946, p. 8-9.

<sup>3272</sup> Maurice Brauch, « Sport et Joie », *Lendemains*, mars 1947, p. 60.

<sup>3273</sup> *Id.*

reconduits en 1948, avec la participation de 120 jeunes provenant des différentes maisons de la région parisienne<sup>3274</sup>.

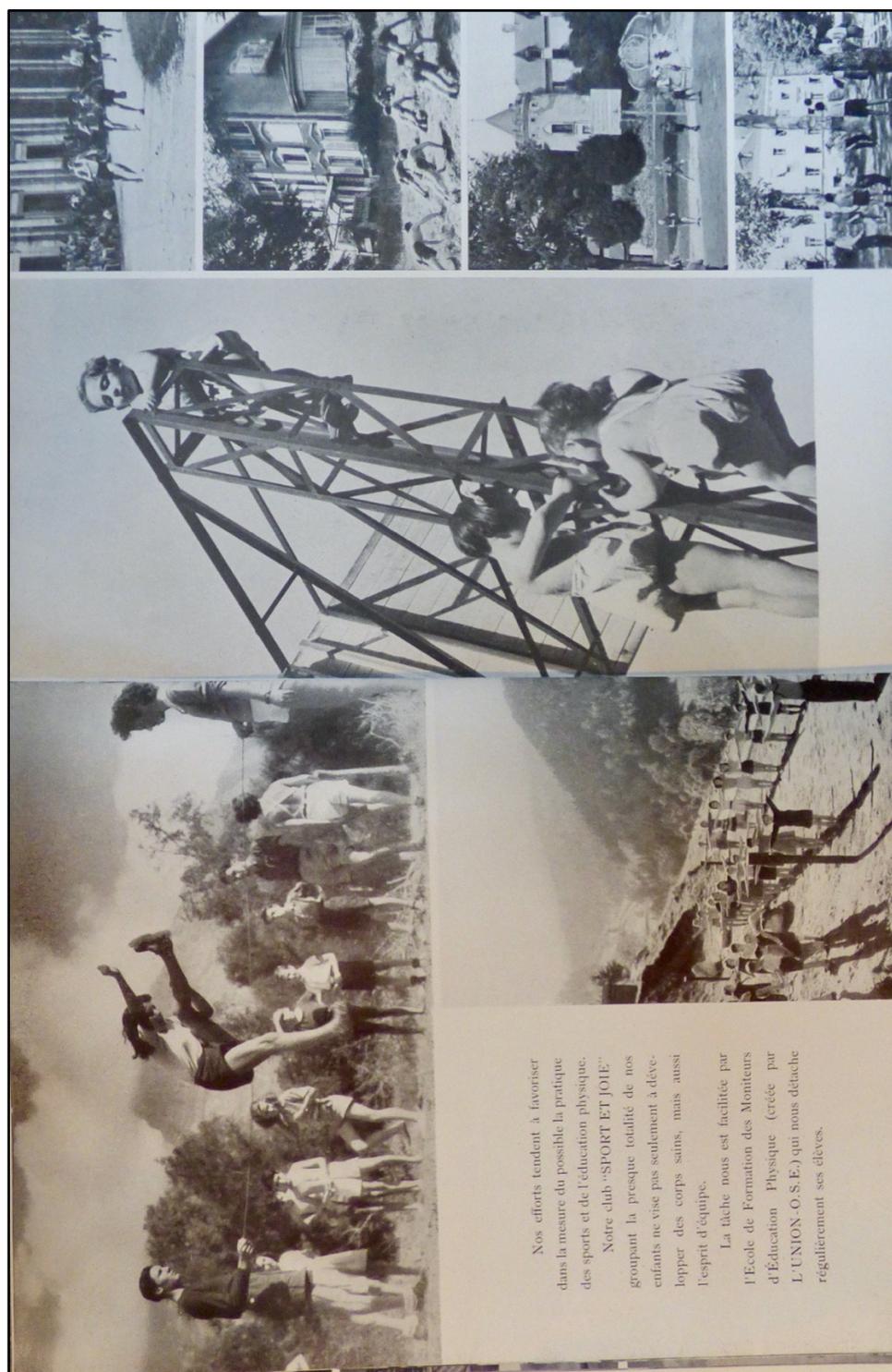


Figure 42 – Le club Sport et Joie dans les maisons d'enfants<sup>3275</sup>

<sup>3274</sup> « L'éducation physique et les sports », *Bulletin OSE*, d'octobre 1948 à janvier 1949, p. 7.

<sup>3275</sup> OSE-France, « Sport et Joie », *Homes d'enfants*, Paris, W. Epstein, 1946, non paginé.

### 3.4. Sport et Joie : un club communautaire et populaire

Le club Sport et Joie ne propose pas seulement des activités physiques et sportives pour les jeunes des maisons d'enfants et de la capitale. Il fonctionne également comme une association sportive « classique ». L'un des objectifs est en effet de proposer aux Juifs de la capitale et de l'Est de la France une structure sportive avec différentes activités, qu'elles soient compétitives ou non. Alors que le SC Maccabi de Paris et les clubs communistes regroupaient la majorité des sportifs juifs dans l'entre-deux-guerres, c'est le club Sport et Joie de l'OSE qui, au retour de la guerre, dynamise l'espace sportif communautaire.

#### 3.4.1. Des activités corporelles pour la santé

En restant fidèle aux conceptions sanitaires de l'OSE, le club Sport et Joie entend en premier lieu proposer des activités physiques permettant de régénérer les corps et de redonner « *la santé et l'équilibre*<sup>3276</sup> » aux corps fatigués par des années de lutte : « *soucieuse de la santé, du parfait équilibre de ses collaborateurs, l'OSE organise, à leur intention, diverses sections sportives*<sup>3277</sup> ». Les adhérents peuvent participer aux cours de culture physique dans un gymnase parisien rue Spontini ainsi qu'aux leçons de natation à la piscine Lutétia, rue de Sèvre. Ces sections sont ouvertes deux fois par semaine. La natation et la culture physique sont présentées par l'OSE comme des sports complets, particulièrement efficaces pour développer les qualités physiques des Juifs après des années de souffrance :

Ils sont aptes à rendre au corps humain sa force, sa souplesse, son harmonie, son rayonnement naturel. Ces qualités, bien souvent, ont été perdues ou faussées par l'existence irrationnelle de plusieurs générations. [...] Il importe de tendre à redevenir des êtres sains, équilibrés, en développant, non plus au détriment mais au profit les uns des autres, nos facultés physiques, mentales et intellectuelles.

La souffrance morale peut affaiblir notre corps. Nous n'en avons eu que trop d'exemples récents. Mais la réciproque est vraie. Fortifions donc notre physique. Nous connaissons l'immense joie de respirer le bonheur de vivre sainement<sup>3278</sup>.

Les activités physiques sont ici perçues comme régénérantes et efficaces pour lutter contre les difficultés, tant corporelles que morales. Corps et esprit sont liées. Pour améliorer le moral des Juifs après la guerre, il faut fortifier leur physique qui a, selon les responsables du service éducation physique, souffert depuis plusieurs générations. Les sections sont ouvertes pour les

---

<sup>3276</sup> « Les sports pour nos collaborateurs », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> décembre 1945, p. 8.

<sup>3277</sup> *Id.*

<sup>3278</sup> *Id.*

hommes et les femmes, pour le personnel de l'OSE comme pour les adhérents à Sport à Joie. Des temps spécifiques semblent réservés pour le personnel : « *les lundi et jeudi de chaque semaine, le personnel féminin de l'OSE prend gaiement le chemin de la rue Spontini où M. Loinger dirige à son intention un cours de culture physique*<sup>3279</sup> ». D'autres temps sont consacrés à l'éducation physique des jeunes de la capitale non accueillis dans les maisons d'enfants. Ils disposent eux-aussi de cours d'éducation physique et de leçons de natation. Cette dernière fonctionne particulièrement bien : au cours de l'année scolaire 1947 – 1948, l'OSE enregistre plus de 5 000 entrées à la piscine, dont la moitié environ concernent les enfants d'âge scolaire<sup>3280</sup>. Un club Sport et Joie se crée aussi à Strasbourg à la fin de l'année 1946 et prend le nom « Hakoah Sport et Joie ». Comme pour son homologue parisien, le club organise des séances de culture physique et de gymnastique pour ses adhérents, afin de contribuer à la régénération des corps après la Shoah<sup>3281</sup>.

C'est donc un sport sanitaire qui est envisagé en premier lieu par l'OSE après la guerre. Cette logique s'inscrit, elle aussi, dans celle des pouvoirs publics à cette période. Comme l'a analysé Marianne Amar : « *Bien sûr, l'impôt du sang est moins lourd qu'en 1918, mais la nature du conflit n'a épargné personne et la guerre a frappé sans distinction de sexe ou d'âge*<sup>3282</sup> ». En revanche, elle a distingué les Juifs. Dès lors, dans cette période marquée par une profonde volonté de régénérer les corps, les communautés se mobilisent pour que les Juifs puissent participer à cet effort. Plus encore, les dirigeants de l'OSE considèrent que la régénération physique est d'autant plus importante pour les Juifs qui ont, en majorité, davantage souffert que leurs concitoyens pendant l'Occupation. Si l'on ajoute la croyance généralisée de la faiblesse inhérente à la race juive (même si cette conception s'amenuise), on comprend que les communautés juives souhaitent participer à la fortification des corps.

### 3.4.2. Les compétitions sportives

Comme dans les maisons d'enfants, les activités sportives compétitives sont les plus appréciées par les adhérents du club Sport et Joie. Elles sont par conséquent les plus

---

<sup>3279</sup> « Culture physique », *Bulletin OSE*, 15 janvier 1946, p. 3.

<sup>3280</sup> « L'éducation physique et les sports », *Bulletin OSE*, d'octobre 1948 à janvier 1949, p. 7.

<sup>3281</sup> Hakoah signifie « la force » en hébreu. Le terme est probablement utilisé en référence à l'Hakoah de Vienne, club de football emblématique dans l'entre-deux-guerres. « Création du Club Sportif Hakoah Sport et Joie à Strasbourg », *Bulletins de nos communautés*, 3 janvier 1947, p. 11.

<sup>3282</sup> Marianne AMAR, *Nés pour courir*, op. cit., p. 7.

dynamiques. L'objectif du club est de rassembler un maximum d'enfants et adolescents juifs, qu'ils soient ou non dans les maisons d'enfants, mais aussi un maximum de jeunes adultes. Selon Georges Loinger, la nécessité de grouper ainsi les jeunes dans l'association sportive est utile pour leur fournir un cadre qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Selon lui, les jeunes rejettent à cette période les mouvements de jeunesse et n'ont plus de structures réellement utiles pour leur éducation hors des murs de l'école : « *Les mouvements de jeunesse n'absorbent qu'une infime partie des jeunes. Le patronage des œuvres nous semble être organisé suivant une formule périmée, dangereuse même*<sup>3283</sup> ». Des entraînements sont planifiés dans plusieurs sports collectifs. Le volley et le basket-ball sont les plus pratiqués chez les jeunes, tandis que le football n'est visiblement pas très prisé<sup>3284</sup>. Nous ignorons les raisons de ces choix, mais il y a fort à parier que l'attitude de Georges Loinger en faveur du volley et du basket-ball, deux sports très pratiqués au centre de Gournay-sur-Marne, a une influence sur l'engagement de la jeunesse juive dans ces activités. Les moniteurs leur confèrent des vertus spécifiques et considèrent que les jeunes peuvent pratiquer dans des équipes mixtes, ce qui permet une co-éducation des sexes très prisée dans le modèle pédagogique de l'OSE. Des séances d'initiation sont alors proposées dans ces deux activités par les moniteurs afin de sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport. Chez les adultes masculins, en revanche, le football est davantage pratiqué.

Sport et Joie fonctionne principalement grâce à l'émulation provoquée par les compétitions sportives. Les équipes créées participent aux championnats de Paris de la FSGT avec des sections de football et volley masculin, mais aussi de volley féminin dès 1946<sup>3285</sup>. L'année suivante, des sections de basket-ball et de ping-pong intègrent également les championnats parisiens<sup>3286</sup>. Le club est relativement dynamique, puisqu'à la fin de l'année 1946 Sport et Joie comprend 1 200 adhérents, dont 800 membres actifs<sup>3287</sup>. Parmi eux, une large majorité ont un lien très fort avec la Shoah. Comme le précise Maurice Brauch, le successeur de Georges Loinger à la tête du mouvement sportif : « *La plupart des adhérents de ce club sont des jeunes déportés ou enfants de déportés. Cette jeunesse éprouvée donne ainsi un exemple reconfortant de redressement physique et moral après les années terribles de la guerre*<sup>3288</sup> ». Mais outre les championnats FSGT, c'est surtout les compétitions sportives communautaires organisées ou co-organisées par l'OSE qui rencontrent le plus de succès. Une « coupe OSE » est par exemple

---

<sup>3283</sup> Georges Loinger, « Le problème de l'éducation physique », *op. cit.*

<sup>3284</sup> « L'éducation physique et les sports », *Bulletin OSE*, d'octobre 1948 à janvier 1949, p. 7.

<sup>3285</sup> « Résultats des matches », *Lendemain*, novembre 1946, p. 62.

<sup>3286</sup> Maurice Brauch, « Sport et Joie », *Lendemain*, mars 1947, p. 60.

<sup>3287</sup> *Id.*

<sup>3288</sup> *Id.*

créée chaque année. Tous les clubs sportifs et mouvements de jeunesse juifs sont invités à y participer. De cette manière, le club Sport et Joie espère lier, grâce au sport, les différentes tendances du judaïsme représentées dans ces organisations. Il s'agit finalement de valoriser l'identité juive, en proposant des espaces de socialisation :

Nous créerons une coupe OSE, que nous mettrons en jeu entre les diverses sociétés sportives à la fin de l'année. Ainsi nous aurons créé une plateforme où se rencontreront les sociétés sportives juives, qui apprendront à s'apprécier, même si elles sont d'idées et d'opinions différentes<sup>3289</sup>.

Plusieurs compétitions d'athlétisme et de cross sont également organisées chaque année par l'OSE. Elles ont l'avantage de regrouper assez facilement un grand nombre de sportifs. D'autant plus que les cross ne nécessitent pas nécessairement d'infrastructures sportives. Ils sont réalisés dans les bois qui entourent Paris, de manière à ce qu'un maximum de jeunes Juifs de la capitale puisse y participer. La première grande compétition juive d'athlétisme depuis la Libération a lieu au stade de la Marche, à Marne-la-Coquette, le dimanche 9 juin 1946. Plus de 300 jeunes y participent, ce qui confirme le succès de la manifestation organisée par Sport et Joie<sup>3290</sup>. Georges Loinger estime même que « *cette journée marque un point de départ dans l'effort réalisé par "Sport et Joie" pour introduire un véritable esprit sportif parmi nos jeunes*<sup>3291</sup> ». Les participants viennent essentiellement des maisons de l'OSE, puisque 15 d'entre elles se rendent aux compétitions. On retrouve aussi les athlètes et les sections jeunes du SC Maccabi de Paris, de la Fraternité ou encore de l'ORT<sup>3292</sup>. Une équipe composée uniquement des enfants de Buchenwald de la maison de Boucicaut participe à la manifestation et remporte même le tableau final des épreuves<sup>3293</sup>. Face au succès remporté par les compétitions d'athlétisme, l'OSE organise le 20 avril 1947 « *la manifestation sportive la plus importante organisée depuis la Libération par la jeunesse juive : le cross-country de l'OSE*<sup>3294</sup> ». Il se déroule dans le bois de Saint-Cloud et regroupe là encore plus de 300 participants de 12 à 20 ans. Ils sont issus de divers organisations et mouvements de jeunesse, dont le SC Maccabi de Paris et l'OPEJ<sup>3295</sup>. Mais cette fois encore, « *le plus grand nombre était représenté par les maisons d'enfants de l'OSE, dans les loisirs desquelles le sport tient une*

---

<sup>3289</sup> Georges Loinger, « Le problème de l'éducation physique », *op. cit.*

<sup>3290</sup> « Pour le Sport et dans la Joie », *Lendemain*, juillet 1946, p. 57.

<sup>3291</sup> *Id.*

<sup>3292</sup> *Id.*

<sup>3293</sup> Maurice Brauch, « Sport et Joie », *Lendemain*, mars 1947, p. 60.

<sup>3294</sup> « La vie sociale », *Droit et liberté*, 15 mai 1947, p. 4.

<sup>3295</sup> « Le Cross Maccabi », *Quand même !*, 1 mars 1947, p. 2.

*place grandissante*<sup>3296</sup> ». D'après la presse, les méthodes pédagogiques et sportives de l'OSE ont influencé en un peu plus d'un an les comportements de jeunes des maisons d'enfants. Cette évolution est visible sur l'attitude des jeunes pendant les manifestations sportives et confirment les volontés de l'OSE d'éduquer grâce au sport :

Il est surtout intéressant de constater que grâce à ces méthodes d'éducation sportive une véritable transformation a été obtenue en ce qui concerne la discipline et la tenue de ces enfants dont un grand nombre était antérieurement caractérisé par une instabilité marquée.

L'introduction du sport dans ces collectivités de jeunes, qui a été mise au point par le Service Éducation Physique de l'OSE, est suivie avec beaucoup d'intérêt par la Direction Générale des Sports, car elle constitue le premier essai d'utilisation de ces méthodes dans les maisons d'enfants<sup>3297</sup>.

La coupure de presse nous apprend également que les activités organisées par l'OSE sont suivies de près par la Direction générale de la Jeunesse et des Sports (DGJS), qui soutient financièrement et administrativement le mouvement sportif mis en place au regard des compétences éducatives développées. Si la DGJS soutient ce type d'événement, c'est parce qu'il rentre dans une culture d'éducation populaire en faveur des loisirs. Le cross de l'OSE devient ensuite un grand rendez-vous annuel pour les jeunes sportifs juifs des maisons d'enfants et de la capitale. L'année suivante en 1948, ce sont plus de 350 sportifs qui y participent, dont 250 pupilles de l'OSE<sup>3298</sup>. En 1949, le cross est organisé en coopération avec le SC Maccabi de Paris, tandis que le YASC se mêle également aux festivités, preuve de l'engouement populaire de l'événement<sup>3299</sup>.

Au club Hakoah Sport et Joie de Strasbourg, les compétitions prennent aussi une grande place. Les participants sont beaucoup moins nombreux car aucune maison d'enfant de l'OSE ne se situe dans la ville ou dans ses alentours. Le club bénéficie de salles attribuées par la municipalité : deux salles de gymnastique, une piscine et un terrain de sport. Les jeunes garçons comme les jeunes filles sont invités à venir s'entraîner dans différentes sections sous la direction d'un moniteur diplômé. Des séances de culture physique, de judo, de volley, de basket-ball et de football sont organisées ainsi que des leçons de natation pour les débutants et pour les confirmés<sup>3300</sup>. L'objectif des dirigeants est de retrouver la vitalité sportive de la jeunesse juive : « *Avant-guerre, l'équipe de football de la jeunesse juive de notre ville était connue et renommée*

---

<sup>3296</sup> « La vie sociale », *Droit et liberté*, 15 mai 1947, p. 4.

<sup>3297</sup> *Id.*

<sup>3298</sup> « L'éducation physique et les sports », *op. cit.*

<sup>3299</sup> « Jeunesse et vie », *Droit et liberté*, 1 mars 1949, p. 11.

<sup>3300</sup> « Création du Club Sportif Hakoah Sport et Joie à Strasbourg », *op. cit.*

*pour sa vitalité. Il ne dépend que de vous pour qu'il en soit de même*<sup>3301</sup> ». Le club est beaucoup moins dynamique que celui de Paris, mais réalise malgré tout quelques rencontres contre des clubs juifs de la région<sup>3302</sup>. Georges Loinger se rend d'ailleurs plusieurs fois à Strasbourg, afin de promouvoir les activités sportives et l'école de moniteurs sportifs juifs de Gournay-sur-Marne<sup>3303</sup>. Il participe à des réunions, dont une avec Georges Garel, au cours de laquelle il présente, devant 250 jeunes strasbourgeois, la nécessité de la pratique sportive<sup>3304</sup>.

---

<sup>3301</sup> « Dans nos communautés, le club Sport et Joie Hakoah », *Bulletin de nos communautés*, 14 février 1947, p. 9.

<sup>3302</sup> Contre le SC Maccabi de Metz. Voir : « Dans nos communautés », *Bulletin de nos communautés*, 11 juillet 1947, p. 10.

<sup>3303</sup> « Sport », *Bulletin de nos communautés*, 13 juin 1947, p. 8.

<sup>3304</sup> « Dans nos communautés », *Bulletin de nos communautés*, 11 juillet 1947, p. 9.

## 4. Les EIF et l'ORT : du sport pour se relever

### 4.1. Éducation physique et sport éducatif à l'ORT

#### 4.1.1. L'ORT après la guerre

L'analyse des décisions de l'ORT-France en faveur des activités physiques et sportives dans l'immédiat d'après-guerre constitue un point d'observation pertinent pour comprendre les enjeux corporels de cette période. Cette institution, fondée en Russie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous le nom *Obchestvo Remeslenovo i zemledeltcheskovo Trouda* (ORT, Société de développement du travail artisanal et agricole), organise son activité autour de la formation des Juifs aux métiers industriels, manuels et agricoles en vue d'une insertion professionnelle rapide. L'ORT-France est créée en 1921 avec le même but : « *encourager le développement du travail industriel et agricole sous toutes ses formes*<sup>3305</sup> ». À la Libération, le pays est à reconstruire. Les besoins de main d'œuvre dans les secteurs productifs et l'économie sont très importants. Les œuvres sociales juives confèrent à la formation des Juifs aux métiers manuels un double avantage : celui de promouvoir auprès des communautés une réhabilitation par le travail, et celui d'une aide économique concrète à la nation en manque de main d'œuvre pour réussir sa reconstruction. En outre, en préparant les Juifs à des métiers utiles et sources de revenus, les œuvres espèrent réduire la dépendance des communautés aux organismes d'entraide et de bienfaisance. L'objectif final est donc de fournir aux Juifs une autonomie financière et sociale ce qui, pour le *Joint* notamment<sup>3306</sup>, est d'une importance capitale dans l'accompagnement du relèvement des communautés : « *il s'agit de mettre en place des mesures qui vont au-delà d'une seule distribution de secours sans contrepartie afin de permettre à leurs protégés de s'émanciper des œuvres sociale*<sup>3307</sup> ». Dès lors, il est souhaitable économiquement et socialement d'investir dans la formation des Juifs, beaucoup plus utile et efficace à long terme qu'une simple aide financière. Comme le confirme les rapports de l'ORT : « *le JOINT ne voit pas d'autre moyen de diminuer le nombre de ses assistés que de leur donner la possibilité d'acquérir un métier dans un délai des plus courts*<sup>3308</sup> ».

---

<sup>3305</sup> ORT-France, A1, Article 1 des statuts de l'ORT.

<sup>3306</sup> Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2018, *op. cit.*, p. 183-192.

<sup>3307</sup> Laure FOURTAGE, « Les organisations juives d'aide sociale et l'insertion professionnelle dans l'immédiat après-guerre », *Archives Juives*, vol. 45, n° 1, 2012, p. 12.

<sup>3308</sup> ORT-France, C3, Rapport sur l'activité de l'ORT français pendant le 1<sup>er</sup> semestre de 1947.

L'ORT organise son activité de formation autour d'un réseau d'écoles, de centres d'apprentissage et de centres agricoles. En 1945, des écoles fonctionnent à Paris et dans 7 grandes villes de provinces, comme Limoges et Nice pour ne citer que celles qui accueillent le plus d'élèves<sup>3309</sup>. L'offre de formation s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux plus vieux, aux Français qu'aux étrangers. Des cours accélérés sont également organisés pour les rescapés des camps afin d'apprendre rapidement un métier pour gagner de l'argent et se réinsérer physiquement dans la société. En mars 1946, l'organisme annonce qu'il forme 1 435 élèves dans ses écoles techniques, ses centres d'apprentissage et centres agricoles<sup>3310</sup>. Le chiffre est ensuite en constante augmentation. En novembre de la même année, ils sont par exemple 1 956 à être formés par l'ORT<sup>3311</sup>, puis 2 229 à la fin de l'année<sup>3312</sup>. Une priorité est établie en faveur des familles les plus touchées par la Shoah, c'est-à-dire les hommes et femmes déportés, les orphelins ainsi que les « enfants de déporté », pour lesquels leur sort « *constitue, d'après l'ORT, un titre au profit de nos élèves et apprentis pour leur permettre de bénéficier d'un maximum de sollicitude de notre part à tout point de vue*<sup>3313</sup> ». Les responsables estiment que 75 % des élèves et des apprentis de l'ORT ont perdu au moins un de leur parent<sup>3314</sup>. Notons que de nombreux liens sont tissés avec les organismes de jeunesse ou œuvres sociales comme l'OSE et les EIF pour offrir un maximum de solution aux jeunes. Parmi les 40 personnes qui travaillent en 1945 dans les fermes-écoles de l'ORT, une « *majeure partie* » sont par exemple issus des Halutzim et des EIF<sup>3315</sup>.

L'ORT gère en parallèle de ses écoles un service de placement pour aider les Juifs, notamment ceux qui rentrent des camps ou qui ont échappé à la déportation, à (re)trouver rapidement un travail<sup>3316</sup>. Outre la formation et le placement professionnel, l'ORT organise également l'action sociale grâce à un service de reconstruction, des cantines scolaires, des bourses de scolarité et d'entretien ou des cours de jardinage. Elle dispose d'un Comité des Dames qui assume la tâche du patronage des élèves et des apprentis ainsi que d'un service

<sup>3309</sup> ORT-France, A10, Rapport sur l'activité de l'ORT français du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1945.

<sup>3310</sup> ORT-France, E1, *Bulletin du service d'information de l'ORT Français*, mars 1946, p. 2.

<sup>3311</sup> ORT-France, A10, Rapport moral sur l'activité de l'ORT Français présenté par le comité exécutif à l'Assemblée générale du 3 novembre 1946, p. 6 bis.

<sup>3312</sup> ORT-France, E1, *Un an d'efforts : le travail de reconstruction de l'ORT*, 1946, p. 56. Pour une évolution précise du nombre d'élèves dans les écoles de l'ORT année après année, se référer au bulletin réalisé par l'organisation à la fin de l'année 1947 : ORT-France, *ORT français : son activité en 1947*, 1947.

<sup>3313</sup> ORT-France, A10, Rapport sur l'activité de l'ORT français au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1945, p. 5.

<sup>3314</sup> ORT-France, A10, Rapport du Comité exécutif au conseil d'administration, présenté à la réunion du 23 décembre 1945, p. 6.

<sup>3315</sup> ORT-France, A10, Rapport sur l'activité de l'ORT français du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1945, p. 2.

<sup>3316</sup> ORT-France, A10, Rapport sur l'activité de l'ORT français au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1945.

médico-social, chargé de surveiller l'état de santé physique et alimentaire des élèves des différentes écoles<sup>3317</sup>. L'ORT s'attache aussi, dans ses activités scolaires et périscolaires, à redonner goût à la vie et au travail. Elle organise l'enseignement technique autour de « méthodes nouvelles<sup>3318</sup> » et tente de mettre en place des activités thérapeutiques et psychologiques. Le tout dans un contexte particulièrement défavorable : « L'absence de matières premières, des moyens de transport, l'insuffisance de cadres handicapent notre activité<sup>3319</sup> ».

Les activités périscolaires et sociales de l'ORT sont présentées dans un organigramme publié lors d'une exposition en 1946. On y trouve le service social, le service médical et les loisirs dirigés. Dans chaque branche, le corps a son importance. Qu'il s'agisse de nourriture, de médecine ou d'activités sportives de loisir et de compétition :

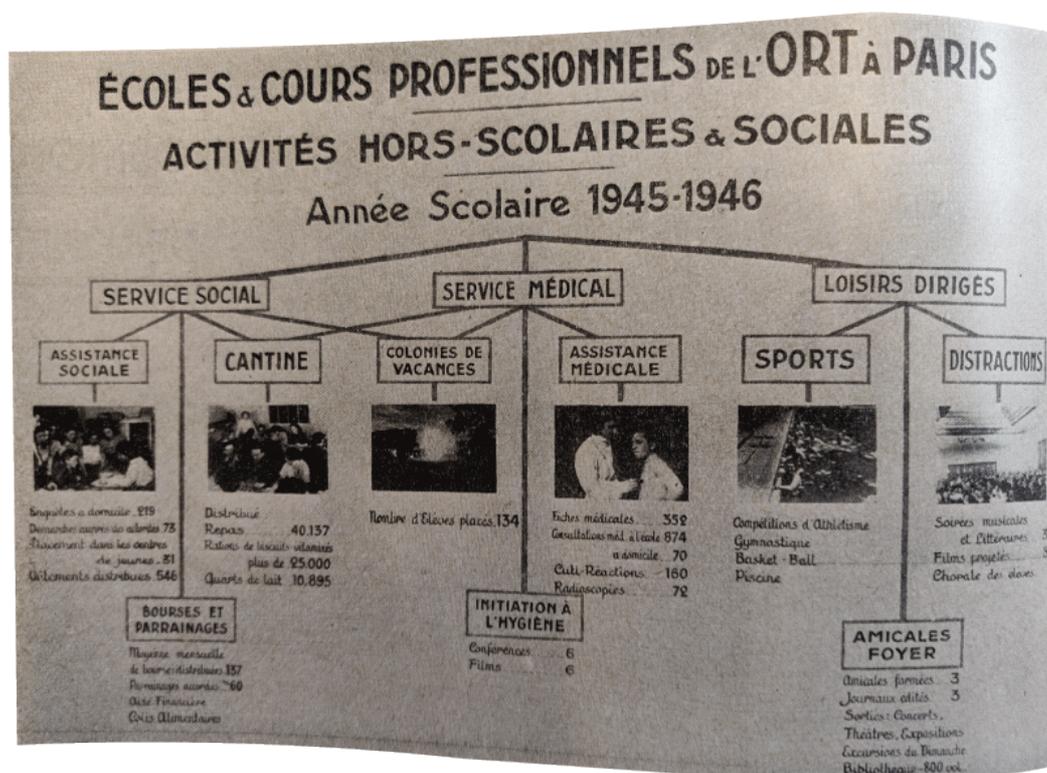


Figure 43 – Panneau de l'exposition ORT-Paris, août 1946<sup>3320</sup>

Ces branches, inscrites à la fois dans un objectif professionnel, sanitaire et social, doivent permettre aux institutions de l'ORT de combler le manque familial et de venir en aide aux

<sup>3317</sup> ORT-France, A10, Rapport du 18 décembre 1945, p. 2.

<sup>3318</sup> ORT-France, E1, *Un an d'efforts : le travail de reconstruction de l'ORT*, 1946, p. 5.

<sup>3319</sup> ORT-France, A10, Rapport sur l'activité de l'ORT français du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1945, p. 1.

<sup>3320</sup> ORT-France, Panneau de l'exposition ORT-Paris, publié dans : E1, *Bulletin d'information de l'ORT français*, décembre 1946, p. 20.

communautés juives de France, le tout dans une ambiance juive permettant de « rejudaïser » ou du moins de faire vivre le judaïsme :

Il est aussi indispensable que les institutions remplacent en quelque sorte la famille de ceux de nos élèves qui sont restés seuls, qu'elles donnent aux nécessiteux les moyens de subsister et de poursuivre leurs études et qu'elles combler les lacunes de l'instruction générale, occasionnées par les années tragiques que nous venons de vivre. Nous devons les entourer d'une ambiance juive qui transformera leurs complexes d'infériorité en un sentiment de dignité humaine et de fierté de travailleurs juifs<sup>3321</sup>.

C'est donc un ensemble d'objectifs sociaux, économiques, professionnels, physiques, psychologiques et identitaires que l'ORT souhaite accomplir après la Seconde Guerre mondiale. Dans ce cadre, le corps occupe une place non négligeable. Comme la plupart des organisations à cette période, l'ORT souhaite aider les Juifs à retrouver un niveau de santé satisfaisant.

#### 4.1.2. Éducation physique et santé corporelle

L'ORT s'engage résolument après la guerre dans la reconstruction physique, matérielle, sociale et morale des Juifs de France. Si les écoles et centres d'apprentissage offrent une solution économique pertinente pour tous ceux dans le besoin, le travail manuel et physique est également perçu comme un outil de régénération et de réhabilitation des corps en souffrance après les épreuves de la guerre : « *En présence de la population juive disséminée, ruinée, spoliée, privée de ses instruments de travail, l'ORT Français a dû faire face à une tâche immense*<sup>3322</sup> ». Pour se confronter aux difficiles conditions sanitaires et hygiéniques, l'ORT décide de modifier en profondeur ses activités dès la Libération :

Il a fallu, d'autre part, tenir compte de l'état d'épuisement physique et moral de nos assistés, notamment des déportés, ce qui a, surtout, eu pour conséquence d'orienter nos efforts vers certaines tâches qui, jusqu'ici, ne figuraient pas parmi les activités traditionnelles de l'ORT<sup>3323</sup>.

Parmi les élèves et apprentis, les anciens déportés, enfants cachés ou orphelins nécessitent pour la plupart une surveillance médicale accrue et une rééducation physique :

---

<sup>3321</sup> Eric Schieber, *Un an de reconstruction juive en France*, ORT-France, 1945, p. 7.

<sup>3322</sup> ORT-France, A10, Rapport sur l'activité de l'ORT français au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1945, p. 2.

<sup>3323</sup> ORT-France, A10, Rapport du Comité exécutif au conseil d'administration, présenté à la réunion du 23 décembre 1945, p. 2.

Presque tous ont subi toute sorte de privations, certains sont rapatriés des camps d'Allemagne. Leur apprentissage ne saurait être poursuivi sans tenir compte de leur état physique et moral qui nécessite une surveillance médicale continue. Un service médico-social, dirigé par le Président de notre Comité Exécutif, le Docteur Minkowski, a été créé à cet effet<sup>3324</sup>.

Le service médico-social est ainsi créé. Il a la charge de surveiller l'état de santé des élèves et apprentis. Il doit aussi fournir aux nécessiteux les moyens d'acquérir un niveau de santé physique et moral satisfaisant : « *Ce service assure aussi bien les soins médicaux à nos élèves et apprentis que l'assistance sociale nécessitée par leur situation matérielle et morale*<sup>3325</sup> ». Dans les écoles de Paris, le service gère un centre médical permanent où un docteur reçoit tous les jours des écoliers et apprentis de l'ORT. Ce centre exerce aussi un contrôle sanitaire continu pendant l'année. Toujours à Paris, une cantine scolaire a été installée par l'ORT avec des repas plus copieux et une distribution de biscuits vitaminés livrés par l'Entr'aide française<sup>3326</sup>. Des cantines sont également mises en place à Lyon et à Marseille, où une surveillance particulière est établie pour ceux qui ont subi une sous-alimentation pendant la guerre<sup>3327</sup>. Dans les différentes écoles et centres d'apprentissages, le service médico-social s'occupe enfin de l'éducation physique des élèves. Elle vise à redresser les corps, à développer les muscles et les poumons, et à assurer un développement normal de la jeunesse juive :

Nombreux de nos élèves, sans être malades, se trouvent par suite de longues privations dans un état de santé peu satisfaisant et il a été indispensable d'organiser des séances de culture physique pour eux<sup>3328</sup>.

En l'absence de maladies, les médecins sont d'une bien maigre utilité pour développer les corps et c'est aux activités physiques et sportives que l'on confère cette mission. Dans l'« *euphorie productiviste* » de la France sous la quatrième République, « *les soldats de la reconstruction devront être forts*<sup>3329</sup> » et l'ORT, focalisée sur la formation des Juifs aux métiers producteurs, n'échappe pas à cet objectif crucial de fortification des corps. Chaque école de l'ORT décide, de façon autonome, de la mise en œuvre et du fonctionnement de l'éducation physique. En résulte d'importantes disparités, dues à la fois aux possibilités géographiques,

---

<sup>3324</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>3325</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>3326</sup> « L'Entr'aide française » est un organisme de secours social né en 1944 et liquidé en 1949. Il s'agit d'une œuvre sociale de droit privé financée en grande partie par les pouvoirs publics. Voir notamment : Laure FOURTAGE, *Et après ?*, *op. cit.*, p. 145-148.

<sup>3327</sup> ORT-France, A10, Document titré « France » rédigé après une réunion des dirigeants de l'ORT à Voiron en décembre 1946, p. 6.

<sup>3328</sup> ORT-France, A10, Rapport du 18 décembre 1945, p. 2.

<sup>3329</sup> Marianne AMAR, *Nés pour courir*, *op. cit.*, p. 8.

matérielles et humaines. À Paris, l'éducation physique s'est mise progressivement en place dans les écoles de l'ORT au cours de l'année scolaire 1944-1945 grâce à l'intervention de la DGJS<sup>3330</sup> :

Le problème de la nécessité de l'éducation physique n'a pas échappé à la Direction de l'École. Malheureusement, l'exiguïté des locaux ne permet pas d'organiser des leçons de culture physique. Pour tourner partiellement cette difficulté, la direction a obtenu du Commissariat aux Sports la mise à notre disposition de 2 piscines avec instructeurs pour 2 heures par semaine. Les élèves de TSF<sup>3331</sup> et de Haute-Couture profitent déjà de cette possibilité. Suivant les promesses faites par le Commissariat aux Sports, le même problème pour les autres cours sera vite résolu<sup>3332</sup>.

Hommes et femmes, garçons et filles peuvent ainsi bénéficier de leçons d'éducation physique données par des instructeurs spécialisés rémunérés par l'ORT<sup>3333</sup>. Une place particulière est conférée à la natation qui, nous l'avons déjà vu avec l'OSE, est perçue comme particulièrement efficace pour régénérer les corps car elle agit sur l'organisme tout entier, sans contacts et sans engendrer de traumatismes articulaires. Elle conserve une place de choix dans l'enseignement de l'éducation physique des écoles parisiennes de l'ORT jusque dans les années 1950, grâce notamment à un budget accessible de 1 000 francs par an<sup>3334</sup>. Les élèves de l'école de mécanique, de TSF, ou de haute-couture bénéficient ainsi d'un accès à la piscine chaque semaine pendant 2 heures<sup>3335</sup>. À Lyon, l'ORT a également obtenu l'accès à la piscine une fois par semaine pour que les élèves puissent s'y entraîner<sup>3336</sup>.

Outre la natation, plusieurs centres de l'ORT font mention de cours d'éducation physique dans lesquels une place importante est donnée à une gymnastique rationnelle et méthodique. C'est le cas à Lyon, où des cours sont prévus pour les garçons comme pour les filles<sup>3337</sup>, à Strasbourg, où les dirigeants privilégient des leçons de gymnastique corrective pour redresser les corps<sup>3338</sup>, mais aussi à Marseille, où l'éducation physique est réalisée de façon méthodique pour les étudiants en deuxième année de TSF : « *Séance d'entraînement – classification – étude du plateau – une sortie avec jeux*<sup>3339</sup> ». Au centre de formation de Toulouse, environ 40 jeunes

---

<sup>3330</sup> Souvent nommée « Commissariat Général aux Sports » dans les archives de l'ORT, en référence au CGEGS.

<sup>3331</sup> Télégraphie Sans Fils.

<sup>3332</sup> ORT-France, A10, Rapport sur l'activité des écoles et cours de l'ORT à Paris pour l'année 1944-1945, p. 12.

<sup>3333</sup> ORT-France, D2, Budget provisoire des écoles et cours de l'ORT à Paris, 1947.

<sup>3334</sup> *Id.*

<sup>3335</sup> ORT-France, A10, Rapport sur l'activité des écoles et cours de l'ORT à Paris pour l'année 1944-1945, p. 4-7.

<sup>3336</sup> ORT-France, D6, Rapport sur l'activité du centre de Lyon, mai 1947, p. 10.

<sup>3337</sup> ORT-France, D6, Rapport sur l'activité du centre de Lyon, février 1947, p. 10.

<sup>3338</sup> ORT-France, D-Strasbourg 2, Aperçu sur les événements marquants du 1<sup>er</sup> octobre 1951 au 15 janvier 1952, p. 2.

<sup>3339</sup> ORT-France, D-Marseille 1, Présentation du programme de l'école de TSF 2<sup>ème</sup> année, 1947, p. 2.

femmes suivent deux fois par semaine des cours de gymnastique rythmique donnés par une monitrice spécialisée<sup>3340</sup>. Enfin, l'analyse des photographies des archives de l'école de l'ORT à Montreuil nous apprend que l'établissement dispose dans sa cour de portiques pour que les jeunes hommes puissent s'entraîner (fig. 44).

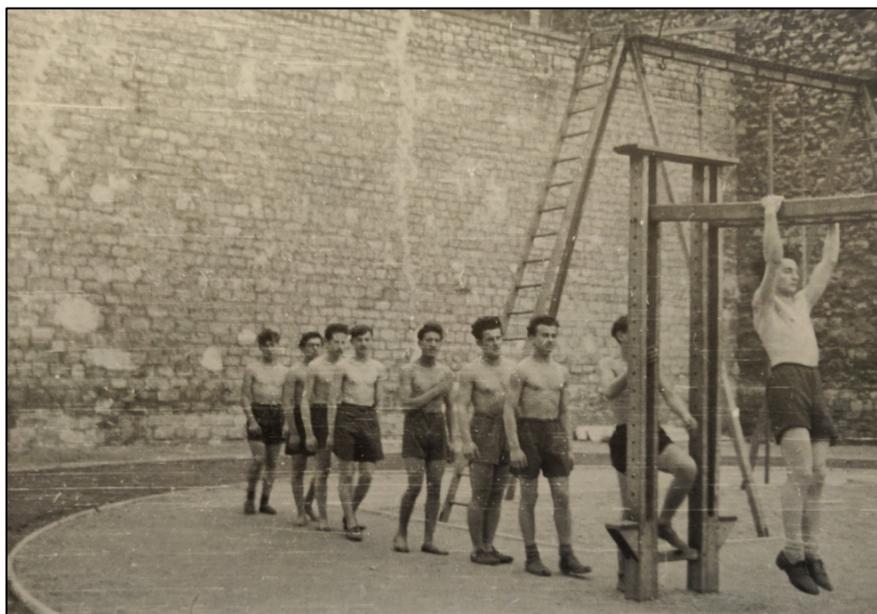


Figure 44 – Éducation physique à l'école de l'ORT de Montreuil<sup>3341</sup>

#### 4.1.3. Des clubs sportifs pour le plaisir

Le service médico-social de l'ORT se charge également de faire fonctionner un ensemble de clubs de loisirs répartis dans les centres d'apprentissages. Ils « *offrent aux jeunes dont la plupart n'ont pas de foyer, la possibilité de passer leurs heures de loisirs dans une atmosphère de camaraderie et dans une ambiance juive*<sup>3342</sup> ». Au sein de ces clubs, le sport prend une place importante et il est très majoritairement utilisé pour le plaisir de pratiquer des activités attrayantes avec des partenaires. Les compétitions ne sont pas spécialement valorisées par l'organisation. L'ORT préfère se recentrer sur le loisir, le plaisir, la socialisation et l'éducation par le sport. Dans les écoles parisiennes, la natation et les « *sports de plein air* » trouvent une place importante dans les clubs<sup>3343</sup>. À Lyon, un club est créé en mars 1945. Des livres, des jeux

---

<sup>3340</sup> ORT-France, D5, Présentation des cours de l'école de Toulouse, 30 avril 1945, p. 2.

<sup>3341</sup> ORT-France, Fond photographique, boîte Montreuil n°1, photographie non datée (années 1940).

<sup>3342</sup> ORT-France, A10, Document titré « France » rédigé après une réunion des dirigeants de l'ORT à Voiron en décembre 1946, p. 6.

<sup>3343</sup> ORT-France, A10, Rapport moral sur l'activité de l'ORT Français présenté par le comité exécutif à l'Assemblée générale du 3 novembre 1946, p. 10.

ainsi qu'une table de ping-pong sont rapidement acquis<sup>3344</sup>. Mais, probablement pour faire face aux difficultés matérielles et logistiques ainsi que pour dynamiser et élargir l'offre sportive, le club ORT lyonnais se met en rapport avec le club Maccabi de la ville après seulement quelques mois d'activité. L'objectif étant « *d'englober* » les élèves comme une unité de l'ORT dans le mouvement Maccabi<sup>3345</sup>. Les élèves de l'ORT de Marseille aimeraient pour leur part constituer une équipe de football en 1946, mais ils manquent de moyens matériels pour concrétiser leurs ambitions<sup>3346</sup>. À Strasbourg, l'organisation est encore différente. Les activités se déroulent le weekend sous la direction d'un éducateur qui organise des réunions, sorties scouts, jeux divers et matchs sportifs<sup>3347</sup>. Au début des années 1950, l'offre sportive s'élargit, avec des cycles de boxe, basket, volley, le tout soutenu financièrement par le Ministère de la jeunesse et des sports<sup>3348</sup>. Au centre de reclassement professionnel de l'ORT de Grenoble, du sport est également inclus dans les programmes. Les dirigeants considèrent que son utilisation est particulièrement usitée pour transmettre un ensemble de valeurs nécessaires au relèvement des communautés juives. Dans un souci de coéducation, ils choisissent des activités sportives où garçons et filles peuvent travailler ensemble, ce qui est très rare dans l'éducation physique de la jeunesse de cette période :

Pour parfaire dans la mesure du possible l'éducation de nos jeunes et de leur inculquer en dehors de l'amour du travail, la conduite générale, l'esprit de camaraderie, des notions de culture, aussi le courage et une attitude chevaleresque, nous avons introduit cet été des MATINÉES SPORTIVES qui ont été transformées pendant l'hiver en après-midi sportives. Les jeux choisis sont tels que garçons et filles peuvent les pratiquer ensemble et nous veillons tout spécialement qu'un bon esprit sportif y règne<sup>3349</sup>.

Finalement, l'ORT propose un ensemble de mesures gymniques et sportives qui doivent aider au relèvement des communautés juives après la guerre. À l'instar de l'OSE, la gymnastique et la natation sont utilisées pour redonner une santé physique aux jeunes étudiants. Les sports collectifs et le ping-pong sont en revanche davantage utilisés pour créer des lieux de sociabilité. Pris dans leur ensemble, les activités corporelles doivent participer à la construction d'hommes et de femmes complets, tant physiquement que socialement et psychologiquement.

---

<sup>3344</sup> ORT-France, D6, Rapport sur l'activité du centre de Lyon, mars 1946, p. 5.

<sup>3345</sup> ORT-France, D6, Rapport sur l'activité du centre de Lyon, novembre 1946, p. 7.

<sup>3346</sup> ORT-France, D-Marseille 1, Rapport mensuel du mois de mars 1946, p. 2.

<sup>3347</sup> ORT-France, D-Strasbourg 2, Compte rendu du 3 décembre 1947, p. 4.

<sup>3348</sup> ORT-France, D-Strasbourg 2, Aperçu sur l'année scolaire 1950-1951, p. 2.

<sup>3349</sup> ORT-France, D1, Grenoble, Rapport de l'ORT Grenoble pour l'année 1945, p. 3. En majuscule dans le texte.

## 4.2. Reprise des activités physiques chez les EIF

### 4.2.1. Compter les morts et se relever

L'impact de la guerre sur le mouvement des EIF est terrible, tant humainement que matériellement et économiquement. Au total, 152 membres meurent des causes de la guerre, que ce soit dans les camps, de la main de l'occupant en France ou lors des combats de la Libération<sup>3350</sup>. Parmi eux, on retrouve au moins 127 cadres, chefs ou membres de la Sixième<sup>3351</sup>. La recherche de retour à la normalité dans les mois et les années qui suivent la Libération est en conséquence profondément marquée par le manque de cadres nécessaires au bon fonctionnement du mouvement. D'autant plus que, parmi ceux tombés pendant la guerre, certains hommes et femmes étaient particulièrement actifs. Ils avaient pris part aux discussions des conseils nationaux, avaient dynamisé les pratiques scouts chez les jeunes Juifs ou avaient assumé d'importantes responsabilités. Sont par exemple tombés pendant la guerre : Gilbert Bloch, chef à Lautrec, Elie Bloch, rabbin aumônier de Metz, Léo Cohn, instructeur national et principal cadre du mouvement pendant la guerre, Marianne Cohn, qui amenaient des enfants à Georges Loinger pour les faire passer en Suisse, Claude Guthmann, commissaire de la province, Marc Haguenau, secrétaire général du mouvement, Samy Klein, rabbin et aumônier général du mouvement, Denise Lévy, cheftaine à Strasbourg ou encore Fernand Musnik, commissaire national adjoint. Le mouvement se trouve donc amputé d'une partie de ses leaders physiques et spirituels. Et les difficultés humaines ne s'arrêtent pas au manque de ceux tombés pendant la guerre. En effet, les chefs encore en vie à la Libération ont souvent d'autres préoccupations, qu'elles soient liées à la reprise de leurs études ou à la reconstruction matérielle de leur famille. Si bien qu'en novembre 1945, les commissaires précisent : « *nous rencontrons donc de grandes difficultés pour trouver des cadres et les former*<sup>3352</sup> ». Le commissaire national Robert Gamzon, lui, est pour le moment cloué sur son lit, convalescent après avoir été blessé à la fin de la guerre. Ce sont Jacques Pulver et Frédéric Hammel qui prennent le relais et s'occupent activement du renouveau des EIF après la guerre<sup>3353</sup>. Ils entament un processus de reconstruction, résolument orienté vers l'avenir du mouvement et non vers l'apitoiement sur les morts ou sur un travail

---

<sup>3350</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 138.

<sup>3351</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/38, C3, Liste des chefs EI et Sixième morts au combat, en déportation, fusillés ou assassinés, document créé en 1980 pour l'obtention de l'homologation de la Sixième en tant que mouvement de Résistance.

<sup>3352</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Situation actuelle du mouvement, novembre 1945, p. 1.

<sup>3353</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 142-149.

mémoriel<sup>3354</sup>. Les camps CEPI et Montserval, destinés à former des cadres du mouvement, sont remis à l'ordre du jour<sup>3355</sup>. Les EIF décident aussi de créer leur propre école de formation, destinée à former des cadres utiles au mouvement guidés par un idéal humaniste et éducatif. Cette idée est apparue dans la dernière année de la guerre lors de discussions entre Robert Gamzon et Gilbert Bloch<sup>3356</sup>, un jeune juif polytechnicien<sup>3357</sup>. Celui-ci meurt au maquis et l'école créée en 1946 par les EIF à Orsay portera son nom, en hommage à son projet initial.

Outre les cadres, c'est aussi le matériel qui manque cruellement. La reprise des activités scoutées est en effet largement handicapée par les difficultés à trouver puis acheter des souliers, des tentes, des uniformes, des insignes, etc.<sup>3358</sup>. La situation matérielle est particulièrement critique en Alsace-Lorraine, région très touchée par le conflit. Les éclaireurs de cette région doivent repartir de zéro et « *faire un très gros effort financier pour permettre à ses unités de reprendre une activité normale*<sup>3359</sup> ». Les mouvements de jeunesse juifs ne sont pas les seuls touchés par la pénurie, mais ils sont en revanche confrontés à de plus nombreuses pertes humaines<sup>3360</sup>. À Metz, les EIF dirigés par Henri Wahl se reconstruisent progressivement mais manquent de tout. Deux troupes (une masculine et une féminine) sont refondées mais ne regroupent que de très jeunes louveteaux. Les aînés manquent encore à l'appel en décembre 1945<sup>3361</sup>, preuve que malgré la volonté de repartir de l'avant et de reconstruire le mouvement, les difficultés que rencontrent les communautés revenues dans l'Est de la France freinent encore le redémarrage des mouvements de jeunesse. Le bilan matériel de l'ensemble du mouvement, lui, est catastrophique. À la fin de l'année 1945, les cadres font état du besoin, entre autres, de 2 200 chaussures, de 970 couvertures ou encore de 1 710 caleçons pour que les activités scoutées puissent repartir « normalement »<sup>3362</sup>.

Pour faire face aux difficultés et afin que les activités scoutées puissent reprendre, une réorganisation administrative est rapidement décidée par les dirigeants<sup>3363</sup>. L'équipe nationale

---

<sup>3354</sup> Alain Michel a montré que dans *Lumière*, la revue des chefs, les pages consacrées aux morts pendant la guerre s'arrêtent en juillet 1946. Les EIF préfèrent ensuite se tourner vers l'avenir, sans pour autant oublier le passé : *Ibid.*, p. 137-142.

<sup>3355</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Projet d'organisation, document non daté (1945-1946), p. 2.

<sup>3356</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 166.

<sup>3357</sup> CDJC, CMXLIII/2/4/1, École Gilbert Bloch, non daté, p. 1.

<sup>3358</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Situation actuelle du mouvement, novembre 1945, p. 2.

<sup>3359</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>3360</sup> Julien FUCHS, *Toujours prêts !*, *op. cit.*, p. 245-252.

<sup>3361</sup> « Dans nos communautés », *Bulletin de nos communautés*, 21 décembre 1945, p. 5.

<sup>3362</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Situation et besoins, décembre 1945, p. 3.

<sup>3363</sup> Sur ce point, voir notamment : CMXLIII/1/3/2, Considérations sur le plan de réorganisation du mouvement des EIF, 16 septembre 1945.

se refonde puis précise sa volonté d'organiser le scoutisme juif selon différentes branches héritées de l'Occupation : une branche scoutisme, une branche rurale, une branche professionnelle et une branche sociale<sup>3364</sup>. Chacune d'entre elles assume des missions différentes mais toutes sont dirigées vers une valorisation de la judéité dans les rangs des communautés juives et sont profondément guidées par des valeurs humanistes. Elles possèdent une autonomie administrative leur permettant d'œuvrer rapidement et efficacement<sup>3365</sup>. Cette réorganisation permet une décentralisation des activités et offre une chance au mouvement de perdurer après les difficiles années d'Occupation. Pourtant, les EIF manquent aussi de fonds financiers pour assumer les frais de chacune des branches. Ils comptent sur des dons privés ainsi que sur le *Joint*, qui donne 1 570 000 francs au mouvement entre octobre et décembre 1944<sup>3366</sup>. Mais les dépenses sont en réalité bien supérieures aux recettes. Dans un tableau publié en décembre 1945, il est précisé que les maisons d'enfants et le soutien social apporté à la jeunesse juive nécessitent à eux seuls un budget de 3 200 000 francs par mois ; budget qui devra d'ailleurs très vite être augmenté compte tenu de l'augmentation des besoins<sup>3367</sup>.

Malgré toutes ces difficultés liées au manque de cadre, de matériel et d'argent, le mouvement des EIF reprend bel et bien ses activités après la guerre et ambitionne de rester le mouvement de jeunesse juif le plus dynamique et le plus influent de France. Dans les mois qui suivent la Libération, les EIF fondent, ou plutôt refondent des troupes un peu partout dans l'hexagone. Paris est toujours le centre névralgique des activités et possède le plus de membres. Viennent ensuite l'Alsace et la Lorraine, où les familles juives reviennent après la Libération de la région. À Strasbourg, les EIF sont entre 150 et 200 en 1946, répartis dans une dizaine d'unités<sup>3368</sup>. Des troupes sont également actives à Bordeaux, à Lyon ou encore à Toulouse. À la fin de l'année 1945 ce sont environ 2 000 jeunes de France métropolitaine qui composent le mouvement, auxquels s'ajoutent les 3 500 éclaireurs d'Afrique du Nord<sup>3369</sup>. Un an plus tard, les EIF comptent 6 000 jeunes garçons et filles, répartis dans 60 groupes locaux et 325 unités<sup>3370</sup>. Leur impact sur la jeunesse juive n'est donc pas anodin et l'analyse des activités

---

<sup>3364</sup> Notons que les maisons d'enfants créées par les EIF seront gérées à la fois par la branche professionnelle et par la branche sociale. Voir : Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, *op. cit.*, p. 143-145.

<sup>3365</sup> « Nouvelles de France », *Bulletin de nos communautés*, 13 septembre 1946, p. 3.

<sup>3366</sup> Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2009, *op. cit.*, p. 220.

<sup>3367</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Situation et besoins, décembre 1945, p. 2.

<sup>3368</sup> « Coin EIF », *Bulletin de nos communautés*, 22 février 1946, p. 6 ; Julien FUCHS, *Toujours prêts !*, *op. cit.*, p. 263.

<sup>3369</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Le scoutisme, leurs réalisations, bilan de nos activités à la fin 1945, p. 2.

<sup>3370</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/3, Activités du mouvement des Éclaireurs Israélites de France et ses réalisations, sans date (fin 1946 ou début 1947), p. 2.

physiques mises en place par le mouvement doit nous permettre d'apprécier l'intérêt porté au corps juif dans les années qui suivent la Libération.

Après le conflit, les EIF ne souhaitent pas être un « simple » mouvement de scoutisme et désirent conserver les structures mises en place avant et pendant la guerre pour éduquer la jeunesse et la préparer à l'insertion professionnelle. La ligne de conduite visant à diriger les jeunes Juifs vers les métiers manuels et agricoles adoptée avant la guerre est poursuivie. Les EIF souhaitent désormais décentraliser leurs activités et établir des groupes de fermiers ruraux dans des régions de France, « où la population déserte la campagne et où par conséquent on ne peut pas faire le reproche aux Juifs d'accaparer le domaine français<sup>3371</sup> ». Mais cette branche rurale, très contraignante, est rapidement abandonnée<sup>3372</sup>. Robert Gamzon insiste en revanche sur la nécessité d'engager la jeunesse juive dans les métiers manuels dont les Français ont besoin après les temps de guerre : maçons, carreleurs, ferrailleurs. Pour répondre aux nécessités urgentes, les EIF créent à la fin de l'année 1945 leur propre centre d'orientation professionnelle car ils considèrent que « les organisations similaires neutres ne peuvent pas tenir compte des problèmes intrinsèques du judaïsme<sup>3373</sup> ». Pour atteindre ces objectifs, le centre professionnel de Moissac ré-ouvre ses portes après la Libération et continue le travail commencé pendant la guerre. Il poursuit des buts de formation professionnelle axés sur la formation de jeunes hommes et jeunes femmes éclairés, « complets tant au point de vue moral qu'au point de vue spirituel<sup>3374</sup> ». Les préoccupations corporelles développées dans le projet de « retour à la terre » et mises en œuvre dans les différents centres ruraux pendant la guerre vont, en conséquence, perdurer. Les EIF prévoient de s'occuper « autant de leur formation professionnelle que de leur formation physique, morale et religieuse<sup>3375</sup> ». Des accords sont également passés avec les écoles professionnelles de l'ORT, qui accueillent dans leurs rangs les éclaireurs qui le désirent. Dans cette période d'après-guerre, on voit que la moralisation de la jeunesse et la création d'une jeunesse forte, vigoureuse, robuste et régénérée par le travail physique, fait toujours partie des principaux objectifs du mouvement. L'influence de l'idéologie sioniste et des *kibboutz* est largement perceptible.

---

<sup>3371</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 13.

<sup>3372</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 144.

<sup>3373</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Le scoutisme, leurs réalisations, bilan de nos activités à la fin 1945, p. 4.

<sup>3374</sup> *Id.*

<sup>3375</sup> *Id.*

Compte tenu du nombre important d'enfants dans le besoin, les EIF décident aussi de conserver les maisons qui avaient accueilli pendant la guerre un grand nombre d'enfants juifs. Fidèles à leurs habitudes, ils souhaitent y former des « *hommes complets, tant au point de vue moral que spirituel et professionnel*<sup>3376</sup> ». Le centre de Moissac ré-ouvre ses portes en septembre 1944 selon le même fonctionnement que pendant l'Occupation<sup>3377</sup>. Il recueille dans cinq bâtiments des enfants orphelins ou dont les parents ne peuvent assumer l'éducation. En 1945, la maison des « petits » comprend une cinquantaine d'enfants de 4 à 12 ans, principalement des orphelins<sup>3378</sup>. Compte tenu du contexte difficile dans lequel les enfants ont vécu et vivent encore, les dirigeants adaptent le programme d'enseignement. Une grande place est accordée au dessin (5 heures) tandis que l'éducation physique est enseignée pendant 2 heures chaque semaine<sup>3379</sup>. Les « grands » sont logés dans le nouveau bâtiment du « Moulin », situé à quelques mètres de la maison mère et appartenant au Ministère de l'éducation nationale<sup>3380</sup>. Environ 150 jeunes y résident en 1944 et 1945. Ils y sont suivis et éduqués moralement, physiquement et professionnellement. 125 d'entre eux sont inscrits au centre professionnel EIF de Moissac, les autres étant encore au collège ou dans des écoles spécialisées. Une très grande place est donnée aux apprentissages techniques pour que les jeunes puissent s'insérer rapidement dans la vie professionnelle. Ils créent aussi dans leur temps libre une équipe de basket qui s'entraîne une fois par semaine<sup>3381</sup>. Une seconde maison, celle des « Glycines », est ouverte en région parisienne, près de Jouy-en-Josas, en mars 1945. Elle regroupe entre 70 et 80 enfants d'âge scolaire dans deux maisons : celle des petits (7-12 ans) et celle des grands (12-18 ans)<sup>3382</sup>. Le même fonctionnement que dans la maison de Moissac est instauré (école pour les plus jeunes, formation professionnelle pour les plus grands) et des activités scouts sont organisées trois fois par mois, sans que les activités sportives soient spécialement valorisées<sup>3383</sup>. Signalons enfin que les EIF ouvrent en juillet 1946 dans le château de la Guette une troisième maison qui héberge des jeunes sur le chemin de la Palestine<sup>3384</sup>, ainsi qu'une maison de repos

<sup>3376</sup> CDJC, CMXLIII/4/1/2, Note concernant les EIF et leurs maisons d'enfants, 2 octobre 1945, p. 2.

<sup>3377</sup> CDJC, CMXLIII/4/1/2, Historique des maisons d'enfants des EIF, sans date, p. 6.

<sup>3378</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Le scoutisme, leurs réalisations, bilan de nos activités à la fin 1945, p. 4-5.

<sup>3379</sup> CDJC, CMXLIII/4/1/2, Historique des maisons d'enfants des EIF, composition du programme, sans date, p. 7.

<sup>3380</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts, op. cit.*, p. 146. Le bâtiment avait été transformé par Vichy en Centre régional d'Éducation Générale et Sportive. Face aux difficultés d'après-guerre, le Préfet de Tarn et Garonne prend la décision de réquisitionner le moulin en faveur des EIF. Voir sur ce point : CDJC, CMXLIII/4/1/2, Historique des maisons d'enfants des EIF, sans date, p. 6.

<sup>3381</sup> CDJC, CMXLIII/4/1/2, Les maisons d'enfants et centres de formation professionnelle, sans date, p. 9.

<sup>3382</sup> Sur les maisons d'enfants des EIF après la guerre, voir notamment : CDJC, CMXLIII/10/1/9, Circulaire nationale aux chefs Éclaireurs n°2, 7 décembre 1944, p. 5 ; CMXLIII/1/3/1, Bilan des activités de l'année 1945, janvier 1946, p. 8-9 ; Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah, op. cit.*, p. 165-174.

<sup>3383</sup> CDJC, CMXLIII/4/1/2, Les maisons d'enfants et centres de formation professionnelle, sans date, p. 10-11.

<sup>3384</sup> *Ibid.*, p. 12-13.

pour déportés en juin 1945, où 60 rescapés des camps sont hébergés et réadaptés à la vie « normale »<sup>3385</sup>.

#### 4.2.2. Des volontés freinées par le manque de moyens

Dans l'année qui suit la Libération de Paris, les activités physiques occupent une place bien maigre pour les jeunes scouts. Contrairement à l'OSE ou au SC Maccabi, les EIF ne possèdent pas de structure associative spécialisée dans le sport et l'éducation physique. En conséquence, les activités corporelles ne peuvent être faites, pour une extrême majorité de troupes, que lors des camps ou des sorties de scoutisme. Or, nous l'avons vu, les conditions matérielles, humaines et financières ne permettent pas une réelle reprise du scoutisme traditionnel. Jusqu'à l'été 1945, les EIF n'organisent que très peu de camps et sorties car ce n'est pas la priorité. Il faut dans un premier temps reconstruire le mouvement administrativement et matériellement, mais aussi s'occuper des personnes les plus nécessiteuses : les enfants dans les maisons EIF, les jeunes dans le besoin et enfin les rescapés qui rentrent des camps de la mort. En juin 1945, le journal des jeunes scouts *L'EIF* relaie l'impatience des jeunes pour reprendre les activités « normales » un an après la Libération de Paris. Mais les rédacteurs du journal expliquent que les techniques et les grands jeux ne sont pas, pour le moment, la priorité du mouvement :

Oh ! oui, nous avons du mal à préparer les camps d'été avec tout l'enthousiasme nécessaire, lorsque les nôtres s'en reviennent des camps de la mort. Et nous pensons à eux avant de penser à nos plaisirs de vacances.

Éclaireuses, éclaireurs qui lisez *L'EIF*, ne dites pas trop rapidement : « On ne fait pas de scoutisme ». Mais rendez-vous compte que votre scoutisme n'est plus celui du dimanche, celui d'avant-guerre. Notre scoutisme juif demande moins de grands jeux, peut-être, mais plus d'efforts. À votre âge, c'est une lourde tâche, mais vous serez à la hauteur de votre mission. Au cours de cette guerre vous avez vu tant de peines autour de vous, tant de deuils et tant d'horreurs que vous avez compris ce que beaucoup de garçons et filles de votre âge ne comprennent pas<sup>3386</sup>.

Les cadres invitent alors les éclaireurs et éclaireuses à se rendre utiles à la société et aux communautés juives. Ils sont amenés à s'occuper de l'accueil en gare des rescapés des camps, de leur transfert jusqu'à l'hôtel Lutétia ainsi que de leur retour vers un éventuel domicile, vers un proche ou un centre d'accueil<sup>3387</sup>. L'œuvre sociale prend clairement le pas sur les activités

---

<sup>3385</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Le scoutisme, leurs réalisations, bilan de nos activités à la fin 1945, p. 5.

<sup>3386</sup> « *L'EIF* jeune, du vrai scoutisme », *L'EIF*, juin 1945, p. 9.

<sup>3387</sup> André KASPI, *La libération de la France*, *op. cit.*, p. 285-288.

scoutes. Les EIF considèrent qu'une fois ces difficultés traversées, le scoutisme pourra reprendre de façon plus dynamique, plus forte et plus soudée.

Quelques décisions sont malgré tout prises par les cadres EIF en faveur des pratiques corporelles. Conscients du manque d'exercices pour les jeunes Juifs qui, pourtant, en auraient bien besoin à cette période, ils mettent en place un système d'entraînement individuel à distance. Celui-ci doit théoriquement permettre le maintien d'une activité physique quotidienne et guider les jeunes dans la réalisation de leur sacro-saint quart d'heure de gymnastique matinale. Entre mars et juillet 1945, un article « Gym » rédigé par « S.L.A.M.E. » est publié dans chaque numéro du journal des jeunes *L'EIF*<sup>3388</sup>. Ces articles sont divisés en deux parties : une présentation d'un grand jeu pré-sportif à faire lors d'éventuelles sorties ou avec des amis, puis une série d'exercices corporels à réaliser seul (*cf.* annexe 15). Dans chacune de ses propositions, l'auteur tient compte du manque de matériel : « *On n'a pas toujours de ballon. Il faut cependant être capable de s'en passer, pour faire de grands jeux dans lesquels on peut trouver autant ou presque d'exercice* »<sup>3389</sup>. On trouve par exemple le jeu des « 10 coups » ou celui du « drapeau » ; des jeux traditionnels faciles à mettre en place en nécessitant très peu ou pas de matériel. Ensuite, l'auteur propose des exercices d'entretien corporel et de renforcement musculaire avec des dessins explicatifs. Il s'agit parfois d'exercices gymniques à faire 10 à 20 fois associés à un travail respiratoire<sup>3390</sup>, ou bien de « *shadow-boxing*<sup>3391</sup> », ou encore d'exercices de flottaison pour s'habituer au milieu aquatique avant d'apprendre à nager<sup>3392</sup>. Lorsque c'est possible, on insiste pour que les jeunes utilisent le milieu naturel et abandonnent la gymnastique traditionnelle au profit de la méthode naturelle :

Si déjà, on vit toute la journée en plein air, et en montagne, avec une rivière pas très loin, foin de la gym pendant le camp. Il y a des arbres pour grimper, des rochers à escalader, des ruisseaux à sauter, la rivière pour nager. [...]

On fera juste un peu de décrassage le matin, et le reste de la journée, vie naturelle et repos intellectuel. Pas de repos des muscles, mais libres jeux et joie<sup>3393</sup>.

---

<sup>3388</sup> À ce jour, nous ignorons la signification de cet acronyme.

<sup>3389</sup> S.L.A.M.E., « Gym », *L'EIF*, mai 1945, p. 15.

<sup>3390</sup> S.L.A.M.E., « Gym », *L'EIF*, mars 1945, p. 17-18 ; S.L.A.M.E., « Gym », *L'EIF*, avril 1945, p. 17.

<sup>3391</sup> S.L.A.M.E., « Gym », *L'EIF*, mai 1945, p. 15. La « boxe de l'ombre » consiste à travailler des mouvements de boxe seul, dans le vide, en imaginant un adversaire. Cet exercice est utilisé pour s'exercer à des techniques de boxe spécifiques ou, et c'est le cas ici, pour un travail de renforcement physique.

<sup>3392</sup> S.L.A.M.E., « Gym », *L'EIF*, juin 1945, p. 14-15.

<sup>3393</sup> S.L.A.M.E., « À bas la Gym ! », *L'EIF*, juillet 1945, p. 21.

En l'absence de cadres et de possibilités matérielles, les EIF mettent donc en œuvre ce programme d'exercices pour que les jeunes Juifs puissent s'entraîner seuls. L'arrêt des articles de S.L.A.M.E. en juillet 1945 n'est pas anodin, nous le verrons dans le prochain point.

Si les activités physiques et sportives sont difficiles à mettre en place au regard du manque de sorties scoutées et de camps, les EIF n'abandonnent pas pour autant l'idée de relever physiquement la jeunesse juive après les années d'Occupation. Ils dirigent leurs priorités vers les plus nécessaires. Ils mettent en effet en place un programme de remise en forme et de redressement des corps pour les enfants qui souffrent le plus de malformations ou de problèmes de croissance. Dans un bilan du mouvement réalisé en novembre 1945, il est ainsi précisé :

Nos enfants ayant vécu pendant ces cinq années cachés et de toutes façons dans des conditions difficiles, leur état physique est souvent déficient.  
Nous essayons d'y remédier par des examens médicaux obligatoires et fréquents<sup>3394</sup>.

Le service social, né pendant la guerre pour subvenir aux besoins matériels et physiques de la jeunesse et transformé en organe de lutte contre l'occupant (la Sixième), est d'abord abandonné par les EIF après la Libération car ils considèrent que celui-ci « *n'a été qu'un service de guerre*<sup>3395</sup> ». Mais, pour faire face aux nécessités corporelles et matérielles des jeunes, ce service est très rapidement rétabli pour aider les plus démunis<sup>3396</sup>. Il prend le nom de Service social des jeunes (SSJ) et réunit aussi des membres du MJS et de Yechouroun<sup>3397</sup>. Le SSJ s'occupe d'un suivi social et sanitaire pour environ 2 500 jeunes Juifs de France métropolitaine et d'Afrique du Nord<sup>3398</sup>. Il fonctionne à Paris, mais aussi en province où des bureaux sont créés et où des « assistantes circulantes » établissent des relais<sup>3399</sup>. Parmi les nombreuses missions que se fixe le SSJ, l'éducation ou la rééducation des corps de la jeunesse est l'une des priorités : « *À toute cette jeunesse qui a énormément souffert pendant la guerre et pendant l'Occupation, nous donnons une éducation saine s'adressant à la fois au corps et à l'esprit*<sup>3400</sup> ». En conséquence, l'éducation physique est présentée comme l'un des moyens de répondre aux besoins des jeunes déficients : « *Ce problème est d'une importance capitale étant donné l'état*

---

<sup>3394</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Situation actuelle du mouvement, novembre 1945, p. 1.

<sup>3395</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération, p. 20.

<sup>3396</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Situation et besoins, décembre 1945, p. 1.

<sup>3397</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/9, Circulaire nationale aux chefs Éclaireurs n°2, 7 décembre 1944, p. 6.

<sup>3398</sup> En 1945, les archives du mouvement précisent que le service social emploie des assistantes sociales diplômées chargées d'aider les jeunes à s'insérer dans la société, à trouver un logement, mais aussi à se nourrir grâce à une cantine où 200 repas sont servis aux jeunes chaque midi et chaque soir. Voir : CDJC, CMXLIII/1/3/2, Le scoutisme, leurs réalisations, bilan de nos activités à la fin 1945, p. 3-4.

<sup>3399</sup> Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts*, op. cit., p. 145.

<sup>3400</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Le scoutisme, leurs réalisations, bilan de nos activités à la fin 1945, p. 2.

*physique de la jeunesse juive dû aux privations de la guerre*<sup>3401</sup> ». Dès la Libération et avant même que l'année 1945 ne démarre, les EIF créent une commission de réflexion et de développement de l'éducation physique, en lien là encore avec le MJS et Yechouroun. La commission se compose d'hommes rompus à l'éducation des corps et aux mouvements de jeunesse : Georges Loinger, Alex Holstein et Emmanuel Lefschetz. Dans les premiers mois d'activité, il est prévu que ces trois hommes parcourent les différentes troupes d'éclaireurs afin de les aider à mettre en place un programme d'éducation physique dans leurs rangs. Ils envisagent ensuite de mettre sur pied un camp de formation de moniteurs pendant les vacances de Pâques 1945 pour des stagiaires de 18 à 30 ans, chefs, cheftaines ou Routiers EIF en bonne santé. Face au manque de cadres dans le mouvement, les EIF considèrent que ces stages doivent aider le mouvement à trouver des forces vives pour dynamiser les pratiques corporelles : « *pensez que la question est de la plus haute importance et que rien de sérieux en la matière ne pourra être fait sans instructeurs, et que le moyen d'avoir des instructeurs, c'est de les former*<sup>3402</sup> ». On prévoit même la possibilité de diriger les plus doués vers les métiers de l'éducation physique et des sports : « *Si les garçons sont bien doués, nous pourrions éventuellement les amener à devenir des professionnels d'éducation physique*<sup>3403</sup> ». Mais tous ces objectifs se révèlent vite trop ambitieux. La tournée des responsables de la commission éducation physique est lente, voire inexistante, et aucun stage n'est finalement organisé au printemps 1945. En contrepartie, le SSSJ met en œuvre, en partenariat avec l'OSE qui dispose de médecins, des visites médicales obligatoires pour l'ensemble des troupes. Les EIF envoient alors à leurs chefs un ensemble de fiches médicales à faire remplir par un médecin ainsi que des épreuves physiques à faire passer à tous les jeunes afin d'évaluer leur valeur corporelle après la guerre<sup>3404</sup>.

#### 4.2.3. La bascule de l'été 1945

L'été 1945 marque un tournant dans la reprise des activités scoutées et sportives des EIF. Sans faire changer radicalement les pratiques, qui restent limitées compte tenu des difficultés encore pesantes, cet été est malgré tout révélateur d'une volonté d'aller de l'avant. Dans ce processus, les activités physiques et sportives sont de nouveau présentées comme des éléments

---

<sup>3401</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport moral de 1945, p. 2.

<sup>3402</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/9, Circulaire nationale aux chefs Éclaireurs n°2, 7 décembre 1944, p. 10.

<sup>3403</sup> *Id.*

<sup>3404</sup> CDJC, CMXLIII/10/1/9, Circulaire nationale aux chefs Éclaireurs n°5, 15 mai 1945, p. 6.

indispensables pour les jeunes Juifs et utiles au renouveau des troupes. Le fait que les articles « gym » publiés dans *L'EIF* s'arrêtent en juillet 1945 témoigne parfaitement de cette volonté de se mettre en action. Pendant l'été 1945, de grands camps nationaux – les premiers après la Libération – sont organisés par les EIF à Chambon-sur-Lignon (Haute Loire). Ils doivent permettre aux éclaireurs de relancer le scoutisme dans leurs rangs. Sous le titre évocateur des « camps du Chant nouveau », ils ont pour but de :

- Resserrer les liens entre les EIF des différentes villes de France
- Former des chefs, des cadres
- Éduquer les jeunes au véritable scoutisme intégral
- Entretenir en parfaite santé le corps et l'esprit
- Éducation physique, morale et intellectuelle des jeunes<sup>3405</sup>.

Une place très importante est donnée à l'éducation des corps. Ces camps sont organisés en trois périodes de 15 jours et regroupent au total quelques 2 000 jeunes. Ils sont le « *point de départ du regroupement de la jeunesse juive*<sup>3406</sup> ». En dehors de ces camps d'unités, plusieurs camps de cadres sont également organisés à la même période pour endiguer le manque de responsables<sup>3407</sup>. Au camp des chefs de patrouille, des séances d'hébertisme sont d'ailleurs réalisées quotidiennement. Elles sont combinées à des épreuves sportives, de manière à préparer le passage du BSP<sup>3408</sup>. Les EIF en profitent aussi pour créer à Chambon-sur-Lignon le premier camp de moniteurs et monitrices d'éducation physique d'après-guerre, selon un format proche de ceux réalisés à Montintin pendant l'Occupation<sup>3409</sup>. Ce camp de deux semaines est dirigé par Moïse Garti, ancien entraîneur du SC Maccabi de Paris et danseur professionnel. Georges Loinger et Robert Gamzon font également partie des formateurs, ce qui prouve toute l'ambition que l'on donne à ce camp d'éducation physique. Les jeunes recrues qui y participent sont de diverses origines. Ils viennent majoritairement des EIF et de l'OSE mais peuvent aussi être de « simples » jeunes sportifs désirant se former aux activités physiques et sportives. Le stage comprend des cours théoriques, des travaux de techniques de camp ainsi que des séances de pratiques physiques réalisées au grand air au contact de la nature. Sont prévus des « *mouvements d'ensemble* » et des démonstrations, mais la performance sportive y tient la plus grande place. Les formateurs organisent en effet diverses de compétitions de courses, de sauts, de lancers et

---

<sup>3405</sup> Cité par : Alain MICHEL, *Juifs, Français et scouts, op. cit.*, p. 151.

<sup>3406</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Bilan des activités de l'année 1945, janvier 1946, p. 4.

<sup>3407</sup> Sont prévus des camps de Chef de Patrouille (CP, de 14 à 16 ans), des camps CEPI (plus de 17 ans) et Montserval (plus de 19 ans). CMXLIII/1/3/1, Bilan des activités de l'année 1945, janvier 1946, p. 4-5.

<sup>3408</sup> CDJC, CMXLIII/2/3/3, Compte rendu de la réunion du dimanche 10 juin pour la préparation des camps du « Chant nouveau ». Dans le document, les EIF mentionnent le « Brevet sportif national » (BSN). Cependant, ce BSN est remplacé par le BSP après la Libération.

<sup>3409</sup> Sur les camps de moniteurs pendant la guerre, voir : *supra* (chapitre 6).

de relais. Les jeunes stagiaires sont en tenue de gymnastique naturelle : les hommes vêtus d'un simple slip bleu et les jeunes femmes en tenue de gymnastique<sup>3410</sup>. Cette bascule vers davantage de pratiques physiques réalisée à l'été 1945 se perçoit aussi dans les numéros de *Lumière* qui suivent les camps de Chambon-sur-Lignon. Dans le numéro de septembre-octobre 1945, il est présenté le programme de l'année pour les troupes d'éclaireurs. Dans les principes généraux de celui-ci, les buts de la méthode scout de Baden Powell sont rappelés dans le tout premier point et ils mettent en avant le développement des capacités physiques :

Il faut toujours revenir à la B.P. et ne jamais perdre de vue les cinq buts de la méthode scout :

Le corps (musculature, hygiène et réflexes)

L'habileté (technique et professionnelle)

L'âme (religion, beauté, sensibilité)

L'esprit (culture, connaissances)

Le caractère (attitude sociale efficace)<sup>3411</sup>

Le corps est perçu comme un élément central du programme, la musculature et l'hygiène étant des conditions indispensables et à travailler tout au long de l'année. Le programme invite aussi les jeunes scouts à passer des spécialisations, dont le secourisme et l'éducation physique. On incite d'ailleurs les éclaireurs à passer le BSP<sup>3412</sup>. Pour mettre en place ce programme et atteindre ces buts, les chefs scouts doivent créer des jeux ou sorties en combinant différents « éléments » : physique, jeu, technique, social, artistique, manuel, judaïsme, cœur, culture générale, administratif. Les éléments physiques, preuve de leur importance, viennent en premier. Parmi eux on retrouve : la gymnastique suédoise, le décrassage, la « méthode Joinville », l'hébertisme, les sports, les performances, les mensurations et les règles d'hygiène<sup>3413</sup>. Pour réaliser cet ensemble, il est préférable de faire appel à un moniteur d'éducation physique lors des camps et sorties scout<sup>3414</sup>. Dans les faits, les activités physiques réalisées par les troupes EIF ne changent pas fondamentalement de celles mises en place avant la guerre. Le programme des sorties reste relativement similaire pour les troupes scout. Il

---

<sup>3410</sup> « Le premier camp de moniteurs d'éducation physique a montré la nécessité du sport dans le Scoutisme Juif », *L'EIF*, supplément au numéro d'octobre 1945, p. 2. La création d'un camp d'éducation physique avait été annoncée par une circulaire de Robert Gamzon aux différentes troupes en mai 1945 : CDJC, CMXLIII/1/1/2, Robert Gamzon, Directives générales d'action n°2, 15 mai 1945, p. 3.

<sup>3411</sup> Eddy Florentin (signé Flamant), « La préparation du programme de l'année », *Lumière*, septembre-octobre 1945, p. 33.

<sup>3412</sup> *Id.*

<sup>3413</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>3414</sup> *Ibid.*, p. 37.

comprend des activités corporelles, des questions morales, sociales et religieuses. Le « programme type » d'une sortie le weekend est proposé comme suit :

Samedi après-midi : Oneg et étude biblique, dîner en commun, veillée artistique et exposé social ou moral.

Dimanche : départ en sortie de nuit, mise en route, éducation physique, office, activités de techniques-routier (pionniérisme-topographie-morse), jeux sportifs-grand jeu, repas, chants nouveaux, cours d'éducation générale (humanisme), cours de doctrine, rentrée<sup>3415</sup>.

On retrouve un savant mélange d'activités éducatives où les valeurs humanistes sont mises en avant, d'activités ludiques, religieuses et enfin d'activités corporelles. Le quart d'heure d'éducation physique matinale est toujours respecté, l'après-midi étant consacrée en partie à de grands jeux sportifs dans la nature. L'objectif est de « *sortir les citadins de leur train-train* » en proposant « *une journée d'efforts*<sup>3416</sup> ».

La volonté des EIF de redynamiser les activités physiques et sportives après l'été 1945 se perçoit aussi dans le bilan réalisé par les cadres au mois de novembre, au cours duquel les prévisions pour l'année scolaire 1945-1946 sont établies. Dans celles-ci, l'éducation physique est présentée comme un élément de lutte contre les déficiences physiques des jeunes après les rudes années qui viennent de s'écouler :

Notre premier objectif pour lutter contre l'état de santé déficient de l'ensemble de nos jeunes doit être un gros effort dans ce sens :

- Participation à des stages
- Achat de matériel sportif
- Soirées à la piscine
- Camps de fin de semaine et de sports d'hiver<sup>3417</sup>.

D'importantes réalisations sont souhaitées, sous couvert d'avoir suffisamment de fonds financier et de matériel. Peu à peu, les choses s'améliorent et les activités sportives reprennent vie dans les troupes. La commission de réflexion sur l'éducation physique créée en 1944 devient une véritable branche du mouvement sous le nom « éducation physique » (*cf.* annexe 16). Elle s'organise autour de moniteurs régionaux, eux même contrôlés par un moniteur national<sup>3418</sup>.

---

<sup>3415</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Projet d'organisation, document non daté (1945-1946), p. 1. Le format proposé dans le document original n'a pas été respecté : chaque activité se présente sous forme de tirets, les unes en dessous des autres.

<sup>3416</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Projet d'organisation, document non daté (1945-1946), p. 1.

<sup>3417</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/2, Situation actuelle du mouvement, novembre 1945, p. 2.

<sup>3418</sup> CDJC, CMXLIII/1/1/2, Fiche non datée sur l'éducation physique, publiée après la guerre (probablement en 1946). Dans l'état actuel des sources et de nos connaissances, nous n'avons pas réussi à déterminer quel moniteur national dirige la branche « éducation physique ». Au regard de la commission de réflexion constituée en 1944, du

Chaque groupe local doit constituer une section sportive chargée de relayer vers Paris les besoins matériels et logistiques. Quelques compétitions sportives sont organisées à Paris pendant l'année 1946. Outre les cross, co-organisés avec le SC Maccabi de Paris et l'OSE, les EIF réalisent des matchs de basket-ball et de volley. Les sections de province sont alors invitées à venir dans la capitale pour y participer. Notons enfin que les EIF organisent chaque année pendant les vacances de Pâques un concours de « l'éclaireur sportif » où toutes les unités sont invitées<sup>3419</sup>. Le manque de matériel n'est pas immédiatement résolu, mais de notables améliorations sont observées par le mouvement. En outre, les EIF peuvent accéder aux salles de culture physique de l'OSE et du SC Maccabi de Paris :

Nos unités pratiquent activement la culture physique et les sports et utilisent en commun avec la jeunesse juive non scoutée des stades pour tirer le maximum de profit de l'outillage sportif existant<sup>3420</sup>.

Ils réussissent aussi à obtenir en soirée des créneaux d'utilisation de piscines parisiennes<sup>3421</sup>. Finalement, si le mouvement n'organise pas d'activités physiques et sportives dès la Libération, l'été 1945 marque leur renouveau. Les cadres EIF ont souhaité attendre que les besoins immédiats d'après-guerre soient en partie résolus avant de reprendre des activités « normales ». Les camps de Chambon-sur-Lignon permettent aux EIF de relancer les traditions scoutées tout en accentuant le travail physique. Comme beaucoup d'organisation de jeunes à cette période, le sport est investi d'une mission de régénération des corps. Il est important de retrouver un niveau de santé satisfaisant. Mais, à côté des activités gymniques hygiéniques, les sports performatifs et/ou collectifs permettent aussi aux cadres EIF d'apporter de la joie pour les enfants. En outre, ces activités sont particulièrement efficaces pour renforcer les liens sociaux et redynamiser le mouvement.

---

document sus-cité et des compétences des principaux cadres du mouvement, la direction est probablement assumée par Georges Loinger ou Emmanuel Lefschetz.

<sup>3419</sup> *Id.*

<sup>3420</sup> CDJC, CMXLIII/1/3/1, Rapport moral, 1945, p. 2.

<sup>3421</sup> CDJC, CMXLIII/1/5/1, Circulaire provincial n°1, novembre 1946, p. 12.

## 5. Les colonies de vacances juives

### 5.1. Au service du relèvement de la France et des communautés juives

#### 5.1.1. Un héritage du début du XX<sup>e</sup> siècle

Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses œuvres philanthropiques et/ou médicales juives créent des colonies de vacances pour répondre aux préoccupations sanitaires alarmantes de la jeunesse. Pour autant, le phénomène n'est pas nouveau et l'outil est bien connu des communautés. En effet, les premières colonies de vacances juives naissent à la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, dans une période où elles sont également particulièrement prisées par les œuvres d'obédience catholiques ou protestantes<sup>3422</sup>. Les plus anciennes sont organisées par l'Œuvre israélite des Séjours à la campagne, une organisation fondée en 1899 par Madame Jules Ephrussi avec l'aide de membres de la famille Rothschild et d'Albert Manuel. L'œuvre bénéficie d'importants soutiens financiers de la part de la philanthropie juive, très active au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3423</sup>. Elle est notamment annexée au Comité de bienfaisance israélite de Paris (CBIP), une association créée en 1809 et dirigée par la très haute bourgeoisie juive<sup>3424</sup>. Chaque été, l'œuvre accueille plus de 150 enfants dans des propriétés appartenant aux riches israélites de la capitale<sup>3425</sup>. Dans les années d'entre-deux-guerres, après une parenthèse entre 1914 et 1918, l'Œuvre israélite des séjours à la campagne dispose de trois colonies : à Louveciennes (Seine-et-Oise), à Fublaines (Seine-et-Marne) et à Ymare (Seine-Maritime). Par soucis d'hygiène et de praticité, elle centralise en 1926 ses activités au château de Maubuisson, acheté par la fondation que dirige Germaine de Rothschild, qui devient présidente de l'œuvre<sup>3426</sup>. Les objectifs sont avant tout philanthropiques et hygiéniques. Les dirigeants veulent renforcer les corps des enfants au contact de la campagne ou du bord de mer : « *La vie quotidienne en colonie scolaire est organisée autour du désir primordial des fondateurs d'aider les enfants à se refaire une santé tout en leur donnant une formation aux principes d'hygiène*<sup>3427</sup> ». Afin d'amplifier son activité sanitaire, l'œuvre décide en 1929 de déplacer ses

---

<sup>3422</sup> Laura LEE DOWNS, *Histoire des colonies de vacances*, op. cit., p. 27-130.

<sup>3423</sup> Céline LEGLAIVE-PERANI, « De la charité à la philanthropie. Introduction », *Archives Juives*, vol. 44, n° 1, 2011, p. 4-16.

<sup>3424</sup> Céline LEGLAIVE-PERANI, « Le judaïsme parisien et le Comité de Bienfaisance israélite (1830-1930) », *Archives Juives*, vol. 44, n° 1, 2011, p. 37-53.

<sup>3425</sup> « L'Œuvre israélite des séjours à la campagne », *L'Univers israélite*, 4 avril 1902, p. 87.

<sup>3426</sup> « Une nouvelle Œuvre de la Communauté », *L'Univers israélite*, 12 novembre 1926, p. 296-298.

<sup>3427</sup> Laura LEE DOWNS, *Histoire des colonies de vacances*, op. cit., p. 55.

activités en bord de mer, à Berck-Plage : « *beaucoup d'enfants anémiques ou scrofuleux ont besoin, pour rétablir leur santé, de l'air de la mer*<sup>3428</sup> ».

Dans l'entre-deux-guerres, de nombreuses œuvres proposent aux enfants juifs de toutes classes sociales et de toutes origines des colonies de vacances. Elles sont, dans une très grande majorité, financées par la philanthropie juive. La Colonie scolaire est probablement la plus influente de ces œuvres. Fondée à Paris en 1926, elle aussi propose des vacances pour les enfants à Berck-Plage. Entre 1927 et 1931, elle en accueille près de 5 000 afin qu'ils puissent se régénérer au contact de l'air, de l'eau et du soleil<sup>3429</sup>. Les activités réalisées sont surtout récréatives : bains, jeux, promenades ou cinéma<sup>3430</sup>. Toujours dans la capitale, l'Œuvre des orphelins israélites de la Guerre, dont le nom illustre le but de l'association, envoie ses pupilles à la campagne selon un format différent des colonies de vacances. Elle les intègre en effet chez des paysans afin que le contact avec la nature et les saines activités de la campagne améliorent leur santé. En 1928, ce sont 129 d'entre elles qui bénéficient de ce programme<sup>3431</sup>. Citons aussi le Patronage du samedi, fondé par le rabbin Maurice Liber<sup>3432</sup>, qui organise des colonies de vacances pour les enfants juifs immigrés<sup>3433</sup>. Les œuvres philanthropiques financées par les riches familles israélites ne sont pas les seules à proposer des colonies de vacances. Dans les années 1920, on note aussi la présence de l'École colonie de vacances, une association créée par des Juifs immigrés et dirigée par M. Volski [prénom inconnu]. Son objectif est de faire sortir les jeunes des appartements exigus du quartier du Marais pour les emmener à la campagne. L'œuvre reste très modeste, mais elle semble très appréciée des juifs yiddishophones qui se mobilisent pour trouver les financements nécessaires à l'achat d'un terrain proche de la capitale<sup>3434</sup>.

Les communautés juives situées dans l'Est de la France, confrontées à la pauvreté et aux difficultés sanitaires des enfants, proposent également des colonies de vacances. À Strasbourg, elles sont très dynamiques. Le Comité de bienfaisance de la ville, dirigé dans l'entre-deux-

---

<sup>3428</sup> « La colonie de Berck de l'Œuvre israélite des séjours à la campagne », *L'Univers israélite*, 20 septembre 1929, p. 724.

<sup>3429</sup> Katy HAZAN, « Entre aide sociale et transmission : les colonies de vacances juives (des années 1930 à nos jours) », *Archives Juives*, vol. 52, n° 2, 2019, p. 67.

<sup>3430</sup> Danielle DELMAIRE, « La place du patronage dans la sociabilité juvénile chez les Juifs », *op. cit.*, p. 168.

<sup>3431</sup> « Assemblée générale de l'œuvre des Orphelins israélites de la guerre », *L'Univers israélite*, 29 juin 1928, p. 435-437.

<sup>3432</sup> Ancien combattant, Maurice Liber participe à la naissance et au développement des EIF. Voir : *supra* (chapitre 3).

<sup>3433</sup> « Le patronage du Samedi », *L'Univers israélite*, 17 juin 1927, p. 307.

<sup>3434</sup> « Nos Échos », *L'Univers israélite*, 2 juillet 1926, p. 400-401.

guerres par le grand rabbin Isaïe Schwartz, crée un Comité des colonies de vacances (aussi appelé œuvre israélite des colonies de vacances), placé sous la direction du riche industriel Henry Lévy. Ces colonies doivent apporter « *force, joie et santé à nos enfants pauvres*<sup>3435</sup> ». À la mort du président de l'œuvre en 1938, elles sont renommées « les colonies de vacances Henry Lévy »<sup>3436</sup> et s'installent à Schirmeck, dans une grande maison construite et financée par la bourgeoisie juive strasbourgeoise<sup>3437</sup>. Elles accueillent chaque été plusieurs « séries » d'une quarantaine d'enfants<sup>3438</sup>, pour un total de près de 200 enfants par an<sup>3439</sup>. Les communautés juives de Nancy et de Metz proposent elles aussi des colonies de vacances pour les enfants pauvres, majoritairement immigrés<sup>3440</sup>. Celle de Metz est créée en 1919 sous l'impulsion du grand rabbin Netter et d'Eugène Weill. Les débuts sont modestes, mais l'œuvre se stabilise dans les années 1920 grâce aux subventions du consistoire. Les « colos » se déroulent pendant plusieurs années dans le château d'Urville, prêté à cette occasion par un membre de la communauté de Metz, dans lequel les enfants trouvent « *tout ce qui leur manque généralement à la maison : de l'air pur et sain, des chambres bien installées, des repas copieux*<sup>3441</sup> ». À partir de 1928, ses activités se déplacent à Gorze, dans une propriété acquise grâce à la philanthropie israélite<sup>3442</sup>. Les dirigeants de l'œuvre vantent un cadre verdoyant idéal pour assurer la régénération des corps et des esprits : « *Gorze, ce coin charmant, entouré de collines boisées et réputé pour son air pur et vivifiant est spécialement indiqué pour produire un effet [...] salutaire*<sup>3443</sup> ». On y assure une surveillance médicale constante par la présence d'un médecin. Pour les immigrés, l'inscription est gratuite, l'idée étant que les enfants les plus pauvres puissent bénéficier d'un cadre propice à l'amélioration de la santé<sup>3444</sup>.

Dans chacune de ces colonies de vacances, le principal objectif est d'offrir aux enfants un lieu de remise en forme. Par ce processus, les œuvres philanthropiques souhaitent aider les communautés les plus pauvres. Les enfants sont perçus comme faibles et fragiles. Pendant plusieurs semaines, ils vivent des jeux en extérieur, des bains vivifiants et mangent copieusement. Pour juger de l'efficacité d'une colonie, les dirigeants calculent le poids pris par

<sup>3435</sup> Henry Lévy, Sans titre (annonce), *La Tribune juive*, 5 février 1937, p. 86.

<sup>3436</sup> « Nouvelles locales », *La Tribune juive*, 20 mai 1938, p. 310.

<sup>3437</sup> Sylvain Kraemer, « Inauguration de la maison des Colonies de vacances de Strasbourg », *La Tribune juive*, 16 juillet 1926, p. 435 ; le même article est publié dans *L'Univers israélite* du 23 juillet 1926, p. 491.

<sup>3438</sup> « Où les enfants israélites de Strasbourg passent leurs vacances », *La Tribune juive*, 20 septembre 1933, p. 649.

<sup>3439</sup> « Œuvre israélite des colonies de vacances », *La Tribune juive*, 12 avril 1935, p. 286.

<sup>3440</sup> « Œuvre des colonies de vacances », *L'Univers israélite*, 6 juin 1924, p. 182.

<sup>3441</sup> « Colonies de vacances », *L'Univers israélite*, 15 juillet 1927, p. 411.

<sup>3442</sup> « Assemblée générale de l'œuvre des Colonies de Vacances », *L'Univers israélite*, 30 novembre 1928, p. 373.

<sup>3443</sup> « La colonie de vacances de Gorze », *L'Univers israélite*, 10 août 1928, p. 633.

<sup>3444</sup> « L'œuvre des colonies de vacances de la Moselle », *La Tribune juive*, 2 septembre 1938, p. 554.

chacun des enfants<sup>3445</sup>. Un lien est ensuite établi entre la prise de poids et la fortification des corps : « *Tous les enfants ont considérablement augmenté de poids et recueilli des forces pour lutter contre les maladies qui les guettent*<sup>3446</sup> ». Cependant, malgré la finalité sanitaire des colonies de vacances, aucune des œuvres ne semble proposer une systématisation d'exercices de gymnastique ou d'activités sportives. Au contraire des EIF qui, à cette période, imposent à leurs protégés un quart d'heure de gymnastique matinale souvent suivie d'une séance d'hébertisme ou de jeux sportifs<sup>3447</sup>, aucune place spécifique ne semble réservée à ce type d'activités dans les colonies de vacances juives de l'entre-deux-guerres.

### 5.1.2. Les colonies de vacances juives à la Libération

Après la Seconde Guerre mondiale, les colonies de vacances deviennent une « *priorité politique au service de la reconstruction de la France*<sup>3448</sup> ». En quelques mois, malgré les difficultés et les tergiversations, le gouvernement français met en place une structure administrative intégrée à la DGJS en charge du dossier des colonies de vacances et de celui des auberges de jeunesse<sup>3449</sup>. Plusieurs missions sont assignées à ces structures. La plus importante d'entre elles, au regard du contexte d'après-guerre, est la santé des jeunes français : « *Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les préoccupations sanitaires liées à l'indispensable "reconstruction" physiologique de la jeunesse assurent aux colonies de vacances un âge d'or, en dépit de temps troublés*<sup>3450</sup> ». À cet « *impératif hygiénique*<sup>3451</sup> » s'ajoute un objectif moral, celui d'apporter aux enfants les moins favorisés des moments de bonheur. Dans l'ensemble, les « colos » juives poursuivent les mêmes objectifs. Au regard des traumatismes vécus par les enfants juifs pendant l'Occupation, les œuvres philanthropiques s'y investissent vigoureusement. Les colonies de vacances sont considérées comme un « *devoir*

---

<sup>3445</sup> Voir par exemple : « Dans les départements », *La Tribune juive*, 26 juillet 1935, p. 550 ; « Œuvre israélite des colonies de vacances », *La Tribune juive*, 12 avril 1935, p. 286.

<sup>3446</sup> « Assemblée générale de l'œuvre des Colonies de Vacances », *L'Univers israélite*, 30 novembre 1928, p. 373.

<sup>3447</sup> Sur les EIF, voir : *supra* (chapitres 3 et 6).

<sup>3448</sup> Julien FUCHS, « La mise en place d'un service public des colonies de vacances en France (1944-1958) », dans Frédéric Dutheil, Yohann Fortune et Jean-Marc Lemonnier, *Reconstructions physiques et sportives en France sous la IV<sup>e</sup> République (1946-1958) : entre intentions et réalisations*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, p. 179.

<sup>3449</sup> Julien FUCHS, *Le temps des jolies colonies de vacances : au cœur de la construction d'un service public*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2020, p. 47-70.

<sup>3450</sup> Olivier CHOVAUX, *Des colonies de vacances à l'économie sociale : histoire de l'Ufcv (1907-2007)*, Marly-le-Roi, INJEP, 2008, p. 53.

<sup>3451</sup> Julien FUCHS, *Le temps des jolies colonies de vacances, op. cit.*, p. 157-166.

*sacré*<sup>3452</sup> » de la part des organisations communautaires. Les enfants représentent à la fois la souffrance et la barbarie nazie, mais aussi l'avenir et la renaissance des communautés. Dans l'immédiat d'après-guerre, les institutions mettent donc, nous l'avons vu, à pied d'œuvre un ensemble de mesures permettant de résoudre les difficultés sanitaires des enfants et de leur fournir un cadre propice à leur développement corporel. Pendant l'année scolaire, ces institutions s'attachent à suivre les progressions physiques et psychiques de leurs protégés. Les vacances sont d'un autre ressort : pour les maisons d'enfants, il est nécessaire d'occuper les jeunes toute la journée pour éviter l'ennui et les dépressions. Les autres enfants, ceux qui ne résident pas dans les maisons, ont principalement un mode de vie citadin. Pour les uns comme pour les autres, un consensus s'établit sur la nécessité d'amener les enfants juifs à la campagne pendant les vacances pour les sortir de leur vie citadine quotidienne et leur redonner force, vigueur et joie, tout en participant à leur éducation citoyenne. C'est donc dans un cadre « *alliant souci hygiéniste et caractère éducatif*<sup>3453</sup> » que se développent aux lendemains de la Libération des colonies de vacances pour ces enfants et adolescents juifs. « *Un monde meilleur, comme nous le concevons, n'est possible qu'en créant une génération de jeunes physiquement et moralement sains*<sup>3454</sup> », explique ainsi Lazare Gurvitch, l'un des cadres de l'OSE.

Ces objectifs hygiénistes et éducatifs sont complétés d'une volonté de « rejudaïser » des enfants qui ont vécu pour beaucoup dans des familles catholiques pendant l'Occupation ou n'ont que très peu pratiqué le culte pendant plusieurs années. Le grand rabbin Jacob Kaplan assure qu'allier plein air, santé et judaïsme est l'objectif principal :

Il est indispensable de les envoyer à la campagne, à la montagne, ou à la mer, selon leur état de santé. Leur donner la joie de la vie au grand air, leur assurer pendant ces vacances la nourriture substantielle nécessaire à leur développement, un milieu où ils apprendront à aimer et à servir le judaïsme<sup>3455</sup>.

Certaines organisations y voient aussi un moyen de transmettre aux jeunes un ensemble de valeurs politiques qui leur sont chères. Les colonies de vacances deviennent alors parfois des « vitrines idéologiques<sup>3456</sup> », empruntées de sionisme, de communisme, de socialisme ou encore

---

<sup>3452</sup> « Un appel de la Commission de vacances de la FSJF », *Quand même !*, mai-juin 1946, p. 1.

<sup>3453</sup> Katy HAZAN, « Entre aide sociale et transmission », *op. cit.*, p. 65.

<sup>3454</sup> « *Better world, as we conceive it, is only possible by creating a generation of physically and morally sound youth* », Dr. L. Gurvitch, « Towards a Better World », *OSE Mail*, august-september 1948, p. 24.

<sup>3455</sup> Grand rabbin Jacob Kaplan, « Vous qui partez en vacances : pensez à nos enfants », *Quand même !*, mai-juin 1947, p. 2.

<sup>3456</sup> Katy HAZAN, « Entre aide sociale et transmission », *op. cit.*, p. 69-72.

de marxisme, ce qui n'est pas du goût de la FSJF<sup>3457</sup>. Les colonies de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide (UJRE) deviennent par exemple ancrées dans une culture communiste. Cette organisation fondée dans la clandestinité à Paris en avril 1943 par des communistes appartenant à la section juive de la MOI<sup>3458</sup> continue ses activités dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, contrairement à de nombreuses organisations de Résistance juive. Elle crée en juin 1945 la Commission centrale de l'enfance (CCE), une branche spécifique chargée de s'occuper des enfants juifs (notamment des orphelins) et qui bénéficie de financements du *Joint*<sup>3459</sup>. La CCE crée des foyers pour recueillir les enfants à la Libération et développe un réseau de colonies de vacances qui deviendront les plus dynamiques des communautés juives dans les années 1955-1956. Celles-ci fonctionnent selon des méthodes actives et organisent des fêtes sportives<sup>3460</sup>. Les activités corporelles, liées à des objectifs sanitaires, permettent de revigorer les corps et les cœurs. En témoignent les propos publiés à la fin de l'été 1945 dans *Droit et liberté*, le journal de l'UJRE :

Avant tout, il fallait donner cet été à un grand nombre d'enfants la possibilité de passer des vacances agréables, si bien méritées après tant d'années de souffrances. Ils ont eu du soleil, de l'air, du sport, des jeux et des chants, ainsi qu'un bon ravitaillement [...]. Ils étaient près de cinq cents, ces enfants qui ont retrouvé leur sourire d'antan, la santé et le bonheur de vivre<sup>3461</sup>.

L'UJRE voit d'ailleurs le sport comme un palliatif aux méfaits de la guerre et souhaite, à la Libération, encourager le développement des activités sportives dans les rangs de la jeunesse juive. Après un conseil national du mouvement, on peut ainsi lire que « *pour rendre la santé à ceux qui l'ont perdue, pour élever une jeunesse robuste, forte et saine* » l'organisation entend « *aider au développement physique de la jeunesse par la création d'associations sportives en leur fournissant des moniteurs spécialisés*<sup>3462</sup> ». Dans les colonies de vacances organisées par l'Œuvre de protection de l'enfance juive (OPEJ) ou par la Colonie scolaire, l'accent est davantage mis sur la « rejuidaïsation » des enfants et la valorisation du sionisme. La première est créée à la Libération dans l'objectif de s'occuper des enfants orphelins ou dans le besoin.

<sup>3457</sup> Voir par exemple le rapport moral du congrès national de la FSJF de 1947 publié dans : « Le rapport moral... », *Quand même !*, mai-juin 1947, p. 4.

<sup>3458</sup> Voir notamment : Stéphane COURTOIS, Denis PESCHANSKI et Adam RAYSKI, *Le sang de l'étranger*, *op. cit.* ; Renée POZNANSKI, « La création du centre de documentation juive contemporaine en France (avril 1943) », *op. cit.*

<sup>3459</sup> Zoé GRUMBERG, « Les associations d'anciens de la Commission centrale de l'enfance : identités générationnelles et mémoires concurrentes », *Archives Juives*, vol. 52, n° 2, 2019, p. 112-134 ; Laura HOBSON FAURE, *Un « plan Marshall juif »*, 2018, *op. cit.*, p. 261-279.

<sup>3460</sup> Katy HAZAN, *Les orphelins de la Shoah*, *op. cit.*, p. 126 et 137-141.

<sup>3461</sup> « Trois mois d'activité en faveur de l'enfance », *Droit et liberté*, 9 septembre 1945, p. 4.

<sup>3462</sup> Archives de l'association culturelle juive de Nancy, Congrès national de l'UJRE, résolutions de la commission de la jeunesse, non daté (1945 ou 1946).

La seconde, de sensibilité sioniste, est créée en 1926 par David Rapoport et Jules Jacobovitch avec pour mission de créer des écoles complémentaires fonctionnant comme des patronages. Après avoir œuvré pendant la guerre au sein du Comité de la rue Amelot<sup>3463</sup>, elle reprend ses activités en faveur de la jeunesse juive de France. Ces deux organisations à tendance sioniste créent à la Libération des colonies de vacances dont les buts sont hygiénistes et politiques<sup>3464</sup>. Elles sont organisées dans divers lieux géographiques, à la campagne et loin des villes. En 1945, une colonie se tient par exemple pour 90 jeunes Juifs nancéens à Contrexéville. Le projet perdure l'année suivante, puisqu'il est prévu que 150 enfants aillent dans une maison des Vosges que le consistoire de Nancy a mis à disposition de l'OPEJ<sup>3465</sup> :

Sur tous ces enfants nous avons veillé et devons continuer à veiller. Le Judaïsme, ce qu'il subsiste sur d'immenses cimetières, a besoin d'enfants pleins de foi et de bonheur. C'est dans les Colonies de Vacances, à la fin de l'année scolaire, que nous sommes à même de mesurer si ce qui a été tenté a abouti. [...]  
Nos colonies de vacances de 1946 doivent être le couronnement de la longue période de soins et de convalescence de cette enfance torturée<sup>3466</sup>.

Là encore, les liens avec les difficultés vécues par les enfants pendant la guerre sont évidents et mis en avant.

La FSJF organise elle aussi des colonies de vacances pour les associations qui lui sont affiliées (environ 120 en 1946). Elles sont organisées chaque année par l'intermédiaire de « campagnes de l'air bleu », démarrées en 1946 dans un objectif essentiellement hygiéniste de « régénération nationale<sup>3467</sup> » : « La campagne "AIR BLEU" si brillamment inaugurée en 1946 avait, à l'issue des années cruelles que nous venions de subir, permis de régénérer le potentiel de santé de l'enfance juive terriblement ébranlée par cette période de souffrances et de privations<sup>3468</sup> ». Les enfants ont pu aller à la mer, à la montagne ou encore à la campagne. L'objectif, clairement affiché dans les articles de presse, est de donner de la joie aux enfants et de les régénérer, d'autant plus que le contexte engendre une « carence actuelle du ravitaillement, qui n'est pas sans graves répercussions sur la jeunesse<sup>3469</sup> ». Après avoir

---

<sup>3463</sup> Sur ce point, voir notamment : Tsilla HERSCO, « Le comité Amelot », *op. cit.* ; Jean LALOUM, « L'assistance sociale auprès des populations juives parisiennes au temps de l'Occupation », dans Colette Zytnicki, *Terre d'exil, terre d'asile*, Paris, L'Éclat, 2010, p. 48-69.

<sup>3464</sup> Katy HAZAN, « Entre aide sociale et transmission », *op. cit.*, p. 67-69.

<sup>3465</sup> Archives de l'association culturelle juive de Nancy, Compte rendu de la section de l'OPEJ de Nancy, 1946.

<sup>3466</sup> Archives de l'association culturelle juive de Nancy, Lettre signée par la FSJF, OPEJ, Colonie Scolaire, Union Populaire Juive, WIZO et Les Foyers d'Enfants, 1946.

<sup>3467</sup> « Un appel de la Commission de vacances de la FSJF », *Quand même !*, mai-juin 1946, p. 1.

<sup>3468</sup> « Plus de 3 000 enfants ont pu connaître la joie des vacances », *Quand même !*, septembre-octobre 1947, p. 3.

<sup>3469</sup> *Id.*

organisé 3 colonies en 1945<sup>3470</sup>, la FSJF a décidé d'amplifier encore le travail l'année suivante pour accueillir environ 2 000 enfants dans diverses colonies perçues comme « *le couronnement de la longue période de soins et de convalescence de cette enfance torturée*<sup>3471</sup> ». En 1947, cinq colonies sont également organisées loin des grandes villes : au Cap d'Ail, à Chamonix, au Mont Dauphin (Lisieux), à La Table (Savoie), permettant le départ de plus de 3 000 enfants<sup>3472</sup>. Notons que de nombreux moniteurs recrutés pour encadrer la jeunesse sont issus des EIF, donc familiarisés aux méthodes scoutées et aux exercices en milieu naturel<sup>3473</sup>. Les colonies sont subventionnées par les associations affiliées à la FSJF au titre de 7 000 francs par enfant présenté, le reste des besoins financiers étant assuré par des kermesses et dons de particuliers<sup>3474</sup>.

De nombreuses organisations juives créent et animent ainsi des colonies de vacances pour les enfants et adolescents juifs après la guerre. L'objectif principal est de contrecarrer les effets néfastes de la guerre sur les organismes des jeunes, considérés comme particulièrement faibles du fait des privations, traques et autres activités antisémites subies pendant plusieurs années. Il est impossible ici d'étudier l'ensemble de ces organismes de colonies de vacances. D'autant plus que de petites associations culturelles locales créent aussi leurs propres colonies, comme c'est le cas à Nancy, où la « colonie de Celles-sur-Plaine » devient progressivement une véritable institution<sup>3475</sup>. Nous avons choisi de centrer notre analyse sur deux œuvres : l'OSE, au regard de son implication dans les colonies de vacances et du nombre de participants, ainsi que l'ORT, pas nécessairement pour la résonance de ses colonies de vacances, mais plutôt par la richesse de ses archives, dont certaines sources sont restées jusqu'ici inexplorées par les historiens.

---

<sup>3470</sup> « Un an d'efforts », *Quand même !*, 15 février 1946, p. 4.

<sup>3471</sup> « Des vacances pour nos enfants : la campagne de l'air bleu », *Quand même !*, 10 juillet 1946, p. 1. Notons qu'à la p. 7 de ce même numéro est annoncé le chiffre de 3 000 enfants.

<sup>3472</sup> « Plus de 3 000 enfants ont pu connaître la joie des vacances », *Quand même !*, septembre-octobre 1947, p. 3. Le chiffre est revu à la hausse (environ 5000) dans le numéro suivant : « Session du comité central de la FSJF », *Quand même !*, novembre-décembre, p. 4.

<sup>3473</sup> « Plus de 3 000 enfants ont pu connaître la joie des vacances », *Quand même !*, septembre-octobre 1947, p. 3.

<sup>3474</sup> « Procès-verbal de la réunion plénière du conseil régional, tenue au siège de la fédération le 27 mai 1948 », *Quand même !*, avril-mai 1948, p. 32.

<sup>3475</sup> Aux archives de l'Association culturelle juive de Nancy, plusieurs documents et photographies de la fin des années 1940 et des années 1950 font état de la préparation et de la tenue de ces colonies de vacances de Celles-sur-Plaine. L'une des colonies est dirigée en 1949 par un couple d'immigrés étrangers : Jehudo Almi, né à Ekaterinoslav (Ukraine) en 1899 et Saza Mazgulies (ou Mazgulier), née à Jankowiec (Pologne) en 1909. Voir : Lettre envoyée à l'œuvre israélite des colonies de vacances de Nancy, 22 juin 1949.

## 5.2. Pratiques corporelles, pratiques de plein air

### 5.2.1. Régénérer les corps dans une ambiance chaleureuse : les colonies de l'OSE

À partir de l'été 1945, l'OSE met en place de grandes colonies de vacances pour ses protégés des maisons d'enfants et pour tous les jeunes Juifs qui souhaitent y participer. Elles sont organisées avant tout dans un objectif sanitaire et hygiénique. Il s'agit de redonner une santé physique normale aux enfants qui ont le plus souffert de la guerre. D'ailleurs, les enfants déficients munis d'un certificat médical sont prioritaires pour participer aux colonies dans les premières années de leur existence<sup>3476</sup>. En juin 1945, l'OSE pose les bases de leur mise en place en première page de leur bulletin : « *Nous aimerions les organiser le plus largement possible afin de pouvoir donner le grand air, la joie et la santé au plus grand nombre d'enfants possible*<sup>3477</sup> ». Accueillir un maximum d'enfants, telle est l'une des préoccupations majeures. Elle est en grande partie atteinte puisque presque 50 % des enfants pris en charge par le service social participent à ces colonies de vacances au cours des deux premières années, soit 3 190 enfants<sup>3478</sup>. Les buts sont explicitement centrés sur la santé corporelle, la joie et la valorisation de la judéité :

Au terme de cinq années de misère morale et physique, la vie en plein air, avec tout ce qu'elle comporte de jeux et de sports, serait l'élément revivifiant par excellence. Une alimentation abondante et saine constituerait le corollaire naturel et indispensable au rétablissement des santés précaires ou délicates. Un climat moral et sain pourrait en laisser l'empreinte bienfaitrice sur certains enfants qui en sont privés dans leur foyer. Une ambiance juive enfin, faite de camaraderie et d'entr'aide [sic], mais aussi de souvenirs douloureux et de communes espérances, permettrait de faire revivre une certaine atmosphère (j'allais dire une certaine poésie) familiale chez nos nombreux enfants sans familles<sup>3479</sup>.

On perçoit ici tout l'inquiétude de l'OSE vis-à-vis d'enfants qui, *a priori*, connaissent très peu la nature et vivent auprès de leur famille dans des milieux malsains. Il est alors nécessaire pour les dirigeants de favoriser ces colonies qui, grâce à un contact constant avec le milieu naturel, grâce aux sports, grâce à une alimentation saine, pourront redonner force et vigueur à la jeunesse juive dont ils s'occupent. Elles complètent ainsi le travail médico-social organisé en continu toute l'année pour veiller à la santé physique et morale des enfants. C'est une manière différente de résoudre les difficultés que la jeunesse rencontre, en leur apportant de la joie et de

---

<sup>3476</sup> Katy HAZAN, « Entre aide sociale et transmission », *op. cit.*, p. 73.

<sup>3477</sup> R. Job, « Comment doivent être organisées les colonies de vacances », *Bulletin OSE*, 15 juin 1945, p. 1.

<sup>3478</sup> Katy HAZAN, « Entre aide sociale et transmission », *op. cit.*, p. 73.

<sup>3479</sup> R. Job, « Comment doivent être organisées les colonies de vacances », *op. cit.*, p. 1.

saines occupations : « *l'altitude pour les uns, la mer pour les autres, le grand air, les jeux et la joie pour tous ont rétabli les santés précaires ou ébranlées*<sup>3480</sup> », peut-on ainsi lire, entouré de photographies des enfants dans la mer, à la montagne ou dans les champs, dans une plaquette réalisée à l'occasion du premier congrès pédagogique de l'OSE d'après-guerre (cf. annexe 20).

Trois sortes de colonies de vacances sont mises en place par l'OSE : des colonies « ordinaires » pour l'ensemble des enfants, d'autres, sanitaires, gérées par le service médical pour les enfants jugés déficients, et enfin des colonies sous forme de séjours à l'étranger pour les orphelins et les déficients. Elles sont majoritairement organisées dans les maisons d'enfants. Toutes les trois semaines, un roulement est établi pour changer de lieux. D'autres espaces sont également investis, essentiellement à la montagne et à la mer. Le tout est subventionné en grande partie par les fonds de l'OSE, grâce à une propagande efficace et des ventes de charités organisées par le comité des Dames. Quant à l'encadrement, il est assuré par des moniteurs formés lors de stages organisés par l'OSE<sup>3481</sup>. En 1945, l'OSE organise par exemple une formation de moniteurs dans leur maison de Ferrières en Brie (Seine-et-Marne), en collaboration avec le Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMÉA) dirigé par le Ministère de l'éducation nationale. Une cinquantaine de jeunes hommes et jeunes femmes participent pendant 9 jours à des « *cours, conférences, jeux, chants, activités sportives, feux de camps, service matériels*<sup>3482</sup> ». Ils reçoivent aussi en complément une formation juive, de manière à faire vivre le judaïsme auprès des enfants<sup>3483</sup>. Les moniteurs des colonies de vacances sont aussi fournis par l'UJRE<sup>3484</sup>, par le club Sport et Joie ainsi que par le centre de Gournay-sur-Marne, dirigé Georges Loinger puis Maurice Brauch. Ce dernier se trouve d'ailleurs être l'organisateur de plusieurs colonies de vacances chaque année<sup>3485</sup>.

Dans les colonies de l'OSE, tout tourne autour du corps, perçu comme le principal enjeu. Elles sont envisagées comme une période de repos, au cours de laquelle les enfants doivent se coucher tôt et faire des nuits de 10 heures. Ils doivent aussi manger copieusement, sans se presser<sup>3486</sup>. Pendant la journée, les activités physiques et jeux au contact de la nature doivent prédominer : « *la colonie de vacances est un moyen de formation et d'éducation physique.*

---

<sup>3480</sup> OSE-France, « Vie au grand air », dans *Homes d'enfants*, Paris, W. Epstein, 1946, non paginé.

<sup>3481</sup> Katy HAZAN, « Entre aide sociale et transmission », *op. cit.*, p. 72-81.

<sup>3482</sup> « Préparation des cadres », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> août 1945, p. 3.

<sup>3483</sup> R. Job, « Dans nos maisons », *Bulletin OSE*, 15 juillet 1945, p. 4.

<sup>3484</sup> « Préparation des cadres », *op. cit.* 3.

<sup>3485</sup> Katy HAZAN, « Entre aide sociale et transmission », *op. cit.*, p. 72-81.

<sup>3486</sup> « Une monitrice vous parle », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> août 1945, p. 3-4.

*Gymnastique, jeux. Débrouiller joyeusement, apprendre à se laver entièrement [...]»<sup>3487</sup> ». Le tout dans une ambiance festive, amicale, joyeuse et juive, faite de chants et d'histoires : « *Que la joie règne constamment. Pour cela, ne pas laisser les enfants livrés à eux-mêmes, occupez-les, il n'y aura jamais trop de concours entre équipes, d'émulation et de chants*<sup>3488</sup> ». Du point de vue des responsables, les colonies de vacances combinent parfaitement un ensemble d'objectifs fixés par l'OSE : améliorer la santé de la jeunesse juive, l'occuper, lui apporter de la joie et la conserver dans le judaïsme en insistant sur la foi et l'histoire du peuple d'Israël. De cette manière, l'OSE souhaite renforcer le sentiment d'identité juive chez les jeunes. Le sport semble être particulièrement important dans les colonies animées par les moniteurs d'éducation physique formés à Gournay-sur-Marne. Dans celle de Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor) organisée par Maurice Brauch, de nombreux sports sont pratiqués pendant les trois semaines de vacances :*

Comme toutes les années, une colonie de vacances sera organisée à St-Quay-Portrieux, doublée par une nourriture saine et abondante et l'exercice de multiples sports, sous la surveillance de moniteurs diplômés, sera du plus grand bénéfice à tous les enfants qui y seront admis<sup>3489</sup>.

Le même constat peut être fait à la colonie de vacances du château de Masgelier, où 180 enfants profitent du plein air et des activités corporelles sous la direction de deux éducateurs sportifs, Fred [nom inconnu] et Georges Bensimhon, formés par Georges Loinger à Gournay-sur-Marne :

Sortis de Paris, Lyon, Marseille, Montauban, les enfants trouvent certainement au Masgelier un agréable changement tant au point de vue matériel qu'atmosphère. Le strident coup de sifflet du moniteur vient en effet à 7h30 les déloger du lit pour un dérouillage de dix à quinze minutes. Une demi-heure leur est ensuite laissée pour la toilette et les lits. Copieux petit déjeuner après lequel les grands procèdent à la cueillette des petits pois, tableau de paix et de joie, tâches remuantes et colorées dans le potager vert. D'autres épluchent les légumes ; les plus petits, près de la pelouse, édifient des châteaux de sable qui dépassent dans leur imagination le grand château lui-même. À dix heures un léger goûter est offert aux sous-alimentés. Deux heures de gymnastique pure (à part les jeux et sorties) sont réservées à tous les enfants. À l'instar de la Bagatelle les gars sont immédiatement mis en contact avec la nature et s'imprègnent au sous-bois des effluves fortifiants qui s'y trouvent. Les grands sont souvent initiés aux gestes du

---

<sup>3487</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>3488</sup> *Id.*

<sup>3489</sup> « Les vacances de nos enfants », *Bulletin OSE*, juin 1947, p. 3.

lancer, des sauts, de la course, aux exercices de lutte et d'acrobatie, et des leçons de natation leur sont également données dans les rivières et dans les lacs<sup>3490</sup>.

Les moniteurs sportifs de l'OSE mélangent plusieurs méthodes d'entraînement et d'entretien du corps. Gymnastique rationnelle, hébertisme et entraînement sportif technique sont en effet utilisés pour améliorer la santé des jeunes, mais aussi pour développer leurs capacités et leurs habiletés physiques. Le cadre du château de Masgelier est particulièrement propice à l'entraînement sportif, puisqu'il possède un terrain de volley, un terrain de basket, une piste d'athlétisme ainsi qu'un sautoir. La méthode naturelle occupe une place essentielle dans la colonie : c'est dans la nature, loin des villes et au contact des éléments que le corps pourra s'épanouir. Chaque semaine, les groupes d'enfants de la colonie de vacances font aussi une journée de scoutisme. Au programme : de longues marches dans la forêt, des bains nus dans la rivière et de la cueillette. Les moniteurs utilisent l'imaginaire de l'enfance pour les transporter dans un monde d'aventure, grâce aux histoires de Tarzan ou de Robin des Bois<sup>3491</sup>. À la colonie de vacances de Ferrières en Brie, le programme comprend davantage de sports collectifs que de sorties en plein air. Cette maison se situant en région parisienne, plus proche des villes, on suppose que les possibilités matérielles engagent davantage les moniteurs sur la voie des sports collectifs et de l'athlétisme. La méthode naturelle trouve place dans la préparation physique pré-sportive :

Un programme sportif bien défini a été établi par nos pédagogues :

- Le matin, un bon décrassage met toute la colonie en appétit, et tout ce petit monde s'y prête avec discipline. L'éducation physique, d'après la bonne méthode naturelle, est pratiquée par groupes et suivie avec beaucoup d'attention.
- L'après-midi, les sports collectifs sont à l'honneur. À défaut de terrain de basket, l'apprentissage de ce beau jeu est très goûté. Mais en guise de filet, le panier à papier du directorial fait bien l'affaire au grand désespoir de la direction ! Le football a aussi beaucoup de succès ; il est pratiqué surtout par les plus grands qui s'y donnent à cœur joie<sup>3492</sup>.

L'accent est mis par les moniteurs sur la performance sportive et les progrès. Des compétitions sont d'ailleurs organisées contre une maison d'enfants des EIF. Les jeunes filles sont initiées au même titre que les garçons à ces activités performatives. Elles sont en revanche davantage dirigées vers la gymnastique, où les moniteurs considèrent qu'elles sont plus à l'aise et plus talentueuses que leurs homologues : « *Pendant les journées pluvieuses, les acrobates se*

---

<sup>3490</sup> Georges Bensimhon, « Le Masgelier », *Lendemains*, octobre 1946, p. 37-38.

<sup>3491</sup> Georges Bensimhon, « Le Masgelier », *Lendemains*, octobre 1946, p. 37-38.

<sup>3492</sup> André Wormser, « Activité sportive de la Colonie de vacances de Ferrières », *Lendemains*, octobre 1946, p. 61-62.

débatent dans une salle aménagée pour la circonstance. Souvent les filles ont plus de talent que leurs camarades garçons<sup>3493</sup> ».

De ces « colos », les enfants en gardent des souvenirs impérissables. En analysant leur journal *Lendemain*, on trouve plusieurs témoignages. Certains ont retenu l'ambiance festive, chaleureuse et le rôle joué par la mixité de ces colonies : « *Les termes de camaraderie, franchise, simplicité, affection ont un fâcheux relent des phrases sur commande, mais nous n'hésitons pas à les employer*<sup>3494</sup> », témoigne ainsi un groupe de jeunes filles et garçons ayant participé à une colonie de Saint-Quay-Portrieux. D'autres ont été marqués par les différentes activités réalisées pendant leurs vacances. Comme Simone, dix ans et demi, qui avec ses mots d'enfants nous explique qu'elle a surtout apprécié les fêtes, le cirque et la visite d'une abbaye, mais aussi les activités sportives qui représentent pour elle une manière de s'amuser avec ses camarades : « *au début des vacances, on a inauguré notre portique. J'accours aussi vite que je peux, mais tout est déjà occupé. Mais il y a heureusement le basket et le volley* !<sup>3495</sup> ».

### 5.2.2. Analyse d'une source d'archive rare : les films des colonies de l'ORT

Fidèle à sa conception de former des travailleurs juifs sains et complets, l'ORT s'engage elle aussi dans la mise en place de colonies de vacances à destination des adolescents juifs de France. Elles sont coordonnées par son service médico-social, preuve que c'est à la fois le corps santé et le corps social qui seront pris en considération. Elles sont mises en place à partir de l'été 1946 : « *nous avons pu procurer à une centaine d'élèves et apprentis les joies des vacances. Après des années de privation, pour la première fois ils purent passer quatre semaines à la campagne*<sup>3496</sup> ». L'ORT gère beaucoup moins d'enfants que l'OSE. Ils ne sont qu'une centaine à participer, pendant 4 semaines, à la première colonie de vacances<sup>3497</sup>. Celle-ci est reconduite l'année suivante puis diversifiée, en étant établie dans différents sites géographiques. En revanche, le nombre de participants n'évolue quasiment pas pendant la seconde moitié des années 1940<sup>3498</sup>. Les colonies sont encadrées par le personnel de l'ORT

---

<sup>3493</sup> André Wormser, « Activité sportive de la Colonie de vacances de Ferrières », *Lendemain*, octobre 1946, p. 61-62.

<sup>3494</sup> Signé : Un groupe de filles et garçons de la deuxième Colonie de Vacances de Saint-Quay, « Compte rendu d'une discussion », *Lendemain*, octobre 1946, p. 7.

<sup>3495</sup> Simone, « Nos vacances de Pâques », *Lendemain*, juin 1946, p. 12.

<sup>3496</sup> ORT-France, E1, *Un an d'efforts : le travail de reconstruction de l'ORT*, 1946, p. 30.

<sup>3497</sup> *Ibid.*

<sup>3498</sup> ORT-France, E1, *ORT français : son activité en 1947*, 1947, p. 22.

ainsi que par de jeunes moniteurs volontaires. Nous en savons peu à l'heure actuelle sur leur parcours et leur éventuelle formation. Le financement, lui, est assuré par les fonds propres de l'ORT grâce au Comité des dames (ou Comité féminin) de l'ORT, qui organise des levées de fonds avec diverses manifestations de charité<sup>3499</sup>. Contrairement aux archives de l'OSE, celles de l'ORT dispose de peu de sources imprimées concernant les colonies de vacances. En revanche, on y trouve un important fond photographique ainsi que deux sources filmographiques d'une rare richesse.

Les photographies nous apprennent que lors des colonies les enfants et adolescents pratiquent beaucoup d'activités physiques et sportives au cours des journées, toujours au contact de la nature. Les modes de pratique sont éclectiques et témoignent de la volonté des moniteurs de diversifier l'offre sportive pour les participants. À Cambes, en Gironde, le Comité féminin de l'ORT organise tous les ans un mois de vacances « *dans une ambiance particulièrement accueillante et cordiale*<sup>3500</sup> ». Des parties de volley et de basket-ball sont organisées sur des terrains de fortune (fig. 45).



**Figure 45 – Compétitions sportives pendant les colonies de vacances de l'ORT<sup>3501</sup>**

---

<sup>3499</sup> ORT-France, E1, *Bulletin d'information de l'ORT français*, décembre 1948, p. 17. On consultera aussi les statuts du Comité féminin de l'ORT qui précise que l'association a notamment pour but de « *créer, organiser, subventionner des colonies de vacances et des maisons de repos* » : ORT-France, A1, Statuts du Comité Féminin de l'ORT, 24 juillet 1952. Ce comité publie des annonces dans la presse pour convier les communautés juives à diverses manifestations au bénéfice des colonies de vacances de l'ORT. Voir par exemple : « L'ORT communique », *Quand même*, juin 1948, p. 25.

<sup>3500</sup> Informations dactylographiées collées derrière une photographie : ORT-France, Fond photographique, boîte Montreuil n°1, 1949.

<sup>3501</sup> ORT-France, Boîte ORT-Montreuil 1, Photographie de compétitions sportives pendant les colonies de vacances de l'ORT.

On trouve aussi des photographies de leçons d'escrime ou de gymnastique ainsi que des compétitions de tennis de table, ou encore des enfants jouant sur des portiques d'éducation physique. Ces photographies nous apprennent aussi que les jeunes font de la gymnastique tous les matins en plein air, comme chez les EIF ou à l'OSE (*cf.* annexe 22).

Deux films tournés pendant les colonies de vacances de l'école de l'ORT de Montreuil nous en apprennent encore davantage sur la place accordée au corps et au sport. Le premier, tourné en 1945, présente une journée sportive réalisée pendant une colonie de vacances<sup>3502</sup>. Une première séquence de 2 minutes montre des séries de course de 50 mètres. Les enfants commencent, puis viennent des plus âgés (adolescents), en rang, accompagné d'un moniteur, et enfin les plus vieux (16-18 ans environ). Mis à part une jeune enfant, tous les participants sont des garçons ou de jeunes hommes. La seconde séquence nous montre des sportifs réaliser des mouvements de gymnastique d'ensemble puis de la course à pied. Il s'agit probablement d'un échauffement avant les épreuves compétitives. Seuls des garçons sont filmés. Les filles viennent à la séquence suivante, de 2 minutes 45 secondes, au cours de laquelle on les voit réaliser des démonstrations de danses rythmiques en robe blanche. Une séquence plus longue s'en suit (7 minutes) où les garçons réalisent différentes épreuves sportives : saut en hauteur, relais, grimpers de corde, courses d'obstacles, courses en sac ; avant qu'une coupe soit remise aux vainqueurs. Enfin, une dernière séquence de 4 minutes, tournée cette fois-ci dans une piscine, nous montre des adolescents et adolescentes dans des compétitions de natation. On les voit ensuite réaliser des plongeurs collectifs, sous forme de jeux. Ce film apprend ou confirme plusieurs éléments sur les colonies de vacances de l'ORT. Premièrement, le corps occupe une place centrale et unique : les auteurs ont choisi de présenter presque uniquement des activités physiques et sportives. Cela met en évidence le rôle déterminant du corps dans les colonies de vacances de l'ORT. Nous en apprenons aussi davantage sur les activités sportives compétitives principalement réalisées, c'est-à-dire des activités athlétiques. Deuxièmement, les jeunes filles ou jeunes femmes ne participent qu'à des démonstrations et mises en scène du corps féminin sous forme de danses et sont exclues des compétitions sportives. Ces compétitions, réalisées ici dans le cadre d'une colonie de l'ORT, reproduit les grandes divisions sociales et sexuelles de cette période. Les jeunes filles doivent se cantonner aux fonctions que la société patriarcale lui assigne : la beauté, la douceur et la grâce.

---

<sup>3502</sup> ORT-France, Film colonie de vacances 1945 réalisé par le Comité féminin de l'ORT, 17 minutes 45 secondes.

Le second film, tourné en 1948 au château de Champgrand (Cher), présente une journée-type d'une colonie de l'ORT-Montreuil<sup>3503</sup>. En préambule, le Comité féminin qui réalise ce film présente la colonie sous le signe du plaisir et de la santé au contact de la nature :

Les enfants juifs, ayant subi de nombreuses privations, vivant aujourd'hui encore dans des conditions peu hygiéniques, fournissant au cours de l'année scolaire un effort souvent épuisant, sont devenus néanmoins, - grâce aux soins constants de l'ORT et à l'aide de ses groupements féminins, une génération saine et heureuse, qui formera demain des cadres de travailleurs dont nous pourrons être fiers.

C'est dans une belle et vaste maison, loin de la discipline scolaire, que cette jeunesse oubliera l'atmosphère insalubre des appartements et respirera l'air bienfaisant de la campagne.

Les images présentent ensuite des adolescents et des jeunes adultes pendant leur journée à la colonie de vacances. Le corps et le sport occupent une très large place, puisque 75 % du film montre des activités corporelles hygiéniques ou de loisir ainsi que des sports compétitifs. À leur arrivée au château, les jeunes commencent par préparer les terrains de sport en extérieur, en étalant des graviers et du sable, puis en traçant les lignes d'un terrain de basket-ball et d'un terrain de volley. Les images montrent ensuite l'ensemble des jeunes, hommes et femmes, trotter en rangs derrière un moniteur pour se rendre sur les terrains de sport. Ils y réalisent des mouvements gymniques d'ensemble, en rangs. Tous les exercices sont réalisés de façon simultanée, sous les ordres d'un moniteur, puis d'une monitrice. Les hommes sont en slip, les femmes en short et en T-shirt. Ils repartent ensuite trotter pour terminer cette formation physique de base. Viennent ensuite les activités sportives : les hommes grimpent à la corde, puis du saut en hauteur est proposé pour tous. Une séance de tir à la corde est ensuite réalisée, les hommes uniquement. Après le repas du midi, présenté sommairement et préparé par les femmes, les vacanciers font une sieste avant de reprendre les activités sportives : tennis de table (mixte), matchs de volley et de basket torse nu pour les hommes, puis combats de boxe dans un ring de fortune sous les ordres du moniteur. Étonnamment, quelques combats féminins sont réalisés. Le film met en avant la reconstruction physique et la volonté de combat. L'ORT souhaite prouver qu'elle met en œuvre les conditions permettant aux Juifs de se régénérer. Les femmes de l'école de couture de Montreuil présentent ensuite à leurs camarades des danses rythmiques individuelles et collectives. « *Leurs camarades les entourent, pleins d'admiration* », est-il précisé. S'en suit un cours mixte d'escrime où les apprentissages

---

<sup>3503</sup> ORT-France, Film colonie de vacances 1948 réalisé par le Comité féminin de l'ORT, 19 minutes 20 secondes.

techniques semblent privilégiés, puis des jeux collectifs dans le parc du château, en maillot de bain et avec un bassin de natation construit pour l'occasion.

Ces deux films nous permettent d'apprécier à la fois la place centrale des activités physiques et sportives dans les colonies de vacances de l'ORT, mais aussi les fonctions attribuées à celles-ci. Les leçons de gymnastique sont réalisées au début de la journée en guise de préparation physique aux épreuves compétitives. Puis viennent des tournois ou des compétitions, dans lesquels la dépense énergétique est importante. Les combats de boxe mettent nécessairement en valeur la virilité. Ils sont utilisés pour montrer que les jeunes Juifs sont combatifs et qu'ils continuent leurs luttes. Les femmes sont ensuite chargées de réaliser des danses. Pour ces messieurs, c'est un temps de repos et de distraction, avant de revenir à des activités sportives techniques ou compétitives. Le tout dans un univers susceptible de donner une bonne santé aux élèves des écoles, c'est-à-dire au contact des éléments naturels et dans le plus simple appareil possible (hors nudisme) : en slip pour les hommes, en robe ou en short pour les femmes. Finalement, ces colonies offrent aux jeunes des lieux de sociabilité et de confrontation à l'autre et à la nature. Ils peuvent, dans un cadre vivifiant, reprendre des forces après les années de guerre. Dans ces films, l'ORT montre quasi-exclusivement des activités physiques et sportives. On ne voit pas de jeux, presque pas de temps calmes et pas de recueillement. Cette fois-ci, l'identité juive ne semble pas valorisée. Les dirigeants préfèrent mettre en évidence leur œuvre de préparation physique et de régénération.

## **Conclusion**

Après la Libération, si les principaux clubs sportifs sont recréés, ils restent assez peu dynamiques et peinent à retrouver leurs effectifs d'avant-guerre. Beaucoup de membres sont morts en déportation ou dans la Résistance, tandis que d'autres préfèrent rompre avec certains éléments de leur ancienne vie, voire se mettre à distance de leur judéité. Aussi, les Juifs ont pour le moment d'autres préoccupations que la pratique des sports. Ils doivent reconstruire leur vie physique, sociale, culturelle, économique. Ils doivent souvent se mobiliser pour retrouver leurs biens spoliés pendant la guerre, mais aussi, pour certains, retrouver un emploi. Dans une période où l'hygiène et la santé deviennent des priorités au service du relèvement national, les communautés juives se concentrent donc sur la fortification des corps ; avec d'autant plus d'importance que les corps des Juifs ont particulièrement souffert pendant la guerre. L'enfance

devient alors la priorité. De nombreux enfants sont orphelins. Les communautés prennent pour mission de s'occuper de cette jeunesse sacrifiée. Il faut lui s'assurer de la santé physique et mentale des enfants et de leur avenir social et professionnel. Dans ces conditions, les activités physiques et sportives sont utilisées pour fortifier les corps, mais aussi pour tenter d'apporter de la joie. La structure associative la plus dynamique est finalement le club Sport et Joie, créé au sein de l'OSE par Georges Loinger pendant la guerre. Ses dirigeants se donnent les moyens de réussir dans la tâche qu'ils se donnent : développer le sport auprès de la jeunesse juive pour que les enfants puissent retrouver une bonne santé physique et morale, et utiliser ce sport pour les éduquer et les former à la citoyenneté. Pour répondre à l'ensemble des besoins, la structure oriente ses activités selon plusieurs branches : la gymnastique corrective dans les centres médico-sociaux, les clubs sportifs dans les maisons d'enfants, l'auberge de jeunesse de Gournay-sur-Marne, ainsi que la formation de moniteurs d'éducation physique pour subvenir aux exigences de cette organisation. Enfin, les organisations juives développent de façon exponentielle les colonies de vacances, chargées d'une mission sanitaire. Au contact du plein air, de la nature, les activités corporelles sont utilisées pour régénérer les corps et les esprits.

## Conclusion de la troisième partie

Être Juif en 1942 ou en 1948 ne correspond pas à la même réalité. Cette troisième partie avait pour objectif de mettre en lumière ces réalités, afin de comprendre le sens et les fonctions attribués aux activités physiques et sportives pratiquées par les Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale et après la Libération. Dans un contexte liberticide, les Juifs de France continuent de pratiquer des activités physiques et sportives. Les athlètes de haut niveau, à l'image d'Alfred Nakache ou de Georges Jaïs, continuent pendant quelques temps leur carrière, malgré la prolifération de la parole antisémite qui les stigmatise plus que jamais. Dans le même temps, les associations sportives juives ne peuvent plus exister, et les membres se dispersent. Certains rejoignent les réseaux de résistance et le maquis pour combattre l'occupant, d'autres s'organisent pour échapper aux persécutions antisémites. Très vite, le sport compétitif n'a plus d'utilité, ou presque. Les maisons d'enfants continuent de l'utiliser pour occuper les enfants et leur apporter, autant que possible, un peu de joie. Georges Loinger réussit même à créer un championnat inter-maisons pour que les enfants puissent s'opposer. Mais, surtout, les Juifs confèrent aux activités physiques la mission d'endurcir les corps pour survivre, à l'image des pratiques proposées par les EIF à leurs membres pendant cette période sombre. Pendant que l'Allemagne nazie intensifie son plan d'extermination systématique, certains Juifs regagnent le maquis ou les réseaux de résistance et s'entraînent physiquement pour pouvoir prendre les armes. À la Libération, il ne s'agit plus de lutter, mais de protéger et de reconstruire. Alors que les associations sportives juives renaissent mais peinent à retrouver leur dynamisme d'avant-guerre, la priorité est de nouveau placée sur la jeunesse. Les enfants juifs représentent l'avenir des communautés. Il faut les aider à retrouver un état de santé « normal » après des années de souffrance et de privations. Le phénomène est amplifié par les pouvoirs publics, qui font de la santé une priorité. Les activités physiques et sportives deviennent alors des moyens de réparer, régénérer, fortifier les corps. La santé mentale n'est pas oubliée : le sport est alors un outil de socialisation des jeunes, de joie, de bonheur, mais aussi d'éducation.



## Conclusion générale

---

Notre salle d'escrime a elle aussi de nombreux habitués ; tous ceux qui suivent les leçons du vaillant maître d'armes qui la dirige font des progrès parfois surprenants dans ce sport si agréable, peut-être faudrait-il dire si indispensable. Beaucoup plus de jeunes devraient fréquenter notre salle d'armes. C'est une vérité bien souvent répétée : il est vrai que nos coreligionnaires ne se livrent pas assez aux exercices physiques. De plus si l'escrime est un des sports les plus bienfaisants, il est un sport utile à nous, *pas moins qu'à d'autres*<sup>3504</sup>.

L'Union scolaire, organisation consistoriale établie à Paris pour encadrer la jeunesse, est l'une des seules institutions juives à proposer des activités physiques et sportives au début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1900, elle offre la possibilité à ses membres de suivre des cours d'escrime dans un double objectif : former de futurs citoyens par la pratique de sports « nobles », et régénérer les corps des Juifs, considérés comme faibles. Mais du propre aveu d'Adolphe Caen, président de l'Union, trop peu de jeunes s'intéressent réellement à ces pratiques. Il s'avère en effet que les Juifs de France ne sont guère nombreux à s'épanouir dans l'effort physique et à s'approprier les sports modernes. À l'instar de l'escrime, pratiquée par l'Union scolaire, le sport reste réservé à une élite bourgeoise juive, qui elle-même est assez peu active. Jusque dans l'entre-deux-guerres, aucune association sportive juive n'est créée dans l'hexagone, alors que se développent pourtant des structures catholiques, protestantes, communistes, ouvrières, féminines. On ne peut ignorer ce constat : les Juifs de France semblent se désintéresser des sports à cette période et sans demande, l'offre reste anecdotique, balbutiante, fragile.

Partant, notre étude visait à comprendre ce retard, puis à étudier la naissance et le développement des pratiques physiques et sportives juives en France, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la création de l'État d'Israël. Cette analyse nous a permis d'appréhender les logiques d'engagement des Juifs dans les activités physiques, mais aussi les rapports sociaux-politiques qu'entretiennent les membres des communautés, la vision qu'ils ont de l'enfance et de la jeunesse, ou encore les relations que les Juifs cultivent avec leur corporéité et leur judéité. Autant que le développement du sport associatif, ce sont donc de multiples mécanismes que

---

<sup>3504</sup> Compte rendu de l'assemblée générale de l'Union scolaire en 1900, dans : Adolphe Caen, « L'Union scolaire », *L'Univers israélite*, 15 juin 1900, p. 402. En italique dans le texte.

cette thèse entendait analyser. Pour ce faire, nous avons interrogé la place, la fonction et l'utilisation du corps et des pratiques physiques dans des domaines aussi différents que l'école, les mouvements de jeunesse, les clubs, les maisons d'enfants orphelins, les réseaux de Résistance, les centres de rééducation ou les colonies de vacances. De la gymnastique hygiénique aux compétitions sportives, en passant par de grands jeux sportifs ou des séances d'hébertisme, les activités physiques pratiquées se sont avérées variées dans ces structures, en conférant au corps et à l'effort des fonctions diverses et des finalités plurielles. Finalement, cette étude, inscrite dans une temporalité marquée par un rapport à la religion complexe et ambigu, englobait de nombreux champs d'analyse et il convient, à la fin de ce travail, de synthétiser les principaux enjeux abordés. Les enjeux identitaires, les enjeux pédagogiques et les enjeux idéologiques des pratiques physiques des Juifs de France pendant le demi-siècle qui nous a occupé, peuvent à présent être observés dans une approche multiscalaire et diachronique.

### **Identités et sociabilités dans les associations sportives et les mouvements de jeunesse juifs**

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, le principe d'assimilation fait consensus dans les communautés juives de France. Après les lois d'émancipation leur accordant la citoyenneté, les Juifs souhaitent rompre avec leurs particularismes et s'assimiler dans la société française. Sans remettre en question leur judéité, ils considèrent que leur identité juive doit s'affirmer uniquement dans le cercle privé et familial. Ils fréquentent la synagogue et perpétuent les traditions, mais restent politiquement neutres et se conforment aux normes de la société française, de plus en plus laïque. Cette attitude, couplée à une profonde confiance patriote dans le pays qui les a émancipés, explique en partie pourquoi les Juifs de France ne créent pas d'associations sportives communautaires avant la Première Guerre mondiale. Souhaitant être plus français que juifs, ils n'éprouvent ni le besoin, ni le désir de créer des lieux d'entre soi communautaire, pour des activités physiques auxquelles, du reste, les individus ne s'intéressent pas pour le moment. La genèse de l'antisémitisme moderne, incarnée par l'affaire Dreyfus, ne remet pas en doute cette posture. Au contraire, la réhabilitation du capitaine confirme leur sentiment d'appartenance à la nation. Finalement, l'absence d'associations sportives juives correspond à l'identité juive de la fin du XIX<sup>e</sup> qui refuse toute forme de prosélytisme. Par contre, cette position est remise en cause durant l'entre-deux-guerres, voire combattue, notamment par une jeunesse israélite en quête d'affirmation, remettant en cause les choix opérés

par leurs aînés et désireuse d'affirmer sa judéité à travers de nouveaux lieux de sociabilité. Rompant avec les modèles idéologiques dominants, les jeunes Juifs se fédèrent autour de mouvements de jeunesse et s'approprient progressivement les pratiques sportives. Un double mouvement structure ce repositionnement : une dynamique centrifuge vers le monde moderne (sur les plans scientifiques, pédagogiques, techniques, culturels, médiatiques) et une dynamique centripète, puisqu'il s'agit de faire corps en tant que Juifs avant tout (même si cela a pu finalement, relever de l'utopie). D'autres facteurs bouleversent aussi la structure sociale et culturelle juive à cette période, expliquant les transformations à l'œuvre. L'arrivée de nombreux Juifs d'Europe centrale et orientale, qui fuient les persécutions et qui décident de s'installer dans l'hexagone (majoritairement dans la capitale et en Alsace-Lorraine), où il se sentent davantage en sécurité, constitue l'une des plus décisives. Les jeunes israélites et les immigrés ont tendance à rejeter l'assimilation selon une logique de renaissance identitaire. Les dynamiques démographiques et politiques se conjuguent ainsi pour créer les conditions de l'émergence des premières associations sportives juives.

Du SC Maccabi de Paris, association sportive sioniste, au YASC, d'obédience communiste, les différents clubs sportifs juifs qui éclosent dans la France de l'entre-deux-guerres s'inscrivent dans une volonté assumée de régénérer les corps. Contre les stéréotypes antisémites, le corps, en particulier celui des jeunes, devient une preuve par l'exemple que la « faiblesse juive » n'est plus qu'une construction antisémite. Sculpter, entraîner, vanter, chérir, médiatiser, éprouver le corps devient une mission à valeur presque martiale : tantôt dans un combat rhétorique face à la propagande antisémite, tantôt pour abolir un certain désintérêt (voire un renoncement) de la part des Juifs eux-mêmes, tantôt face à un ennemi dont la violence est effective. Plusieurs fonctions sont donc accordées aux pratiques physiques. Mais toutes les organisations ne partagent pas les mêmes conceptions du sport, et chacune d'entre elles possède une définition singulière de ce qu'est l'identité juive. La multiplicité des associations juives est en effet révélatrice de la pluralité des communautés qui vivent en France. Le SC Maccabi de Paris, créé dans les années 1920 par Maurice Levinson, un Juif originaire de Russie, fédère ses membres autour de l'idéologie sioniste. Les adhérents ne cherchent pas nécessairement à participer à l'*alyah*, mais ils éprouvent le besoin de se réunir pour faire vivre l'idée de la création d'un État juif. Ils s'entraînent alors physiquement afin de régénérer les corps et de former un « nouvel homme juif » ; objectif caractéristique des idéaux nationalistes. Le SC Maccabi de Paris se crée au sein de la MWU, structure internationale qui regroupe des clubs sportifs sionistes d'Europe, d'Amérique, d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient, et ses dirigeants réussissent à développer

des structures sportives Maccabis à l'Est de la France, notamment à Strasbourg, Nancy et Metz. Unis autour du sport, c'est aussi tout un environnement culturel qui façonne ces clubs marqués du sceau sioniste : les membres participent à des conférences sur la Palestine, ils créent une chorale de chants palestiniens, et surtout ils participent à la Maccabiade de 1935 à Tel-Aviv. Si les structures Maccabis de France ne sont pas assez développées pour participer à la toute première Olympiade juive en 1932, la ferveur qui entoure la seconde montre à quel point les dirigeants et les membres du club souhaitent diffuser le sionisme dans les communautés juives de France.

Dans le même temps, d'autres associations sportives juives reposent sur d'autres formes de dynamiques identitaires. Le YASC, le CPS 10<sup>ème</sup> et l'Étoile juive, trois clubs communistes, sont plutôt défavorables au sionisme et se mobilisent pour inscrire leur action dans la lutte des classes. Ces structures possèdent toutes les caractéristiques des clubs populaires : le type d'activités pratiquées, la manière de s'y investir, le peu de moyens financiers, l'ambiance chaleureuse. Si les clubs n'interdisent pas aux non-Juifs de s'inscrire, la culture yiddish d'une grande partie des membres favorise pourtant un entre soi. Pour eux, le sport est un moyen de créer des lieux de sociabilité et d'échanges entre individus ayant les mêmes origines et les mêmes aspirations politiques. Si le sport est avant tout un moyen de fédérer les membres, il s'avère aussi être adapté au combat politique. Les clubs communistes participent donc à des événements sportifs populaires, à des défilés et des conférences sur la condition ouvrière, et se mobilisent contre l'antisémitisme et le racisme. D'ailleurs, ces clubs s'avèrent être les plus actifs des structures juives lorsqu'il s'agit de lutter par exemple contre la tenue des Jeux olympiques de Berlin en 1936. Ils créent, en lien avec la LICA, le CCSJ, un comité chargé de réunir les dirigeants des principaux clubs sportifs et mouvements de jeunesse de la capitale. S'ils échouent dans leurs objectifs initiaux, ils continuent leurs combats politiques et sociaux et décident de participer à l'Olympiade populaire de Barcelone, organisée en réponse au sport nationaliste et au sport bourgeois.

Aux côtés de ces associations sportives, les années 1920 et 1930 voient aussi naître des mouvements de jeunesse juifs, qui s'engage avec ferveur dans les activités physiques et sportives. Véritables creusets de sociabilité et de judéité, ces mouvements recrutent des membres plus jeunes que les associations sportives et touchent donc un public différent. Dirigés par de véritables leaders, ils valorisent eux-aussi des formes variées d'identité juive. L'UJI est ainsi composée de jeunes immigrés qui souhaitent lutter contre l'antisémitisme. Le groupe est très proche de la LICA, dirigée par Bernard Lecache, et rompt avec les théories

assimilationnistes de ses aînés. Le mouvement des EIF est en revanche composé majoritairement d'enfants issus de la petite et moyenne bourgeoisie israélite. Si les immigrés intègrent peu à peu les rangs, ils demeurent minoritaires. Malgré cet ancrage social, le mouvement, dirigé par Robert Gamzon, est favorable à l'idéologie sioniste. Les activités physiques et sportives s'inscrivent même peu à peu dans une volonté de régénérer les corps et de créer des *kibboutz* à la française, comme ce fut le cas avec la ferme-école de Saumur. L'activité corporelle est rédemptrice et doit forger des hommes et des femmes forts, de « nouveaux juifs » forts et utiles. Le mouvement se développe aussi bien dans le bassin parisien qu'en Afrique du Nord, qu'au Nord de la France ou que dans l'Est. Les régions d'Alsace-Lorraine voient d'ailleurs naître des mouvements qui n'existent pas à Paris. Parmi eux, la Hatikva s'avère être organisée autour de la renaissance juive et du sionisme. Inspirés par les écrits de Max Nordau et de Theodor Herzl, les dirigeants du mouvement placent au cœur de leurs objectifs la régénération physique, intellectuelle et morale de la jeunesse en utilisant les activités physiques et sportives. Finalement, les différents groupes juifs qui pratiquent des activités physiques et sportives dans l'entre-deux-guerres mettent en lumière l'éventail politique et idéologique des communautés juives de France. La création de ces lieux de sociabilité permet aux membres, notamment la jeunesse juive, de faire valoir ses idéaux, ses besoins et ses aspirations. Les clivages idéologiques entre ces groupes deviennent patents lorsque les Juifs se trouvent confrontés à la montée de l'antisémitisme et du nazisme dans les années 1930. Alors que certains mouvements disparaissent, comme l'UJJJ ou l'UJI, d'autres tentent de fédérer les groupes. Les EIF et les Maccabis réussissent notamment à s'allier autour du sionisme et de la régénération de la jeunesse juive. Mais ils ne parviennent pas à mobiliser tous les autres mouvements, notamment ceux politisés à gauche. L'échec de la FJJSP prouve à quel point les divisions peuvent être puissantes entre des groupes pourtant menacés par les mêmes adversaires. À l'Est, la mobilisation est plus efficace. Joseph Weill réussit notamment à mobiliser les mouvements de jeunesse autour du Mercaz Hanoar, un centre de jeunes strasbourgeois.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les sportifs juifs sont pour certains tolérés jusqu'en 1942, puis deviennent des cibles pour les Allemands. Alfred Nakache ou Young Perez, pour ne citer que les plus connus, finissent par être arrêtés, transférés au camp de transit de Drancy avant d'être envoyés vers les camps de la mort. D'autres réussissent néanmoins à échapper à la déportation grâce à leur statut d'athlète de haut niveau, à leurs contacts ou à leur renommée. Aucune homogénéité de traitement ne peut être constatée quant aux sportifs juifs pendant

l'Occupation. Les différentes structures sportives juives, quant à elles, disparaissent. Les clubs communautaires n'ont plus droit de cité avec la Charte des sports, tandis que les mouvements de jeunesse se désagrègent. Les EIF sont finalement les seuls à maintenir une activité et à rester, jusqu'en 1943, dans la légalité en étant affiliés à l'UGIF et au SF. Dans cette période où le Juif est une cible autant qu'un symbole politique, les fonctions attribuées aux activités physiques et sportives changent radicalement. Les EIF mettent en place différents projets permettant de former les corps et les esprits de ses membres. Grâce aux centres ruraux, aux centres d'apprentissage, aux camps de formation de moniteurs ou de cadres du mouvement, les dirigeants mettent en place un projet de rédemption des corps par le travail physique. Ils envoient même à leurs troupes des feuillets de séances d'éducation physique permettant de s'entraîner seul ou par petits groupes. Puis, vient la lutte contre l'occupant. Après l'été 1942, des réseaux de Résistance juifs se créent dans la moitié Sud de la France. Au sein de la Sixième (puis compagnie Marc Haguenu), du MJS ou de l'AJ, les Juifs se retrouvent pour se préparer aux combats de la Libération. Au sein de ces structures, les clivages sociaux, culturels ou politiques de l'entre-deux-guerres s'estompent et les Juifs de tous horizons, origines et cultures se préparent à combattre ensemble contre le nazisme.

Après la Libération, la plupart des groupes créés dans l'entre-deux-guerres sont reformés. Les Maccabis, le YASC, le CPS 10<sup>ème</sup> ou les EIF reprennent progressivement leurs activités. Leur vision du corps juif a changé : le « résistancialisme » et la fierté d'avoir réussi à combattre le nazisme leur confère une nouvelle confiance dans leur capacité à être physiquement performants. Mais l'identité juive évolue aussi : face au désastre humain, économique, social, beaucoup de Juifs préfèrent rompre avec le passé, voire se mettre à distance des marqueurs identitaires tels que l'investissement dans des structures réservées. De ce fait, les principales associations sportives juives peinent à retrouver leur dynamisme d'avant-guerre. Les préoccupations ne sont pas sportives. Il faut participer à la reconstruction du pays et à celle des communautés juives. La recherche d'un emploi, de nourriture, mais aussi le combat pour récupérer les biens spoliés deviennent le quotidien de beaucoup de Juifs de France, en plus de devoir vivre après l'horreur des camps. Les EIF, pourtant vite réorganisés, tardent eux-mêmes à renouer avec les pratiques physiques et sportives. Les premières missions confiées aux membres sont ainsi principalement orientées sur l'aide à apporter aux plus démunis. Dans ce contexte, les communautés juives se focalisent sur l'enfance et la jeunesse juive.

## **Le sport, les activités corporelles pour les enfants et les jeunes : d'une émulation éducative optimiste au sauvetage d'une génération sacrifiée**

L'appropriation et la diffusion des pratiques sportives et les fonctions qui leurs sont attachées par les communautés juives sont dépendantes de leur conception de l'enfance. Cette dernière occupe en effet une place centrale dans les traditions juives. Les textes du judaïsme accordent une grande importance à l'éducation et à la transmission. Les parents doivent éduquer leurs enfants selon les préceptes de la Torah, qui doit être lue puis étudiée précisément et régulièrement. Dès le plus jeune âge, une partie de la journée de l'enfant est consacrée au développement de la pensée, des compétences intellectuelles et de l'acquisition d'une culture juive. Les communautés placent les enfants qui n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école primaire dans des *gan* où ils s'imprègnent, grâce à des activités ludiques, des codes et des traditions juives. Les Talmud-Torah, écoles primaires juives, continuent de donner le primat aux compétences intellectuelles et aux connaissances. Les élèves apprennent l'hébreu, lisent la Torah et doivent approfondir et fortifier un ensemble de notions leur permettant de faire perdurer les traditions et l'identité juive. Compte tenu de l'importance accordée à l'étude, les jeunes Juifs se dirigent ensuite majoritairement vers des métiers intellectuels, où l'on manipule les mots, les concepts, les systèmes. Ces métiers, dans la société française moderne, sont l'apanage d'une certaine élite intellectuelle bourgeoise et sont plus rémunérateurs. Une fois sur le marché du travail, ils vivent principalement dans les grandes agglomérations, notamment à Paris, et peu d'entre eux décident de se consacrer aux métiers agricoles et intégrer la paysannerie française. Ce phénomène porte d'ailleurs le poids de l'histoire. Après la seconde diaspora, consécutive à la destruction du second temple de Jérusalem, les Juifs sont dispersés dans un ensemble de régions au sein desquelles leurs droits sont souvent réduits, voire annihilés. Ce faisant, ils ne peuvent pas acheter de terres et dirigent leurs activités professionnelles vers le commerce, l'artisanat et le prêt d'argent. Les décrets d'émancipation modifient certes leur statut juridique et social, mais les Juifs de France continuent de s'investir dans des métiers ne dépendant pas de la force physique. D'ailleurs, les Juifs sont persuadés qu'ils possèdent une certaine forme de supériorité intellectuelle sur les non-Juifs, tout en acceptant que leurs performances corporelles souffrent de leur manque d'activité. Ils rejettent l'effort physique, qu'ils considèrent être une perte de temps et inapproprié à leurs modes de vie.

Ce processus, qui confère aux Juifs de France le sentiment d'être intellectuellement supérieurs mais physiquement inférieurs – situation dans laquelle ils se complaisent – se perçoit

avec acuité lorsque l'on analyse le discours tenu par les cadres de l'AIU. Par son réseau d'écoles situées au Moyen Orient et en Afrique du Nord, l'AIU souhaite diffuser une éducation à la française et apporter la lumière de l'Occident aux communautés juives orientales. Dans leur mission civilisatrice, résolument colonialiste, les cadres de l'AIU sont convaincus de leur supériorité intellectuelle, morale, sociale et culturelle sur leurs coreligionnaires d'Orient. Ils succombent ainsi à la vision négative, exotisante, de l'Orient, largement répandue dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle. De ce fait, ils se donnent pour tâche de régénérer les corps et les esprits des enfants. La gymnastique occupe une place non négligeable du discours éducatif. Elle doit participer à l'amélioration des conditions sanitaires et à l'hygiène des jeunes. Si la gymnastique est finalement assez peu enseignée dans les écoles de l'AIU, ce discours, prônant la régénération des Juifs d'Orient grâce aux activités physiques, tranche avec celui tenu par les rabbins de la Belle Époque quant à l'éducation de la jeunesse de France. Ils considèrent que le développement des compétences intellectuelles et l'éducation des jeunes aux préceptes religieux sont primordiaux. À ce titre, de nombreux intellectuels et dirigeants communautaires considèrent que les exercices du corps sont une perte de temps sur le chemin qui mène à l'épanouissement intellectuel et spirituel (malgré l'importance accordée explicitement au corps dans les textes du judaïsme). Dès lors, les Juifs de France établissent une nette distinction entre l'éducation des enfant Juifs d'Orient et ceux d'Occident. Les exercices du corps seraient inutiles aux jeunes de France, mais primordiaux pour ceux qu'ils considèrent être intellectuellement inférieurs.

Ce n'est que dans l'entre-deux-guerres que la place du corps dans l'éducation des enfants tend à évoluer. L'expérience de la guerre a poussé le rabbinat à modifier son rapport au corps et à la masculinité. Les discours que tiennent les rabbins auprès de la jeunesse sont plus virils et plus musclés. Les activités corporelles, longtemps décriées, sont désormais présentées comme utiles pour former une jeunesse en bonne santé, forte, fière d'être juive. Le sport n'est plus perçu comme un facteur d'éloignement de la synagogue, mais au contraire comme un vecteur d'unité et de sociabilité. La création de l'Union des œuvres pour l'éducation physique de la jeunesse israélite est la résultante de l'importance croissante accordée à l'éducation corporelle des enfants par les élites juives. Le gymnase de la Durance et le stade des Joncherolles sont acquis pour contribuer à cette quête. La fondatrice de l'Union des œuvres, Germaine de Rothschild, est convaincue du bienfait des activités physiques et sportives pour l'éducation et l'épanouissement de la jeunesse.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les enfants deviennent la priorité de multiples œuvres et organismes. Il faut à tout prix les sauver de la déportation et les cacher. Mais il s'agit aussi de s'en occuper, de les éduquer, de les aider à se construire et à se développer, dans un quotidien sens dessus dessous, et parfois sans parents. Dans cette mission, plusieurs organisations attribuent aux sports des vertus sanitaires, mais aussi sociabilisantes et éducatives. De grands jeux et compétitions sont organisés pour occuper les enfants et les maintenir dans un état de santé physique et affectif leur permettant de survivre. En pleine période d'Occupation, Georges Loinger organise même des compétitions entre homes d'enfants de l'OSE ainsi que des formations de moniteurs d'éducation physique. La Libération décuple encore l'intérêt porté aux plus jeunes. Les enfants portent encore les stigmates de la barbarie nazie, mais s'avèrent être les symboles de l'avenir des communautés. Dès lors, dans un contexte hygiénique alarmant, l'éducation des corps devient plus essentielle que jamais. Dans les maisons d'enfants, dans les hôpitaux, dans les colonies de vacances ou dans les écoles, les œuvres juives organisent de la gymnastique corrective pour répondre aux besoins sanitaires. Quant au sport, sa fonction éducative et sa mission ludique constituent ses principaux atouts. Après des années de souffrance, les plus jeunes ont besoin d'évasion, de plein air, de joie et de relations sociales. Le sport est alors considéré comme l'un des meilleurs moyens pour répondre à l'ensemble de ces besoins vitaux. Tandis que les associations sportives juives peinent à recruter de nouveaux membres et à retrouver leur dynamisme d'avant-guerre, les compétitions inter-maisons et les événements sportifs créés pour les enfants et les adolescents sont très dynamiques. Les générations sacrifiées pendant l'holocauste, directement ou indirectement, sont entrées dans l'histoire de manière tragique, mais avaient déjà, dans les deux décennies précédant la guerre, tenté d'écrire une nouvelle page de l'histoire des Juifs de France en déconstruisant, dans les stades, les gymnases ou les bassins, toute une imagerie raciste et xénophobe.

### **Destruction des préjugés et résistances à la destruction : les activités physiques contre l'antisémitisme**

S'il est réducteur de dire que le développement du sport juif n'est qu'une réponse à l'antisémitisme, on ne peut pour autant nier son influence. De la même manière que la naissance du sionisme est, en partie, un corollaire de la naissance de l'antisémitisme moderne dans les sociétés européennes, le sport juif est en partie façonné par la prolifération des actions de haine à l'égard des communautés juives de France. Un ensemble de stéréotypes et de mythes

accompagnent les Juifs depuis l'époque païenne. En France, ils sont réactivés après la défaite contre la Prusse par Édouard Drumont. La publication de son pamphlet antisémite *La France juive*, véritable succès en librairie, couplée à l'avènement de la « science de la race », engendre la diffusion d'un antisémitisme moderne dans la société française. Les Juifs sont accusés par une partie de la population d'infiltrer toutes les filières stratégiques de la société (banque, politique, relations internationales, grandes entreprises, presse) afin de s'enrichir malhonnêtement et de dominer le monde. Par l'intermédiaire de ces théories complotistes, les antisémites façonnent une image repoussante des Juifs. Ils dressent un ensemble de critères « scientifiques » qui font du Juif un être à part. De la base du crâne jusqu'à la pointe des orteils, ils décrivent un corps difforme, malade et faible. En s'appuyant sur des mythes persistants, ils souhaitent provoquer la peur et le dégoût du Juif. Ils accentuent ces éléments en leur associant une odeur nauséabonde, une démarche bringuebalante et une silhouette proche du cochon, du singe ou du rat. Ils insistent sur le caractère immuable de ces éléments : les Juifs sont vicieux, fourbes et se reproduisent entre eux depuis des siècles. Ils sont donc reconnaissables physiquement, dégénérés, et à jamais inassimilables. L'affaire Dreyfus participe à la prolifération de ces stéréotypes. Pendant une dizaine d'années, la presse antidreyfusarde attaque systématiquement les Juifs de France et les stigmatise comme des individus différents et dangereux.

Pour autant, cet antisémitisme provoque assez peu de réactions dans les communautés visées. Du moins, il n'engendre pas un repli identitaire. Alors que l'on pourrait s'attendre à voir émerger des associations sportives communautaires, comme ce fut le cas dans beaucoup d'autres pays européens, les Juifs de France gardent toute confiance dans l'État. Ce n'est que dans l'entre-deux-guerres que les Juifs réagissent à cet antisémitisme. Pendant que les successeurs d'Édouard Drumont reprennent leurs campagnes de stigmatisation, les communautés, alertés par la situation à l'Est de l'Europe, souhaitent désormais se dresser contre les calomnies conférées à leur égard. Les Juifs, plus particulièrement ceux issus des masses immigrées, souhaitent participer à la formation d'un « nouvel homme juif », physiquement régénéré. Pendant que les nationalistes, notamment allemands et italiens, mobilisent les masses grâce aux activités sportives, les Juifs espèrent en faire autant pour lutter contre l'antisémitisme. Les clubs sionistes Maccabis, mais aussi plusieurs mouvements de jeunesse comme les EIF, l'UUJJ, l'Hachomer Hatzair ou le Merkaz Hanoar, organisent la lutte contre l'antisémitisme. Ils créent notamment des groupes d'auto-défense et instaurent des cours de sports de combat : lutte, boxe, jiu-jitsu. À ce titre, on voit apparaître dans les communautés juives de nouveaux

réseaux. Le consistoire, pourtant connu pour ses positions contre le sionisme et contre la violence, finance l'achat de matériel pour le SC Maccabi de Paris afin que puissent se développer les sections sportives au sein du CDV. Si les mouvements de jeunesse et les clubs sportifs juifs réussissent à dynamiser les pratiques sportives dans l'hexagone et à se préparer à combattre, l'ennemi nazi et le régime de collaboration français sont beaucoup plus puissants. C'est la force d'une nation qui se dresse contre une minorité parmi la société française. Les membres se dispersent dès le début de l'Occupation, beaucoup se réfugient en zone libre. Pendant l'Occupation, la plupart de ces mouvements se dissolvent. Mais leurs membres restent en contact et, peu à peu, les organisations reprennent leur lutte. Il ne s'agit plus de prouver que les Juifs se régénèrent. Il faut se battre physiquement contre l'occupant et, plus généralement, contre les antisémites et les nazis. Plusieurs cadres communautaires comme Robert Gamzon ou Emmanuel Lefschetz mettent en place des réseaux de Résistance. Désormais, les activités corporelles doivent nourrir cette résistance. C'est ainsi qu'en plein cœur de Paris, pendant l'Occupation, Emmanuel Lefschetz organise des séances d'éducation physique dans les anciens locaux de l'école Maïmonide pour des jeunes Juifs de la capitale. Les cadres de la Sixième, ceux du MJS ou de l'AJ commencent aussi à préparer physiquement ceux qui intègrent le mouvement. La préparation physique devient militarisée : marches, courses, jiu-jitsu, lutte, tir, les activités visent à former des hommes forts, endurants et n'ayant pas peur de la mort.

En étudiant un domaine encore méconnu, celui du sport juif, cette recherche permet de mieux circonscrire la vie sociale, politique et culturelle des communautés juives de France. Grâce à un corpus d'archives encore peu exploité, nous avons pu étudier des structures associatives méconnues, voire inconnues dans les historiographies du sport et du judaïsme. L'analyse de celles-ci met en lumière la multiplicité des identités juives dans le premier XXe siècle, mais aussi les difficiles relations que les communautés juives entretiennent entre elles. En s'appuyant sur les fonctions et le sens que les mouvements de jeunesse et les associations sportives juives confèrent aux activités corporelles, nous avons pu identifier avec précision les accords et désaccords idéologiques et politiques, mais aussi les nombreuses tentatives d'unions et de défense des intérêts communs. Ce travail met aussi en lumière les dénominateurs corporels, politiques et culturels, des vulnérabilités et des persécutions. Confrontés à l'antisémitisme, les Juifs ont fait du sport un moyen de lutter contre les représentations dont leur corps est l'objet, mais aussi une manière de combattre leurs propres croyances. Le sport révèle également les inégalités de genre. Les femmes juives subissent en effet un double système normatif : celui de la société et celui du judaïsme. La guerre semble d'ailleurs renforcer

cette modernité à deux vitesses et la domination patriarcale. En partant des structures associatives, nous avons aussi pu retracer la vie de plusieurs acteurs majeurs du sport juif, qui s'avèrent souvent être de futurs leaders de la Résistance juive : Robert Gamzon, Georges Loinger, Emmanuel Lefschetz, Georges Ghertman ou encore Robert Blanchet. Ce sont aussi eux qui, après la Libération (pour laquelle certains ont pris les armes), participent au relèvement des communautés juives. Si des recherches récentes ont été menées sur l'après-guerre, beaucoup d'éléments sont encore méconnus et nos travaux permettent de combler une partie du vide historiographique qui entoure le relèvement corporel des Juifs après la guerre. En s'intéressant aux reconstructions physiques et sportives, on remarque que les pratiques du corps occupent une place décisive, surtout pour les plus jeunes. Qu'elles soient hygiéniques, éducatives ou compétitives, les activités physiques ont toujours pour objectif sous-jacent de préparer les futurs citoyens, éduqués et équilibrés.

En réalisant la première étude approfondie sur les activités physiques et sportives des Juifs de France, il nous a paru nécessaire d'adopter un angle d'analyse élargi, sans se restreindre aux associations sportives ou aux mouvements de jeunesse juifs. Un tel choix possède cependant ses limites et nos travaux en appellent d'autres. Les fonds d'archives du mouvement sioniste à Jérusalem et celles de la MWU à Tel-Aviv n'ont pas été consultées. Si ces centres ne semblent pas posséder beaucoup de documents sur le mouvement Maccabi français, des études comparatives pourraient être menées avec les autres pays dans lesquels des clubs sionistes se sont créés. La Seconde Guerre mondiale offre aussi d'abondantes perspectives de travaux. Nous l'avons vu, les sportifs juifs ont des parcours très divers et non-homogènes, dont beaucoup pourraient être approfondis. En outre, l'utilisation des activités physiques et sportives par les rescapés des camps sont encore peu connues. Enfin, les activités sportives juives sont très peu étudiées dans le second XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1950 et 1960, de nombreux Juifs nord-africains s'installent notamment dans l'hexagone, augmentant encore l'hétérogénéité des communautés juives. Intègrent-ils les clubs sportifs juifs existants ? Créent-ils leurs propres structures associatives ? Le sport, phénomène culturel, permettrait d'apporter un nouveau regard sur cette partie de l'histoire.

## Glossaire hébraïque

---

AGOUDISTE : relatif à l'Agoudath Israël, mouvement juif qui regroupe des communautés ultra-orthodoxes

ALYAH : signifie « ascension » ou « élévation ». Le mot est utilisé pour décrire l'immigration en Israël.

Cacherout : code alimentaire des Juifs.

ERETZ-ISRAËL : terre d'Israël.

GAN : jardin d'enfant.

GDOUD : bataillon

HACHSHARA : Terme hébreu, signifie « préparation ». Le terme est principalement utilisé pour désigner la préparation des pionniers avant leur *alya*.

HALOUTZ : l'esprit pionnier.

HALOUTZIM : les pionniers.

HALOUTZIQUE : relatif à l'esprit pionnier.

HANOUKA : fête juive, fête des Lumières.

HASKALAH : mouvement de pensée juif du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle. Aussi appelé « Lumières juives », en relation au mouvement des Lumières.

HATZAÏR : « le jeune » en hébreu.

KIBBOUTZ : exploitation collective ou village collectiviste sioniste en Israël.

LAG BAOMER : fête juive.

LANDSMANSCHAFTEN : société d'entraide mutuelle.

PLETZL : « petite place » en yiddish, désigne la place Saint-Paul à Paris.

SHTETL : petite ville ou quartier juif d'Europe de l'Est avant la Seconde Guerre mondiale.

YISHUV : désigne l'ensemble des Juifs vivant en Palestine avant la création de l'État d'Israël.



# Index

---

---

## A

Abad Antoine · 481  
Abbé Grégoire · 83, 84, 85, 89, 135, 185  
Abetz Otto · 443  
Abraham [prénom inconnu] · 69, 72, 73, 74, 121, 126, 141, 142, 239, 242, 263, 540, 542, 543  
Adler Pierre · 642  
Affif Benoit · 393  
Agid Léon · 346, 347, 351, 352, 396, 398, 409  
Albert Einstein · 65, 68  
Albert Simon · 543  
Algazi Léon · 304, 305, 464  
Alice Halphen Germaine · 200  
Allouche Félix · 15  
Amorós Francisco · 107  
Angel Max · 308  
Arendt Hannah · 18, 41, 67, 116, 180, 350, 400  
Arnold Thomas · 634, 635  
Artzieli Ephraïm · 397  
Astruc Aristide · 138  
Attermann Léo · 333, 338, 342  
Avigdor S. · 158, 159

---

## B

Baden-Powell Robert · 253, 254, 262, 264, 266  
Baer Max · 341, 453  
Banda Michel · 600, 602  
Bar-Kokhba Shimon · 320  
Basch Victor · 387  
Bashi Robert · 391  
Bauer Jules · 191  
Bellin du Coteau Marc · 266, 271  
Ben Gourion David · 604  
Benayoun Maurice · 596  
Bensimhon Georges · 681, 682  
Berger [prénom inconnu] · 333  
Bergson Henri · 81, 202  
Berman Léopold · 338, 342  
Berneman Berthe · 374, 375, 416, 586  
Bernheim Édouard · 202  
Bernsohn Annette · 515, 516  
Berthet [prénom inconnu] · 360

Biélinky Jacques · 21, 210, 212, 218, 228, 230, 231, 232, 233, 236, 237, 244, 295, 297, 298, 299, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 315, 316, 317, 328, 331, 332, 334, 359, 406, 427, 429, 437, 444, 464, 465  
Bigart Jacques · 144, 145, 159  
Blanchet Robert · 380, 381, 382, 383, 585, 586, 587, 592, 702  
Bloch Elie · 658  
Bloch Gilbert · 658, 659  
Bloch Jean · 112  
Blot Kléber · 482  
Blum Léon · 116, 127, 180, 181, 413, 442, 456  
Boigey Maurice · 266  
Borotra Jean · 458, 460, 461, 462, 471, 473  
Boudine Robert · 346, 347  
Bouquillon Moïse · 478  
Bourdariat Albert · 482  
Bousquet René · 429  
Brauch Maurice · 632, 633, 642, 646, 647, 680, 681  
Bressler Sabine · 362  
Brodetzky Selig · 349, 350

---

## C

Caen Adolphe · 126, 223, 239, 241, 328, 691  
Cahen d'Anvers Charles · 202, 207  
Cahen Émile · 124, 125, 129, 130, 131, 132  
Cahen Isidor · 138  
Cahen Roger · 551, 553  
Carvallo Jules · 138  
Céline Louis-Ferdinand · 128, 184, 216, 357, 446, 671  
Celticus Docteur · 90, 92  
Chaffard Claire · 362  
Chevrier Félix · 54, 527, 532  
Chrysostome Saint Jean · 82  
Clémenceau Georges · 117  
Cohen Albert · 542  
Cohen Édouard · 131  
Cohn Léo · 258, 259, 267, 272, 279, 372, 410, 493, 511, 530, 536, 658

Cohn Marcus · 193  
Cohn Marianne · 536, 658  
Contentot Georges · 233  
Coston Henry · 445  
Cousteau Pierre-Antoine · 447, 450  
Crémieux Adolphe · 139

---

## D

Daladier Édouard · 407  
Dannecker Theodor · 429  
Darquier de Pellepoix Louis · 428, 516  
Daudet Léon · 94, 186  
Dauven Jean · 452, 453, 454, 456, 457, 458, 459, 479, 480  
de Boisandré André · 92  
de Coubertin Pierre · 360, 401  
de Gobineau Arthur · 86, 89  
de Rothschild Alphonse · 131  
de Rothschild Edmond · 205  
de Rothschild Édouard · 131, 197, 200, 202, 205, 211, 218, 235, 519  
de Rothschild Germaine · 200, 201, 202, 206, 209, 216, 218, 220, 235, 262, 328, 350, 671, 698  
de Rothschild Henri · 130, 205  
de Rothschild Philippe · 404  
de Rothschild Robert · 202  
Deffaugt Jean · 534  
Delarge Fernand · 478  
Demaison André · 263  
Demeny Georges · 107  
Deniker Joseph · 181  
Dickson Jeff · 458, 477, 482  
Donenfeld Friedrich · 299  
Dortignac Émile · 451, 452, 457, 458, 459, 462, 482  
Doulman Adolphe · 231, 232, 233  
Dreyfus Alfred · 63, 92, 93, 94, 95, 97, 117, 172  
Dreyfus Gaston · 131, 133  
Drucker Leopold · 299  
Drumont Édouard · 63, 85, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 96, 135, 167, 443, 445, 446, 700  
Dufestel Louis · 280  
Dunoyer de Segonzac Pierre · 551, 554, 556

Durkheim Émile · 81, 116

---

## E

Édouard Drumont · 87, 88, 89, 90, 92, 185, 445, 449  
Ehrenberg Henri · 271, 338, 342, 464, 536, 542, 595, 596, 600  
Ehrlich Sasia · 351  
Eichmann Adolf · 429  
Eisenberg Edmond · 642  
Eisenstadt Moïse · 303, 328  
Ephrussi Charles Joachim · 131  
Ephrussi Jules · 671  
Ephrussi Maurice · 131, 133, 134  
Ephrussi Michel · 131, 132

---

## F

Fabian Alexander · 299  
Fabry Jean · 233, 234, 244  
Fajnzang Henri · 524, 530  
Feld Maurice · 468, 586  
Félon Nestor · 381  
Ferry Jules · 142  
Finaly Fritz · 612  
Flatow Alfred · 112  
Flatow Gustav Felix · 112  
Fleg Edmond · 253, 256, 257, 258, 263, 278, 306, 334, 492, 494  
Fleischmann Georges · 231, 233, 240, 244, 245  
Fould Louise · 200  
Frankfurter David · 397, 398, 399  
Friedmann Walter · 622  
Fuchs Addy · 586

---

## G

Galai Berthe · 362  
Gamzon Denise · 257, 389  
Gamzon Robert · 208, 226, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 259, 262, 272, 273, 277, 278, 279, 282, 286, 287, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 391, 392, 410, 486, 487, 488, 490, 491, 496, 515, 516, 518, 526, 547, 548, 549, 551, 556, 581, 582, 593, 658, 661, 667, 668, 695, 701, 702  
Gamzon Robert (Castor) · 252, 267, 278, 279, 285, 290, 486, 490, 515, 549  
Garel Georges · 523, 534, 577, 635, 636, 649  
Garti Moïse · 311, 328, 330, 333, 337, 347, 358, 599, 667  
Gazès David · 144, 145  
Génia Eugénie · 540  
Gesundheit Victor · 360, 362, 595, 596

Ghertman Georges · 466, 467, 468, 469, 585, 586, 702  
Ginsburger Adrien · 551, 553  
Ginsburger Moïse · 124  
Goldmann Nahum · 389  
Goldschmidt · 360  
Goldschmidt Manfred · 596, 602  
Goldschneider Lazar · 338, 342  
Gouralnik Raymonde · 362  
Gourdji Salih · 162  
Grimoux · 185  
Guerchon Régine · 362  
Guéron Lazare · 151, 152, 153  
Gunzburg Alfred · 337  
Gurvitch Lazare · 675  
Gustloff Wilhelm · 397  
Guthmann Claude · 658

---

## H

Haeckel Ernst · 86  
Haguenau Marc · 54, 495, 496, 497, 502, 548, 551, 553, 554, 556, 658, 696  
Haït Sigismond · 284, 392  
Hajos Alfred · 112  
Halphen Émile · 200  
Hammel Frédéric (Chameau) · 251, 372, 411, 500, 545, 550, 551, 553, 582, 583, 658  
Hannah Arendt · 18, 67, 181, 400  
Hardy Marcel · 482  
Hébert Georges · 197, 269, 274, 275, 280, 288, 504, 510  
Heifetz [prénom inconnu] · 376  
Helbronner Jacques · 202  
Hélène [prénom inconnu] · 362  
Herriot Édouard · 456  
Herschmann Otto · 112  
Hertz Léon · 623  
Herzl Theodor · 97, 99, 100, 104, 105, 144, 165, 167, 249, 695  
Herzowitch Charles · 454, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 484  
Heydrich Reinhard · 428  
Heymann [prénom inconnu] · 237  
Hirsch Georges · 381  
Hirsch Jean-Raphaël · 277, 553, 577  
Hirsch Sigismond · 277, 518, 577, 578  
Hirsh Fred · 496  
Hitler Adolf · 175, 180, 183, 195, 243, 329, 333, 334, 340, 354, 366, 367, 401, 402, 406, 411, 412, 413, 416, 417, 430, 508, 607  
Holstein Alex · 666  
Hourwitz Zalkind · 84

---

## I

Isidore Simon · 608  
Israilowitz Léon · 600

---

## J

Jacob Victor · 317, 338, 595, 596, 599, 602  
Jacobson Victor · 317  
Jacoubovitch Jules · 677  
Jarblum Marc · 389  
Jastrowitz Moritz · 119

---

## K

Kaganoff Henry · 301, 303, 304, 305, 306, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 334, 337, 347, 352, 365, 390, 464  
Kahn Zadoc · 113, 127, 207  
Kaminski [prénom inconnu] · 329  
Kamintski Léo · 326  
Kapel René · 544, 545  
Kaplan Jacob · 191, 193, 675  
Kauffmann Pierrot · 251  
Kessler [prénom inconnu] · 600  
Kipling Rudyard · 262  
Kirsch [prénom inconnu] · 231  
Klein Samy · 251, 493, 658  
Klein Théo · 251  
Klopstock Hanna · 198  
Knout David · 540, 542  
Kott Gaston · 589, 590  
Krauthammer (prénom inconnu) · 324

---

## L

Labroue Henri · 449  
Ladoumègue Jules · 451  
Lady Erleigh · 333  
Lagrange Léo · 260, 382, 600  
Laval Pierre · 428  
Lavarer (philosophe) · 85, 89  
Lazare Bernard · 115, 116  
Lazarus Jacques · 543, 544, 546  
Le Hanvic Moïse · 337  
Lecache Bernard · 242, 243, 414, 694  
Lefschetz Emmanuel · 301, 316, 326, 328, 330, 332, 334, 337, 347, 348, 352, 353, 354, 363, 365, 373, 389, 390, 391, 392, 396, 397, 398, 411, 464, 465, 466, 541, 549, 595, 602, 666, 670, 701, 702  
Lesage Gilbert · 548  
Leven Narcisse · 137, 138, 142  
Lévi Israël · 190, 191, 202, 209  
Lévi Sylvain · 202  
Levinas Emmanuel · 117  
Levinson Maurice · 297, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 309, 310, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 325, 327, 330, 332, 334, 358, 364, 606, 693

Lévitte Georges · 44, 505, 567, 597  
Lévitte Simon · 464, 487, 504, 540, 545, 593  
Levkovitz Arié · 339, 342  
Lévy Alfred · 252, 263  
Lévy Denise · 556, 658  
Lévy Henry · 673  
Lévy Jacques · 623, 624, 637  
Lévy Louis-Germain · 308  
Lévy Raphaël-George · 202  
Liber Maurice · 113, 193, 252, 253, 257, 672  
Lieber Lilianne · 251  
Lifschitz Josué · 543  
Lipmann Alexandre · 131  
Loinger Flore · 278, 533  
Loinger Georges · 36, 37, 194, 195, 249, 250, 251, 278, 282, 412, 466, 490, 495, 496, 509, 510, 511, 512, 520, 521, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 543, 544, 548, 549, 552, 555, 557, 593, 594, 595, 600, 602, 618, 619, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 639, 641, 642, 646, 647, 649, 658, 666, 667, 670, 680, 681, 688, 689, 699, 702  
Lord Melchett · 330, 331, 332, 333, 334, 340, 342, 344, 359  
Loupo [prénom inconnu] · 158  
Lubin Lucien · 540  
Ludwig Jahn Friedrich · 106, 111  
Lust Victor · 223

---

## M

Maïmonide · 68, 70, 123, 124, 193, 198, 278, 464, 701  
Malkin [prénom inconnu] · 617, 618  
Mangel Marcel · 506  
Manuel Albert · 207, 258, 305, 671  
Manuel Eugène · 138  
Marber Hélène · 362  
Marber Ida · 362  
Marmorek Alexandre · 114, 317  
Martinez Pancho · 481  
Matalon Jacques · 223  
Mauco Georges · 449, 450  
Maurras Charles · 95  
Mayer Hélène · 453  
Mazan Georges Lucien · 451  
Mension Robert · 376, 467  
Meyer Henri · 202  
Michaeli Itzhak · 530  
Michower Maurice · 631, 632  
Miklichansky · 297, 328  
Milliat Alice · 234, 358, 359  
Milstein Henri · 524  
Mirkine [prénom inconnu] · 409  
Montagne Henri · 639, 642  
Montandon Georges · 182, 186, 448, 449, 450

Mortara Edgardo · 140  
Moyse René · 198, 199, 213, 214  
Munnich Robert · 492, 495, 496  
Musnik Fernand · 490, 549, 658

---

## N

Nakache Alfred · 34, 35, 36, 339, 453, 456, 461, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 478, 483, 484, 485, 542, 546, 576, 689, 695  
Nathan Roger · 339  
Néhama Charles · 223, 226  
Netter André · 338  
Netter Charles · 138  
Netter Yvonne · 334  
Niégo Joseph · 157, 158  
Nimkowitch Michka · 347  
Nordau Max · 31, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 113, 114, 115, 116, 144, 159, 165, 167, 224, 249, 302, 317, 583, 695  
Nordau Maxa · 583

---

## O

Oberlender Fred · 605  
Olchanski Roger Angel · 209, 305, 306  
Olivier Eugène · 131

---

## P

Pallière Aimé · 224, 225, 226, 259, 303, 387, 406  
Parry Juliette · 499  
Pascot Joseph · 458, 460, 462, 473, 474, 475, 476, 478, 479, 484  
Pennanerch Louis · 480  
Perez Young · 34, 35, 485, 695  
Pernikoff Ossip · 301, 337, 347, 348, 350, 352, 354, 365  
Pétain Maréchal · 419, 422, 429, 431, 433, 460, 461, 471, 490, 491, 498  
Polonski Abraham · 540, 542, 543  
Popard Irène · 311, 328  
Pougatch Isaac · 252, 258, 259, 279, 290, 292, 293, 499, 500, 501, 513, 514, 535, 549  
Pougatz Lazare · 338, 339, 341, 342  
Poulain Gabriel · 451  
Prenn Daniel · 333, 404  
Proust Marcel · 444  
Pujo Maurice · 94  
Pulver Jacques · 658

---

## R

Rachi · 70  
Racine Mila · 536  
Rapoport David · 677  
Rapoport Samuel · 339, 342  
Rasmussen · 155  
Rav Achi · 69  
Rebatet Lucien · 442, 443, 444, 445, 448  
Reich Oscar · 638, 639  
Reinach Théodore · 113  
Rheims Jean · 404  
Riche Paul · 446  
Rimet Jules · 229  
Rosamberg · 360  
Rosenberg Léo · 602  
Rosenthal Léonard · 205  
Rosenthal Pierre · 233  
Rosenthal Sylvain · 210, 233  
Rudin Albert · 231

---

## S

Sadoul Marcel · 383  
Salmona Jacques · 465  
Salomon Andrée · 251, 521, 534  
Salzberg [prénom inconnu] · 231  
Samuel Jacques · 501  
Samuel Julien · 372  
Schachter Joseph · 638  
Schlomoff Fanny · 362  
Schmoll Georges · 246  
Schwartz Isaïe · 673  
Scriabriner-Knout Ariane · 540  
Sée Jacques · 202  
Seelig Eric · 404  
Sémach Hayyim · 148  
Semach Moïse · 161  
Semel [prénom inconnu] · 297  
Silbertrest [prénom inconnu] · 300  
Simon Édouard (Bouli) · 285, 487, 497, 500, 505, 518, 519, 523, 524, 526  
Simon Shatta · 518, 529  
Spire André · 124  
Stein Adolphe · 602  
Steines [prénom inconnu] · 309  
Stern Georges · 134  
Stern Jean · 131, 201, 202, 205, 207, 209, 220, 223  
Stern Louis · 201  
Stern Robert (Madame) · 351

---

## T

Taine Hippolyte · 88  
Taris Jean · 339, 454  
Thälmann Ernst · 414  
Thiéry Claude-Antoine · 84  
Tibériade · 69  
Tissié Philippe · 204, 266  
Tompouski Georges · 466

Trumpeldor Joseph · 263, 341, 544  
Tsaposnick Henry · 236, 243, 245  
Tuchmann Félix · 600

---

**U**

Uraiz Hélène · 362

---

**V**

Vacher de Lapouge Georges · 86  
Vallat Xavier · 424, 429, 516, 591  
Vaugeois Henri · 94  
Veil Simone · 552  
Veil-Picard Arthur-Georges · 131

Virag Edmond · 485, 607, 608  
Volski [prénom inconnu] · 672

---

**W**

Wahl Henri · 551, 659  
Weill Eugène · 673  
Weill Joseph · 195, 250, 291, 293,  
411, 438, 521, 526, 531, 695  
Weiller (colonel) · 202, 203, 205,  
208, 210, 213, 214, 215, 220,  
232, 408, 410  
Wermus Georgette · 362  
Wiesel Élie · 626, 627, 628  
Wivodtzev (Dr.) · 620, 621, 622  
Wiyotawa [prénom inconnu] · 409

Wolff Mathieu · 68, 123, 124, 126,  
239  
Woody Allen · 68

---

**Z**

Zadoc-Kahn Léon · 207, 212, 217  
Zalmanski Marie · 301, 311, 313,  
328, 365  
Zandkorn Albert · 383, 467, 468,  
585, 586, 587  
Zay Jean · 188, 189, 456  
Zola Émile · 94, 117  
Zuckermann Paul · 439, 440

# Table des figures

---

FIGURE 1 – DESSIN ANTISEMITE REPRESENTANT LES PIEDS ET MAINS DES JUIFS .....	91
FIGURE 2 – CLASSEMENT DES ECURIES REALISE EN 1911 (EN MOYENNE DE GAINS SPORTIFS) .....	133
FIGURE 3 – MAURICE EPHRUSSI ET LE BARON DE ROTHSCHILD LORS D'UNE COMPETITION DE TURF .....	134
FIGURE 4 – TABLEAUX DE REPARTITION DES ENSEIGNEMENTS POUR LES GARÇONS ET POUR LES FILLES .....	150
FIGURE 5 – CARICATURE ANTISEMITE .....	187
FIGURE 6 – CARICATURE ANTISEMITE DE JEAN ZAY .....	188
FIGURE 7 – PHOTOGRAPHIE DE PRESSE DE L'INAUGURATION DU STADE DES JONCHEROLLES .....	206
FIGURE 8 – PHOTOGRAPHIE DE PRESSE DU PATRONAGE DU BLE LORS DE L'INAUGURATION DU STADE DES JONCHEROLLES .....	207
FIGURE 9 – PHOTOGRAPHIE DE PRESSE D'UN GROUPE D'ÉCLAIREURS ET DE LOUVETEAUX ISRAELITES PRESENTS A L'INAUGURATION DU STADE DES JONCHEROLLES .....	208
FIGURE 10 – TEXTE RELIGIEUX DANS LA REVUE <i>L'EIF</i> .....	261
FIGURE 11 – L'HYGIENE NATURELLE CHEZ LES EIF .....	264
FIGURE 12 – DESSIN DE SALLE DE DOUCHES D'EXTERIEUR .....	268
FIGURE 13 – DESSIN SCOUT, MEUTE AKIBA .....	268
FIGURE 14 – DEFILE DE LA DELEGATION FRANÇAISE LORS DE LA JOURNEE D'OUVERTURE DE LA SECONDE MACCABIADÉ .....	337
FIGURE 15 – PUBLICITE POUR DES TRAJETS VERS LA PALESTINE A L'OCCASION DE LA MACCABIADÉ .....	343
FIGURE 16 – DESSIN DE PRESSE DU <i>JOURNAL JUIF</i> .....	351
FIGURE 17 – L'EQUIPE DU SC MACCABI DE PARIS SELECTIONNEE POUR LA MACCABIADÉ DE 1935 .....	361
FIGURE 18 – L'EQUIPE FEMININE DE BASKET-BALL DU SC MACCABI DE PARIS .....	362
FIGURE 19 – ÉQUIPE FEMININE DE BASKET-BALL DU YASC .....	379
FIGURE 20 – PHOTOGRAPHIE DE PRESSE DES MEMBRES DU CPS 10 <sup>EME</sup> EN « SORTIE CHAMPETRE » .....	383
FIGURE 21 – PHOTOGRAPHIE DES MEMBRES DE L'ÉTOILE JUIVE LORS D'UN DEFILE .....	385
FIGURE 22 – MEMBRES DE L'ASSOCIATION SEPHARADITE SPORTIVE LORS D'UNE SORTIE .....	395
FIGURE 23 – MANIFESTATION SPORTIVE « DAVID FRANKFURTER », MAI 1937 .....	399
FIGURE 24 – DESSIN DE PRESSE DE WOLF CONTRE LES JEUX OLYMPIQUES DE BERLIN .....	404
FIGURE 25 – PHOTOGRAPHIE DES MEMBRES DU YASC A BARCELONE EN 1936 .....	416
FIGURE 26 – DESSIN ANTISEMITE DU JOURNAL <i>JE SUIS PARTOUT</i> .....	447
FIGURE 27 – DESSIN DE PRESSE ANTISEMITE .....	455
FIGURE 28 – ALFRED NAKACHE DANS LA REVUE MENSUELLE ANTISEMITE <i>LE CAHIER JAUNE</i> .....	456
FIGURE 29 – COURS D'EDUCATION PHYSIQUE DIRIGE PAR EMMANUEL LEFSCHETZ ET JACQUES SALMONA....	465

FIGURE 30 – PHOTOGRAPHIE DE PRESSE D’ALFRED NAKACHE.....	473
FIGURE 31 – DESSIN DE PRESSE DE CHARLES HERZOWITCH.....	476
FIGURE 32 – PARTIE DE BASKET-BALL MIXTE AU CHANTIER RURAL DE LAUTREC.....	503
FIGURE 33 – EXERCICES DE GYMNASTIQUE MATINALE POUR LES ROUTIERS.....	508
FIGURE 34 – DESSINS DE ROBERT GAMZON REPRESENTANT LES TRAVAUX DES GARÇONS ET FILLES LE JOUR DU <i>SHABBAT</i> .....	515
FIGURE 35 – COURS DE GYMNASTIQUE A LA MAISON DE BEAULIEU.....	525
FIGURE 36 – FETE SPORTIVE AU CHATEAU DE CHABANNES.....	528
FIGURE 37 – PREPARATION PHYSIQUE DU MJS.....	546
FIGURE 38 – SECTION ENFANTINE DE L’ASSOCIATION SPORTIVE FRATERNITE YASC.....	590
FIGURE 39 – EXERCICES DE GYMNASTIQUE CORRECTIVE A L’INSTITUT DE GOURNAY-SUR-MARNE.....	620
FIGURE 40 – EXERCICES DE GYMNASTIQUE CORRECTIVE DANS UN CENTRE MEDICO-SOCIAL DE L’OSE.....	621
FIGURE 41 – FETE SPORTIVE A GOURNAY-SUR-MARNE.....	641
FIGURE 42 – LE CLUB SPORT ET JOIE DANS LES MAISONS D’ENFANTS.....	643
FIGURE 43 – PANNEAU DE L’EXPOSITION ORT-PARIS, AOUT 1946.....	652
FIGURE 44 – ÉDUCATION PHYSIQUE A L’ECOLE DE L’ORT DE MONTREUIL.....	656
FIGURE 45 – COMPETITIONS SPORTIVES PENDANT LES COLONIES DE VACANCES DE L’ORT.....	684

## Table des tableaux

---

TABLEAU 1 - NOMBRE DE COMPETITIONS SPORTIVES ORGANISEES PAR LES DIRIGEANTS DE L'UJI ENTRE 1929 ET 1935 .....	244
TABLEAU 2 - REPERES CHRONOLOGIQUES DES PRINCIPAUX GROUPES RURAUX EIF .....	498
TABLEAU 3 - ÉTAT DE SANTE DES JEUNES RESCAPES DE BUCHENWALD CONFIES A L'OSE .....	625

# THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE RENNES 2

ECOLE DOCTORALE N° 604  
*Sociétés, Temps, Territoires*  
Spécialité : STAPS

Par

**Etienne PÉNARD**

**Le « peuple du livre » à l'épreuve du « judaïsme du muscle » : les communautés juives de France et le sport (fin XIX<sup>e</sup>-1948)**

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 24 novembre 2020  
Unité de recherche : Violences, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports, (EA 4636)

## **Tome 2 : Bibliographie et annexes**

### **Composition du Jury :**

**Michaël Attali**, Professeur des Universités, Université Rennes 2, Directeur de thèse

**Daphné Bolz**, Maitresse de Conférences HDR, Université de Rouen-Normandie

**Olivier Chovaux**, Professeur des Universités, Université d'Artois

**Julien Fuchs**, Professeur des Universités, Université de Bretagne Occidentale, Rapporteur

**Doriane Gomet**, Maitresse de Conférences, Université Catholique de l'Ouest, Co-Directrice de thèse

**Laura Hobson Faure**, Professeure des Universités, Université Panthéon-Sorbonne-Paris 1, Rapporteuse



UNIVERSITÉ RENNES 2

**Violences, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports, (EA 4636)**

École Doctorale – Sociétés, Temps, Territoires

***Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire***

**Le « peuple du livre » à l'épreuve du « judaïsme du muscle » : les communautés juives de France et le sport (fin XIX<sup>e</sup>-1948)**

Thèse de Doctorat

Discipline : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

TOME 2 : Bibliographie et sources

Présentée par **Etienne PÉNARD**

Directeur de thèse : **Michaël Attali**

Co-directrice de thèse : **Doriane GOMET**

Soutenue le 24 novembre 2020

Membres du jury :

**M. Michaël Attali**, Professeur des Universités, Université Rennes 2, Directeur de thèse

**M<sup>me</sup> Daphné Bolz**, Maitresse de Conférences HDR, Université de Rouen-Normandie

**M. Olivier Chovaux**, Professeur des Universités, Université d'Artois

**M. Julien Fuchs**, Professeur des Universités, Université de Bretagne Occidentale, Rapporteur

**M<sup>me</sup> Doriane Gomet**, Maitresse de Conférences, Université Catholique de l'Ouest, Co-Directrice de thèse

**M<sup>me</sup> Laura Hobson Faure**, Professeure des Universités, Université Panthéon-Sorbonne-Paris 1, Rapporteur

# Table des matières

<b>REPERTOIRE DES SOURCES .....</b>	<b>5</b>
<b>SOURCES IMPRIMEES .....</b>	<b>5</b>
1. TEXTES RELIGIEUX .....	5
2. TEMOIGNAGES.....	5
3. DOCUMENTS CONSULTES.....	6
4. BROCHURES D'ORGANISATIONS JUIVES .....	8
5. PRESSE .....	8
<b>CENTRES D'ARCHIVES PUBLIQUES .....</b>	<b>10</b>
1. ARCHIVES NATIONALES .....	10
2. ARCHIVES DE LA PREFECTURE DE POLICE DE PARIS.....	10
3. ARCHIVES DEPARTEMENTALES ET MUNICIPALES.....	11
<b>CENTRES D'ARCHIVES PRIVEES.....</b>	<b>12</b>
1. ARCHIVES DE L'INSEP .....	12
2. ARCHIVES DU CDJC.....	12
3. ALLIANCE ISRAELITE UNIVERSELLE : .....	19
<b>ARCHIVES D'ASSOCIATIONS .....</b>	<b>19</b>
1. ARCHIVES DE L'ASSOCIATION CULTURELLE JUIVE DE NANCY .....	19
2. ARCHIVES DU CPS 10 <sup>E</sup> .....	20
3. ARCHIVES DU SC MACCABI DE PARIS .....	20
4. ARCHIVES DE L'ORT-FRANCE .....	20
<b>SOURCES ORALES.....</b>	<b>22</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>23</b>
<b>METHODOLOGIE, ARCHIVES, CONCEPTS .....</b>	<b>23</b>
<b>SCIENCES SOCIALES.....</b>	<b>24</b>
<b>HISTOIRE DE FRANCE .....</b>	<b>25</b>
1. APPROCHES GENERALES.....	25
2. AFFAIRE DREYFUS .....	27

3. VICHY, RESISTANCE.....	27
<b>HISTOIRE DES JUIFS.....</b>	<b>28</b>
1. APPROCHES GENERALES.....	28
2. BIOGRAPHIES, PROSOPOGRAPHIES.....	34
3. ORGANISATIONS JUIVES.....	36
4. VICHY, OCCUPATION, SHOAH, RESISTANCE.....	38
5. APRES-GUERRE, MEMOIRE DE LA SHOAH.....	41
6. ENFANTS DE BUCHENWALD.....	43
7. SIONISME.....	43
8. FEMMES JUIVES.....	44
9. CORPS RELIGIEUX, CORPS JUIF.....	45
<b>HISTOIRE DU SPORT.....</b>	<b>46</b>
1. HISTORIOGRAPHIES.....	46
2. APPROCHES GENERALES : SPORTS, SOCIABILITES, LOISIRS.....	46
3. SPORT, RELIGIONS, ETHNIES.....	50
4. COMPETITIONS INTERNATIONALES.....	54
5. SPORT FEMININ.....	55
6. SPORT AFFINITAIRE, SPORT COMMUNAUTAIRE.....	56
7. SPORT, VICHY, OCCUPATION ET RESISTANCE.....	57
8. SPORT ET TOTALITARISMES.....	59
<b>HISTOIRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION.....</b>	<b>60</b>
1. APPROCHES GENERALES.....	60
2. ÉDUCTIONS PHYSIQUES ET SPORTIVES.....	60
3. ÉDUCATION JUIVE.....	61
4. SCOUTISME.....	61
5. PATRONAGES ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE.....	62
6. COLONIES DE VACANCES.....	63
<b>RACES, RACISME ET ANTISEMITISME, TOTALITARISME.....</b>	<b>64</b>
1. APPROCHES GENERALES.....	64
2. ANTISEMITES.....	67
3. ANTIRACISME.....	67
<b>ANNEXES.....</b>	<b>69</b>

# Répertoire des sources

---

## Sources imprimées

### 1. Textes religieux

Lévitique

Deutéronome

Kiddushin

Josué

### 2. Témoignages

DARVILLE Jacques et Simon WICHENE, *Drancy la Juive, ou la deuxième inquisition*, Cachan, A. Breger, 1946.

DURAS Marguerite, *La douleur*, [1ère éd. : 1985], Paris, Gallimard, 1993.

GAMZON Robert, *Les Eaux claires, journal 1940-1944*, Paris, EIF, 1981.

GAMZON Robert, *Tivliout harmonie*, Paris, EIF, 1945.

HAMMEL Frédéric Chimon, *Souviens-toi d'Amalek, Témoignage sur la lutte des Juifs en France (1938-1944)*, Paris, CLKH, 1982.

HIRSCH Jean-Raphaël, *Réveille-toi, papa, c'est fini !*, Paris, Albin Michel, 2014.

KAPEL René Samuel, *Un rabbin dans la tourmente (1940-1944)*, Paris, CDJC, 1986.

LAZARE Lucien, *Le tapissier de Jérusalem (mémoire)*, Paris, Seuil, 2015.

LOINGER Georges et Katy HAZAN, *Aux frontières de l'espoir*, Paris, Le Manuscrit, 2006.

LOINGER Georges, Katy HAZAN et Michèle SCHLANGER-MEROWKA, *L'odyssée d'un résistant : témoignage d'un centenaire, enfant d'Alsace*, Georges Loinger, Nice, Ovadia, 2014.

MASOUR-RATNER Jenny, *Mes vingt ans à l'OSE, 1941-1961*, Paris, Le Manuscrit, 2019.

POUGATCH Isaac, *Charry : vie d'une communauté de jeunesse*, Paris, Éditions du chant nouveau, 1945.

VINCENOT Alain, *Rescapés d'Auschwitz : les derniers témoins*, Paris, L'Archipel, 2015.

WIESEL Élie, *Tous les fleuves vont à la mer*, Paris, Seuil, 1994.

### 3. Documents consultés

Alliance israélite universelle, *Instructions générales pour les professeurs*, Paris, AIU, 1903.

*Alliance israélite universelle*, Paris, 1860.

BELLIN DU COTEAU Marc, « La valorisation humaine », dans Marcel Labbé, *Traité d'éducation physique*, Paris, Doin, 1930.

BIELINKY Jacques, *Un journaliste juif à Paris sous l'Occupation : journal 1940-1942*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1992], Paris, Cerf, 2011.

CDJC, *Activité des organisations juives en France sous l'occupation*, Paris, CDJC, coll. « Études et monographies », n° 4, 1947.

CELTICUS Docteur, *Les 19 tares corporelles visibles pour reconnaître un Juif*, Paris, Librairie antisémite, 1903.

Commissariat général à l'éducation générale et aux sports, *Instructions officielles*, 1<sup>er</sup> juin 1941.

*David : recueil de chants des Éclaireurs Israélites de France*, édité par le clan des routiers de Samuel, édition La Ménorah, 1935.

DENIKER Joseph, *Les Races et les peuples de la Terre*, Paris, C. Reinwald, 1900.

DRUMONT Édouard, *La France juive : essai d'histoire contemporaine, Tome 1*, Paris, H. Gautier, 1886.

GELLION-DANGLAR Eugène, *Les Sémites et le Sémitisme aux points de vue ethnographique, religieux et politique*, Paris, Maisonneuve et C<sup>ie</sup>, 1882.

GOBINEAU Arthur de, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Firmin-Didot, 1855.

GREGOIRE Abbé, *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, Metz, Claude Lamort, 1789.

HEBERT Georges, « Médecin, halte là », *L'éducation physique*, n° 2, 1927, p. 84-87.

HEBERT Georges, *Guide pratique d'éducation physique*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1910], Paris, Vuibert, 1916.

HEBERT Georges, *L'éducation physique ou l'entraînement complet par la méthode naturelle : exposé et résultats*, [1<sup>ère</sup> éd. 1912], Paris, Vuibert, 1913.

HEBERT Georges, *L'éducation physique, virile et morale par la Méthode Naturelle. Tome 1, exposé doctrinal et principes directeurs de travail*, Paris, Vuibert, 1936.

HERZL Theodor et Max NORDAU, *Discours prononcés au II<sup>e</sup> congrès sioniste de Bâle*, Jacques Bahar (trad.), Paris, P.-V. Stock, 1899.

HERZL Theodor, *L'État des Juifs : contribution à une solution moderne de la question juive*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1896], Paris, La Découverte, 2008.

JOUHY Ernest, « Le problème pédagogique des jeunes de Buchenwald », dans Union-OSE, *Les enfants de Buchenwald*, Genève, 1946, p. 59-65.

*Journal officiel de la République française*

*Les enfants de la Guette : souvenir et documents (1938-1945)*, Paris, CDJC, 1999.

LEVEN Narcisse, *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle (1860-1910)*, Paris, 1911, Tome 1.

LEVEN Narcisse, *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle (1860-1910)*, Paris, 1920, Tome 2.

LIBER Maurice, « Maïmonide homme d'action », dans *Maïmonide (1135-1204)*, Paris, Fondation Sefer, 1935, p. 10-15.

Ministère de l'instruction publique et des Beaux-arts, *Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires*, 1892.

Ministère de l'instruction publique, *Manuel de gymnastique et des exercices militaires*, 1880.

Ministère de la guerre, *Règlement général d'éducation physique, méthode française*, 3 vol., 1925.

MONTANDON George, *Comment reconnaître le Juif?*, Paris, Nouvelles Éditions Françaises, 1940.

NAVON Abraham-Haim, *Les 70 ans de l'École normale israélite orientale (1865-1935)*, Paris, Librairie Durlacher, 1935.

NORDAU Max, *Dégénérescence*, Auguste Dietrich (trad.), Paris, Germer Baillièrre et C<sup>ie</sup>, 1894, vol. 1.

NORDAU Max, *Dégénérescence*, Auguste Dietrich (trad.), Paris, Germer Baillièrre et C<sup>ie</sup>, 1894, vol. 2.

NORDAU Max, *Écrits sionistes : textes choisis avec introduction, bibliographie et notes par Baruch Hagani*, Paris, Librairie Lipschutz, 1936.

OSE-FRANCE, « Sport et Joie », *Homes d'enfants*, Paris, W. Epstein, 1946, non paginé.

PASCOT Colonel Joseph, *Politique et doctrine sportives*, Paris-Limoges-Nancy, Charles Lavauzelle, 1944.

PASCOT Joseph, *Six maillots de rugby*, Poitier, Les cahiers de France, 1926.

POUGATCH Isaac, *Un bâtisseur : Robert Gamzon, dit « Castor Soucieux », 1905-1961*, Publié par le Fond Social Juif Unifié (France), Paris, Service technique pour l'éducation, 1971.

*Statut des Juifs français et étrangers en France occupée, France non occupée et aux Colonies et Pays de Protectorats, gestion des entreprises privées de leurs dirigeants, législation française et ordonnances allemandes*, Paris-Cahors, 1943

Union-OSE, *Les enfants de Buchenwald*, Genève, 1946.

VACHER DE LAPOUGE Georges, *L'Aryen, son rôle social : cours libre de science politique, professé à l'Université de Montpellier (1889-1890)*, Paris, A. Fontemoing, 1899.

#### 4. Brochures d'organisations juives

FSJF, « Sociétés et Organisations Affiliées », *Rapport général d'activité du 1<sup>er</sup> janvier 1949 au 30 septembre 1951*, Paris, FSJF, 1951.

OSE-FRANCE, *Homes d'enfants*, Paris, W. Epstein, 1946.

SCHIERBER Eric, *Un an de reconstruction juive en France*, ORT-France, 1945.

UNION-OSE, *Les enfants de Buchenwald*, Genève, 1946.

#### 5. Presse

*Archives israélites*

*Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle (Tanger)*

*Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle (Salonique)*

*Au pilori*

*Basket-ball*

*Bulletin de l'Alliance israélite universelle*

*Bulletin de l'Amicale, association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle (Constantinople)*

*Bulletin de la LICA*

*Bulletin de nos communautés*

*Bulletin mensuel de l'Alliance israélite universelle*

*Bulletin OSE*

*Chalom*

*Coup de pattes*

*Droit et liberté*

*Éliacin*

*Excelsior*

*Information Juive*

*Je suis partout*

*Journal de Seine-et-Marne*

*Jüdische Turnzeitung*

*L'Action française*

*L'Athlétisme*

*L'Athlétisme*

<i>L'Auto</i>	<i>Le Journal juif</i>
<i>L'Avenir illustré</i>	<i>Le Matin</i>
<i>L'Écho d'Alger</i>	<i>Le Midi socialiste</i>
<i>L'Écho sioniste</i>	<i>Le Petit Parisien</i>
<i>L'EIF</i>	<i>Le Petit Provençal</i>
<i>L'Ethnie française</i>	<i>Le Point [en ligne]</i>
<i>L'Humanité</i>	<i>Le Populaire</i>
<i>L'Intransigeant</i>	<i>Le Réveil des jeunes</i>
<i>L'Œuvre</i>	<i>Le Réveil Juif</i>
<i>L'Univers israélite</i>	<i>Lendemains</i>
<i>La Croix</i>	<i>Lumière</i>
<i>La Dépêche</i>	<i>Maccabi sport</i>
<i>La France au travail</i>	<i>Match</i>
<i>La Gazette de Bayonne</i>	<i>Menorah</i>
<i>La Jeunesse juive</i>	<i>Noar</i>
<i>La Liberté</i>	<i>Paris-presse</i>
<i>La Libre Parole</i>	<i>Paris-soir</i>
<i>La Tribune de l'Aube</i>	<i>Quand même !</i>
<i>La Tribune juive</i>	<i>Renaissance</i>
<i>La vie au grand air</i>	<i>Revue des écoles de l'Alliance israélite</i>
<i>Le Cahier jaune</i>	<i>Revue OSE</i>
<i>Le Cri du peuple</i>	<i>Samedi</i>
<i>Le Cri du peuple</i>	<i>The Chicago Sunday Tribune</i>
<i>Le droit de vivre (n'est-il pas Juif ?)</i>	<i>The Palestine Post</i>
<i>Le Figaro</i>	<i>The Reform Advocate</i>
<i>Le Jockey</i>	<i>The Sentinel</i>
<i>Le Journal</i>	

# Centres d'archives publiques

## 1. Archives Nationales

### Site principal, Pierrefitte-sur-Seine

3W/274, Audience du Colonel Pascot, haute cour de justice, 12 juillet 1946.

3W/274, Pièce 644, audition de Charles Herzowitch (Herzowitz dans le document) dans le cadre du procès de Joseph Pascot, 10 décembre 1946.

F/44/107, Mouvement de jeunesse juive traditionnaliste « Yechouroun ».

### Archives nationales d'outre-mer (ANOM), Aix-en-Provence

181 APOM/1, Fonds privé Jacques Dorr.

93 Préfecture de Constantine, service des questions juives et des sociétés secrètes :

- 3G/29, Enseignement juif.
- 3G/30, Affaires particulières.

### Archives nationales du monde du travail (ANMT), Roubaix

Fonds FSGT

Fonds FFST

Fonds FSCF

### Archives des victimes des conflits contemporains (AC), Caen

Dossier n° 70 469, Demande d'attribution du titre de déporté résistant d'Alfred Nakache :

- Fichier principal, dossier de demande d'attribution du titre de déporté résistant, 5 décembre 1955.
- Fiche médicale, 25 juillet 1945.

## 2. Archives de la préfecture de police de Paris

Archives de la préfecture de police de Paris, Série B, sous-série Ba, dossier n° 92 573, Sporting Club Maccabi :

- Rapport du 18 juin 1947.

- Rapport de déclaration de l'association Maccabi France, 6 janvier 1948.
- Rapport du 6 mai 1950.

Fonds renseignements généraux, 77W3928-393560, Sporting Club Hakoah de Paris, document de déclaration, 15 avril 1947.

### **3. Archives départementales et municipales**

#### Archives départementales de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

168W450, Dossier association sportive Ménora.

#### Archives départementales de la Moselle

Série V, sous-série 2V, 84-87.

17J96-17J99, Archives du consistoire israélite de la Moselle, colonie de vacances.

#### Archives départementales des Bouches-du-Rhône

213W57, Demande de subventions, éducation populaire, 1946-1947.

2995 W 130, Maccabi sport Marseille.

5T3, Constitution du conseil départemental des sports, loisirs et éducation physique, 1939-1940.

5T4, État des sociétés sportives, 1931-1932.

#### Archives municipales de Nancy

3 R 8-115, Sociétés sportives et associations, 1866-1976.

352 Z 1-38, Fonds de la communauté juive de Nancy.

#### Archives municipales de Lyon

1 II, petits fonds privés.

2 II, grands fonds privés.

# Centres d'archives privées

## 1. Archives de l'INSEP

Dossier Alfred Nakache promotion 1940-1941, relevé de diplôme.

Dossier Alfred Nakache promotion 1940-1941, certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique (1<sup>ère</sup> partie).

Liste d'inscription promotion 1940-1941.

## 2. Archives du CDJC

### Fonds CGQJ

CCVVVVIII-87, Lettre du commissaire général aux Question juives au commissaire général à l'Éducation générale et aux Sport, 9 juin 1941.

CCXXXVIII-98, Mesures d'application de la 9<sup>ème</sup> ordonnance des autorités d'occupation au sujet des Juifs, 8 juillet 1942.

### Fonds LICA

Série 1, Dossier 173, Protocoles des réunions du Comité des clubs sportifs contre l'organisation des Jeux Olympiques à Berlin :

- Document administratif présentant les buts du comité, 7 octobre 1935.
- Lettre de l'Union sportive Hapoel au Comité des clubs juifs contre la tenue de l'olympiade à Berlin, 24 octobre 1935.
- Compte rendu de la réunion du CCSJ, 25 octobre 1935.
- Séance du CCSJ, 30 octobre 1935.

### Fonds OSE :

OSE(III)-143, Rapport sur Écouis, 11 juin 1945.

OSE(III)-144, Docteur Minkowski, Une visite à Écouis aux « Enfants » de Buchenwald, 12 juin 1945.

OSE(III)-148, Conférence de presse du 17 juillet 1945.

OSE(III)-149, Rapport n°1 sur l'enfance rescapée de Buchenwald confiée à l'OSE, 24 juillet 1945.

OSE(III)-153, Rapport sur les garçons de Buchenwald, 31 décembre 1945.

OSE(V)-34, « L'OSE en France et en Belgique », *Bulletin d'informations de la Direction Centrale Union-OSE*, bulletin spécial de janvier 1946.

OSE(V)-37, *OSE Mail*.

Fonds Félix Chevrier :

CCCLXXIV-1, *Chabannes*, livre sur la maison d'enfants de Chabannes réalisé par Félix Chevrier après la guerre.

CCCLXXIV-11, Lettre de Félix Chevrier à Henri Mazor, 14 avril 1957.

CCCLXXIV-14, Rapport moral de la maison de Chabannes, 31 octobre 1942.

Fonds Anny Latour :

DLXI-3, Témoignage d'Albert Akerberg, recueilli après-guerre par Anny Latour.

DLXI-6, Témoignage de Maurice Bernsohn, recueilli après-guerre par Anny Latour.

DLXI-14, Témoignage de Josué Lifschitz, dit « Champagnac », recueilli après-guerre par Anny Latour.

DLXI-16, Témoignage d'Albert et Simon Cohen, recueilli après-guerre par Anny Latour.

DLXI-17, Témoignage d'Albert Cohen, recueilli après-guerre par Anny Latour.

DLXI-44, Témoignage de René Kapel, recueilli après-guerre par Anny Latour.

DLXI-77, Témoignage d'Abraham Polonski, recueilli après-guerre par Anny Latour.

Fond EIF :

CMXLIII/1 Administration et organisation

CMXLIII/1/1/2, Généralités, quartier général des Éclaireurs Israélites de France, sans date.

CMXLIII/1/1/2, Fiche non datée sur l'éducation physique, publiée après la guerre.

CMXLIII/1/1/2, Robert Gamzon, Directives générales d'action n°2, 15 mai 1945.

CMXLIII/1/1/3, Fichier route – Métropole.

CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du maquis des EIF.

CMXLIII/1/3/1, Rapport des activités E.I. depuis le début des activités. Le rapport, sans date, a probablement été écrit à la fin de l'année 1939 ou au début de 1940.

CMXLIII/1/3/1, Rapport des activités E.I. depuis le début des hostilité (fin 1939 ou début 1940).

CMXLIII/1/3/1, Rapport La Route, sans date (début de la Seconde Guerre mondiale).

CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité des Éclaireurs Israélites de France, octobre 1940.

CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité des Éclaireurs Israélites de France, novembre 1940.

CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité des Éclaireurs Israélites de France depuis juin 1940, avril 1941.

CMXLIII/1/3/1, Rapport sur le mouvement des Éclaireurs Israélites de France depuis décembre 1940, 18 juillet 1941.

CMXLIII/1/3/1, Rapport moral sur le chantier rural de Lautrec, 11 novembre 1941.

CMXLIII/1/3/1, Rapport sur les centres artisanaux et ruraux des EIF, 14 novembre 1941.

CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement, Moissac, 25 novembre 1941.

CMXLIII/1/3/1, Rapport sur les activités des EIF de janvier à juin 1942, 30 juillet 1942.

CMXLIII/1/3/1, Rapport sur l'activité du mouvement des Éclaireurs Israélites de France de 1939 au lendemain de la Libération.

CMXLIII/1/3/1, Rapport moral de 1945.

CMXLIII/1/3/1, Bilan des activités de l'année 1945, janvier 1946.

CMXLIII/1/3/2, Considérations sur le plan de réorganisation du mouvement des EIF, 16 septembre 1945.

CMXLIII/1/3/2, Situation actuelle du mouvement, novembre 1945.

CMXLIII/1/3/2, Situation et besoins, décembre 1945.

CMXLIII/1/3/2, Le scoutisme, leurs réalisations, bilan de nos activités à la fin 1945.

CMXLIII/1/3/2, Projet d'organisation, document non daté (1945-1946).

CMXLIII/1/3/3, Activités du mouvement des Éclaireurs Israélites de France et ses réalisations, sans date (fin 1946 ou début 1947).

CMXLIII/1/4/1/2, Responsabilité du Chef vis-à-vis du gosse, sans date.

CMXLIII/1/4/2/1, Compte rendu du Conseil Directeur EIF du 19 mars 1939.

CMXLIII/1/4/5/1, Rapport résumant les travaux et les directives suite au Conseil de Commissaire, signé par Simon, Moissac, 13 décembre 1940.

CMXLIII/2 Pédagogie, apprentissage scout et formation des cadres

CMXLIII/2/1/1, Circulaire envoyée par Simon Lévitte, Moissac, 18 mars 1941.

CMXLIII/2/1/1, Liste d'ouvrages se trouvant au Centre de Documentation, Moissac, le 1<sup>er</sup> juin 1941.

CMXLIII/2/1/2, Circulaire pour un camp d'éducation physique, janvier 1942.

CMXLIII/2/2/1, Plan de retour à la terre, avant-projet du 30 juillet 1940.

CMXLIII/2/2/1, Plan de retour à la terre de la jeunesse, 10 août 1940.

CMXLIII/2/2/1, Lettre envoyée à l'UCJF, Moissac, le 30 mars 1942.

CMXLIII/2/2/3, Rapport sur l'activité du centre agricole du Saumurois depuis le début de la guerre, sans date.

CMXLIII/2/2/4, Lettre de Robert Munnich pour le compte de la troupe de Toulouse à Edmond Fleg, le 15 décembre 1940.

CMXLIII/2/2/4, Lettre du scoutisme français pour Monsieur Fayman, 8 janvier 1941.

CMXLIII/2/2/4, Lettre du centre d'hébertisme de Toulouse, 11 décembre 1941.

CMXLIII/2/2/4, Notes manuscrites, sans titre, décembre 1941.

CMXLIII/2/2/4, Lettre de Fayman à Marc Haguenu, 19 juillet 1942.

CMXLIII/2/3/1, Camps de cadre Montserval : liste des cours, veillées et applications. Le document n'est pas daté mais a été écrit à Moissac, très probablement au début de la guerre.

CMXLIII/2/3/1, Rapport sur les camps de Montserval de l'année 1940-1941.

CMXLIII/2/3/1, Samuel Klein, Rapport sur le camp supérieur de cadres des Éclaireurs Israélites de France, 20 mai 1941.

CMXLIII/2/3/2, Plan type de la leçon d'éducation physique.

CMXLIII/2/3/2, Effets de la gymnastique sur l'organisme.

CMXLIII/2/3/2, George Loinger, points principaux du programme du II<sup>e</sup> camp de formation de moniteurs de Montintin.

CMXLIII/2/3/3, Compte rendu de la réunion du dimanche 10 juin pour la préparation des camps du « Chant nouveau ».

CMXLIII/2/4/1, École Gilbert Bloch, non daté.

CMXLIII/2/6/1, La Route, projet à approuver par Robert Gamzon, sans date.

#### CMXLIII/4 Résistance : secours, sauvetage et maquis

CMXLIII/4/1/2, Les maisons d'enfants et centres de formation professionnelle, sans date.

CMXLIII/4/1/2, Note concernant les EIF et leurs maisons d'enfants, 2 octobre 1945.

CMXLIII/4/1/2, Historique des maisons d'enfants des EIF, sans date.

CMXLIII/4/1/2, Historique des maisons d'enfants des EIF, composition du programme, sans date.

#### CMXLIII/5 Relations avec d'autres organisations

CMXLIII/1/5/1, Circulaire provincial n°1, novembre 1946.

#### CMXLIII/7 Presse, communication et publication

CMXLIII/7/1/1, Projet de manuel des EIF, sans date.

#### CMXLIII10 Archives privées individuelles.

CMXLIII/10/1/1, Règlement de la Route, sans date (probablement 1938).

CMXLIII/10/1/1, Lien de travail des chefs Éclaireurs Israélites de France, Région de la Seine, avril/mai 1938.

CMXLIII/10/1/9, Circulaire nationale aux chefs Éclaireurs n°2, 7 décembre 1944.

CMXLIII/10/1/9, Circulaire nationale aux chefs Éclaireurs n°5, 15 mai 1945.

CMXLIII/10/1/12, La Découverte, 2<sup>ème</sup> lettre-circulaire aux Routiers, sans date (probablement 1943).

CMXLIII/10/1/12, La Découverte, 3<sup>ème</sup> lettre-circulaire aux Routiers, sans date.

CMXLIII/10/1/14, Samuel Klein, Rapport sur le camp supérieur de cadres des Éclaireurs Israélites de France, 20 mai 1941.

CMXLIII/4/1, Maisons d'enfants (1942-1947).

CMXLIII/10/1/22, Édouard Simon (Bouli), Compte rendu des activités des différentes maisons accueillant les jeunes, 25 février 1943.

CMXLIII/10/1/23, Rapport de Marc Haguenu sur les conditions de travail à Lautrec, 18 juin 1943.

CMXLIII/10/1/25, Feuille d'informations pour la tenue des camps de la meute Akiba, janvier 1937.

CMXLIII/10/1/38, B1, Historique de la Sixième, réalisé en vue de l'obtention de l'homologation de la Sixième en tant que mouvement de Résistance, janvier 1980.

CMXLIII/10/1/38, B2, Résumé du travail de la 6<sup>e</sup> par Henri Wahl en vue de l'obtention de l'homologation de la Sixième en tant que mouvement de Résistance, janvier 1980.

CMXLIII/10/1/38, B3, Historique de la Sixième réalisé par Liliane Marx et Denise Lévy en vue de l'obtention de l'homologation de la Sixième en tant que mouvement de Résistance, janvier 1980.

CMXLIII/10/1/38, B4, Service clandestin de lutte contre la déportation, août 1942 – Novembre 1944, témoignage non signé.

CMXLIII/10/1/38, C3, Liste des chefs EI et Sixième morts au combat, en déportation, fusillés ou assassinés, document créé en 1980 pour l'obtention de l'homologation de la Sixième en tant que mouvement de Résistance.

CMXLIII/10/1/38, E3, Recrutement de jeunes pour le maquis, sans auteur ni date.

CMXLIII/10/1/38, Lettre du Commandant Dunoyer de Segonzac pour Robert Gamzon, le 27 août 1944.

### Photographies

MI\_268, Photographie des éclaireurs du chantier rural de Lautrec jouant au basketball, 1942-1943.

MI\_884, Photographie d'une troupe d'Éclaireurs israélites de France Hafez Haïm de la rue Claude Bernard faisant de la gymnastique, Paris V, 1943.

MI\_d\_100, Photographie d'Éclaireurs israélites de Strasbourg faisant des exercices sportifs, lors d'un camp à Willer-sur-Thur (Haut-Rhin), années 1930.

MJP10\_85, Photographie de l'équipe de natation du YASC, 1935.

MJP12\_38, Photographie d'un groupe d'Éclaireurs Israélites de France avec un ballon de basket, 1937-1938.

MJP12\_63, Photographie de l'équipe féminine du YASC, 1934.

MJP13\_191, Photographie d'un groupe de l'Étoile juive lors d'un défilé à Paris, années 1930.

MJP42\_11, Photographie de l'équipe sportive du YASC, 1934.

MJP42\_16, Photographie des membres du YASC arrivant en gare de Barcelone, 1936.

MJP42\_17, Photographie des membres du YASC à Barcelone, 1936.

MJP42\_38b, Photographie de l'équipe de handball du YASC, années 1930.

MJP42\_49, Photographie d'un groupe de basketteuses du YASC, années 1930.

MJP42\_59, Photographie des membres du YASC à une compétition de cross, 1935.

MJP42\_66, Photographie d'une jeune sportive du YASC lors d'une compétition d'athlétisme, 1934.

ML\_D\_1, Photographie de la section enfantine de l'association sportive Fraternité YASC, années 1940.

MLXV\_232-233, Photographie d'hommes faisant du sport au camp de Gurs en 1939.

MLXV\_247, Photographie de footballeurs espagnols du camp de Gurs en 1942.

MLXV\_68, Photographie de démonstrations sportives au camp de Gurs le 14 juillet 1939.

MXCV\_157, Photographie des membres de l'ASSP/ASJP, 1934.

MXII\_2557, Photographie de jeunes filles et enfants pendant un cours de gymnastique dans la cour de la maison d'enfants de Beaulieu-sur-Dordogne, 1943.

MXII\_8402, Photographie de l'équipe de football du Maccabi Nancy, 1932.

MXII\_9870, Portrait de Georges Jaïs en tenue de boxeur, 31 mai 1938.

MXLVII\_101, Photographie de membres du YASC en sortie, 1935-1936.

MXVIIA\_41, Photographie de l'Étoile juive en sortie à la forêt de Fontainebleau, années 1930.

MXVIIA\_50, Photographie de l'Étoile juive avec du matériel d'athlétisme (javelot, poids et disques), années 1930.

MXVIIA\_64, Photographie de l'Étoile juive pendant une démonstration de gymnastique, 1934.

MXVIIA\_68, Photographie de groupe en extérieur, 1934.

MXXXVa\_13, Photographie de jeunes jouant au basket-ball au chantier rural de Lautrec, années 1940.

OSEA\_10\_125, Rachel Pludermacher (monitrice) fait défiler le groupe des petits dans le parc du château de Chabannes lors d'une fête sportive au château de Chabannes le 25 août 1942.

OSEA\_10\_127, Photographie d'une séance de gymnastique lors d'une fête sportive au château de Chabannes le 25 août 1942.

OSEA\_10\_129, Photographie d'enfants qui défilent avec des pancartes lors d'une fête sportive au château de Chabannes le 25 août 1942.

OSEA\_27\_13, Photographie d'une fête sportive à Gournay-sur-Marne, 1945.

OSEA\_27\_15, Photographie d'une fête sportive à Gournay-sur-Marne, les sportifs alignés attendent de recevoir leurs prix, 26 juin 1946.

OSEA\_27\_16, Photographie de jeunes moniteurs et monitrices dansant en cercle devant un public à l'occasion d'une fête sportive à Gournay-sur-Marne, 1945.

OSEA\_27\_18, Photographie d'enfants chantant sous la direction d'un adulte, sur le perron du centre de Gournay-Sur-Marne à l'occasion d'une fête sportive en 1946.

OSEA\_27\_20, Photographie d'un groupe de garçons chantant pendant une fête sportive à Gournay-sur-Marne, 1945.

OSEA\_27\_4, Photographie de Georges Loinger remettant des prix aux moniteurs et enfants à Gournay-sur-Marne, 26 juin 1946. OSEA\_27\_9, Match de volley-ball entre moniteurs pendant une fête sportive à Gournay-Sur-Marne, 1945-1946.

OSEA\_27\_1c, Photographie d'une fête sportive à Gournay-sur-Marne, chorale de jeunes filles, 1945.

OSEA\_27\_1d, Photographie de garçons et filles dansant lors d'une fête sportive à Gournay-sur-Marne, 1945.

OSEA\_37\_86, Photographie de garçons jouant au football avec un moniteur dans le parc du château du Masgelier, photographie non datée, estimée entre 1940 et 1945.

### **3. Alliance israélite universelle :**

#### Archives CDV

Boite 1, *Bulletins CDV*.

Boite 6, CDV-12, Note sur la situation financière du CDV, 16 novembre 1938.

## **Archives d'associations**

### **1. Archives de l'Association culturelle juive de Nancy**

Compte rendu de la section de l'OPEJ de Nancy, 1946.

Congrès national de l'UJRE, résolutions de la commission de la jeunesse, non daté (1945 ou 1946).

Lettre du président [nom illisible] du SC Maccabi de Nancy, 55 rue des Ponts, 10 février 1935.

Lettre envoyée à l'œuvre israélite des colonies de vacances de Nancy, 22 juin 1949.

Lettre signée par la FSJF, OPEJ, Colonie Scolaire, Union Populaire Juive, WIZO et Les Foyers d'Enfants, 1946.

## **2. Archives du CPS 10<sup>e</sup>**

Dossier entretiens dactylographiés, réalisés par Henri Ségal :

- Entretien n°1 de Maurice Flamand (Flomembaum).
- Entretien n°2 de Paul Echenrand.
- Entretien n°3 de Robert Blanchet.
- Entretien n°4 d'Albert Zandkorn.
- Entretien n°5 de Georges Ghertman.
- Entretien n°6 de Suzanne Baton.
- Entretien n°7 de Berthe Berneman.
- Entretien n°8 de Lucien Sieca.
- Entretien n°9 d'Addy Fuchs.
- Entretien n°10 de Gaston Kott.
- Entretien n°11 de Liliane Eljbom.

Entretiens n°1, 2 et 3 de Georges Ghertman réalisés par Henri Ségal, sans date.

Témoignage dactylographié de Georges Ghertman, sans date.

Photographie du stand du YASC à la fête de l'Humanité, début 1950.

Document de la création de l'Entente sportive YASC-CPS 10<sup>ème</sup>, 10 février 1950.

## **3. Archives du SC Maccabi de Paris**

Bulletin d'information et de liaison du club, saison 1962-1963.

Historique du mouvement, réalisé par A. Bismuth, années 1990.

## **4. Archives de l'ORT-France**

A1, Article 1 des statuts de l'ORT.

A10, Document titré « France » rédigé après une réunion des dirigeants de l'ORT à Voiron en décembre 1946.

A10, Rapport du 18 décembre 1945.

A10, Rapport du Comité exécutif au conseil d'administration, présenté à la réunion du 23 décembre 1945.

A10, Rapport moral sur l'activité de l'ORT Français présenté par le comité exécutif à l'Assemblée générale du 3 novembre 1946.

A10, Rapport sur l'activité des écoles et cours de l'ORT à Paris pour l'année 1944-1945

A10, Rapport sur l'activité de l'ORT français au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1945.

A10, Rapport sur l'activité de l'ORT français du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1945.

A10, Rapport sur l'activité de l'ORT français du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1945.

C3, Rapport sur l'activité de l'ORT français pendant le 1<sup>er</sup> semestre de 1947.

D-Marseille 1, Rapport mensuel du mois de mars 1946.

D-Marseille 1, Présentation du programme de l'école de TSF 2<sup>ème</sup> année, 1947.

D-Strasbourg 2, Compte rendu du 3 décembre 1947.

D-Strasbourg 2, Aperçu sur l'année scolaire 1950-1951.

D-Strasbourg 2, Aperçu sur les événements marquants du 1<sup>er</sup> octobre 1951 au 15 janvier 1952.

D1, Grenoble, Rapport de l'ORT Grenoble pour l'année 1945.

D2, Budget provisoire des écoles et cours de l'ORT à Paris, 1947.

D5, Présentation des cours de l'école de Toulouse, 30 avril 1945.

D6, Rapport sur l'activité du centre de Lyon, mars 1946.

D6, Rapport sur l'activité du centre de Lyon, novembre 1946.

D6, Rapport sur l'activité du centre de Lyon, février 1947.

D6, Rapport sur l'activité du centre de Lyon, mai 1947.

E1, *Bulletin du service d'information de l'ORT Français*, mars 1946.

E1, *Bulletin d'information de l'ORT français*, décembre 1946.

E1, *ORT français : son activité en 1947*, 1947.E1, *Un an d'efforts : le travail de reconstruction de l'ORT*, 1946.

### Photographies

Album des colonies de vacances de l'ORT Montreuil, 1945-1950.

Boîte n°2.

Boite Comité féminin.

Boite Montreuil 1.

Boite Montreuil 2.

### Films

Film colonie de vacances 1945 réalisé par le Comité féminin de l'ORT, 17 minutes 45 secondes.

Film colonie de vacances 1948 réalisé par le Comité féminin de l'ORT, 19 minutes 20 secondes.

## **Sources orales**

Entretien avec Georges Haddad, le 27 juin 2016 à Paris.

Entretien avec Michel Fuchs, le 4 juillet 2017 à Paris.

# Bibliographie

---

## Méthodologie, archives, concepts

ATTALI Michaël et Jean SAINT-MARTIN, « Éditorial. À propos de l'histoire culturelle du sport... », *Movement & Sport Sciences*, vol. 86, n° 4, 2014, p. 1-2.

BIALE David, « Préface. Pour une histoire culturelle des Juifs », dans David Biale, *Les cultures des Juifs*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2002], Paris, L'Éclat, 2005, p. 15-30.

BOSMAN Françoise, « Conclusion », dans Françoise Bosman, Patrick Clastres et Paul Dietschy, *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2006, p. 355-356.

CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 44, n° 6, 1989, p. 1505-1520.

CLASTRES Patrick, « Archives sportives, archives du sport », dans Françoise Bosman, Patrick Clastres et Paul Dietschy, *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 13-18.

CŒURE Sophie et Vincent DUCLERT, *Les Archives*, Paris, La Découverte, 2001.

CŒURE Sophie, *La mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris, Payot & Rivages, 2007.

COMBE Sonia, *Archives interdites : l'histoire confisquée*, Paris, La Découverte, 2001.

COMPAGNON Olivier, Anaïs FLECHET et Gabriela PELLEGRINO SOARES, « Écrire une histoire culturelle transatlantique (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) : enjeux, défis et méthodes », *Diogène*, vol. 258-259-260, n° 2-3-4, 2017, p. 237-250.

CONNELL Robert William et James W. MESSERSCHMIDT, « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », Élodie Béthoux et Caroline Vincensini (trad.), *Terrains & travaux*, vol. 27, n° 2, 2015, p. 151-192.

DIETSCHY Paul, « Regards croisés sur les archives et l'histoire du sport », dans Françoise Bosman, Patrick Clastres et Paul Dietschy, *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 349-354.

DOUZOU Laurent, « Vichy », dans Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt, *Historiographies, II : concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 1265-1275.

HAZAREESINGH Sudhir, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », *Revue historique*, n° 642, 2007, p. 355-368.

JACQUIER Claude, « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », *Vie sociale*, vol. 2, n° 2, 2011, p. 33-48.

KENNEDY GRIMSTED Patricia, « La spoliation des bibliothèques françaises par l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg : les sources disponibles », *Archives Juives*, vol. 49, n° 1, 2016, p. 36-53.

LANGLOIS Charles-Victor et Charles SEIGNOBOS, *Introductions aux études historiques*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1898], Paris, Kimé, 1992.

LEFF Lisa M., « Histoires d'archives : introduction », *Archives Juives*, vol. 49, n° 1, 2016, p. 4-9.

ORY Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 16, 1987, p. 67-82.

ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2004], Paris, Presses Universitaires de France, 2019.

POULAIN Martine, « Bibliothèques et archives juives spoliées (1940-1944) et tentatives de restitutions à la Libération : une vue cavalière des sources présentes en France », *Archives Juives*, vol. 49, n° 1, 2016, p. 30-35.

POULAIN Martine, *Livres pillés, lectures surveillées : les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 2013.

PROST Antoine, « Sociale et culturelle, indissociablement », dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 131-146.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.

ROSANVALLON Pierre, *Leçon inaugurale au Collège de France*, Paris, Collège de France, 2002.

VAN DAMME Stéphane, « Comprendre les *Cultural Studies* : une approche d'histoire des savoirs », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 51-4bis, n° 5, 2004, p. 48-58.

WEILL Georges, « À la recherche des archives juives », *Archives Juives*, vol. 49, n° 1, 2016, p. 103-113.

## Sciences sociales

DUBAR Claude, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1991], Paris, Armand Colin, 2015.

FELDMAN Marion, « Psychopathologie des enfants cachés en France », dans Ivan Jablonka, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 145-158.

GIRARD René, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982.

GOFFMAN Erving, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Alain Kihm (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1963 (en anglais)], Paris, Minit, 1975.

HERMON-BELOT Rita, « La communauté, mot-piège ? Après les attentats de Montauban et de Toulouse (France, mars 2012) », *Archives de sciences sociales des religions [En ligne]*, 27 avril 2012.

LÉVITTE Georges, « Impressions of French Jewry Today », *The Jewish Journal of Sociology*, vol. 11, n° 2, 1960, p. 172-184.

MORCHAIN Pascal et Georges SCHADRON, « Devenir ce que je crois que vous croyez de moi : un effet de confirmation comportementale de l'image que l'on croit avoir auprès de l'interlocuteur », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 50, 2001, p. 27-41.

SARTRE Jean-Paul, *Réflexions sur la question juive*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1946], Paris, Gallimard, 1954.

SCHADRON Georges, « Déterminabilité sociale et essentialisme psychologique : quand une conception essentialiste renforce la confirmation des attentes stéréotypiques », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, vol. 67-68, n° 3, 2005, p. 77-84.

TAGUIEFF Pierre-André, « Communauté et "communautarisme" : un défi pour la pensée républicaine », *Les Cahier du CEVIPOF*, n° 43, 2005, p. 84-145.

TÖNNIES Ferdinand, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1887], Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

ZAJDE Nathalie, « La thérapie des enfants cachés : entre psychologie et histoire », dans Ivan Jablonka, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 129-144.

## Histoire de France

### 1. Approches générales

BACOT Jean-François, « L'idéologie de la régénération : ce legs délétère de la Révolution », *Le Philosophoire*, vol. 1, n° 45, 2016, p. 143-168.

BELTRAMO Noémie, *Vivre sa polonité en territoire minier : essai d'histoire culturelle comparée depuis 1945 (Nord-Pas-de-Calais/Saône-et-Loire)*, Thèse présentée à l'université d'Artois pour l'obtention du doctorat d'université, 2017.

BERSTEIN Serge et Pierre MILZA, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : 1900-1930*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1990], Paris, Perrin, 2009.

BERSTEIN Serge et Pierre MILZA, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : 1930-1958*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1991], Paris, Perrin, 2009.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2001.

BONVALET Catherine et Jim OGG, *Réinventer la famille : l'histoire des baby-boomers*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Lien social », 2011.

BROSSE Thérèse, *L'enfance victime de la guerre : une étude de la situation européenne*, Paris, UNESCO, 1949.

BUTON Philippe, « L'État restauré », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires : de l'Occupation à la Libération*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Seuil, 2000, p. 453-482.

COHEN Abraham, *Le Talmud*, Jacques Marty (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1950], Paris, Payot & Rivages, 2002.

DELPORTE Christian, Claire BLANDIN et François ROBINET, *Histoire de la presse en France, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 2016.

DIODONNAT Pierre-Marie, *L'argent nazi à la conquête de la presse française*, Paris, Éditions Jean Picollec, 1981.

KASPI André, *La libération de la France : Juin 1944 - Janvier 1946*, Paris, Perrin, 1995.

LAMBAUER Barbara, « Francophile contre vents et marées ? Otto Abetz et les Français, 1930-1958 », *Centre de recherche français de Jérusalem*, 2007, p. 153-160.

LUCHET Auguste, « Les grandes cuisines et les grandes caves », dans *Paris-guide par les principaux écrivains et artistes de la France*, Paris, La Découverte, 1983, p. 125-141.

MASSEAU Didier, « Réseaux mondains et hautes figures du bon goût au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Guy Stavrides, *Une histoire du bon goût*, Paris, Perrin, 2014, p. 95-130.

ORY Pascal, *La belle illusion : culture et politique sous le signe du Front Populaire, 1935-1938*, Paris, Plon, 1994.

POCIELLO Christian, *La science en mouvements : Etienne Marey et Georges Demeny (1870-1920)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

POZNANSKI Renée, « La création du centre de documentation juive contemporaine en France (avril 1943) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 63, 1999, p. 51-63.

RIOUX Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République : 1. L'ardeur et la nécessité 1944-1952*, Paris, Seuil, 1980.

RONZEVILLE Edmond, *Paris X<sup>e</sup> : histoire, monuments, culture*, Amiens, Martelle, 1993.

SEIGNAN Gérard, « L'hygiène sociale au XIX<sup>e</sup> siècle : une physiologie morale », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 40, 2010, p. 113-130.

TAGUIEFF Pierre-André, *La République enlisée : pluralisme, communautarisme et citoyenneté*, Genève, Syntes, 2005.

TAÏEB Jacques, « Immigrés d'Afrique du Nord : combien ? Quand ? Pourquoi ? », dans Colette Zytynski, *Terre d'exil, terre d'asile*, Paris, L'Éclat, 2010, p. 148-154.

THALMANN Rita, « L'immigration allemande et l'opinion publique en France de 1933 à 1936 », dans *La France et l'Allemagne (1932-1936)*, Paris, CNRS, 1980, p. 149-172.

WAHL Alfred et Jean-Claude RICHEZ, *L'Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950*, Paris, Hachette, 1993.

WAHL Alfred, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871-1939. Catholiques, Protestants et Juifs : démographique, dynamisme économique et social, relations et attitude politique*, Strasbourg, Coprur, 1980, 2 vol.

YON Jean-Claude, *Le Second Empire : politique, société, culture*, Paris, Armand Colin, 2012.

## **2. Affaire Dreyfus**

BIRNBAUM Pierre, « Les Juifs et l'Affaire », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka, *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Lévi, 1998, p. 75-101.

HOOG Anne Hélène, « Le judaïsme », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L'affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 122-131.

DUCLERT Vincent, « Introduction », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L'affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 7-20.

DUCLERT Vincent, *L'Affaire Dreyfus*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1994], Paris, La Découverte, 2018.

SIEPE Esther, « L'Allemagne et l'affaire Dreyfus », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L'affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 243-257.

SILVESTRI Agnese, « La violence rhétorique dans tous ses états : contre Dreyfus et les dreyfusards », *Revue italienne d'études française [En ligne]*, n° 7, 2017.

WEIL François, « Les Anglo-Américains et l'affaire Dreyfus », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L'affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 258-265.

## **3. Vichy, Résistance**

BEDARIDA François, « L'histoire de la Résistance : lectures d'hier, chantiers de demain », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 11, n° 1, 1986, p. 75-90.

COINTET Jean-Paul, *Les hommes de Vichy : l'illusion du pouvoir*, Paris, Perrin, 2017.

COURTOIS Stéphane, Denis PESCHANSKI et Adam RAYSKI, *Le sang de l'étranger : les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989.

FISHMAN Sarah, *Délinquance juvénile et justice des mineurs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

FRANK Robert, « La mémoire empoisonnée », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires : de l'Occupation à la Libération*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Seuil, 2000, p. 541-576.

JOLY Laurent, *Vichy dans la « solution finale » : histoire du commissariat général aux Questions juives, 1941-1944*, Paris, Grasset, 2006.

MARRUS Michaël R. et Robert O. PAXTON, *Vichy et les Juifs*, Marguerite Delmotte (trad.), Paris, Calmann-Lévy, 1981.

NORD Philip, « Vichy et ses survivances : les Compagnons de France », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-4, n° 4, 2012, p. 125-163.

OUZOULIAS Albert, *Les bataillons de la jeunesse*, Paris, FeniXX, 1966.

PAXTON Robert O., « Comment Vichy aggrava le sort des Juifs en France », Jean-François Sené (trad.), *Le Débat*, vol. 183, n° 1, 2015, p. 173-181.

PECOUT Christophe, *Les Chantiers de la Jeunesse et la revitalisation physique et morale de la jeunesse française (1940-1944)*, Paris, L'Harmattan, 2007.

PESCHANSKI Denis, *Les camps français d'internement (1938-1946)*, Thèse de doctorat d'État en Histoire, présentée à l'université de Paris, 2009.

POSTEL-VINAY Anise et Jacques PREVOTAT, « La déportation », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires : de l'Occupation à la Libération*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Seuil, 2000, p. 483-521.

ROUSSO Henry, « Vichy, le grand fossé », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 5, 1985, p. 55-80.

ROUSSO Henry, *Le régime de Vichy*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2007], Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2019.

ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1987], Paris, Seuil, 1990.

## **Histoire des Juifs**

### **1. Approches générales**

ABITBOL Michel, « La cinquième République et l'accueil des Juifs d'Afrique du Nord », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka, *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Lévi, 1998, p. 287-328.

ABITBOL Michel, *Histoire des Juifs : de la genèse à nos jours*, Paris, Perrin, 2013.

- ALEM Jean-Pierre, *La Déclaration Balfour : aux sources de l'État d'Israël*, Bruxelles, Complexe, 1982.
- ALTAR Sylvie, « Les Juifs du Maghreb à Lyon (1900-1945) », *Archives Juives*, vol. 53, n° 1, 2020, p. 16-37.
- ATOUF Elkbir, « Une communauté prolétaire : les Juifs marocains de Saint-Fons, 1919-1946 », *Archives Juives*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 121-130.
- ATTALI Jacques, *Les Juifs, le monde et l'argent*, Paris, Fayard, 2002.
- AZRIA Régine, « L'identité juive au miroir de l'histoire », dans Nicolas Journet, *La culture, Auxerre, Sciences Humaines*, 2002, p. 241-248.
- BADINTER Robert, « Préface », dans Abbé Grégoire, *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1789], Paris, Stock, 1988, p. 7-20.
- BAUER Julien, « Les relations ashkénazes-sépharades : la religion entre démographie et politique », dans Jean-Claude Lasry, Joseph Lévy et Yolande Cohen, *Identités sépharades et modernité*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2007, p. 297-310.
- BECKER Jean-Jacques, « De la Révolution aux années 1880 », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wiewiorka, *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Lévi, 1998, p. 23-74.
- BENAIN Aline et Audrey KICHELEWSKI, « Parizer Haynt et Naïe Presse, les itinéraires paradoxaux de deux quotidiens parisiens en langue yiddish », *Archives Juives*, vol. 36, n° 1, 2003, p. 52-69.
- BENBASSA Esther (dir.), *Itinéraires sépharades : complexité et diversité des identités*, Paris, PUPS, 2010.
- BENBASSA Esther, *Histoire des Juifs de France*, Paris, Seuil, 1997.
- BENSIMON Doris et Sergio DELLA PERGOLA, *La population juive de France : socio-démographie et identité*, Paris, CNRS, 1984.
- BENSIMON Doris, « L'immigration juive en France, 1945-1999 », *Yod. Revue des Études hébraïques et juives modernes et contemporaines*, n° 6, 2001, p. 53-66.
- BENSIMON Doris, *L'intégration des Juifs nord-africains en France*, Paris, Mouton, 1971.
- BENSOUSSAN Georges, *Juifs en pays arabes : le grand déracinement, 1850-1975*, Paris, Tallandier, 2012.
- BERCEOT Florence, « Renouveau socio-démographique des Juifs de Marseille, 1901-1937 », *Provence historique*, vol. 44, n° 175, 1994, p. 39-57.
- BIRNBAUM Pierre, *Les fous de la République : histoire politique des Juifs d'État, de Gambetta à Vichy*, Paris, Fayard, 1992.

BORDES-BENAYOUN Chantal, « Du cœur aux confins de la judéité », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 4, 2013, p. 573-579.

BRETTHAUER Isabelle et Liliane HILAIRE-PEREZ, « Marchands ashkénazes et commerce international à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : une relecture à l'aune des faillites marchandes », *Archives Juives*, vol. 47, n° 2, 2014, p. 91-111.

BRODA Philippe, « Un siècle de kibboutz : un regard institutionnaliste sur une institution atypique », *Économie et institutions [En ligne]*, n° 17, 2013.

CHOURAQUI Jean-Marc, « Les communautés juives face au processus de l'Émancipation : des stratégies centrifuges (1789) au modèle centralisé (1808) », *Rives méditerranéennes*, n° 14, 2003, p. 39-48.

COHEN Sydney, « Entre le Juif et son Dieu... une histoire d'humour », *Libres cahiers pour la psychanalyse*, vol. 17, n° 1, 2008, p. 41-58.

COLLIN Françoise, « Peuple du livre ou peuple de papier. Sartre et Arendt : la "question juive" », dans Ingrid Galster, *Sartre et les Juifs*, Paris, La Découverte, 2005, p. 187-199.

CORBER Erin, « The Kids on Oberlin Street: Place, Space and Jewish Community in Late Interwar Strasbourg », *Urban History*, vol. 43, n° 4, 2016, p. 581-598.

DALTROFF Jean, « 1871-1918 : en Alsace, l'accueil contrasté des Juifs venus d'ailleurs », dans Freddy Raphaël, *Regards sur la culture judéo-alsacienne, des identités en partage*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2001, p. 113-131.

DANAN Ariel, « Les Français israélites et l'accession au pouvoir de Léon Blum, à travers L'Univers israélite », *Archives Juives*, vol. 37, n° 1, 2004, p. 97-110.

DANAN Ariel, « Les Juifs de France en Israël : entre tourisme et empathie (1948-1982) », *Archives Juives*, vol. 41, n° 2, 2008, p. 51-64.

DRAY-BENSOUSAN Renée, « Les Juifs maghrébins à Marseille (XX<sup>e</sup> siècle) », *Archives Juives*, vol. 53, n° 1, 2020, p. 66-82.

ENDELSTEIN Lucine, « Religion et communautés juives : pour une approche spatiale de la diversité communautaire », *L'Information géographique*, vol. 80, n° 1, 2016, p. 14-21.

EPSTEIN Simon, *Les institutions israélites françaises de 1929 à 1939 : solidarité juive et lutte contre l'antisémitisme*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 1990.

FAUR Jose, « Texte et société : histoire du texte révélé », dans Shmuel Trigano, *La société juive à travers l'histoire, Tome 1*, Paris, Fayard, 1992, p. 43-113.

FHIMA Catherine, « Au cœur de la "renaissance juive" des années 1920 : littérature et judéité », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 29-45.

GHILES-MEILHAC Samuel, *Le CRIF : de la Résistance juive à la tentation du lobby*, Paris, Robert Laffont, 2011.

GILMAN Sander L., *Smart Jews: The Construction of the Image of Jewish Superior Intelligence*, Lincoln-London, University of Nebraska Press, 1996.

GOUSSEFF Catherine, « Les Juifs russes en France : profil et évolution d'une collectivité », *Archives Juives*, vol. 34, n° 2, 2001, p. 4-16.

GREEN Nancy, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque : le « Pletzl » de Paris*, Paris, Fayard, 1985.

GRUMBERG Zoé, « Les associations d'anciens de la Commission centrale de l'enfance : identités générationnelles et mémoires concurrentes », *Archives Juives*, vol. 52, n° 2, 2019, p. 112-134.

GUEDJ Jérémy, « Les Juifs français face aux Juifs étrangers dans la France de l'entre-deux-guerres », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, 2009, p. 43-73.

HALBERTAL Moshe, *Le peuple du livre : canon, sens et autorité*, Jacqueline Carnaud (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Conférence, 2005.

HOBSON FAURE Laura, « Des enfants comme les autres ? Écrire l'histoire des enfants juifs en France à l'époque contemporaine. Introduction », *Archives Juives*, vol. 52, n° 2, 2019, p. 4-15.

HYMAN Paula, « The Modern Jewish Family: Image and Reality », dans David Kraemer, *The Jewish Family: Metaphor and Memory*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 179-193.

HYMAN Paula, *De Dreyfus à Vichy : l'évolution de la communauté juive en France 1906-1939*, Sabine Boulongne (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. (en anglais) : 1979], Paris, Fayard, 1985.

HYMAN Paula, *The Jews in Post Dreyfus France, 1906-1939*, Ph.D. Dissertation, Columbia, University of Columbia, 1975.

HYMAN Paula, *The Jews of Modern France*, Berkeley, University of California Press, 1998.

JARRASSE Dominique, « L'éveil d'une critique d'art juive et le recours au "principe ethnique" dans une définition de l'"art juif" », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 63-75.

KUPERMINE Jean-Claude, « Éditorial », *Archives Juives*, vol. 36, n° 1, 2003, p. 3-3.

LALOUETTE Jacqueline, « La difficile laïcisation du serment judiciaire », *Romantisme*, vol. 162, n° 4, 2013, p. 45-57.

LALOUM Jean, « Le Marais des Juifs du Maghreb, de l'entre-deux-guerres aux années 1950 », *Archives Juives*, vol. 53, n° 1, 2020, p. 38-65.

LALOUM Jean, *Les Juifs dans la banlieue parisienne, des années 20 aux années 50*, Paris, CNRS, 1999.

LANDAU Lazare, « Aspects et problèmes spécifiques de l'histoire des Juifs en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 59, n° 163, 1973, p. 229-249.

LANDAU Philippe-Efraïm, « La communauté juive de France et la Grande Guerre », *Annales de démographie historique*, vol. 103, n° 1, 2002, p. 91-106.

LANDAU Philippe-Efraïm, *Les Juifs de France et la Grande Guerre : un patriotisme républicain*, Paris, CNRS, 2008.

LAPIERRE Nicole, « Changer de nom », *Communications*, n° 49, coll. « La mémoire et l'oubli », 1989, p. 149-160.

LEGLAIVE-PERANI Céline, « De la charité à la philanthropie. Introduction », *Archives Juives*, vol. 44, n° 1, 2011, p. 4-16.

LEHR Johanna, *La Thora dans la cité : l'émergence d'un nouveau judaïsme religieux après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Le Bord de l'eau, 2013.

LEITENBERG Laurence, *La population juive des villes d'Europe : croissance et répartition, 1750-1930*, Berne, Peter Lang, 2008.

LEVITTE Georges, « Vers une étude des mutations de la population juive en France et du judaïsme français », *Archives de sociologie des religions*, n° 22, 1966, p. 89-102.

LEVY Joseph Josy et Yolande COHEN, *Itinéraires sépharades : 1492-1992 mutations d'une identité*, Paris, J. Grancher, 1992.

LEVY Yehezkel, « L'exil de Babylone : les sources traditionnelles et la question de l'émancipation », *Labyrinthe*, n° 28, 2007, p. 39-51.

LUDWIG Quentin, *Le judaïsme : Histoire, fondements et pratiques de la religion juive*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2004], Paris, Eyrolles, 2017.

MALINOVICH Nadia, « Le "Réveil juif" en France et en Allemagne : éléments de comparaison en manière d'introduction », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 4-8.

MALINOVICH Nadia, « Littérature populaire et romans juifs dans la France des années 1920 », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 46-62.

MALINOVICH Nadia, « Une expression du "Réveil juif" des années vingt : la revue Menorah (1922-1933) », *Archives Juives*, vol. 37, n° 1, 2004, p. 86-96.

MALINOVICH Nadia, *Heureux comme un Juif en France : intégration, identité, culture*, Pauline Baggio (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 2008], Paris, Honoré Champion, 2010.

MARRUS Michaël R. et Françoise MARIN, « Regard sur l'historiographie de l'Holocauste », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 48, n° 3, 1993, p. 773-778.

MEYER-PLANTUREUX Chantal, « Les Juifs sur la scène parisienne : du baron de Horn à Ézéchiél ou "la question juive" à la Comédie-Française dans les années vingt », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 76-88.

MORTIER Élisabeth, « La figure héroïque du pionnier sioniste : l'appropriation des zones marécageuses de Palestine (fin XIX<sup>e</sup>-années 1950) », *Études rurales*, vol. 203, n° 1, 2019, p. 102-125.

MOSES LEFF Lisa, *Sacred Bonds of Solidarity: The Rise of Jewish Internationalism in Nineteenth-century France*, Stanford, Stanford University Press, coll. « Stanford Studies in Jewish History and Culture », 2006.

NICAULT Catherine, « Éditorial », *Archives Juives*, vol. 42, n° 2, 2009, p. 3-3.

NIZARD Sophie, « Une pratique corporelle “discrète” : le bain rituel », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 4, 2013, p. 601-614.

PIETTE Christine, *Les Juifs de Paris (1808-1940) : la marche vers l'assimilation*, Québec, Les presses de l'université de Laval, 1983.

POUJOL Catherine, « Un cas singulier dans la presse des mouvements de jeunesse : Chalom (1925-1935), véritable mensuel d'information », *Archives Juives*, vol. 36, n° 1, 2003, p. 25-39.

RABINOVITCH (RABI) Wladimir, *Anatomie du judaïsme français*, Paris, Minuit, 1962.

RAPHAËL Freddy, « Les Juifs de France, de l'Affaire Dreyfus au bicentenaire de la Révolution : la synthèse “franco-judaïque” et sa fragilité », dans Jacques Le Goff et René Rémond, *Histoire de la France religieuse - XX<sup>e</sup> siècle, Tome IV*, Paris, Seuil, 1992.

RAPHAËL Freddy, *Les Juifs d'Alsace et de Lorraine de 1870 à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2018.

RASPLUS Valéry, « Les Judaïsmes à l'épreuve des Lumières : les stratégies critiques de la Haskalah », *ContreTemps*, n° 17, 2006, p. 57-66.

SCHNAPPER Dominique, *Juifs et israélites*, Paris, Gallimard, 1980.

SCHWARZFUCHS Simon, *Du juif à l'israélite : histoire d'une mutation, 1770-1870*, Paris, Fayard, 1989.

SCIOLDO-ZÜRCHER Yann, « Introduction », *Archives Juives*, vol. 42, n° 2, 2009, p. 4-9.

SEMA Coplan, Bernhard HACHLEITNER et Matthias MARSCHIK, « Jewish Difference in the Context of Class, Profession and Urban Topography: Studies of Jewish Sport Officials in Interwar Vienna », *Austrian Studies*, n° 24, 2016, p. 140-155.

SIMON-NAHUM Perrine, « “Penser le judaïsme” : retour sur les Colloques des intellectuels juifs de langue française (1957-2000) », *Archives Juives*, vol. 38, n° 1, 2005, p. 79-106.

SIMON-NAHUM Perrine, « Dix ans d'historiographie du judaïsme français : bilans et perspectives (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 5, 1994, p. 1171-1182.

SPIEGEL Nina S., *Embodying Hebrew Culture: Aesthetics, Athletics, and Dance in the Jewish Community of Mandate Palestine*, Detroit, Wayne State University Press, 2013.

TANK-STORPER Sébastien, « “Qui est Juif ?” : loi du retour, conversions et définitions juridiques de l'identité juive en Israël », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 1, n° 177, 2017, p. 31-50.

TOLEDANO-ATTIAS Ruth, « L'image des Juifs séfarades en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Archives Juives*, vol. 42, n° 2, 2009, p. 10-24.

TRIGANO Shmuel, « Les non-dits du débat français sur le communautarisme », *Les Cahier du CEVIPOF*, n° 43, 2005, p. 62-83.

TRIGANO Shmuel, « Mythes et réalités du Judaïsme français : communauté juive et communautarisme », *Observatoire du monde juif*, n° 10/11, mai 2004, p. 1-7.

VILMAIN Vincent, « Les Juifs de France face à l'idée de "race" (1840-1940) : introduction », *Archives Juives*, vol. 50, n° 2, 2017, p. 4-13.

WEIL Patrick, « De l'affaire Dreyfus à l'Occupation », dans Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka, *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Lévi, 1998, p. 103-168.

WEINBERG David, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, Micheline Pouteau (trad.), Paris, Calmann-Lévy, 1974.

WINOCK Michel, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004.

ZYTNIKI Colette, « Les Juifs d'Afrique du Nord et Toulouse jusqu'en 1962 : de lieu de passage à lieu d'ancrage », *Archives Juives*, vol. 53, n° 1, 2020, p. 83-102.

ZYTNIKI Colette, *Les Juifs à Toulouse entre 1945 et 1970 : une communauté toujours recommencée*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 1998.

## 2. Biographies, prosopographies

ANDERSON Mark M., « Typologie et caractère : Max Nordau, Cesare Lombroso et l'anthropologie criminelle », dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Éditions du Cerf, 1996, p. 121-131.

ASSAN Valérie, « Israël William Oualid, juriste, économiste, professeur des Universités (Alger, 26 janvier 1880 – Villeneuve-sur-Lot, 15 novembre 1942) », *Archives Juives*, vol. 46, n° 1, 2013, p. 130-143.

BAKSI Meir, « Physical Culture in the writings of Maimonides », dans Uriel Simri, *International Seminar on Physical Education and Sport in the Jewish History and Culture*, Netanya, Wingate Institute for Physical Education and Sport, 1973.

BASCH Françoise, Liliane CRIPS et Pascale GRUSON, *Victor Basch, 1863-1944. Un intellectuel cosmopolite*, Paris, Berg international, 2000.

FISCHER Jens Malte, « Max Nordau, "Dégénérescence" », Sandrine Sorton (trad.), dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Cerf, 1996, p. 107-119.

LEVY Monique, « Samuel, dit Samy Klein, rabbin et résistant (Bad-Hombourg, Allemagne, 25 janvier 1915 – L'Étrat, Loire, 7 juillet 1944) », *Archives Juives*, vol. 35, n° 2, 2002, p. 148-151.

MALINO Frances, « Alégrina Benchimol Lévy, directrice d'école de l'Alliance israélite universelle (Tétouan, 5 mars 1885 – ?) », *Archives Juives*, vol. 34, n° 1, 2001, p. 129-132.

MEYER-PLANTUREUX Chantal, « Madame Simone, une longue vie entre théâtre et littérature », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 25-42.

MOSSE George L., « Max Nordau, le libéralisme et le “nouveau Juif” », Michel Dassule et Sarah Juliette Sasson (trad.), dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Cerf, 1996, p. 11-29.

MREJEN-O'HANA Simone, « Isaac-Jacob Adolphe Crémieux, Avocat, homme politique, président du Consistoire central et de l'Alliance israélite universelle (Nîmes, 30 avril 1796 – Paris, 10 février 1880) », *Archives Juives*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 139-146.

NAHUM André, *Quatre boules de cuir ou l'étrange destin de Young Perez, champion du monde de boxe*, Paris, Bibliophane, 2002.

NAHUM André, *Young Perez, Champion : De Tunis à Auschwitz, son histoire*, Paris, Télémaque, 2013.

NICAULT Catherine, François VIRAG et Ronald VIRAG, « Edmond Virag, dit Eddy Weiskopf, international de football (Kijpest, Wekerletelep, banlieue de Budapest, 22 octobre 1911 Neuilly-sur-Seine, 10 mai 1996) », *Archives Juives*, vol. 41, n° 2, 2008, p. 141-145.

ORJEKH Mathias, « Raymond Winter, scout et résistant (Strasbourg, 19 février 1923 – Saint-Flour, 14 juin 1944) », *Archives Juives*, vol. 36, n° 1, 2003, p. 144-147.

POUJOL Catherine, « Aimé Pallière, le paradoxe d'un président chrétien pour l'Union universelle de la jeunesse juive », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n° 5, 1999, p. 47-54.

POUJOL Catherine, « David Feuerwerker, rabbin, résistant, enseignant, historien (Genève, 2 octobre 1912 – Montréal, 20 juin 1980) », *Archives Juives*, vol. 35, n° 2, 2002, p. 136-140.

POUJOL Catherine, *Aimé Pallière (1868-1949) : itinéraire d'un chrétien dans le judaïsme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.

RICHET Catherine, « Biographies des membres de l'Œuvre de secours aux enfants OSE-réseau Garel », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 190-249.

RICHET Catherine, « Biographies des membres de la Sixième », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 271-403.

RICHET Catherine, « Biographies des membres du mouvement de la jeunesse sioniste (MJS) », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 132-184.

SAMUEL-GUINARD Nicole et Catherine NICAULT, « De la Russie à Paris : autobiographie d'une immigrée et d'une sioniste, Rachel Hermann (1887-1979) », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 43-66.

SHAPIRA David, *Jacob Kaplan, 1895–1994 : un rabbin témoin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2007.

SOMMER Robert, « Bibliographie des travaux du Grand-Rabbin Maurice Liber », *Revue des études Juives*, 1960, p. 95-119.

VAJDA Georges, « Maurice Liber (1884-1956) », *École pratique des hautes études, section des sciences religieuses. Annuaire 1957-1958*, 1956, p. 26-28.

WEINBERG David, « Max Nordau et les Juifs de Paris : une relation symbiotique », Michel Dassule et Sarah Juliette Sasson (trad.), dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Cerf, 1996, p. 79-103.

WISTRICH Robert, « Max Nordau, l'antisémitisme et l'affaire Dreyfus », Michel Dassule et Sarah Juliette Sasson (trad.), dans Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider, *Max Nordau (1849-1923) : critique de la dégénérescence, médiateur franco-allemand, père fondateur du sionisme*, Paris, Cerf, 1996, p. 51-68.

ZYTNIKI Colette, « Moïse Nahon, Yomtob Semach, Samuel D. Levy et les autres. Des notables juifs en situation coloniale ? Les directeurs des écoles de l'Alliance israélite universelle au Maroc (fin XIX<sup>e</sup>-mi XX<sup>e</sup> siècles) », dans Jérôme Bocquet, *L'enseignement français en Méditerranée : Les missionnaires et l'Alliance israélite universelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 79-92.

### **3. Organisations juives**

ASSAN Valérie, « Judaïsme et entrée dans la modernité : le projet de l'Alliance israélite universelle », *Le Télémaque*, vol. 52, n° 2, 2017, p. 43-54.

BENSOUSSAN Georges, *L'Alliance israélite universelle (1860-2020) : Juifs d'Orient, Lumières d'Occident*, Paris, Albin Michel, 2020.

BOCQUET Jérôme (dir.), *L'enseignement français en Méditerranée : Les missionnaires et l'Alliance israélite universelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

BOCQUET Jérôme, « Introduction », dans Jérôme Bocquet, *L'enseignement français en Méditerranée : les missionnaires et l'Alliance israélite universelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 13-28.

CHOURAQUI André, *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine (1860-1960) : cent ans d'histoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1965.

FREDJ Jacques, *La création du CRIF, 1943-1966*, Mémoire de Maîtrise présenté à l'université de Paris IV, 1988.

GRYNBERG Anne, « L'action de l'OSE dans les camps de la zone Sud », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 113-138.

KASPI André (dir.), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010.

KASPI André, « Avant-propos. Dossier : l'Alliance israélite universelle après 1945 », *Archives Juives*, vol. 34, n° 1, 2001, p. 4-8.

KUPERMINE Jean-Claude, « Le regard des premiers instituteurs de l'Alliance israélite sur les Juifs de Tunisie », dans Denis Cohen-Tannoudju, *Entre Orient et Occident : Juifs et Musulmans en Tunisie*, Paris, L'Éclat, 2007, p. 347-356.

LANDAU Philippe-Efraïm, « L'Œuvre de secours aux enfants ou les péripéties d'une organisation juive », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 45-55.

LEGLAIVE-PERANI Céline, « Le judaïsme parisien et le Comité de Bienfaisance israélite (1830-1930) », *Archives Juives*, vol. 44, n° 1, 2011, p. 37-53.

LEMALET Martine, « Les archives, une mémoire mosaïque », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 35-43.

LEMALET Martine, « Présentation », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 7-33.

MICHEL Virginie, « L'action médico-sociale de l'OSE à Paris dans les années trente », *Archives Juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 110-124.

MINCZELES Henri, *Histoire général du Bund : un mouvement révolutionnaire juif*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1995], Paris, Denoël, 1999.

POZNANSKI Renée, « De l'action philanthropique à la résistance humanitaire », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 57-76.

RODRIGUE Aron, « La mission éducative (1860-1939) », dans André Kaspi, *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 227-261.

RODRIGUE Aron, « Réflexions sur l'Alliance israélite universelle et l'histoire du judaïsme au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans Jérôme Bocquet, *L'enseignement français en Méditerranée : Les missionnaires et l'Alliance israélite universelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 31-38.

RODRIGUE Aron, *De l'instruction à l'émancipation : Les enseignants de l'Alliance israélite universelle et les Juifs d'Orient, 1860-1939*, Paris, Calmann-Lévy, 1989.

ROSENGART Laurence, « Les maisons de l'OSE : parcours d'une enfance fragmentée », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 83-107.

SIMON-NAHUM Perrine, « Aux origines de l'Alliance », dans André Kaspi, *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 11-52.

WEILL Claudie, « Le Bund russe à Paris, 1898-1940 », *Archives Juives*, vol. 34, n° 2, 2001, p. 30-42.

WEILL Georges, « L'Alliance israélite universelle et l'émancipation sociale et culturelle des communautés méditerranéennes », dans *Les relations intercommunautaires juives en méditerranée occidentale*, Paris, CNRS, 1984, p. 243-257.

WEILL Georges, *Émancipation et progrès : l'Alliance israélite universelle et les droits de l'homme*, Paris, Nadir, 2000.

WIEVIORKA Annette, « Éléments pour servir à l'histoire des maisons d'enfants de l'OSE dans l'après-guerre », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 2013, p. 159-183.

ZEITOUN Sabine, *L'Œuvre de secours aux Enfants (OSE) sous l'Occupation en France : du légalisme à la Résistance (1940-1944)*, Paris, L'Harmattan, 1990.

#### **4. Vichy, Occupation, Shoah, Résistance**

ADLER Jacques, *Face à la persécution : les organisations juives à Paris de 1940 à 1944*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.

AGLAN Alya, « L'aryanisation des biens juifs sous Vichy : les cas comparés de la France et de l'Allemagne », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 49-4, n° 4, 2002, p. 154-169.

BENSOUSSAN Georges, *Histoire de la Shoah*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1996], Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2016.

BRUTTMANN Tal, « La mise en œuvre du statut des Juifs du 3 octobre 1940 », *Archives Juives*, vol. 41, n° 1, 2008, p. 11-24.

BRUTTMANN Tal, Laurent JOLY et Annette WIEVIORKA, *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS, 2009.

CAPUL Maurice, « Une maison d'enfants pendant la guerre 1939-1945 : Moissac », *Empan*, vol. 57, n° 1, 2005, p. 20-27.

CHEMLA-PEREZ Ruth, « Enfants juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale », dans Jacques Fijalkow, *Vichy, les Juifs et les justes : l'exemple du Tarn*, Toulouse, Privat, 2003, p. 129-141.

CHEMLA-PEREZ Ruth, *Enfants et adolescents Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale : vie quotidienne et mémoire (le cas de la zone Sud)*, Mémoire de Maîtrise présenté à l'université de Toulouse, 1998.

DIAMANT David, *Combattants, héros et martyrs de la Résistance : biographies, dernières lettres, témoignages et documents*, Paris, FeniXX, 1983.

- DIAMANT David, *Héros juifs de la Résistance française*, Paris, Rénouveau, 1962.
- ENDEWELT Robert, « L'engagement dans la Résistance des jeunes juifs parisiens avec la MOI (1940-1945) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, vol. 129, 2015, p. 139-150.
- GRYNBERG Anne, *Les camps de la honte, les internés juifs des camps français 1939-1944*, Paris, La Découverte, 1991.
- HAZAN Katy, *Le sauvetage des enfants juifs pendant l'Occupation : dans les maisons de l'OSE 1938-1945*, Paris, Somogy, 2008.
- HERSCO Tsilla, « L'Œuvre de secours aux enfants OSE-Circuit Garel », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 185-189.
- HERSCO Tsilla, « La Sixième-Éclaireurs israélites de France », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 265-270.
- HERSCO Tsilla, « Le comité Amelot », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 250-252.
- HERSCO Tsilla, « Le Service André », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 449-450.
- HERSCO Tsilla, Otto GINIEWSKI-GUINAT et Georges SCHNEK, « Le Mouvement de la jeunesse sioniste (MJS) », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 127-131.
- JABLONKA Ivan, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.
- KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1991], Paris, Seuil, 1997.
- KLARSFELD Serge, *Le calendrier de la déportation*, Paris, Fayard, 2001.
- KLARSFELD Serge, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, Fils et Filles des Déportés Juifs de France, 2012.
- KLARSFELD Serge, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, Beate et Serge Klarsfeld, 1978.
- KLARSFELD Serge, *Vichy-Auschwitz : la « solution finale » de la question juive en France*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1983], Paris, Fayard, 2001.
- LAFFITTE Michel et Annette WIEVIORKA, *À l'intérieur du camp de Drancy*, Paris, Perrin, 2015.
- LAFFITTE Michel, « L'UGIF, Collaboration ou Résistance ? », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 185, n° 2, 2006, p. 45-64.
- LALOUM Jean, « L'assistance sociale auprès des populations juives parisiennes au temps de l'Occupation », dans Colette Zytnicki, *Terre d'exil, terre d'asile*, Paris, L'Éclat, 2010, p. 48-69.
- LAPIERRE Nicole, « Le cadre référentiel de la Shoah », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, 2007, p. 475-482.

LATOURE Anny, *La Résistance juive en France*, Paris, Stock, 1970.

LAZARE Lucien, « Introduction : les combattants de la Résistance juive à vocation communautaire », dans Catherine Richet, *Organisation juive de combat*, Paris, Autrement, 2006, p. 19-36.

LAZARE Lucien, *La Résistance juive en France*, Paris, Stock, 1987.

LAZARUS Jacques, *Juifs au combat : témoignage sur l'activité d'un mouvement de Résistance*, Paris, Éditions du Centre, 1947.

LEE Daniel, *Pétain's Jewish Children: French Jewish Youth & the Vichy Regime, 1940-1942*, Oxford, Oxford University Press, 2014.

LEVY Claude, « La Résistance juive en France : de l'enjeu de mémoire à l'histoire critique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 22, n° 1, 1989, p. 117-128.

LEWERTOWSKI Catherine, *Morts ou Juifs : la maison de Moissac 1939-1945*, Paris, Flammarion, 2003.

LINDENBERG Judith (dir.), *Premiers savoirs de la Shoah*, Paris, CNRS, 2017.

LOINGER Georges, *Les Résistances juives pendant l'occupation*, Paris, Albin Michel, 2010.

PAXTON Robert O., « La spécificité de la persécution des Juifs en France en 1942 », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, juin 1993, p. 605-619.

POZNANSKI Renée, « Introduction : un journaliste à Paris sous l'Occupation », dans Jacques Biélinky, *Un journaliste juif à Paris sous l'Occupation : journal 1940-1942*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1992], Paris, Cerf, 2011, p. 11-32.

POZNANSKI Renée, « La Résistance juive en France », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale et des conflits contemporains*, vol. 35, n° 137, 1985, p. 3-32.

POZNANSKI Renée, « Vichy et les Juifs : des marges de l'histoire au cœur de son écriture », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 57-68.

POZNANSKI Renée, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1994], Paris, CNRS, 2018.

RAJSFUS Maurice, *La rafle du Vel d'Hiv*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

SAMUEL Vivette, *Rescuing the Children: a Holocaust Memoir*, Madison, University of Wisconsin Press, 2002.

SEMELIN Jacques, *Persécutions et entraides dans la France occupée : comment 75 % des Juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Arènes-Seuil, 2013.

VEILLON Dominique, *Vivre et Survivre en France*, Paris, Payot & Rivages, 1995.

VON FRANSECKY Tanja, *Escapees: The History of Jews Who Fled Nazi Deportation Trains in France, Belgium, and the Netherlands*, New York, Berghahn, 2019.

WIEVIORKA Annette, *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992.

ZEITOUN Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Paris, Albin Michel, 1989.

## 5. Après-guerre, mémoire de la Shoah

ANDERSON Mark M., « The Child Victim as Witness to the Holocaust: An American Story? », *Jewish Social Studies*, vol. 14, n° 1, 2007, p. 1-22.

ANDRIEU Claire, « En France, deux cycles de politique publique : restitutions (1944-1980) et réparations (1997-...) », dans Constantin Goschler, Philipp Ther et Claire Andrieu, *Spoliations et restitutions des biens juifs en Europe*, Paris, Autrement, 2007, p. 186-215.

AZOUVI François, *Le mythe du grand silence : Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Gallimard, 2015.

BENSOUSSAN Georges, *L'histoire confisquée de la destruction des Juifs d'Europe : usages d'une tragédie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016.

DORON Daniella, *Jewish Youth and Identity in Postwar France*, Bloomington, Indiana University Press, 2015.

DOULUT Alexandre, Serge KLARSFELD et Sandrine LABEAU, *Mémorial des 3943 rescapés Juifs de France (convois 1-82). Liste et témoignages*, Paris-Marmande, The Beate Klarsfeld Foundation - Les Fils et Filles Déportés Juifs de France - Après l'oubli, 2018.

EPELBAUM Didier, *Pas un mot, pas une ligne ? 1944-1994 : des camps de la mort au génocide rwandais*, Paris, Stock, 2005.

FOGG Shannon L., « “Everything had ended and everything was beginning again”: The Public Politics of Rebuilding Private Homes in Postwar Paris », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 28, n° 2, 2014, p. 277-307.

FOURTAGE Laure, « Les organisations juives d'aide sociale et l'insertion professionnelle dans l'immédiat après-guerre », *Archives Juives*, vol. 45, n° 1, 2012, p. 10-26.

FOURTAGE Laure, *Et après ? Une histoire du secours et de l'aide à la réinsertion des rescapés juifs des camps nazis (France, 1943-1948)*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 2019.

GHILES-MEILHAC Samuel, « Centralizing the Political Jewish Voice in Post-Holocaust France: Discretion and Development », dans Seán Hand et Steven T. Katz, *Post-Holocaust France and the Jews, 1945-1955*, New York, New York University Press, 2015, p. 58-70.

HAND Seán, « Introduction », dans Seán Hand et Steven T. Katz, *Post-Holocaust France and the Jews, 1945-1955*, New York, New York University Press, 2015, p. 1-25.

HAZAN Katy, « Les collectivités d'enfants juifs en France après la Shoah », dans Ivan Jablonka, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 67-82.

HAZAN Katy, « Récupérer les enfants cachés : un impératif des œuvres juives dans l'après-guerre », *Archives Juives*, vol. 37, n° 2, 2004, p. 16-31.

HAZAN Katy, *Les orphelins de la Shoah : les maisons de l'espoir (1944-1960)*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

HEUMAN Johannes, « “Comme les Juifs sous l'Occupation” : la mémoire de la Shoah dans la lutte antiraciste en France, 1944-1967 », *Archives Juives*, vol. 51, n° 2, 2018, p. 39-58.

HOBSON FAURE Laura, « Les enfants juifs et le *Joint* dans la France d'après-guerre », dans Ivan Jablonka, *L'Enfant-Shoah*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 83-98.

HOBSON FAURE Laura, « Orphelines ou sœurs ? Penser la famille juive pendant et après la Shoah en France et aux États-Unis », *20 & 21. Revue d'histoire*, vol. 145, n° 1, 2020, p. 91-104.

HOBSON FAURE Laura, *Un « plan Marshall juif » : la présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, Paris, Le Manuscrit, 2018.

HOBSON FAURE Laura, *Un « plan Marshall juif » : la présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 2009.

KUPFERMAN Fred, *Les premiers beaux jours 1944-1946*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1985], Paris, Tallandier, 2007.

LE BOT Florent, « Que rendre après l'irréparable ? Évaluations et restitutions des biens spoliés durant l'Occupation dans le cadre des procédures judiciaires de l'après-guerre », *Le Mouvement social*, vol. 222, n° 1, 2008, p. 111-128.

MANDEL Maud, « Faith, Religious Practices, and Genocide: Armenians and Jews in France following World War I and II », dans Omer Bartov et Phyllis Mack, *In God's Name: Genocide and Religion in the Twentieth Century*, New York-Oxford, Berghahn Books, 2001, p. 289-315.

MANDEL Maud, « Philanthropy or Cultural Imperialism? The Impact of American Jewish Aid in Post-Holocaust France », *Jewish Social Studies*, vol. 9, n° 1, Automne 2002, p. 53-94.

MANDEL Maud, *In the Aftermath of Genocide: Armenians and Jews in Twentieth-Century France*, Durham, Duke University Press, 2003.

MATARD-BONUCCI Marie-Anne, « Usages de la photographie par les médias dans la construction de la mémoire de la Shoah », *Le Temps des médias*, vol. 5, n° 2, 2005, p. 9-26.

MORAGH Gilead, « La nouvelle littérature de la Shoah : le roman *Voir ci-dessous : amour*, de David Grossmann », Claire Darmon (trad.), *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 184, n° 1, 2006, p. 269-290.

NATAF Claude, « Le judaïsme religieux au lendemain de la Libération : rénovation ou retour au passé ? », *Les Cahiers de la Shoah*, vol. 5, n° 1, 2001, p. 71-104.

PEREGO Simon, « Pleurons-les, bénissons leurs noms ». *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale dans le monde juif parisien entre 1944 et 1967 : rituels, mémoires*

*et identités*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 2016.

REMOND René, « Des lendemains qui chantent ? », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires : de l'Occupation à la Libération*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1993], Paris, Seuil, 2000, p. 523-539.

WIEVIORKA Annette et Floriane AZOULAY, *Le pillage des appartements et son indemnisation*, Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, Paris, La Documentation Française, 2000.

WIEVIORKA Annette, « Indicible ou inaudible ? La déportation : premiers récits (1944-1947) », *Pardès*, n° 9-10, 1989, p. 23-59.

WIEVIORKA Annette, « Les Juifs en France au lendemain de la guerre : état des lieux », *Archives Juives*, vol. 28, n° 1, 1995, p. 4-22.

ZAHRA Tara, *The Lost Children: reconstructing Europe's Families After World War II*, Cambridge-London, Harvard University Press, 2011.

## **6. Enfants de Buchenwald**

GRYNBERG Anne, « Les “enfants de Buchenwald” », dans Martine Lemalet, *Au secours des enfants du siècle : regards croisés sur l'OSE*, Mesnil-sur-l'Estrée, NIL, 1993, p. 151-157.

HAZAN Katy et Éric GHOZLAN, *À la vie ! Les enfants de Buchenwald, du shtetl à l'OSE*, Paris, Le Manuscrit, 2005.

HEMMENDINGER Judith et Robert KRELL, *The Children of Buchenwald: Child Survivors of the Holocaust and their Post-War Lives*, Jerusalem, Gefen Publishing House, 2000.

HEMMENDINGER Judith, *Les enfants de Buchenwald : que sont devenus les 1 000 enfants juifs sauvés en 1945 ?*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, 1984.

## **7. Sionisme**

BENSOUSSAN Georges, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme (1860-1940)*, Paris, Fayard, 2002.

DIECKHOFF Alain, « Les logiques de l'émancipation et le sionisme », dans Pierre Birnbaum, *Histoire politique des Juifs de France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 163-181.

GREILSAMMER Ilan, *Le sionisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.

NICAULT Catherine, « L'acculturation des israélites français au sionisme après la Grande Guerre », *Archives juives*, vol. 39, n° 1, 2006, p. 9-28.

NICAULT Catherine, « L'émigration de France vers la Palestine (1880-1940) », *Archives Juives*, vol. 41, n° 2, 2008, p. 10-33.

NICAULT Catherine, « L'utopie sioniste du “nouveau Juif” et la jeunesse juive dans la France de l'après-guerre : contribution à l'histoire de l'Alyah française », *Les Cahiers de la Shoah*, vol. 5, n° 1, 2001, p. 105-169.

NICAULT Catherine, « La réceptivité au sionisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'aube de la Seconde Guerre mondiale », dans Pierre Birnbaum, *Histoire politique des Juifs de France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 92-111.

NICAULT Catherine, *La France et le sionisme (1897-1948) : une rencontre manquée ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1994.

SEBBANE Jérémie, « Le début d'une grande alyah ? Les Juifs de France “montés” en Israël depuis 2000 », *Archives Juives*, vol. 41, n° 2, 2008, p. 87-100.

SHINDLER Colin, *The Triumph of Military Zionism, Nationalism and the Origins of the Israeli Right*, London, I.B. Tauris, 2006.

VILMAIN Vincent, « Une mission juive au XX<sup>e</sup> siècle ? L'exemple des politiques de santé sionistes auprès des populations juives autochtones de Palestine à la Belle Époque », *Histoire et missions chrétiennes*, vol. 21, n° 1, 2012, p. 55-80.

## 8. Femmes juives

ATLAN Gabrielle, « Le statut de la femme dans le judaïsme », *Société, droit et religion*, vol. 1, n° 4, 2014, p. 33-46.

AUSLANDER Leora et Sylvie STEINBERG, « Éditorial », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 44, 2016, p. 7-20.

AZRIA Régine, « La Femme dans la tradition et la modernité juives », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 95, 1996, p. 117-132.

COHEN Yolande, « Le Conseil national des femmes françaises (1901-1939) : ses fondatrices et animatrices juives », *Archives Juives*, vol. 44, n° 1, 2011, p. 83-105.

COHEN Yolande, *Femmes philanthropes, catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

DAVID Renée, *Les femmes juives*, Paris, Perrin, 1988.

LACOUÉ LABARTHE Isabelle, « L'émergence d'une “conscience féministe” juive : Europe, États-Unis, Palestine (1880-1930) », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 44, 2016, p. 95-122.

LAS Nelly, *Femmes juives dans le siècle : histoire de Conseil international des femmes juives de 1899 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1996.

LEGLAIVE-PERANI Céline, « Donner au féminin : Juives philanthropes en France (1830-1930) », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 11-24.

MALINO Frances, « L'émancipation des femmes », dans André Kaspi, *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 263-293.

NICAULT Catherine, « Éditorial », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 3-3.

VILMAIN Vincent, « Le corps et le cœur de la nation : les femmes sionistes et la réappropriation de la maternité nationale », dans Florence Rochefort et Maria Eleonora Sanna, *Normes religieuses et genre*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 245-256.

VILMAIN Vincent, « Les femmes juives françaises face à l'émancipation », *Archives Juives*, vol. 48, n° 2, 2015, p. 4-10.

VILMAIN Vincent, *Féministes et nationalistes ? : les femmes juives dans le sionisme politique (1868-1921)*, Thèse présentée à l'université de Paris pour l'obtention du doctorat d'université, 2011.

VILMAIN Vincent, *Les femmes juives dans le sionisme politique (1897-1921)*, Paris, Honoré Champion, 2018.

## 9. Corps religieux, corps juif

ANDERSON Gary, « The Garden of Eden and Sexuality in Early Judaism », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 47-68.

BAUMGARTEN Jean, *Le petit monde : le corps humain dans les textes de la tradition juive, de la Bible aux Lumières*, Paris, Albin Michel, 2017.

BIALE David, *Éros juif*, Isabelle Rozenbaum (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1992], Paris, Actes Sud, 1997.

BOYARIN Daniel, « The Great Fat Massacre: Sex, Death and the Grotesque Body in the Talmud », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 69-100.

CORBER Erin, « Men of Thought, Men of Action: The Great War, Masculinity and the Modernization of the French Rabbinate », *Jewish Culture and History*, vol. 14, n° 1, 2013, p. 33-51.

EILBERG-SCHWARTZ Howard, « Introduction: People of the Body », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 1-15.

EILBERG-SCHWARTZ Howard, « The Problem of the Body for the People of the Book », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 17-46.

EILBERG-SCHWARTZ Howard, *The Savage in Judaism: An Anthropology of Israelite Religion and Ancient Judaism*, Bloomington, Indiana University Press, 1990.

GILMAN Sander L., « The Jewish Body: A foot-note », dans Howard Eilberg-Schwartz, *People of the Body: Jews and Judaism from an Embodied Perspective*, New York, State university of New York Press, 1992, p. 223-241.

PRESNER Todd Samuel, *Muscular Judaism: The Jewish Body and the Politics of Regeneration*, London, Routledge, 2007.

## Histoire du sport

### 1. Historiographies

TERRET Thierry et Tony FROISSART, « Conclusion : retour sur les origines de l'historiographie du sport en France », dans Thierry Terret et Tony Froissart, *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Épure, 2013, p. 279-303.

TERRET Thierry, « Le sport : une histoire en mouvement », dans Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchy, Claude Gauvard et Bernard Legras, *Les historiens français en mouvement*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 137-150.

VIVIER Christian et Jean-François LOUDCHER, « “L’histoire de l’histoire du sport et de l’éducation physique en France”, dix ans après... », *Sport History Review*, vol. 46, 2015, p. 10-17.

VIVIER Christian et Jean-François LOUDCHER, « Histoire de l’histoire du sport et de l’éducation physique en France », *Sport History Review*, vol. 36, 2005, p. 154-178.

### 2. Approches générales : sports, sociabilités, loisirs

AMAR Marianne, *Nés pour courir : sports, pouvoirs et rébellions (1944-1958)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1987.

ARNAL Thierry, « Science et séduction du nouveau corps athlétique : à l’origine du sport en France », *Revue d’histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. 56, n° 1, 2018, p. 189-206.

ARNAUD Pierre (dir.), *Les athlètes de la République : gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870-1914*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1987], Paris, L’Harmattan, 1997.

ARNAUD Pierre et Jean CAMY (dir.), *La naissance du mouvement associatif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1986.

ARNAUD Pierre, « La sociabilité sportive : jalons pour une histoire du mouvement sportif associatif », dans Pierre Arnaud, *Les athlètes de la République : gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870-1914*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1987], Paris, L'Harmattan, 1997, p. 359-384.

ARNAUD Pierre, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste : naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991.

ATTALI Michaël (dir.), *Sports et médias : du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Biarritz-Paris, Atlantica, 2010.

BAZOGUE Natalia, Jean SAINT-MARTIN et Michaël ATTALI, « Promoting the Swedish Method of Physical Education throughout France for the Benefit of Public Health (1868–1954) », *Scandinavian Journal of Medicine & Science in Sports*, vol. 23, n° 2, 2013, p. 232-243.

BRAUNSTEIN Florence et Jean-François PEPIN, *La place du corps dans la culture occidentale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

BREHON Jean, « Les prémisses de la sportivisation de la gymnastique : l'exemple de l'Association régionale des gymnastes du Nord (1879-1914) », *Staps*, vol. 80, n° 2, 2008, p. 73-84.

BROUSSE Michel, *Les racines du judo français*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005.

CALLEDE Jean-Paul, « La sociabilité sportive : intégration sociale et expression identitaire », *Ethnologie française*, vol. 15, n° 4, 1985, p. 327-344.

CARDIN Lise, *Introduction et diffusion du handball en France : des origines étrangères à l'affirmation nationale française (1922-2004)*, Thèse présentée à l'université de Strasbourg pour l'obtention du doctorat d'université, 2019.

CARPENTIER Florence, *Le Comité international olympique en crises : la présidence de Henri de Baillet-Latour, 1925-1940*, Paris, L'Harmattan, 2004.

CHANTELAT Pascal et Philippe TETART, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, p. 7-31.

CHARPIER William, « La Société des Gymnastes en Alsace (SGA) du milieu du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours », dans Thierry Terret, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 11-37.

CHAVINIER Sabine, « Histoire du basket-ball français catholique (1911-1921) : jeu des patronages ou sport américain ? », *Sciences sociales et sport*, vol. 1, n° 1, 2008, p. 27-48.

CLASTRES Patrick et Paul DIETSCHY (dir.), *Paume et tennis en France XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2009.

CLEMENT Jean-Paul, Jacques DEFRANCE et Christian POCIELLO, *Sport et pouvoirs au XX<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994.

DA ROCHA CARNEIRO François, *Les joueurs de l'équipe de France de football : construction d'une élite sportive (1904-2021)*, Thèse présentée à l'université d'Artois pour l'obtention du doctorat d'université, 2019.

DE SAINT MARTIN Monique, « La noblesse et les “sports” nobles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 80, 1989, p. 22-32.

DEFRANCE Jacques, « La méthode Hébert entre l'Amérique et les sauvages », *L'éducation physique*, n° 266, 1997, p. 9-12.

DEFRANCE Jacques, *Sociologie du sport*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1995], Paris, La Découverte, 2011.

DELAPLACE Jean-Michel, *Georges Hébert : sculpteur de corps*, Paris, Vuibert, 2005.

DIETSCHY Paul et Patrick CLASTRES, *Sport, société et culture en France*, Paris, Hachette, 2006.

DIETSCHY Paul, « Introduction. Le sport et la Seconde Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 268, n° 4, 2017, p. 3-6.

FRASCA Rosella, « The Role and Place of Gymnastics in United Italy: From the Renaissance to the Beginning of the 20th Century », *Movement & Sport Sciences*, vol. 78, n° 4, 2012, p. 5-9.

FROISSART Tony, « Gymnastiques, ordre du genre et vulnérabilités de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux Années folles », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 85-96.

GERARD Noiriél, « L'immigration dans le football », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 26, 1990, p. 83-96.

GUTTMANN Allen, *Du rituel au record : la nature des sports modernes*, Thierry Terret (trad.), [1<sup>ère</sup> éd. : 1978], Paris, L'Harmattan, 2006.

HOLT Richard, « Le destin des “sports anglais” en France de 1870 à 1914 : imitation, opposition, séparation », *Ethnologie française*, vol. 41, n° 4, 2011, p. 615-624.

LASSUS Marianne, Jean-Luc MARTIN et Sylvain VILLARET, « Les politiques publiques du sport (1945-2005) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, p. 119-154.

LEMONNIER Jean-Marc, Yohann FORTUNE et Frédéric DUTHEIL, « Introduction », dans Frédéric Dutheil, Yohann Fortune et Jean-Marc Lemonnier, *Reconstructions physiques et sportives en France sous la IV<sup>e</sup> République (1946-1958) : entre intentions et réalisations*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, p. 9-24.

LEVINSON David et Karen CHRISTENSEN, *Encyclopedia of World Sport: From Ancient Times to the Present*, New York, Oxford University Press, 1999.

MARTINACHE Igor, « Le Parti communiste français et le sport », *La Pensée*, vol. 401, n° 1, 2020, p. 34-46.

MONEGHETTI Merryll, Philippe TETART et Fabien WILLE, « De la plume à l'écran : sports et médias depuis 1945 », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, p. 197-228.

MOUSSET Kilian, *La mode du ping-pong de 1901 à 1939 : d'un jeu de salon mondain à un sport moderne*, Thèse présentée à l'université de Rennes 2 pour l'obtention du doctorat d'université, 2017.

NOLTE Claire Elaine, *The Sokol in the Czech Lands to 1914: Training for the Nation*, New York, Palgrave, 2002.

OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO Cécile, Gérard SIX et Thierry TERRET, *L'Histoire de l'escrime 1913-2013 : un siècle de fédération internationale d'escrime*, Biarritz-Paris, Atlantica, 2013.

PABION Lionel, « "L'Union Chéron" : le sport en uniforme (1906-1939) », *Staps*, vol. 127, n° 1, 2020, p. 29-43.

POCIELLO Christian, « Nouvelles approches », dans Christian Pociello, *Sport et société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, 1981, p. 15-16.

POYER Alex, « L'institutionnalisation du sport (1880-1914) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 25-56.

POYER Alex, « La France s'éveille au sport (début du XIX<sup>e</sup> siècle-années 1880) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 5-23.

RAUCH André, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette, 1991.

RAUDE Eugène et Gilbert PROUTEAU, *Le message de Léo Lagrange*, Paris, La Compagnie du Livre, 1950.

ROBENE Luc, *L'Homme à la conquête de l'air : des aristocrates éclairés aux sportifs bourgeois, Tome 2*, Paris, L'Harmattan, 1998.

TERRET Thierry, « Histoire de la natation », dans Thierry Terret, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 51-85.

TERRET Thierry, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996.

TERRET Thierry, *Histoire du sport*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2007], Paris, Presses Universitaires de France, 2013.

TERRET Thierry, *Naissance et diffusion de la natation sportive*, Paris, L'Harmattan, 1994.

TETART Philippe, « De la balle à la plume : la première médiatisation des passions sportives (1854-1939) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 289-327.

TETART Philippe, « Le sport et la télévision : à l'origine d'une relation siamoise (1948-1954) », dans Frédéric Dutheil, Yohann Fortune et Jean-Marc Lemonnier, *Reconstructions physiques et*

*sportives en France sous la IV<sup>e</sup> République (1946-1958) : entre intentions et réalisations*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, p. 127-159.

TETART Philippe, « Les historiens et l'histoire du sport (1962-2005) », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France, de la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, p. 393-442.

TOSEL André, « Les corps de la religion (judaïsme et christianisme) sur le complexe mythico-rituel », *Noesis*, n° 12, 2007, p. 63-88.

TUMBLETY Joan, *Remaking the Male Body: Masculinity and the uses of Physical Culture in Interwar and Vichy France*, Londres, Oxford University Press, 2012.

TURCOT Laurent, *Sports et Loisirs : une histoire des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 2016.

VIGARELLO Georges, « Virilités sportives », dans Jean-Jacques Courtine, *Histoire de la virilité, 3. La virilité en crise ? Le XX<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2011, p. 231-255.

VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993. VIGARELLO Georges, *Le corps redressé : Histoire d'un pouvoir pédagogique*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1978], Paris, Félin, 2018.

VIGARELLO Georges, *Techniques d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Revue EPS - Robert Lafont, 1988.

VILLARET Sylvain et Jean-Michel DELAPLACE, « La Méthode Naturelle de Georges Hébert ou "l'école naturiste" en éducation physique (1900-1939) », *Staps*, vol. 63, n° 1, 2004, p. 29-44.

VILLARET Sylvain et Jean-Philippe SAINT-MARTIN, « Écoles de plein air et naturisme : une innovation en milieu scolaire (1887-1935) », *Movement & Sport Sciences*, vol. 51, n° 1, 2004, p. 11-28.

VIVIER Christian, *La sociabilité canotière : la société nautique de Besançon*, Paris, L'Harmattan, 1999.

WAHL Alfred, « Le footballeur français : de l'amateurisme au salariat (1890-1926) », *Le Mouvement social*, n° 135, 1986, p. 7-30.

### **3. Sport, religions, ethnies**

ASSOULEN Philippe, *Les champions juifs dans l'histoire : des sportifs face à l'antisémitisme*, Paris, IMAGO, 2009.

BENSOUSSAN Georges, « Sionisme et "homme nouveau", les aventures du corps juif », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 29-42.

BLECKING Diethelm, « Jews and Sports in Poland before the Second World War », dans Ezra Mendelsohn, *Jews and the Sporting Life: Studies in Contemporary Jewry*, Oxford, Oxford University Press, 2008, vol. 23, p. 17-35.

BRENNER Michael et Gideon REUVENI (dir.), *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006.

BRENNER Michael, « Introduction: Why Jews and Sports », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 1-9.

CIASTON Jerzy, *Les idéologies et les pratiques sportives de la population juive en Pologne dans les années 1918-1939 : exemple de reconfiguration d'une identité collective*, Thèse présentée à l'université de Lyon pour l'obtention du doctorat d'université, 2004.

CRONIN Mike et David MAYALL, « Sport and Ethnicity: Some Introductory Remarks », dans Mike Cronin et David Mayall, *Sporting Nationalisms: Identity, Ethnicity, Immigration and Assimilation*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1998], London, Routledge, 2005, p. 23-43.

DEE David, « “The Hefty Hebrew”: Boxing and British-Jewish Identity, 1890-1960 », *Sport in History*, vol. 32, n° 3, 2012, p. 361-381.

DEE David, *Sport and British Jewry: Integration, Ethnicity and Anti-Semitism 1890-1970*, Manchester, Manchester University Press, 2013.

DUBECHOT Patrick et Henri SEGAL, *CPS 10 : un club populaire et sportif au cœur du dixième arrondissement de Paris*, Paris, Éditions du CPS 10, 2002.

DUBREUIL Bernard, *Les catholiques et les activités physiques*, Thèse présentée à l'université de Nice pour l'obtention du doctorat d'université, 1998.

EISEN George, « Jewish History and the Ideology of Modern Sport: Approaches and Interpretations », *Journal of Sport History*, vol. 25, n° 3, 1998, p. 482-531.

EISEN George, « Jews and Sport: A Century of Retrospect », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 225-239.

EISEN George, *The Maccabiah Games: A History of the Jewish Olympics*, Ph.D. Dissertation, University of Maryland, 1979.

GALILY Yair, « The Contribution of the Maccabiah Games to the Development of Sport in the State of Israel », *Sport in Society*, n° 12, 2009, p. 1028-1037.

GECHTMAN Roni, « La politique socialiste de masse à travers le sport : l'exemple du Morgnshtern, club bundiste polonais, 1926-1939 », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 37-55.

GECHTMAN Roni, « Socialist Mass Politics through Sport: The Bund's Morgnshtern in Poland, 1926-1939 », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 326-352.

GEMS Gerald R., « Jews, Sport and the Construction of an American Identity », dans Raanan Rein et David M.K. Sheinin, *Muscling in on New Worlds: Jews, Sport, and the Making of the Americas*, Leiden-Boston, Brill, 2014, p. 85-100.

GOMET Doriane, « Entre assimilation et tentation de l'entre soi : clubs et sportifs juifs en France (fin XIX<sup>e</sup> siècle-1940) », dans Claude Boli, Patrick Clastres et Marianne Lassus, *Le sport en France à l'épreuve du racisme*, Paris, Nouveau Monde, 2015, p. 129-146.

GREENSPOON Leonard J. (dir.), *Jews in the Gym: Judaism, Sports, and Athletics, West Lafayette*, Purdue University Press, 2012.

GRÈNINGER Fabien, « La FGSPF dans l'après-guerre (1945-1950) : les signes précurseurs d'une crise d'identité ? », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 41-48.

GRÈNINGER Fabien, *Sport, religion et nation : la Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2004.

GRYNBERG Anne, « Les sirènes de l'Hakoah de retour à Vienne », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 56-57.

GUROCK Jeffrey S., « Les immigrants juifs et les valeurs sportives américaines », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 4-13.

GUROCK Jeffrey S., « Les Juifs, des étrangers dans l'Amérique de l'entre-deux-guerres : perspective du monde des sports », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 43-58.

HAZAN Katy, « Le sport à l'OSE avant, pendant et après la guerre », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 26-36.

HOBERMAN John, « "How Fiercely That Gentile Rides!": Jews, Horses, and Equestrian Style », dans Jack Kugelmass, *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007, p. 31-50.

HOBERMAN John, « Why Jews Play Sports », *Moment*, avril 1991, p. 34-39.

HOBERMAN John, *Darwin's Athletes: How Sport Has Damaged Black America and Preserved the Myth of Race*, New York, Houghton Mifflin Harcourt, 1997.

HOTAM Yotam, « "Re-orient-ation": Sport and the Transformation of the Jewish Body and Identity », *Israel Studies*, vol. 20, n° 2, 2015, p. 53-75.

JACOBS Jack, « Jewish Worker's Sports Movements in Interwar Poland: Shtern and Morgnshtern in Comparative Perspective », dans Jack Kugelmass, *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007, p. 114-128.

JACOBS Jack, « The Politics of Jewish Sports Movements in Interwar Poland », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 93-105.

KAPLAN Ron, *The Jewish Olympics: The History of the Maccabiah Games*, New York, Skyhorse, 2015.

KAUFMAN Haim, « Maccabi versus Hapoel: The Political Divide that Developed in Sports in Eretz Israel, 1926–1935 », *Israel Affairs*, vol. 13, n° 3, 2007, p. 554-565.

KLEIN Laurence, « Du patronage catholique au club sportif, un processus de sécularisation ? », dans Serge Fauché, Jean-Paul Callède, Jean-Louis Gay-Lescot et Jean-Paul Laplagne, *Sport et identité*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 41-50.

KRÜGER Arnd et Astrid SANDERS, « Jewish Sports in the Netherlands and the Problems of Selective Memory », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 271-286.

KUGELMASS Jack (dir.), *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007.

KUGELMASS Jack, « Why Sports? », dans Jack Kugelmass, *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007, p. 3-30.

MARSCHIK Matthias, « Depicting Hakoah: Images of a Zionist Sports Club in Interwar Vienna », *Historical Social Research*, vol. 43, n° 2, 2018, p. 129-147.

MAYER Paul Yogi, *Jews and the Olympic Games. Sport: A Springboard for Minorities*, London, Vallentine Mitchell, 2004.

MENDELSON Ezra (dir.), *Jews and the Sporting Life: Studies in Contemporary Jewry*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

MUNOZ Laurence, « La fédération des patronages : lien institutionnel entre le sport et le catholicisme en France (1898-2000) », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 49-61.

MUNOZ Laurence, *Une histoire du sport catholique : la fédération sportive et culturelle de France 1898-2000*, Paris, L'Harmattan, 2003.

PARKER Andrew et Nick J. WATSON, « Sport and Religion: Culture, History and Ideology », *Movement & Sport Sciences*, vol. 86, n° 4, 2014, p. 71-79.

PFISTER Gertrud et Toni NIEWERTH, « Jewish Women in Gymnastics and Sport in Germany 1898-1938 », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 287-325.

PUTNEY Clifford, *Muscular Christianity: Manhood and Sports in Protestant America, 1880-1920*, Cambridge-London, Harvard University Press, 2001.

REIN Raanan et David M.K. SHEININ (dir.), *Muscling in on New Worlds: Jews, Sport, and the Making of the Americas*, Leiden-Boston, Brill, 2014.

REUVENI Gideon, « Sports and the Militarization of Jewish Society », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 44-61.

RIESS Steven A. (dir.), *Sports and the American Jew*, New York, Syracuse University Press, 1998.

ROCHER Philippe, « Valeurs du sport catholique, valeurs catholiques du sport : l'Église catholique et le vélo », *Le Mouvement social*, n° 192, 2000, p. 65-97.

SIMRI Uriel (dir.), *Physical Education and Sport in the Jewish History and Culture*, Netanya, Wingate Institute for Physical Education and Sport, 1981.

SIMRI Uriel (dir.), *Physical Education and Sport in the Jewish History and Culture*, Netanya, Wingate Institute for Physical Education and Sport, 1977.

SIMRI Uriel (dir.), *Physical Education and Sport in the Jewish History and Culture*, Netanya, Wingate Institute for Physical Education and Sport, 1973.

SKIRA Shimon, « Notes sur les activités sportives des juifs du Maroc pendant le Protectorat français (1912-1956) », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 24-25.

TERRET Thierry, « Identité nationale ou identité confessionnelle ? Le cas des poloïstes Hongrois (1924-1956) », dans Serge Fauché, Jean-Paul Callède, Jean-Louis Gay-Lescot et Jean-Paul Laplagne, *Sport et identités*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 111-121.

TERRET Thierry, « Le rôle des Young Men's Christian Associations (YMCA) dans la diffusion du sport en France pendant la Première Guerre mondiale », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : Les pratiques affinitaires*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 27-56.

WHITFIELD Stephen J., « Unathletic Department », dans Jack Kugelmass, *Jews, Sports and the Rites of Citizenship*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 2007, p. 51-71.

WILDMANN Daniel, « Jewish Gymnasts and Their Corporeal Utopias in Imperial Germany », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 27-43.

ZIMMERMANN Moshe, « Muscle Jews versus Nervous Jews », dans Michael Brenner et Gideon Reuveni, *Emancipation Through Muscles: Jews and Sports in Europe*, Omaha, University of Nebraska Press, 2006, p. 13-26.

#### **4. Compétitions internationales**

CLASTRES Patrick, « Neutralité politique, compromissions avec le régime nazi, continuité olympique : les présidents successifs du CIO (1925-1972) au défi des Jeux de Berlin », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 211-228.

CLAY LARGE David, *Nazi Games: The Olympics of 1936*, New York, W. W. Norton & Company, 2007.

GOUNOT André, « L'Olympiade populaire de Barcelone 1936 : entre nationalisme catalan, "esprit olympique" et internationalisme prolétarien », dans André Gounot, Denis Jallat et Benoît Caritey, *Les politiques au stade : étude comparée des manifestations sportives du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 125-143.

Mémorial de la Shoah (dir.), *Des J.O de Berlin aux J.O de Londres (1936-1948) : le sport européen à l'épreuve du nazisme*, Paris, Mémorial de la Shoah, 2011.

PUJADAS Xavier et Carles SANTACANA, « Le mythe des jeux populaires de Barcelone », dans Pierre Arnaud, *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 267-277.

STOUT James, *The Popular Front and the Barcelona 1936 Popular Olympics: Playing as if the World Was Watching*, sans lieu, Palgrave Pivot, 2020.

THILLOU Thomas, *Histoires des Jeux olympiques : 120 ans d'humanité*, Paris, L'Harmattan, 2017.

## 5. Sport féminin

AMAR Marianne, « La sportive rouge (1923-1939) : pour une histoire des femmes au sein du sport ouvrier français », dans Pierre Arnaud, *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 167-191.

ARNAUD Pierre et Thierry TERRET (dir.), *Histoire du sport féminin. Tome 1, le sport au féminin : histoire et identité*, Paris, L'Harmattan, 1996.

ARNAUD Pierre et Thierry TERRET (dir.), *Histoire du sport féminin. Tome 2, sport masculin-sport féminin : éducation et société*, Paris, L'Harmattan, 1996.

BAZOGUE Natalia, « La gymnastique d'entretien au XX<sup>e</sup> siècle : d'une valorisation de la masculinité hégémonique à l'expression d'un féminisme en action », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, 2006, p. 197-208.

BOHUON Anaïs et Grégory QUIN, « Quand sport et féminité ne font pas bon ménage... », *Le sociographe*, vol. 38, n° 2, 2012, p. 23-30.

BOHUON Anaïs et Grégory QUIN, « Sport », dans Juliette Rennes, *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 605-614.

BOHUON Anaïs, « Entre perversion et moralisation : les discours médicaux au sujet de la pratique physique et sportive des femmes à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle », *Corps*, vol. 7, n° 2, 2009, p. 99-104.

CARPENTIER Florence, « Alice Milliat et le premier "sport féminin" dans l'entre-deux-guerres », *20 & 21. Revue d'histoire*, vol. 142, n° 2, 2019, p. 93-107.

LAS Nelly (dir.), *Le féminisme face aux dilemmes juifs contemporains*, Sèvres, Rosiers, 2013.

LOUVEAU Catherine, « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », *Clio. Femmes, genre, histoire [en ligne]*, n° 23, 2006, p. 119-143.

PFISTER Gertrud, « Activités physiques, santé et construction des différences de genre en Allemagne », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 23, 2006, p. 45-73.

ROSOL Nathalie, « “Le sport vers le féminisme” : l’engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF (1917-1936) », *Staps*, vol. 66, n° 4, 2004, p. 63-77.

TERRET Thierry, « Natation, ordre du genre et excellence féminine (1914-1926) », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 115-123.

TERRET Thierry, « Sport et genre », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 355-376.

VINCENT Joris et Pascal CHARROIN, « La marginalisation et la vulnérabilité des femmes dans les sports “d’hommes” : l’exemple du football et du rugby », dans Terret, Thierry, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 429-448.

## 6. Sport affinitaire, sport communautaire

ARNAUD Pierre (dir.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L’Harmattan, 1994.

BELTRAMO Noémie et Karen BRETIN-MAFFIULETTI, « Itinéraire d’un club communautaire polonais : le Club sportif Orion à Montceau-les-Mines (années trente-années soixante) », *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, vol. 120, 2013, p. 77-88.

BELTRAMO Noémie, « Sport, folklore polonais et communisme en pays miniers : deux outils au service d’une idéologie (1945-1959) », *Staps*, vol. 120, n° 2, 2018, p. 15-30.

BRETIN-MAFFIULETTI Karen, « Immigration polonaise et pratique sportive en milieu de grande industrie », *Hommes & migrations*, n° 1289, 2011, p. 38-47.

CHOVAUX Olivier, « Football minier et immigration : les limites de l’intégration sportive dans les années trente », *Staps*, vol. 56, n° 3, 2001, p. 9-18.

FAVERO Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport : le cas des immigrés italiens du bassin de Briey (fin du XIX<sup>e</sup> siècle - début des années 40)*, Paris, L’Harmattan, 2008.

FEREZ Sylvain et Kirsten BEUKENKAMP, « Le “sport homosexuel” : une pratique communautaire ou contre-communautaire ? », *Movement & Sport Sciences*, vol. 68, n° 3, 2009, p. 39-50.

GASPARINI William et Pierre WEISS, « La construction du regroupement sportif “communautaire” : l’exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 69, 2008, p. 73-99.

GASPARINI William, « L’intégration par le sport : genèse politique d’une croyance collective », *Sociétés contemporaines*, vol. 69, n° 1, 2008, p. 7.

GASPARINI William, « Le sport entre communauté et communautarisme », *Diversité*, n° 150, 2007, p. 77-83.

GASPARINI William, « Les associations sportives turques d'Alsace. Regroupements communautaires et échanges sportifs », *Migrations Société*, vol. 110, n° 2, 2007, p. 81-95.

GOUNOT André, *Les mouvements sportifs ouvriers en Europe (1893-1939)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll. « Sciences de l'histoire », 2016.

KSSIS Nicolas, « Le mouvement ouvrier balle au pied, culture populaire et propagande politique : l'exemple du football travailliste en région parisienne (1908-1940) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 88, 2002, p. 93-104.

KSSIS Nicolas, *La FSGT : Du sport rouge au sport populaire*, Montreuil, La ville brûle, 2014.

LEBECQ Pierre-Alban (dir.), *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : Les pratiques affinitaires*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 2004.

LEBECQ Pierre-Alban (dir.), *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 2004.

LEBECQ Pierre-Alban, « Introduction », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : Les pratiques affinitaires, tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 19-21.

WEISS Pierre, « Les clubs de football "communautaires" et l'immigration turque en France et en Allemagne », dans William Gasparini et Clotilde Talleu, *Sport et discriminations en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2010, p. 123-131.

## **7. Sport, Vichy, Occupation et Résistance**

AMAR Marianne et Jean-Louis GAY-LESCOT, « Le sport dans la tourmente, de Vichy à la Libération », dans Philippe Tétart, *Histoire du sport en France : du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 377-394.

ATTALI Michaël et Jean SAINT-MARTIN, « Chantiers de jeunesse et vulnérabilités masculines (1940-1944) », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 211-222.

CHARROIN Pascal, « De Borotra à Pascot ou le professionnalisme sous contrôle : le cas de l'AS Saint-Etienne », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 215-227.

DELAPLACE Jean-Michel, « La méthode naturelle dans les chantiers de la jeunesse (1940-1944) », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 113-122.

FRANÇOIS Caroline et Hubert STROUK, « Le sport entre émancipation, résistances et humiliations dans l'Europe nazie : l'exemple de quelques figures sportives », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et société de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 162-173.

GAY-LESCOT Jean-Louis, « J. Borotra (1898 - 1994) et Vichy (1940 - 1942) », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 2*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 21-31.

GAY-LESCOT Jean-Louis, « L'évolution du discours politique sportif français durant l'Occupation (1940-1944) », *Mots*, n° 29, 1991, p. 23-43.

GAY-LESCOT Jean-Louis, « Le commissariat général à l'éducation générale et aux sports (CGEGS) », dans Jean-Pierre Azéma, *La politique du sport et de l'éducation physique en France pendant l'Occupation*, Paris, INSEP, 2018, p. 60-68.

GAY-LESCOT Jean-Louis, *L'éducation générale et sportive de l'État français de Vichy (1940-1944)*, Thèse présentée à l'université de Bordeaux 3 pour l'obtention du doctorat d'université, 1988.

GAY-LESCOT Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991.

GOMET Doriane et Thierry TERRET, « To be a Jew and Champion in Vichy's France: Alfred Nakache – From the Swimming Pool to the Nazi Camps (1940–1944) », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 26, n° 15, 2009, p. 2182-2200.

GOMET Doriane, *Sports et pratiques corporelles chez les déportés, prisonniers de guerre et requis français en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale (1940-1945)*, Thèse présentée à l'université de Lyon pour l'obtention du doctorat d'université, 2012.

GOMET Doriane, Thomas BAUER et Yves MORALES, « Alfred Nakache, des bassins olympiques au couloir de Drancy : analyse socio-historique du destin d'un champion (1933-1944) », dans Laurence Munoz, *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 41-70.

KSSIS Nicolas, « Le réseau Sport libre et la persécution des sportifs Juifs sous l'Occupation : La Résistance face à l'antisémitisme d'État dans le sport », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 175-182.

LASCAUD Maïté et Frédéric DUTHEIL, « Pratiques physiques et sportives, "formation virile et morale" dans les chantiers de la jeunesse, 1940-1944 », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 97-111.

LASSUS Marianne et Éric ALARY, « Le commissariat du colonel Pascot », dans Jean-Pierre Azéma, *La politique du sport et de l'éducation physique en France pendant l'Occupation*, Paris, INSEP, 2018, p. 105-139.

LASSUS Marianne, « Des pelouses de rugby aux salons de Vichy : le colonel Pascot, Commissaire Général aux Sports (avril 1942 - août 1944) », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret,

Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 2*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 43-58.

LEVET-LABRY Éric, « École nationale d'éducation physique et sportive et Collège national de moniteurs et d'athlètes de 1941 à 1942 : complémentarités et concurrences », *Staps*, vol. 75, n° 1, 2007, p. 101-114.

MURACCIOLE Jean-François, « Le sport et la Résistance », dans Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François et Hubert Strouk, *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 183-193.

PAXTON Robert O., « Préface », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 19-27.

PRETET Bernard, « Le monde sportif parisien, 1940-1944 », dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros, *Le sport et les Français pendant l'Occupation 1940-1944, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 105-118.

PRETET Bernard, *Sport et sportifs français sous Vichy*, Paris, Nouveau Monde, coll. « Histoire du sport », 2016.

YAGIL Limore, « *L'homme nouveau* » et la révolution nationale de Vichy (1940-1944), Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 1997.

## 8. Sport et totalitarismes

BENSOUSSAN Georges, Paul DIETSCHY, Caroline FRANÇOIS et Hubert STROUK (dir.), *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012.

BOLZ Daphné, « La mise en scène sportive de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie : la Coupe du monde de football (1934) et les Jeux olympiques de Berlin (1936) », dans André Gounot, Denis Jallat et Benoît Caritey, *Les politiques au stade : étude comparée des manifestations sportives du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 167-184.

BOLZ Daphné, *Les arènes totalitaires : Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS, 2008.

DIETSCHY Paul, « Sport, éducation physique et fascisme sous le regard de l'historien », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 55-3, n° 3, 2008, p. 61-84.

FAVERO Jean-Pierre, « Les enjeux du sport fasciste en Lorraine dans les années 1930 : revendication nationaliste ou intégration ? Le cas de la classe émergente italienne dans le bassin de Briey », *Staps*, vol. 77, n° 3, 2007, p. 107-119.

# Histoire de la jeunesse et de l'éducation

## 1. Approches générales

AVET Romuald et Michèle MIALET, *Éducation et démocratie : l'expérience des républiques d'enfants*, Nîmes, Champs social, 2012.

CHAPOULIE Jean-Michel, « Une révolution dans l'école sous la Quatrième République ? La scolarisation post-obligatoire, le plan et les finalités de l'école », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 54-4, n° 4, 2007, p. 7-38.

NOURRISSON Didier, *À votre santé ! Éducation et santé sous la IV<sup>e</sup> République*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2002.

PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1981], Paris, Perrin, 2004, vol. IV, L'école et la famille dans une société en mutation (depuis 1930).

ROBERT André D., « La Quatrième République et les questions de l'égalité et de la justice dans l'enseignement du second degré : le changement sans la réforme », *Revue française de pédagogie*, n° 159, 2007, p. 81-92.

## 2. Éducatons physiques et sportives

ATTALI Michaël et Jean SAINT-MARTIN, *L'éducation physique de 1945 à nos jours : les étapes d'une démocratisation*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2004], Paris, Armand Colin, 2015.

DANAN Ariel, « L'éducation physique dans les écoles de l'Alliance israélite universelle : présentation de documents », *Les cahiers du judaïsme*, n° 21, 2007, p. 14-23.

FUCHS Julien et Jean-Nicolas RENAUD, *Former les enseignants d'EPS en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020.

GOMET Doriane, « Les pratiques des enseignants d'EPS dans le secondaire (1920-1980) : une facette peu connue de l'histoire de l'EPS », dans Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Philippe Liotard, *L'éducation du corps à l'école : mouvements, normes et pédagogies, 1881-2011*, Clapiers, AFRAPS, 2012, p. 75-88.

GROENEN Haimo et Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO, « Les activités de combat au sein de l'éducation physique en France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : entre pertinences éducatives et résistances scolaires », *Staps*, vol. 94, n° 4, 2011, p. 103-119.

LE-GERMAIN Elisabeth, « La formation des enseignants d'EPS depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : entre logique économique et universitarisation des savoirs », dans Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Philippe Liotard, *L'éducation du corps à l'école : mouvements, normes et pédagogies, 1881-2011*, Clapiers, AFRAPS, 2012, p. 45-61.

MILLOT Agnès, « *Another Country* et la représentation de la culture. Du pouvoir des élites dans les *public schools* anglaises », *Marché et organisations*, vol. 35, n° 2, 2019, p. 119-133.

OTTOGALLI-MAZZACAVALLO Cécile et Philippe LIOTARD, « L'apprentissage du genre en éducation physique : devenir homme ou femme par l'exercice », dans Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Philippe Liotard, *L'éducation du corps à l'école : mouvements, normes et pédagogies, 1881-2011*, Clapiers, AFRAPS, 2012, p. 93-113.

SAINT-MARTIN Jean, « La création des Instituts régionaux d'éducation physique et le modèle du médecin gymnaste en France à la fin des années 1920 », *Staps*, vol. 71, n° 1, 2006, p. 7-22.

SAINT-MARTIN Jean, *L'éducation physique à l'épreuve de la Nation 1918-1939*, Paris, Vuibert, 2005.

TAJRI Yacine et Jean SAINT-MARTIN, « L'éducation physique des jeunes "déficients" au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1945-1958) », dans Frédéric Dutheil, Yohann Fortune et Jean-Marc Lemonnier, *Reconstructions physiques et sportives en France sous la IV<sup>e</sup> République (1946-1958) : entre intentions et réalisations*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, p. 89-104.

TAJRI Yacine, *L'éducation physique des jeunes déficients au cours du second vingtième siècle*, Thèse de doctorat STAPS en préparation, Université de Strasbourg, [Date de soutenance non connue].

### 3. Éducation juive

BOTTICINI Maristella et Zvi ECKSTEIN, *La Poignée d'élus : comment l'éducation a façonné l'histoire juive. 70-1492*, Pierre-Emmanuel Dauzat (trad.), Paris, Albin Michel, 2016.

COHEN Erik, *L'étude et l'éducation juive en France : ou l'avenir d'une communauté*, Paris, Cerf, 1991.

HAZAN Katy, « Du heder aux écoles actuelles : l'éducation juive, reflet d'un destin collectif », *Archives Juives*, vol. 35, n° 2, 2002, p. 4-25.

INFELD Henri, *Éducation et judaïsme, entre profane et sacré*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

NICAULT Catherine, « Introduction », *Archives Juives*, vol. 36, n°2, 2003, p. 4-9.

NORDMANN Sophie, « De la Haskala à l'école juive de Paris : les Lumières juives à l'épreuve de l'émancipation », *Le Télémaque*, vol. 52, n° 2, 2017, p. 67-78.

### 4. Scoutisme

CAPUL Maurice, « Le scoutisme a cent ans... Réflexions sur son rapport à l'enfance en difficulté (années 1930-1950) », *Empan*, vol. 66, n° 2, 2007, p. 144-149.

CORBER Erin, « Race, corps et dégénérescence chez les Éclaireurs israélites dans l'Entre-deux-guerres », Vincent Vilmain (trad.), *Archives Juives*, vol. 50, n° 2, 2017, p. 55-75.

FUCHS Julien, *Toujours prêts ! Scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace, 1918-1970*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007.

MICHEL Alain, « Les Éclaireurs israélites de France, 1923-1939 », dans Gérard Cholvy, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985, p. 333-348.

MICHEL Alain, « Qu'est-ce qu'un scout juif ? L'éducation juive chez les Éclaireurs israélites de France, de 1923 au début des années 1950 », *Archives Juives*, vol. 35, n° 2, 2002, p. 77-101.

MICHEL Alain, *Juifs, Français et scouts : l'histoire des E.I. de 1923 aux années 1990*, Jérusalem, Elkana, 2003.

MICHEL Alain, *Les Éclaireurs Israélites de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Édition des EIF, 1984.

PALLUAU Nicolas, « Entre nation et religion : scoutisme et organisation des jeunes immigrés (1920-1950) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, 2009, p. 107-117.

## 5. Patronages et mouvements de jeunesse

BERNARD Yveline, *Les patronages catholiques de garçons dans le diocèse de Nantes, de 1844 à 1965*, Thèse présentée à l'université de Nantes pour l'obtention du doctorat d'université, 2001.

CHOLVY Gérard (dir.), *Le patronage : ghetto ou vivier ?*, Paris, Nouvelle cité, 1988.

CHOLVY Gérard (dir.), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985.

CHOLVY Gérard, « Les organisations de jeunesse d'inspiration chrétienne ou juive, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle », dans Gérard Cholvy, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985, p. 13-65.

CHOLVY Gérard, « Les organisations de jeunesse entrent dans l'histoire », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 86, n° 217, 2000, p. 347-361.

CHOLVY Gérard, « Patronages et œuvres de jeunesse dans la France contemporaine », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 68, n° 181, 1982, p. 235-256.

DELMAIRE Danielle, « La place du patronage dans la sociabilité juvénile chez les Juifs », dans Gérard Cholvy, *Le patronage : ghetto ou vivier ?*, Paris, Nouvelle cité, 1988, p. 165-174.

DELMAIRE Danielle, « Les mouvements de jeunesse juifs en France face aux totalitarismes dans les années Trente », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 73, n° 191, 1987, p. 285-291.

DELMAIRE Danielle, « Les mouvements de jeunesse juifs en France, 1919-1939 », dans Gérard Cholvy, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985, p. 313-330.

FLAURAUD Vincent, « La Jeunesse Agricole Catholique (JAC) », *Rives nord-méditerranéennes*, n° 21, 2005, p. 25-40.

FUCHS Julien, « Concurrences et ententes au sein des mouvements de jeunesse : le cas alsacien (1918-1960) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 119, n° 3, 2013, p. 113-126.

FUCHS Julien, « Le corps et l'exercice physique au sein des groupements de jeunesse alsaciens des années 1920-1930 : renouvellement des conceptions éducatives », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sports, éducation physiques et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 105-117.

FUCHS Julien, « Les organisations de jeunesse en Alsace concordataire, 1918-1939 : pour une histoire des sociabilités », *Staps*, vol. 60, n° 1, 2003, p. 27-42.

LAGREE Michel, *Les origines de la FGSPF, 1898-1914 : du catholicisme social au mouvement de jeunesse*, Mémoire de Maîtrise présenté à l'université de Nanterre, 1969.

MUNOZ Laurence et Gilles LECOQ, *Des patronages aux associations : La Fédération Sportive culturelle de France face aux mutations socio-culturelles. Regards croisés*, Paris, L'Harmattan, 2009.

## 6. Colonies de vacances

CHOVAUX Olivier, *Des colonies de vacances à l'économie sociale : histoire de l'Ufcv (1907-2007)*, Marly-le-Roi, INJEP, 2008.

FUCHS Julien, « La mise en place d'un service public des colonies de vacances en France (1944-1958) », dans Frédéric Dutheil, Yohann Fortune et Jean-Marc Lemonnier, *Reconstructions physiques et sportives en France sous la IV<sup>e</sup> République (1946-1958) : entre intentions et réalisations*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, p. 179-191.

FUCHS Julien, *Le temps des jolies colonies de vacances : au cœur de la construction d'un service public*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2020.

HAZAN Katy, « Entre aide sociale et transmission : les colonies de vacances juives (des années 1930 à nos jours) », *Archives Juives*, vol. 52, n° 2, 2019, p. 65-89.

LEE DOWNS Laura, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009.

# Races, racisme et antisémitisme, totalitarisme

## 1. Approches générales

« Sans distinction de... race », *Mots*, n° 33, 1992.

ALBERT Jean-Pierre, « L'odeur des autres : à propos de quelques stéréotypes », dans Gilles Boëtsch, Christian Hervé et Jacques J. Rozenberg, *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, Paris, De Boeck Supérieur, 2007, p. 77-86.

ALLAL Marina, « Antisémitisme, hiérarchies nationales et de genre : reproduction et réinterprétation des rapports de pouvoir », *Raisons politiques*, vol. 24, n° 4, 2006, p. 125-141.

ARENDT Hannah, *Eichmann à Jérusalem : rapport sur la banalité du mal*, [1<sup>ère</sup> éd. (en anglais) : 1963], Paris, Gallimard, 1997.

ARENDT Hannah, *Sur l'antisémitisme : les origines du totalitarisme*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1951], Paris, Points, 2002.

BERTIOTTI Paola, « Fascisme, antisémitisme : regard sur une historiographie en devenir (entretien avec Marie-Anne Matard-Bonucci) », *Laboratoire italien [en ligne]*, n° 11, 2011.

BESSONE Magali, « Les contextes de la race : une question normative », *Archives de Philosophie*, vol. 81, n° 3, 2018, p. 501-521.

BIRNBAUM Pierre, *Le moment antisémite : un tour de France en 1898*, Paris, Fayard, 1998.

COHEN Rina, « L'affaire de Damas et les prémices de l'antisémitisme moderne », *Archives Juives*, vol. 34, n° 1, 2001, p. 114-124.

DEBONO Emmanuel, « Introduction », *Archives Juives*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 4-11.

DEBONO Emmanuel, « Les années 1930 en France : le temps d'une radicalisation antisémite », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 198, n° 1, 2013, p. 99-116.

DEBONO Emmanuel, « Radiographie d'un pic d'antisémitisme : la crise de Munich (automne 1938) », *Archives Juives*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 77-95.

DORON Claude-Olivier, « Histoire épistémologique et histoire politique de la race », *Archives de Philosophie*, vol. 81, n° 3, 2018, p. 477-499.

ENGLUND Steven, « De l'antijudaïsme à l'antisémitisme, et à rebours », Robin Trémol (trad.), *Annales*, vol. 69, n° 4, 2014, p. 901-924.

GILMAN Sander L., *Jewish Self-Hatred: Anti-Semitism and the Hidden Language of the Jews*, Baltimore, Johns Hopkins university press, 1986.

GOMET Doriane, « De la punition à la mise à mort : les pratiques corporelles dans les camps nazis », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 283-297.

GOMET Doriane, « Le sport dans la presse écrite de l'ultra-droite parisienne : une pratique culturelle mise au service de l'antisémitisme (1940-1944) », dans Michaël Attali, *Sports et médias : du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Biarritz-Paris, Atlantica, 2010, p. 781-794.

GOMET Doriane, « Rendre les Juifs vulnérables par le sport : une stratégie des journaux antisémites », dans Thierry Terret, Luc Robène, Pascal Charroin, Stéphane Héas et Philippe Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 317-330.

GRYNBERG Anne, « Des signes de résurgence de l'antisémitisme dans la France de l'après-guerre (1945-1953) ? », *Les Cahiers de la Shoah*, vol. 5, n° 1, 2001, p. 171-223.

HOQUET Thierry, « Biologisation de la race et racialisation de l'humain : Bernier, Buffon, Linné », dans Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas, *Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, La Découverte, 2014, p. 25-42.

IANCU Carol, *Les mythes fondateurs de l'antisémitisme, de l'Antiquité à nos jours*, [1<sup>ère</sup> éd. : 2003], Toulouse, Privat, 2017.

JOLY Bertrand, « Le nationalisme », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum, *L'affaire Dreyfus : les événements fondateurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 52-64.

JOLY Bertrand, « Les Antidreyfusards avant Dreyfus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 39, n° 2, 1992, p. 198-221.

JOLY Laurent, « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la III<sup>e</sup> République », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 54-3, n° 3, 2007, p. 63-90.

JOLY Laurent, « Les débuts de l'Action française (1899-1914) ou l'élaboration d'un nationalisme antisémite », *Revue historique*, vol. 639, n° 3, 2006, p. 695-718.

JOLY Laurent, *L'État contre les Juifs : Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, Paris, Grasset, 2018.

KRÜGER Arnd, « "Once the Olympics are through, we'll beat up the Jew" German Jewish Sport 1898-1938 and the Anti-Semitic Discourse », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 2, 1999, p. 353-375.

MANGAN James Anthony, *Shaping the Superman. Fascist Body as Political Icon: Aryan Fascism*, London, Frank Cass, 1999.

MATARD-BONUCCI Marie-Anne et Pierre MILZA, *L'Homme Nouveau dans l'Europe fasciste (1922-1945) : entre dictature et totalitarisme*, Paris, Fayard, 2004.

MATARD-BONUCCI Marie-Anne, *Antisémythes : l'image des Juifs entre culture et politique (1848-1939)*, Paris, Nouveau Monde, 2005.

NATAF Georges, *Les sources païennes de l'antisémitisme*, Paris, Berg, 2001.

NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) : Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007.

POLIAKOV Léon, *Histoire de l'antisémitisme. Tome 1, L'âge de la foi*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1955], Paris, Calmann-Lévy, 1991.

POLIAKOV Léon, *Histoire de l'antisémitisme. Tome 2, L'âge de la science*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1955], Paris, Calmann-Lévy, 1991.

PORAT Dina, « L'historien et la recherche sur l'antisémitisme », Claire Drevon (trad.), *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 188, n° 1, 2008, p. 363-378.

PREVOTAT Jacques, *L'Action française*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

REYNAUD-PALIGOT Carole, « L'émergence de l'antisémitisme scientifique chez les anthropologues français », *Archives Juives*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 66-76.

REYNAUD-PALIGOT Carole, *La République raciale (1860-1930)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

REYNAUD-PALIGOT Carole, *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

ROZENBERG Jacques J., « Introduction », dans Gilles Boëtsch, Christian Hervé et Jacques J. Rozenberg, *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, Paris, De Boeck Supérieur, 2007, p. 19-33.

SAGAERT Claudine, « L'utilisation des préjugés esthétiques comme redoutable outil de stigmatisation du Juif », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 4, 2013, p. 971-992.

SCHAUB Jean-Frédéric, « Temps et race », *Archives de Philosophie*, vol. 81, n° 3, 2018, p. 455-475.

SCHNEIDER William H., « L'eugénisme en France : le tournant des années 1930 », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 4, n° 3-4, 1986, p. 81-114.

SCHOR Ralph, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres : prélude à Vichy*, [1<sup>ère</sup> éd. : 1992], Bruxelles, Complexe, 2005.

SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985.

TAGUIEFF Pierre-André, « Figures de la pensée raciale », *Cités*, vol. 4, n° 36, 2008, p. 173-197.

TAGUIEFF Pierre-André, « L'antisémitisme à l'époque de Vichy : la haine, la lettre et la loi », dans Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme de plume 1940-1944 : études et documents*, Paris, Berg international, 1999, p. 45-144.

TAGUIEFF Pierre-André, « L'invention racialisée du Juif », *Raisons politiques*, vol. 5, n° 1, 2002, p. 29-51.

TAGUIEFF Pierre-André, « Racisme, aryanisme, socialisme et eugénisme chez Georges Vacher de Lapouge (1854-1936) », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 2, n° 183, 2005, p. 69-134.

TAGUIEFF Pierre-André, *L'antisémitisme de plume 1940-1944 : études et documents*, Paris, Berg international, 1999.

TAGUIEFF Pierre-André, *La judéophobie des Modernes. Des Lumières au Jihad mondial*, Paris, Odile Jacob, 2008.

TERRENOIRE Gwen, « L'eugénisme en France avant 1939 », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 183, n° 2, 2005, p. 49-67.

VERDES-LEROUX Jeannine, *Scandale financier et antisémitisme catholique : le krach de l'Union générale*, Paris, Centurion, 1969.

VON BRAUN Christina, « “Le Juif” et “la femme” : deux stéréotypes de l’“autre” dans l’antisémitisme allemand du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue germanique internationale*, n° 5, 1996, p. 123-139.

WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 1990.

## 2. Antisémites

ANNICK Duraffour, « Céline, un antijuif fanatique », dans Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme de plume 1940-1944 : études et documents*, Paris, Berg international, 1999, p. 147-203.

GASMAN Daniel, *The Scientific Origins of National Socialism: Social Darwinism in Ernst Haeckel and the German Monist League*, Londres, Macdonald, 1971.

JOLY Laurent, *Darquier de Pellepoix et l'antisémitisme français*, Paris, Berg international, 2002.

JOLY Laurent, *Xavier Vallat : du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'État, 1891-1972*, Paris, Grasset, 2001.

KAUFFMANN Grégoire, « L'héritage de Drumont dans les années 1930 », *Archives Juives*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 12-22.

KAUFFMANN Grégoire, « Rothschild & Cie : la bourgeoisie juive vue par Édouard Drumont », *Archives Juives*, vol. 42, n° 1, 2009, p. 51-68.

## 3. Antiracisme

DEBONO Emmanuel, « “S’il est vrai qu’il y ait des races...” les notions de “race” et de “race juive” chez les militants antiracistes des années 1930 », *Archives Juives*, vol. 50, n° 2, 2017, p. 76-94.

DEBONO Emmanuel, « Bernard Abraham Lecache, président fondateur de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (Paris (3<sup>e</sup>), 16 août 1895 – Cannes, 16 août 1968) », *Archives Juives*, vol. 40, n° 1, 2007, p. 140-144.

DEBONO Emmanuel, « Les origines de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) », *Histoire@Politique [En ligne]*, n° 2, octobre 2007.

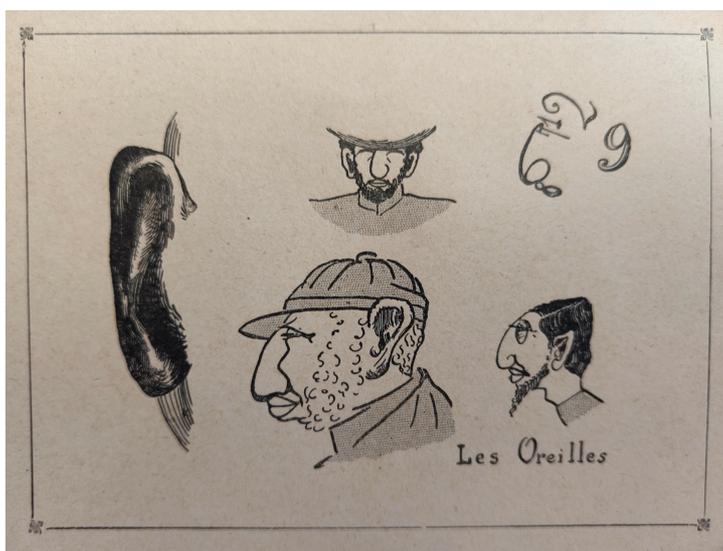
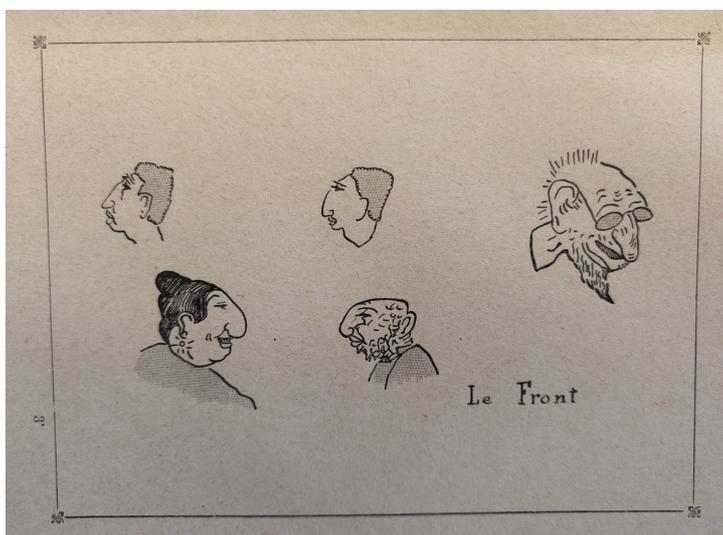
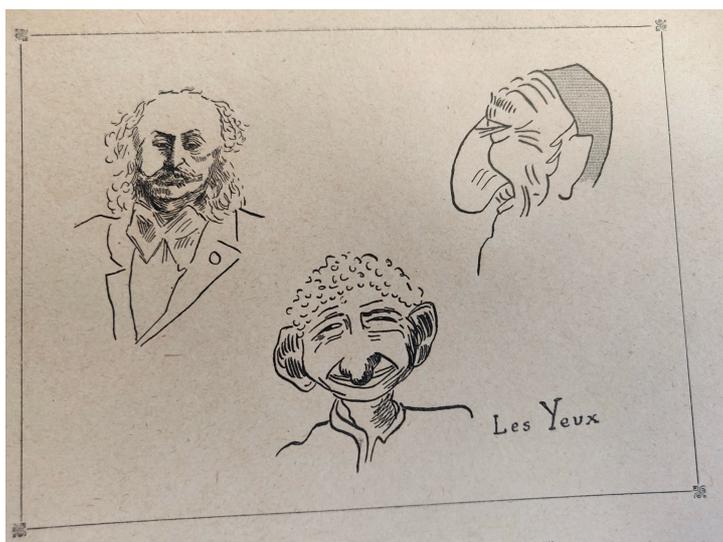
DEBONO Emmanuel, *Aux origines de l'antiracisme : la LICA (1927-1940)*, Paris, CNRS, 2012.

# Annexes

---

ANNEXE 1 – DOCTEUR CELTICUS, DESSINS ANTISEMITES .....	70
ANNEXE 2 – ANNONCE DE PRESSE DU SC MACCABI DE PARIS, 1933 .....	71
ANNEXE 3 – ARTICLE DE L'AUTO SUR LES MACCABIADES, 1934 .....	72
ANNEXE 4 – PHOTOGRAPHIES DE LA SECTION FEMININE DU YASC.....	73
ANNEXE 5 – LE JOURNAL JUIF DES JEUNES, 1935.....	74
ANNEXE 6 – LICA, COMITE DES CLUBS SPORTIFS CONTRE L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES A BERLIN .	75
ANNEXE 7 – LA DEUXIEME MACCABIADE, L'UNIVERS ISRAELITE, 1935 .....	77
ANNEXE 8 – EIF, LA METHODE NATURELLE.....	78
ANNEXE 9 – NEUVIEME ORDONNANCE DES AUTORITES D'OCCUPATION, 8 JUILLET 1942 .....	80
ANNEXE 10 – PHOTOGRAPHIES, MAISON D'ENFANTS DE CHABANNES.....	81
ANNEXE 11 – EIF, PLAN TYPE D'EDUCATION PHYSIQUE.....	82
ANNEXE 12 – EIF, À LA DECOUVERTE DE NOTRE CORPS .....	83
ANNEXE 13 – EIF, LA GYMNASTIQUE INDIVIDUELLE .....	85
ANNEXE 14 – BASKET A LAUTREC (EIF) PENDANT L'OCCUPATION.....	86
ANNEXE 15 – EIF, GYMNASTIQUE .....	87
ANNEXE 16 – EIF, FEUILLET « EDUCATION PHYSIQUE » .....	88
ANNEXE 17 – ARTICLE DE GEORGES LOINGER POUR L'OSE, 1945 .....	89
ANNEXE 18 – ARTICLE DU SERVICE EDUCATION PHYSIQUE DE L'OSE, 1945 .....	90
ANNEXE 19 – ARTICLE DE GEORGES GAREL POUR UN SPORT EDUCATIF.....	91
ANNEXE 20 – COLONIES DE VACANCES DE L'OSE, 1946.....	92
ANNEXE 21 – ARTICLES SPORTIFS PUBLIES DANS LA REVUE <i>LENDEMAIN</i> PAR LES JEUNES DES MAISONS D'ENFANTS DE L'OSE, JUILLET 1946 .....	93
ANNEXE 22 – PHOTOGRAPHIES, COLONIES DE VACANCES DE L'ORT.....	98
ANNEXE 23 – DOCUMENT DE FUSION ENTRE LE CPS 10 <sup>EME</sup> ET LE YASC.....	101

**Annexe 1 – Docteur Celticus, dessins antisémites**



Docteur CELTICUS, *Les 19 tares corporelles visibles pour reconnaître un Juif*, Paris, Librairie antisémite, 1903

**MACCABI**

Samedi, 13 Mai, à 21 heures  
*Salle du Palais des Fêtes,  
199, rue Saint-Martin.*

Grande conférence publique sur :  
**« L'ANTISEMITISME ET LE MACCABI »**

Prendront la parole :  
M. Henry Paté,  
vice-président de la Chambre,  
ancien ministre de l'Education Physique ;  
Lord Melchett,  
président de l'Union mondiale « Maccabi » ;  
M<sup>e</sup> Yvonne Netter, avocat à la Cour, etc...

Dimanche, 14 Mai, à 14 h. 30,  
**AU STADE DE LA FAISANDERIE**  
*Ecole de Joinville*

Manifestation omnisports de sélection aux  
« Maccabiades »  
présidée par Lord Melchett,  
organisée par le Sporting Club « Maccabi »  
de Paris

avec la collaboration de l'Union Scolaire et  
de l'Union des Jeunesses Israélites de France  
et avec la participation d'une équipe  
du « Maccabi » d'Allemagne.

*Entrée gratuite au Stade.*

Communications : Tramways 108-110 de  
la Porte de Vincennes au Carrefour de Beau-  
té. Chemin de fer Gare de Joinville-le-Pont.

Sans titre (annonce), *L'Univers israélite*, 12 mai 1933, p. 149.



« Les sports athlétiques », *L'Auto*, 21 octobre 1934, p. 5.

#### Annexe 4 – Photographies de la section féminine du YASC



CDJC, MXII\_9555, Photographie de la section féminine du YASC faisant une démonstration de gymnastique, Paris, 1937.



CDJC, MJP12\_63, Photographie de l'équipe féminine du YASC, 1934.

# Le Journal Juif des Jeunes

L'été dernier, les **Eclaireurs Israélites de France** organisèrent un Camp de chefs près de Toulon. Leur sujet, bien d'actualité, était : « Israël dans le désert ». Et ils vécurent en juifs, avec un enthousiasme ardent, un Judaïsme renoué, une sorte de « Hassidisme ». Le culte était célébré dans la nature. On dansait avec la Torah dans les bras. Au grand mit du Sémaphore, divers drapeaux indiquaient les différents travaux du Camp, d'heure en heure.

Le vendredi soir, un drapeau sur lequel était écrit en lettres d'or : « Sabbat », montait lentement, tandis que le jeune hazan commençait à entonner : *Lekha Dodi*, le sublime poème Kabbaliste, « Viens, mon bien-aimé, au devant de la fiancée ».

Toute activité avait alors cessé dans le camp, inondé de chants joyeux, religieux, sabbatiques.

Les conversations, les prières, les repas en commun, occupaient ses longs et beaux sabbats d'été dans le soleil. C'était un coin de Palestine ! On balbutiait l'hébreu, et toute la semaine on sanctifiait ses ac-

## POINTS DE VUE

### Chantons en chœur !

tivités par la ferveur, l'idéalisme régénéré, la fraternité ressentie.

J'ai assisté à un **Camp Mondial des Eclaireurs Juifs**, il y a trois ans. Une atmosphère de gaité, de concorde, avait déjà été réalisée. Mais, l'été dernier, les Eclaireurs Israélites ont obtenu une ambiance juive. Ils ont, au retour, célébré les Grandes Fêtes, à Paris, dans un élan inconnu des aînés ; ils ont fait eux-mêmes un office, au temple de la rue de la Victoire, à Hochana-Rabba.

Rapidement, les Eclaireurs acquièrent les grandes qualités hassidiques : la Joie, le Feu sacré, la Droiture. Ils ont, dans la loi-scout même, la notion de la bonne action quotidienne, demandée par les Maîtres du *Hassidisme*.

La **Jeunesse Mirahiste**, en célébrant l'**Oneg-Chabbat** par des chants et des danses, obtient aussi une ambiance chaleu-

reuse.

A Auteuil, on a organisé pour les enfants des **Oneg-Chabbat**. On reconnaît que cette forme de Judaïsme vivant, fait beaucoup pour impressionner les jeunes, et pour compléter leur instruction juive.

Mais, cette vie juive indispensable ne doit pas nous faire oublier la pensée juive, la science juive. La science est partout, en Israël. Les rites sont de la science en acte et, dans la mystique même, la science garde ses droits. On appelle justement le plus haut mysticisme juif : la Sagesse mystique.

Cette vie juive unie à la nature ne doit pas nous faire mépriser les longues études des *Tchithoth* (Universités).

Dans la Palestine nouvelle, l'intellectualité sera réaliste, rénovée évidemment. Déjà, on échange des idées en plein air dans les colonies. Et bientôt, de grands

arbres, comme du temps d'Akiba, deviendront des *Beth-Hamidrasch*. (Maisons d'Études).

N'allons pas confondre les discussions oiseuses des demi-lettrés entre eux avec les savantes discussions talmudiques. Ne multiplions pas les confrontations théoriques.

L'intellectualité ne peut suffire à créer l'harmonie : il faut l'action et l'amour. Quelle valeur intellectuelle accorder, d'ailleurs, à de simples controverses d'opinions ?

Quand les fidèles chantent des psaumes, quand les sionistes chantent la *Hatikuah*, il y a plus d'unité, plus d'amour, dans ces voix confondues, que dans les discours contradictoires !

Lorsque nous parlons chacun, suivant notre idée, nous ne pouvons nous même heurter. Et si nous criions au même moment des phrases différentes, la cacophonie est à son comble.

Quand nous chantons ensemble sur un thème donné d'avance, nous réalisons l'harmonie. **Pascal THEMANLYS.**

## Nos athlètes français à l'entraînement

« Venez dimanche matin au Stade de Jean-Bouin, me dit-on, nous serons cette fois-ci au complet et vous verrez nos athlètes à l'œuvre ». Le lendemain, à l'heure fixée, Monsieur Le Hanvic, moniteur de l'école de Joinville qui surveille de près l'entraînement de nos athlètes, m'accueillit très cordialement. Immédiatement, je le questionne : « Quelles seront nos chances en Palestine ? »

« Je ne sais pas les « temps » que l'on fera là-bas, me répondit-il, mais l'entraînement cet hiver leur a été profitable. »

« Partez-vous avec nous, M. Le Hanvic ? » — « Ce n'est pas l'envie qui m'en manque, mais notre métier ne nous donne pas beaucoup de liberté ». Et tout en parlant, nous assistons au lancement de poids par Goldschneider, un beau gars, grand et puissant. « En voilà un qui est en progrès ! me dit le moniteur, l'année dernière, il lançait le poids à 12 mètres, aujourd'hui il atteint 13 mètres 30 ». Après avoir fait quelques tours de piste, notre plus jeune athlète Ehrenberg, coureur des 5.000 mètres, se joint à nous.

« Alors, en pleine forme ? » — « Je pensais réaliser ce matin une performance, me dit Ehrenberg, mais le vent m'en a empêché ». »

Berman, notre champion du triple saut, n'aime pas se surmener. Ce grand corps mince se contente de quelques exercices d'assouplissement et c'est là le secret de son succès.

Il ne me reste plus qu'à interviewer Aftermann. Ah ! c'est que lui n'est pas un débutant dans la compétition. Ayant pris part aux nombreuses manifestations de l'Union Mondiale Maccabi, il connaît toutes les ficelles du métier ; aussi saura-t-il ce que comptent faire nos athlètes à Tel-Aviv.

« Soyez certain, me dit-il, avec son habituel optimisme, que nous nous classerons honorablement et que même, nous pouvons prétendre à des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places ». Il me parle des frères Rappaport, de Netter, de Goldschneider, des performances réalisées par eux et de leurs possibilités. Enfin, il espère encore que M. Le Hanvic fera le voyage avec nous, car la présence du Moniteur augmenterait de cinquante pour cent les chances de succès du Maccabi de France aux épreuves d'athlétisme.

Mon enquête terminée, je quitte le Stade, plein d'espoir pour notre équipe française. **Lazare POUGATZ.**



## La 2<sup>e</sup> Maccabiah

L'Union Mondiale Maccabi qui a conquis la sympathie de la plus grande partie de la jeunesse Juive compte actuellement plus de 200.000 membres dans tous les pays du monde.

Son but principal, en excluant toute tendance politique, est de donner à tous ses adhérents une éducation physique et spirituelle pour permettre aux jeunes de collaborer aux tâches nationales du peuple Juif.

La grandiose manifestation, qui se déroulera à Tel-Aviv du 2 au 7 avril, œuvre de l'Union Mondiale Maccabi, s'annonce comme la plus belle démonstration d'une jeunesse Juive active et enthousiaste, dévouée à l'une de nos plus chères idées Juives, celle de la reconstruction d'un foyer national Juif en Palestine. Que la 2<sup>e</sup> Maccabiah obtienne un très grand succès, tel est le vœu que forme la section Française de l'Union Mondiale Maccabi.

### Le programme de la 2<sup>e</sup> Maccabiah

Le programme de la 2<sup>e</sup> Maccabiah, dans les grandes lignes, est arrêté comme suit :

#### LUNDI 1<sup>er</sup> AVRIL

Distribution des cartes aux participants. Répétition Générale des exercices d'ensembles du Maccabi Hazair sur le Stade. Le soir : réception à l'hôtel de Ville par les autorités de Tel-Aviv. Réunion des juges-arbitres.



Le Dr. KAGANOFF, Président du Maccabi-France.

#### MARDI 2 AVRIL

Cortège des participants à travers les rues de Tel Aviv avant de regagner le Sta-

de. Cérémonie d'ouverture. Discours de Lord Melchett, président de l'Union Mondiale Maccabi. Exercices d'ensemble du Maccabi Hazair. Rencontres de Football. Le soir : Matches de Boxe, Lutte, Poids et Haltères, Escrime, Jiu-Jitsu et Ping-Pong.

#### MERCREDI 3 AVRIL

Epreuves d'Athlétisme et de Gymnastique, Tournoi de Football, Hand-Ball, Tennis et Hockey. Le soir : de nouveau, éliminatoire de Boxe, lutte Poids et Haltères, Escrime, Jiu-Jitsu et Ping-Pong.

#### JEUDI 4 AVRIL

Journée du Maccabi Hazair. Demi-finale du tournoi des Football, Hand-Ball, Hockey et Tennis. Le soir : Représentation de Gala de l'Habimah et finale des matches de Boxe ; Luttes, Poids et Haltères, Jiu-Jitsu et Ping-Pong.

#### VENDREDI 5 AVRIL

Epreuve d'Athlétisme et finale des rencontres en Football, Hand-Ball, Basket-Ball et Hockey.

#### SAMEDI 6 AVRIL

Service solennel à la grande Synagogue. Le soir : Grand Bal avec exhibition de culture physique au Pavillon de *Tzereth Haarec*.

#### DIMANCHE 7 AVRIL

Finale des épreuves d'Athlétisme. Exercice d'ensemble. Cérémonie de clôture. Finale du tournoi de Tennis. Le soir : distribution de prix et productions diverses.

#### LUNDI 8 AVRIL

Départ pour Caïffa. Le soir : réception de la municipalité de Caïffa.

#### MARDI 9 AVRIL

Epreuves de Natation.

## ECHOS SPORTIFS

Le Dr. Kaganoff, président du Maccabi-France, s'embarquera le 9 mars de Marseille à destination de la Palestine. Le comité pour la préparation de la 2<sup>e</sup> Maccabiah a jugé indispensable sa présence avant les jeux Olympiques de Tel-Aviv. Le départ prématuré du Dr. Kaganoff assurera à la section française un séjour agréable en Palestine.

UN TEAM ITALIEN A LA MACCABIAH. Dans une lettre adressée à Lord Melchett, Le Général Balbo promet de faciliter la participation des Maccabistes de Tripolitaine aux jeux Olympiques Juifs de Tel-Aviv.

## Messages à la Maccabiah

« Il est peu d'êtres sublimes dans l'histoire des peuples. Une d'entre les plus grandes est la renaissance du peuple juif, à laquelle le Maccabi prend une part active. »

Lord Melchett,

Président de l'Union Mondiale Maccabi

« Il est bon que vous réagissiez contre l'indifférence unilatérale du peuple juif ! »

Albert Einstein.

« Nous voulons un type qui soit nettement différent, d'une part, de celui du ghetto, d'autre part de l'assimilé. »

Dr. Lelewer.

« De nos jours, où les compromis, les faiblesses, les renoncements, sont si fréquents, gardez et honorez la mémoire des Maccabées. Pas de compromis, jeunesse d'Israël ! Pas de résignation ! Que votre vie toute entière soit volonté puissante, discipline des pensées, dévouement illimité à votre idéal ! »

Menachem Ussischkin.

## Jeunes, qui voulez assister à la Maccabiah !

Pour aller en Palestine

Profitez des conditions exceptionnelles consenties à nos lecteurs !

(Voir la notice en 5<sup>e</sup> page)

Annexe 6 – LICA, Comité des clubs sportifs contre l'organisation des Jeux Olympiques à Berlin

7-10-35

COMITE D'ACTION  
*Contre l'Olympiade hitlérienne*  
CONTRE ~~LES JOUX OLYMPIQUES A BERLIN EN 1936~~  
~~LES JOUX OLYMPIQUES~~

7

-----

But du Comité. - Grouper toutes les personnalités ou collectivités quelles qu'elles soient pour organiser, engager et poursuivre l'action de protestation vigoureuse mais réfléchie, tendant à ne pas permettre la tenue à Berlin, en 1936, des Jeux Olympiques.

Le Titre du Comité. - Comité d'Action contre *l'Olympiade hitlérienne* ~~les Jeux Olympiques à Berlin en 1936~~

Le siège du Comité. - Est fixé à Paris.

Les moyens d'action. - 1°) Centralisation en vue de son utilisation et de sa diffusion, s'il y a lieu, de toute documentation tendant à démontrer ;

- a) que les Jeux Olympiques de Berlin sont organisés en infraction aux règles qui les régissent *et en violation avec les engagements pris.*
- b) les raisons morales qui s'opposent à la tenue à Berlin des dits Jeux (mesures coercitives et répressives contre les principes mêmes de liberté).

2°) Elaboration d'un appel faisant connaître la constitution du Comité et sa raison d'être. Cet appel sera diffusé à travers le pays en utilisant tous les moyens déterminés par le Comité directeur.

3°) Etablissement de bulletins d'adhésions. Les adhésions seront également provoquées par des appels lancés dans la presse parisienne et régionale, ainsi que dans les réunions.

4°) Organisation de réunions publiques ou sportives.

5°) Participation du Comité à toute réunion organisée par d'autres groupements ayant sollicité son concours. Dans ce cas, la participation du Comité ne peut se faire que dans le cadre même de ses propres buts.

6°) Campagne d'agitation dans la presse qu'elle soit.

7°) Action de pression sur le C.O.F., sur le C.O.I. et sur toute autre organisation sportive.

8°) Action sur le Parlement pour empêcher le vote des crédits nécessaires à l'envoi à Berlin des sportifs français.

9°) *Envoi d'une délégation sportive en Allemagne.*

Les ressources du Comité. - Ces dernières sont constituées par les souscriptions volontaires des personnalités ou collectivités adhérentes ou non au Comité. Par le produit des réunions publiques ou sportives organisées tant par le Comité que par les groupements sportifs ou autres adhérents ou non au Comité. Du produit résultant de la vente des cartes, insignes, publications que le Comité aurait jugé nécessaire d'éditer, ainsi que des souscrip-

.....

.....  
tions faites en faveur du Comité.

Provisoirement, le Comité est constitué par les représentants des organisations qui le constituent.

Dès que le nombre des adhésions (collectives et individuelles) aura atteint le chiffre de 100, le Comité Provisoire prendra toutes dispositions pour convoquer une Assemblée Générale des adhérents, laquelle procédera à la désignation du Comité Exécutif définitif.

Celui-ci ne pourra, en aucun cas, être composé de plus de 50 membres. Il se réunira au moins une fois par mois.

Parmi ces derniers, sera désigné le Comité directeur composé de 7 membres.

Le Comité Directeur se réunira une fois par semaine et plus s'il le juge nécessaire.

Administration du Comité. - L'Administration est assurée par le Comité Directeur qui peut, s'il le juge utile, prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution du travail matériel de l'organisation.

Les besoins immédiats. - Un local de deux pièces dont l'une pour le secrétaire administratif, la seconde pour la sténo-dactylo.

La pièce du secrétaire administratif servirait également au Comité directeur pour la tenue de ses réunions.

Prix approximatif du loyer, y compris chauffage, éclairage, et entretien : 5.000 francs (voir pour téléphone).

Embauchage : 1° - d'un secrétaire administratif aux appointements minimum de 1.200 francs par mois, soit pour un an ..... 14.400 frs  
Une sténo dactylo, à 1.000 francs par mois, soit ..... 12.000 frs

Impression de papier à lettres, enveloppes, fournitures de Bureau ..... 500 frs

Location d'une gestetner et d'une machine à écrire .....

Impression de 50.000 exemplaires de l'appel lancé par le Comité;

Prévisions pour l'organisation de réunions publiques et sporti-

Frais d'expédition de l'appel et de correspondance ..... 10.000 frs  
-ves ... 2.000 frs

Frais d'impression de 20.000 Bulletins d'adhésion .....  
5.000 affiches de lancement .....

Matériel de Bureau : 1 table-Bureau, 10 Chaises, 1 table-machine à écrire, 1 classeur, 1 placard .....

60.000 fr

CDJC, Fonds LICA, Série 1, Dossier 173, Protocoles des réunions du Comité des clubs sportifs contre l'organisation des Jeux Olympiques à Berlin, document administratif présentant les buts du comité, 7 octobre 1935.

LETTRE DE PALESTINE

La deuxième Maccabiah

De notre envoyé spécial.

Maintenant qu'approche le moment de notre départ, et qu'à regret nous quittons la Palestine pour nous embarquer sur le paquebot, nous pouvons jeter un coup d'œil rétrospectif sur la Maccabiah et voir enfin dans son ensemble cette manifestation qui nous a tenus en haleine pendant de longs mois.

Avant tout, il faut reconnaître que dans ses grandes lignes, la Maccabiah a réalisé nos espoirs. Elle a été une démonstration grandiose de la régénération des jeunes Juifs dans tous les pays. Tant de force, d'adresse, de souplesse, de tenue sportive, se sont fait jour à la Maccabiah que le haut-commissaire de Palestine, Sir Arthur Wauchope — et l'on sait combien les Anglais sont exigeants dans le domaine du sport! — s'est plu à en souligner le niveau élevé.

En effet, le véritable esprit sportif a régné en maître : c'est-à-dire que chez tous les participants aux jeux maccabiens, le désir d'être premier, de battre un record, ne venait qu'en second lieu ; en premier lieu se manifestait la loyauté vis-à-vis des camarades et la conscience de faire œuvre commune. Et c'est ce qui a donné à la Maccabiah un caractère bien plus élevé que ne l'est d'ordinaire celui des compétitions sportives. Car, ainsi que l'a dit notre chef, Lord Melchett, président de l'Union Mondiale Maccabi : « Une des plus grandes ères dans l'histoire est la renaissance du peuple juif, à laquelle le Maccabi prend une part active ».

Le moment le plus émouvant, peut-être, de toute la Maccabiah, a été celui où, lors de la clôture solennelle, Lord Melchett, au milieu d'un cercle de flambeaux, a lui-même attaché l'insigne de la Deuxième Maccabiah aux drapeaux de chaque équipe. Conformément à sa demande, nous porterons cet insigne jusqu'à la Troisième Maccabiah.

À la Première Maccabiah, il y eut près de dix mille spectateurs ; à la Deuxième, de quarante à cinquante mille ; à la Troisième, nous espérons qu'il y en aura cent mille.

Et nous sommes fermement décidés à poursuivre notre entraînement afin d'être, la prochaine fois, physiquement et moralement disciplinés à un degré supérieur encore. L'enthousiasme que nous a inspiré la Palestine, la communion avec nos frères palestiniens et ceux du monde entier, nous aidera dans cette tâche parfois dure. Car ce n'est pas une mince concurrence que nous avons à affronter là !

L'Autriche, qui a gagné la Coupe Melchett, et qui est proclamée Champion de la Deuxième Maccabiah, possède dans son équipe des sportsmen qui ont battu des records non seulement européens, mais mondiaux. L'Amérique nous a délégué ni plus ni moins que la célèbre championne sortie victorieuse des Jeux Olympiques de Los Angeles, Lillian Copeland, et toute une série de brillants athlètes qui ont fait merveille dans les performances d'athlétisme léger. L'Allemagne s'est distinguée par sa discipline d'acier et sa préparation hors ligne. L'Afrique du Sud a produit des coureurs extraordinaires, en tout premier lieu le docteur Jack Horowitz. Et cela n'arrive guère que chez les Juifs de voir un docteur champion de la course à pied !

Voici l'ordre dans lequel se classent les équipes ayant gagné le plus grand nombre de points :

1. Autriche ; 2. Allemagne ; 3. Amérique ; 4. Palestine ; 5. Pologne.

Mais bien que cette fois-ci, l'équipe française ne soit pas classée parmi les premières, nous gardons bon espoir. Le Maccabi-France est un des plus jeunes ; il commence seulement à s'épanouir ; et lorsqu'il aura intensifié son travail, il atteindra en moins de temps qu'on ne le croit au niveau des équipes plus anciennes et plus homogènes. Ses chefs et ses moniteurs ont fait tous leurs efforts pour aboutir au maximum de résultats possible ; les forces excellentes que nous possédons ont donné leur plein ; et tout cela nous a permis de nous classer honorablement.

Notre champion du triple saut, Berman, a fait honneur à sa réputation ; au triple saut, il est premier ! Grand, mince, souple, il a brillamment réalisé sa performance. Aux épreuves du saut en longueur, il s'est classé deuxième, après Wasser, champion tchécoslovaque.

Au Décathlon, notre champion Attermann est premier. Au lancement de poids, Goldschneider, deuxième. À la course de 1.500 m., Rappoport, deuxième.

Et toute l'équipe française, dans son ensemble, a produit à la parade d'inauguration une excellente impression par sa belle tenue. On s'accordait même à dire qu'elle était la plus élégante. Ce qui, pour une équipe venant de Paris et portant les couleurs de la France, n'est que naturel !

Tel est donc notre actif. Quant à nos lacunes, nous nous en rendons compte, et nous sommes décidés à s'y suppléer. L'essentiel est d'avoir tenu bon, d'avoir pris part à toutes les épreuves, d'avoir marché, tête haute et cœur plein d'enthousiasme, dans le défilé des trente nations, unies en un même élan.

À la manifestation finale qui précédait la clôture, le plus grand succès a été remporté par les sportswomen qui ont parcouru les 100 mètres. De belles jeunes filles, pleines de grâce et de souplesse, ont captivé les regards de tous les spectateurs. Des Allemandes magnifiquement entraînées, une Palestinienne de seize ans, extraordinaire-ment gracieuse, et la fameuse Américaine Sybil Goff, se disputent la victoire. Finalement, c'est encore l'Allemagne qui remporte la palme.

Et c'est aux sons de la musique que les groupes des diverses nations, milliers de corps obéissant au même rythme, font les derniers exercices d'ensemble, jusqu'à l'apparition sur le stade du Haut Commissaire, qui salue par des paroles chaleureuses notre Maccabiah et son président d'honneur, Lord Melchett.

Sous les feux des projecteurs, les équipes des trente nations, avec leurs flambeaux et leurs drapeaux, forment un cortège pittoresque et se dirigent lentement, aux acclamations de 50.000 spectateurs, vers la ville en fête.

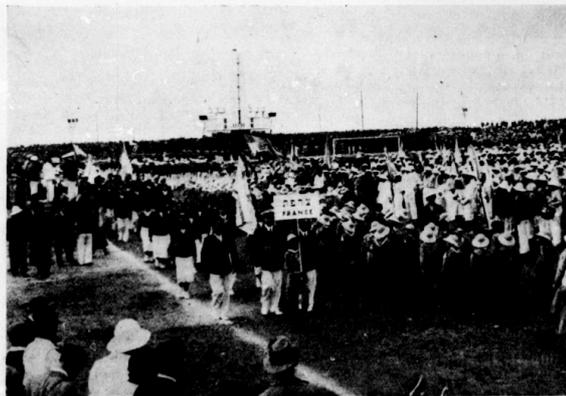
C'est là qu'aurait dû finir pour nous la Maccabiah... Mais hélas ! Une journée tragique l'a suivie. Le 10 avril, nous avons assisté à l'enterrement de notre cher camarade Arié Levkovitz, qui s'est noyé au cours d'une fatale baignade à la plage de Tel-Aviv, ainsi qu'un Arabe qui s'était élançé pour le sauver.

Durement éprouvée par cette catastrophe terrible qui, sans diminuer son énergie et son courage, a étonné sa joie, notre équipe venue de France a porté le cercueil. Le Maccabi Hazair a formé la garde d'honneur. M. Bokachi, représentant du Maire de Tel-Aviv, et M. Siesling, représentant du Maccabi-Tel-Aviv, ont prononcé des discours sur la tombe. M. Siesling a rendu hommage au courageux sauveur arabe, Ali Hassan, qui a péri avec notre ami.

Nous ne reviendrons donc pas au complet... Un de nous est resté là-bas, dans cette terre d'Israël, qui fut et reste pour nous, depuis des temps immémoriaux, la source des joies et des souvenirs.

L. P.

LES ACTUALITÉS DE L'«UNIVERS»



Les membres du « Maccabi France » dans le cortège de la II<sup>e</sup> Maccabiah à Tel-Aviv.

Lazare Pougatz, « Lettre de Palestine : la deuxième Maccabiah », *L'Univers israélite*, 3 mai 1935, p. 525

## La Méthode Naturelle

par Oncle Bob

Notes de Cappy

### PRINCIPES

Méthode naturelle =  $\left\{ \begin{array}{l} \text{gymnastique naturelle,} \\ \text{hygiène naturelle.} \end{array} \right.$

#### I. — GYMNASTIQUE NATURELLE

= pratique d'exercices utilitaires, auxquels la nature a disposé l'homme. Tous les jeunes animaux jouent : le chien court, le chat guette, etc. L'homme a la possibilité d'exercices assez variés.

Avant tout l'homme a besoin de **se déplacer.**

- a) à terre  $\left\{ \begin{array}{l} \text{marche} \\ \text{course} \\ \text{quadrupédie} \\ \text{saut} \end{array} \right.$
- b) en l'air : grimper ;
- c) dans l'eau : nage ;

#### **Se défendre.**

L'homme est physiquement faible : peu beaucoup moins résistante que celle des autres animaux.

Défense =  $\left\{ \begin{array}{l} \text{étreintes} \\ \text{coups.} \end{array} \right.$

Or, dans les étreintes, nous sommes très faibles, et également dans les coups (cf. les coups de patte des félins, les coups de tête du python). Aussi l'homme est-il arrivé très vite à utiliser des engins. D'où son grand moyen d'attaque et de défense, *presque* inconnu des animaux, **le lancer**, pour lequel l'homme est naturellement d'une adresse prodigieuse. Donc

défense =  $\left\{ \begin{array}{l} \text{lancer} \\ \text{défense proprement dite} \end{array} \right. = \left\{ \begin{array}{l} \text{luttons (= étreintes)} \\ \text{boxes (= coups).} \end{array} \right.$

Puis **le lever et porter.**

Donc, dans tout cela, rien de sorcier.

II. — HYGIÈNE NATURELLE :

AIR

SOLEIL

EAU

REPOS

EXERCICE

ALIMENTATION

A ce propos, gare aux excès : nudisme, ensoleillement exagéré : l'ensoleillement *immobile* peut être *très dangereux*.

Il faut une alimentation beaucoup moins carnée que l'alimentation ordinaire ; beaucoup de crudités. Aliments phosphatés.

Repos sérieusement pris : discipline stricte de la sieste au camp.

MODE D'UTILISATION DE CETTE MÉTHODE

Séances.

2 buts à poursuivre :

a) assurer l'état de *santé* : surtout hygiène naturelle ;

b) arriver à l'état de *force* : tout notre corps doit être mis « en forme », entraîné à la pratique de tous les exercices dont nous avons parlé.

Il doit : être résistant — musclé — capable d'exercices utilitaires — posséder vitesse — adresse — contrôle nerveux parfait des gestes,

et, en plus,

qualités viriles } d'ordre statique : persévérance — ténacité —  
(caractère) } courage  
d'action : audace — goût de la recherche de  
la difficulté.

Voilà le gosse tel que le scoutisme doit le former.

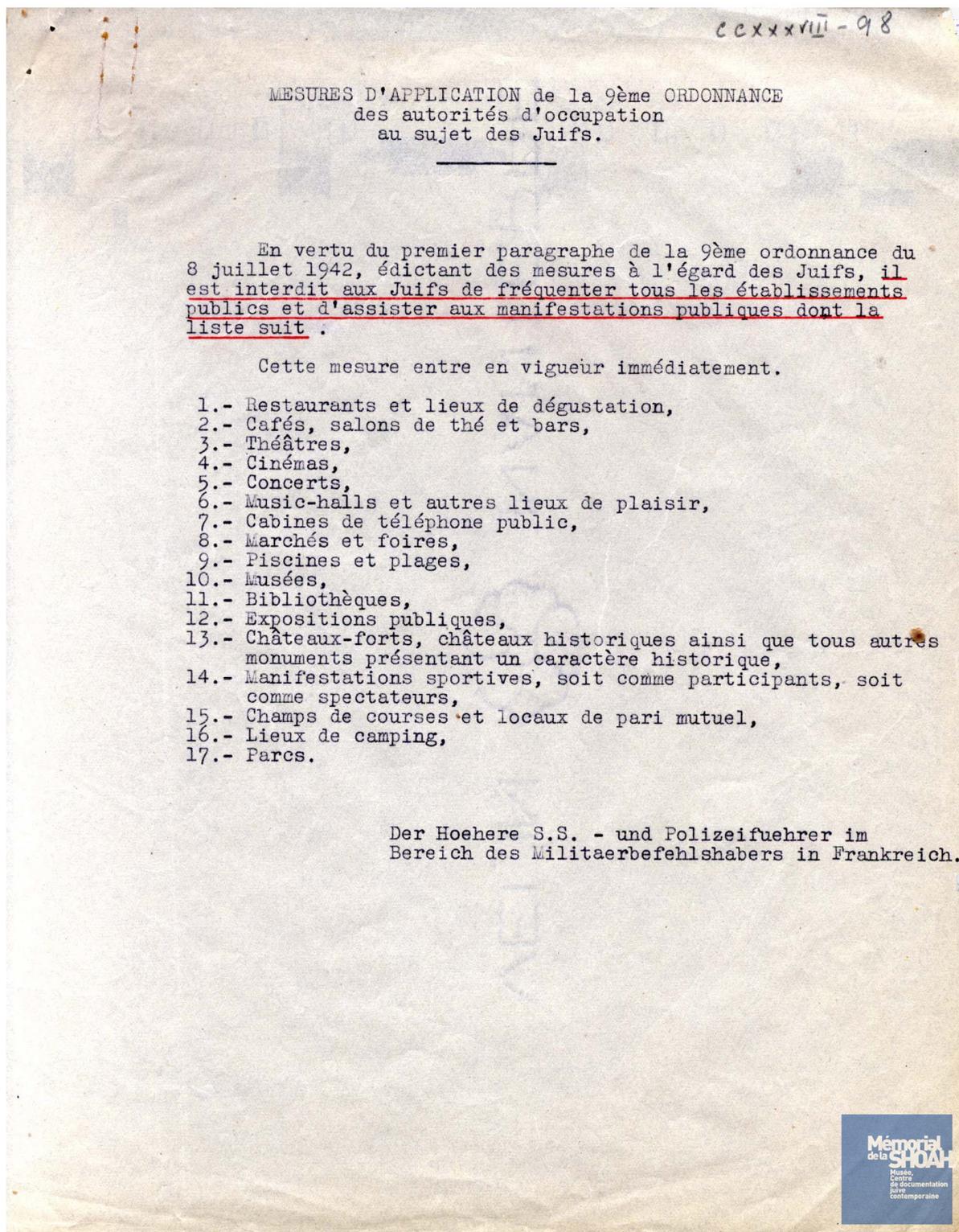
LES 3 TYPES DE SÉANCES :

1. *Séance au plateau*. — Sans matériel — Plateau = espace libre sans aucun aménagement (bois de Meudon, Bagatelle, etc.) — Ressemble à un jeu — Ne doit jamais peser sur l'esprit de l'enfant.

Avant tout, répartition des sujets, regroupés (sans tenir compte des patrouilles), par analogie de valeur physique, en « vagues » — Chaque groupe a un « chef de vague » pris parmi les gosses.

Ces vagues *tournent* autour du plateau. Dans chacune d'elle

## Annexe 9 – Neuvième ordonnance des autorités d'occupation, 8 juillet 1942

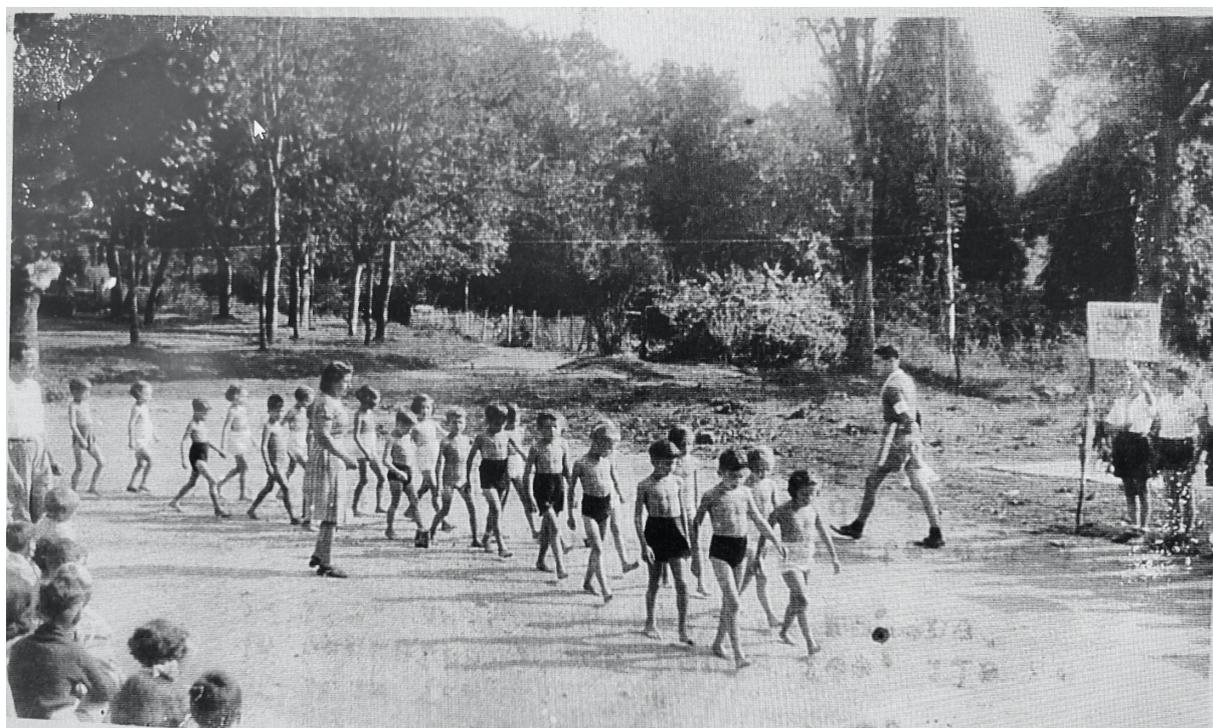


CDJC, CCXXXVIII-98, Mesures d'application de la 9<sup>ème</sup> ordonnance des autorités d'occupation au sujet des Juifs, 8 juillet 1942.

**Annexe 10 – Photographies, maison d'enfants de Chabannes**

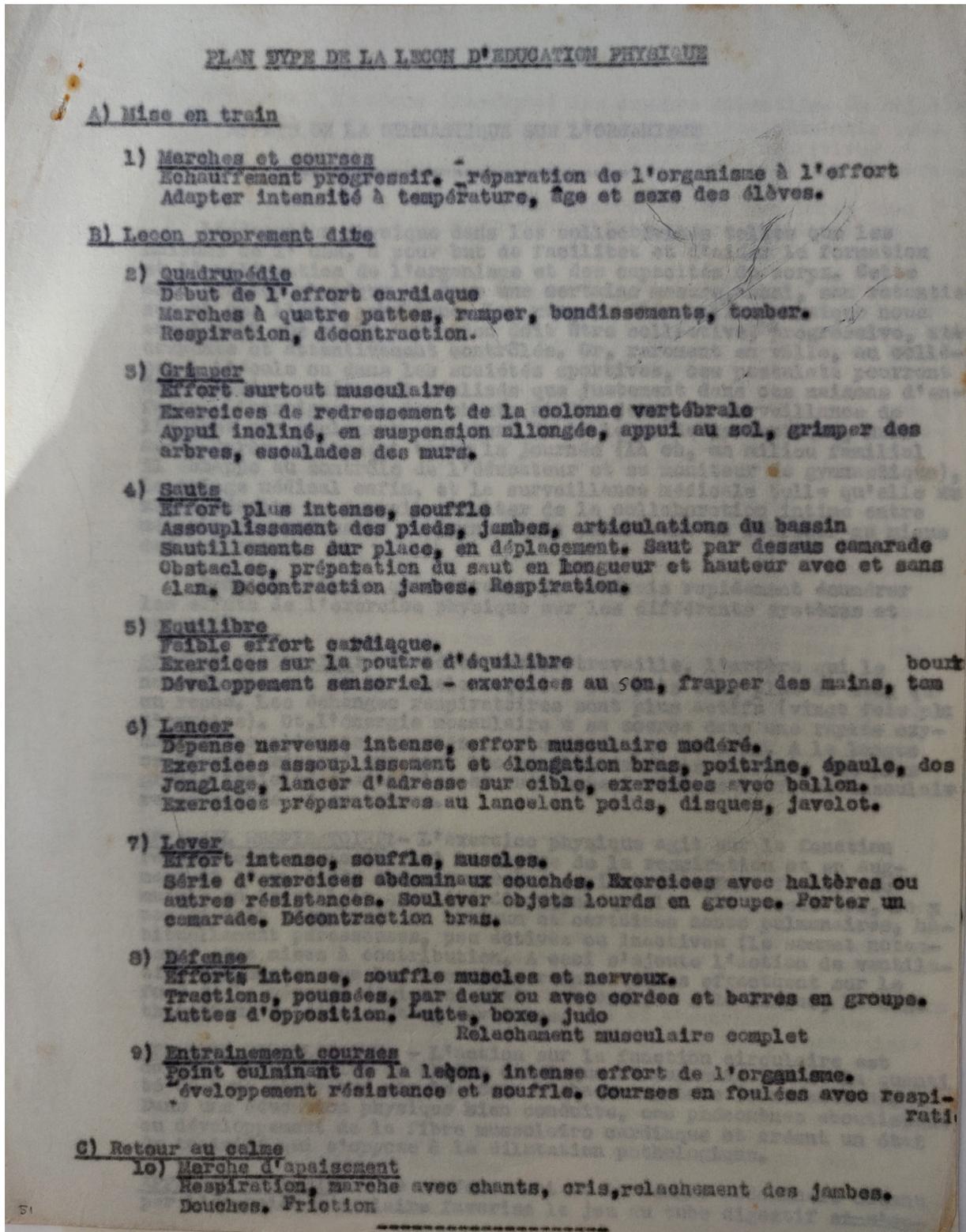


CDJC, CCCLXXIV-1, Fonds Félix Chevrier, Maison d'enfants de Chabannes, baignade à la maison d'enfants de Chabannes, 1942.



CDJC, CCCLXXIV-1, Fonds Félix Chevrier, Maison d'enfants de Chabannes, défilé d'enfants pendant une compétition sportive, 1942.

## Annexe 11 – EIF, Plan type d'éducation physique



CDJC, CMXLIII/2/3/2, Plan type de la leçon d'éducation physique, sans date (pendant l'Occupation).

## Annexe 12 – EIF, À la découverte de notre corps

- 8 -

doigts de la même main. Essayez cet exercice et répétez-le chaque jour.  
Autre exercice du même genre: frapper en cadence avec la tranche des mains sur du bois, de la pierre, et cela de plus en plus fort; on quintuple ainsi sa puissance de frappe. Après on peut tranquillement se mesurer à un Cerdan... dernier héros de la boxe.

Et maintenant êtes-vous plus renseignés qu'avant?

Lorsque vous vous croirez suffisamment forts, venez vous mesurer aux routiers de Limoges. Je m'adresse particulièrement aux Brivistes, exception faite du boxeur Battégay, et je leur demanderai d'emmener leur infirmerie ambulante...

J'espère que ce discours aura sa critique. C.P.M.G.

Marcel Mangel - C.E. de Limoges.

### ----- A LA DECOUVERTE DE NOTRE CORPS -----

Durant nos années d'étude combien d'entre nous ont assisté régulièrement aux deux petites heures d'éducation physique hebdomadaires? Très peu j'en suis sûr. Quelle est cette raison? L'éducation physique est considérée par les jeunes comme un labeur ennuyeux, inutile etc. C'est une grave erreur, et pour plusieurs raisons. Pourquoi permettrez-vous à votre esprit 20 et 30 heures de travail par semaine alors que vous n'accordez même pas 2 heures d'exercice dirigé à votre corps? Parceque vous n'avez pas encore ressenti les bienfaits de l'Education Physique.

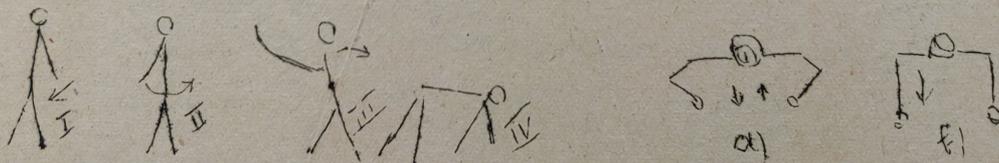
En pratiquant la gymnastique journalière (décrassage) vous découvrirez peu à peu toutes les possibilités, toutes les forces qui sont en vous; vous permettrez à votre corps de s'épanouir normalement, ce à quoi il a droit.

Vous découvrirez alors que votre respiration, votre circulation, votre assimilation, votre système nerveux fonctionneront mieux, et vous aurez la satisfaction d'avoir aussi cultivé votre volonté en vous levant chaque matin un quart d'heure plus tôt pour faire votre décrassage journalier dont vous ne pourrez plus vous passer.

Voici un plan type de décrassage journalier :

I Mouvement de décontraction musculaire. On peut faire une décontraction des muscles des membres simplement en laissant aller le membre naturellement, ou en chute brusque .

Exemple: décontraction des muscles dorsaux et abdominaux - très bon exercice quand on a dormi sur une planche et qu'on a dormi sur une planche et qu'on amal aux reins -



- a) Porter les bras en arrière b) Porter vigoureusement les bras en avant en poussant le mouvement pour obtenir c. c) Le corps droit, laisser tomber le tronc de sa hauteur en servant des bras comme poids supplémentaire d) Arrivé à cette position laisser le corps se balancer naturellement.

II Mouvement faisant travailler toutes les parties du corps.  
L'intensité des mouvements augmentant jusqu'à la fin de la leçon

III Mouvements respiratoires

Exemple de mouvement combiné: Le corps bien allongé appuyé au sol sur les bras; mouvement de va et vient du corps: expiration en descendant, inspiration en remontant (a et b)

Et maintenant au travail et surtout n'oubliez pas après votre leçon de vous laver le corps et les membres à grande eau... ni de vous réveiller à l'heure chaque matin.

Renard Actif -Brive.

Voici des sujets de veillées purement routiers; ils sont tirés des sujets de méditation proposés au routier devant prendre son départ.  
Envoyez votre définition de la veillée routier; où vous ont conduit vos expériences personnelles?

Faites profiter les autres routiers des chic veillées que vous avez pu faire. Que notre lettre soit une longue veillée entre nous tous. Nous avons le droit d'être un peu indiscret et les autres peuvent savoir comment chacun de nous a réagi ou ce qu'il a pensé devant sa première découverte d'un acte important de la vie.

- Plus nous avançons en âge, plus le temps passe vite. La vie ne dure relativement qu'un temps très court et se termine rapidement. Elle pourra finir demain. Ce soir, je risque de mourir.

- Actuellement, est-ce que j'emploie la vie que Dieu m'a donnée d'une manière utile?

- Est-ce que je travaille à des choses qui peuvent servir aux autres?

- A qui ai-je fait du mal, ou a qui ai-je nui dans ma vie?

- Je ne reçois aucune récompense pour rendre service, mais cela fait de moi un homme libre.

Je ne travaille pas pour un patron, mais pour ma conscience et pour Dieu, et cela signifie que je suis un homme.

- Le bonheur ne peut être acheté avec de l'argent, mais il peut être mérité et conquis, même par le plus pauvre.

- Quelle que soit la manière que je fasse ma vie, je peux toujours rendre service pendant mes loisirs. Quel genre de service dois-je rendre?

- Est-ce que je me connais assez moi-même?

Suis-je absolument loyal et fidèle?

- Suis-je loyal envers Dieu? envers ma patrie? envers mes maîtres? envers mes amis? envers moi-même?

- Est-ce que j'ai bon caractère? Suis-je gai et aimable vis à vis de chacun? Suis-je sobre? Suis-je propre dans mes paroles et dans ma vie?

- Est-ce que j'ai le courage, l'énergie et la patience de persévérer lorsque les événements sont contre moi? Est-ce que je possède une volonté propre ou bien est-ce que je ne laisse entraîner?

- Est-ce que j'ai assez de volonté pour résister à la tentation de causer un tort quelconque à une jeune fille ou à une femme? Suis-je assez fort pour résister au jeu et à la boisson?

CDJC, CMXLIII/10/1/12, La Découverte, 2<sup>ème</sup> lettre-circulaire, Article de Renard Actif, « À la découverte de notre corps », sans date (pendant l'Occupation), p. 8-9.

## Annexe 13 – EIF, La gymnastique individuelle

- 14 -

On dirait que tu vois toujours à flouer davantage flamme de notre esprit, de notre vie d'arrière; grâce à toi nous vivons et espérons; grâce à toi nous croyons; grâce à toi nous servons.

C'est notre flamme qui fait chanter à des myriades d'entre nous qui ont connus été exilés de leur patrie d'adoption; le peuple d'Israël vit, le peuple d'Israël vit. O réjouissons-nous amis et frères, puisque nous sommes ensemble.

C'est de notre flamme intérieure qu'est surgi le chant d'espoir. Espoir de redevenir des gens comme les autres, espoir d'être chez soi.

R.S. TOULOUSE

### LA GYMNASTIQUE INDIVIDUELLE JOURNALIÈRE.

Nous avons vu le mois dernier la nécessité de faire quotidiennement sa gymnastique individuelle pour réveiller son corps engourdi par le sommeil et le préparer à faire son travail de la journée.

Dans cette leçon quotidienne il doit y avoir place pour :

- 1° des exercices de détente (Ex. le chat qui se réveille étend un à un ses membres enroulés engourdis.
- 2° des exercices d'assouplissement
- 3° des mouvements respiratoires et de décontraction musculaire
- 4° des mouvements pour les muscles abdominaux

C'est de ces derniers que nous allons parler aujourd'hui car ce sont des mouvements nécessaires. Nous ne devons pas plus négliger de faire travailler nos abdominaux que nos biceps; le bon fonctionnement de ces muscles entraîne la santé de nos organes abdominaux.

Ne vous étonnez donc pas si, après avoir effectué cette série d'exercices simples vous ressentez une certaine douleur dans le ventre. Au bout de quelques jours vos muscles s'habitueront au travail et vous n'éprouverez qu'une sensation de bien-être.

#### Série simple d'exercices:

Position de départ : couché sur le dos, mains à plat, nuque allongée, menton baissé.

Ex 1 : Lever et baisser les jambes jointes et tendues sans déplacer le reste du corps.

Ex 2 : Ciseaux. Partir jambes jointes et tendues un peu au-dessus du sol. Croiser latéralement; écartées.

Ex 3 : Ciseaux verticaux. Jambe droite en avant, gauche verticale et levée. Intervertir avec la jambe au milieu.

Ex 4 : Les jambes tendues écartées, faire des petits cercles au-dessus du sol.

Ex 5 : Les jambes tendues jointes, les écarter et les rejoindre sans toucher le sol.

Ex 6 : Mouvement circulaire : lever les jambes jointes, les écarter, les baisser, les rejoindre au niveau du sol. Chaque jambe fait un demi cercle vers l'extérieur.

Ex 6 bis : Lever les jambes écartées, joindre en haut, baisser, re-écarter. Chaque jambe fait un demi cercle vers l'extérieur.

Ex 7 : Les jambes jointes et maintenant muscles abdominaux à vos mains. Vous avez maintenant terminé votre tour de travail.

(P)

RÉNARD ACTIF

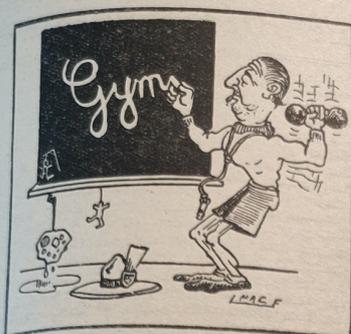
CDJC, CMXLIII/10/1/12, La Découverte, 3<sup>ème</sup> lettre-circulaire aux Routiers, article de Renard Actif, « La gymnastique individuelle journalière », sans date (pendant l'Occupation), p. 14.

## Annexe 14 – Basket à Lautrec (EIF) pendant l'Occupation



« Une jeunesse nouvelle est née », *L'EIF*, janvier 1945, p. 16-17

## Annexe 15 – EIF, Gymnastique



QUAND j'avais l'âge d'être Eclaireur (il y a très, très, très longtemps), chaque fois qu'on me parlait de faire de la « gym », je grinçais des dents. L'idée de faire de vagues mouvements aux commandements d'un brave homme qui comptait : « Un... deux... trois... quatre... » d'une voix monotone, ne m'a jamais séduit.

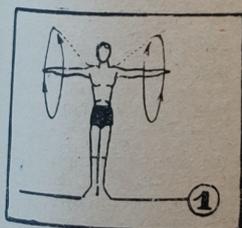
Par contre, si l'on me parlait de courir, de sauter, de nager, de grimper aux arbres, de jouer au foot avec les petits copains de la boîte, j'étais toujours le premier.

J'imagine que toi, Eclaireur de 1945, tu dois avoir des goûts à peu près semblables, et c'est pourquoi j'ai un petit peu de pudeur à te prescrire, comme une médecine, les mouvements que tu devrais faire pendant le sacro-saint quart d'heure de gym matinale.

A ton âge, il est beaucoup plus important de te donner à fond pendant les jeux et les manœuvres de ta troupe, de courir le plus vite possible pour aller en boîte ou au travail, d'aller à la piscine ou à la rivière chaque fois que l'occasion s'en présente. Et ce n'est que si tu accomplis assez souvent des efforts physiques intenses et généralisés (c'est-à-dire, faisant travailler tout ton corps, amenant ton cœur à battre plus vite et provoquant un léger essoufflement) que tu deviendras garçon solide aux poumons vastes, aux nerfs bien équilibrés, tel qu'un Eclaireur doit être.

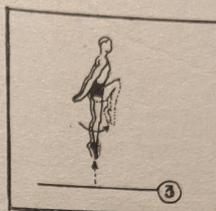
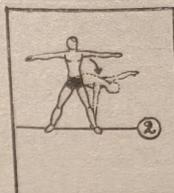
Cependant, il faut aussi faire preuve d'un peu de volonté et faire son quart d'heure de décrassage le matin, en se gardant bien de croire qu'à lui seul il suffit. Ce quart d'heure sera consacré à des mouvements très simples et plutôt rapides.

Voici pour le premier mois :



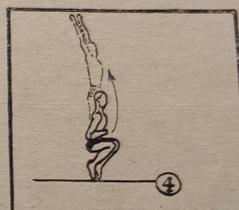
1° Faire avec les bras, et dans tous les sens, des ailes de moulins très rapides.

2° Ecarter les jambes, lever les bras horizontalement et toucher alternativement le talon droit avec la main gauche et le talon gauche avec la main droite (sans plier les genoux).



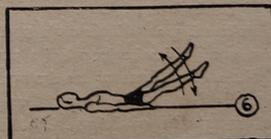
3° Sautiller sur place et, de temps en temps, faire un bond de façon à amener les deux genoux à hauteur de la poitrine.

4° Monter sur la pointe des pieds, puis s'accroupir totalement et se relever rapidement en lançant les bras en l'air violemment.



5° Lever le bras gauche en l'air, lancer le pied droit de façon à ce qu'il vienne toucher le bout de la main. Changer (pied gauche et main droite).

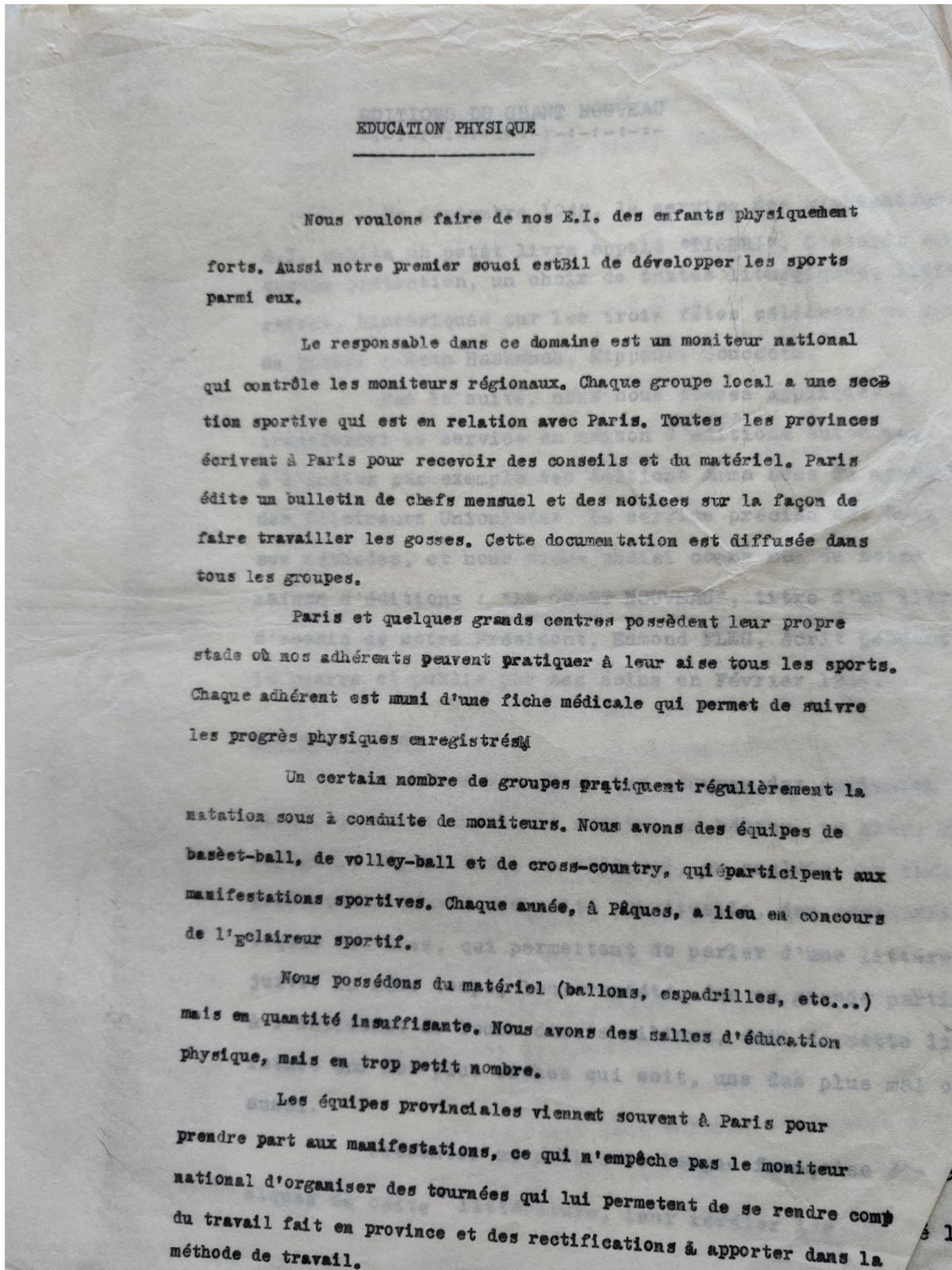
6° Couché sur le dos, faire un battement de pieds, sans toucher terre, sans plier les genoux et en gardant la pointe du pied relativement tendue.



7° Couché sur le dos, pédaler rapidement avec les deux jambes en gardant les talons le plus près possible du sol.

7° Couché sur le dos, pédaler rapidement avec les deux jambes en gardant les talons le plus près possible du sol.

## Annexe 16 – EIF, Feuille « éducation physique »



CMXLIII/1/1/2, Fiche non datée sur l'éducation physique, publiée après la guerre.

## Les problèmes de l'Éducation Physique et la solution que l'OSE se propose de leur donner

L'OSE évolue avec les nécessités du travail social. Voici les quatre points principaux du programme du nouveau service de l'Éducation Physique dernièrement créé :

1° *École de formation de Moniteurs d'Éducation physique pour Maisons d'enfants et Sociétés sportives*; 2° *L'Auberge de la Jeunesse de Gournay*; 3° *Club sportif*; 4° *Gymnastique médicale et corrective*.  
*L'École de Formation de Moniteurs*

L'éducation des centaines d'enfants confiés aux œuvres représente une grande responsabilité pour celles-ci; si, pendant la guerre, il fallait pour celles-ci avant tout du personnel dévoué pour protéger, héberger et nourrir ces enfants, maintenant il doit être non seulement dévoué mais compétent. Ce personnel existe en nombre insuffisant. Il faut le former. Une école de Moniteur d'E. P. répondra à ce besoin.

Son principe directeur est la formation de Moniteurs d'E. P., utilisant le sport, les jeux, comme moyen d'action éducatif. Avec un ballon, l'éducateur obtiendra plus de résultats qu'avec un sermon. L'enfant aimera celui qui lui fera faire « de bonnes parties ». L'action éducative du moniteur pourra être très forte car son prestige d'athlète impressionnera l'imagination de l'enfant. Il l'admira et le suivra avec joie.

Le Moniteur d'E. P. sera éducateur, meneur de jeux. Lui apprendre à aimer l'enfant, à modeler son corps, forger son âme, en faire un homme, voici le programme de l'École.

### *Auberge de la Jeunesse*

Le mouvement des Auberges est la formule de l'avenir pour les loisirs des adolescents, Sac au dos, par groupes mixtes, une discipline librement consentie, les voilà partis de la grande ville.

Le Centre de ce mouvement sera Gournay. Les jeunes profiteront de l'installation technique de ce centre. Ils y trouveront des garçons dynamiques et entraînés. Ils pourront y passer leur fin de semaine, chanter, jouer, canoter, s'entraîner à tous les sports. L'Auberge organise des camps de ski dès cet hiver.

En été, en plus du centre de Gournay qui sera complètement à la disposition des campeurs, les moniteurs étant partis, elle organisera une Auberge dans la montagne.

### *Le Club sportif*

#### *Groupement de Jeunes Juifs Sportifs*

L'organisation des loisirs de nos enfants des Maisons et de nombreux enfants des villes est insuffisant. Les mouvements de jeunesse n'absorbent qu'une infime partie des jeunes. Le patronage des œuvres nous semble être organisé suivant une formule périmée, dangereuse même. Elles utilisent n'importe quel moyen, font une surenchère des cadeaux, goûters, etc., pour attirer les enfants.

La création d'un club omni-sport et artistique, nous semble une formule bien plus heureuse. Notre expérience personnelle faite avant la guerre, avec 50 des pires garçons de Belleville, fut des plus heureuses. Grâce au sport, nous pûmes vraiment influencer, éduquer ces enfants. Nous allons reprendre cette expérience sur une plus grande échelle et organiser pour les enfants, des compétitions et des concours. Nous créerons une coupe O.S.E., que nous mettrons en jeu entre les diverses sociétés sportives à la fin de l'année. Ainsi nous aurons créé une plate-forme où se rencontreront les sociétés sportives juives, qui apprendront à s'apprécier, même si elles sont d'idées et d'opinions différentes.

### *Gymnastique médicale*

Nous avons eu l'occasion d'assister à des consultations médicales dans nos centres. Nous y avons constaté : 35 % d'insuffisance respiratoire; 18 % de déviations graves de la colonne vertébrale; 45 % de déviations légères; 25 % de pieds plats, etc. Des figures pâles, la cage thoraxique rachitique, le ventre atone, les membres grêles, voici l'aspect physique de nombreux enfants. Pour eux il faut une gymnastique spéciale, longue et délicate. Nous avons rue de Lamblardie, un petit centre de gymnastique orthopédique et le développerons considérablement.

Georges Loinger, « Les problèmes de l'éducation physique et la solution que l'OSE se propose de leur donner, *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> octobre 1945, p. 4.

Une réalisation du Service E. P.

## BIENTOT - NOTRE AUBERGE

D'ici peu s'ouvrira à 18 kilomètres de Paris, au bord de la Marne, à Gournay, la première Auberge de Jeunesse juive. Notre Auberge.

Voici ce qu'est une Auberge, pour ceux qui ne le savent pas encore.

Une Auberge de Jeunesse est une maison construite ou aménagée pour recevoir les jeunes qui se déplacent à la découverte du monde. Elle leur offre au minimum : une salle commune, des dortoirs séparés pour filles et garçons; le matériel de cuisine nécessaire leur permettant de préparer eux-mêmes leurs repas, des installations sanitaires (w.-c., douches ou lavabos). Elle ne doit en aucun cas être un hôtel à bon marché. L'usager est à la fois l'invité et le maître de la maison et participe aux travaux communs d'entretien et de propreté : il y gagne sa joie.

Cette auberge a une mission à remplir : d'abord et avant tout, elle doit être un instrument de santé physique. Elle offre à la jeunesse des villes qui vit souvent dans des conditions déplorable, le grand air, la nourriture saine, l'effort vivifiant et cela dans des conditions matérielles accessibles à tous.

Mais l'Auberge est aussi un élément de santé morale. En effet, l'« ajisme » né de l'élan spontané d'une jeunesse vers une vie plus vraie, plus fraternelle et plus généreuse, ne représente pas seulement une nouvelle forme de loisirs populaires, mais également une nouvelle forme d'éducation : l'éducation par l'ambiance. La vie à l'Auberge se déroule sans férule et sans gendarmes, dans le cadre d'une discipline librement consentie. A l'Auberge, pas de place pour les mijaurées, les gandins;

pas de temps pour les sentiments troubles; l'on y respecte loyalement et scrupuleusement les règles de la responsabilité sociale, dans une atmosphère de joie simple et vraie. Dans un esprit non-conformiste et même souvent révolutionnaire, l'on y retrouve les « vrais richesses ».

Notre Auberge de Gournay devra donc :

1° Assurer dans un cadre agréable et une installation sportive parfaite un lieu de halte et de séjour de courte durée pour les jeunes « randonneurs » de Paris .

2° Par l'atmosphère saine et simple qui y régnera, lutter contre toutes les sortes de snobisme ou de complexes qui marquent certains de nos jeunes coréligionnaires.

3° Attirer vers les plaisirs sains, au moyen de ce cadre et de cette ambiance, les jeunes juifs qui ne connaissent encore comme loisirs que les cartes, la boisson, la rumba et... Fernandel.

4° Procurer aux jeunes travailleurs des loisirs éducatifs par le moyen des jeux dramatiques, cercles d'études, lectures et concerts commentés, etc.

5° « Aérer » la jeunesse juive trop tentée de se recroqueviller sur elle-même, au contact des jeunes manuels et intellectuels adhérents à l'UFAJ.

6° L.A.J étant placée dans le cadre de l'Ecole de Moniteurs, profitera naturellement de toutes les installations et de tout le corps enseignant de celle-ci.

Nous vous donnerons dans notre prochain numéro les détails d'organisation pratique et les conditions (réduites à un strict minimum) d'accès à l'Auberge.

*Le Service E.P.*

Pourquoi l'OSE a fondé le Centre de Gournay

## SPORT, ÉCOLE DE CARACTÈRE

par Georges GAREL

Les documents de l'histoire nous apprennent que les hommes se sont adonnés aux sports, d'abord pour honorer les dieux, puis, par goût de la force et de la beauté physiques, ensuite pour offrir des spectacles à la foule, enfin, surtout de nos jours, pour échapper à la monotonie des labeurs quotidiens.

Mais, quels que soient les motifs qui ont poussé les hommes vers les exercices corporels, il y eut, depuis les âges les plus reculés des penseurs qui se sont aperçus des effets éducatifs de ces exercices : en Grèce, Aristote et Platon; à Rome, Gallien; au moyen âge, Eustache des Champs; pendant la Renaissance, Rabelais, de la Noue et surtout Montaigne, dans ses essais, et, enfin, plus près de nous, Thomas Arnold, véritable auteur de la conception du sport.

Nous pouvons poser avec lui le problème de la façon suivante : tous les jours naissent des enfants avec des tendances innées, avec des prédispositions naturelles, héritées de leurs parents et dues en partie au milieu géographique et social.

Parmi ces multitudes d'enfants, il y a des prédispositions au courage et à la crainte, à la volonté et à la mollesse, à la ténacité et à l'instabilité, à la sincérité et au mensonge, au calme et à la violence.

Il s'agit de rechercher tous les moyens d'action propres à assurer le plein épanouissement des meilleurs germes et à corriger, dans la mesure du possible, les tendances fâcheuses.

Or, un facteur psychologique domine toute l'évolution des caractères humains, dans la mesure où ils sont susceptibles de

changement : c'est la force de l'habitude.

Un geste accompli consciemment dans certaines conditions se reproduira inconsciemment, lorsque se représenteront les circonstances analogues. L'acte raisonné au début, deviendra spontané.

Ainsi donc, si le courage, la persévérance et l'esprit de décision s'acquièrent et se développent par l'habitude, l'art de l'éducation consistera, entre autres, à créer pour l'enfant des occasions et des situations où il soit obligé d'être courageux, tenace et résolu.

Gustave Le Bon écrivait dans un de ses ouvrages : « les qualités du caractère : volonté, persévérance, initiative, etc., ne sont pas filles de raisonnements abstraits et ne s'apprennent jamais dans les livres. Elles ne sont fixées que lorsque, héréditaires ou acquises, elles se trouvent devenues des habitudes échappant à la sphère du raisonnement. »

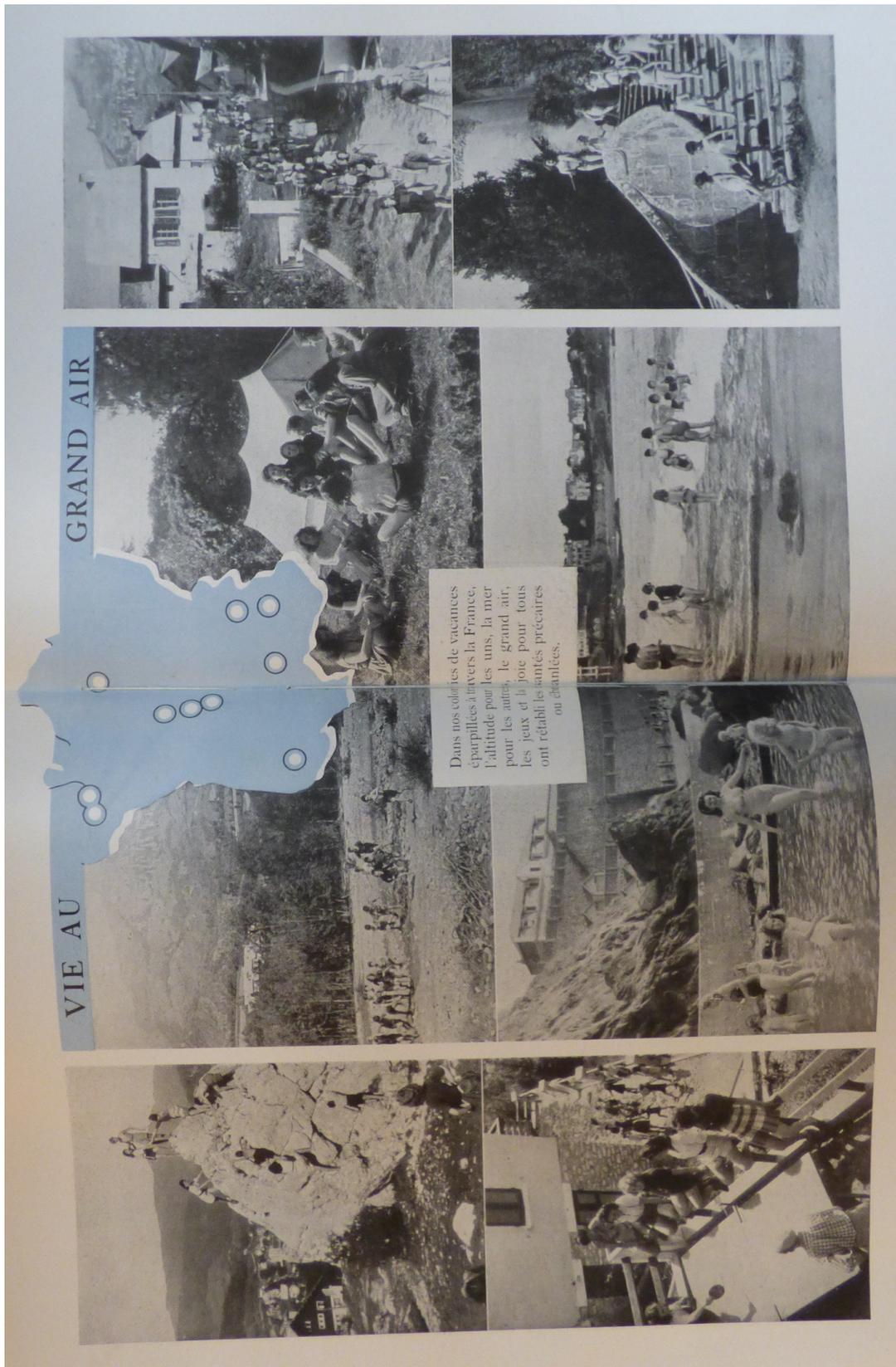
Si nous trouvons aujourd'hui, les déductions de Gustave Le Bon trop absolue et, par la même, simplifiées à l'excès, nous devons, cependant reconnaître que ce n'est pas uniquement en répétant à l'enfant « sois courageux, sois persévérant » que nous arriverons à lui inculquer courage et persévérance.

Sans vouloir nier la valeur d'un exemple exaltant, il semble bien que les préceptes, les conseils et les discours ne suffisent pas seuls : s'ils peuvent provoquer le goût de la vertu, ils ne pousseront pas l'enfant à la pratiquer spontanément.

Or pour de nombreuses qualités cette dernière action est réservée, à notre avis, au sport.

Georges Garel, « Sport, école de caractère », *Bulletin OSE*, 1<sup>er</sup> décembre 1945, p. 5.

Annexe 20 – Colonies de vacances de l'OSE, 1946



OSE-France, « Vie au grand air », *Homes d'enfants*, Paris, W. Epstein, 1946, non paginé.

**Annexe 21 – Articles sportifs publiés dans la revue *Lendemain* par les jeunes des  
maisons d'enfants de l'OSE, juillet 1946**

— 57 —

## *Pour le Sport dans la Joie*

Pour la première fois depuis 7 ans, a eu lieu au Stade de la Marche | Marne-la-Coquette, le dimanche 9 juin 1946, une grande manifestation d'athlétisme juive.

De nombreuses équipes ont participé à cette rencontre de la jeunesse juive où 15 maisons d'enfants O.S.E. de Paris et de la province, le Sporting-Club Maccabi, Fraternité et l'O.R.T. ont lutté pour la première place.

La participation de plus de 300 jeunes confirme le succès de cette manifestation organisée par le club « Sport et Joie », sous la direction de Georges Loinger.

La coupe offerte par la direction de l'O.S.E. a été gagnée par la maison « Boucicaut » de Fontenay-aux-Roses. De nombreuses plaquettes offertes par la Direction générale des Sports, furent attribuées aux meilleurs athlètes.

Cette journée marque un point de départ dans l'effort réalisé par « Sport et Joie » pour introduire un véritable esprit sportif parmi nos jeunes. Le Club de l'O.S.E. se livre maintenant à un travail en profondeur dans les maisons d'enfants et il a l'ambition de faire participer nos jeunes aux championnats nationaux de basket-ball, football, cross, etc...

Ainsi, ce sont les enfants de nos maisons qui montrent à la jeunesse juive le chemin d'une nouvelle tradition sportive.

### *Résultats techniques*

1. Boucicaut (Vainqueur de la Coupe).....	40 points
2. Fraternité, Maccabi .....	35 —
3. Lyon, Limoges, ex-æquo .....	33 —
4. Glycines, O. R. T. ....	30 —
5. Corbeville. ....	28 —
6. Champsfleurs. ....	21 —
7. Versailles. ....	17 —
8. Fontainebleau, Draveil, ex-æquo .....	16 —
9. Saint-Germain. ....	14 —
10. Champigny. ....	13 —
Etc..., etc...	

Direction de "SPORT & JOIE"



## **Des espoirs juifs apparaissent à l'horizon**

par HENRI dit MONTAGNE

La réunion athlétique du 9 juin a vu apparaître à l'horizon quelques jeunes espoirs en athlétisme.

Voici un aperçu des meilleures performances :

*Course de vitesse :*

- 50 m. plat, jeunes cadets, 6" 7/10 par L. Finkelstein.
- 60 m. plat cadets, 7" 4/10 par Silberberg et Rubmann, de Boucicaut.
- 80 m. plat juniors, 9" 7/10 par Borenstein, du Maccabi.

*Course de demi-fond :*

600 m. plat jeunes cadets, 1'35" 1/10, par Reich de Lyon (Hirondelle), et 1'37" par Rubmann de Boucicaut.

600 m. plat seniors féminines, 1'32" par Cécile Sémion, du Sporting-Club Maccabi de Paris.

*Lancer jeunes cadets :*

Médecine-ball, 15 m. 30, par L. Finkelstein.

*Saut en hauteur juniors :*

1 m. 55 par Borenstein, du Maccabi, Paris.

Revoyons un peu l'ensemble de nos espoirs.

La performance du jeune Finkelstein aux 50 m. ne représente certainement pas le maximum de ce qu'il peut donner. On a l'impression très nette qu'après une préparation minutieuse, il sera en mesure de nous faire des surprises agréables non seulement en course de vitesse mais également dans les concours de saut et de lancer. Dans cette dernière épreuve, il a nettement battu ses camarades par un jet de près de 5 mètres de plus que le second. Quant au saut en hauteur, il est en train d'apprendre le rouleau californien qui lui est enseigné par son entraîneur et frère, le célèbre Raymond. Beaucoup de nos jeunes gens s'acharnent sur le rouleau californien qui n'avantage que les longilignes, c'est-à-dire les sujets grands, minces, à musculature très allongée. Aux athlètes trapus, nous conseillons surtout le ciseau à retournement intérieur. Nous reviendrons sur la technique du saut dans de prochains articles.

Aux 60 mètres plats la lutte a été très serrée entre Silberberg et Rubmann de Boucicaut et Reich de l'Hirondelle. Ces trois futurs athlètes ont nettement dominé le lot des sprinters cadets.

Quant au junior Borenstein, du Maccabi, Paris, athlète de structure très fine, souple, possédant énormément de qualités pour faire un craque, manque de courage et de volonté. Nous dirions même qu'il a peur de souffrir et que, de ce fait, il n'aime pas la lutte. Borenstein opposé à Micha sur 600 mètres, nous aurait permis d'assister à une belle course dont Micha aurait été le vainqueur certain, grâce à son courage et à sa ténacité, mais nous aurions pu juger deux styles tout à fait différents.

Reich a gagné le 600 m. cadet non seulement avec ses jambes mais également avec sa tête. Il ne s'est pas laissé surprendre par le démarrage trop rapide de ses jeunes camarades qui ne connaissent pas encore la tactique. Au train régulier d'une allure très souple, il a progressivement rattrapé ses camarades.

Au saut en hauteur, un jeune garçon des Glycines s'est distingué par

son style magnifique malgré son jeune âge, mais manquant de chance, il a dû abandonner à 1 mètre 15.

Il est à souhaiter que tous ces jeunes espoirs ne s'endorment pas sur leurs lauriers et qu'ils joignent la culture de leur corps à celle de leur esprit. Ainsi, nous aurons des athlètes cultivés ou, comme dirait « Ca tor E. I. F. », des êtres harmonieux.

Il serait injuste que cet article sur les sports se termine là sans que nous encourageons également nos filles.

Nous regrettons amèrement que nos filles ne participent pas plus nombreuses à nos activités. Il est vrai qu'elles n'en sont pas entièrement responsables, mais il y a aussi un peu de leur faute.

L'Education physique et l'athlétisme, sports de base, sont spécialement recommandés à nos filles et il serait souhaitable qu'elles sachent en tirer parti.



## GRAND CONCOURS DE VOLLEY-BALL

Une fois de plus « Sport et Joie » a donné à ses différentes sections l'occasion de se mesurer.

C'est ainsi que le 23 juin, sur notre magnifique petit stade modèle de Gournay, s'est disputée une véritable coupe de volley-ball entre huit équipes parisiennes.

Les deux plus beaux matches ont été Rollin contre Champigny, gagné de justesse par Champigny, et la finale Champigny contre Boucicaut, également remportée par Champigny. Boucicaut, trop emporté, a perdu le contrôle du jeu dès le début du second set.

A toutes les compétitions, nous avons le plaisir de voir participer nos jeunes amis des Glycines, ne reculant jamais devant des adversaires même plus forts. Bravo pour leur courage.

D'autre part, nous devons prendre en considération l'équipe du Vésinet, jouant sans entraînement et débutant dans les sports. Cette équipe fera certainement parler d'elle.



## COMMUNIQUÉ

Léon Herz, grand garçon de Champigny, vient de remporter plusieurs victoires éclatantes au lancement du poids dans la catégorie cadet.

Il est actuellement deux fois champion de France (Universitaire et F. S. G. T.) et une fois champion de Paris.

Le Ministre de l'Education Nationale vient de lui décerner une médaille pour ses nombreux titres.

Sincères félicitations.

## Qu'est-ce-que l'Education Physique

par Léon HERZ (*Champigny*)

Tout le monde doit en faire.

En réalité, on confond agitation physique et éducation physique. L'éducation physique est l'éducation des fonctions de la vie, c'est une science basée sur les effets du mouvement qui sont bons ou mauvais selon la connaissance qu'on a de son corps, de la technique et de l'usage du mouvement.

L'éducation physique comprend :

1° La gymnastique de formation, dont le rôle est l'édification et l'amélioration des fonctions du corps. Elle recherche la santé et l'harmonie.

2° La gymnastique d'application, dont le but est le perfectionnement d'aptitudes pratiques : vitesse, adresse, résistance, force, volonté, etc...

Elle est utilitaire avec les exercices naturels de marche, course, etc., et peut-être professionnelle si l'on envisage une gymnastique préparant spécialement à certains métiers (moniteurs, soldats, pompiers, etc...).

Elle est récréative par les jeux et les sports.

Chez l'enfant l'éducation physique préviendra les vices de conformation susceptibles d'être acquis, et corrigera les attitudes défectueuses.

Par conséquent, développer harmonieusement le corps, le préserver de déformations, façonner un dos droit, une poitrine ample et souple, un ventre solide, fortifier cœur et poumons, est le premier objectif à atteindre.

Quoi qu'il en soit, l'éducation physique doit être dominée par un but moral.

Se cultiver pour être sain, c'est se rendre plus utile. Perfectionner sagement son être, c'est se préparer à faire de meilleures études, c'est se préparer à son rôle d'homme.

Un mouvement de gymnastique n'est pas un geste quelconque ; il répond à un but bien défini, mal l'exécuter, c'est passer à côté du but, c'est donc remuer inutilement. Il n'existe donc qu'une bonne façon de le faire.

L'éducation physique est une chose très sérieuse, au même titre que l'éducation intellectuelle.

Jouez beaucoup, quand c'est le moment, mais ne transformez pas en distraction ce qui demande attention, application et persévérance. Votre santé vaut bien ce petit sacrifice.

Soyez sportif en ayant : « Une âme saine dans un corps sain ».



## L'évolution sportive à l'Hirondelle

par Oscar REICH (*L'Hirondelle*)

En entrant à l'Hirondelle, j'ai eu comme une vague impression que quelque chose ne marchait pas. Pourtant il y a tout ce que l'on veut et les copains ne manquent pas, surtout les copains chics; pourtant quelque chose manque à l'ambiance de la maison et ce quelque chose c'est le sport.

J'étais vivement déçu de cet esprit peu sportif ; les premiers mois (on

était alors en hiver), cela me manquait beaucoup et dès que je prononçais le mot fatidique « sport », il y a eu tout de suite une bande de pessimistes qui me tombaient sur le dos pour me contredire ou se moquer de moi.

L'été est arrivé enfin. « Je verrai maintenant ce que ça va donner » me dis-je. Mais je me suis trompé dans mes déductions, et la nage, qui est un sport complet, est notre passe-temps favori ; car pour le football — dont je n'ai pas encore parlé — j'avoue moi-même qu'il fait trop chaud.

L'automne. Après des vacances mouvementées et très déordonnées, je retourne à l'Hirondelle, gonflé à bloc pour faire de la maison une des plus sportives de toutes celles de l'O.S.E.

Avec l'assistance de M. Samuel, je fais venir mon frère et à nous deux nous menons la dure bataille.

Dès l'arrivée de Hermann, cela a été un complet changement à l'Hirondelle ; plus sportif que moi et plus compréhensif que la dure tête que je suis, il a remanié tout. Comme capitaine d'équipe de football, mon frère a remonté le team. En quelques semaines cela a été un complet revirement à l'Hirondelle. Tous obéissent et comprennent qu'avec un capitaine cela marchera mieux. L'équipe a pris un essor particulier et nous avons fait notre premier match de la saison contre Collonges. Notre équipe se compose uniquement de moyens garçons, tandis qu'à Collonges la majorité sont des grands. Mais notre courage l'emporte et c'est par 5-1 que nous avons remporté notre première victoire. Quelle joie à l'Hirondelle ! Plus tard c'est contre une équipe d'Oullins, et c'est par 6-1 que nous avons triomphé. Les deux modestes victoires ont fait beaucoup pour l'esprit sportif et les filles elles-mêmes se sont mises à l'ouvrage et ont formé un groupe. Je vous avoue à notre honte qu'elles sont plus sportives que les garçons, mais par une enquête je me suis rendu compte qu'elles font le sport uniquement pour maigrir.

Mais notre équipe se démembre peu à peu ; Charles Rozenblat est parti en Angleterre ; Ernest et Freddy en Eretz. Et maintenant, c'est notre regretté Emile qui émigre en Amérique.

Malgré ces départs, nous n'abandonnons pas ; nous avons décidé de monter un terrain de volley-ball. Tout le monde a accepté la rude corvée de creuser à 50 cm. dans le sol sur une surface de 80 mètres carrés. Et bientôt un terrain, pas très beau, était terminé, mais l'équipe qui s'y entraîne avec son moniteur peut se vanter d'être l'une des meilleures de l'O.S.E. D'ailleurs, Collonges qui se vante d'avoir une bonne équipe, a vu comment nous savons jouer.

Mais tout ne peut pas durer éternellement, deux co-équipiers manquent, Jocho et Guillaume. Nous laissons donc tomber le volley et nous faisons de l'athlétisme. Nos résultats sont maigres, mais chacun y met du sien et nous regrettons sincèrement qu'il n'y ait eu que deux représentants qui sont allés à Paris. Enfin, patientons et espérons que l'année prochaine, si nous sommes encore là, on entendra parler de nous.

Nous avons accompli un grand effort. Nous en sommes fiers à juste titre, car les « palettes » de l'Hirondelle sont maintenant pour la plupart des ardents sportifs.

« Pour le sport et dans la Joie », *Lendemains*, juillet 1946, p. 57-61.

**Annexe 22 – Photographies, colonies de vacances de l'ORT**



ORT-France, Fond photographique, carte postale colonie de vacances, boîte Montreuil n°1, 1949.



ORT-France, Fond photographique, boîte Comité féminin, 1949.



ORT-France, Fond photographique, boîte Comité féminin, 1949.



ORT-France, Fond photographique, boîte Montreuil n°1, 1949.



ORT-France, Album photographique du centre de Montreuil, 1949.

## Annexe 23 – Document de fusion entre le CPS 10<sup>ème</sup> et le YASC

HN 55324

  
Préfecture de Police  
Bureau des Associations  
Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Les adhérents de l'Association Sportive Fraternité-YASC  
(déclarée sous le N° 10.098), ainsi que ceux du Club Populaire Sportif du 10°  
(déclaré sous le N° 2.240) s'étant réuni séparément en Assemblée Générale;  
ont ensuite réuni l'ensemble de leurs adhérents en une Assemblée Générale  
et ont pris la décision de former sous le titre de:

Entente Sportive YASC - CPS 10°  
Une société ayant pour but la pratique des Sports, de l'Education Physique  
et des activités de Plein Air.

Son siège est situé : 14 rue de Paradis Paris 10°  
Son bureau est composé comme suit:

S  
Président : Weinstein Maurice ,né le 11/11/1933 à Paris ,Dessinateur  
industriel , 24 passage Saint Bernard Paris.  
Vice-Président : Blanchet Robert - 13/10/1919- Représentant-  
PARIS  
~~X~~ 265 Fg Saint Martin Paris.  
Secrétaire : Epelbaum Liliane- 1/7/35 à Paris-Vendeuse-86 Fg St Denis.  
Secrétaire Adjoint : Eichenrand Paul-20/5/34 à Paris-Comptable- 3 rue  
Philippe de Metz Bois-Colombes.  
Trésorier : Winny Maurice -29/10/1933- Représentant-134 Rue de Belle-  
ville Paris.

Paris le 10.2.50.

La Secrétaire / Epelbaum

Document de fusion entre le CPS 10<sup>ème</sup> et le YASC (archives CPS 10<sup>ème</sup>).

**Titre :** Le « peuple du livre » à l'épreuve du « judaïsme du muscle » : les communautés juives de France et le sport (fin XIX<sup>e</sup>-1948)

**Mots clés :** activités physiques, sport, corps, judaïsme, identités, communautés.

**Résumé :** À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au moment de la création de l'Etat d'Israël, être juif en France ne correspond pas à la même réalité. Cette thèse observe ces mutations à travers le prisme du corps, du sport et de l'activité physique. À la Belle Époque, le « peuple du livre » prône une assimilation complète et les Juifs se désintéressent des pratiques physiques. Ils entretiennent une culture de l'étude, de la formation intellectuelle – leur corporéité ne semble exister qu'à travers l'imagerie antisémite qui la sappe et qui est intériorisée. Il faut attendre le retour de la Première Guerre mondiale, et les vagues d'immigration causées par les pogroms en Europe de l'Est, pour que l'éducation physique et le sport pénètrent le quotidien des Juifs de

France. Le « judaïsme du muscle » que Max Nordau appelait de ses vœux dès 1898, est entendu. Cette thèse repose sur un corpus d'archives de différentes natures, permettant d'observer la naissance et le parcours d'une myriade de clubs, de mouvements de jeunesse, d'initiatives philanthropiques. Ces institutions promeuvent le sport dans la culture juive pour les hommes, les femmes et la jeunesse, et orchestrent la régénération des corps. Ce projet de recherche entend saisir les modalités d'appropriation des pratiques physiques et sportives par les communautés juives de France. Les vertus et les missions du sport touchent à des problématiques variées : identités, sociabilités, éducation, sionisme.

**Title :** The "people of the book" facing the "muscular judaism": the Jewish communities of France and sport (late 19th-1948)

**Keywords :** physical activities, sport, body, judaism, identities, communities.

**Abstract :** Being a Jew in France corresponds to two periods and therefore two realities - the end of the 19th century and the creation of the State of Israel. This thesis observes these transformations through the body, sports and physical activity. During the Belle Époque, the "people of the Book" advocated complete assimilation and the Jews were not interested in physical practices. They nurture a culture of study and intellectual training – their corporeality seems to exist only through internalized anti-Semitic imagery that saps it. It was not until the return of the First World War, and the waves of immigration caused by the pogroms in Eastern Europe, that physical education and sports entered the daily lives of Jews in France.

The "muscular Judaism" that Max Nordau had wished back in 1898, is finally understood. This thesis is based on a corpus of different kinds of archives, allowing us to observe the birth and the course of a large number of clubs, youth movements and philanthropic initiatives. These institutions promote sports in Jewish culture for men, women and the youth, as well as the regeneration of their bodies. This research project intends to understand how the Jewish communities of France adapt to physical and sports practices. The virtues and missions of sport tackle various issues: identities, sociability, education and zionism.